COUNTWAY LIBRARY
HC 4JWM K

BOSTON
MEDICAL LIBRARY
8 THE FENWAY

JOURNAL DE PSYCHOLOGIE

1927

JOURNAL

DE

PSYCHOLOGIE

NORMALE ET PATHOLOGIQUE

25025

DIRECTEURS :

PIERRE JANET **GEORGES DUMAS**

Secrétaire de la Rédaction : I. **MEYERSON**

XXIVe ANNÉE

1927

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, VIe

BOSTON MEDICAL
OCT 5 1928
LIBRARY

CATALOGUED
OCT 5 1928

BOSTON MEDICAL
OCT 5 1923
LIBRARY

LES DÉBUTS DE LA PHRASE

DANS LE LANGAGE DE L'ENFANT

L'histoire des langues ne nous montre pas seulement des changements de sens des mots, elle nous fait assister à une genèse de nouveaux instruments grammaticaux ; elle semble donc nous inviter à remonter par la pensée à un état primitif antérieur à toute grammaire ; mais elle n'observe jamais, en fait, une telle indifférenciation morphologique. Quand nous voyons naître pour une fonction une nouvelle expression, c'est toujours aux dépens des termes déjà différenciés dans une autre direction ; souvent la langue avait déjà une expression pour cette fonction, elle en crée une autre qui supplante la première.

Ce fait que l'histoire des langues nous refuse, l'enfant l'offre tous les jours à notre observation. Il est vrai que l'imitation d'une langue toute faite est le principe de cette acquisition. Mais cette assimilation ne peut être entièrement passive ; elle passe peut-être par certains stades nécessaires dans l'acquisition de tout langage complexe ; des mécanismes psychologiques communs jouent probablement dans la vie des langues et dans leur acquisition individuelle, comme celui dont dépendent les formations analogiques. Enfin le problème de la formation du langage enfantin a son intérêt propre, indépendant des conclusions qu'on pourrait en tirer sur les langues primitives.

La méthode qui convient à cette étude doit être, autant que possible, objective. Il s'agit de trouver des critères objectifs des stades du développement du langage, soit dans la compréhension de la parole des autres, soit dans la parole spontanée.

La *compréhension* se définira par des réactions. Le langage est essentiellement un moyen d'action de l'homme sur l'homme ; toute

expression a une valeur impérative, c'est une invitation à réagir, à diriger son attention, à reconnaître ; plus tard, lorsque se développe l'aptitude au dialogue, c'est une invitation à répondre par la parole elle-même aux sollicitations de l'interlocuteur. Dans ces réponses, soit par l'action, soit par le discours, il faudra faire la part de la signification matérielle des mots compris et celle de leur fonction (ordre des mots, flexions, instruments grammaticaux spéciaux). La difficulté vient de ce que la forme est inséparable de la matière ; les outils grammaticaux sont liés aux mots significatifs, et la phrase entendue fait à son tour partie d'une situation intuitive, si bien que l'ensemble peut accidentellement provoquer des réponses correctes, sans que chaque élément verbal soit intervenu au titre de sa fonction spéciale. Il faudrait noter le moment où la réponse reste correcte quand la situation et les mots significatifs ne suffisent plus à la préciser, et où de nouvelles combinaisons de mots familiers, conformes aux lois de la langue, sont immédiatement interprétées.

On ne peut pas conclure directement du langage compris au langage *parlé*. Pour expliquer que l'enfant parle, il ne suffit pas d'admettre des associations réversibles qui s'établiraient entre les « idées » et les « mots ». Jamais les deux fonctions n'ont une telle unité. Il y a un retard de la seconde sur la première. Les personnes qui connaissent plus ou moins une langue étrangère ou un dialecte peuvent souvent les comprendre et non les parler ; la langue maternelle elle-même, dans son vocabulaire et dans ses formes, présente toujours des différences dans les deux usages. C'est que le langage personnel procède directement de l'imitation, et que tout ce qui est compris n'est pas nécessairement imité. La parole n'est pas seulement une invitation à agir, à percevoir ; elle devient aussi, mais dans certaines circonstances, une invitation à répéter la parole. L'enfant répète le mot en même temps qu'il exécute l'acte ; on l'associe à des jeux accompagnés de paroles. — Il faudra chercher à quel moment l'expression devient indépendante du modèle verbal extérieur, non seulement parce qu'elle est directement inspirée par la situation, mais encore parce que l'enfant est capable de construire une expression d'ensemble nouvelle avec des mots familiers conformément aux lois de la langue.

Ces distinctions sont parfois délicates ; cependant l'observation

continue de quelques enfants qu'on peut suivre pendant plusieurs années et dont on note à mesure les progrès présente une certaine sécurité. C'est cette méthode que nous avons suivie, en la complétant, pour certaines questions, par la notation de conversations d'enfants de deux à cinq ans dans une école maternelle.

* * *

Les mots dans le langage parlé et dans le langage écrit. — C'est un lieu commun, aujourd'hui, de dire que chez l'enfant la phrase — comprise ou parlée — est antérieure aux mots, ou plutôt qu'il n'y a ni mots, ni phrases véritables. Plus tard, il se développera une « conscience des mots ». Mais quand? Certains faits laisseraient croire qu'elle est très tardive et n'apparaît qu'avec l'éducation scolaire. Il y a là une équivoque de langage qu'il faut d'abord dissiper.

L'écriture de personnes à demi illettrées ne révèle, dit-on, aucune conscience de l'individualité des mots. J'ai réuni une petite collection de lettres documentaires correspondant à différents niveaux de culture des correspondants. On y trouve trois sortes d'altérations des mots, qui relèvent d'une même cause : les *coupures*, les *liaisons* et les *confusions d'homonymes*.

Dans les liaisons, plusieurs mots sont réunis en un seul : *aidi* (ai dit), *esque* (est-ce-que), *cecerai* (ce serait), *semy* (s'est mis), *set* (c'est), etc... Dans les coupures, un mot se trouve morcelé : *a bitant* (habitant), *trou vais* (trouvais), *tom bra* (tombera), *a ses* (assez), *sin cerre* (sincère), *en core* (encore), etc. Quelquefois les deux faits sont réunis : *ja prend* (j'apprends), *dé colle* (d'école), etc.

Liaisons et coupures ne se font pas au hasard, souvent elles tendent[1] à isoler faussement des mots familiers et surtout ceux dont l'auteur de la lettre connaît *la forme graphique*. Il écrira *sans* (s'en), *sais* (c'est), *long* (l'on)... La coupure se prête mieux à ces fausses perceptions; l'un des membres isolés au moins est un petit mot familier, article, pronom, préposition, etc. Exemples : *de mande* (demande), *par le* (parle), *au temp* (autant), *vous loire* (vouloir), *et tant* (étant), *prét sans* (présent), *à vont* (avons), *sous mis* (soumis).

1. Cf. A. Lalande. La conscience des mots dans le langage. *J. de Psych.*, janvier 1905.

Il n'est pas douteux que la préposition *sous* explique *sous mis,* que le pronom *vous* apparaît dans *vous-loire;* l'adjectif *prêt* donne le *t* de *prêt sans*; le *p* de *au temp* (autant) vient du mot *temps.* Si l'on doutait du rôle des souvenirs graphiques dans le morcellement de la phrase, il suffirait de considérer les exemples très nombreux où s'isolent du reste du mot, dont ils sont soigneusement séparés par une apostrophe, des lettres ou groupes de lettres qui représentent visiblement nos pronoms, articles ou conjonctions élidés, éléments qui ne s'individualisent que par le graphisme et non par la prononciation. Tels sont : *l'es, l'eur, l'ettre,* — *qu'and, auqu'un, qu'ar, l'orsque, d'ont, d'éja, m'a* (ma), *c'est* (cette), etc...

Cette tendance se manifeste encore dans les confusions d'homonymes, fréquentes même chez ceux qui ne font plus de liaisons ni de coupures factices. On verra dans les exemples suivants que le mot substitué garde son orthographe; mais on écrit indifféremment *ses* (ces), *est* (et), *non* (nom), *étais* (été), *voie* (voix), *prix* (pris, prie), *vent* (vend), *vie* (vit), *mes* (mais), *peu* (peut), *ci* (si), *maire* (mère), *paire* (père), *crin* (craint), *dont* (donc), etc...

Pour bien interpréter ces faits, il faut penser que ces personnes qui écrivent si mal parlent pourtant couramment leur langue; leur langage n'est pas une simple mosaïque de locutions toutes faites applicables à chaque situation; elles savent *construire* avec les ressources de leur vocabulaire des phrases conformes aux lois de la angue; par la manière même dont ils se combinent, les mots émoignent, en un certain sens, de leur individualité et de leur différenciation. Nul ne doute que la personne qui écrit *l'ettre* ne puisse dire : J'ai écrit une lettre, des lettres, j'ai envoyé ma lettre, j'ai reçu votre lettre; *lettre* se *comporte* dans le langage parlé comme un seul mot indivisible (de même pour car, déjà, etc...). Si elle écrit *sans* pour s'en, cela ne l'empêche pas de dire : Je m'en vais, tu t'en vas, il s'en va, etc... En dépit de liaisons et de coupures graphiques arbitraires, la phrase parlée obéit à des lois qui lui donnent des points d'articulation bien définis, elle est construite avec des éléments bien réels que le sujet sait manier. De même la différenciation grammaticale des mots existe, en un sens, dans le langage parlé, bien que les formes *graphiques* d'un substantif puissent être confondues avec celles d'un verbe, celle d'un possessif avec celle d'un

démonstratif, celle d'un participe et celle d'un infinitif, etc. L'homme qui écrit (indifféremment) : « Il faut les donnez » ou « les donnais »... dira correctement : « il faut finir, il faut rendre » ; là où les formes se différencient par le son, il sait parfaitement employer l'un et l'autre dans telle ou telle construction de phrase.

L'expression de « conscience des mots » n'a donc aucune valeur descriptive précise, et ne peut qu'engendrer des équivoques. L'individualité et la différenciation des mots correspondent à des couches superposées d'habitudes, et ces termes prennent chaque fois un sens nouveau quand on passe du langage parlé au langage écrit, et de celui-ci à l'analyse logique et grammaticale explicite. Chez l'adulte cultivé, ces fonctions sont devenues étroitement solidaires; il passe facilement de l'une à l'autre, la forme graphique devient symbolique de l'ensemble. Cependant elle s'était surajoutée assez arbitrairement à la forme parlée. On pourrait s'étonner de ce que la division graphique de la phrase en mots ne résulte pas d'une simple transposition graphique des mots de la phrase parlée, l'une étant calquée sur l'autre ou déduite de l'autre. Mais il n'y a pas de correspondance parfaite entre les deux systèmes d'articulations dans tous leurs détails (par exemple les désinences d'un mot à flexions pourraient logiquement s'isoler du radical, etc...). En fait, nous avons vu que le morcellement graphique trahit surtout l'influence du modèle écrit, et ne reflète pas directement l'organisation immanente au discours.

*
* *

La phrase comprise non différenciée. — Pour faire l'histoire de cette organisation du discours, il faut remonter aux deux premières années de l'enfance. Voici un enfant de huit à neuf mois qui comprend déjà une série de phrases qui sont des signaux de jeux familiers : *Bats la mauvaise tête!* (se frapper la tempe). *Envoie un baiser! Fais ami! ami!* (donner la main). *Danse l'espagnole! Danse la française!* (les deux attitudes diffèrent par la position des mains). *Fais blablab...* (faire vibrer les lèvres avec le doigt), etc. C'est peut-être la forme générale de la mélodie verbale qui est connue plutôt que ses éléments. Cependant on peut croire que tous les sons n'ont pas la même valeur, que certains mots se détachent, que d'autres ne sont que

remplissage accessoire, fioritures, notes de passage. On ne s'est jamais astreint en parlant à l'enfant à une expression rigoureusement uniforme et concise; il y a des variantes, mais aussi des mots essentiels, porteurs de l'accent, quelquefois répétés : cela n'embarrasse pas beaucoup l'enfant qui, d'autre part, commence à reconnaître les mêmes phrases dans la bouche d'autres personnes, malgré les différences du timbre. Il est donc possible que certains mots acquièrent une individualité précoce.

Par contre, il est impossible de les classer dans des catégories grammaticales. Cela semble vrai même des noms de personnes (papa, maman, Marie, Suzanne). Elles sont nommées à l'occasion de certains actes; les noms sont des impératifs, des signaux ; il faut se tourner vers la personne, la regarder, lui sourire, lui envoyer un baiser, se pencher pour être pris dans ses bras. Rien n'oblige à dissocier dans ce signal d'expériences complexes le nom de la personne et celui de l'acte. — Il en est de même pour le nom personnel de l'enfant. Demander à quel âge l'enfant comprend son nom, c'est poser une question tout à fait équivoque; il faudrait décrire en détail la succession des réactions que ce nom provoque. C'est d'abord un appel banal : c'est l'attitude, le regard de celui qui le prononce qui fait que l'enfant se sent personnellement intéressé. C'est un synonyme des mots comme : Attention ! Regarde par ici! Il donne le signal d'expériences intéressantes, d'une action à laquelle on l'invite à participer. C'est une interjection, un impératif aussi bien qu'un nom. Les mêmes réflexions s'appliqueraient aux noms des choses : les qualités des objets sont inséparables des actes qui s'y rapportent et qui leur donnent un intérêt.

Ce qui caractérise la période des premières phrases comprises, c'est l'irrégularité du succès des épreuves. Si je dis à P. (12.8)[1] : « Donne à papa » (une pastille qu'il a dans la main), il me la donne ; si je lui dis : « Donne à maman », il lui arrive de me la présenter de nouveau. Je réitère l'ordre : il la porte à sa bouche. Il y a là une indifférence ou un manque d'attention à la forme spéciale du discours, une habitude de deviner d'après l'ensemble de la situation plutôt que par la perception analytique précise du contenu de la

1. Le premier nombre désigne les mois, le second les jours.

phrase. L'enfant répond au hasard à toute sorte de questions (Qui ? Quoi ? Comment ?). Il compte plus sur l'intuition que sur le langage pour différencier. Il faut le comparer à l'enfant qui commence à lire et cherche toujours à deviner au lieu d'épeler rigoureusement. Lorsqu'il y a plusieurs moyens de comprendre, il y a toujours une paresse spéciale pour le moins familier ; il n'est pas douteux que ce ne soit ici le langage. — Même la compréhension correcte relève encore plus des rapports de chaque mot avec la situation intuitive que de la structure de la phrase. Dès 9. 17, P. semble comprendre des phrases comme « Câlinette à papa ! Câlinette à maman ! » etc. : il passe la main sur la joue de la personne nommée, même si elle ne se désigne par aucun geste ; mais il faut répéter la phrase avec insistance. La première fois, il est orienté vers l'acte et hésite sur la personne ; c'est alors qu'on répète : « A maman ! à maman ! » C'est en quelque sorte une seconde expression juxtaposée, plutôt que subordonnée à la première. Le second terme est interprété par son incidence dans la situation concrète créée par le premier, et non par sa fonction dans la phrase dont il est membre. Selon l'expression d'un linguiste qui a bien étudié les origines de la phrase [1], les mots sont ici des *prédicats de la situation ;* il y a en réalité autant de phrases que de mots significatifs. Si l'ensemble a une unité psychologique, puisqu'il s'agit des aspects d'un même acte, cette unité n'est pas encore celle d'un organisme grammatical obéissant aux lois d'une langue définie ; l'ensemble n'a pas plus la structure d'une phrase française que celle d'une phrase étrangère, d'un sabir ou d'un petit nègre, d'un télégramme ou d'une annonce. Ces comparaisons mêmes sont insuffisantes, car pour nous les mots restent toujours des parties du discours différenciées, ils apparaissent comme membres de phrases possibles, ils s'appellent comme compléments non seulement par leur sens matériel, mais par leur valeur formelle toujours sentie.

Le mot-phrase non différencié. — Le langage parlé va confirmer l'absence de toute différenciation des mots. On sait que l'imitation de l'enfant est une simplification. Les mêmes raisons qui réduisent un mot à une syllabe et même à une voyelle font qu'une de nos phrases se condense chez lui en un mot (le plus facile à prononcer,

1. Wegener. *Grundfragen des Sprachlebens,* 1885.

le plus connu, le plus accentué); un peu plus tard, l'enfant incorpore à sa prononciation les sons qui correspondent aux mots accessoires. Le progrès qui substitue « *Je n'en ai plus* » à « *A plus* » est du même ordre que celui qui transforme *colat* en *chocolat*, et *ti* en *parti*. Mais à côté de son aspect phonétique, il a un aspect sémantique et grammatical : c'est celui qui nous intéresse.

Les premiers mots sont employés dans une variété de circonstances qui rend leur définition difficile. *Papa* (P. 12 m.) est dit en présence d'un objet qui m'appartient, quand l'enfant prend un papier, une carte, mon stylographe, quand il entre dans mon bureau vide, quand il veut écrire, venir près de moi, me voir, quand il me reconnaît après une absence. Il dit: *Maman*, quand il veut téter, être pris dans les bras (même quand il s'adresse à moi), pour attirer l'attention de sa mère sur un objet qu'il montre ou sur ses besoins physiologiques. *Nénin* est employé pour demander le sein, mais aussi pour demander un biscuit. Si on voulait y voir une sorte de verbe signifiant : A manger! on comprendrait mal comment il le dit en montrant le bouton rouge d'un vêtement, la pointe d'un coude nu, un œil dans un portrait, le visage de sa mère sur une photographie. *Tata* est dit quand il veut aller à la selle ou uriner, ou quand il l'a fait; quand il voit une tache sur un drap, sur un tablier ; quand il met dans sa bouche un crayon, une boule de cuivre, un fruit, une pomme de terre ; quand il voit de l'eau de vaisselle, du marc de café, quelqu'un qui lui déplaît. *Blablab*... désigne successivement l'acte de faire vibrer les lèvres avec le doigt, puis la bouche, surtout celle d'un portrait d'enfant, puis tout portrait, tout dessin, les cartes illustrées que j'envoyais pendant une absence, toute feuille manuscrite ou imprimée, un journal, un livre, mais exprime aussi l'acte de « lire » ou le désir de lire, etc. : presque tous ces sens coexistent à 11.15. A la même époque, voici une liste de mots employés isolément ; l'indication du sens probable, d'après les circonstances de l'emploi, montre la nature équivoque du mot ou ses fluctuations du sens nominal au sens verbal ; presque tous ont trait à des jeux familiers : *Bo* (brosse ou brosser), *Ba* (balai ou balayer), *Pain* (donner ou manger du pain), *Bain* (bain, se baigner), *Ké* (clef, mettre ou enlever la clef de la serrure), *Papou* (soupe, bonne soupe, manger la soupe), *Papo* (chapeau, mettre le chapeau), *Tit-tat* (tic-tac, montre, écouter la montre à l'oreille), *Mba*

(embrasser), *Ba* (boîte ou jouer avec la boîte). On ne trouve pas plus de vrais adjectifs que des substantifs ou des verbes authentiques. L'enfant répète après nous : *Bon! Beau!* et finit par les dire dans les mêmes situations. C'étaient d'abord des exhortations ou des encouragements : c'est bon ! pour lui faire manger sa soupe ; c'est beau ! pour attirer son attention sur un objet, etc... *Bon* signifie donc aussi bien : Mange ! ou la soupe ! Cela est si vrai que, beaucoup plus tard, dans la période des combinaisons spontanées, il redemandera de la soupe en disant : *Encore bon !* et la refusera en disant : *Pas encore bon !*

On sait que, d'après Stern[1], le développement du vocabulaire comprendrait trois stades : substance — action — qualité ou relation, en ce sens que chaque phase verrait le développement prépondérant d'une catégorie de mots : substantifs, verbes, adjectifs et prépositions. Ainsi, dans la deuxième phase, chez un des enfants étudiés par Stern, le nombre des verbes passe de 4 à 21, tandis que celui des noms passe de 23 à 73 : le premier croît plus vite que le second. — Mais quel est le principe de cette répartition en catégories ? Remarquons d'abord qu'il existe une catégorie résiduelle, celle de l'interjection, qui passe, dans le même temps, de 17 à 28 mots. De plus, un simple coup d'œil sur le contenu des groupes montre qu'il ne s'agit pas des catégories auxquelles appartiendraient, dans notre grammaire, les modèles imités par l'enfant ; il s'agit de la valeur que les mots prennent dans le langage de l'enfant à cette époque. Mais le principe paraît d'une application bien délicate et assez arbitraire. Ainsi par exemple : *ände* (Hände), rangé parmi les substantifs, semble n'être employé à cette époque qu'à propos d'un acte (être pris dans les bras). La distinction des interjections et des verbes est insaisissable : si *ei-schei* (ein, zwei, courir) et *pieke-pieke* (jeu) sont des verbes, pourquoi *baba* (aller promener), *Kikä* (jeu de la cachette), *tsch-tsch* (autre jeu), *op! op!* (jouer à la balle), *ei ei* (jeu avec la poupée), *bitte bitte* (pour demander), *alle !* (fini, parti), sont-ils des interjections ? D'un recensement à l'autre, des interjections passent dans la catégorie des verbes, parce que leur forme, plutôt que leur sens, a changé, et l'impression qui en résulte d'une crois-

1. C. et W. Stern. *Die Kindersprache*, 1907.

sance rapide des verbes est assez artificielle. Stern a noté lui-même que les premières significations « montrent des fluctuations qui paraissent un défi à tout essai de répartition dans les catégories ordinaires » (p. 164). Il dit encore : « La distinction faite plus haut entre interjections et substantifs est valable exclusivement pour la considération extérieure de la forme grammaticale ; au point de vue psychologique, cette séparation n'est pas fondée. Les unités verbales de l'enfant n'appartiennent à aucune classe de mots, parce que ce ne sont pas des mots, mais des phrases. » Qu'est-ce donc que la considération extérieure de la forme grammaticale, sinon la considération — prématurée — de ce que ces mots deviennent plus tard ? Les catégories grammaticales ne peuvent se définir que par des faits fonctionnels : rapport du mot avec les situations concrètes et surtout avec les autres mots de la phrase. L'examen d'un vocabulaire d'enfant ou d'un recueil de mots-phrases isolés n'autorise jamais à faire ces distinctions.

Les pseudo-phrases. — Quand convient-il d'appeler phrase une suite de mots prononcés par l'enfant ? Il faut écarter deux sortes de faits : d'une part des reproductions directes de phrases toutes faites, pour lesquelles rien ne permet de croire à une combinaison personnelle de véritables mots indépendants [*A pu* (il n'y en a plus), *A bu* (ça brûle), *A peur* (j'ai peur), *A ba* (à boire), *Ta y est* (ça y est), *Ptite pépée* (petite poupée), *Donne à main* (Donne la main) etc...] ; d'autre part des formations personnelles consistant en plusieurs mots-phrases juxtaposés dont l'ensemble n'offre aucune unité grammaticale.

Les deux cas sont assez faciles à distinguer dans la pratique ; dans le premier l'émission de la voix est continue ; dans le second les mots sont séparés par des silences, chacun porte son accent propre (nous séparerons par des tirets, correspondant à sa ponctuation naturelle, les éléments de cette émission vocale discontinue). Voici des exemples du second cas. On invite l'enfant à prendre le sein d'une autre personne, il répond : *Apu — Maman !* (non, c'est maman que je veux) (12 19). Il réclame le sein avec insistance, mais se souvient brusquement que je m'y oppose (on va le sevrer) : *Nénin ! — Nénin ! — Papa ?* (15.8). — Voyant pleurer un bébé, il demande qu'on donne à boire : *Nini — peur — bobo — nénin* (Regarde ce bébé ! Il pleure !

il a mal! il faut lui donner à boire! (17 m.). Effrayé en voyant qu'on va tirer un coup de fusil, il dit : *A peur — A peur — A pu — Bobo.* (J'ai peur ! Ne tire pas! Ça fait mal !) (15.8). S'étant battu avec une fillette, il raconte : *A mord — A peur — Bobo — Anette.* (Je l'ai mordue, elle pleure, elle a mal, Jeannette.) (16.28).

Chaque geste vocal jaillit spontanément des adaptations successives à une situation complexe : n'oublions pas qu'il s'agit toujours d'un fait d'interaction mentale, soit que l'enfant veuille faire intervenir les personnes de son entourage, les intéresser à ce qu'il éprouve, soit que celles-ci sollicitent ses aveux, ses jugements, ses explications. Chaque mot n'est d'ailleurs que l'écho incomplet d'une phrase suggérée autrefois à l'enfant dans une situation semblable. C'est aussi par une série de phrases qu'il faut traduire ces ensembles. Un rapprochement s'impose entre cette façon de s'exprimer de l'enfant, et le procédé qu'on emploie spontanément pour lui faire comprendre une phrase par le morcellement et la répétition. De même que l'enfant comprend nos phrases comme une série de prédicats de la situation concrète simplement juxtaposés, de même il parle par mots-phrases qui ont un lien direct avec les aspects de la situation, mais entre lesquels il ne faut pas encore chercher de lien grammatical.

A défaut d'une grammaire, ces séries ont-elles une syntaxe ? L'ordre des éléments obéit-il à une règle ? S'il en existe une, elle est vite effacée par l'influence souveraine de l'imitation. Mais le problème n'est pas très différent de celui de la syntaxe d'ensembles formés par la juxtaposition, non plus de mots-phrases, mais de véritables petites phrases, et on peut l'étudier indifféremment sur les deux sortes d'exemples. En principe, l'ordre des termes reflète le mouvement même de la pensée, il va de l'aspect intéressant, essentiel, aux aspects secondaires ; les mots qui suivent le premier insistent, précisent, expliquent, répondent à des questions muettes. De là des antithèses comme dans l'exemple ci-dessus (*A pu — maman !*), ou dans cette juxtaposition de trois vraies phrases (sur le même sujet) : *Nénin caca ! — Maman nénin ! — Papa bobo !* (Je ne veux pas de ce sein — je veux celui de maman — mais papa gronderait) (15.24). Le premier mouvement est une réaction à ce qu'on lui suggère, le second y subs-

titue son désir personnel, puis la pensée des conséquences se présente. Parfois la pensée va des faits constatés à une attitude pratique, comme lorsqu'il menace le médecin à qui il attribue la maladie de sa mère (20.4) : *Docteur — misère à maman — caillou ! — bâton !* — Dans des suites comme : *Sou — sière* (Donne moi un sou pour aller chez l'épicière), *Coca — sière* (Je vais acheter un gâteau chez l'épicière) (16.28), le second mot est une apposition explicative au mot principal. Le même mot peut occuper plusieurs places, avec des nuances de sens : *Net — cop — Nini* (Une amande ! — coupe-la — pour *moi.*) (18.2), *Nini — verre — à boire* (pour *moi* aussi ! — dans un verre, comme les grandes personnes — à boire !). Dans le récit, l'ordre de la pensée peut être celui des événements eux-mêmes, mais il se peut aussi qu'il parte de l'effet intéressant pour remonter à sa cause. Une petite correction est racontée : *Tape — bobo* (13.27). Mais une autre fois il fait le récit d'une chûte en disant : *Bobo — tête — coup* (18.18). Dans le premier cas il s'agit d'un souvenir déjà ancien; dans le second, d'un évènement tout récent ; la douleur est encore sentie, l'accident lui-même est au second plan. — Il est curieux de voir comment l'enfant traduit un ordre complexe qu'il est charger de transmettre : « Va dire à papa de venir chasser les mouches pour que tu puisses dormir, quand tu auras mangé ta soupe ». L'enfant traduit : *Papa ! — Soupe — Peït* (son nom) — *Némir — Tape — Moute —* (18.27). Tantôt il suit l'ordre des événements, tantôt, il remonte des fins aus moyens. Jamais l'enfant n'aurait spontanément entrepris d'exprimer un enchaînement aussi compliqué ; cependant il peut provoquer, en vue d'une fin personnelle, l'exécution d'une longue chaîne d'actes dont chacun est un moyen par rapport au suivant. Ainsi L. (14.15) vient chercher sa mère : *maman. ici* (elle l'entraîne près d'un fauteuil). — *Assis !* (assieds-toi) — *Oper* (prends-moi dans tes bras) — *Dédé* (je veux me coucher sur tes genoux) — *A téter* (donne-moi à téter). Chaque mot est séparé du suivant par l'exécution de l'acte qu'elle sollicite de sa mère. La pensée concrète est prévoyante et a dû remonter de la fin aux moyens pour les prescrire dans l'ordre voulu ; mais le langage n'est encore qu'une série de réactions isolées aux aspects de la situation, à mesure qu'elle se transforme par l'exécution des actes. Tandis que la pensée concrète anticipe sur l'avenir et sait organiser, le langage reste fonction du

présent ; il n'y a pas de phrase, mais une série inorganique de prédicats de la situation.

* * *

Les débuts de la phrase. Les noms de personnes. — Cherchons-les d'abord dans la compréhension de la parole. Au commencement de la deuxième année il semble que l'enfant comprend des phrases comme : *Brosse papa..., maman..., Marie..., ton petit frère* (sa poupée). Un jeu familier consiste à faire *coui-coui* (pincer le nez), *dida-dida* (tirer l'oreille), *bla-blab* (vibration produite par l'occlusion intermittente de la bouche avec la main), etc... On associe ces mots au nom d'une personne présente (*Fais coui-coui à papa, à M. L.*, etc.), et l'enfant exécute sur elle son jeu. Il adapte immédiatement son acte à une série de personnes, et la combinaison nouvelle est aussitôt comprise. Un mot comme *papa* n'est plus ici une phrase, mais un membre de phrase. Au début, de telles expressions devaient être scandées mot par mot, de sorte que l'effet du second s'exerce à partir de la situation intuitive déjà modifiée par le premier. Le progrès consiste sans doute ici à réduire l'effet immédiat des premiers mots perçus à une activité préparatoire de la réponse définitive, laissée en suspens jusqu'à l'achèvement de la phrase par les « compléments » attendus.

Quels sont les premiers mot affectés par ce progrès ? J'ai été frappé du rôle que jouent, dans les premières phrases comprises par les enfants que j'ai pu observer, les *noms de personnes*. Leur fonction dans la phrase est d'ailleurs quelconque, ils sont sujets, compléments directs ou indirects, etc. Le mot auquel ils sont associés est encore indifférencié, significatif de l'expérience totale. — Le fait m'a semblé beaucoup moins net, à la même époque, pour les combinaisons d'autres mots familiers. Nous avons vu que P. (12.13) passe la brosse dans les cheveux d'une personne ou d'une autre, lorsqu'on le lui demande, et même sur la tête de sa poupée (ce qu'il n'a jamais vu faire). Je lui dit alors : *Brosse le chapeau.* (Ce mot : *chapeau* est connu, *en ce sens* qu'il sait trouver l'objet et le mettre sur sa tête quand on lui dit : *où est le chapeau? mets ton chapeau.*) Or la phrase n'est pas comprise Il abandonne la brosse et prend le chapeau, veut le mettre sur sa tête. Si je répète, l'ordre il revient à la brosse et veut

cirer mes chaussures... Chacun des deux mots tend pour son compte à déclencher les réactions habituelles. L'action ne se construit pas. Remarquons qu'une construction de ce genre est toujours impliquée à quelque degré par l'intelligence des phrases : si l'enfant n'a jamais vu l'acte prescrit, la phrase comprise exerce sur son imagination une contrainte qui fait apparaître l'objet sous l'aspect nouveau par lequel il est propre à subir l'action exprimée par le verbe; si l'acte lui est familier, la forme de la phrase oriente du moins l'esprit vers un des usages de l'objet qui n'est peut-être pas celui auquel il penserait spontanément. Mais à l'époque de cette observation, chapeau n'est pas encore un vrai nom d'objet; il suggère certaines expériences avec le chapeau, trop spéciales, trop précises pour se combiner avec l'expérience de la brosse. Au contraire, dès ce moment les noms de *personnes* orientent vers ces êtres privilégiés toute une variété d'actes sans en spécifier par eux-mêmes aucun, la pensée se complétant seulement par le contexte : ce sont de véritables noms différenciés.

La parole spontanée de l'enfant précise un peu plus tard ce progrès. On peut encore hésiter quand le nom est un vocatif : cependant le lien des mots devient réel quand, au lieu de servir à attirer l'attention de la personne sur un fait quelconque, le vocatif est une invitation à participer à l'acte indiqué par l'autre mot, par exemple : dans «*Ici, Pépette* ! » (L. 13.13). La liaison devient encore plus intime dans les exemples suivants : *Adé papa, adé maman* (P. veut mettre un dé au doigt de papa et de maman) (14.25) ; *A bo Baby* (je brosse Baby (15.10); *Maman bobo* (Maman a un bouton à la lèvre) (15.17); *Aï a main a var* (M. F. je veux lui donner la main, le voir) (la personne n'est pas présente); *Ahmed toutoute* (Ahmed joue de la trompette); *Papa kir* (Papa écrit) (16.24); *Sauveur caou* (Sauveur, je lui jetterai un caillou) (17.2). Nous en avons donné d'autres exemples plus haut en citant de séries de petits phrases (*maman nénin, papa bobo*, etc.). Le début du dix-huitième mois consacre définitivement cette conquête : ce type de phrase devient très fréquent; à la même époque il faut noter la tendance à répondre à toutes sortes des questions, au hasard, par un nom de personne. Au mois suivant, ces combinaisons expriment fréquemment l'attribution ou la possession : *Taté papa* (il faut donner le café à papa); — *A pour à Nini* (mettre de la poudre à Nini) — *Nini donner de l'eau* — *Nini à bout* (dans la

bouche de Nini) ; — *Pantalon à papa, soupe à P.* — *Chocolat à bouche à papa* (19.22). Son nom revient continuellement dans de petites phrases. *Chaise à P.* — *Donner à P.* — *P. travaille* — *P.* (veut) *les mettre* — *P. il sait* — *P. il fait* — *P. il pleure* — *P. est malade* — *P. il veut* — *P. est là* (20 mois). — On trouve chez sa sœur la même évolution de la phrase : *Viens ici, Foufou* (surnom donné à son frère (12.19) — *Fait dédé* (dodo) *Foufou* — *Il a bobo, Foufou* (14). — *Foufou le néné* (F. est allé promener) — *Foufou le pam* (F. est tombé) — *Néné papa* (Papa va promener). — *Le papo le papa* (Le chapeau de papa) — *Le bobo le maman* (Maman a bobo) — *A bobo a maman Danane* (D. a bobo comme maman) (14.15). Remarquez dans cette dernière phrase deux noms de personnes avec un attribut commun [1].

Dans ce type de phrases, le mot associé au nom de personne serait difficile à caractériser au point de vue grammatical. Il est encore indifférencié, ou, ce qui revient au même, la fonction du nom de personne dans la phrase reste encore indéterminée. Si l'on veut voir dans l'un des mots un verbe, le nom propre serait tantôt sujet (*Papa kir*), tantôt complément (*Sauveur caou*). L'idée verbale est d'ailleurs aussi bien marquée par un substantif (*Adé papa*). Quand le nom est celui de l'enfant lui-même, il est aussi bien sujet que régime direct ou indirect.

Le langage de volonté. — A côté du nom personnel et d'une façon aussi précoce, un autre élément de combinaison libre apparaît dans les phrases : ce sont les expressions de la volonté, c'est-à-dire l'élément verbal des réactions de négation (refus de soins, d'objets, aversion de certains actes ou traitements) et des réactions positives de désir (désir d'un objet, d'un acte, de sa continuation ou de son renouvellement). Ces mots deviennent d'ailleurs assez vite des attitudes à l'égard d'une suggestion verbale — assentiment ou dissentiment — d'un événement attendu — constatation de l'absence ou de la présence d'une chose ou d'un fait. Le langage de la volonté prend alors une valeur intellectuelle.

1. Tous les travaux sur les débuts de la phrase mentionnent un grand nombre de combinaisons de noms de personnes (ou quelquefois d'objet individuel personnifié) avec un autre mot. Dans le tableau où Stern a rassemblé les premières phrases prononcées par quatorze enfants allemands, anglais, français, polonais, on n'en trouve pas moins de vingt-huit sur un total de quarante exemples.

Ces mots sont d'ailleurs empruntés à des catégories très variées du langage imité. Tels sont *A plus* (je n'en veux plus, ou : il n'y en a plus). *Pas, A pas, Non* [1], dont il faut rapprocher *Caca*, expression d'aversion dont le sens est aussi volontaire qu'affectif. L'objet de ces négations reste d'abord inexprimé. Elles sont des mots-phrases, prédicats de situations intuitives ; mais déjà la variété des objets ou faits non exprimés auxquels ces mots s'appliquent prépare leur emploi dans les combinaisons au stade suivant. Dans ces combinaisons l'objet de la négation n'a pas encore de nature grammaticale définie. *Pas momo* (P. 14) peut s'interpréter indifféremment comme : je ne veux pas dormir, ou : je ne veux pas le lit. Voici d'autres exemples de ces négations : *A pu papo* (P. 12.19) (je ne veux pas de ce chapeau) ; *A peu a pu* (P. 14) (je ne veux plus qu'il pleuve) ; *Pas beau* (il s'agit d'un chien) ; *Pas bon* (d'une orange (13.18) ; *Nénin caca* (je ne veux pas de ce sein (15.26).

A partir du vingtième mois, la négation accompagne un grand nombre de verbes proprement dits : *A po pas* (je ne peux pas) ; *Sais pas* (20.4) ; *A pas vu ; A trouve pas* (21.16). — Chez une autre enfant : *A pas la mémé* (12.19) (elle défend à son frère d'aller sur les genoux de sa mère) ; *A pas tété ! A pas papa !* (Papa n'aura pas à téter) (13 m.) ; *A pas tété papa* (14 m.).

On serait tenté d'opposer à la négation l'affirmation. Mais l'adhésion de la volonté ou de la croyance n'a pas en général besoin de s'exprimer par un mot ; on obéit simplement à la suggestion. Au contraire il est essentiel de se défendre verbalement contre la volonté d'autrui. *Oui* n'est apparu chez L. qu'à 14 m. (très rare), chez P. qu'à 20 mois ; il reste une interjection indépendante. Au contraire il importe à l'enfant de demander le renouvellement ou la continuation de certains actes ; plus tard les mêmes mots serviront à constater la répétition d'un fait ou la multiplicité des exemplaires d'un objet. *Encore* existe comme mot-phrase chez P., à 14. 3 (pour redemander une caresse, un jeu, pour exprimer qu'il n'a pas achevé un acte, pour avoir de nouveau un objet, du pain, un gâteau, une banane, etc.). Quelquefois il l'emploie même pour demander pour la première fois un objet. Cette diversité de compliments intuitifs con-

1. Nous n'avons pas d'exemples de *Non* en combinaison. Mais les enfants allemands emploient souvent dans ce cas *Nein* au lieu de *Nicht*.

duit bientôt à des phrases avec compliment exprimé : *Nénin encore* (15.26). Je note à 18.27 que ce mot est de tous le plus fréquemment associé à d'autres dans des combinaisons personnelles, sans intervalle entre les mots : *Encore bon* (pour redemander de la soupe); *Encore feuille* (en montrant l'une après l'autre les feuilles d'un arbre); *Encore des jujubes; Encore une guenane* (grenade), etc., (20.17). Même évolution dans des expressions plus affectives que volontaires ; elles sont employées d'abord absolument dans une variété de cas concrets, puis avec des compliments exprimés. Ainsi P. dit : *Peur* ou *A peur,* quand une inconnue le prend dans ses bras (14.25) ; dans une chambre sombre ; quand il est piqué par un insecte (14.30) ; quand on fait la grosse voix; quand on tire un coup de fusil (15.5) ; quand on le porte dans une corbeille; après avoir failli tomber (15.9) ; après avoir été grondé, etc... Enfin il dit : *A peur bébètes,* en parlant de fourmis qu'il vient de voir (elles ne sont plus sous ses yeux à ce moment). De même *Bobo,* qui exprime à la fois la douleur et la crainte dans une grande variété de cas, aboutit aussi à une phrase : *A pour bobo* (la poudre fait mal) (16.4).

Ainsi, des mots-phrases autonomes, nous avons vu se détacher deux sortes de mots : les noms de personnes d'une part, les expressions de volonté de l'autre, qui se construisent désormais en combinaison avec les noms indifférenciés relatifs à une expérience totale. Mais ces deux types de mots sont comme deux pôles opposés du langage. Les personnes sont par excellence des objets de perception et de pensée individuels, concrets et stables, et surtout des êtres détachés du sujet qui parle, de ses intérêts et de ses fonctions : elles paraissent exister « en soi et par soi » ; aussi les mots qui s'y rapportent se détachent facilement de ceux qui se rapportent à l'expérience totale pour devenir des « noms ». Au contraire les mots de volonté *sont* d'abord des attitudes mêmes du sujet à l'égard de ses expériences, ils sont la partie verbale de ses réactions, qui se détachent si peu de lui qu'elles ne sont pas d'abord représentées. La structure de la phrase traduit la dissociation de l'expérience primitive en une partie représentée, pensée, et une partie vécue, agie.

*
* *

Le nom de chose. — Il n'y a pas, surtout chez l'enfant, de diffé-

rence profonde entre les choses, les animaux, les personnes. Il personnifie et anime les choses : on passe facilement des combinaisons que nous avons étudiées à des phrases comme celles-ci : *Sien, tape* (P. 17.18) (j'ai frappé le chien) ou à celle de L. (12.19) qui, voyant s'écouler l'eau d'un égouttoir (qu'elle appelle d'un nom générique : Dada), dit : *Pipi dada.*

Les noms de choses ne constituent pas une catégorie grammaticale au sens strict : pour nous la catégorie des substantifs a fini par englober des équivalents sémantiques de tous les mots (noms de qualité, actions, états, rapports) et par entraîner pour eux le mode de comportement grammatical et de construction qui lui est propre. Mais les premiers substantifs de l'enfant, après les noms de personnes, sont bien des noms de *choses,* en un sens très étroit, comme le montrent les vocabulaires de la première moitié de la seconde année : ce sont des noms d'aliments, d'objets en rapport avec les jeux et les besoins de l'enfant, surtout d'objets maniables, à son échelle et à son usage. On notera, précédant souvent les noms spécifiques, des noms génériques très étendus : ainsi P. (13.27) emploie *ato* (qui semble provenir de marteau) et jusqu'à 14.22 l'étend aux emplois suivants : tire-bouton, glace à main, peigne, sac à main, casserole, épingle à cheveux, pelle en bois, clef, fusil, boîte, ceinture, porte-monnaie, règle, bandes molletières, bol, épingle de sûreté, bougeoir, moulin à café, assiette, cuiller. Ce nom passe-partout ne désigne jamais les hommes, les animaux, les aliments : c'est un équivalent de *machin, chose.*

On a souvent dit qu'il y a un moment décisif où l'enfant découvre « que toute chose a un nom ». Miss Sullivan, l'éducatrice d'Helen Keller, nous a laissé une description dramatique de cette « découverte » (chez une enfant de 6 ans qui se développe brusquement), et des psychologues ont pensé qu'elle avait lieu aussi chez l'enfant normal, mais beaucoup plus tôt. Je ne saurais où situer cette brusque révélation ; le développement des noms de choses, dans la période où il est observable, est progressif, et son accélération régulière. On peut dire que P. emploie 6 noms d'objets à 12.10, — 11 à 13.27, — 19 à 14.3, — 26 à 15.30, — 38 à 16 m. — 53 à 17.12, — 68 à 18.6, — 79 à 18.27, — 96 à 19.22, — 118 à 20.17, — 168 à 21.15 (en admettant que les mots nouveaux s'ajoutent aux mots connus sans les sup-

planter). Les questions sur les noms de choses, dont on veut que l'apparition coïncide avec ce moment décisif, n'apparaissent pas non plus brusquement; *Céca?* (qu'est-ce que cela?) est répété par imitation une fois à 16.28 et reste d'abord rare; ce n'est guère qu'à vingt-deux mois qu'il devient une manie. Ce n'est qu'à deux ans qu'apparaît et d'abord très rarement la question inverse : entendant prononcer un mot nouveau, l'enfant s'enquiert de la chose (*que c'est ça :* à l'hôpital?). — N'a-t-on pas voulu, dans une explication commode, condenser en une généralisation soudaine la série réelle des effets analogiques de proche en proche?

Tous ces noms apparaissent d'abord comme mots-phrases isolés. Ils ont dans le complexe mental des fonctions diverses. Ou bien ils désignent des objets du désir (l'enfant les demande, annonce qu'il veut agir sur eux...); — ou bien ils servent à localiser (partie du corps où il souffre, endroit où il se rend...), ou enfin ils traduisent la reconnaissance de l'objet, ils constatent sa présence. Cette dernière forme semble importante pour la dissociation de la fonction du nom. L'objet, en général, s'affranchit de l'acte qui s'y rapporte moins facilement que la personne : il apparaît dans sa relation au moi, dans le rôle que le besoin actuel ou l'usage lui donne. Mais, par la suit nommer les choses devient un véritable jeu par l'enfant (par ex. : quand on lui montre des images); ce jeu n'est plus subordonné à l'utilisation immédiate; c'est l'objet, non son usage, qui est au premier plan; il est reconnu et nommé d'une façon momentanément désintéressée, à toutes fins utiles. Par là le nom tend à prendre un sens indépendant de toute action ou relation dont l'objet serait le terme.

Ce n'est que dans la phrase de plusieurs mots qu'il prend complètement cette valeur. Pour éviter les répétitions, les exemples seront donnés à propos du verbe, puisque leur différenciation et celle du substantif sont solidaires. Mais la physionomie du nom ne se complète que par la distinction des noms individuels et génériques. Elle n'est pas primitive : elle implique une opposition de l'objet individuel et d'un tout non donné auquel on le rapporte; le jeune enfant vit trop dans le présent pour être capable de cette complication mentale. Un ensemble de faits fonctionnels permet de suivre ce progrès. D'abord, comme indice sémantique, notons l'emploi d'un même mot pour

des objets semblables trop différents cependant pour être confondus : P. (13.27) emploie *papo* pour sa coiffure, différents chapeaux de femme, un képi, etc... Le mot *autre*, compris dès 12.3, quand il s'applique à l'un de deux objets formant paire (sein, main, pied, oreille), est prononcé (comme mot-phrase) pour désigner l'autre sein (14.24), l'autre pantoufle, l'autre balle (14.30), un autre gâteau identique (15.10), une autre variété de gâteau vu dans la même boîte (15.12), une autre personne (15.17), d'autres lignes (16.8), etc. Dans un sens voisin, nous avons vu le mot *encore*, quelquefois associé au partitif *des : Encore une grenade, l'autre; Encore des jujubes* (20.17). L'article défini devient régulier au singulier et au pluriel vers 21.6. Il avait été précédé par l'emploi des démonstratifs : *celle-là, pas celle-là*... etc., appliqués à des objets de même espèce. Les possessifs *mon, ton*, apparaissent à 21 mois. — Chez une autre enfant, j'ai noté à 21 mois *mon, ma, le mien*, à 23 mois *ton, ta, le tien;* le mot *tous* suivant l'énumération des objets à 22.26 ; le pronom indéfini *en, un* à 23.10 (*Tu en as? je voulais un petit oua-oua, je l'as un*) et enfin l'opposition de *même* et *autre* à 23.15 (elle dit d'un personnage figuré plusieurs fois dans un livre : *Qué ce que c'est, l'autre? C'est le même.*). Ainsi se précise peu à peu la physionomie du nom commun, à mesure que l'enfant devient maître des divers moyens d'expression linguistique de la notion de genre.

Le verbe. — Les mots-phrases sont souvent des reproductions de nos verbes. En voici quelques exemples, en outre de ceux que nous avons déjà cités : *Habir* (pour qu'on l'habille), *Por, Assis* (pour être porté ou assis), *Némir* (je veux dormir ou je dors), *Néner* (pour aller promener), *Our* (je veux ouvrir ou ouvre-moi), *Lever* (il veut se lever de son lit), *Descendre* (de sa chaise), *Cour* (courir), *Tébé* (crainte de tomber), *Laver, Rézé* (arroser), *Monter* ou *Monte* (chaise, lit, arbre), *Donne, Sonne* (en entendant une sonnette), *Coule* (en voyant de l'eau dans une rigole), *Gratte, Travaille* (je travaille), *Jeter, Prendre* (il veut jeter, prendre, être pris), *Boutonné, Piqué* (constatation), *Balance, Arrange* (constatations), *Caché, Cassé* (constatations), etc. Tous ces exemples sont pris entre 16.26 et 20.4. Le modèle imité est tantôt à un mode personnel (*Habir, Por, Our, Cour*... viennent de habille, porte, ouvre, court), tantôt à l'impératif ou à l'infinitif (*Assis, Némir, Lever, Descendre*). Quelquefois on trouve deux formes : *Our*

(ouvre) et *Ouvrir*, *Casse* et *Cassé* (ou *Casser*). Ce serait cependant une grande erreur que de voir là des rudiments de conjugaison, de flexion. L'enfant imite une phrase entendue : s'il est sur sa chaise et qu'on lui dise : Tu veux descendre ? il dira lui-même dans de telles circonstances : *Descendre*. (La fréquence des infinitifs s'explique par l'imitation de phrases introduites par vouloir, pouvoir, aller, etc .., ou par les prépositions à, de, pour, suivis d'un infinitif.) Il dit : *Our !* parce qu'il imite : Ouvre ! ou : Tu veux qu'on ouvre ? Un peu plus tard, il dira, exactement dans le même cas : *Ouvrir*, parce qu'il imite : Tu veux ouvrir ? Il faut ouvrir ? La forme du mot est jusqu'à un certain point accidentelle. Naturellement — c'est la loi de toute imitation — chaque nouvel emploi tend à supplanter le précédent dans l'évocation de la forme verbale, qui ne conserve pas nécessairement la valeur exacte qu'elle avait dans son emploi primitif. Il ne faut donc pas attacher trop d'importance à ces formes : les déterminations de personne, de temps, de mode sont purement apparentes ; l'enfant ne sait pas s'en servir pour exprimer les nuances correspondantes. Mais il y a plus : ces formes ne sont même pas des verbes, si l'on appelle verbe le mot qui dans l'expérience totale se rapporte spécialement à l'aspect action ou état ; elles se rapportent encore à l'ensemble de cette expérience. L'enfant emploie indifféremment *dans le même sens* une forme verbale et une forme non verbale. P. (18. 2) dit : *Cour* ou *Zouzoute* (courir ou joujou), *Nemir* ou *Tasiet* (dormir ou la sieste), *Descendre* ou *Par terre*, *A boire* ou *De l'eau*, *Tisé* (coucher) ou *Dodo*, *Por* (être porté) ou *A bas* (au bras). — L'action ne s'isole vraiment, dans le langage, que lorsque s'isolent en même temps l'agent et l'objet de l'action.

Cependant, avant que la phrase de plusieurs mots se constitue, il y a déjà un stade préparatoire de la fonction du verbe, quand le mot phrase se rapporte à des situations différentes dont l'aspect commun est essentiellement l'action, acteurs, objets et circonstances pouvant varier. Toute expression a une origine individuelle ; certains verbes ne sont employés pendant quelque temps par l'enfant qu'à propos d'un être non désigné qui est lui-même, tantôt sujet, tantôt objet direct ou indirect de l'acte. *Habir* (16. 26) s'applique à *sa* toilette, *Mémir* à *son* sommeil, *Néné* à *sa* promenade, *Lever* signifie : *je* veux sortir de mon *lit*, *Descendre* : *je* veux descendre de ma *chaise*.

Certains pseudo-verbes ne s'appliquent qu'à un objet déterminé, par exemple : *Our* (ouvrir) à une porte. — Mais dans la suite, le mot est affecté plus spécialement à l'acte : sujet, objet et circonstances deviennent variables. Ainsi il dit spontanément : *Habir* pour m'inviter à mettre mes chaussures qu'il m'apporte (l'impropriété même de l'expression indique une généralisation personnelle) (17.12). *Our* est appliqué non seulement à ma porte, mais à un fruit, à une boîte, à une cosse de pois ; on pourrait encore admettre que ce sont des reproductions de ces emplois du mot par d'autres personnes, mais il n'en est plus de même quand il dit : *Our* (17.18) pour demander qu'on lui défasse ses chaussures. *Tébé* est employé quand il a peur de tomber, mais aussi quand j'incline moi-même la chaise sur laquelle je suis assis. Nous avons insisté ailleurs[1] sur le rôle de l'imitation et de l'assimilation des autres personnes et de l'enfant dans la génèse du verbe.

Enfin cette dissociation de l'acte, de la personne et de l'objet va devenir apparente dans le langage lui-même, dans la phrase de deux ou plusieurs mots qui contient un verbe. Le verbe est combiné avec un nom de personne, le plus souvent celui de l'enfant lui-même. [*Donne à P.; P. travaille; P.* (veut, va) *les mettre ; P. il fait; P. il sait; P. il peut pas; P. il casse* (20,4); *Monter à papa* (20.11); *P. a mangé* (20.17); *P. il pleure; P. est malade; P. a besoin; Papa fait la musique; P. a vu, a pas vu; Morte maman; Morte Marie* (21.6).]

Plus souvent encore le verbe est associé à un nom de chose [(Je) *tape* (les) *mouches*, (je) *mange la soupe* (17.18); *Ote sie* (soulier) (17.18); *Donne le coutenu, donne la pelote;* (J)*'amasse de la terre; Fermée la fenêtre; Cocottes mouillées, froid; Quitte la peau* (enlève la peau d'un fruit); *Donne la lettre, Donne de l'eau; Va chercher les chaussons; Fais voir la bande; Tourne la tête, lève la tête, baisse la tête; Cassées les jambes; Donne la main ; Partons à la maison* (20. 4)]. Enfin nous trouvons dès la même époque quelques combinaisons de trois mots significatifs [*Donne chocolat à P.* (20. 4) ; *Va chercher les chaussons à papa; Donne la montre à P.; P.* (va) *chercher* (le) *Docteur* (21.16)]. A cette époque, le procédé de construction personnelle du verbe avec un complément d'objet est devenu si

1. *L'imitation chez l'enfant.* Paris, Alcan, 1925, p. 155.

familier qu'il l'étend à des verbes neutres : (je) *travaille les cailloux.* (22 m.). L'impropriété de l'expression est une garantie de la construction personnelle : ainsi il parle de : *Taper* (abattre) *les citrons* (22 m.). Les deux membres de la phrase sont aptes l'un et l'autre à entrer dans des combinaisons ou chacun a sa fonction propre : tous deux sont différenciés.

Cette phrase est aussi définie dans sa structure par l'ordre des mots ; il ne s'agit plus de deux ou plusieurs mots-phrases juxtaposés représentant deux moments de la pensée. La construction est imposée par les lois de la langue; elle ne subit plus les variations capricieuses du cours de la pensée. Parfois, quand les mots viennent encore par poussées successives, il y a tendance à les reconstruire ensuite dans l'ordre normal. Il ne faut pas se laisser tromper par certaines inversions apparentes : Si P. dit : *Fermée la fenêtre,* c'est qu'il imite : elle est fermée, la fenêtre. S'il dit : *Chercher Docteur,* il faut entendre : P. va chercher... ou veut chercher..., etc. Les infinitifs à sens impératif précédant leurs compléments sont des reproductions elliptiques de propositions subordonnées commandées par des verbes comme vouloir ou des prépositions. L'enfant allemand, dans les mêmes conditions, construira au contraire le complément avant l'infinitif, et pour les mêmes raisons, conformément aux lois de la langue allemande, renverra aussi le participe à la fin (*Flasche trinken, Flasche trunken* Stern), ainsi que les particules séparables des verbes, souvent seules exprimées.

Le mouvement qui a détaché du mot-phrase indifférencié un symbole spécial des personnes s'est poursuivi en isolant un symbole des choses. Personnes et choses correspondent dans l'expérience totale à ce qui est le plus éloigné du sujet, le plus indépendant de sa vie affective et active, bien que les secondes soient moins que les premières des êtres autonomes et davantage des instruments de ses besoins et des objets passifs de ses actes. A l'autre pôle de l'expérience s'est isolée dans son aspect verbal l'attitude même du sujet vécue plutôt que pensée. Le verbe qui s'individualise à son tour prolonge en un sens le langage de volonté. Le parallélisme est apparent quand on considère ses formes primitives. Que l'on considère les formes verbales dans les mots-phrases ou dans les phrases vraies, entre dix-sept et vingt-deux mois chez un de nos enfants, elles sont pour

les trois quarts environ des impératifs (par le sens) et pour un quart seulement des indicatifs. Des mots comme : *Encore !* et *Donne !* sont à peine séparés par une nuance, et tous deux appellent de la même façon les compléments. Le verbe à ce moment est surtout un terme de volonté qui tend à spécifier les modalités de l'acte qu'il prescrit. Mais de même que les termes de volonté, affirmatifs ou négatifs, deviennent des expressions d'attitudes intellectuelles du sujet à l'égard de la pensée des autres ou de sa propre pensée, de même le verbe en vient très vite à constater les actes au lieu de les prescrire ou de les annoncer : l'indicatif se développe à côté de l'impératif. — Enfin pour comprendre l'évolution du verbe, il faut se souvenir de cette imitation qui est le principe même de la parole, de cette assimilation de l'enfant à son modèle qui assure l'identité suffisante du langage parlé et du langage compris. Dans les premiers exemples de phrases construites à l'indicatif, l'enfant parle surtout de lui-même. Mais l'imitation établit l'équivalence du moi et des autres sujets qui peuvent accomplir (ou subir) le même acte, l'identité entre l'acte personnel joué et l'acte d'autrui représenté. Ils auront le même symbole, avec des changements de personne : le verbe est un mot qui se conjugue.

*
* *

Pour suivre plus loin le progrès de la phrase il faudrait étudier la différenciation des autres parties du discours, adjectifs, pronoms, prépositions, conjonctions ; montrer comment s'établissent les flexions, etc. Ce serait la matière d'un autre travail. Cherchons seulement quelles conclusions se dégagent des faits que nous avons étudiés.

Le langage de l'enfant résulte sans doute d'une imprégnation lente et continue, par laquelle les formes comme le vocabulaire de la langue maternelle s'imposent progressivement et, croyons-nous, sans coups de théâtre, sans brusques révélations. Mais aucune imitation n'est complètement passive. Il y a d'abord une sélection, l'enfant ne reproduit pas indifféremment tout ce qu'il entend : mais surtout il se met à *construire* avec les ressources de son vocabulaire, sur le modèle des expressions qu'il sait reproduire : c'est cette acquisition de procédés que nous avons voulu décrire.

L'enfant n'invente pas les catégories grammaticales : il trouve ces outils tout faits, mais il doit en apprendre le maniement par le rapport direct de la phrase à la situation concrète. Or l'expression de la pensée dans une langue comme la nôtre comporte un démembrement arbitraire de l'expérience totale à la fois subjective et objective, suivant des directions qui correspondent à certaines abstractions. Travaillé par des besoins d'expression d'idées de plus en plus complexes, au moyen de l'analogie qui, de proche en proche, étend et assouplit les catégories, le système, dans sa forme actuelle, est difficilement assimilable. Pour se rendre maître d'abstractions, il faut en trouver dans le concret des images et des symboles ; il faut en même temps qu'un intérêt pratique ou affectif corresponde à cette dissociation du réel. La personne humaine, ses attitudes dans leurs relations à des expériences variées, puis, par une nouvelle dissociation de cette expérience, ses objets et ses actes, tels sont les centres de perspective et d'intérêt de l'enfant à l'âge où nous l'avons considéré : c'est l'expression de ces aspects qu'il assimile dans le langage. Or cet anthropocentrisme est justement la clef du système d'abstractions de la langue, sans doute parce qu'il est à ses origines : la structure de la phrase, les fonctions de ses membres cessent de paraître artificielles, si l'on songe que le langage a d'abord servi à parler de l'homme et plus tard de toute la nature en termes faits pour l'homme.

P. Guillaume.

LA SAINT-JEAN

DANS LES CROYANCES ET COUTUMES POPULAIRES DE LA SAVOIE

I

Observations générales

Les constatations auxquelles conduit l'étude détaillée, commune par commune autant que possible[1], des rites et cérémonies de la Saint-Jean en Savoie sont d'autant plus intéressantes pour la théorie générale du folklore qu'elles confirment, non seulement celles que j'avais été amené à faire à propos des diverses fêtes et cérémonies du printemps, mais aussi celles, encore éparses et non groupées, qui se

1. La méthode d'exposition et d'interprétation est la même que dans les études antérieurement publiées sur :
Le Cycle de Carême et Carnaval, Journal de Psychologie du 15 mai, p. 421-445, du 15 juillet, p. 585-612, et du 15 novembre 1925, p. 728-767 (avec carte) ;
Le Cycle de Pâques, Revue de l'Institut de Sociologie Solvay, mars 1926, p. 191-230 (avec carte) ;
Le Cycle de Mai, Revue de l'Institut de Sociologie Solvay, juillet 1925, p. 1-33 (avec carte) ;
Et le Culte des Saints ou Bienheureux :
Jean d'Espagne, Revue de l'Histoire des Religions, 1916, t. LXXIII, p. 203-229 ;
François de Sales, Mercure de France du 1er février 1924, p. 612-640 ;
Agathe, Revue d'Ethnographie et des Traditions populaires, 1924, p. 28-35 ;
Clair et Blaise, *ibidem*, p. 136-148 ;
La Chandeleur et la Saint-Valentin, *ibidem*, p. 225-245 ;
Ponce de Faucigny, *ibidem*, p. 323-342 ;
Théodule, Genava, 1925, p. 262-287 (avec carte) ;
Antoine, Actes et Mémoires du Congrès d'Histoire des Religions, octobre 1923, Paris, 1926, t. I, p. 132-165 (avec carte) ;
Barbe, Genava, 1926, p. 138-146.
Sous presse sont les monographies sur les *Cycles de l'Assomption* et de *Noël* et les saints *Grat* et *Guérin*. Pour un exposé général de la méthode, voir encore : *Actes du Congrès jubilaire de Bruges*, p. 255-257, et *Journal de Psychologie*, 15 juillet 1926, p. 773-775.

dégagent de l'étude localisée du culte des principaux saints dans nos pays. C'est ainsi que les cérémonies exécutées le 17 janvier à la Saint-Antoine, ou le 5 février à la Sainte-Agathe, sont indépendantes de la répartition des chapelles et des patronages consacrés à ce saint ou a cette sainte ; le même fait se manifeste à propos de saint Grat, de saint Guérin, de saint Clair, etc.

Pour la Saint-Jean, nous avons affaire à deux séries de croyances et de coutumes, les unes strictement populaires, peut-être antérieures, en tous cas extérieures au christianisme, les autres concentrées autour du saint Précurseur, qui fut très tôt un objet de culte dans toute la chrétienté. Le problème était : dans quelle mesure ces deux séries de phénomènes psychiques et folkloriques ont-elles réagi l'une sur l'autre dans un pays politiquement délimité pendant un nombre suffisant de siècles et où précisément saint Jean-Baptiste a été dès le sixième l'objet d'un culte insigne, célèbre pendant tout le haut moyen-âge parce que situé sur la voie des grands pèlerinages vers Rome par le Mont-Cenis. Cette voie suivait la rive droite de l'Isère jusqu'au confluent de l'Arc[1]. Il faut admettre *a priori* que la diffusion du culte de saint Jean a pu se produire suivant les mêmes normes que celle de saint Jacques de Compostelle sur d'autres voies de pèlerinage, si bien étudiées par Joseph Bédier[2]. Une voie moins fréquentée, mais assez passagère pourtant, était celle de la Tarentaise jusqu'à Séez, puis par le Petit-Saint-Bernard ; là, aucune raison ne se présentait, aussi *a priori*, pour une diffusion du culte de saint Jean ; mais les pratiques du 24 juin y sont connues et tenaces.

Ceci dit, il convient de grouper les documents obtenus, étant entendu que la recherche, à peu près complète pour la Maurienne, la Tarentaise et la Combe, l'est beaucoup moins pour d'autres régions des deux départements, notamment pour le Petit Bugey et l'Albanais. Au total, l'enquête a touché jusqu'ici près de 400 communes sur 630.

1. J. Bédier. *Les Légendes épiques*, t. II, p. 151-159. Il importe cependant de signaler que dans l'itinéraire d'Albert de Stade, antérieur à 1236, la ville de Saint-Jean n'est encore appelée que *Civitas Mauriana* et que dans celui de Mathieu de Paris cette halte n'est pas indiquée, l'étape allant d'Aiguebelle à Saint-Michel-de-Maurienne, soit une étape normale de 36 kilomètres ; il s'agit évidemment de voyageurs à cheval, qui ont eu sur le folklore local une action moindre que les piétons d'humble condition ; sur le caractère de ces étapes, voir Bédier, *ibidem*, p. 156.

2. *Ibidem*, t. III, p. 41-182.

II

Les feux de la Saint-Jean

L'enquête sur la répartition géographique des feux de la Saint-Jean a été, je ne comprends pas pourquoi, l'une des plus difficiles et des plus délicates, tant les renseignements se contredisaient. Il se pourrait que, comme pendant plusieurs siècles l'Église a déclaré que ces feux avaient un caractère païen, appréciation commentée dans les campagnes lors des réunions de curés puis, sans aucun doute, en chaire, il soit resté dans la conscience populaire comme une vague notion d'hérésie à leur sujet.

Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'à force de recoupements faits par moi dans le Faucigny et le Chablais, par Elie Halévy dans la Tarentaise, la Maurienne et la Combe, par Mlle Parillet dans les Bauges, et par divers observateurs locaux de bonne volonté dans d'autres régions que la carte jointe a pu être dressée. Bien que moins complète que celle des cérémonies du Carême et du Carnaval[1], elle permet de voir que les feux de l'un et de l'autre cycles ne se superposent pas, sauf rares exceptions qui sont toutes localisées dans une région limitée de la Haute-Tarentaise, à savoir entre Montgirod en aval et Sainte-Foy en amont de l'Isère (communes de Montgirod, Granier, Valezan, Les Chapelles, Bourg-Saint-Maurice, Villaroger et Sainte-Foy).

Si, avec Mannhardt, Frazer et la plupart des folkloristes, on se contentait de documents vagues et généraux comme les suivants, il n'y aurait même pas de problème à résoudre :

Savoie : Le soir, des feux sont allumés; autrefois, chaque maison fournissait son fagot; le syndic en grande pompe mettait le feu au tas; les spectateurs étaient nombreux autour du bûcher; c'était à qui sauterait au-dessus des flammes; l'usage s'est perpétué (*Guides Boule*, Masson, *Savoie*, p. 123).

Haute-Savoie : A la Saint-Jean, on fait des feux sur la montagne, mais dans quelques vallées seulement (*Ibidem*, *Haute-Savoie*, p. 139).

1. Voir le *Journal de Psychologie* du 15 novembre 1925, pp. 744-745.

Chablais et Albanais : Autrefois, et même de nos jours, dans un grand nombre de communes du Chablais et de l'Albanais, on fait avec des chardons des feux appelés *ébaux* (Documents ms. Servettaz).

Mais, en recourant soit aux sources imprimées, soit à des informateurs locaux, on constate que ces généralisations, même avec des réticences, ne sont pas valables. Ainsi le document sur le département de la Savoie du *Guide Boule* est dû à M. Corcelle, qui a seulement exploré personnellement le Petit Bugey et n'avait que des notions vagues sur le reste du département; l'enquête contradictoire d'Elie Halévy, commune par commune, pour les « régions montagneuses » prouve que son affirmation ne vaut que relativement; en tout cas, les deux tiers du département sont exclus.

Le document Servettaz ne semble aussi valable que partiellement; l'auteur avait promis de me donner le nom des communes où la coutume existe, mais une maladie cruelle l'a empêché de continuer ses recherches. J'ai des affirmations nettes pour la région de Boëge, mais des négations nombreuses pour le Chablais et le Faucigny, ainsi que pour une partie de la Semine.

Le premier document sur la « Savoie » doit être rapproché d'un texte plus ancien que voici :

Le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, les paysans de nos montagnes dressent aux endroits les plus apparents d'immenses bûchers auxquels le feu est mis par les autorités communales en présence de toute la population, qui se livre ensuite à une danse échevelée autour du brasier; il y avait quelques années, on avait en outre l'habitude d'attacher au sommet du bûcher un sac dans lequel on avait renfermé un renard ou un chat, deux ennemis de l'agriculture (*Sabaudia*, t. I, 1873, p. 269).

Ce document sur un sacrifice animal lors de la Saint-Jean, qui fournit un parallèle à des faits parisiens, lorrains, etc., bien étudiés par Mannhardt et Frazer comparativement, par Westermarck, Laoust, etc., dans l'Afrique du Nord, est complètement isolé; malgré mes demandes et enquêtes, je n'ai pas réussi à obtenir une confirmation récente : ou bien la coutume a entièrement disparu, ou bien elle n'a existé que dans une très petite région de la Savoie; les deux suppositions d'ailleurs ne s'excluent pas. L'expression « nos montagnes »

fait probablement allusion seulement à la région la plus élevée du département, c'est-à-dire à la Maurienne et à la Tarentaise, où les feux de la Saint-Jean subsistent encore de nos jours.

La même indécision règne pour le texte relatif à la Haute-Savoie en général. Il y est dit que les feux ne se font « que dans quelques vallées seulement »; c'est évidemment une allusion, tant à un texte de Gay relatif à la vallée de Thônes (auquel mes documents directs ajoutent la vallée des Bornands) qu'à un passage de l'historien Grillet, natif de La Roche, qui vivait à la fin du XVIII^e^ siècle :

> En général, on allume presque partout des feux de joie le soir de la Saint-Jean-Baptiste, jour où les bergers et bergères des montagnes s'envoient réciproquement des petits présents de fromage ou du meilleur lait de leurs troupeaux (Grillet, *Dictionnaire historique*, 1805, t. I, p. 151).

On notera la réticence, qui est même double. Ou bien Grillet a fait allusion simplement aux vallées des Bornands et de Thônes, ou bien il a pensé aux fêtes de bergers qui ont lieu sur la montagne du Môle, ce que je crois plus probable. A ce moment, le folklore comme science n'existait pas; et peut-être cet historien grave a-t-il eu presque scrupule à parler des mœurs populaires; s'il l'a fait, c'est que des souvenirs de son enfance s'imposaient à lui. Or, dans la région de La Roche même on ne fait pas de feux; mais on en fait sur le Môle, montagne célèbre, où depuis plusieurs siècles les Genevois vont en excursion, autant, sinon davantage, qu'au Salève. Ainsi s'expliqueraient les formules « en général » et « presque partout ». Mais ceci même est important pour nous : au milieu du XVIII^e^ siècle il existait déjà des zones de répartition, donc des zones nulles; et l'historien Grillet s'en était aperçu, sans d'ailleurs soupçonner qu'il y eût là un problème digne d'enquête.

Un autre observateur du commencement du XIX^e^ siècle qui signe J. V., et dont les descriptions ont été copiées par le chanoine Gonthier, déclare qu'à ce moment « les feux n'étaient pas comme ailleurs accompagnés de superstitions ». Donc la pénurie constatée un peu partout en Savoie des rites accessoires si caractéristiques dans d'autres provinces de la France et dans d'autres pays de l'Europe, n'est pas non plus un phénomène moderne, mais date déjà d'un siècle et demi,

sinon davantage. L'auteur copié par le chanoine Gonthier, qui a donné sa copie à l'Académie Florimontane, parle spécialement d'Allèves, qui est sur la limite orientale des Bauges.

Les Bauges ne constituent en effet de nos jours encore une zone positive qu'en partie. Comme je l'ai dit ci-dessus, une institutrice, M^lle^ Parillet, a bien voulu faire l'enquête commune par commune; et voici ses conclusions :

En ne considérant que le canton du Châtelard, on constate une division en deux régions, celle où on fait des feux à la Saint-Jean et qui comprend les communes d'Aillon-le-Jeune, Aillon-le-Vieux, Arith, Bellecombe, le Châtelard (anciennement), Lescheraines, la Motte-en-Bauges, le Noyer et Saint-François; et celle pour laquelle tous les témoignages concordent pour nier la coutume, soit Doucy, Ecole, Jarsy, la Compote et Sainte-Reine. Ces deux régions sont d'ailleurs distinguées à d'autres égards par les Baujus sous le nom de Bauges-derrière et Bauges-devant; la réponse générale a été : on ne fait jamais de feux de la Saint-Jean dans les Bauges-devant.

Le document écrit au commencement du XIX^e^ siècle relatif à Allèves ne peut donc faire allusion qu'aux Bauges-derrière. Or, aux points de vue hydrographique, orographique, économique général, politique, diocésain, anthropologique, ces deux parties des Bauges forment une unité; pourquoi sont-elles scindées au point de vue folklorique, au moins quant aux cérémonies de la Saint-Jean ? On ne peut certainement pas faire intervenir des interdictions promulguées par les syndics ou les maires , puisque le seul cas connu d'interdiction se situe dans la zone à feux et n'a pas empêché la coutume de subsister aux environs, que d'autre part les dangers d'incendie n'étaient pas plus grands dans une région des Bauges que dans l'autre, qu'enfin la zone négative des Bauges touche à la zone négative de la Combe, alors qu'en revanche la zone positive des Bauges ne touche pas à une zone positive du Génevois et forme par suite un îlot.

L'interdiction à laquelle je fais allusion concerne le chef-lieu du canton, Le Châtelard, et date de 1865 seulement.

Le bourg du Châtelard-en-Bauges fut détruit presque en entier en 1865 par un incendie causé par le feu de joie de la Saint-Jean que les jeunes garçons de la commune avaient l'habitude d'allumer sur l'emplacement.

du vieux château et autour duquel ils dansaient et faisaient des farandoles. Le vent poussa quelques étincelles vers le bourg et les toits de chaume de ses habitations n'offrirent que trop d'aliments au redoutable fléau. Depuis lors, on a érigé plusieurs oratoires aux avenues du bourg afin de le protéger contre le retour d'un pareil désastre (Raverat, *Haute-Savoie*, p. 230-231).

Par ordre du maire, il fut défendu de faire des feux de joie à la Saint-Jean ; c'est aussi à la suite d'un incendie qu'une défense identique fut promulguée par le maire de Rognaix, en 1907. Mais, comme le plus souvent les feux se font à quelque distance du village, ou même dans les alpages, et que d'autre part le chaume a été presque partout remplacé par la tuile ou l'ardoise, on ne peut regarder les interdictions municipales comme une cause essentielle et générale de la disparition de la coutume dans les zones négatives d'une certaine étendue[1].

Ces remarques préliminaires étaient nécessaires : on constate en effet que les zones à feux de la Saint-Jean et les zones sans feux sont parfaitement définies. Elles sont réparties de telle manière entre les divers diocèses qu'il est impossible d'expliquer la non-existence par une influence diocésaine. Celle-ci a pu agir prohibitivement dans certains cas, mais seulement d'une manière superficielle puisque dès le haut moyen âge les feux de la Saint-Jean ont été annexés par l'Eglise comme un hommage au Baptiste. Les *Additions* de l'évêque Jean d'Arenthon d'Alex aux *Constitutions synodales* de saint François de Sales expriment clairement la doctrine normale :

Nous exhortons Messieurs les Curés de distinguer le Feu de joye qui se fait la veille, ou le jour de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste en y conduisant le magistrat, et le peuple en procession, et en chantant les hymnes de l'office du même Saint; ce que nous avons jugé d'autant plus nécessaire que nous n'avons pas trouvé un moyen plus propre, ny plus doux pour en retrancher les danses, et les immodesties qui ont fait dégénérer une réjouissance si ancienne, si juste et si sainte en une occasion de débauche, et de péché. (*Additions des principales constitutions et exhortations qui ont esté faites dans les synodes du Diocèse de Genève depuis l'année 1668 jusques à l'année 1683*, Annecy, Jacques Le Cler, 1683, in-18°, p. 12-13.)

1. Voir ce qui a été dit à ce propos pour les feux de Carême, *Journal de Psychologie*, 1925, p. 586.

Puisque ces feux de la Saint-Jean n'ont pas été interdits à proprement parler, on s'attendrait à en trouver des traces modernes dans tout le diocèse de Genève, devenu ensuite diocèse d'Annecy ; aucune interdiction n'est d'ailleurs, je crois, intervenue depuis ; or, la coutume est nettement niée pour tout le Chablais et tout le Bas-Faucigny ainsi que pour toute la Semine ; mais on la trouve anciennement, et elle subsiste encore, dans le Haut-Faucigny (région de Chamonix), toute la vallée de Thônes et des Bornands et la région située à l'ouest d'Annecy, sporadiquement au moins, enfin dans les Bauges septentrionales qui font partie du département de la Savoie mais qui appartenaient au diocèse de Genevois. On ne peut donc pas expliquer par l'influence diocésaine cette répartition géographique actuelle, qui a des chances de coïncider avec la répartition ancienne. Autrement dit, l'injonction aux curés des *Additions aux Constitutions synodales* ne concernait qu'une partie seulement des paroisses du diocèse, limitation qui se présentait aussi dans d'autres cas, par exemple pour certaines coutumes du baptême et des funérailles.

On peut faire une observation semblable à propos de la Combe de Savoie : elle va géographiquement depuis la basse vallée de l'Arly (environs d'Ugines) jusqu'à Montmélian où commencent le Grésivaudan et la vallée de Chambéry. Pour les feux de la Saint-Jean, elle constitue une zone négative homogène, qui comprend les deux rives de l'Isère Mais les limites diocésaines suivaient l'Isère depuis Albertville jusqu'à Sainte-Hélène-du-Lac ; le diocèse de Tarentaise faisait encoche sur la rive droite jusqu'à peu de distance de Grésy (exactement, la limite passait entre Montailleur et Saint-Vital vers Cléry, puis revenait vers Mercury, Allondaz, Marlens, Marthod et englobait la vallée de Beaufort mais non pas celle de l'Arly). La rive gauche au contraire appartenait au diocèse de Maurienne et comprenait par suite les cantons de Chamoux et de La Rochette. Or, toute cette partie basse du diocèse de Maurienne ignore les feux, alors que la partie centrale les connaît. De même, une partie seulement du diocèse de Tarentaise fait des feux, mais non la partie basse. Il n'y a donc ici non plus aucune coïncidence entre les limites des zones à feux et celles des diocèses. Autrement dit, qu'il y ait eu ou non défense ou christianisation, les deux séries de faits, ecclésiastique et folklorique, ont évolué dans des plans indépendants.

Le lecteur qui voudra bien comparer la carte jointe, consacrée à la Saint-Jean, à la carte antérieurement publiée ici[1] concernant le Carême et le Carnaval, constatera du premier coup d'œil plusieurs faits caractérisés :

1° De même que les feux de Carême et Carnaval ne sont pas universels en Savoie, de même ne sont pas universels les feux de la Saint-Jean ;

2° Il y a quatre zones savoyardes parfaitement délimitées où on ne fait de feux cérémoniels à aucun moment de l'année : *a*) la Semine occidentale ; *b*) les Bauges méridionales ; *c*) la haute vallée de l'Arly ; *d*) une région de la basse Maurienne, autour de La Chambre ;

3° Partout ailleurs, sauf dans le cas 4° ci-dessous, il y a soit des feux de la Saint-Jean, soit des feux de Carême et Carnaval ; la coutume est localisée par zones, qui ne suivent pas les vallées mais les coupent, ainsi que les massifs de montagnes (par exemple en Tarentaise et Maurienne moyennes) ou forment des îlots (comme la région de Chamonix, celle du Môle, celle de Boège, celle de Thônes[2], la bande qui va d'Allonzier à Frangy en Semine) ;

4° Il existe une zone qui va, en Tarentaise, de Saint-Marcel à Sainte-Foy, où on fait des feux à la fois en Carême et Carnaval et à la Saint-Jean.

On a dit déjà que le facteur diocésain, ou ecclésiastique, n'entre pas en ligne de compte. Mais du moment qu'il est éliminé, on ne voit pas quelle cause faire intervenir pour expliquer cette répartition. Je dois la plupart des documents sur la Maurienne et la Tarentaise à mon ami Elie Halévy, qui a appliqué sur place à l'enquête, pendant près de deux ans, une patience d'historien, et qui s'était attaché au sport de cette recherche. Au début, il pensait que les faits se classeraient presque d'eux-mêmes ; et quand il constata ces divergences géographiques, il voulut en avoir le cœur net et recoupa autant de fois que possible ses renseignements. Elie Halévy a même pris la peine de noter les explications qu'on lui a données sur place ; je les reproduis ici, en les faisant suivre de ses objections :

1. *Journal de Psychologie*, 15 novembre 1925, p. 744-745.

2. A moins de regarder comme une zone unique anciennement les îlots Boège, le Môle, Thônes, ce qui semble peu probable, étant données les différences d'un autre ordre.

Une question se pose : comment expliquer cette séparation entre des régions où l'on allume des feux du premier dimanche de Carême et non des feux de la Saint-Jean, et d'autres où l'on allume des feux de la Saint-Jean et pas de feux pour le Carême ? Ce sont toujours des fonds de vallée reculés. J'ai hésité entre trois explications :

Première explication : le témoin que j'interroge sur le Villard de Boëge me dit : « Comment allumerait-on des feux ici en Carême, on est sous la neige ». Objection : mais on allume des feux de Carême à Hauteluce, à Val d'Isère, etc., où il y a bien plus de neige encore.

Deuxième explication : « La Saint-Jean, c est la fête des pâturages; on allume des feux de la Saint-Jean là, et là seulement, où il y a des pâturages ». Objection : mais on n'en allume ni dans la vallée de Saint-Gervais, ni dans la vallée de Beaufort, ni dans la gorge de l'Arly [j'ajoute : ni dans le Chablais], qui sont si riches en pâturages.

Troisième explication : l'usage d'allumer des feux de Carême bien qu'à son tour, aujourd'hui, dans bien des régions, il tende à disparaître, est un usage plus récent que l'usage des feux de la Saint-Jean; montant de la plaine, il a peu à peu relégué l'usage des feux de la Saint-Jean dans les hautes vallées. Objection : je me heurte cependant ici aussi à une difficulté. Pourquoi les feux de Carême, qui disparaissent dans la moyenne Tarentaise, reparaissent-ils dans la haute vallée de l'Isère, alors qu'à Val d'Isère et Tignes les feux de la Saint-Jean disparaissent de nouveau? [J'ajoute : ainsi que dans les vallées de Beaufort et de l'Arly, qui sont aussi de hautes vallées reculées.]

Ce sont là, si je puis dire, des arguments locaux. Mais la théorie générale des feux plus ou moins sacrés et cérémoniels ne fournit pas d'explication non plus. Il n'y a aucune raison de prétendre qu'on se heurte en Savoie à des anomalies. Bien au contraire, c'est la Savoie, ou du moins mon procédé d'enquête, qui donne la norme ; et ce sont les ethnographes et les folkloristes qui ont construit leurs théories à faux, en se contentant de faits épars, ou de « sondages », sur lesquels ils ont ensuite généralisé. Comme ni les conditions ethniques ou historiques locales, ni les théories générales ne fournissent pour le moment d'explication possible, je suis obligé de laisser le problème en l'état.

Cependant une remarque au moins s'impose pour la zone négative des feux de Carême et positive des feux de la Saint-Jean qui englobe les régions de Moûtiers et de Saint-Jean-de-Maurienne. Il y a là visiblement une aire ou unité culturelle, dont d'autres éléments sont constitués par certains rites du mariage et des funérailles que

LÉMAN
LAC
CHABLAIS
FAUCIGNY
GENEVOIS
ALBANAIS
BAUGES
COMBE
TARENTAISE
MAURIENNE
VALAIS
SAVOIE
AIN
HAUTE
Nyon
GEX
THONON-les-BAINS
Evian-les-Bains
Meillerie
St Gingolph
Douvaine
Bonnevaux
Abondance
Le Biot
St Jean d'Aulps
St Maurice
GENÈVE
Carouge
Onex
Bernex
Cartigny
Avully
Cartigny
Confignon
Chancy
Laconnex
Soral
Bossey
Archamps
Collonges-sous-Salève
Thairy
St Julien-en-Genevois
Reignier
Pers-Jussy
Arenthon
Contamines
Pellionnex
Scionzier
Marignier
BONNEVILLE
Cluses
Scionzier
Marnaz
Samoëns
Taninges
Magland
Araches
Sallanches
Cordon
Combloux
St Gervais-les-Bains
Les Houches
Chamonix
Servoz
Vallorcine
Argentière
Les Contamines
Megève
Praz
Flumet
Thônes
Manigod
Les Clefs
Le Grand Bornand
Le Petit Bornand
Entremont
Thorens
Annecy
Annecy-le-Vieux
Cran-Gevrier
Meythet
Seynod
Epagny
Seyssel
Bonneguête
Ruffieux
Bumilly
Albigny
Alby
Charay
Serrières-en-Chautagne
Yenne
Chindrieux
Motz
Lovagny
Vaulx
Versonnex
Pringy
Sillingy
Argonnex
Naves
Annecy-le-Vieux
Gruffy
Cusy
Allonzier-la-Caille
Villy-le-Pelloux
Chaumont
Cercier
Contamines
Musiège
Cranves-Sales
Viuz-en-Sallaz
Villy-le-Bouveret
Allèves
Faverges
Doussard
Lathuile
Menthon
Talloires
Duingt
Veyrier
Veyrier-du-Lac
Gevrier
Vieugy
Chavanod
Argonnex
Groisy
Evires
Crusilles
Cruseilles
Andilly
Copponex
Menthonnex-en-Bornes
Vovray-en-Bornes
Chapelle-Rambaud
Etaux
Arenthon
Cornier
Armancy
Pers-Jussy
Scionzier
Nancy-sur-Cluses
Marignier
Mont-Saxonnex
Bonneville
Vougy
Marcellaz
Pellionnex
Viuz-en-Sallaz
Sallenôves
Choisy
Chilly
Messery
Chevrier
Valleiry
Viry
Feigères
Présilly
Beaumont
Neydens
Saconnex-d'Arve
Archamps
Murat
Thairy
Collonges-sous-Salève
Bossey
Monnetier-Mornex
Présilly
Dingy-en-Vuache
Vers
Arcine
Heraud
Jonzier-Epagny
Epagny
Challonges
Chaumont
Cessonex
Frangy
Vanzy
Chaumont
Marlioz
Contamines
Musiège
Cordon
Avrigny
Allonzier-la-Caille
Villy-le-Pelloux
Choisy
Chilly
Messery
Usinens
Desing

LA SAINT-JEAN EN SAVOIE
Chapelle.
Patronage.
Feux.
Pas de feux.
Récolte d'herbes, de noix.
Saut du bûcher.
Reliques.
CHAMBÉRY
Chamoux
Aiguebelle
MOUTIERS
SAINT JEAN DE MAURIENNE
Bourg St Maurice
Les Chapelles
Hauteville Gondon
Villaroger
Sez
Montvalezan
Tignes
Val d'Isère
Bonneval sur Arc
Bessans
Lanslevillard
Lanslebourg
Termignon
Sollières
Col du Mont Cenis
Aussois
Avrieux
Villarodin-Bourget
Modane
Bramans
St André
St Michel
Orelle
Fresney Fournaux
Valmeinier
Valloire
Albiez le Jeune
Albiez le Vieux
St Jean d'Arves
St Sorlin d'Arves
Montgrand
Albane
Fontcouverte
Villarembert
Montricher
Jarrier
Montdenis
Fontanamorey
Le Chatel
Hermillon
St Colomban des Villards
St Alban des Villards
St Etienne de St Geoirs
St Marie de Cuines
Montgascal
Monvernier
St Rémy
Les Chavannes
Montaimont
St Martin sur la Chambre
La Chambre
St Etienne de Cuines
St Jean de la Porte
St Pierre de Belleville
St Jean de Belleville
St Laurent de la Côte
St Martin de Belleville
Les Allues
St Bon
Planay
Prolognan
Brides les Bains
Montagny
Fontaine le Puits
Salins
Fessons sur Salins
Les Avanchers
Cohennoz
Villargerel
Feissons sur Salins
Aigueblanche
Hautecour
Bellecombe
Doucy
St Oyen
Bonneval
Pussy
Notre Dame de Briançon
Villard Clos
Montsapey
Argentine
Montendry
Villard Léger
Chamoux
Chateauneuf
Chantemerle
Montailleur
Grésy sur Isère
Frontenex
Montmélian
Arbin
Cruet
Fréterive
St Pierre d'Albigny
Randens
Bonvillaret
Rognaix
Esserts Blay
Tournon
Grignon
Jongieux
Chignin
Jacob Bellecombette
Barby
Curienne
Bassens
Les Déserts
Sonnaz
Voglans
Aix les Bains
Drumettaz Clarafond
Le Viviers
Mouxy
Tresserve
Grand Lac
Lac du Bourget
Chapelle St Maurice
Lac de Marcieux
Lac de Bramant
Lac de Carouge
Lac de Savoie
Lac de Paladru
Lac de Pierre Châtel
Lac de Aiguebelette
Lac de Lac
Lac de Crolles
Lac de Lac
Lac de Lac
Lac de Lac

j'étudierai ailleurs. Or ces deux fonds de vallée sont unis par la vallée des Belleville qui est très passagère et par le col des Encombres et l'a été de tout temps; cette même vallée des Belleville a été un centre de colonisation considérable pendant le premier Age du Fer (Hallstadt)[1]; on a découvert à Saint-Jean-de-Belleville une nécropole étendue et très riche[1]. Depuis une trentaine d'années, les recherches archéologiques sont interrompues; mais on en sait déjà assez pour pouvoir regarder les régions de Moûtiers, des Belleville et de Saint-Jean-de-Maurienne comme ayant été le centre d'un peuplement important et homogène. Il semble donc naturel d'admettre que les relations ont continué pendant tout le moyen-âge et que, quel que soit l'âge qu'on doive attribuer aux feux de Carême et à ceux de la Saint-Jean, l'unité de mœurs a pu subsister jusqu'à nos jours.

Au contraire, les basses vallées de l'Isère et de l'Arc communiquaient de préférence par la Combe; il y avait donc des chances pour que ces basses vallées appartinssent à une zone culturelle différente, rattachée à la zone de la Combe. Cette distinction est bien nette pour les deux cycles étudiés ici; mais je dois dire aussitôt qu'elle ne l'est pas : 1° pour le rite du mariage qui consiste à barrer le passage; 2° pour certaines coutumes du Cycle de Mai[2]; 3° pour les dénominations appliquées au jeune époux qui va vivre dans la famille de sa femme[3]. Le système orographique et hydrographique ne peut donc pas être non plus regardé comme un facteur décisif.

On m'objectera peut-être, et cette objection serait valable pour tout l'ensemble de mes recherches, qui portent sur une quarantaine de faits collectifs, qu'antérieurement au XX^e^ siècle, ou tout au moins au XIX^e^, la répartition des coutumes était autre et qu'il y a eu oblitération. Cet argument serait valable en effet si je n'avais utilisé que la méthode des « sondages ». Mais mon plan consiste précisément à éviter le plus possible ces sondages, à « boucher » au contraire les

1. E. L. Borrel. *Les Monuments anciens de la Tarentaise*, p. 75 et suiv., la nécropole, située entre le chef-lieu et la chapelle de N.-D. des Grâces, comprenait plusieurs centaines de tombes; elle est située à 1.123 mètres d altitude; sa surface est de 7 hectares environ. On a d'ailleurs découvert des tombes en bien d'autres endroits de la vallée des Belleville. Sur l'importance du col des Encombures, voir encore Burlet, *La Savoie avant lechristianisme*, p. 35-36 et référ.

2. Voir *Bull. de l'Institut de Sociologie Solvay, loc. cit.*

3. *Se marier en bouc*, Mercure de France du 15 août 1925, p. 129-141 (avec carte).

« trous » de mon mieux, afin que la superficie entière des deux départements soit « couverte ». J'admets volontiers que telle ou telle coutume se soit oblitérée au cours des deux derniers siècles dans telle ou telle localité, sous telle ou telle influence personnelle; et l'étude du culte des saints en Savoie montre en effet que les influences personnelles ont joué parfois un rôle considérable (nobles, ordres monastiques, prêtres, émigrés revenus riches au pays, etc.). Mais du moment qu'il se manifeste des zones, l'action sporadique et temporaire des individus ne peut plus être regardée comme un facteur essentiel. Il n'y a pas de zones de ce type pour l'extension du culte des saints chartreux ou franciscains ; il y en a pour les phénomènes folkloriques, comme il y en a pour le type des maisons ou pour les particularités dialectales.

D'ailleurs je suis bien obligé d'accepter les faits comme ils me parviennent ; et je suis le premier à regretter, non seulement qu'il n'y ait pas eu de folkloristes en Savoie autrefois, mais aussi que cet ordre de recherches soit même maintenant regardé par la plupart de nos sociétés savantes locales comme d'ordre inférieur. Dans l'état actuel des choses, les feux de Carême et ceux de la Saint-Jean sont répartis inégalement sur le territoire et il n'y a combinaison que dans une zone restreinte ; rien ne permet de supposer qu'il en a été autrement jadis [1]. Le plus qu'on puisse admettre est que les réponses négatives auraient été positives sur un point ou un autre si cette

1. Le même problème de répartition géographique semble se poser en Maconnais. Sans doute M. Jeanton admet, sur la foi probablement des autres folkloristes, que les feux de la Saint-Jean étaient universels dans sa province, mais sans citer, contre son habitude, un seul nom de commune ; et il ajoute que « si les feux allumés jadis ne se font plus guère en Maconnais, les superstitions attachées aux herbes de la Saint-Jean » subsistent (*Maconnais tradionaliste*, fasc. III, p. 56-57). Or, à la note 1, il énumère comme localités où le feu se faisait autrefois, Macon même, puis Saint-Laurent-lès-Macon et le domaine de Vallières à Sancé. Mais ce dernier cas peut être d'origine noble (imitation de ce qui se faisait à Paris ou à Macon) ; les deux autres n'en forment en fait qu'un seul, vu la proximité. N'a-t-on pas le droit de supposer au contraire, dans ces conditions, que dans le Mâconnais on n'a jamais fait de feux de la Saint-Jean, sauf exceptions urbaines et seigneuriales? Le cas de Sancé n'est d'ailleurs daté que de 1700 ; il est dit que la fourniture de fagots « s'est toujours pratiquée de louable coutume » ; ce passage vaudrait tout autant si la coutume des feux n'avait été introduite qu'aux XV^e^ ou XVI^e^ siècles par exemple, et ne détruit pas mon raisonnement.

Guillemaut aussi a généralisé pour la Bresse Louhannaise, sans preuves : une petite enquête m'a prouvé que la coutume des feux de la Saint-Jean n'était pas plus générale dans l'Ain que dans la Savoie ou le Dauphiné. Voir en outre plus loin à *Fête des Bergers*.

enquête avait été faite entre 1800 et 1850. Autrement dit, c'est l'élément statistique qui aurait été différent, mais les limites des zones ne l'auraient été que peu de ce qu'elles sont aujourd'hui. Il y a dans le domaine du folklore un facteur de ténacité et de constance dont tous les travaux récents signalent la grande importance. Il faut ajouter que la plupart des documents utilisés proviennent de vieillards.

Peut-être la zone qui comprend la vallée des Arves, la Maurienne et la Tarentaise centrales s'explique-t-elle par une importation dauphinoise, car l'allumage des feux de la Saint-Jean était non seulement universel dans le Dauphiné, mais il y était aussi reconnu officiellement par le pouvoir laïque et le pouvoir ecclésiastique, et même réglementé. Ce fait peu connu mérite d'être signalé ici :

L'usage d'allumer des feux la veille de la Saint-Jean, le 23 juin... s'est conservé principalement dans les hautes montagnes... A Grenoble on élevait autrefois sur l'ancienne place de Saint-Jean... un grand bûcher que bénissait le curé de la paroisse et auquel bûcher les consuls mettaient ensuite le feu. Le roi Louis XII s'étant trouvé deux fois dans cette ville, à l'époque de cette fête, en 1502 et en 1511, mit lui-même le feu, chacune de ces deux fois, au bûcher du saint. Ces feux ne se font plus dans les villes depuis longtemps; tombés déjà même en désuétude dans plusieurs lieux de la campagne, ils existent encore dans la Valloire, dans la vallée de la Drôme et dans les localités élevées où se sont mieux conservées les vieilles fêtes de nos pères. C'est à dater de la seconde moitié du XVI^e^ siècle, c'est-à-dire des guerres de religion, que ces feux ont commencé à cesser dans les villes, autant à causes des troubles qui pendant de longues années agitèrent les populations, qu'à cause de diverses réformes qui alors s'opérèrent à la fois dans les mœurs et dans les croyances religieuses. Avant cette époque, on faisait partout des feux le 23 juin; on y attachait partout une vertu particulière et il n'y avait pas, en un mot, de si petit bourgeois, soit dans les villes, soit dans les villages qui ce jour-là ne se fît un devoir de brûler un fagot devant sa maison en l'honneur de monseigneur saint Jean et en mémoire de sa nativité[1].

Pilot est donc très affirmatif et regarde la coutume comme générale; on remarquera cependant que, dans ces conditions, il ne

1. Pilot de Thorey. *Usages, fêtes et coutumes en Dauphiné,* 1882, t. I, p. 63-64. On remarquera que Pilot supposait la disparition des feux là où il n'en constate pas l'existence; mais il ne donne pas de preuves de cette disparition et il est probable qu'en Dauphiné comme en Savoie il y avait des zones négatives anciennement. Toute la théorie générale du folklore est d'ailleurs construite de même sur l'hypothèse des disparitions et des survivances.

s'agissait plus de feux de la Saint-Jean proprement dits ou du solstice d'été, mais de feux chrétiens conformes à la théorie d'adaptation de saint François de Sales dans ses *Constitutions synodales*. On aurait donc ici un parallèle exact aux « johannées » de la Maurienne. Mais si la fête était ainsi christianisée, il est naturel que les pouvoirs publics eussent le droit, et même le devoir, d'en assurer la bonne marche traditionnelle :

A Grenoble, à Valence, à Gap et en d'autres villes, le feu de joie de la Saint-Jean était allumé par les consuls; à Crets c'était le prieur du lieu qui mettait le feu au bûcher. Aux droits des consuls succédèrent naturellement les maires, institués par un édit au mois d'août 1692 leur attribuant spécialement la prérogative d'allumer des feux de joie. Un autre édit du mois d'août 1706, portant création, en titre héréditaire, d'offices de nouveaux magistrats municipaux et de lieutenants de maires, maintient nominativement les maires dans leur privilège d'allumer les même feux, savoir :

Après les gouverneurs de provinces et les lieutenants généraux qui les remplacent; conjointement avec les gouverneurs particuliers des villes, s'il y en a, marchant à leur gauche, précédés des archers, hérauts ou sergents de ville; avant les officiers du corps de ville qui étaient dans l'usage d'assister aux feux de joie et de les allumer; et conjointement avec les ecclésiastiques ayant coutume d'aller en procession allumer les feux [le reste du document insiste encore sur l'ordre de priorité lors de l'allumage][1].

Il faut donc admettre qu'au début du XVIII[e] siècle et jusque vers la Révolution probablement, les règlements officiels ont agi en Dauphiné comme un facteur de maintien de la coutume, et que cette province a dû la conserver bien plus longtemps que sa voisine, la Savoie. On notera aussi que par là a dû se trouver atténuée l'action destructive attribuée par Pilot aux guerres de religion; ce facteur n'a en tout cas pas joué en Savoie, où ces guerres ont été réduites au minimum, sauf dans le Chablais (invasion des Bernois). De même, puisque les rois de France admettaient officiellement les feux de la Saint-Jean dans le Dauphiné, ils n'ont certes pas eu l'idée de les interdire en Savoie pendant leur courte occupation; les troupes de Lesdiguières au surplus n'ont fait que passer; et si à ce moment on avait voulu réglementer des coutumes locales, on aurait agi suivant

1. Pilot, *loc. cit.*, t. II, p. 290-291.

les normes en usage dans le Dauphiné limitrophe, dont Lesdiguières était lui-même originaire.

Mais en admettant l'hypothèse d'une infiltration dauphinoise par le col du Glandon et les Arves, on se heurte à une difficulté : comment se fait-il que les feux ne se font pas à la Saint-Jean mais seulement en Carême et Carnaval dans d'autres régions limitrophes du Dauphiné, à savoir la basse Maurienne, le canton de la Rochette et les vallées de l'Isère et de Chambéry, sinon pourtant dans la région des Echelles[1]. Faudrait-il penser que dans le Dauphiné comme en Savoie, il y a eu dès les débuts une localisation et une dichotomie des feux, et que l'expression employée par Pilot de Thorey, « dans nos montagnes », a précisément la même valeur éliminatoire que quand emploient cette expression Grillet, les Guides Boule, Borrel, etc.? Pour répondre à cette question il faudrait qu'une enquête comme la mienne fût instituée au moins dans les régions de l'Isère et des Hautes Alpes qui touchent à la Savoie. J'avoue que mes deux départements me suffisent, et que je cède volontiers ce plan à nos voisins.

La forme du bûcher est le plus souvent quelconque ; c'est un simple amas de fagots, de ronces, etc. Cependant à Saint-Jean-de-Maurienne le bûcher était construit régulièrement et atteignait plusieurs mètres de haut. A Villargerel, « on plante plusieurs sapins entre lesquels on place des brindilles que l'on enflamme ; on fait des rondes et des danses ; une couronne de fleurs est accrochée au sommet du plus haut sapin du foyer ». Le document est isolé ; mais ce système de bûcher a pu être plus répandu autrefois en Savoie. En tout cas, c'est une forme de caractère assez primitif, comme on peut voir en comparant les descriptions de Mannhardt[2].

La bénédiction du feu, avec ou sans présence des magistrats de la commune, recommandée par les *Constitutions synodales* de Genevois[3], est presque partout niée de nos jours ; elle a été interdite par

1. En 1783, une querelle éclata entre le curé des Echelles et le prêtre-sacristain au sujet du service divin et du partage des offrandes; les deux prêtres finirent par signer un accord dont l'article 9 stipule que c'est le Rd sacristain qui « mettra le feu au feu de joye, la veille de la Saint-Jean-Baptiste » ; Vermale. *Les classes rurales en Savoie au XVIII^e siècle*, p. 38.

2. Mannhardt, *loc. cit.*, t. I, p. 177-178.

3. Cf. ci-dessus, p. 32.

Rome. Elle se fait pourtant encore à La Perrière et dans la plupart des paroisses de la Haute-Tarentaise, ou plutôt du diocèse de Moûtiers, dont le *Catéchisme* dit : « Pourquoi fait-on des feux de joie le jour de la fête de saint Jean ? Réponse : Pour signifier que Jean Baptiste fut comme l'aurore de la lumière évangélique »[1]. Mais dans le *Catéchisme* moderne du diocèse de Saint-Jean-de-Maurienne, il n'est fait aucune allusion aux feux ; il y est dit seulement « qu'on a un motif particulier d'honorer le saint, parce qu'il est le patron du diocèse et spécialement de l'Église cathédrale ». Aucune allusion non plus dans les *Constitutions* éditées par l'évêque Michel Rosset en 1880, parce que conforme au Rituel romain[2], ni même pour Morzine dans le « livre du bénéfice » rédigé en 1777 par le curé Grilliet[3].

Très important pour la théorie générale est le fait signalé par la revue *Sabaudia* de 1873[4] du sacrifice d'un renard ou d'un chat attachés dans un sac au sommet du bûcher. Comme on l'a vu, ce fait n'est pas autrement localisé que : « dans nos montagnes ». De plus, à ce moment, la coutume était déjà disparue depuis « quelques années ». Même dans ces conditions, il est permis d'ajouter ce fait à la liste de ceux du même ordre connus par ailleurs et qui ont été utilisés par les théoriciens généraux, Mannhardt d'abord, puis Frazer. Le premier mythologue cite[5] le cas de Paris en place de Grève, souvent signalé par les folkloristes comparateurs[6], où l'on brûlait aussi

1. De même Bossuet, dans son *Catéchisme du diocèse de Meaux*, déclare qu'on « allume des feux de joie parce que l'ange Zacharie avait prédit au père de saint Jean qu'il s'appellerait ainsi et serait sa joie » ; pour le texte complet, voir *Catéchisme de Meaux*, p. 267, cité par Bertrand, *loc. cit.*, p. 115-116. Le dernier alinéa donne une liste des « superstitions : danser à l'entour du feu, faire des festins, chanter des chansons déshonnêtes, jeter des herbes par dessus le feu, en cueillir avant midi ou à jeun, en porter sur soi, les conserver le long de l'année, garder des tisons ou des charbons du feu, et autres semblables ».

Ce qui ne prouve pas, soit dit en passant, que toutes ces pratiques étaient courantes dans le diocèse de Meaux, erreur de raisonnement qui est souvent commise par les folkloristes. Bossuet a simplement compilé les défenses de divers conciles, de même qu'en 1697 J.-B. Thiers, qui a soin parfois, pourtant, d'indiquer la région où telle ou telle « superstition » est en usage ; pour une liste des conciles de 743 à 1583 qui ont voté des interdictions rituelles, voir Bertrand, *Religion des Gaulois*, p. 403-404.

2. Saint-Jean-de-Maurienne, Imprimerie Vulliermet, 1881.

3. Copié par H. Lemaître aux archives du presbytère en 1926 ; Morzine appartient d'ailleurs à la zone actuelle sans feux de la Saint-Jean ; ce qui est un argument en faveur de la théorie localisatrice exposée d'autre part.

4. Voir ci-dessus, p. 29.

5. Mannhardt, *Wald und Feldkulte*, éd. de 1904, p. 515-516.

6. Bertrand. *La religion des Gaulois*, p. 407 et note ; il ne connait que le cas

des chats et parfois des renards, puis le sacrifice des chats dans les Vosges[1] et à Metz[2], enfin le jet des chats dans le feu de la Saint-Jean en Alsace[3] et le sacrifice des serpents à Luchon ; Frazer ajoute seulement celui des chats à Gap[4] où Pilot de Thorey voulait voir un sacrifice solaire « parce que cet animal aime à se blottir dans les cendres »[5], puis un cas des Ardennes qui se rapporte il est vrai à la Mi-Carême ; mais Meyrac, qui connait aussi la coutume parisienne ne dit nullement qu'on ait brûlé des chats partout dans son département lors des feux de la Saint-Jean et localise la coutume de la Mi-Carême à Mézières[6]. Hoffmann Krayer dans son *Manuel* où il indique la répartition géographique par cantons des feux de la Saint-Jean, ne cite pas un seul cas suisse de sacrifice animal et Jeanton n'en a relevé ni dans le Mâconnais ni dans la Bresse.

Je ne comprends pas que dans ces conditions, dont le détail est exposé en note, on ait pu utiliser ces faits sporadiques, dont aucun ne date du haut moyen-âge, dans un but de comparaison générale

de Gap (d'après un correspondant qui a visiblement copié Pilot de Thorey) et celui de Paris de 1573; Meyrac, *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*, p. 89, note 1, ne parle aussi que du cas de Paris de 1573; Bérenger-Féraud, *Traditions et réminiscences populaires de la Provence*, p. 146-147, dit bien « qu'en maints et maints pays le bûcher de la Saint-Jean était surmonté de cages contenant des animaux vivants », mais ne cite que les cas de Paris et de Metz, et pas un seul cas provençal.

1. Pour les Vosges on remarquera : 1° que la coutume n'existait pas dans tout le département, mais seulement dans la vallée de Cleurie (voir Thiriat, cité par A. Fournier, *Vieilles coutumes, usages et traditions populaires des Vosges*, Bull. de la Soc. philomatique vosgienne, tome XVI, 1891, p. 150-152) ; 2° qu'on ne brûlait pas des chats quelconques, mais « au sommet du bûcher, on plaçait une cage remplie de vieux chats noirs... qui avaient la réputation de fréquenter le sabbat ».

2. Metz étant une ville appartient à la même catégorie que Gap et Paris pour la Saint-Jean, que Mézières pour la Mi-Carême : il ne s'agit pas de réjouissances rurales, mais urbaines; reste à savoir dans quelles limites est admissible dans ces conditions l'explication comparative ou par la survivance.

3. En Alsace aussi la coutume n'était pas universelle. On ne jetait d'ailleurs pas les chats dans un feu de la Saint-Jean mais dans un feu de Pâques, ce qui change le caractère du rite.

4. Frazer. *Golden Bough*, édit. abrégée, p. 656-657; je la cite de préférence parce qu'elle contient les opinions définitives du savant folkloriste.

5. Pilot de Thorey, *loc. cit.*, t. I, p. 64; il ne cite pas un seul autre cas dauphinois.

6. Le cas des Ardennes est localisé à Mézières, Meyrac, *loc. cit.*, p. 68; il ne cite pas un seul cas rural; or, il a soin partout dans son livre de localiser par communes les faits qu'il décrit. On ne doit donc utiliser sa phrase de la page 89 « l'ancienne coutume était aussi de jeter des chats au beau milieu des flammes » que par rapport à la note qui la complète et n'est relative qu'à Paris, et au renvoi à la page 68 où il est parlé uniquement de Mézières.

et sans d'abord constater qu'ils se situent, sauf les cas de Luchon d'une part, de Gap et de Savoie non localisé d'autre part, dans une même zone qui va de Paris vers l'est. Il ne s'agit pas d'une coutume universelle française ; et il y a des chances pour que la coutume parisienne soit une importation lorraine ou germanique. Frazer se trompe donc du tout au tout quand il conclut son exposé en disant que « les rites sacrificiels des Celtes de l'ancienne Gaule peuvent être retrouvés dans les fêtes populaires de l'Europe moderne », et que « c'est naturellement en France ou plutôt dans les limites plus étendues de l'ancienne Gaule que ces rites ont laissé leurs traces les plus nettes dans la coutume de brûler des géants de vannerie ou des animaux dans des paniers »[1]. Il est évident que si l'on mettait des animaux dans des paniers c'était sans attribuer nécessairement à ceux-ci un sens spécial, mais pour empêcher ces animaux de se sauver ; parfois, d'ailleurs, on les attachait par le cou à des perches.

Sans développer ici la discussion générale, il reste que pour les sacrifices d'animaux à la Saint-Jean au moins, il n'y a aucun rapport entre ce rite et une race ou un peuple dits « celtiques ». Si par Celtes on entend les brachycéphales bruns et petits de la race de l'*Homo Alpinus*, on n'a que deux cas isolés, l'un dauphinois, l'autre savoyard dont on ignore la date d'origine. Si par contre on pense aux parleurs de langues et dialectes celtiques, c'est précisément dans la région qu'ils habitaient, la Bretagne et probablement le centre et l'ouest de la France, que le sacrifice animal manque absolument. Tout bien considéré, je ne puis donc regarder le sacrifice animal comme une partie intégrante ou originelle des feux de la Saint-Jean, ni même des autres feux de l'Europe occidentale, mais seulement comme une adaptation relativement tardive aux feux cérémoniels de la mise à mort sur un bûcher des sorciers et sorcières, ainsi que de leur animal favori, le chat. La coutume ne daterait donc que de la fin du moyen âge et de l'extension de l'Inquisition.

Reste il est vrai, le cas du renard : mais, outre qu'il est rare, il semble surajouté pour Paris au moins où il est en relation avec la récolte du bois mort ; dans les cas ruraux, on peut simplement avoir voulu détruire symboliquement « un animal nuisible aux récoltes »

1. *Loc. cit.*, p. 656.

comme dit la *Sabaudia*. Le petit nombre des faits français et leur sporadicité ne permettent pas d'aller plus loin, ni surtout de rattacher le rite à ceux de type analogue qui comportent le sacrifice d'un démon animal de la végétation.

On remarquera qu'aucun document ne signale le passage des animaux de ferme à travers le bûcher, rite spécial qui a donné lieu à maintes discussions[1] en ce qu'il donne à penser que le feu est dans ce cas regardé soit comme un agent purificateur, soit comme un agent fécondateur. Il serait étonnant, si le rite avait existé en Savoie, qu'il n'en subsiste pas au moins quelques survivances de ci ou de là. Les seules cérémonies en relation avec les animaux sont fixées dans nos pays à la Saint-Antoine et à la Saint-Guérin, à quoi il faut ajouter une circumambulation autour d'une chapelle de saint Ours. Le fait devait d'autant plus être signalé que la Saint-Jean tombe en pleine période d'inalpage et que les feux se font non pas seulement en Maurienne et Tarentaise près des lieux habités, mais aussi en haute montagne, dans les alpages.

La raison d'être et l'utilité des feux n'est que rarement indiquée[2]. Jacques Replat déclare, dans un de ses romans historiques, qu'ils servaient, selon l'idée populaire, à détruire les loups-garous[3]; c'est probablement un écho recueilli dans la Tarentaise ou les Bauges. A Montgirod on dit que les feux éloignent l'incendie ; et dans toute la Maurienne, que comme honneur rendu à saint Jean-Baptiste, ils portent bonheur (lettre du chanoine Gros).

Sauter ou danser autour des feux et même faire de véritables rondes m'est signalé pour : Les Avanchers, Albiez-le-Vieux et Montrond, Bellecombe en Tarentaise, Bozel, Bramans, Champagny, Chamonix, Celliers, Le Châtelard, les Chapelles, Jarrier, Saint-Marcel et Villargerel. A Anthy, non seulement les enfants font une ronde autour du feu (Cl. Servettaz), mais se glissent aussi sur une pierre, qui semble être regardée comme ayant une vertu fécondatrice[4]. Aucune

1. Sébillot. *Folklore de France*, t. III, p. 105-106; Frazer. *Golden Bough*, 3e éd., t. IX, p. 125 et suiv.; Pilot, *loc. cit.*, t. I, p. 63.

2. Borrel dit même que « nos paysans ne savent trop pourquoi ils les allument » ; *Ceutrons*, p. 34.

3. J. Replat. *Le siège du château de Briançon*, 1876, p. 28, qui se fonde, dit-il, sur Grillet et sur Verneuilh, où je n'ai rien trouvé de semblable en ce qui concerne les feux de la Saint-Jean.

4. L. Jacquot, *Congrès préhistorique de Chambéry*, p. 493.

de ces localités n'est limitrophe du Dauphiné, dont il est dit, mais sans localisation exacte :

> Dans les hautes montagnes... on joint à ces feux des promenades et des danses... Les jeunes filles se rendent à ces feux, persuadées qu'il faut en visiter neuf et faire des farandoles autour de chacun d'eux pour trouver à se marier dans l'année [1].

Sauter par-dessus le feu [2] est indiqué dans le passage cité du *Guide Boule* pour la Savoie, probablement par généralisation d'un texte de Borrel relatif à la partie de la Tarentaise située au sud de Moûtiers : « encore aujourd'hui, dans nos montagnes, des personnes sautent à travers le feu » [3]. Le seul document direct confirmatif que j'aie sur cette coutume date de 1926 et concerne la commune de Saint-Martin de-Belleville, située dans la zone dont parlait Borrel.

C'est aussi à Borrel qu'on doit un document auquel aucun des miens n'apporte une confirmation récente : « Dans nos communes rurales, j'ai vu des jeunes gens allumant au foyer de la Saint-Jean des *fallots* (torches en menu bois) et se livrant ensuite à une course dont le vainqueur était celui qui portait le plus loin son *fallot* allumé » [4]. Une course au flambeau est parfois de règle aux feux de Carême et Carnaval, mais non à la Saint-Jean ; en tout cas, le fait n'est pas localisé strictement par Borrel et ceci rend inutile une discussion générale. Le nom donné à la torche rappelle aussi le Carême ; pour une quinzaine de communes de la région de Moûtiers, on m'affirme que les mots *faille*, *faillon* ou *faillot* sont absolument inconnus dans ce sens.

Le nom des feux de la Saint-Jean est variable selon les régions. On constate l'absence de la série *calavrais*, *escarlavé*, etc. [5] ; ainsi que celle de la série *faille* et *brandon*. Le nom de *baux*, en usage en

1. Pilot de Thorey, *loc. cit.*, t. I, p. 63 ; ce détail du chiffre neuf n'existe pas en Savoie.

2. Le saut par dessus le bûcher dont Pilot de Thorey ne parle (*loc. cit.*, p. 63) qu'à propos des troupeaux existe encore pour les jeunes gens dans la région d'Orpierre (Hautes-Alpes), Plat et Peabody, *in Revue des Trad. pop.*, 1913, p. 356.

3. Borrel. *Ceutrons*, p. 35-36.

4. *Ibidem*, p. 36.

5. Cf. *Journal de Psychologie*, 15 mai 1925, p. 423.

Franche-Comté[1] et dans le val de Bagnes-en-Valais[2], ainsi que dans le pays de Vaud, pour désigner des feux rituels, apparaît de nouveau sous la forme *ébo, hébo, ébaux,* par agglutination de l'article, dans les Bauges (*libo* à Aillon-le-Vieux et à Aillon-le-Jeune, *liboyo* au Noyer), la vallée de Chamonix, La Giettaz (vallée de l'Arly), toute la vallée de Thônes et au Môle. Mais partout ailleurs on dit : « feu de joie », *foa de jwé* ou *joué,* ou simplement *foa.* Cependant, selon une lettre du chanoine Gros, à Jarrier et dans d'autres communes de la Maurienne centrale on nomme le feu de la Saint-Jean *johannée,* terme dont l'origine est aisément intelligible[3] et qui semble être le point de départ du terme *thaôna* (peut-être modifié de *thoâna*), noté à Orelle.

Dans la vallée des Arves (Albiez-le-Vieux, Montrond) on nomme parfois le feu de la Saint-Jean un « carnavâ » ; c'est une simple transposition de mots ; je doute qu'elle corresponde à une transposition de coutumes puisque les autres éléments du Carnaval et du Carême n'apparaissent pas ; c'est la contre-partie du transfert du terme *johannée* aux feux du Carême[4].

Aucun détail typique ne permet d'assigner aux feux de la Saint-Jean en Savoie un caractère solaire, sauf peut-être leur localisation au Môle, près de Bonneville, où les habitants des villages des environs se rendaient, et se rendent encore parfois, pendant la nuit afin d'y voir le lever du soleil ; le dicton local est que « ceux qui se trouvent au sommet d'assez bonne heure voient se lever trois soleils » ; on comparera la croyance de Messery selon laquelle on discerne une croix sur le soleil le matin de la Saint-Jean et celle de Cruseilles : « ce matin-là, le soleil oscille ».

Blavignac pensait que la coutume genevoise et vaudoise, devenue sportive au cours du XIX^e^ siècle (Righi, etc.) d'aller sur un sommet voir le soleil se lever est un reste de coutumes « druidiques » et d'un ancien culte du soleil[5] ; Hoffmann-Krayer cite des parallèles de la

1. Beauquier. *Les Mois en Franche-Comté,* juin ; du même *Flore populaire de la Franche-Comté, passim* ; on dit aussi *bâ. Un baud,* une *baude* est une *flambée vive* dans l'ancien français ; cf. Sainéan, *loc. cit.,* t. I, p. 285.

2. Gabbud, *Ephémérides Bagnardes,* p. 228 et 229.

3. *Joannée* ou *jouannée,* feu de la Saint-Jean, dans Ménage ; le terme paraît surtout normand.

4. *Journal de Psychologie,* 15 novembre 1925, p. 759.

5. Blavignac. *Empro genevois,* 2^e^ édition, p. 167.

Suisse alémanique (environs de Zurich, de Berne, etc.) et rappelle qu'au XVII[e] siècle les gouvernements cantonaux regardaient cette coutume comme « une idolâtrie païenne du soleil[1] ». En tout cas l'ascension du Môle dans la nuit de la Saint-Jean en tant que coutume rurale est un fait isolé en Savoie, où les paysans n'ont jamais regardé les ascensions que comme une peine et une fatigue inutiles : « c'est bien assez, me disait l'un d'eux, d'avoir à monter là-dessus pour y aller chercher notre foin ».

III

Les herbes et la rosée de la Saint-Jean

Comme la récolte et l'usage des herbes dites de la Saint-Jean touchent à la médecine populaire et même, plus ou moins, à la sorcellerie, il est très difficile d'avoir des renseignements exacts sur ce point. C'est ainsi qu'il a fallu plusieurs années à M. Emile Vuarnet, de Messery, l'excellent archéologue, dont pourtant la famille est du pays depuis plusieurs siècles, pour obtenir d'une sage-femme la liste complète des herbes qu'on recueille ce jour-là dans le Chablais occidental. Aussi ne peut-on accepter absolument les réponses négatives qui me sont parvenues et dont le nombre dépasse la centaine, et ceci d'autant plus que dans chaque commune il n'y a guère que deux ou trois vieilles femmes qui connaissent les remèdes populaires.

On récolte des « herbes avant le lever du soleil », sans autre détail, aux **Avanchers** (les femmes se font un devoir de ramasser toutes les tisanes qui sont utiles dans un ménage ; elles ont paraît-il double vertu médicale) ; **Bozel** (plantes médicinales), **Clarafond** (plantes officinales) **Grignon**, **Savigny**, **La Trinité**, **Ugines**, (autrefois) et selon M. E. Vuarnet, dans tout le Chablais oriental.

On récolte de nuit des noix vertes pour faire de « l'eau de noix » à **Saint-Alban-des-Hurtières**, **Chavanod**, **Hauteville**, **Lugrin** (ne se fait plus), **La Trinité**, **Ugines** (pour le brou de noix).

On récolte pendant la nuit des feuilles de noyer à **Éloise** (cueillies avant

1. Hoffmann-Krayer. *Schweizer Volkskunde*, p. 159 et 164 ; il cite aussi la croyance aux trois soleils, mais à l'Assomption et sans indication de localité.

OCT 5 1923
LIBRARY

le lever du soleil, on leur attribue une vertu spéciale). **Saint-Marcel, Seythenex** (on les met tremper dans l'eau-de-vie pour guérir des maux de ventre).

Les localités pour lesquelles on possède des renseignements plus complets ne sont pas nombreuses :

Cruseilles : L'herbe de la Saint-Jean, appelée *Barba à Dian*, herbe dure qui donne des fleurs jaunes, servait à faire des maléfices; elle est d'ailleurs comestible et fut d'une grande ressource lors de la famine de 1803. Les baguettes de coudrier coupées la veille de la Saint-Jean préservent des épizooties ; les noix cueillies dans la même nuit, après avoir macéré dans l'eau-de-vie, calment les coliques. (Dossier Pellarin, de l'Académie Florimontane).

Messery : Avant que le soleil ne se lève, il faut que les femmes ramassent des feuilles de noyer et d'autres herbes qui sont précieusement gardées pour servir de remèdes durant l'année. Selon une vieille sage-femme, ces herbes étaient : la feuille de frêne contre les rhumatismes ; la feuille de noyer, dépuratif ; la noix verte pour faire de l'eau de noix ; la marjolaine pour faire les rôtis et le civet; l'hysope ; le thym ; le lierre terrestre ; la mélisse pour frotter les ruches d'abeilles quand on veut y recueillir un essaim et pour faire des tisanes ; la pariétaire pour rafraîchir; le millepertuis, dépuratif; le serpolet contre les frissons (Émile Vuarnet, lettre partic.).

Sallanches : On nomme herbes de la Saint-Jean l'ensemble des plantes qui sont fleuries à la fête de saint-Jean-Baptiste. Dans beaucoup de localités, notamment à Sallanches, Maglans, Arâches, etc., le jour de cette fête on tresse avec ces herbes de la Saint-Jean des croix que l'on place au-dessus de la porte d'entrée de chaque maison et qu'on laisse sécher. On choisit de préférence pour faire ces croix des plantes médicinales telles que l'Achillée millefeuilles, l'Aigremoine eupatoire, l'Aspérule odorante, la Benoîte commune, et on les conserve soigneusement pour en faire des tisanes à l'occasion (Abbé P. Gave, *Petit Supplément à la Flore pop. de la Savoie*, Rev. Sav., 1911, p. 5).

Thollon : Le matin de la Saint-Jean on ramassait des feuilles de noyer et de lierre terrestre avant que la rosée parte.

Venthon : Les herbes cueillies la nuit de la Saint-Jean ont des vertus particulières, telles que d'éloigner les mauvais sorts, guérir radicalement toutes sortes de maladies; elles entrent dans la fabrication de certains onguents qui, s'il faut croire les commères, sont de véritables panacées.

Genève : Le commerce des herbes de la Saint-Jean est oublié depuis la fin du siècle dernier (fin du XVIII[e]); ce n'est que par un écho de la tradition que nous connaissons le cri

Herbes, herbes de la Saint-Jean
Qui guérissent petits et grands.

Ces herbes, où le millepertuis tenait sa place, devaient être cueillies le jour de la fête du saint précurseur, entre les premières lueurs de l'aurore et le lever du soleil; le Consistoire tenta d'en proscrire l'usage, car on lit dans les Registres, sous la date du 23 juin 1613 : « Avisé qu'il y a quelque superstition en ce que on attribue aux herbes de la Saint-Jean qui se cueillent et se vendent en trouppe parmi la ville, et que les Ministres en leur prédication en instruisent le peuple » (Blavignac, *Empro genevois*, 2e édit., 1875, p. 210-211).

Comme le remarquait déjà Alexandre Bertrand, « la vertu de la plupart des herbes qui sont en fleur au solstice d'été n'est pas, comme celle des pierres, une vertu imaginaire, mais une vertu réelle »[1]. Leur action sous forme de tisanes, décoctions, cataplasmes, fumigations, est évidente, et d'autant plus en Savoie qu'il s'agit d'herbes de montagne dans lesquelles la proportion d'essences est très forte, d'où des liqueurs comme l'absinthe, le génépi, la chartreuse, la gentiane, etc. Mais il faut noter : 1° que la manière de les cueillir et la date de récolte, un seul matin par an, lors du solstice même, relève non pas de la science primitive, mais de la magie; 2° que les qualités thérapeutiques attribuées à ces plantes ne sont pas exactement celles que leur reconnaissent les traités scientifiques et sont par suite, partiellement au moins, traditionnelles, donc aussi magiques.

Le problème d'origines est ici plus complexe qu'on ne croit. La liste obtenue pour la Savoie est évidemment très incomplète; encore peut-on se féliciter d'en savoir même autant puisque, pour la plupart de nos provinces, on ne sait rien. Au XVIIe siècle, J.-B. Thiers, l'ancêtre en France des folkloristes, met au rang des superstitions la coutume de cueillir « certaines herbes à la Saint-Jean »[2], sans autres détails; Millin, passant à Marseille en 1808, dit que le matin de la Saint-Jean on vendait sur la place et le cours de Noailles « une quantité considérable de fleurs et de plantes aromatiques... propres à guérir beaucoup de maux »[3]. Pour d'autres régions, il est dit seulement qu'on récolte « l'herbe dite de saint Jean » laquelle varie avec les régions : armoise, millepertuis, verveine, lierre terrestre, etc. Même Paul Sébillot, qui a réuni un grand nombre

1. Alexandre Bertrand. *La Religion des Gaulois*, 1907, p. 122.
2. Cité *ibidem*, p. 123 et 405.
3. *Ibidem*, p. 124.

de faits de cet ordre, ne donne pas de listes complètes[1]. On peut cependant, par l'intermédiaire de divers textes du moyen âge, remonter jusqu'aux sources romaines tout au moins, et peut-être gauloises, de ce cycle de croyances. La liste des plantes médico-magiques de Pline comprend : l'armoise, le grateron, la camomille, le chiendent, le lierre terrestre, le lycopode, le millepertuis, l'orchis, le samole et la verveine. L'emploi en médecine populaire de chacune de ces plantes est certifié pour la France tantôt dans une région, tantôt dans une autre, ainsi la camomille dans la région de Menton, le lierre terrestre en Poitou, etc. Mais dans cette liste ne figure par exemple pas la fougère, qui est l'une des plantes sacrées de la Saint-Jean en Bretagne selon Sébillot, en Mâconnais selon Jeanton, qui cite aussi la prunelle sauvage[2], dans le canton de Fribourg selon Savoy[3]; et d'autre part, il n'y a pas coïncidence complète non plus entre la liste de Pline et les listes de M. Vuarnet et de l'abbé Gave.

Dire que les différences dépendent de la flore locale et des régions, c'est se contenter de peu; je crois qu'une recherche minutieuse conduirait plus loin qu'on ne pense et que le choix, toujours possible en somme, entre plusieurs dizaines d'espèces plus ou moins utilisables ou renommées doit tenir à des causes discernables : traités de médecine du moyen âge, livres de recettes qu'on se passe de mère en fille[4]. N'est-il pas étrange, par exemple, que dans les listes obtenues en Savoie, il ne soit pas question de l'armoise[5], dont plusieurs variétés, notamment l'absinthe, sont recherchées par les bonnes

1. Sébillot. *Folklore de France*, t. III, p. 472, 474-479.

2. Jeanton. *Maconnais traditionaliste*, fasc. III, p. 57 et note 2.

3. La veille de la Saint-Jean, on se rend à la montagne voir le bétail et « veiller la fougère », guetter la floraison de la fougère; au premier coup de minuit, la plante se couvre, dit-on, de fleurs qui disparaissent aussitôt; celui qui sait observer ce phénomène singulier découvre un trésor avant la fin de l'été; Hubert Savoy, *La flore fribourgeoise*, Archives suisses des Trad. pop., t. XIII, 1909, p. 186.

4. Cf. Chabert. *De l'emploi populaire des plantes sauvages en Savoie :* « La plupart des plantes que j'ai vu employer ou dont j'ai entendu en divers lieux proner les vertus merveilleuses sont citées avec les mêmes propriétés dans les traités de botanique ou de médecine des siècles derniers » (p. 39); « cet emploi est fondé sur de vieilles traditions conservées avec un soin jaloux dans les villages de nos hautes montagnes de père en fils ou plutôt de mère en fille » (*ibidem*, p. 38).

5. Dans le Jura, l'armoise est dite « herbe de la Saint-Jean », Beauquier, *Flore populaire de Franche-Comté*, p. 126.

femmes en pays de montagne[1] et dont Chabert dit pourtant que c'est « l'herbe de la Saint-Jean, utilisée comme emménagogue »[2].

Plusieurs documents savoyards signalent un rapport spécial entre la Saint-Jean et les noix ou les feuilles de noyer. Le fait n'est pas rare en France et Eugène Rolland[3], puis Paul Sébillot[4] ont signalé des parallèles auxquels j'en ajouterai un, du Mâconnais[5]. On explique parfois ce rapport en disant que la croix de Jésus-Christ était en bois de noyer; mais cette explication est insuffisante. Il faut supposer plutôt qu'en plus des qualités chimico-organiques (tanin, acide prussique), de l'écorce verte de noix et de la feuille de noyer, il subsiste certaines croyances pré-chrétiennes dont, en Savoie au moins, on discerne des restes aussi dans quelques légendes et interdictions qui seront étudiées dans le volume consacré à la médecine populaire et à la sorcellerie. Un parallèle ancien, inconnu de Sébillot et de Rolland, est fourni pour le Dauphiné en général, sans localisations strictes :

Ce jour, 24 juin, on amasse des feuilles de noyer n'ayant point encore porté de fruits et qu'on fait infuser, vertes ou sèches, dans l'eau bouillante, pour s'en servir comme remède par application ou boisson. Ce même jour étaient amassées soit les feuilles de noyer, soit les petites noix vertes, servant aux remèdes, drogues et préparations que faisaient, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles nos opérateurs, chimistes, astrologues, chercheurs d'or et autres doctes personnes de l'époque.

Voici une recette curieuse, connue à Grenoble en 1610, et qui passait pour guérir infailliblement toute personne atteinte d'épilepsie :

Pour guérir ceux qui tombent du haut mal caduc, par la vertu de l'arbre des noix :

Prenez cinq ou six poignées de feuilles de noix, le jour et feste de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste, et au temps des petites noix vertes dudit

1. Pour la Savoie, voir Chabert, *loc. cit.*, p. 42-43,

2. *Ibidem*, p. 19. De même dans le canton de Fribourg on appelle « herbe de saint Jean à la fois le gaillet qu'on mélange avec du beurre frais pour en frictionner les enfants rachitiques, l'orpin, l'armoise des champs et la vipérine; Hubert Savoy, *La flore fribourgeoise*, *Ibidem*. Pour une liste du Valais voir plus loin, p. 58.

3. Rolland. *Flore populaire*, t. IV, 1903, p. 59-60 ; la croyance la plus répandue est que mordre les noix vertes de la Saint-Jean préserve du mal de dents.

4. Paul Sébillot. *Folklore de France*, t. III, p. 384 et 419.

5. Jeanton. *Le Mâconnais traditionnaliste*, fasc. III, p. 57, note 2 : « A Jalogny on faisait de l'eau de noix avec celles que l'on cueillait la nuit de la Saint-Jean; fleurs et fruits récoltés cette nuit-là protégeaient des *sorts*. »

arbre, bien pilées et mettez tout dans une bouteille de verre, avec deux quartes de bonne eau-de-vie, et le matin à jeun, donnez leur en à boire un demy verre et, sans faillir, seront bien tost guaris ». Cette recette est extraite des œuvres du R. P. Gabriel de Castaigne, Grenoblois [1].

Or, c'est précisément la guérison du mal caduc dit communément « mal de saint Jean » que les pèlerins allaient chercher à Saint-Jean-de-Maurienne en venant prier devant les célèbres reliques du saint, comme il sera dit plus loin. Ce ne peut être, je crois, une coïncidence fortuite, car cette spécialité du saint en Maurienne est déjà signalée par l'ancienne chronique du chapitre comme bien connue et bien fixée. Il s'agit seulement de savoir quel est le point d'origine : a-t-on d'abord invoqué le saint, en sa qualité de Baptiste, puis transposé la croyance à la guérison aux fruits et aux feuilles du noyer ; ou bien, quoique ces deux objets n'existent pas dans la liste de Pline, la croyance à leur efficacité dans le cas du mal caduc date-t-elle d'une période antérieure à l'introduction du culte de saint Jean en Gaule ? On étudiera ailleurs les croyances et légendes relatives aux végétaux en Savoie ; le noyer joue ici aussi un certain rôle, mais pas très important. Les documents recueillis par Rolland et Sébillot ne donnent rien d'utilisable pour la solution de ce problème spécial.

Des autres « herbes de la Saint-Jean » citées par M. Vuarnet et l'abbé Gave il n'y a pas grand'chose à dire [2]. On peut signaler pourtant que si dans la région de Messery on attire les essaims dans une ruche en la frottant de mélisse, c'est ailleurs le *varcouaina* ou Bon-Henry (*Chenopodium B. H.*) qui est employé dans ce but [3]. Plus intéressante est l'observation faite à Cruseilles [4] que les baguettes de coudrier coupées la veille de la Saint-Jean préservent des épizoo-

1. Pilot de Thorey. *Usages, Fêtes et Coutumes*, t. II, p. 283.

2. On trouvera dans Alexandre Bertrand, *op. cit.*, p. 126-133 une comparaison des opinions de Pline et des données scientifiques modernes d'après le *Dictionnaire des Sciences;* et divers parallèles français dans Sébillot, à l'index du t. IV sous chaque nom de plante. Voir encore des notes critiques et comparatives dans Jan Gessler, *Tongersche Recepten en Tractaten uit de XVI e eeuw*. Tir. à part de la Nederlandsch Tijdschrift voor Volkskunde, 1925, p. 12-16.

3. Chabert, *loc. cit.*, p. 61.

4. Sur la plante nommée à Cruseilles *Barba à Dian* et ailleurs en Savoie *Barbadian*, qui est le salsifis des prés (*Trapogon pratense*), voir une discussion de A. Flamary, *Revue savoisienne*, 1926, p. 90, qui pense que *Dian, Djan* signifie ici non pas *Jean* (*-Baptiste*) mais (*Dian(tre), Diable*) ; le nom grec signifie *barbe de bouc* ; il y aurait eu assimilation sur l'idée d'animal et d'être cornus.

ties. Bien que l'emploi de branches cueillies à certains moments de l'année soit très répandu dans le folklore français et européen, je ne connais pas de parallèle exact à la coutume de Cruseilles[1]. La valeur magique du noisetier et du coudrier en Savoie a été étudiée à propos des Rogations[2].

On a vu que l'abbé Gave indique comme caractéristique de la région de Sallanches la fabrication de croix avec des herbes de la Saint-Jean. Une coutume semblable existe dans d'autres localités qui sont réparties de telle sorte qu'il semble qu'on puisse discerner dans toute la Savoie deux zones d'extension.

Les Allues : On fait bénir à l'église un bouquet de fleurs des champs qu'on attache ensuite à la fenêtre.

Saint-Martin-de-Belleville : Avant midi, toute la localité est en fête : portes, fenêtres, sont couronnées et enguirlandées et fleuries dans toutes les maisons.

Environs de Moutiers : La coutume de fleurir les maisons le jour de la Saint-Jean existe encore dans nos campagnes. La veille, qui est la fête des laboureurs, les jeunes filles vont cueillir des fleurs dans les prés, ornent leur front d'une couronne et font des bouquets qu'elles placent au-dessus de la porte de la maison pour y faire entrer la paix, la prospérité et le bonheur. La mère de famille fleurit aussi la grange avec des fleurs et surtout de l'herbe tendre apportant le bonheur au fenil afin qu'il se remplisse d'un foin odorant et qui donnera un lait abondant et délicieux (Borel, *Ceutrons*, p. 34-36).

L'expression « nos campagnes » est peu scientifique : j'ai contrôlé ce document, qui date de 1882, et on m'a affirmé que la coutume des bouquets et couronnes est inconnue dans toute la vallée de l'Isère et n'est en usage que dans la vallée de Bozel d'une part, des Belleville de l'autre. La zone est donc bien caractérisée et indépendante des feux.

Celle de la région de Sallanches jusqu'à Araches, de l'abbé Gave, se continue vers Saint-Jeoire-en-Faucigny d'une part, vers Thônes de l'autre ; mais la région de Chamonix, le Chablais, le bas Faucigny et le reste du Genevois sont nettement exclus par les réponses reçues.

1. Pour le noisetier de la Saint-Jean, voir encore Rolland, *loc. cit.*, p. 4 (Vienne).

2. Voir mon étude sur *Le Cycle de Mai ;* pour sa force magique en pays germanique, cf. J. H. Schlender, *Germanische Mythologie*, 4e éd., 1926, p. 223.

Saint-Jeoire, hameau de la Tour : On fait des feux sur le Môle ; c'est la fête des bergers et des montagnards ; on fait une couronne dans la montagne qu'on accroche à la porte des chalets (De Faye).

Vallée de Thônes : Dans toutes les maisons, il y a une croix sur la porte d'entrée faite en bois et clouée sur la traverse en bois de la porte ; à la Saint-Jean, tout le monde allait cueillir les fleurs les plus belles dans les champs ou dans les prés ; on en faisait une belle couronne qu'on accrochait sur la croix de la porte où elle restait toute la saison. (Gay, *Thones*, p. 41-42 ; le document vaut pour toutes les communes de la vallée.)

Il est vrai que dans toute la région de Bonneville j'ai vu accrocher aussi des couronnes aux maisons, fenils, etc. Mais il s'agissait de couronnes de la moisson, fait d'ailleurs auquel l'examen des plantes employées ne laissait pas de doute. L'éloignement des deux zones et la différence des détails ne permet aucune conclusion ; le plus qu'on puisse dire, c'est que ces bouquets et couronnes participent des qualités spéciales attribuées aux « herbes de la Saint-Jean ». C'est aussi le cas du Dauphiné : « Dans les cantons de Vif et de Saint-Laurent-du-Pont et d'autres lieux, le soir du 23 juin on place des couronnes de fleurs et des feuillages de noyers sur les portes des maisons »[1]. La coutume générale dans les diverses communes du val de Bagnes, en Valais, est de faire le matin de la Saint-Jean un bouquet de fleurs (M. Gabbud dit qu'elles doivent être de neuf variétés différentes) et de l'accrocher aux maisons ; voici des détails pour le hameau du Levron, de la commune de Vollèges, situé en haute montagne et qui a deux patrons, saint Antoine et saint Jean-Baptiste :

Comme dans les autres localités de la région, il est d'usage au **Levron**, le matin de la Saint-Jean, de placer une croix sur toutes les portes. Elle est faite avec des fleurs que les enfants vont cueillir la veille ; elle n'est fixée que lorsqu'elle a reçu la rosée de saint Jean et on ne doit l'enlever que l'année suivante. Jusqu'à ces dernières années, on apportait ce jour-là des rameaux de genévrier qu'on reprenait après la messe ; on leur attribuait alors une vertu particulière et on les brûlait pour conjurer les sorts. A la Saint-Jean, on faisait toutes les années des *merveilles* cuites dans le beurre, tandis qu'à la Saint-Antoine on faisait des *bricelets*, sortes de gaufres cuites au fer ; et jamais il ne viendra à l'idée de personne de

1. Pilot de Thorey. *loc. cit.*, t. I, p. 64-65.

faire des *bricelets* pour la Saint-Jean et des *merveilles* pour la Saint-Antoine [1].

Un des éléments intéressants de ces coutumes est qu'il y a eu convergence au Levron entre des rites préchrétiens, comme la cueillette de certaines herbes, de plus sacralisées par la rosée du solstice, et les rites chrétiens de bénédiction à l'église. On observe le même mécanisme dans les coutumes de la Saint-Jean d'une partie du Valais qui touche au Chablais savoyard, notamment à Vouvry :

On conserve précieusement les bouquets de saint Jean bénits le jour de la fête de ce saint pour les brûler en temps d'orage, afin de se préserver de la foudre ; si pendant la combustion la fumée monte verticalement, c'est signe d'efficacité [2].

Même emploi encore des bouquets à Fully, en face du val de Bagnes, mais de l'autre côté du Rhône [3]. Par contre les parallèles exacts aux coutumes savoyardes sont relativement rares en France. Sébillot cite bien de nombreux cas d'accrochage de branches cassées lors de la Saint-Jean, surtout de noyer, mais fort peu de bouquets et de couronnes [4]. Le parallèle le plus exact semble fourni par la coutume du Perche publiée par Alexandre Bertrand [5].

Les herbes de la Saint-Jean garantissent non seulement les maisons et leurs habitants humains, mais aussi les animaux domestiques et surtout les bêtes à cornes. C'est la raison pourquoi on me signale de diverses communes de Savoie (Chablais, Faucigny, Tarentaise, Maurienne), trop peu nombreuses encore pour mériter d'être reportées sur carte, la coutume de suspendre des herbes de la Saint-Jean

1. Cl. Béard. *Traditions du Levron*, Archives suisses des Trad. Pop., t XXVI, 1925, p. 216. On remarquera : 1° l'emploi du genévrier qui en deçà des Alpes est plutôt situé au Premier de l'An ; 2° la spécialisation des formes de gâteaux à telle ou telle date, qui a son parallèle en Savoie dans les *guétas* (pains de la Sainte-Agathe) et les rissoles de Noël (chaussons aux fruits).
A Lourtier (val de Bagnes) c'est de la serpentine qu'on portait à bénir à la Saint-Jean, pour éloigner les serpents ; Gabbud, *Mélanges, ibidem*, t. XIV, 1910, p. 293.

2. Maurice Gabbud. *Traditions de Vouvry*, Archives suisses des Trad. pop., 1913, p. 185.

3. Conférence de Gams citée par *Schweizer Volkskunde*, t. IX, 1919, p. 16.

4. Sébillot. *Folklore de France*, t. III, p. 384-385 ; pour des coutumes allemandes de même type, voir S. Seligmann, *Der böse Blick*, t. II, p. 52.

5. Al. Bertrand. *Religion des Gaulois*, p. 124.

(sans spécification) soit dans l'étable de la vallée, soit surtout dans les étables des chalets là où il y en a (le plus souvent les bêtes passent la nuit dehors). On comparera la coutume de certaines régions du canton de Neuchâtel d'orner les cornes des vaches, à la Saint-Jean, de couronnes de fleurs et d'herbes qu'on accroche ensuite au ratelier dans l'étable[1] et celle plus caractérisée des Alpes d'Ollon, dans le Bas Valais, rive droite du Rhône :

> On donnait à « lécher » au bétail toutes les herbes de la Saint-Jean, c'est-à-dire un hachis aromatique de neuf plantes aux propriétés médicinales préventives ; ce mélange comprenait le millepertuis, l'aunée, l'ansérine, le bouillon blanc, la camomille, la marjolaine, le serpolet, l'impératoire et peut-être l'ortie ou le genévrier ou la mutelline[2].

Bien que par principe je préfère limiter la comparaison aux pays qui jouxtent la Savoie, il importe cependant de rappeler qu'en Belgique, à peu près partout, les plantes médico-magiques ne se cueillent pas à la Saint-Jean, mais au 15 août. Y a-t-il eu transfert de dates ou non, je l'ignore ; en tout cas Jean Chalon a éprouvé lui aussi des difficultés pour se procurer la liste complète des plantes qu'on récolte le 15 août pour en faire un « bouquet béni » ; il donne trois listes complètes, pour Soiron[3], l'est de la province de Liège[4] et le village de Dolhain dans le Limbourg[5], et conclut que « le nombre des plantes et le choix de celles-ci ne sont pas fixés par d'invariables traditions... ; en somme on cueille tout ce qui est fleuri dans les champs à cette époque »[6]. Mais je crois cet axiome trop simple, d'autant plus que les paysans, en Belgique comme en Savoie, n'aiment pas à donner la liste complète; il y a certainement bien

1. Hoffmann-Krayer. *Schweizer Volkskunde*, p. 163.

2. F. Isabel. *Légendes religieuses de la contrée d'Ollon*, Archives suisses des Trad. pop., t. XI, 1907, p. 125.

3. Millepertuis perforé (ou un autre M.) ; Origan vulgaire ; Achillée millefeuille ; Centaurée jacée ; Valériane officinale ; Séneçon jacobée.

4. Armoise ; Tanaisie ; Menthe sauvage (?) ; Millepertuis (?) ; diverses Camomilles (?) ; Séneçon des bois ; Séneçon jacobée ; Verge d'or ; les deux Achillées ; Scabieuse ; Knautie.

5. Armoise vulgaire ; Campanule à feuilles rondes ; Millepertuis quadrangulaire ; Linaire vulgaire ; Bouillon blanc ; Scabieuse ; Bétoine officinale ; Achillée millefeuille ; Centaurée jacée ; Tanaisie ; Phlox paniculé ; Clinopode vulgaire ; Origan vulgaire ; Séneçon vulgaire.

6. Jean Chalon. *Fétiches, idoles et amulettes*, 1923, tome I, p. 626-629.

plus de plantes en fleurs au 15 août en Belgique et à la Saint-Jean en Savoie que celles qu'on recueille[1].

Dans beaucoup de pays, une valeur à la fois magique et médicale est attribuée à la rosée du matin de la Saint-Jean; en Savoie, cette croyance ne m'est signalée qu'à Bramans (ramassage de la rosée de saint Jean pour les ablutions du matin, laquelle aurait la propriété de préserver la peau de la venue des boutons, rougeurs, etc.) et à Cruseilles (une promenade à pieds nus le matin de la Saint-Jean est efficace contre la gale); la même croyance a été notée à Orpierre dans les Hautes-Alpes[2]. Dans les vallées vaudoises du Piémont, notamment à Mentoule, près de Fénestrelle, pendant la nuit du 23 au 24 juin, les femmes pendent à leur balcon ou étendent sur les prés tous leurs draps et vêtements, persuadées que la rosée de cette nuit les préservera des mites le reste de l'année, et beaucoup de personnes se lavent les yeux avec cette rosée du matin parce qu'elle est « bienfaisante »[3]. Dans le Val de Bagnes (Valais) la rosée de la Saint-Jean débarrasse des puces si l'on s'y roule nu, guérit de la gale et de l'épilepsie (dite mal de saint Jean), et fait disparaître l'atrophie des membres nommée populairement *décroît* si l'on prononce la formule suivante en faisant le signe de la croix sur le membre qui souffre :

« Décroit, je te le conjure, va-t-en dans les vingt-quatre heures aussi complètement que la rosée du jour de la Saint-Jean s'en va aux premiers rayons du soleil »[4].

Dans d'autres régions de la Suisse, c'est la rosée non pas de la Saint-Jean, mais du 1er mai qui a la vertu de garantir des boutons[5], croyance qui régnait à peu près partout en Europe au moyen âge,

1. Dans certaines régions du Périgord, le nombre des herbes de la Saint-Jean oscille entre cinq et vingt-quatre ; cf. Georges Rocal. *Les vieilles coutumes du Périgord*, Toulouse, 1922, p. 155; entre le Danube et l'Isar, le bouquet prophylactique doit comprendre soixante-dix-sept espèces de fleurs et de plantes. Seligmann, *Der boese Blick*, t. II, p. 52.

2. Plat et Peabody. *Folklore de la France méridionale*, Rev. des Trad. pop., 1913, p. 355.

3. E. Canziani et E. Rohde, *Piedmont*, 1913, p. 57.

4. Gabbud. *Remèdes du Val de Bagnes*, Archives Suisses des Trad. pop., t. XV, 1911, p. 242 et 243.

5. Hoffmann-Krayer. *Schweizer Volkskunde*, p. 158-159 et note.

et subsiste dans maintes régions de la France et de l'Allemagne; l'emploi de la rosée de la Saint-Jean est pourtant indiqué aussi dans les Vosges, en Béarn, en Normandie et en Poitou[1]. L'étude comparative de cette croyance à l'efficacité spéciale de la rosée de la Saint-Jean ne semble pas avoir été entreprise[2]. L'idée fondamentale est peut-être que comme la nuit dure extrêmement peu, et que le soleil tôt levé fait évaporer rapidement la rosée à cette époque de l'année, elle présente une valeur de rareté et de disparition soudaine qui fait son mérite magique. Mais cette explication ne serait pas valable pour la rosée du 1er mai, ni de l'Assomption. C'est donc le pouvoir magique soit du solstice d'été, soit du jour consacré à saint Jean-Baptiste, qui serait la cause de la croyance; il faudrait chercher alors si cette rosée n'est pas un succédané de l'eau du Jourdain et rapprocher la coutume d'autres du même ordre qui ont été étudiées par Alexandre Bertrand[3] et par Gédéon Huet[4], l'assimilation du paganisme au christianisme s'étant faite sur l'idée de Baptême. Mais ce n'est là qu'une hypothèse que je propose et dont la démonstration exigerait de longues recherches[5].

IV

La fête des bergers

Sporadiques seulement sont les indications sur la Saint-Jean comme « fête des bergers » en Savoie. Voici les textes :

Allèves : A la Saint-Jean, on donnait aux jeunes pâtres de petits fromages appelés tommes (Manuscrit J.-V.).

1. Sébillot. *Folklore de France*, t. I, p. 94-95.

2. J.-B. Thiers mettait au rang des superstitions courantes au XVIIe siècle : « Se rouler sur la rosée d'avoine le jour de la Saint-Jean, avant le soleil levé, pour guérir des fièvres ». Cité par Al. Bertrand, *loc. cit.*, p. 405. Pour des parallèles en divers pays, cf. Seligmann. *Der böse Blick*, t. II, p. 235.

3. Al. Bertrand. *Religion des Gaulois*, p. 199-201.

4. G. Huet. *Coutumes superstitieuses de la Saint-Jean au haut Moyen Âge*. Rev. des Trad. pop., 1910, p. 461-465, et *Le solstice d'été et les eaux, ibidem*, 1913, p. 169-170.

5. En pays germaniques, le lac de Constance, le Neckar, l'Elbe, l'Oder et la Sprée exigeaient un sacrifice humain, la nuit de la Saint-Jean; J.-H. Schlender, *Germanische Mythologie*, 4e éd., 1926, p. 223.

Bozel : Le 24 juin, fête des bergers, feux de joie et danses.

Hauteluce : Le jour de la Saint-Jean, grande foire au col des Saisies ; on l'appelle « foire de bisagne » (bisannuelle ?)

Genève (campagne de) : Dans plusieurs villages du Genevois on célèbre à la Saint-Jean la fête des *bouvaironnes ;* suivant son mérite chaque bergère reçoit de son patron une tomme plus ou moins grosse, plus ou moins grasse ; celle qui a reçu la meilleure, couronne sa vache des plus belles fleurs des champs ; celle qui a la tomme la plus *crouye*, c'est-à-dire la plus petite et la plus maigre enveloppe la tête de la sienne avec des rames d'ellébore fétide, plante vénéneuse considérée avec une sorte d'effroi par les paysans (Blavignac, *Empro genevois*, 2e édit., p. 175-176).

Montmin : Le 24 juin est la fête des bergers ; ils font des feux de joie.

Saint-Jeoire-Faucigny : On fait des feux sur les montagnes (le Môle) ; c'est la fête des bergers et des montagnards.

La Roche (région de) : Bergers et bergères des montagnes s'envoient réciproquement des petits présents de fromage ou du meilleur lait de leurs troupeaux (Grillet, *Dict. hist.*, t. I, p. 151).

Or il faut rappeler ici : 1° que la Saint-Jean a été pendant des siècles en Savoie comme dans les pays limitrophes une date d'embauche et que par suite, cette fête des bergers peut n'être dans certains cas qu'une fête d'anniversaire, comme la Saint-Martin ou la Saint-Blaise ; 2° que dans certaines régions, et là seulement, si le temps est mauvais surtout, la Saint-Jean peut coïncider avec le début de l'inalpage ; tel est certainement le cas pour le fait décrit par Blavignac, qui est la contre-partie des fêtes de descente d'inalpage du Valais, de la vallée de Chamonix, etc., comme on verra dans le mémoire consacré au folklore de l'inalpage en Savoie. Une preuve indirecte est fournie par le document suivant qui concerne toute la vallée de l'Arly :

Dans toutes les communes, on allume des feux au bal qui précède la descente des troupeaux. Le témoin d'**Héry** ajoute que certains bergers allument ces feux sur les hauteurs simplement pour prévenir les camarades éloignés qui n'ont pu être avertis à temps qu'on « faisait bal » ; la date des feux et du bal est variable selon les années ; elle ne tombe que rarement vers le 20 au 25 juin, le plus souvent quelques semaines plus tard.

Il faut donc, je crois, éviter de mettre cette « fête des bergers » en relation avec le solstice d'été ou avec le culte proprement dit de

saint Jean. Cette observation vaut probablement pour la fête de même type qui existait dans le Dauphiné[1] et le Mâconnais, où d'ailleurs des « tables de bergers », obtenues en creusant un fossé circulaire où bergers et bergères se tenaient debout pour manger leur collation, se faisaient également au 1er mai et à la Saint-Michel, dates d'engagement[2]. Ainsi s'explique normalement le fait qui a surpris Tiersot, qu'il n'y a pas de chansons rituelles de la Saint-Jean dans les Alpes françaises, sinon une chanson narquoise sur l'engagement des domestiques. Tiersot est un adepte de la théorie courante des survivances : « La fête de l'été païenne est devenue celle de la Saint-Jean ; l'usage des feux de la Saint-Jean est resté populaire jusqu'à notre siècle..., mais il n'existe pas de chansons populaires directement appropriées à cet usage traditionnel »[3]. Cette observation est très importante : ou bien il existait de ces chansons, et, du moment que les feux subsistent, pourquoi seraient-elles sorties de l'usage, car elles devaient augmenter, sinon même conditionner la valeur magique des autres rites solsticiaux ? ou bien il n'y a jamais eu de chansons de ce genre, ce qui fait supposer de nouveau que les rites de la Saint-Jean n'ont dans nos pays ni le sens, ni l'extension qu'on leur attribue dans les traités comparatifs de folklore ; on ne connaît pas non plus de chansons rituelles de la Saint-Jean ailleurs dans les Alpes ; la Savoie ne constitue donc pas une exception, mais obéit à la règle.

1. Pilot de Thorey, *loc. cit.*, t. I, p. 65-66 ; Plat et Peabody, *loc. cit.*, p. 355 (Orpierre, Hautes-Alpes).

2. Jeanton, *loc. cit.*, fasc. III, p. 48 et 57-58. On remarquera, pour compléter ce qui est dit ci-dessus sur la non-existence des feux de la Saint-Jean en Mâconnais (p. 39) que lors de cette « fête des bergers » il n'est pas fait de feux, mais que la coutume des feux de Carême, dits *fayes* ou *bordes* semble avoir été universelle et subsiste encore presque partout dans le Mâconnais et la Bresse (Jeanton, *loc. cit.*, p. 32-37) ; c'est là la véritable coutume rurale ; et pas plus que dans la plupart des régions de la Savoie, il n'y a eu superposition, déplacement de date ou combinaison dans ces deux provinces. Ce qui diminue d'autant le rapport supposé entre les bûchers et la fête agraire des « bergers » qui serait explicable par la théorie générale de Mannhardt-Frazer.

3. Tiersot. *Chansons des Alpes françaises*, p. 442.

V

Les reliques et le culte populaire de saint Jean-Baptiste

Des reliques de saint Jean-Baptiste sont indiquées par Grégoire de Tours au VI^e^ siècle à Saint-Jean-de-Maurienne, et par des documents plus récents, dépouillés par l'abbé Burlet, à Cons en 1477, Chambéry (Sainte Chapelle) en 1483, les Échelles en 1641 et Saint-Jeoire-Prieuré en 1684[1]. Cette liste est incomplète, puisque les *Visites pastorales* de saint François de Sales en signalent dans une statue à Grésy-sur-Aix en 1606[2]; que Cléry en possédait, apportées de Saint-Jean-de-Maurienne, d'après un procès-verbal de 1634[3]; que M. Vuarnet, étant enfant, eut à toucher celles qui se trouvaient à Massongy[4]; et qu'on en fait encore toucher aux enfants à Chevenoz, paroisse du Chablais dont saint Jean est le patron[5].

Les reliques les plus célèbres sont celles de la Maurienne. Le texte de Grégoire de Tours dit seulement qu'une « femme de ce pays » pria deux jours puis sept jours, puis vit le pouce resplendissant du Baptiste et le rapporta en Maurienne; que trois évêques, non déterminés, vinrent voir cette relique insigne, prièrent, et reçurent trois

1. Burlet. *Culte de Dieu*, etc., p. 173.

2. Rebord. *Visites pastorales*, t. II, p. 318 : « En ladicte église il y a des reliques de Sainct Jehan posées dans une statue, comme ont dict les parrochains, plus dautre reliques dans un verre sans titre ». Il s'agit de la paroisse, et non du prieuré de Grésy-sur-Aix, paroisse qui avait saint Jean-Baptiste comme patron, alors que le prieuré avait saint Nicolas. Mais la paroisse semble avoir été fondée par les moines du prieuré vers la fin du XII^e^ siècle tout au plus; en tout cas le document le plus ancien qui donne saint Jean comme patron de Grésy est daté de 1359; cf. De Loche. *Hist. de Grésy-sur-Aix*, p. 107-108; cet auteur n'attribue d'ailleurs la construction de l'église de Grésy qu'au XII^e^ ou XIII^e^ siècle, *ibidem*, p. 115, et ne parle nulle part de reliques de saint Jean.

3. Bergeret-Jeannet. *Histoire de Cléry*, p. 56-57 et texte du procès-verbal de la visite pastorale de décembre 1634, p. 196 : « Invenimus etiam in praefata bursa membranam in qua appensae erant sequentes reliquiae, scilicet, os quoddam Sancti Johannis Baptistae inclusum in capsula argentea, de S. Cosma et Damiani, de Sancta Yeste, carne et pelle S. Jacobi archiepiscopi Tharent., de S. Blasio, de S. Grato et S. Isaia propheta, de lapide Ascensionis. »

4. Lettre personnelle.

5. Lettre personnelle; il n'est pas fait mention de ces reliques dans les procès-verbaux des visites pastorales de 1606, Rebord, *loc. cit.*, t. II, p. 181-182 et de 1617, *ibidem*, t. II, p. 284-287.

gouttes de sang[1]. Rien dans ce texte ne permet de donner un nom à cette « femme » et je n'ai pas réussi à découvrir exactement comment ni où a pris naissance la légende qui la nomme Tygre ou Thècle, noms qui n'ont rien de local. Il est probable que toute la légende, que les hagiographes savoyards donnent naturellement comme vraie, a été l'œuvre d'un moine du milieu du moyen âge[2]. Quelle qu'ait été l'origine de ces reliques et leur nombre, sur lequel les auteurs ne sont pas d'accord, Grégoire de Tours ne parlant que du pouce, Sigebert, moine de Gemblours au XI^e^ siècle ne spécifiant pas[3], Jean de Beleth au XII^e^ ne parlant même pas de reliques[4], Durand de Mende ne parlant aussi que d'un doigt[5], les auteurs postérieurs ajoutant au pouce l'index et le médius alors que le procès-verbal de 1864 supprime le pouce et admet le médius et l'annulaire de la main droite, on peut affirmer que leur culte a été très important non seulement de la part des Savoyards de la région, mais aussi de celle des étrangers que les pèlerinages ou les guerres ont fait passer par la Maurienne durant plusieurs siècles.

1. Grégoire de Tours. *De Gloria Martyrum*, livre I, chap. XIV ; les hagiographes récents (XVII^e^ à XIX^e^ siècles) affirment qu'il s'agit des évêques de Belley, d'Aoste et de Turin, mais sans preuves ; cf. Angley, *loc. cit.* p. 435 ; cette précision semble fondée sur le fait que les cathédrales de ces trois diocèses avaient saint Jean-Baptiste pour patron ; cf. la remarque d'Angley, *ibidem*, p. 436, note.

2. Pour l'étude apologétique des textes, voir Angley, *Hist. du diocèse de Maurienne*, p. 430-431, note ; 435, 436 note 2 ; 440 ; Truchet, *Hist. hagiologique du diocèse de Maurienne*, p. 305-306. Ces deux auteurs s'accordent à déclarer que « c'est la renommée des miracles qui s'opéraient auprès des reliques de saint Jean-Baptiste qui décida le roi Gontran à bâtir une église en ce lieu » ; mais ceci n'est pas une preuve de l'authenticité de la légende de sainte Thècle telle que nous la donne le Bréviaire de Maurienne de 1512, ou du texte de Durand de Mende de 1270. Je me suis assuré que les Bollandistes ne voient pas clair non plus dans cette question d'origines, d'autant moins qu'il existe une dizaine de saintes de ce nom, notamment sainte Thècle d'Isaurie, dont la légende (cf. *Analecta Bollandiana*, 1924, p. 166) me paraît présenter quelque analogie avec celle de notre « femme de Maurienne », par exemple pour le thème du bras.

Je suppose l'intervention d'un moine : mais il vaudrait mieux dire sans doute *d'un pèlerin*, moine ou non, à la mémoire pleine de légendes pieuses.

Pour une discussion des textes et des thèmes légendaires, voir *Religions, Mœurs et Légendes*, t. III, p. 183-184.

3. Angley, p. 440, cite la chronique pour l'année 613 : virtus et nomen sancti Joannis-Baptistae miraculis declaratur apud urbem Galliae Maurienam de reliquiis corporis ipsius divinitus illustratum.

4. *Ibidem*, p. 435, texte à peu de choses près identique à celui de Durand.

5. *Ibidem*, p. 439 ; Alii dicunt quod Beata Thecla digitum B. Johannis qui comburi non potuit de ultrà marinis partibus afferens in Morianam ibi ad honorem B. Joannis fundavit ecclesiam et hac die (29 augusti) dedicata est ei Ecclesia.

C'est la raison sans doute pourquoi le culte de saint Jean en Maurienne fut hautement approuvé par Clément III en 1180, Grégoire II en 1370, Jean XXIII en 1410 et surtout Martin V, qui organisa ce culte définitivement en revenant du concile de Constance, en 1418[1]. En 1439, le torrent de Bonrieux détruisit la ville et la cathédrale ; on dit que seules les reliques furent sauvées ; de sorte qu'en 1447 deux chanoines les emportèrent à travers l'Europe et firent une collecte qui permit de reconstruire la cathédrale et la ville ; cette inondation a détruit les registres de miracles qui étaient probablement tenus par les chanoines ; mais au XVII[e] siècle, le chanoine Damé (mort en 1681) rédigea des récits recueillis par le chanoine Michel Boisson, notaire et commissaire du chapitre, du vivant duquel ils s'étaient passés.

A ce moment saint Jean est invoqué par les gens du pays pour toutes sortes de maux et dans toutes sortes de dangers : fuite d'une prison (1495), chute dans un précipice (1500), paralysie des jambes (1488), nouveau-né enterré, ressuscité et baptisé (1495), muet guéri, chute du haut d'un arbre. Au XVI[e] siècle, le chanoine Antoine Cornuty parle d'une foule de guérisons, principalement d'épileptiques ; et le chanoine Damé ajoute qu'il en est encore de même à son époque[2]. Une chronique du chapitre citée par Angley[3], et dont j'ignore la date dit que des ex-votos en grande quantité prouvaient de nombreuses guérisons du mal caduc et des fièvres ; il semble ressortir de son texte que ces malades étaient en majorité des gens du pays, alors que les Français se distinguaient en ce qu'ils venaient faire des neuvaines, coutume inconnue, au moins anciennement, en Savoie. En Mâconnais aussi on prie saint Jean contre le mal caduc et de plus pour se guérir du mal de tête, pour obtenir des enfants aux cheveux frisés, et quand il y a une source, comme à Saint-Jean-des-Eaux, pour la guérison des écrouelles et des rhumatismes[4]. Le rapport entre saint Jean-Baptiste et le mal qui portait son nom au

1. *Ibidem*, p. 145, 213.

2. Pour les détails, voir Truchet, *loc. cit.*, p. 46-52.

3. Angley, *loc. cit.*, p. 440 : Inter quae, miracula quae ferè fuere innumerabilia praesertim curatorum a morbo caduco et febribus ut constat ex multis signis in sacrario et templo repositis ex sanatorum voto ; multi exteri, voti causa undique adventantes, et ex intimis Galliarum partibus ibique *novenas*, ut aiunt, facientes.

4. Jeanton, *loc. cit.*, fasc. II, p. 49, 80, 82.

moyen âge, c'est-à-dire l'épilepsie, n'est pas élucidé encore[1]; mais on peut nettement rejeter pour la Maurienne l'explication de Guenter, que le peuple a rattaché les « danses » épileptiques aux danses des feux de la Saint-Jean.

On n'a pas de renseignements sur l'usage auquel ont pu servir les autres reliques de saint Jean-Baptiste conservées en Savoie; mais il avait, et possède encore, dans certains sanctuaires la spécialité de guérir les enfants de la peur. Voici les documents :

Savigny (Semine) hameau de chez Borgeat : Nous avons à Chaumont une chapelle de Saint-Jean-Baptiste construite par Mgr Le Thiollaz sur l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Jean ; on y porte le 24 juin les enfants qui ont peur pendant la nuit.

Massongy (Chablais) : A l'âge de quatre ans j'avais peur ; ma mère me conduisit à Massongy me faire toucher les reliques de saint Jean; je fus guéri et depuis j'ai toujours été courageux ; on disait dans toute la région que saint Jean-Baptiste guérit de la peur (E. Vuarnet, de Messery).

Chevenoz (Chablais) : De tous les villages du Chablais oriental, on allait en pèlerinage à Chevenoz, surtout le 24 juin ; on menait les enfants pour la peur à l'église de ce village qui est sous le patronage de saint Jean et où il y a des reliques.

La date du pèlerinage empêche toute confusion avec saint Jean Évangéliste. Saint Jean-Baptiste était déjà patron de Massongy et de Chevenoz en 1480; mais il est étrange qu'à Saint-Jean-de-Maurienne on n'ait pas invoqué aussi le saint contre la peur chez les enfants, ni davantage dans les autres paroisses placées sous son patronage.

Cette spécialité, il est vrai, semble anormale : dans son étude des saints qu'on invoque en France contre la peur, Sébillot ne signale que saint Gilles en Haute-Bretagne[2], saint Loup en Seine-et-Marne[3], saint Paul en Poitou et en Gâtine[4] : c'est aussi saint Paul, peut-être comme le suppose M. Jeanton à cause du thème légendaire du chemin de Damas, qu'on invoque dans ce but dans plusieurs sanctuaires du Mâconnais et de la Bresse[5]. Il ne saurait non plus y avoir confu-

1. Voir la discussion de Marc Bloch, *Les Rois thaumaturges*, p. 164, note
2. Paul Sébillot. *Folklore de France*, t. III, p. 359.
3. *Ibidem*, p. 37.
4. *Ibidem*, t. IV, p. 146.
5. Jeanton. *Mâconnais traditionnaliste*, fasc. II, p. 29-30.

sion avec Saint-Jean-Porte-Latine, dont la fête est au 6 mai. Les crises de peur et les crises légères d'épilepsie ayant, par leur origine nerveuse, quelques affinités[1], c'est probablement sur cette base que s'est faite, par assimilation populaire, le transfert de spécialité.

Il est communément admis pour l'Europe en général que la date de la fête du saint s'identifie toujours à celle du solstice. Mais pour la Maurienne au moins, la proposition générale est erronée et c'est là un fait sur lequel j'attire l'attention ; car il empêche d'appliquer ici la théorie de la convergence antérieurement à l'époque moderne. Les textes les plus anciens que nous ayons sur la date de célébration d'une fête de saint Jean dans la ville de « Maurienne », qui était réputée partout comme l'un de ses sanctuaires principaux, sont des passages de Jean de Beleth du XII^e^ siècle et du *Rationale* de Durand, évêque de Mende, écrit vers 1270[2]. Il y est dit que « la cathédrale fut consacrée un 29 août sous le règne de Gontran et que c'est la raison pour laquelle le Pape décréta que ce jour-là serait célébré dans le monde entier ». Comme ces deux siècles sont ceux des grands pèlerinages à Rome par le Cenis, il y a des chances pour que ce renseignement soit exact ; d'ailleurs l'Obituaire de Maurienne du XIII^e^ siècle ne donne aussi que cette date ; cette même date du 29 août est encore celle qui est indiquée dans le *Bréviaire* à l'usage du diocèse de Maurienne dû à l'évêque Gorrevod en 1512, qui fixe d'autre part en l'honneur de saint Jean-Baptiste au deuxième lundi après Pâques une fête spéciale au diocèse, dite *Fête des Miracles de saint Jean-Baptiste*[3]. C'est donc seulement au cours du XVI^e^ siècle au plus tôt que la fête du saint a été reculée au 24 juin, comme elle l'avait été à Genève selon le *Bréviaire* du XIII^e^ siècle, en Tarentaise selon le *Missel* du XIV^e^, et comme elle le fut au début du XVI^e^ à Grenoble et à Belley. Mais même dans les deux premiers diocèses, saint Jean conserva une fête importante au 29 août : en Tarentaise, selon le *Missel* et à Genève, selon le *Bréviaire* cités[4].

1. Jeanton remarque que la peur est souvent associée à des *convulsions* chez les enfants et que ce mot se dit en dialecte mâconnais *conversion*, ce qui détermine le souvenir de saint Paul; c'est peut-être par une même association des deux sortes de « convulsions » que s'explique l'appel à saint Jean-Baptiste en Savoie.

2. Angley, *loc. cit.*, p. 439.

3. Angley, *loc. cit.*, p. 270-271 et Truchet, *loc. cit.*, p. 44.

4. Burlet. *Culte de Dieu*, p. 175.

Il s'ensuit que la convergence entre la série rituelle préchrétienne des feux et autres rites et la série proprement chrétienne du culte rendu à saint Jean, avec office spécial, n'a pu se faire en nos pays pendant le haut moyen âge, mais dans certains diocèses tout au plus vers le XII^e^ siècle et dans celui de Maurienne, pourtant consacré au saint, tout au plus au XV^e^. Que deviennent dans ces conditions les explications par la survivance ?

L'indépendance mutuelle des cérémonies du solstice, notamment des feux, et du culte rendu à saint Jean se manifeste encore par une autre série de faits. On a dit ci-dessus que dans une partie au moins de la Maurienne, les feux sont dits *johannée* et que sporadiquement on les explique comme glorifiant le Baptiste. Or, on a vu aussi que dans les diocèses de Genevois, sur l'ordre même de saint François de Sales et de ses successeurs, et de Tarentaise, peut-être dans tous, les curés devaient christianiser les feux, danses, etc., là où on en faisait. Mais les populations de nos campagnes ont été visiblement rétives à cette tendance, comme le montre la statistique suivante des paroisses ayant saint Jean pour patron, et dans lesquelles des feux se font ou ne se font pas :

Patronage avec feux le 24 juin : Chevenoz, Saint Jean-de-Tholome, Leschaux ; Le Châtelard ; Saint-Jean de-Maurienne, Bessans ; Aigueblanche, Peisey, — soit 8[1].

Patronage sans feux : Marin, Massongy, Lullin, Fessy, Cranves, Arbusigny, Annecy; Chambéry, La Rochette, La Trinité; Argentine, Montaimont; Marthod, Mégève, — soit 14.

Pas de renseignements certains : Saint-Jean-d'Aulps, Les Esserts, Evires, La Roche, Charvonnex, Thusy, Grésy-sur-Aix, Saint-Jean-de-Chevelu, La Mothe-Servolex, Novalaise, Vérel-de-Montbel, Méry, Saint-Jean-d'Arvey, Saint-Jean-de-Coux, Les Échelles, Saint-Cassin, Saint-Jean-de-la-Porte, — soit 17.

Pour huit communes de cette dernière catégorie, j'ai des négations ; ce sont celles où il y a des feux de carême. Je doute donc que la proportion obtenue pour les deux premières séries puisse être fortement modifiée ; en tout cas, si dans quatorze paroisses ayant

1. Un document manuscrit m'affirme qu'il y a coïncidence de feux et de patronage au Villard-sur-Boège; mais ce patronage n'est pas indiqué par M. Burlet qui ne signale même pas de chapelle consacrée à ce saint, ni à saint Jean Evangéliste, dans cette paroisse.

saint Jean pour patron on ne fait pas de feux, c'est probablement que la coutume n'existait pas anciennement ; c'est seulement pour celles où la coïncidence existe, qu'on peut supposer une survivance de pratiques antérieures au XVI^e^ siècle, sinon même au christianisme.

On dira peut-être que c'est enfoncer une porte ouverte et qu'on sait depuis longtemps que les fêtes du solstice d'été sont préchrétiennes. Mais on a fait, en ethnographie comparative et en folklore, un tel abus d'hypothèses qu'il est toujours bon de chercher et de publier des preuves, même incomplètes, je le reconnais, comme celles-ci. D'ailleurs, ce que je cherche à comprendre, c'est pourquoi on constate l'existence dans les deux départements de zones à cérémonies dites du solstice, et de zones sans cérémonies de cet ordre. On m'a reproché de ne pas tenir assez compte, dans mon étude critique du culte des saints et du folklore en Savoie, de l'influence chrétienne soit générale, soit diocésaine ou presbytérale locale. La Saint-Jean fournissait l'occasion-type de chercher le rapport possible; il n'y en a pas ; et cette observation est *a fortiori* transposable aux autres faits hagiographiques et folkloriques non pas seulement de la Savoie, mais aussi, je le crois du moins, du Dauphiné, du Valais et du reste de la Suisse romande, peut-être même du Jura, pour ne rester qu'en pays de montagnes.

Si les fêtes et cérémonies du solstice se répartissent en zones, il n'en est nullement de même des patronages. Les communes ou paroisses qui ont saint Jean pour patron du moyen âge à la Révolution sont éparpillées sur le territoire de l'ancien duché sans qu'on puisse discerner soit des séries (par exemple le long d'un fleuve), ou des groupes (par exemple selon les vallées ou les massifs). Moins groupées encore sont les communes qui portent le nom même du saint, comme on s'en rendra compte aisément en consultant le tableau ci-dessus, et en prenant garde de ne pas confondre comme patron éponyme saint Jean Baptiste avec saint Jean Évangéliste. Avec d'innombrables hagiographes et géographes[1], Jean Brunhes déclare que les « noms de villages permettent de suivre la diffusion du culte des grands saints et les limites de leur influence »[2]. C'est

1. Pour la Savoie notamment Truchet, Ritter, Burlet.

2. *Histoire de la Nation française*, t. I, Jean Brunhes, *Géographie humaine de la France*, p. 298.

une erreur que je démontrerai mieux en reprenant ailleurs un à un les faits savoyards, mais qu'une carte comme celle du même auteur[1] masque partiellement. La dévotion *populaire* à saint Jean est bien moindre aussi en Savoie que ne le donne à croire le nombre de ses chapelles ; au lieu que celui de sainte Agathe est bien plus grand. Cette constatation de fait n'était possible qu'avec la méthode cartographique et statistique dont on tente de montrer ici les avantages.

Sauf dans les régions de la Savoie délimitées dont le centre est constitué par une église qui possède des reliques, le culte de saint Jean-Baptiste est resté liturgique et conventuel. Par analogie avec ce qui s'est passé pour les saints franciscains (François d'Assise, Charles Borromée, Claire, Colette, Louis de France et même saint Roch) ; par contraste, d'autre part, avec des saints guérisseurs comme les saints Clair, Sébastien, ou protecteurs spéciaux comme les saintes Agathe et Victoire, on est déjà porté *a priori* à attribuer l'extension des chapelles et patronages de saint Jean en Savoie à des ordres conventuels. Or, le fait est que ces ordres ont existé, en effet, chez nous et ont eu une action directe sur les familles nobles et sur les évêques, donc de là sur les curés : c'est d'abord l'ordre des Templiers, ensuite dépossédé et suivi, dans ses domaines, des Antonins, puis de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, enfin de l'ordre de Malte. Tous quatre ont eu une dévotion particulière pour notre saint et ont diffusé son culte partout où ils se sont établis[2]. Mais ce culte n'est pas devenu *populaire* pour cela ; il est resté « savant », ou plutôt, comme je l'ai dit ailleurs, « liturgique ». Cette remarque vaut pour d'autres saints savoyards ; et l'on peut par suite distinguer deux couches hagiolâtriques dans nos pays. La difficulté consiste le plus souvent à déterminer la date d'introduction de chaque saint ; c'est en ce sens que l'étude des saints franciscains, plus récents, fournit une pierre de touche.

Une erreur grave a été commise aussi par P. Saintyves quand il attribue au culte de saint Jean-Baptiste une pratique en usage à la chartreuse du Reposoir en Faucigny où était et est encore vénéré le

1. *Ibidem*, p. 299.

2. Voir entre autres, Perrin, *Commanderie des Echelles*, p. 8 ; Comte de Loche, *Histoire de Grésy-sur-Aix*, p. 231.

bienheureux Jean d'Espagne, fondateur du couvent[1]. P. Saintyves[2] croit que comme la fête consacrée au bienheureux tombe aux environs du solstice (23-25 juin), il y a eu contamination entre les deux cultes sur la base de la date ; il affirme, en outre, que « saint Jean-Baptiste était devenu en Savoie le patron de nombreux couvents et monastères, notamment de la chartreuse du Reposoir »[3]. Tout ceci est faux : « le patron » de cette chartreuse comme de toutes les autres était la Vierge, mais non saint Jean ; Jean d'Espagne pouvait avoir aussi bien comme patron personnel Jean l'Evangéliste ; et quant aux « nombreux couvents et monastères savoyards » que suppose Saintyves, ils se réduisent à quelques prieurés qui tous ont appartenu à l'ordre des Chevaliers ou de Malte après la dispersion des Templiers[4], mais en tout cas jamais aux chartreux.

Par là même se trouve détruite la base même de l'argumentation de Saintyves sur l'usage d'un *saint vinage* en Savoie qui serait comparable à celui de la commune de Saint-Janvier dans l'Allier. La *Vita* locale du bienheureux Jean n'a certainement pas emprunté ce rite, quoi qu'en dise Saintyves, au culte de saint Jean-Baptiste : aucun document savoyard ancien ni moderne ne parle de vinage à propos de saint Jean-Baptiste, ni à propos du solstice, alors que l'absorption de vin bénit faisait et fait encore partie du culte de saint Blaise, par exemple[5] et d'autres saints dont je n'ai pas encore décrit le culte en nos pays, comme l'anachorète Innocent. C'est là un cas typique de fausse application de la méthode comparative, à l'usage sans discernement de laquelle on ne saurait trop opposer d'objections et d'autant plus que Saintyves a commis la même erreur de méthode à propos d'un autre miracle, sans accompagnement de rite, attribué au

1. Cf. mon étude sur *Jean d'Espagne, les étapes de son culte en Savoie,* Revue de l'Histoire des Religions, 1916.

2. P. Saintyves. *Essais de Folklore biblique*, Paris, 1923, p. 225-228 ; l'auteur dit que « le culte du Précurseur est fort ancien en Savoie ». Ceci n'est vrai que de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne, mais non du Faucigny où sont précisément situés les couvents du Reposoir et de Sixt.

3. L'auteur souligne cette phrase qui semble exprimer l'idée fondamentale de son raisonnement.

4. Aux Echelles en 1340 ; à Chambéry en 1497 ; à Annecy en 1290 et peut-être à Marthod en 1498 ; l'abbé Burlet, *Culte de Dieu*, etc., *en Savoie*, p. 175-180 ne cite pas un seul couvent ni un seul monastère qui ait eu en Savoie saint Jean-Baptiste pour patron.

5. Voir mon mémoire sur *Le culte de saint Blaise en Savoie,* Revue d'Ethnographie et des Trad. pop., 1924, p. 141-148.

bienheureux Ponce de Faucigny dont la fête tombe le 26 novembre et non pas en juin[1]. Il n'y a donc aucune raison de regarder le miracle de l'eau changée en vin dans ces deux cas comme un reste ou une déformation de rites de la Saint-Jean[2], en relation soit avec le solstice, soit avec le Précurseur[3].

Des processions le jour de la Saint-Jean ne sont signalées que pour deux communes et pour toutes deux anciennement.

Bessans (**Maurienne**) : Autrefois quand c'était la fête du saint patron de la paroisse, on faisait une procession avec d'énormes cierges qu'on commandait à Turin et pour lesquels le curé et les prieurs de la confrérie (de saint Jean) faisaient une collecte. L'évêque de Saint-Jean-de Maurienne interdit à plusieurs reprises cette pratique, qui donnait lieu à des désordres, et depuis 1909 ou 1910, le port des cierges est défendu. Ensuite il y avait, et il y a encore, vogue comme ailleurs. Mais la confrérie ou « société » de saint Jean-Baptiste subsiste et chaque année on choisit de nouveaux prieurs, comme dans la « société » de saint Antoine.

Peisey (**Tarantaise**) : Nous mentionnerons, à l'occasion de la chapelle de Beaupraz fondée le 27 juin 1705 et placée sous le vocable de N.-D. de la Visitation, une grande procession qui s'y faisait autrefois tous les ans aux environs du 24 juin, jour de la fête de saint Jean-Baptiste. Après la messe, qui y était célébrée par le curé ou son vicaire, un déjeuner était servi, par les soins et aux frais des prieurs et des prieures, aux « officiers » et employés des diverses confréries. C'étaient des frais relativement considérables, dont la perspective rendait parfois difficile le recrutement des prieurs et des prieures. Aussi l'usage de cette procession s'est-il perdu depuis un certain nombre d'années. Mais le curé de la paroisse continue à venir y célébrer une messe dans le courant du mois

1. *Le culte du bienheureux Ponce de Faucigny en Savoie*, Rev. d'Ethnographie et des Trad. pop., 1924, p. 323-342; il n'est parlé que du miracle de l'eau changée en vin, mais non pas d'absorption de vin bénit; donc il n'y a pas lieu à rapprochement avec Jean d'Espagne, comme l'a fait Saintyves.

2. Ce n'est pas saint Jean-Baptiste qui « passe pour protéger les récoltes à Scionzier », comme le dit Saintyves, mais le bienheureux Jean d'Espagne.

3. Toute la théorie de Saintyves est fausse parce qu'il a confondu saint Jean-Baptiste avec saint Jean l'Évangéliste; c'est dans le Quatrième Évangile que se trouve la description des noces de Cana et cette partie a acquis au moyen âge une valeur magique, par accumulation d'interprétations symboliques, d'une part juives, d'autre part chrétiennes ou apocryphes; or la fête de saint Jean Évangéliste tombe en novembre, de sorte que le saint vinage n'a rien à faire avec le solstice d'été.

Sur la formation de cette conception et l'emploi magique du Quatrième Évangile, voir K. Zickendraht, *Das Johannesevangelium im Volksglauben und Volksbrauch*, ainsi que les sources qu'il cite, Archives suisses des Trad. pop., t. XXIII, 1920, p. 26-28.

de juin et une autre au commencement du mois d'octobre, c'est-à-dire aux deux époques de l'année où une grande partie de la population se transporte aux villages de Lanches et de Beaupraz (F. Richermoz, *Monogr. de la paroisse de Peisey*, p. 192). Les confréries dont les prieurs devaient le repas sont celles du Rosaire, fondée en 1604 (*ibidem*, p. 220) et du Saint-Sacrement, fondée en 1742 (*ibidem*, p. 224).

Il n'existait pas en Savoie de confréries ayant pour patron saint Jean-Baptiste, bien qu'il y en eût trois se réclamant de saint Jean Evangéliste. Ces processions paraissent n'avoir, d'autre part, aucun caractère saisonnier du type, par exemple, des processions de la Saint-Marc ou des Rogations ; elles sont probablement une forme de culte en relation seulement avec le saint comme tel, soit comme patron régulier de la paroisse, soit comme protecteur épisodique à la suite d'un vœu collectif. Celle de Peisey, pourtant, paraît en relation avec l'inalpage; mais les détails prouvent que l'institution est récente.

Il en est probablement de même d'une coutume qui consistait à faire le pain bénit le jour de la Saint-Jean, par exemple à **Montvalezan** :

> En remontant à quatre-vingts ou cent ans, on rencontre un usage qui consistait à distribuer le jour de la Saint Jean du pain bénit comme le dimanche. C'étaient une année les garçons et une autre année les filles qui se cotisaient pour acheter ce pain. Fleuri et orné de rubans, il était porté en tête d'un cortège, au son de violons, jusqu'à la porte de l'église. Le jeune homme qui devait faire la distribution était choisi par voie d'élection.

Mais dans la plupart des paroisses de Tarentaise où cette coutume existait, et qui semblent avoir été assez nombreuses, la distribution ne se distinguait en rien de celles des dimanches ordinaires. On remarquera l'analogie de la coutume de Montvalezan avec les processions du pain bénit organisées à Chambéry par un certain nombre de corporations le jour de la fête de leur saint patron.

Occasionnelles et rares sont deux autres pratiques de la Saint-Jean, la distribution d'une aumône collective (comme à Grésy-sur-Aix) et la bénédiction des maisons, granges, etc. (comme à Villaroger). La première est la conséquence d'un vœu ou d'un don testamentaire d'un ou de plusieurs particuliers et appartient à la catégorie des

donnes, que j'étudierai ailleurs et qui tombent à presque toutes les dates et fêtes de l'année. La seconde est en relation directe avec la date de l'inalpage et sera étudiée en même temps que les autres coutumes populaires qui accompagnent cette institution économique.

On a vu ci-dessus que dans certaines localités du Chablais, saint Jean est invoqué contre la peur des enfants. En Tarentaise, il est mis aussi en relation avec la partie enfantine de la population, selon une coutume qui est spéciale à cette région et ne se rencontre ni en Maurienne, ni dans la Combe. Il s'agit de la cérémonie dite « bénédiction des enfants ». Elle consiste à faire ranger tous les enfants debout dans l'église après la messe spéciale dite en l'honneur de saint Jean : puis le prêtre asperge en bloc d'eau bénite une rangée d'enfants après l'autre. Les descriptions provenant de Val d'Isère et de Sainte-Foy jusqu'à Rognaix varient si peu dans les détails qu'il est inutile de les reproduire ici. Tout au plus doit-on signaler qu'à Valezan, et là seulement, le curé bénit ainsi tous les fidèles, quel que soit leur âge et leur sexe, rangée par rangée, puis fait baiser à chacun en particulier son étole ; ceux qui étaient absents de la commune ce jour-là viennent le dimanche suivant ou le second dimanche après la Saint-Jean-Baptiste. A cette occasion, presque partout le curé récite le premier chapitre de l'Évangile selon saint Jean.

Mais c'est confondre les deux saints de même nom. Pourquoi cette contamination ? L'étude de ce problème sort du cadre de notre recherche[1]. Il suffira d'indiquer ici que le point de raccord a été le culte dévolu en Tarentaise aux Saints-Anges d'une part, la fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste d'autre part, enfin un rappel de l'Évangile de Jean. C'est pour cette triple raison, par exemple, qu'en Dauphiné (à la Mure et à Voreppe) « on apportait à l'église le jour de la Saint-Jean-Baptiste les petits enfants nés dans l'année afin de les faire bénir et de les préserver par là des maladies et des dangers »[2]. Dans plusieurs communes de Tarentaise, cette cérémonie se nomme la « bénédiction des bébés ». Il y a donc dans cette coutume un élément populaire qui fait que je devais la signaler au moins brièvement. C'était d'ailleurs une pratique courante en maints pays de placer sous

1. A Peisey, la cérémonie se fait à la Saint-Jean d'hiver, donc lors de la fête de saint Jean Evangéliste ; cf. Richermoz, *Monographie de Peisey*, p. 192.

2. Pilot de Thorey, *loc. cit.*, t. I, p. 65.

l'oreiller ou le matelas des petits enfants un évangile de saint Jean ou même de les asseoir sur le livre après l'avoir ouvert au premier chapitre pour les garantir de la scrofule[1]. La simple lecture du commencement de cet évangile possédait une puissance particulière, peut-être à cause de la proclamation que le Verbe délivra le monde du « pouvoir des ténèbres »[2].

VI

Conclusions

L'explication générale des coutumes de la Saint-Jean n'est nullement acquise d'une manière définitive malgré les travaux comparatifs de nombreux mythographes et folkloristes. Les faits savoyards dans leur état actuel n'apportent aucune confirmation à la théorie solaire. Il est vite dit de prétendre que saint Jean-Baptiste a simplement remplacé le Soleil, ou une divinité du Soleil personnifiée ; mais les faits qu'on invoque, qui sont toujours les mêmes et fort peu nombreux, au moins pour l'Europe occidentale, permettraient tout juste d'affirmer l'existence d'un culte solaire dans telle ou telle région, chez les descendants de telle ou telle tribu ou nation, mais non comme coutume générale dans l'ancienne Gaule. Même le culte solaire de Mithra n'a été en Gaule qu'épisodique et localisé ; ce culte a probablement existé dans certains coins de Savoie, mais on ne peut en dériver nos cérémonies de la Saint-Jean, car il n'y a pas coïncidence topographique.

Restent, pour expliquer les bûchers, la théorie purificatrice et prophylactique directe d'une part, et la théorie animiste de Westermarck que Frazer a fini par adopter sur la base des faits marocains et que j'ai discutées à propos des feux de Carême[3]. L'étude des feux de la Saint-Jean n'apporte guère d'éléments nouveaux d'appréciation, sinon des arguments négatifs : nulle part il n'est dit, bien que la croyance

1. Voir *Archives suisses des Traditions populaires*, t. XXI, 1917, p. 46 (Berne) et note 5 (comparaison).

2. *Ibidem*, t. XXV, 1924, p. 24, note.

3. Cf. *Journal de Psychologie*, 15 juillet 1925, p. 587-589.

aux esprits méchants, servants, lutins et sorciers, ainsi que l'appel aux sorcières soient encore très répandus dans toutes les régions de la Savoie, et surtout dans le Faucigny et le Chablais, que les feux servent à chasser les démons, ou à empêcher les esprits de nuire aux récoltes, ou que les couronnes et les herbes de la Saint-Jean agissent contre ces démons, ou contre le mauvais œil des sorciers et sorcières.

Nous avons eu en Savoie plusieurs procès de sorcellerie, dont les procès-verbaux subsistent ; nous avons même eu l'un des théoriciens les plus intéressants de la sorcellerie dans la deuxième moitié du XVII[e] siècle, le sénateur Charles-Emmanuel de Ville[1] ; nous avons eu des procès d'excommunication d'animaux qui dévastaient les vignobles[2]. Le corps de doctrines que constitue la sorcellerie n'était donc pas inconnu chez nous, et il en subsiste des fragments nombreux et caractérisés. Si les feux de la Saint-Jean ne sont pas, dans mes documents originaux ni dans les descriptions de divers auteurs, mis en relation avec la sorcellerie, c'est que les éléments de cette doctrine n'ont rien à voir en principe avec les rites dits du solstice en Savoie.

L'usage des herbes, d'autre part, est destiné à empêcher les maladies et les maux, y compris nécessairement les maléfices : mais on a le droit d'expliquer la récolte dans des conditions spéciales et le choix de ces herbes par la théorie des « signatures » sans faire intervenir des démons et des individus spécialisés, magiciens ou sorciers. Que la coutume soit païenne ou hérétique, cela est évident : aussi dans certains cas, mieux marqués dans le Valais qu'en Savoie, l'a-t-on christianisée au moyen d'une bénédiction prononcée par le curé ou son remplaçant. C'est de même qu'on fait bénir les chalets, les bêtes, les récoltes, etc. La bénédiction des herbes et bouquets de la Saint-Jean appartient par suite à une catégorie connue et bien classée.

Si l'on n'examine les cérémonies de la Saint-Jean en Savoie qu'isolément, on peut se laisser aller à soutenir toutes sortes de théories.

1. *Questions notables sur le Sortilège*, etc., Chambéry. 1697.

2. Léon Ménabréa. *De l'origine, de la forme et de l'esprit des Jugements rendus au Moyen Age contre les animaux, avec des documents inédits*. Chambéry, 1846 ; procès de 1344 et de 1587, à Saint-Julien-de-Maurienne.

Mais il faut considérer le cycle annuel tout entier et chercher leurs rapports non seulement avec le cycle de Carême et Carnaval, mais aussi avec les cycles de mai, de Pâques, de Noël et avec le culte des divers saints qui ont un sens agraire. Dire avec Mannhardt et Frazer, que la date calendaire des feux cérémoniels n'importe guère et qu'ils se remplacent tout le long de l'année en conservant le même sens interne et le même but, me paraît être l'un des plus grands défauts de la méthode comparative comme l'ont appliquée ces savants. A propos du sacrifice d'animaux sur un bûcher, j'ai indiqué déjà combien il est dangereux de généraliser rien qu'avec une demi-douzaine de faits pour toute la France. Chronologiquement aussi, il y a des limites. Si, par exemple, le sens des feux est le même quelle que soit leur date, pourquoi dans une zone de Savoie (Tarentaise) fait-on des feux deux fois par an ? Quelles sont les conditions historiques, ou ethniques, ou économiques qui ont déterminé pareil luxe ? Et si les feux empêchent l'action des influences mauvaises, soit personnelles, soit impersonnelles, pourquoi y a-t-il en Savoie quatre zones où on ne fait de feux à aucun moment de l'année ?

Autant de questions qu'on ne peut résoudre dans l'état actuel de l'enquête, qu'on ne résoudra peut-être jamais parce que le folklore non seulement est né trop tard, mais continue d'être méprisé et tenu à l'écart, en France, sinon dans d'autres pays. Si l'on entreprenait dans d'autres provinces des enquêtes comme celle-ci, commune par commune (on va le faire dans le Berry grâce à l'initiative de M. Louis Lacrocq), on constaterait, certainement, que la théorie générale du folklore français est à refaire.

A. VAN GENNEP.

NOTES ET DOCUMENTS

ILLUSIONS PROVOQUÉES PAR UNE DIPLOPIE

Je remarque actuellement que j'éprouve, lorsque je regarde fortement à gauche, un peu de diplopie. Ce trouble de ma vision m'a permis de faire les quelques observations psychologiques suivantes.

1° *Illusions cinématoscopiques.* — J'observe, de manière à voir nettement double, un point lumineux, un bec de gaz, la tête d'une personne, etc. J'aperçois les deux images l'une au-dessus de l'autre (et, en général, l'une un peu à gauche de l'autre); je couvre successivement chacun des yeux, en alternant rapidement; j'éprouve alors l'illusion d'un objet unique se mouvant soit de bas en haut soit de haut en bas, selon que l'image qui disparaît, quand je couvre un œil, est celle qui apparaîtrait au-dessous ou au-dessus de l'autre, si les deux yeux voyaient simultanément.

L'expérience vérifie le fait, déjà signalé par d'autres observateurs, qu'on peut réaliser l'illusion d'un mouvement au moyen d'impressions immobiles produites dans l'un des yeux, suivies d'impressions semblables dans l'autre œil.

2° *Illusions de grandeur.* — J'éprouve souvent l'illusion suivante : si j'observe dans une rue, sur une route, sur une place, une personne, par exemple, de manière à la voir double, l'une des images m'apparaît non seulement située plus haut, mais aussi plus éloignée que l'autre; c'est comme si je voyais deux personnes, l'une, je suppose, à 20 mètres, l'autre à 30 mètres de moi; or, l'image qui me semble la plus éloignée me paraît remarquablement plus grande que l'autre; si la personne que je vois est un enfant, l'image éloignée peut me sembler être celle d'un adulte.

Tout psychologue s'expliquera facilement l'illusion précédente : elle dépend de l'influence qu'exerce, en général, la distance apparente sur la grandeur apparente.

Quant au fait que l'image la plus haute paraît plus éloignée que l'autre, il s'explique aisément aussi : quand, sur une route montante, par exemple, deux personnes nous apparaissent, en perspective, à des hauteurs diffé-

rentes, celle qui est vue plus haut est en même temps la plus éloignée.

3. *Direction de l'attention. Influence de cette direction sur la localisation.* — Je puis diriger avec une égale facilité mon attention sur l'une ou l'autre des images d'un objet vu double.

Voici, maintenant, une expérience qui me paraît particulièrement intéressante : je fixe, pendant quelque temps, *monoculairement*, un cercle blanc, par exemple, disposé sur un tableau noir, de manière à obtenir une image consécutive persistante de ce cercle. Puis je regarde, *binoculairement*, vers un point situé sur un mur, dans une direction telle que je voie ce point double. Je concentre alors mon attention tantôt sur l'image du point qui correspond à l'œil gauche, tantôt sur celle qui correspond à l'œil droit. Or, je constate que l'image consécutive se place toujours autour de celui des deux points sur lequel se fixe l'attention. Le résultat est le même, quel que soit l'œil employé pour obtenir l'image consécutive; donc, si c'est l'œil droit, par exemple, qui a servi à former cette image, je verrai aussi facilement, selon la direction de l'attention, le cercle sombre obtenu entourer le point correspondant à l'œil gauche que celui que l'œil droit lui-même apercevra.

J'ai fait cette expérience dans deux conditions. Dans certains cas, je me suis placé, pour fixer le cercle, en face de lui, c'est-à-dire dans une position telle que, si je l'avais observé avec les deux yeux, je l'aurais vu simple. Dans d'autres cas, je me suis placé, par rapport à lui, de manière à avoir mon regard dirigé fortement, en le fixant, vers la gauche, c'est-à-dire que, si j'avais alors essayé de le fixer binoculairement, je l'aurais vu double. Le résultat a été le même dans tous les cas et parfaitement net.

Le fait précédent prouve que la localisation visuelle d'une impression dépend de la direction de l'attention. De ce fait on peut, je crois, rapprocher le suivant : lorsque, dans l'obscurité, on observe, pendant quelque temps, un point faiblement lumineux, il se produit, comme on sait, des phénomènes d'autocinétisme : le point paraît se mouvoir; d'autre part, on constate que le point, à un certain moment, peut apparaître comme en haut, par exemple, alors qu'en réalité il est, je suppose, à la hauteur des yeux et que le regard lui-même, comme on pourra s'en convaincre par des expériences spéciales, n'a pas cessé d'être dirigé horizontalement vers lui.

B. Bourdon.

SOCIÉTÉ DE PSYCHOLOGIE

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 1926.

(Sorbonne, Archives de la Parole.)

Présidence de M. G. Dumas, *président.*

La séance est ouverte à 17 h. 15.

MM. G. Dumas et A. Mayer font une communication sur *L'expression de la douleur*. Le texte de cette communication sera publié ultérieurement.

La séance est levée à 18 h. 30.

SÉANCE DU 18 MARS 1926.

(Sorbonne, Archives de la Parole.)

Présidence de M. G. Dumas, *président*.

La séance est ouverte à 17 h. 10.

M. Ch. Lalo, *trésorier*, donne lecture du compte rendu financier pour l'année 1925 (ou plus exactement pour les treize mois du 13 février 1925 au 18 mars 1926). Le budget de la Société au 18 mars 1926 s'équilibre ainsi :

En caisse le 12 février 1925	270 fr. 35
Recettes du 13 février 1925 au 18 mars 1926	180 fr.
	450 fr. 35
Dépenses du 13 février 1925 au 18 mars 1926	122 fr. 25
Reste en caisse au 18 mars 1926	328 fr. 10

M. Luquet, au nom des commissaires aux comptes, propose à la Société d'approuver la gestion du trésorier. La Société vote des félicitations et des remerciements au trésorier.

Le *Secrétaire général* consulte la Société sur l'opportunité d'une mesure qui, en élevant le taux de la cotisation, permettrait d'attribuer des jetons de présence aux membres qui assistent aux séances. Après discussion, la Société décide de ne pas retenir la suggestion cette année, étant données les circonstances économiques actuelles.

Le *Secrétaire général* informe la Société que la librairie Alcan a porté le prix d'abonnement du *Journal de Psychologie* à 48 francs par an pour la France (60 francs et 70 francs pour l'étranger, suivant

les tarifs postaux). La maison Alcan propose à la Société, pour ses membres, les taux de 35 francs (au lieu de 30 francs) pour la France, 45 francs et 55 francs pour l'étranger (suivant les tarifs postaux). La Société accepte ces propositions.

M. L. Lapicque fait une communication sur *La légende de la plaque motrice*. Le texte de cette communication paraît, sous une forme partiellement modifiée, dans un livre intitulé : *L'excitabilité en fonction du temps; la chronaxie, sa signification et sa mesure.*

LE ROLE DU TEMPS DANS L'EXCITATION AUDITIVE

par P. Kucharski.

Les recherches que j'avais poursuivies au Laboratoire de physiologie des sensations du Collège de France et à l'Institut Marey sur la variation des temps d'action en fonction de l'intensité excitatrice dans l'excitation auditive ont permis d'établir une loi d'excitation de l'oreille[1] ayant une allure tout analogue à celle de la loi Hoorweg-Weiss, relative à l'excitation électrique des nerfs moteurs. Les temps d'action (la limite de sommation pour le son de 1.000 v. d. qui servait d'excitant sonore étant de 125 σ) décroissent notamment suivant une branche d'hyperbole asymptote à l'axe des abscisses, et à une parallèle à l'axe des ordonnées dont la distance du point d'origine représente la grandeur de la chute initiale.

Quand on considère d'autre part la variation de l'énergie liminaire du son (produit *it* de l'intensité par le temps) en fonction de la durée d'excitation, on trouve que les énergies sont une fonction parabolique du temps ($it = \sqrt{at}$). Aussi ce résultat montre-t-il que la quantité d'excitation qui se confond ici avec l'énergie n'est pas exactement une fonction linéaire du temps comme l'impliquent, en première approximation, les lois de Hoorweg-Weiss pour l'excitation électrique des nerfs, et de Blondel et Rey pour la vision, mais suit une allure analogue à celle établie par L. Lapicque pour la quantité d'électricité dans l'excitation électrique des nerfs moteurs et par H. Piéron pour l'énergie liminaire dans l'excitation visuelle. Il importe de noter que, pour le son de 1.000 v. d., la chronaxie trouvée (durée pour laquelle l'intensité liminaire est double de celle du seuil de base, d'après la définition de Lapicque) a la valeur de 36 σ.

1. *C. R. de la Soc. de Biol.*, t. XCII, p. 690.

Dans des recherches ultérieures, je visais uniquement à déterminer les valeurs de la chronaxie et de la limite de sommation pour les fréquences vibratoires différentes. Je fis ainsi des expériences avec des sons de 100, 250 et 500 v. d. respectivement et j'obtins les valeurs que voici [1]:

FRÉQUENCE vibratoire.	CHRONAXIE	LIMITE de sommation.
100 v. d.	232 σ	674 σ
250 —	137 σ	440 σ
500 —	70 σ	240 σ
1000 —	34 σ	125 σ

Il résulte de l'examen de ce tableau que les temps d'action liminaires, pour une intensité donnée de l'excitation auditive, décroissent quand la fréquence vibratoire des sons s'accroît. Les valeurs de la chronaxie s'ordonnent en fonction des fréquences vibratoires suivant une hyperbole asymptote à l'axe des coordonnées. Cela signifie que le produit de la durée chronaxique t par la fréquence f est constant, c'est-à-dire que la chronaxie correspond à un même nombre de vibrations, du moins à partir de 250 v. d., ce nombre étant sensiblement le même chez les divers sujets étudiés [2].

Or, le fait que l'excitation avec des sons de différente fréquence comporte des chronaxies différentes conduit à admettre la spécificité neuronique dans la réception auditive. En d'autres termes, la réception des sons de hauteur différente serait assurée par des neurones particuliers caractérisés par des vitesses d'excitabilité et, partant, par des vitesses d'influx nerveux spécifiques. Il y aurait donc un accord intime entre la fréquence du son excitateur et les propriétés chronologiques du neurone mis en jeu. Cependant ce fait d'expérience, tout en apportant un argument solide en faveur d'une théorie de l'audition du type des « théories de lieu » (suivant lesquelles la qualité de hauteur tonale comporte, au point de vue du mécanisme physiologique, des voies ou des centres réceptifs distincts), n'in-

1. *C. R. de la Soc. de Biol.*, t. XCIII, p. 1494.

2. Des expériences complémentaires avec le son de 100 v. d., effectuées avec une technique perfectionnée, permettant notamment de déterminer avec plus de sûreté le seuil de base, ont montré que la valeur chronaxique pour ce son était supérieure à 232 σ et qu'elle se rapprochait de 300 σ (la moyenne = 290 σ). On serait donc en présence d'une loi linéaire dans les limites de fréquence vibratoire de 100 à 1.000 v. d.

firme pas définitivement la théorie de la résonance de Helmholt (qui est d'ailleurs une forme de « théorie du lieu »). Et bien qu'il soit éminemment probable que c'est la spécificité neuronique qui commande le fonctionnement électif de l'organe de Corti, il est aussi possible que ce fonctionnement implique le mécanisme résonantiel au sens proprement physique. Ce n'est que par des expériences appropriées qu'on pourra trouver la réponse à cette question capitale.

Il est intéressant de noter, par ailleurs, que, pour une intensité d'excitation donnée et pour une même fréquence vibratoire, le temps d'action (que ce soit la chronaxie ou la limite de sommation) s'est montré être le même pour toutes les personnes qui ont servi de sujets.

Les données d'expériences ici présentées suscitent une série de problèmes dont voici quelques-uns : Y a-t-il une relation entre la loi de variation des durées caractéristiques de l'excitation auditive et la loi de sensibilité différentielle pour la hauteur tonale ? A quel point la spécificité neuronique est-elle rigoureuse ? (cette question correspondant à celle que Helmholtz a posée à propos de la mise en jeu simultanée de plusieurs résonateurs très voisins au point de vue de la fréquence vibratoire). La loi d'addition latente établie par M. Lapicque peut-elle s'appliquer au fonctionnement des neurones auditifs ? La décroissance des temps d'action en fonction de l'intensité excitatrice du son apporte-t-elle une contribution à la précision des facteurs intervenant dans l'orientation auditive latérale ? Enfin par quel mécanisme peut s'expliquer l'intensité des sensations de son une fois qu'on a lié la hauteur tonale avec la spécificité neuronique ?

Cependant, quelle que soit la réponse précise à ces questions, il apparaît, dès maintenant, que l'aspect chronologique du fonctionnement auditif est d'importance capitale pour la connaissance du mécanisme de l'audition. Les données obtenues jusqu'à présent pourraient constituer le point de départ pour une théorie chronaxique de l'audition.

La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général,

I. MEYERSON.

SÉANCE DU 15 AVRIL 1926

(Sorbonne, Archives de la Parole.)

Présidence de M. H. Wallon, *vice-président*.

La séance est ouverte à 17 heures.

LES TECHNIQUES ORIENTALES DE LA CONCENTRATION

par P. Masson-Oursel.

Une extrême *confusion* règne dans les faits que nous appelons mystiques. Cela tient : 1° au syncrétisme. Dans la Gnose et la Kabbale, par exemple, se mêlent toutes les inspirations les plus disparates, qui se manifestèrent en Eurasie au cours de deux millénaires ; 2° à la nature même de l'effort mystique. N'importe quelle notion ou pratique a pu être érigée en l'absolu, cet absolu où « toutes les vaches sont grises ». Non pas que la mysticité n'ait sa logique propre, mais cette logique prête à bien des méprises, car selon les divers moments de l'effort mystique — un voyage, une conquête aux multiples épisodes — des opérations très différentes se succèdent ; 3° à notre ignorance. Les témoins des faits les ont interprétés de mille façons, à travers des dogmes ou en fonction de préjugés. Depuis qu'est né l'esprit critique, s'est perdu le sens religieux.

Il semble donc à propos de faire des distinctions, des classifications, pour élucider le contenu de la mysticité asiatique. Ainsi on entend par *concentration* des tentatives extrêmement diverses. Nous en énumérerons quatre, qui, avec des sous-groupes, peuvent faire sept.

I. — S'adosser à l'absolu, *se fonder en l'Être*. Autrement dit, ce que la philosophie occidentale appelle « voir toutes choses sub specie æternitatis », penser les modes que nous sommes comme modes de la substance, au sens spinoziste du mot. Indépendamment de toute théorie de la connaissance particulière il a existé de véritables fanatismes ontologiques : tels le réalisme des Upanisads, ou l'idéalisme d'un certain Vedânta. L'un et l'autre enseignent à l'individu humain : « l'absolu, voilà ce que tu es ». D'autre part le fond de la pensée chinoise consiste à postuler l'identité de l'homme et de la nature, en particulier de la société et de la nature. Soyons donc pleinement ce

que nous sommes, voilà notre tâche ; c'est ce que le brahmanisme appelle réaliser son « svadharma », disons son οἰκεῖον ἔργον tel que la caste nous l'assigne, et ce que la Chine appelle « mériter le nom que l'on porte ».

Qu'est-ce à dire sinon que nous pouvons nous écarter de notre essence, ou du moins la méconnaître? C'est même notre état non pas de droit, mais de fait. Toutefois une nostalgie nous fait aspirer à un principe à la fois réel et vrai. Ce système est un *ontologisme*.

I *bis*. — Une forme particulière de cette aspiration, au lieu de prendre l'allure panthéiste, est théiste. Elle consiste à *se fondre en Dieu*. Il s'agit alors moins de connaissance que de foi, d'amour envers un principe doué de personnalité. Ce piétisme quiétiste, quoique nullement primitif dans l'Inde, s'y généralisa par suite de la fusion du brahmanisme avec les cultes populaires : la « bhakti » s'étendit même au bouddhisme qui était en principe indifférent à l'existence des dieux. Cette attitude de vision en Dieu et d'action par Dieu, signalons-la d'un mot : la *dévotion*.

II. — *Acquérir la maîtrise des forces vitales*, c'est une tout autre entreprise, visée souvent sous le nom de concentration. Cela consiste d'ordinaire à concentrer sa vie pour l'amplifier, pour la faire coïncider avec la vie cosmique. Les Taoïstes voulaient intensifier leur vitalité en la capitalisant avaricieusement, pour qu'elle durât bien au-delà des limites normales. Le Yoga le plus primitif impliquait de même une gymnastique respiratoire devant donner à l'individu le moyen de régir ses souffles vitaux ; ceux-ci, concentrés dans le cœur, communiquent par les artères avec la lumière solaire et avec l'astre qui est le cœur du monde. Une physique pneumatique se peut induire de semblables pratiques, tout comme dans le Stoïcisme qui admettait des alternatives de condensation et de raréfaction, pulsations vitales de ce grand ζῶον, le πνεῦμα νοερόν.

La frénésie d'absolu s'exprime, en ce cas, par un farouche repliement sur soi. D'où ces symboles : la tortue qui rétracte ses membres et sa tête sous sa carapace ; le serpent qui se mord la queue. Une humilité apparente, mais une ambition formidable : l'*ascétisme* « impérialiste », solidaire d'une *biologie pneumatique*.

II *bis*. — Dans certains cas la concentration vise non pas seulement à amplifier la vie, mais à la transcender, en utilisant la force

vitale elle-même. Ainsi le Yoga du Hînayâna prétend triompher de la vie en la suspendant. Arrêter la pensée, puis réaliser l'impassibilité : c'est à quoi tendent les quatre « dhyâna ». Le Tantrisme ultérieur cherche à faire de la vie un principe de survie ; il utilise la force vitale à rebours de sa destination normale, en vue d'un affranchissement et non pas en vue du fonctionnement des organes. Nous avons décrit ici-même, naguère, un de ces procédés contre nature (*La physiologie mystique de l'Inde,* 15 avril 1922), qui visent non pas la mort, mais le passage hors des conditions normales de l'existence. L'acquisition des pouvoirs surnaturels dans le Yoga, la réalisation du « sâdhana » dans les Tantras témoignent de la prétention de conquérir une surnature, par des procédés de *métabiologie* et de *métapsychologie*.

III. — Voici maintenant une prétention particulièrement caractéristique de la spéculation indienne, et spécialement bouddhique. Il n'est question ni d'ascétisme, ni de recherche de la vérité ou du réel : on aspire à se délivrer de la *transmigration*. Il faut pour cela s'affranchir des conditions de l'activité, cette dernière étant la cause de la transmigration. Mais, de même que tout à l'heure il s'agissait de surmonter la vie par la vie, il faut ici surmonter l'action par l'action. Quoique d'une façon générale l'activité engendre la servitude, il existe un certain acte qui n'asservit pas, c'est l'acte de connaître. L'unique moyen de se libérer à l'égard de la transmigration, consiste à en comprendre la loi.

Ce système, refusant de poser des problèmes métaphysiques et d'accorder aucune valeur à l'ontologie, a des allures de positivisme et de phénoménisme. Il consiste à soutenir que tout est relatif, et, comme dira Comte, qu'« il n'y a que cela d'absolu ». La loi du relatif est relative elle-même. La comprendre, c'est saisir sa relativité et par là même nous affranchir, car nous ne nous faisons plus illusion désormais, au point de tenir pour absolu le relatif. La délivrance n'est point une possession de l'absolu, mais une absolue suppression de l'illusion, et, solidairement, de l'égoïsme. En cela consiste le nirvâna. Pour l'obtenir, renonçons à l'activité, puis attendons que l'activité accumulée s'épuise, ou hâtons cet épuisement par des procédés techniques. La délivrance, état définitif, est au terme de ce progrès, comme un absolu non pas ontologique, mais eschatologique (L. de la Vallée-Poussin, *Nirvâna*). Il y a là un *métapragmatisme*.

III *bis*. — L'entreprise que nous venons de décrire avait ceci de commun avec le Yoga, d'être un procédé contre nature. De fait, Bouddhisme et Yoga parurent comme frères jumeaux ; faits pour s'entendre ils s'associèrent volontiers. Seulement, tandis que le Petit Véhicule se bornait à juxtaposer les deux méthodes, le Grand incorpore à la dialectique intellectuelle du Bouddhisme les procédés négatifs du Yoga. Celui-ci arrêtait l'esprit, celui-là en exorcisait la substantialité pour extirper l'égoïsme. Le Mahâyâna qui résulte de l'un et de l'autre va prendre pour idéal la connaissance, puis la réalisation du vide. La prajñâ des Mâdhyamikas consiste à voir en tout la vacuité — de même que le Vedânta verra en tout le Brahman (supra, § I). Chez les Yogâcâras il s'agit de démonter pièce par pièce la structure de l'esprit, résoudre ce dernier en vacuité, dissocier un mécanisme construit par et pour l'action. Immense tentative, où la critique éristique se prolonge en critique idéaliste aboutissant à la fondation d'une logique. Bref, une *métaphysique de la vacuité*, sur laquelle nous avons donné quelques indications dans notre communication de 1925 à la Société de Psychologie (*J. de Psych.*, 1926, p. 863).

IV. — On a enfin considéré comme concentration une utilisation métaphysique de l'introspection — ce procédé que Lachelier appelait passage de la psychologie à la métaphysique. La théorie de la connaissance et le réalisme ontologique se trouvent juxtaposés : l'esprit à la fois se connaît et connaît les choses comme distinctes de lui. D'où divers systèmes dualistes.

Tel, le Sâmkhya, selon lequel l'esprit se connaît en tant qu'étranger à la nature. Tel, le Vaiçesika, où il se connaît comme indépendant des atomes. Tel, le jainisme où, comme chez Descartes, il se saisit comme pensée pure, en opposition à la matière. Dans ces trois systèmes, fonds le plus archaïque de la philosophie indienne, le salut se définit par un « splendide isolement » (kaivalyam) du principe pensant. En Chine le parallélisme aboutit dès le *Ta hio* à cette formule si chargée de sens dans son ambiguïté : « Développer sa connaissance, c'est saisir la nature des choses » ; formule qui comporte soit l'interprétation objectiviste des Soung (XI^e^-XII^e^ siècles), qui cherchent la raison dans la nature, soit l'interprétation subjectiviste des Ming (Wang Yang-ming, 1472-1529), laquelle trouve le vrai à l'intérieur de l'esprit.

La métaphore de la lumière — qui s'éclaire elle-même en éclairant

toutes choses — s'impose à la plupart de ces doctrines. La Chine en use et abuse; la mythologie de l'Iran l'exploite inlassablement et la transmet tant à l'Occident qu'à l'Orient. Chaque âme, chaque élément d'intelligibilité est un « lumen insitum » : maintes expressions de Leibnitz désignant ce que Descartes appelait les « natures simples » entrent d'elles-mêmes en parallèle avec cette « lumineuse vertu » d'origine céleste, que Confucius et bien d'autres conçurent qu'il faut « mettre en lumière » pour réaliser la connaissance juste. Dans le Sâmkhya la nature, à la façon d'un miroir, reflète l'esprit, tel un lac où se mire la lune. La méthode usitée dans ces systèmes est bien une méthode *réflexive*.

* * *

Entre ces différentes manières de pratiquer la « concentration » d'innombrables interférences ont vu le jour. Une étude comparée des divers vocabulaires philosophiques en témoignerait. Dans celui de l'Inde, par exemple, les termes en sam —, impliquant une synthèse, concernent particulièrement la rubrique II, tandis que les termes en vi —, impliquant un discernement, sont du ressort des rubriques III *bis* et IV. A lui seul le mot de *yoga* enveloppe presque tous ces sens : relevant d'une racine qui veut dire « joindre », il désigne au propre le fait d'être « joint », ramassé dans la possession de soi-même, et s'applique seulement d'une façon dérivée à l'union avec un principe transcendant; par surcroît, ayant connoté le prototype de la discipline ascétique, il en vint à signifier abstraitement toute « méthode », même purement intellectuelle.

Ces modalités de concentration à l'orientale sont pour la plupart tout autres que les procédés occidentaux de concentration, parmi lesquels nous ne retiendrons que deux sortes : la conversion néoplatonicienne, et ce que la psychologie moderne appelle attention.

La conversion, qui achemine Plotîn de la ψυχή cosmique au νοῦς, puis à l'ἕν, est une compréhension par contemplation d'essences, vues de plus en plus dans leur unité. Appréhender une essence dans son rapport direct au soleil intelligible, c'est l'illumination, en laquelle culmine la raison discursive. Quand, passant à la limite, l'intellect s'achève en intuition, l'âme individuelle est comme sortie de la per-

sonnalité empirique, et en état d' « extase ». Toute la suite de la pensée européenne, jusqu'au criticisme, admet un monde intelligible, soit objectif, soit intérieur à la raison humaine ou divine. Donc la concentration philosophique consiste à méditer, puis à contempler. Mais rien de tel ne se rencontre dans la spéculation orientale, cette dernière ne reconnaissant guère d'essences dignes d'être contemplées; elle va droit à l'absolu indéterminé, ou se donne pour tâche de vider l'esprit non seulement de son contenu, mais de ses propres exigences. Pas d' « idées », pas de « raison ».

L'attention, conçue selon la psychologie contemporaine, comme une aptitude à saisir dans le donné sensible d'autant plus de détails, d'abord inaperçus, qu'on l'examine plus longuement, c'est plutôt une méthode issue du positivisme qu'une « faculté » inhérente à « l'esprit humain ». Elle se calque sur la notion moderne d'objectivité. Équidistante entre la dispersion et le monoïdéisme, qui l'un et l'autre la suppriment, elle consiste en une curiosité qui rayonne autour d'une préoccupation centrale pour chercher de toutes parts ce qui en est connexe. Elle enrichit la pensée en la nourrissant, loin de la fixer pour la faire périr d'inanition. Elle est donc à tous égards le contraire de la concentration à l'orientale.

Nous ne devons toutefois exagérer ni l'ampleur, ni la profondeur du fossé qui sépare l'Orient de l'Occident. L'opposition — nous ne disons pas la différence — se réduit à ceci : 1° la philosophie, en Asie, ne fut point une θεωρία; 2° aucun penseur ne persuada les Orientaux, comme Platon a persuadé les Occidentaux — à peu d'exceptions près — que connaître, c'est contempler des « idées »; 3° l'Asie s'est médiocrement intéressée à la science des phénomènes, qui devint pour nous, depuis le XVI^e^ siècle, le type même de la science.

La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général,
I. MEYERSON.

Le gérant : R. LISBONNE.

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY

LA PSYCHOLOGIE COMME SCIENCE DU COMPORTEMENT ET LE BEHAVIORISME[1]

Je regarde une source lumineuse munie d'un écran monochromatique laissant passer un groupe de radiations voisines de 530 millimicrons; j'éprouve une certaine impression consciente; je dis à mon voisin, qui en peut prendre note, que j'ai perçu du « vert », et je prends note moi-même, verbalement, de ce fait pour l'avenir. Mon voisin regarde à son tour, et déclare que, lui aussi, perçoit du vert. J'en prends note. Puis je vais utiliser d'autres écrans, dans diverses conditions, et je continuerai à noter dans quels cas moi-même et mon compagnon percevons du vert.

J'étudie ainsi la sensation de vert, qui est chez moi, je le sais par expérience intime, une impression consciente. Par extension analogique, j'admets qu'il en est ainsi chez mon voisin. Mais je n'ai aucun moyen de le savoir, ni surtout de savoir si son impression, en admettant qu'elle existe, est identique à la mienne propre. Tout ce que je sais, c'est que, placé dans les mêmes conditions, il emploie les mêmes mots que moi, il réagit de la même manière. Mais voici une autre personne qui, tout en employant ce mot « vert », le fait dans des conditions où ni moi ni mon compagnon ne l'emploierions, et je réussis à déceler et à définir une certaine dyschromatopsie.

Je me rends compte d'ailleurs que, si j'étais achromatopsique et n'avais pas de sensations de couleur — je puis le devenir momentanément par éblouissement, et je le suis régulièrement en faible lumière —, je pourrais cependant étudier, par la méthode des réactions verbales, la sensation de vert et la vision des couleurs chez les autres hommes. En utilisant des méthodes de dressage, qui engen-

1. Résumé d'un rapport qui devait, conjointement avec un rapport de M. Mc Dougall, ouvrir la discussion sur la question du behaviorisme au Congrès international de Psychologie de Groningue (septembre 1926). Cette discussion n'a pu avoir lieu, M. Mc Dougall ayant dû renoncer à son rapport et l'auteur de celui-ci n'ayant pu revenir à temps d'une mission au Brésil pour assister au Congrès.

drent des réactions spécifiques aux excitations lumineuses de différentes radiations, pour remplacer les réactions verbales acquises au cours du dressage social, j'étudie de même la vision des couleurs chez les animaux. Peut-être y a-t-il, chez ceux-ci, des impressions conscientes, mais je ne puis avoir aucune certitude à cet égard ; peut-être ces impressions sont-elles même qualitativement identiques aux miennes. Mais cela n'a aucune importance. Ce qui importe, c'est qu'à certains stimuli puissent s'adapter des *modalités spécifiques de la conduite*, se présentant et disparaissant dans les mêmes conditions. L'accord des réactions, du comportement, suffit, sans qu'il soit nécessaire d'invoquer un accord de processus mystérieux, échappant à toute investigation.

Et, si je perds, à un moment donné, la capacité d'éprouver des sensations de couleur, aussi bien perceptives qu'imaginaires, en même temps que la capacité de réagir spécifiquement à divers stimuli lumineux, je n'en garderai pas moins la notion, — grâce aux notations verbales enregistrées —, que je percevais autrefois du vert sous l'action de certaines radiations ; je me souviendrai de mon comportement spécifique, comme de celui de mon compagnon.

Tout ce domaine d'études psychologiques, considéré comme ayant trait à des phénomènes de conscience en tant que tels, concerne en réalité des formes particulières d'activité, des modalités caractéristiques de réactions, généralement de nature verbale.

Il est certain qu'en moi-même tout est impression consciente, que je fasse de la physique, de la chimie ou de la psychologie. Mais le mot « vert » ou le mot « sensation » n'a pas plus obligatoirement signification subjective que le mot arbre ou le mot atome. Je puis suivre en moi-même le jeu des états de conscience, mais, dès que je veux les exprimer, en assurer une notation, je dois utiliser le symbolisme verbal que j'ai acquis de la collectivité ; or la signification de ce symbolisme, transmis des uns aux autres, ne peut être fondée que sur des phénomènes qui soient objet de perception commune, de notation collective, sur des phénomènes objectifs.

Quand une mère montre à son jeune enfant un animal ou un homme qui souffre, elle associera le mot de souffrance à une mimique, à des attitudes, des gestes, des paroles, que son enfant percevra en même temps qu'elle, et, quand l'enfant éprouvera la souffrance, c'est par la similitude de ses réactions propres avec celles dont il a acquis l'expérience qu'il saura que le mot de souffrance convient et s'applique.

En ce qui concerne les nuances d'impressions purement subjectives, qui ne peuvent se traduire en des manifestations spécifiques douées d'objectivité, collectivement perceptibles, si j'adopte pour moi-même un symbolisme d'expression, ce symbolisme sera sans emploi, car il n'aura pas de signification communiquable. Pour ces états ineffables, on peut chercher à les engendrer chez d'autres, sans contrôle d'ailleurs, par quelque contagion intuitive, au moyen d'expressions musicales par exemple ; mais ils ne peuvent s'intégrer dans la science.

La science représente en effet un corps d'expérience communiquable. Et d'ailleurs, par son caractère éminemment social, non seulement elle ne peut intégrer ce qui a un caractère unique et intransmissible, mais elle ne s'intéresse pas à ce qui reste incapable de se traduire objectivement sous quelque forme perceptible, à ce qui ne peut faire l'objet d'une expérience collective, ni constituer la source d'interactions sociales.

C'est par suite d'une gigantesque et persistante illusion qu'on a pu définir la psychologie comme science de la conscience ; et de cette définition, contradictoire dans les termes, sont nées des discussions interminables, et une perpétuelle confusion, dont les débats sur le postulat du parallélisme donnent un exemple. Il n'y a de science que du comportement, de l'activité globale, des réactions des organismes envisagés dans leur ensemble, cette science constituant la psychologie qui s'adresse à des mécanismes partiels, à des systèmes limités de réaction. Et c'est une tentative bien inutile que de remplacer les termes usuels du vocabulaire psychologique par d'autres termes qui auraient une signification objective, comme dans la nomenclature de Beer, Bethe et Uexküll, ou dans la « psychoréflexologie » de Bechterew. Le vocabulaire psychologique populaire, comme tout vocabulaire, n'a déjà et ne peut avoir qu'une signification essentiellement objective : s'il connote en moi du subjectif, ce n'est que par accident : le subjectif, comme tel, n'est pas socialisable, ne peut appartenir au langage, instrument collectif, se trouve proprement ineffable.

Qu'est-ce donc qui caractérise le Behaviorisme ? Sous la forme que lui a donnée Watson, la psychologie de comportement s'opposerait à la psychologie dite introspective, et se présenterait, avec quelque outrecuidance d'ailleurs, comme une tentative vraiment nouvelle[1].

1. J'ai retracé l'évolution historique de l'attitude objective, comme reconnaissance progressive de ce fait que la psychologie est science du comportement, dans *Scientia*, en 1915 (9e année, I, p. 118). Et, dès 1908, j'avais déjà soutenu ce point

En fait, le Behaviorisme vise à substituer, le plus possible, à des descriptions verbales, l'enregistrement de réactions motrices communes à l'homme et aux animaux, et tend même à rejeter, hors de la psychologie, tout ce qui n'est pas réaction motrice ou glandulaire.

Mais, lorsqu'une excitation se traduit dans le système nerveux par des modifications particulières, entraîne par exemple une réaction inhibitrice qui peut fort bien n'être pas objectivable en l'état actuel de nos techniques d'investigation, il n'y a aucune raison valable pour éliminer en droit une telle réaction du comportement, envisagé en général. L'addition des réactions nerveuses — physiologiquement connues — aux réactions des muscles ou des glandes ne modifie pas l'objectivité de la notion de réaction. Seulement, pour la pratique des recherches, la méthode d'enregistrement de réactions naturelles — dont nous sommes loin d'avoir épuisé les possibilités, comme le montre la découverte de la réaction psychogalvanique que suivra peut-être celle de procédés d'enregistrement des courants d'action — à laquelle veulent se limiter certains Behavioristes, ne permet pas de suivre le détail de réactions nerveuses telles qu'il s'en produit dans les centres cérébraux au cours des processus associatifs, réactions qui peuvent être rendues objectivables grâce à l'emploi du souple appareil verbal.

On a appris aux hommes cultivés la signification de termes tels que « image », « idée », « sentiment », en les liant à des expériences perceptives communes : une image est un processus réactionnel interne; suivant par exemple l'audition d'un mot, et qui se mani-

de vue dans un cours sur l' « Evolution du Psychisme », dont la *Revue du Mois* publia la leçon inaugurale (t. V, p. 292), où je m'exprimais dans les termes suivants :

« C'est une troisième conception du psychisme, disais-je, qu'il nous faut adopter, conception purement objective cette fois, et qui permet à la psychologie de prendre la place qui lui revient parmi les sciences biologiques.... Si ces recherches ne portent pas sur la conscience, sur quoi donc porteront-elles qui ne soit déjà étudié par la physiologie? Elles porteront sur l'activité des êtres et leurs rapports sensori-moteurs avec le milieu, sur ce que les Américains appellent « the Behavior », les Allemands « das Verhalten », les Italiens « il comportamento », et sur ce que nous sommes en droit d'appeler « le comportement » des organismes. Alors que la physiologie s'applique à déterminer le mécanisme des fonctions de relation, prises isolément, la psychologie doit étudier le jeu complexe de ces fonctions, le mécanisme de leur utilisation qui permet la continuation et la perpétuation de la vie; alors que les sexes sont différenciés, par exemple, la recherche de la femelle, l'acceptation du mâle sont les précurseurs indispensables de la fonction reproductrice, et pourtant la physiologie les ignore.

« La psychologie occupe une place distincte dans la biologie, non pas tant par son objet d'ailleurs que par son langage, et il en est de même de la physiologie par rapport à la chimie, de la chimie par rapport à la physique; car la diversité des sciences de la nature vient de la science plutôt que de la nature. »

feste, dans certains cas, en se développant en une représentation graphique ou tout autre forme d'activité reproductrice, ou peut donner lieu à une description verbale spécifique.

La réaction « image » pourra, en fait, être explicitée — à la suite d'une consigne « introspective » — soit par une expression verbale s'arrêtant au mot même d'image, ou se développant en description, soit par une activité reproductrice telle qu'une représentation graphique.

L'introspection provoquée, dans ce cas, comme dans tous autres, est une méthode de dressage réactionnel verbal. Elle implique une forme de comportement, une conduite apprise. Elle n'apporte en réalité rien de proprement subjectif, et n'est pas plus liée au phénomène de conscience comme tel que le mouvement de la main pressant le bouton d'une clef de Morse à l'audition d'un signal auditif auquel le sujet a la consigne de réagir, explicitant ainsi une réaction nerveuse perceptive.

Mais, plus la méthode est souple et plus elle est soumise à de multiples facteurs de variation; plus elle est suspecte, lorsqu'on veut, suivant le but de la science, dégager des lois générales à partir des faits particuliers. La signification des réactions verbales dont le sujet a appris à user est souvent obscure ou ambiguë.

Aussi y a-t-il bien des degrés dans la précision et la certitude des résultats de l'investigation psychologique, depuis les données fournies par les réflexes conditionnels du dressage (soumis déjà à mille influences perturbatrices, souvent difficiles à éliminer comme l'a montré le patient travail de Pawlow), jusqu'à celles que l'on doit à la consigne introspective explicitant, chez des sujets choisis, certaines réactions mentales. Mais il n'y a aucun hiatus, aucun changement de nature dans la série de ces résultats.

On pourrait plutôt marquer une certaine opposition entre une « autopsychologie » et une psychologie comme science générale. Suivant la tendance naturelle qui consiste à tout rapporter à soi, et dont dérivent les erreurs de l' « anthropomorphisme », on croit pouvoir se mettre à la place des animaux ou des enfants, des étrangers ou des ancêtres, des sauvages ou des aliénés, et l'on pense que valent pour eux les modes réactionnels que l'on constate sur soi-même, ce sujet que l'on a toujours à sa disposition. Mais l'étude directe du comportement des animaux, des enfants (Piaget), des non-civilisés (Lévy-Bruhl), des aliénés (Blondel), montre de plus en plus que l'on ne peut passer sans plus d'un groupe d'organismes à un

autre, et que, s'il y a des lois communes, il y en a de propres à tel groupe ou à tel autre. La méthode comparative est nécessaire, et le psychologue ne peut se limiter à l'étude de son propre comportement, trop souvent d'ailleurs observé à travers le prisme déformant des systèmes préconçus. De moins en moins l' « autopsychologie » — qui garde encore sa place, bien entendu, dans la littérature — peut être considérée comme scientifiquement valable. Mais, traduite en notations verbales, cette autopsychologie elle-même ne peut concerner que des modalités du comportement, sous peine de rester incompréhensible et impénétrable. Populaire ou scientifique, comparative ou solipsiste, toute psychologie, aboutissant à des expressions verbales, n'est et ne peut être que behavioriste.

Mais la valeur des résultats obtenus par l'investigation, très inégale, dépend de la précision de la méthode, d'autant plus grande que l'on s'adresse à des manifestations plus directement évidentes et moins variables du comportement.

La science psychologique, qui est une dans son objet, le comportement des organismes — en y comprenant les formes supérieures de la conduite la plus complexe auxquelles s'adresse le bel effort d'analyse objective de Pierre Janet — est multiple dans ses procédés d'investigation, et singulièrement inégale pour son niveau d'avancement et son degré de certitude.

Henri Piéron.

LA PSYCHOLOGIE PATHOLOGIQUE

Les phénomènes psychologiques se présentent sous deux aspects : normal, pathologique. Peut-on les étudier sous l'un d'eux en tenant l'autre pour négligeable? On n'a pas assez de railleries pour la psychologie classique qui a « simplement pour objet l'homme adulte, blanc et civilisé ». Que dire d'une psychologie qui ne connaîtrait et ne voudrait connaître que l'homme jouissant de toutes ses facultés, sain, bien équilibré, alors qu'un tel homme n'a jamais existé non plus que le Sage antique? La science ne saurait avoir de préjugé aristocratique : tous les phénomènes, par cela seul qu'ils sont réels et accessibles à ses moyens d'investigation et de contrôle, sont également dignes de son attention. La notion de *valeur* lui est étrangère; pour elle, comme pour le philosophe, il n'y a rien de vil dans la maison de Jupiter; la maladie est un fait au même titre que la santé, un fait de même importance et de même nature, à peine moins fréquent et s'expliquant par les mêmes lois. On n'a donc pas le droit de l'ignorer; on se doit de l'étudier comme un fait qui vaut par lui-même et s'impose à l'observation, et qui de plus, intimement lié aux phénomènes normaux, les éclaire et aide à les comprendre.

La psychologie est donc incomplète, et par là même imparfaite, quand elle ne comprend pas l'étude des faits pathologiques. Quel nom convient-il de donner à cette étude? Celui de « psychologie morbide », créé par le Dr Despine et employé à sa suite par Ribot, est impropre : l'épithète morbide s'applique bien aux états psychiques, non à la science qui traite de ces états. Celui de « pathologie mentale » est, d'autre part, trop étroit : ce ne sont pas en effet les fonctions mentales seules, mais les sentiments, la volonté qui revêtent la forme morbide : la maladie semble même affecter la sensibilité plus souvent et plus profondément encore que l'intelligence. Pour

que le terme de « pathologie mentale » fût justifié, il faudrait donner au mot « mental » le sens que Descartes donne au mot « pensée », lequel désigne tous les faits de conscience, quels qu'ils soient. C'est bien ainsi qu'on l'entend. Mais il vaut mieux employer un terme qui se comprenne de lui-même et n'ait pas besoin d'explication : tel est celui de « psychologie pathologique », que nous adopterons pour désigner la science des faits psychiques, considérés sous leur forme anormale.

A quelles conditions la psychologie pathologique peut-elle être constituée comme science? Toute science repose sur un postulat : ainsi la science sociologique n'a pu se fonder, n'a même pu se concevoir, n'est apparue comme possible que le jour où il a été reconnu, admis en principe que les faits sociaux ne dépendent pas de la volonté ou du caprice des hommes, mais sont, comme tous les phénomènes naturels, soumis à des lois, et c'est pour avoir énoncé cet axiome ou posé ce postulat que Montesquieu est regardé avec raison comme le fondateur de la science sociale. La psychologie pathologique de même suppose un principe sans lequel elle n'aurait pu se fonder. Ce principe qui est à l'origine de ses recherches, qui les inspire et les dirige, est celui de l'identité foncière du pathologique et du normal.

Auguste Comte en attribue la découverte à Broussais, « parce qu'il ressort de l'ensemble de ses travaux », mais revendique l'honneur d'en avoir « seul construit la formule générale et directe ». « L'état pathologique, dit-il, était jusqu'alors rapporté à des lois toutes différentes de celles qui régissent l'état normal, de sorte que l'exploration de l'une ne pouvait rien décider pour l'autre. Broussais établit que les phénomènes de la maladie coïncident essentiellement avec ceux de la santé, dont ils ne diffèrent jamais que par l'intensité. Ce lumineux principe est devenu la base systématique de la pathologie, ainsi subordonnée à l'ensemble de la biologie[1]. »

Broussais n'a pas seulement ainsi posé le principe de « la vraie philosophie pathologique »; il en a fait expressément l'application à la psychologie. Il a remarqué que la méthode introspective, à la supposer possible, « rétrécirait extrêmement l'étude de l'intelligence en la limitant de toute nécessité au seul cas de l'homme adulte et sain,

1. *Politique positive. Introduction fondamentale,* ch. III, p. 653.

sans aucun espoir d'éclairer cette doctrine difficile par la comparaison des différents âges ou la considération des divers états pathologiques, unanimement reconnus cependant comme d'indispensables auxiliaires des plus simples recherches sur l'homme[1] ».

Toutefois ni Broussais ni ses successeurs n'ont su tirer toutes les applications psychologiques de ce principe.

« Le lumineux aphorisme de Broussais, qui pose comme fondement de la philosophie médicale que les phénomènes de l'état pathologique ne sont qu'un simple prolongement des phénomènes de l'état normal au delà de leurs limites de variation, n'a jamais été convenablement appliqué aux phénomènes intellectuels et moraux; cependant il est impossible de rien comprendre aux différents genres de folie si leur examen n'est pas dirigé d'après ce principe. Rien n'est plus propre à nous découvrir les facultés fondamentales de la nature humaine qu'une étude judicieuse de l'état de folie, alors que chaque faculté se manifeste à un degré d'exaltation qui la sépare nettement des autres. » Inversement, « on a fait des études très multiples sur la monomanie, mais elles ont été à peu près stériles, faute d'être rapprochées de l'état normal[2] ».

Le principe de Broussais a été repris et énoncé par Claude Bernard en ces termes : « Ce qu'on appelle état normal est une pure conception de l'esprit, une forme typique idéale, entièrement dégagée des mille divergences entre lesquelles flotte incessamment l'organisme, au milieu de ses fonctions alternantes et intermittentes ».

L'application psychologique de ce principe a été faite d'une façon suivie, systématique et véritablement féconde par Ribot dans tous ses ouvrages, et non pas seulement dans ceux qui ont pour titre : *Maladies de la mémoire, — de la volonté, — de la personnalité.* D'autre part, les monographies nosologiques de Ribot sont plus et mieux que des monographies; elles ont une portée générale; les cas de maladies sont étudiés à la fois pour eux-mêmes et comme contribution à la psychologie générale. La psychologie pathologique est sans doute une science distincte, et peut être étudiée comme telle (c'est ainsi qu'elle l'est en fait, par les aliénistes et les médecins);

1. *La philosophie positive,* condensée par Miss Harriet Martineau, t. I, p 522. Paris, Louis Bahl, 1894.

2. *Ibid.*, p. 539.

mais elle a aussi la valeur d'une méthode; elle est et peut être une façon d'aborder les problèmes psychologiques et un moyen de les résoudre. C'est ainsi, et exclusivement ainsi, que Ribot l'a conçue et pratiquée. Suivant lui, la maladie représente une expérimentation de l'ordre le plus subtil, instituée par la nature dans des circonstances bien déterminées et avec des procédés dont l'art humain ne dispose pas, atteignant l'inaccessible, démontant le mécanisme de l'esprit et nous révélant le secret de son fonctionnement. Par l'étude des maladies mentales, la psychologie devient donc ce que, réduite à l'introspection, elle n'aurait jamais pu être : une science expérimentale. Or on sait ce que l'expérience ajoute à l'observation; elle permet : 1° d'obtenir les phénomènes à l'état de grossissement, ce qui en rend l'observation plus aisée; 2° de les dissocier, de les isoler, de les décomposer en leurs éléments, et par là de les expliquer, d'en dégager les lois. C'est ce que Ribot résume par cette image : la maladie joue le rôle de la loupe et du scalpel.

1° Elle joue le rôle de la loupe. Ce rôle est le plus apparent, celui qu'on remarque et qu'on ne manque jamais de signaler. Ainsi, dans l'*Avenir de la science*[1], Renan indique le parti à tirer des maladies considérées comme l'exagération des fonctions normales.

« Il est plus facile d'étudier les natures diverses dans leurs crises que dans l'état normal. La régularité de la vie ne laisse voir qu'une surface et cache dans ses profondeurs les ressorts intimes ; dans les ébullitions, au contraire, tout vient à la surface. Le sommeil, la folie, le délire, le somnambulisme, l'hallucination offrent à la psychologie individuelle un champ d'expérience bien plus avantageux que l'état régulier. Car les phénomènes qui, dans cet état, sont comme effacés par leur ténuité, apparaissent dans les crises extraordinaires d'une manière plus sensible par leur exagération. Le physicien n'étudie pas le galvanisme dans les faibles quantités que présente la nature ; mais il le multiplie par l'expérimentation afin de l'étudier avec plus de facilité, bien sûr d'ailleurs que les lois établies dans cet état exagéré sont identiques à celles de l'état naturel. De même la psychologie de l'humanité devra s'édifier surtout par l'étude des folies de l'humanité, de ses rêves, de ses hallucinations, de toutes ces curieuses

1. P. 184.

absurdités qui se retrouvent à chaque page de l'histoire de l'esprit humain. »

A supposer que « les phénomènes de la maladie coïncident essentiellement avec ceux de la santé » et « n'en diffèrent jamais que par l'intensité », pour reprendre les termes précis dans lesquels Aug. Comte énonce la thèse (ou l'hypothèse) de Broussais, il est clair que l'avantage, si précieux qu'il soit, de grossir les phénomènes et par là d'en rendre l'étude plus aisée, n'est pas le seul que présente la maladie; il en est même scientifiquement le moindre. Ce qui importe en effet avant tout, c'est de pouvoir suivre un phénomène dans ses variations, à tous ses degrés d'intensité, c'est d'atteindre ses limites extrêmes, le terme en plus ou en moins qu'il ne peut dépasser, son *maximum* et son *minimum*. Ce n'est donc pas toujours et uniquement l'exagération ou augmentation, ce qu'on appelle l'*hypertrophie*, c'est aussi bien la diminution et l'abolition, d'un mot, l'*atrophie*, des fonctions psychiques, qu'il y a intérêt pour la science à étudier. On classe, de ce point de vue, les maladies en deux groupes, que désignent les préfixes *hyper* et *hypo*, étant entendu que ces termes se rapportent à un niveau idéal, au-dessous et au dessus duquel commence la maladie et qu'ils ont eux-mêmes leur limite extrême, désignée par le préfixe *a*, à partir de laquelle le phénomène étudié cesse d'exister. Ainsi les troubles de la sensibilité seront désignés par les termes : *hyperesthésie*, *hypoesthésie*, *anesthésie*, suivant que la sensibilité est exaltée ou surexcitée, — abaissée ou amoindrie, — enfin abolie, l'abolition se produisant aussi bien au terme de l'exaltation croissante que de l'affaiblissement graduel de la sensibilité. De même les états morbides du ton vital se classeront en : *hypertonie*, *hypotonie*, *atonie*; ceux de la mémoire en : *hypermnésie*, *hypomnésie*, *amnésie*, etc. La psychologie pathologique a ainsi sa nomenclature comme la chimie, et la même que la chimie, ce dont on ne doit pas s'étonner, tant que les deux sciences s'en tiennent à la considération de leurs phénomènes du point de vue de l'intensité, puisque la langue mathématique de la quantité est et ne peut manquer d'être universelle comme son objet.

2° La maladie joue le rôle du scalpel, instrument de dissection ou d'analyse. Elle est une décomposition des fonctions psychiques. Ces fonctions se présentent à l'état normal sous forme de *complexes*;

la maladie en isole ou sépare les processus élémentaires. Ainsi l'aphasie nous montre que la fonction du langage est double, qu'il faut distinguer le *langage extérieur* (audition et prononciation des mots) et le *langage intérieur* (compréhension de leur sens). L'un de ces langages peut être atteint par la maladie sans l'autre. La perte du langage extérieur, c'est l'anarthrie de P. Marie ou l'aphasie d'expression; la perte du langage intérieur, c'est l'aphasie de Wernicke ou l'aphasie de compréhension. L'analyse du langage obtenue par l'étude de l'aphasie ne s'arrête point là : on distingue l'aphasie du langage parlé (aphémie) et celle du langage écrit (agraphie), lesquelles se décomposent elles-mêmes en espèces distinctes, suivant la nature des images dont l'aphasique a perdu la mémoire. Il va sans dire que les choses ne se présentent pas aussi simplement : les différentes formes d'aphasie se rencontrent ensemble; elles mêlent et combinent leurs effets. Il en résulte un désordre inextricable : toutes les fonctions du langage s'enchevêtrent les unes dans les autres. Ce qui s'offre à nous, c'est une confusion extrême. Il faut débrouiller ce chaos. On pourrait même soutenir, non sans quelque apparence, que la maladie ajoute à la complication des phénomènes psychologiques. Comment peut-on dire alors qu'elle sert la psychologie, qu'elle a pour elle la valeur d'un instrument ou d'une méthode? C'est qu'elle lui pose des problèmes et l'aide à les résoudre. Elle lui pose des problèmes : elle prend sa science en défaut, le convainc de son ignorance, lui fournit la preuve de ses erreurs et préjugés. Elle aide à résoudre les problèmes qu'elle pose : elle en constitue en effet les données; de plus, par la multiplicité et la variété des cas, elle en rend possible la solution. En fin de compte, elle débrouille ce qu'elle a embrouillé.

Mais la maladie que nous considérons ici n'est plus, comme celle dont il a été question plus haut, un simple changement de degré, mais une véritable altération de la fonction psychique, une déviation ou une perversion de cette fonction. Il faudra donc trouver un autre nom pour la désigner : nous emploierons le préfixe *para*, qui veut dire *à côté, de travers*. Ainsi la perversion de la sensibilité sera dite *paresthésie*, le dérangement de l'esprit ou la perversion du raisonnement sera dit *paranoïa;* la mémoire fonctionnant à faux, rejetant le présent dans le passé, sera dite *paramnésie*, etc. Les troubles *para*

sont plus profonds et plus graves que les troubles *hyper* et *hypo*, puisque, dans les uns, c'est la *nature*, et, dans les autres, l'*intensité* seulement des phénomènes qui est atteinte ou modifiée. Nous passons du point de vue de la *quantité* à celui de la *qualité* : il y a, dans un cas, *excès* ou *défaut* et, dans l'autre, *altération* (ἀλλοιώσις) des phénomènes. Cette distinction fondamentale n'est pas toujours traduite dans le langage : ainsi on aura remarqué que les troubles en *a* rentrent, suivant les cas, dans les troubles en *para* et dans les troubles en *hyper* ou *hypo;* l'*aphasie* par exemple désigne tantôt la perte, tantôt la perversion du langage, et aussi souvent l'une que l'autre; la raison en est peut-être, dira-t-on, que ces deux affections vont ensemble, mais cette raison est mauvaise; c'est justement parce qu'elles sont associées qu'il importe de ne pas les confondre. On serait plus fondé à dire que la distinction de la qualité et de la quantité est factice, que tout changement d'intensité devient, à un certain degré, un changement de nature, et qu'un changement d'intensité, en plus ou en moins, s'il a un caractère morbide, ne peut être qu'une perversion ou trouble en *para*. En d'autres termes, on peut ramener tout changement d'intensité à un changement de nature ou inversement. Mais c'est là une question théorique qu'il suffit d'indiquer en passant, que nous ne voulons pas présentement discuter.

Nous aimons mieux aborder une double question de méthode et de doctrine qui se pose au sujet des troubles *para*. La question de méthode se pose ainsi : quel parti la psychologie peut-elle tirer de l'étude des perversions des fonctions psychiques? Selon Ribot, l'étude de la maladie nous servirait surtout, sinon uniquement, à faire l'analyse des fonctions qu'elle atteint, comme on l'a vu par l'exemple de l'aphasie. Selon Janet au contraire, l'objet propre de la pathologie mentale serait d'étudier ou plutôt d'établir ces composés originaux qui constituent la maladie, et auxquels on donne le nom d'entités ou encore de psychoses ou de névroses, comme la psychasthénie, l'hystérie, la mélancolie, etc. On voit ici les esprits pencher, suivant les tendances de leur tempérament, vers l'analyse ou la synthèse, ces deux méthodes de toute science. Il n'y a pas à les départager, à prendre parti entre eux : les deux méthodes sont bonnes, elles se complètent et il est désirable que chacune d'elles ait et garde ses représentants. Les travaux de Ribot n'excluent pas ceux de Janet;

Ribot d'ailleurs dans ses derniers ouvrages (*Psychologie des Sentiments*) recommande et pratique la psychologie synthétique. Disons seulement que l'analyse donne des résultats restreints, mais nets, positifs et que les constructions synthétiques sont toujours à quelque degré hypothétiques et provisoires.

La question de doctrine dont nous avons parlé, plus grave et plus ardue que la question de méthode, est la suivante : Les faits morbides relèvent-ils des mêmes lois que les faits normaux ou au contraire ont-ils leurs lois propres ? D'après Delmas et Boll, un cerveau malade ne fonctionne pas comme un cerveau sain : « comparer deux états aussi dissemblables reviendrait à entreprendre l'étude de la sensibilité d'une balance sans s'apercevoir que son fléau frotte sur les supports ». Blondel dit de même qu'on n'a pas le droit de supposer, encore moins de poser en principe « l'identité foncière et constante du normal et du pathologique et la possibilité d'interpréter le pathologique par le normal ». La « conscience morbide » est, selon lui, un phénomène à part, *sui generis ;* il n'y a pas de commune mesure entre elle et la conscience normale. Ce sont deux mondes fermés, impénétrables l'un à l'autre. Si les fonctions mentales des hommes primitifs, comme l'a démontré Lévy-Bruhl, sont différentes des fonctions mentales chez les civilisés, comment celles du fou ne le seraient-elles pas autant et plus encore de celles de l'homme sain d'esprit? Il faut donc se défier des interprétations *normalo-centriques*, les tenir pour suspectes, sinon erronées. C'est revenir à l'état d'esprit d'avant Broussais. C'est nier le principe sur lequel nous avons dit que repose la psychologie pathologique. On voudrait en vain plaider les circonstances atténuantes et prétendre que c'est seulement nous mettre en garde contre le mauvais usage, les applications abusives qu'on peut tirer d'un tel principe. C'est bien rejeter le principe même, alors qu'il eût suffi de dire qu'il n'est après tout qu'un *postulat*, c'est-à-dire qu'il ne s'impose à l'esprit ni comme un axiome évident ni comme une vérité démontrée.

Si là s'était bornée la critique de Blondel, elle eût été, non pas seulement juste et incontestable, mais encore utile. Le principe de Broussais étant ramené à son rôle véritable qui est celui d'un postulat, on est libre en effet de le rejeter ou de l'admettre, les deux attitudes mentales, autrement dit les deux conceptions opposées de la psycho-

logie pathologique, celle de Broussais et celle de Blondel, Delmas et Boll, sont, du point de vue de la logique scientifique, également légitimes.

Ainsi donc, quand bien même l'identité du pathologique et du normal serait supposée à tort, et surtout quand bien même on serait hors d'état de ramener le pathologique au normal (comme on l'est en effet souvent), toujours est-il que le pathologique a ses lois aussi bien que le normal et qu'il est par suite objet de science. L'uniformité des troubles organiques et mentaux, les formes stéréotypées du délire de l'aliéné, des réactions de l'hystérique, montrent assez que la maladie est fatale dans son origine, dans ses causes, dans son évolution. On a pu douter que la psychologie normale fût possible dans l'hypothèse de la liberté; mais, dans la maladie, la liberté n'apparaît plus, semble abolie, les fonctions mentales sont rigoureusement déterminées. Il convient donc de les étudier et il devient possible d'en établir les lois.

Je dirai même que, dans l'hypothèse où la maladie serait un phénomène à part, aurait ses lois distinctes de celles de la santé, c'est alors surtout qu'il importerait de l'étudier, afin de ne pas traiter le malade comme l'homme sain. Est-on par exemple en présence d'un témoignage? Il faut savoir s'il émane d'un sujet en possession de sa raison, jouissant du *self-control* et vraiment responsable, car il est prouvé qu'il existe des mensonges qui n'en sont pas, qu'on ne peut traiter comme des actes coupables, qu'il faut mettre sur le compte d'une mythomanie involontaire [1].

C'est là un exemple de l'intérêt que présente la psychologie pathologique. Il n'est pas unique. C'est ainsi encore qu'elle fait nécessairement partie de la science du médecin, et non pas seulement du médecin aliéniste, mais de tout médecin appelé à traiter les maladies mentales, dont la folie n'est que le cas extrême, dont les espèces et les variétés sont infinies et se rencontrent à tous les degrés chez les gens du monde, la neurasthénie, par exemple, pour ne citer que la plus connue, et aujourd'hui la plus à la mode.

1. Les règles de la critique du témoignage morbide ont été établies d'une façon magistrale par le Dr Dupré dans un article de la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1910. Cet article a été reproduit dans son livre : la *Pathologie de l'imagination et de l'émotivité*. Paris, Payot.

Pierre Janet combat un préjugé trop répandu parmi les médecins, qui est de ne tenir pour maladies que les lésions organiques bien constatées soit par l'auscultation, soit par l'examen radiologique, soit par l'analyse chimique ou microbiologique. On n'a pas le droit d'ignorer ni de négliger les maladies pour lesquelles il n'existe, dans l'état actuel de la science, d'autre diagnostic que ce que le Dr Dupré appelle le psycho-diagnostic ou diagnostic tiré de l'examen psychologique du malade. N'existe-t-il pas encore d'autres maladies, ou les mêmes, qui relèvent de ce que Pierre Janet a appelé « la médecine psychologique », c'est-à-dire qui comportent avant tout, sinon exclusivement, un traitement moral? Enfin toute maladie a son aspect psychique ou, comme on dit, son psychisme : la dyspepsie entraîne une dysphorie constante; celui qui a un mauvais estomac n'est pas commode à vivre; la tuberculose la plus avancée a au contraire ses périodes d'euphorie. Tout état physique a son état mental corrélatif et cette corrélation est telle qu'on peut conclure de l'un à l'autre. C'est donc une lacune dans la science du médecin d'ignorer l'état mental de son malade, puisqu'à défaut d'autre indication cet état lui révélerait la maladie et le degré de la maladie. En outre, nul n'ignore que le médecin doit la plupart de ses cures à la confiance qu'il inspire, à l'action morale qu'il exerce sur le malade, même à son insu. Combien cette confiance ne serait-elle pas plus grande, cette action morale plus efficace, s'il était et s'appliquait à être plus psychologue encore qu'il n'est d'ordinaire!

En dehors de l'intérêt spécial qu'elle a pour le médecin et le légiste, la psychologie pathologique intéresse chacun de nous en tant que malade ou ayant à vivre avec des malades. Malades, nous le sommes tous et ce charlatan de Knock dit vrai : « Les gens bien portants sont des malades qui s'ignorent ». Mais ne font-ils pas bien de s'ignorer, si ainsi ils peuvent vivre sans soucis et en paix? Peut-être, dans le cas d'une maladie incurable, et encore! Mais, sans parler de « l'usage des maladies » du point de vue de Pascal, moraliste et chrétien, n'y a-t-il pas intérêt à se rendre compte de l'influence que le tempérament de chacun exerce sur son esprit et sa conduite! L'émotif, qui se sait tel, sera en garde contre ses nerfs, se défiera de lui-même, ne se laissera pas entraîner dans ses jugements et ses actes au delà de ce que commandent l'intérêt, la prudence et le bon sens pra-

tique. Que de têtes folles ont ainsi une conduite sage! Que d'impulsifs avisés, qui ne se laissent pas prendre en faute, évitent de se compromettre! — Quand le névropathe n'aurait pas intérêt à se connaître, ou qu'il ne lui servirait à rien de se connaître, il aurait encore intérêt à connaître l'état pathologique de ceux qui l'entourent, afin de se faire à eux et de se comporter avec eux comme il doit. On s'accommode du caractère des gens, quand on sait ce qui y entre d'irrémédiable, de fatal, en un mot de physique. Celui qui ne fait pas la part des nerfs dans les scènes d'humeur, de colère, dans les petits tracas de la vie journalière, causés par les mouvements impulsifs d'une sensibilité morbide, est incapable de rendre aux autres la vie douce ou simplement supportable, d'être un compagnon agréable, un père indulgent, un mari tolérable. « S'il y a quelque moyen de rendre les hommes plus sages et plus heureux qu'ils ne sont, c'est dans la médecine, dit Descartes, qu'il faut le chercher », précisons : dans « la médecine psychologique ». Il faut connaître, pour y avoir égard, les faiblesses humaines, lesquelles sont physiques, c'est-à-dire pathologiques. Ceci s'applique particulièrement à l'éducateur. Combien de fois l'enfant est traité durement par ignorance! Tel paresseux, morigéné comme tel, n'est souvent qu'un fatigué ou un malade.

Mais pour achever de faire comprendre l'intérêt qui s'attache à l'étude de la maladie, il convient de définir la maladie elle-même, d'en préciser la notion; on verra par là même quelle en est la portée, à quel point la maladie est un fait ordinaire et commun.

Le concept de maladie n'est clair qu'à la condition de ne pas l'analyser. C'est à la maladie que s'applique bien le mot de saint Augustin : Si on ne me demande pas ce qu'elle est, je le sais; si on me le demande, je ne le sais plus. Essayons pourtant de dire ce qu'est l'état morbide; mais il faudrait pour cela savoir ce qu'est l'état normal. Or le savons-nous?

Lorsqu'une fonction psychique s'élève au-dessus ou tombe au-dessous du niveau moyen, lorsqu'elle est qualifiée d'*hyper* ou d'*hypo*, dira-t-on qu'elle cesse d'être normale? La notion de morbide reviendrait alors à celle d'insolite ou d'inaccoutumé. N'est-ce pas trop simple? Pourquoi la *moyenne* serait-elle prise pour la norme? Est-ce que le *Français moyen* est le Français-type? Non, c'est là une conception plus démocratique que scientifique. Il faudrait à ce compte qualifier

le génie de *névrose*, paradoxe insoutenable et qui n'a été soutenu que par gageure ou amour du scandale. Je ne parle pas de la difficulté de fixer le type moyen : on pourrait subtiliser là-dessus et répéter l'argument du chauve. Je dis que ce qui dépasse la moyenne ne peut être par cela seul imputé à maladie : il faut qu'il y ait dans l'*hyper* autre chose que l'*hyper* tout seul pour qu'il soit qualifié de pathologique; il faut qu'il soit compliqué de *para*, je veux dire qu'il soit déjà *para* ou cause de *para*. Des facultés puissantes ne sont pas nécessairement morbides, car elles ne le sont pas en tant que telles. Ainsi l'hypermnésie n'est pas morbide en tant qu'exaltation de la mémoire, mais en tant qu'exaltation de la mémoire prédominante ou exclusive, qui rompt l'équilibre des fonctions intellectuelles, qui nuit par exemple à l'attention, à l'abstraction, au jugement et au raisonnement. La mémoire encombrante dont se plaignait Thémistocle, c'est la mémoire globale qui ne sait pas choisir. Ce n'est donc pas l'*excès* à lui seul qui fait la maladie, mais l'*excès nuisible*, qui entrave le jeu normal d'une fonction donnée ou d'autres fonctions liées à celle-ci.

Si ce n'est pas l'*excès* qui fait l'état morbide, ce n'est pas non plus le *défaut*, du moins en tant que tel. Pour abréger, ne considérons que le trouble *a*; ce qu'on dira de *a* sera vrai *a fortiori* de *hypo*. Les maladies par défaut peuvent être appelées, d'un mot, des *déficiences*. La cécité, la surdité par exemple sont des déficiences sensorielles. Sont-elles proprement des maladies? Non, ce sont plutôt des infirmités. L'organe manquant, la fonction ne peut plus s'exercer. Cela est normal. De même l'amnésie, en tant que défaut de mémoire, n'est pas, à elle seule, morbide, car il y a un oubli avantageux, normal. Si on y regarde de près, on verra que l'amnésie n'est qualifiée de morbide que lorsqu'elle est une perte de la mémoire, qui se produit quand elle aurait dû ne pas se produire, dans des conditions paradoxales; elle est, si on peut dire, non une perte sèche, mais un trouble, une perversion de la fonction. La maladie est donc caractérisée moins par l'*intensité* trop forte ou trop faible d'une fonction que par la *déviation* de cette fonction; par suite la maladie la plus caractéristique d'une fonction psychique sera celle qu'on désigne par *para*, non par *a* ou *hypo*; la *paramnésie* par exemple est une maladie de la mémoire proprement dite, et l'*amnésie* n'en est une qu'au-

tant qu'elle se complique de *para*. Cela revient à dire que, pour déterminer la maladie, la considération de la *nature* importe plus que celle du *degré*.

Toutefois, s'il convient, par raison de clarté, de distinguer et de préciser les notions élémentaires qui entrent dans le concept de maladie et d'attribuer à chacune sa valeur, il n'importe pas moins de rapprocher ces notions qui influent, j'allais dire qui empiètent l'une sur l'autre et sont en fait inséparables, bien plus solidaires. L'exemple même que j'ai choisi en dernier lieu m'avertit de ne pas pousser trop loin mon raisonnement. Il est tel cas où le *degré* de la maladie en fait la gravité bien plus que sa *nature*, à supposer que ce que j'ai appelé la déviation ou la perversion d'une fonction ne se réduise pas à une simple hypertrophie ou atrophie de cette fonction. La nosologie n'est pas une science exacte et les termes dont elle use ne sauraient avoir un sens rigoureux et absolu. Ainsi la *paramnésie* que j'ai appelé la maladie caractéristique de la mémoire n'est pas même une *maladie*, mais une simple *anomalie* psychique, et cela en raison de son caractère passager, léger. J'ai donc méconnu l'importance de la notion de *degré* dans l'appréciation ou le diagnostic de l'état morbide. Il faut réunir les notions, que j'avais isolées pour les analyser, et dire : il y a état morbide, quand il y a *trouble* d'une fonction (*para*) par *excès* ou par *défaut* (*hyper* et *hypo*) et l'état morbide est appelé *maladie* ou *anomalie* suivant la gravité du trouble en question, la gravité du trouble d'une fonction se mesurant elle-même à son retentissement plus ou moins grand sur les autres fonctions, à sa généralité. Ainsi la démence qui atteint toutes les fonctions mentales, qui est un trouble généralisé de ces fonctions, est une maladie grave, alors qu'un tic, voire un délire partiel, très localisé, est une simple anomalie.

Par là on voit combien l'état psychologique morbide est et doit être fréquent. Il n'y a pas de fonction psychique qui ne puisse revêtir une forme morbide en s'exagérant, en s'affaiblissant, en manquant à s'exercer ou en s'exerçant d'une façon défectueuse. De plus, toutes les fonctions influent les unes sur les autres, sont solidaires, et la santé est proprement leur équilibre ; tout ce qui dérange cet équilibre, crée ou tend à créer un état morbide. Il n'est donc pas permis, dans l'étude de la psychologie pathologique, de perdre de vue le fonctionne-

ment général de l'esprit : elle ne nous renseigne pas seulement sur chaque fonction prise à part, en nous révélant le jeu de son mécanisme par les déviations qu'il subit ; elle nous montre encore le rapport de chaque fonction à toutes les autres et la situe, si on peut dire, dans l'ensemble de la vie mentale. Or c'est par là qu'elle est particulièrement instructive. On a vanté, non sans raison, le rôle de la maladie comme instrument d'analyse ; mais on eût dû faire ressortir davantage et surtout ne pas passer sous silence le service plus grand encore que l'esprit scientifique retire de l'étude de la maladie, laquelle nous ramène sans cesse à l'idée de synthèse organique en dehors de laquelle elle est inintelligible et ne peut même être conçue[1].

Nous avons dit l'intérêt pratique de la psychologie pathologique. Son intérêt spéculatif n'est pas moindre. Les services qu'elle a rendus à la psychologie générale ne se comptent plus. Elle a contribué à la distinction du conscient et de l'inconscient, à l'analyse des fonctions sensorielles, à celle du rôle des images, à celle de l'identité personnelle, etc. Il n'est pas de domaine de psychologie où elle n'ait trouvé son emploi, où elle n'ait apporté un supplément d'information et qu'elle n'ait éclairé de sa lumière.

L. Dugas.

1. C'est ce que remarque Lalande : la pathologie mentale « a montré l'importance des fonctions synthétiques que l'ancienne méthode d'analyse laissait dans l'ombre » (*Traité de Psychologie* de Dumas, p. 28).

DE LA TRANSMISSION PAR L'INFLUX NERVEUX

DES TONALITÉS AFFECTIVES DES SENSATIONS

Les sensations conscientes, quelle que soit leur origine et quelle que soit leur nature, sont rarement absolument indifférentes ; elles présentent à l'ordinaire des manières d'être, qu'on qualifie de tonalités affectives ou émotives, se superposant aux renseignements qu'elles apportent sur les phénomènes extérieurs ou intérieurs qui les provoquent ; ces tonalités sont de deux ordres, dont l'un, agréable, donne lieu au plaisir, l'autre, pénible, donne naissance à la douleur. La loi est absolument générale et s'applique aussi bien aux cénesthésies obscures qu'aux perceptions des sensibilités les plus élevées et les plus différenciées. Leur rôle utilitaire est incontestable ; le plaisir et la douleur contribuent également à la conservation de l'organisme : le premier, en l'entraînant à la recherche des conditions, et à l'accomplissement des actes, qui répondent à ses besoins ; la seconde, en le mettant en garde contre les conditions et contre les actes qui compromettent le bon entretien de ses fonctions, et de plus en provoquant directement des réactions de défense appropriées à sa préservation.

De même que pour toutes les perceptions conscientes, la part à faire aux réceptions périphériques et aux processus psychiques prête à des interprétations divergentes. Les philosophes sont généralement enclins à accorder la prépondérance aux seconds ; les physiologistes eux-mêmes sous-estiment le plus souvent le rôle réel des premières. Dans le cas particulier des tonalités émotives, si l'on ne peut méconnaître l'influence des excitations violentes ou simplement trop intenses dans la provocation des douleurs, on abandonne trop facilement au seul domaine psychique les sensations simple-

ment désagréables ou pénibles, et plus encore les sensations de plaisir. C'est ainsi que Morat[1] écrit : « En plus de sa spécificité originelle chaque sensation a sur nous-même une *tonalité affective*, qui ne semble plus avoir aucune racine dans le purement physique. »

Je ne saurais accepter pour ma part cette manière de voir; assurément les tonalités des sensations, comme les sensations elles-mêmes, sont créées par des actes psychiques qui se passent dans les centres et sans lesquels elles ne sauraient exister, mais ces actes reposent sur la réception et l'interprétation des données physiques que leur apportent les conducteurs nerveux; par là elles prennent bien leurs racines dans ces données elles-mêmes, au même titre que toutes les perceptions conscientes concomitantes.

Au cours des études que j'ai poursuivies depuis de longues années sur la physiologie générale des organes sensoriels, j'ai eu déjà de multiples occasions de montrer combien de détails essentiels des perceptions, attribués à des processus psychiques plus ou moins compliqués, relèvent en réalité de présentations immédiates à la conscience, en rapport avec des détails anatomiques ou des processus purement physiologiques; tel est le cas par exemple de l'orientation et de la latéralisation des sons[2], de l'appréciation des distances par l'œil ou par l'oreille[3], de l'annulation de la tache aveugle et des localisations spatiales[4], voire même des notions de temps[5]; il me paraît en être exactement de même des tonalités émotives des sensations; elles méritent, comme les notions précédentes, qu'on leur fasse application du vieil adage *nihil est in intellectu quid non prius fuerit in sensu*.

C'est d'ailleurs à cette apparition primaire et immédiate des tonalités émotives que les sensations doivent de pouvoir remplir le rôle

1. Morat et Doyon. *Traité de physiologie*, t. XI, p. 421.

2. L. Bard. De l'orientation auditive latérale, son rôle et son mécanisme, *Semaine médicale*, 1904, p. 305-309.

De l'orientation latérale sensorielle auditive et gyrative. *Journal de Physiologie et de Path. génér.*, t. XIX, 1921, p. 216-225.

3. De l'existence d'éléments analytiques des distances dans les images sensorielles, visuelles, acoustiques et gyratoires. *Journ. de Phys. et de Pathol. génér.*, 1919. p. 295-3 4.

4. De l'effacement de la tache aveugle dans le champ visuel et de la localisation des images sensorielles. « Rôle de l'indice local ». *Journal de Phys. et Path. gén.*, 1919, p. 534-548.

5. Les bases physiologiques de la perception du temps. *Journal de Psychologie normale et pathologique*, 1922, p. 119-146.

qui leur incombe, même chez l'animal et chez le jeune enfant, avant toute expérience; c'est grâce à elle que l'individu est mis à même de rechercher les conditions qui lui sont favorables et d'exercer ses moyens de défense contre celles qui lui sont nuisibles, dès les premiers avertissements qu'il reçoit des sens, sans avoir besoin d'attendre le secours tardif et incertain de l'analyse psychologique de ses perceptions intellectuelles.

Il en est ainsi : d'une part, parce que les deux tonalités affectives opposées des sensations sont directement conditionnées par les particularités diverses des excitations en jeu dans chaque cas particulier; d'autre part, parce que les récepteurs périphériques possèdent le pouvoir de capter ces particularités et de donner naissance à un influx nerveux centripète, susceptible de les conduire sans les altérer jusqu'à leur destination cérébrale.

J'ai montré dans un travail récent, consacré à l'étude de la transmission par l'influx nerveux des diverses modalités des excitations, que ces diverses conditions étaient remplies pour les éléments intellectuels des sensations[1]; j'ai indiqué comment il était légitime de concevoir le mécanisme physique de cette transmission, par le mouvement moléculaire ondulatoire *sui generis* qui constitue l'influx nerveux. Je voudrais montrer aujourd'hui que ces conditions sont également remplies pour les tonalités émotives, et que, par suite, cette conception s'étend également au mécanisme de leur réception et de leur transmission par des modalités appropriées de ces mêmes ondes nerveuses.

I

Les tonalités affectives des sensations comportent, comme les perceptions elles-mêmes, des degrés variables d'intensité; c'est ainsi que les sensations algiques peuvent être simplement désagréables, devenir pénibles à supporter, ou se montrer véritablement douloureuses; il existe de même des degrés d'intensité dans les sensations hédoniques, degrés que ne séparent d'ailleurs dans chaque groupe aucunes différences fondamentales.

1. L. Bard. De la transmission par l'influx nerveux des diverses modalités des excitations. *Revue neurologique*, 1926, p. 129-143.

Les physiologistes comme les philosophes se sont toujours beaucoup plus occupés de la douleur que du plaisir, comme s'ils considéraient que ce dernier est un phénomène naturel et normal, qui, toujours bien accueilli, pouvait se passer d'explication.

Les observations les plus élémentaires suffisent à montrer que les *tonalités douloureuses* des sensations tirent leur origine, tantôt de *qualités particulières des excitants* qui les provoquent, tantôt de *modifications organiques ou fonctionnelles des appareils nerveux*, tant récepteurs que conducteurs des excitations. Dans le premier cas, que l'on pourrait qualifier d'extrinsèque, des appareils normaux avertissent l'organisme des conditions nuisibles que réalisent les excitants auxquels ils sont sensibles; dans le second cas, de nature intrinsèque, c'est leur souffrance propre que ces appareils signalent, parfois spontanément, le plus souvent sous l'influence de leurs excitants habituels, mais sans que ces derniers présentent alors aucun caractère de nature à la justifier.

Les *facteurs extrinsèques*, qui conditionnent la production de la douleur, sont constitués en premier lieu par l'*intensité anormale* et plus encore par la violence des excitations en jeu; en second lieu par la *répétition ininterrompue d'excitations normales*, ou même faibles, par le fait de la propriété physiologique bien connue de la sommation des excitations; enfin par un troisième facteur, trop négligé, et qui n'en mérite pas moins l'attention, celui du *désordre* et du *défaut d'harmonie des excitations*.

Ces trois facteurs, pour être en quelque mesure équivalents, n'en présentent pas moins une puissance inégale; le dernier dépasse rarement le stade des impressions simplement désagréables, le second atteint facilement celui des impressions pénibles à supporter; le premier a le quasi monopole des douleurs proprement dites.

Alors que les facteurs précédents ressortissent à la physiologie normale, les *facteurs intrinsèques*, qui relèvent de l'état des appareils nerveux, ressortissent à peu près exclusivement à la pathologie, sous la réserve toutefois qu'il ne s'agit pas uniquement de lésions organiques de ces appareils, mais aussi de perturbations fonctionnelles *sine materia*.

Au degré le plus léger, il s'agit uniquement d'*hyperexcitabilité des récepteurs ou des conducteurs* sensitifs ou sensoriels, sous des influ-

ences toxiques ou sub-inflammatoires, comme il arrive dans les cas d'hyperalgésie simple de la peau ou dans ceux d'hypersensibilité sensorielle tel que la photophobie. Parfois cette hyperesthésie toxique donne naissance, au lieu de phénomènes douloureux proprement dits, à des paresthésies désagréables ou pénibles, telles que le prurit des ictériques ou des diabétiques.

Dans le domaine des cénesthésies, de simples perturbations réflexes sympathiques suffisent à donner naissance à des sensations de même ordre, absolument comparables dans leur mécanisme aux tonalités semblables des sens extérieurs.

Dans un premier groupe de faits, des sensations anormales peuvent être déclenchées par le fait des degrés d'intensité les plus minimes de leur excitant habituel, mais elles ne paraissent pas susceptibles de survenir spontanément.

A un degré plus élevé, les appareils nerveux sont le siège de *phénomènes fluxionnaires ou lésionnels légers*, d'origines diverses, parfois simplement traumatiques ou circulatoires; ces appareils deviennent de ce fait anormalement excitables et donnent lieu à des douleurs de modalités variées, en rapport tout à la fois avec les modalités des agents d'excitation, et avec les caractères des lésions des appareils eux-mêmes. L'hyperalgésie porte alors non seulement sur les effets des excitants habituels de l'appareil considéré, mais encore sur les effets de tous les excitants anormaux qui peuvent entrer en jeu; de plus les douleurs peuvent apparaître spontanément, sous la seule influence des processus pathologiques dont les appareils nerveux ou les tissus qui les entourent sont alors le siège. En pareil cas cependant, les tonalités douloureuses se superposent aux perceptions sensitives ou sensorielles concomitantes, auxquelles les appareils récepteurs et conducteurs sont encore à même de donner naissance.

Au degré le plus élevé, lorsque les causes vulnérantes atteignent à *la désorganisation et aux lésions graves* des appareils nerveux, les perceptions intellectuelles disparaissent et les sensations douloureuses occupent seules la scène de la conscience.

Le plus ordinairement, dans les hyperalgies lésionnelles, les diverses sensibilités qui coexistent dans une même région, comme par exemple la sensibilité tactile et la sensibilité thermique au niveau

de la peau, ou encore la sensibilité générale et la sensibilité spécifique au niveau d'un organe sensoriel, subissent en même temps, et de la même manière, les effets des causes pathogènes; mais il n'en est pas toujours ainsi, car, dans les troubles fonctionnels, de même que dans les cas d'actions toxiques ou infectieuses qui sont susceptibles d'une spécificité pathogène plus ou moins accusée, on peut observer des *dissociations électives entre les diverses sensibilités*, en rapport avec cette spécificité même.

Plus complexes sont les cas, également pathologiques, dans lesquels, dans l'intérieur d'une même sensibilité différenciée, on observe la *dissociation des perceptions spécifiques et de leurs tonalités douloureuses*, sous les deux formes opposées de l'anesthésie douloureuse ou de l'analgésie, c'est-à-dire sous la forme de l'hyperalgésie avec suppression des perceptions dans le premier cas, et sous la forme de la persistance des perceptions avec la suppression de leurs tonalités douloureuses dans le second.

On connaît l'importance et la précision que prennent les localisations du point de départ des perceptions intellectuelles dans toutes les sensibilités différenciées; les sensations douloureuses bénéficient de la puissance localisatrice des perceptions qu'elles accompagnent, mais c'est là une puissance qu'elles ne possèdent par elles-mêmes qu'à un plus faible degré. Elles ont en effet de fortes *tendances à se diffuser* plus ou moins loin du point d'application de l'excitant qui les provoque; tout en conservant en quelque mesure ce point de départ comme centre de leur zone de diffusion, elles se propagent, non seulement au territoire entier du nerf ou du plexus dont dépend ce point de départ, mais encore aux territoires voisins et parfois même, lorsqu'elles sont suffisamment intenses, à des territoires éloignés, sans que l'on puisse toujours trouver à cette diffusion une explication bien plausible basée sur leurs connexions apparentes.

Les *douleurs d'origine viscérale* en particulier se diffusent à la périphérie, tantôt sur les régions de la surface cutanée que des *rapports métamériques* unissent aux viscères en cause, tantôt sur des régions plus éloignées dont les neurones sensitifs *voisinent dans les racines ou dans la moelle* avec les neurones centripètes sympathiques émanant de ces viscères.

Toutes les conditions de production des tonalités algiques, des

sensations de douleur, sont bien connues; beaucoup moins étudiées et moins précisées sont les conditions correspondantes des **tonalités hédoniques**, des sensations de plaisir. Il est vrai que ces dernières, faisant à peu près complètement défaut dans les conditions pathologiques, possèdent ainsi un domaine moins étendu. Si l'on comprend bien que de ce fait elles aient beaucoup moins attiré l'attention des cliniciens, on comprend moins qu'elles aient été également négligées par les physiologistes, alors surtout qu'elles présentent assurément, dans les conditions physiologiques normales, une importance plus grande et des gammes plus riches que les sensations douloureuses.

Ce n'est guère que dans le domaine de l'*audition* que les physiologistes se sont efforcés de préciser les conditions qui donnent naissance aux sensations agréables, grâce surtout à l'étude des propriétés musicales des sons. Cette étude a mis en évidence que l'oreille trouve agréable : d'une part, la succession de sons qui obéissent à la loi mélodique des *accords simples,* c'est-à-dire dont les rapports de hauteur sont représentés par des nombres simples de vibrations; d'autre part la superposition et la combinaison de sons qui obéissent aux lois de l'harmonique, lois qui reposent à leur tour sur les *rapports de consonance des sons simultanés.* Dans les deux cas, c'est des hauteurs et des rythmes des sons, de leurs rapports respectifs plus encore que de leur intensité, que découlent les caractères agréables ou désagréables des perceptions auditives; de là résulte que les facteurs extrinsèques des sensations hédoniques de cette origine sont constitués essentiellement par les caractères des longueurs d'ondes et des rythmes d'émission des ondes sonores.

Il en est de même pour les *perceptions visuelles;* les couleurs et le coloris jouent ici le rôle que jouent dans l'audition les tonalités et les timbres. Le plaisir physique des yeux relève des accords et des assortiments de couleurs, c'est-à-dire qu'il relève, au même titre que celui de l'oreille, des rapports des longueurs d'ondes et des rythmes des ondes lumineuses.

Cette même loi se retrouve pour les perceptions des mouvements actifs et passifs qui relèvent du labyrinthe postérieur gyratif, comme j'ai pu le mettre en lumière au cours des études que j'ai poursuivies il y a quelques années sur la physiologie générale de cet appareil

sensoriel. J'ai montré qu'il constitue un sens aussi différencié que les deux précédents, pour lequel j'ai proposé la désignation de *Sens de la gyration*. J'ai montré, dès cette époque, comment l'inertie du contenu liquide des canaux semi-circulaires et de leurs dépendances, d'une part, et la force centrifuge qui s'exerce sur lui au cours des mouvements, d'autre part, arrivent à fournir à l'appareil périphérique tous les éléments nécessaires pour permettre aux centres corticaux d'en déduire les images exactes des orientations et des formes, des vitesses et des intensités des mouvements subis.

Il est tout aussi facile de comprendre comment ils leur fournissent également les éléments des sensations d'ordre émotif, qui accompagnent ces perceptions intellectuelles. Les vibrations des membranes élastiques, qui constituent le labyrinthe membraneux gyratif, sont parfaitement comparables à celles du tympan et des membranes du labyrinthe auditif; dès lors elles sont susceptibles de présenter, comme celles de ces dernières, des accords et des désaccords, des rythmes harmoniques ou des secousses irrégulières, qui donnent naissance, en dernière analyse, à une musique des gyrations tout à fait comparable à la musique des sons; similitude bien naturelle devant l'origine commune et la mitoyenneté durable des deux fonctions jumelles. De là, sans doute, la solidarité de la musique et de la danse, dès les premiers âges de l'humanité, et leur perfectionnement parallèle au cours du développement des arts.

Si les sensations rythmiques des mouvements paraissent au premier abord moins vives que celles des sons, elles n'en disposent pas moins d'une grande richesse de nuances. Tandis que la musique des sons dispose, pour ses phrases et pour ses mélodies, de l'infinie variété des tons et de leurs cadences, la musique des gyrations dispose, pour les siennes, de combinaisons de plans et de formes, de changements de directions et de sens, d'accélérations et de ralentissements, combinés avec des retours en arrière, avec des secousses brusques, avec les rythmes de toutes ces alternances, c'est-à-dire en somme d'une variété tout aussi infinie de combinaisons et de nuances. La similitude, et le rapprochement dans le labyrinthe, des deux ordres de vibrations expliquent l'entraînement qui fait accompagner les sons musicaux par des mouvements automatiques qui en soulignent les rythmes.

Aux sensations agréables, que développe l'harmonie des vibrations gyratives dans la danse, s'opposent les sensations pénibles du mal de mer, qui résultent des caractères de brusquerie, de désordre et de violence, qu'elles présentent en pareil cas.

Dans les sens chimiques du *goût* et de l'*odorat*, les tonalités émotives paraissent constituer le fonds principal des perceptions elles-mêmes; tout en distinguant en effet les multiples nuances des goûts et des odeurs, ces perceptions les interprètent spécialement au point de vue de leurs qualités agréables ou mauvaises. On retrouve néanmoins, dans les associations des substances sapides ou odorantes, des accords et des harmonies, ou des oppositions et des dissonances, qui sont tout à fait assimilables à ce que l'on observe dans les trois sens à base physique que nous avons envisagés en premier lieu.

Les perceptions du *sens thermique*, par contre, sont pauvres en nuances et leurs formes multiples ne reposent guère que sur les variations d'intensité des deux impressions opposées qui les constituent. Les tonalités émotives n'y font cependant pas défaut; les sensations de chaleur comme celles de froid s'accompagnent aussi bien l'une que l'autre d'une tonalité affective, agréable ou pénible suivant la place que la variation en jeu occupe par rapport à la zone neutre de la fonction, c'est-à-dire suivant qu'elle tend à se rapprocher ou à s'écarter de l'absence de toute sensation. Les expressions de rafraîchissement et de réfrigération, comme celles de réchauffement et de brûlure, rendent bien compte de l'opposition correspondante des tonalités émotives dans les deux phénomènes en cause.

L'excitant physique qui donne naissance aux sensations thermiques, le rayonnement calorique, paraît constitué par un mouvement moléculaire sans orientation définie, bien différent des mouvements ondulatoires de la lumière et des sons, c'est pourquoi sans doute les perceptions restent uniformes, sans les rythmes et les gammes des autres sens; ici les tonalités émotives ne résultent plus que de la vitesse des variations d'intensité et du sens de ces variations.

La *sensibilité tactile* possède la plus grande variété et la plus grande richesse en tonalités douloureuses; elle est par contre fort pauvre en tonalités hédoniques, sans doute parce que les excitations mécaniques, desquelles elle procède, ne présentent guère que des

variations d'intensités et de successions, qui ne sauraient donner naissance à une grande multiplicité de sensations de plaisir. Aussi dans ce domaine ne voit-on guère à signaler que les sensations agréables des excitations lentes des caresses, s'opposant aux sensations pénibles du chatouillement, ou encore les sensations agréables des contacts souples et doux, s'opposant aux sensations d'horripilation et de prurit de contacts rudes et piquants.

Pour créer les différences des tonalités de plaisir ou de douleur, dans les limites où n'interviennent pas les excès d'intensité, les récepteurs tactiles ne disposent guère en effet, comme les récepteurs thermiques, que des rythmes d'applications de l'excitant, ainsi que des pentes douces ou brusques des variations d'intensité de ce dernier.

On voit, par les détails qui précèdent, que les particularités des sensations varient avec les caractères et les propriétés physiques ou chimiques des divers excitants; mais, *quel que soit celui de ces derniers que l'on considère, son action sur les appareils nerveux suffit à conditionner par elle-même l'apparition de l'une ou de l'autre des deux tonalités affectives qui nous occupent;* les unes et les autres se montrant d'ailleurs également susceptibles d'être exaltées par l'exercice et l'éducation ou d'être émoussées par l'accoutumance

C'est précisément parce qu'il existe un lien étroit entre les tonalités affectives et les qualités physiques des excitants, que, d'une manière générale, les facteurs extrinsèques des tonalités hédoniques, des sensations de plaisir, sont constitués par la douceur, la souplesse, la modération, les accords, l'harmonie des éléments physiques des excitants correspondants; les facteurs des tonalités algiques, des sensations de douleur, sont constitués inversement par la brusquerie, l'excès d'intensité, la violence, les dissonances de ces mêmes éléments originels. Les premières naissent en effet de toutes les conditions qui sont favorables à l'épanouissement et au bon entretien des fonctions physiologiques; les secondes résultent de toutes les conditions qui sont de nature à entraîner la désorganisation des tissus et le désordre des fonctions.

II

Après avoir montré que les tonalités affectives des sensations sont bien en réalité étroitement conditionnées par les particularités cor-

respondantes des excitations en jeu, il nous reste à envisager le mécanisme par lequel les récepteurs et les conducteurs réussissent à capter et à transmettre aux centres cérébraux les particularités en cause.

Dans les conditions physiologiques, *le lien est toujours si étroit, entre une perception intellectuelle et sa tonalité affective*, qu'il semble qu'il n'aurait jamais dû naître de doute sur *leur dépendance des mêmes récepteurs, des mêmes conducteurs et des mêmes centres cérébraux;* et cependant il s'est trouvé des auteurs pour chercher à distinguer, dans la peau, les points algogènes des points de perception tactile ou thermique, sans prendre garde qu'il n'y avait aucun motif plausible de séparer à cet égard le plaisir de la douleur, de telle sorte qu'il eût fallu y chercher aussi des points hédonigènes, et personne n'est allé jusque là.

Si l'on a émis ainsi la notion théorique de l'existence de récepteurs différents pour les impressions douloureuses, voire même de nerfs dolorifiques, on n'a toutefois jamais pu décrire ni les uns ni les autres; les auteurs mêmes, qui ont admis pour la douleur une conduction séparée dans la moelle épinière, n'ont pas envisagé pour elle de localisations particulières dans certaines régions de la corticalité, comme il en existe pour les perceptions sensitives et sensorielles qu'elle accompagne.

Sur ces divers points du problème, un seul paraît rester en discussion, celui de la séparation dans la moelle des voies de la sensibilité ordinaire et de la sensibilité douloureuse, sans que les partisans de cette séparation se soient préoccupés de l'étendre aux sensations de plaisir, et sans qu'ils aient même paru remarquer la séparation qu'ils établissaient ainsi entre les deux ordres de tonalités émotives.

Cette notion remonte à des expériences de Schiff, portant sur la section de la moelle cervicale chez le lapin, desquelles il a cru pouvoir conclure à la localisation, dans la substance blanche des voies de la sensibilité tactile, et dans la substance grise de celles de la sensibilité à la douleur. Bien que toujours citée, cette séparation des voies de la douleur dans le système nerveux profond n'est pas universellement acceptée; en particulier Morat conclut nettement, de son étude critique de la question, que « une pareille détermination des voies conductrices affectives aux espèces différentes des sensations reste dans l'état actuel de nos connaissances, des plus incertaine.

On ne peut que recueillir à l'état de documents les faits isolés, et parfois disparates, que l'expérimentation a rassemblés sur la question[1] »

Les observations cliniques ne permettent pas plus de précisions sur ce point que les expériences physiologiques, bien que l'on ait voulu voir, dans la dissociation syringomyélique des sensibilités, une confirmation de la notion de transmission des sensations douloureuses par la substance grise de la moelle. Cette dissociation particulière, qui comporte, comme on le sait, d'une part, la perte des sensations douloureuses, aussi bien d'origine tactile que d'origine thermique, d'autre part, la perte des sensations thermiques ordinaires avec la conservation des sensations tactiles similaires, n'appartient pas exclusivement à la syringomyélie, ni même aux affections spinales, puisqu'elle s'observe également dans certaines névrites périphériques. Dès lors, si l'on veut faire reposer son interprétation sur l'existence de voies différentes pour les tonalités douloureuses, il faudrait faire remonter cette séparation jusqu'aux conducteurs extra-médullaires. De plus, l'analgésie, par dissociation des perceptions tactiles et de leur tonalités douloureuses, s'observe dans le tabes : d'une part, sans la perte parallèle des sensations thermiques ; d'autre part, sans la suppression des douleurs d'origine radiculaire, comme le montrent les douleurs fulgurantes spontanées.

Dans l'étude de la question qui nous occupe, on a perdu de vue deux données essentielles : la première, que la substance grise de la moelle joue un rôle dans la transmission tant centripète que centrifuge de toutes les modalités, puisque toutes trouvent un relai dans les diverses colonnes cellulaires de cette substance grise ; la seconde, que, dans aucun cas, ces colonnes ne jouent le rôle de conducteurs continus, puisque, comme le fait remarquer Morat, il résulte de leur structure même qu'une section ou une lacune de la substance grise « rompt une transmission des excitations, non entre les deux segments gris qu'elle sépare, mais entre les fibres blanches que la portion lésée mettait en communication fonctionnelle. » Ces deux données sont de nature à faire chercher l'*explication de la dissociation des perceptions et des tonalités affectives correspondantes*, non dans une séparation de leurs voies centripètes, mais de préférence *dans des*

1. Morat et Doyon. *Traité de Physiologie*, t. V, p. 55.

influences susceptibles de modifier les conditions de transmission des unes et des autres dans les mêmes conducteurs.

Dans cette manière de voir il est facile de comprendre, et très légitime d'admettre, que les relais médullaires interposés sur le trajet de l'influx nerveux centripète sont susceptibles d'exercer sur lui une influence propre, de renforcement ou d'arrêt de ses diverses caractéristiques, suivant les cas et suivant les modalités en cause. Il est bien évident que, si l'existence de voies conductrices distinctes est une solution normale et rationnelle pour des sensations spécifiques distinctes elles-mêmes, elle ne constituerait plus qu'une complication, et une infériorité fonctionnelle manifeste pour les diverses modalités d'une même sensibilité. Il serait notamment inconcevable qu'il y eût des voies différentes pour les deux ordres de tonalités émotives, de plaisir et de douleur, et plus encore pour les degrés variables et multiples des tonalités de chacun de ces ordres; c'est là une conséquence qui a été perdue de vue aussi bien par les physiologistes que par les cliniciens qui ont cru pouvoir attribuer aux sensations douloureuses une voie médullaire particulière.

Toutes les notions que les sensations apportent à la conscience, aussi bien leurs éléments intellectuels que leurs tonalités émotives, relèvent de *qualités particulières des excitants physiques originels;* par suite on ne peut douter de l'existence, dans l'*influx nerveux* qui les apporte, de *modalités également particulières* qui doivent être en rapport avec leurs conditions de production pour être susceptibles de les révéler aux centres percepteurs.

J'ai développé, dans le travail récent déjà cité plus haut, les multiples raisons qui m'ont amené à penser, et qui permettent d'affirmer, que les appareils percepteurs sensitifs et sensoriels ne sont autre chose que des *transformateurs d'énergie;* ils enregistrent et captent les *mouvements ondulatoires* physiques extérieurs pour les *transposer* en quelque sorte, sans les altérer, en *ondes nerveuses*, qui les rendent sous cette forme transmissibles *aux centres nerveux* eux-mêmes. Pour éclairer cette notion par un exemple, ce ne sont assurément ni les ondes lumineuses ni les ondes sonores qui sont transmises le long des nerfs optiques ou des nerfs auditifs, mais c'est du moins un mouvement ondulatoire similaire qui en reproduit, dans son mouvement moléculaire propre, tous les éléments constitutifs : leurs pola-

rités, leurs longueurs d'ondes, leurs amplitudes et leurs rythmes d'émission. Si chacun de ces éléments n'est pas la copie exacte des éléments correspondants de l'excitant lui-même, il en est du moins la traduction fidèle, et c'est pourquoi toutes les particularités originelles des agents d'excitation sont susceptibles de donner naissance à des représentations conscientes adéquates.

Les *intensités* des uns et des autres, dans l'influx nerveux comme dans les excitants originels, sont fonction des *amplitudes* des mouvements moléculaires. Les *nuances*, souvent innombrables des sensations d'un même sens, les couleurs et les tons musicaux par exemple. sont, dans les conducteurs et dans les centres comme dans la nature, essentiellement fonction des *longueurs d'ondes*. D'autres, comme les sensations thermiques, de froid et de chaud, ne traduisent que la direction et les degrés d'intensité du rayonnement calorique; de ce fait elles sont fonction *du sens et de la pente des variations des amplitudes*.

De la même manière les tonalités émotives prennent naissance *dans les centres*, en liaison avec les perceptions elles-mêmes, et *en fonction des modalités* d'intensités, de rythmes et de longueurs d'ondes de l'influx nerveux, qui correspondent aux mêmes modalités des agents d'excitation, dont la simple observation nous a révélé les effets sur l'organisme.

Les modalités d'action des excitants, qui sont à l'origine des *tonalités algiques*, lorsque cette action porte sur des appareils normaux, se ramènent, comme nous l'avons vu précédemment, à trois catégories : leur excès d'intensité, leur répétition permettant leur sommation, et enfin leur désordre et leur défaut d'harmonie.

Dans la manière de voir que je soutiens, l'*excès d'intensité de l'excitant* se traduit par un excès correspondant de l'amplitude des ondes de l'influx nerveux; cette exagération du mouvement des molécules nerveuses est évidemment de nature à compromettre l'exercice normal des fonctions.

L'interprétation des effets de la *sommation des excitations* est un peu plus complexe, d'autant plus que, si cette sommation donne lieu le plus souvent à des tonalités pénibles, elle peut, à l'occasion, jouer le même rôle pour les tonalités agréables, car elle se ramène en réalité à un accroissement de l'intensité des excitations en cause; accroissement qui ne devient le point de départ de tonalités douloureuses

que dans la mesure où il atteint un degré trop élevé. On sait que cette sommation atteint le degré d'intensité nécessaire beaucoup plus rapidement qu'il ne serait légitime de le prévoir en présence de la faiblesse des excitations initiales; c'est là une donnée classique, pour laquelle je ne sache pas qu'on ait cherché à fournir une explication plausible, alors que, dans la conception de l'influx nerveux que je soutiens, elle s'explique aisément par les phénomènes d'interférence bien connus en physique. Par le fait de la persistance des sensations, qui relève de la durée nécessaire à l'amortissement de leurs mouvements provocateurs, les impulsions qui se succèdent, avec une uniformité de rythmes et de longueurs d'ondes suffisante pour superposer leurs phases similaires, développent des effets hors de proportion avec ceux qui résulteraient de leur intensité initiale. A cette simple interférence s'ajoutent encore, suivant les cas, des phénomènes de *résonance*, en rapport avec la structure des récepteurs, comme ceux qui expliquent, par exemple, l'amplitude des mouvements provoqués par la force centrifuge dans le liquide d'une cuvette soumise à des secousses faibles mais successives et rythmées; c'est par un mécanisme identique que la répétition des excitations exagère l'intensité des amplitudes des ondes de l'influx nerveux, et par là atteint si aisément le seuil de la douleur.

Le rôle du désordre, et du *défaut d'harmonie des excitations*, résulte de ce que l'un et l'autre vont se traduire par des irrégularités des émissions et des longueurs d'ondes de l'influx, également de nature à troubler les fonctions en jeu.

Suivant les mêmes lois, la douceur des excitations, la régularité et la lenteur de leur progression, la régularité de leurs longueurs d'ondes, par les accords des excitations concomitantes, ou par l'harmonie des excitations successives, se retrouvent inaltérées dans l'influx nerveux; elles commandent l'apparition des tonalités agréables de même que les caractères inverses des mêmes éléments commandent l'apparition des tonalités pénibles. Il est en effet conforme aux lois les plus générales de la physiologie, comme d'ailleurs aux lois de tous les phénomènes naturels, que le désordre et la violence des causes entraînent inévitablement le désordre et la violence des effets, alors que l'ordre et la douceur des premières se retrouvent dans les seconds.

Le plaisir et la douleur constituent les sentinelles vigilantes dont l'organisme avait besoin pour assurer sa conservation, par l'appréciation immédiate des valeurs utiles ou nuisibles des influences qui s'exercent sur lui ; l'organisme a réalisé ce désideratum par le moyen extraordinairement simple de la *transformation directe, des mouvements extérieurs des excitants, en mouvements intérieurs, qui en procèdent et en sont solidaires.*

Le caractère ondulatoire du mouvement moléculaire de l'influx nerveux rend ce mécanisme très facile à concevoir lorsqu'il procède d'un mouvement initial de même caractère, que les récepteurs n'ont qu'à transposer dans le mouvement moléculaire propre de l'influx ; ce mécanisme peut apparaître plus hypothétique lorsque le mouvement extérieur en cause est d'un caractère tout différent, comme il arrive par exemple pour l'excitant calorique, pour les excitants simplement mécaniques de la sensibilité tactile, et pour les excitants chimiques des sensations gustatives et tactiles. La difficulté disparaît devant l'équivalence et la transformation les unes dans les autres des forces physiques les plus diverses, et des forces chimiques elles mêmes, dans la nature et dans l'industrie, telle que par exemple la génération de l'électricité par les processus chimiques tout aussi bien que par les frottements mécaniques ; les récepteurs sensitifs et sensoriels, infiniment plus sensibles que les appareils artificiels les plus perfectionnés, sont certainement à même de réaliser des transformations similaires, c'est-à-dire de *créer de l'influx nerveux avec les excitants les plus divers*, simplement à l'aide de *récepteurs spéciaux pour chacun d'eux*. Dès lors, quel que soit l'excitant, l'influx nerveux en révèle à l'organisme les particularités essentielles, suivant les mêmes lois dans toutes les sensibilités correspondantes.

Si les caractères de l'influx nerveux, qui commandent les sensations de plaisir et les sensations de douleur, sont généralement opposés dans les unes et dans les autres, cette opposition n'est toutefois pas absolue ; il ne s'agit pas en effet de phénomènes de polarités opposées et de signes contraires, mais simplement de phénomènes qui diffèrent les uns des autres par de simples différences de degrés, degrés d'intensité ou degrés d'harmonie des rythmes et des longueurs d'ondes. Il en résulte que le plaisir et la douleur ne sont pas absolument incompatibles et se réunissent parfois, dans des

sensations mixtes, que caractérisent les expressions de plaisir douloureux ou de douleur exquise; il semble même que ce soit dans ces tonalités associées que les sensations émotives peuvent atteindre leurs plus hauts paroxysmes.

Toutes les considérations précédentes concernent les sensations physiologiques, c'est-à-dire celles qui relèvent de l'action des excitants sur des tissus et sur des appareils nerveux restés normaux; il reste à examiner sommairement les modifications que peut exiger leur application aux *sensations pathologiques*.

Tout d'abord l'effet le plus général et le plus simple des troubles pathologiques, aussi bien des récepteurs que des conducteurs, est l'*hyperesthésie doublée d'hyperalgésie;* elles s'expliquent facilement l'une et l'autre par l'abaissement du seuil de l'intensité nécessaire pour provoquer des sensations, et en particulier des tonalités douloureuses, l'*abaissement des seuils d'excitabilité* étant un phénomène fréquent en pathologie. Par contre, lorsque les lésions sont plus profondes et plus ou moins destructives, les récepteurs perdent leur puissance d'analyse des ondes; c'est pourquoi les perceptions intellectuelles des qualités et des formes deviennent confuses et peuvent même disparaître, alors que l'influence des intensités et des amplitudes persistent, d'où résulte la conservation des tonalités douloureuses, malgré l'effacement plus ou moins complet des sensations spécifiques.

Le caractère ondulatoire de l'influx nerveux permet d'expliquer également l'*extension habituelle des douleurs pathologiques en dehors de leurs points d'origine,* non seulement aux régions contigues, mais encore à celles plus ou moins éloignées, dont les nerfs centripètes voisinent avec les nerfs des premiers dans les plexus ou dans la moelle. Cette extension paraît due assurément à la *propagation des ébranlements moléculaires de l'influx,* par le contact plus ou moins intime ou même par le simple rapprochement des fibres conductrices; c'est pourquoi cette extension atteint son maximum de fréquence et d'étendue dans les douleurs viscérales, qui relèvent des réseaux sympathiques, dans lesquels la diffusion des ondes nerveuses trouve les conditions les plus favorables, par le fait de l'intrication des plexus et de l'absence des gaînes isolantes de myéline. On peut comprendre que cette extension de l'influx fasse surtout sentir ses

effets sur les tonalités douloureuses, parce que l'excès des amplitudes qui leur donne naissance est d'une diffusion plus facile que celle des autres éléments des ondes, alors que cette extension aux conducteurs voisins n'est pas à même de faire apparaître dans ces derniers tous les détails spécifiques qui leur arrivent de leurs propres récepteurs d'origine.

Plus intéressant encore, mais un peu plus complexe, est le problème que posent les *dissociations* observées dans le domaine des sensations pathologiques, soit les dissociations entre les perceptions et les tonalités affectives d'une même sensibilité, soit encore les dissociations électives entre les diverses sensibilités spécifiques juxtaposées sur les mêmes territoires, et cheminant de ce fait dans les mêmes troncs nerveux.

Un exemple de la première catégorie est fourni par l'analgésie des tabétiques, un exemple de la seconde par la dissociation dite syringomyélique des sensations tactiles et thermiques et de leurs tonalités affectives. Nous avons déjà montré plus haut l'insuffisance de la solution simpliste du problème par l'existence de voies centripètes séparées dans la moelle pour les diverses sensibilités. Il importe d'ailleurs de séparer nettement les deux types de dissociations que nous venons de rappeler.

Pour le premier, celui qui concerne la *dissociation des perceptions et des tonalités affectives, dans l'intérieur d'une même sensibilité,* il ne saurait être question de conducteurs séparés, puisque les unes et les autres procèdent également des rythmes, des amplitudes et des longueurs d'ondes de l'influx, et ne diffèrent entre elles que par les intensités et les rapports de ces éléments communs. Par contre il est bien vraisemblable que les modifications pathologiques des tissus sont susceptibles d'exercer une influence différente sur ces divers éléments, soit à leur origine dans les récepteurs, soit dans les conducteurs, soit dans les points de jonction entre les divers neurones qu'ils sont appelés à parcourir successivement avant d'atteindre les centres.

Toutes les conditions de nature à élever ou à abaisser la *résistance* normale que les fibres opposent *au passage des ondes* agiront directement sur l'intensité du courant, c'est-à-dire sur l'amplitude de ces ondes, sans modifier pour cela leurs longueurs d'ondes et leurs rythmes; de ce fait ces conditions exerceront sur les perceptions

intellectuelles et sur les tonalités affectives une action différente, de nature à leur conférer une certaine indépendance et à expliquer que la disparition des unes ne soit pas incompatible avec la conservation des autres; les premières phases de la narcose à l'éther en fournissent un exemple, puisqu'on observe alors la suppression de la douleur avec la conservation des perceptions tactiles.

Pour le second type, celui de la *dissociation élective entre des sensibilités spécifiques différentes,* dans l'espèce entre la sensibilité *thermique* et la sensibilité *tactile*, seule dissociation bien connue, le problème est plus complexe. Par le fait même qu'il s'agit de sensibilités différentes, la solution par des conducteurs distincts paraît, au premier abord, non seulement vraisemblable, mais encore s'imposant en quelque sorte d'elle-même. Toutefois, ni l'anatomie, ni la physiologie n'ont réussi à découvrir les nerfs thermiques; à leur défaut, la séparation des voies dans la moelle n'apparaît pas nécessaire, car, si les deux sensibilités peuvent cheminer dans les mêmes nerfs périphériques, sans s'y fusionner, rien ne s'oppose à ce qu'il en soit de même dans les conducteurs médullaires.

Dans cette hypothèse, il y a lieu de se demander si l'existence de conducteurs communs doit s'entendre de la juxtaposition de fibres particulières dans des troncs mixtes, ou au contraire de l'*utilisation simultanée des mêmes cylindraxes.* Rien dans les données actuellement connues ne permet de répondre formellement à pareille question, il est seulement permis de penser qu'aucune impossibilité ne s'oppose à priori à la seconde solution. De même qu'un fil unique peut livrer passage à des courants multiples, sans que leur résultante soit de nature à empêcher leur triage ultérieur par des récepteurs appropriés, de même on peut concevoir qu'un même cylindraxe soit capable de transmettre, successivement ou simultanément, sans les confondre, des influx de caractéristiques différentes, comme doivent l'être assurément ceux qui proviennent des récepteurs thermiques et des récepteurs tactiles.

Dans le cas particulier de la dissociation dite syringomyélique, les deux types sont en quelque sorte superposés, en ce sens que la sensibilité tactile présente la dissociation des perceptions et des tonalités affectives, alors que les perceptions et les tonalités font également défaut dans la sensibilité thermique.

Ce qui se passe pour la sensibilité tactile s'explique aisément, après ce que nous avons dit plus haut, par l'augmentation de la résistance au passage de l'influx, c'est-à dire par la *diminution de la conductibilité* des fibres nerveuses. Dans l'hypothèse où l'influx d'origine calorique emprunterait les mêmes fibres, cette diminution de conductibilité pourrait suffire elle-même à expliquer l'anesthésie thermique; le fait que cette dernière est ici globale au lieu d'être dissociée pouvant tenir à une *diminution élective de la conductibilité*, vraisemblablement déjà inégale dès l'origine pour les deux modalités d'influx. Dans cette manière de voir, on pourrait expliquer aussi les cas, plus rares, dans lesquels on observe la perte isolée des sensations de froid ou de chaud, par le fait sans doute d'une inégalité correspondante de la conductibilité aux deux polarités de cet influx.

Dans cette revue rapide des modifications pathologiques de la transmission des tonalités affectives, nous avons uniquement envisagé les tonalités pénibles et douloureuses, parce qu'elles sont alors seules en cause; les conditions pathologiques, qu'elles relèvent de lésions organiques ou de troubles fonctionnels, n'étant guère génératrices de sensations de plaisir, tout au moins lorsqu'elles ne portent que sur les récepteurs et sur les conducteurs, qui font seuls l'objet de cette étude. Les impressions agréables de certaines intoxications, depuis l'action hilarante du protoxyde d'azote, jusqu'aux plaisirs douteux des premières phases des stupéfiants, relèvent, suivant toute vraisemblance, d'actions centrales, tout à fait étrangères au mécanisme de la transmission centripète par l'influx nerveux des tonalités affectives des sensations.

Le caractère conscient ou inconscient, des réceptions sensitives ou sensorielles ne change rien au mécanisme de transmission de leurs éléments par l'influx nerveux; la conscience paraît être d'ailleurs une propriété générale des êtres vivants, restant informe et rudimentaire jusqu'à l'apparition du système nerveux, s'accentuant avec lui et n'atteignant son plein développement que dans les centres cérébraux des animaux supérieurs.

Sans empiéter sur le problème métaphysique que posent les présentations à la conscience, on est obligé de leur reconnaître un substratum organique, qui ne peut être qu'un *mouvement moléculaire sui generis de la substance nerveuse des centres;* il est dès lors

facile de comprendre comment les ondes nerveuses de l'influx sont susceptibles de provoquer ce mouvement moléculaire, et capables de lui imprimer des modalités en rapport avec les siennes propres; ces modalités expliquent à leur tour la subordination étroite des états de conscience aux modalités mêmes des excitants originels, puisque, à travers les récepteurs périphériques, les conducteurs, les synapses des neurones consécutifs et les centres de relai, *les ondes de l'influx conservent toutes les caractéristiques des modalités des excitations initiales.*

Le rôle de l'ensemble des appareils nerveux est uniquement de transformer les multiples excitants physiques ou chimiques spécifiques en une forme différente de l'énergie, spécifique elle-même mais univoque, qui rend l'organisme solidaire de toutes les précédentes.

Quel que soit l'excitant que l'on considère, les centres percepteurs sont entraînés automatiquement dans le cycle général qui en relève; ils sont parties d'un ensemble dont toutes les parties vibrent à l'unisson.

La multiplicité et la complexité des excitants qui entrent en jeu simultanément n'entraînent pas leur confusion; leurs effets se superposent sans se détruire, et, par le jeu banal du parallélogramme des forces, l'organisme, grâce à sa puissance d'analyse des éléments les plus infinitésimaux, sait retrouver dans leur résultante toutes les composantes qui lui ont donné naissance, et est à même d'attribuer, à chacune de ces dernières, la valeur intellectuelle ou affective qui lui revient.

L. Bard.

NOTES ET DOCUMENTS

LA PSYCHOLOGIE DU CINÉMA

Le cinéma donne une perception à peu près exacte [1] du mouvement par le déroulement d'une suite de vues arrêtées. Telle en est la caractéristique essentielle, dont nous devons partir pour en étudier la psychologie.

La bande positive qui se déroule devant le projecteur est réalisée d'après une ou parfois d'après plusieurs bandes négatives (certains appareils récents permettent ainsi de procéder non plus seulement à des surimpressions, mais à de véritables *coïmpressions*). Ceci est l'aspect industriel du cinéma, ce par quoi il s'apparente à la fonte, à la gravure, au moulage, à la typographie, à la musique pour instruments mécaniques, en un mot à toutes les formes artistiques secondaires qui comportent interposition d'un procédé de reproduction automatique entre l'artiste et le public.

Les vues négatives originelles sont prises, soit d'après des objets naturels bruts, soit d'après des objets naturels disposés selon un certain plan et ayant subi un certain maquillage (les acteurs nous excuseront de les comprendre dans cette catégorie), soit d'après des objets artificiels construits sur trois dimensions et possédant avec les objets naturels une ressemblance qui peut être poussée jusqu'à ses dernières limites ou au contraire estompée par une stylisation, soit enfin d'après des formes à deux dimensions susceptibles également de s'ordonner en une gamme continue depuis le trompe-l'œil (tels les décors en maquette dont l'emploi devient fréquent) jusqu'au dessin ou à la forme purement symbolique.

Comme l'on voit, les combinaisons possibles sont multiples ; en les examinant de près, on est conduit à les ordonner selon deux tendances,

1. *A peu près* seulement, car il arrive — par exemple quand des mouvements trop rapides forment traînée sur la pellicule, ou encore quand il se produit des illusions stroboscopiques — que l'artifice apparaisse. Mais ce sont là cas tout à fait exceptionnels et qui, jusqu'à présent, n'influent pas sur l'esthétique.

représentées l'une par le dessin animé, l'autre par la vue d'après nature ; toute manifestation cinématographique participe plus ou moins de l'une et de l'autre.

Le dessin animé est chose ancienne (*praxinoscope, kinétoscope,* etc...) ainsi que l'orgue lumineux qui correspond à un autre aspect de la même idée. Tous deux existaient avant l'invention du cinéma, sinon de la photographie ; ils n'ont guère suscité que de la curiosité ou de l'amusement, n'ont jamais fait naître de formes artistiques, provoqué de grands mouvements émotifs, comme le cinéma proprement dit. Le point est important ; ceux qui voient dans la généralisation de formes mouvantes, linéaires ou colorées, issues de la seule imagination de l'artiste, l'avenir du cinéma, doivent y songer, se demander s'ils ne risquent pas de bâtir sur le sable, d'établir des œuvres qui, objectivement, leur paraîtront admirables, mais esthétiquement ne signifieront pas grand'chose, demeureront impuissantes à éveiller l'émotion collective [1].

Parmi les méthodes propres à recueillir des images, énumérées plus haut, nous considérerons donc comme spécifiques du cinéma celles qui ressortissent à la photographie ; nous chercherons ainsi l'origine de la psychologie de l'écran dans la psychologie de la plaque sensible.

* * *

De même que la plupart des progrès techniques, l'invention de la photographie n'a pas tant créé une sensibilité nouvelle que développé dans une direction particulière une sensibilité préexistante.

L'analyse minutieuse du détail, du geste, de l'attitude est à l'origine des arts plastiques. Elle constitue l'un des procédés généraux propres à obtenir les ressemblances, l'autre étant le résumé synthétique. Ainsi pour le galop du cheval, dont certains temps avaient été exactement saisis par les dessinateurs avant que s'établît la convention des quatre pattes allongées, qui, étrangère à la réalité, possédait une valeur artistique certaine en tant qu'exprimant l'élan, la vitesse [2]. Certaines écoles de peinture, en Flandre et en Hollande, par exemple, ont poussé très loin la minutie du détail ; cette minutie a toujours été considérée comme un mérite chez les peintres à qui l'on demandait de faire du « documentaire », de reproduire les uniformes des armées, les herbiers du Muséum, etc. Dès

1. Une analyse de l'action exercée sur nous par les formes linéaires et colorées révélerait probablement la force des associations anciennes et le peu d'importance relative des considérations optiques ou géométriques pures. M. le Dr Allendy a émis à ce sujet des idées fort intéressantes ; la matière pourrait tenter quelque chercheur freudien.

2. En se vulgarisant, la photographie instantanée nous l'a rendue insupportable ; mais c'est une autre question ; il n'est pas de convention qui ne soit exposée à pareil risque ; et pourtant, les conventions sont la vie de l'art.

le XVIII[e] siècle, et cependant que les dessinateurs commencent à saisir des traits caractéristiques auparavant négligés — la variation de l'angle facial suivant les races, par exemple —, on voit se multiplier les procédés de reproduction mécanique ; la chambre claire, le physionotrace annoncent déjà la photographie ; sa place est marquée dans la sensibilité humaine ; elle satisfera pour une part cette recherche de l'accident, de l'exception, de l'individuel, du divers, par quoi se définit essentiellement le romantisme.

De ce point de vue purement documentaire, la photographie était incomplète, puisqu'elle ne donnait ni le mouvement, ni le relief, ni la couleur, ni le bruit. Il est fort possible que des progrès industriels permettent de suppléer à ces lacunes, de parvenir à une reproduction exacte et totale de la vie ; la valeur artistique d'une telle reproduction, dont le spectacle n'exigerait de l'imagination du public aucun travail, serait sans doute médiocre. Si incomplète qu'elle fût, la photographie a pourtant été comprise d'emblée, parce que le public était habitué, de tout temps, à des procédés de représentation où manquaient également le bruit, la couleur, le relief et le mouvement. Le silence du dessin avait été suppléé à l'origine par des légendes qu'on avait ultérieurement trouvées inutiles ; la monochromie avait été aisément acceptée, l'absence de relief corrigée par des procédés perspectifs ; sous tous ces aspects la photographie a pris exactement la succession du dessin. Mais il en est autrement en ce qui concerne l'absence de mouvement, à quoi le dessin suppléait par des procédés synthétiques, montrant non point des positions instantanées[1], mais des moyennes entre des positions successives. La photographie a, dès l'abord, buté sur l'obstacle ; elle s'en est tirée, soit en choisissant des poses susceptibles d'être gardées pendant un certain temps et n'éveillant point l'idée d'un instant figé, soit en réalisant aussi une moyenne grâce à l'emploi du flou : tous procédés d'une application forcément limitée.

Ainsi l'absence de mouvement, tolérable dans le dessin ou la peinture, restait la plaie de la photographie ; la sensibilité nouvelle devait en souffrir, chercher le remède, qui a été trouvé en deux temps, d'abord par la chronophotographie de Marey et Muybridge, puis par l'invention des frères Lumière ; grâce au cinéma, la sensibilité photographique a pu se réaliser presque complètement.

*
* *

Cette sensibilité est essentiellement d'ordre documentaire, intellectuel, médiat : elle se greffe sur la notion de l'objet représenté, sur les associations qui s'attachent à cette notion. Mais du fait que le cinéma devenait

1. Comme font les dessinateurs qui, sous prétexte de suivre la photographie instantanée, nous présentent des attitudes que personne n'a jamais perçues.

mouvement, des possibilités d'un autre ordre sont apparues, et l'écran s'est trouvé enrôlé dans une autre catégorie d'activités artistiques.

Toute forme d'art se perçoit dans la durée ; il n'en est aucune dont l'action soit strictement instantanée. Mais cette durée joue un rôle différent, suivant qu'elle demeure d'ordre individuel ou qu'elle entre comme donnée obligée dans l'état d'esprit collectif que l'exécution et la perception de l'œuvre d'art font naître entre auteur [1] et public.

Quelques exemples rendront claire cette distinction. Nous pouvons regarder *Les Noces de Cana* une minute ou une heure, voir d'abord l'ensemble ou le détail, la droite, la gauche ou le milieu, revenir sur ce que nous avons déjà vu ; l'organisation dans la durée de notre examen demeure toute personnelle ; de même si nous contemplons une façade. La découverte progressive d'un ensemble comme l'Acropole, les Invalides, etc., suppose déjà un *axe privilégié ;* l'œuvre produit son maximum d'effet si l'on en voit les parties selon un certain ordre, la durée totale pouvant d'ailleurs varier dans de larges limites et la possibilité subsistant de nous arrêter, de revenir en arrière. D'un poème, l'ordre est imposé absolument, les limites dans lesquelles peut varier l'horaire se restreignent, et, si l'arrêt est toléré, la rétrogression ne se conçoit pas. L'horaire d'une pièce de théâtre, d'un morceau de musique offre moins de souplesse encore ; l'ordre et la vitesse sont parties intégrantes de l'œuvre, sans lesquelles celle-ci perd sa signification [2].

D'emblée le cinéma s'est rangé dans cette dernière catégorie, à côté de la pièce théatrale ou musicale ; il comporte une perception collective organisée dans la durée, avec tous les bénéfices et toutes les charges qui en résultent.

* * *

Aux activités artistiques organisées dans la durée correspond nécessairement un dynamisme émotif qui en constitue l'élément essentiel, plus important que le vêtement formulé dont se parent les attitudes mentales qui le composent. Notons à cet égard la différence entre la curiosité du savant qui veut savoir, et la curiosité du lecteur de roman policier qui veut éprouver une certaine anxiété, être maintenu dans une certaine ignorance jusqu'à l'heure venue de la révélation, et pourra même, s'il relit le livre, feindre qu'il ignore le dénoûment : c'est pourtant là une des qualités d'émotion les moins caractéristiques de l'art.

1. Ou interprète quand, en l'absence de l'auteur, c'est un exécutant qui se trouve *délégué à la recréation de l'œuvre.*

2. Quand un exécutant médiocre déchiffre lentement un morceau rapide, il ne le perçoit pas directement, il fournit à sa mémoire et à son imagination le moyen de se le figurer, exécuté dans le mouvement juste.

Les dynamismes émotifs s'échelonnent entre deux types comportant un maximum respectif d'éléments sensuels et d'éléments intellectuels, entre la danse et le récit, par exemple. La tragédie grecque représente une synthèse complète et équilibrée de ces éléments divers ; on peut admettre que d'elle procèdent, avec des signes visibles de leur parenté, les formes variées de dynamismes émotifs dont dispose notre époque dans les domaines poétique, littéraire, dramatique, musical.

Nouveau venu, le cinéma ne pouvait que s'inspirer de l'un ou de plusieurs des modèles en vogue. Trois d'entre eux l'ont particulièrement tenté : la musique, le théâtre, le roman.

Le dynamisme musical procède par grands plans; le charme propre du son pur retient suffisamment l'auditeur pour qu'il soit inutile de raviver fréquemment l'attention. Le dynamisme littéraire s'associe au contraire avec un constant appel à l'attention ; tous les mouvements en sont étroitement liés au contenu intellectuel. Le dynamisme théâtral participe des deux précédents ; il attribue en outre une importance particulière à l'imitation sympathique des gestes et des attitudes.

De tout cela nous retrouverons beaucoup dans la structure de l'œuvre de cinéma.

* * *

Les œuvres d'art assument de deux manières différentes le commandement de nos dynamismes émotifs. D'une part, soit au moyen d'un effet physiologique direct, soit par imitation sympathique, elles nous imposent une série d'attitudes mentales sur lesquelles se modèlent notre pensée informulée, notre vie subconsciente ; c'est ce que nous appellerons l'*action immédiate*. D'autre part les objets représentés ou évoqués provoquent des associations d'idées (qui n'appartiennent pas nécessairement à la conscience claire) et qui influent également sur nos émotions ; c'est l'*action médiate*. L'*optimum* artistique est atteint lorsqu'il y a adéquation de la forme au fond, de la matière à l'idée et que les deux ordres de mouvements imprimés à notre attitude mentale coïncident exactement.

Pour étudier l'action *immédiate* du cinéma, il n'est pas mauvais de partir de la musique, terrain déjà un peu exploré. Les lignes d'action directe de la musique sur notre vie intérieure, ce qu'on peut appeler les *dimensions* de l'univers musical, diffèrent selon qu'on les considère du dehors ou du dedans; sous ce dernier aspect on en peut distinguer six ; *vitesse*, *liaison*, *intensité*, *timbre*, *harmonie*, *contrepoint*. Les perceptions ressortissant à l'écran n'ont pas encore acquis une tradition qui permette, d'emblée, de les classer subjectivement ; objectivement nous trouvons quatre dimensions, correspondant à peu près à quatre des dimensions de l'univers sonore : *vitesse, continuité, simultanéité, intensité lumineuse.*

Le facteur *vitesse* a, dès le début, attiré l'attention des cinéastes. Le

mécanisme de la prise de vue permet d'obtenir, par rapport à la vitesse normale, des ralentissements pratiquement illimités, des accélérations forcément limitées car on arrive vite à brouiller l'image. L'effet du ralenti cinématographique est double ; d'une part il nous offre les détails les plus minutieux d'un mouvement, satisfaisant ainsi la sensibilité photographique dont nous parlions tout à l'heure ; de l'autre il agit sur notre vie intérieure en lui imprimant le même apaisement que le *rallentando* musical et de manière plus marquée encore ; car un thème musical pur n'a pas absolument de vitesse normale, notre impression est toute relative ; tandis que le ralenti du cinéma nous montre des mouvements incompatibles avec les lois de la pesanteur et par suite éveille en nous une sensation très particulière, analogue à celle, si agréable, d'avancer sans toucher terre, qu'on éprouve parfois en rêve[1].

L'effet de l'accélération directe est assez limité ; il faut bien se rendre compte que la sensation de vitesse est qualitative, procède d'éléments psychologiques aussi bien que de la modification matérielle apportée au déplacement[2]. Pour provoquer cette sensation, le cinéma aidera donc à l'effet de l'accélération directe en faisant naître des impressions, en suscitant des associations d'idées, notamment en resserrant les rythmes. Ici encore la musique montre la voie : une suite uniforme de notes répétées avec un accent revenant à des intervalles de plus en plus rapprochés fait naître l'impression d'accélération ; c'est le mécanisme de la strette. Les cinéastes l'imitent lorsqu'ils décrivent ces courses où l'on a pu voir, à une certaine époque, la « tarte à la crème » de l'art muet ; les changements de prises de vue crèent, par leur rapprochement de plus en plus marqué, une impression de vitesse croissante, même si le déplacement apparent du mobile demeure constant ou ne varie que peu.

Nous touchons ici à la seconde des *dimensions* plus haut énumérées, la *continuité* ; notons tout de suite qu'il n'y a pas coïncidence absolue entre l'aspect objectif et l'aspect subjectif de ces dimensions, puisque, d'une part la sensation de vitesse procède tout aussi bien de l'accélération directe ou de l'emploi du discontinu ; que d'autre part l'emploi du discontinu ou du simultané aboutissent également à créer l'enlacement des données, le contrepoint visuel.

En dehors de ces applications le problème de la continuité au cinéma existe en lui-même. Il y a pour nous continuité quand il nous semble que chaque moment d'un mouvement est impliqué dans le précédent ; c'est la définition classique de la grâce. Une fugue donne au suprême degré la

1. La danse tend à nous donner cette sensation : la musique, sans doute par l'entremise d'associations orchestiques, y parvient quelquefois (*Quintette* de Fauré).

2. Nous avons traité ce point plus à fond dans notre étude sur le Rythme musical (*Revue de Philosophie*, septembre 1926).

sensation de continuité; dans une sonate, une symphonie, l'apparition, la reprise des thèmes introduisent des ruptures dramatiques[1].

A l'origine le cinéma présentait des suites continues de vues; le déplacement de l'appareil était chose ignorée. La sensibilité photographique est intervenue, a poussé le cinéaste à changer de point de vue, à prendre l'image de près, de loin, d'en haut, d'en bas, sous les aspects et les dimensions les plus diverses; de la sorte l'art muet a conquis une incomparable variété de moyens expressifs, mais aux dépens de la continuité et du mouvement général, hachés par de constantes reprises.

Divers procédés ont été envisagés pour retrouver l'enchaînement des images. Le *fondu enchaîné* y parvient en faisant naître peu à peu la seconde série d'images cependant que meurt peu à peu la première ; mais le cinéaste qui l'emploie est obligé de déterminer le découpage, la longueur de chaque scène, avant la prise de vue, ce qui enlève toute souplesse à son travail. On peut suppléer au décousu de la série visuelle en élisant comme trame l'accompagnement musical ; supposons qu'on représente une danse à deux temps dont on a déterminé le mouvement, on montera la bande de manière que chaque temps fort de la danse figurée coïncide avec le temps fort de l'accompagnement[2]; le procédé est intéressant et l'emploi en pourrait être développé, n'était la manière sauvage dont la plupart des exploitants de salles comprennent la projection et l'accompagnement musical des films. Le texte, le « sous-titre » fournit souvent, à qui sait l'employer, le moyen de dissimuler une suture, sans parler du repos, nullement négligeable, qu'il assure à l'esprit.

L'idéal serait, par ces procédés et par d'autres, d'arriver à rendre normalement au film un développement ininterrompu, l'interruption prenant ainsi un caractère exceptionnel, volontaire, devenant un moyen d'action dramatique à la disposition du cinéaste.

Comme l'on voit, le problème de la continuité ne se confond pas absolument avec celui de l'alternance des séries, lequel pourtant en dérive. Ici nous arrivons dans le domaine de l'intelligence; l'alternance des séries suppose la notion du sujet. Aussi facilement que le roman, plus que le théâtre, le cinéma se prête à l'enlacement d'actions simultanées ou simultanément décrites — le mot simultané étant pris ici dans un sens très général; le plus souvent, en effet, les images qui se rapportent à ces diverses actions sont alternées, ce qui permet à l'esprit de porter successivement son attention sur l'une ou l'autre série; un nouvel ordre d'impressions surgit alors, résultant de ce travail mental, des rapprochements auxquels il donne lieu (ce sera par exemple, dans la « poursuite » classique, la question : « Arriveront-ils à temps ? »).

1. Beethoven arrive à réduire cet élément dramatique au minimum, à réaliser une continuité musicale presque absolue, dans les allegros de symphonies construits sur une forme unique (5e, 7e et surtout 9e).

2. Voir le film de *Kean*.

Mais l'alternance n'est pas obligatoire ; on peut dans certains cas réaliser la simultanéité complète, soit sous forme de juxtaposition (une partie de l'écran étant attribuée à chacune des séries), soit sous forme de fusion (les vues appartenant aux diverses séries étant confondues : c'est ce qu'on appelle, à proprement parler, la surimpression).

Dans ce dernier cas, l'une des séries est généralement continue, forme trame, thème principal, l'autre surgissant et disparaissant comme un contre-chant. A cet égard la surimpression — et dans une certaine mesure l'alternance serrée — se rapproche du contre-point musical ; il subsiste pourtant une différence essentielle, c'est que toute musique, si complexe qu'elle soit, se résoud en un continu à une dimension ; même lorsque notre perception dissocie les thèmes d'une fugue, notre vie intérieure demeure commandée physiologiquement par une série unique de sensations. Au contraire les séries d'images, qu'elles se succèdent, qu'elles se remplacent ou s'entre-croisent, et à moins d'être assujetties à une homogénéité rythmique que la donnée traitée ne permet toujours pas d'obtenir, ne reçoivent leur unité que médiatement, dans l'ordre intellectuel.

La quatrième *dimension* de la perception cinégraphique, différente des autres en ce qu'elle se définit en dehors de la durée, est l'*intensité lumineuse*, comparable jusqu'à un certain point à l'intensité sonore, mais se prêtant à des combinaisons plus variées, car il est difficile en musique de marier le doux au violent, l'un étant vite étouffé par l'autre, tandis que la gamme du cinéaste peut utiliser, si son génie l'y porte, toutes les valeurs qu'on rencontre en un tableau de Rembrandt.

Telles sont les principales avenues par lesquelles l'œuvre de cinéma pénètre notre sensibilité ; mais il ne faut pas oublier que cette œuvre, que cette sensibilité sont unes, et même, plus exactement, qu'elles sont *une*, en ce sens que l'œuvre de cinéma, suivant la formule que M. Paul Valéry applique fort justement à l'œuvre de théâtre, n'existe que dans la mesure où elle se crée, où elle prend place dans notre vie intérieure, la bande perforée et impressionnée n'étant que le moyen de cette création.

Marquons pourtant une infériorité du cinéma : la re-création d'une tragédie, d'un morceau de musique, laisse une marge à l'interprète, marge considérable dans les œuvres classiques, nullement négligeable même dans les morceaux dont l'auteur prétend dicter toutes les nuances, la sonate pour piano de Strawinsky par exemple. L' « œuvre » conserve donc une vie propre qui donne un intérêt de nouveauté à chacune de nos rencontres avec elle. Un film au contraire ne peut être re-créé que d'une seule manière ; s'il y a trop ou trop peu de lumière, si le projecteur va trop vite ou trop lentement, il est massacré. Ceci explique pourquoi, même après une expérience agréable, on a moins envie de revoir un film que d'entendre de nouveau une pièce de théâtre, une symphonie, de relire un livre.

* * *

Nous avons dénommé action *médiate* celle qui comporte intervention plus ou moins consciente de données d'ordre intellectuel ; c'est dans la musique que cette nature d'action est réduite au minimum, encore qu'elle soit plus importante qu'on ne croit, surtout si l'on y fait rentrer les modes d'action qui se sont *immédiatisés* par la tradition ou l'habitude en passant de la conscience claire dans la conscience obscure ; elle prédomine nettement dans le théâtre, dans la littérature et jusqu'à présent dans le cinéma.

Mais il existe une différence essentielle à cet égard entre le cinéma et le roman. Alors que ce dernier décrit la vie intérieure ou extérieure au moyen de mots qui en constituent une représentation symbolique (nous faisons pour le moment abstraction de l'effet immédiat que peut produire l'arrangement de ces mots) et nous invite à imaginer, d'après cela, les mouvements ou les contours, le cinéma ne nous donne que les mouvements et les contours de la vie extérieure, et nous invite à imaginer, d'après cela, les mouvements de la vie intérieure.

Il faut bien reconnaître qu'il n'est pas souvent répondu à ces diverses invitations. Les moments où la lecture d'un livre suscite en nous, avec force, l'image du personnage ou du site décrits sont rares ; et beaucoup de gens passent toutes leurs soirées au cinéma sans y chercher autre chose que l'amusement de voir se feuilleter sur l'écran une sorte de livre illustré.

Pour tous ceux qui l'aiment et le comprennent, il y a autre chose dans l'art muet ; il constitue un de ces « rythmes de reprise » dont parle M. Jules de Gaultier[1] ; il les replace dans cet état primitif vers lequel, si l'on en croit une esthétique très plausible, encore que romantique, tendent toutes les formes de l'art.

La mentalité primitive[2] ignore la distinction classique entre la notion, l'émotion et l'acte. Le cinéma nous oblige à nous placer à un semblable point de vue, à considérer le geste à la fois comme notion et comme émotion. Certes ce travail est tout d'abord conscient, s'aide de rapprochements, de raisonnements, d'associations formulées, souvent de symboles arbitraires ; mais à partir du moment où l'habitué de l'écran commence à en acquérir le langage, l'entremise des associations disparaît et le geste du personnage couché à plat, en blanc et noir, sur l'écran, suscite en lui la même sympathie émotive que celui d'un être familier.

L'habitude d'imaginer la vie intérieure d'après le mouvement est même poussée tellement loin qu'elle crée, suivant la très juste formule de M. Jean Epstein[3], un véritable *animisme*. Précisément parce que l'écran

1. *La vie mystique de la Nature*.

2. Cf. le livre de M. Lévy-Bruhl, ainsi que l'excellent résumé de M. Ch. Blondel.

3. *Le cinématographe vu de l'Etna*, p. 13.

est muet, tout y parle ; le défaut de langage n'y sépare plus de l'homme le reste de l'univers ; l'arbre, la machine, le fleuve semblent vivre, les combats des insectes se posent sur le même plan que ceux des peuples, la germination de la plante, la reproduction du cristal semblent des actes volontaires, tout prend souffle, tout paraît âme.

Le charme particulier de cette catégorie d'impressions, c'est qu'elles sont neuves et personnelles. Une œuvre romanesque, et ceci indépendamment de sa classe, nous asservit à la pensée d'un auteur, nous fait passer par les voies qu'il a tracées ; la plupart des films documentaires nous donnent des aspects habituels de la réalité, sans éveiller en nous d'autres sentiments que ceux qui correspondraient à la vue même de l'objet représenté. Mais parfois l'écran nous montre des spectacles inhabituels, dont la vue directe nous est interdite, par exemple pour des raisons d'échelle spatiale (vie microbienne, formation des cristaux) ou temporelle (germination du blé), et qui offrent, tout comme une œuvre musicale, le prétexte d'une donnée dramatique simple que notre imagination reste libre de formuler au degré qui lui plaît. Contrairement à une opinion assez générale, c'est là tout le contraire d'un art objectif ; il serait vain d'attribuer le caractère artistique de tels spectacles à des raisons d'ordre géométrique ou numérique : ce caractère appartient exclusivement au travail interprétatif de notre esprit. Il nous plaît de voir se former des hexagones réguliers à l'intérieur d'une ruche ; si l'écran nous montrait, dévoilés par l'enroulement d'un tapis, ceux qui pavent notre vestibule, et qui sont beaucoup plus réguliers et géométriques encore, nous trouverions qu'on se moque de nous ; ce qui nous charme dans le travail des abeilles, c'est le caractère humain que nous lui attribuons.

L'intérêt de tels films (dont ceux du Dr Comandon nous fourniraient de remarquables exemples) demeure donc subordonné à la notion du sujet, l'activité artistique qu'ils suscitent en nous se range parmi celles où le spectateur, l'auditeur, agit à la fois comme auteur et public, attribue gratuitement un plan, une disposition artistique à des objets naturels, ce qui suppose une certaine culture ou tout au moins un certain sens esthétique. Elle s'apparente ainsi au sentiment de la nature (qui a beaucoup aidé à la diffusion du cinéma), et la sensibilité photographique y tient enfin une large part.

* * *

Une œuvre parfaite est celle où les deux types d'action ci-dessus décrits, immédiat et médiat, s'exercent selon une si exacte correspondance qu'il est difficile de les analyser, de les distinguer nettement, tout comme la complexité des phénomènes mentaux s'efface dans le cours de la vie normale, sauf à reparaître lors des dissociations pathologiques. La face

pathologique de l'esthétique, c'est l'étude de l'œuvre manquée, ennuyeuse, plus exactement de l'œuvre déséquilibrée.

Dans cet ordre d'idées, on peut concevoir deux films également incomplets pour des raisons opposées : l'un formant adaptation d'une œuvre littéraire et dramatique, en énonçant toutes les données, mais sans aller au delà, sans rien y ajouter par le rythme et la composition ; l'autre ne comportant que du rythme et de la composition, sans qu'aucune donnée d'ordre intellectuel retienne notre attention, sans qu'à aucun moment l'œuvre nous parle un langage, nous *dise* ou, suivant l'expression de M. Paul Valéry, nous *chante* quelque chose.

Ce dernier exemple est théorique, car il n'existe, dans l'ordre du cinéma pur, que des essais, et qui ne semblent point destinés à aboutir. L'art, en effet, « n'est pas un produit qui se fabrique, mais une chose qui se découvre »[1] ; les rythmes ne se construisent pas *a priori*, en partant de considérations numériques[2], ils se dégagent de la vie par des stylisations dont le mécanisme est encore assez obscur. Le cinéma n'a rien à gagner à ce que l'on multiplie les tentatives théoriques pour en saisir directement les rythmes ; il n'a rien à perdre à traiter des sujets formulés, voire à adapter des œuvres connues ; mais à condition de conserver l'entière liberté de ses moyens d'expression, de ne pas s'astreindre à une copie servile, de redire au public, dans le langage propre à l'écran — c'est le meilleur moyen de le lui enseigner — des choses qui ont déjà été dites dans les langages courants et traditionnels de l'art.

A cette conception s'opposent deux ordres d'obstacles. D'une part ceux qui manient les langages artistiques ont tendance à les proclamer antérieurs à la pensée ; ils repoussent la notion d'un mouvement mental indépendant jusqu'à un certain point des formes qui l'expriment ou le provoquent ; comme dans l'apologue de Butler, c'est la machine, l'automatisme qui devient maître de l'esprit ; M. Paul Valéry fait naître la pensée de l'acte d'écrire, tout comme Numa Roumestan de l'acte de parler. Le fétichisme de l'activité pure, issu du bovarysme des spécialistes, s'exerce à l'écran comme ailleurs, et avec plus de danger encore ; car une activité *apparemment* pure peut effectivement se dégager dans un art possédant des traditions très anciennes, comme la musique ; mais le cinéma n'en est pas là, et pourtant notre époque répugne à admettre qu'on ne puisse pas se passer du temps, qu'un vieux vin, une société raffinée, un langage artistique ne puissent se créer de toutes pièces.

D'autre part la scission de plus en plus marquée entre les œuvres de caractère commercial par quoi se satisfait le désir de moindre effort du

1. La formule est de Myers, qui ne l'appliquait qu'à la musique : il est permis de la généraliser.

2. C'est ce qu'a fort bien vu l'un des plus intelligents parmi nos jeunes cinéastes, M. René Clair (cf. son étude dans le volume *Cinéma* publié par les *Cahiers du Mois* et notre article, déjà cité, sur les rythmes musicaux).

public, et celles de caractère « artistique » destiné à flatter le goût de cénacles restreints rend particulièrement difficile une évolution normale de l'écran, analogue à celles par lesquelles les formes traditionnelles de l'art ont, grâce au double jeu de la recherche technique et du contact avec la vie, acquis progressivement leurs styles et leurs formes propres. C'est pourtant de ce côté qu'il faut porter notre espoir, en comptant notamment sur la lassitude qui se manifestera dans le public lorsqu'aura été épuisée la liste des modèles, et des thèmes possibles, et sur la valeur plus grande que prendront, à ce moment, les modalités de la présentation.

Lionel Landry.

SUR LA PENSÉE MYSTIQUE ET LA PENSÉE MORBIDE

Chaque jour, sous le progrès de la psychologie scientifique, le mysticisme religieux, auquel la canonisation récente d'une carmélite de vingt-quatre ans, qui fut notre contemporaine, a donné un regain d'actualité, perd un peu de son mystère [1]. Néanmoins la solution des problèmes qu'il pose est encore loin d'être complète. C'est que la vérité des paroles de Renan [2] sur l'imperfection de la connaissance permise à l'homme est encore plus grande quand celle-ci a précisément l'esprit humain pour objet. « Il faut renoncer à l'étroit concept de la scholastique, prenant l'esprit humain comme une machine parfaitement exacte et adéquate à l'absolu. Des vues, des aperçus, des jours, des ouvertures, des sensations, des couleurs, des physionomies, des aspects, voilà les formes sous lesquelles l'esprit perçoit les choses. La géométrie seule se formule en axiomes et en théorèmes. Ailleurs, le vague est vrai. »

Cette citation liminaire est une garantie de la modestie des prétentions de l'article qui va suivre. Son but est simplement d'apporter à l'analyse du paroxysme mystique religieux certaines données relativement récentes de l'observation psychiatrique. Cette tentative vise à souligner les différences de la pensée mystique et de la pensée morbide, intention qui ne saurait offenser que les sectaires et les ignorants, pour qui est folie tout ce qu'ils ne savent pas expliquer. Elle tâchera en outre de dégager quelques-unes des conditions naturelles de ces états qualifiés de surnaturels, et cet effort n'est pas pour offusquer les croyants, car la démonstration qu'un phénomène est conforme aux lois de la nature ne saurait être pour eux la preuve qu'un Être surnaturel ne l'a pas produit.

Le caractère général des mystiques chrétiens est d'avoir à certains moments le sentiment d'échapper aux conditions de l'humaine nature, pour correspondre avec une puissance céleste ou infernale, et pour

1. Delacroix. *Histoire et Psychologie du mysticisme*, 1908. *Religion et Foi*, 1922. — Belot. *Avenir de la religion et mysticisme moral*. — Loisy. *La Religion*. — Leuba. *Psychologie du mysticisme religieux*, 1925. — Baruzi. *Saint Jean de la Croix et l'expérience mystique*, 1925, etc.

2. Renan. *L'avenir de la science*.

disposer d'un mode de connaissance immédiate, que n'ont pas les autres hommes.

On résumera d'abord la description faite, de ces états interdits à l'homme normal, par les privilégiés qui les éprouvèrent, ainsi que l'interprétation fournie sur eux par les auteurs chrétiens, — résumé qui sera, comme la psychologie chrétienne ou religieuse, du surnaturel mystique. On confrontera ensuite les données ainsi recueillies avec les acquisitions obtenues par l'observation d'une autre catégorie d'états, également interdits à l'homme normal, c'est-à-dire des états délirants, confrontation qui permettra d'édifier la psychologie scientifique ou profane du surnaturel mystique. Et l'on terminera par le parallèle des trois formes normale, mystique et pathologique de la pensée.

I. — Psychologie religieuse du surnaturel mystique

Les théologiens et les mystiques chrétiens eux-mêmes ont consacré à ces états de conscience surnaturels de fort pénétrantes études. La plupart d'entre elles sont résumées par Dom Sauton, moine de Solesmes et docteur en médecine, mort en 1916, dans les citations qu'il donne pour sa discussion du cas de M^me^ Labruyère. Elles se trouvent dans l'intéressant ouvrage de Houtin sur cette grande mystique. On y voit que les auteurs orthodoxes séparent en deux groupes les états de conscience surnaturels des mystiques, suivant qu'ils comportent ou non l'intervention des sens.

1. *Les états de conscience surnaturels non sensoriels* sont ceux dans lesquels le sujet communique avec l'être surnaturel de pensée à pensée. On les appelle, avec saint Thomas, *vision intellectuelle*. Pour décrire ces états, ceux qui les présentent emploient des mots différents : illumination, révélation, lumière, contemplation. Mais le contexte de leur description indique que les termes : voir, entendre, n'y sont pris qu'au figuré. A son suprême degré, le sentiment de communication fait place à celui de fusion du sujet avec l'être surnaturel. C'est l'union mystique, le mariage mystique, locutions employées également au sens métaphorique.

2. *Les états de conscience surnaturels sensoriels* sont ceux dans lesquels le sujet communique avec l'être surnaturel à l'aide de ses sens : le plus habituellement, par la vue et l'ouïe, mais très souvent encore par le toucher, l'odorat, le goût et les différents modes de la sensibilité organique. Mais les auteurs orthodoxes et les mystiques ne considèrent pas tous ces états sensoriels comme l'effet d'une réalité vraiment surnaturelle. Ils distinguent :

a. *Les états sensoriels imaginaires.* — Ce sont des phénomènes naturels produits de l'imagination surexcitée par une pensée trop ardente ou par une maladie. « Il est des personnes, et j'en connais plusieurs, dont l'imagination est si vive et dont l'esprit travaille de telle sorte qu'elles croient

voir clairement tout ce qu'elles pensent », dit sainte Thérèse, décrivant ainsi, la première, cette particularité psychologique appelée aujourd'hui imagination représentative. Ce faux surnaturel ou « vision imaginaire » est soit d'origine purement humaine quand il est la résultante du jeu automatique de l'imagination, soit d'origine diabolique quand c'est le diable qui déclenche cette imagination. Dans ce cas, ces visions, au lieu de sanctifier le sujet, le rendent vaniteux ou le pervertissent.

b. *Les états sensoriels corporels.* — Ce sont des phénomènes vraiment surnaturels, produits par l'impression sur les sens d'une réalité extérieure, mais imperceptible aux non privilégiés. Le sujet a des apparitions véritables; ce surnaturel sensoriel ou « vision corporelle » comme le surnaturel non sensoriel ou « vision intellectuelle » est toujours d'origine divine ; comme tels ces états sont prétexte à la sanctification du sujet.

II. — Psychologie profane du surnaturel mystique

Nous voyons que la psychologie religieuse distingue parmi les états de conscience mystique ou apparaissant comme tels : des états surnaturels non sensoriels (vision intellectuelle), des états surnaturels sensoriels (vision corporelle), des états naturels imaginatifs (vision imaginaire).

La psychologie scientifique, que nous appellerons plus modestement profane, peut être d'accord avec la précédente sur cette dernière catégorie de faits. Mais en ce qui concerne les faits des autres, elle doit rechercher si leur caractère soi-disant surnaturel ne réside pas dans la méconnaissance par les observateurs religieux de certains de leurs éléments constitutifs : éléments passés inaperçus, parce qu'on n'est pas accoutumé à les voir chez tous les hommes, mais dont l'existence a néanmoins des conditions parfaitement naturelles. Or c'est en regardant les états de conscience les plus différents de ceux de l'homme normal que l'on a le plus de chance de trouver, sous une plus grossière évidence, des éléments insolites. Éduquée par les constatations relativement faciles sur le psychopathe, la vision de l'homme normal possède ensuite plus d'acuité pour saisir de plus menues particularités sur les hommes qui lui ressemblent davantage.

C'est en procédant de la sorte que les connaissances sur la cénesthésie et l'imagination représentative des aliénés, si elles sont loin de donner la « formule géométrique » des états surnaturels et sensoriels des mystiques, apportent cependant « quelques aperçus, quelques ouvertures » sur leur déterminisme psychophysiologique.

1. Le terme de *cénesthésie*, qui étymologiquement signifie sensibilité commune, est un de ceux dont le sens en psychiatrie est le plus imprécis. Beaunis, Séglas, Wernicke, Forster, Hesnard, Dupré, Blondel et bien d'autres auteurs l'ont étudié. Nous le prendrons au sens que lui donna Sollier dans son rapport au Congrès de Psychologie de Genève, 1909.

Le sentiment cénesthésique est le sentiment du fonctionnement des organes de notre corps et de notre pensée. Les viscères jouent un rôle considérable dans sa constitution. C'est ce qui explique que parfois cénesthésie soit considéré comme synonyme de sensibilité organique. Mais le cerveau y prend également part, étant lui aussi un organe comme les autres. « Il est vraisemblable, écrit Baudin dans son manuel, que notre sensibilité, qui, sous forme de cénesthésie générale, nous donne la conscience de nos fonctions organiques, doit nous donner sous forme de cénesthésie cérébrale la conscience de nos fonctions encéphaliques, celles auxquelles sont liées les fonctions psychologiques de la pensée. »

Ce sentiment du fonctionnement de notre être physique et psychique, qui n'est en somme que le sentiment de vivre, n'est pas identifié par le sujet normal. « La cénesthésie », dit très bien Blondel[1] dont la théorie n'est pourtant pas la nôtre, « est vécue et non pensée ». Normalement, en effet, le fonctionnement vital ne se révèle par aucune impression spécifique. Il détermine simplement l'état affectif général que l'on appelle humeur. Ce sont ces variations en plus ou en moins qui conditionnent les variations de celle-ci. On est de bonne ou de mauvaise humeur, suivant que les tendances physiques ou psychiques sont ou non satisfaites.

Seules sont ressenties les impressions produites par une perturbation de ce fonctionnement, car elles constituent une dissonance dans la mélodie monotone qu'il joue depuis la naissance. Leur caractère spécifique arrive alors à la conscience, en traversant l'humeur, et, devant l'étrangeté de ce qu'il ressent, le sujet constate que son être ne fonctionne plus comme auparavant, puisque ses perceptions, ses idées, ses décisions, ses mouvements n'ont plus la même tonalité affective qu'autrefois. C'est en ce sens que l'on peut dire que le sentiment cénesthésique est tellement lié à notre personnalité que nous ne constatons son existence que lorsqu'il vient à être altéré ou aboli.

La perturbation cénesthésique est la condition des maladies mentales. Isolée, elle donne au sujet ce sentiment d'étrangeté toujours plus ou moins anxieux qui va du simple sentiment d'incomplétude de la psychasthénie jusqu'aux délires de transformation, de négation, d'immortalité de l'hypochondrie. Compliquée de facteurs inconnus, qui ajoutent leur tonalité particulière à l'affectivité, elle participe encore à la production des autres délires. La méfiance du persécuté lui fait voir en elle l'effet d'une main-mise d'autrui sur sa personnalité : idées d'influence et de possession, etc. L'assurance du mégalomaniaque trouve en elle la marque d'une supériorité : idées de puissance, de grandeur des maniaques, des paralytiques généraux.

Mais le sentiment cénesthésique, à teinte agréable ou désagréable, peut apparaître en dehors de toute maladie chez des individus normaux par

1. Blondel. *La conscience morbide*, 1914, p. 276.

ailleurs. Ici, où l'on s'occupe de l'analyse de la pensée mystique, on ne retiendra pas les sentiments de déjà vu, de jamais vu, de rêve éveillé, qu'un certain nombre de personnes éprouvent plus ou moins exceptionnellement dans le courant de leur vie. On insistera uniquement sur le fait de la provocation d'un état cénesthésique agréable par l'activité intellectuelle chez quelques individus ni mystiques, ni psychopathes. Non seulement le travail de création artistique (poésie, roman, composition musicale, peinture, sculpture, etc.) ou scientifique (inventions, découvertes, etc.), mais encore le simple travail utilitaire (préparation d'un examen sur des matières même rébarbatives) peuvent produire un état de bien-être physico-psychique où, en plus d'autres éléments ineffables, entre un sentiment de surpassement de soi-même. Les mots « ivresse », « volupté du travail », « se saoûler de travail » ne sont pas toujours de la pure littérature. Ils sont parfois l'expression d'une réalité concrète, mais difficilement formulable, parce que inconnue de la plupart des gens. A la fin de la nuit, qu'il consacrait hebdomadairement à préparer son baccalauréat, un lycéen déclarait ressentir une jouissance extraordinaire. C'était une aisance générale indicible, avec illusion de disposer d'une intelligence autre que la sienne, car il comprenait et aimait alors les mathématiques qui, en temps ordinaire, lui inspiraient de la répulsion. A d'autres moments, au contraire, le même sujet sentait sa pensée rétive à ses efforts obtus, et il éprouvait un malaise extrême.

Retenons donc tout d'abord que chez certains individus, même en dehors de toute maladie mentale, des états cénesthésiques, donnant à l'individu le sentiment qu'une mystérieuse et incomparable modification s'est opérée dans sa personnalité physique et psychique, peuvent apparaître sous l'influence du travail intellectuel. Retenons ensuite que, même chez les psychopathes, l'état affectif s'empare de ces données cénesthésiques pour les incorporer dans le système de concepts dont il conditionne la formation.

Ceci établi, on remarquera que c'est à l'existence d'un de ces états cénesthésiques, liés à l'activité intellectuelle, que, pour le psychologue, peut se ramener le caractère commun des mystiques chrétiens. Le sentiment, qu'ils ont tous, de correspondre avec l'Être surnaturel, soit indirectement par l'interposition des sens, soit directement d'une façon immédiate, n'est que la traduction en langage religieux des impressions cénesthésiques ineffables qu'ils éprouvent. A ces moments, leurs processus mentaux et physiques n'ont plus la tonalité affective d'autrefois. Ceux-ci ne leur semblent plus être aussi dépendants de leur propre personnalité. Et cette émancipation de leur mécanique psycho-physiologique, ils l'attribuent à l'influence étrangère, dont leur religion leur enseigne l'existence. M. Georges Dumas a signalé déjà l'influence que les oscillations de la vie organique, affective et intellectuelle des mystiques cyclothymiques ont sur leurs croyances religieuses. « Les phases

sèches, comme ils les appellent, sont des phases de dépression, où ils se sentent éloignés de Dieu, et dans les phases d'euphorie, au contraire, ils se sentent plus près de Lui, pleins de confiance et de certitude. » [1].

Ces états cénesthésiques apparaissent, soit tardivement après un travail inconscient de l'esprit, soit soudainement. Mais cette soudaineté n'est qu'apparente et est en réalité l'aboutissement d'un travail inconscient. « L'œuvre propre des mystiques consiste à imaginer et à pratiquer des méthodes qui permettent de se donner le sentiment de la présence divine avec autant, je dirais même avec plus d'intensité que si elle se manifestait aux sens physiques », dit Leuba. « Le paradoxe du mysticisme n'est-il pas toujours, fait remarquer Delacroix, de projeter au delà de tous nos univers un ineffable, un inintelligible, avec lequel nous pouvons avoir pourtant une communication spirituelle, avec lequel nous sommes en communion, auquel nous nous unissons à un tel degré d'union qu'en nous et par nous se réalise cet idéal. » [2].

Le trouble cénesthésique est comme la réalisation de cette communion, si ardemment attendue, avec l'être surnaturel. Ce sentiment étrange d'échapper aux conditions de la nature humaine, le visionnaire l'interprète avec sa mentalité religieuse. Il voit dans cette disparition de la norme, dans cette impression bizarre d'un fonctionnement intérieur jusque-là silencieux, la preuve de l'action sur lui de l'Être surnaturel, auquel sa religion lui prescrit de croire, et auquel sa passion le fait penser constamment.

Ajoutons que les pratiques de l'ascétisme des mystiques ne sont pas sans jouer un rôle analogue à celui du café et du tabac chez les travailleurs plus haut considérés. L'excitation physique s'ajoute donc dans les deux cas à l'excitation psychique pour déclencher l'état cénesthésique.

2. *L'imagination représentative* est une forme d'imagination qui consiste dans la représentation sensorielle de tous les éléments concrets des états de conscience. Tous les sens, ou seulement quelques-uns : l'ouïe et la vue notamment, fonctionnent alors spontanément pour donner une sensation analogue à celle que produirait l'impression exercée sur lui par l'objet évoqué. Un tel sujet ne peut penser à une chose ou à un être sans le voir, l'entendre, le sentir.

Cette forme d'imagination, appelée représentative par Sollier [3], objectivante par Mignard [4], peut exister constitutionnellement chez certains individus qui en sont doués dès leur naissance, comme c'est le cas chez certains artistes, qui peuvent peindre, dessiner, entendre de mémoire, et chez certains littérateurs. Elle peut n'apparaître qu'accidentellement à la

1. Dumas. La psychose périodique. *Traité de Psychologie*, t. II, p. 966, 1925.
2. Delacroix. Remarques sur une grande mystique. *J. de Psychol.*, 1925.
3. Sollier. Conférence à l'Asile Sainte-Anne, 1914; et Sollier et Courbon. *Pratique sémiologique des maladies mentales*, 1924, p. 191.
4. Mignard. *Journ. de Psych.*, 1922, p. 544.

suite des causes qui facilitent la production de l'onirisme [1] : lésion des organes des sens empêchant le jeu des éléments réducteurs de l'hallucination, intoxications ou infections exaltant l'activité psycho-sensorielle, et paroxysmes affectifs, émotionnels ou passionnels empêchant le contrôle des facultés critiques. De même, elle manque totalement chez beaucoup d'individus, qui, s'ils viennent à être atteints de confusion mentale, ont de la désorientation, de l'incohérence, mais pas d'hallucinations.

L'absence d'imagination représentative chez un mystique ne lui permettra que la *vision intellectuelle*. Au moment des paroxysmes, le trouble cénesthésique, qui lui donne l'impression de communiquer avec l'Être suprême, ne s'accompagnera d'aucune image. Le sujet communiquera sans voir, ni entendre, ni sentir matériellement son interlocuteur. Ni paroles, ni phrases ne seront perçues. Ces états de conscience surnaturels sont donc constitués par une pensée implicite que, dans son état affectif intense, le sujet n'arrive pas à décomposer en idées, raisonnements et jugements,

L'existence d'imagination représentative chez un mystique lui donne une *vision sensorielle*. Pour la psychologie profane, il n'y a aucune différence entre la vision imaginaire et la vision corporelle, puisque ce qui sépare l'une de l'autre, d'après la psychologie religieuse elle-même, ce sont des caractères extrinsèques : qualités morales du sujet. La *vision imaginaire* est celle d'un mystique aspirant imparfait à la sainteté. La *vision corporelle* est celle d'un mystique véritablement saint.

En somme, le visionnaire intellectuel est un mystique dépourvu d'imagination représentative, c'est-à-dire un mystique abstrait. Le visionnaire corporel ou imaginaire est un mystique doué d'imagination représentative, c'est-à-dire concret, qui s'appuie sur le jeu de ses sens pour renforcer sa conviction. « Il y a un mystique abstrait et un qui, dédaignant toute figuration sensible, tout objet, repousse toute réalisation matérielle. Le corps cesse d'intervenir ou de compter. Tout se joue en lyrisme, en contemplation absorbée, en musique intérieure. Il y a donc un mystique qui s'évade de la matérialité du distinct et du sensible, de l'appât des consolations et des plaisirs du tressaillement de la sensibilité... A côté des mystiques abstraits, et ce sont peut-être les plus rares, il y en a de sensoriels, de moteurs, de cénesthésiques, des mystiques sensitifs et concrets, qui traduisent leurs idées en symptômes, et qui interprètent en thèmes mystiques les oscillations et les aventures de leur vie organique » [2]. D'après Baruzi, saint Jean de la Croix est un exemple souverain d'une mystique dépouillée et nue.

3. Enfin, il faut tenir compte du rôle du *langage allégorique* auquel recourent les mystiques pour décrire leurs états de conscience privilégiés. Chez quelques sujets qui n'ont ni trouble cénesthésique véritable, ni ima-

1. Courbon. Imagination représentative et hallucination verbale. *Annales médico-psychologiques*, 1925.

2. Delacroix. Remarques sur une grande mystique. *J. de Psychol.*, 1925.

gination représentative, et qui finissent par reconnaître que rien de surnaturel ne s'est passé en eux, le langage allégorique constitue à lui seul toute l'anomalie. Ce sont de faux mystiques.

C'eut été le cas de Mme Guyon, si l'on en croit sa propre défense contre Bossuet. Le sévère prélat écrivait : « Je trouvai dans la vie de cette dame que Dieu lui donnait une abondance de grâce, dont elle crevait au pied de la lettre ; il fallait la délacer; elle n'oublie pas qu'une duchesse avait une fois fait cet office. En cet état, on la mettait souvent sur son lit, souvent on se contentait de demeurer assis auprès d'elle ; on venait recevoir la grâce dont elle était pleine, et c'était là le seul moyen de la soulager. » Elle riposta : « Bossuet attribuait au sensible ce qui était purement spirituel... Il est certain que mon état n'a jamais été d'avoir des choses extraordinaires qui redondent sur le corps, et je crois que cela n'arrive ordinairement que dans l'amour sensible et non purement spirituel. »

D'ailleurs, l'usage des images est indispensable à l'individu le plus normal, chaque fois qu'il veut exprimer un état quelque peu personnel. « Le langage métaphorique est à ce point une forme normale de la pensée discursive qu'il est né avec elle, et que la plupart des termes que nous employons sont de vieilles images démonétisées », écrit Blondel. Rousseau avait déjà dit : « Pour peu qu'on ait de chaleur dans l'esprit, on a besoin de métaphores et d'expressions figurées pour se faire entendre. »

III. — Le mystique, le normal et le psychopathe

Il convient maintenant de s'efforcer de limiter la place du mystique entre le normal et le psychopathe, en le comparant d'une part au normal religieux, d'autre part au psychopathe délirant, le délire étant la forme psychopathique où le malade reste capable d'exprimer avec une certaine cohérence ses états de conscience.

1. *Le mystique* au moment de ses paroxysmes, c'est-à-dire lors de ses visions, a le sentiment d'échapper aux conditions de la nature, de se trouver en présence d'un être surnaturel, qui agit sur lui, et sur lequel il agit par des moyens hors de nature. Ces moyens consistent soit en une intuition, qui se passe de l'intervention des sens (mystique abstrait), soit dans la mise en jeu des sens par des réalités imperceptibles aux autres humains (mystiques concrets).

Le sentiment de cette présence est immédiat. Il est indépendant de toute perception sensorielle. Cela est évident pour la vision intellectuelle des mystiques abstraits, qui affirment ne rien voir, ne rien entendre et ne rien sentir. Pour la vision corporelle des mystiques concrets, qui déclarent au contraire voir, entendre et sentir, ce sentiment est néanmoins antérieur à la perception sensorielle. Les sens n'interviennent qu'après coup, pour confirmer et non pour créer la conviction de cette présence. C'est dans la chaleur qui accompagne ces visions, et non dans ces visions elles-mêmes,

que sainte Thérèse, nous l'avons vu, place la preuve de la présence de l'Être Divin. Le sentiment de la présence de l'Être surnaturel a donc pour condition l'état cénesthésique, qu'il y ait ou non concomitance sensorielle.

L'état cénesthésique est primordial, puisque le sentiment est préalable à tout travail intellectuel conscient. « La vision intellectuelle s'accomplit dans la partie supérieure de l'esprit, c'est-à-dire dans l'entendement, non en tant qu'il raisonne, mais selon qu'il voit et qu'il contemple d'une vue simple les choses qui lui sont présentées » (Bona). Il s'agit là d'une pensée implicite, que sa charge cénesthésique, si l'on peut dire, empêche de s'expliciter.

Le sentiment de l'interaction du mystique et de l'être surnaturel présent résulte de l'interprétation du caractère étrange, anormal, de la modification cénesthésique passagère. D'une part, sa pensée s'accompagnant d'impressions inaccoutumées, le sujet considère qu'elle n'est pas son œuvre personnelle, mais qu'elle est mue par l'être surnaturel auquel son état affectif religieux le fait constamment penser : d'où transmission de pensées, d'intentions, d'ordre, etc. D'autre part, cette même éducation religieuse est responsable de l'illusion qu'a le sujet d'agir sur l'être surnaturel, en lui adressant des remerciements, des suppliques, etc.

L'existence ou non de paroles et de gestes, c'est-à-dire d'éléments sensoriels, auditifs, visuels et moteurs, dans cette conversation surnaturelle est en réalité fonction de la formule psychologique propre au sujet doué ou non d'imagination représentative.

Quant aux interprétations données par les mystiques eux-mêmes — il n'est ici question que de ceux que l'église a sanctifiés — de leurs propres troubles cénesthésiques, elles restent univoques, roulant autour des dogmes de la foi. Ces sentiments de correspondance avec Dieu où les êtres surnaturels fournissent matière à des développements, des explications, qui restent orthodoxes le plus souvent. Relativement peu nombreuses et peu graves sont les propositions hérétiques contenues dans les récits des visionnaires. S'il en était autrement, ils ne seraient pas canonisés. La boussole de la doctrine religieuse continue à orienter leurs efforts pour exprimer l'étrangeté de ces états qui ne leur paraissent plus naturels.

Ces états de conscience surnaturels sont, pour employer la terminologie de Blondel, capables d'élaboration discursive et d'organisation logique. Cette conscience surnaturelle est capable de se socialiser. Les mystiques ont créé un régime de conceptualisation motrice et discursive, auquel la conscience de chacun d'eux se conforme. Et les schémas collectifs ainsi créés recouvrent leurs pensées sensorielles.

2. *L'homme normal*, quand il est religieux, peut avoir la même foi que le mystique. Il peut croire au même surnaturel, aux mêmes personnages divins, célestes ou infernaux. Mais le surnaturel dont il admet l'existence est reconnu par lui, par définition, comme hors de sa portée. Il n'a pas d'états paroxystiques religieux. *Il n'a jamais d'états de conscience surnaturels.*

D'une façon continuelle il croit à la présence de Dieu et des Êtres surnaturels, dont sa religion lui enseigne l'existence. Il a également foi à la possibilité de communiquer avec eux. Mais la preuve de cette présence et de ces communications, il ne la saisit qu'indirectement, par un raisonnement affectif sur les événements qui l'entourent. Il voit des faveurs, des châtiments, des avertissements de Dieu dans ce qui lui arrive, ou arrive à autrui. Il interprète les faits réels comme dus à l'intervention de tel ou tel saint, ou du diable. Par la prière, il a audience auprès de Dieu et des habitants du Paradis. Par des aspirations pleines de sagesse, il reçoit d'eux assistance. Il a des tentations.

Ce sentiment de l'existence des êtres surnaturels et de communiquer avec eux, il ne l'a qu'indirectement, consécutivement à sa foi aux vérités révélées. C'est une croyance plutôt qu'un sentiment, et qui ne naît pas, comme chez le mystique, d'une découverte immédiate et personnelle de ces vérités. Les sens de l'homme religieux, mais non mystique, ne perçoivent que ce que perçoivent ceux des gens normaux.

Suivant qu'il est doué ou non d'imagination représentative, l'homme religieux a ou non une représentation sensorielle des êtres et des choses auxquels il pense. Mais ces représentations, il se rend toujours compte qu'elles sont purement imaginaires, produites à l'intérieur de sa propre pensée. Quant à sa raison, elle fonctionne comme celle des gens normaux, mais au lieu d'être objective, elle est orientée affectivement par la foi.

Ce qui est à la base de la différence du religieux et du mystique, c'est le manque chez celui-là de la modification cénesthésique génératrice, nous l'avons vu, du sentiment surnaturel. Et ce qui distingue l'homme normal religieux de l'homme normal areligieux, c'est uniquement la foi en un au-delà, échappant à la perception directe. *Les états de conscience du premier sont aussi naturels* que ceux du second. Aussi les conceptualise-t-il aisément et arrive-t-il très bien à les décrire.

3. *Le psychopathe délirant*, qu'il soit ou non chronique, a lui aussi le sentiment d'échapper aux conditions de la nature, et d'avoir à faire des êtres surnaturels : êtres présents, mais invisibles, ou au contraire visibles, mais absents, transmettant leurs pensées de très loin avec des mots, ou sans mots, agissant sur son corps ou son esprit, êtres avec lesquels il communique avec ou sans l'aide de la parole [1], etc.

Ce sentiment résulte lui aussi d'un trouble cénesthésique, c'est-à-dire de la perturbation perçue par le sujet dans le fonctionnement de ses processus mentaux, dans le cours de ses pensées, dans l'appropriation de ses sentiments, etc. C'est l'apparition de cette perturbation qui fait de l'homme sain un malade. Et au moment où elle se produit, l'individu a si bien conscience d'entrer dans la maladie qu'il va consulter un médecin,

1. Courbon. Imagination représentative et hallucinations verbales. *Annales médico-psychologiques*, 1925.

ou qu'il lui arrive de se déclarer malade, tout en délirant. Ce prologue de la folie se détache avec le plus d'évidence dans le délire chronique systématisé, où M. Georges Dumas en a donné une analyse pénétrante [1].

Cette perturbation du fonctionnement mental est le plus souvent perçue comme une entrave plus ou moins douloureuse. Elle s'accompagne d'une sensation physique angoissante, qui détermine une inquiétude, un malaise, un sentiment d'impuissance. Dans ces cas, l'interprétation délirante, par quoi elle se traduit, est à tonalité douloureuse : on a un délire de persécution, de mélancolie ou d'hypochondrie, comme on l'a indiqué plus haut.

La perturbation du fonctionnement mental peut au contraire être perçue comme une libération. Elle s'accompagne d'une sensation physique d'expansion, qui détermine un sentiment de supériorité. L'interprétation délirante est à tonalité agréable. On a un délire de grandeur.

Quant à l'existence ou non d'hallucinations, elle est fonction de l'intervention ou non de l'imagination représentative. Celle-ci existait-elle antérieurement à la psychose, ou des circonstances nouvelles favorisent-elles son développement ? il y a délire hallucinatoire : le sujet entend, voit les êtres qui s'occupent de lui, sent leur contact. On a insisté ailleurs sur les circonstances qui stimulent une imagination représentative, jusque-là inaperçue : infections, intoxications, maladies des organes des sens, milieu extérieur, etc. Quant l'imagination représentative n'intervient pas, il y a délire d'influence : le sujet dit qu'on lui envoie des idées, des envies, des sentiments, des volontés, qu'on manœuvre sa pensée et son corps.

Une remarque est à faire à propos des hallucinations visuelles. Elles n'existent jamais dans les délires chroniques systématisés, que s'il y a toxi-infection surajoutée, ou si le délire comporte des idées religieuses. Le rôle de l'intoxication sur leur genèse est prouvé par la fréquence de l'onirisme visuel dans les fièvres, l'alcoolisme et les empoisonnements. Le rôle des idées religieuses dans leur production s'explique par la réflexion de Charcot : chez tous les individus, qu'ils soient visuels, auditifs ou moteurs, l'idée abstraite se présente toujours sous la forme d'une image visuelle ; on invoque toujours une image visuelle quand on pense à Dieu. Le délirant systématisé chronique qui n'est pas religieux interprète ses troubles cénesthésiques comme l'effet d'êtres humains, semblables à lui, quoique plus puissants que lui. Or c'est par des mots que nous communiquons avec nos semblables, il a donc surtout des images auditives. Par contre, le délirant religieux qui interprète ses troubles comme l'effet d'êtres divins ou surnaturels, a des image visuelles, d'où hallucination visuelle.

Mais, et c'est là-dessus qu'il faut insister, les interprétations délirantes

1. Dumas. La psychose hallucinatoire chronique. *Traité de Psychologie*, p. 413.

d'un psychopathe, si lucide soit-il, ne sont jamais aussi systématisées et cohérentes que le prétendent les traités de psychiatrie. Georges Dumas[1] a montré que l'absurdité du délire n'est pas une preuve de la débilité mentale ou de l'affaiblissement démentiel de la mentalité qui le produit. En effet, le délire, tel que le recueille le médecin, est en grande partie sa fabrication à lui. Si, au lieu d'enfermer le malade dans les digues d'un interrogatoire tendancieux, on le laisse parler à son aise, et si, comme l'a fait Blondel, on note tout ce qu'il dit pendant des semaines et des mois, on est surpris des incohérences, des contradictions, des inintelligibilités. Sans parler des néologismes auxquels le malade recourt pour exprimer l'inexprimable, on ne peut pas suivre sa pensée.

C'est que, comme l'a montré Blondel, les états de conscience morbide comportent des éléments qu'une conscience normale ignore, qui ne peuvent pas être élaborés discursivement ni organisés logiquement. Ces éléments morbides ne peuvent même pas être exprimés par un malade, de manière à être compris par un autre malade ayant la même maladie. Ils sont inconceptualisables. « On ne voit jamais les délirants systématisés et les mélancoliques anxieux s'unir entre eux et, par l'interaction de leurs délires, former des sociétés où apparaisse une mentalité collective régie par de telles représentations. »

Il résulte donc de ce qui précède que le trouble cénesthésique du psychopathe ne ressemble que de loin à celui du mystique. Tandis que celui-ci donne du sien une interprétation cohérente, logique, celui-là n'arrive qu'à des interprétations contradictoires et absurdes.

Chez le mystique, la poussée cénesthésique ne disloque pas les cadres de la pensée. Il interprète ce qu'il éprouve, en continuant à se conformer aux règles reçues de la collectivité pour l'ordonnancement de sa pensée. Aussi est-il compréhensible par les gens normaux et par les autres mystiques. C'est ainsi que ceux-ci sont d'accord pour la signification à donner aux termes miracles, visions, etc.

Chez le psychopathe, la tempête cénesthésique fait éclater les cadres de la pensée. La boussole qu'il avait pour orienter ses pensées est affolée au milieu des états individuels imprévus. Aussi est-il incompréhensible, aussi bien pour les gens normaux dont il faisait partie naguère, que pour les aliénés au milieu desquels il restera à jamais isolé. Sa pensée n'est pas assimilable non plus à la pensée primitive, malgré des similitudes superficielles ; car les primitifs se comprennent entre eux, et ont eux aussi leurs aliénés paranoïaques, anxieux, etc.

1. Georges Dumas. La logique d'un dément. *Revue philosophique*, 1908.

Conclusions

La pensée mystique se distingue de la pensée normale par la concomitance d'une modification consciente de la cénesthésie. Cette concomitance se traduit par le sentiment que l'activité mentale et physique échappe aux conditions imposées en temps habituels, c'est-à-dire par le sentiment d'un état surnaturel. Et ce sentiment, le sujet l'interprète conformément aux enseignements de sa foi religieuse. Il dit avoir une *vision*. Sa vision est *corporelle* ou *intellectuelle*, suivant qu'il est doué ou non d'imagination représentative. Tout ineffables que soient certains de ces éléments, l'état de conscience mystique est susceptible d'élaboration discursive, d'organisation logique, et il peut prendre une forme sociale, puisque les visionnaires s'entendent assez pour donner de la vision une description, une discussion, et même une doctrine.

La pensée morbide a elle aussi la concomitance d'une modification de la cénesthésie, mais cette modification est infiniment plus complexe. Il en résulte de multiples et imprécis sentiments, dont celui d'un changement de la personnalité. Pour se les interpréter à lui-même, et encore bien plus pour les expliquer à autrui, le sujet ne dispose d'aucune règle. Il y a un *délire*. Son délire est *hallucinatoire* ou *non*, suivant que lui-même est doué ou non d'imagination représentative. L'état de conscience morbide est réfractaire à toute élaboration discursive, à toute organisation logique, et ne peut prendre aucune forme sociale; c'est pour cela que chaque aliéné reste toujours isolé dans son délire.

Ainsi comprise, la pensée mystique est également différente de la pensée morbide et de la pensée normale. C'est une pensée anormale. La notion de l'anormal comme intermédiaire entre le normal et le pathologique est indispensable pour permettre de classer, sans trop d'arbitraire, les individus d'après leurs réactions, quel que soit le domaine considéré. Elle est d'ailleurs conforme au principe de l'identité foncière du normal et du pathologique, proclamé en biologie par Claude Bernard. En médecine légale, elle sauvegarde, comme je me suis efforcé de le démontrer avec Charon[1], le principe de la responsabilité. On voit qu'en psychologie et en sociologie elle empêche de considérer comme fou celui qui ne pense pas de la même façon que la majorité de ses concitoyens.

Paul Courbon.

1. Charon et Courbon. Anormalité psychique et responsabilité relative. *Encéphale*, octobre 1913.

LE CHRONOSCOPE DE D'ARSONVAL EN CIRCUIT DIRECT

AVEC UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR PRÉSENTATIONS

C'est un des désavantages du chronoscope de d'Arsonval que son emploi en circuit dérivé. Il en résulte une complication inutile dans les connexions électriques et une cause fréquente d'irrégularités. Pour obvier à cet inconvénient, j'ai fait déplacer l'électro-aimant et ses contacts à l'appareil dont je me servais à mon Laboratoire de Barcelone, de manière à ce que l'aiguille soit entraînée dans le mouvement au moment où le courant traverse le chronoscope et à ce qu'ainsi ce dernier soit dans le même circuit que la clef Morse dont le sujet se sert comme d'interrupteur. Un ouvrier électricien catalan qui travaillait sur mes données ayant parfaitement réussi la transformation dont j'avais tracé le dessin et le chronoscope s'étant montré, dans ce nouvel arrangement, très sensible et très exact, j'ai remis mon plan et mes photos à la Maison Boulitte de Paris, qui m'a fourni, pour le Laboratoire de Psychologie de l'Institut Catholique, un chronoscope transformé suivant mes données. Chaque jour je constate une fois de plus les avantages de ce dispositif, et les constructeurs de la Maison Boulitte m'ont donné pleine satisfaction. Ainsi donc, s'il s'agit de réactions tactiles, par exemple, on met dans le même circuit le contact, la presselle et le chronoscope, en ayant soin d'établir le courant avec le premier et de le rompre avec la seconde : il y a tout intérêt à apprendre aux sujets à réagir en interrompant le courant.

S'il s'agit de réactions visuelles, comme l'excitation est donnée par une lampe électrique, le cas est différent. Il a été montré par les travaux des Drs Beyne et Béhague que, si l'on se sert du même courant pour l'allumage, la clef de réaction et le chronoscope, il y a un retard suffisant pour fausser les résultats. En effet, avec le courant de 4 volts auquel on est réduit pour l'allumage dans ce dispositif, courant nécessairement faible à cause de la sensibilité de l'électro-aimant du chronoscope qu'il traverse, les lampes auxquelles on doit avoir recours offrent plus de résistance, moins de lumière, s'usent vite et épuisent les piles. Il était donc nécessaire de pouvoir recourir à l'éclairage ordinaire (110 volts à mon Laboratoire). Mais dès lors il est indispensable d'isoler l'éclairage, pris sur le courant de

la maison, et le courant qui dessert le chronoscope et la clef de réaction, courant qui ne peut dépasser un très faible voltage sans risquer de brûler les fils du chronoscope.

J'ai fait construire d'abord, comme appareil de présentation, deux cadres portant chacun neuf cases en bois, bien isolées et munies chacune d'une lampe de 5 bougies ; ces cadres sont fixés à la paroi d'une cabine ou chambre noire ; face à l'observateur, chaque case est fermée par une plaque de verre mat, mobile sur glissières ; on y fixe les cartes portant lettres, chiffres, photos, etc., qui servent aux présentations. Les dimensions de chaque plaque de verre mat sont de 9 centimètres de haut sur 8 de large. La lampe de chacune des cases est rattachée à un tableau de distribution qui se trouve en dehors de la cabine et sur les prises duquel l'expérimentateur insère les fiches des cases qu'il lui convient d'éclairer ; il est disposé de telle sorte que l'on peut présenter au sujet un nombre variable de cartes, de 1 à 18, si l'on se sert des deux cadres.

L'ensemble de ces contacts est commandé par un contact central rattaché au courant de la maison.

Le problème qui se présentait était le suivant : le courant de l'éclairage étant indépendant du courant du chronoscope, comment faire coïncider les deux ? Dans l'arrangement ordinaire, c'est le même courant qui passe à la fois par les lampes et les appareils enregistreurs ; nous avons vu les désavantages graves de cet arrangement. Mais avec mon dispositif, qui comporte deux courants, l'un de 110 et l'autre de 4 volts, il importe que ces deux courants, à savoir celui de l'éclairage et celui des appareils enregistreurs, restent isolés l'un de l'autre et d'autre part soient établis *exactement au même moment* par l'expérimentateur, puisque l'établissement du courant des appareils doit coïncider avec celui de l'éclairage.

Je fis donc fixer sur une planche en bois deux doubles prises, bien isolées l'une de l'autre, ainsi qu'une tige de bois horizontale, munie en haut d'une poignée et en dessous, de deux doubles contacts correspondant aux deux doubles prises ; de cette manière, en abaissant rapidement la tige de bois, l'expérimentateur établit les deux courants (éclairage et appareil) par un seul et même mouvement.

Dernière question : le synchronisme des deux courants est-il suffisant ? Cela dépendra sans doute de l'exactitude de la construction et devra en tous cas être vérifié au préalable, au moyen d'un cylindre de kymographe et d'un diapason régulateur. La maison Boulitte a eu l'obligeance de se charger de vérifier mes contacts, ce qui fut fait en ma présence : la différence entre eux est seulement de la valeur du *dix-millième de seconde*, chiffre absolument insignifiant pour la psychologie, puisqu'il est inférieur au sigma.

De cette manière, on évite l'inconvénient, signalé plus haut, inhérent à tout dispositif qui se sert du même courant pour l'éclairage et les appareils enregistreurs.

Le même appareil de présentation, que nous venons de décrire, peut servir de tachistoscope, puisque, grâce au double contact, on peut employer le chronoscope indifféremment pour noter le temps de réaction ou pour noter le temps d'éclairage, à condition, en ce dernier cas, de relever très rapidement la tige horizontale par laquelle on établit les contacts.

La cabine et l'appareil de présentation dont nous donnons la description peuvent être construits par tout menuisier soigneux. Notre dispositif présente donc à la fois des avantages de précision et de bon marché.

GEORGES DWELSHAUVERS.

SOCIÉTÉ DE PSYCHOLOGIE

SÉANCE DU 20 MAI 1926

(Sorbonne, Archives de la Parole.)

Présidence de M. G. Dumas, *président.*

La séance est ouverte à 17 h. 10.

DOCUMENTS
DE PSYCHOLOGIE DIFFÉRENTIELLE MUSULMANE

par L. Massignon.

Je me propose de présenter brièvement aujourd'hui à la Société quelques-uns des documents les plus caractéristiques, parmi ceux que j'ai recueillis depuis plus de quinze ans sur la structure mentale des divers milieux musulmans, en essayant de dégager ma documentation des variantes raciales (relevant de la *Völkerpsychologie* ou ethnologie religieuse), pour ne conserver que les caractéristiques culturelles (relevant de la *Kulturmorphologie*). Ces documents sont directs, je les ai recueillis en langue arabe, soit dans mes lectures, soit au cours d'entretiens avec des amis musulmans. Il est, en effet, très difficile d'utiliser des informations indirectes, même provenant d'Européens ayant eu de longs contacts avec des musulmans ; et les répertoires de missiologie, dont on peut tirer bon parti pour l'ethnologie religieuse, doivent être examinés au point de vue qui nous occupe avec infiniment de circonspection.

Je considère qu'il existe bien un ensemble de caractéristiques culturelles commun à la « communauté islamique » au delà des frontières raciales qui la morcellent ; cela est attesté par le lexique technique commun qu'emploient tous les musulmans pour discuter des états mentaux spéciaux où les placent l'entraînement cultuel et les rites canoniques.

On pourrait même envisager, comme font les grammairiens, des atlas d'isoglosses, pour marquer les aires d'extension des principaux termes constituant ce lexique spécial. Mais ce n'est là qu'une suggestion irréalisable actuellement, car le domaine de la psychologie différentielle musulmane est encore aujourd'hui à peu près inexploré ;

rien n'y a été fait dans le genre des enquêtes avec statistiques, diagrammes et graphiques de Girgensohn et de Külpe sur les impressions psychologiques consécutives à la méditation religieuse dans l'Europe chrétienne de notre temps.

CLASSEMENT DES DOCUMENTS

On peut consulter trois catégories de documents :

a) Les *textes didactiques* « formant, comme disent les auteurs musulmans, la spiritualité (*rouhaniya*) du lecteur croyant ». Cette catégorie est la plus nombreuse, la plus facile à examiner, depuis la *ri'âya* de Mohasibi, le *goût* de Makki, et l'*ihyâ* de Ghazali jusqu'aux innombrables petits manuels des confréries islamiques. A l'examen la documentation de cette catégorie s'avère très pauvre : son vice principal est l'académisme des citations : les auteurs se recopient les uns les autres sans qu'on ait aucune preuve qu'ils se soient livrés effectivement à des exercices de reconstruction mentale des états d'âme sur lesquels ils dissertent avec un luxe d'épithètes parfaitement vain. Notons toutefois que ces livres sont importants socialement, car ils forment le lien des générations avec certains modèles historiques illustres et vénérés, ce sont des *vade-mecum* pour la majorité des croyants, même des plus sincères, qui n'ont ni les moyens, ni l'idée d'inventer pour leur expérience religieuse des expressions littérairement originales, et qui n'en sont pas moins dans l'action sociale spécifiquement et efficacement des musulmans.

b) Des *traductions* en langues islamisées de textes de méditation religieuse provenant de milieux culturels *étrangers* à l'Islam. Cette catégorie de textes, d'une importance capitale pour l'histoire générale de la civilisation (qu'on la considère comme résultant d'emprunts et d'imitations, ou bien qu'on y voie la réapparition autonome de cas de conscience inévitables dont la liste peut être dressée *a priori*), est très délicate à exploiter. En effet, elle suppose une méthode comparative des méditations religieuses, capable de dresser une table de concordance universelle des termes techniques suivant les diverses langues utilisées par des croyants instruits : cette hypothèse, qui a servi de base, en Allemagne, aux travaux de Heiler, et qui

guide en ce moment en France les recherches de Masson-Oursel, est encore loin d'une démonstration complète.

c) La troisième catégorie est de beaucoup la plus sûre, psychologiquement parlant : ce sont les *confessions orales*. Historiquement nous en trouvons quelques-unes, dont l'authenticité peut être considérée comme acquise, bloquées dans les exposés théoriques des manuels dont nous avons parlé plus haut : sous les rubriques « récits de conversion » et « récits de martyre »[1]. Actuellement, il est possible, — avec beaucoup de précaution, et seulement quand l'amitié a fait tomber les réticences si naturelles entre deux hommes de formation culturelle différente, — de noter au hasard, en passant, des confessions orales : d'autant plus précieuses qu'on ne les a pas provoquées par un questionnaire en règle, ni guettées avec la méthode expectante et exhaustive des psychanalystes. Il en est un peu de cette recherche spirituelle comme du diagnostic médical : contrairement au mot sceptique de Rémy de Gourmont, la vérité ne « se trouve » pas toujours, et c'est ce qui donne à la découverte tout son prix.

DOCUMENTS ANNEXES

(*Catégorie A*).

1° *Extrait d'une critique du philosophe et mystique hellénisant Ibn Sab'în de Murcie (mort 1268) sur la méthode suivie par un de ses prédécesseurs. Ghazali de Toûs (mort 1111) :*

« Il n'entra (dans la vie mystique) qu'entraîné, contraint par le simple désir d'apprendre[2] ; il considéra alors en soi-même certaines visions imaginaires, telles qu'il en survient à celui qui s'exerce à vivre dans la solitude, et il se persuada qu'elles étaient réelles et que telle était la réalité même de l'accès à Dieu. Alors que tout cela se passait en son moi en tant que personnel, et que la réalité demeure bien au delà, ainsi que la connaissance (consciente de cette réalité). Il semble donc que Ghazali n'ait pas dépassé le plan mental de ses visions imaginaires, émanées de l'intellect passif... »[3].

1. Récit d'Al Khoshanî sur l'*istiqtal* d'un chrétien à Cordoue (XI^e^ s.).

2. Et non de goûter.

3. Texte arabe ap. mon *Recueil de textes inédits relatifs à la mystique musulmane* (sous presse).

2° *Extrait d'une critique du mystique andalou Ibn Abbâd Rondi (mort 1388) sur Ibn Sab'in :*

« On a dit qu'il entendait rendre ses symboles intelligibles... Or, il appert que tel ne fut pas son but, puisque son style ne se maintient pas à un seul et même niveau, mais, tantôt s'abaisse au point que le lecteur se dit : « Ah ! je le tiens, il est pris », et tantôt, s'élève dans l'air qui tourbillonne ; or, ce sont bien là les tours de ceux qui se jouent de l'entendement des gens, pour les acculer à la perplexité et à l'équivoque, à la manière des alchimistes... » [1].

(*Catégorie B*).

3° *Entretiens du prince impérial mongol Dara Shikouh (mort 1659) avec l'ascète hindou kabirpanthi Baba La'l Das, à Lahore (Indes)* [2].

(*Catégorie C*).

4° *Extrait d'un entretien avec le chef d'une zaouie de Derqawa, A... B.., Ibn Z...* (Oran, 11/6/23) :

« J'avais pris coutume chaque fois que je longerais un cimetière de dire tout bas à l'intention des défunts : « *Salam Allah'alaykom* (la paix de Dieu sur vous) » ; un soir, rentrant en retard, j'oubliai de le faire ; et le lendemain matin, un de mes cousins me dit qu'il avait rêvé que je l'avais oublié. »

Ce moqaddem, homme instruit, non seulement en ascèse et en traditions, mais en droit, semblait considérer ce cas de télépathie comme une preuve objective de la valeur du rite surérogatoire qu'il s'était imposé.

5° *Extrait des comptes rendus d'une retraite de quarante jours faite par un néophyte musulman d'origine européenne, dans une zaouia de l'ordre des Allawiya* (M..., 26/9/24, 24/10/25) :

La méthode d'entraînement spirituel suivi consistait d'abord à désencombrer la conscience de toutes les catégories introduites par la réflexion discursive, puis, une fois la conscience allégée des représentations formelles ou matérielles, la communication s'établit entre elles et une lumière aveuglante émanée de l'absolu : ce qui amène, à un réveil de facultés ordinairement endormies, « le cœur

1. Texte arabe ap. *Rasaïl*, lith. Fès, s. d., p. 197.

2. Publiés ap. *Revue du monde musulman*, vol. LXIII, p. 1-14 (fragments) ; et ap. *Journal asiatique*, en texte persan et trad. fr. intégrale, avec Cl. Huart (sous presse) : nous ne le reproduisons donc pas ici.

devient une source inépuisable de connaissances qui coulent au premier appel, si bien que l'homme, ainsi éveillé, parle par le cœur ouvert, et s'écoute parler par le cerveau enregistreur, et semble s'instruire ainsi lui-même en sa conscience ordinaire par le flux de la conscience supérieure. »

Nous avons cité les dernières phrases textuellement, car nous avons là un témoignage d'un homme fort cultivé, revenu d'ailleurs depuis de son admiration pour les méthodes d'entraînement des Allawiya (consistant à la répétition quotidienne, poussée jusqu'à plusieurs centaines de fois, de mots arabes désignant certains attributs divins ou certaines qualités morales du prophète Mohammed), — qui coïncide fort curieusement avec un texte du XI[e] siècle que nous avons publié en 1922, d'après Ibn al Azm, qui l'attribuait à Qoshayri (mort 1074)[2].

Les termes techniques arabes *qalb* (cœur), *sirr* (conscience, intime), *nafs* (âme, moi), *aql* (entendement, intellect), jouent dans les divers textes ci-dessus un rôle spécifiquement constant, caractéristique de la culture islamique, et de l'illuminisme linguistique supranominaliste qu'elle semble développer.

DISCUSSION

M. Masson-Oursel. — La comparaison des diverses sortes de méditation religieuse à travers les civilisations humaines repose soit sur des doctrines, soit sur des expériences. La communication de M. Massignon nous apporte, fort à propos, plusieurs témoignages d'expériences, fraîches dans leur sincérité. Relever le plus grand nombre possible de telles dépositions qui contribuent à notre enquête sur la spiritualité, voilà qui serait instructif. Je crois cependant, quant à moi, que l'expérience pure n'est qu'une limite idéale, et que d'ordinaire nous spéculons sur des concepts traditionnels ou sur des théories philosophiques lorsque nous nous flattons de laisser parler les faits. Ceux des mystiques qui furent ignorants de la théologie ou de la métaphysique, possédaient tout au moins la métaphysique incluse dans le génie de la langue qu'ils parlaient.

Les lexiques philosophiques de l'Arabie musulmane et de l'Inde brahma-

1. *Passion d'Al Hallaj*, I, 405-406.

2. « Dieu adresse la parole à l'intime de l'âme de trois manières : par une locution externe que l'âme reconnaît pour divine et à laquelle son intime répond ; par une crainte qui réduit son intime au silence ; par un langage qui lui fournit à la fois parole et réponse, sans que le fidèle s'en rende compte : c'est pour lui comme s'il se voyait en dormant, et comme si ce n'était pas Dieu (qui parle en lui). Il est pourtant certain que c'est là la parole de Dieu, quoique le fidèle ne le sache pas, et que la différence (entre lui et Dieu) disparaisse... »

nique ou bouddhique ne paraissent pas avoir été jamais confrontés par l'élaboration de traductions systématiques, comme furent confrontés les lexiques indien et chinois quand il s'est agi de traduire dans les idiomes d'Extrême-Orient le canon bouddhique. Tant que le Musulman et l'Hindou s'affrontèrent en adversaires, ils ont répugné à chercher, même dans l'abstrait, un terrain d'entente ; et quand vint le syncrétisme, la notion de l'équivalence des dogmatiques ne fut guère propice à la notation exacte des diversités ; de sorte que l'impartialité a presque toujours manqué, tandis que les traducteurs chinois des textes bouddhiques ont eu l'honneur de vouloir et de chercher l'objectivité.

Mais jamais le disparate des données ne doit servir d'argument pour interdire leur comparaison. Un tort est fait à l'histoire critique de la pensée humaine quand on soutient qu'il y a des données si différentes qu'elles ne doivent point être comparées. Tout doit être comparé à tout, car il n'existe pas d'autre façon de préciser même l'ampleur des divergences.

Nous reconnaîtrons donc l'inspiration bien différente du vocabulaire philosophique ou mystique dans l'Islam et dans l'Inde non musulmane. Peut-être approcherait-on du vrai en disant que la mystique de l'Islam se greffe sur la grammaire sémitique, tandis que celle des Brahmanes transpose dans l'abstrait un antique ritualisme. Toujours les ambitions métaphysiques de l'Inde : délivrance à l'égard de la transmigration, connaissance et réalisation de la vacuité, demeurèrent étrangères aux sectateurs de Mohammed. Mais hâtons-nous d'ajouter que cela n'exclut ni les affinités logiques résultant de l'obligation de résoudre des problèmes similaires, ni les connexions de fait résultant de l'introduction de la religion musulmane dans la Perse indo-européenne.

La séance est levée à 18 h. 45.

Le Secrétaire général,

I. MEYERSON.

ÉTUDE CRITIQUE

LA « PSYCHOLOGIE DE L'ART » DE H. DELACROIX[1]

La *Psychologie de l'Art* d'Henri Delacroix comprend deux parties. La première traite des conditions les plus générales de l'activité esthétique ; la seconde envisage plus particulièrement trois des principaux arts : musique, poésie et peinture.

I. — Esthétique générale

Il y a un *Monde du jeu* comme il y a un *Monde de l'art*. Ces deux univers coïncident-ils, comme l'assure une théorie célèbre? Le jeu exerce en nous plusieurs fonctions très diverses : dépense de luxe ou exercice accordé des facultés, activité spontanée ou amusante, affranchissement du passé, préparation de l'avenir, jouissance du présent, réaction contre l'ennui, contre le réel, par la rêverie, dont la limite morbide est la mythomanie, la schizoïdie ; le jeu est encore symbole ou illusion consciente, langage et magie. Ce premier chapitre se termine par une analyse pénétrante du jeu des acteurs et du paradoxe sur le comédien, de Diderot. Une ambiguïté fondamentale inspire toutes ces formes d'activité : le jeu est, par rapport à la vie, à la fois évasion et complément.

Si complexe que soit le jeu, l'art est encore quelque chose de plus : harmonie, par exemple. Il se spécialise dans une matière exclusivement aimée pour elle-même, tels les sons ou les couleurs, tandis que le jeu même ne s'intéresse guère à sa matière. Le jeu est une activité fugitive, l'art crée une œuvre durable. (Toutefois, l'improvisation, le jeu d'un acteur ou d'un virtuose ne sont-ils pas artistiques et fugitifs à la fois ?) L'art ne se tire donc pas du jeu : il s'y ajoute. « L'art ne sort pas de l'activité de jeu, mais bien de toutes les activités humaines [...] L'art est une des façons dont s'emploie et se dépense l'activité totale de l'homme. » Dès ces premières formules, la doctrine finale découvre une de ses parties essentielles.

1. H. Delacroix. *Psychologie de l'Art, Essai sur l'activité artistique*, 1 vol. in-8°, Alcan, 1927, 483 p.

S'il n'est pas seulement un jeu, l'art s'expliquerait-il essentiellement par une *animation de l'univers?* Ce ne peut être dans le sens du vitalisme confus de Guyau, ni même dans celui de la sympathie ou *Einfühlung* allemande, que l'auteur rattache, non sans raison, au romantisme philosophique de Fichte et de Novalis; ni à l'imitation qui, lorsqu'elle a une valeur esthétique, est plutôt un effet qu'une cause de la pensée esthétique, ni enfin à une intuition mystérieuse.

« L'animation du monde, c'est très certainement la condition de l'art. [...] Mais c'est aussi bien la condition de toute vie intense, ailleurs que dans l'art » C'est l'idée de la *construction* de notre personne et de notre univers à la fois par notre esprit, qui explique la sympathie elle-même, et, si l'on y ajoute l'idée de *forme*, la sympathie esthétique. « Le mouvement de va-et-vient entre les choses et nous a sa base dans l'acte commun qui construit les choses et nous. »

La *Contemplation des Idées* n'est pas une meilleure explication, malgré l'autorité de philosophes illustres. On a cru souvent que l'art, par son désintéressement, nous découvre une réalité profonde, qui existe toute faite soit en nous, soit hors de nous. Il faut d'abord supposer que l'Idée en question est une essence concrète, créatrice et mouvante, et non un concept abstrait. « On peut contester *Pacific 331* de Honegger. Mais l'âme musicale de la locomotive cherche bien à s'exprimer dans ce court morceau : tout autrement, on en convient, que dans l'épure de l'ingénieur. » Même en la dégageant de cette ambiguïté, comme ont essayé de le faire Hegel ou Schopenhauer, la doctrine reste suspecte de ne pas faire sa vraie part à l'activité constructive de l'esprit. « Réalisme empirique ou réalisme transcendant, réalisme tous deux. [...] L'art est fabrication, comme le langage ou la religion. La conscience esthétique est une activité créatrice. L'idée n'est que la création simultanée du contenu et de la forme. [...] L'art n'atteint la ressemblance qu'à la condition de refaire son modèle. Il n'est jamais contemplation d'idées. Il est actualisation d'esprit. »

L'état esthétique est donc une libération et, en un sens, une animation. A la base de cet état il y a un langage, un symbolisme, un « mathématisme » : un ensemble de moyens d'expression créés par « une convention primordiale, un décret, un acte intellectuel qui lui permet de se constituer ».

« Le réalisme et l'idéalisme ont un postulat commun. L'art existerait tout fait dans la réalité empirique ou dans la réalité transcendante. Il suffirait à l'artiste de l'en extraire. Or, l'art n'existe tout fait ni dans la réalité empirique, ni dans la réalité transcendante. Il est création et puissance. »

La beauté de l'art n'est nullement la reproduction d'une beauté de la nature qui préexisterait dans son objet. Comme la science, l'art est une reconstruction symbolique de la réalité, et non cette réalité elle-même. « L'art est une espèce du genre artifice. Il n'y a pas d'art tant qu'il n'y a pas de problème. Il n'y a pas d'art tant qu'il n'y a pas de fabrication. »

Expression très heureuse d'une théorie que j'ai moi-même soutenue, non sans quelques nuances sur lesquelles nous reviendrons.

L'art est encore *harmonie des facultés,* comme l'ont bien vu Kant et Schiller : il met une profonde unité entre la forme et le contenu, entre les plaisirs sensoriels, formels, affectifs, entre les idées et les moyens qui les expriment : autant de vérités partielles portées à tort à l'absolu par le sensualisme, le formalisme, l'idéalisme. La valeur esthétique consiste tout entière, non dans chacune de ces données, que les doctrines essaient de distinguer, mais dans leur synthèse, et même « dans une sorte de synthèse *a priori* ». Un thème affectif initial conquiert sa forme jusqu'à s'identifier à elle, qu'elle soit plastique, musicale ou verbale : voilà l'œuvre. « La compatibilité du monde et de l'esprit est le fait essentiel qui se manifeste et se fragmente dans les jugements esthétiques. »

Ce n'est pas que nous soyons des esprits purs quand nous sommes dans l'état esthétique. L'impression sensorielle, par exemple celle des sons, déclenche des modifications organiques : kinesthésie, cénesthésie, sécrétions, circulation, dynamogénie ; et l'émotion artistique elle-même, qui est quelque chose d'autre, malgré W. James, en déclenche aussi.

Mais ces troubles corporels sont banals et médiocres, tout à fait insuffisants pour expliquer la richesse immense du sentiment esthétique. S'il existe des émotions constituées de troubles organiques sans représentations, comme le veut James, elles sont des « symboles », des « allusions » à un ensemble plus vaste qui leur est implicitement présent. Ce « tumulte organique » a une qualité, une « orientation ».

On a soutenu tour à tour que le contemplateur oublie son moi, ou qu'il ne pense qu'à lui. En réalité, il existe quatre types principaux de contemplation esthétique, dont les deux extrêmes sont l'un affectif et moteur, dionysiaque, subjectif, attaché à l'art expressif, l'autre sensoriel et rationnel, apollinien, amateur de formes. « L'histoire de l'art nous montrerait sans doute le développement progressif de la subjectivité. »

L'œuvre belle apparaît-elle donc comme irréelle ? L'illusion volontaire, ou la révélation d'une réalité absolue, ont été présentées tour à tour comme l'essence de l'art. Mais il y a un nombre infini de manières de comprendre la réalité : autant qu'il y a d' « univers » pour nous, c'est-à-dire autant que nous pouvons en construire.

La vraie question devient donc : à quel univers rattachons-nous une œuvre belle ? « Nous n'affirmons certes pas que l'objet existe dans le monde empirique, mais nous ne pensons pas non plus qu'il n'existe pas ; nous posons son existence sans lui chercher de liens avec la réalité empirique. Nous lui conférons une sorte d'existence absolue. » Ce n'est pas seulement dans la preuve ontologique de l'existence de Dieu que « toute perfection s'affirme comme existence ». La réalité du beau est celle d'un des univers de valeur ou de « réalité idéale » qui complètent notre monde sensible.

Dans sa concision, le court chapitre sur l'*existence* est un des plus pro-

fonds du livre et de ceux où l'on sent le plus heureusement l'influence des études de l'auteur sur la psychologie religieuse.

De même que l'opposition sans nuances du réel à l'irréel est trop simpliste, de même la distinction entre les arts du temps et ceux de l'espace est trop tranchée. « Les arts de l'espace se construisent lentement dans le temps; les arts du temps se construisent lentement dans l'espace. » Le déroulement d'une mélodie se fait dans une sorte d' « espace mental » où ses divers moments ont une certaine simultanéité. « L'extension est un attribut du son », qui a « direction, distance et volume », « et cela, non point du dehors et par association, mais comme tenant à la substance même, à l'étoffe de l'univers sonore » (le détail, familier depuis James à la psychologie anglaise et américaine, peut sembler douteux : l'idée de l'harmonisation d'une *totalité*, que nous avons déjà entrevue, ne crée-t-elle pas facilement un vertige, grâce à quoi tout apparaît dans tout?)

Ces conceptions inspirent à l'auteur une certaine méfiance envers les classifications plus ou moins artificielles des arts et des aptitudes sensorielles des artistes; et une certaine bienveillance envers les tentatives modernes pour synthétiser tous les arts. En particulier, « la musique n'est-elle pas, en un certain sens, le plus abstrait et le plus libre de tous les arts, et ne nous donne-t-elle pas en quelque sorte à l'état par ce fantôme esthétique dont nous parlions? » (Ici encore, on peut craindre que le désir de synthèse totale ne pousse à donner à des métaphores un peu trop de réalité.)

De ce qui précède il résulte qu'on ne peut pas séparer l'*artiste et l'œuvre*. « C'est l'art qui nous fait comprendre l'artiste. » — « Le génie, c'est la puissance de construire. » — « La conception est un geste originaire. L'esquisse éveille la conception. Le poète sent venir ses pensées avec les mots. Le peintre voit en dessinant. Le romancier connaît une âme en la décrivant. Le musicien qui cherche ses thèmes est conduit par le son vers de nouvelles mélodies. » Elaboration qui peut être tout intérieure, sans exécution matérielle, « mais c'est fabrication toujours ».

Cette fabrication peut se faire de plusieurs façons, dont j'ai moi-même essayé de distinguer cinq types. Et je suis tout à fait d'accord avec l'auteur pour placer la fonction *technique* à la base de toute pensée esthétique, comme il le propose. Ici encore, l'analyse conduit à une distinction de types normaux, — et même anormaux. Car on ne peut nier que la schizophrénie soit favorable à certaines tendances esthétiques.

Est-ce dans l'obscurité ou dans la clarté que s'élabore cette construction? « Chez tous les artistes de valeur nous constatons la fusion de l'invention et de la critique. »

D'une nébuleuse initiale, forcément confuse, et assez semblable à l'état de quiétude des mystiques, se dégage peu à peu le monde de l'œuvre. Beaucoup d'artistes dépeignent cet état confus comme « un état d'âme musical ». Quelques-uns ont tiré par exception un heureux parti d'un rêve qui ébauchait une œuvre en plein sommeil.

L'inspiration offre des caractères analogues, qu'elle se produise dans la vie religieuse, passionnelle, scientifique, morale, pratique ou artistique. « On la retrouve à tous les degrés de la hiérarchie physique ou mentale » : depuis les visions d'un peintre jusqu'aux trouvailles ou aux bonheurs de ses doigts. Elle ne se manifeste pas seulement au début du travail réfléchi, mais tout au long, dans les moments d'accélération, d'illumination, de crise. »

Ce qui la fait paraître beaucoup plus exceptionnelle, c'est que nous n'accueillons que les inspirations heureuses et que nous négligeons les impulsions qui ne s'élèvent pas au-dessus de notre niveau moyen. « Est-elle nature ou surnature ? C'est beaucoup affaire d'époque, de milieu social, de tempérament psychologique, de vocabulaire. »

Il y a des cas d'inspiration soudaine, de synthèse instantanée. Mais bien souvent l'inspiration est une idée ancienne, longtemps latente dans l'inconscient, qui prend force et s'impose tout à coup, ou que prépare soit une rumination subconsciente, soit un travail réfléchi.

Il ne s'agit pas d'utiliser gratuitement « le mythe dialectique de la conscience infinitésimale ». « La conscience est entre l'activité libre de l'esprit et l'activité pleinement automatisée, qui, l'une et l'autre, lui échappent. » (Grave postulat au sujet de la liberté, et plein de promesses. Mais l'auteur ne s'explique pas davantage ici.) « Elle se définit en réalité à partir de la subconscience. » Cette subconscience, c'est d'abord de la conscience diminuée, ensuite de la conscience virtuelle, c'est-à-dire ce que nous conservons, — préparons ou inventons (sans doute d'après ce qui est conservé, sans quoi la question reste posée tout entière), enfin de la conscience dissociée en sous-personnalités ignorées, négligées ou refoulées. (On remarquera que cette subconscience est définie expressément en fonction de la conscience, qu'elle devait définir. Cercle vicieux inévitable, d'ailleurs.)

Le caractère créateur de toute synthèse mentale est posé vigoureusement dans quelques pages qui sont parmi les meilleures du livre par la densité du style et de la pensée, et qu'on regrette de ne pas pouvoir citer toutes. « Cette productivité est l'état normal de l'esprit. L'esprit est création continuée. Créer ou recréer, telle est sa formule. » — « C'est le propre de toute synthèse de n'exister qu'au moment où elle se fait. » — « A la limite, pourrait-on dire, toute création ne suppose qu'elle-même. » « Cette puissance créatrice, c'est l'esprit lui-même. »

L'incapacité du travail proprement dit à se féconder lui-même est, d'autre part, caractérisée subtilement : « Si productif que soit le travail, il est bien condamné à ne trouver que ce qu'il cherche, alors que pour trouver il faudrait chercher autre chose ; et ce qu'il cherche, il le cherche souvent par des moyens et des méthodes qui ne permettent pas de le trouver ».

L'inspiration nous révèle une partie de notre moi profond, c'est-à-dire à nous-même ; car « le Moi, c'est l'habitude du Moi ». Le moi ordinaire, orienté vers l'action, laisse alors transparaître un peu de la « pluralité psychologique » au sein de laquelle il se dessine.

Il y a des œuvres produites par analyse d'un ensemble confusément conçu, d'autres par synthèse d'éléments partiellement saisis. Il y a des auteurs qui se corrigent beaucoup, d'autres qui improvisent du premier coup la forme définitive. La variété du travail artistique est extrême.

II — Esthétique des divers arts.

La seconde partie de la *Psychologie de l'Art* traite séparément de la musique, de la poésie et de la peinture, en prenant ces trois arts comme des « exemples concrets », sans prétendre à une philosophie complète de tous les arts.

C'est la musique qui vient en tête et c'est à elle que sont consacrés les développements les plus approfondis.

« La musique crée un être affectif nouveau. Elle ne s'accommode pas des sentiments ordinaires, qui ne sauraient entrer dans ses formes. Elle les schématise, les abstrait ; elle les généralise. » Il existe une *musique pure*, ou même *absolue*, comme disent les Allemands, plus incontestablement qu'une poésie ou qu'une plastique pures, malgré quelques théoriciens. Dès les origines, on peut supposer (« sans aucun doute », dit l'auteur, oubliant pour une fois les justes réserves à quoi il nous accoutume) un mimo-drame chanté, accompagné, dansé, paré, joué. Dans ce moment même, et « à toutes les époques de son histoire, l'élément proprement musical que toute musique enferme en droit a toujours été indépendant du complexe où il était engagé ». Dans cette nébuleuse primitive, la spécificité de chaque art est masquée par le mélange ; mais elle y est.

Ainsi sont écartés fort justement *les sophismes sur les origines* : la musique ne *sort* ni de la danse, ni du travail, ni de la parole émue, ni du rythme, ni de l'imitation des bruits naturels ou du chant des oiseaux, comme on l'a soutenu tour à tour : elle ne sort que d'elle-même, puisqu'elle se construit un monde à part.

D'un chapitre court mais très plein sur *la musique et la danse*, retenons surtout que « idéal plastique et dynamique, idéal musical, idéal dramatique et psychologique se partagent l'histoire de la danse » ; et que, même dans les représentations de la danse mimique et dramatique, la danse « n'est pas surtout l'imitation d'un modèle préexistant, elle est surtout la création de l'action par le rêve de l'action ».

De pages riches aussi, mais trop brèves au gré du lecteur, sur l'inépuisable et fondamental sujet du rythme, il ressort que le rythme est un phénomène universel, qui dépasse de beaucoup ses deux domaines d'élection la kinesthésie et la durée. Il est d'abord économie d'effort, ensuite intelligence organisatrice, enfin courbe des phases mêmes de notre vie affective. Ainsi s'explique son pouvoir si profond. Par lui nous dominons et nous sommes dominés à la fois. Un rythme suggère souvent l'expression d'un

sentiment, par sa nature ou par des associations conventionnelles ; mais, ordinairement, « pas de coupes rythmiques pleinement expressives par elles-mêmes. [...] C'est au moment où un sentiment s'y dépose que l'expression apparaît. »

De l'application du rythme au temps, l'auteur conclut avec raison que la « durée concrète » de Bergson ne peut pas être qualité pure sans aucune extériorité mutuelle de parties distinctes. Mais peut-être sépare-t-il trop la notion de rythme et celle de symétrie. « Cette égalité, le retour d'un temps marqué à intervalles constamment identiques, n'est qu'un cas particulier. Telle n'était pas, par exemple, la conception des anciens. » (On peut se demander si le rythme n'est pas une des approximations de la fondamentale tendance de notre esprit à construire partout ces égalités ou identités, qu'Emile Meyerson retrouve dans toute explication scientifique. Et le mieux que nous pouvons dire de la métrique ancienne ou de certains vers libres par trop libérés, c'est que le rythme nous en est insensible, faute de symétrie perçue. Ce qui est très vrai, c'est que, dans les formes raffinées, des équivalences subtiles jusqu'à l'impondérable se substituent à la répétition brute ou à la carrure mesurée.)

La multiplicité des systèmes musicaux montre qu'ils sont une construction, et non la trouvaille d'une donnée toute prête dans la nature. « Notre gamme est un choix, un décret. » Il ne s'agit pourtant pas d'arbitraire pur : « Il y a une logique musicale. Les sons se développent par leurs lois propres, en même temps que les sentiments s'y insufflent et dans cette matière fluide inscrivent leur courbe. » Cet *en même temps* suppose toute une harmonie préétablie entre la forme et les sentiments, que M. D. a très brillamment présentée. Il a rendu une équitable justice au formalisme musical de Hanslick, tout en le dépassant. C'est qu'il englobe avec raison, dans ce concept de forme, d'abord l'architecture sonore, par exemple les relations des sons; ensuite les plans des genres, qu'il nomme des « espèces d'êtres musicaux » (peut-être d'après les « êtres d'art » d'Utitz) : sonate, fugue, etc. ; enfin le schématisme, particulier à une époque, à une école, à un individu. Forme n'est nullement synonyme de bureaucratie, comme le suppose une critique trop facile et trop répandue. Une forme quelconque est indispensable à toute musique ; l'atonalité de certains contemporains, par exemple, est une *autre* forme, mais une forme, tout comme les anciennes tonalités. Chaque forme caractérise une époque d'art, un rythme de la vie sociale, ou du moins de la « communauté musicale » (grave nuance pour un sociologue, et selon moi très juste. — Ainsi comprise, la *forme* est à peu près, si je ne me trompe, ce que j'ai appelé la *technique*, en accord, au terme près, avec les principes de cette fort solide psycho-sociologie).

Pour l'analyse de la perception des formes musicales comme pour celle des formes plastiques, les principes de l'école allemande contemporaine de Koffka et Köhler sont excellents. Nous ne percevons jamais un son musical isolé, mais toujours en fonction d'autres sons ; système variable avec les

sociétés, mais toujours système. « Il y a dans un son l'appel à tous les sons ». Quand on croit l'isoler par l'analyse, c'est qu'on l'introduit dans un autre système.

« La pensée musicale est l'intelligence de ces formes. Elle est aussi l'intuition qui [...] construit au delà d'elles comme un halo de visions confuses. » M. D. montre une large complaisance envers les spéculations romantiques qui font de la musique « le domaine de l'inouï » (ce qui ressemble à un jeu de mots plus qu'à une idée, ou tout au moins à une métaphysique plus qu'à une psychologie de la musique !)

« On pourrait dire que le premier acte esthétique est de nier le sentiment, de s'affranchir de la pesanteur de réalité du sentiment [...] tout en restant dans la sphère même du sentiment. » — « La discordance d'avec le sentiment du réel ne doit pas nous cacher sa concordance avec le sentiment pur, avec le sentiment abstrait. » — « La logique musicale est l'expression la plus approchée de la vie affective pure. » — « La musique musicalise le sentiment. » — « Le sentiment pur est une conquête et non pas une donnée immédiate ». — « Les derniers quatuors de Beethoven font honte à toute la réalité empirique. » — « Le son est l'écho de l'âme. »

(Dans ces « abstraits émotionnels », malgré l'autorité de Ribot, on peut voir surtout un nom ambitieux donné à des résidus confus, à une sorte de cénesthésie supérieure, mais rien de si métaphysique ! Toutefois, il faut lire ces belles pages pour savoir combien leur accent est persuasif et rend ce sentimentalisme séduisant.)

Dans le chapitre intitulé *les variétés de l'expérience musicale*, il faut signaler surtout l'analyse assez neuve de l'amusie, et de la parenté entre l'extase religieuse et l'extase artistique. C'est un des endroits où ce livre bénéficie fort heureusement des travaux antérieurs de l'auteur sur le langage et sur la religion. Mais ces pages sont les moins denses de cette œuvre qui l'est tant. D'abord parce qu'elles contiennent les relations, forcément un peu diffuses, d'un certain nombre d'observations personnelles provoquées par l'auteur, ce qui leur donne un genre d'intérêt assez différent et original. Ensuite parce qu'elles sont embarrassées par l'analyse d'états d'esprit fréquemment associés à la musique, — c'est un fait, — mais qui ne sont guère musicaux. Certains ont des visions pendant une audition musicale; d'autres, des souvenirs sentimentaux; ils estiment d'autant plus une symphonie que ces évocations non-musicales leur ont mieux caché les sons! « Trop de gens substituent à l'émotion musicale un succédané intellectuel, » (— ou sentimental, ajouterons-nous. — Ces superfluités ont-elles beaucoup plus de valeur musicale que n'ont de valeur plastique les souvenirs musicaux, ou les sifflotements machinaux, qui obsèdent certains visiteurs de musées et beaucoup de dessinateurs pendant leur travail? — Vernon Lee a fait des enquêtes sur cette association en sens inverse. Dans le chapitre de ce livre sur la peinture, l'auteur n'en parle pas, tandis qu'il se complaît ici aux détails correspondants sur les parasites psychologiques de la musique. Est-ce un legs de

Stendhal musicien, — et assez mauvais musicien, — à son savant psychologue ?)

Le chapitre sur l'*art poétique* est plus bref. Il doit beaucoup aux idées de Grammont, dont l'analyse technique est neuve et profonde, sinon complète et définitive. Il dégage en peu de pages l'extrême complexité de cette valeur poétique, qu'il est si difficile d'exprimer par ces mêmes mots qui pourtant la construisent. « Les arts de la parole font appel à des éléments affectifs et logiques, musicaux et plastiques. » Ce n'est pas chacune de ces données prise à part, c'est leur intime union qui crée la poésie : c'est le jeu combiné d'une forme et d'une matière à la fois docile et rebelle, une lutte contre des obstacles voulus, constitués par des artifices qui utilisent pour le mieux le génie de chaque langue. « Si la poésie est dionysiaque par ses origines, elle est apollinienne dès qu'elle est poésie. » L'évolution des versifications indo-européennes montre une séparation croissante de la poésie et de la musique : les mètres védiques et grecs sont fondés sur des quantités de durée et des accents de hauteur ; nos rythmes ne comptent plus que des intensités inégales parmi des syllabes égales ; en allemand, c'est la racine du mot qui porte normalement l'accent, c'est-à-dire que le sens ou la pensée l'emporte sur tout le reste ; la poésie moderne devient moins musicale et plus intellectuelle.

Ni une image, ni un rythme ne sont poétiques par eux-mêmes ; ils ne le sont que par leur fusion intime, leur affinité secrète avec l'état d'âme qu'expriment d'autre part les mots, qui, par eux-mêmes, ne seraient pas davantage poétiques. Voilà ce qui est commun à toutes les poésies dans tous les pays et toutes les écoles.

De même que, parmi les formes littéraires, M. D. a choisi la poésie en laissant de côté les valeurs si subtiles de la prose, de même il a préféré ne pas traiter de tous les arts plastiques, mais seulement des *moyens de la peinture*.

Ce qui domine toutes les possibilités de cet art, c'est la synthèse supérieure qui forme un tout vivant des éléments linéaires, colorés, lumineux, et du sujet représenté. « Le sujet du tableau n'est rien sans la sensualité du tableau. » (On dirait, en généralisant, que les données anesthétiques ne sont rien sans les données techniques, si M. D. consentait à distinguer ces deux données aussi fortement que je le souhaiterais).

Musique, poésie et peinture ont été examinées chacune à part. Mais l'analyse psychologique de chaque art doit-elle et peut-elle rester complètement isolée ? « Chaque art exclut tous les autres et les appelle, soit pour se compléter, soit pour s'affirmer dans sa totalité. Chaque art est un aspect et un moment de l'art. » « L'art supérieur, quel qu'il soit, appelle tous les autres arts. »

A de si riches développements, la *conclusion* ne peut ajouter beaucoup. Cependant il reste à préciser les rapports de l'art avec l'utilité, avec la

science, avec la religion, en lui conservant toujours la spécificité d'un « univers de valeurs » qu'il crée par lui-même et qui est aussi réel que tout autre, bien qu'à sa façon.

Il reste encore à faire « évanouir les doctrines incomplètes, toutes partiellement vraies », dans une synthèse compréhensive, qui n'a pourtant rien d'un éclectisme sans vigueur.

Vient enfin l'ultime condensation en quelques formules lapidaires. « Infléchir la réalité dans le sens du rêve ; donner au rêve la puissance contraignante et la saveur de la réalité ; [...] assurer à tout ce qui est création humaine une expression pleine qui satisfasse à toute la nature humaine. [...] L'art n'est sans doute qu'un des procédés par lesquels l'homme atteint l'unification de soi-même ; mais il est le seul par lequel il l'atteigne sans sacrifice. L'art est un monde proprement humain, où s'épanouit toute la nature humaine. Ne serait-il pas précisément le signe de l'accord de tout l'esprit, de l'accord du monde et de l'esprit, de leur compatibilité profonde ? »

« L'art est réalisation concrète, intégrale, de l'esprit humain. » — « L'esprit se retrouve en se libérant et il se libère en se donnant sa loi. »

On a reconnu dans quelques-unes de ces énergiques formules un accent kantien, bien qu'humanisé et dépouillé de sa scolastique. En voici encore l'écho dans l'expression la plus définitive de la doctrine : « Nous en revenons toujours à l'harmonie des fonctions, [...] à cette thèse fondamentale que l'art est construction et qu'il est harmonie. »

III. — Examen critique

Cette œuvre magistrale marquera une date dans l'histoire de l'esthétique française.

Voici enfin le grand ouvrage de mise au point et de synthèse qui nous manquait. M. Delacroix a été beaucoup trop modeste en écrivant dans son *Avertissement* : « Ce livre n'a pas la prétention d'être une philosophie de l'art, pas même une psychologie de l'art. Trop de questions devraient y être traitées... » Sans doute, toute l'esthétique n'est pas dans ce volume, et ne peut pas y être, tant la matière est inépuisable. Mais l'essentiel s'y trouve, et la profondeur qu'on y découvre vaut mieux que l'extension qu'on y souhaiterait.

Il existe quelques équivalents de ce livre (mais point de supérieurs) en langue allemande, quelques approximations en langue anglaise ; rien de pareil ailleurs, et notamment en France. On y trouve réunies une érudition imposante en matière psychologique, esthétique et philosophique[1], une information

1. On peut regretter pour le grand public lettré que certaines références très utiles soient abrégées ; elles restent sibyllines pour qui n'est pas versé dans la bibliographie de l'esthétique, si peu connue en France.

prodigieusement étendue en fait d'arts et d'histoire des arts, un goût large, raffiné et des jugements de valeur toujours fermes et personnels. C'est tout un monde ! Avec la *Religion et la Foi*, le *Langage et la Pensée* et la *Psychologie de l'Art*, l'œuvre de M. Delacroix constitue aujourd'hui une psychologie de la vie mentale supérieure, qui s'impose avec une maîtrise incontestée.

Quelques citations ont déjà pu faire apprécier certaines qualités de la forme. Elle réalise un type excellent du style philosophique. Pas d'éloquence ou de poésie factices, mais une énergie condensée, des mots puissants, imprévus, des phrases courtes, rudes, serrées, parfois tendues à l'excès, ardues, des images sobres, vives, pleines de sens et probes, car leur agrément ne sert d'argument que par d'assez rares coquetteries d'artiste, — au contraire de ce qu'on a pu reprocher à tel autre éminent styliste de la philosophie contemporaine.

Ce style abrupt accomplit le prodige d'abonder en nuances. Il ne les insinue pas, il les assène ! Et pourtant toute leur délicatesse reste vivante et elle va jusqu'au *sfumato* à la Léonard, voire jusqu'au flou, s'il est à sa place.

Or, ce style est tout à fait adéquat à cette pensée : ce qui est dit de l'un, il faut le répéter pour l'autre.

C'est bien ce qui rend la critique de ce livre fort malaisée. La plupart des systèmes d'esthétique sont tout d'une pièce et aboutissent à se résumer aisément en une formule, — parfois, hélas ! en un mot. — Le critique se donne alors la tâche facile de montrer que ce mot ne dit pas tout, et il en ajoute, triomphalement, quelques autres. Mais la richesse et la souplesse rares de cette *Psychologie de l'Art* ne permettent guère d'invoquer des faits réellement nouveaux, d'insérer des réserves qui n'aient été déjà faites, de présenter des objections que l'auteur n'ait prévues et généralement réfutées tout en leur laissant une part de vérité. Chaque théorie, même maltraitée, lui doit encore des remercîments pour son équité dans le jugement, voire pour sa discrétion dans l'exécution ! Voilà qui est d'un vrai psychologue.

Cette largeur de la pensée, en éliminant beaucoup de difficultés, en crée cependant une, qui est fondamentale. *Une psychologie de l'art suppose une esthétique, ne serait-ce que pour déterminer ses objets, ce qui équivaut à juger leurs valeurs. Mais en est-elle une ? Et peut-elle se suffire sans emprunter des principes de jugements implicites, soit à un système préconçu, soit à une sociologie inavouée ?*

Pour essayer de répondre à cette question préalable, reprenons les trois exemples qui emplissent la deuxième partie du livre.

A propos de la musique, M. D. décrit avec beaucoup de perspicacité les préférences souvent exclusives des uns pour la musique pure, des autres pour la musique vocale, ou dramatique, ou chorégraphique, — sans parler de ceux qui exigent, pour la goûter, une pipe et une chope, — en parlant longuement de ceux qui évoquent spontanément des images visuelles ou des sentiments anesthétiques. Il sait fort bien qu'artistes ou dilettantes se querellent régulièrement sur ces points à diverses périodes de l'histoire

connue, depuis l'antiquité grecque. Dans ces états complexes, qu'est-ce qui est artistique, et l'est plus ou moins, ou pas du tout? La psychologie peut-elle s'abstenir dans ce débat? Ou quel droit a-t-elle d'y prendre parti par elle-même?

On dira qu'elle accepte toutes ces formes d'art à la fois, comme elle fait pour toutes les religions et toutes les langues. Mais poser trois fois le même problème, ce n'est pas le résoudre. En réalité, on le résoud chaque fois par l'un de ces deux procédés extra-psychologiques : un système plus ou moins arbitraire, ou une sociologie plus ou moins scientifique.

Autre application : la poésie. Les lettrés de l'antiquité classique semblent avoir laissé au-dessous du seuil de leur conscience esthétique toute une poésie populaire non métrique, plus voisine de la nôtre que de la leur, tandis que nous réservons un mépris d'un autre ordre, mais aussi cruel, aux essais de poésie française métrique et pédante à l'antique, qui ont avorté depuis la Renaissance. Aujourd'hui, nos poètes essaient d'acclimater en France le verset biblique ou coranique, le haï-kaï japonais, le vers libre ou assonancé, la poésie difficile et même plus, les chaos surréalistes et leurs surenchères, les balbutiements négroïdes, que sais-je encore?

Lesquelles de ces formes si profondément différentes admettrons-nous dans notre psychologie de l'activité artistique, lesquelles en rejetterons-nous par des estimations de valeurs? Soyons sincères : notre jugement d'admission ou de rejet n'est facile que pour les genres consacrés soit par une pratique collective, soit par un système, qui a été inventé précisément pour justifier cette pratique. C'est-à-dire que nous ne jugeons pas en psychologues, mais en sociologues, et même quand nous jugeons par système.

Un dernier exemple : la peinture. On y a fait prédominer tour à tour le dessin, la lumière, la couleur. En bon psychologue, M. D. constate tous ces faits historiques, impartialement, du moins il le croit. Mais son embarras se trahit dans une expression qui reste, pour une fois, douteuse : en limitant l'une par l'autre, dit-il, les affirmations extrêmes de ces trois données, on obtient « leur dosage dans un plaisir justement équilibré ». Mais il ne s'agit d'équilibre que dans les époques d'éclectisme ou dans les écoles académiques. Ailleurs, ou dans certains milieux, il s'agit d'admissions ou d'exclusions : ceci est de l'art, ceci n'en est pas, ou de moindre prix. Qui fondera le droit?

M. D. dira-t-il que la psychologie de tous ces adversaires est la même? Ce serait peut-être vrai, mais seulement des généralités les plus vagues, des simples possibilités sans applications concrètes. La preuve en est que le goût de l'auteur, qui admet toutes les écoles anciennes les plus opposées, se cabre devant le cubisme. Réaction contre l'art trop visuel des impressionnistes, au profit d'une sorte de peinture tactile, soucieuse presque uniquement de solidité, de construction des volumes, soit. Mais le cubisme « va trop loin dans son désir de rendre sensibles sur la toile toutes les faces d'un objet à la fois [...]. Il nous montre à merveille comment les élé-

ments refoulés d'un art réussissent à se faire jour. » — « Refoulés » : ce terme de psychanalyse nous rappelle que nous sommes en psychologie. Mais ce refoulement est d'origine collective. Et aussi cette « réussite ». Ce « trop loin », en revanche, est personnel, psychologique, et arbitraire, en ce qu'il exprime le jugement ou d'un système, ou d'une ancienne école contre une nouvelle. Ingres eût prononcé ce mot contre les impressionnistes et contre Watteau, Le Brun contre Monet et contre les primitifs, ces « gothiques » qui entrent si bien dans notre psychologie de l'art, et si mal dans la sienne, parce qu'en réalité l'une comme l'autre est l'expression d'un fait collectif.

La psychologie du Grand-Prêtre le plus autorisé n'aboutirait qu'à une esthétique de Ponce-Pilate si l'on ne déléguait le jugement au Peuple... C'est toujours ainsi que les Ecritures s'accomplissent !

La difficulté eût été au maximum si cette *Psychologie de l'Art* avait été écrite dans un de ces siècles de foi esthétique intense, où une orthodoxie exclut toute hérésie et toute libre pensée. Elle est au minimum dans notre siècle de science anesthétique et d'archaïsme, d'exotisme, d'éclectisme décadent, où un goût trop averti craint, comme M. Bergeret devant une élucubration de son disciple, « d'offenser la beauté inconnue ». M. D. a fait la psychologie de *notre* goût, mais non du goût. Il se trouve que le nôtre est actuellement très large. Mais ce n'est pas un mérite à tous les égards, ni une garantie d'objectivité permanente.

Ne voulant ou ne croyant pas être sociologue en psychologie, M. D. résoud ces problèmes par un système. Il définit *artistique* tout ce qui vérifie deux criteriums préconçus (ou plutôt suggérés par certains faits collectifs) : — *harmonie* totale des facultés ou vie affective profonde, — technique spécifique ou création, fabrication, *construction* d'un univers propre à l'art.

Ces deux criteriums psychologiques sont assurément parmi les plus féconds que l'on ait jamais proposés. Le jeu raffiné de leurs nuances et combinaisons infinies se prête facilement à exprimer tout le possible, — ajoutons : trop facilement, et seulement le possible ; c'est-à-dire dans une indétermination doublement insuffisante.

Leur premier défaut, c'est d'être deux, ce qui fait d'autre part leur richesse de combinaison. Leur accord suppose une perpétuelle « harmonie préétablie », d'autant plus miraculeuse qu'elle se combine explicitement avec une perpétuelle « création continuée » ! Descartes et Leibniz conciliés par Kant, soit ! Miracle rarissime de chaque chef-d'œuvre du génie, sans doute ! Mais aussi postulat de la théorie, puisqu'une autre doctrine expliquerait autrement le même miracle.

Ensuite, ne pourrait-on proposer quelques réserves sur chacun de ces deux principes, même en restant au point de vue psychologique ?

L'*harmonie* qui réalise la *totalité* de notre nature est-elle bien compatible avec l'opposition de l'œuvre et de la vie chez beaucoup d'artistes et

d'amateurs? C'est un point sur lequel M. D. a bien voulu me donner raison, en partie, naturellement. Mais je tiens beaucoup à cette partie[1]!

Dans le même sens, j'ai essayé de montrer, ici même[2], que l'inspiration créatrice suppose des attractions mentales d'élément à élément, autant que des influences finalistes du tout de l'esprit sur ses parties.

Enfin il n'est pas jusqu'à la fusion des arts en un seul qui, même comme idéal, ne puisse être contredite quelque peu par l'extrême particularité de certaines vocations très spécialisées, très exclusives, et parfois très géniales dans leur étroitesse.

Le second criterium, c'est la *création*. On a vu que M. D. l'appelle souvent, avec une justesse rude et hardie, *construction* ou *fabrication*, c'est-à-dire sans doute transformation active de matériaux passifs et donnés. Mais il répète aussi que l'art crée à la fois sa matière et sa forme. L'art est-il vraiment si divin que cela? On peut l'aimer plus humain. M. D. le sait bien et il le dit : nous ne créons pas plus les interférences sonores ou les contrastes des couleurs complémentaires que la succession des nombres premiers, cet autre type de création mentale qui n'est, lui non plus, que construction et non création. La notion plus modeste d'*activité technique* serait peut-être plus prudente[3].

Mais adoptons tels quels ces deux criteriums. Leurs applications et combinaisons n'échappent à l'arbitraire que grâce à une sociologie cachée. La vie totale et profonde, c'est, pour les classiques, raison ; pour les romantiques, passion ; pour les réalistes, trivialité ; pour les jeunes d'aujourd'hui, inconscient et irrationnel. On décrète *total* et *profond* ou *harmonieux* ce qu'on veut, sous réserve des sanctions collectives de la gloire et du ridicule ou de l'oubli : indétermination ou sociologie!

Le second criterium s'expose au même dilemme. M. D. a montré avec une profondeur subtile combien une forme quelconque est indispensable et immanente à tout sentiment esthétique. « Sentir ne relève point de l'art, mais bien sentir l'expression que vise le sentiment que l'on sent [...] L'artiste éprouve les sentiments dans et vers leur forme esthétique. Si la forme n'est pas dès le principe, elle n'apparaît jamais. » — « Le sentiment poétique, c'est le poème lui-même. » — « La musique musicalise le sentiment. » Et l'on n'échappe à une forme que par une autre, même quand elle paraît informe à ceux qui n'en ont pas l'intelligence ou le sentiment. — Mais, en fait, on déclare « construites » des œuvres sanctionnées par une adoption collective, et on refuse ce nom aux autres, du moins provisoirement. C'est ce qui s'est toujours passé, et ce que nous vérifions tous les jours. Car nous ne

1. Voir Ch. Lalo. L'Art et la Vie. *Journal de Psychologie*, 1921.

2. Voir Ch. Lalo. Le conscient et l'inconscient dans l'inspiration. *Journal de Psychologie*, 1926.

3. D'autant plus que, si l'art crie son propre objet, il le crie *comme* font aussi tout langage, toute religion, et même toute perception (H. Delacroix. *Psychologie de l'Art*, p. 80-81, 106).

jugeons sans doute ni mieux ni beaucoup plus sûrement que nos ancêtres, dès que le terrain social manque sous nos pas.

J'espère n'avoir pas l'idée fixe de la sociologie. Je ne crois pas qu'elle explique tout, ni qu'elle crée les faits psychologiques supérieurs. Mais elle les oriente de telle façon qu'ils n'ont tout leur sens que par elle. Ce sont des *possibles* qu'elle *actualise*. M. D. n'a pas tort d'attribuer ce rôle d'actualisation à l'esprit individuel; car il y a des valeurs individuelles de plaisir, d'émotion, de logique, etc.; la vie sociale ne *crée* pas *toutes* les valeurs; mais elle en ajoute d'*autres*, et parfois capitales.

Il est vrai que M. D. l'a presque dit, et qu'en plusieurs endroits il admire pleinement Durkheim psychologue (malheureusement, il ne dit rien du sociologue). N'a-t-il pas écrit : « Une époque d'art se caractérise par la création ou l'adoption d'un système de formes. La dissolution et l'invention des formes suit jusqu'à un certain point le rythme de la vie sociale et traduit les oscillations de la communauté musicale. » Il sait que le système des relations sonores et la perception des formes musicales varie avec « les civilisations, l'époque et la coutume » ; que la fixation des traditions poétiques et leurs révolutions relèvent également de conditions sociales[1]. Et je soulignerai deux indications sur lesquelles je me sens particulièrement d'accord avec lui (plus qu'avec certains sociologues). D'abord il y a des évolutions propres de la technique et des écoles d'art, qui sont relativement indépendantes de la vie collective anesthétique, mais qui sont collectives elles-mêmes ; ensuite les époques classiques ou romantiques sont des phases normales qu'on retrouve analogues dans des époques fort diverses : au XIII^e^ siècle en sculpture, par exemple, aussi bien qu'au XVII^e^ ou au XIX^e^ en littérature[2].

Milieux plus ou moins fermés, influences de l'un sur l'autre, évolutions collectives, sanctions organisées ou diffuses dans l'opinion et la critique : voilà quelques conditions de l'art que la psychologie n'a pas à connaître par elle-même, et qui pourtant peuvent seules donner une objectivité relative à la psychologie de l'art, en dehors de l'arbitraire des systèmes, car le relativisme est, ici comme ailleurs, le dernier mot.

Mais n'avais-je pas indiqué d'avance que tout cela a été dit, ou insinué, ou sous-entendu, dans ce très beau livre, où presque tout a été prévu et pesé ? Ma critique principale revient donc à exprimer le regret que M. D. n'ait pas ajouté à sa *Psychologie de l'Art* une *Sociologie de l'Art*, qui n'en serait pas seulement un appendice, mais une troisième partie obligée. Lorsqu'il nous prévient que ce livre ne contient pas toute une philosophie de l'art, peut-on espérer que c'est par là qu'il entendrait surtout le compléter ?

CHARLES LALO.

1. H. Delacroix. *Psychologie de l'Art*, p. 282, 288, 291, 411-2.

2. H. Delacroix. *Psychologie de l'Art*, p. 468, 471, 475-6. — Voir Ch. Lalo. *Esthétique*, p. 81-93 et suiv.

CHRONIQUE

CONGRÈS DE L'A. F. A. S., DE PAQUES 1927

SECTIONS DE PSYCHOLOGIE ET DE PÉDAGOGIE

La Section de Psychologie expérimentale et la Section de Pédagogie et d'Enseignement, 16e et 21e sections de l'Association française pour l'Avancement des Sciences[1], ont inscrit à l'ordre du jour du 51e Congrès, qui se tiendra à Constantine (Algérie), du 13 au 17 avril 1927, les points particuliers suivants des questions dont l'étude a déjà été commencée dans les Congrès précédents :

I. — École Unique.

1° Les réalisations en cours.

2° La préparation des maîtres : à l'école normale, au lycée, à la Faculté.

II. — École Active.

1° Exemples de participation active des élèves à l'enseignement, à la discipline, à la vie matérielle et morale de l'école.

2° Les coopératives scolaires.

3° Exemples d'adaptation au milieu des horaires, des programmes, des méthodes d'enseignement, en particulier dans les colonies.

III. — Recherche du mode d'acquisition de la notion de cause (Questionnaire proposé par M. Wallon).

La pensée de l'adulte présente des types multiples de causalité. Le physicien règle une expérience dans son laboratoire autrement qu'il ne rai-

1. 28, rue Serpente, Paris VIe.

sonne de la politique de son pays en lisant son journal; chimistes, morphologistes, physiologistes ramènent à un ordre différent de causalité le même fait scientifique. Cette diversité des points de vue, suivant les circonstances, suivant les personnes, doit encore s'accentuer devant un événement complexe.

Elle n'a pourtant pas existé d'emblée. Elle atteste, au contraire, dans la façon de concevoir le réel, une suite de progrès ou de changements dont l'histoire des civilisations et l'histoire des sciences donnent des preuves nombreuses. Aussi doit-elle dépasser de beaucoup la portée d'une intelligence naissante comme celle d'un enfant. Il n'est pas sûr que les différentes notions de cause se développent chacune à leur tour telles qu'on les observe aujourd'hui chez l'adulte. Il est plus vraisemblable que l'idée de causalité a passé par des formes que les nécessités de la connaissance objective ont progressivement reléguées en des régions de l'activité psychique qui nous paraissent ne plus rien avoir de commun avec elles. La mentalité de l'enfant serait ainsi, en quelque sorte, comparable à celle qui a été décrite chez les primitifs.

Il en résulte que l'enquête à mener offre à la fois un grand intérêt et de grosses difficultés.

La méthode de pure observation ne risquerait sans doute pas d'influencer, de fausser, de travestir la spontanéité mentale de l'enfant. Elle se bornerait à recueillir ses questions et ses remarques pour en déduire les directions que suit sa pensée aux prises avec les choses. Mais elle serait d'application fort longue et resterait incomplète, car l'enfant est loin d'extérioriser tout ce qui se développe, sous forme souvent peu explicite, dans son esprit. Il convient donc de provoquer ses réponses et même ses réflexions par des mots inducteurs[1].

Pour éviter de lui imposer un type de causalité qui ne serait pas en rapport avec la pente naturelle de ses curiosités, ni avec ses aptitudes, il importe que la formule de la question soit d'abord aussi vague que possible. Exemple : « Qu'est-ce qu'il faut pour qu'il y ait du feu ? » Il ne faudrait pas avoir à la répéter pour chacun des mots successivement prononcés.

Voici une liste, qui peut être allongée ou modifiée suivant les circonstances ou les suggestions de la recherche elle-même. Il convient de noter les questions et les réponses dans l'ordre où elles ont été faites, une réponse antérieure étant capable d'influer sur le type de celles qui suivent.

Du feu, — de la lune, — des arbres, — du vent, — une mouche, — de l'herbe, — de la lumière, — des pommes, — un serpent, — des choux, — des cheveux, — de la farine, — il fait froid, — une rivière, — des dents, — du fer, — des fleurs, — le tonnerre, — une odeur, — de la mousse, —

1. Noter avec précision pour chaque enfant son âge et s'il est d'intelligence normale, avancée ou retardée.

du sel, — un nuage, — une montagne, — du verre, — un papillon, — de la neige, — un poisson, etc...

La série épuisée, poser de nouveau les mêmes questions, à deux ou trois jours d intervalle, et dans un ordre différent, pour vérifier si les réponses restent les mêmes ou sont du même type.

Il semble, d'après un début d'enquête, que les types de réponses puissent être classés, à titre provisoire, sous les rubriques suivantes :

A) Type identité. — L'explication ne dépasse pas l'objet lui-même et se borne à affirmer de lui une sorte d'identité de *substance* ou de *qualité*.

1° *L'identité substantielle* peut être : a) *Absolue :* l'objet n'a d'autre raison d'exister que son existence même. Exemple : De la lune, l'enfant répond qu'elle existe « parce que c'est la lune ». — b) *Plurale :* l'existence de l'objet est rapportée comme par une sorte de répétition illimitée à l'existence antérieure d'objets identiques. Exemple : Il y a des arbres « parce qu'il y en avait beaucoup d'autres avant ». — c) *Métamorphique :* l'existence de l'objet est rapportée à celle d'objets différents, comme s'ils étaient les simples métamorphoses d'une substance unique. Ce métamorphisme peut être simple : pluie, — nuage, — neige, — fumée, mais il peut être conditionné. Exemple : « La lune, c'est des fumées quand il fait froid » (recueilli par Piaget). « La glace, c'est l'eau quand il fait froid. »

2° *L'identité qualitative* donne pour cause à l'objet : *a*) Un de ses effets essentiels. Exemple : la chaleur explique le feu ; *b*) Une particularité accidentelle : froid et pluie.

B) Type dynamique. — 1° *Animiste :* la force est dans l'objet lui-même. Elle se confond avec la vie ou la conscience. Exemple : l'arbre se balance ; la pierre se défend ; la plante pousse parce qu'elle sait qu'on grandit ; le soleil éclaire parce qu'il nous voit.

2° *Activiste :* la force est distincte de l'objet :

Tantôt anonyme. Exemple : le vent est entraîné ; la rivière est poussée.

Tantôt anthropocentrique, providentialiste ou finaliste. Exemple : la nuit, c'est pour faire dormir ; le vent, c'est pour faire marcher les moulins ; la mer, c'est pour qu'il y ait des poissons ; le bois, c'est pour se chauffer.

Tantôt s'exerçant d'objet à objet. Exemple : le vent pousse les nuages ; le feu fait fondre la glace.

C) Type opératoire. — L'explication rend compte de l'objet ou de l'effet comme d'une œuvre humaine :

1° Par les matériaux à employer ; exemple : le feu expliqué par le bois, le soleil par du charbon qui brûle.

2° Par les instruments supposés nécessaires ; exemple : le feu expliqué par la cheminée, la pluie expliquée par des tuyaux et un arrosoir.

3° Par des procédés techniques ; exemple : le soleil brûle parce qu'on l'allume ; la plante pousse parce qu'on l'arrose.

D) Type spécifique. — Aux ordres différents de réalité, l'enfant sait ajuster des modes appropriés de causalité.

Ce tableau n'a d'autre prétention que d'introduire un certain ordre dans la recherche. Il doit servir, après l'épreuve et la contre-épreuve, à poser une série de questions précises, qui permettront de constater si l'enfant est capable d'ajouter à ses réponses spontanées d'autres réponses qui se rapportent à chacune des classes indiquées.

IV. Étalonnage de tests pour la mesure de l'intelligence.

V. Les jeux des enfants.

Leur choix, le rythme de leur succession ont un intérêt sociologique et psychologique évident. On pourrait essayer, en déterminant, pour des pays différents, la date et l'ordre de leur apparition, l'âge des enfants qui s'y livrent, leur forme particulière, leur nom local, leur limite géographique, d'éclaircir le problème de leur cause, ce qui ouvrirait un jour nouveau sur le développement de l'enfant, et faciliterait peut-être leur utilisation à des fins éducatives.

M. P. Rivet a établi le questionnaire ci-dessous qui permettra d'orienter les recherches :

Avez-vous remarqué dans votre village que les enfants ne jouent pas indifféremment aux mêmes jeux toute l'année ?

Dans quel ordre précis se succèdent les jeux ? chez les filles ? chez les garçons ?

Y a-t-il un ordre de succession différent suivant l'âge des enfants ?

Durée et date précise d'apparition de chacun d'eux, en indiquant chaque fois s'ils sont spéciaux à un sexe ou communs aux deux.

Leur nom local. Sont-ils vraiment locaux ou d'origine étrangère ?

Une courte description.

Y a-t-il des jeux associés ? Les enfants fabriquent-ils eux-mêmes leurs jeux ? Y a-t-il une industrie locale ?

Connaissez-vous des raisons qui motivent le passage d'un jeu à un autre ? D'où vient le mot d'ordre ? Imitation ou initiative d'un chef ?

Y a-t-il, parmi vos enfants, des enfants qui ne se soumettent pas à la règle générale ? Pourquoi ? Sont-ils dans ce cas soumis à des brimades de la part de leurs camarades ?

Avez-vous quelque indication sur ce qui se passe dans les villages voisins ?

Entrevoyez-vous que la règle de succession des jeux soit vraie en dehors de votre village ? du canton ? de l'arrondissement ? du département ?

Ces règles de succession ont-elles varié au cours des âges, d'après les renseignements que vous fournissent les vieillards ?

Certains jeux ont-ils disparu ? Lesquels ? Quels jeux les ont remplacés ?

Voyez-vous parfois les enfants introduire des modifications dans leurs jeux ?

Connaissez-vous des travaux faits dans votre région sur les jeux locaux ? Travaux récents ou travaux anciens?

VI. Monographies locales et régionales.

Depuis quelques années, de très louables efforts ont été faits pour doter les écoles de monographies historiques, géographiques ou scientifiques qui fournissent à l'enseignement de précieux matériaux empruntés au cadre local. Ces efforts sont intéressants et méritent d'être continués et secondés.

Le gérant : R. Lisbonne.

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY

LA CRITIQUE DE LA RAISON PRATIQUE
CHEZ LES YAGAN DE LA TERRE DE FEU

Le livre de W. Koppers (*Unter Feuerland-Indianern*, Stuttgart, Strecker et Schröder, 1924) n'a pas seulement apporté cette révélation que les Yagan, représentés par Darwin et encore par la mission scientifique au cap Horn (Hyades et Deniker, 1891) comme dépourvus de religion, possèdent un monothéisme très net; les sentiments de confiance affectueuse que lui et son compagnon Gusinde avaient inspirés aux indigènes leur ont permis de pénétrer plus intimement dans leur vie spirituelle que cela n'est souvent possible à des explorateurs qui ne font que passer. Il a insisté en particulier sur l'idée que la mentalité de ces « sauvages » ne diffère pas essentiellement de la nôtre. Il m'a semblé possible et intéressant de pousser un peu plus ce parallèle en rapprochant de la doctrine de Kant, qui n'est pas un représentant négligeable de la pensée des civilisés, les idées morales et religieuses de ces hommes isolés à l'extrême Sud de la terre et demeurés au stade le plus primitif de la civilisation matérielle. Peut-être l'examen des ressemblances et des différences fournira-t-il quelques résultats psychologiques d'une portée générale. J'ai d'ailleurs eu soin d'indiquer entre parenthèses les numéros des pages auxquelles je me réfère, pour faire ressortir la place considérable que tiennent dans mon exposé les constatations objectives de Koppers.

La pratique morale n'est pas plus différente de la théorie chez les Yagan que dans nos sociétés modernes (95-100); les anciens se plaignent même d'une décadence des mœurs, qu'ils attribuent à la négligence des préceptes traditionnels par suite du contact avec les Blancs (100, 234); peut-être en cela ne sont-ils pas simplement *laudatores temporis acti*. Quoi qu'il en soit, leur doctrine morale est essentiel-

lement exprimée dans les enseignements donnés aux candidats dans les cérémonies d'initiation (*Tschiechaus*).

Voici d'abord les instructions spéciales aux femmes. Tu dois toujours être prête au travail de bon matin et non, comme une paresseuse, t'attarder à dormir. — Tu dois toujours être prête à aller chercher de l'eau et du bois et à soigner le feu. Veille aussi à rendre service aux hommes ou femmes âgés s'il leur manque quelque chose. — Mariée, sois pour ton mari une épouse obéissante et fidèle. Même s'il arrivait à ton mari de s'oublier et d'aller avec une autre femme, ne crois pas que tu peux lui rendre la pareille et aller avec un autre homme. Non; attends patiemment. Car tôt ou tard ton mari se reprendra; il te reviendra, et, en voyant que malgré tout tu lui es restée fidèle, il s'en réjouira, et vous reprendrez une vie commune en paix. — Ne crie pas pour un rien. Ne colporte pas partout ce que tu as entendu dire. Car de la sorte tu produirais facilement des disputes et des mésintelligences. — En marchant, ne jette pas des regards indiscrets de tous côtés, mais regarde devant toi, la tête un peu baissée (94).

Voici maintenant les instructions destinées aux hommes ou indifféremment aux deux sexes. Quand tu auras une hutte à toi, si quelqu'un y vient et prend des coquillages, poissons ou crustacés qui sont sur le feu, il faut lui faire bon accueil et te réjouir, car c'est un honneur pour toi qu'un étranger mange avec toi dans ta maison. — Si tu veux faire un cadeau, tu penses peut-être : « J'ai là un mauvais harpon ou un mauvais épieu; je vais le donner : cela fera plaisir à quelqu'un. » Ce n'est pas là bien agir. Car celui qui reçoit le cadeau voit bien ce qu'il vaut. S'il est mauvais, il le met dans un coin et dit que ce n'était pas la peine de le lui donner. Si tu veux donner quelque chose, que ce soit quelque chose de bon. Celui qui le reçoit le remarque, et il racontera partout que tu es un homme de bien. — Si tu rencontres sur ta route un aveugle qui ne peut pas trouver son chemin, prends soin de lui et conduis-le où il veut. — Si tu entends crier un enfant qui a perdu ses parents, prends-le sur ton bras et ramène-le à ses parents. Et cela, même si c'est le fils de ton ennemi. Car ce n'est pas sa faute si vous êtes brouillés. Et si tu ramènes l'enfant même à ton ennemi, celui-ci le remarquera et t'en sera reconnaissant. Et il se dira : « Non, ce n'est pas un méchant homme ». Et

bientôt vous vivrez de nouveau en bons termes, comme il convient. — Tu ne dois pas tuer un autre homme. Car autrement on te tuera aussi comme un chien. Si tu ne peux pas t'entendre avec ta femme, ne la tue pas, mais plutôt va-t-en. Tu ne dois pas non plus voler, car un voleur se fait détester de tous. — Si des gens âgés te parlent, écoute-les avec déférence, quand même cela t'ennuierait. Car toi aussi tu deviendras vieux, et cela te ferait de la peine si les jeunes gens fuyaient ta société (92-93).

A ces enseignements de l'initiation, on peut ajouter un passage de la légende des Yoaloch, qui présente sous une forme mythique une glorification du travail. Ces Yoaloch sont considérés comme « les premiers hommes », bien que leur mère soit expressément mentionnée dans la légende et qu'on estime qu'ils ont bien dû avoir un père. Après de longs voyages, ils arrivèrent dans le pays des Yagan et enseignèrent aux indigènes la civilisation. La famille comprenait, outre trois sœurs qui ne tiennent dans la légende qu'une place secondaire, deux frères dont le plus jeune était le plus fin, le plus habile et le plus influent, et les Yagan ont coutume d'y faire allusion comme illustration du fait que les cadets sont souvent plus avisés et plus judicieux que leurs aînés, mais aussi plus entêtés (203, 207).

L'aîné inventa le feu en constatant que le choc de deux silex produisait des étincelles. Il les recueillit sur du duvet et obtint une flamme, qu'il entretint avec du bois. Ayant reconnu les utilités du feu (répandre de la chaleur, faire cuire la viande, aplanir les morceaux d'écorce, sécher les peaux, etc.), il dit : « Il faut que le feu ne s'éteigne pas ; ainsi les hommes n'auront pas la peine de l'entretenir et de le rallumer. » Mais le plus jeune répondit : « Je ne suis pas de ton avis. Il vaut beaucoup mieux que les hommes travaillent, que chacun s'occupe du feu, le surveille et le rallume quand il l'a laissé s'éteindre. Il faut que les hommes travaillent. » Alors il dispersa les tisons avec un long bâton, et le feu s'éteignit graduellement. Depuis lors le feu s'éteint quand il n'est pas soigneusement entretenu, et les hommes sont obligés de travailler.

Les deux frères tuaient les oiseaux avec leurs frondes pour se nourrir. Mais l'aîné trouvait cela fatigant et ennuyeux. Il dit au plus jeune : « Il me semble que cela vaudrait beaucoup mieux, si nous tuions les oiseaux rien qu'en les regardant : cela donnerait beaucoup

moins de peine. » Il fit l'expérience ; plusieurs oiseaux passaient en volant ; il les regarda fixement en formant le souhait de les tuer ; et aussitôt ils tombèrent morts à ses pieds. Alors il fut très joyeux et se dit : « Nous ferons toujours ainsi, et nous apprendrons aux hommes à faire de même. Ainsi nous nous épargnerons beaucoup de peine et d'ennui, de longs voyages et des dangers de toute sorte. » Mais le plus jeune ne fut pas de son avis. « Non, dit-il, il vaut beaucoup mieux que les hommes fabriquent leurs armes et autres instruments et aillent à la chasse, afin qu'ils prennent de la peine et déploient toute leur habileté pour surprendre les oiseaux. Car il faut que tout le monde travaille. » Cela ne plut pas à l'aîné. Un autre jour il renouvela la tentative de tuer les oiseaux en les regardant ; mais, à son grand désappointement, ce fut sans succès. Depuis lors, il faut à tout homme beaucoup de fatigue et d'habileté pour chasser les oiseaux, et très souvent le chasseur maladroit manque sa proie.

L'aîné des Yoaloch avait reçu de sa sœur un harpon parfaitement travaillé qui ne manquait jamais son but et par suite revenait toujours dans sa main, de sorte qu'il faisait toujours bonne chasse. Un jour il revint à la hutte avec un gros phoque qu'il avait tué du premier coup sans perdre ni casser son harpon. Il dit à son frère : « Comme cela irait bien, si je pouvais conserver toujours ce harpon sans qu'il se perde ni ne se brise ! Nous et les hommes n'aurions pas la peine de fabriquer de nouveaux harpons, et il nous serait beaucoup plus facile et plus sûr d'avoir la graisse et la viande des phoques, car leur chasse exige beaucoup d'efforts et de fatigue. » Le plus jeune répondit : « Cela ne doit pas être. Il faut que les hommes travaillent et prennent de la peine. Il vaut beaucoup mieux que chaque homme fabrique ses armes que de les recevoir de nous comme tu le veux ; il vaut encore mieux que chaque chasseur ait ses harpons perdus et cassés quand il est maladroit et imprévoyant à la chasse ; et il vaut encore mieux que le phoque s'échappe quand le chasseur n'a pas lancé son harpon comme il faut. » L'aîné ne sut que répondre ; et depuis lors le chasseur maladroit casse son harpon quand il n'a pas appris à le lancer comme il faut ; ou, quand il ne l'a pas lancé assez fort, il reste fiché dans le dos du phoque, qui l'emporte en se sauvant ; et le chasseur maladroit doit avec beaucoup de peine se

fabriquer un nouveau harpon (l'histoire se poursuit d'une façon analogue pour les autres armes et instruments).

L'aîné des Yoaloch avait une prédilection pour la graisse de phoque et l'huile de poisson. Aussi désirait-il vivement avoir toujours à sa disposition une grande provision d'huile fraîche. Il conçut alors le plan de transformer en graisse de phoque et huile de poisson l'eau de tous les canaux, cours d'eau et lagunes, de telle sorte que cette huile conservât toujours sa fraîcheur et son bon goût sans jamais s'épuiser. Il se dit : « Une fois cela fait, les hommes auraient toujours sous la main l'huile fraîche ; ils n'auraient plus besoin de voyages et de chasses pénibles et dangereuses ; ils ne seraient jamais privés de ces succulentes friandises, et la vie serait bien plus agréable. » Mais quand il exposa ce plan au plus jeune, celui-ci ne voulut rien entendre et répondit : « Ce que tu veux ne doit pas être. Il faut que les hommes aient toujours du travail. C'est pourquoi il faut que les hommes (mâles) aillent à la chasse, et, quand ils ont pris des phoques ou des baleines, que les femmes préparent l'huile ; c'est seulement ensuite qu'ils doivent jouir de l'huile, qui a toujours meilleur goût après le travail. Car les hommes ne doivent pas avoir de jouissance qui n'ait été précédée par des efforts et de la peine. » Ainsi cette fois encore l'aîné des Yoaloch dut renoncer à son plan et s'incliner devant la décision du plus jeune. C'est pourquoi depuis lors la chasse et plus généralement l'acquisition de la nourriture sont pour l'homme une nécessité et une loi universelle (203-207).

Les préceptes moraux des Yagan, tels qu'ils se dégagent des instructions d'initiation et de la légende des Yoaloch, ne diffèrent pas sensiblement par leur matière ou leur contenu de ce qu'on appelle couramment « la morale éternelle », autrement dit notre morale classique.

Quel est le fondement de cette morale? Exclusivement le sentiment du devoir (234), la conviction qu'une telle conduite est celle d'un homme de bien (92). C'est même en un certain sens la raison, puisque cette morale s'appuie sur la sagesse des générations transmise par le directeur des cérémonies d'initiation qui, à la différence de celui de la « fête des hommes » (*Kina*), n'a pas besoin d'être un « docteur » ou homme-médecine (*Yekamoush*), et est choisi uniquement pour sa connaissance des traditions morales (177). Tantôt les

préceptes de l'initiation ne sont accompagnés d'aucune justification spéciale et sont considérés comme allant de soi, de même qu'il arrive à nos traités de morale de dire : « C'est ainsi qu'il faut faire, parce que c'est le bien ». Nous avons rencontré dans un de ces préceptes la formule : « comme il convient » (93). Dans un autre cas, la prescription prend la forme d'un impératif hypothétique : il ne faut pas colporter des bavardages, parce que cela pourrait entraîner des mésintelligences (94). Enfin la définition kantienne de la conduite morale par la possibilité de l'ériger en règle universelle se retrouve dans l'exhortation à la patience envers les bavardages des vieillards : « Cela te ferait de la peine, lorsqu'à ton tour tu seras vieux, si les jeunes gens fuyaient ta société » (93), et dans la condamnation du meurtre : « Homicide point ne seras, car autrement on te tuera aussi comme un chien » (93; comme on le verra plus loin, cette phrase ne peut s'interpréter dans le sens d'une sanction sociale, d'un talion).

Nous trouvons donc dans cette morale plus d'un trait de la « raison pratique » de Kant. Elle est encore rationnelle à un autre point de vue, en ce qu'elle ne fait aucun appel à une révélation. Nulle part il n'est question qu'elle soit d'institution divine; si, comme nous le verrons, le dieu des Yagan sanctionne la morale, il ne la prescrit pas. Tout au plus, d'après un passage d'ailleurs ambigu de la légende des Yoaloch, les Yagan rapportent-ils à ces fondateurs de leur civilisation des enseignements moraux en même temps que des instructions techniques (202). Mais ces êtres légendaires ne sont que des hommes. Bien plus, comme nous l'avons vu pour le travail et comme nous le verrons de nouveau à propos de la mort, tandis que l'aîné représente la spontanéité affective, le plus jeune personnifie la raison, et il justifie ses décisions par des arguments. Le travail est bon parce qu'il développe l'habileté, supprime l'oisiveté et confère un agrément supplémentaire aux avantages pratiques qu'il procure.

Si la morale des Yagan présente une étroite analogie avec la morale kantienne par son caractère de « raison pratique », elle s'en rapproche également sur le point de la sanction morale. On sait que Kant, après avoir proscrit de la morale toute sensibilité, même la moins matériellement intéressée et jusqu'à la satisfaction du devoir accompli, réclame sous le nom de souverain bien l'harmonie entre la vertu et le bonheur. De ce principe, fondé sur « le témoignage

impartial de la raison », il déduit la nécessité d'un juge omniscient et tout-puissant chargé d'appliquer la sanction. Comme d'autre part celle-ci n'est manifestement pas appliquée ici-bas, il faut qu'elle le soit après la mort, ce qui implique l'immortalité de l'âme.

Les Yagan, sans formuler expressément le postulat de la sanction, l'admettent implicitement. D'autre part, ils ignorent la sanction sociale. La sanction diffuse doit bien avoir à leurs yeux une certaine importance : divers préceptes d'initiation font allusion à l'opinion publique. « Celui à qui tu auras fait un cadeau généreux racontera partout que tu es un homme de bien. — Le voleur se fait détester de tous » (93). Mais la sanction sociale proprement dite n'existe pas; la vie collective n'est régie que par les prescriptions morales de l'initiation, et en même temps qu'on les enseigne aux candidats, on les informe que leur inobservation ne donnera lieu à aucune sanction. « Si tu ne veux pas suivre les préceptes reçus dans la loge d'initiation, nous ne te ferons rien. » (94).

Cette absence de sanction sociale tient assurément pour une bonne part au régime anarchique des Yagan. Ils n'ont ni chefs ni organisation sociale durable; le directeur temporaire choisi à l'occasion d'une fête, et qui reçoit une obéissance absolue dans ses fonctions, rentre dans le rang dès la fête terminée (233). Mais l'absence de sanction sociale ne s'explique pas forcément par l'absence d'un organisme chargé de l'appliquer; il est fort possible, sinon plus probable, qu'inversement cet organisme n'ait pas été institué par les Yagan parce qu'ils n'éprouvaient pas le besoin d'une sanction sociale. En tout cas, ils rapportent expressément l'absence de sanction sociale à un certain sentiment de l'autonomie morale, qu'il n'est pas abusif de rapprocher de Kant : « Si tu ne veux pas suivre les préceptes de l'initiation, nous ne te ferons rien, car tu es à présent grand et indépendant » (94).

Les Yagan ne font pas plus appel pour la morale à une sanction posthume qu'à une sanction sociale. Cela tient à leur conception de l'âme (*Köshpik*). L'âme de l'homme est sa force vitale, ce qui pendant sa vie lui permet d'accomplir ses fonctions. Il ne semble pas, autant qu'il est possible de le conjecturer en l'absence de déclarations précises sur ce point, que les Yagan établissent une différence entre les fonctions psychiques et les fonctions proprement orga-

niques ; en tout cas ils ne font aucune mention d'un principe pensant spécial. Lorsqu'un homme donne quelque signe de faiblesse (par exemple s'il lui arrive de tomber au cours de la cérémonie d'initiation), c'est que son âme aussi est affaiblie, ce qui pourrait entraîner sa mort, de même qu'un poisson sorti de l'eau, bien qu'il ne meure pas immédiatement, perd graduellement son âme. Il faut donc « rappeler », c'est-à-dire plus exactement, d'après les explications mêmes des indigènes, ranimer son âme, fortifier sa force vitale par des pratiques appropriées d'un « docteur » (83). La mort est due à ce que l'âme abandonne le corps d'une façon définitive ; les Yagan éprouvent la plus grande répugnance à admettre la résurrection de la chair dont leur parlent les missionnaires. Mais ces âmes subsistent séparées du corps ; les âmes des morts (*Oulouloufóala*) s'envolent vers l'Est ; elles reviennent, principalement la nuit, dans le canal du Beagle, où les « docteurs » en particulier assurent percevoir leur présence (160).

Mais, si les Yagan sont persuadés que l'âme subsiste après la mort, leurs traditions ne leur fournissent aucune indication sur la nature de cette vie posthume. « Nous ne savons pas, disent-ils, si les âmes des morts peuvent se voir et se parler, si elles sont heureuses ou malheureuses. Et c'est à cause de toutes ces ignorances que nous sommes si affligés de la mort de ceux qui nous sont chers. » Ignorant la destinée posthume de l'âme, ils ignorent par suite, et ils le déclarent expressément, s'il existe une rétribution posthume pour les bons et les méchants (161).

Mais autant la sanction posthume est incertaine pour les Yagan, autant ils sont convaincus de la réalité d'une sanction terrestre. Celle-ci, nous l'avons vu, ne consiste pas dans une sanction sociale, c'est-à-dire humaine ; c'est une sanction divine. « Nous ne savons pas, disent-ils, s'il y a après la mort une récompense ou une expiation. Mais ce qui est sûr, c'est que le méchant ne reste pas impuni : il reçoit comme sanction une mort prématurée pour lui ou pour ses enfants » (161). Et, après avoir déclaré que le méchant n'a pas à craindre une sanction sociale, les enseignements d'initiation ajoutent : « Mais si tu violes ces préceptes, ne crois pas que tu doives échapper à tout châtiment ; car Celui d'en haut te voit, et il te punira, notamment par une mort prématurée pour toi ou pour tes enfants » (95).

A cette mort prématurée, soit en bas âge pour les enfants, soit par suite de quelque accident, tel qu'un naufrage, pour les adultes, semble s'opposer, au moins en théorie et pour la froide raison, la mort à un âge avancé, considérée non seulement comme un fait normal, mais même comme un bien. Cela semble résulter d'un passage de la légende des Yoaloch à laquelle nous avons déjà fait allusion. La mère des Yoaloch était devenue très vieille et impotente ; ses forces déclinaient de jour en jour. Enfin un jour elle resta couchée sans mouvement. Les deux frères la portèrent en dehors de la hutte et la posèrent à une bonne place où il y avait beaucoup d'herbe et où le soleil pouvait la réchauffer. L'aîné des deux frères se plaça à côté d'elle et la regarda constamment sans lui parler. Bien que plein de tristesse de voir sa mère rester sans mouvement, il ne la troubla pas dans son profond sommeil, espérant qu'elle se relèverait bientôt. Enfin elle commença à remuer lentement, à ouvrir les yeux et à reprendre un peu de vie et de conscience après son profond sommeil. Tout joyeux, l'aîné des Yoaloch courut à la hutte prévenir son frère et lui dit : « Notre mère est réveillée, elle commence tout doucement à remuer, et je crois que bientôt elle se relèvera. » Le plus jeune en fut très fâché et répondit sur le champ : « Cela ne peut pas et ne doit pas être. Notre mère dort maintenant, car elle est assez vieille et faible ; elle dort et doit dormir pour toujours. » Et c'est en effet ce qui arriva ; la mère ne se releva pas. Car, quand l'aîné sortit de la hutte et revint à la place où la mère était couchée sur l'herbe, il la trouva sans mouvement : elle resta étendue pour toujours, elle était morte. Et c'est ainsi que la mort fut introduite parmi les hommes ; et c'est pourquoi maintenant tous les hommes aussi doivent mourir, parce que tel avait été l'avis du plus jeune des Yoaloch (207).

Mais si tel est l'avis de la froide raison qu'il personnifie, en fait les Yagan trouvent toujours prématurée une mort quelle qu'elle soit. C'est ainsi que la mort d'une femme de cinquante-cinq ans, déjà minée depuis quatre ans par une maladie douloureuse et presque impotente depuis un an, qui aurait pu être considérée comme une délivrance pour elle-même et pour les autres, donna lieu non seulement aux mêmes manifestations extérieures de deuil, mais aussi aux mêmes sentiments internes d'affliction que tout autre décès (162).

La mort, châtiment des fautes de la vie, est infligée par Dieu. Sous cette réserve que les Yagan ne semblent pas s'être posé le problème de la création, ce Dieu est, comme ils le déclarent eux-mêmes, tout semblable à celui des chrétiens (141, 142). D'ailleurs, d'après le témoignage des anciens, confirmé par les recherches d'un missionnaire qui a vécu pendant trente-cinq ans parmi les Yagan, cette croyance en Dieu est d'origine authentiquement indigène et antérieure à toute influence chrétienne : les expressions employées pour nommer et invoquer ce Dieu sont des termes anciens qui ont disparu de la langue courante actuelle (135-136).

Ses attributs, comme nous dirions, sont indiqués par les noms qu'on lui donne (143, 151). D'abord son nom propre : *Watauinewa*, d'une racine signifiant ancien, et qui veut dire « le très ancien », « qui a toujours existé », soit en somme notre conception courante de « l'Eternel ». D'autres expressions plus ou moins fréquemment employées sont : « le très-haut », « le tout-puissant ». Il est au-dessus de tous les êtres, même des esprits et des « docteurs », qui ne peuvent rien contre sa volonté (151, 176-177). C'est un esprit, une âme (*Köshpik*, le même mot que pour l'âme humaine), terme que les Yagan expliquent en disant que c'est quelque chose comme le vent. Par suite, il est invisible. Bien qu'il réside dans le ciel, il voit tout et connaît jusqu'aux actions les plus cachées (152).

A ces attributs métaphysiques, pour parler comme nos philosophes, Watauinewa ajoute l'attribut moral de providence. On l'appelle « le bon ancien d'en haut », et, souvent, « notre père », « le père céleste ». Par suite, on lui adresse des invocations et des prières, tantôt consacrées et littérales, tantôt spontanées et inspirées par les circonstances. Certaines formules ont un caractère général et ne sont qu'une reconnaissance objective de sa toute puissance : par exemple, en partant pour un voyage périlleux d'un jour : « Si le Père d'en haut m'est favorable, je reviendrai ; s'il plaît à mon Père de me prendre (c'est-à-dire de m'envoyer un malheur), cherchez-moi » ; ou au moment du départ pour un voyage d'une plus longue durée : « Adieu pour toujours, au cas où il plairait à Dieu de faire mourir quelqu'un d'entre nous dans l'intervalle », formule aussi courante que chez nous « Au revoir, s'il plaît à Dieu » (149). Une sorte de prière du soir est assez fréquente : « Veuille notre Père nous faire

voir une nouvelle bonne journée », « veuille notre Père d'en haut nous être favorable à tous demain » (148).

D'autres prières plus spéciales demandent le succès de la chasse ou de la pêche, le beau temps, la faveur de s'acquitter convenablement de la tâche qu'on a à faire, supplient Dieu de guérir un enfant malade ou d'écarter un naufrage imminent. Parfois la prière prend un ton familier et presque irrévérencieux : « As-tu donc fermé les yeux, dit une vieille femme, ne vois-tu pas que je suis obligée de courir pieds nus dans la neige (tombée prématurément). Je te l'ai pourtant déjà dit, mon Père. » Par contre, les vœux exaucés ou même les événements heureux non expressément demandés donnent lieu à des actions de grâces : « Merci, mon Père », « merci, bon ancien », « je suis reconnaissant à mon Père de ce qu'il a fait pour moi », « voici l'hiver fini, merci » (149).

Mais ce n'est pas là l'unique aspect de Watauinewa. Il est aussi « le meurtrier céleste » (150), « Watauinewa dur comme un rocher (impitoyable) » (144), en tant qu'il fait périr les êtres chers. C'est précisément à cause de cet attribut qu'une religion si profondément ancrée dans l'esprit des Yagan était jusqu'alors restée inconnue des explorateurs. Les personnes qui ont perdu un enfant ou un proche ne répondent pas aux questions qu'on peut leur poser sur l'être qu'elles rendent responsable de sa mort. Seules consentent à en parler des personnes qui n'ont pas éprouvé de deuil, quand elles se trouvent seules avec le questionneur (143).

C'est donc à Dieu que s'adressent les plaintes pour la perte d'un proche et spécialement d'un enfant. La mort est pour les Yagan le mal suprême ; elle déchire le cœur des mères, elle met en péril le subsistance matérielle des veuves. C'est sous cette forme que se pose aux Yagan le problème métaphysique du mal, et, comme notre religion, ils ont peine à concilier ce mal avec la bonté divine. « Pourquoi Celui d'en haut m'a-t-il donné mon enfant pour me le reprendre ? » ; « Mon Père, pourquoi d'en haut m'a-t-il puni ? » ; « Si je pouvais voir Watauinewa et m'expliquer avec lui (c'est-à-dire : lui demander pourquoi il m'a ravi mes proches) ». Ces plaintes prennent assez souvent une allure de blasphème : « Celui d'en haut m'a enlevé mon mari, dit une veuve ; qu'il descende donc et vienne m'épouser et nourrir mes enfants. » Une femme exhorte son mari : « Je suis faible. Toi, qui

es fort, tue les oiseaux et tous les animaux qui appartiennent à Watauinewa, pour lui faire comme il m'a fait (en me tuant mon enfant). Il ne m'a laissé qu'un enfant, et bientôt il voudra encore me l'enlever aussi » (147). Mais sur ce point, comme nous l'avons déjà vu pour d'autres, la raison finit par triompher du sentiment. Ainsi, dans les cérémonies funéraires, les Yagan adressent à Watauinewa de ces reproches passionnés. Mais la cérémonie terminée, chacun rentré dans sa hutte et un peu apaisé demande pardon à Dieu des parole injurieuses que la douleur lui a arrachées et lu exprime son repentir, reconnaissant que toutes ses volontés méritent soumission et vénération (170).

* * *

Les conceptions morales des Yagan, dont nous venons d'exposer les grandes lignes, ont à nos yeux l'intérêt de fournir des indications sur ce qu'on pourrait appeler la psychologie de la philosophie. J'entends par là une étude qui réunirait dans une synthèse plus vaste l'histoire de la philosophie et la philosophie dogmatique, à la façon dont la *Kunstwissenschaft* des Allemands systématise l'histoire de l'art et l'esthétique. Il est, je crois, évident pour tout esprit réfléchi que les argumentations invoquées par les diverses doctrines philosophiques n'ont aucune valeur logique décisive, et que l'adhésion qu'elles reçoivent soit individuellement chez tel philosophe soit collectivement dans telle école philosophique ou dans tel groupe ethnique est déterminée par leur accord avec certaines tendances d'ordre principalement affectif qui caractérisent des types spirituels différents ou, si l'on veut, des orientations philosophiques variées ; on ne peut, croyons-nous, arriver à comprendre les spéculations philosophiques qu'en y recherchant, comme Freud le fait pour les rêves, sous le contenu manifeste le contenu latent. Là se trouverait l'explication de la diversité des doctrines philosophiques et de l'impuissance de chacune à triompher des doctrines opposées par des raisonnements de nature intellectuelle, auxquels restent indifférents les esprits qui ne sont pas d'avance convaincus de leur vérité. La fameuse formule : σὺν ὅλῃ τῇ ψυχῇ φιλοσοφητέον ne fait qu'ériger en précepte normatif de la spéculation philosophique la conduite effective des philosophes, et

les rationalistes ne diffèrent peut-être des pragmatistes qu'en ce qu'ils se laissent déterminer inconsciemment par les « raisons du cœur » sur lesquelles les autres s'appuient délibérément.

Ainsi, l'exemple des Yagan nous semble établir d'abord que les rôles différents prêtés simultanément à Dieu par la généralité des théologies religieuses ou rationnelles des civilisés modernes ne sont pas rattachés par un lien organique et essentiel, que ces conceptions réunissent plus ou moins arbitrairement dans un être unique des attributs hétérogènes, sinon même logiquement contradictoires. De même que nos couteaux à plusieurs lames rassemblent en un seul instrument des outils différents : couteau, alène, vrille, tournevis, ouvre-boîtes de conserves, tire-bouchons, etc., le Dieu créateur ou cosmogonique, le Dieu providence ou directeur des événements de l'univers dans son ensemble et de la vie humaine en particulier, le Dieu juge suprême de la moralité sont en réalité des solutions indépendantes de problèmes distincts. Dans la conception des Yagan, Watauinewa a bien reçu les deux derniers rôles, mais le premier semble lui rester étranger. Peut-être ne se sont-ils pas intéressés au problème purement théorique et sans portée pratique immédiate de l'origine des choses. En tout cas, ce n'est pas à Watauinewa qu'ils font appel pour l'expliquer.

D'autre part, le problème relatif à la nature divine dont le thomisme et le scotisme présentent deux solutions opposées est résolu par les Yagan d'une façon assez nette, bien qu'implicite, dans le sens thomiste. Selon saint Thomas, la volonté divine n'est pas arbitraire, et en ce sens Dieu n'est pas libre ; il est subordonné à la raison, bien qu'elle lui soit intérieure, de même que Jupiter était soumis au Destin ; Dieu connaît le vrai et veut le bien parce qu'en eux-mêmes le vrai est vrai et le bien est bien. Pour Duns Scot au contraire, suivi par Descartes, la toute-puissance divine est créatrice du vrai et du bien : le vrai est vrai parce que Dieu l'a jugé vrai, le bien est bien parce que Dieu l'a décrété bien. Pour les Yagan, comme nous l'avons vu, le bien, quoique sanctionné par Watauinewa, se définit par son caractère rationnel intrinsèque ; par conséquent ils considèrent en Dieu la volonté comme subordonnée à la raison ; ils n'attribuent à Dieu, pourrait-on dire, que le pouvoir exécutif, non le pouvoir législatif.

Enfin, diverses attitudes se rencontrent à l'égard du problème de

la sanction morale. On peut d'abord admettre qu'en fait il n'existe aucune sanction de la morale surajoutée à la conduite elle-même, et par exemple avec les Stoïciens que la vertu est par elle-même et à elle seule sa récompense; et qu'en droit le postulat du mérite, qui réclame une rétribution pour la moralité de la conduite et en particulier un châtiment pour la conduite immorale, n'est pas une exigence rationnelle, mais au contraire illégitime et en un sens immorale. Les Yagan, qui tout à l'heure s'opposaient à Descartes avec saint Thomas, sont ici du côté de Kant contre Renouvier; ils considèrent la sanction morale comme réelle et raisonnable.

Mais ce point une fois admis, une nouvelle question se pose : où et quand se fait l'application de cette sanction? Selon une opinion fort répandue, on ne voit qu'exceptionnellement ici-bas les bons récompensés et les méchants punis. Le mélodrame est inachevé et doit trouver son dénouement derrière le rideau baissé, ce qui implique l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Pour les Yagan, il faut bien une sanction de la morale, et l'office de Watauinewa est de l'appliquer; mais il l'applique dès ici-bas par une mort prématurée des pécheurs ou de leurs enfants (cas particulier du tabou, dont la « sanction physique » de nos moralistes, qui ne mérite pas une critique sérieuse, n'est selon toute vraisemblance qu'une survivance inconsciente). Une sanction posthume est par suite superflue, et, bien que les Yagan croient par ailleurs à une survivance de l'âme, ils ne considèrent pas la destinée d'outre-tombe comme une rémunération de la conduite terrestre. Aussi, tout en déplorant leur ignorance du sort réservé après la mort à ceux qui leur sont chers, n'ont-ils pas cherché un remède à cette incertitude dans des hypothèses eschatologiques.

G.-H. Luquet

LE DÉVELOPPEMENT DES ÉLÉMENTS FORMELS DANS LE LANGAGE DE L'ENFANT

Nous avons vu dans un précédent travail[1] que les mots qui s'individualisent les premiers sont compris et employés d'abord par l'enfant comme expressions d'expériences globales. A mesure qu'ils sont atteints par la différenciation grammaticale, ils en viennent à ne plus signifier que des aspects complémentaires de ces expériences ; ce fait correspond à un double progrès : d'une part compréhension des phrases à partir de leur forme et non plus seulement de leur contenu, d'autre part construction personnelle par l'enfant, avec les mots familiers, des petites combinaisons verbales conformes aux lois de la langue. — Mais les premiers mots ainsi différenciés, noms de personnes et de choses, termes expressifs de la volonté, des actes et des attitudes, etc., avaient encore un certain caractère concret ; ils étaient d'abord compris et prononcés isolément comme prédicats de la situation ; ils étaient d'abord employés comme mots-phrases. Plus tard on voyait de petits assemblages de mots se constituer à partir des anciens mots-phrases. Même ceux qui, aux yeux du grammairien, ne sont que des membres de la phrase (une négation, un adverbe de manière ou de quantité, etc.) étaient d'abord employés absolument, en rapport avec une situation concrète, mais sans compléments verbaux exprimés. La phrase primitive est donc une combinaison de mots significatifs ou *sémantèmes*, après n'en avoir été qu'une juxtaposition inorganique. Cela est si vrai que dans certains cas on peut hésiter pour affirmer l'unité d'une vraie phrase, ou une simple suite de phrases. « Donne le couteau ! » peut s'écrire

1. *Journal de Psychologie*, janvier 1927.

« Donne !... le couteau ! » Seuls, le débit et le ton permettent de décider entre ces nuances.

Mais l'assimilation de la langue comporte d'autres progrès. Il y a d'autres éléments d'expression de la pensée que les sémantèmes. Nous considérerons maintenant le *ton* de la phrase, la *construction*, les *morphèmes*, enfin les *flexions*. C'est seulement quand l'enfant est en possession de ces ressources que la constitution psychologique de la phrase est achevée.

Ces différents modes d'expression doivent être rapprochés les uns des autres et opposés aux sémantèmes. Ils se définissent par un caractère commun ; ils sont essentiellement liés à la *phrase ;* ils n'ont pas de lien simple et direct avec une expérience concrète qu'ils exprimeraient d'abord à eux seuls, pour se réduire ensuite à n'en traduire qu'un aspect. D'emblée, ils ne répondent jamais qu'à un aspect abstrait. Il est trop évident que le ton et la construction ne se séparent pas des mots eux-mêmes. Les flexions n'ont jamais d'existence indépendante des mots fléchis. Mais, si on y réfléchit bien, on reconnaîtra qu'il n'y a pas de différence profonde entre flexions et morphèmes. Des mots comme les prépositions (à, de, sur, par, pour, dans), comme les pronoms (je, tu, il, me, te), comme les possessifs ou démonstratifs (ce, cet, mon, ton, son, leur), comme des verbes auxiliaires (a, est), comme des conjonctions ou adverbes (que, et, si, parce que, comme, en, très), etc., ne sont jamais employés par l'enfant comme mots-phrases. Ce ne sont pas chez lui des mots concrets devenus abstraits. La loi de leur emploi ne peut être que dégagée du sens total de la phrase dont ils font partie. Ce n'est pas par l'intuition seule qu'on saisit la loi de leur emploi, leur valeur essentiellement relationnelle, mais seulement par le rapport de cette intuition avec les sémantèmes déjà différenciés qui en désignent certains aspects. Le sens déjà fixé de ces derniers réagit sur le sens total deviné dans des situations privilégiées, où le langage n'a qu'un rôle secondaire. La valeur des morphèmes se dégage comme une sorte de résidu d'analyse, ainsi que celle de l'ordre des mots et des flexions. Elle implique la différenciation préalable des sémantèmes : elle en est, en un sens, complémentaire. Quand *papa* devient un nom de personne et *café* un nom de chose, la relation particulière des aspects ainsi séparés dans l'expérience totale peut et doit à son tour

différencier son expression spéciale, et, puisque la langue commune l'offre toute faite, le moment est venu où l'enfant va dire : le café *de* papa.

Ainsi semantèmes et morphèmes semblent suivre chez l'enfant une évolution de sens inverse. L'un évolue du concret vers l'abstrait, de l'autonomie à la subordination que lui donne sa fonction grammaticale : nom, adjectif, verbe... L'autre, simple modalité d'abord négligée de la phrase à laquelle il adhère, finit par devenir le support d'une qualité d'abord diffuse dans cette phrase elle-même ; il devient un mot véritable auquel le graphisme fera un sort en apparence tout à fait différent de la flexion. Mais il faut ajouter que ces deux évolutions de sens inverse sont incomplètes : les deux sortes de mots tendent vers une forme intermédiaire commune qu'ils n'atteignent pas ; le premier garde une individualité que le second ne possédera jamais au même degré.

Avons-nous exagéré la différence des deux sortes de mots ? L'histoire des langues montre le passage de l'une des catégories à l'autre. Chez l'enfant lui-même, il existe parfois. Il emploie comme mots-phrases des adverbes comme *dedans*, *dessus*, qu'il emploie plus tard comme prépositions avec un complément exprimé (dedans la boîte) comme le fait souvent le parler populaire. Si l'adjectif démonstratif *ce*, *cet*, le possessif *mon*, *ton*, ne s'emploient jamais seuls, il n'en est pas tout à fait de même des pronoms correspondants, *le mien*, *le tien*, *celui-ci*, *celle-là*, qui peuvent être des prédicats de l'intuition. Si *je*, *me* ne sont que des annexes de la phrase, *moi* a une existence autonome. Si *comme* est un morphème, il ne diffère pas beaucoup de *comme ça* qui accompagné d'un geste équivaut à toute une phrase significative. La proposition *à* dans le sens attributif n'est-elle pas d'abord un véritable équivalent d'un mot concret comme : *donne* (A moi = donne-moi) ? — Mais, quoiqu'on puisse dire, il n'en est pas moins vrai qu'il y a un certain nombre de mots très importants qui ne sont pas redevables de leur sens à des emplois qui mettraient directement en valeur leur individualité : il se dégage comme un résidu du démembrement d'un discours significatif dans lequel certaines parties ont déjà leur valeur propre. Nous retrouverons un peu plus loin des preuves de cette différence d'origine.

*
* *

Les instruments grammaticaux dans le langage compris. — Il faudrait pouvoir, conformément à l'ordre suivi jusqu'ici, étudier séparément pour le ton, la construction, les morphèmes et les flexions les deux aspects du langage, compréhension et emploi personnel. Malheureusement, ici encore, c'est surtout le deuxième fait qui est observable, tandis que le premier échappe facilement.

Dans la phrase comprise par l'enfant, et aussi par les personnes peu cultivées, ce sont les sémantèmes qui jouent le rôle essentiel. Il était déjà difficile de dire à quel moment leur valeur grammaticale est l'objet d'une compréhension différenciée lorsque le sens est éclairé par l'intuition ; à plus forte raison est-il difficile à l'observateur de saisir le rôle que jouent l'ordre des mots, les morphèmes et les flexions, quand non seulement l'intuition, mais les sémantèmes compris contribuent à la construction du sens total. Si le faux sens ou l'équivoque menace l'expression littéraire ou scientifique lorsque ces éléments ne remplissent pas leur rôle, pareil accident est bien invraisemblable dans les relations verbales normales de l'enfant et de son entourage. C'est exceptionnellement qu'on a besoin de s'adresser aux instruments grammaticaux pour préciser le sens ; ils ne sont qu'un ornement, un luxe d'une langue trop riche pour les besoins qu'il s'agit de satisfaire. Comme ils font inutilement double emploi avec d'autres sources de l'intelligence de la phrase, l'observateur, réduit aux critères objectifs : réactions physiques ou verbales, ne ne peut pas toujours mettre en évidence les points d'appui de l'interprétation de l'enfant.

W. Nausester[1] a fait sur le rôle des flexions dans le langage enfantin et populaire des remarques qu'on pourrait généraliser et qui s'appliqueraient sans doute à une bonne partie des morphèmes. Il fait ressortir l'indifférence bien naturelle des enfants pour ce moyen d'expression, soit que l'intuition le rende superflu, soit qu'il soit doublé inutilement par d'autres moyens tirés des mots significatifs eux-mêmes (par exemple : la flexion du pluriel par la présence de

1. W. Nausester. *Die Grammatik. Das Kind und das Sprachideal.*

mots tels que : plusieurs, beaucoup, le temps d'un verbe par des indications explicites de temps telles que : autrefois, demain, etc.), qui ne manquent jamais dans le langage qu'on parle aux enfants. De même le langage populaire (poésie et proverbes) semble à son tour dédaigner ces moyens d'expression ; il aime à rendre la pensée par le rapprochement direct des mots significatifs : ainsi il répugne à l'emploi des flexions (en allemand) pour rendre les oppositions marquées par le comparatif et le superlatif, il préfère employer les mots dont le radical même exprime l'idée de degrés : meilleur, mieux, plutôt, plus ou moins ; ou bien il oppose les qualités : grand et petit, vieux et jeune, etc. De même il semble éviter l'emploi des déclinaisons, préférant, au risque d'une équivoque, mettre en valeur le sens de la phrase par le sens des mots plutôt que par leurs flexions (bien qu'en allemand le rôle de la déclinaison reste assez grand et que l'ordre des mots soit assez arbitraire).

En somme, les formes grammaticales sont au second plan dans le langage qu'aiment et que comprennent le peuple et l'enfant : il est difficile de dire à quel moment elles interviennent avec leur valeur propre dans la compréhension, puisqu'elles interviennent rarement seules. Nous nous bornerons à quelques indications dans un cas particulièrement favorable, en étudiant le rôle du ton, et des morphèmes spéciaux dans la question comprise.

Questions et réponses. — Le langage est toujours un fait d'interpsychologie ; il est sollicitation et réaction sociales, question et réponse. Le mode interrogatif est étroitement lié dans son principe au mode impératif. Des questions sont comprises comme impératifs. (*Veux-tu* te taire ?) Inversement, un véritable impératif peut provoquer les mêmes réponses qu'une question. On dit à P. (2 ans) : « P., ne touche pas au feu ! » Il répond : « *Non !* moi je fais attention ! » Mais la question proprement dite est un impératif qui tend moins à provoquer l'acte qu'à obliger l'interlocuteur à se prononcer à son sujet, à énoncer ses intentions, à marquer son attitude ; ou bien on l'invite à un acte qui n'est pas entièrement formulé, de sorte qu'il doit suppléer à cette lacune par sa réponse. En un mot, c'est un impératif avec un élément d'indétermination que la réponse doit supprimer.

A ces deux types de question l'enfant répond d'abord par ses actes et par ses attitudes, auxquels se substitue plus tard la réponse ver-

bale. Ainsi P. avait été habitué à m'apporter mes pantoufles à mon retour : il suffisait de lui-dire : Qu'est-ce qu'il doit apporter à papa? (phrase comprise sans différenciation grammaticale). La réponse était l'acte lui-même. De même, et plus tôt encore, quand on disait sur un ton interrogatif pour lui demander s'il voulait téter, changer de sein, dormir, promener : *Le tété ? la gougoutte ? L'autre ? Nono ? Néné ?* De même il répond d'abord à la question : *Où ?* par le geste indicatif.

A cette époque, c'est surtout le ton interrogatif qui agit comme stimulant différencié, comme invitation à prendre parti, à manifester ses sentiments ou ses désirs. Il serait prématuré d'admettre une différenciation de la construction (inversion) ou des mots interrogatifs spéciaux. Les réponses dépendent plus de la sollicitation de la situation elle-même que de la forme de la sollicitation verbale : la situation n'est d'ailleurs pas nouvelle, mais familière, habituelle. Elles dépendent aussi du contenu de la question ; celle-ci est une sorte d'analyse de la situation, il y a des mots qui se rapportent à ses différents aspects ; c'est l'aspect qu'elle ne mentionne pas qui indique la lacune à combler dans la réponse. Tantôt ce sera le sujet (l'objet étant désigné), tantôt l'objet (le sujet étant désigné), tantôt l'acte ou le lieu, etc. On pourrait à la rigueur se passer des mots spéciaux d'interrogation : Qui ? Quoi ? Comment ? Est-ce que... ? en donnant à la phrase un ton interrogatif qui donne l'impression d'une affirmation interrompue, d'une phrase à compléter.

Comment s'explique la liaison de la réponse à la question ? Ou bien l'enfant, qui a deviné ce qu'on lui veut, construit lui-même cette réponse par ses propres moyens, ou bien il est aidé par l'interlocuteur lui-même qui dirige son geste (c'est presque la règle dans la première enfance). Il en est de même quand la réponse prend la forme verbale. On fait soi-même question et réponse et celle-ci agit comme une invitation à répéter la réponse. (Il veut sa soupe ? — Oui ! il veut sa soupe ! et l'enfant répète : sa soupe !) Dans la deuxième sorte de questions où l'on demande de préciser une affirmation incomplète, on suggère aussi une réponse possible : on ramène par là la deuxième forme de question à la première (se prononcer sur une supposition définie), ce qui n'exige plus qu'une adhésion ou un refus. Qui t'a donné ça ?... C'est maman ?... Par là les termes spé-

ciaux de l'interrogation finissent par préciser leur valeur propre. Une liaison s'établit entre certaines formes de questions et le genre de prédicats de la future réponse.

La question et la réponse forment un ensemble organique, une sorte d'unité grammaticale, une véritable phrase dont un membre est prononcé par chacun des interlocuteurs. D'ailleurs il arrive souvent dans la conversation quotidienne qu'une phrase (sans perdre sa structure normale) soit ainsi partagée entre les interlocuteurs. L'un commence une phrase par *si, puisque, quand* et l'autre la termine, ou inversement la principale précède et la subordonnée vient, dans la bouche d'un autre, préciser, expliquer, restreindre. Le premier membre de phrase a la valeur d'une véritable question. De même quand l'un énonce le commencement d'une proposition et que l'autre ajoute un complément, un attribut. Il y a dans tous ces cas participation à l'état mental de l'interlocuteur et à son attitude de sorte qu'on peut compléter son acte avec lui ou avant lui. Mais aucun mot spécial n'indique dans quelle direction la phrase doit être complétée ; le prédicat de la réponse doit être deviné. On comprend alors l'utilité des procédés d'éducation destinés à mettre l'enfant sur la voie.

Donnons quelques indications sur la marche de la différenciation. Laissons de côté un certain nombre de réponses précoces stéréotypées (jusqu'au quatorzième mois). La question simple reçoit souvent au début une réponse qui n'est que la répétition par l'enfant du mot essentiel de la question. D. Tu as peur ? R. *Peur !* (P., 14 mois 11 jours). — D. Tu as faim ? R. *Faim !* (P., 15 mois 19 jours). — D. Veux-tu du sirop ? R. *Oo !* (sirop). Question et réponse se réduisent essentiellement à un mot significatif prononcé par l'un sur le ton de l'interrogation, par l'autre sur le ton de l'affirmation. La réponse à de semblables questions par : *Oui,* ne se généralise que vers 20 mois 17 jours. Le *Non* est employé à 20 mois 11 jours par P. en réponse à une imputation qu'il repousse. On lui demande s'il n'a rien cassé : il répond : *Non !* (premier mensonge caractérisé).

Prenons maintenant des réponses où il faille compléter l'exposé de la situation, tel qu'il est présenté par la question, qui, par des mots spéciaux, dirige l'attention sur le genre de prédicat de la réponse attendue. A 14 mois, une question relative à une tasse qu'il a cassée quelques jours auparavant est comprise dans ses termes

directement significatifs (tasse, cassée); la nécessité d'une réponse est sentie. Il dit franchement : *Tape!* ce qui rappelle l'accident, mais il n'y a pas de réponse précise à la question : Qui? La différenciation formelle des mots : Qui? Quoi? Comment? n'existe pas encore. A 18 mois, il y a une tendance à répondre toujours par un nom de personne : cela ne nous étonnera pas si nous nous souvenons que les personnes sont le premier élément qui s'isole dans la dissociation de l'expérience globale par le langage. Peu après, la différenciation se précise, témoin le dialogue suivant : D. *Qu'est-ce* qu'elle lui a donné, Marie? — R. *Sisis!* (une cerise). — D. *Qui* lui a donné la cerise? — R. *Maïe!* (Marie). — D. *Pour qui* est-ce? — R. *Nini!* (pour moi). Ces différentes questions s'appuient mutuellement. L'événement total : Marie a donné une cerise pour P., est analysé par les questions successives; l'enfant ajoute chaque fois une information nouvelle ; l'aspect non mentionné dans la question indique le sens de la réponse à faire tout autant que les formes interrogatives : Qui? Qu'est-ce? Pour qui?

D'autres questions sont relatives au lieu : D. Où sont les cocottes? R. *Là-bas.* (18 mois 2 jours). — D. Où as-tu mal? R. *A dent.* — D. Où sommes-nous ici? R. *A la cuisine.* (21 mois 16 jours). — D. Où vas-tu? R. *A Alger.* (23 mois 17 jours). D'autres suggèrent une idée de quantité : D. Combien y a-t-il de cocottes? R. *Deux, trois, six.* Naturellement les noms de nombre sont prononcés tout à fait au hasard : il s'amuse à cette époque à les énumérer dans n'importe quel ordre en poussant les billes de son boulier; néanmoins cette numération rudimentaire est rattachée à la question : Combien? — De même à : quelle heure est-il? il répond au hasard : *Deux heures et demie.*

Les cas suivants montrent que le sens de ces questions se précise : D. Qu'est-cequ'il a vu dans la rue? R. *Toboubil* (une automobile). — D. Qu'est-ce qu'il y avait dans l'automobile? R. *Soda* (des soldats). 20 mois 4 jours). — D. A qui dis-tu cela? R. *A André... A Bella.* (19 mois 22 jours). — D. Qu'est-ce qu'il a? R. *La fièvre* (21 mois 16 jours).

Certaines questions exigent une réponse portant sur une activite qui doit être précisée au moyen d'un verbe : Qu'est-ce qu'il fait? Comment on fait? Comment ça fait? Le verbe *faire* est en effet un

terme très indéterminé auquel il faut substituer dans la réponse un verbe plus précis. L'enfant y répond correctement vers la même époque. — D'autre part le mot *comment* accompagné du verbe *être* oriente vers l'adjectif qualificatif : D. *Comment* sont-ils, les Sénégalais? (la main? la figure?) — R. *Noirs.* — *Pourquoi faire* est compris pour la première fois à 22 mois : P. Donne le livre. — D. Pourquoi faire? — P. *Frotter* (il se sert du livre comme d'une planche à laver). Ici *faire* détermine le sens trop vague de *Pourquoi;* on sait que les premiers *pourquoi?* se rapportent à des intentions, à la finalité d'un acte humain. A 23 mois 24 jours, à la question : Pourquoi faire? il répond : *C'est pour mettre là.*

On peut noter comme signe de cette précision croissante du sens des questions que, lorsqu'il est embarrassé pour répondre, il ne répond plus maintenant en disant au hasard ce qu'il sait de la situation, mais refuse de répondre ; il dit : *Sais pas* (21 mois 18 jours), ou : *Non, pas ça!* (21 mois 15 jours).

* * *

L'étude du langage parlé par l'enfant sera plus facile que celle du langage qu'il comprend. Non seulement nous étudierons dans plusieurs de ses aspects la maîtrise progressive des instruments grammaticaux, mais nous essayerons même d'obtenir quelques indications sur son mécanisme psychologique.

Il s'agit, bien entendu, de phrases construites et non de phrases toutes faites répétées telles quelles. Pour les interpréter, nous croyons qu'on peut toujours les considérer comme le produit d'au moins deux influences qu'on pourrait appeler le *thème matériel* et le *thème formel.* Le premier se compose des suggestions verbales immédiates qui traduisent le contenu actuel de la pensée; le second répond à un modèle familier qui est imité. Ce schéma appelle plusieurs remarques.

Le dualisme établi entre matière et forme ne doit pas créer de méprise. Ce n'est pas une distinction de logique abstraite, mais les thèmes dont il s'agit sont des facteurs du phénomène mental et, dans certains cas, leur action se fait sentir dans des phases successives réelles de la construction. L'expression construite n'est pas créée d'un seul jet : il y a, sinon un premier essai, du moins une tendance

d'une expression plus primitive à s'actualiser, mais en même temps la situation par un autre aspect fait agir certains modèles auxquels cette tendance doit se subordonner plus ou moins. Quelquefois l'ébauche est extériorisée et la phrase définitive se présente comme une correction ; le plus souvent l'ébauche n'existe qu'au stade mental et la phrase est énoncée sans que rien n'apparaisse du travail préparatoire.

D'autre part les facteurs auxquels nous remontons ne correspondent pas nécessairement à des faits ou états de conscience. Il est possible que ces influences affleurent au niveau de la conscience, mais ce n'est pas nécessaire. Cette affirmation touche aux principes mêmes de l'explication de la mémoire et de l'habitude, que ce n'est pas ici le lieu de discuter. Il s'agit de savoir si on peut donner une idée même lointaine du déterminisme d'un fait psychologique — suggestion d'un acte ou d'un souvenir — par une simple mention des états de conscience antécédents. Nous ne le croyons pas; aussi demandons qu'il nous soit permis de parler de modèles actifs sans en faire nécessairement ni la conscience d'un souvenir, ni la conscience d'une règle : dans cette question, comme dans beaucoup d'autres, on a beaucoup exagéré le rôle de la conscience. D'ailleurs, puisqu'il s'agit de la psychologie de très jeunes enfants, ce n'est pas au témoignage de la conscience qu'on peut faire appel, mais à l'analyse objective des faits eux-mêmes.

Le ton. — De tous les éléments formels de la phrase, il n'en est pas dont le maniement soit plus précoce que le ton impératif, interrogatif, indicatif (constatation ou récit). Puisque nous avons étudié plus haut la compréhension de l'interrogation, nous pouvons compléter cette description en indiquant brièvement comment l'enfant apprend lui-même à interroger. Le ton interrogatif est employé si tôt et si facilement qu'on pourrait se demander s'il ne fait pas déjà partie, sans préjudice du rôle ultérieur de l'imitation, de l'expression spontanée de l'émotion du doute et de l'inquiétude. Quoi qu'il en soit, l'enfant est vite capable de répéter des questions sur ce ton. On lui dit : Papa est parti? et il répète : *Ati?* (parti?) sur le même ton.

Il arrive aussi très vite à poser une question de sa propre initiative au lieu de s'associer à celle des autres. De telles situations sont naturelles. L'enfant est dans toutes ses démarches, dans sa pensée comme dans sa conduite, subordonné aux grandes personnes qui l'entourent.

Il sera l'être qui s'appuie sur les autres, qui sollicite, demande, veut être soutenu, aidé, dirigé, autorisé, confirmé dans ses interprétations. La conduite des autres à son égard, la valeur des choses, la signification des faits sont une cause continuelle d'incertitudes qu'il demande aux autres de dissiper.

Nous avons vu l'enfant reprendre affirmativement le mot essentiel d'une phrase interrogative. Inversement, il répète souvent d'un ton interrogatif le mot qu'il vient d'entendre, pour se le faire confirmer, pour s'assurer qu'il a compris. On dit à P. (13 mois 6 jours) : On va promener, on va *nénerl* Il répète sur le ton de la question : *Néner*? — Ou bien il transcrit dans son propre langage ce qu'on vient de lui dire, ou ce qu'on lui a dit dans des cas semblables, toujours pour se rassurer en interrogeant. Ayant commis un petit méfait pour lequel on l'a souvent menacé d'une petite correction, il dit : *Bobo? maman. Bobo?* (14 mois 15 jours). Il dit : *Nénin? papa,* pour demander à prendre le sein. A 18 mois 6 jours, il demande, en voyant un objet, si c'est du chocolat : *Koua?* — Il répète : *Céça?* (16 mois 28 jours) quand on lui dit : Qu'est ce que c'est que ça? en lui montrant un objet dont on lui demande le nom. Il ne tarde pas à employer cette expression spontanément pour demander lui-même le nom d'un objet. — Entendant un pas cadencé dans la rue, il demande si ce sont les tirailleurs qui passent : *Passent?* (18 mois 27 jours). — Il interroge : *Papa?* (= où est-il). *Parti? A la caserne?* (21 mois 16 jours).

Dans tous ces exemples, le thème matériel est fourni par le langage même des interlocuteurs, il en est, chez l'enfant qui répète les derniers mots qu'il vient d'entendre, l'écho immédiat, plus lointain seulement quand il reprend la phrase qu'il a entendue dans les mêmes circonstances. Le thème formel est un modèle de phrase de ton interrogatif auquel va s'adapter ce contenu présenté sous la forme affirmative.

La construction. — Le thème matériel et le thème formel peuvent faire sentir leur action dans un ordre ou dans l'autre. Le thème matériel peut agir d'abord; il va se manifester par des suggestions verbales qui seront remaniées sous l'influence d'un modèle qu'elles auront peut-être contribué elles-mêmes à préciser. Mais il se peut aussi que le modèle formel précède sinon tout contenu, du moins la réalisation complète du thème matériel. La phrase tend à se présenter

avant que tous les mots qui doivent la constituer se présentent. Dans le type de phrase défini par le modèle, certains éléments sont déjà donnés, d'autres ont leur place et leur fonction grammaticale marquées, mais cette place est vide et le sujet cherche ses mots.

Dans le cas le plus simple, le modèle formel est tout à fait indécis et les éléments matériels se juxtaposent d'une façon chaotique. Cet assemblage même est déjà l'indice de l'action d'une forme, car il y a visiblement un effort pour imiter une phrase, mais elle est trop vague, trop confuse pour opérer le remaniement qu'exigeraient les lois de la langue. Ainsi P., 22 mois, qui a déjà des habitudes verbales et sait construire de petites phrases, dit dans un soliloque animé : « *Y en a plus... le bâton. Encore en a... le bâton. Où il est... le bâton... un autre ?* » (La dernière phrase signifie : où y a-t-il un autre bâton?) Il dit pour exprimer le désir d'être mis sur une chaise : « *La chaise... assis là* ». Ce jaillissement spontané de l'expression représente ce que nous avons appelé thème matériel : il n'y a pas ici de refonte de la phrase d'après un modèle plus correct. — La négation se présente souvent sous cet aspect. On sait qu'en français elle exige parfois une construction particulière. A l'impératif, le pronom complément se place après le verbe dans l'affirmation, avant lui dans la négation. (Fais-le. Ne le fais pas.) Chez beaucoup d'enfants, la négation s'intercale simplement dans la construction positive (le *Ne* est souvent omis, conformément à une loi que nous verrons plus loin) : « *Cache le pas* (3 ans). *Fais-le pas tomber* (3 ans et demi). *Je lui ai fait rien* (3 ans 2 mois) ». De même un enfant de 3 ans 2 mois dit : « *J'ai déjà pas vu des soldats comme ça.* » *Déjà pas* vient du positif (j'ai *déjà* vu) et serait remplacé plus tard par : Je n'ai pas *encore* vu...).

Dans d'autres cas, le modèle formel est plus actif, tout en restant encore très indéterminé. Il en résulte un essai de correction du premier jaillissement verbal spontané, des tâtonnements pour remanier l'expression. Ainsi L. (24 mois 28 jours) dit en se reprenant : « *Il faut moi je l'écrive... il faut moi qu'il écrive... il faut moi que je l'écrive... il faut qu'elle écrive, Zézette.* »

Par l'action de modèles plus précis, moins effacés, la correction aboutit. Très souvent sous l'action d'habitudes verbales qui remontent à une période antérieure, c'est sous l'aspect d'une série

inorganique de mots-phrases que surgit la matière verbale. Ce sont autant de réponses aux aspects de la situation, simplement juxtaposées. Mais il y a adaptation de cette matière à un certain type de phrase. L'ébauche est remaniée. Ainsi Bl... (2 ans 5 mois) dit successivement : « *A pris... Renée... ça... Renée a pris ça.* »

Mais il arrive aussi, surtout à partir d'un certain âge, que le moule de la phrase devance le contenu ou du moins une partie de ce contenu. Une situation suscite une phrase d'un certain type dont certains termes restent encore indéterminés, quoique leur place, leur fonction, leur nature grammaticale soit déjà fixée. Ainsi, la phrase étant déjà commencée, on hésite sur le nom d'un objet. Je montre des images à des enfants, ils disent « *ça c'est un...* », et, après un temps de réflexion, ils donnent un nom. Deux enfants se disputent la propriété d'un objet, l'un dit : « *Donne-moi mon...* » et ne trouve pas tout de suite le nom (2 ans 11 mois). Autres exemples : « *Il a laissé son... son... assiette* » (3 ans). Un autre laisse tomber un de ses cubes : « *Je l'ai... je l'ai...* » « *Ça peut pas.... Elle voulait me... me... me... pincer.* » Ici le verbe se fait attendre ou même n'est pas trouvé du tout : on a souvent signalé le rôle de ce retard de la matière sur la forme dans l'étiologie du bégaiement. Souvent, à la place du mot propre, un mot banal, très général, apparaît pour combler le vide; sa fonction semble se réduire à l'indication de la catégorie grammaticale qui est la seule détermination actuelle du terme cherché : *Faire* est, comme nous l'avons vu, un substitut universel de l'idée verbale : « *On va faire... N'est pas fait* (= le couvercle n'est pas mis). *Il ne fait pas, le mien* (ma toupie ne tourne pas). *Elle fait si fort* (elle parle si fort) ». *Chose* et *machin* sont des représentants des noms. « *Je suis sur une chose... M'a pris mon machin...* », etc.

Ces quelques exemples jettent un peu de lumière sur cette obscure question du chemin de la pensée au langage dont Pick avait souligné l'importance pour la psychologie normale et pathologique. On trouve dans la littérature psychologique beaucoup d'expressions qui répondent à ce que nous avons appelé thème formel. [Forme verbale interne (Steinthal), schéma de la phrase (Pick), conception du schéma de la phrase sans symboles verbaux (van Woerkom), fonction propositionnelle (Head), image verbale (Vendryes), etc...] Il nous semble que le thème formel n'est que le premier degré d'actualisation d'une

phrase réelle qui tend à suggérer la situation par un de ses aspects, tandis que les autres suggèrent le thème matériel : forme et matière sont des ébauches qui proviennent d'habitudes verbales antérieures, réagissent l'une sur l'autre et tendent à s'organiser.

Les morphèmes. — Les morphèmes attirent en général tardivement l'attention. Ils se manifestent tard dans la parole enfantine. La loi presque générale de ces expressions, c'est qu'elles demeurent *latentes* dans des formes de phrases visiblement imitées de celles où ces morphèmes figurent. Le thème formel apparaît dans la coupe de phrase, le ton, l'accent, parfois même dans certaines flexions; mais le morphème — surtout s'il n'est pas accentué — reste souvent absent. Vérifions-le sur quelques variétés d'instruments grammaticaux.

Les rapports dans l'espace sont compris de très bonne heure par l'enfant, mais les prépositions qui les expriment restent longtemps latentes. Les mots significatifs sont simplement juxtaposés; ils se rapportent d'ailleurs à une situation qui fait comprendre clairement comment les personnes, parties du corps, objets, etc., sont en relation dans l'espace. Exemples : « *Bobo tête* (j'ai mal *à* la tête) (16 mois 26 jours). *Coca sière* (je vais acheter un gâteau *chez* l'épicière). *La chaise assis-là* (je veux m'asseoir *sur* la chaise). *Pas le feu, pas du feu* (pas *près* du feu) (23 mois 17 jours). *Mis sa poche* (mis dans sa poche) (22 mois 7 jours). *La cheminée* (sur la cheminée) ». En réalité, au moins dans les derniers exemples, il faut admettre l'action d'un modèle voisin de l'expression construite, mais où la préposition est encore perçue d'une façon confuse. — De même, l'enfant imite d'abord la question de lieu sans énoncer l'adverbe *où;* il n'y a d'ailleurs aucun doute sur le sens de la question : « (Où) *il est* (22 mois 7 jours). (Où) *il est l'autre de maman?* (Où) *il est maman chérie?* »

L'attribution, la possession d'un objet sont aussi des relations facilement accessibles à l'enfant. Le nom de l'enfant, et, à partir du seizième mois le pronom (*moi!*), a presque toujours ce sens (*à* moi, *pour* moi). Plus tard l'objet est nommé, mais se juxtapose simplement au nom du possesseur : *Taté papa* (le café de papa). Notons qu'à cette époque il comprend bien les questions : A qui? Pour qui? et y répond par un nom de personne (*moi! Ahmed!*) (16 mois 26 jours).

Dans la liaison de deux propositions la conjonction est d'abord latente : « *Donne le couteau* (pour) *couper la belle dame* » (P., 22 mois 7 jours). *Tu vas voir* (comme je) *fais la musique. Elle veut pas* (que) *je le fais* ». Tous ces faits sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'insister. On sait aussi que l'omission de l'article du pronom et du verbe auxiliaire donne souvent à la phrase de l'enfant son aspect caractéristique.

A mesure que l'influence du modèle de phrase imité se précise, le morphème apparaît dans le langage de l'enfant ; on pourrait sans doute distinguer des stades, comme pour la construction de la phrase, avant que la maîtrise du procédé soit complète. Ainsi, sous l'influence de modèles encore mal définis, l'enfant hésite entre plusieurs de ces symboles ou emploie faussement l'un pour l'autre. L. (25 mois 17 jours) dit ainsi : « *Gentil auprès de moi... gentil à moi* » (gentil pour moi). P. (20 mois 11 jours) dit : *Monter à papa* (sur papa) et : *A pon à feu* (18 mois 10 jours) (la soupe est sur le feu). Il dit aussi *sous* la table dans le sens évident de *sur* la table. *A* prend pendant un certain temps un sens très général, il se place volontiers partout où il faut une préposition, puis il cède un certain nombre de ses emplois (notamment le possessif) à *de* par une assimilation plus exacte d'une loi de la langue. Stern donne un curieux exemple d'une généralisation excessive de *von* qui était devenu chez un de ses enfants une préposition universelle.

Faisons un pas de plus. Le sens du morphème sort de son indétermination primitive et se précise sur de nombreux modèles sur lesquels les nouveaux emplois se calquent plus étroitement. Mais — et c'est pour nous un précieux indice de l'activité de construction personnelle chez l'enfant — certaines particularités de forme ne sont pas encore claires alors que la règle générale de l'emploi l'est déjà : aussi trouvons-nous des régularisations plus ou moins gauches qui témoignent de la maîtrise grossière des procédés. Ainsi *ton* et *mon* sont souvent remplacés par *de toi* et *de moi :* la cuiller *de papa* et celle *de moi* (23 mois 10 jours). *Du, au, des* réservent des difficultés : *A bras* (au bras) (P., 20 mois 11 jours). *Celui de le monsieur* (23 mois 10 jours). Chez d'autres enfants de 3 ans je trouve encore : *à les chemises, près de les soldats,* etc. Un effet plus curieux de la conscience de la nécessité du morphème est que, dans bien des cas

où son existence est masquée, parce qu'il est absorbé par le mot voisin dont il paraît faire partie, l'enfant le redouble d'une façon personnelle. Un enfant de 3 ans dit : *Tu la l'otes* (Ne) *la l'ote pas.* Un autre : *Moi la l'ai vue. Il la l'ouvre.* Le pronom élidé étant devenu peu apparent, l'enfant ajoute la forme non élidée. Pour des raisons analogues, il dit : *à chez* le marchand, et (L., 21 mois 22 jours) : Donne-moi des sous *pour à* Jeanne. Dans ces exemples, le thème formel s'applique à un thème matériel auquel conviendrait un modèle formel spécial avec lequel l'enfant est encore peu familiarisé, mais il montre du moins la possession de la règle par la méconnaissance de l'exception.

* * *

La flexion. — Analysons ce qui se passe dans l'esprit de l'écolier qui construit une forme dans une langue apprise par l'étude d'ouvrages didactiques, et non par l'usage. Il veut par exemple traduire en latin : *il commande.* Formant l'infinitif commander, il trouve dans son dictionnaire le latin *imperare* qu'il sépare en un radical *imper* et une terminaison. Se reportant à sa grammaire, il voit par la conjugaison du modèle *amare*, dissocié lui-même en un radical et une terminaison, que la finale *at* est caractéristique de la personne, du temps et du mode qu'il doit employer : il construit donc la forme *imperat.* Le thème matériel est ici « le verbe imperare » qui conduit au radical *imper* : le thème formel se présente à son esprit sous les espèces d'une locution comme : troisième personne du singulier du présent de l'indicatif qui conduit à la terminaison *at.* Mais chez l'enfant qui apprend sa langue maternelle par l'usage, de quelle nature sont le thème matériel et le thème formel ?

Le premier ne peut être, semble-t-il, que l'impulsion primitive à l'expression verbale que suggérerait la situation en vertu des habitudes antérieures, par exemple le mot-phrase ou la phrase simple qui aurait été prononcée à un stade plus primitif du langage.

L'aspect de la situation qui prévaut alors dans l'esprit, l'orientation de l'intérêt, les mots qui viennent d'être prononcés par l'enfant lui-même ou ceux qu'il vient d'entendre, etc., font varier ces suggestions verbales. Montrons par des exemples cette variabilité du support

de la future flexion. Dans une forme comme : elle va *buver*, il n'y a pas seulement à considérer la terminaison en er, mais aussi le radical *buv.* qu'on retrouve aussi dans la forme *buvu* du participe. Il faut admettre que l'idée exprimée par « le verbe boire » tendait à se présenter ici sous une forme telle que buvons, buvez, buvais..., et non sous des formes comme bois, boirai, etc... Il faut que l'action de ces premières formes soit bien impérieuse puisque, bien que la forme *bu* semble avoir déterminé l'*u* de *buvu*, elle n'a pas empêché l'action du radical *buv.* Au contraire, quand plus tard elle dit : elle *boivait*, elle est partie des formes comme boit, boivent. La même enfant dit : *Vous avez fini de me batter !* (battre) sous l'influence probable de : vous me battez, plutôt que sous celle de bat, battu Elle dit : *Elle veut éteigner*, parce que l'idée exprimée par « le verbe éteindre » s'est accidentellement présentée d'abord sous une forme *éteignez*, *éteignais*, et non sous des formes *éteindre*, *éteinte*. (Il est possible que chez cet enfant à qui on dit habituellement *vous*, les formes buvez, battez, éteignez soient très présentes et très actives.) Mais, chez le même enfant, j'entends six semaines plus tard *éteindé* et *éteindu* qui procèdent visiblement d'éteindre. Si elle dit : *Il a couré* (et non couri ou couru), c'est sans doute parce que, cette fois, *il court* était agissant (la finale ne se distingue pas pour l'oreille de celle de la première conjugaison) — et non il veut *courir*, par exemple. *On s'en allera*, *on s'en allerait* viennent d'une suggestion *s'en aller* et non du très familier *on s'en va.* Si l'extraordinaire forme *prendu* se réalise parfois à côté de *pris*, très familier et très fréquent dans le langage des enfants observés, c'est parce qu'à ce moment *prendre* se trouve présent et actif. On *ouvrera* vient de : on ouvre, *ouvri* de ouvrir. Bien que G. vienne de dire : je ne veux pas *sortir*, il faut bien qu'un moment après *sors* (ou *sort*) soit actif quand il forge le futur : *sorrai*, tout à l'heure. J'en *voulerais* suppose l'influence d'une forme conditionnelle, d'où qu'elle vienne, mais aussi d'un thème matériel : je *voulais*, et non : je *veux*. C'est *mordre* ou *ils mordent*, qui détermine le *d* de : Il m'a *mordé* (et non *mord* où ce *d* ne s'entend pas). Quand M.C. dit : Elle *morde*, c'est encore le même thème matériel qui agit, mais quand Rob. dit : Il va la *mor*, la forme active est au contraire *mord*. L'infinitif *assir* vient de *assis* et non de *asseoir* qui est cependant tout aussi familier.

Ainsi le thème matériel se présente sous des formes variables avec les circonstances, sans que leur déterminisme puisse en général être saisi. Mais comment se présente à son tour le thème formel ? Ce qu'il y a de réel en lui, c'est d'abord la structure de la phrase à laquelle il est lié. Nous avons vu plus haut qu'une structure de phrase peut acquérir une indépendance relative par rapport à *certains* de ses termes. La phrase peut se déclencher sans que l'on soit encore fixé sur le choix de *tous* ses éléments. L'enfant peut commencer une phrase et la laisser en suspens, tâtonner pour le choix d'un terme que peut-être il ne trouvera pas et dont il donnera des équivalents plus ou moins convenables. A certains aspects communs à toute une série de situations répond une armature de phrase qu'il reste à individualiser.

Il semble qu'il y ait des cas où le thème matériel vient simplement s'insérer dans la place vide qui l'attend dans ce moule de la phrase, mais sans s'y adapter par un remaniement de sa forme primitive. Il se comporte comme un mot invariable. Il y a bien une création analogique dans la construction de la phrase, mais non dans la flexion du mot. Le motif formel manque de précision ; il dessine la texture de la phrase mieux que les formes particulières des mots. On peut interpréter ainsi quelques-uns des exemples précédents. En voici d'autres. : « Moi il m'*assis*. (Transport pur et simple de la forme familière du participe dans un mode personnel.) J'ai peur que ça *fait*, — pour qu'on la *met*. » — Les nombreux exemples de *tient* comme infinitif ou participe sont de cet ordre : « Je fais les faire *tient*..., il a *tient*... » De même : « Pour qu'il se *salit* pas... Les trois qui *dort*... Il va la *mor* (mordre). Des madames elle est *assis* (23 mois). Je vas te *tue* (23 mois 3 jours). Tu t'en *ailles* ? Elle ne peut pas *tourne* (tourner) », etc.

Mais il n'y a que des traces assez fugitives de cette période de transition. Bientôt l'adaptation du mot à la structure de la phrase commence : c'est alors que nous allons remonter les fausses flexions, les régularisations anormales. C'est un fait remarquable que l'enfant emploie depuis longtemps de nombreuses formes de verbes avant de commettre une seule faute ; mais elles n'étaient correctes que parce qu'elles étaient des reproductions pures et simples ; les fautes sont l'indice du début des constructions personnelles ; c'est seulement alors que commence au point de vue psychologique la véritable con-

jugaison. J'ai entendu la première flexion fausse chez mon fils à 2 ans. « *Tu servis maman?* » (tu sers), et chez ma fille à 23 mois 7 jours : « *Vous avez fini de me batter ?... il a couré* (23 mois 11 jours), *elle m'a fait rier* (rire). »

Mais ici deux cas sont possibles :

1° La fonction du mot, c'est-à-dire la structure de la phrase dont il est membre, détermine complètement sa forme, sa flexion. Ainsi, en français, le futur, le conditionnel, l'imparfait ont leurs terminaisons caractéristiques.

2° La fonction ne détermine pas complètement la forme. Il y a plusieurs déclinaisons ou conjugaisons. Une forme n'est pas entièrement déterminée quand on sait qu'elle est un datif ou un participe. Le participe français par exemple peut se terminer en é, i, u. Il est évident qu'alors le moule ou schéma de la phrase ne suffit pas à produire la flexion. Il faudra qu'un deuxième modèle fasse sentir son influence pour achever de la préciser. A côté du modèle de la phrase, le thème formel comporte ici un modèle spécial de la flexion.

Ce deuxième cas est le plus général dans le problème de la flexion. Il est rare qu'il y ait une correspondance simple et univoque entre la fonction grammaticale et la forme. La désinence est variable sans que la fonction change, il pourra arriver inversement qu'une même désinence appartienne à plusieurs fonctions différentes.

Quand la fonction détermine la forme sans équivoque, il n'est pas impossible d'admettre que, sans intervention d'un « exemple » déterminé, la « règle » générale opère directement. Par exemple, selon qu'il annonce une intention ou qu'il raconte un acte accompli, l'enfant commencera mentalement un type de phrase différent : je vais... (suivi d'un infinitif) ou j'ai... (suivi d'un participe). En allemand le premier type tend à déterminer d'avance pour le verbe à l'infinitif, qui n'est pas encore déterminé matériellement, une finale *...en*, tandis que le second appelle pour le participe une syllabe initiale *ge...* Des éléments formels du mot se dessinent avant le mot lui-même ou surgissent en même temps que lui. Mais en français, dans les mêmes conditions, ni l'infinitif ni le participe n'ont de forme spécifique unique. Le premier peut se terminer en *er*, *ir*, *oir*, *re* (pour l'enfant trois au moins de ces conjugaisons sont vivantes). Le second peut se terminer en *é*, *i*, *u* (les trois formes sont vivantes). Il n'y a

pas d'anticipation partielle de la forme du mot qui puisse ici servir de support à une « conscience de règle ». La règle, le grammairien arriverait sans doute à l'énoncer, d'une façon assez compliquée. On rattache les formes d'un même verbe à l'une d'entre elle, par exemple, celle de l'infinitif, qui devient en quelque sorte le centre du système, l'expression par excellence de l'idée verbale. Mais il ne suffit pas encore d'établir une relation entre des désinences, il faut savoir les articuler avec le reste du mot, ce qui semble impliquer une dissociation entre un radical fixe et un système de terminaisons mobiles. Sous quelle forme « implicite » mystérieuse, admettra-t-on que cette règle complexe opère dans l'esprit de l'enfant de deux ans qui commence à conjuguer ? Que de fois l'homme qui n'a appris sa langue que par la pratique sans en connaître la grammaire, lorsqu'il cherche péniblement à dégager de l'usage familier la règle qu'il ignore, la formule inexactement d'une façon trop large ou trop étroite, et en termes impropres !

Devant les difficultés d'interprétation que soulève l'hypothèse de l'action d'une règle générale, on peut songer à celle de modèles particuliers plus ou moins nombreux. Si on admet, pour les raisons que nous avons données plus haut, qu'une forme de participe comme *buvé* procède d'un thème matériel tel que *buvez* par exemple, il faut ajouter, pour que la forme se détermine complètement, l'influence de couples tels que lavez = lavé, donnez = donné. Elle se construit comme une sorte de quatrième proportionnelle dont les éléments seraient peut-être des phrases plutôt que des formes verbales isolées. En d'autres termes, il s'agirait d'une construction analogique appuyée sur les exemples, plutôt que sur une règle. Une action de ce genre n'a pas la rigueur de l'application d'une règle : elle laisse place à une influence complexe non seulement de la terminaison du thème matériel, mais encore peut-être de son radical, de son sens, sur le choix du modèle formel : des ressemblances peuvent agir sans s'être analysées ni définies avec précision, et, suivant les influences du moment, le thème formel lui-même pourra varier.

Cette variabilité, il semble qu'elle apparaisse précisément dans quelques-uns de nos exemples. Nous en avons expliqué certains cas en admettant que le thème matériel primitif était lui même variable, ce qui donnera par exemple pour le verbe boire tantôt des formes

buv... tantôt des formes boiv... Nous avons d'autre part admis que ce thème pouvait s'insérer tel quel dans la phrase (infinitif : tient) ou se fléchir : dans ce dernier cas il y aurait lieu de distinguer la flexion correcte (tenir) et la flexion incorrecte (tiendre). Ces faits montreraient déjà l'instabilité de toutes les influences qui s'exercent ici. P., à 24 mois 2 jours, emploie *mouri*, alors qu'il connait la forme *mort*. Un enfant (3 ans 3 mois) dit à quelques minutes d'intervalle : (Je) *vas le faire tiendre* et (je) *vas le faire tient* (nous avons des exemples de cette alternance chez plusieurs sujets). Un autre (3 ans 9 mois), dit : « *Il va tiendre... tu vas tenir...* », etc. Le même essaie d'ouvrir une porte : « *Peux pas l'ouvrir* » ; je l'aide et je lui dis : « Regarde, elle est... » il achève de lui-même : « *Ouverte* ». Un moment après, il essaye, réussit et dit : « *Ça y est : elle est ouvrie* ». — R. (2 ans 10 jours) dit successivement « *m'a pris mon lit... me l'a prendu...* » — Laissons de côté toutes les formes correctes dont il est difficile d'affirmer que ce sont des constructions personnelles et non de simples souvenirs. Ce qui est plus remarquable, c'est le cas où les deux formes sont toutes deux construites à partir d'un même thème matériel, mais avec des finales différentes. Ainsi *buvé* et *buvu*, *éteindé* et *éteindu*. On est bien obligé de supposer ici l'action d'un modèle formel différent, l'un de la première, l'autre de la quatrième conjugaison. Il serait intéressant de recueillir un nombre aussi grand que possible de faits de ce genre ; nos exemples sont trop peu nombreux pour autoriser sur ce point des conclusions fermes.

Il se peut que la conjugaison, chez l'adulte en pleine possession de ses habitudes grammaticales, soit devenue tout à fait indépendante de modèles individuels, même dans les cas assez rares où il lui arrive de construire réellement une forme. Il connait un très grand nombre de verbes : leur influence peut devenir anonyme. Mais il ne faut pas toujours conclure de l'adulte à l'enfant : en particulier celui-ci ne connaît qu'un petit nombre de verbes. Des formes comme viendre et tiendre (ce dernier très fréquent chez tous les enfants que j'ai pu observer) se substituent à des mots aussi familiers que venir et tenir. Les verbes qui ont pu servir de modèles et qu'on peut supposer connus des enfants de cet âge sont très peu nombreux (éteindre, prendre, rendre, descendre, entendre, vendre, défendre). L'écart entre l'hypothèse d'une règle générale et celle de modèles individuels

devient très faible. Il n'est donc pas interdit de supposer au début l'imitation particulière de quelques-uns de ces chefs de file. De même, à l'origine de la fortune de toute une catégorie de mots, on découvre souvent un fait singulier, un accident historique; on a parfois conscience, au début, de s'inspirer d'un mot célèbre, d'un souvenir classique, d'une parole prononcée par une personne déterminée dans une circonstance déterminée. La loi de l'imitation, dans le langage comme dans l'action, est l'affranchissement progressif de ce modèle primitif, en tant qu'il est déterminé individuellement; l'acte finit par ne plus dépendre que de caractères communs à ce modèle et à un grand nombre d'autres.

Mais il faudrait pouvoir préciser quels sont ces modèles. Dans l'impossibilité évidente de reconstituer le déterminisme instable de ces créations analogiques, nous nous bornerons à quelques conjectures.

On est tenté d'attribuer un rôle décisif aux formes les plus fréquentes, à celles que l'enfant connaît le mieux et qu'il emploie lui-même le plus souvent. Il faudrait partir de données d'observation sur ces formes familières. Nous avons noté autrefois dans une école maternelle de longues conversations d'enfants[1] : laissés libres de babiller et de jouer, ils finissent par ne plus faire attention à la présence de l'observateur, leur dialogue est donc un échantillon de leur parler naturel et habituel. Voici les résultats de quelques recherches statistiques sur les verbes que j'ai relevés et classés, d'après la forme de l'infinitif, dans les quatre conjugaisons de la grammaire française.

Nombre d'emplois :	1re conjugaison	1.060, soit	36,2	p. 100
	2e —	173 —	6	—
	3e —	670 —	22,8	—
	4e —	1.036 —	35	—
	Total	2.929, soit	100	p. 100

Mettons en regard du nombre des emplois le nombre des verbes auxquels ils sont empruntés, chaque verbe n'étant compté qu'une fois, quel que soit le nombre de ses emplois et la variété de ses formes (il s'agit d'enfants de 2 à 4 ans).

Nombre de verbes :	1re conjugaison	124, soit	76	p. 100
	2e —	10 —	6,1	—
	3e —	8 —	4,9	—
	4e —	21 —	13	—
	Total.	163, soit	100	p. 100

Un fait se dégage de cette statistique brute, et c'est d'ailleurs le seul qu'elle puisse nous enseigner. Les verbes de la première conjugaison sont de beaucoup les plus nombreux (ils représentent les trois quarts du total des verbes), mais le nombre des emplois est loin d'être proportionné à celui des verbes. Au contraire la troisième et la quatrième conjugaisons contiennent un très petit nombre de verbes, mais ce sont de beaucoup les plus usités.

Regardons ce résultat d'un peu plus près. Les verbes les plus employés dans les dernières conjugaisons sont être (491), avoir (320), faire (185), vouloir (129), mettre (102), prendre (93), voir (78), tenir (75), pouvoir (55). Dans la première, en dehors du mixte irrégulier aller (177) qui ne lui appartient que nominalement, on ne trouve au-dessus de cinquante emplois que donner (95), tomber (78) et casser (54). Si l'on ne tenait compte que de la fréquence, l'enfant se trouverait donc en présence d'une série de modèles assez différents, pour la plupart irréguliers, soit parce qu'ils empruntent leur forme à des radicaux différents, soit parce qu'ils présentent des types de conjugaison différents et parfois mixtes.

Qu'est-ce d'ailleurs pour l'enfant que la conjugaison ? Il faut évidemment écarter ici l'image fallacieuse du tableau riche de formes symétriques de nos grammaires. Certaines formes sont rarissimes ou tardives. Ici encore quelques données statistiques fixeront les idées. Considérons les verbes (réguliers) de la première conjugaison. Le pluriel des modes personnels est pratiquement inexistant : je n'en ai aucun exemple dans mes notes (sauf quelques impératifs).

Je trouve 280 exemples des trois premières personnes du présent de l'indicatif ou de l'impératif (type : donne) terminées par un e muet. Le participe (type : donné) est trouvé 204 fois, l'infinitif (type : donner) 213 fois. — Voilà les trois formes essentielles : les autres sont rares (8 imparfaits, 23 futurs, 11 impératifs pluriel, et c'est tout). La fréquence du participe s'explique par son emploi comme adjectif ou par sa combinaison avec les auxiliaires dans le passif et les temps composés de l'actif. Celle de l'infinitif vient de constructions avec pouvoir, vouloir, aller... ou avec pour... Si l'on tient compte que certaines formes coïncident pour l'oreille (dans la première conjugaison l'infinitif et le participe, dans la seconde l'indicatif présent et le participe, etc.), le nombre des types de flexion s'appauvrit encore.

Mais les faits indiquent qu'à côté de la fréquence, dont le rôle est incontestable, d'autres causes agissent dans la création analogique et que les verbes les plus réguliers exercent, indépendamment de leur fréquence, une action privilégiée. Il est remarquable de voir parfois les formes les plus usuelles régularisées par d'autres qui le sont moins. Prendre et tenir sont, comme nous l'avons vu, parmi les verbes les plus employés, toutes leurs formes sont connues et le plus souvent employées correctement, ce qui n'empêche pas des régularisations comme prendu, prendait, ou tiendre, tiendait. Les formes pris, tenir opposent sans doute à ces constructions une énorme résistance du fait de leur fréquence, et cependant ne parviennent pas toujours à les empêcher : les modèles qui exercent cette action si puissante ne peuvent être que des verbes comme entendre, descendre, etc., moins fréquents que ceux qu'ils régissent, mais plus réguliers. On ne voit pas, inversement, un verbe très commun comme prendre, engendrer pour des verbes comme descendre, entendre des formes analogues à je prenais, j'ai pris, etc.

Comment comprendre cette influence de la régularité ? Pour qu'un verbe puisse devenir un modèle, il faut sans doute que ses différentes formes acquièrent une unité psychologique, qu'elles constituent un ensemble naturel. Si nous revenons au schéma d'une quatrième proportionnelle à construire, il faut que les deux termes du rapport qui sert de modèle constituent un couple, que le corps du mot offre une structure caractéristique et reconnaissable dans ses transformations, de sorte qu'elles apparaissent comme des variations sur un même thème et non comme des thèmes indépendants. Il ne s'agit pas ici de la dissociation qu'opère l'analyse grammaticale entre le radical et la terminaison : le phénomène se passe à un autre niveau psychologique ; il faudrait le rapprocher des effets que peut produire une analogie de rythme et de dessin dans les deux membres d'une phrase musicale. Sans doute les premiers modèles sont des formes non construites, apprises telles quelles par l'usage ; mais rapprochées l'une de l'autre dans des phrases, elles peuvent réagir l'une sur l'autre, s'organiser à la fois par le sens et par la forme musicale. Quand l'enfant répète : Donne moi... il m'a donné... il me donnera... il va me donner, etc., le simple rapprochement de ces phrases fait déjà que chacune des formes n'est plus étrangère

l'une à l'autre ; elles se lient par un effet d'assonance. A plus forte raison en est-il de même de celles qui ont été activement construites sur le même modèle : elles sont les modèles les plus actifs pour de nouvelles constructions : une forme régularisée est par excellence régularisante.

Or, beaucoup des formes que nous avons classées parmi les plus fréquentes sont impropres à produire ce genre d'effets. Elles sont empruntées à plusieurs radicaux différents (je vais, aller) ou subissent des altérations du radical (je veux, je voulais, prendre, pris). Ce sont souvent des monosyllabes dans lesquels le radical se confond avec la terminaison : à peine ces mots eux-mêmes se séparent-ils de l'ensemble de l'expression dont ils font partie. Enfin la fréquence même finit par masquer les analogies. On n'a jamais à construire la forme, parce qu'elle est trop familière dans chacun de ses emplois. Avoir, être, faire, etc., ne se régularisent presque jamais, sinon dans des formes un peu rares (vous faisez).

Il y aurait lieu de rapprocher de la flexion la dérivation. Partant de certains mots familiers, l'enfant en forme d'autres en leur ajoutant, selon certains modèles, des désinences de substantifs, d'adjectifs, de verbes. Nous en avons relevé peu d'exemples, par rapport au grand nombre de ceux qui sont cités par Stern chez des enfants allemands, sans doute parce que dans cette langue le procédé est plus vivant et plus libre que dans la nôtre (et cela est encore plus vrai de la formation de mots nouveaux par composition). Dans certains cas — et, semble-t-il, chez les enfants les plus jeunes — des substantifs sont formés à partir de verbes par simple insertion d'une forme usuelle du verbe (le thème matériel) dans la place vide d'un nom dans un certain type de phrase (le thème formel). L. (22 mois 27 jours) dit en parlant d'une bille : « C'est une roule ». Un autre enfant à 26 mois appelle aussi une bille « a rouroule ». Un autre (35 mois) appelle une pipe « une fume ». Il n'y a ici aucune adaptation de la forme du mot à sa nouvelle fonction (comme chez l'enfant qui disait : il va *tient*). Au contraire un enfant plus âgé appelle une bille « un *rouleau* ». Il vient de parler d'un *grosier* (groseiller) et le qualifie de *petoyer* (de *petot*, nom populaire de la groseille à maquereau). Il y a dans ces derniers cas une terminaison de substantif qui s'articule au mot, et probablement sous l'influence

d'un modèle tout à fait déterminé. Naturellement il sera exceptionnel qu'on puisse remonter d'une façon sûre aux origines.

*
* *

Nous avons vu se constituer les principaux organes de la phrase, depuis l'état d'indifférenciation grammaticale des premiers stades jusqu'au moment où l'enfant sait les manier conformément aux lois de la langue. Peut-on tirer de cette étude quelques conclusions sur la question souvent discutée des rapports entre le développement du langage chez l'enfant et l'histoire des langues ?

Un certain parallélisme de l'ontogenèse et de la phylogénèse nous semble plausible dans ce domaine comme dans les autres. Assimiler une langue, c'est à quelque degré la reconstruire, la re-créer. De bonne heure nous avons vu que le langage de l'enfant cesse d'être une mosaïque d'expressions toutes faites applicables à chaque circonstance. Sans doute il est difficile de savoir dans chaque cas particulier si l'enfant répète ou construit, s'il copie ou s'il imite librement.

Cependant, indépendamment de ce qu'une observation continue permet de conjecturer, la régularisation des formes irrégulières est un indice certain de l'imitation chez celui qui parle. Chose paradoxale, ce sont les fautes qui témoignent de la possession — incomplète — des lois de la langue. Qu'il s'agisse d'une règle sémantique ou grammaticale, elle n'est pas transmise avec le langage lui-même. Un mot est toujours employé dans une phrase et celle-ci dans des circonstances concrètes particulières; il faut un travail pour dissocier la signification de chaque mot, et un autre pour dégager d'un certain nombre de ces emplois les limites exactes du sens général, la règle de tous les emplois possibles. Il faut encore un travail pour dégager des ensembles avec lesquels ils sont organisés la valeur des morphèmes ou des flexions qui se présentent d'abord comme de simples ornements vides de tout sens concret. Ce travail personnel, il faut que l'enfant en soit capable, il faut que les idées qui en sont la base lui soient accessibles. Il existe vers ces idées certaines voies d'accès faciles : ce sont souvent les mêmes que les langues ont suivies dans leur évolution et que l'enfant reprend à son tour. L'assimilation d'une langue trop complexe et trop savante exige d'abord qu'elle soit sim-

plifiée et appauvrie dans son vocabulaire, dans sa grammaire et dans sa syntaxe. Aussi, comme nous l'avons vu, ses premières catégories grammaticales ne seront ni des substantifs, ni des verbes, mais des noms de personnes, des noms de choses d'abord associés à une expression indifférenciée, d'où sortiront plus tard, par une nouvelle dissociation, des désignations d'actes ou d'attitudes du sujet à l'égard de son expérience. Mais que fait l'enfant dans ce progrès? Il imite encore, car *certains* de nos substantifs sont vraiment des noms de personnes, des noms de choses, *certains* de nos verbes désignent des actions réelles, etc. Il n'a qu'a choisir, dans ce que nous lui offrons, ce qui répond à ses besoins. Les habitudes ainsi formées serviront de guides pour comprendre d'autres emplois ; pour élargir peu à peu les catégories grammaticales sans briser le moule primitif de la phrase. S'il assimile d'abord dans les prépositions la fonction spatiale ou la fonction possessive, il trouve ces emplois (à côté des autres) dans le langage qu'il imite ; il s'agit toujours d'une simple sélection. Par contre, il ne retrouve pas de trace de l'origine historique de ces morphèmes comme mots concrets autonomes. Aussi son assimilation ne reproduira-t-elle pas cette étape et son expression sera-t-elle d'emblée analytique. En somme, il ne faudrait pas croire à je ne sais quelle mystérieuse nécessité interne qui ferait repasser l'évolution individuelle par tous les chemins tortueux de l'histoire. Il n'y a similitude que dans la mesure ou le chemin parcouru est soumis à certaines nécessités logiques et psychologiques d'assimilation d'un organisme complexe. La « répétition » ontogénique n'est qu'une fausse histoire : elle est plutôt une sélection des modèles offerts par la langue dans son état actuel, qui comprend, à côté des acquisitions dues aux formes supérieures de culture, des témoins toujours vivants d'un âge primitif.

P. GUILLAUME.

L'EXPLICATION DE L'OMBRE CHEZ L'ENFANT[1]

En étudiant, ailleurs, les explications que les enfants donnent des origines de la nuit, nous avons souligné le substantialisme qui pousse l'enfant à « réifier » les phénomènes (comme disait déjà Sully), c'est-à-dire, dans le cas particulier, à concevoir la nuit comme un grand nuage noir emplissant l'atmosphère ou dégageant, du haut du ciel, ses rayons obscurs. Il vaut la peine de reprendre l'étude de cette orientation d'esprit de l'enfant, et de la reprendre dans des conditions plus concrètes. A cet égard, la prévision et l'explication des ombres offre un excellent terrain d'analyse. Il est, en effet, facile de demander de quel côté se formera l'ombre d'un objet, lorsqu'on posera cet objet sur la table, en face d'une fenêtre. Il est facile de produire un jeu d'ombres au moyen de lampes ou des allumettes éclairant un écran, et de faire prévoir l'orientation de ces ombres. Il est facile de demander aux enfants le pourquoi de ces prévisions, puis, après expérience, de demander le pourquoi des phénomènes observés. Cette recherche nous permettra à nouveau d'étudier les rapports qui existent entre la prévision et l'explication. Et cela sera d'autant plus utile, pour notre propos, que l'explication des ombres suppose une interférence nécessaire de la logique enfantine (en particulier la logique des relations) avec la physique de l'enfant.

Nous avons trouvé quatre stades dans les explications du phénomène de l'ombre. Durant le premier stade, qui a pour moyenne d'âge 5 ans environ, l'ombre est conçue comme le résultat d'une collaboration, ou d'une participation de deux sources, l'une interne (l'ombre émane de l'objet), l'autre externe (l'ombre vient des arbres,

1. Fragment d'un livre sur *La causalité physique chez l'enfant* à paraître prochainement (Bibliothèque de Psychologie de l'Enfant et de Pédagogie, Alcan).

de la nuit, du fond de la chambre, etc.). Cette participation est tout à fait analogue à celle du vent et de l'air produit par les objets, au moyen de laquelle les petits expliquent la formation d'un courant d'air dans une chambre fermée. Durant le second stade (moyenne d'âge 6-7 ans), l'ombre est considérée comme le produit de l'objet seul. Elle est une substance, émanant de l'objet, et cela sans direction régulière : l'enfant de ce stade ne sait pas encore prévoir de quel côté l'ombre se produira lorsqu'on pose l'écran en face de la source lumineuse. Dès le troisième stade, dont la moyenne d'âge est de 8 ans, l'enfant sait, par contre, prévoir l'orientation des ombres. Il sait même dire que l'ombre se produit là où il n'y a pas de lumière, pas de soleil, etc. Mais, sous cette explication, en apparence correcte, on retrouve le substantialisme des derniers stades : pour l'enfant l'ombre est encore une émanation de l'objet, mais une émanation que chasse la lumière et qui est ainsi obligée de s'orienter du côté opposé à celui de la source lumineuse. Durant le quatrième stade, enfin (moyenne d'âge 9 ans), l'explication correcte est trouvée.

§ 1. LE PREMIER STADE : L'OMBRE EST UNE SUBSTANCE ÉMANANT DE L'OBJET ET PARTICIPANT DE LA NUIT. — Les enfants de ce premier stade ne savent naturellement pas prévoir de quel côté se produisent les ombres. Ils expliquent l'ombre en disant tout à la fois qu'elle sort de l'objet et qu'elle vient du dehors : dès qu'on met un objet sur la table, la nuit ou l'ombre de dessous les arbres, etc., produit une émanation qui sort de l'objet lui-même. L'ombre a ainsi une double origine, ce qui ne semble nullement gêner l'enfant. Voici des exemples :

Gall (5 ans) : « Pourquoi il y a une ombre là [nous faisons une ombre avec la main] ? — *Parce qu'il y a une main.* — Pourquoi elle est noire, cette ombre ? — *Parce que... parce qu'on a des os.* — Tu vois ce papier, pourquoi c'est noir ici [l'ombre du papier] ? — *Parce qu'il y a une main* [Gall reste accrochée à l'idée que l'ombre vient de la main, quand même il ne s'agit plus que d'un papier]. — Comment ça se fait, cette ombre ? — *Parce qu'il y a des arbres.* » [Gall regarde par la fenêtre et nous montre des arbres à 100 mètres de là, sous lesquels il y a une ombre abondante]. Nous faisons de l'ombre avec un livre : « Pourquoi l'ombre est de ce côté et pas de celui-là ? — *Parce qu'il fait jour* [Gall montre le côté non ombré]. — Mais pourquoi elle est de ce côté ? — *Parce qu'il fait nuit.* — Pourquoi il ne fait pas nuit là ? — *Parce qu'il y a du jour.* » « Qu'est-ce qui

fait cette ombre ? — *Le ciel.* — Comment ? — *Parce qu'il fait nuit* [Gall montre l'ombre]. — Mais cette ombre-là, d'où elle vient ? — *Du livre.* — Et l'ombre du livre, comment elle se fait ? — *Du ciel.* — Pourquoi ça vient du ciel, l'ombre du livre ? — *Parce qu'il fait nuit dans le ciel.* — Par où elle vient ici, l'ombre du ciel ? — *C'est du noir.* » Gall, en outre, échoue à prévoir l'orientation des ombres : ses prévisions sont entièrement arbitraires.

Stet (5 ans) : « Tu sais ce que c'est une ombre ? — *Oui, c'est les arbres qui la font, sous l'arbre.* — Pourquoi il y a de l'ombre sous l'arbre ? — *Parce qu'il y a un tas de feuilles. C'est les feuilles qui font.* — Comment elles font ça ? — *Parce qu'elles sont roses.* — Alors qu'est-ce que ça fait ? — *Ça fait de l'ombre.* — Pourquoi ? — *Parce que dedans* [les feuilles] *il y a de la nuit, dedans.* — Pourquoi ? — *Parce que dessus il y a le jour. Les feuilles sont grosses, et dedans il y a de la nuit.* » Nous montrons à Stet son ombre, par terre : « Il y a l'ombre là ? — *Oui, la chaise qui la fait.* — Pourquoi la chaise fait de l'ombre ? — *Parce que c'est noir dessous, ça fait noir.* — Pourquoi ? — *Mais parce que c'est noir sous la chaise, parce que c'est une chaise et il y a le bord et ça y garde l'ombre sous la chaise* [le cadre de la chaise « garde » donc de l'ombre qu'il retient grâce à ses rebords]. — Pourquoi ça garde de l'ombre ? — *Parce que c'est bas, la chaise, parce que c'est la chaise qui fait de l'ombre.* » On voit comment l'ombre est assimilée à une sorte de vapeur qui s'accroche aux objets. D'autres fois, Stet conçoit l'ombre comme un simple reflet des objets foulés : une boîte d'allumettes, par exemple, fait de l'ombre parce que « *c'est jaune et il y a du noir* » [les lettres imprimées sur le papier jaune], une serviette de cuir « *c'est noir et ça fait noir* », etc. Aussi l'ombre est-elle conçue tantôt comme émanant des objets, tantôt comme venant s'accrocher aux objets (la nuit dans les arbres ou l'obscurité dans le cadre d'une chaise). Stet, à propos de chaque ombre particulière, fait donc intervenir simultanément deux origines, l'une interne, l'autre externe : la chaise « fait » de l'ombre et « garde » l'ombre, etc. La prévision de la direction des ombres est naturellement tout à fait fantaisiste.

Roc (six ans, F[1]) croit également à la participation de deux origines : « Regarde [l'ombre de notre main sur la table]. Qu'est-ce qui fait cette ombre ? — *Les arbres.* — Comment ça ? — *Quand ils sont tout près* [les uns] *de les autres.* — Mais pourquoi ça fait noir là ? — *Parce qu'il y a quelque chose dessus* [parce que la main est sur la table]. — Alors pourquoi ça fait noir ? — *Il y a des choses sur la terre.* — Quoi ? — *Des fois des arbres.* » On voit, par ces derniers propos, que Roc hésite entre deux attitudes : d'une part elle tend à n'établir qu'une analogie entre l'ombre des mains et l'ombre des arbres, d'autre part elle tend à dire (comme au début de l'interrogatoire) que l'ombre des mains vient directement des arbres. Nous faisons ensuite de l'ombre avec un portefeuille. « D'où ça vient cette

1. F = fille.

ombre? — *Elle vient du ciel* ». « Il y a de l'ombre là [dans notre main ouverte] ? — *Non.* — Et là? [sous la main, en mettant la main sur la table]. — *Oui.* — D'où ça vient ? — *Du ciel.* » « C'est fait en quoi, l'ombre ? — *Avec les arbres.* » L'ombre existe même de nuit : « Tu vois, je fais de l'ombre avec ma main. S'il faisait nuit, est ce que ça ferait aussi de l'ombre? — *Oui.* — Pourquoi ? — *Parce qu'elle est basse* [la main est près de la table]. — Est-ce qu'on la verrait? — *Non.* — Pourquoi ? — *Parce qu'il ferait nuit dans les chambres.* — Mais ma main ferait quand même de l'ombre, ou elle n'en ferait pas? — *Elle en ferait.* » Quant à l'orientation des ombres, Roc ne sait naturellement pas la prévoir mais elle donne une explication après coup : « Pourquoi l'ombre est de ce côté ? — *Parce que le carnet est penché de ce côté* ». Le carnet est posé sur la tranche et est ainsi penché des deux côtés. Mais Roc croit que la pente de celui des versants qu'elle voit le mieux détermine l'ombre à s'orienter de ce même côté.

Mor (5 1/2) : « Pourquoi c'est noir là [ombre d'un cahier] ? — *Parce que vous mettez ça* [un cahier]. — Alors qu'est-ce qui fait cette ombre? — *Du ciel.* — Du ciel? — *Non, parce qu'il fait noir là* » [Mor montre le plafond de la salle]. L'ombre du cahier est donc produite à la fois par le cahier et par l'irruption d'une substance venant du ciel ou du plafond.

Tab (7 ans) : « Pourquoi c'est noir là? — *Parce que c'est clair là* [montre de l'autre côté de l'objet]. — D'où vient ce noir? — *De l'ombre.* — Et l'ombre? — *De là* [Tab montre le fond de la chambre, qui est obscur, et qui est à 2 mètres de l'objet!]. — Pourquoi l'ombre vient de là? — Parce que c'est noir. — Où? — *Là* [le fond de la chambre]. — Pourquoi? — *C'est sombre.* » — Nous essayons de faire prévoir à Tab de quel côté tel objet fera de l'ombre, par rapport à la fenêtre, mais ses prévisions sont fantaisistes. « Et cette ombre [l'ombre d'une serviette de cuir noir], qu'est-ce qui l'a faite? — *La nuit.* — Quelle nuit? — *Du soir.* — Comment elle a fait l'ombre? — *Du ciel* ».

Re (7 ans 10 mois. Retardé) : « Fais de l'ombre avec ta main. — *Il faut mettre un arbre.* — Pourquoi ? — ... — [Nous faisons de l'ombre avec la main]. D'où vient cette ombre? — *Elle vient de cacher... Elle vient de là-bas* [Re montre un coin de la chambre, dans lequel il y a de l'ombre]. *Elle est cachée là.* — Et l'ombre de là-bas, d'où elle vient? — *Elle va partir encore plus loin.* — Où ça? — *Derrière les autres arbres.* » « Est-ce que je peux prendre ton ombre, pendant que tu te promènes? — *Non... Oui.* — Tu crois ça? — *Oui.* — [On fait l'essai. Re marche dans la chambre, et nous cherchons à retenir l'ombre en la piquant avec son parapluie]. Alors? — *On ne peut pas.* — Pourquoi? — *Il y a une autre l'ombre.* » [= Il se reforme une ombre ailleurs quand on retient la première].

Les cas du premier stade sont ainsi d'un vif intérêt par leurs analogies avec les cas de participations que nous avons analysés à

propos de l'air. Lorsque nous produisons un courant d'air avec les mains, dans une chambre fermée, les enfants de 4-6 ans nous affirment que l'air est fait par les mains; mais en même temps ils soutiennent que le vent du dehors accourt, malgré les fenêtres fermées et qu'il est cause du courant d'air produit par les mains. Pour l'enfant, il y a identité entre le vent et le courant d'air sortant des mains, et ce courant d'air a ainsi deux causes qui participent l'une de l'autre. Le vent des mains est une sorte d'émanation immédiate et à distance du vent du dehors. Dans le cas des ombres il en va exactement de même. L'enfant reconnaît et déclare explicitement que l'ombre d'une main est produite par cette main. Il va jusqu'à dire que cette ombre sort de cette main, qu'il y a de l'ombre contenue « dans » les objets, etc. Mais, d'autre part, l'enfant considère en même temps, et sans que cela lui semble contradictoire, cette même ombre comme émanant du ciel, de la nuit, de dessous les arbres, du fond de la chambre, etc. Les deux causes se superposent sans s'exclure. Il y a participation.

La diversité des cas analysés nous permet d'ailleurs d'emblée d'entrevoir une interprétation possible, sur laquelle nous reviendrons dans la suite. Tel enfant, par exemple, est porté parfois à concevoir cette participation non plus comme identité, mais comme une simple analogie : l'ombre de la main est produite par la main *comme* l'ombre des arbres est produite par les arbres. Or ces cas, où l'on voit l'enfant porté à traduire la participation en langage d'analogie, sont les plus évolués, les moins primitifs. Les enfants les plus jeunes disent carrément, au contraire, que l'ombre des mains vient de dessous les arbres ; que ce sont les arbres qui font l'ombre des mains, etc. Autrement dit, la participation enfantine n'est probablement qu'une manière primitive de sentir les analogies, mais telle que relation soit conçue comme identité. L'ombre des mains évoque une comparaison avec l'ombre des arbres, mais les deux termes comparés ne peuvent être conçus comme deux cas particuliers d'une loi générale, parce que l'enfant de cet âge ne peut encore généraliser et dégager des lois. Dès lors les deux termes ne sont pas comparés comme ils le sont chez nous : ils sont simplement identifiés, c'est à-dire conçus comme agissant directement l'un sur l'autre.

Si l'on veut une image un peu grossière, on peut comparer ce phé-

nomène à ce qui se passe dans la langue. Le langage expressif ne compare pas, il identifie. On ne dit pas : « Cet homme est courageux comme un lion ». On dit « C'est un lion ! » Chez l'enfant il en va de même, mais cette manière de comparer n'est pas seulement affaire de mots ; elle est affaire de structure logique. Le raisonnement enfantin, en effet, ne procède ni par généralisations successives ni par syllogismes, mais par passages du singulier au singulier (transduction). Une telle structure logique exclut la possibilité d'un raisonnement proprement analogique, autrement dit d'une comparaison maintenant discrets les termes à comparer. Elle conduit, au contraire, à l'identification des termes singuliers, c'est-à-dire à la notion d'une participation immédiate et substantielle.

§ 2. LE DEUXIÈME STADE : L'OMBRE EST UNE SUBSTANCE ÉMANANT DE L'OBJET SEUL. — Durant le deuxième stade, la participation est abolie. L'ombre est produite entièrement par l'objet lui-même. Mais cette ombre continue à être conçue comme une substance, et l'enfant ne sait toujours pas prévoir de quel côté se produiront les ombres par rapport à la source lumineuse. Voici des exemples à commencer par un cas intermédiaire entre le premier et le second stades :

Léo (7 ans) nous dit d'emblée, lorsque nous lui demandons ce qu'est une ombre : « *L'ombre, elle vient de dessous les arbres.* » Mais cette affirmation n'a que peu de conséquences sur ce qui suit. Nous montrons à Léo l'ombre d'un homme qui marche dans la rue : « *Oui. C'est partout où on marche, ça fait la personne qui est par terre, et ça fait de l'ombre.* — Pourquoi ça fait noir derrière? — *Parce que ça fait le même modèle que la personne.* — Pourquoi? — *Parce que c'est la même chose.* — Pourquoi? — *Parce que ça fait la personne par terre* ». « D'où ça vient? — *Ça vient des pas qu'on fait.* — Comment ça? — *C'est la personne qui fait ça par terre. Elle marche, puis ça fait le modèle par terre.* — Comment ça? — *C'est parce que tous les pas qu'on fait, la personne qui est par terre suit toujours vos pieds.* — Pourquoi? — *Parce que c'est le modèle de la personne.* » « Ça vient d'où? — *De la personne.* — Comment la personne fait ça? — *En marchant.* — Comment? — *Plus on marche, plus ça* [l'ombre] *devient plus long.* — Et quand on ne marche pas, ça fait de l'ombre? — *Quand on marche pas, et qu'on est sous un arbre, ça fait de l'ombre quand même* [!] ». « D'où vient ce modèle? — *De la personne.* — Comment? — *En marchant.* — Elle vient d'où, l'ombre? — *De nous.* — Comment elle se fait? — *Elle se fait en marchant.* — Quand c'est nuit, on en fait aussi? — *On en fait, puis* [= mais] *on la voit pas, parce qu'il*

fait nuit. — Comment on fait ça, nous? — *On fait ça en marchant, parce que tous les pas qu'on fait, ça nous suit par derrière.* — Pourquoi ça nous suit? — *Parce que c'est la personne qui fait ça par terre.* ». « Mais comment la personne peut faire ça? — *Elle marche.* — D'où elle vient l'ombre? — *Elle sort de la personne. On a de l'ombre dans nous.* — Qu'est-ce que ça veut dire « elle sort de la personne? » — *Elle tombe par terre.* »

Gill (7 ans) n'arrive pas à prévoir de quel côté se fera l'ombre d'un cahier : « *De ce côté* [pas juste]. *Ça pourra aussi être là* [l'inverse]. » Les deux côtés sont également probables. Gill dit que notre ombre est notre « *portrait* » : « *Il peut être derrière nous. Si on se tourne, il est devant!* — Pourquoi? — *Parce qu'on s'est tourné.* — D'où ça vient? — *De nous.* — Quand on est dans une chambre la nuit, l'ombre est aussi à côté de nous, ou elle n'y est pas? — *Non, parce que c'est la nuit. Elle y est, mais on la voit pas, parce que c'est la nuit.* — Comment tu sais que le portrait est à côté de toi la nuit? — *Parce qu'on le voit le jour. La nuit on peut pas le voir, mais il est à côté quand même.* »

Mart (8 ans) n'arrive pas à prévoir le côté où se produira l'ombre. Après expérience, il dit, répondant à notre question : « Pourquoi est-elle de ce côté? — *Elle aime mieux être ce côté.* »

On voit que ce stade est le simple prolongement du précédent, l'idée de participation en moins.

§ 3. Le troisième stade : l'ombre est une substance qui fuit la lumière. — Les enfants de ce stade unissent à une prévision correcte du phénomène une explication analogue à celle des stades précédents. Le critère de l'apparition de ce stade est donc le fait que l'enfant sait prédire que l'ombre se produira du côté opposé à celui de la fenêtre, ou de la source lumineuse en général. L'enfant a donc implicitement découvert qu'il existe une relation entre l'ombre et la lumière. Mais, chose significative, il croit encore en général que, de nuit, les objets continuent à produire des ombres. Et, dans tous les cas, il persiste à admettre que l'ombre émane de l'objet lui-même, ignorant ainsi le rôle de la source lumineuse dans la genèse de l'ombre. Si l'ombre se produit du côté inverse à celui du jour, c'est ainsi simplement parce que le jour chasse l'ombre. A la juste prévision correspond donc une explication encore erronée.

Voici des exemples :

Cand (9 ans) : L'ombre « *ça vient de n'importe quelle chose.* — L'ombre de la chaise, ça vient de quoi? — *De la chaise.* » De nuit, la chaise fait encore de l'ombre, mais on ne la voit pas « *parce qu'il fait noir, et l'ombre est noire,*

alors on la voit pas. » Or Cand prévoit correctement l'orientation des ombres, mais il explique cette orientation comme suit. L'ombre d'un cahier ne se fera pas du côté de la fenêtre « *parce que là-bas* [du côté du fond de la chambre, que montre Cand du doigt] *il fait plus noir que vers la fenêtre.* — Alors pourquoi l'ombre est là? — *Parce qu'il fait plus jour là* [côté fenêtre], *parce que là* [côté opposé] *c'est noir, et l'ombre est noire et elle va là.* » Ainsi l'ombre est attirée par l'obscurité et chassée par la lumière. Nous dessinons un bonhomme et son ombre, et nous prions Cand d'indiquer où doit être le soleil. Cand répond correctement. « Pourquoi l'ombre est de ce côté quand le soleil est là? — *Parce qu'il fait plus jour ici* ». [côté soleil]. Cand prévoit aussi que, si l'on allume une allumette devant un objet, l'ombre sera de l'autre côté. « Pourquoi? — *Parce qu'il fait plus noir* [de ce côté]. » La prévision est donc excellente, mais l'explication reste substantialiste : l'ombre émane de l'objet et se dirige du côté où il n'y a pas de jour. La preuve de la justesse de cette interprétation est que Cand continue à admettre que les objets font des ombres même pendant la nuit.

Bab (8 ans 11 mois) paraît, au premier abord, plus près de la vérité : « Comment ça se fait l'ombre, sous les arbres? — *Parce qu'on voit un petit peu nuit.* — Pourquoi? — *Parce qu'il y a des feuilles, ça empêche de voir le jour.* » Bab sait aussi, à part une erreur momentanée, prévoir de quel côté se fera l'ombre. Mais il ne peut expliquer le pourquoi des faits observés : « Pourquoi l'ombre est de ce côté? — *Parce que c'est de ce côté qu'elle doit être et pas de l'autre.* » « *Parce que, l'autre côté, ça peut pas être.* — Pourquoi? — *L'autre côté ne peut pas.* — Pourquoi? — *Elle peut pas être de l'autre côté* », etc. D'autre part les objets font de l'ombre la nuit, mais des deux côtés! « *Ça en ferait toujours, mais l'autre côté ça ferait aussi.* — Pourquoi ça ferait de l'ombre la nuit? — *Parce que c'est forcé.* — On la verrait? — *Oh! non, parce qu'il fait tout nuit, on pourrait pas y voir.* » Ainsi, l'ombre est censée émaner de l'objet, quoique Bab soit capable de prévisions correctes.

Roy (7 ans 1 mois) : « Comment tu as fait de l'ombre, avec ta main? — *Parce que je mettais la main au-dessus du papier.* — Pourquoi c'était noir dessous? — *Parce que quand on met la main, ça fait pas blanc.* — Pourquoi? — *Parce que c'est de l'ombre, ça cache le blanc.* » « Qu'est-ce que ça veut dire « ça cache... »? — *Qu'il y a une ombre.* » Roy prévoit correctement de quel côté se produiront les ombres de divers objets. Mais, pour expliquer les faits, Roy ne parvient à dire que ceci : l'ombre ne peut pas être du côté de la fenêtre « *parce qu'il y a déjà du jour* ». Cette expression « déjà du jour » indique bien que Roy considère l'ombre comme une substance ne pouvant occuper l'espace déjà pris par le jour. La preuve en est que Roy ne parvient en aucune façon à expliquer l'ombre comme résultant de l'obstruction de la lumière. Lorsque Roy dit « ça cache le blanc », il ne dit pas que l'objet cache le jour, mais que l'ombre produite par l'objet cache le papier.

On voit combien net est ce troisième stade. L'enfant sait que l'ombre se produit du côté opposé à la source lumineuse, mais il n'a pas encore compris la vraie cause de l'ombre : l'ombre est toujours conçue comme une substance, qui sort de l'objet, et qui se produit même la nuit. Si l'ombre est orientée du côté opposé à celui de la lumière, c'est donc simplement qu'elle se dirige du côté de l'obscurité, et qu'elle fuit le jour. En outre elle est chassée par le jour, puisque, comme dit Roy, elle ne peut pas occuper l'espace où il « y a déjà du jour ».

Ce stade est donc tout à fait l'analogue des stades que nous avons analysés à propos de la flottaison des bateaux et de la hausse du niveau de l'eau, stades durant lesquels la loi est trouvée, mais l'explication demeure identique à ce qu'elle était durant les stades primitifs. Il y a décalage de l'explication par rapport à la prévision.

§ 4. — Le quatrième stade : l'explication correcte est trouvée. — L'explication du quatrième stade est correcte, et cela se remarque principalement au fait que l'enfant nie que les objets fassent de l'ombre la nuit. Voici des exemples :

Veil (9 ans 1/2) nous dit que les ombres sont faites par le soleil. Nous convenons alors d'appeler « maison » une boîte d'allumette : « Voilà une maison. L'ombre est ici. Où est le soleil ? — *Ici* [prévision juste]. — Pourquoi ? — *Le soleil vient d'ici. La maison cache. C'est noir derrière : le soleil peut pas aller plus loin.* — Pourquoi ? — *Parce que la maison est grande. Elle cache le soleil.* » La nuit, dit Veil, « *l'ombre ne peut pas venir. L'ombre est noire, et dans le noir elle ne peut pas se montrer.* » Cette formule est encore équivoque, mais un moment après Veil nous dit spontanément, à propos d'un objet que nous mettons dans l'ombre : « *Il ne fait pas d'ombre, puisqu'il est déjà dans l'ombre.* — Il n'en fait pas, ou bien il en fait mais on ne la voit pas ? — *Il en fait pas.* »

Mey (10 ans) prévoit que l'ombre d'un carnet sera du côté opposé à celui de la fenêtre. « Pourquoi l'ombre sera là ? — *Parce que la lumière vient de là.* — Pourquoi il y a de l'ombre là ? — *Parce qu'il y a le carnet.* — Qu'est-ce que c'est l'ombre ? — *C'est un endroit où il y a point de lumière.* »

Zwa (9 ans 1/2) : « Tu sais ce que c'est que l'ombre ? — *Oui. C'est quand il y a le soleil, il y a quelque chose qui fait de l'ombre.* — Pourquoi elle est noire, l'ombre ? — *Parce que c'est derrière le blanc* [= le jour]. *Il y a du blanc, et c'est* [= l'ombre est] *toujours derrière.* — Pourquoi elle est noire ? — *Parce que c'est le soleil qui n'est pas derrière.* — Mais pourquoi c'est noir ?

— *Parce qu'il y a point de lumière.* » Zwa ajoute : « *Je pensais que la lumière peut pas aller derrière* [derrière l'objet], *je croyais que ça faisait de l'ombre parce que la lumière peut pas aller derrière.* »

On voit que l'ombre n'est plus conçue comme une substance chassée par la lumière. Ombre devient simplement synonyme d'absence de lumière.

§ 5. Conclusions. — L'évolution des explications que nous venons d'analyser est intéressante à un double point de vue. Tout d'abord elle confirme la loi dégagée précédemment, suivant laquelle la physique de l'enfant procède du dynamisme substantialiste aux explications statiques. En effet, durant le premier stade, l'ombre est conçue comme une substance qui voyage, qui s'accumule en certains points, et qui est souvent tenue pour vivante et consciente. Durant les stades suivants, l'ombre continue à être considérée comme un fluide qui émane des objets eux-mêmes. C'est seulement lorsqu'a été aperçue la nécessité d'une source lumineuse pour que l'ombre se produise, que l'explication substantialiste, devenue inutile, cède le pas à l'explication correcte.

Mais cette évolution est surtout suggestive au point de vue du raisonnement de l'enfant. Comme à propos de la flottaison des bateaux et de la hausse du niveau de l'eau, l'enfant arrive à la prévision de la loi avant de découvrir l'explication correcte du phénomène. Bien plus, de même qu'à propos des bateaux et de l'expérience du caillou dans le verre d'eau, on constate, à propos des ombres, un stade (le troisième), durant lequel l'explication donnée est, sinon contradictoire, du moins sans aucun rapport avec la loi observée : l'enfant sait prévoir l'orientation de l'ombre, par rapport à la source lumineuse, mais continue à croire que l'ombre émane de l'objet lui-même.

Or nous avons soutenu que, si l'explication correcte est en retard sur la prévision correcte, celle-là découle néanmoins de celle-ci par simple déduction. Autrement dit, nous avons admis que l'explication correcte consiste en une simple prise de conscience des schémas implicites qui ont guidé la prévision de la loi, avec, en plus, une construction opérée au moyen de ces schémas. L'étude des réponses relatives aux ombres confirme-t-elle cette manière de voir?

Il le semble. En effet, expliquer le phénomène de l'ombre consiste essentiellement à faire appel à des jugements de relations d'ordre géométrique, c'est-à-dire à se placer, par l'imagination, derrière l'objet-écran, de manière à constater mentalement que, de cette posi-

tion, la lumière est cachée. Dès qu'on est parvenu à manier ces relations de perspective, on comprend pourquoi l'ombre varie de forme et d'orientation suivant la position de la source lumineuse, et, de ce fait même, l'explication substantialiste devient inutile. Expliquer l'ombre, c'est donc établir, grâce à la logique des relations spatiales, dans quelle mesure on peut ou non voir la lumière, si l'on fait le tour de l'objet-écran. L'explication de l'ombre est purement géométrique.

Or, c'est le début de ce processus logique que suppose précisément la découverte de la loi d'orientation des ombres, découverte qui caractérise le troisième de nos stades. Pour que l'enfant sache prévoir l'orientation des ombres, il faut qu'il ait compris que l'ombre ne s'oriente pas en fonction d'elle-même, pour ainsi dire. L'ombre cesse ainsi virtuellement d'être considérée comme un fluide vivant, qui va où il veut : il y a un début de relativité, grâce auquel l'ombre est pour la première fois conçue comme conditionnée par le jour. La preuve en est que les enfants du troisième stade commencent à dire que « l'ombre cache » la table ou même le jour. Durant les premiers stades, l'enfant n'était pas capable de parvenir à cette notion. Au contraire, dès le troisième stade, nous trouvons des affirmations telles que les suivantes. Bab nous dit : « l'ombre empêche de voir le jour » [par terre, sous un arbre], ou : « on voit un petit peu nuit »; Roy dit : « ça cache le blanc » (dans le sens de : l'ombre nous empêche de voir le papier). Il est vrai que ces expressions restent relatives à notre point de vue à nous : l'enfant veut simplement dire que l'ombre nous empêche d'y voir clair, ou nous empêche de voir la table, le cahier, etc. Mais il suffira d'un simple changement de point de vue, pour que cette relation, exprimée par les mots : « l'ombre cache la table », prenne un sens beaucoup plus profond, et signifie : « Du point de vue du rayon lumineux, l'objet fait écran et cache une partie de la table ».

Ce changement de point de vue se produit chez les enfants les plus évolués du troisième stade et chez les enfants les plus primitifs du quatrième stade ; il consiste simplement à dire que l'ombre cache la table, non plus pour un observateur quelconque, mais pour le jour lui-même. Voici des exemples :

Delle (7 ans 1/2. Avancé) : « Comment ça se fait une ombre ? — *Parce que c'est caché.* — Qu'est-ce qui est caché ? — *Le jour.* »

Xy (intermédiaire entre le 3e et le 4e stade) : « Pourquoi c'est noir ? — *Elle est cachée* [la table]. — Qu'est-ce que ça veut dire ? — *Ça veut dire*

qu'on la voit pas. — Mais on la voit ! — *Oui, nous, mais pas la lumière la voit* [= mais la lumière ne la voit pas]. »

Pat (10 ans. 4e stade) : « Pourquoi l'ombre de ce portefeuille est de ce côté ? — *Parce que les nuages* [Pat croit que ce sont les nuages qui éclairent] *ne voient pas de ce côté.* »

Ces enfants admettent d'ailleurs que le soleil, les nuages et la lumière « voient » par le fait même qu'ils éclairent. Cela n'enlève rien au caractère significatif de ce changement de point de vue. C'est ce changement même qui marque le passage du troisième au quatrième stade.

Quant aux enfants qui n'attribuent pas à la lumière la capacité de « voir », ils se placent enfin au point de vue réciproque du précédent, c'est-à-dire au point de vue d'un observateur, non plus quelconque, mais placé derrière l'écran : pour cet observateur, c'est la lumière elle-même qui est cachée.

On voit ainsi qu'entre l'explication correcte et les processus logiques mis en œuvre par la découverte de la loi d'orientation des ombres, il y a continuité complète. La découverte de la loi est caractérisée par le fait que l'enfant peut dire : l'ombre cache le jour. Il suffit, dès lors, à l'enfant de continuer à raisonner par relations géométriques, pour dire : l'ombre cache la table non seulement pour nous, mais surtout pour la lumière elle-même ; et enfin, réciproquement : l'objet cache le jour. Lorsque ces conséquences de la relation primitive sont dégagées, l'explication correcte est trouvée. Si l'enfant du troisième stade conserve une explication substantialiste malgré ses prévisions correctes, c'est que les jugements de relation impliqués par les prévisions n'ont pas encore donné lieu aux changements de points de vue que nous venons de décrire, c'est-à-dire aux conventions et aux multiplications des relations en jeu. Dès que cette construction de relations devient possible, l'explication juste s'ensuit.

En conclusion, malgré le décalage de la découverte de la loi et de l'explication correcte, celle-ci est en continuité directe avec la loi observée. L'explication résulte ainsi d'une déduction opérée à partir de la loi, sans intervention d'éléments nouveaux. Ce qui est nouveau, c'est la possibilité de la déduction, c'est-à-dire la possibilité des changements de point de vue conditionnant la construction des relations nouvelles. C'est durant les stades primitifs, jusqu'au troisième stade inclusivement, que légalité et explication s'opposent l'une à l'autre : c'est à ce moment que l'enfant, pour expliquer les

lois ou les faits constatés, imagine un principe substantiel de l'ombre, grâce à une ontologie étrangère à l'observation pure des phénomènes. Mais, dès qu'il se met à raisonner sur la loi observée, et à en tirer, grâce à la simple logique des relations, toutes les conséquences possibles, la loi se prolonge sans autre explication correcte. Dans le cas particulier, l'explication correcte est donc, comme la prévision juste, un résultat de l'apparition de la logique des relations, l'ontologie substantialiste des premiers stades résultant, au contraire, d'un emploi exclusif de l'imagination conceptuelle. En bref, ces nouveaux faits convergent avec ceux qui ont été décrits dans les chapitres précédents, pour nous montrer que l'hiatus entre la légalité et la causalité est bien plus grand dans les stades primitifs que dans les stades évolués et qu'il diminue dans la mesure même où ce relativisme succède à l'ontologie.

JEAN PIAGET.

NOTES ET DOCUMENTS

QUELQUES OBSERVATIONS SUR DES CHIMPANZÉS

Les notes qui suivent sont extraites du journal de mes observations faites sur une famille de chimpanzés ayant résidé à Cambo en 1917. Elles auraient dû paraître beaucoup plus tôt, si des circonstances indépendantes de ma volonté ne l'avaient empêché. J'en extrais aujourd'hui la partie purement psychologique, me réservant de publier un ensemble physiologique, zoologique et anatomique ultérieurement.

J'étais à Cambo en septembre 1917 pour des recherches préhistoriques, lorsque je fus informé de l'arrivée dans la localité d'une dame étrangère qui amenait avec elle nombre d'animaux de toutes sortes, parmi lesquels de grands chimpanzés adultes.

Je me présentai, et Mme Rosalie Abreu, une riche propriétaire cubaine, voulut bien m'autoriser non seulement à observer ces intéressants animaux, mais encore elle m'aida de la profonde expérience qu'elle a des anthropoïdes, de telle sorte qu'il me fut permis d'assister pendant plusieurs semaines à la vie familiale chimpanzée. Je donne ici quelques-uns des traits les plus saillants de ces observations.

Notons d'abord que les anthropoïdes dont nous allons parler n'ont rien de commun avec les animaux des jardins zoologiques ou des ménageries, mais qu'il s'agit de spécimens absolument sains et pour lesquels la captivité, toujours très large, a été aussi légère que possible, dans un pays merveilleux, sous un climat voisin de celui sous lequel ils sont nés.

J'ai moi-même cherché à les observer sans susciter chez eux d'autres réactions que celles dues au milieu où ils se trouvaient.

Les acteurs sont au nombre de cinq : le père ; la mère ; le fils, né en captivité ; une compagne légèrement plus âgée que l'enfant ; et enfin, une « nourrice sèche ».

Le père, Jimmy, originaire de Sierra-Leone, était, à l'époque (1917), âgé de seize à dix-sept ans, et avait été acheté à Londres le 30 octobre 1913 ; il mesure environ 1 m. 25 ; c'est un magnifique spécimen de Troglodytes niger (Pan Niger. Oken.), passablement féroce et que tout le monde craint.

La mère, Cucusa, qui donna le jour, en captivité à la Havane, à un fils, procréé également en captivité, est de même espèce que le père; elle a seize à dix-sept ans; elle fut achetée à New-York toute petite et élevée par sa maîtresse; sa taille dépasse 1 m. 30 (comme l'a prouvé la série de mensurations faites sur le vivant et après la mort, à Cambo). Beaucoup plus maniable que le père, elle est sans méchanceté, quoique peu facile avec les étrangers. Elle obéit à sa maîtresse, qu'elle semble aimer beaucoup, sur une simple parole.

Le petit Anouma, son fils, a un état-civil bien plus précis. C'est un ravissant petit anthropoïde, né à la Havane le 27 avril 1915 et ayant par conséquent à l'époque vingt-neuf mois; sa petite face à peine brune est illuminée par deux petits yeux éveillés et malins et sa peau parfaitement blanche est recouverte d'épais poils noirs.

Monona, compagne de jeux du petit Anouma, est âgée, semble-t-il, de quatre ans et demi, mais son état-civil est un peu indécis. C'est un Troglodytes Niger femelle, de caractère rageur et jaloux.

Enfin, Mimosa, très beau spécimen de Troglodytes calvus (Pan calvus. Oken.), est née dans les forêts du Congo et atteint neuf à dix ans; elle fut engagée comme nourrice sèche et montre une intelligence tout à fait remarquable.

Je vais exposer, comme elles sont notées sur mon carnet, sans y rien changer, les observations faites, en leur attribuant un chiffre qui me permettra de les discuter ensuite au point de vue psychologique.

Observation I. — Le premier jour de ma visite, la grande cage de 20 mètres de long sur 5 mètres de large abrite seulement la femelle Cucusa et son fils Anouma. Après vingt-neuf mois, la mère ne quitte jamais son petit de bon cœur, et, lorsqu'il s'agit de les séparer, c'est une opération difficile qui demande une préparation. Cucusa laisse bien caresser son petit par sa maîtresse, mais le retient d'une main que rien ne saurait faire lâcher. Le nègre Andrès, qui est préposé aux soins à donner à ces animaux, peut seul pénétrer dans la cage en dehors de Mme Abreu. Il y entre ce jour-là et passe sans difficulté une chaîne autour de la taille de Cucusa, qui se prête à cette opération sans lâcher un seul instant son fils. La femelle est alors attachée à un fort piquet dans la cour au moyen d'une longue chaîne qui lui laisse une grande liberté. Sollicité par un verre de grenadine, le petit Anouma saisit la première occasion d'échapper à sa mère et de rejoindre sa maîtresse... et le verre de grenadine. La mère déjà inquiète, manifeste un fort mécontentement lorsque, après avoir bu, Anouma est emporté par le nègre qui va le coucher. Cucusa tire sur sa chaîne, allonge des bras démesurés dans la direction de son fils, puis, en le voyant disparaître, elle est saisie d'un violent désespoir qui la fait se dresser bien droite en levant les bras en l'air, et en poussant des cris déchirants qui sont bien l'expression de la douleur. La face est bouleversée, très expressive; elle a l'air d'une vieille négresse au paroxysme

du désespoir et tient son crâne à deux mains comme un comédien qui fait le geste de s'arracher les cheveux. Il n'y a dans ces manifestations aucun mouvement de révolte, mais le désespoir de l'impuissance. Sa maîtresse la calme de quelques bonnes paroles en l'embrassant et lui offre un verre de grenadine; Cucusa, tout en geignant encore un peu, répond à ces bonnes paroles par de petits sons très doux. Elle embrasse sa maîtresse en la saisissant par la tête dans un geste maladroit et affectueux..., puis elle boit le verre de grenadine.

Observation II. — L'incident paraît clos; cependant Cucusa n'est pas complètement consolée, elle a tourné le dos aux assistants qui continuent à disserter sur l'incident en la regardant. Cucusa manifeste de la mauvaise humeur; on dirait qu'elle se rend compte qu'on s'occupe d'elle, et, dans un mouvement de dépit bien plus que de méchanceté, elle jette, sans grande force, dans la direction des étrangers, auxquels elle avait fait bon accueil quelque temps auparavant, une poignée de petits graviers, qui ne s'adressent ni à sa maîtresse ni au nègre. Elle se calme sur un simple reproche.

Observation III. — J'enregistre dans la même journée quelques incidents concernant les jeunes. Anouma est un petit espiègle très doux, aimant à se faire câliner; il est gourmand. Pour l'instant, il se livre au jeu suivant : s'étant dressé bien droit, sans appui, sur ses membres postérieurs, il imprime à son corps un mouvement de rotation violent et tourne sur lui-même à la façon des danseurs, en se servant de ses bras comme balancier; ces mouvements rappellent ceux de nos enfants.

Observation IV. — La petite Monona est très sournoise, peut-être en raison de mauvais traitements antérieurement reçus; elle est d'un caractère exécrable. Un verre d'orangeade est offert à Cucusa qui en boit une partie, puis Anouma le termine. A cette vue, Monona se met à pousser des hurlements affreux, et dans un accès de rage se précipite à terre où elle se roule exactement comme je l'ai vu faire quelques jours avant à un petit bonhomme de mes amis, à qui sa mère refusait je ne sais quoi.

Observation V. — Quelque temps après, M^me^ Abreu me fait prévenir très aimablement que le mâle et la femelle, séparés depuis deux mois et demi par le voyage, seront réunis le lendemain dans la matinée. Lorsque j'arrive, Jimmy, le mâle, est encore enfermé dans la cage intérieure, alors que Cucusa occupe seule la grande cage en plein air. Jimmy se rend vite compte des préparatifs faits pour ouvrir les portes et passe aussitôt d'un compartiment dans l'autre. Cucusa, qui est encore mieux placée pour savoir ce qui se passe, est couchée sur le côté, les membres repliés à l'autre bout de la cage en plein air. Subitement la dernière porte s'ouvre, et le mâle se précipite en trombe; il semble animé d'un sentiment tout différent de celui auquel s'attendait la femelle. Il manifeste une violente colère et se précipite sur Cucusa qui fuit en poussant des cris de terreur et laisse dans sa fuite, échapper un jet d'urine. Jimmy la pourchasse tantôt

sur le sol, tantôt en s'agrippant comme elle aux parois grillées de la cage et lui distribue de violents coups avec le dos de ses mains ; de temps à autre il s'arrête sur le sol, bien droit sur ses jambes, l'œil luisant, le poil hérissé, la tête dans les épaules, en gonflant ses pectoraux comme le font les lutteurs de foire qui veulent paraître formidables. Les bras sont légèrement écartés du corps, les coudes en saillie, les doigts repliés, la face antérieure de la main dirigée en avant. Il se déplace de quelques pas en avançant d'un seul coup une jambe et tout le côté du corps ; si l'on me passe cette expression, il a absolument l'air « d'un type qui fait le costaud », et vraiment il est formidable et très beau. Avec acharnement la poursuite se continue jusqu'à ce que la femelle en état d'infériorité, — morale surtout, je crois, car physiquement elle paraît aussi forte que lui, et au dire de sa maîtresse le serait plus, — se met à pousser des cris déchirants ; elle est vaincue et, en tous cas, très essoufflée. Le mâle, comme s'il était assuré d'avoir établi sa supériorité et était sûr d'être obéi, s'assied les jambes allongées dans un coin de la cage en état d'érection violente, et sans plus la femelle vient docilement se prêter à son désir et prend la position décrite par le Dr Montané, c'est-à-dire celle du musulman en prière, le dos opposé à la face du mâle, avec quelques variantes qui ne trouvent pas place ici. Tout ceci se passe assez vite et est assez imprévu our qu'il m'ait été impossible de remarquer si la femelle fut pour quelque chose dans l'acte. Mais nous n'assistons qu'à une ébauche de coït ; soit que la présence des spectateurs ait gêné leurs ébats, soit par suite de la poursuite désordonnée qui avait précédé l'acte, l'action s'interrompit très vite et les animaux se séparèrent.

Observation VI. — Presque immédiatement après, le mâle rejoignant la femelle commence à s'occuper d'elle d'une façon continue. Il semble d'abord s'intéresser aux parties sexuelles ; les poses et les déplacements se succèdent lentement ; la femelle, maintenant pleine de confiance, se laisse dorloter ; le mâle est plein de soins pour sa compagne ; à un moment donné, Cucusa se trouve face à face avec Jimmy et, le tenant à deux mains par le corps, semble, par un léger avancement des lèvres suivi d'un retrait, lui embrasser le nez. Puis, après une série de rapprochements et de séparations, chacun vaque à ses petites affaires.

Observation VII. — Jimmy, que sa compagne couchée à l'autre bout de la cage ne semble pas surveiller, s'approche du compartiment voisin où sont réunis Anouma et Monona. Il semble énormément s'intéresser à la petite femelle à peine âgée de quatre ans, et trouve moyen de lui saisir, au passage, avec les lèvres, les parties génitales, à travers le grillage.

Observation VIII. — Cucusa s'approche lentement et interrompt brusquement cette tentative extra-conjugale. Jimmy va se coucher à l'autre bout de la cage. Quelques gentillesses d'Anouma ont détourné notre attention, lorsque tout à coup d'affreux cris retentissent : c'est Cucusa qui a saisi la main de la petite Monona et l'a mordue profondément ; or

habituellement cette petite femelle joue des journées entières avec son fils, à côté d'elle, et elle l'avait toujours affectueusement supportée.

Observation IX. — Le reste de la journée se passe sans grand incident; vers le soir le mâle est repris de désirs amoureux; face à la femelle, il avance la tête par petits coups dans un mouvement d'invitation, les lèvres en forme de bec, proférant des sons doux et modulés. La femelle lui répond par des sons plus rauques et agite la tête lentement. Cette petite conversation dure un certain temps, puis vient une poursuite à quatre pattes, le mâle cherchant à se placer derrière la femelle qui se refuse, d'ailleurs avec adresse. Jimmy change alors de tactique, il se dresse sur ses jambes, gonfle ses pectoraux, comme je l'ai décrit plus haut, et frappe le sol d'une façon rythmée avec ses pieds; après deux ou trois coups plus violents, la femelle s'exécute et, s'inclinant en avant, prend la position de prière. Le mâle essaie un coït more canum, vite interrompu. Les caresses recommencent, mais, la température s'abaissant par suite du coucher du soleil, on décide de faire rentrer les animaux : le mâle dans son box intérieur, la femelle chez sa maîtresse; mais c'est là un problème difficile comme nous allons le voir.

Observation X. — Les deux animaux ont parfaitement compris les préparatifs faits dans ce but avant même les ordres donnés à haute voix au nègre par M^me^ Abreu. Le portillon qui fait communiquer la grande cage extérieure avec le box est resté ouvert; aucun des deux animaux ne s'y risque. On a alors recours à un expédient. Le mâle a été laissé à jeun depuis le matin et il a certainement faim. La femelle a déjeuné comme d'habitude. Pour tenter le plus affamé, on a disposé dans la cage intérieure une grande jarre de lait caillé, des figues, des bananes, etc., — tous aliments dont le mâle est très friand, — dans l'espoir que sa gourmandise l'emportera. C'est alors que se produisirent les faits qui suivent, auxquels j'aurais eu beaucoup de peine à croire si je ne les avais contrôlés moi-même. Pour bien comprendre ce qui va se passer, il est nécessaire de décrire les lieux avec une certaine précision. La cage extérieure est une sorte de grand couloir entièrement constitué de grillage sur trois côtés, qui vient s'appuyer par un des petits côtés contre le mur d'une ancienne écurie transformée en cage intérieure, laquelle ne communique avec la première que par un petit portillon ouvert dans ce mur et qui glisse horizontalement sur deux rails, l'un supérieur, l'autre inférieur, à la manière d'un couvercle de boîte à rainures; il est à l'ordinaire fermé au moyen d'une chaîne et d'un cadenas. Il faut remarquer que le mâle n'a vu fonctionner cette porte qu'une ou deux fois et qu'il a pénétré dans la cage extérieure ce jour-là, pour la première fois.

Les deux singes qui ne voient pas les aliments savent cependant parfaitement où ils sont placés, car, comme nous avons pu le constater, leur attitude a changé dès que la jarre a été déposée de l'autre côté; il est vrai que cela leur a été indiqué à haute voix par leur maîtresse. Après

avoir rôdé, l'un et l'autre, dans le voisinage de la porte, ils s'installent face à face, dans un coin de la cage, les yeux dans les yeux, les lèvres assez rapprochées, en laissant échapper très peu de sons perceptibles pour nous ; ils semblent se livrer à un conciliabule dont les manifestations extérieures nous échappent. Au bout d'un instant, le mâle, sur trois pattes, avec une assurance et un calme déconcertants, se dirige vers la porte, la pousse sur son rail aussi loin que possible de l'ouverture, puis il s'assied sur le rail inférieur les pieds contre le montant en pierre de l'encadrement et le dos contre le tranchant de la porte. La femelle entre alors tranquillement et revient avec d'abondantes provisions ; on partage,

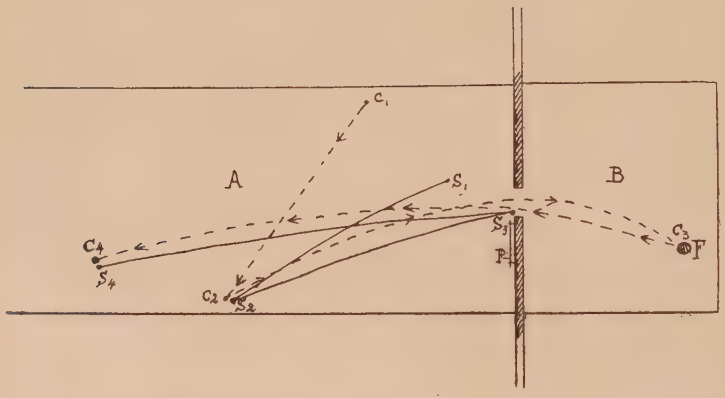

Itinéraires des chimpanzés dans l'observation *X*.

A : cage extérieure. — B : cage intérieure. — F : fruits. — P : portillon sur rails. — C_1, C_2, C_3, C_4 : Cucusa. — S_1, S_2, S_3, S_4 : Jimmy.

puis le manège se renouvelle. Notre plan est dévoilé, nous avons été mis en échec.

On use alors de plusieurs autres moyens qui tous échouent : coups de fusils, etc., etc.

Observation XI. — En désespoir de cause, on emmène le petit Anouma dans l'intérieur du bâtiment, et, tout à coup, il se met à pousser des cris aigus ; le ménage s'inquiète, s'approche, mais ne se risque pas. Tout à coup, Anouma, bien et dûment pincé, pousse deux ou trois cris déchirants, et aussitôt sans hésitation le mâle pénètre en trombe dans la cage intérieure... et la porte se ferme. Il a fallu près de deux heures pour arriver à ce résultat. La femelle n'a pas bougé.

Observation XII. — Des deux côtés de la porte c'est un désespoir complet : tous deux poussent des hurlements lamentables, la femelle pleure en allongeant les lèvres et le mâle frappe la porte de formidables coups de poing ; cependant, Cucusa ne fait aucune résistance lorsque le nègre lui

passe sa chaîne et la ramène dans la chambre qui lui est réservée à côté de celle de sa maîtresse.

Observation XIII. — Anouma est au mieux avec une jeune femme et passe la moitié de la journée accroché à son cou à se faire câliner; Cucusa, qui a fait les jours précédents une réception enthousiaste à la dame qui portait une belle robe orangée, lui fait une mauvaise figure ce jour-là, parce que son fils lui a échappé pour aller se réfugier auprès d'elle, et, au moment où nous nous y attendons le moins, à travers le grillage, elle lui déchire sa robe et s'obstine, malgré les ordres de sa maîtresse, à ne pas restituer le morceau qu'elle détient; c'est de la jalousie, dit Mme Abreu.

Observation XIV. — J'observe aujourd'hui Mimosa, la femelle congolaise, nubile depuis peu de jours. Elle est attachée au milieu de la cour, assise sur ses talons comme les nègres, les coudes ou les bras appuyés sur les genoux. Elle chasse et attrape les mouches du même geste que nous ferions nous-mêmes. La face claire rayonne d'intelligence, elle est en somme à peine bistrée avec une tache bleuâtre foncée presque grise qui couvre le nez et les joues. Tout à coup, Anouma, qui joue un peu plus loin, se dirige vers Mimosa qui lui tend les bras, en avançant la tête et les lèvres avec un « heu-heu » très doux. Anouma est debout sur ses jambes, il répond à sa compagne par de petits sons analogues, sa face s'éclaire d'un large sourire qui découvre ses dents et ses gencives roses ; puis il s'avance d'un pas incertain comme un tout petit enfant qui marche, et vient se blottir contre son amie.

Observation XV. — De tous les anthropoïdes réunis par Mme Abreu, Mimosa, la « nourrice sèche », est certainement la plus intelligente et la plus sournoise. Parmi les sentiments qu'elle manifeste le plus ouvertement, l'affection qu'elle porte à Anouma est certainement le premier; rien ne lui coûte pour se rapprocher du monito. Les premiers temps de son séjour, la grande cage n'était pas terminée; on la laissait souvent dehors dans une cage de voyage, n'ayant qu'une face garnie de barreaux et faite en bois lourd, qu'un seul homme avait peine à soulever. Or, ce jour-là, Anouma se trouvait dans une partie de la grande cage à peu près finie, à environ 4 à 5 mètres de la cage mobile. Depuis un certain temps j'étais étonné de l'étrange manège auquel se livrait Mimosa; cramponnée à deux des parois de la cage, elle était arrivée à imprimer à l'énorme boîte un mouvement de bascule assez ample pour la déplacer, et, petit à petit, elle arriva, sans que je me rendisse compte d'abord de son but, à placer sa propre cage devant la grande à un endroit où un trou pratiqué dans le treillis lui permettait de passer la main et de saisir celle du petit Anouma.

Observation XVI. — Mimosa est la plus grande préoccupation du nègre. Enfermée, elle trouve bien souvent moyen d'ouvrir la porte; attachée, de se délivrer du lien qui la retient. Je l'observais souvent. Un jour, le nègre,

après lui avoir passé une chaîne autour de la taille, l'enferma dans sa cage. J'étais caché dans un coin du box où elle ne pouvait me voir. A peine le nègre parti, la voilà qui cherche à se débarrasser de son lien par des efforts méthodiques. Elle est assise sur ses talons, et fait glisser petit à petit la chaîne par-dessus ses hanches avec d'invraisemblables allongements de muscles et en poussant énergiquement des deux mains. Mais cela ne va pas, hélas, sans bruit, et le nègre se rapproche. Mimosa, qui l'entend, repasse vivement ses jambes dans la ceinture, mais n'a que le temps d'engager la hanche droite. Le gardien n'est point dupe ; il remet les choses en état sans rencontrer aucune résistance, serre d'un cran, puis s'en va. J'observe toujours ; cette fois-ci ce n'est plus si facile : dans la position accroupie elle n'arrive à rien. Elle s'allonge alors sur le sol et cherche d'abord, avec calme, à faire passer la chaîne par-dessus les os de son bassin, mais hélas c'est trop serré. Je lis sur sa face des sentiments divers. D'abord le dépit, puis la colère; elle grince des dents, exécute des tractions formidables sur la chaîne en s'arc-boutant sur les pieds ou en se lançant en avant, se cramponne à son trapèze et tire tant qu'elle peut. Mais elle se fait mal, cela est visible, et la chaîne résiste ; alors, avec une nouvelle patience, elle se couche sur le dos, et, s'étirant démesurément en tous sens, elle arrive, avec des petits gémissements de douleur et des contractions douloureuses de la face, à faire glisser la chaîne d'un seul côté. Mais impossible d'aller plus loin. C'est le commencement du désespoir, et le nègre apparaît avec un petit fouet (dont il ne se sert jamais) dans une main et des bananes dans l'autre. La gourmandise l'emporte sur tout autre sentiment, elle fait honneur aux friandises.

Observation XVII. — Aujourd'hui je suis convié à déjeuner avec Cucusa ; le couvert est mis dans la cour, notre table voisine d'à peine un mètre de celle où siège M^me^ Abreu avec, à côté d'elle, Cucusa assise sur une chaise les jambes pendantes et les mains sur la table. Elle a devant elle un verre à pied, une cuiller, une assiette et une fourchette. On sert du melon d'Espagne. Cucusa en mange, elle tend son verre qui est aussitôt rempli d'eau rougie et elle le vide sagement, mais on est tout de suite obligé de la modérer : elle aurait tendance à « y revenir ». Puis elle mange adroitement des œufs sur le plat avec une fourchette, refuse de la viande, et manifeste son plaisir à l'arrivée de haricots panachés. Elle se sert de sa cuiller aussi adroitement de la main gauche que de la main droite, mais une ou deux fois, profitant de l'inattention de sa maîtresse, elle met le nez dans l'assiette. Un simple mot lui fait reprendre la cuiller. Après le dessert, elle manifeste sa tendresse à sa bonne maîtresse en la prenant par le cou et en l'embrassant délicatement. Pendant tout le déjeuner, qui se passa fort bien, elle avait gardé au pouce une bague qu'elle avait elle-même retirée du doigt de M^me^ Abreu.

Observation XVIII. — Cucusa aime beaucoup sa maîtresse; c'est de l'adoration, et, sauf dans de très rares cas, elle la préfère certainement à

son mâle ; elle l'embrasse souvent. J'ai constaté par moi-même que le petit Anouma savait embrasser en aspirant et en claquant des lèvres.

Observation XIX. — Aujourd'hui j'ai assisté à la fin de son déjeuner. Elle est assise comme toujours, bien calme ; elle a devant elle un verre déjà rempli dont elle a précédemment maculé le bord en mangeant des épinards ; d'une main elle tient le verre, d'un doigt de l'autre main elle le nettoie, puis, faisant tourner le verre, elle boit, en plaçant ses lèvres au point diamétralement opposé à celui qui avait été sali. Elle mange ensuite sa confiture avec une cuiller, verse de l'eau dans son vin et, tenant sa tasse de café par la queue, y trempe un morceau de pain. Ayant bu son café, elle fait glisser le sucre cristallisé qui était resté au fond dans sa bouche, en élevant la tasse et en rejetant la tête en arrière.

Toutes les observations qui viennent d'être exposées ont été faites par moi et sont certaines. J'ai recueilli également de la bouche de M^me^ Abreu un certain nombre d'histoires qui ne manquent pas d'intérêt. Je vais en donner trois sans garantir qu'il n'y ait pas une part d'exagération, mais, après ce que nous avons vu précédemment, elles ne semblent pas invraisemblables. Une seule s'est passée à Cambo pendant une de mes absences, et j'ai vivement regretté de n'avoir pu la contrôler. Les autres sont des observations faites à la Havane, dont le fond est certainement exact.

Observation B I. — M^me^ Abreu, qui craint toujours pour la vie de ses chimpanzés, s'est mis dans la tête que noyaux et pépins donneraient infailliblement l'appendicite à ses animaux s'ils les consommaient ; elle les a donc habitués à lui rendre un à un les grains de raisins ou les noyaux de fruits. Elle a enjoint à Andrès, le nègre, d'en faire ainsi, mais il est presque inutile d'ajouter qu'aussitôt la patronne partie, le brave Andrès, qui a bien d'autres chimpanzés à fouetter, se préoccupe peu de ce que deviendront noyaux et pépins. Une après-midi, au moment où chacun s'y attendait le moins, M^me^ Abreu surgit. Mimosa est en train de se délecter d'une énorme grappe de raisins qu'elle engloutit sans ménagements. La colère de la brave dame se manifeste de diverses façons ; puis avec autorité elle réclame à la chimpanzé, en espagnol, la remise des pépins. Mimosa lui donne un à un ceux qu'elle a dans la bouche, puis, devant l'insistance de sa maîtresse, elle ramasse, sur le plancher disjoint de sa cage, tous ceux que par goût ou par habitude elle n'a pas avalés. Au bout d'un instant il n'y en a plus ; elle en aperçoit cependant dans une rainure du plancher, et, ne pouvant les atteindre avec ses doigts trop gros, elle s'arme d'un fétu de paille, les extrait un à un, pour les remettre à sa maîtresse.

Observation B II. — Le premier mari de Cucusa fut un chimpanzé congolais, nommé Chimpi, qui mourut à la Havane. Cet animal, qui, paraît-il, était très intelligent, était atteint de la manie de l'onanisme et

de beaucoup d'autres tares. Il ne put jamais féconder Cucusa. Je ne retiens, des innombrables histoires racontées, que les deux suivantes. Chimpi, un jour, s'échappa, et, malgré les efforts du nègre et des autres serviteurs, alla se loger dans un grand manguier d'où il fut impossible de le faire descendre. Sa maîtresse, prévenue, et craignant qu'un coup de feu d'un voisin apeuré ne lui tuât sa bête, se rendit sur les lieux. Vaines paroles, vains efforts : Chimpi ne bouge pas, malgré son obéissance habituelle ; sa maîtresse a alors une idée originale : elle s'affaisse subitement au pied de l'arbre en pleurant et en se tenant le bras comme si elle s'était fait grand mal. Quelques secondes à peine s'écoulent, une grosse masse noire tombe de l'arbre : c'est Chimpi, qui se serre contre elle et se met à l'embrasser. Il regagne facilement sa cage.

Observation B III. — Ce même Chimpi était, paraît-il, amoureux fou d'une cuisinière américaine blonde, qui s'amusait de la violente excitation et des accès de masturbation que sa vue déterminait chez le singe. M^me^ Abreu ayant appris la chose signifia à la cuisinière d'aller s'installer ailleurs. Chimpi en fut très attristé. La cuisinière, qui évidemment tenait à sa distraction, s'arrangea pour passer au moins une fois par jour à proximité de la cage. Un jour, M. U., qui avait la charge plus particulière de ce chimpanzé, surprit la cuisinière à un endroit où Chimpi était attaché et l'expédia un peu rondement. Il réintégra le chimpanzé dans la cage, mais Chimpi, très doux d'habitude, manifesta de la mauvaise humeur ; une fois débarrassé de sa chaîne, il prit des attitudes très menaçantes, et, avant qu'on eût le temps de rouvrir la cage, il bondit sur M. U. lui faisant une profonde morsure au bras puis à la jambe, et M. U. ne dut de s'en tirer ainsi que grâce à sa vigueur. L'incident serait sans grand intérêt s'il n'avait une suite.

Chimpi avait toujours porté à M. U. une grande affection, recevant de sa main sa nourriture et se promenant à son bras. Or, à partir de ce jour, sans cependant manifester de méchanceté à l'égard de M. U., il n'accepta jamais rien de lui, évitant de le regarder, et mourut quelque temps après sans avoir rien changé à sa manière de faire.

Je n'ai pas l'intention de discuter tout ce qui précède, et je laisse à plus spécialisé que moi le soin d'une analyse psychologique complète. Mais certaines réflexions s'imposent, qui jaillissent de la lecture même des faits.

Les phénomènes affectifs sont nombreux, ils relèvent de l'amour maternel qui paraît très développé et qui ne cesse point même après la lactation. L'amour paternel paraît également se prolonger au delà de ce qu'on pouvait penser ; il s'est manifesté dans une de nos observations sous la forme de protection du petit (*I* et *II*).

J'appelle amour prématernel l'affection que porte une femelle non encore fécondée à un petit ; il paraît être très développé chez une de nos anthropoïdes (*XIV* et *XV*).

L'affection pour la maîtresse est très reconnaissable en plusieurs endroits (*VI, XVII* et *B II*). Il est même remarquable de constater qu'elle paraît primer l'attirance pour le mâle lorsque le besoin sexuel n'est pas en jeu.

Chez le petit, la gourmandise et la curiosité paraissent primer, au moins momentanément, l'attachement pour les parents (*II*).

La jalousie se manifeste, chez les petits comme chez les grands, en différentes circonstances; elle est tantôt sexuelle, tantôt maternelle, tantôt simplement alimentaire (*IV, VIII, XIII*).

Une série de phénomènes simples se discernent facilement.

La douleur physique (*XVI*) et le désespoir (*I* et *X*) se montrent à nous, avec les mêmes expressions et des gestes voisins de ceux de l'homme. Il en est de même pour des actes divers (*IV*, XIV).

Le dépit (*II*), le dégoût (*XVIII*), la coquetterie (*XVII*) ne me paraissent pas douteux.

La rancune prolongée, avec modification complète d'habitudes prises (*B III*), est un fait qui demanderait d'autres preuves.

En revanche, le sentiment d'une chose défendue pour laquelle on se cache, et l'essai de rétablissement d'un état défini (*XVI*) pour masquer la désobéissance, est un fait qui paraît prouvé.

Au point de vue des comportements ayant rapport à la sexualité, bien des choses seraient à dire.

Nous démêlons assez facilement la tendance du mâle à établir sa suprématie physique au moment de l'acte. Mais il semble que la femelle reprenne facilement son ascendant et obtienne les attentions du mâle (*V, VI* et *IX*).

Le mâle paraît être très éclectique au point de vue sexuel et ne pas dédaigner une femelle non nubile (*VII*).

Les comportements de ces animaux, par rapport aux objets qui les entourent et aux problèmes qu'ils peuvent avoir à résoudre, nous étonnent par la complexité des actes qui leur sont imposés; ainsi, nous les voyons déplacer un objet peu déplaçable pour un but déterminé, dans un sens déterminé (*XV*). Nous les voyons d'autre part choisir et utiliser des objets (*X, XV* et *B I*).

Tout ceci est plus ou moins connu, mais l'observation *X* est je crois le premier exemple d'un *acte complexe montrant la possibilité de conception d'un plan concerté à deux et exécuté dans un but déterminé, avec compréhension et neutralisation d'un mécanisme s'opposant à la réalisation de ce but.*

Il semble résulter de tout cela que l'intelligence des chimpanzés dépasse encore ce que nous savions déjà, et que l'observation de certains faits exécutés par plusieurs individus s'impose et peut nous permettre d'élargir grandement nos horizons.

E. PASSEMARD.

SOCIÉTÉ DE PSYCHOLOGIE

SÉANCE DU 10 JUIN 1926

(Sorbonne, Archives de la Parole).

Présidence de M. Dumas, *président*.

La séance est ouverte à 17 h. 10.

Le *Secrétaire général* rappelle à la Société qu'elle est invitée à participer à deux Congrès, cet été : le cinquantième Congrès de l'A. F. A. S. qui se tient à Lyon du 26 au 31 juillet et le huitième Congrès international de Psychologie qui aura lieu à Groningue du 6 au 11 septembre.

Le *Secrétaire général* rend compte à la Société des séances récentes du Comité de la Fédération des Sociétés françaises de Sciences philosophiques, historiques, philologiques et juridiques. Le Comité a examiné les demandes de subvention pour les recueils de bibliographie analytique. Il a décidé, si les crédits totaux dont il disposera cette année ne sont pas inférieurs à ceux de 1925, d'attribuer à la Société de Psychologie la somme de 15.000 francs, destinée à l'*Année Psychologique*. (La répartition définitive aura lieu sans doute à la rentrée). — La Société accepte cette attribution. Elle charge MM. Delacroix, Rabaud, Meyerson de la représenter aux Assemblées fédérales.

UNE SENSIBILITÉ SPÉCIALE
DES PREMIÈRES VOIES RESPIRATOIRES

LA SENSIBILITÉ DRIMYOSMIQUE

par H. Magne, André Mayer et L. Plantefol

I

LE PROBLÈME POSÉ

La question de la sensibilité des premières voies respiratoires — celles qui constituent le trajet sus-glottique de l'air — est depuis longtemps l'objet de controverses. Elle a été posée par Magendie, sous une forme, à la vérité, qui a mené à une fâcheuse confusion. Magendie soutenait que le sens de l'olfaction a pour siège les terminaisons du trijumeau et non celles du nerf dit olfactif. Une observation de Claude Bernard (un cas de sensibilité normale aux odeurs alors que l'autopsie sembla révéler une atrophie des nerfs olfactifs) parut lui donner raison. Les recherches ultérieures montrèrent que l'assertion n'était pas fondée sous sa forme générale. Mais, en examinant le texte de Magendie, on voit que les « odeurs » auxquelles il fait allusion sont des « odeurs » bien particulières. « J'ai détruit sur un chien », dit Magendie, « les deux nerfs olfactifs. J'ai présenté à l'animal des odeurs fortes; il les a parfaitement senties et s'est comporté comme s'il eût été dans son état ordinaire. J'ai voulu faire les mêmes essais pour les odeurs faibles, telles que celles des aliments, mais je n'ai pu obtenir de résultats assez prononcés pour affirmer que ce genre d'odeurs agissait sur le nez de l'animal. » Si les odeurs sur lesquelles Magendie avait expérimenté étaient des odeurs irritantes, de celles qui provoquent chez l'homme une sensation de picotement, celle de la moutarde par exemple, il faut convenir qu'il a

valablement posé une question dont il a simplement mal défini les termes. On peut, en effet, se demander, non pas si l'olfaction a pour siège le trijumeau et « se confond avec la sensibilité générale dans le même nerf », mais si, à côté de l'olfaction dont les nerfs sensibles sont les nerfs olfactifs, il n'y a pas, dans les premières voies respiratoires, une autre espèce de sensibilité dont les nerfs sensibles seraient ceux de la cinquième paire. Allant plus loin, on peut rechercher si cette sensibilité est bien analogue à « la sensibilité organique » des muqueuses, ou bien si ce n'est pas une sensibilité spéciale comparable aux sensibilités sensorielles.

Pour aborder objectivement cette question, il faut que la mise en jeu de cette sensibilité particulière hypothétique provoque des réactions involontaires assez nettes pour qu'un examen qualitatif et même quantitatif devienne possible. Il faut qu'elle déclenche à coup sûr des phénomènes réflexes manifestes. Or, il se trouve que l'irritation des premières voies provoque chez certains animaux, en particulier chez le lapin, une série de réflexes caractéristiques. Nous avons pu les étudier systématiquement[1]; et c'est ce qui a rendu possible un nouvel examen de ce vieux problème.

II

LES RÉFLEXES PROVOQUÉS PAR L'IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES

On ne peut étudier avec fruit les réflexes provoqués par l'irritation des premières voies respiratoires qu'en mettant en œuvre certains artifices opératoires. Il s'agit en effet de faire pénétrer au niveau des régions sensibles des gaz ou vapeurs irritants, mais l'irritation doit être bornée à la région étudiée.

Les dispositifs utilisés permettent de faire circuler un mélange d'air et de vapeur irritante dans les premières voies, et dans les premières voies seules. C'est l'animal lui-même qui, automatiquement, provoque par ses mouvements respiratoires cette circulation; et la quantité de gaz qu'il

1. *Annales de Physiologie et de Physicochimie biologique* (Doin, Paris), t. I, p. 394-428 et 428-443. On trouvera dans ces mémoires le détail des expériences, ainsi que la bibliographie.

admet dans ses premières voies est égale à celle de l'air pur qu'il inspire d'autre part (fig. 1).

Deux canules coudées sont placées dos à dos dans la trachée; par la canule pulmonaire, qui porte deux tubulures extérieures, l'animal respire

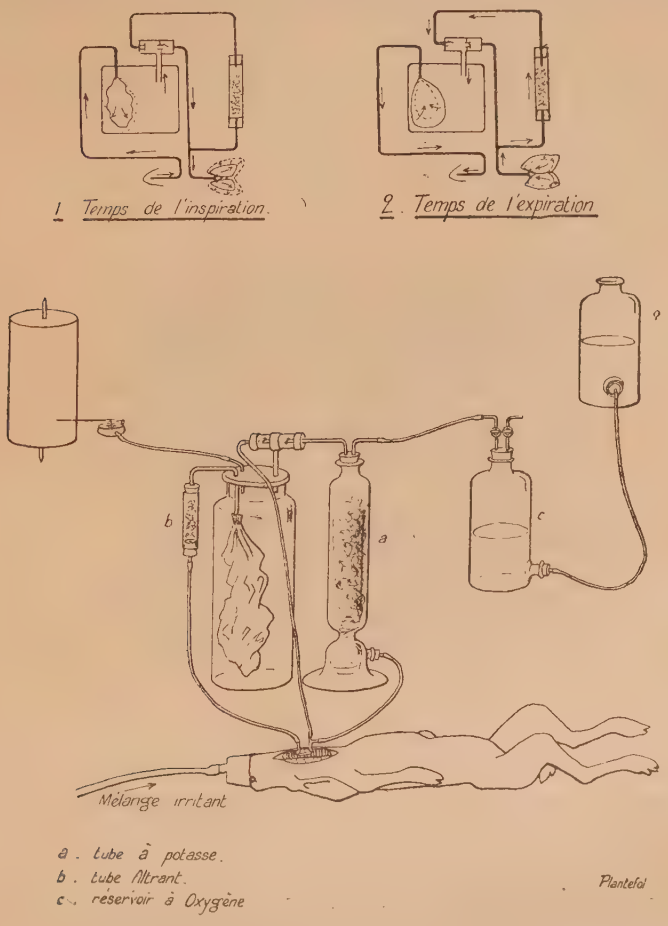

Fig. 1. — Dispositif pour l'étude de l'irritation provoquée par l'inhalation de vapeurs dans les premières voies respiratoires isolées.

dans une enceinte close formée de deux parties : un bocal de 500 centimètres cubes et une éprouvette à gaz pleine de fragments de potasse ou de chaux sodée. Deux soupapes convenablement orientées dirigent le courant d'air. Les variations du volume de l'air contenu dans l'enceinte agissent sur une vessie de porc très souple contenue dans le bocal et communiquant par un tube de caoutchouc avec la canule supérieure de la trachée. Les mouvements respiratoires de l'animal font donc pénétrer

dans les premières voies respiratoires un volume d'air extérieur égal au volume d'air qui a pénétré de l'enceinte dans le poumon. Si on coiffe le museau de l'animal avec un masque non hermétique où l'on fait arriver un mélange irritant de composition connue, le mélange sera inhalé, mais ne pourra agir que sur les premières voies respiratoires. Un tube *b*, contenant un corps absorbant convenable, empêche le passage du corps irritant dans la vessie.

Peu à peu, la quantité d'oxygène contenue dans l'enceinte diminue, et,

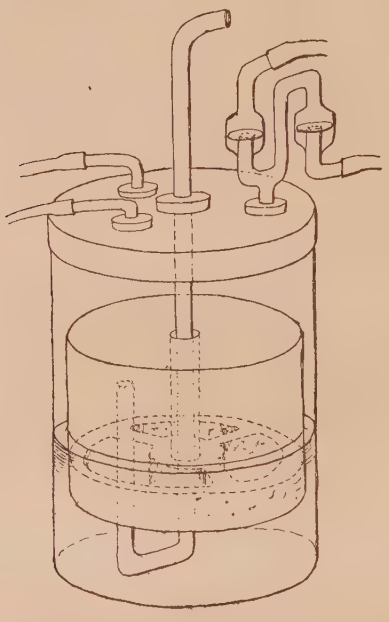

Fig. 1 *bis*. — Variante du dispositif pour l'étude de l'irritation provoquée par l'inhalation de vapeurs dans les premières voies respiratoires isolées.

comme l'acide carbonique produit par l'animal est fixé par la potasse, la vessie se gonfle. On compense, de temps en temps, cette variation de volume et on restitue l'oxygène disparu au moyen de l'oxygène contenu dans le réservoir *c*.

Nous avons perfectionné ce dispositif en remplaçant la vessie mobile par l'appareil dont on trouvera le dessin figure 1 *bis*.

La vessie qui joue le rôle de paroi mobile et étanche pour séparer les deux compartiments respiratoires (premières voies et voies profondes) est remplacée par une cloche en clinquant très légère et bien équilibrée par un flotteur de liège qui s'immerge plus ou moins dans de l'eau contenue dans le bocal. L'intérieur de la cloche est en communication avec les premières voies, le bocal avec le poumon.

Les mélanges titrés de corps irritants et d'air sont préparés dans des touries de verre de 50 litres et envoyés dans le masque par refoulement d'air. Un jeu de robinets permet de faire passer dans le masque soit un courant d'air pur, soit le courant d'air irritant, de manière à produire un début et une fin brusques de l'action irritante.

Un tambour de Marey, en communication avec le bocal à oxygène, sert à l'enregistrement des mouvements respiratoires. Une des deux carotides est reliée, de la manière ordinaire, à un manomètre à mercure et à un sphygmoscope qui inscrivent la pression artérielle et le pouls.

Lorsqu'en employant ces dispositifs, on explore la sensibilité des voies respiratoires en y faisant pénétrer un gaz irritant — par exemple,

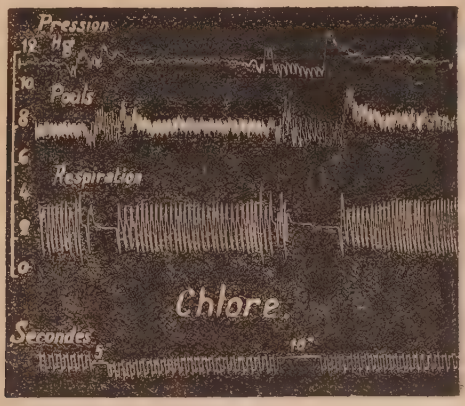

Fig. 2. — *Effets de l'irritation des premières voies respiratoires.* — Inhalation de chlore à la concentration de 2 grammes par mètre cube, pendant 5 et 10 secondes, dans les premières voies isolées du lapin.

le chlore, dilué dans l'air —, on constate que la muqueuse respiratoire peut être divisée en deux parties distinctes : 1° la région sus-glottique (premières voies, voies nasales) ; 2° la région sous-glottique (voies profondes, voies laryngées, trachéales, bronchiques, pulmonaires).

L'irritation des deux parties provoque des réactions réflexes, mais elles sont bien différentes les unes des autres.

Irritation des premières voies. — L'irritation des premières voies provoque des réactions respiratoires, circulatoires et produit même une action profonde sur le métabolisme général.

On constate tout d'abord un *arrêt* des mouvements respiratoires

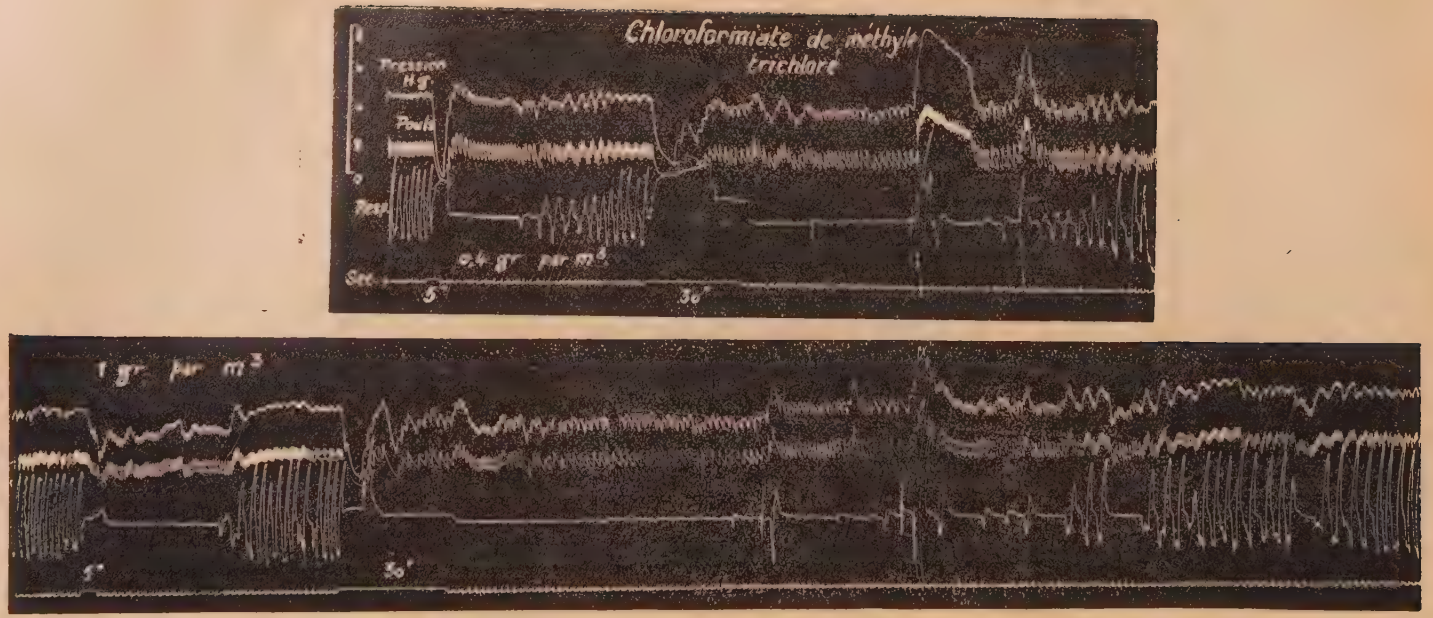

Fig. 3. — *Effet de l'irritation des premières voies respiratoires isolées.* — Lapin. — Effet du passage dans les premières voies de chloroformiate de méthyle trichloré, à la concentration de 0gr,4 par mètre cube, pendant 5 et 30 secondes et à celle de 1 gramme par mètre cube pendant 5 et 30 secondes.

externes, et c'est le phénomène le plus marquant ; il s'accompagne d'une légère contraction des muscles bronchiques.

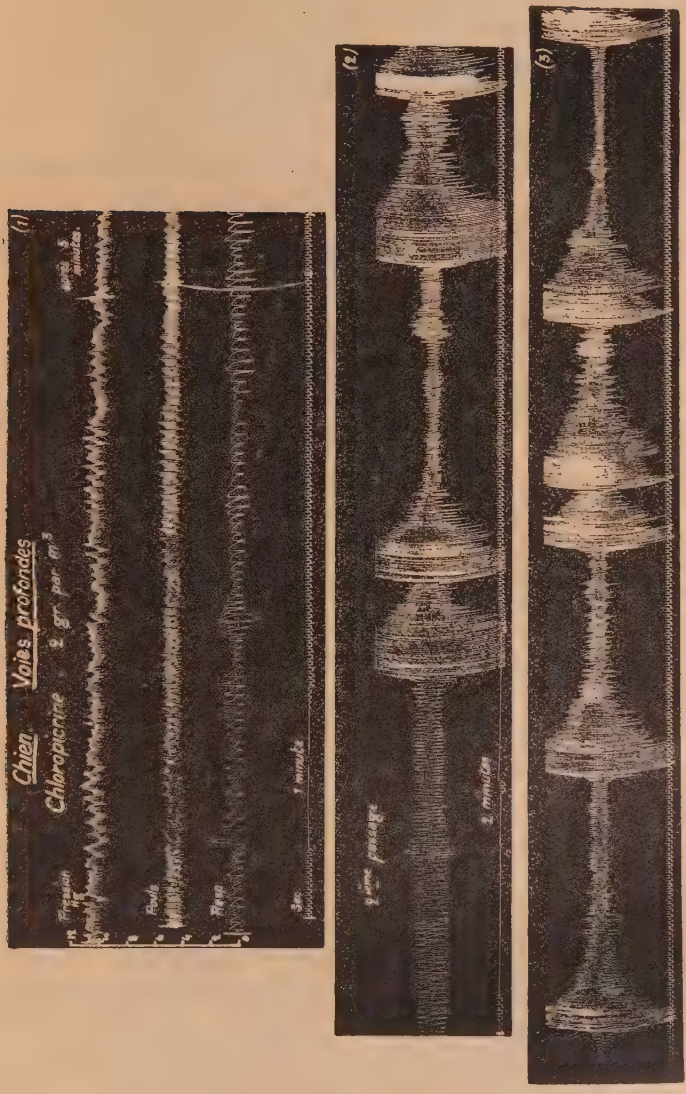

Fig. 4. — *Effets de l'irritation des voies respiratoires profondes.* — Chien. — Passage de chloropicrine, 2 grammes par mètre cube, dans les voies profondes. — Enregistrement de la pression artérielle, du pouls, de la respiration, puis, après une deuxième inhalation, de la respiration seulement.

La conséquence de cet arrêt des mouvements est une diminution considérable du volume d'air inspiré, de la « ventilation pulmonaire », qui tombe souvent au quart de sa valeur, et parfois davantage.

L'arrêt respiratoire peut d'ailleurs être total ; et l'irritation des

premières voies peut produire une véritable *syncope respiratoire*[1].

La circulation du sang réagit à l'irritation des premières voies : on constate un ralentissement du pouls, le nombre des pulsations pouvant tomber au quart de la valeur primitive ; — parfois une légère élévation de la pression artérielle ; — toujours un ralentissement considérable de la vitesse circulatoire qui peut devenir le dixième de ce qu'elle était.

Enfin, on constate[2] une diminution des oxydations générales de l'organisme qui peuvent être abaissées au tiers de leur valeur.

Toutes ces réactions cessent quand cesse l'irritation. Tous ces phénomènes sont de nature réflexe. Ils ne se produisent plus, après irritation des premières voies respiratoires, si celles-ci ont été anesthésiées.

La voie afférente des réflexes est le *trijumeau* ; la section de ce nerf abolit tous les effets que nous venons d'énumérer.

Les voies centrifuges sont représentées par les filets cardiaques du nerf vague et les nerfs grands splanchniques.

Irritation des voies respiratoires profondes. — Les effets de l'irritation des voies respiratoires profondes sont bien différents de ceux de l'irritation des premières voies. On peut les étudier en faisant parvenir, par la trachée, le mélange irritant dans l'appareil pulmonaire. On constate alors que cette irritation entraîne une *accélération des mouvements respiratoires*, une polypnée qui peut devenir très considérable. Cette polypnée, qui détermine une augmentation de la ventilation (celle-ci peut être doublée), et qui se produit également chez toutes les espèces de mammifères, n'apparaît qu'après un certain « temps perdu » ; enfin, après la cessation de l'irritation, le phénomène n'est pas immédiatement réversible. Les voies centrifuges sont contenues dans le nerf pneumogastrique.

Les réflexes respiratoires provoqués par l'irritation des deux parties de la muqueuse respiratoire ne sont pas seulement contraires, ils sont antagonistes. Suivant le corps employé, sa concentration, les conditions de l'expérience et le sujet utilisé, on peut voir prédominer les uns ou les autres sur l'animal intact. Lorsqu'ils sont provoqués en même temps, ils déterminent des réactions violentes, désordonnées, saccadées qui caractérisent la suffocation.

1. *Annales de Physiologie et de Physicochimie biologique*, t. I, n° 4, p. 428-443.
2. *Ibidem*, t. II, n° 1, pages 27-46 et 47-71.

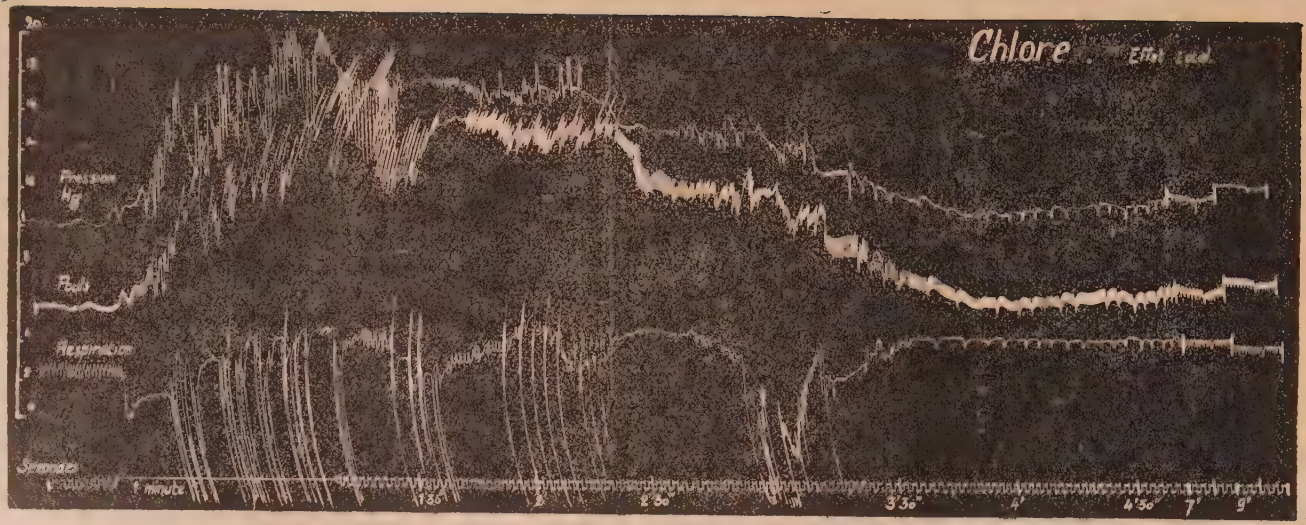

Fig. 3. — *Effets de l'irritation des voies respiratoires intactes par un corps irritant pour les premières voies respiratoires et les voies respiratoires profondes : suffocation.* — Passage pendant 1 minute, dans les voies respiratoires intactes du lapin, de chlore à la dose de 2 grammes par mètre cube. Effets successifs sur les premières voies respiratoires, puis sur le poumon ; effets simultanés.

III

LA SENSIBILITÉ SPÉCIALE DES PREMIÈRES VOIES RESPIRATOIRES

La connaissance des réflexes spécifiques provoqués par l'irritation des premières voies respiratoires permet de faire une étude de leur sensibilité. On peut prendre ces réflexes (ou l'un d'entre eux, par exemple l'arrêt des mouvements respiratoires externes) comme test de l'irritation; et l'irritation elle-même peut être réglée par l'emploi des mélanges titrés d'air et de vapeurs irritantes.

Préparation des mélanges titrés de vapeurs irritantes. — La préparation des atmosphères titrées nécessaires à ces recherches rend indispensable l'emploi de techniques spéciales.

Les corps que nous avons utilisés étaient à l'état gazeux ou à l'état liquide. Dans tous les cas, nous avons réalisé un premier mélange titré étalon, dans une enceinte de verre, fermée, de volume connu, soit en y amenant un volume connu de gaz irritant provenant d'un gazomètre, soit en y vaporisant par l'air comprimé un volume connu du liquide susceptible de donner des vapeurs irritantes.

Nous avons eu à réaliser des expériences qui nécessitaient, pour l'étude d'un même corps, la préparation d'atmosphères de titres croissants (par exemple : $0^{gr},01$, $0^{gr},02$, $0^{gr},05$, $0^{gr},1$ par mètre cube); et il était essentiel de faire un nombre d'essais assez grand dans un laps de temps aussi bref que possible, l'expérience étant d'autant meilleure que l'animal était plus frais et que la concentration de l'atmosphère avait moins le temps de baisser par fixation du produit sur les parois de l'enceinte. Aussi nous a-t-il paru utile de réaliser un dispositif permettant d'obtenir rapidement, à partir d'une atmosphère titrée donnée (celle que nous réalisions dans notre enceinte fermée), une autre atmosphère de titre inférieur.

Le principe de l'appareil que nous avons construit est le suivant :

Soit un cylindre creux orienté verticalement suivant sa génératrice et muni d'un tuyau à sa partie inférieure et d'un autre à sa partie supérieure. Si l'on fait arriver de l'eau dans ce cylindre par le tuyau inférieur, l'air qui y est contenu s'échappe par le tuyau supérieur. Si l'on accouple deux cylindres de ce type dans lesquels l'eau, *amenée par la même conduite, se trouve sans cesse au même niveau*, le rapport des volumes d'air déplacés et chassés hors de chacun des deux cylindres est nécessairement égal au rapport des surfaces de leurs sections droites : si les cylindres sont égaux,

un égal volume d'air est déplacé à chaque seconde et chassé hors de chaque cylindre; et cela quelle que soit la vitesse du courant d'eau qui déplace l'air et partant la vitesse du courant d'air déplacé; le volume d'air sorti du cylindre 1 en un temps T est le même que celui qui sort du cylindre 2. Si les deux cylindres sont de sections différentes S_1, S_2, le rapport des volumes débités en un même temps sera $\frac{S_1}{S_2}$.

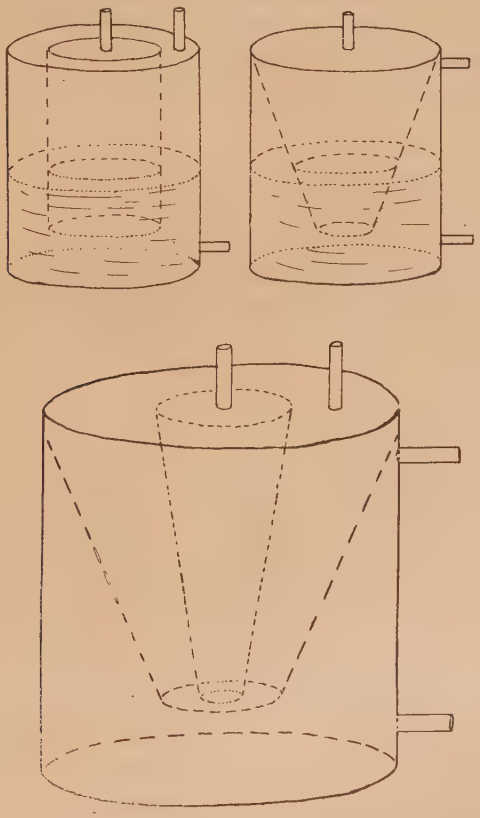

Fig. 6, 7 et 8. — *Schémas des dispositifs permettant l'obtention de mélanges titrés d'air et de vapeurs irritantes.*

Les deux cylindres de taille différente pourront être emboîtés l'un dans l'autre. On réalise alors un dispositif analogue à celui de la figure 6. Le cylindre 1 est placé à l'intérieur du cylindre 2 et soudé au plan supérieur de celui-ci, mais largement ouvert vers le bas. L'eau arrivant par en bas est naturellement au même niveau dans les deux cylindres. Si la section du cylindre 1 est égale à 1 tandis que celle du cylindre 2 est égale à 10, le rapport du volume d'air qui sort par le tuyau central du cylindre intérieur au volume d'air total qui sort par les deux tubulures est 1/10e.

Si le grand cylindre contient de l'air pur et le petit de l'air chargé de vapeurs irritantes, on pourra donc réaliser à la sortie un mélange dans le rapport 1/10e.

Mais ce rapport sera invariable. Comment faire pour avoir des mélanges en proportions variées ? On peut y arriver de la façon suivante : Remplaçons (fig. 7) le cylindre 1 par un cône dont la section droite inférieure (ou *a*) soit égale à 1, tandis que la section droite supérieure qui s'appuie sur le cylindre 2 (ou *b*) sera égale à 10, de même que la section de ce cylindre 2. Le rapport entre les volumes d'air débités par l'ouverture cen-

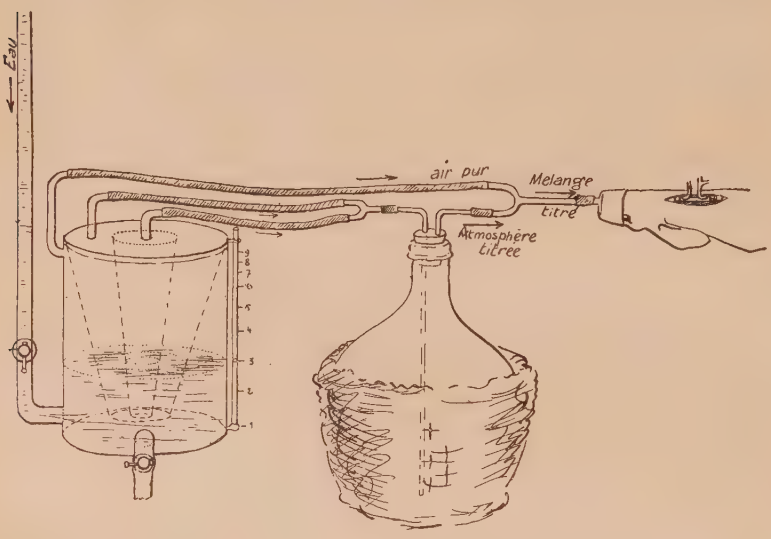

Fig. 9. — *Montage des dispositifs permettant de faire circuler, dans les premières voies respiratoires isolées, des mélanges titrés d'air et de vapeurs irritantes.* [Sur les deux canules placées dans la trachée est installé le dispositif figuré plus haut, fig. 1 *bis*.] — L'eau chasse l'air dans les tuyaux ; l'air pur (tuyau supérieur) se mélange à l'atmosphère titrée de la tourie (chassée par les tuyaux inférieurs) ; le niveau de l'eau indique ici que le mélange est de concentration 0,3 par rapport à l'atmosphère titrée.

trale et le volume d'air total déplacé sera égal à 1/10 quand l'eau qui chasse l'air sera au niveau de la section inférieure, égal à 1 quand elle arrivera au niveau de la section supérieure. Entre les deux niveaux, on aura toutes les valeurs possibles du rapport entre 0,1 et 1.

L'appareil ainsi réalisé permet d'obtenir deux courants d'air pour les quels le rapport des volumes est connu par simple lecture du niveau de l'eau dans l'appareil. On conçoit sans peine que le rapport des volumes d'air déplacé varie d'une façon continue au fur et à mesure que l'eau monte, et qu'on n'ait avec exactitude le rapport des volumes, égal à 0,2 par exemple, que pour une variation très petite de niveau.

On utilisait comme suit (fig. 9) les courants déterminés par déplacement.

Soit à réaliser des mélanges d'air et de chlore contenant 0gr,2, 0gr,5, 1 gramme et 2 grammes de chlore par mètre cube; on prépare, dans une enceinte d'un volume suffisant, hermétiquement close et munie de deux tubulures, une atmosphère contenant 2 grammes de chlore par mètre cube. Supposons le niveau de l'eau dans l'appareil tel que le rapport des volumes défini plus haut soit 1/10; on met en relation l'espace conique intérieur avec l'enceinte contenant l'atmosphère titrée par un tube; le courant d'air déplacera l'atmosphère de l'enceinte. Si on mélange un volume de cet air contenant 2 grammes de chlore par mètre cube avec l'air qui sort en même temps de l'appareil par l'autre tube, nous aurons dans le tube collecteur adapté au masque 10 volumes d'une atmosphère qui titrera 0gr,2 de chlore par mètre cube.

Naturellement, ceci ne sera vrai que pendant un temps très court, alors que le niveau de l'eau se trouvera, au point déterminé par le calcul et vérifié par l'expérience, correspondre au rapport 0,1. D'autre part, il faudra que le volume de l'enceinte où l'on a fait le mélange soit suffisant pour qu'on puisse négliger l'abaissement du titre de l'atmosphère dû à l'entrée de l'air chassé par le tube.

Nous avons pu augmenter encore la marge dont nous disposions pour la préparation des atmosphères titrées. Nous avons (fig. 8) placé dans l'intérieur de l'appareil un deuxième cône tel que le rapport de ses sections à celle du cylindre variât de 1/100e à 1/10e.

On peut ainsi, à partir d'une atmosphère titrée contenant 2 grammes de chlore par mètre cube, préparer très rapidement une atmosphère d'un titre variant de 0gr,02 à 2 grammes par mètre cube. Il suffit d'amener le niveau de l'eau à l'intérieur du cylindre au point requis pour réaliser le mélange à la concentration désirée, puis de réunir de la façon voulue les tuyaux *a*, *a'*, *b* et le tube collecteur et d'utiliser les courants d'air qui en sortent (fig. 9).

I. — La sensibilité des premières voies respiratoires. Ses caractères.

En possession de cette technique, nous pouvons aborder les différents problèmes que pose la sensibilité des premières voies respiratoires.

A. — Corps odorants et corps irritants.

Notre technique nous permet immédiatement de faire une distinction tout à fait nette entre deux catégories de corps, les corps sim-

plement odorants et les corps irritants. Faisons passer dans les premières voies un gaz à odeur forte comme l'hydrogène sulfuré; ce corps ne provoque aucune des réactions que nous avons décrites; au contraire, faisons passer un corps dont l'odeur est faible comme l'oxychlorure de carbone, les réactions sont des plus nettes. Il y a donc bien, à côté de la sensibilité aux odeurs qui ne se traduit par aucune des manifestations réflexes caractéristiques de l'irritation des premières voies respiratoires, une autre sensibilité qui, elle, provoque ces manifestations réflexes. Il se trouve qu'un grand nombre de corps mettent en jeu cette sensibilité. Parmi ceux-ci, on peut citer d'abord ceux qui sont connus pour leur « odeur piquante » : acide acétique, ammoniaque; il y en a beaucoup d'autres parmi lesquels nous pouvons citer le chlore, le brome, la chloropicrine, l'acroléine, les cétones chlorées, les chloroformiates de méthyle chlorés, etc.

B. — Caractères de la sensibilité des premières voies respiratoires.

Quelle est la nature de cette sensibilité des premières voies respiratoires? S'agit-il d'une forme de la sensibilité organique générale? S'agit-il d'une sensibilité spéciale, analogue à la sensibilité sensorielle? Le seul moyen de le savoir est d'en faire une étude quantitative. S'il s'agit d'une sensibilité se rapprochant de celle des organes des sens, elle doit présenter une série de caractères quantitatifs que présentent la sensibilité de ces organes. Nous allons les examiner, en prenant le lapin comme animal réactif.

1. — *Minimum perceptible.*
Seuil absolu de l'irritation des premières voies respiratoires.

Tout d'abord, y a-t-il pour chaque corps un minimum perceptible? Y a-t-il un « seuil » de l'irritation caractéristique de ce corps?

On trouve, en effet, pour chaque corps, des concentrations inefficaces; et, si on élève progressivement la concentration, à partir d'une certaine valeur les réactions réflexes apparaissent.

On peut donc chercher par tâtonnements quelle est la concentration minima pour laquelle le passage à travers les premières voies isolées pendant cinq et trente secondes d'un courant d'air chargé de corps

irritant détermine chez le lapin un retentissement respiratoire et circulatoire[1]. C'est le « seuil » d'irritation pour le mélange donné[2].

Le minimum ainsi déterminé est bien le « seuil » pour l'animal en expérience. On peut s'en assurer en se posant les deux questions suivantes : une concentration donnée ayant été trouvée inefficace, puis une série de concentrations supérieures essayées, lorsqu'on revient à la première, n'obtient-on pas plus de réponse que la première fois? Ou encore, retrouve-t-on le seuil d'irritation pour une concentration identique, si on fait des séries d'expériences en employant des concentrations ascendantes et descendantes? Aux deux questions posées, l'expérience répond positivement (fig. 10). Le lapin, qui se montre un réactif sensible, est aussi un réactif fidèle.

2. — *Fatigue.*

Cependant on ne peut indéfiniment recommencer l'expérience. Si on a fait sur un animal un certain nombre de déterminations, le retour à la concentration minima ne détermine plus de réaction. Il y a « fatigue ».

3. — *Sensibilité des divers individus d'une même espèce. Différences individuelles.*

Jusqu'à quel point les différents individus d'une même espèce sont-ils semblables entre eux? Autrement dit, la concentration minima irritante d'un corps ayant été déterminée sur un lapin, retrouvera-t-on la même valeur en agissant sur un autre lapin?

L'expérience montre que, tandis qu'un même individu est assez semblable à lui-même, il y a, au contraire, de grandes différences d'un individu à l'autre.

Par exemple, sur trois lapins différents, on trouve, pour le seuil de l'oxychlorure de carbone : $0^{gr},10$ — $0^{gr},15$ — $0^{gr},25$ par mètre cube.

Au cours de nos recherches sur la bromacétone, nous avons rencontré des différences plus grandes encore; le seuil, pour différents

1. Pour simplifier la préparation de l'animal, nous avons souvent supprimé l'enregistrement de la pression artérielle et du pouls.

2. En général, la concentration inactive pour un passage de cinq secondes l'est aussi pour un passage de trente secondes.

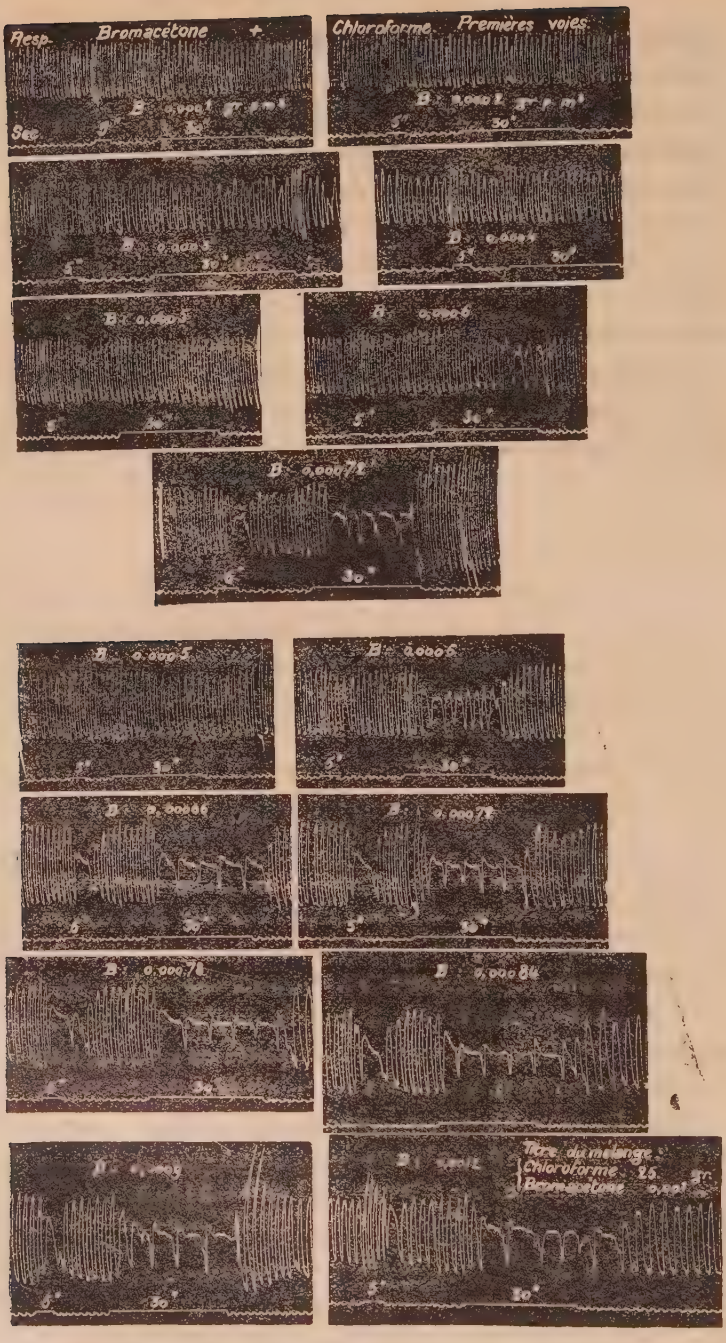

Fig. 10. — *Etude du pouvoir irritant de la dibromacétone pour les premières voies respiratoires.* — Dibromacétone dissoute dans le chloroforme ; enregis-

individus, pouvait varier entre $0^{mgr},5$ et 4 milligrammes. Nous croyons qu'il peut exister normalement des différences extrêmes allant du simple au décuple. Dès lors, si nous pouvons être sûrs de l'ordre de grandeur de la décimale, quand nous faisons des mesures comparatives, le chiffre significatif ne devra jamais être considéré que comme approché.

Il n'acquerrait de rigueur que si on répétait un très grand nombre de mesures et déterminait, comme en biométrique, les valeurs les plus fréquentes.

4. — *Seuil différentiel de la sensibilité des premières voies respiratoires. Cette sensibilité suit la loi de Weber.*

a) *Zone de sensibilité maxima.* — Pour quelle concentration de la vapeur irritante la sensibilité est-elle maxima ?

Connaissant les seuils d'irritation d'une substance donnée, il est aisé de faire une expérience montrant que c'est bien lorsqu'on se trouve au voisinage du seuil que la capacité de discernement de l'animal est maxima.

Sur un lapin, on détermine d'abord le seuil, soit par exemple pour l'oxychlorure ou pour la bromacétone (fig. 6 et 7). On fait ensuite passer par les premières voies ces corps à concentrations croissantes, la raison de la progression étant de 1/10. On voit que, si les concentrations ne s'élèvent pas beaucoup au-dessus du seuil, la réponse réflexe est de plus en plus marquée au fur et à mesure que les concentrations s'élèvent. Mais, à partir d'une certaine concentration, la réponse augmente de moins en moins d'intensité. Deux concentrations, même assez éloignées l'une de l'autre, si elles sont fort au-dessus du seuil, ne provoquent pas des réponses très différentes. C'est donc au voisinage du seuil que la discrimination est maxima.

Suite de la légende de la figure 10.

trement de la respiration du lapin; recherche de l'arrêt respiratoire réflexe. Essais par passages, pendant 5 et 30 secondes, de la vapeur irritante aux concentrations de $0^{gr},0001$ — $0^{gr},0003$ — $0^{gr},0004$ — $0^{gr},0005$ — $0^{gr},0006$ — $0^{gr},00072$ par mètre cube. Seuil d'irritation pour $0^{gr},0006$ par mètre cube. — 2e série d'essais : aux concentrations de $0^{gr},0005$ — $0^{gr},0006$ — $0^{gr},00066$ — $0^{gr},00078$ — $0^{gr},00084$ — $0^{gr},0009$ — $0^{gr},0012$ par mètre cube. Seuil d'irritation retrouvé pour $0^{gr},0006$ par mètre cube. — Maximum de sensibilité différentielle au voisinage du seuil.

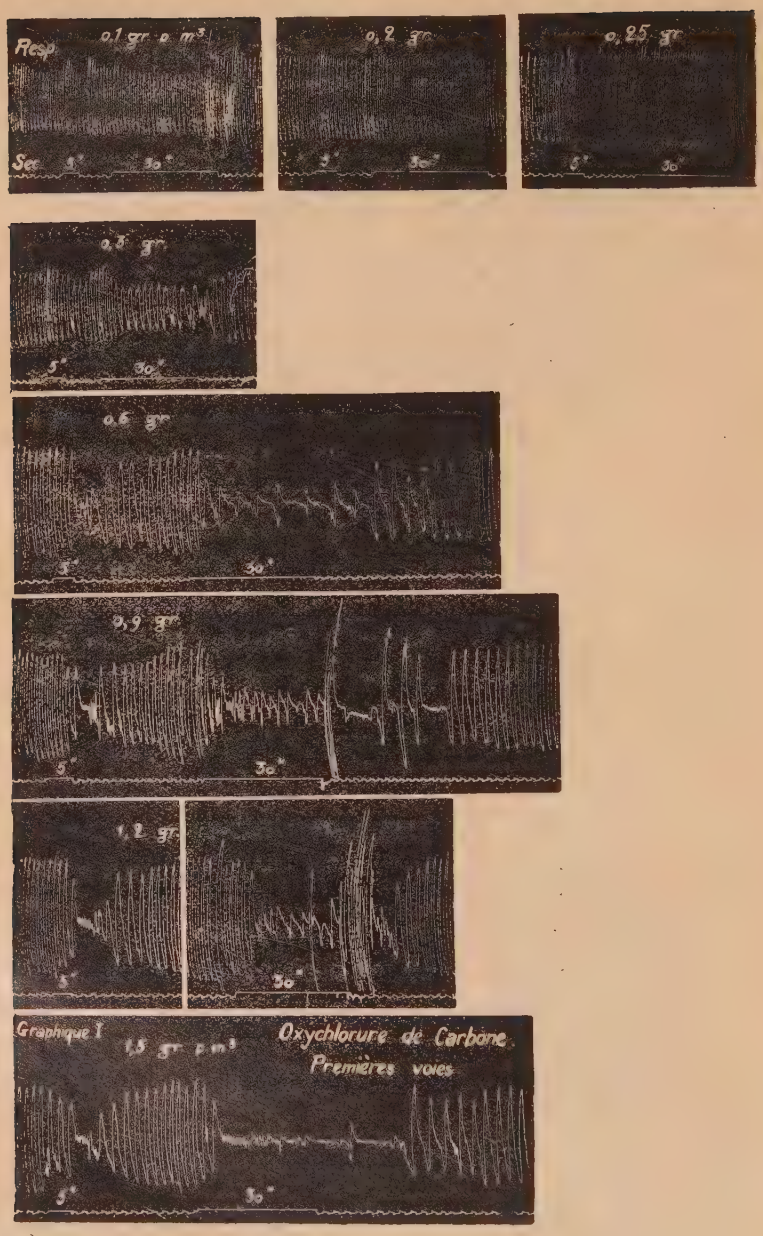

Fig. 11. — *Étude du pouvoir irritant de l'oxychlorure de carbone pour les premières voies respiratoires.* — Seuil entre 0gr,25 et 0gr,30 par mètre cube, plus voisin de 0gr,25 ; maximum de sensibilité au voisinage du seuil.

b) *Discrimination. Seuil différentiel.* — Au voisinage du seuil, l'expérience montre que la différence de réponse est très nette quand les concentrations diffèrent de 1/10. En d'autres termes, une concentration donnée correspondant au seuil de l'irritation et déterminant des réflexes d'une certaine amplitude, la même concentration augmentée de 1/10 de sa valeur détermine des effets réflexes nettement plus considérables (fig. 10 et 11).

c) *Progression de l'excitation.* — Il résulte de ce fait que, si l'on cherche à obtenir deux réponses permettant de discriminer deux concentrations voisines, on s'aperçoit qu'il est nécessaire d'augmenter de plus en plus la différence absolue entre ces concentrations à mesure que leurs valeurs augmentent. La sensibilité des premières voies respiratoires se comporte donc comme celles qui vérifient la loi de Weber.

5. — *Différence entre les diverses espèces animales.*

Les diverses espèces animales présentent, en ce qui concerne la sensibilité des premières voies respiratoires, de très grandes différences. Parmi les animaux de laboratoire, le lapin est l'animal réactif de choix. Le cheval, l'homme, paraissent très sensibles. Par contre, la sensibilité du chien est beaucoup moins marquée.

II. — Acuité de la sensibilité des premières voies respiratoires. Comparaison avec la sensibilité olfactive et la sensibilité organique générale

Les faits que nous venons de rapporter rapprochent la sensibilité des premières voies respiratoires des autres formes de sensibilité sensorielle. La connaissance des seuils d'irritation va nous permettre de faire un pas de plus. Nous pouvons avoir idée de l'ordre de grandeur de l'acuité de la sensibilité que nous étudions et la comparer à celles des autres formes de sensibilité.

Il importe, pour que la comparaison soit fructueuse, de choisir des sensibilités se rapprochant de celles que nous étudions, des sensibilités qui soient mises en jeu par des *excitations chimiques*. L'une s'impose : c'est la sensibilité olfactive ; nous la prendrons comme type de sensibilité sensorielle excitée chimiquement. Mais

que choisirons-nous comme type de sensibilité générale répondant aux excitations de même ordre? Les recherches que nous avons faites sur l'irritation des voies respiratoires profondes vont nous permettre de trouver le terme de comparaison que nous cherchons. Les voies respiratoires profondes sont, elles aussi, irritées par les gaz et vapeurs. Leur sensibilité se rapproche de la sensibilité organique générale. Nous pouvons mesurer son acuité.

1° *Acuité de l'odorat.* — On sait que la sensibilité des nerfs olfactifs, de l'odorat, est réellement « exquise ».

Par exemple (d'après Larguier des Bancels), des odeurs sont déjà perçues quand les corps odorants sont encore aux dilutions suivantes :

(En grammes par mètres carrés) :		Camphre	0,005
—	—	Éther.	0,001
—	—	Héliotrope crist.	0,000.1
—	—	Iodoforme . . .	0,000.025
—	—	Vanilline	0,000.005
—	—	Mercaptan . . .	0.000.000.04

2° *Acuité de la sensibilité des premières voies respiratoires. Valeur du seuil d'irritation pour différents corps.* — Voici les valeurs que nous avons trouvées, pour le seuil d'irritation de différents corps actifs.

Tableau I

Concentration minima irritante (en grammes par mètre cube) pour une inhalation de trente secondes.

Bromacétone.	0,001
Acroléine	0,001
Chloropicrine	0,005
Carbonate de méthyle trichloré	0,010
Brome	0,100
Oxychlorure de carbone.	0,100
Chloroformiate de méthyle	0,200
Chlore	0,250
Carbonate de méthyle.	0,500
Chloroforme	20,000

On voit que les seuils d'irritation, pour les premières voies respiratoires, sont représentés par des concentrations d'un ordre de

grandeur en général plus élevé que celui des concentrations odorantes. Mais, pour certains corps des deux séries, l'écart n'est pas très considérable.

3° *Acuité de la sensibilité des voies respiratoires profondes.* — Quand on cherche à déterminer un seuil d'irritation, pour les voies respiratoires profondes, on se trouve devant des phénomènes permettant beaucoup moins de précision que ceux qui, très nets, rendent facile la détermination du seuil d'irritation des premières voies. La réponse à l'irritation est précédée d'un « temps perdu » ; l'effet produit est irréversible.

Il faut nécessairement adopter des conditions de mesure arbitraires. Nous avons systématiquement fait passer dans le poumon les mélanges irritants pendant une minute et cherché la concentration minima qui provoque, chez le chien ou chez le lapin, une polypnée durable. Il est impossible de se servir deux fois du même animal et il est nécessaire de contrôler sur des animaux neufs les valeurs trouvées d'abord par tâtonnements. Le tableau suivant résume les résultats obtenus.

TABLEAU II

Concentration minima irritante pour les voies respiratoires profondes, après une inhalation d'une minute par canule trachéale (en grammes, par mètre cube) :

	LAPIN	CHIEN
Oxychlorure de carbone	0,100	0,300
Chlore	0,500	0,250
Brome		1,000
Chloropicrine	1,000	1,000
Acroléine	1,000	1,000
Chlorosulfonate de méthyle	4,000	1,000
Chloroformiate de méthyle chloré		2,000
Bromacétone	4,000	2,000

On voit tout de suite que :

a) L'ordre des diverses substances, si on les classe d'après leur pouvoir irritant pour les premières voies, ou d'après leur pouvoir

irritant pour les voies profondes, n'est pas le même. Il n'y a pas parallélisme entre les deux propriétés.

Certains corps peuvent être irritants pour les premières voies et n'avoir aucune action sur les voies profondes (chloroforme). Il existe aussi probablement des corps ayant une activité inverse.

b) Chez le chien et le lapin, les seuils d'irritation des voies profondes pour un même corps sont d'ordres de grandeur voisins. On ne retrouve pas ici la différence d'acuité sensitive qui sépare ces espèces pour ce qui est des premières voies.

4° *Comparaison des acuités des trois sensibilités.* — Les données qui précèdent nous permettent de comparer l'acuité des trois sensibilités que nous venons d'étudier.

Il est clair que la sensibilité la plus « exquise » est la sensibilité olfactive — la sensibilité sensorielle. — D'autre part, les voies profondes ne sont pas sensibles à des concentrations minima de substances irritantes aussi faibles que le sont les premières voies. L'acuité sensitive des voies profondes est donc beaucoup moins forte que celle de la muqueuse nasale. La sensibilité organique est ici réellement plus « obtuse ».

La sensibilité des premières voies respiratoires présente une acuité qui, bien plus forte que celle de la sensibilité générale, la rapproche de la sensibilité sensorielle. C'est réellement une sensibilité aiguë, donnant au sujet des indications rapides, précises et fidèles. Elle est bien différente de cette sensibilité organique, viscérale, lente à s'émouvoir comme à se calmer et n'apportant à la conscience que des sensations vagues et non différenciées, qui est celle des voies respiratoires profondes.

Nous pouvons donc dire, sans forcer les faits, que *la muqueuse nasale comporte, en outre de la sensibilité sensorielle olfactive, une autre sensibilité spéciale, réactif de certaines molécules. Le trijumeau est donc un nerf sensoriel au même titre que la première paire. Nous proposons de donner à cette sensibilité spéciale le nom de* sensibilité drimyosmique[1].

1. De δριμύς, âcre, piquant, et ὀσμή, odeur.

III. — Rapport entre la configuration moléculaire et le pouvoir irritant pour les premières voies respiratoires

Si la sensibilité des premières voies respiratoires est une sensibilité spéciale, il y a lieu de rechercher, comme on l'a fait pour l'odorat ou la vue, à quoi tient la propriété des corps qui la mettent en jeu. En d'autres termes, on doit rechercher s'il y a un rapport entre la configuration moléculaire et le pouvoir irritant pour les premières voies respiratoires.

Cette étude est tout entière à faire. L'examen du tableau des corps irritants que nous avons donné plus haut semble indiquer que les halogènes sont particulièrement actifs. Mais les corps figurant dans ce tableau forment une série très hétérogène. Une étude systématique doit comporter des recherches menées comme les recherches de pharmacologie, en examinant les propriétés de séries chimiques homogènes.

Nous avons pu faire une étude de ce genre sur la série des carbonates et chlorocarbonates de méthyle chlorés, comportant une série homogène d'une douzaine de corps parfaitement définis. Nous ne pouvons ici entrer dans le détail de cette étude [1]. Elle permet de répondre nettement à la question posée : il y a un rapport entre la configuration moléculaire des corps et leur pouvoir de mettre en jeu la sensibilité spéciale des premières voies qui fait l'objet de notre étude.

IV

CONCLUSIONS

En utilisant les réactions réflexes caractéristiques que provoque l'irritation des premières voies respiratoires, on peut étudier la sensibilité de ces premières voies.

1. *Annales de Physiologie*, II, n° 5, p. 524-535.

Les corps irritants pour les premières voies respiratoires ne se confondent pas avec les corps odorants.

Chaque corps irritant n'est excitant qu'à partir d'une certaine concentration. Il existe un « seuil » d'irritation, la concentration que représente ce seuil est caractéristique de chaque corps ; sur un même individu, on la retrouve toujours comme concentration minima excitante.

D'un individu à l'autre, les valeurs trouvées varient. La variation peut être très grande : au maximum, de 1 à 10.

Au voisinage du seuil absolu, la sensibilité différentielle est de 1/10.

L'irritation des premières voies respiratoires paraît suivre la loi de Weber.

Les différentes espèces animales présentent une sensibilité des premières voies respiratoires très inégale. L'espèce la plus sensible est le lapin.

L'acuité de la sensibilité des premières voies respiratoires est beaucoup plus grande que celle des voies profondes. Celle-ci a les caractères d'une sensibilité viscérale obtuse. Au contraire, celle des premières voies se rapproche de la sensibilité olfactive.

La muqueuse nasale présente donc, à côté de l'olfaction, une sensibilité spéciale : le trijumeau est un nerf sensoriel.

Nous proposons de nommer cette sensibilité spéciale la *sensibilité trimyosmique*.

Le pouvoir irritant des différents corps pour les premières voies respiratoires dépend de leur configuration moléculaire. Un exemple typique en est donné par les carbonates et chloro-carbonates de méthyle chlorés.

La séance est levée à 18 h. 45.

Le Secrétaire général,

I. MEYERSON.

ANALYSES ET COMPTES RENDUS

Erwin Rousselle. — **Mysterium der Wandlung (der Weg zur Vollendung in den Weltreligionen)**. Darmstadt, Reichl, 1923. Un vol. in-16 de 195 pages.

Ce livre est caractéristique du cénacle qui vit à l'ombre du comte Keyserling. On y jongle avec Confucius et Nâgârjuna, comme avec la Kabbale et la mystique persane. L'auteur prétend que presque partout l'effort spirituel passe par trois phases : Einstellung, Einfaltung, Wandlung, par où l'on entend Ethos, Logos, Eros, — ou, d'une façon moins énigmatique, vie, lumière, amour; ou paix, joie, unité. Ce n'est pas nous qui condamnerons une tentative de ce que nous avons appelé *Philosophie Comparée* (Alcan, 1923). Mais nous avons quelque droit de trouver hâtives et superficielles maintes assimilations. Le pinacle de la spiritualité n'était ni amour, ni unité dans le *nirvâna* boudhique non plus que dans le *kaivalyam* sâmkhya. Le samâdhi du Yoga soit boudhique, soit brahmanique est paix dans le recueillement, non illumination : que M. Rousselle s'en rende compte par la façon dont les Chinois ont rendu ce terme; que mieux encore il prenne des doctrines indiennes une vision aussi aïguë que R. Otto, ou une familiarité aussi avisée que Heiler, bien connus de lui l'un et l'autre.

Paul Masson-Oursel.

H. Keyserling, K. Hardenberg, K. Happich. — **Das Okkulte**. *Ibid.*, 1923. Un vol. in-16 de 158 pages.

Comment l'école de Darmstadt ne serait-elle pas aussi curieuse d'occultisme que d'exotisme? La « connaissance créatrice » de Keyserling, qui donne le ton, autorise à considérer que bien des faits peuvent être réels pourvu qu'on les croie possibles; ici d'ailleurs le voyageur-philosophe s'adapte à la spéculation asiatique, moins portée que l'européenne à faire de la pensée un simple reflet. On lira non sans curiosité les déclarations d'un médium, sollicité de régresser dans ses existences antérieures, selon une idée qu'a suggérée aux trois expérimentateurs l'ouvrage de Rochas : *Les vies successives*.

Paul Masson-Oursel.

GERALD B. PHELAN. — **Feeling Experience and its Modalities, An Experimental Study**, Études de Psychologie publiées sous la direction de A. MICHOTTE, vol. II, fasc. I. Un vol. in-8° de 292 pages, Londres, Kegan, Trench, Trubner, et Louvain, Uystpruyst, 1925.

Le travail de M. Phelan expose les résultats d'expériences faites par la méthode de l'introspection provoquée sur sept sujets (dont quatre avaient une grande habitude de l'observation intérieure) à l'aide d'excitations sonores, olfactives, gustatives, visuelles, tactiles et kinesthésiques. Les états affectifs, agréables ou désagréables, se distinguent en objectifs et en subjectifs. Ils tiennent ce caractère du caractère objectif (perceptions) ou subjectif (impressions organiques, souvenirs, états conatifs) des états globaux auxquels ils se rattachent. « Feeling i. e. pleasantness or unpleasantness, in itself, is neither subjective nor objective but puts on the caracter of the global experience » (p. 259). Les états affectifs ne se présentent jamais à l'état pur. Les impressions visuelles, simples ou complexes, sont affectivement plus souvent indifférentes, mais, quand elles ne sont pas indifférentes, plus souvent agréables que les autres. Les états affectifs subjectifs sont plus fréquents que les objectifs. Les états affectifs suscités par les excitations se compliquent parfois d'impressions kinesthésiques, d'états conatifs et de réminiscences, avec lesquels ils forment un tout. De tels états sont pratiquement toujours subjectifs. Quand deux excitations se succèdent, leurs conséquences affectives, si elles diffèrent qualitativement, ou bien demeurent isolées ou bien se chassent l'une l'autre. S'il y a entre elles une grande différence d'intensité, l'une d'elles domine l'autre et la modifie. Quand le sujet ne reconnaît pas entre les deux excitations de différence affective, impressions sensorielles et impressions affectives entrent en coalescence. Si j'ai bien compris, il a fallu à M. Phelan un laboratoire et le concours d'*experienced introspectionists* pour se convaincre que l'huile de ricin venant après la chartreuse mettait un terme immédiat à notre plaisir et que la chartreuse après l'huile de ricin perdait à peu près tous ses charmes.

CH. BLONDEL.

HAVELOCK ELLIS. — **Études de Psychologie sexuelle**, V. **Le Symbolisme Érotique, Le Mécanisme de la Détumescence**. Édition française, revue et augmentée par l'auteur, traduite par A. VAN GENNEP. 1 vol. in-8° de 284 pages, Paris, Editions du Mercure de France, 1925.

La deuxième partie de cet ouvrage (le mécanisme de la détumescence) est une étude, avant tout anatomo-physiologique, de l'acte sexuel. Dans la première partie, sous le nom de symbolisme érotique, l'auteur envisage l'ensemble des cas où l'émotion sexuelle est déclenchée et menée à son terme non pas par un individu du sexe opposé en raison des attraits qu'il présente, mais par des objets, animés ou inanimés, ou par des actes

ou des attitudes, dont la représentation, la vue, le maniement ou l'exécution non seulement sont nécessaires à l'accomplissement de l'acte sexuel, mais encore suffisent à eux seuls à produire l'orgasme. Le symbolisme érotique se trouve ainsi englober, en réalité, toutes les aberrations de l'instinct sexuel. Cependant l'auteur, ayant dans les volumes précédents procédé, vu leur importance, à l'examen de plusieurs d'entre elles, dans ce cinquième volume limite son enquête au fétichisme du pied et du soulier, à leurs rapports avec le masochisme, au symbolisme scatologique (urolagnie et coprolagnie), à la bestialité et à l'exhibitionnisme.

Malgré sa très grande réputation, cet ouvrage n'est pas sans laisser à désirer. Son matériel de faits se compose d'anecdotes. Quelquefois réduites à quelques lignes (p. 124, note : « Howard... cite d'après Bocteau le cas semblable d'un fils de jardinier, âgé de seize ans, enfant illégitime à hérédité névropathique et franchement dégénéré, qui était l'esclave d'une passion irrésistible pour les lapins. On le déclara irresponsable... »), on ne voit pas qu'on puisse sérieusement rien en conclure. Si détaillées soient-elles au contraire, elles ne constituent cependant jamais des observations permettant de situer précisément la singularité sexuelle relatée dans l'ensemble mental dont elle faisait partie. En pareille matière, il ne suffit même pas qu'on nous dise en passant que le sujet était normal ou névropathe. Il est indispensable qu'on justifie dans quelle mesure il était névropathe, jusqu'à quel point il était normal. Enfin nombre de ces anecdotes sont des confidences conçues et écrites dans le style des plus caractéristiques *Erotica*, telle, p. 133, l'histoire de ce clergyman que la religion conservait pur de toute sexualité, mais qui, ayant surpris la fille de son voisin en train de pratiquer sur une jument des manœuvres voluptueusement indiscrètes, reprit l'expérience à son compte et en obtint d'inoubliables satisfactions. De semblables confessions méritent d'être, sur tous les points, passées, comme on dit, au crible de la plus sévère critique, et non pas transcrites sans sourciller. La pudeur n'est pas scientifique. La candeur non plus.

L'interprétation des faits, trop souvent lâche et flottante, n'apporte pas toujours satisfaction à l'esprit. Il n'est pas avéré, par exemple, que les fameux vers que Rimbaud écrivit à seize ans :

Doux comme le Seigneur du cèdre et de l'hysope...

expriment complètement « la solennité de l'exhibitionnisme à cet âge » (p. 155). Il y a des détraqués qui trouvent un plaisir érotique à absorber des excréments ; des ascètes l'ont fait de leur côté par esprit de mortification ; ces mêmes excréments ont été longtemps utilisés comme médicaments ; les chiennes lèchent les excréments de leurs petits. Le rapprochement de ces faits disparates étonne. Mais, puisqu'ils sont ainsi rapprochés, ont-ils donc quelque rapport entre eux ? S'ils en ont un, quel est-il préci-

sément ? Le problème n'est pas abordé de front et ne reçoit pas de solution nette. Enfin « les phénomènes du symbolisme érotique » constituent-ils « le triomphe suprême de l'idéalisme humain » (p. 176) ? L'expression n'a-t-elle pas ici dépassé, sinon faussé la pensée de l'auteur ? L'histoire du clergyman que nous rappelions tout à l'heure nous invite vraiment à le croire, disons même, à l'espérer.

CH. BLONDEL.

JEAN BODIN. — **Contre Freud.** Paris, Masson, 1926. Un vol. in-8° de IV-100 pages.

Contre Freud de M. J. B. porte en sous-titre « Critique de toute psychologie de l'Inconscient » et se présente comme un chapitre d'une œuvre positive prochaine où le Freudisme sera critiqué à la suite des grandes théories philosophiques, non comme l'une d'elles, mais comme une petite classe de « l'Ecole ouverte par Fontenelle et épanouie avec Frazer, S. Reinach, etc... » ; son étude devant conduire M. B. à l'exposé de sa propre doctrine. Le Freudisme, envisagé tout entier, de sa clinique à sa métaphysique, est d'abord considéré par M. B. analytiquement, dans sa genèse, revécu, depuis les expériences de Bernheim jusqu'aux hypertrophies que l'on sait, et, pièce par pièce, M. B. s'efforce de « jeter bas » le système. — Malgré les « haussements d'épaules résignés » de Freud, il s'attaque surtout à l'Inconscient, et, à propos de « la criminelle fortune de ce mot », il nous donne quelques indications sur le contenu de son prochain livre : « L'Inconscient est un mot au plus haut point vide de sens, et notre vie psychique ne peut être conçue que comme une perpétuelle conscience dans un perpétuel présent. Le passé est sans cesse assimilé, il est tout entier dans le présent à l'état de présent. Il n'y a pas de passé. »

Mais M. B. réserve l'exposé détaillé de sa propre philosophie et se borne à une esquisse de sa théorie anti-freudienne des névroses, construite sans faire appel à l'Inconscient.

Parmi les appendices qui terminent l'ouvrage, citons la note XII, sur la menace de castration dans l'éducation des enfants, la note XIII sur la psychanalyse du roi Lear, et, surtout, la note XIV, où B... oppose à la psychanalyse l'analyse Stendhalienne. Les dangers du Freudisme ne sont pas oubliés, et, après Wittels, qu'il apprécie beaucoup, M. B. lui attribue pas mal de suicides. Quant aux guérisons alléguées, il ne veut pas les nier, mais refuse d'y voir des confirmations de la théorie.

P. Q.

H. BARUK. — **Les troubles mentaux dans les tumeurs cérébrales.** 1 vol. in-8° de 400 pages. Paris, Doin, 1926.

Les troubles mentaux sont fréquents au cours des tumeurs cérébrales, mais leur aspect clinique et leur valeur séméiologique sont encore très

discutés. L'auteur en a repris l'étude avec des observations personnelles à l'appui.

Les troubles mentaux les plus fréquents sont caractérisés par des manifestations confusionnelles, soit passagères et parallèles aux poussées d'hypertension intra-cranienne, soit continues, et revêtant parfois l'aspect de la confusion chronique, ou une allure plus ou moins démentielle. — Après les syndromes confusionnels, viennent, par ordre de fréquence, les états mélancoliques et dépressifs, et, plus rarement, certains délires systématisés, en général à base d'interprétations de symptômes somatiques. Ces troubles mentaux sont le plus souvent d'intensité modérée ; parfois cependant ils sont très accentués et dominent toute la symptomatologie.

L'auteur s'est attaché à explorer le fond mental de ces malades, particulièrement au cours des formes confusionnelles. Il a utilisé à cet effet, outre des examens cliniques, des épreuves spéciales et des tests mentaux. Ce qui domine, c'est le ralentissement mental ; il se traduit par un abaissement considérable de l'indice d'évocation des souvenirs et par une difficulté très accentuée des associations ; on note en outre une atteinte particulière de l'attention spontanée, ce qui nécessite un effort volontaire continuel, effort qui se manifeste difficilement en raison de la fatigabilité des malades. Il en résulte une véritable stagnation intellectuelle. Par contre, le jugement, l'auto-critique sont relativement conservés. Ce n'est que dans certaines formes prolongées ou à localisations spéciales que l'on peut constater de l'euphorie, du puérilisme, des troubles de la personnalité et du caractère. D'une façon générale, l'affectivité est conservée, malgré l'apparence d'inertie du masque facial. Les états mélancoliques ne sont pas rares au début de l'affection ; ils affectent des aspects le plus souvent intermédiaires entre la mélancolie et la neurasthénie.

En dehors de ces modifications du fond mental, on peut observer des troubles psycho-sensoriels. Les hallucinations peuvent être tantôt liées à des poussées oniriques, notamment au cours des tumeurs de la base, tantôt elles apparaissent parallèlement à des poussées hypertensives sous forme d'automatisme mental. Mais le plus souvent elles sont unilatérales, les hallucinations visuelles survenant dans le champ de l'hémianopsie. Elles sont en outre conscientes. On peut voir de véritables crises d'hallucinose visuelle, olfactive et gustative, associées à un état très spécial décrit par les auteurs anglo-saxons sous le nom de « dreamy state ». Toute la conscience est modifiée durant ces crises hallucinatoires : les perceptions sont plus vives, exaltées, les objets extérieurs peuvent apparaître embellis (kalopsie) ou rapetissés (micropsie). Le contenu hallucinatoire a souvent trait à des souvenirs infantiles. Ces hallucinations sont surtout fréquentes au cours des tumeurs du lobe temporal. Elles seraint dues à l'irritation des voies optiques.

Les troubles de la parole sont non moins curieux. Si l'on peut observer de l'aphasie vraie à type d'aphasie de Broca ou de Wernicke, celle-ci est

loin d'être la règle. Le plus souvent, particulièrement au cours des gliomes, il s'agit d'aphasie amnésique. Ces troubles de la parole s'observent dans les tumeurs pariéto-temporales gauches.

L'auteur a examiné les troubles en rapport avec les localisations : les syndromes observés au cours des tumeurs frontales, des tumeurs calleuses, de celles de l'hypophyse, du mésocéphale, des régions pariéto-temporo-occipitales, etc. Il insiste sur l'importante question des troubles du sommeil, principalement dans les tumeurs infundibulaires, sur la distinction séméiologique entre le sommeil pathologique et la torpeur, etc.

Une étude pathogénique et thérapeutique complète cette excellente et utile monographie.

G. D.

Le gérant : R. Lisbonne.

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY

L'APHASIE SELON HENRY HEAD

Le grand livre de Head, *Aphasia and Kindred Disorders of Speech*[1], réclame que nous lui consacrions une étude approfondie; à cause de son importance, qui est considérable, et aussi parce que sa richesse et son abondance même peuvent induire le lecteur en quelque difficulté.

Nous nous bornerons, bien entendu, à un exposé d'ensemble. La partie clinique, qui occupe tout le second volume et une partie du premier, va perdre infiniment, nous l'avouons, à être présentée sous forme schématique. Nous n'avons d'autre prétention, c'est notre excuse, que de fournir au lecteur le moyen d'aborder avec la préparation nécessaire, le texte original.

Les études antérieures de Head (*Brain*, 1918, 1920, 1923; *British Journal of Psychology*, 1921 ; *Proceedings of Royal Society of Medicine*, 1920; *Studies in Neurology*) reparaissent dans ce grand ouvrage, amenées à leur forme définitive, largement complétées, définitivement synthétisées.

C'est l'œuvre magnifique d'un maître d'une rare lucidité. C'est un livre qui fait date dans l'histoire de l'aphasie. Il n'avait rien paru d'aussi original depuis 1861 et 1906, qui sont de grandes dates dans l'histoire du problème de l'aphasie.

* * *

L'historique de l'aphasie

Une revue historique, d'une extrême importance, prépare la voie à l'examen personnel de la question.

1. 2 vol. in-4°; Cambridge, University Press, 1926.

En 1825, Bouillaud publie ses « Recherches cliniques propres à démontrer que la perte de la parole correspond à la lésion des lobules antérieurs du cerveau et à confirmer l'opinion de M. Gall sur le siège de l'organe du langage articulé ». Nous y lisons trois propositions importantes :

1° Les mouvements des organes de la parole sont réglés par un centre cérébral spécial, distinct et indépendant. Il est situé dans les lobes antérieurs du cerveau;

2° La perte de la parole dépend quelquefois de la perte de la mémoire des mots, quelquefois du défaut des mouvements musculaires dont la parole est composée;

3° La perte de la parole n'entraîne pas la disparition des mouvements de la langue, considérée comme organe de préhension, de mastication, de déglutition.

Cette dernière proposition est confirmée et expliquée dans son *Traité clinique et physiologique de l'Encéphalite* (1825).

« La pluralité des centres cérébraux affectés au mouvement est prouvée par l'existence des paralysies partielles, correspondant à une lésion locale du cerveau. » La langue est un organe extrêmement compliqué, qui remplit bien des fonctions distinctes. En conséquence, il est possible de concevoir que l'une de ces fonctions soit abolie, sans que les autres soient troublées. Il convient, en effet, de distinguer profondément entre les mouvements volontaires et les mouvements automatiques, entre les opérations instinctives et les opérations intellectuelles. L'homme possède de nature les mouvements du larynx, de la langue, des joues. Il est obligé d'apprendre les mouvements du langage, qui relèvent de la vie intellectuelle.

Il y a donc chez Bouillaud, dès 1825, une distinction fort nette entre les mouvements de la parole articulée et les mouvements usuels des organes qui assurent en même temps la fonction phonatrice; et aussi une distinction fort nette au sein de l'aphasie entre ce que j'appellerais les troubles de la parole et les troubles du langage. Mais à cette double distinction s'arrête le mérite de Bouillaud. Et quand il écrit que la perte de la mémoire des mots peut être partielle; que l'organe du langage articulé se compose de différentes portions, dont chacune préside à la formation et à la mémoire d'une de ces espèces de mots, substantifs, adjectifs, verbes, etc., qui composent le langage, je vois

poindre ici une distinction bien moins solide que les précédentes et s'ouvrir une voie où s'égareront beaucoup de chercheurs[1].

* * *

L'histoire de la doctrine de Broca est trop connue, elle a été trop bien exposée par Pierre Marie, il y a une vingtaine d'années, pour qu'il soit utile de la raconter longuement au lecteur français. Bornons-nous à signaler, avec Head, les vues très fécondes de ce maître. Du premier coup le problème a approché la solution. Si la doctrine s'était normalement développée, on aurait fait l'économie de cinquante ans d'erreurs.

Broca considère la faculté du langage articulé comme distincte de la faculté générale du langage, entendue comme pouvoir d'établir une relation constante entre une idée et un signe, quel qu'il soit. La perte de la faculté du langage articulé, que Broca appelle Aphémie, est le résultat d'une lésion profonde mais étroitement circonscrite du tiers postérieur de la 2e et de la 3e circonvolutions frontales (1861). (En 1866 Broca ne retiendra que la 3e frontale.)

On sait sur quels faits Broca basait cette localisation. On sait quelles discussions elle a soulevées et comme elle est devenue presque aussitôt une doctrine politique autant que médicale.

En 1868, à Norwich, devant l'Association anglaise pour l'avancement des sciences, Broca rejette de l'aphasie : tous les troubles produits par des déficiences intellectuelles ; tous les troubles produits par un défaut des organes de l'articulation.

Il divise alors les troubles du langage proprement dit en Aphémie et Amnésie verbale.

L'aphémique a un vocabulaire réduit. Il peut même être réduit à des monosyllabes, des jurons, etc. Mais ses idées sont intactes, il comprend ce qu'on lui dit.

1. Bouillaud a repris ses idées en 1839 dans une communication à l'Académie de médecine. Il distingue dans le langage :
1° des instruments d'articulation ; ce qu'il appelle le pouvoir exécutif et articulatoire ;
2° un organe interne et cérébral ; ce qu'il appelle le législateur, le coordonnateur ;
3° des moyens de communication entre l'un et l'autre.

L'amnésique verbal peut prononcer les mots ; mais il ne possède point leur signification. Il a toutes les autres mémoires.

L'aphémie seule est liée à des altérations de la 3e circonvolution frontale.

On ne peut qu'approuver la remarque de Head. Si la recherche avait progressé dans cette direction, on aurait atteint presque du premier coup la position que Marie a prise depuis. Très nette était la tendance, et Broca la formule clairement dans sa communication de Norwich, à admettre dans les désordres du langage produits par des lésions cérébrales un aspect intellectuel et un aspect « exécutif ». De plus, bien des observateurs sans prévention entendaient bien que la 3e circonvolution frontale n'est pas la seule région où une lésion puisse produire des troubles du langage. Mais les jeunes gens s'intéressaient surtout à la doctrine des localisations, qui semblait si fortement assise par l'œuvre de Broca. Ils ne s'intéressaient pas à l'examen précis des formes que prend la perte de la fonction.

*
* *

A peu près vers le même temps, s'édifiait avec plus de netteté et des vues plus profondes l'œuvre considérable de Hughlings Jackson, qui, pour le plus grand dommage de la science, devait presque aussitôt tomber dans l'oubli. On sait qu'elle est demeurée inconnue jusqu'à Arnold Pick. Moutier, dans son historique si bien informé, von Monakow ne la nomment qu'en passant. Henry Head lui a rendu pleine justice ; il a réédité ces introuvables études [1].

Dans un trouble comme l'aphasie, il y a lieu de distinguer l'aspect négatif, la simple privation de fonction, et l'aspect positif, qui est la manifestation des formes d'activité qui ont échappé au désastre. Une

1. Je tiens à faire remarquer que, dans les *Maladies de la Volonté* (p. 155), Ribot signale qu'en 1868 Hughlings Jackson, étudiant certains désordres du système nerveux, a enseigné que les mouvements et les fonctions les plus volontaires, les plus complexes, les plus spécialisés, sont atteints tout d'abord et plus que les autres. Ce principe de dissolution ou de réduction à un stade plus automatique est posé par Jackson comme le corrélatif des vues de Spencer sur l'évolution du système nerveux.

Mais si Ribot a bien aperçu l'importance de cette grande loi de psychopathologie, il ne semble pas qu'il ait bien connu ou bien compris l'application qu'en fait Jackson au cas particulier de l'aphasie.

lésion cérébrale n'explique que la privation de fonction. Tout l'aspect positif reste encore à expliquer.

Il faut distinguer l'usage volontaire et l'usage automatique d'une fonction ; ce dernier peut survivre au premier.

Il faut distinguer l'usage intellectuel et l'usage émotionnel du langage. Ce dernier peut survivre au premier. Un mot, moyen d'expression affective, peut persister, alors qu'il a disparu comme élément de la proposition.

Enfin il y a lieu, dans l'examen des aphasiques, de tenir grandement compte de la variabilité et de l'incertitude des réponses, et de l'influence de la complexité du test ou de la tâche. La perte du pouvoir d'exécuter un ordre dépend de la complexité de la tâche. Plus une conception est abstraite, plus elle est difficile. Tel malade qui ne peut dessiner un carré au commandement, le dessine fort bien quand on lui dit de dessiner un morceau de bois. Observation qui permet de conclure que, dans la majorité des cas d'aphasie, les images sont intactes et que seul l'emploi des images est altéré.

La clinique est pleinement d'accord avec ces vues. Elle permet de distinguer deux groupes d'aphasiques. Dans l'un la parole est supprimée ou endommagée : speechless. Dans l'autre le malade use de beaucoup de mots, mais mal : wordless.

Derrière le langage, externe ou interne, car toute la différence entre eux consiste dans l'articulation des mots, il y a la proposition, nécessaire à la pensée logique, sinon à toute pensée. Cette « forme propositionnelle » est atteinte dans l'aphasie, aussi bien sous l'aspect émissif (incapacité de formuler une proposition) que sous l'aspect perceptif (impossibilité de la reconnaître). Ce sont des troubles du même ordre que l'on rencontre la plupart du temps dans l'agraphie ou dans l'alexie. Il n'y a pas d'agraphie pure. L'écriture est affectée non pas comme faculté séparée, mais comme incapacité d'énoncer une proposition en mots[1].

L'originalité de cette doctrine n'a point prévalu contre l'exposition difficile, souvent empêtrée de la phraséologie de Spencer, contre la difficulté de trouver ces articles, disséminés dans des revues peu répandues, contre la modestie extrême de Jackson et, il faut ajouter,

1. Voir, pour plus de détail, Mourgue, La méthode d'étude des affections du langage d'après Hughlings Jackson, *Journal de Psychologie*, 1921.

contre le courant qui emportait l'époque vers des systématisations en apparence plus brillantes, en tout cas beaucoup plus aisées. Il y a des centres cérébraux. Il y a des fonctions distinctes dans le langage : parler, lire, écrire. C'est l'heure des «faiseurs de diagrammes».

*
* *

En 1869, Bastian formule cette doctrine que nous pensons en mots et par conséquent en images verbales auditives.

Il distingue l'amnésie et l'aphasie. Dans la première, les mots ne peuvent être ravivés dans les centres auditifs : d'où la diminution de la pensée. Dans la deuxième, l'individu est capable de penser ; mais les centres moteurs d'articulation ne peuvent être mis en mouvement.

Ici apparaît cette théorie que les troubles aphasiques peuvent être classés en affections de centres indépendants, ou de voies de communication entre ces centres : d'où les diagrammes, dont on connaît la fortune.

Bastian et ses élèves croyaient si bien à cette forme *a priori* d'explication, qu'ils prédisaient sans réserves le siège de la lésion. Dix-huit années durant, à University College Hospital, Bastian montre à des générations d'étudiants un aphasique, à propos duquel il tirait son fameux diagramme ; il disait que les fibres commissurales étaient affectées, que le centre visuel était intact, que le centre auditif était atteint. Mais hélas ! l'autopsie montra tout autre chose. Bastian s'en tira en disant que la difficulté de concilier l'observation clinique, si souvent vérifiée, avec les résultats de l'autopsie était extrême. Il ne voyait pas que cette prétendue observation clinique n'était qu'une théorie. « En lisant ces articles admirablement écrits, nous sommes étonnés du dogmatisme superbe avec lequel les auteurs prétendent à la connaissance de l'activité mentale et de ses relations avec un groupe hypothétique de cellules et de fibres. » (57.)

Bastian a été le premier à décrire la surdité et la cécité verbale.

Broadbent a beaucoup fait pour la diffusion de ses doctrines[1].

1. Head montre avec beaucoup de justesse toutes les confusions dans lesquelles l'emploi du mot « langage intérieur » entraînera les classiques et il distingue avec beaucoup de précision les trois sens du mot :
1° l'articulation silencieuse ;

*
* *

En 1870, Fritsch et Hitzig réussirent à produire des mouvements isolés de divers groupes musculaires par la stimulation électrique de certaines régions de la surface cérébrale. On connaît les recherches ultérieures de Ferrier, Munk, Goltz.

C'était fournir un terrain favorable aux faiseurs de diagrammes. Ils ont cru que les éléments auxquels aboutissait leur analyse pouvaient être traités comme des entités irréductibles et indépendantes, capables d'entrer en combinaison. La voie largement ouverte par Wernicke avec sa distinction de l'aphasie motrice et de l'aphasie sensorielle, avec son aphasie de conduction, avec son aphasie totale, aboutit au schéma de Lichtheim, qui est comme une parodie des travaux de cette période.

*
* *

De cet âge ingrat des fabricants de schémas, Head isole pourtant l'œuvre singulièrement attachante de Kussmaul.

Suivant au reste les idées de Finkelnburg, Kussmaul indique en 1877 que les désordres de la parole dépendent des troubles de la représentation symbolique. Ils sont donc accompagnés d'autres troubles non verbaux. L'aphasie est au fond une Asymbolie.

Kussmaul en conclut qu'il est vain de chercher un siège du langage dans telle ou telle circonvolution ; et qu'il faut renoncer à la théorie de la mémoire magasin, où images et idées sont arrangées en compartiments séparés.

Il montre que les images auditives et visuelles peuvent demeurer intactes, quoique leur signification symbolique ne puisse être reconnue. Donc cécité et surdité verbales sont des désordres indépendants des troubles de la parole.

*
* *

2° la formulation verbale qui précède l'expression ;
3° les processus généraux de pensée qui aboutissent à des propositions exprimées ou non (400).

Marie « l'Iconoclaste » attaque la doctrine orthodoxe de deux côtés à la fois. Il conteste la validité des observations cliniques sur lesquelles était basée la symptomatologie des différentes formes. On sait comment il ramène à l'unité de l'aphasie les variétés de toute espèce où s'était éparpillée la conception primitive de Broca, et comment il les met toutes ensemble sous la dépendance d'un trouble intellectuel ; rejetant hors de l'aphasie, sous le nom d'anarthrie, l'aphasie motrice pure des classiques ; aphasie et anarthrie combinées donnant l'aphasie de Broca.

Il refuse de reconnaître les vues courantes touchant les localisations cérébrales.

Sa théorie de la nature intellectuelle du langage l'a mené à une idée fort juste : la nécessité de graduer les tests : tel malade par exemple qui peut encore tirer la langue, quand on le lui commande, était incapable d'exécuter un ordre plus compliqué.

Tout aphasique vrai manifeste quelque trouble de la compréhension du langage, que décèlent en tous cas les tests les plus élevés. La capacité intellectuelle est diminuée dans son ensemble. Encore qu'il n'ait rien de commun avec un dément, le malade montre quelque inhabileté à bien des opérations qui ne relèvent point du langage : ainsi le cuisinier de Bicêtre qui ne savait plus faire les œufs sur le plat.

« La critique de Marie a passé comme une herse sur un champ de mauvaises herbes »[1]. Malheureusement l'attention du monde médical s'est dirigée surtout sur l'aspect anatomique du problème, avec Dejerine, par exemple, qui, après avoir rappelé comme des vérités établies les doctrines classiques, soumet la « zone lenticulaire » de P. Marie à une critique sévère.

Le livre si important de Moutier (1908), la discussion à la Société de Neurologie (1908) précisent les positions adverses. La première

1. Non que Head accepte la théorie de Pierre Marie ; nous verrons plus loin qu'il n'admet pas que l'anarthrie soit un trouble isolé. L'aphasie verbale de Head qui atteint surtout les procédés articulatoires ne coïncide pas exactement avec l'anarthrie de Pierre Marie. Elle est essentiellement une aphasie, puisqu'elle comporte des défauts du langage proprement dit.

Head reproche en outre à P. Marie d'avoir donné à sa théorie intellectuelle du langage une base psychologique insuffisante. Sa doctrine a le tort de postuler l'identité de la pensée et du langage. Moutier ne va-t-il pas jusqu'à écrire : « Chez l'homme la pensée se conduit uniquement par les mots » (123). Nous traiterons ce point avec quelque détail.

séance de la Société n'aboutit guère, il est vrai, qu'à des redites sur le problème psychologique et clinique de l'aphasie. La seconde séance et la plus grande partie de la troisième furent consacrées à l'examen des lésions qui commandent les différentes formes d'aphasie. « Rien ne pouvait être plus malheureux que cette affirmation que la troisième circonvolution frontale ne joue aucun rôle dans la production de l'aphasie. Cette assertion, si subversive aux yeux des tenants de la théorie classique, n'avait en réalité qu'une importance secondaire. Car s'il était établi qu'il n'y a qu'une forme d'aphasie, due à la destruction de la zone de Wernicke et que les défauts du langage dus à d'autres lésions sont de l'anarthrie, la petite question des fonctions de la troisième frontale et de ses relations avec la zone lenticulaire disparaissait dans une plus large hypothèse. Telle que la doctrine se présentait, elle était sans défense contre une brillante attaque de M^me^ Dejerine, qui montra qu'une lésion des parties supérieure, antérieure et externe du quadrilatère atteint les fibres de la troisième circonvolution frontale. »

* * *

Le chapitre suivant est intitulé Chaos. Les attaques de Marie ont troublé la foi dans la doctrine classique. On en accepte surtout la partie critique. Chaque chercheur devient libre de prendre une position personnelle. D'où une grande confusion de doctrines.

Il convient de signaler particulièrement Henschen, von Monakow, Liepmann, Arnold Pick, Gelb et Goldstein.

Von Monakow apporte l'importante notion de Diaschisis. Les phénomènes d'aphasie doivent être considérés non seulement comme des manifestations directes de l'activité physiologique de la région lésée, mais aussi du point de vue de la gravité et de la durée de la lésion. Les symptômes qui suivent une lésion non progressive sont plus graves, plus étendus et souvent moins nettement déterminés au début que quelque temps après En d'autres termes, il est absolument indispensable, dans toute lésion du cortex, des régions sous-corticales ou de la moelle, de distinguer : 1° des symptômes initiaux ou temporaires; 2° des symptômes résiduels. Les derniers sont conditionnés par la lésion anatomique. Les premiers, qui ont été mécon-

nus ou rapportés à des inflammations, hémorragies ou compressions de territoires corticaux avoisinants, sont l'effet de la Diaschisis, suspension de la perméabilité des éléments centraux aux excitations, à l'intérieur d'une région physiologiquement bien définie.

Liepmann rapproche l'aphasie motrice des apraxies. Ce serait une apraxie de la musculature glosso-labio-laryngée. Il reconnaît toutefois que l'apraxie des membres par exemple et l'aphasie motrice sont souvent indépendantes l'une de l'autre.

Arnold Pick, en 1905, et dans son article posthume sur l'Aphasie, affranchit avec beaucoup de vigueur l'aphasie des doctrines sensualistes et associationistes. Il renonce à toute théorie « départementale » de la mémoire. Il montre dans un trouble particulier du langage, l'agrammatisme, l'effet de l'altération d'une fonction intentionnelle et ordonnée. Il analyse avec beaucoup de finesse les différentes étapes du langage depuis l'intention verbale jusqu'à l'articulation du discours.

Les excellents travaux de Gelb et Goldstein ont jeté beaucoup de lumière tant sur les problèmes psychologiques que sur l'aspect anatomo-clinique de l'aphasie Goldstein montre volontiers tout ce qu'il y a de relatif dans notre subordination de certains phénomènes à certains circuits cérébraux, et il enseigne que toute réaction biologique doit être considérée comme une réaction de l'organisme tout entier à une excitation, réaction dans laquelle certains appareils plus sensibles à l'excitation manifestent une activité plus frappante et plus intense.

*
* *

Remarques sur l'histoire des théories de l'aphasie

On pourrait dire, pour conclure, que la doctrine des formes « amnésiques » ou « sensorielles » de l'aphasie a subi de profonds changements, surtout sous l'influence des récents développements de la psychologie. Les vues anciennes, basées sur la combinaison et la synthèse de fonctions élémentaires, ont fait place à la thèse d'une réaction d'ensemble à de multiples facteurs. Attitude psychologique, esquissée pour la première fois par Hughlings Jackson, il y a plus de cinquante ans, et qui gagne des adhérents de jour en jour plus nombreux.

Après un début plein de promesses, le problème de l'aphasie avait été faussé par des synthèses erronées.

On avait admis comme une évidence que les troubles divers du langage qui constituent l'aphasie révèlent précisément les éléments dont le langage est composé, les fonctions qui se combineraient pour produire les actes normaux du langage : motrice, sensorielle, auditive, visuelle, émissive, réceptive, etc.

Ou encore on cherchait la localisation de la parole, de la lecture, de l'écriture, qui ne sont que des étiquettes posées sur la description purement verbale d'actions très complexes. Pourquoi pas un centre du boire et du manger? Découper ainsi le langage et supposer qu'une lésion cérébrale peut affecter isolément de tels complexes, c'est une mode scientifique qui n'a reçu confirmation que d'observations mal faites. On ne peut se contenter de constater qu'un malade ne peut pas lire, écrire ou parler. Il faut d'abord rechercher les conditions dans lesquelles il peut ou ne peut pas accomplir ces actes. On constate aussitôt que le trouble d'un certain aspect du langage est invariablement associé à quelque désordre de tel autre aspect ou de telle autre fonction connexe. Et chacune de ces fonctions soi-disant élémentaires enveloppe une diversité de fonctions, lesquelles sont différemment affectées selon la sévérité du trouble.

Il faut donc exprimer les faits morbides en termes tirés directement de l'acte lui-même. La perte de fonction ne révèle pas les éléments constitutifs de la fonction. Il faut se garder de croire que, quand une fonction complexe se brise, ses éléments apparaissent au jour par la perte de fonction. Quand un mode de comportement aussi complexe que le langage est troublé par quelque maladie cérébrale, la perte de fonction apparaît en termes du processus lui-même[1].

L'activité mentale, troublée quant aux actes de formulation sym-

1. En d'autres termes, sensation, perception, images et concepts sont des termes abstraits, le résultat d'une analyse introspective des contenus de la pensée. Ce sont des noms pour la matière de la connaissance plutôt que pour les processus de connaissance. Or c'est seulement en analysant les faits pathologiques en termes de fonction que nous arriverons à une conception des processus et des réactions, sous-jacents au comportement normal (540).

Ainsi les sensations, les perceptions, les idées ne sont pas les éléments constitutifs des processus mentaux, mais le résultat de l'analyse introspective. Quand un mode de comportement se désagrège, les phénomènes ne peuvent se grouper sous ces catégories abstraites (543).

bolique, peut s'exercer normalement dans d'autres modes de comportement. Ce n'est pas la capacité intellectuelle en général qui est affectée, mais le mécanisme qui met en jeu certains aspects de l'activité mentale. L'intelligence générale ne souffre que dans la mesure où ces derniers sont engagés dans l'exécution de l'acte. Tout acte qui requiert la formulation symbolique, ou encore, dans un certain groupe d'aphasies, l'intention ultime du symbole, tend à être défectueux, et cela, d'autant plus que sa valeur propositionnelle est plus élevée et que le symbole est plus abstrait. Au contraire, plus l'action tend vers l'exécution immédiate, moins elle est lésée.

En tout cas, le langage est affecté sous toutes ses formes. Quoique les défauts produits par une lésion organique du cerveau se classent naturellement en désordres de la formulation verbale et de la compréhension, on n'en peut faire deux groupes qui s'excluraient. Le langage est affecté dans sa totalité. Les défauts de verbalisation, s'ils sont graves, troublent la pleine appréciation de la signification. Le défaut de compréhension entrave la formation normale des mots et des phrases.

L'histoire des théories de l'aphasie nous montre donc la prédominance des vues théoriques sur l'observation.

La tendance persistante à localiser la parole dans les circonvolutions frontales est un des exemples les plus frappants de l'influence d'une théorie. Déjà Broca avait compris qu'un grand nombre de cas ne répondaient pas à sa fameuse localisation. Mais l'habitude était prise de placer le siège du langage dans la troisième frontale et le siège de l'écriture dans la deuxième. Le jeune ami de Gall « aux yeux à fleur de tête » exerce encore une subtile influence sur les problèmes de l'aphasie. La doctrine des facultés s'est transmuée en théorie des localisations cérébrales. Or, on peut montrer qu'il n'y a pas de centres corticaux pour les activités mentales, mais seulement certaines régions où une destruction de tissu produit le désordre d'un certain mode de conduite. La vieille conception de centres est un anachronisme du point de vue de la physiologie moderne.

La tendance à réaliser la pensée en mots est un autre exemple de l'influence des théories. Elle exerce encore son action sur les théories des médecins, longtemps après qu'elle a été abandonnée par les linguistes. Elle s'est fragmentée en une doctrine d'images, visuelles,

auditives, etc.; d'où les théories classiques, fondées sur une double erreur. Car il faut encore distinguer entre la pensée libre et la verbalisation intérieure.

On a cru enfin qu'on pouvait traiter comme des éléments ultimes les phénomènes révélés par l'analyse normale ou pathologique du langage. Le langage est alors devenu le produit d'activités articulatoires, visuelles et auditives qui s'unissent pour assurer son débit normal. Tous les processus de conscience ont été réduits à des présentations sensorielles ou motrices et à des lois d'association. L'activité mentale n'est pas considérée d'un point de vue dynamique, mais bien comme une synthèse statique de facteurs constitutifs, associés à des éléments nerveux, en étroite correspondance avec eux[1].

* * *

Les tests

Dans la pratique courante, la plupart des aphasiques observés sont des artérioscléreux, vieux, épuisés, dont la capacité intellectuelle est diminuée; ils se fatiguent aisément et sont impropres à un examen prolongé.

La guerre a permis d'examiner des sujets jeunes, intelligents, désireux de guérir, euphoriques plutôt que déprimés, se soumettant volontiers aux examens et aux tests et faisant de leur mieux.

Pourtant l'inconstance des réponses demeure la règle, comme il est si fréquent dans le cas de lésions corticales. Les recherches de Head sur les troubles sensoriels lui avaient permis déjà de la constater. Aussi convient-il de constituer une échelle de tests qui permette une exploration très méthodique et très complète et où la même tâche reparaisse sous plusieurs formes. Il importe aussi que la même tâche reparaisse à des degrés divers de difficulté.

L'échelle de tests de Head est très soigneusement construite : nommer et reconnaître des objets et des couleurs; l'homme, le chat et

1. Head a raison de montrer de quels poids semblables doctrines ont pesé sur la clinique. Peut-être aurait-il dû montrer avec plus de détail quelle aide la psychologie nouvelle lui a apportée. Il faut signaler à l'honneur de certains psychologues qu'ils avaient largement dénoncé l'insuffisance des théories « classiques ». J'ai rappelé cela dans mon livre, *Le Langage et la Pensée* (487).

le chien (test de lecture, de dénomination, de répétition) ; les horloges à mettre à l'heure (imitation visuelle ; ordre oral et écrit) ; les soucoupes et les pièces de monnaie ; la main, l'œil et l'oreille ; l'alphabet, les jours de la semaine ; enfin les tests ordinaires de lecture, d'arithmétique, de dessin, mais plus systématiques. Tous ces tests sont présentés à plusieurs reprises, en série, chacun d'eux ordonné en épreuves de difficulté croissante (149 et suiv. ; 382 et suiv.). Certains d'entre eux ne requièrent point la formulation verbale. Et l'on voit aussitôt apparaître une différence très grande dans l'accomplissement de l'acte selon qu'il requiert la formulation symbolique ou qu'il peut s'accomplir au contraire par action directe.

Dans les cas ordinaires d'aphasie, le malade peut prendre sur la table, parmi d'autres, un jeton de même couleur qu'un autre qu'on vient de lui montrer. C'est un acte d'imitation directe. Mais si on lui en montre deux en même temps et qu'on lui dise de prendre les pareils, il peut échouer ; car, cette fois, il essaie de retenir les deux couleurs en formulant leur nom. La nécessité de cette représentation symbolique, si simple qu'elle soit, trouble l'action.

Si l'aphasique doit imiter les mouvements d'une personne placée en face de lui (par exemple qui porte la main droite à son œil gauche), il lui faut recourir, pour s'y reconnaître, à une formule verbale : « c'est la main droite qui touche l'oreille gauche », « c'est toujours le côté opposé », etc. Aussi ce test donne des résultats négatifs dans toutes les formes graves d'aphasie. Au contraire, si les mouvements à imiter sont réfléchis dans un miroir, la tâche est plus aisée. Le sujet n'a qu'à copier ce qu'il voit, et, en général, il en est capable. Dans le cas seulement de l'aphasie sémantique, le malade se trompe souvent, parce qu'il est incapable d'apprécier l'intention de l'acte.

Ainsi l'épreuve de l'œil et de l'oreille, qui consiste à faire reproduire par le malade des gestes tels que : toucher l'oreille droite avec la main gauche, donne des résultats très différents selon que le médecin se place face au sujet et exécute devant lui les mouvements à reproduire, ou selon qu'il se place derrière le sujet, tous deux face au miroir. Il en est de même, quand on présente ensuite au sujet, de face, un dessin reproduisant le geste à exécuter, et qu'on lui montre ensuite le même dessin reflété dans un miroir. Enfin, quand le commandement est fait oralement, on obtient à peu près les mêmes résultats que lors-

que le sujet et l'observateur se reflétaient dans le miroir. Dans le cas le plus simple, l'imitation est automatique et directement sensorielle. Dans le cas le plus difficile, la parole intérieure est une phase nécessaire ; il faut traduire en paroles le geste vu : « J'ai toujours dit, déclare à ce propos un des sujets, que c'est comme si je traduisais dans une langue étrangère que je ne sais pas bien. »

* * *

Les formes cliniques de l'aphasie

L'étude clinique établit que l'aphasie, une dans son essence, se manifeste sous quatre grandes formes, l'aphasie verbale, l'aphasie nominale, l'aphasie syntactique et l'aphasie sémantique. Le trouble général peut prendre une forme clinique particulière.

Dans l'aphasie verbale, les mots sont évoqués avec difficulté ; leur structure est atteinte. Il s'ensuit un trouble de la structure de la phrase. Les troubles d'émission sont prépondérants. Toutefois le malade qui ne peut retenir avec précision la suite des mots, surtout lorsqu'il s'agit d'expressions peu habituelles, est gêné pour comprendre : « Je ne peux pas lire un livre, disait un aphasique verbal, parce que je suis troublé quand je me dis les mots à moi-même. »

Dans les formes verbales sévères, le malade est réduit à quelques phrases stéréotypées ou émotionnelles. Chez quelques malades, le trouble consiste uniquement dans l'incapacité de produire à volonté le mot requis, encore qu'ils puissent le reconnaître. Mais en général les phrases rapides sont mal comprises.

Le défaut d'articulation du mot est au premier plan. La construction de la phrase n'est atteinte que par voie indirecte. Toutefois il ne s'agit pas d'un simple défaut articulatoire. Le langage intérieur est atteint. L'écriture et la lecture révèlent les mêmes défauts. L'aphasie verbale coïncide, non pas avec l'anarthrie de Pierre Marie, mais avec l'aphasie motrice des classiques.

L'aphasie nominale est marquée par la compréhension défectueuse et l'usage défectueux des mots ; leur valeur de signification est maniée de façon incorrecte. Un mot est pris pour un autre. Il y a de la para-

phasie d'émission et de réception[1]. Troubles d'émission et de réception se correspondent. Le sujet recourt souvent au geste pour remplacer le mot. Le calcul n'est plus guère possible. L'appréciation des monnaies est défectueuse. Le malade ne sait plus jouer aux cartes. Head revendique le mérite d'avoir précisé l'aphasie nominale en la distinguant de l'aphasie verbale.

L'aphasie syntactique, c'est l'agrammatisme, le trouble de la construction grammaticale, qui retentit sur les mots eux-mêmes. La perte de la fonction syntactique trouble l'équilibre interne du mot comme expression ordonnée et rythmique et conduit au jargon. Le rythme de la phrase est détruit. Le langage est syncopé. Les mots de relation sont absents ou inopérants. L'aphasie syntactique a été bien décrite par Pick sous le nom d'agrammatisme.

L'aphasie sémantique, que Head revendique le mérite d'avoir isolée, c'est l'incapacité de comprendre et d'utiliser le mot comme élément d'un acte complet de langage. Le malade s'arrête dans la conversation, comme un homme qui ne sait plus ce qu'il veut dire. Il ne comprend pas le rôle de tel ou tel membre de phrase dans une période.

D'autres fonctions sont simultanément troublées, qui n'ont rien à voir avec la verbalisation ; par exemple le malade est incapable d'apprécier le sens d'un tableau ; par exemple, s'il est capable d'accomplir une action où chaque étape déclenche la suivante, il en est incapable s'il lui faut d'abord la formuler dans son ensemble. « Le pouvoir de porter dans sa pensée l'intention ultime de l'action est diminué, et le malade ne reconnaît pas nettement le but final de son effort ». Ainsi le jeune officier n° 1 qui était incapable de mettre son ceinturon quand les coulants avaient été déplacés ; ainsi le n° 10 qui, arrangeant avec du fil un cadre de ses ruches, pouvait faire le travail s'il consistait à passer le fil d'un côté à l'autre du cadre, puis à revenir l'enfiler dans des trous voisins, mais aussitôt qu'il voulait aller d'un coin à l'autre, il ne pouvait. « Il pouvait accomplir un acte continu, mais il était embarrassé, si la discontinuité de travail l'obligeait à formuler son intention. »

1. Head en donne un joli exemple à la page 305. Une de ses malades qui s'appelait Blanche, avant de pouvoir trouver son nom, passait par les détours que voici : Mont Everest, Montblanc, blancmanger, amandes à mettre dans l'eau. Le nom du Dr Head devenait Dr Hairpin ou encore Topknot.

Ce trouble sémantique retentit quelquefois d'une façon assez profonde sur la vie quotidienne. Et pourtant la mémoire et l'intelligence peuvent rester assez élevées. Le même sujet n° 10 était capable de rappeler le contenu de trois lettres qu'il avait écrites en trois ans, et il était pourtant incapable de rappeler exactement une histoire.

Ainsi l'aphasie verbale atteint surtout la structure du mot. L'aphasie nominale surtout les valeurs du langage. L'aphasie syntactique, le grammatisme. L'aphasie sémantique, la constitution des ensembles. Toutes ces formes d'aphasie ont un double aspect d'émission et de réception.

Les noms choisis pour ces troubles de la parole ne sont employés qu'à titre d'indication ; ils ne se rapportent qu'aux traits principaux. Toute variété d'aphasie comprend des formes anormales de conduite en plus de celles qui peuvent être logiquement déduites de son nom (546).

*
* *

L'unité de l'aphasie

Chaque forme spécifique d'aphasie dépend d'un trouble prédominant de certains aspects de la formulation symbolique. Les troubles aphasiques sont innombrables. Aucun cas ne ressemble exactement à un autre. Car la forme de la maladie dépend non seulement du siège, de la sévérité et de la nature de la lésion, mais encore de l'intelligence et du degré d'éducation du malade. Les phénomènes cliniques représentent la réponse d'un individu à une situation anormale.

Pourtant on peut ramener tous ces cas aux grands groupes que nous venons de définir; à condition bien entendu de ne point supposer que ces troubles révèlent les éléments distincts dont la fonction symbolique serait composée, comme l'analyse chimique décompose un sel en un acide et une base. La fonction symbolique n'est pas une faculté qu'on pourrait définir et traiter comme une forme prédéterminée de capacité intellectuelle, comme un processus unique, du point de vue physiologique ou psychologique. « Il n'y a pas une fonction unitaire, sous-jacente à l'aphasie verbale, syntactique, nominale ou sémantique. Tous ces termes désignent des modes

anormaux de comportement, découverts par l'observation. » (425).

Et pourtant la forme que prend l'aphasie est déterminée pour une bonne part par la manière dont le langage a été acquis — les aptitudes les plus récentes et les plus complexes étant les plus fragiles — et par la sévérité de la lésion.

Enfin l'expérience montre l'étroite liaison de ces troubles que l'observation clinique aspire à distinguer. On peut dire que les manifestations morbides se résument en défauts de structure ou de forme verbale et défauts de signification. Or les deux troubles se présentent toujours associés, comme nous l'a montré l'analyse clinique de l'aphasie.

Le langage requiert le jeu exact et l'interaction d'une série de processus de grande complexité. Acquis durant la vie de l'individu, ils sont perfectionnés par l'effort volontaire et consistent finalement dans le déroulement régulier de fonctions, conscientes, subconscientes et automatiques, agissant toutes de concert.

Une fois acquise, cette forme de comportement peut être troublée par tout ce qui interrompt la précision ordonnée des processus physiologiques dont elle dépend.

La perte de fonction qui en résulte s'exprime selon les termes de l'acte complet et ne révèle pas les éléments dont il est composé, ou à partir desquels il se développe. Ce groupe de fonctions est précisément ce que Head nomme « formulation et expression symboliques » ; expression purement empirique, choisie pour signifier le pouvoir de manipuler des symboles, mots, nombres, signes conventionnels de toute espèce.

Ce ne sont donc pas la mémoire et l'intelligence générale, qui sont atteintes dans l'aphasie, mais un mécanisme qui met en jeu certains aspects de l'activité mentale. L'intelligence générale ne souffre qu'indirectement. Cette diminution de l'intelligence vient aussi du genre de vie que l'aphasie entraîne. Il ne faut pas oublier aussi que la plupart de ces troubles du langage sont dus à de larges lésions destructives qui amènent en outre un état de profonde insuffisance psychique.

*
* *

Le degré de perte de la fonction

Il y a lieu de marquer avec force l'effet produit par le degré de perte de la fonction sur la forme que prend l'aphasie.

Sans doute la forme que présentent les symptômes cliniques dépend en premier lieu des altérations qualitatives de la fonction symbolique.

Mais ces symptômes varient profondément selon le degré de perte de la fonction. Le malade, au début, peut être incapable de parler, de lire ou d'écrire ; mais avec le temps ces actes reviennent en son pouvoir, et la manière dont il les accomplit révèle qu'il souffre encore de la même variété d'aphasie.

Il y a donc un aspect quantitatif des troubles du langage, et c'est précisément celui sur lequel von Monakow a particulièrement insisté.

L'effet de la Diaschisis vient donc compliquer le trouble local. Les symptômes cliniques ne sont ni permanents, ni associés fermement à des altérations anatomiques étroitement localisées. Parce qu'un homme, qui était incapable de parler ou d'écrire, en reprend le pouvoir, il n'y a pas de raison de supposer que le siège ou l'étendue de la lésion cérébrale ont changé.

Henry Head appuie cette opinion sur de nombreux exemples tirés des variétés cliniques de l'aphasie. L'étude des différents stades de restauration de la fonction, comme aussi celle de sa dégradation progressive, sont singulièrement importantes sur ce point [1].

* * *

Les effets du désordre de la fonction symbolique

Muni de ces vues d'ensemble, il devient possible d'étudier, sans tomber dans l'erreur des classiques, l'effet produit par les désordres de la formulation symbolique sur la parole, la lecture, l'écriture, la peinture, le dessin, l'imagerie visuelle, la musique. Nous retrouvons ici l'analyse de ces fonctions et l'aspect clinique sous lequel elles se

1. L'acuité de l'attaque a un effet profond sur la sévérité et la nature des troubles morbides. Une petite lésion, survenant brusquement, peut produire une plus grande perte de fonction qu'une lésion plus étendue mais lentement survenue.

présentent dans les quatre formes fondamentales de l'aphasie (300-341).

Le chapitre où sont étudiés peintures, dessins, imagerie visuelle et musique est particulièrement riche en faits nouveaux. Head montre par exemple que la forme sémantique est très fertile en troubles de compréhension des images. Car la signification d'une image ne vient pas d'une simple sommation des détails. Il se construit une impression générale et totale de signification, qui se renforce ou se rectifie par l'attention prêtée aux détails. Toutes opérations auxquelles répugne particulièrement le « sémantique ». Dans les autres formes d'aphasie, les troubles de la verbalisation interne peuvent aussi produire quelque confusion, surtout en présence d'une légende ou lorsqu'il s'agit de décrire.

Nous constaterons également l'impuissance du « sémantique » à dresser un plan, même lorsqu'il connaît bien l'état des lieux et chacune des pièces isolément.

L'imagerie visuelle, autant qu'il est possible de la déceler, est assez rarement touchée dans les différentes formes d'aphasie. Mais les images sont souvent insuffisantes pour la pensée continue et logique. Elles forment des îlots isolés qu'il faudrait relier entre eux. Un jeune officier (aphasique nominal) qui voulait indiquer le chemin à prendre depuis l'hôpital à Westminster jusqu'au War Office à Whitehall était capable d'évoquer son chemin en images visuelles. Mais l'absence des noms l'empêchait de lier ces images autrement que par leur position dans l'espace, et il était forcé de sauter d'une image à l'autre sans le lien de la formulation verbale.

L'aphasie nominale et sémantique, en particulier, altèrent le pouvoir d'évoquer les images à volonté et de les employer pour la pensée.

L'aphasie nominale altère de même la compréhension de la notation musicale.

* * *

Que faut-il entendre par localisation d'une fonction ?

Suivant la théorie classique, le cerveau contient un certain nombre de régions dont chacune a le commandement d'une forme spécifique

de mouvement ou de sensation. Chaque centre a une position et une fonction définies. Il assure un effet constant et prédéterminé.

Cette thèse est basée sur les résultats de l'excitation électrique du cortex, particulièrement de l'aire motrice. Elle a aussi hérité de la vieille doctrine des facultés.

Sherrington a ébranlé toutes ces assertions. La réaction ne dépend pas seulement du siège de l'excitation, mais aussi du caractère des événements qui ont précédé. Les points moteurs corticaux sont fonctionnellement instables, et, durant l'exploration systématique, trois phénomènes apparaissent, la facilitation, le renversement, la déviation de la réponse (432). L'activité corticale est une marche d'événements suivant une relation temporelle définie. La réponse dépend de ce qui a précédé. L'excitation d'une région, qui cause la flexion du coude, peut provoquer l'effet opposé, si elle suit quelque événement, sensoriel ou moteur, favorable à l'extension.

« Le passé joue à tout moment un rôle prédominant dans la constitution de la réponse, et celle-ci, à son tour, contribue à déterminer par avance la forme de la future réaction. »

Les centres cérébraux sont donc des centres de relai et de coordination et non point le siège de fonctions ; ce sont des « foyers nodaux » où viennent s'intégrer les activités nerveuses centrales, et qui déterminent la marche des événements. Quand une fonction primitive se perfectionne et atteint un degré supérieur d'adaptation, les structures qui l'assurent se combinent avec d'autres, plus élevées, et la réponse gagne en liberté.

Nous avons déjà vu que les conceptions habituelles en matière de localisation de fonctions non seulement ne sont point soutenues par l'expérience, mais encore sont complètement incapables d'expliquer les phénomènes de l'aphasie. Les prétendus centres du cortex ne sont pas des conglomérations de cellules et de fibres où une fonction particulière et plus ou moins exclusive prendrait naissance, et qui disparaîtrait avec eux. Ce sont des points où le progrès d'un certain mode d'action peut être renforcé, dévié ou inhibé ; en fait ce sont des foyers d'intégration (498).

Selon l'hypothèse ancienne et périmée, les fonctions diverses engendrées dans les différentes régions du cortex s'assemblent, comme les fragments d'une mosaïque, pour produire une forme

supérieure d'activité. S'il survient une lésion du cerveau, on suppose que les processus élémentaires apparaissent dans leur caractère primaire; et on croit découvrir dans les phénomènes de l'aphasie les éléments moteurs, auditifs et visuels du langage normal (499).

Or une lésion destructive d'un de ces centres produit un état nouveau, une réadaptation de l'organisme comme un tout à une nouvelle situation créée par les défauts de fonction qui résultent de la lésion. Il n'y a pas deux cas exactement pareils : car les manifestations ne dépendent pas seulement du siège et de la sévérité de la destruction du tissu, mais des caractéristiques mentales et des aptitudes du patient (505).

Il y a des phénomènes de déficit; et des phénomènes positifs dus au relâchement du contrôle ou de l'inhibition.

La destruction locale de tissus cérébraux empêche l'accomplissement normal de formes spécifiques de conduite, et la réaction qui suit exprime la réponse de l'organisme comme un tout à la situation nouvelle. Aucune fonction, somatique ou psychique, n'est une mosaïque de processus élémentaires, qui apparaîtraient quand la fonction est troublée par suite d'une lésion cérébrale. Les phénomènes anormaux ne peuvent être décrits qu'en termes de l'acte affecté (546).

Le terme de « localisation cérébrale » doit donc être employé au sens le plus empirique et le plus limité : 1° détermination du siège de la lésion associée avec le trouble de la fonction; 2° découverte de la nature exacte des désordres fonctionnels (499).

***

Il y a lieu de signaler aussi la part que Head fait à la notion de vigilance.

L'activité du système nerveux est susceptible de différents degrés. Le chat « spinal » possède ses réflexes rotuliens et achilléens. Le sommeil chloroformique les fait disparaître. Le chat décérébré a perdu la spontanéité, mais il est capable d'accomplir encore bien des actes adaptés : se tenir assis, supporter le poids de son corps, si on l'aide. Le chloroforme supprime ces actes et la tonicité musculaire. Head appelle vigilance cet état du système nerveux où l'on trouve intégration et adaptation à une fin.

La vigilance est diminuée par les altérations du système nerveux, par les intoxications, par tout ce qui abaisse la vitalité de l'organisme.

Entre la vigilance et l'activité consciente, il n'y a qu'une différence de degré, comparable à celle qui existe entre les réflexes de différents ordres.

L'adaptation à une fin suppose une sélection entre les excitations et une intégration des réactions; l'organisation des réactions dans le temps, qui fait de l'activité du système nerveux, non point une succession d'épisodes isolés, mais une marche d'événements ; la projection des réactions dans l'espace et dans le temps, la coordination avec le monde extérieur. L'unité de l'esprit est le résultat de tous ces processus psychiques.

Nous apercevons donc dans l'écorce cérébrale avant tout un organe d'intégration des réactions, de mise au point de l'attention, de confection de schémas, de synthèse d'expériences antérieures.

C'est à un résultat très analogue que Head avait été conduit par ses études sur la sensibilité. Ici la perte de fonction lui était apparue sous trois aspects : inhabileté à apprécier les relations spatiales, les degrés d'intensité, la ressemblance ou la différence d'objets de formes variées.

Au contraire la perception purement qualitative, tact, douleur, température, qui dépend du thalamus, n'était pas affectée par une lésion superficielle du cerveau.

* * *

Ces principes étant posés, Henry Head formule, avec beaucoup de prudence et de réserves (469), les relations que voici entre lésions cérébrales et pertes de fonction.

L'aphasie verbale coïncide avec les lésions de la base des circonvolutions ascendantes et des régions voisines. L'aphasie syntactique est due à une lésion temporale. Dans l'aphasie nominale on trouve une lésion du gyrus angulaire et de la région pariéto-temporo-occipitale. Dans l'aphasie sémantique il y a des lésions du gyrus supramarginal et du lobule pariétal supérieur.

Ces localisations ne reposent que sur un petit nombre d'observa-

tions. Il n'y a pas de localisation fine, puisque les lésions sont déterminées par repérage, chez des blessés vivants.

* * *

Comment expliquer alors la localisation de la lésion dans les formes diverses d'aphasie?

Head ne se risque à une telle entreprise qu'avec infiniment de prudence (503). S'il est impossible de déduire les diverses formes d'aphasie de l'analyse du langage, on peut jeter quelque lumière sur la relation entre région cérébrale et perte de fonction en considérant la fonction physiologique de ladite région.

L'aphasie verbale est liée à la destruction de la partie inférieure des circonvolutions pré ou post-centrales.

Or une atteinte de cette région produit des troubles dans le fonctionnement de la langue et des lèvres, donc des troubles de l'articulation.

L'aphasie syntactique se réfère à la région auditive. Certes il ne s'agit point de troubles purement auditifs. Mais les troubles du rythme et de l'accent commandent jusqu'à un certain point ceux de la syntaxe. Et il faut se souvenir que le lobe temporal est une des dernières portions du cerveau à atteindre son plein développement.

L'aphasie nominale se situe au voisinage du gyrus angulaire, région dont la destruction produit des troubles visuels. Or, on peut rappeler le rôle de la vision dans la reconnaissance et la dénomination des objets.

L'aphasie sémantique est au niveau du gyrus supramarginal; région qui commande la sensibilité somatique, la reconnaissance des différences. Avec l'acquisition du langage, cette région s'est associée avec la compréhension des relations, des séries logiques, de la marche des événements, de l'orientation dans l'espace et le temps.

Enfin il n'est pas malaisé de comprendre qu'une lésion puisse produire un déficit de langage sans réduire le patient à la démence. Nous savons précisément par les troubles sensoriels qui suivent des troubles cérébraux, que les aspects qualitatifs et affectifs de la sensation subsistent, alors que le pouvoir d'apprécier les relations

spatiales, l'intensité, la similarité, la différence est gravement touché. Une telle lésion n'atteint point la capacité intellectuelle du patient, mais le pouvoir d'apprécier les différences sensorielles. La parole est une aptitude plus compliquée, acquise durant la vie de l'individu. Elle peut être troublée sans entraîner de graves déficits intellectuels, excepté en ce qui concerne les fonctions qui réclament le parfait usage du langage.

En effet, le langage est une acquisition tardive sur la base d'une préalable intelligence d'action. Certes il apporte un énorme élargissement de la pensée constructive, une notable abréviation, ou même la suppression de la méthode des essais et des erreurs. Mais il repose précisément sur la base préalable de l'intelligence d'action. Il rencontre à sa limite inférieure l'affectivité et certains processus de degré supérieur qui se passent de la formulation verbale.

* * *

Un empirisme radical

Il nous reste à mettre en lumière certaines conclusions très générales et à examiner enfin les résultats de cette vaste étude en ce qui concerne le problème du Langage et de la Pensée.

Head se targue avant tout de revenir à la pure expérience. Il affirme à maintes reprises son empirisme radical. Formulation symbolique, aphasie verbale, nominale, etc., ne sont que des étiquettes sur les faits.

La maladie est un événement qui se manifeste de diverses façons. Notre affaire est de choisir parmi les phénomènes morbides ceux que nous considérons comme capables de nous éclairer. Il n'y a pas deux cas identiques. Nous choisissons donc certains traits comme significatifs, et les rapportant à nos expériences antérieures, nous concluons que le malade souffre d'une certaine maladie. Mais cette entité n'a pas d'existence en dehors de notre esprit et de celui des personnes que nous amenons à penser comme nous. Aucune maladie ne peut être définie exactement. Les frontières en sont toujours mouvantes, et, plus étroitement nous limitons ses caractères, moins le résultat final concorde avec l'expérience (507).

Certes le langage a une histoire et les troubles du langage res-

semblent aux étapes d'acquisition de l'acte complet. Le malade revient à un mode de réponse plus primitif. Toutefois ces manifestations anormales ne correspondent strictement à aucune étape de l'évolution historique du langage (547).

La classification, « sémantique, nominale, syntactique, verbale », ne révèle point des processus qui se suivraient dans le temps.

Le langage semble un acte progressif qui peut être analysé en événements qui apparaissent à différents moments du temps, mais les processus en sont étroitement liés. Les troubles de la fonction ne représentent pas des moments de ce développement temporel. On ne peut pas analyser la formulation symbolique en une succession de processus sémantiques, nominaux, syntactiques et verbaux qui se suivraient dans le temps (509).

« Each specific disorder of speach is an abnormal reaction. Had these reactions corresponded to the constituent parts of an orderly sequence in normal speech, disturbance at some definite point of time would have prevented the development of all those processes wich followed later in the series. This is certainly not the case ; these disorders of speech do not reveal the normal order of psychical event. They disturb in certain ways the progressive development of language processes as a whole, and so produce the different varieties of aphasia » (510).

Parce que le langage a une histoire et que beaucoup de phénomènes de langage pathologique ressemblent aux étapes par lesquelles l'acte complet se développe dans chaque individu, il n'y a pas lieu de supposer qu'il est un palimpseste et que, quand la forme la plus récente a été grattée, un texte plus ancien se révèle dans sa forme primitive. L'aphasique peut revenir à des méthodes qui ressemblent à celles de l'enfance ; mais son esprit diffère de celui de l'enfant (510).

De même, on ne peut pas analyser le langage en éléments verbaux syntactiques, nominaux et sémantiques. Ces termes signifient seulement que, dans un groupe de phénomènes morbides, la perte la plus marquée de la capacité linguistique tombe sur l'un de ces éléments grammaticaux (511). Chaque forme spécifique d'aphasie est accompagnée de désordres de la fonction trop étendus pour correspondre à un élément constitutif du langage, et les formes anormales ne peuvent pas se combiner comme les pièces d'un puzzle pour former un tout cohérent (511).

La nature du phénomène morbide ne peut être déduite de considérations *a priori* sur l'emploi normal du langage. Chaque variété particulière d'aphasie représente la réponse de l'organisme à une situation nouvelle produite par des troubles physiologiques, et nous ne pouvons découvrir la forme qu'elle prend, au moyen de nos conceptions logiques sur les processus de la pensée (547).

Tout désordre du langage apparaît en termes psychiques ; mais en aucun cas la nature et l'étendue du trouble ne peuvent être déduits de la considération *a priori* de l'usage normal du langage (511). Les phénomènes morbides ne doivent être déterminés que d'après l'observation des faits.

Les formes variées que prend une aphasie ne correspondent pas aux catégories élémentaires du langage. Elles ne peuvent pas se déduire logiquement et doivent être découvertes par l'observation.

Une certaine forme de conduite est troublée. La conséquence en est une réaction morbide, qui ne correspond pas avec un groupe normal de processus mentaux et qui ne le révèle pas.

Il n'y a pas de correspondance point par point entre les processus physiologiques et les éléments constitutifs de l'acte du langage. Le langage est une fonction complexe qui requiert un haut degré d'activité physiologique, la vigilance.

Les processus biologiques ne se conforment pas nécessairement aux exigences de l'esprit humain (511).

* * *

Langage et pensée

Les faits que nous groupons sous le nom de pensée comprennent à la fois la fantaisie de la rêverie et l'explicitation formelle et logique du raisonnement.

Le cours logique de la pensée est souvent interrompu par l'intervention d'images, d'idées adventices, de réactions émotionnelles.

La pensée ne peut être exprimée tout entière en mots ; son processus total est illogique, intuitif, ponctué de choses étrangères à son cours régulier. Pour nous l'exprimer à nous-même, nous l'organisons, nous en élaguons les éléments incohérents.

Mais il faut pour cela l'habiller de mots et de phrases adéquates ; c'est affaire d'habitude et d'adresse mécanique. Le langage articulé est un exercice, une technique, qui s'acquiert au cours de l'éducation.

De plus, le pouvoir d'imposer aux produits de la pensée une forme logique et grammaticale implique le sentiment de la signification et de la valeur de la composition.

Il y a donc deux aspects du langage : la formulation de la pensée et son expression articulatoire.

Ces deux aspects du langage sont atteints simultanément dans l'aphasie.

Même dans les formes légères d'aphasie verbale et syntactique où il semble que seule soit atteinte l'adresse à manipuler mots et phrases, la pensée formelle est gênée par les défauts de la verbalisation interne.

Inversement, le pouvoir d'évoquer la figure du mot est gêné par l'appréciation défectueuse de la signification. L'aphasique nominal construit des mots incorrects. Chez le « sémantique » la parole même est hésitante.

Il y a donc une intime et indissoluble unité de la signification et de l'expression. Formulation et émission se sont développées ensemble.

Quand elles sont atteintes, les autres processus psychiques ne souffrent qu'autant qu'ils sont liés au langage ; autrement ils restent intacts.

Survivent donc l'action directe et immédiate (acts of direct reference) et même les symboles, pourvu que n'en soit pas requis l'usage symbolique. Le langage émotionnel, les clichés survivent souvent à la ruine de la parole raisonnée.

L'aphasique est capable d'action directe, comme le prouvent les tests de correspondance sensorielle (Gelb et Goldstein ont pourtant montré que certains malades ne peuvent pas assortir les nuances variées de l'échelle Holmgren).

Dès que la formulation est nécessaire, le malade échoue. Si, par exemple, il a réussi à montrer sur la table l'objet pareil à celui qu'on lui présente, il échoue si on lui en présente deux à la fois, parce qu'il cherche, pour les retenir, à les enregistrer en mots. Le test de l'œil

et de l'oreille (face à face) exige, nous l'avons vu, la formulation verbale. Il est manqué. Dans le miroir où il devient un test d'action directe, il est réussi, sauf pour le sémantique. (Nous avons vu pour quelle raison.)

Plus l'action symbolique se rapproche d'une proposition rigoureuse, plus elle présente de difficulté : Produire le symbole verbal est difficile au malade. L'utiliser tout formé l'est beaucoup moins. De là vient qu'il est aidé, dans le test de l'œil et de l'oreille, si l'action lui est verbalement décrite. Incapable de dire combien de pointes l'ont touché, il en devient capable, si un et deux sont écrits devant lui sur un morceau de papier.

Ce ne sont point seulement les symboles verbaux qui sont atteints. Un sujet capable d'indiquer correctement la position de chaque objet sur la table peut être incapable d'en dresser le plan d'ensemble. Plus haute est la valeur propositionnelle de l'acte mental, plus grande est la difficulté. Pensée et expression symboliques embrassent l'ensemble des actes mentaux qui, pour leur accomplissement, requièrent entre leur commencement et leur fin l'intercalation d'un symbole : d'où compréhension exacte, rappel volontaire, expression juste.

L'image n'est atteinte que dans la mesure où elle est un nom visuel et non pas en tant que photographie d'un objet.

Mais les images ne sont pas un instrument commode. Elles ne se laissent pas manipuler comme les mots. Elles apparaissent et disparaissent sans obéir à la séquence logique. Elles sont évasives et flottantes. Le sujet n° 2 était embarrassé pour décrire comment il irait de l'hôpital au ministère de la Guerre. Les bâtiments devant lesquels il devait passer lui apparaissaient comme des événements isolés. Il lui fallait sauter d'une image à l'autre. Le malade se plaint que les images semblent s'évanouir et qu'il ne peut les avoir quand il veut. Elles n'entrent pas aisément dans la suite de la pensée ; ou elles disparaissent avant que la tâche soit achevée. Elles se chassent aisément ou s'empêchent d'apparaître. Elles produisent des émotions qui troublent la pensée. Elles ne peuvent être évoquées à volonté ; surtout en réponse à la parole entendue, même chez de bons visuels : preuve qu'elles ont perdu de leur valeur comme symboles verbaux. Toute la valeur symbolique de l'image disparaît : d'où la difficulté de désigner un meuble sur le plan d'une chambre (522).

En dépit de ces défauts, l'image visuelle peut être souvent traduite par le dessin, pourvu que les deux termes soient en relation directe, sans le détour du langage.

L'aphasique revient donc à des procédés primitifs d'action, à la vieille méthode des essais et des erreurs. Il perd tout le bénéfice du symbole qui abrège et étend la pensée, qui évite d'essayer toutes les possibilités, qui donne permanence et liaison aux éléments non verbaux de la pensée, qui tient en échec et diminue les réponses affectives, affaiblit la réaction directe à l'aspect perceptif ou émotionnel de la situation, qui permet l'analyse systématique des objets et des situations, qui synthétise les détails, et permet de combiner une série d'événements en un ensemble cohérent et logique.

Peut-être même, dans certains cas, la pensée constructive est-elle troublée dans son ensemble. Le « sémantique » a perdu le pouvoir de synthétiser, de lier les choses elles-mêmes ; il est souvent désorienté dans l'espace. Il est souvent inhabile à apprécier ou à formuler la signification totale d'une situation. « Mes observations semblent montrer qu'une lésion organique peut troubler le pouvoir de formuler même sans mots le but général ou l'intention d'un acte » (529).

*
* *

Réflexions critiques

Cette dernière remarque de Head, jetée en passant vers la fin de son travail, ouvre un problème considérable qu'on regrette qu'il n'ait pas traité de plus près.

L'aphasie sémantique abolit le pouvoir de penser des ensembles. Un sémantique qui a construit les pièces d'une armoire ou d'une ruche est incapable de les assembler. Un autre malade ne pourrait pas mettre le couvert. Un autre ne peut pas jouer au billard parce qu'il ne peut plus calculer les effets. Le pouvoir de formuler le but ou l'intention — même indépendamment des mots — a disparu.

Head rappelle que Pick et Van Woerkom ont affirmé l'existence d'une formulation prélinguistique. Van Woerkom, par exemple, distingue quatre échelons dans l'exercice de la pensée : la conception globale de l'idée, l'analyse et la synthèse dans le temps et l'espace, la conception schématique de la phrase, le choix des mots.

Une telle analyse lui semble à bon droit un peu artificielle. Toutefois il reconnaît que le trouble peut atteindre particulièrement la formulation non-verbale.

Mais que faut-il entendre au juste par cette formulation non verbale?

Veut-on dire que c'est la pensée directe, comme Head l'appelle, qui est lésée? Mais s'il en est ainsi, d'abord il faut marquer plus fortement que ne fait Head que, dans l'aphasie, ce n'est pas la seule fonction symbolique qui est atteinte. L'aphasie ou du moins certaines formes d'aphasie supposeraient alors un trouble intellectuel très fortement marqué. Une partie des assertions de Pierre Marie serait donc vraie : indépendamment des troubles de la fonction linguistique, certains aphasiques tout au moins présentent des troubles intellectuels.

Mais est-ce bien cette pensée directe qui est lésée ? Elle est tellement élémentaire, elle assure des tâches si humbles que son altération entraînerait les troubles les plus graves.

A vrai dire, le retour de l'aphasique à la pensée directe est déjà un retour à un procédé d'action très primitif et très élémentaire. La pensée directe n'est capable que d'opérations fort simples et elle est asservie à bien des tâtonnements. Y être réduit, c'est bien souvent donner l'impression d'un grave affaiblissement intellectuel. Tant de choses ne sont possibles que par des fonctions supérieures à cette pensée directe, que l'activité de l'aphasique, lorsqu'il y est réduit, ne dépasse pas un niveau assez humble. Les vues de Head sur ce point ne sont pas si éloignées de celles de Pierre Marie qu'on pourrait croire tout d'abord.

La pensée constructive, la forme propositionnelle, ne doit-elle pas s'interposer entre la pensée directe et la formulation verbale? Ne peut-elle pas être atteinte et entraîner des troubles de l'action là même où, pour agir, nous n'employons pas le langage?

Beaucoup de déficiences et d'incapacités que Head rapporte à l'impuissance à formuler en mots, peuvent s'expliquer aussi bien par l'impuissance à construire des ensembles, et à manier les grands schémas de l'espace et du temps. Quand l'aphasique échoue au test de l'œil et de l'oreille, est-ce défaut de formulation verbale, ou simple incapacité d'inverser un mouvement, défaut d'orientation dans l'espace?

Head nous dit bien que, si l'on fournit en ce cas à l'aphasique la formule verbale, on l'aide à se tirer d'affaire ; et les aphasiques chez lesquels il signale ce trouble ne sont point des « sémantiques », incapables de construire des ensembles.

Mais il signale, chez les « sémantiques », de la désorientation dans l'espace et de l'impuissance à construire. Et un examen plus serré du test en question nous oblige à nous demander si c'est bien la formule verbale comme telle qui vient en aide au malade. Et nous trouvons si souvent en coexistence avec les diverses formes d'aphasie, quelles qu'elles soient, des troubles d'orientation dans l'espace et dans le temps, qu'il n'est certes pas impossible que de tels troubles soient à la base de l'échec constaté. La question est à suivre.

N'y a-t-il pas à la base de la pensée non verbale comme de la pensée verbale, et nécessairement au moment où elle se déploie et se fragmente dans l'action, au moment où elle s'explicite, le recours à de grands schémas, l'organisation dans le temps et l'espace? C'était le sens des remarques de Pick et de van Woerkom. Pour ce dernier, en particulier, les troubles de la pensée verbale sont sous-tendus par des troubles de la pensée spatiale et temporelle, de la construction de l'espace et du temps qui retentissent dans toutes les zones de la vie mentale.

Il y aurait donc chez l'homme trois étages et non pas deux comme le veut Head, trois degrés de pensée active. Une fonction élémentaire qui permet l'utilisation immédiate et qualitative du temps et de l'espace, la distinction, la reconnaissance des formes, une sorte d'intelligence sensori-motrice tout élémentaire. Une fonction constructive, base des notions de direction, de rythme et de nombre, qui commande les relations et les opérations dans l'espace et dans le temps. Et plus haut encore la fonction symbolique qui n'apparaît qu'à une phase relativement avancée du développement mental, après que la manipulation des fonctions spatiales s'est franchement établie. La fonction de construction et d'analyse de l'espace précéderait la fonction de découpage et d'opposition et par conséquent l'usage de la pensée verbale.

Plusieurs des tests de Head, analysés de plus près, impliquent en effet beaucoup moins que le langage, le maniement mental d'un grand nombre de rapports spatiaux, temporels ou logiques. Plus l'acte

est complexe, plus il devient difficile, et par conséquent aussi l'acte symbolique et verbal. Mais la difficulté existerait déjà pour un acte qui serait constitué uniquement de mouvements, à l'exclusion de tout langage, pourvu qu'il fût suffisamment complexe.

En d'autres termes encore, comme je l'ai dit ailleurs, entre cette pensée immédiate et directe et la formulation verbale que Head distingue, n'y aurait-il pas, et sa remarque finale nous introduit inévitablement à cette considération, n'y aurait-il pas une forme de pensée préverbale qui se construit comme la pensée verbale, ou plutôt qui en dessine à l'avance les linéaments; c'est même cette forme de pensée qui rend possible la constitution des symboles.

En effet, cette intelligence préverbale peut et doit se présenter aussi comme analytique et synthétique à la fois, comme distincte et globale, et cela, bien entendu, sans recours nécessaire à des symboles, du moins à des symboles verbaux. On peut construire une pensée en s'aidant des choses mêmes, dresser une proposition sur des mouvements et sur des images, mais à condition d'user, à défaut de symboles, d'une attitude logique et symbolique. L'acte mental se substitue et se superpose à l'action directe ; et avec lui le jugement créateur des objets et des symboles. Toute la technique verbale repose sur cet acte préalable.

La remarque finale de Head nous impose donc une analyse plus précise de la pensée directe, de la formulation symbolique et de leur rapport. Sans reprendre à la lettre les schémas de Pick et de Van Woerkom, on peut retenir de leurs analyses cette notion d'une pensée constructive des symboles, qui apporte avec soi la possibilité du langage et qui peut survivre jusqu'à un certain point au langage, comme elle peut être entraînée dans sa chute. Nous reprendrions ici volontiers quelques-unes des remarques que nous avons présentées dans notre livre *Le langage et la pensée*.

En un autre sens, de telles analyses ont sans doute beaucoup à attendre des recherches, encore à peine esquissées, sur l'action dans l'espace et dans le temps, sur les troubles de la représentation spatiale, de l'activité pratique et leurs relations avec les troubles du langage.

Il y aurait donc lieu de distinguer :

1° Ces procédés élémentaires que Head groupe sous le nom de

pensée directe, de réaction immédiate, de correspondance sensorielle ;

2° La pensée constructive, créatrice de formes que nous venons de signaler : synthétique sans doute, mais implicite et sans analyse ;

3° La pensée discursive et logique, qui aboutit nécessairement au symbolisme. Il suffira, pour que le symbolisme se constitue, que le signe affectivo-social vienne s'ajouter, comme je l'ai montré, au signe social. Il y a donc deux usages de cette pensée discursive et logique : l'un proprement verbal ; l'autre qui peut se passer des mots, mais qui opère sur des mouvements et des images comme il opérerait sur des mots.

Or les études de Head montrent fort bien, je crois, que ce premier usage de la pensée discursive et logique peut être atteint dans les différentes formes d'aphasie en même temps que le second ; et peut-être même aussi la pensée constructive du second degré.

En d'autres termes, entre la pensée directe, immédiate, implicite de Head et la formulation symbolique, il y a probablement plusieurs échelons. Entre cette pensée docile, réaction modeste et limitée aux choses et le vaste univers du discours, il y a une pensée constructive. Cette pensée construit une forme d'organisation supérieure aux éléments, et elle adapte ces éléments à cette forme, en apaisant d'abord leur concurrence. Apercevoir la fin avant les moyens, le tout avant les parties, aller du tout aux parties et du schéma à l'image a toujours été la méthode de toute invention. Le problème, l'hypothèse, la vérification, tels ont toujours été les moments constitutifs de la trouvaille la plus humble.

L'intelligence consiste à construire : soit d'un coup en dessinant d'un seul mouvement toute l'arabesque de l'acte, quelle qu'en soit la matière ; soit progressivement, à coup d'articulations logiques. L'animal qui utilise pour la première fois le bâton comme outil a réussi à faire de pièces et de morceaux un tout organisé, de sens défini et adapté à un but précis. Le bâton qui auparavant ne jouait aucun rôle dans la situation « désir d'atteindre le fruit » acquiert une signification essentielle dans le nouveau système. Il n'est plus un morceau de bois, mais un moyen d'exécution. L'acte ainsi entendu est une production nouvelle, une forme nouvelle[1].

1. Koffka. *Journal de Psychologie*, 1924, p. 108.

Mais cette construction synthétique, chez les anthropoïdes par exemple, se perd et s'épuise dans l'action elle-même. Il semble que la solution de la difficulté apparaisse brusquement et sans analyse. Les belles expériences de Köhler sur les singes ont bien montré comment leur comportement le plus intelligent diffère de ces combinaisons entre éléments discrets et multiples que l'usage de la réflexion et de l'explication analytique nous font imaginer dans nos actions intelligentes. C'est précisément avec la pensée discursive qu'apparaît la pensée symbolique.

Si, pour certaines opérations, on peut se passer de mots, il semble qu'on ne puisse se passer d'une attitude logique à la fois et symbolique, qui prend tel ou tel moment de l'action pensée avec valeur conceptuelle; par exemple, dans le test du miroir de Head, il n'est point nécessaire que le sujet placé en face du médecin se dise qu'il doit transposer les mouvements perçus de la droite à la gauche, mais il faut qu'il ait une vision de l'espace et de l'orientation dans l'espace, il faut qu'il puisse renverser un schème spatial, il faut qu'il analyse, qu'il découpe, qu'il recompose.

Une telle opération peut se compliquer de langage ou se présenter sans langage : c'est en tout cas une opération analogue à la pensée verbale, et elle peut être lésée en même temps qu'elle. L'incapacité à manier tous les schématismes, à manipuler tous les atlas, à agir abstraitement, au-dessus de l'action immédiate et directe, voilà un trouble de l'intelligence qui paraît accompagner fréquemment l'aphasie. Nous irions plus loin que Head : il n'y a pas ici un trouble seulement de la pensée et de l'expression symbolique, il y a trouble mental de l'opération qui permet la constitution des symbolismes.

*
* *

Je voudrais encore apporter quelques réserves à certaines conclusions de Head.

Les formes cliniques de l'aphasie, nous a-t-il dit, ne correspondent pas aux catégories élémentaires du langage. Elles ne peuvent pas se déduire logiquement de la nature du langage. Elles doivent être découvertes par l'observateur.

Je suis pleinement d'accord avec Head sur ce grand principe que

les processus biologiques ne se conforment pas nécessairement aux exigences de l'esprit humain. La maladie qui frappe le cerveau pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le plan de fonctionnement de l'esprit humain peut désorganiser ses fonctions sans égard à leur structure et à leur plan.

Nous savons sans doute que dans bien des cas la date et le procédé d'acquisition de ces fonctions règlent et restreignent jusqu'à un certain point la désorganisation pathologique. Nous y reviendrons dans un instant.

Sous cette réserve, le principe invoqué a beaucoup de valeur et on peut l'employer par exemple à trancher le débat entre Pierre Marie et Head relativement à l'anarthrie et à l'aphasie verbale. Du point de vue théorique, le droit d'isoler la parole du vaste ensemble de la fonction linguistique est incontestable[1]. En fait, l'anarthrie n'est-elle pas liée le plus souvent à des troubles du langage, et cela tout simplement parce que la lésion cérébrale déborde la zone lenticulaire[2]? C'est le cerveau qui est en cause; c'est lui qui règle les troubles que le clinicien assemble pour constituer un groupe morbide. C'est donc — Head a raison — à l'expérience de nous dire de quelle manière ces troubles s'associent[3].

Mais cette réserve faite, le psychologue ne peut s'empêcher de constater que le langage est une fonction complexe, dont il doit analyser les éléments, suivant le plan du langage lui-même. Et la structure du langage l'autorise à prévoir l'existence de certains troubles fondamentaux. C'est affaire ensuite à l'expérience de dire s'ils se présentent isolés ou combinés entre eux.

Or, le langage est d'abord parole et système de figures articulatoires. Il peut être atteint comme tel dans sa structure motrice et auditive. C'est l'essentiel de l'aphasie verbale.

1. Cf. Delacroix. *L'analyse de la fonction linguistique*, 1926.

2. Il conviendrait de faire remarquer également que dans l'anarthrie il n'y a pas simplement perte de l'articulation; il y a encore des phénomènes positifs, qui proviennent de l'exagération inconstante du tonus postural par suite de la déficience de l'action modératrice des noyaux gris centraux. Ombredane les a bien mis en lumière (*Journal de Psychologie*, 1926, p. 943).

3. On peut faire remarquer aussi que certains troubles du langage chez l'aphasique verbal peuvent bien être secondaires à la perte de l'articulation. L'agrammatisme apparaît en somme dès qu'il y a détresse verbale. La difficulté de comprendre le texte lu, que Head signale chez ses verbaux, peut tenir en partie à l'impossibilité de répéter correctement.

Il est ensuite nomenclature, système de signes, atteinte ou destruction de la nomenclature, du groupement associatif des signes. C'est l'essentiel de l'aphasie nominale.

Il est grammaire et syntaxe. Il peut être atteint dans cette fonction d'ordre et de construction. Agrammatisme de Pick, aphasie syntactique de Head.

Il est enfin « Syntagme » suivant l'expression de Saussure, c'est-à-dire construction d'un ensemble, emboîtement de signes dans une forme, ajustement à une notion. La disparition de ce pouvoir correspond en partie à l'aphasie sémantique de Head.

Il y a longtemps que mes études sur le langage m'avaient mis en possession de cette division si simple et si évidente. Et j'ai toujours objecté, dans mes cours, aux théories classiques de l'aphasie ou à la théorie de Pierre Marie, les faits qui me paraissaient découler de l'analyse du langage.

Je me serais bien gardé pourtant de proposer au nom de ces vues théoriques un classement des variétés de l'aphasie. Mais j'ai salué avec joie celle de Head précisément parce qu'elle concorde très bien avec les grands faits linguistiques. Je m'empresse volontiers de reconnaître que cette concordance n'équivaut pas à une coïncidence parfaite. Chacune de ces variétés cliniques est plus complexe que le trouble essentiel qui la domine. Autour de ce trouble essentiel, comme autour d'un centre, d'autres viennent se grouper. Ici l'observation est maîtresse. Et c'est elle qui nous préserve de l'apriorisme intempérant; comme l'apriorisme bien compris nous aide à lire l'expérience.

* * *

Je ferai la même remarque au sujet d'une autre assertion de Head.

La classification : « sémantique, nominale, syntactique, verbale », nous dit-il, ne correspond pas à des processus qui se suivraient dans le temps. Parce que le langage a une histoire et que ses troubles ressemblent à ses étapes d'acquisition, il n'y a pas lieu de supposer qu'il est un palimpseste et que, quand la forme la plus récente a été grattée, un texte plus ancien se révèle dans sa forme primitive.

Rien de plus juste. Mais il faut constater pourtant que le petit enfant vise d'abord à constituer des figures motrices et auditives.

Son premier langage vise à modeler les sons qu'il peut spontanément émettre sur ceux qu'il perçoit; il construit des phonèmes; il ébauche des mots : premier langage chargé de significations diverses et confuses. Jamais sans doute il ne s'en tient à l'usage purement machinal du langage. Pourtant l'accroissement rapide de son vocabulaire, d'abord stagnant, nous montre combien se développe, à un certain moment, le sentiment de la valeur nominale. Nous le voyons peu après conquérir la grammaire et le maniement de la phrase.

Nous voyons le sujet parlant, à l'âge adulte, mettre simultanément en jeu tous ces mécanismes. Il part de l'intention. Il la réalise et l'explicite sur le plan de la grammaire et du choix des mots. Il la conduit jusqu'à la parole.

Dans le maniement comme dans l'acquisition du langage nous voyons concourir ces quatre systèmes, dont les aphasies nous montrent l'altération.

Certes ici encore la maladie n'analyse pas comme l'analyste. Aucune de ces étapes — Head a raison — ne se présente, en vertu d'un trouble morbide, isolée et à l'état pur. Elles ne se dissocient point suivant une loi chronologique. Pourtant la maladie, en décomposant l'acte complexe, suit jusqu'à un certain point le plan de sa formation et de son fonctionnement. Le cerveau instrument spirituel est coordonné au cerveau instrument biologique. Le plan de structure de l'instrument spirituel se révèle en partie dans les dissociations que lui impose la dislocation de l'instrument organique. Les variétés cliniques de l'aphasie sont en somme des lésions électives d'un processus complexe.

H. Delacroix.

SUR LA PSYCHOLOGIE COMPARÉE

DE L'ARTISTE, DE L'AMATEUR ET DU PUBLIC

Il a été proposé ici même [1] de distinguer cinq sortes de rapports principaux que toute œuvre d'art peut soutenir avec la vie anesthétique de son auteur. Aux termes de cette analyse, l'œuvre joue tour à tour, ou parfois simultanément, cinq rôles différents : diversion ou jeu (type Flaubert) ; immunisation ou purgation (type Goethe) ; perfectionnement (type Rousseau) ; activité technique de « l'art pour l'art » (type Goncourt) ; redoublement ou conformisme (type Stendhal).

Proposons-nous maintenant d'examiner plus spécialement comment ces cinq fonctions exercées par l'œuvre dans la vie de l'artiste sont remplies aussi dans la conscience individuelle de l'amateur et dans la conscience collective du public ; comment le parallélisme de ces trois développements produit parfois des décalages, des froissements et des oppositions qui ont souvent fait le scandale des dogmatiques et le triomphe des sceptiques. De tels faits, mieux interprétés, aident à comprendre certains paradoxes de l'histoire des jugements humains, et à résoudre plus d'un cas de conscience qui s'impose de nos jours au goût informé, que déroute l'anarchie apparente de maintes anomalies dans l'évolution des valeurs.

1. Charles Lalo. L'Art et la Vie, *Journal de Psychologie*, 1922. Voir *Esthétique*, Alcan, 1925, p. 27-33.

I

De l'artiste a ses admirateurs

L'art est une technique, créée, vécue activement par l'artiste ; reçue ou subie passivement au contraire par l'amateur. Il s'ensuit une différence assez profonde entre les deux. Et cependant, il faut bien que leur psychologie ait un fond commun. Car l'artiste, autant qu'il le peut, juge et critique sa propre œuvre, comme un amateur, avant de la livrer au public. Tel le peintre qui, après quelques touches de pinceau, se recule pour les apprécier à la bonne distance, qui est celle du public; ou le styliste à la Flaubert qui déclame à haute voix dans son cabinet comme un acteur, pour éprouver l'effet objectif de son « gueuloir ». Quant à l'amateur ou au critique digne de ce nom, il revit et recrée pour lui-même, autant qu'il le peut, la technique de l'artiste pour la juger, sans quoi il n'en aurait ni l'intelligence, ni même la jouissance. La condition préalable, nécessaire sinon suffisante, de tels jugements est une communion, une « sympathie » au sens étymologique : une communauté d'états d'âmes.

Si donc l'artiste et l'amateur ou le critique d'art communient dans la participation à une même technique, leur psychologie doit se rapprocher et même coïncider par une de ses parties essentielles. Entre l'*œuvre esthétique* et la *vie anesthétique* du spectateur ou de l'auditeur, nous devons retrouver les rapports divers que l'analyse de l'activité créatrice nous a révélés chez l'artiste. L'amateur aussi demande à l'œuvre qu'il choisit pour s'y complaire tantôt une *diversion* à sa vie monotone ou fatigante, tantôt une *immunisation* contre des soucis ou des impulsions obsédantes, tantôt la jouissance par le rêve d'un *idéal* inaccessible dans la réalité, ou bien le simple *reflet* de sa vie même, pour le plaisir de la vivre deux fois, ou enfin l'exercice du don plus ou moins spontané d'une *activité spécifique*.

Il est donc nécessaire qu'une œuvre admirée joue dans la vie de

l'amateur un ou plusieurs des rôles qu'elle a occupés dans la vie de son auteur. Mais pourquoi y jouerait-elle nécessairement *le même* ? Certaines techniques *inclinent*, comme dirait Leibniz ; elles ne *nécessitent* pas.

La « religion de la beauté » vit beaucoup de ses hérésies. Telle œuvre, qui n'était qu'un *redoublement* conforme à la vie de l'artiste, prend chez son admirateur la valeur d'un *idéal* à peine accessible. Telle autre n'est qu'un *jeu* pour son auteur, mais ses disciples la prennent au *sérieux* et la copient dans le détail de leur vie. Celle-ci, par laquelle son créateur s'*immunisait* d'un amour coupable ou impossible, intoxique, au contraire, un lecteur trop sensible. Salutaire au blasé, elle est nuisible au novice. *Werther* a peut-être sauvé Goethe du suicide (sous réserve des exagérations littéraires, ces superstitieuses « idoles de théâtre »); mais son succès a déclenché une épidémie de suicides chez quelques prédisposés. Zola était un chaste, à l'en croire lui-même et ses amis ; c'est sans doute pour le rester plus sûrement qu'il écrivait des romans qui parurent vicieux en des temps qui nous semblent innocents. Mais plus d'un de ses lecteurs les acheta parce qu'il était vicieux, ou pour le devenir ; tandis que d'autres ont proclamé, non sans raison, que, pour eux du moins, comme pour leur auteur, la lecture des Rougon-Macquart était inoffensive, voire salutaire, grâce à ce réalisme qui, s'il exagère presque tout, n'idéalise presque rien, pas même le vice.

Rod simplifiait bien naïvement les effets si troubles de la suggestion, lorsqu'il concluait que les sincères idées des grands pessimistes, qui ont mené une vie assez ordinaire, ne peuvent corrompre personne, puisqu'elles ne les ont pas corrompus eux-mêmes ! Or, ce n'est pas une question de sincérité, c'est une question de suggestion qui se pose ici. Qu'elle soit sincère ou non, la principale richesse d'une œuvre est faite de suggestions ambiguës et multiples. Rien n'empêche un Schopenhauer, qui joue platoniquement avec ses idées, d'être pris au sérieux par des lecteurs inhabiles à jouer de même.

Comme le remarque Anatole France, nos arrière-grands-pères vénéraient en Homère les prodiges de sa politesse, et nos pères ont célébré la brutalité de sa sauvagerie ! Or, on peut croire que ces admirations étaient de la même sincérité et du même niveau, bien

que fondées sur des raisons qui se détruisent l'une l'autre dès qu'on les rapproche, c'est-à-dire sur des fonctions individuelles ou sociales qui semblent difficilement compatibles. Séries de contre-sens et de non-sens, s'écrie Anatole France, qui a le tort de tirer de tels faits des motifs de scepticisme esthétique. Ils donnent seulement une leçon de relativisme philosophique et de sociologie scientifique; ce qui est le contraire du scepticisme en même temps que de l'ancien dogmatisme : le contraire de tous les absolus.

Nous avons pris l'œuvre de Stendhal comme type du *redoublement* de la vie de son auteur, mêlé le moins possible de jeu, d'idéalisation, de purgation ou d'« art pour l'art ». Mais cette œuvre a rempli auprès de ses divers publics des fonctions fort différentes, que son auteur n'avait pas toutes en vue. C'est de là que vient surtout le rythme étonnant qu'a suivi la gloire de Beyle à travers un siècle. Ce n'est d'ailleurs pas la seule fois qu'un artiste est admiré par diverses générations pour des raisons qui se contredisent entre elles, et qui contredisent l'artiste lui-même!

On sait que le Beylisme a obtenu jusqu'ici une destinée singulière. Méconnu ou peu connu dans son temps — comme le furent J.-S. Bach, Cézanne, Gobineau, Nietzsche et tant d'autres célébrités posthumes —, l'auteur du *Rouge et Noir* fut à son apogée à trois reprises : vers 1850, vers 1885, enfin vers 1910. Avant, après ou entre ces trois dates, l'histoire note au contraire des éclipses partielles et passagères, mais presque aussi nettes que les engouements opposés.

Pour comprendre cette inégalité frappante, Léon Blum s'est efforcé a déterminer les points par où ces trois générations, ou du moins les deux premières, ressemblent à celle de Stendhal, — étant admis *a priori* le préjugé qu'une ressemblance est nécessaire entre les trois psychologies de l'œuvre, de l'auteur et du public. Dans les trois cas, il s'agirait d'une jeunesse élevée sous l'influence d'une révolution récente, dans une période de réorganisation et d'incertitude. Tous les espoirs de parvenir sont alors permis à tous; mais ils se résolvent vite en déceptions et ils se satisfont tant bien que mal par l'analyse de la vie intérieure.

Ne peut-on croire plutôt à une action de complément, à un contrepied, à une attraction des contraires, qui opéra sur des milieux collectifs en même temps que sur des individus représentatifs?

Mérimée, Caro, Sainte-Beuve n'ont compris ni Stendhal lui-même, ni ses personnages principaux. Au fond, et même expressément, Beyle les ennuyait. L'agitation sans but n'était pas le fait de cette génération de bourgeois laborieux. — Entre deux guerres, au contraire, dans l'ambiance d'une paix et d'une prospérité précaires, le jeu prend facilement les prestiges de l'action, le plaisir le masque du devoir, l'ambition la plus mâle se borne aux succès féminins, l'arrivisme est sentimental, ou le sentiment arriviste.

Observons de plus près les trois générations d'admirateurs de Stendhal.

Sans doute, il y a sympathie d'idées entre l'analyste Taine et l'idéologue Stendhal; mais c'est une communauté de costume et non de corps, encore moins d'âme. Un Taine, écrivain éloquent, imagé, périodique, et d'autre part bourgeois modeste, discipliné et ami de toutes disciplines, cet ancien universitaire sans passions violentes, autres qu'intellectuelles, admire fanatiquement un Beyle individualiste, capricieux, agité, ardent, impatient de tout frein, ambitieux sans objet, tout au plaisir sensuel, et qui prend pour froid modèle de style le Code. Traduisez : un esprit foncièrement paisible, nourri de rhétorique et de philosophie, désire sincèrement compléter sa vie par l'admiration inoffensive de l'énergie et de l'anarchie sentimentale dans l'art, alors qu'il en a horreur toutes les fois qu'elle se présente à lui dans la réalité concrète, que ce soit sous la forme d'une révolution, la Commune, ou sous celle de la vie personnelle, d'où il l'a exclue par méthode, comme le déclare sa *Correspondance*.

Et que penser du timide et médiocre M. Jacquinet, l'un des plus obscurs professeurs de l'ancienne École Normale, prochain « rallié » à l'Empire, et du bourgeoisissime « oncle » Sarcey, futur soutien de presque tout ce que Stendhal abhorrait ! Or, ce sont deux des plus authentiques fondateurs du Beylisme !

Vers 1885, Bourget et Barrès adorent ce Beyle qui les eût fouaillés probablement de son vivant ! En réalité, l'inconscient refoulé de ces traditionalistes et snobs de grand talent crie à cet ennemi déclaré de toute société mondaine et religieuse : « Vous êtes ce que *j'aurais pu* être ! Soyez *autre* que nous ! Soyez ce qui nous *complète !* » Ainsi un âpre négociant d'Angleterre ou d'Amérique éprouve un sincère

besoin du lyrisme des prophètes bibliques le dimanche, hors des heures de bureau.

Après 1900, des socialistes comme Léon Blum confondent leurs rêves de jeunesse avec ceux de ce Beyle qui a eu vingt ans toute sa vie. Mais cet ancêtre imprévu se gardait bien de vouloir rien changer à la société ambiante et il ne chercha qu'à y « parvenir », ce qui est sans doute le contraire du socialisme... Ne doit-on pas constater encore ici un mécanisme de contrepoids?

De même, quand le psychologue profond et savant de la religion, du langage et de l'art, M. Henri Delacroix, analyse, avec une méthode d'autant moins Stendhalienne qu'elle est plus rigoureuse, l'œuvre fort peu universitaire, semble-t-il, de l'athée Stendhal, n'est-il pas permis de soupçonner dans cette « affinité élective » un « amour-curiosité » né peut-être un peu de l'attraction des contrastes? Car Stendhal semble avoir été attractif en plusieurs sens, mais surtout en celui-ci.

Enfin, sous le régime de l'énergie vécue pendant la guerre, de l'arrivisme intense qui suivit, et du déchaînement de plaisirs sensuels et intellectuels à la fois qui marquèrent ce nouveau Directoire, il n'est point étonnant que le même mécanisme ait amené une décadence du Beylisme par excès de ressemblance. La génération d'après-guerre a vu fonder un « club anti-stendhalien », non moins irréel sans doute, mais aussi symbolique que le « Stendhal-club » à demi-mythique qui défraya les débuts du xx^{e} siècle. L'astre entre dans une nouvelle période d'éclipse, parce qu'il nous envoie inutilement une lumière dont nous sommes déjà éblouis. A moins que, dans une société nouvelle, l'art de Beyle ne trouve à remplir une nouvelle fonction...

« L'homme est divisé, l'art et la vie sont séparés », disait F. Schlegel ; et il voyait dans ce dualisme l'application esthétique des antiques problèmes métaphysiques et religieux du Paradis perdu et de la chute, ou du fini et de l'infini. Contentons-nous d'y reconnaître un des chapitres les plus ardus de la psychologie appliquée et de la casuistique morale.

II

De l'artiste a ses publics

Quel psychologue assez pénétrant pourra démêler jamais tous les fils de cet écheveau embrouillé et quel moraliste enchaînera ce Protée de la vie mentale?

Mais quel sociologue assez averti saura appliquer la même analyse aux personnalités collectives que constituent les milieux sociaux et les publics? Ces « personnes morales » sont, elles aussi, à la fois actives et passives. L'œuvre qu'elles admirent est un peu faite *par* elles, précisément parce qu'elle a été faite *pour* elles. Le plus souvent, l'art ne transforme son milieu qu'après avoir été produit par lui.

Mais notre psychologie des foules, des publics, des nations ou des générations est beaucoup plus grossière que celle des individus, toute superficielle qu'elle puisse être. Les cinq fonctions de l'art nous apparaissent donc ici beaucoup plus inégales, étant très inégalement en vue.

Dans les collectivités comme chez les individus, c'est le type du *conformisme* qui a été le plus étudié, bien qu'il soit probablement le plus superficiel, — ou pour cette raison même. « La littérature est l'expression d'une société », disait déjà Villemain après de Bonald.

Rappelons seulement comme exemples les analyses classiques de Taine. La vie fruste et robuste des premiers Romains explique les caractères de force, d'organisation et de lourdeur des arts latins. La littérature anglaise tout entière correspond à la race, au milieu, aux moments de la civilisation anglo-saxonne. Les caractères de la peinture hollandaise sont conformes à la vie bourgeoise des corporations, au labeur acharné d'un peuple commerçant et agricole qui a dû conquérir sa terre incessamment sur la mer.

A ces thèses ingénieuses et pittoresques on a souvent opposé bien des cas de divergence, qui représentent plus ou moins nettement les autres types que nous avons déjà indiqués. Par exemple, la

littérature anglaise ou la peinture flamande ont parcouru plusieurs phases différentes et pour ainsi dire contradictoires. Pourquoi est-ce le désordonné Shakespeare plutôt que l'harmonieux Tennyson, les surabondants Rubens plutôt que les Van Eyck émaciés, que Taine choisit pour types représentatifs d'une race et d'un milieu physique qui n'ont pas sensiblement pu changer d'un siècle à l'autre? Ces différences ne s'expliquent bien que si l'on fait intervenir les types du jeu et de l'idéalisation. D'un siècle à l'autre, dans des milieux restés immuables, la fonction dominante de l'art a changé. Il n'en faut pas davantage pour comprendre bien des contradictions et des accidents apparents de l'évolution.

Une œuvre peut être facteur ou produit de son milieu de plusieurs façons différentes : par exemple en lui cédant, ou en lui résistant, ou en s'isolant de lui. Un animal s'adapte au froid en devenant lui-même froid, ou bien en s'armant de graisse et de fourrure. Le végétal transplanté en un climat sec, pour devenir viable se dessèche ou bien s'emplit d'eau. L'histoire ou la critique traditionnelle déduit d'une œuvre d'imagination sensuelle une vie réellement sensuelle, ou d'une école d'art idéaliste une société raffinée, à peu près comme un naturaliste conclurait de l'abondance de l'eau dans les plantes grasses des déserts à l'humidité de leur milieu.

Ce prétendu conformisme n'est souvent qu'une illusion superficielle. Envisageons l'art flamand et italien de la Renaissance. Les historiens n'hésitent pas : celui-ci exprime une aristocratie, celui-là est essentiellement populaire. Bien loin de là, dit Hourticq, malgré l'illusion que provoquent le réalisme septentrional et l'idéalisme méridional, c'est l'art flamand qui est aristocratique : un luxe de riches bourgeois, une industrie urbaine qui ne pénètre pas au cœur du pays, un art savant et non point vulgarisé; et c'est l'art italien qui est essentiellement populaire, parce qu'il est compris de tous, mêlé à la vie publique et commune, joie et fierté du public des plus pauvres églises, passion du peuple même, dont l'éducation se fait peu à peu et suit sans peine l'évolution de l'art, à mesure qu'il se perfectionne et devient plus artificiel et même érudit, à mesure qu'il use des sciences, de l'anatomie, de la perspective, de l'archéologie, de la mythologie et de l'histoire, mais en restant toujours soucieux de plaire à tous.

Adressons-nous donc aux types de *divergence*. La fonction un peu négative et assez indéterminée du *jeu* se retrouve fréquemment dans l'action sociale de l'art. « Plus je suis dans un milieu contraire, dit Flaubert, et mieux je vois l'autre. » — « Combien peu l'élément extérieur sert !... C'est en Hollande seulement, et à Venise, patries des brumes, qu'il y a eu de grands coloristes. » Ce qui est vrai de l'atmosphère physique vaut pour l'atmosphère morale. Un poète anglais contemporain, Wilson Gibson, déclare non sans humour : « Un entourage un peu antipathique est le meilleur milieu pour le développement d'un poète. »

Nous avons aussi de l'humour en France. Supposons, avec de la Sizeranne, qu'on s'avise de juger au XXI^e^ siècle les Salons de peinture parisiens de 1914, d'après l'hypothèse classique de la conformité universelle de l'art avec la vie. « Il n'y a aucun doute, dira-t-on, qu'au commencement du XX^e^ siècle le trait caractéristique des Français fut la paix, le calme et les joies silencieuses du foyer, de la vie de famille... Il semble que le machinisme fût infiniment moins répandu que quelques documents tendraient à le faire croire... En France, le train habituel de la vie, à en juger par le témoignage des meilleurs maîtres, était d'une grande simplicité et d'un pittoresque aujourd'hui disparu. Dans les tableaux de genre du temps, le moyen de locomotion le plus usité est la gondole, la construction la plus répandue la *pergola*, l'arbre le plus souvent rencontré le cyprès. La vie s'écoulait grave et sereine, dans les parcs aux lourds ombrages, autour de bassins somptueux, dans une oisiveté élégante... Voilà ce qu'on pourra fort bien écrire un jour... [Dans les œuvres exposées en 1914] rien n'a pénétré de nos agitations, de nos drames, de nos foules, de nos travaux. »

En fait, pendant la guerre mondiale et vers sa fin, dans les nombreux Salons qui rouvrirent à partir de 1918, il n'y avait pas beaucoup plus d'un objet d'art sur dix qui rappelât, même de loin, le cataclysme formidable, et le dixième était généralement parmi les plus médiocres, et fort peu significatif dans l'évolution de l'art. Le nombre des commandes de monuments funéraires bâclés en séries après la guerre ne saurait faire illusion sur l'inexistence artistique de la plupart.

Certes, de nombreux romans, poèmes ou récits sur la guerre

parurent pendant la guerre même. Mais, à part quelques belles exceptions, il sied d'y voir, plutôt que des œuvres d'art, un complément journalistique et quasi-photographique du froid « communiqué » officiel de chaque jour. La grande guerre ne deviendra hautement artistique que dans la prochaine période de grande paix.

Victor Basch écrivait, au milieu même de la tourmente, dans un feuilleton de ses *Études d'esthétique dramatique* : « Loin que les époques de grandes catastrophes nationales aient toujours produit des œuvres d'art sérieuses et graves, elles ont donné naissance, le plus souvent, à des œuvres licencieuses où se débride sans retenue la sensualité, où les torrents de rire noient dans leurs flots joyeux les sanglots réels des hommes et des femmes. C'est pendant la chute d'Athènes, pendant la peste de Florence, pendant nos guerres de religion que clame le rire d'Aristophane, de Boccace et de Brantôme. Et cela est tout naturel. »

Henry Bidou constatait une réaction contre le « bellicisme » dans notre théâtre de 1920, destiné pourtant à un public d'anciens combattants encore tout enivrés de leurs victoires. « Je crois que le succès fait en ce moment aux pièces antimilitaristes, dit-il à propos de la *Chimie des Romanciers*, est dû à un jeu pareil de forces contraires. Les Français ont fait pendant quatre ans une forte dépense d'énergie de combat. Ils se trouvent donc posséder un excès de l'énergie opposée, et cette énergie de pacifisme se libère au théâtre. »

Dans certaines formes morbides de l'art contemporain, Ferrero avait déjà su voir « une défense contre des tendances anormales qui finiraient sans cela par se transformer en actions ».

Enfin il est, dans l'ensemble d'une société, des groupements très spécialisés. Tel, par exemple, le milieu fort particulier des aveugles.

S'il est un poète essentiellement *visuel*, dont l'imagination vit presque toujours dans le monde des formes et des couleurs, c'est Victor Hugo : il semble donc qu'il doive plaire fort peu aux aveugles. S'il en est un dont l'imagination est essentiellement « diffluente », comme dit Ribot, c'est-à-dire musicale ou sentimentale, peu colorée, peu plastique, tournée vers l'intérieur et non vers l'extérieur, c'est Lamartine. Or, les aveugles préfèrent ordinairement Hugo à Lamartine, comme le constate non sans étonnement Villey,

le profond observateur de la cécité, aveugle lui-même. C'est que ces infirmes demandent à l'art précisément ce que la réalité leur a refusé, et en ce sens l'antithèse de leur vie.

La fonction d'*idéaliser* la réalité masque de fausses apparences de conformisme, que certains critiques perspicaces ont su relever avec soin.

Envisageons, par exemple, le fameux « type grec », devenu classique dans la statuaire moderne depuis la Renaissance. On supposait autrefois, fort naïvement, qu'il était la copie du type humain dominant dans la race hellénique de l'antiquité. Et l'on tentait d'expliquer par l'histoire pourquoi il y est si rare aujourd'hui. Étant donnée la précocité du développement physique et la caducité prématurée de toutes les Orientales, il fallait conclure que la *Vénus de Milo* a quinze ans! Passe encore! Mais, étant donnée l'uniformité relative de ce type noble, il fallait admettre aussi qu'en ces temps bénis il courait les rues! — Bien au contraire, dit l'historien Ferrero dans son récit *Entre les deux Mondes :* « Il suffit de visiter un musée et de n'*être pas* professeur d'archéologie pour comprendre que la sculpture grecque est un art sensuel, qui a fleuri à une époque où une belle femme ou un bel homme étaient rares comme le merle blanc. » Les spécimens, plus rares et moins connus, des genres populaires et comiques dans les « arts mineurs » de l'antiquité ne confirment-ils pas ce paradoxe apparent ?

En réalité, comme l'*Archéologie* de Déonna l'a bien montré, la régularité de ce type noble dérive d'une loi de l'évolution spécifique de tous les arts : on le voit toujours reparaître spontanément dans toutes les phases *classiques*, par exemple au v^e^ siècle avant Jésus-Christ sur les temples grecs, au XIII^e^ siècle de notre ère sur nos cathédrales gothiques, à partir du XVI^e^ dans nos palais et nos musées, et depuis lors dans cette copie dégénérée des classiques qui constitue l'académisme.

Le XVII^e^ siècle français a passé encore pour un cas de conformisme éclatant. Ne faut-il pas y voir au contraire un type d'antithèse par idéalisation ? L'*Astrée* et la *Clélie*, avec leur raffinement quintessencié, sont les romans favoris d'une époque de mœurs grossières, à peu près comme au Moyen Age la poésie des Minnesinger, des Trouvères et même des Troubadours avait été l'art raffiné et fade de

peuples brutaux et violents ; comme les pastorales d'Ossian ou de Bernardin de Saint-Pierre ont été la littérature favorite de la génération des Robespierre et des Bonaparte. (Le général en chef de l'armée d'Italie interrompit une de ses campagnes pour écrire une lettre enthousiaste à Bernardin au sujet de *Paul et Virginie :* œuvre fort peu guerrière, donc fort propre aux guerriers !)

« Cette extraordinaire société du XVII^e^ siècle italien et français, dit Romain Rolland, dont une image si fausse s'est imposée à nous, au travers de l'esprit classique, en est, peut-on dire, justement l'antithèse ; car si l'esprit classique a une réelle grandeur, c'est que, loin d'être l'expression complaisante de la société du temps, il en a été l'antagoniste et le dominateur, l'expression d'une élite énergique qui a imposé sa raison volontaire et son ordre à l'anarchie la plus incohérente, la plus dévergondée d'esprit et de mœurs, la plus brutale, sensuelle, maniérée, décadente. » Pour vous en convaincre, lisez les travaux d'histoire réaliste d'Émile Magne, ou *L'Envers du Grand Siècle* de Gaiffe.

Faguet a souligné quelques contrastes de ce genre. « Une France très plate a une littérature furibonde ; la France de Louis-Philippe a pour littérature le romantisme... La littérature n'est pas l'expression de la société ; elle est, à telle date, l'expression du *rêve de la société* à cette date ; voilà la vérité. — Or, le rêve est le contraire de la réalité ; — pas tout à fait : car il faut bien qu'il prenne son élément dans le réel ; mais il est *surtout* le contraire de la réalité ; — il est un effort instinctif pour échapper au réel. »

Enfin, pour Lanson, la littérature est le *complément* de la société au moins autant qu'elle en est l'*expression*. C'est une loi pour l'individu. » La remarque est vraie aussi de la société...La littérature exprime parfois la réalité de demain plutôt que la réalité d'aujourd'hui ; elle exprime surtout ce qu'on voudrait que demain fût... Parler est plus facile et plus vite fait qu'agir : voilà pourquoi la littérature est souvent la première et souvent aussi la seule réalisation de la vie cachée de l'âme. »

Les Japonais ont fait de la décoration de leurs appartements un art cent fois plus raffiné que le nôtre. Changeant chaque fois le kakémono qui doit orienter leur rêve esthétique du jour, ils ont grand soin de l'adapter à la saison qui passe. Mais « adaptation » n'est pas

toujours « redoublement ». Comme les deux climats extrêmes leur sont pénibles, en hiver ils affichent à leur cloison des images du printemps, en été des représentations de l'automne. Redoubler par l'art la saison qui est présente dans la nature, leur semblerait un contre-sens. C'est ce qui manque à leur vie réelle qu'ils demandent avec raison à leur art décoratif. Dans les pays arides, très chauds et très secs, la plus belle décoration d'intérieur est naturellement l'eau et la verdure.

Très proche de l'idéalisation est la fonction d'*immuniser*. Celle-ci se confond souvent avec celle-là. Et elle suppose un mécanisme psychologique trop délicat pour qu'on puisse l'attribuer avec certitude à un organisme aussi massif que celui d'une société.

Cependant, nous rangerions volontiers sous cette rubrique l'exemple que nous avons encore sous nos yeux. Le second Empire, dont la politique et l'organisation intérieure et extérieure est pleine de visées idéalistes et religieuses, a légué à la troisième République une littérature réaliste et irréligieuse. La République fut d'un bout à l'autre et de plus en plus neutre ou anticléricale jusqu'à la guerre mondiale. En tous cas, l'on n'a jamais vu naître tant d'institutions purement laïques. Et il est puéril de soutenir, avec certains politiciens qui se disent sociologues, que ce demi-siècle d'histoire n'est qu'un accident insignifiant, ou l'œuvre d'une poignée d'hommes sans attaches dans le pays ! Or, en même temps se développait une littérature profondément, systématiquement catholique et mystique, qui restera dans l'histoire l'art d'une démocratie foncièrement laïque et même anti-religieuse. Cette société s'est immunisée par l'art. Quand la religion s'épanouit dans l'art, elle est dispensée de régner dans les mœurs, du moins pour les sociétés ou pour les époques où domine cette fonction, qui n'est pas la seule.

Et qu'on ne dise pas que ce sont des milieux très différents qui ont approuvé ou exécuté les lois laïques, et qui ont admiré ou provoqué le mysticisme artistique. Car il est notoire que les Huysmans, les Péguy, les Bloy, les Claudel, les Francis Jammes, comme les Denis, les Desvallières et les disciples de Franck, ont été surtout appréciés à leurs débuts par les milieux incroyants, et surtout contestés par les milieux authentiquement catholiques. Ceux-ci se défiaient naturellement d'une compromettante religiosité d'esthètes,

qui plaisait non moins naturellement aux libres-penseurs. Il a fallu beaucoup de temps et un peu de politique pour changer en partie cette attitude, que de récentes polémiques et des anathèmes autorisés ont pourtant confirmée encore.

C'est par cette littérature, cette plastique ou cette musique mystiques et édifiantes que des sceptiques purgent le besoin instinctif de foi, de mystère et d'au-delà que la vie positive de notre âge ne satisfait pas suffisamment par elle-même.

Les idées systématiques d'Auguste Comte le persuadaient à tort que la société est un bloc homogène où tout se tient, art, religion, vie économique ou politique. Mais son sentiment plus juste de la vie sociale concrète lui avait suggéré de donner satisfaction, dans sa future société « positive, scientifique et industrielle », aux tendances « fétichistes et polythéistes », bien qu'il croie les « trois états » « radicalement incompatibles et même contradictoires ». De là les étranges « Grand Être, Grand Milieu, Grand Fétiche » et les grands hommes du nouveau calendrier, ces demi-dieux ou saints, et ces trois « anges gardiens » tutélaires. Toutes institutions de compensation ou de purgation, qui consternèrent Mill et Littré parce que leur « logique sociale » était plus abstraite et moins complète.

La diversité des courants collectifs qui se partagent toute société vient encore compliquer ici les rapports de l'art avec la vie sociale et leurs conséquences morales. Car le « courant de la pensée » de l'individu le plus riche, le plus divisé ou même le plus dédoublé est encore moins divers que le tissu relativement grossier, mais toujours complexe, d'une société. Telle œuvre n'est qu'un jeu désintéressé pour un public blasé; elle exprime un idéal très impérieux dans un milieu plus naïf. Tel métier rural ou maritime, dont la fatigue n'a rien d'artistique pour ceux qui gagnent leur vie dans ce travail, joue le rôle d'immunisation esthétique pour des citadins en vacances.

Il est donc dangereux de généraliser des lois trop simples, à la façon de la « critique scientifique » d'Hennequin et de l' « interpsychologie » de Tarde. Les « lois de l'imitation » ne sont pas les seules dans la société. On se trompe en retrouvant à tout prix leur influence dominante parmi les actions et réactions que les divers milieux sociaux exercent les uns sur les autres. Les lois des rap-

ports humains sont autrement compliquées ; il faut toujours penser aussi à des « lois de l'opposition ».

L'art préféré d'un public exprime bien plus souvent ce que celui-ci désire que ce qu'il possède. Nous demandons au rêve de la beauté ce qui nous manque. Pourquoi lui demanderions-nous un deuxième et fastidieux exemplaire de ce que nous trouvons déjà autour de nous ? un reflet affaibli et une image peu fidèle de ce dont nous vivons la réalité ?

Si l'art n'était qu'une doublure inutile de la vie, il y a longtemps que le mécanisme normal des lois de l'évolution aurait éliminé ce parasite encombrant, et que les sociétés humaines qui le cultivent auraient disparu dans l'âpre lutte pour l'existence, qui exclut d'elle-même tout luxe, dès qu'il n'est pas un instrument indirect de supériorité. En fait, l'art se maintient à quelque degré dans toutes les sociétés connues, et peut-être même se diffuse-t-il de plus en plus de nos jours, malgré les craintes et les prédictions alarmées de certains pessimistes. Il faut donc qu'il remplisse dans la vie individuelle et sociale certaines fonctions bien à lui, en des rôles très positifs. Il faut même sans doute qu'il soit le seul à pouvoir tenir efficacement quelques-uns de ces rôles : par exemple, comme nous l'avons montré ailleurs, le rôle du jeu imaginatif dans la vie sexuelle[1]. A ce mécanisme d'apparence finaliste, l'évolution admet d'innombrables exceptions, mais non pas constantes et universelles, comme serait celle de l'art dans l'humanité.

Or, la fonction la plus inutile et la plus déraisonnable de l'art dans la société serait d'exprimer la vie de cette société telle qu'elle est. Bien au contraire, le public normal des pastorales et des paysanneries, c'est l'aristocratie mondaine des citadins ; et les feuilletons, les mélodrames ou les films qui plaisent le plus sûrement au peuple sont ceux qui l'entraînent dans un monde de féerie et de convention, — tout au moins dans « le monde », — et qui lui font vivre quelque temps une vie idéale, fausse peut-être, mais, avant tout, autre que la sienne. Les paysans basques de la Soule jouent encore, entre eux et dans leur langue, au fond de leurs villages, les « trageries » véritablement populaires qu'Hérelle a étudiées avec soin.

1. Voir Charles Lalo. *La Beauté et l'Instinct sexuel.* Paris, 1922, p. 115 et suivantes.

Ils n'y parlent que de rois, de saints, de satans, de géants, de Turcs, d'idoles et de papes ou de batailles, c'est-à-dire des choses et des êtres les plus éloignés de leur activité courante et de leur expérience vécue.

Sans doute un public moyennement religieux et médiocrement artiste recherchera de préférence une musique ou une architecture religieuses, un peuple de soldats aura souvent une littérature ou une poésie martiales. Mais est-il bien certain qu'ils les recherchent comme un art? N'est-ce pas plutôt comme une manifestation anesthétique de plus, qui s'ajoute accessoirement à celles de leur religion ou de leur vie militaire, comme un appendice de cette vie sérieuse, et qui en fait encore partie? Le vrai croyant ne s'offense-t-il pas au contraire de voir envisager d'un point de vue trop exclusivement esthétique, — c'est-à-dire pour lui nécessairement frivole, profane, presque sacrilège, — les cérémonies du culte? Témoin tous les Pères de l'Église, depuis saint Chrysostome jusqu'à Bossuet. Pour le vrai croyant, comme le soutenait avec force Brunetière après et d'après Boileau, ce qui est religieux n'est pas de l'art, et serait profané par une pensée trop exclusivement, trop purement esthétique. Tolstoï moraliste excommuniait Tolstoï artiste.

S'agit-il au contraire d'un art apprécié sans aucun doute comme tel, dans une pensée authentiquement esthétique? C'est un public dont la vie est désœuvrée qui seul demande au théâtre du sérieux, des pièces à thèses, des œuvres pensées et qui font penser. C'est le public des hommes d'affaires et des travailleurs qui cherche dans l'art un divertissement facile, un oubli aussi complet que possible de sa vie réelle : vaudeville invraisemblable, chansonnette comique, roman d'aventures, musique de danse, cirque ou cinéma sentimental et extravagant.

On constate encore que des sentiments collectifs, autrefois puissants mais en décadence, s'éteignent pour ainsi dire dans l'art. C'est quand la foi religieuse se meurt qu'elle éprouve le plus vif besoin d'acquérir une valeur de beauté.

La queue des grandes émotions collectives traîne dans l'art; le public, en se saturant de ces représentations, épuise la force des tendances qu'il vise obscurément à oublier ; il s'immunise contre elles en les transposant de la vie réelle dans la pensée esthétique, où

elles ne sont plus guère nuisibles, — ni d'ailleurs utiles, — aux autres fonctions sociales qui constituent à ce moment la nouvelle vie sérieuse du groupe.

Ainsi la conscience collective des publics participe à sa façon aux divers types de la conscience esthétique individuelle. Seul le *sentiment esthétique pur*, qui prédomine chez le véritable artiste, reste au contraire presque forcément subordonné dans la foule incompétente. Il ne peut guère appartenir qu'à une élite, celle par qui seule sait vivre l'art véritable, et qui, à travers les âges, l'a sans cesse et obstinément dirigé : le milieu toujours restreint des connaisseurs et des créateurs, cette aristocratie toute spéciale, dont la caractéristique n'est ni la naissance, ni l'argent, ni le pouvoir politique ou religieux, mais la possession de ces qualités, indéfinissables dans leur complexité, qu'on appelle un don, un goût éclairé ou une culture artistique, et dont la base est toujours la compréhension et la possession d'une ou de plusieurs techniques.

On nous dit que, dans l'Antiquité, les marchandes de poisson au marché d'Athènes appréciaient, chez les meilleurs orateurs grecs, l'éloquence pour l'éloquence. Nous ne pouvons juger de ces poissardes que par les nôtres. Dieu nous préserve du suffrage universel dans l'art, et même étendu aux femmes !

Grâce à cette carence ordinaire des sentiments esthétiques proprement dits, les œuvres d'art ont beaucoup plus d'action anesthétique, morale ou immorale par exemple, sur les foules que sur les individus. Il est difficile qu'une pièce de théâtre ou une décoration murale puissent être uniquement artistiques ; le grand public profane qu'elles atteignent par destination n'en comprend pas la valeur d'art pur et il lui attribue au contraire d'autres valeurs qui sont anesthétiques et que, très sincèrement peut-être, l'auteur n'avait pas prévues.

Et cependant, cette forme la plus affinée de l'autonomie esthétique n'est pas absolument inaccessible à l'humanité anonyme, bien qu'elle y reste encore plus inconsciente que dans l'individu. « L'art, dit Wilde, se développe uniquement par lui-même. Il n'est le symbole d'aucun siècle. Ce sont les siècles qui sont ses symboles. » « L'art n'exprime jamais autre chose que lui-même. Il a une vie indépendante, tout comme la pensée... Il n'est pas nécessairement réaliste dans un siècle de réalisme, ni spiritualiste dans un siècle

de foi. Bien loin d'être la création de son époque, il est habituellement en opposition directe avec elle, et la seule histoire qu'il nous retrace est celle de son propre progrès. »

Dans la psychologie de l'amateur et dans celle du public, nous retrouvons donc, en définitive, la même casuistique morale que nous a révélée l'observation de l'artiste. *Entre ces trois développements de l'esprit humain se révèlent beaucoup de ressemblances, peu de concordances.*

CHARLES LALO.

NOTES ET DOCUMENTS

SUR L'AUTONOMIE FONCTIONNELLE ÉMOTIVE

(A PROPOS D'UN COMPTE RENDU DE M. H. WALLON)

M. H. Wallon a publié, dans le numéro du 15 décembre 1926 de ce *Journal* (pages 1040-1048), un compte rendu clair et (à part quelques observations sur l'autonomie fonctionnelle émotive) un compte rendu exact de mon livre : *La suggestione e l'ipnosi come mezzi di analisi psichica reale*. Je transcris les quelques lignes qui ne rendent pas exactement ma pensée et j'y ajoute les éclaircissements nécessaires. On lit à la page 1043 : « C'est ainsi que sa méthode démontrerait l'autonomie psychique des dispositions émotives ». Ce n'est pas exactement cela. Il s'agit de démontrer l'autonomie *fonctionnelle* des situations émotivo-affectives et pseudo-intellectuelles, c'est-à-dire l'indépendance fonctionnelle d'un état émotif (peur, colère, joie, désespoir, etc.) ou d'un état *pseudo-émotif* (doute, irrésolution, évidence, négation, affirmation) vis-à-vis de tout processus intellectuel quel qu'il soit. On démontre, en effet, que la peur, la colère, le doute, l'évidence, etc., peuvent occuper ou *envahir* notre conscience, sans avoir *aucun objet* et sans avoir besoin, pour réaliser cette *invasion*, de pensées ou d'images, que ce soit à titre de prémisses ou de justifications. On lit d'autre part, toujours à la page 1043 : « Benussi ne croit pas cependant en définitive à des attitudes véritablement spontanées, ni à leur jeu purement fonctionnel : elles ne lui semblent pas concevables sans un contenu, mais c'est un contenu latent, qui puise à la masse des souvenirs, puisque rien ne saurait s'abolir ni s'oublier complètement... Au lieu d'une explication par la structure et par la fonction, c'est encore une explication par les choses ». Je fais observer que dans toutes mes recherches je me suis efforcé d'éviter des constructions hypothético-interprétativo-intégratives, et j'ai cherché à exposer de *pures données expérimentales*. Après avoir exposé les expériences qui, selon moi, *démontraient* l'autonomie fonctionnelle émotive et pseudo-émotive, j'ai tenu compte d'une autre *interpréta-*

tion possible, sans pourtant l'exposer comme *mienne*. L'hypothèse serait d'admettre des pensées *latentes* (non saisissables par introspection) comme stimulants ou prémisses de ces situations émotives qui, en me fondant sur des protocoles *effectivement obtenus*, me paraissaient ne pas avoir d'objets. Si pourtant, à la page 87 de mon livre, j'ai écrit que l'*hypothèse* de l'indestructibilité des « souvenirs » (naturellement compris comme des *constantes* et non comme des objets d'introspection) pouvait accréditer l'interprétation que M. Wallon considère comme mienne « en définitive », j'ai ajouté aussitôt, quelques lignes plus bas, qu'à cette *hypothèse* il fallait opposer le *fait* ou le résultat expérimental que toute tendance à produire des pensées ou des images faisait obstacle, dans le *sommeil de base*, au développement d'un processus émotif *pur*, bien loin de le favoriser. Cela signifie que ma conception attribuait bien plus de poids à cette *donnée de fait* qu'à cette *donnée hypothétique*, et que ma conception devait être, comme elle l'est en fait, d'avoir *démontré* l'existence de cette autonomie fonctionnelle émotive et pseudo-émotive, qui étaient bien *postulées* par la psychopathologie et par la psychanalyse, mais qui jusqu'à ce jour pouvaient sans doute se recommander de leur utilité pour l'interprétation des cas cliniques, sans pourtant avoir reçu de démonstration expérimentale. En exposant mes expériences, je savais très bien qu'elles « s'accordent sur bien des points avec certaines des notions les plus précieuses, vers lesquelles tend par des voies diverses la psychologie contemporaine », et bien plus je crois qu'elles s'accordent avec les tendances les plus modernes de la psychopathologie et avec certains points de vue fondamentaux de la psychanalyse. Et en cela exactement que mes recherches prouvent expérimentalement la possibilité qu'une fonction émotive ou pseudo-émotive naisse et grandisse par elle-même, et rompe, éventuellement, cette *harmonie* entre fonctions intellectuelles et fonctions émotives autonomes qui constitue la santé normale. A cette harmonie entre fonctions autonomes j'ai fait aussi allusion dans la préface de mon livre, en ajoutant qu'il fallait substituer ce concept à celui de l'unité de la conscience, incompatible avec la démonstration de l'autonomie fonctionnelle émotive. Il n'y a donc aucune divergence ni aucun désaccord entre ma pensée et celle de M. Wallon. Bien au contraire, j'y ajoute, comme l'a relevé Sante de Sanctis (*Archivio di Psicologia*, éd. par F. Kiesow, vol. IV, 1925, page 60 sqq.), la démonstration (expérimentale) de la justesse des interprétations cliniques qui ont été proposées. Seulement, par suite de mon insurmontable scrupule (sensibilità) scientifique, je n'ai pas pu ne pas prendre aussi en considération l'hypothèse de substrats de pensée latente (inconscients), d'*abord* parce que cette hypothèse n'est pas *en elle-même* absurde, et *ensuite* parce qu'en dernière analyse je ne présume jamais d'avoir dit en aucune question théorique le *dernier mot*. Il est bon par suite que je rappelle mon allusion dans la communication présentée au IV[e] Congrès national de Psychologie (Florence, octobre 1923) à l'importance que présente l'autonomie de développement, par exemple de l'évi-

dence pure (sans objet), pour l'interprétation de certains aspects psychopathologiques (chap. III, § 15) ; et il est bon de rappeler que le résultat le plus notable de mes expériences hypnosuggestives, c'est, à mon avis, précisément la démonstration expérimentale de cette autonomie fonctionnelle émotive, que M. Wallon, par erreur, croit justement qu' « en définitive » je ne reconnais *pas*. Reste à éclaircir encore un point. M. Wallon écrit : « Les descriptions que donnent de ces tendances intellectuelles ou émotives les sujets sur lesquels (Benussi) a expérimenté sont rapprochés par B. de celles que les mystiques font de leurs extases ». Ce n'est pas cela. J'ai confronté seulement *deux* états particuliers, à savoir le *sommeil de base* et l'*évidence sans objet*, avec les données de l'expérience mystique, à savoir l'*oraison de repos* d'une part et l'*extase* de l'autre, en considérant cette forme d'extase que sainte Thérèse appelle *union mentale*. J'ai relevé en fait : 1° une profonde affinité entre les données introspectives relatives à l'*évidence pure*, provoquée dans le sommeil de base, et les données (introspectives) fournies par sainte Thérèse et relatives à ces états d'âme qu'elle appelle extase et union mentale ; 2° une affinité remarquable entre mon *sommeil de base* et l'oraison de repos. Quant à toutes les fonctions émotives (au nombre de 48) et à toutes les fonctions pseudo-émotives (au nombre de 7) *moins une* (l'évidence pure), je n'ai en aucune façon « rapproché » mes constatations des formes de la vie spirituelle mystique. Cela n'implique pas qu'on ne puisse le faire, et même sans doute faudra-t-il le faire, mais dans mon livre il n'en est pas question. Pour conclure : je crois avoir démontré expérimentalement, en contradiction avec la psychologie scolastico-traditionnelle et à l'appui d'hypothèses interprétatives issues des courants psychologiques les plus récents et des courants psychopathologiques les plus récents, cette autonomie des fonctions émotives et pseudo-émotives que M. Wallon me suppose précisément avoir préféré mettre en doute ou nier. Je suis bien reconnaissant à M. Wallon de m'avoir incité à éclaircir ce point qui, étant donnée la concision avec laquelle j'ai résumé dans mon livre les recherches en question, prêtait peut-être à des malentendus. La pénétration avec laquelle M. Wallon a pour le reste saisi ma pensée me fait regretter qu'il n'ait pas fait ou n'ait pas cru devoir faire mention dans son compte-rendu des *changements respiratoires* (*respiri scambio*) dont l'importance symptomatique et l'importance comme éléments de *contrôle objectif* ne me semblaient pas négligeables.

V. BENUSSI.

RÉPONSE A M. BENUSSI

La contradiction que j'ai relevée entre la thèse de l'autonomie fonctionnelle des émotions et la dépendance où elles seraient vis-à-vis d'idées ou de pensées latentes, M. Benussi l'admet donc lui aussi. Mais, tout en insistant à son tour sur l'incompatibilité des résultats, auxquels l'ont amené ses expériences, et d'une hypothèse, qu'il n'a été induit à énoncer que par suite de son « insurmontable scrupule (sensibilità) scientifique », il montre qu'il est encore loin de donner au mot d'autonomie le sens qu'il a pour moi. Entre autres mérites de cette autonomie fonctionnelle des émotions, il cite en effet celui de s'accorder avec « certains points de vue fondamentaux de la psychanalyse ». Or, si psychanalyse il y a, c'est essentiellement pour atteindre, derrière les réactions et manifestations émotives, le complexe, la pensée latente, le souvenir ou l'image refoulés, dont elles ne sont qu'une irradiation visible et consciente. Et c'est pourquoi j'ai pu donner précisément la doctrine qu'implique la psychanalyse pour un parfait exemple de conception réaliste en psychopathologie (*Psychologie pathologique*, p. 25).

En relatant les analogies que M. Benussi relève entre certaines des descriptions faites par ses patients et par des mystiques, il ne m'est certes pas venu à l'esprit, je l'avoue, de spécifier que l'assimilation ne s'étendait pas aux quarante-trois fonctions émotives et aux sept fonctions pseudo-émotives. Bien m'en a pris d'ailleurs, car, tout en me le reprochant, M. Benussi semble frappé de cette idée qu'il sera peut-être besoin d'étendre en effet l'assimilation à ces cinquante fonctions.

Dans mon compte rendu, déjà bien étendu et bien dense, je reconnais avoir omis certaines questions, comme celle des changements respiratoires.

Mais dans la réponse qu'il a cru devoir y faire, M. Benussi omet lui-même l'objection essentielle qui le terminait : c'est qu'un résultat expérimental n'a pas de valeur, tant que n'a pas été suffisamment expliqué le mode opératoire, qui permettrait à d'autres de le contrôler.

H. Wallon.

RECTIFICATION A LA RÉPONSE DE M. H. WALLON

Pour ce que j'ai écrit dans ma note « sur l'autonomie fonctionnelle émotive », je n'ai rien à changer. Ce ne sont pas questions qui se résolvent en trois lignes. Par contre j'ai à cœur de relever qu'*il n'est pas vrai*, comme l'écrit pour conclure M. Wallon que « B. omet *l'objection essentielle...* : c'est qu'un résultat expérimental n'a pas de valeur, tant que n'a pas été suffisamment expliqué le mode opératoire, qui permettrait à d'autres de le contrôler ». Cette *objection* est formulée dans le compte rendu de M. Wallon en ces termes (p. 1048) : « alors qu'il indique comment le raccord vigile peut être transformé en raccord hypnotique et... en sommeil de base, il ne dit mot des procédés par lesquels peut être obtenu le raccord vigile... Ce n'est pourtant pas à lui, etc... ». Y avait-il quelque chose à répondre à cette « objection » ? Quiconque est capable de suggestionner peut refaire, en suivant mon livre, mes expériences. Que M. Wallon voie donc à la page 18 de mon volume comment j'ai précisé le sens de l'expression « raccord suggestif » (vigile ou hypnotique).

Je ne nie pas d'avoir été sur trop de points trop concis dans mon livre, qui résume en peu de pages un matériel très vaste. J'y remédierai par des publications successives, dont une est déjà en cours d'impression.

V. Benussi.

DERNIÈRE MISE AU POINT

Il est donc vrai que M. Benussi n'a pas répondu à mon objection, puisqu'il se demande quelle réponse pourrait y être faite.

Cette capacité de suggestionner, dont il lui semble qu'elle se suffise à elle-même, c'est une vieille connaissance. S'il s'agit d'un pouvoir propre à certains, qui échappe à la définition et qui ne soit pas réductible à une technique, comment lui comparer ses résultats : comment le mesurer et comment les délimiter ? Pouvoir d'action sur autrui peut-être, mais dans la recherche scientifique moyen dangereux. En fait, l'expérience a montré qu'à un sujet suffisamment entraîné l'expérimentateur peut faire dire tout ce qu'il veut, tout ce qu'il attend, tout ce qu'il suppose. D'où le discrédit où sont finalement tombés les résultats obtenus par ce procédé.

Pour le reste, il faut attendre les livres annoncés par M. Benussi, et leur souhaiter de contenir autant d'idées neuves, séduisantes et ingénieuses que celui dont j'ai fait le compte rendu.

H. Wallon.

SOCIÉTÉ DE PSYCHOLOGIE

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 1926.

(Sorbonne, Archives de la Parole.)

Présidence de M. H. Wallon, *vice-président.*

La séance est ouverte à 17 heures.

M. le Président prononce l'éloge funèbre de Maurice Mignard, enlevé prématurément à l'affection de ses amis, cet été. Il dit avec émotion ce qu'a été l'homme, et il rappelle l'œuvre, psychologique et psychiatrique.

La Société procède à la nomination d'une commission de candidature. Sont désignés MM. Luquet, Millot, Rabaud.

LE VIII[e] CONGRÈS INTERNATIONAL DE PSYCHOLOGIE

(RÉUNI A GRONINGUE DU 6 AU 11 SEPTEMBRE 1926)

par Pierre Janet

Messieurs,

Si j'ai demandé à prendre la parole dès cette première réunion pour vous entretenir du VIII[e] Congrès international de Psychologie, réuni à Groningue du 6 au 11 septembre 1926, c'est un peu pour soulager ma conscience. J'éprouve le besoin d'exprimer un regret et, si vous me le permettez, d'adresser un reproche sérieux aux philosophes et aux psychologues français.

Le Congrès de Groningue, pour ceux qui comme moi ont suivi la plupart de nos Congrès internationaux de psychologie, a été à tous les points de vue l'un des plus beaux. L'organisation, qui a exigé des comités locaux une année de travail, la générosité et le charme de la réception, le luxe des fêtes qui ont eu lieu tous les soirs se sont ajoutés à l'intérêt des études et des réunions. En outre, le Comité a tout fait pour que le Congrès eût un caractère vraiment international et pour que la France y occupât une place importante : tous les discours officiels, ceux même du bourgmestre de la ville, ont été faits en français, on a accordé tous les honneurs possibles à notre représentant isolé. Eh bien, sur un total de 280 membres à peu près, les Hollandais présents à ce Congrès étaient au nombre de 63 sans compter les 42 membres du comité d'honneur, les Anglais au nombre de 26, les Américains de 21, les Belges de 11, les Espagnols de 5, les Polonais, les Suisses de 7, les Italiens de 4, plusieurs États, les Indes, le Danemark, le Mexique même avaient un représentant, notre excellent ami le professeur Chavez ; l'Allemagne avait envoyé 72 représentants, — et la France 2, M. Foucault de Montpellier et moi ; cinq autres Fran-

çais, pour être exact, étaient inscrits, mais ne sont pas venus. Cette exiguïté de la représentation française, 2 contre 72 Allemands, 26 Anglais et 21 Américains, a été remarquée et déplorée par tout le monde, même par les Allemands. Le Congrès de psychologie a commencé en France, a été organisé par des Français, nous y avons une place importante, nos travaux sont loin d'être inférieurs à ceux des autres, et nous nous retirons des réunions internationales. Heureusement, avant de partir j'avais eu l'idée d'aller voir M. Schneider aux Presses universitaires et d'insister pour qu'il fît envoyer à Groningue quelques livres français. Sans cette démarche au dernier moment, aucun livre français n'eût figuré dans cette très belle exposition des livres de psychologie de tous les pays. Et encore, dans la collection des Revues il n'y avait ni la *Revue philosophique*, ni le *Journal de Psychologie*. Il s'en est fallu de peu qu'au Congrès de Groningue il n'y eût une abdication complète de la France.

Vous allez me dire, pour excuser nos compatriotes, qu'en raison du change, le prix de la cotisation et les frais du voyage étaient bien élevés pour les pauvres Français. D'abord un certain nombre aurait parfaitement pu faire un petit sacrifice. Mais en outre, ce sacrifice était réduit à peu de chose par les précautions des organisateurs : on offrait à tous les étrangers qui le désiraient le séjour dans une famille qui s'intéressait au Congrès. J'ai accepté de passer cette semaine dans une famille, celle du directeur d'une banque hollandaise, et je ne puis vous dire l'amabilité charmante avec laquelle nous avons été reçus. Les frais d'hôtel en Hollande étant supprimés, le prix du voyage était bien réduit. Mais il y a mieux et plus grave : le gouvernement hollandais avait mis à la disposition du Comité une assez grosse somme et celui-ci avait pris une décision importante. Sachant la difficulté du voyage pour les Français et désireux, comme je vous l'ai dit, de voir une importante délégation française, il a résolu d'offrir le remboursement complet de tous les frais, quels qu'ils fussent, à douze psychologues français, et le secrétaire a envoyé douze lettres avec cette proposition. Voulez-vous réfléchir à ce que représentent cette offre généreuse. En dehors de l'intérêt scientifique et de l'avantage de faire au Congrès des connaissances précieuses, un joli voyage en Hollande, un pays si intéressant, une journée à Amsterdam, la ville aux canaux poétiques et mélancoliques, l'occasion de passer

quelques heures au superbe musée royal et de saluer les Rembrandt, un séjour d'une semaine dans la ville si curieuse de Groningue, des fêtes somptueuses, et au retour un jour à Bruxelles pour dire bonjour à la grand place qui est délicieuse, tout cela gratis, simplement pour venir parler français ; je trouve que c'était de jolies et avantageuses vacances. Eh bien savez-vous ce qui est arrivé ? Sur ces 12 personnes auxquelles M. Roels a écrit, deux ont daigné répondre pour refuser et dix n'ont même pas répondu. Pensez-en ce que vous voudrez, je pense pour ma part que c'est honteux et que c'est bête[1]. Les Français finiront par se faire oublier par les étrangers qui gardent vraiment pour nous trop d'estime.

Maintenant que j'ai exprimé mes gémissements, je vais vous dire quelques mots sur le travail scientifique du Congrès.

Les après-midis ont été consacrées aux séances des sections au nombre de trois, aux lectures et aux discussions des communications particulières au nombre de 66, si je ne me trompe. Voici quelques-uns des sujets autour desquels on pourrait grouper les principales communications.

Quelques études ont eu trait à la *psychologie animale,* surtout au sens de l'orientation. Une étude curieuse de M. Lafora de Madrid, sur les hallucinations déterminées chez le singe par l'excitation électrique de l'écorce occipitale, a beaucoup intéressé l'auditoire.

On peut réunir un certain nombre d'études sur la *psychologie des sens,* par exemple, le sens des vibrations, le sens de l'odorat, les sentiments de plaisir et de déplaisir, le sens du rythme, les schémas tactiles chez les aveugles, le sens des couleurs, les illusions visuelles.

Plusieurs travaux importants ont été consacrés à l'étude du *réflexe psycho-galvanique.*

Sous le nom de *psycho-technologie* qui se trouve au programme, je placerai des travaux sur quelques appareils et divers travaux sur la méthode des tests appliqués surtout à des écoliers. A propos de ces études sur les enfants, je voudrais signaler les curieux travaux de M. Decroly de Bruxelles qui a fait une conférence bien remarquable

1. Le reproche formulé par M. Janet ne saurait s'adresser aux membres de la Société : aucun d'eux n'a reçu la lettre de M. Roels dont il est question. (Note du Secrétariat.)

sur l'étude des premiers mouvements de l'enfant au moyen du cinématographe. Il a pris des films des principaux réflexes de l'enfant quand il vient de naître, quand il a un jour, une semaine, un mois ; il arrivera peu à peu à constituer une collection importante des principaux mouvements de l'enfant.

Sous le titre de *processus psychologiques supérieurs*, on peut réunir les études sur le langage, sur la physionomie, une série de communications intéressantes sur la personnalité. J'insiste sur la communication de M. Decroly de Bruxelles sur la fonction globale (syncrétique, schématique) et l'enseignement de la lecture aux enfants normaux et aux anormaux. Cette communication se rattache aux études actuelles sur la perception synthétique, sur l'intuition d'un ensemble. Il en est de même du travail du professeur Auguste Ley de Uccle, aperception sensorielle et aperception interne, et de beaucoup d'autres travaux sur le fonctionnement intellectuel, sur l'attention totale ou discrète. Signalons aussi les recherches sur le mécanisme du rire et la théorie de Mac Dougall, et les études nombreuses sur la volonté et le choix, sur le travail et sur le caractère. Le problème de la volonté a été posé d'une manière intéressante par M. Ed. Claparède, le problème de la conscience par M. H. S. Langfeld de Princeton.

Une séance d'après-midi tout entière a été consacrée à cette nouvelle étude qui est née à Marburg et qui se résume par ce titre : l'*éidétisme*. Deux articles de M. P. Quercy dans le *Journal de Psychologie* de 1925 et de 1926 nous ont fait connaître les éidétiques, ces individus normaux qui, en plein état normal, peuvent avoir de véritables hallucinations, des images éidétiques, qui sont des perceptions sans objet aussi indiscutables que les images consécutives. Les communications de M. F. Scola, Kiesow, Jaensch, Gatti ont porté sur ces faits et ces théories.

On peut grouper un certain nombre d'études autour des *problèmes généraux de la psychologie* : En quoi consiste et d'où dérive le finalisme des phénomènes psychiques, par M. E. Rignano de Milan ; La possibilité d'une localisation ou spécialisation intracellulaire de quelques fonctions psychiques, par M. Arriëns Kappers d'Amsterdam ; Le problème de l'inconscient et l'unité de la conscience, par M. O. Kraus de Prague.

La psycho-pathologie, je le regrette, a été peu représentée : je n'ai

à signaler que les communications de M. P. Ranschburg et de M. Minkowski.

Il faudrait consacrer une plus longue étude aux séances de la matinée qui réunissaient tous les membres du congrès et qui étaient chacune consacrée à une question particulière sur laquelle des rapports avaient été distribués. Je ne puis qu'indiquer les titres de ces discussions générales.

1° *Comprendre et expliquer.* — Les rapporteurs étaient M. Binswanger de Kreuzlingen, Spranger de Berlin, Th. Erismann de Bonn, G. Ewald d'Erlangen. Cette discussion qui a été surtout allemande portait beaucoup plus sur des conceptions philosophiques abstraites que sur des faits psychologiques.

2° *Intensité des sensations.* — Rapporteurs : MM. Edwin G. Boring de Harvard, Charles S. Myers de Londres, Heinz Werner de Hamburg. Les discussions ont porté sur l'intensité des différences, sur la loi de Weber, sur le problème du seuil.

3° *La perception de la forme* (« Gestaltwahrrnehmung »). — Les rapporteurs sur ce très curieux problème ont été MM. K. Koffka, de Giessen, A. Michotte de Louvain, E. Rubin de Copenhague, F. Sander de Leipzig. Ces études ont été très intéressantes ainsi que les objections présentées par M. G. Speerman de Londres.

4° *Le behaviorisme*, rapporteurs Mac Dougall de Harward, H. Piéron de Paris, qui malheureusement n'a pas pu venir au congrès.

5° *Les rapports entre les propriétés corporelles et psychiques*, par MM. Ernst Kretschmer de Tübingen et Ed. Wiersma de Groningue.

6° *La psychologie des peuples primitifs*, par F. C. Bartlett de Cambridge, Angleterre, L. Lévy-Bruhl de Paris, qui malheureusement encore n'a pas pu venir, W. Mayer-Gross de Heidelberg, Alfr. Storch de Tübingen.

7° Enfin, — je place cette séance la dernière quoiqu'elle ait été en réalité la première, parce qu'elle m'a particulièrement intéressé, — *la psychologie de la religion*, rapporteurs Pierre Janet de Paris, Leuba de Bryn Mawr, E. Jones de Londres et R. H. Thouless de Manchester. Cette séance a été particulièrement anglaise et française, et je crois pouvoir dire, puisque je n'étais pas seul, qu'elle a été particulièrement remarquable.

Cette discussion sur la psychologie de la religion a eu un épilogue

fort curieux. Une société composée de pasteurs et de médecins et qui s'intitule spécialement « Société de psychologie religieuse » a son siège dans une ville assez voisine de Groningue, à Utrecht. Cette société a eu l'amabilité de m'inviter ainsi que MM. Leuba et Thouless à venir passer deux jours à Utrecht pour que nous fassions chacun une conférence et que nous prenions part à ses discussions. Cette réunion, qui a commencé à 9 heures du matin, a duré toute la journée jusqu'à 11 heures du soir, interrompue seulement par les deux repas qui nous ont été offerts. J'ai insisté auprès du président, M. le Dr Bouman, pour que les représentants hollandais de la religion protestante qui nous écoutaient avec attention et avec réserve prissent aussi la parole et nous fissent connaître leur point de vue. Les remarques qui nous ont été présentées d'une manière si intéressante par plusieurs pasteurs, en particulier par M. Lecornu, montrent que les membres religieux de cette société se placent surtout au point de vue de W. James : la religion fondée sur le sentiment intime de réconfort. D'une manière générale, les membres de cette société me semblent penser à peu près de la manière que j'adoptais moi-même dans ma jeunesse, hélas, il y a bien longtemps, quand j'étais à l'Ecole normale. Ils sont absolument sincères et convaincus aussi bien dans leurs idées scientifiques que dans leurs idées religieuses. Mais ils gardent un espoir tenace et confiant, c'est qu'il leur sera possible de concilier les deux croyances philosophiques et religieuses. Cet espoir, que j'ai dû en grande partie abandonner, est fort beau ; il conduira cette société à des études psychologiques et morales qui pourront être très belles et très utiles pour l'élévation de l'esprit.

Une dernière question, pratique celle-là, a dû préoccuper le comité international du Congrès de psychologie avant la clôture, c'est l'organisation du prochain congrès. Nous avons commencé par élargir un peu ce comité international qui était assez réduit. Je me suis permis de faire adjoindre à la liste des membres français le nom de M. Revault d'Allonnes. La discussion pour le choix du siège du IXe congrès a été très délicate. Nous étions d'accord pour éliminer certains pays où pour quelque temps encore hélas on ne peut guère se réunir, la France, l'Allemagne, la Belgique. La majorité des membres de comité considérait que cette fois le congrès devrait se réunir

dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Mais vraiment les difficultés sont énormes, et M. le professeur Warren de Princeton, tout en répétant que les Américains seraient très heureux de nous accueillir, se sentait obligé de dire qu'il trouvait cette réunion actuellement impraticable. Il fallait choisir un siège en Europe : la veille de cette réunion j'avais été très impressionné par plusieurs conversations et je m'étais rallié à l'idée de proposer la ville de Vienne. Des objections ont été faites par plusieurs pays et en définitive on s'est arrêté à cette proposition peu précise : Des démarches seront faites d'abord pour décider si réellement le Congrès ne pourrait pas avoir lieu aux Etats-Unis, grâce à certains arrangements, et, dans le cas où cela serait reconnu impossible, le prochain congrès aurait lieu en Pologne, à Varsovie. Laissez-moi terminer par un vœu, c'est que dans trois ans à Varsovie nous n'ayons pas à déplorer de la même manière l'abstention des psychologues français.

La séance est levée à 18 h. 30.

Le Secrétaire général,

I. MEYERSON.

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1926

(Sorbonne, Archives de la Parole.)

Présidence de M. H. Wallon, *vice-président*.

La séance est ouverte à 17 heures.

La Société procède à l'élection du Bureau pour 1927.

Sont élus :

Président : M. H. Wallon ;

Vice-président : M. A. Mayer ;

Trésorier : M. Ch. Lalo ;

Secrétaire général : M. I. Meyerson.

La Société décide de nommer membres d'honneur les membres titulaires suivants : MM. Arnaud, Courtier, Delmas, Vurpas.

M. Millot fait, au nom de la Commission de candidature au titulariat, un rapport sur les travaux de MM. P. Alphandéry, Jean Baruzi, L. Massignon, P. Masson-Oursel. Conformément au règlement, l'élection aura lieu dans la prochaine séance.

La Société nomme enfin *membres associés étrangers* : MM. le docteur L. V. Briggs, de Boston, et Chavez, recteur de l'Université de Mexico.

MÉTHODE DE MISE AU POINT ET D'ÉTALONNAGE

D'UN TEST D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

LE TEST DU TOURNEUR[1]

par J.-M. Lahy.

La partie de la psychotechnique qui s'occupe de la sélection des travailleurs n'entrera dans les cadres de la science que le jour où seront créés des « étalons » pour la mesure des aptitudes professionnelles. La chose n'est ni simple, ni aisée, en raison de la complexité des facteurs qui entrent en jeu dans les réactions psycho-motrices. Aussi faut-il que nos efforts tendent à standardiser l'outillage et les techniques et — en même temps — à organiser les résultats pour établir par eux l'étalon psychométrique cherché.

Nous avons signalé ailleurs[2] les récents efforts effectués pour standardiser l'outillage d'un certain nombre de tests. Nous voudrions maintenant indiquer la méthode à la fois assez précise et assez souple pour convenir à l'état actuel de la psychologie expérimentale.

* * *

Imaginer un test n'est rien. En fixer la valeur comme instrument de mesure est une tâche longue et méticuleuse. Il existe une quantité quasi innombrable de tests ; bien peu sont, à l'heure actuelle, utilisables pour des examens précis. C'est ainsi que, désirant appliquer

1. Travail du *Laboratoire de Psychologie appliquée de l'Ecole des Hautes Etudes et de l'Hôpital psychiatrique.*

2. Le Laboratoire de psychologie expérimentale et la clinique psychiatrique. *L'Encéphale*, juin 1926, p. 417.

à la sélection des ouvriers tourneurs le test très connu, banal même dans la littérature psychotechnique, de la dissociation des mouvements des mains, nous avons dû en faire de toutes pièces la mise au point et l'étalonnage.

Le métier de tourneur. — Le test. — Sa mise au point.

Une analyse *provisoire*, basée sur les enquêtes, l'observation et la pratique du métier de tourneur, nous a conduit à créer une série de tests pour la sélection des ouvriers qualifiés de cette profession :

1° Des épreuves de connaissance, établies du point de vue psychologique : aptitude à lire un plan, attaque du travail, exécution ;

2° Des épreuves d'aptitudes psychomotrices comprenant :

a. les réactions devant un épaulement ;

b. l'aptitude à faire mouvoir avec chacune des mains, en sens opposé, suivant des vitesses indépendantes et variables, deux manivelles dont les axes sont perpendiculaires.

C'est cette dernière épreuve, appelée communément le *test du tourneur*, que nous avons mise au point et étalonnée.

Appareil. — L'appareil se compose d'un petit chariot de tour, muni de ses deux manivelles. Une tige horizontale de 38 centimètres, fixée à la partie supérieure du chariot, supporte deux styles verticaux de 7 centimètres placés l'un à 18 centimètres du chariot, l'autre à 38 centimètres et terminés, le premier par une pointe sèche, le second par une plume à réservoir d'encre (fig. 1).

Le sujet, en manœuvrant les deux manivelles, peut faire suivre à la pointe sèche les contours d'une circonférence de 5 centimètres de diamètre.

Pendant qu'il fait ce travail, le sujet inscrit sur une feuille de papier millimétré, grâce à la plume à encre du second style, une circonférence identique.

Un écran vertical placé entre les deux styles masque au sujet la vue du second.

Technique. — Le sujet fait 10 expériences successives séparées par un repos de trente secondes.

On note le temps.

On compte les erreurs d'après le nombre de millimètres carrés qui

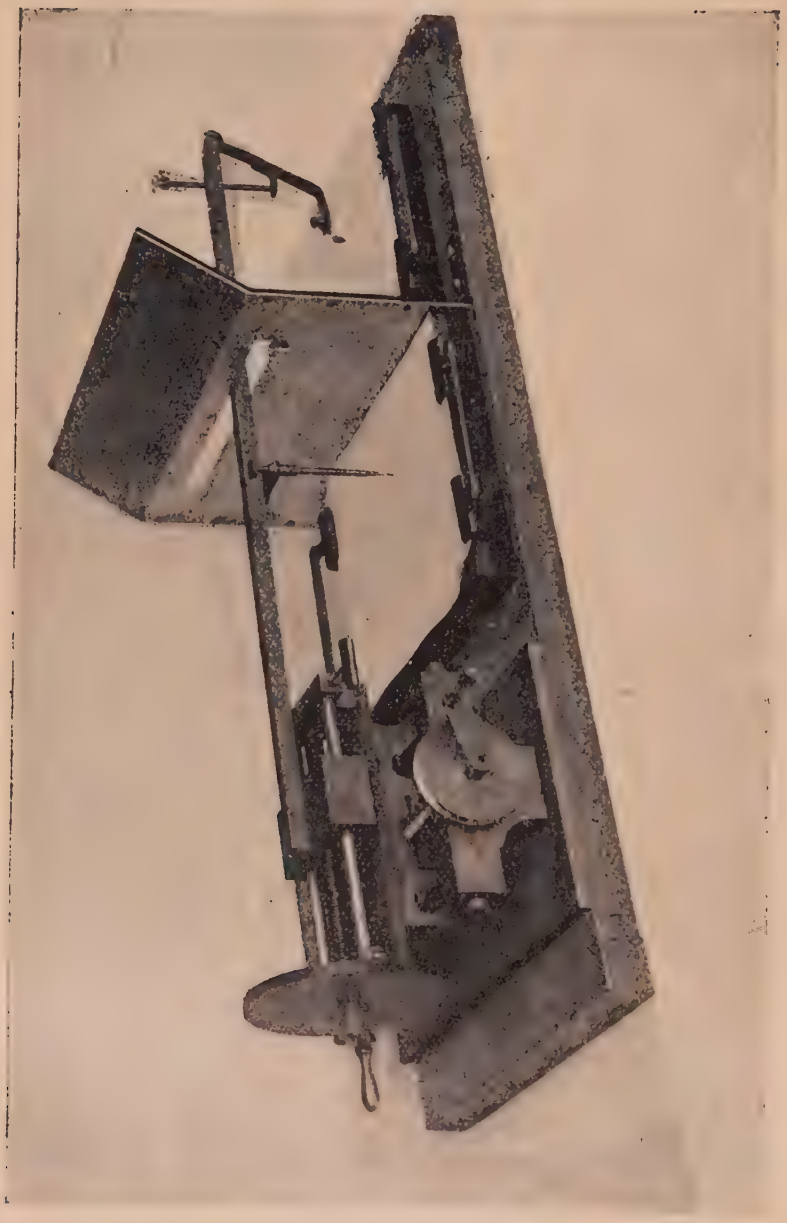

Fig. 1. — Appareil dit « test du tourneur » pour l'étude de la dissociation du mouvement des mains.

se trouvent en dedans ou en dehors de la circonférence exacte, tracée après coup par l'opérateur sur le papier millimétré.

Mise au point. — Nous appelons *mise au point* du test les expériences préalables qui permettent de fixer expérimentalement sa technique et d'apprécier sa « valeur classante ».

Pour cela, il importe de prendre un petit nombre de sujets dont on connaît bien les caractéristiques psychomotrices. Nous avons choisi comme sujets trois élèves de l'Institut de Psychologie : Denise, Rose et Berthe, âgées de vingt ans environ. Denise est très calme, très pondérée, ses gestes ordinaires sont lents, réguliers, bien adaptés. Rose est beaucoup plus vive, mais d'une activité régulière. Berthe est, au contraire, en état d'agitation motrice, elle parle beaucoup, reste difficilement immobile ; cependant elle ne peut pas être suspectée de psychopathie, elle est très maîtresse de ses mouvements lorsqu'elle les adapte à un but précis. Toutes trois se sont montrées intelligentes, douées d'une volonté ferme dans leurs études et très intéressées par les recherches expérimentales auxquelles elles prenaient une part directe.

Voici le résultat du classement obtenu avec le test de dissociation des mouvements des mains :

SUJETS	TEMPS		FAUTES	
	Total.	Moyen.	Total.	Moyen.
Mlles Rose	20′ 22″ 5	2′ 2″ 25	1.233	123,3
Berthe	30′ 47″	3′ 4″ 7	1.628	162,8
Denise	11′ 41″ 6	1′ 10″ 16	906	90,6

Ces résultats exprimés graphiquement donnent les courbes reproduites dans la figure 2.

On voit que le test permet un classement de nos sujets conforme à celui que l'observation de ces sujets dans leur travail et leur conduite, avait révélé.

Denise se montre supérieure à ses collègues, tant au point de vue de l'exactitude des gestes que de leur rapidité. Au début de son test, on remarque une période d'apprentissage bien déterminée. Une fois l'adaptation obtenue, l'exactitude se maintient au même niveau. Le temps varie très peu.

Si Rose se perfectionne au point de vue de la rapidité, il n'en est pas de même pour l'exactitude, où elle se montre nettement inférieure à Denise comme rendement et comme régularité.

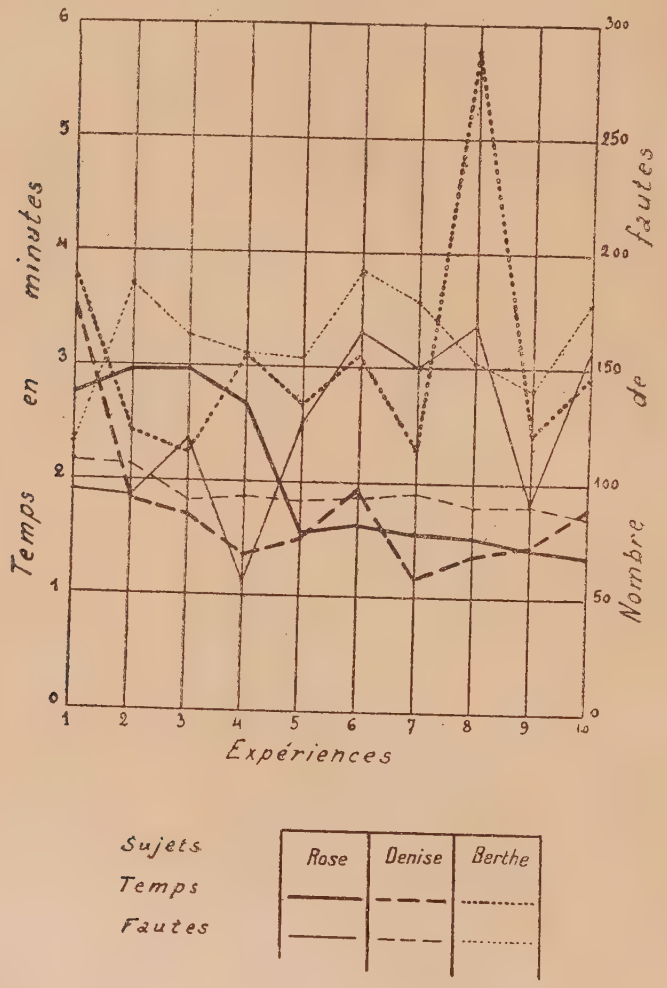

Fig. 2. — Graphique des résultats obtenus avec 3 sujets. [Les mauvais résultats se trouvent en haut de la courbe.]

Plus inférieure encore à tous égards est Berthe. Son irrégularité motrice se manifeste d'une manière très nette : à la 8e expérience, elle est contrainte de ralentir exagérément son allure, ce qui explique la pointe de sa courbe à cet endroit. Son rendement n'est d'ailleurs pas amélioré malgré ce repos.

Il est, je crois, intéressant d'insister sur le fait que Denise avait des temps de réactions très lents (19,5), tandis que ses camarades étaient plus rapides (Rose : 15,3, et Berthe : 15,7).

Nous possédons les variations moyennes de ces sujets, mais nous n'osons en faire état en raison de ce que les différences de rapidité influent sur ces valeurs. De sorte qu'il est erroné de comparer, du point de vue de la variabilité, des sujets de rapidités différentes.

Le test permettant de distinguer avec assez de précision trois sujets, nous avons estimé qu'il y avait lieu d'en faire l'application à des tourneurs, en vue de savoir si le classement que nous obtiendrions coïnciderait avec la valeur professionnelle.

Application du test à dix tourneurs dont la valeur professionnelle était connue. — Ébauche d'un étalonnage.

Le critérium de valeur du test doit être donné par la concordance de ses résultats avec le travail professionnel. Malheureusement, il est très souvent difficile d'établir un jugement objectif de la valeur professionnelle.

Dans le cas des tourneurs, nous nous en sommes référé à deux motifs d'appréciation dont le second confirmant le premier donne à l'appréciation d'ensemble une certaine objectivité :

1° Comme il s'agit de travailleurs appartenant à un petit établissement métallurgique, les avis concordants du chef de l'entreprise et de son ingénieur, qui suivaient tous les deux notre enseignement de la psychotechnique, nous ont paru dignes d'être retenus. Les dix tourneurs que nous avons examinés étaient donc préalablement classés d'après leur rendement en usine.

2° Les tests de connaissance dont nous avons parlé au début de ce travail leur ont été appliqués. Le classement ainsi obtenu a confirmé celui des chefs de l'entreprise.

Sur ces 10 tourneurs, il y en a 5 bons et 5 mauvais, auxquels le test de dissociation du mouvement des mains a été appliqué dans des conditions rigoureusement identiques. Le classement psychotechnique établi d'après *l'exactitude* se trouve dans le tableau suivant :

RANGS (Rapidité.)	TEMPS moyen.	NOMS	CLASSEMENT professionnel.	FAUTES (moyennes).	RANGS (Exactitude.)
5	1' 33"	Spi.	B.	47,6	1
7	1' 36"	Mer. . . .	B.	58,6	2
6	1' 35"	Math. . . .	B.	61,6	3
9	1' 51"	Vict. . . .	B.	74	4
3	1' 26"	Ric.	B.	74,6	5
1	58"	Pol.	M.	78	6
8	1' 37"	Lin.	M.	88.8	7
10	2' 38"	Ero. . . .	M.	95,90	8
2	1' 19"	Bogos. . . .	M.	101.3	9
4	1' 31"	Hors. . . .	M.	111,30	10

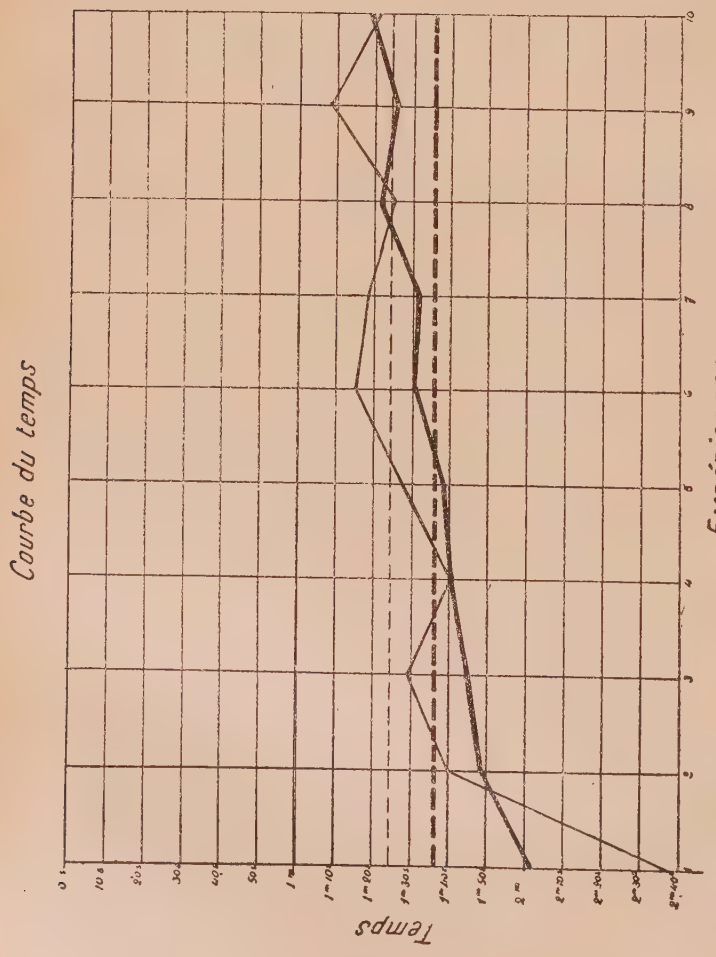

Fig. 3. — Graphique du rendement dans le test [rapidité] de 5 bons et de 5 mauvais tourneurs. [Les mauvais résultats se trouvent en bas de la courbe.]

On voit que ceux qui étaient classés par les chefs dans la catégorie des bons tourneurs se trouvent tous placés dans la première moitié de notre classement psychotechnique, et que les mauvais, au point de vue professionnel, sont réunis dans la seconde moitié du tableau.

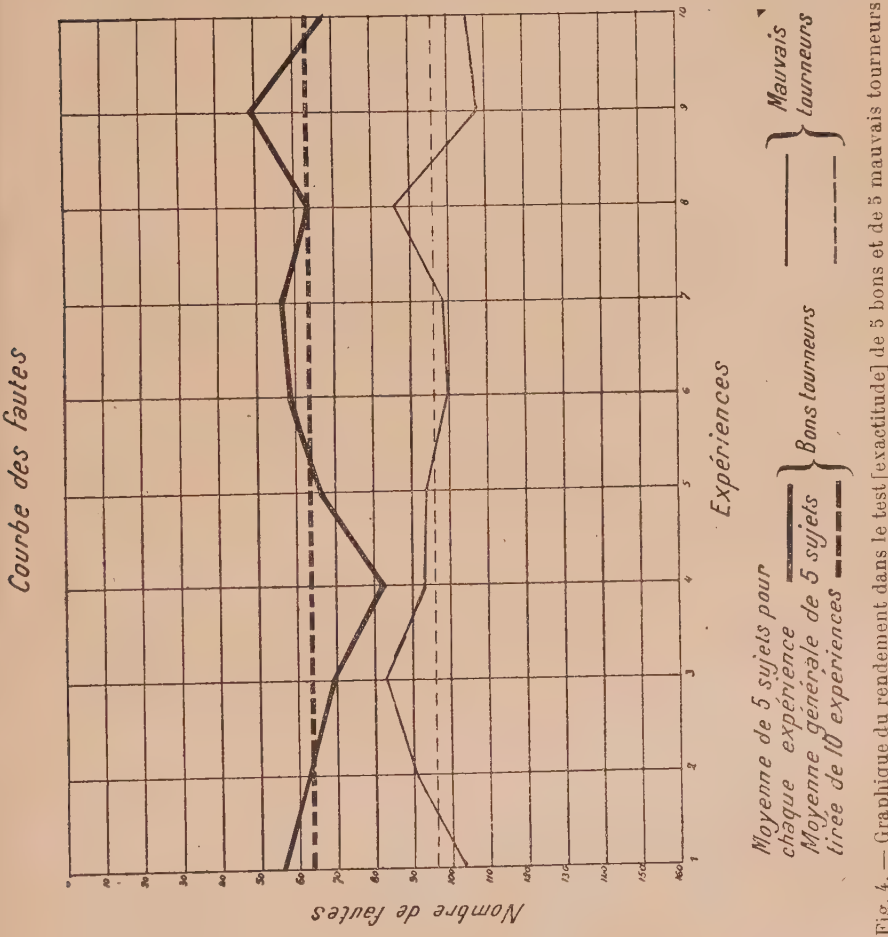

Fig. 4. — Graphique du rendement dans le test [exactitude] de 5 bons et de 5 mauvais tourneurs. [Les mauvais résultats se trouvent dans le bas de la courbe.]

La coïncidence est donc parfaite. Mais remarquons que les sujets avaient été choisis professionnellement parmi les plus caractéristiques des bons et des mauvais. Remarquons aussi qu'il n'y a pas de séparation profonde entre les derniers des bons et les premiers des mauvais, bien que les chefs d'atelier aient été formels dans leurs jugements. Ils estiment que le rendement professionnel de *Pol* est nettement inférieur à celui de *Ric*.

Au point de vue du temps, nous constatons que nos mauvais sujets sont plus rapides que les bons. La courbe (fig. 3) qui représente les moyennes des cinq mauvais sujets est toujours — sauf deux pointes — au-dessous de celle qui donne les vitesses moyennes des cinq bons tourneurs.

Au point de vue de l'exactitude, nous voyons (fig. 4) qu'il y a un écart très net et constant pendant les dix expériences entre la courbe des bons et celle des mauvais sujets.

Par conséquent, bien que le nombre des ouvriers examinés ne soit pas très élevé, le fait que les différences entre les bons et les mauvais sujets sont constantes, c'est-à-dire se retrouvent pour tous les sujets et dans toutes les expériences, nous autorise à conclure que le test a une valeur diagnostique pour déceler une aptitude professionnelle.

L'importance d'une sélection professionnelle basée sur ce seul test — si son efficacité se confirme par la suite — apparaîtra par le rendement comparé des deux équipes de tourneurs.

La moyenne des fautes pour l'équipe des bons est de 62,7. Pour les mauvais, elle est de 96,26. Leur rapport est donc 1,53. Ce qui signifie que, lorsque les bons font 100 fautes, les mauvais en font 153, soit 53 p. 100 de plus. L'économie en pièces « loupées » serait donc grande, si l'on substituait à l'atelier l'équipe des bons à celle des mauvais.

Il est vrai que les mauvais tourneurs travaillent un peu plus vite que les bons. Mais le bénéfice qui peut en résulter pour l'entreprise est insignifiant, car l'écart n'est pas grand entre la rapidité des deux équipes. Le rapport du temps moyen des bons au temps moyen des mauvais est de $\frac{1,36}{1,29} = 1,05$, soit 5 p. 100 de plus en faveur des seconds. Il n'y a donc pas de compensation possible.

On sait d'ailleurs qu'il existe d'une façon générale une corrélation inverse entre l'exactitude et la rapidité du travail. Mais il y a aussi des individus qui sont à la fois rapides et bons ou lents et mauvais. Dans la pratique de la sélection professionnelle on pourra en tenir compte, en prenant parmi un lot de sujets travaillant avec exactitude ceux qui sont les plus rapides. Le rendement pourra en être accru

C'est pourquoi, ayant à choisir dernièrement trois apprentis tourneurs parmi cent sujets, nous avons pris, dans le groupe assez homogène des meilleurs comme exactitude, les trois sujets les plus rapides sans tenir compte de leur rang dans le groupe.

Hâtons-nous de dire que ce moyen de procéder à la sélection est tout à fait provisoire et que nous n'hésiterons pas par la suite à le modifier s'il y a lieu.

Étalonnage.

Les premiers résultats obtenus en appliquant notre test à des tourneurs d'une valeur professionnelle déterminée nous permettent de considérer que le test en voie d'organisation peut être maintenant mis en pratique pour la sélection professionnelle courante. Cette conviction n'est d'ailleurs que provisoire, en raison du petit nombre de sujets examinés et de l'insuffisance objective du classement professionnel. Mais la méthode procède par étapes successives et son perfectionnement doit s'opérer en même temps que se fait son application.

Tous nos efforts vont porter sur ces deux points. Nous ferons un grand nombre d'expériences et nous établirons, pour l'appréciation professionnelle, une base plus rigoureuse que la précédente.

Comme il ne faut pas songer à opérer sur un très grand nombre de sujets et dans des conditions toujours identiques dans les ateliers de métallurgie, nous allons utiliser une main-d'œuvre en formation dont nous pourrons suivre et mesurer les progrès. Ce sont des apprentis appartenant, pour un lot aux ateliers de l'École professionnelle de la Société des Transports en Commun de la Région Parisienne, et pour un second lot à l'École professionnelle de la Fabrique nationale d'armes de Belgique à Herstal-lès-Liége. Nous disposons dans ces deux centres de laboratoires de psychotechnique avec un outillage identique et des assistants rompus aux mêmes techniques. Nous les soumettons d'ailleurs à notre contrôle constant.

Pour juger de la valeur professionnelle de ces apprentis lorsqu'ils seront tourneurs, outre que nous posséderons la série de leurs travaux d'école avec le chronométrage de leur temps de travail et les notes du contremaître, nous leur ferons exécuter à la fin de leur

apprentissage une épreuve professionnelle qui constituera la base essentielle de notre appréciation.

Cette appréciation s'appuiera sur les valeurs obtenues par des mesures micrométriques. Elle sera donc entièrement objective.

Dès le mois de septembre dernier, nous avons fait subir le test qui fait l'objet de cette communication à cent candidats apprentis de la S. T. C. R. P. En rapprochant plus tard les résultats du classement professionnel définitif, nous aurons, en somme, *testé le test.*

L'étalonnage s'établira automatiquement à l'aide des données que nous aurons recueillies.

Nous tenons à insister sur ce fait que la méthode d'établissement du test consiste autant à perfectionner l'appréciation de la valeur professionnelle qu'à perfectionner le test lui-même.

Lorsque nous entreprenons l'établissement d'un test quel qu'il soit, une fois qu'il a été mis au point, nous ne le changeons jamais avant d'avoir terminé son étalonnage. Mais nous recueillons toutes nos observations en vue d'un nouvel étalonnage. Ce n'est donc qu'après une étude expérimentale du test, que nous changeons la technique pour appliquer de toutes pièces des perfectionnements nouveaux.

Nous avons déjà utilisé cette méthode dans la mise au point, l'étalonnage et le perfectionnement des tests de sélection des machinistes de la S. T. C. R. P. Le mesure des pièces finales du tourneur est remplacée dans ce cas par un test dit de plateforme, où les machinistes, se trouvant dans les conditions identiques à celles du travail professionnel, opèrent au laboratoire comme sur la voie publique[1]. Les incidents de la rue sont figurés sur un film cinématographique dont le déroulement est commandé par les organes de conduite et de direction de la plate-forme d'un véhicule réel. Ces incidents sont enregistrés sur un cylindre tournant, situé dans une salle voisine, et enregistrant parallèlement toutes les réactions professionnelles du sujet. L'exactitude du travail se déduit du nombre des erreurs, et la rapidité s'exprime — en 1/20es de seconde — par le temps que le sujet met à effectuer chacune de ses réactions. Nous

1. *La sélection psycho-physiologique des travailleurs. Conducteurs de tramways et d'autobus.* 1 vol. de 280 pages. Paris, 1927, Dunod, éditeur.

échappons donc par ce moyen aux appréciations subjectives des chefs de service[1].

Résumé de la méthode.

Nous avions raison de dire au début de cet exposé que l'établissement d'un test psychotechnique est un travail long et méticuleux.

Il se fait par étapes :

Le test étant *imaginé*, l'outillage créé, il nécessite :

1° Une application d'essai à des sujets psychologiquement connus. On se rend ainsi compte du pouvoir que possède le test à mettre en lumière des différences individuelles;

2° ne application rigo ureuse à un lot de sujets homogènes dont on connaît la valeur professionnelle. On se rend compte du pouvoir qu'a le test pour déceler cette valeur;

3° Un étalonnage qui, pour être précis, doit porter sur un grand nombre de cas;

4° Une vérification constante de la valeur du test par sa corrélation avec la valeur professionnelle. Pour la réaliser, il faut que chaque sujet testé soit examiné professionnellement à l'aide de procédés *objectifs*. C'est là — au point de vue psychotechnique — la pièce essentielle de la méthode.

On comprend maintenant pourquoi au début de cet exposé nous avons insisté sur le caractère *provisoire* de l'analyse du travail, qui sert de point de départ à l'établissement d'un test. L'analyse du travail, qui est la chose essentielle dans tous les domaines de la psychotechnique, *tend* vers une analyse *définitive* sans l'atteindre, au moins pour la plupart des professions dans l'état actuel des recherches.

L'appui que les mathématiques apportent à la psychologie trouvera à s'exercer lorsque les expériences auront été rigoureuses et nombreuses. C'est pourquoi dans la présente étude du test du tourneur nous l'avons sollicité au minimum.

Enfin, puisque nous faisons ici un exposé avant tout méthodolo-

1. Nous n'ignorons pas que, dans le cas des machinistes, un élément d'appréciation nous manque : l'influence de l'émotion dans le travail réel. Cependant, cette émotion existe, quoique amoindrie, sans doute, devant le film. La méthode constitue donc un progrès considérable pour la psychotechnique qui se heurte toujours aux erreurs d'une appréciation professionnelle subjective.

gique, nous tenons à rappeler qu'un seul test ne peut suffire pour une sélection rationnelle. Bien que, dans le cas du tourneur, le test que nous étudions semble avoir beaucoup d'importance, il ne saurait être employé seul, surtout s'il s'agit de sélectionner des tourneurs-outilleurs pour qui l'aptitude à lire un plan, par exemple, constitue un élément essentiel du travail professionnel.

* * *

Le long et méticuleux travail de mise au point et d'étalonnage n'a pas, comme on pourrait le croire, que des résultats pratiques. Il apporte à la connaissance psychologique un appoint des plus précieux. Qu'on en juge. L'étalonnage très scrupuleusement établi n'a — en lui-même — aucun rapport avec la psychotechnique, qui ne fait que l'utiliser comme procédé de mesure. Mais la psychologie expérimentale en tire pour son compte d'importants avantages.

Nous devons insister sur ce point que les expériences basées sur des analyses méticuleuses conduites sur une vaste échelle permettent un progrès réel de nos connaissances théoriques. Prenons un exemple. Le test des temps de réaction est celui qui a été emprunté tel quel par la psychotechnique au laboratoire de psychologie expérimentale pure. Or les psychologues qui ont étudié la rapidité des réactions psycho-motrices se sont demandé maintes fois quelle est la signification de la régularité des temps de réactions et comment on devrait calculer cette dernière pour exprimer l'aptitude individuelle d'un sujet. On a hésité à calculer la variation moyenne brute, car on sentait obscurément qu'il y avait une relation entre la valeur de la variation moyenne et la moyenne arithmétique; on estimait ainsi qu'un sujet plus lent est plus excusable d'avoir une plus longue variation moyenne qu'un sujet rapide. Cette intuition obscure a pu être précisée grâce aux données numériques très nombreuses que nous avons recueillies au laboratoire psychotechnique de la S. T. C. R. P.[1].

D'autre part, ayant comparé les temps de réaction des machinistes

1. J.-M. Lahy. Recherche d'une méthode pour déterminer le rapport entre deux valeurs, relatives à des fonctions différentes, fournies par un même test. *L'Encéphale*, 1927, p. 210.

de tramways et ceux que l'on obtenait au Service de Prophylaxie mentale sur des malades, nous avons remarqué qu'un type de réactions qui se caractérise par une irrégularité particulière de la courbe de fréquence et se rencontre presque toujours chez des psychopathes se retrouve chez des candidats reconnus inaptes au travail professionnel de machiniste. Une question intéressante se pose ici, à savoir si un certain nombre de sujets inaptes au travail professionnel ne présentent pas des tares psychopathiques. Notre attention a été attirée sur ce problème ; nous faisons subir aux candidats présentant ce type particulier de la courbe de fréquence un examen psychiatrique[1].

Enfin les résultats que nous recueillons sur des sujets d'âges différents, écoliers, apprentis, ouvriers, jeunes et vieux, permettent d'étudier le développement de certaines aptitudes. C'est une étude féconde pour la psychologie génétique et qui, très souvent, est inaccessible aux psychologues qui se consacrent exclusivement à la psychologie pure.

Nous pourrions multiplier ces exemples, car la liste des problèmes théoriques qui peuvent être résolus à l'aide des données recueillies dans les épreuves de sélection est sans doute très longue. Plusieurs d'entre eux sont étudiés actuellement et feront l'objet de communications ultérieures

1. J.-M. Lahy et D. Weinberg. La courbe de fréquence des temps de réaction dans les cas de troubles neuro-psychiatriques et chez les normaux, in : *Prophylaxie mentale*, n° 7, 1926.

ESSAI D'ÉTALONNAGE

DE DEUX TESTS D'IMAGINATION ET D'OBSERVATION

par J. Abramson.

S'il existe un certain nombre de tests de niveau étalonnés, — et encore cet étalonnage laisse-t-il beaucoup à désirer, — on est étonné de constater que, dans l'immense profusion de tests d'aptitudes introduits dans la pratique scolaire et dans la pratique de l'orientation professionnelle, il n'y a presque pas de tests étalonnés. Aussi, en faisant des profils mentaux des enfants que j'examine, n'ai-je trouvé que quelques tests de mémoire et de vocabulaire étalonnés très provisoirement. Je n'ai rien trouvé ni pour l'observation concrète ni pour l'imagination visuelle. En procédant à l'étalonnage de ces deux tests portant sur ces deux aptitudes, je suis arrivée à des résultats tellement curieux et inattendus qu'il m'a paru intéressant de les présenter à la Société de Psychologie.

J'ai expérimenté le test de l'imagination visuelle dans les écoles polonaises de toutes les catégories : lycées, écoles réales, écoles communales et écoles de perfectionnement. J'ai complété ces expériences à Paris et à Boulogne-sur-Seine, dans les écoles communales et dans le Service de Neuro-Psychiatrie Infantile de la Faculté de Médecine. Le deuxième test, celui de l'observation concrète, a été expérimenté en France. J'ai pratiqué en tout près de 750 examens individuels : 450 garçons et près de 300 filles entre huit et dix-huit ans. Si ce nombre n'est pas assez grand pour autoriser à en tirer des conclusions étendues, il n'est certes pas négligeable si l'on se borne à de simples suggestions.

J'ai essayé d'étalonner ces deux tests parce qu'ils me manquaient pour la confection de mes profils. Je ne me suis pas préoccupée des corrélations entre ces deux aptitudes assez antagonistes, mais les graphiques m'ont paru si frappants que je crois devoir attirer l'attention sur leurs rapports réciproques.

Pour l'observation concrète je me suis servie de deux cartons avec 12 objets pris dans l'Atlas de Rybakoff. Il y a une pince, une bouteille, un chandelier, un parapluie, une bouillotte, un marteau, une assiette, une balance, un cadenas, une table, une hache et une montre. J'expose ces objets pendant vingt secondes, juste le temps de les voir et de les nommer. L'enfant m'énumère aussitôt après les objets qu'il est capable d'évoquer. Ensuite je lui montre un autre carton avec les mêmes 12 objets se trouvant dans des cases différentes et avec quelques différences plus ou moins marquées dans les objets eux-mêmes. Par exemple, la pince se trouve dans la huitième case au lieu de la première et elle est ouverte au lieu d'être fermée, et ainsi de suite. Après avoir marqué les objets bien placés et les différences bien discernées, je note les objets évoqués après cette deuxième épreuve.

Voici comment j'ai procédé avec le dépouillement de mes documents. J'ai noté comme unité chaque réponse satisfaisante concernant la place de l'objet, et j'ai noté 1,5 les réponses justes concernant les différences trouvées dans l'état de l'objet, étant donné que cette constatation est plus difficile que de situer les objets dans un espace déterminé. Aussi les enfants intelligents se rappellent ils beaucoup mieux les différences dans les objets, tandis que les moins intelligents et les arriérés retiennent souvent avec une justesse étonnante les emplacements. En procédant ainsi, j'ai obtenu des notes allant de 0 à 24, note qui ne fut pas dépassée (le maximum possible étant de 30).

Les réponses se sont réparties chez les garçons et chez les filles de la façon suivante selon les âges :

(A huit ans le médian est égal chez les garçons à 8 p. 1/2, le quartile inférieur à 5 p. 1/2, le quartile supérieur à 10 p. 1/2, etc.)

TABLEAU I. — *Observation.*

GARÇONS

8 ans . .	M	7 1/2	14 ans . .	M	12
	Q1	5 1/2		Q1	7 1/2
	Q3	10 1/2		Q3	18 1/2
9-10 ans .	M	11 1/2	15 ans . .	M	13 1/2
	Q1	9		Q1	9
	Q3	15 1/2		Q3	18
11 ans . .	M	12	16 ans . .	M	14 1/2
	Q1	6 1/2		Q1	10
	Q3	16		Q3	18
12 ans . .	M	12 1/2	17 ans . .	M	14
	Q1	8 1/2		Q1	7
	Q3	16		Q3	19
13 ans . .	M	15	18 ans . .	M	12 1/2
	Q1	12		Q1	8
	Q3	18 1/2		Q3	16 1/2

FILLES

8 ans . .	M	11	13 ans . .	M	14
	Q1	8 1/2		Q1	11 1/2
	Q3	15 1/2		Q3	16 1/2
9-10 ans .	M	11	14-15 ans.	M	15 1/2
	Q1	7		Q1	11
	Q3	16		Q3	17 1/2
11-12 ans.	M	13	16-18 ans.	M	13
	Q1	10		Q1	6
	Q3	15 1/2		Q2	14 1/2

En somme, le tableau relatif aux garçons semble indiquer que l'aptitude à observer les objets concrets augmente progressivement de huit à treize ans. A quatorze ans on voit une baisse; ensuite la courbe remonte légèrement en atteignant à seize ans presque le niveau de treize ans, pour baisser de nouveau à dix-sept et à dix-huit ans. Cette baisse à dix-sept et à dix-huit ans peut être due au fait que je n'ai eu affaire à cet âge-là qu'à des enfants plutôt retardés au point de vue scolaire et intellectuel. Elle peut aussi avoir sa raison dans le fait qu'à cet âge-là les jeunes gens déjà pris par leur profession ont l'esprit entré dans un certain moule et sont moins capables de voir les choses d'une façon désintéressée.

Les nombres pour les filles sont plus provisoires que ceux des garçons, car je n'ai examiné que 100 et quelques filles, tandis que j'ai vu plus de 200 garçons.

Pour l'imagination visuelle, je me suis servie du test classique de la tache d'encre. J'ai présenté huit taches d'encre de la série qui se trouve dans l'Atlas de Rybakoff. Je sais que ces taches ont été perfectionnées, notamment par Rorschach, qui est arrivé à des résultats tout à fait intéressants — résultats qui demanderaient à être vérifiés —, mais les taches noires classiques m'ont paru plus commodes et plus aptes à un étalonnage quantitatif, le seul utile dans l'établissement des profils psychologiques. Les instructions étaient classiques. Je disais au sujet : « Je vais vous montrer des taches d'encre qui ressemblent à beaucoup de choses, mais à rien de particulier, qui rappellent en somme beaucoup de choses. Vous allez me dire à quoi cela ressemble, ce que cela vous rappelle ». Je n'ai pas limité le temps de l'exposition. Pourtant, dans la grande majorité des cas, les sujets le limitaient eux-mêmes à dix minutes environ. Dans les cas assez rares d'une imagination très riche, ce temps était dépassé de beaucoup, ou bien encore dans des cas d'une idéation très lente. Il était au-dessous de dix minutes chez certains enfants très jeunes et chez les peu imaginatifs.

J'ai fait d'abord un dépouillement quantitatif de mes documents. Ce sont surtout ces résultats quantitatifs que je veux présenter aujourd'hui ici. Je ne pourrai qu'effleurer la question des différences qualitatives dans l'évolution de l'imagination visuelle.

Les images suggérées par les taches étaient de nature très diverse et de toutes sortes de provenances.

Elles allaient depuis les parties du corps, comme : jambes, pieds, pattes, ailes, nez, bosses, dents, etc., qui sont suggérées par les contours saillants des taches, jusqu'à des images très complexes et souvent fantastiques, images se composant de plusieurs parties et représentant des scènes compliquées, par exemple : « Un homme avec un grand nez portant un grand chapeau est en train d'admirer un paysage ». J'ai compté comme unités les images simples et j'ai noté à 5 les images composées ; elles se composaient en moyenne de 4 à 5 images simples.

Voici les chiffres obtenus. (Chez les garçons de huit ans, le médian est de 40 images, le quartile inférieur de 25, le quartile supérieur de 59 images pour les 8 taches, etc.)

TABLEAU II. — *Imagination.*

GARÇONS

8 ans . .	M	40	14 ans . .	M	29
	Q1	25		Q1	14
	Q3	59		Q3	60
9-10 ans .	M	34	15 ans . .	M	24
	Q1	18		Q1	14
	Q3	46		Q3	42
11 ans . .	M	23	16 ans . .	M	20
	Q1	14		Q1	12
	Q3	45		Q3	38
12 ans . .	M	26	17 ans . .	M	35
	Q1	18		Q1	18
	Q3	48		Q3	62
13 ans . .	M	29	18 ans . .	M	38
	Q1	17		Q1	19
	Q3	48		Q3	74

FILLES

8 ans . .	M	43	13 ans . .	M	35
	Q1	24		Q1	29
	Q3	72		Q3	49
9-10 ans .	M	38	14 ans . .	M	40
	Q1	23		Q1	23
	Q3	65		Q3	62
11 ans . .	M	27	15-16 ans.	M	28
	Q1	18		Q1	14
	Q3	35		Q3	50
12 ans . .	M	28	16-18 ans.	M	37
	Q1	22		Q1	26
	Q3	43		Q3	48

En somme (graphiques 1 et 2), les filles sont plus imaginatives que les garçons, à tous les âges. A huit ans, nous voyons chez les deux sexes une très grande facilité à évoquer des images. Tout ressemble à tout. Toute partie saillante suggère une foule d'images, comme si tout schéma était apte à renfermer n'importe quelle forme. On voit ici que, si l'enfant de sept à huit ans commence déjà à prendre contact avec le monde social et objectif, comme l'ont montré les belles études de M. Piaget, il n'est pas encore sorti de la phase de la confusion et du subjectivisme.

A huit ans, les enfants voient le plus souvent des parties de corps d'animaux. Même quand ils me nomment un animal, si je les arrête, en demandant où ils voient cet animal, ils m'en montrent une par-

tie, une patte, une oreille ou une aile. Le plus souvent les enfants de cet âge voient des objets, par exemple un couvercle que les enfants plus âgés ne voient jamais ou une botte ou des dents, quelque chose qui remue ou qui se déplace facilement. Ils ne voient que rarement

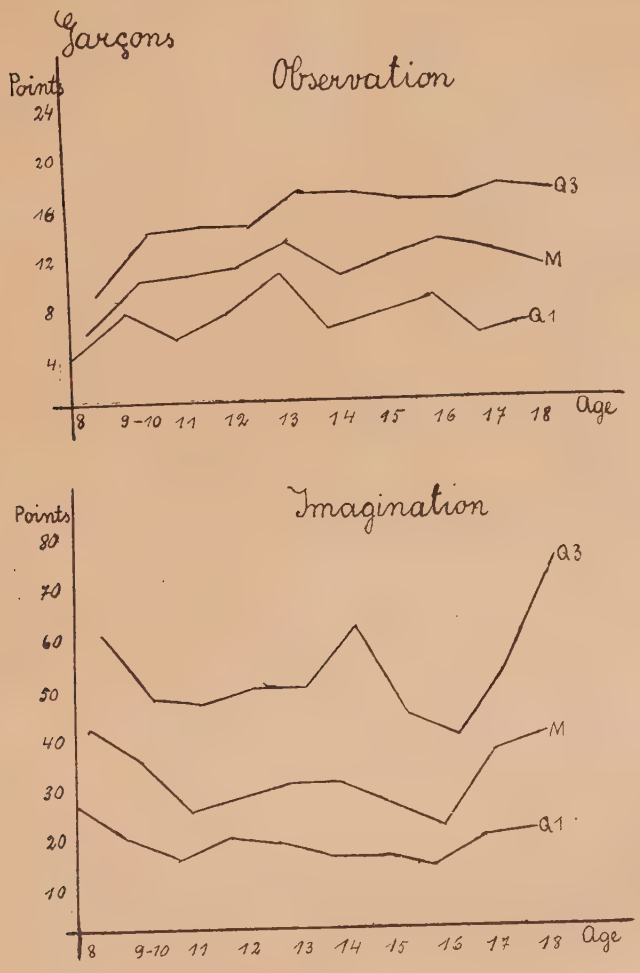

Graphique 1.

des personnes. La formule pour cet âge pourrait s'enfermer en ces trois termes : P — A — Obj. (Parties — Animaux — Objets).

On constate parallèlement dans l'observation une aptitude très faible à percevoir la place et les détails des choses.

A neuf, dix ans et surtout à onze ans, nous voyons chez les deux sexes une baisse considérable et progressive de l'imagination. Il se

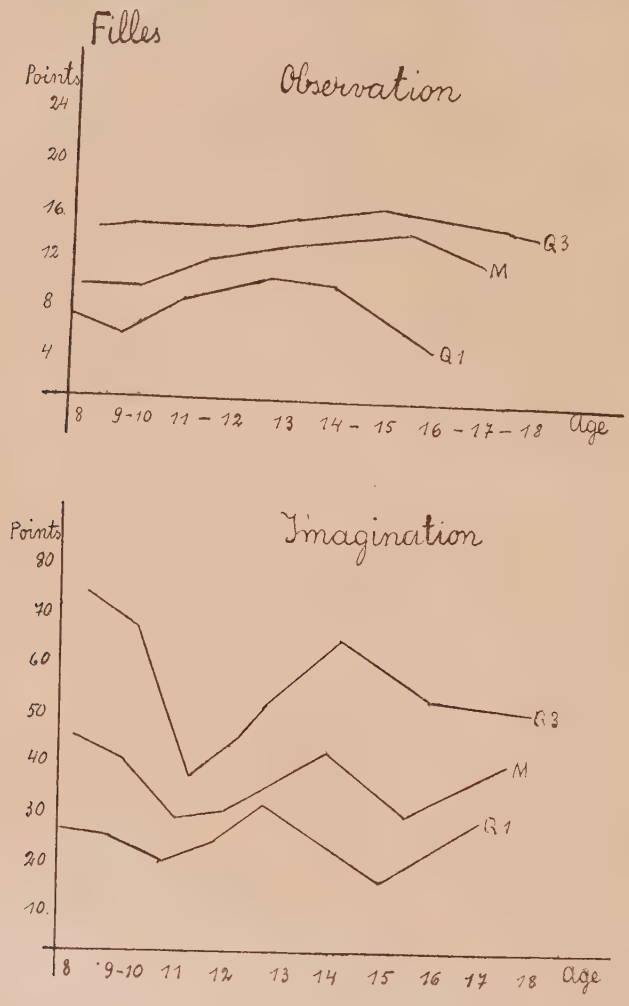

Graphique 2.

produit une sorte de nivellement, comme si la vie sociale et le monde objectif prenaient le dessus.

Ceci se manifeste encore par le fait de la très faible dispersion des nombres à cet âge-là, tant pour l'observation que pour l'imagination, c'est-à-dire par une plus grande homogénéité entre les trois

groupes — les moyens, les faibles et les forts. Cette tendance-là est plus accusée chez les filles que chez les garçons.

En même temps, la nature des images évoquées change. Elles sont beaucoup plus variées et prises dans plusieurs domaines : animaux, personnes, objets, nature, images fantastiques. On voit de plus en plus d'images composées, des scènes. Vers onze ans les formes commencent à se préciser. L'enfant de onze ans ne voit plus une patte quelconque, une patte en général, mais une patte d'oiseau ou de chien, une trompe d'éléphant, un polichinelle, etc. Il est de plus en plus difficile d'enfermer leur imagination dans une formule. En même temps leur aptitude à observer les objets augmente.

A douze ans, la courbe de l'imagination s'élève de nouveau, et cette fois-ci les images sont plus variées et plus riches en détails. On rencontre plus souvent encore des images composées.

Cette évolution de l'imagination continue à treize et à quatorze ans, avec une accélération à treize ans qui est plus marquée chez les filles que chez les garçons. A quatorze ans, elle atteint son maximum pour cette phase de développement chez les deux sexes. Rappelons que le pouvoir d'observation augmente en même temps. C'est comme si le monde subjectif de l'enfant et ses perceptions concrètes évoluaient parallèlement entre onze et treize ans.

A quatorze ans, nous semblons assister à un moment critique de la vie de l'enfant. Son pouvoir d'observation baisse considérablement, tandis que son monde imaginatif devient de plus en plus riche. Il est curieux que ce phénomène se produise au moment de la puberté et qu'il soit plus accusé chez les filles.

A quinze et à seize ans, il y a une baisse considérable de l'imagination, plus marquée chez les filles que chez les garçons. En même temps, la courbe de l'observation s'élève, comme si l'intérêt pour le monde extérieur augmentait parallèlement.

A dix-sept et à dix-huit ans, nous assistons à un phénomène inverse, mais cette fois-ci plus prononcé chez les garçons que chez les filles.

Il est intéressant de noter que le taux de l'imagination s'élève le plus dans le 3e groupe des forts, c'est-à-dire que les imaginatifs le deviennent de plus en plus avec l'âge. J'ai pu d'ailleurs constater ce fait dans des cas particuliers, en ayant l'occasion d'examiner

plusieurs enfants à treize, à quatorze ans, et ensuite à dix-sept, à dix-huit ans.

Quant aux images elles-mêmes, elles sont en rapport étroit avec les intérêts, l'affectivité, les occupations du sujet. Ainsi les garçons voient plutôt des soldats, des outils, des revolvers, des caricatures, des chevaliers; les filles plutôt des enfants, des poupées, des fleurs, des bouquets, des marmites, des chignons; les jeunes prostituées de quinze, seize ou dix-huit ans voient des hommes dans toutes les taches, et ainsi de suite. Il est à noter que les post-encéphalitiques non débiles de quatorze, quinze, seize ans, si puérils dans leur comportement, voient souvent des images éparpillées, des bosses, des dents, des pattes, des pieds, des personnes ou des objets coupés. Ils ressemblent en cela aux très jeunes enfants.

En somme, ces graphiques, à trois sommets pour l'imagination et à deux sommets plutôt pour l'observation, semblent nous indiquer une évolution de ces deux aptitudes, présentant trois moments critiques. Le premier à huit-neuf ans quand l'enfant fait son entrée dans la vie sociale, le deuxième à treize-quatorze ans, au moment de la puberté et un troisième vers dix-sept à dix-huit ans, à la période que les Allemands appellent « Sturm- und Drangperiode ». Ces moments sont caractérisés par une élévation du taux de l'imagination et une baisse de l'aptitude à l'observation. On aperçoit alors une forte dispersion des réponses, qui va pour l'imagination jusqu'à une différence de près de 50 images entre le quartile supérieur et le quartile inférieur, et jusqu'à une différence de douze points pour l'observation.

Ces périodes seraient suivies de périodes d'accalmie pour ainsi dire, de neuf à douze-treize ans et de quatorze à seize ans. Elles sont caractérisées par une baisse de l'imagination et par un accroissement du pouvoir d'observation. Une faible dispersion, autrement dit une plus grande homogénéité des réponses, correspond à ces périodes.

Au dernier moment, j'ai vu deux thèses de Zurich sur l'examen des enfants à l'aide des taches d'encre. La première, de Hensz, ne semble pas avoir donné de résultats bien caractéristiques. La deuxième a été faite par Behn-Eschenburg, un ami de Rorschach, et avec la méthode de celui-ci. Le dépouillement a été fait au

seul point de vue formel et qualitatif. L'auteur a cherché des rapports entre les images indiquant des touts et celles indiquant des parties (G. u. D.). Il a cherché ensuite le pourcentage des animaux, des mouvements, des formes et des couleurs perçus, et il a essayé ainsi de dépister les psychoses et les névroses latentes chez les écoliers. Malheureusement il n'a examiné que six classes d'écoliers, garçons et filles, entre treize et quinze ans. Ce qui est curieux, c'est qu'il a trouvé, lui aussi, à quatorze ans, une plus grande richesse de la vie intérieure (ein reicherer Erlebnistypus), suivie à quinze ans, d'une accalmie, d'un rétrécissement (Koartation), d'une homogénéité accrue. Ce processus évolue plus régulièrement chez les garçons que chez les filles. Le phénomène se vérifie nettement sur nos graphiques.

Il est intéressant de constater que deux méthodes aussi différentes aboutissent à des résultats analogues.

La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général,

I. MEYERSON.

CHRONIQUE

XXXIe CONGRÈS DES ALIÉNISTES ET NEUROLOGISTES

La XXXIe Session du *Congrès des Médecins Aliénistes et Neurologistes de France et des pays de langue française* se tiendra à Blois, du 25 au 30 juillet 1927.

Président : M. le Professeur Raviart, de Lille.

Vice-président : M. le Professeur Henri Claude, de Paris.

Secrétaire général : M. le Docteur Olivier, médecin-directeur de la Maison de Santé de Blois (Loir-et-Cher).

Les questions suivantes ont été choisies par l'Assemblée générale du Congrès pour figurer à l'ordre du jour de la XXXIe session :

Psychiatrie : *L'automatisme mental.* — Rapporteurs : M. le Docteur Lévy-Valensi (de Paris) et M. le Docteur Nayrac (de Lille).

Neurologie : *Les tumeurs des ventricules latéraux.* — Rapporteur : M. le Docteur Jumentié (de Paris).

Médecine légale : *Le divorce des aliénés. Sa jurisprudence. Son application, ses résultats.* — Rapporteur : M. le Docteur Boven (de Lausanne).

N. B. — Pour s'inscrire et pour tous renseignements, s'adresser au Dr Olivier, *secrétaire général* de la XXXIe session, Médecin-Directeur de la Maison de Santé de Blois (Loir-et-Cher).

Le prix de la cotisation est de 50 francs pour les membres adhérents et de 30 francs pour les membres associés. Les membres adhérents inscrits avant le mois de juin 1927 recevront les rapports dès leur publication.

Le gérant : R. Lisbonne.

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY

LA PSYCHOLOGIE
SELON COMTE, DURKHEIM ET TARDE[1]

I
LE POINT DE VUE D'AUGUSTE COMTE

Le système de Comte est de mieux en mieux connu. De plus en plus on en apprécie l'importance. Notre intention n'est ici ni d'en refaire inutilement l'exposé global, ni d'en souligner de nouveau la portée universelle. Mais, si l'on sait que, dans la hiérarchie des sciences, entre la biologie, qui est la cinquième, et la sociologie, qui dans le *Cours de Philosophie positive* vient la sixième et dernière, Comte ne fait pas de place à la psychologie, on ignore souvent ou on oublie presque toujours qu'à partir du tome II de sa *Politique Positive*, paru en 1852, il envisage comme nécessaire la constitution d'une septième science, la dernière vraiment cette fois, à laquelle il donne le nom d'anthropologie ou de morale.

On se rappelle pourquoi Comte élimine la psychologie du nombre des sciences. Ce qu'il entend alors par psychologie, c'est avant tout l'étude de l'esprit, telle que Cousin l'a conçue et commençait à l'imposer au moins dans les milieux universitaires, où la philosophie va passer sous son influence des sciences à la littérature, sans armes, hélas ! ni bagages : auparavant les philosophes, Descartes, Leibniz, Malebranche, Spinoza, Hume, Kant étaient ou des savants de génie ou des intelligences formées aux sciences ; ils vont maintenant en France sortir à peu près exclusivement de l'Ecole Normale ou de la Sorbonne, Faculté ou Section des Lettres. Telle que Cousin la com-

1. Extrait d'une *Introduction à la psychologie collective*, qui paraîtra prochainement dans la Collection Armand Colin.

prend, la professe et l'utilise, la psychologie paraît à Comte le dernier rempart de la métaphysique, puisque la contemplation du moi nous y met du même coup en rapport et en contact avec Dieu et l'infini. Une semblable attitude est la consécration du compromis cartésien, qui, sans doute, à son heure a eu le plus heureux effet pour le développement des sciences de la matière en les libérant du joug de la théologie et de la métaphysique, mais dont le maintien indéfini entraînerait pour l'esprit humain les plus néfastes conséquences ; car, introduisant entre l'âme et le corps une distinction radicale, il stipule du même coup que l'un et l'autre ne sauraient être l'objet d'une connaissance de même ordre, et la vie mentale, soustraite à la science dont relève le monde physique, reste ainsi à jamais le propre de la métaphysique et de la théologie. Avec le compromis cartésien, avec la psychologie métaphysique qui en résulte, pas d'unification du savoir, et, faute d'unification du savoir, pas de régénération possible de l'humanité, pas de positivisme, par conséquent, ni scientifique, ni religieux. Pour traiter la psychologie comme il a fait, Comte avait donc là une raison tout à fait puissante.

D'autre part, la psychologie, telle que Comte la voyait pratiquer, ne connaissait pas d'autre méthode que l'introspection. Et non seulement cette introspection, maniée par Cousin, conduisait aux résultats que nous avons vus, et découvrait en nous Dieu et la créature, l'infini et le moi. Mais encore cette introspection était avant tout contemplation. Or la contemplation des phénomènes en eux-mêmes et pour eux-mêmes, si loin que nous la poussions et à la supposer partout possible, en fait ne nous apprend rien. Toute connaissance réelle, régie par le principe des lois, ne s'hypnotise pas sur les phénomènes, mais les insère entre leurs causes et leurs effets. Les états mentaux ne deviennent objets de science que lorsqu'après les avoir constatés et définis du dehors comme nous constatons et définissons les choses, nous recherchons autour et hors d'eux les raisons de ce qu'ils sont. Une prétendue discipline qui contredit, au contraire, les exigences du savoir positif est destinée par nature à demeurer stérile et ne mérite pas d'être rangée parmi les sciences.

Cependant, si la psychologie n'existe pas comme science, les phénomènes psychiques existent, et Comte, qui n'est pas épiphénomé-

niste le moins du monde, ne songe ni à en nier ni à en dissimuler l'existence. Ils constituent donc bien pour la connaissance un objet, mais point n'est besoin, pour l'atteindre, d'imaginer une science spéciale. La vie mentale relève de la vie tout court, et, par suite, l'étude en relève de la science de la vie, de la biologie. Plus précisément, à la place de la psychologie inutile et inopérante, deux branches de la physiologie, la physiologie animale et la physiologie cérébrale, sont appelées à en recueillir et à en faire fructifier l'héritage, et, dégagées de ses illusions et de ses œillères, ont à traiter par la seule méthode positive de l'animal aussi bien que de l'homme, de l'anormal comme du normal, du primitif comme du civilisé et de l'enfant comme de l'adulte.

La physiologie animale de Comte, c'est l'étude de la vie de relation sous ses deux formes : sensibilité et irritabilité, action du milieu et réaction au milieu. Elle ne nous intéresse pas directement. Disons simplement que Comte s'y montre un véritable précurseur. Notre psycho-physique, notre psycho-physiologie de l'activité sensori-motrice sont les formes modernes de sa physiologie animale.

A la physiologie cérébrale, dont, par malencontre, sous l'influence de deux fanatiques, Gall et Broussais, il se fait dès le principe une idée fausse, appartient la détermination des organes cérébraux et de leurs fonctions.

Mais, aussitôt qu'elle veut réaliser son programme, la physiologie cérébrale se heurte à une difficulté immense, que ne connaît pas la physiologie animale. Dans les systèmes phrénologiques, tels que ceux de Gall et de Broussais, tels que Comte entendait instituer le sien à l'image des précédents, il s'agissait, ne l'oublions pas, de trouver les organes cérébraux correspondant à des instincts comme l'amour maternel, à des passions comme la cupidité, à des aptitudes comme la mémoire verbale ou le sens esthétique. Nous savons aujourd'hui, grâce au microscope et aux coupes sériées, que l'écorce cérébrale se distribue en aires histologiquement différenciées. Gall, au contraire, ne connaissait pas le microtome et se méfiait du microscope. Pour interroger le cerveau, son œil n'avait d'autre auxiliaire que sa main, fort habile d'ailleurs à manier le scalpel. L'examen anatomique opéré dans ces conditions ne pouvait pratique-

ment suffire à identifier et à délimiter d'hypothétiques organes sans le concours de la physiologie. Il fallait qu'on sût, au moins en gros, comment les facultés ou dispositions mentales, c'est-à-dire les fonctions cérébrales, se répartissent dans le cerveau, pour pouvoir, en s'aidant de ces données physiologiques, apporter aux données anatomiques la précision que par elles-mêmes elles étaient incapables d'atteindre. Mais, pour répartir ainsi les fonctions cérébrales dans le cerveau, il fallait d'abord apprendre à les identifier et délimiter elles-mêmes. Autrement on aurait risqué soit de les multiplier à tort en prenant pour manifestation d'une faculté autonome l'action combinée de deux ou plusieurs facultés, soit d'en réduire indûment le nombre en portant au compte d'une seule les manifestations de plusieurs facultés en fait différentes, et ces erreurs physiologiques auraient eu pour conséquences autant d'erreurs anatomiques.

En fin de compte, la physiologie, plus exactement l'anatomo-physiologie cérébrale de Comte comprenait en réalité deux parties, une partie anatomique et une partie physiologique. Comte a cru d'abord que ces deux parties pouvaient et devaient se traiter indépendamment l'une de l'autre et que la physiologie cérébrale résulterait de la convergence de leurs résultats. En fait, il a bien fini par le reconnaître et même par le proclamer, l'étude physiologique était la condition préalable de l'étude anatomique, et, vu la position du problème, la physiologie était appelée à dicter ici ses lois à l'anatomie. Pour constituer la physiologie cérébrale, telle que la concevait Comte, il fallait donc d'abord procéder à l'étude et à la détermination des fonctions cérébrales, des facultés, autrement dit, et des penchants révélateurs de toute activité mentale, c'est-à-dire à ce que nous appelons en notre langage l'analyse psychologique de l'esprit humain.

La difficulté que nous signalions tout à l'heure va maintenant se manifester dans toute son acuité. Pour faire l'anatomie des organes cérébraux, il suffit de disséquer des cerveaux, et cette étude demeure ainsi toute biologique. Mais, pour déterminer les fonctions cérébrales, pour procéder à l'analyse de l'esprit humain, l'étude des individus, qui seule serait proprement biologique, ne suffit pas. La physiologie cérébrale est impossible à réaliser sur l'individu. Les phénomènes mentaux se montrent alors trop fugitifs, trop com-

plexes, trop mêlés les uns avec les autres, trop intriqués les uns dans les autres, trop ramassés et condensés en leur évolution par la brièveté des vies individuelles. Pour en obtenir une vue exacte, il est besoin d'un certain grossissement que nous refuse la seule observation des individus, et la physiologie cérébrale va ainsi sortir de la biologie pour chercher dans la sociologie cet indispensable grossissement. La physiologie cérébrale ne peut donc pas se poursuivre et s'achever dans le plan proprement biologique : pour faire se correspondre organes et fonctions, aux données biologiques que lui fournit l'examen des cerveaux il lui faut superposer d'autres données, susceptibles sans doute de devenir biologiques secondairement, mais qui commencent par être sociologiques, puisqu'elles ne sont directement et pleinement accessibles qu'à la seule investigation sociologique.

C'est, en effet, seulement en prenant en considération l'évolution de l'humanité et non celle des individus que nous pourrons observer les phénomènes mentaux avec le grossissement nécessaire. Or l'étude de l'humanité et de son évolution est précisément l'objet de la sociologie.

Sans doute, la sociologie est une science originale et autonome, aussi originale et autonome par rapport à la biologie que cette dernière par rapport aux sciences physico-chimiques. Le monde, pour Comte, n'est pas fait d'une série unique de phénomènes, mais de plusieurs séries de phénomènes, mécaniques, physiques, chimiques, biologiques, sociaux, qui sont irréductibles entre elles. La pensée positive, la seule forme de pensée scientifiquement et humainement valable, ne peut de l'une à l'autre établir de continuité matérielle : elle peut bien constater entre leurs principes directeurs et leurs lois générales une certaine identité formelle, rapprocher par exemple l'inertie et l'habitude, il ne lui en faut pas moins admettre au début de chaque série des données de fait, à chaque fois nouvelles, ici le mouvement, là la vie ou le lien social, qu'aucune déduction opérée à partir des données antérieurement obtenues avec les séries précédentes ne permet ni de prévoir ni même de reconstruire.

Mais, en même temps, pour irréductibles que soient entre elles les différentes séries de phénomènes, chacune en a cependant dans la précédente sa condition indispensable d'existence : la vie, par

exemple, a pour condition la matière. Et la notion de cette dépendance, jointe à celle de cette irréductibilité, va nous permettre de comprendre la double attitude de Comte à l'égard des rapports de la biologie et de la sociologie et ses conséquences pour la physiologie cérébrale.

Plus, en chaque série, les phénomènes considérés s'éloignent des données initiales et croissent en complexité, plus il devient manifestement impossible de les rattacher directement à des phénomènes appartenant à la série antérieure. Au bout de quelques générations, les formes diverses prises par l'activité humaine ne tiennent plus à leurs conditions biologiques que par l'intermédiaire de l'action exercée à chaque moment par les générations antérieures sur la génération qui leur a succédé, et, de toute nécessité, elles ne sont plus réellement explicables que par cette influence. Mais, au début de l'humanité, le lien a pu et dû être plus immédiat entre les phénomènes sociaux et leurs conditions biologiques, puisqu'alors l'action des générations ne s'interposait pas encore nettement entre ces conditions et leurs conséquences. Et, tout au long de l'histoire humaine, rien n'a pu se réaliser dans la société qui n'ait été biologiquement possible pour l'individu, car, le biologique étant précisément la condition indispensable du social, le sociologiquement réel doit être biologiquement réalisable.

On voit dès lors comment, pour Comte, l'évolution de l'humanité, tout en se traduisant par l'histoire et par le progrès social et en relevant par conséquent de la sociologie, se trouve indirectement nous révéler la biologie des individus, leur physiologie cérébrale, disons : leur psychologie, puisque, en nous apprenant ce que, de générations en générations, l'homme a socialement accompli et ce que, par suite, il était biologiquement capable de faire, elle nous ouvre enfin l'accès de son organisation cérébrale ou psychologique, en laquelle toutes ces capacités doivent nécessairement se retrouver.

C'est ainsi, par exemple, que la loi sociologique par excellence, la loi des trois états, qui règle à travers les temps l'évolution de l'intelligence surtout et de l'activité humaines, n'a pu être découverte qu'en interrogeant l'histoire. Mais elle ne domine pas seulement le développement de l'humanité, elle domine également celui des individus : tout homme passe d'abord par l'état théologique avant d'atteindre

l'état positif à travers l'état métaphysique, car les esprits peuvent être positifs alors que les connaissances ne le sont pas encore. L'enfance de l'humanité éclaire pour nous l'âme des enfants, sa phase critique celle des adolescents et sa maturité celle des adultes.

Ainsi se précise une conception fondamentale chez Comte, dont il tire toutes les conséquences, lorsque, au tome I de la *Politique Positive*, il dresse le tableau corrélatif des fonctions cérébrales et de leurs organes. On l'y voit, en effet, à partir de données qu'il croit résulter de l'histoire de l'humanité et de considérations qu'il juge sociologiques, établir la liste des facultés mentales de l'homme, en opérer le classement et en fixer la hiérarchie, pour leur assigner ensuite autant de sièges cérébraux, qui, par leur situation relative, symbolisent précisément dans l'espace cette hiérarchie et ce classement.

Œuvre mort-née pour nous et presque même pour ses contemporains, puisqu'elle se publie dix ans à peine avant la découverte de Broca, avant les premières applications aux localisations cérébrales des méthodes anatomo-clinique et expérimentale, qui, en précisant le problème, allaient, au contact des faits, en modifier radicalement les données. Mais œuvre en laquelle son auteur professe une confiance inébranlable et tout à fait significative. Il est certain d'avoir par elle abouti à une doctrine physiologique de l'activité mentale que l'anatomie est appelée inévitablement à confirmer, qui peut fort bien, en attendant, se passer de confirmation anatomique et qui, même s'il fallait renoncer à une telle confirmation, n'en garderait pas moins sa portée : elle est à ses yeux la meilleure hypothèse compatible avec les faits et les localisations qu'elle suppose n'ont pas besoin d'être vérifiées pour prendre toute leur valeur symbolique, valeur, disons-le, à la fois mnémotechnique, parce qu'elles permettent de mieux retenir le classement des facultés, et morale, parce qu'elles sont la justification biologique de leur hiérarchie.

Mais ne nous attardons pas à ces vaines divagations où l'on trouve selon son humeur de quoi rire ou de quoi pleurer. Laissons de côté le roman anatomo-physiologique bâti par Comte pour en retenir seulement l'idée directrice. La biologie, en celle du moins de ses branches, la physiologie cérébrale, qui est pour nous la plus significative, ne peut s'achever qu'à l'aide de la sociologie et qu'après la sociologie.

Jusqu'à présent la connaissance était allée du monde à l'humanité à travers la vie ; maintenant, pour compléter la biologie, il faut de l'humanité faire retour à la vie. Or, pour Comte, le point de vue objectif consiste à aller du monde à l'humanité et le point de vue subjectif, au contraire, à revenir de l'humanité au monde. Entre la synthèse objective, qui est l'objet du *Cours de Philosophie Positive*, et la synthèse subjective, qui à partir du *Système de Politique Positive* domine les préoccupations de Comte, la physiologie cérébrale, signalons-le sans y insister, réalise donc le passage, puisque, pour la constituer, force nous est d'interpréter les phénomènes vitaux en fonction des phénomènes sociaux. Ainsi la physiologie cérébrale de Comte peut bien, prise en elle-même, être aussi arbitraire que possible, le principe qui la fonde n'en fait pas moins corps dans sa pensée avec ce qu'elle a peut-être de plus spécifique, à moins de soutenir contre bien des vraisemblances qu'il a passé la seconde partie de sa vie à renier la première. Dans le positivisme intégral, tel que Comte l'a voulu, le mouvement d'idées que nous venons de résumer représente réellement une pièce capitale.

En tout cas, la psychologie, la physiologie cérébrale, telle que la conçoit Comte, s'institue après la sociologie, sur une base sociologique. Elle élabore l'interprétation biologique de résultats qu'elle emprunte à l'histoire de l'esprit humain, à la sociologie selon Comte, mais aussi bien pour nous à la psychologie collective ou sociale. Elle est l'aboutissement de recherches où la considération de l'humanité et du groupe prime et même supprime celle de l'individu. Elle ne peut donc nous fournir que la connaissance de l'homme en général. Or cet homme en général est une abstraction. Il ne l'est pas seulement parce que l'homme isolé n'existe pas, parce que seule l'humanité est pleinement réelle, parce qu'à chaque moment les virtualités humaines voient en chacun le milieu naturel et, surtout, le milieu social déterminer leur épanouissement : aucun homme n'est jamais tout ce que pourrait être l'homme, et l'homme ne suffit pas à expliquer ce qui se réalise en chaque homme. Plus particulièrement ici, cet homme en général est encore une abstraction, parce que, réduction de l'humanité, il ramasse dans sa définition tous les caractères qui, communs à tous, ne sont le propre de personne, et qu'il en élimine, en raison même du procédé employé pour l'atteindre, toutes les particularités qui de

tous les hommes font autant d'individus. La physiologie cérébrale nous fait donc connaître l'humanité dans l'homme, comme la zoologie la félinité dans le chat ; elle ne nous fait pas, elle ne peut pas nous faire connaître les individus.

Cependant les individus existent. Et même ils existent de plus en plus pour Comte, à mesure que les préoccupations religieuses et morales, finalement toujours relatives aux individus, prennent dans sa pensée une place sans cesse plus grande.

Tout d'abord, par la persistance de leur action, par le recoupement de leurs influences, les conditions matérielles, tel le milieu physique, les conditions biologiques, tel le sexe et la race, les conditions sociales, telle la division du travail, introduisent parmi les êtres humains une variété croissante. Mais ces différenciations progressives caractérisent plutôt des groupes (races, sexes, peuples ou professions) que des individus. Avec elles l'individuel ne se dégage pas précisément du collectif et nous restons encore sur le terrain de la sociologie ou de la psychologie collective.

En fait, c'est de leur organisme, de leur constitution anatomo-physiologique, variable de l'un à l'autre, que les individus tiennent leurs particularités concrètes et leur personnalité.

En effet, dans la physiologie cérébrale de Comte, la région antérieure du cerveau, qui est le siège de l'intelligence, est reliée au monde extérieur par les nerfs sensoriels. La région moyenne, qui est le siège de l'activité, y est reliée par les nerfs moteurs. Mais la région postérieure, qui est le siège de l'affectivité, n'entre en rapport avec le monde extérieur que par l'intermédiaire des régions précédentes ; elle n'est en liaison directe et immédiate qu'avec les seuls viscères.

Physiologiquement, ces particularités anatomiques ont, selon Comte, d'énormes conséquences. Plus exactement, elles sont la traduction en langage anatomique de constatations sociologiques ou psychologiques fort importantes, et, grâce à cet artifice, font mine d'expliquer les faits en se bornant en réalité à les décrire. Mais, puisque nous y sommes, lisons le texte dans sa traduction.

Du fait de leur liaison directe avec le monde extérieur, les régions antérieure et moyenne du cerveau, l'intelligence, par conséquent, et l'activité, subissent chez tous l'action continue de la nature et de la société. Cette action, régulière et soumise à des lois, vient donc direc-

tement imposer du dehors son déterminisme et sa régularité à l'activité et à l'intelligence, qui, obéissant chez tous aux mêmes influences, ne peuvent pas chez tous ne pas porter à peu près les mêmes fruits. Grâce au consensus que leur commune liaison avec l'extérieur établit entre elles, les diverses manifestations des intelligences et des activités individuelles sont susceptibles de se renforcer les unes les autres en additionnant leurs effets, et leur généralité, leur régularité, leur fixité, leur durée, qui les rendent nettement saisissables, leur assurent naturellement un rôle et, par conséquent, une place dans l'évolution collective de l'humanité.

La région postérieure du cerveau, c'est-à-dire l'affectivité, est soumise à l'action régulatrice des régions antérieure et moyenne, savoir de l'intelligence et de l'activité. L'ordre et le progrès que l'action de la nature et de la société introduit dans l'activité et l'intelligence pénètrent donc par contre-coup jusqu'à la vie affective, dont les manifestations interviennent et s'enregistrent pour autant dans l'histoire de l'humanité.

Mais cette même région postérieure, où l'affectivité a son siège, subit en même temps, d'une manière incessante et continue, l'action directe et immédiate des viscères. Cette action viscérale, aussi déréglée et particulière que l'action de la nature et de la société était régulière et universelle, est éminemment variable d'individu à individu. Les effets n'en sont ni prolongés ni durables. Différents d'un individu à l'autre, au lieu de s'additionner et de se renforcer, ils s'annulent entre eux, et, le fléau du progrès demeurant ainsi insensible à leur commune pesée, ils n'exercent sur l'évolution de l'humanité aucune influence notable. Vu la nature de ses effets, l'action des viscères sur la région postérieure du cerveau, sur l'affectivité, échappe donc au regard du sociologue.

Ainsi la vie affective est toute pénétrée, d'une part, indirectement, d'influences extérieures, sociales ou matérielles, qui, en en stabilisant chez tous et en en uniformisant les manifestations, lui permettent de s'incorporer à la vie collective, et, d'autre part, directement, d'influences physiologiques, qui retentissent, au contraire, uniquement sur les consciences individuelles, sans laisser dans la vie collective de traces de leur passage.

Nous sommes, par suite, naturellement conduits à attribuer à ces

dernières influences et à réduire à leurs effets ce qu'il y a d'essentiellement individuel en nous. Si nous considérons l'ensemble de la vie mentale, l'intelligence, l'activité et l'affectivité même, pour autant qu'elle se laisse capter par l'activité et par l'intelligence, sont ouvertes aux influences collectives et, réciproquement, se montrent capables de participer à la vie collective. Restent donc pour seul domaine à l'individualité proprement dite ces réactions viscéro-cérébrales de caractère affectif qui, coupées de tout contact avec le monde extérieur, dans leur fugacité divergente, se dérobent à toute intervention régulatrice opérant du dehors et, réciproquement, n'exercent pas dans la collectivité d'action saisissable.

Telle est la constatation qui a fini par décider Comte à apporter à sa classification des sciences une importante modification et à y adjoindre aux mathématiques, à l'astronomie, à la physique, à la chimie, à la biologie, à la sociologie, comme septième et dernière science, l'anthropologie ou morale.

De l'activité mentale la sociologie ne peut évidemment connaître et étudier que les manifestations susceptibles de retentir sur l'évolution collective. Vie intellectuelle, vie active, qui ne nous sont scientifiquement accessibles que grâce à ce retentissement, constituent donc seules le domaine propre de la sociologie. La vie affective, au contraire, ne relève de la sociologie que par l'intermédiaire des deux précédentes et dans la mesure où, se pliant à leur action régulatrice, elle s'habilite ainsi à insérer dans l'histoire ses effets collectifs. Mais toute la partie de la vie affective dont les réactions viscéro-cérébrales sont l'aliment direct et exclusif demeure par nature radicalement individuelle, se traduit à peine dans la vie collective par quelques variations toutes fugitives et échappe, par suite, à l'investigation sociologique. Si donc, pour étudier l'activité mentale, nous ne disposions que de la sociologie, il y aurait dans la réalité tout un domaine, celui des phénomènes viscéro-cérébraux, des phénomènes proprement individuels, qui demeurerait à jamais fermé au savoir positif. Par conséquent, la prétention du positivisme à embrasser d'un seul et même regard la totalité du réel se verrait nécessairement remise en question. Pour maintenir au positivisme son caractère exhaustif, il faut donc concevoir une septième science qui traite précisément des réactions viscéro-cérébrales et, par suite, de l'individu.

Cette septième science, quelle place maintenant convient-il de lui donner parmi les autres ? Dans la classification de Comte les sciences sont, on le sait, rangées dans leur ordre de généralité décroissante et de croissante subordination. Or, de tous les phénomènes naturels, les phénomènes viscéro-cérébraux, les phénomènes individuels, sont, d'une part, les plus particuliers et les plus complexes, d'autre part, les plus dépendants, puisque l'individu subit à la fois l'influence du milieu matériel, du milieu biologique et du milieu social. L'étude en viendra donc nécessairement la dernière, et la septième science isolée par Comte doit d'après lui prendre place, non seulement après la biologie, mais encore après la sociologie, au terme de sa classification, comme la plus complexe, la plus subordonnée et, par suite, la plus difficile à asseoir définitivement sur ses bases positives.

Comte était convaincu que, pour atteindre son but suprême et régénérer l'humanité, il fallait d'abord en tous les domaines assurer le triomphe de l'esprit positif, afin d'effectuer sous cette égide l'unification du savoir, sans laquelle il n'y a, moralement et socialement, rien à espérer. En même temps, il était impatient d'aboutir et traitait volontiers nombre de recherches scientifiques d'oiseuses, de méprisables et presque de criminelles. Cette impatience associée à cette conviction lui a composé à l'égard de sa septième science une double attitude. Il la proclame nécessaire, mais il ne veut pas qu'en s'attardant à la constituer dans le détail on recule l'heure des réalisations.

D'une part, pour fermer le cycle positif et y enclore toute la réalité, la septième science, venant après la sociologie et traitant seule de l'individu, est indispensable.

« C'est surtout à travers l'ordre social que chaque homme supporte le joug de l'ordre matériel et de l'ordre vital, dont le poids individuel s'accroît ainsi de toute l'influence exercée sur l'ensemble des contemporains et même des prédécesseurs... Au reste, cette transmission indirecte deviendrait pleinement conforme à la loi fondamentale du classement naturel, si l'on distinguait l'ordre individuel de l'ordre social proprement dit, c'est-à-dire collectif, en ajoutant un degré final à la hiérarchie générale des phénomènes. Quoique ce nouveau degré différât beaucoup moins du précédent qu'en aucun autre cas, cependant il lui succéderait comme partout ailleurs, en tant que le

plus particulier de tous et le plus dépendant. Je ferai souvent sentir combien il importe de prolonger jusqu'à ce terme extrême l'immense série qui, commençant au monde considéré sous son plus vaste aspect, aboutit à l'homme envisagé de la manière la plus précise. Ce perfectionnement définitif de ma hiérarchie encyclopédique doit seulement servir ici à ramener la remarque précédente aux relations normales de tous les ordres naturels. En effet, chacun d'eux est surtout soumis à celui auquel il succède objectivement, et qui lui transmet la principale influence de ceux dont lui-même dépend. » (*Système de Politique Positive*, t. II, 1852, pp. 55-56).

La biologie, qui n'étudie en nous que l'animal, « n'a nullement pour objet la connaissance individuelle de l'homme, mais seulement l'étude générale de la vie, envisagée surtout dans l'ensemble des êtres qui en jouissent ». « L'étude de notre existence individuelle » n'est donc pas du ressort de la biologie. « Mais mon éminent précurseur Gall ouvrit enfin la voie qui, préparée par Cabanis et Leroy, devait aboutir à systématiser la véritable étude de l'homme, en combinant irrévocablement la connaissance positive de l'âme avec celle du corps. Ni les médecins ni les prêtres n'ont encore compris suffisamment la portée d'une telle révolution scientifique. Elle n'était point appréciable avant que ma fondation de la sociologie eût terminé la préparation encyclopédique qu'exigeait l'avènement systématique de la véritable anthropologie, à laquelle il faut conserver son nom sacré de morale. Cette condition finale étant désormais remplie, et m'ayant déjà conduit à construire subjectivement la saine théorie cérébrale, le septième et dernier degré de la grande hiérarchie abstraite devient aussi caractérisé que tous les autres. Il diffère des deux précédents en ce qu'il les combine intimement. En regardant la biologie comme ébauchant l'étude de l'existence humaine, d'après celle des fonctions végétatives et animales, la sociologie fait seule connaître ensuite nos attributs intellectuels et moraux [intelligence et activité], qui ne deviennent assez appréciables que dans leur essor collectif. Dès lors, la véritable science finale, c'est-à-dire la morale, peut systématiser la connaissance spéciale de notre nature individuelle, suivant une combinaison convenable entre les deux points de vue, biologique et sociologique, qui s'y rapportent nécessairement. Outre cette base déductive, elle exige directement, comme

toute autre science, des inductions qui lui sont propres... Une telle nécessité y résulte spécialement de ce que la science précédente fait essentiellement abstraction des réactions continues entre le physique et le moral de l'homme, d'après les relations nécessaires des viscères végétatifs avec les organes affectifs [du cerveau]. En effet, ces perturbations individuelles n'altèrent pas sensiblement l'existence collective, et s'y font d'autant moins sentir qu'elle se développe davantage. Leur mutuelle neutralisation entre les divers individus ne laisse subsister, en sociologie, que l'influence permanente des attributs vraiment collectifs.... Voilà... pourquoi l'anthropologie proprement dite est à la fois plus spéciale et plus compliquée que la sociologie elle-même. » (*Système de Politique Positive*, t. II, pp. 436-438).

« Le sentiment constitue... le domaine essentiel de la morale, tant théorique que pratique, puisqu'il domine l'existence et dirige la conduite. Son étude systématique n'avait pu jusqu'alors être qu'ébauchée, ou plutôt préparée, d'abord indirectement en biologie, puis directement en sociologie, où prévalent immédiatement l'intelligence et l'activité. La morale peut seule en instituer l'appréciation propre, en la combinant dignement, non seulement avec l'influence du monde et de la société, mais encore avec la réaction affective des viscères végétatifs, essentiellement négligeable partout ailleurs. Cette intime relation entre l'existence corporelle et l'économie cérébrale devait, en effet, être écartée, en biologie comme prématurée, et en sociologie comme insensible envers l'ordre collectif. Mais, dans l'étude définitive de l'ordre individuel, elle acquiert une importance capitale, à la fois théorique et pratique, qui ne permet point de l'y négliger, sous peine d'avortement radical. On achève ainsi de sentir combien la morale diffère réellement de la sociologie, et la surpasse nécessairement en plénitude comme en dignité, quoiqu'elle lui soit objectivement subordonnée. » (*Système de Politique Positive*, t. III, p. 50).

D'autre part, comme cœur et vie affective ont pris dans le système une importance toujours plus grande et comme le positivisme ne peut remplir tout son dessein qu'à condition d'introduire l'ordre et l'harmonie jusque dans la vie individuelle, sans doute Comte reconnaît fermement la nécessité de prolonger l'effort scientifique jusqu'à l'individu lui-même et de constituer la septième science, non seule-

ment pour fermer théoriquement le cycle positif, mais encore pour pouvoir du même coup fixer pratiquement leurs règles positives au sentiment et à la conduite. Mais, dans une science aussi complexe, il importe de s'en tenir à l'essentiel, de se borner aux seules recherches que commandent inéluctablement les exigences de la pratique, de se refuser aux curiosités vaines dont la satisfaction inutile absorberait notre intelligence aux dépens de notre activité. Le point de vue pratique domine ici définitivement le point de vue théorique. Plus impérieusement peut-être que toute autre, la septième science se voit dénier le droit de dépasser le cercle de ses applications humainement possibles. De l'individu il ne saurait être question de tout savoir. Il s'agit seulement d'en savoir ce qui est indispensable pour régler positivement ses mœurs. Quand le législateur moral se tient pour satisfait, le savant n'a pas à se montrer plus exigeant que lui et à mener plus loin son enquête. S'il avait fallu, en effet, pour fonder la Religion de l'Humanité, que la septième science fût poussée plus avant, Comte aurait dû s'en tenir au rôle d'Aristote et renoncer à celui de saint Paul, mais sa pensée et sa vie auraient alors perdu à ses propres yeux leur sens et leur unité. En même temps qu'il faisait place à l'anthropologie dans sa classification des sciences, pour pouvoir cependant achever intégralement son œuvre, il lui fallait donc prendre ses précautions, mesurer assez parcimonieusement le terrain à la nouvelle venue et la limiter strictement à des problèmes dont, les ayant toutes prêtes, il se sentait sûr d'apporter lui-même les solutions.

Ainsi lisons-nous au tome II du *Système de Politique Positive*, page 264 : « Quoique la sociologie doive construire la théorie de l'ordre domestique avant celle de l'ordre politique, c'est, au fond, le premier cas qui présente le plus d'embarras scientifique, comme il comporte aussi les plus fortes aberrations pratiques. Une différence analogue se manifesterait ensuite si l'on voulait prolonger l'étude positive de l'ordre humain jusqu'à l'ordre purement individuel, *ce qui ne devient indispensable qu'envers les principales notions* [les italiques ne sont pas dans le texte]. En effet, ce dernier cas offrirait plus de complication qu'aucun autre, comme affecté par des influences plus diverses et plus nombreuses, dont les résultats comportent moins de régularité. » Et, plus significative, plus explicite encore, la conclu-

sion du long passage du tome II, pages 4364-38, que nous citions tout tout à l'heure, interdit formellement à l'anthropologie de s'attarder dans l'individu à tout ce qui n'intéresse pas la pratique : « Néanmoins, en la qualifiant de morale, on se dispose heureusement à n'y jamais chercher que les bases de la conduite humaine, en écartant inexorablement des spéculations oiseuses, qui seraient, en effet, les plus difficiles de toutes. »

En tout cas nous en savons maintenant assez pour conclure. Si la psychologie ne figure pas dans la classification des sciences de Comte, les problèmes reconnus par nous comme psychologiques n'en ont pas pour cela échappé à son investigation. Au contraire, ils se sont imposés à sa pensée avec une insistance toujours plus grande. Mais il les a envisagés sous un angle tout nouveau. Au lieu de les grouper en un seul ordre de recherches, il les a répartis entre plusieurs, et, tout en prononçant contre la psychologie une exclusive de principe, il s'est fait de la manière d'aborder et de résoudre les problèmes psychologiques une conception systématique qui, traduite en langage moderne, paraît à peu près la suivante :

Il n'y a pas une psychologie, mais bien trois psychologies. Tout au moins la psychologie compte trois branches tout à fait distinctes, différant entre elles par leur objet et par leur méthode, indépendantes par conséquent.

Il y a d'abord la psycho-physiologie, qui traite en particulier des fonctions sensori-motrices. C'est une science toute biologique, où les phénomènes psychiques trouvent immédiatement leur clef et leur raison d'être dans leurs conditions morphologiques et physiologiques, sans qu'il y ait jamais lieu de faire appel à des considérations d'un autre ordre et à l'influence de la vie en société. Les générations ont beau se succéder : pourvu qu'on ait affaire à des individus physiologiquement normaux, à quelque peuple et à quelque civilisation qu'ils appartiennent, la même excitation rétinienne produira toujours chez eux la même sensation élémentaire et leurs muscles répondront toujours de la même manière à une incitation nerveuse identique.

Vient ensuite une psycho-sociologie, une psychologie de l'homme tel que le révèlent l'histoire et la vie sociale. Cette psychologie émane de la sociologie et serait impossible sans elle. D'ailleurs, si elle y a sa condition, il se pourrait en même temps qu'elle en fût l'aboutisse-

ment essentiel. Plutôt qu'une psychologie de la collectivité, qu'une psychologie collective, elle est une psychologie de l'espèce, une psychologie spécifique, car elle nous apporte en réalité la psychologie de l'homme en général, puisque l'humanité n'est qu'un prodigieux agrandissement de l'individu, puisqu'il n'y a qu'une nature humaine, puisque le social prolonge le biologique et ne peut jamais se trouver en contradiction avec lui. Mais, si la vie sociale nous donne ainsi à saisir l'homme en général, d'une part, il faut se garder de méconnaître que suivant les époques les divers traits qui caractérisent l'esprit humain s'accusent plus ou moins nettement. C'est pourquoi, pour s'informer de tels ou tels mécanismes ou fonctions psychiques, il convient de s'adresser de préférence aux moments privilégiés de l'évolution de l'humanité, où ces mécanismes et ces fonctions ont tout particulièrement joué. Par exemple, en ce qui concerne la logique, c'est le fétichisme qui nous en apprendra le plus sur la logique des sentiments, le polythéisme sur celle des images, le monothéisme sur celle des signes (*Système de Politique Positive*, t. II, pp. 88-103). D'autre part, il ne faut pas oublier davantage que, d'un double point de vue, cet homme en général est une abstraction. Du point de vue individuel d'abord, car il n'existe que des individus et l'homme en général se retrouve en chacun d'eux sans qu'il nous soit jamais donné d'en rencontrer en personne un pur et intégral exemplaire. Du point de vue de la société ensuite, car l'homme n'existe pas isolé, sa personnalité mentale n'a pas en lui-même toutes les conditions de son activité et même de son existence, et l'homme en général n'est ainsi intelligible qu'en fonction du milieu social, sans lequel il ne serait pas, qui le façonne directement et par l'intermédiaire duquel il subit même l'action du milieu cosmologique et du milieu vital.

Enfin il y a une psychologie proprement individuelle, dont Comte s'est, sans doute, préoccupé de limiter les curiosités, qu'il a voilée en quelque manière sous le nom de morale, mais qu'il n'en a pas moins parfaitement et nettement indiquée. Cette psychologie individuelle, qui répond assez à ce que nous appelons maintenant éthologie ou psychologie différentielle, dépend sans doute des précédentes en ce sens que les phénomènes qu'elle étudie sont, en chaque individu, l'effet de la rencontre de ses particularités biologiques avec les caractéris-

tiques mentales que la collectivité prête uniformément à tous ses membres de l'être physiologique, par conséquent, et de l'être collectif, mais elle en est, cependant, indépendante en ce sens que ni la psycho-physiologie ni la psycho-sociologie ne suffisent, chacune pour sa part, à expliquer le détail des mentalités individuelles, et qu'il est indispensable, pour atteindre cette explication, de procéder à un recoupement systématique de leurs données, pour lequel ni l'une ni l'autre ne sont compétentes.

Une telle conception de la psychologie en définit du même coup la méthode. La condamnation que Comte a, dès le principe, prononcée contre l'introspection n'est pas demeurée platonique. Toute connaissance suppose, sans doute, une inspection des faits, mais en psychologie comme ailleurs cette inspection, pour être positive, doit être avant tout extrospection : en psycho-physiologie, parce qu'il s'agit de rattacher les états mentaux à leurs conditions physiologiques objectives; en psychologie collective et en sociologie, parce que les états mentaux ne s'y révèlent que par leurs effets extérieurs ; en psychologie individuelle, parce que la contemplation de notre moi ne suffirait pas à nous informer de tous les caractères différentiels qui distinguent entre eux les individus. Dans le vaste domaine de la psychologie reste à l'introspection le champ très limité de notre propre conscience. Il est impossible d'y constater les faits sans elle. Mais, pour les analyser et en déterminer les causes, il serait tout à fait vain de faire appel à son concours : ils dépendent en nous comme en autrui des conditions physiologiques et sociales auxquelles nous sommes soumis et que, pour nous comme pour les autres, l'extrospection seule est apte à nous faire connaître.

Enfin l'homme en général qu'étudient la sociologie et cette branche de la psychologie que la sociologie tient sous sa dépendance directe, constitue pour nous l'objet de notre psychologie générale, telle qu'elle se formule dans nos traités et s'inscrit dans nos programmes.

Par conséquent, Comte incorpore à la sociologie, à la psychologie collective la plupart des matières qui relèvent couramment de la psychologie générale, et il distingue en psychologie trois ordres successifs de recherches qui se classent d'après lui dans l'ordre sui-

vant : psychologie physiologique, sociologie et psychologie collective, psychologie individuelle. Au double problème que nous nous sommes posé il apporte donc précisément la solution à laquelle nous devons aboutir. Sans doute, depuis Pascal et Descartes, nous savons qu'il appartient à la raison seule et non à l'autorité de commander nos convictions scientifiques. Mais l'autorité des hommes tient parfois à la puissance de leur raison, et il est rassurant pour nous de constater, dès notre premier pas, que les hypothèses de travail que nous ferons nôtres ont déjà pour elles sinon la raison tout court, tout au moins la raison d'un Auguste Comte.

Ch. Blondel.

(*A suivre.*)

ESSAI

SUR

LA PERSONNALITÉ DU DÉBILE MENTAL

Pendant dix-huit mois passés à la section des enfants anormaux de la colonie familiale de Gheel, j'eus l'occasion de vivre en contact intime et prolongé avec des débiles mentaux avérés. Mes fonctions multiples d'éducateur, de juge, de médecin, exercées très librement, grâce aux largeurs de vue de M. Sano, directeur de la Colonie, que je tiens à remercier ici, me forcèrent à voir des faibles mentaux, non seulement devant la table aux tests, mais encore dans de nombreuses circonstances de la vie, en famille, entre eux, au travail, calmes ou furieux, pendant des périodes d'obéissance ou d'insubordination. Car, par la force des choses, nos pensionnaires étant surtout des enfants de Justice, le côté social prenait le dessus sur le côté instruction, et avec une nécessité d'autant plus grande que ces enfants avaient passé l'âge scolaire et que d'ailleurs, venant des juges, et n'ayant pas été retenus par les internats où ils avaient d'abord vécu, on pouvait, sans aucune crainte, s'occuper presque exclusivement de leur éducation sociale.

Il est donc fatal que cette étude, faite sur des sujets spéciaux, vivant en liberté dans un milieu qui, sans être leur propre famille, a une tendance manifeste à se les assimiler et y a intérêt, se ressente de ces circonstances et ne soit pas, en tout point, d'une portée tout à fait générale.

*
* *

Leurs insuffisances seules ne semblent nullement susceptibles d'expliquer pleinement la psychologie et le comportement des débiles

mentaux. Ils vivent et agissent en êtres complets. Ils sont les derniers à se sentir effleurés par le soupçon de leur incapacité. Savoir ce qu'il leur manque est loin de savoir ce qu'ils sont.

En fait, le débile n'est pas nécessairement difforme; il utilise souvent plus de mots qu'il ne possède d'idées; il est rarement timide, et, comme la plupart du temps il est visiblement — trop visiblement — rusé, son infériorité n'apparaît pas d'emblée comme écrasante. Ses raisonnements, car il en fait, tout en ne ressemblant pas toujours aux nôtres, ne sont pas fatalement absurdes.

Fait curieux et qu'on interprète d'ailleurs très facilement, leurs jugements sont souvent justes là où l'homme normal se trompe. S'il s'agit d'évaluer deux corps de poids égaux, de forme semblable, mais de volume différent, le débile est le seul à ne pas prendre le plus petit pour le plus lourd. Cette absence d'illusion des poids, connue sous le nom de « signe de Demoor », n'est qu'un cas particulier d'une loi générale. Certains jugements des débiles sont d'une objectivité féroce, imperturbable. Leur indigence associative permet aux processus intellectuels de se présenter presque isolément dans la conscience, sans être pour ainsi dire influencés par les mille expériences du passé qui sont elles-mêmes restées indépendantes les unes des autres. Ils ne se trompent pas sur les poids, parce que chez eux il n'existe pas de liaison fatale, inséparable, entre le volume et le poids des objets. Cela ne veut nullement dire qu'un enfant présentant le signe de Demoor ne connaisse rien des rapports entre volume et poids, mais cela démontre que ces associations ne sont pas cimentées en un seul bloc indestructible comme chez le normal, lequel est devenu l'esclave de ces associations au point que, même averti, il subira l'illusion[1].

Aussi avons-nous dans cet isolement, toujours relatif évidemment, des phénomènes psychiques conscients chez le débile, des ressources inexplorées pour l'étude de la psychologie du normal, chez lequel l'acte en apparence le plus simple, comme apprécier deux poids égaux, est en réalité extrêmement complexe. Mais, sans aller si loin, à la faveur de l'exactitude avec laquelle le débile traduit ses états de conscience, il nous sera possible d'apprendre beaucoup de lui si

1. L'illusion est conditionnée par le fait que le poids perçu dépasse la représentation préalable qu'en a le sujet.

nous trouvons moyen de lui faire extérioriser assez directement ses états d'âme.

Ces notes sont le résultat d'efforts, tâtonnants d'ailleurs, accomplis dans cette voie.

I

LE DÉBILE TEL QU'IL SE VOIT

§ 1.

C'est une opinion courante que le faible mental est avant tout un malheureux. Nous supposons que l'insuffisant voit le milieu dans lequel il évolue et grandit sous le même angle que nous et que, se comparant aux êtres qui l'entourent, il souffre de son infériorité. Et l'on va même jusqu'à trouver dans ses formes quelquefois spéciales d'activité, dans ses vices, dans sa conduite, dans certaines attitudes, des processus de défense et de compensation plus ou moins adaptés[1].

Cette manière d'envisager les choses est également entretenue par l'emploi constant du test mental, seule méthode adéquate et précise pour nous fixer sur la valeur intellectuelle brute d'un sujet, — valeur qu'il nous livre en années de retard; et de ce fait nous sommes enclins à penser que ce retard que nous percevons, nous, directement sous forme d'années, lui, cet enfant, le perçoit également d'une manière plus ou moins confuse.

Nous perdons de vue que l'intelligence n'est qu'une fonction ou un ensemble de fonctions[2]; que, du moins, son existence n'est déce-

1. F. Merkens, dans une étude parue dans le *Progrès Médical* (mai 1925), passe en revue tous les procédés détournés qu'emploie le débile pour se mettre au niveau des autres ; il utilise sa mémoire, ou la ruse, ou le sentimentalisme. Selon nous, le débile qui est à même de se compenser par lui-même, après constatation de son infériorité, n'est plus le débile vrai. Mais la mémoire, la ruse, le sentiment, l'activité, peuvent cacher une débilité mentale à l'observateur superficiel.

2. Nous nous placons ici au point de vue adapté dans la pratique par ceux qui se sont occupés spécialement de l'arriération mentale ou de la psychologie en général. Je citerai seulement Binet, Tredgold, Claparède, Decroly, Dewey. Pour ces différents auteurs, l'intelligence n'est pas une faculté de luxe, dont le fonctionnement trouve sa fin en soi, ainsi que des habitudes de pensée métaphysique le laissent encore sous-entendre souvent, mais au contraire constitue un procédé extrêmement différencié d'adaptation à l'ambiance. Comme l'a dit, en résumé,

lable au sujet lui-même que pour autant qu'elle est active et dans la mesure même où elle l'est; qu'elle se confond dans le moi qu'elle contribue à constituer et que, dans ces conditions, quel que soit son degré de perfection, elle est incapable de se juger réellement, sa valeur étant précisément la valeur de la fonction par laquelle elle essaierait de se mesurer.

Un enfant de quinze ans avec un âge mental de sept ans n'est pas un enfant à la complétude intime duquel il manque quelque chose. Il lui manque beaucoup, et notamment des facultés d'élaboration [1], si nous le comparons à un autre enfant normal de quinze ans. Mais pris en lui-même par le dedans, il ne se sent privé de rien, et son irrégularité apparente réalise son propre équilibre. Sa puissance intellectuelle satisfait pleinement sa personnalité, celle-ci n'étant devenue que ce que celle-là lui a permis de devenir. *A priori* on peut donc supposer qu'il n'en souffre pas.

Et s'il ne parvient pas à se connaître tel qu'il est, c'est que précisément, pour lui comme pour le normal, la perfection des autres n'est accessible que dans la mesure où elle peut être comprise et que cette compréhension ne lui livre, des autres, qu'une réduction à son échelle.

Un jour, n'ayant rien d'autre à ma portée, j'essayai la lecture d'un de nos enfants dans le livre de John Dewey, *Comment nous pensons*. Je lui fis lire quelques lignes; puis l'enfant s'arrêta de lui-même, me regardant avec étonnement. Il me fit remarquer que c'était dépourvu de sens et me dit avec assurance qu'il ne comprenait pas comment on pouvait trouver cela dans un livre. En même temps il sortait un papier et ajoutait en me le présentant :

Decroly, elle permet à l'être humain d'utiliser le passé en vue de l'avenir, et c'est là pour lui le schéma de tout acte intellectuel.

L'acte intellectuel adapte l'homme dans le présent en tenant compte de l'avenir et en utilisant le passé.

On comprend ainsi la signification profonde de la méthode Decroly et notamment le groupement des centres d'intérêts autour des besoins primaires de l'homme : c'est la traduction pédagogique des conceptions psychologiques nouvelles concernant l'essence et le rôle de l'intelligence.

Cela est particulièrement clair dans le livre de Mlle Hamaïde, *La Méthode Decroly*. Même la méthode de lecture et d'écriture de cet auteur, dite idéo-visuelle et mieux nommée méthode naturelle, est le transfert dans l'enseignement du système employé par l'intelligence pour s'adapter spontanément et naturellement au milieu familial et social. Si l'on place l'enfant dans des circonstances où il aura besoin de s'adapter au langage écrit, il le fera, comme il l'a fait plutôt pour le langage simple.

1. Vermeylen. *Les débiles mentaux*.

— « Ceci du moins, on le comprend ; c'est un livre pour la Belgique et la Patrie. »

Voici ce que je pus lire :

Leçon VIII.

I

Après le siècle d'esclavage
Les Belges sortiront du tombeau
A reconqui par courage
Son nom, ses droits et son drapeau
Et tamain et Reine et fière.....

II

Et les Belges seront courageux
Du sang allemand
Et le roi qui protège ses soldats
Pour la patrie

III

Remercions toujours la patrie
Et la reine lui donne du tabac
A ses soldats
Mais qu'elle soit bien gentille
Et bien d'autrui de
La couleur du drapeau[1].

Le débile juge le reste de l'humanité d'après lui-même, comme l'homme normal juge le débile d'après soi. Et les deux se trompent.

Seulement, s'ils voient le monde selon la puissance respective de leurs moyens intellectuels, les proportions que s'attribuent le débile et le normal sont-elles respectivement les mêmes?

Nous allons essayer de nous en rendre compte.

§ 2.

Nos investigations à ce sujet ont porté sur 50 enfants arriérés et quelques normaux âgés de dix à vingt ans et d'un âge mental variant de moins de sept ans à plus de dix ans. Je les fis appeler au hasard par l'infirmière de section sans qu'elle sût de quoi il

1. Age mental six à sept ans, âge réel dix-huit ans.

s'agissait, afin qu'elle ne choisît pas des enfants qu'elle aurait pu croire favorables. Ces enfants se présentaient un à un dans mon bureau. Je procédais à un examen mental sommaire de façon à les enlever à leurs préoccupations du dehors et à ne pas leur laisser supposer que j'accordais une grande importance à l'interrogatoire en question.

Donc, incidemment, pendant l'examen, je présentais à l'enfant une feuille de papier et un crayon. Je traçais sur ce papier trois points. Et, lui désignant le point du milieu, je lui disais :

— « Tu vois ce point-ci ? ça représente toi. C'est comme si c'était toi qui te trouvais là. Maintenant ce point-ci (à droite), c'est ton nourricier, et celui-ci (à gauche) c'est ton meilleur camarade. Tu sais qui c'est ton meilleur camarade ? »

— « Oui, un tel » (très souvent un autre anormal).

— « Bon : répète ce que je t'ai dit avec ces points. »

Je ne continuais que si l'enfant reprenait correctement l'explication que je lui avais donnée.

— « Ecoute. Maintenant en dessous de chaque point tu vas tirer une ligne ; tu comprends ? Seulement, tu vas tracer la ligne la plus longue pour le plus malin (slim) des trois et les autres lignes tu les feras à l'avenant et la plus courte pour le moins malin ».

Je répétais plusieurs fois et sous différentes formes selon que je le jugeais nécessaire.

En règle générale, l'enfant y allait carrément, avec un plaisir évident et sans arrière-pensée, attaquant d'abord le point du milieu sous lequel il traçait la plus longue ligne. Puis il en venait à son nourricier à qui il accordait la ligne moyenne et tout dernier venait le meilleur ami, traité véritablement en pauvre.

Très souvent d'ailleurs il fallait les rappeler à leur feuille après qu'ils s'étaient occupés d'eux-mêmes. Un grand nombre oubliaient leur meilleur camarade et lui jetaient négligemment un léger trait.

Quelques-uns — parmi les mieux doués — hésitèrent et se laissèrent pour derniers tout en se donnant la plus longue ligne.

Un normal refusa de répondre.

Deux débiles légers bien élevés se donnèrent la seconde place.

Un certain nombre traitèrent leur meilleur ami mieux que leur nourricier.

Pour m'assurer qu'ils avaient bien compris ce qu'ils avaient fait, je leur faisais ensuite m'expliquer les réponses qu'ils m'avaient données et dans deux cas seulement je dus éliminer les réponses, comme insuffisantes.

Pour tirer de ces réponses leur signification réelle, j'ai divisé les 48 enfants restants en trois groupes :

Normaux et débiles légers (dix ans et plus) ;

Débiles entre sept et dix ans ;

Sept ans et un peu moins de sept ans.

Ces trois groupes étant distribués, dans chacun de ceux-ci j'ai mesuré et totalisé toutes les lignes accordées à eux-mêmes, à leur nourricier, à leur meilleur ami. Puis, ayant fait la somme de ces trois quantités, j'ai calculé le pourcentage occupé par les lignes destinées à eux, à leur nourricier, à leur meilleur ami. Le tableau I (v. fig. 1, ci-contre) nous montre clairement les résultats.

Ensuite, avec les mêmes chiffres, mais donnant à l'enfant la valeur 100, j'ai fait un second graphique, plus suggestif encore, montrant à quoi en sont réduits nourriciers et amis, l'enfant restant une quantité fixe.

Ces chiffres n'ont évidemment qu'une valeur relative, mais leur signification est très nette : *en pratique non seulement le débile ne se sent pas inférieur à son milieu, mais au contraire il en émerge et s'y voit d'autant plus important qu'il est plus arriéré.*

Le débile et le normal se voient donc, ou du moins disent se voir, d'une façon très différente dans leur entourage : le premier avoue ne voir que des inférieurs, le second a tendance à reconnaître l'égalité des autres ; cela ne veut pas forcément dire que le normal est plus humble que le déficient, et je ne le dis pas. Mais cela démontre que le normal s'est rendu compte de la valeur et de l'existence [1] des autres et de la nécessité qu'il y a pour lui d'admettre cette valeur au moins extérieurement, tandis que quinze ou vingt années d'existence n'ont pu enseigner la même chose au débile. Nous voyons l'individu s'effacer de plus en plus à mesure qu'il s'élève intellectuellement, et, si nous poursuivions par la pensée la courbe que nos expériences mettent sous nos yeux, nous arriverions au zéro pour la limite supérieure d'intelligence, tandis que l'idiotie extrême nous

1. Piaget. *Le langage et la pensée chez l'enfant.*

conduirait à l'infini. En réalité, nous ne pouvons suivre cette voie, et, dans ces appréciations du débile nous devons considérer le manque d'intelligence proprement dit comme secondaire, c'est-à-dire comme

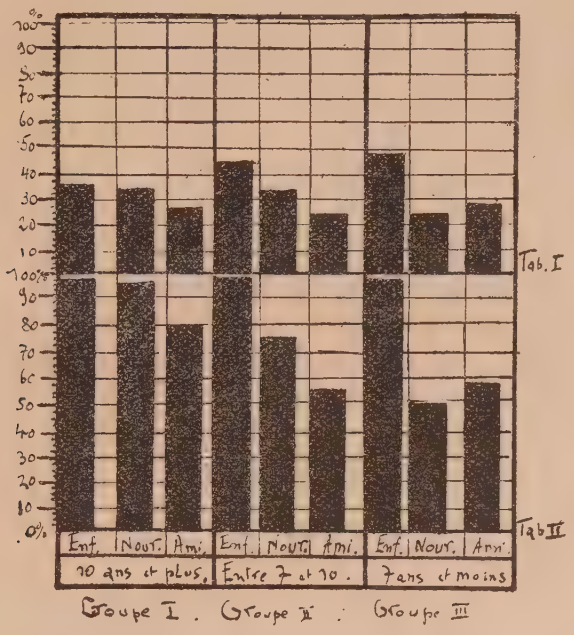

Fig. 1.

TABLEAU I

	GROUPE I	GROUPE II	GROUPE III
Enf.	36,3 p. 100	43,4 p. 100	48,5 p. 100
Nour.	34,8 —	32,8 —	23,1 —
Ami	28,9 —	23,8 —	28,4 —

TABLEAU II

	GROUPE I	GROUPE II	GROUPE III
Enf.	100 p. 100	100 p. 100	100 p. 100
Nour.	95,8 —	74 —	48 —
Ami	79,8 —	54,7 —	59 —

ayant permis l'énoncé de telles énormités, sans être pour rien dans son élaboration. Ce qui nous intéresse donc, c'est l'état de la conscience où surgissent et règnent, inexpugnables, de semblables conceptions.

Cette question nous paraît extrêmement importante au point de vue de la psychologie générale du débile, et, pour nous affermir dans

la recherche, nous nous permettons d'ajouter aux expériences citées quelques faits de nature à étayer la solution que nous donnerons.

§ 3

On connaît le procédé que l'autruche emploie pour échapper à ses ennemis.

Quand l'enfant encore au berceau commence ses premiers jeux sociaux, un de ses amusements favoris est de se cacher, et, pour ce faire, il se borne la plupart du temps à se couvrir la tête de tout ce qu'il trouve. Il ne voit plus, et c'est pour lui comme s'il n'était plus vu.

Cette attitude persiste assez longtemps, et, jusque vers trois ou quatre ans, bien des enfants, pour jouer au cache-cache, laissent voir, en se dérobant derrière les arbres, leurs habits, leurs pieds et même souvent ne dissimulent de leur tête que leurs yeux.

Un de mes anormaux, imbécile de dix-huit ans, voulant revoir son pays natal (le Luxembourg), quitta Gheel de grand matin espérant y être revenu pour le soir. On le reprit le même jour à la frontière hollandaise. Il avait pris la première route qui s'était offerte à ses pas. L'idée du choix de la route ne pouvait pas lui venir : il allait à Arlon.

J'ai lu récemment dans un fait divers qu'une dame montant le soir dans sa chambre à coucher, vit deux pieds d'homme dépassant le rebord du canapé.

On peut naturellement expliquer ces cas en disant que l'autruche, les enfants et le bandit en question manquent de jugement. Nul n'y contredira, mais l'explication est pauvre.

En réalité, l'autruche, l'enfant et le bandit dont nous parlons ici ne se cachent pas mieux, parce que, pour satisfaire l'idée qu'ils avaient de se dérober, ils n'éprouvaient pas le besoin de se cacher autrement qu'ils ne l'ont fait.

L'enfant d'un an, comme l'autruche, a déjà une certaine connaissance de son corps ; sans parler de sa tête, il a manipulé déjà ses pieds, ses bras, son tronc, s'est blessé, a souffert en divers endroits de son être, endroits qu'il localise naturellement très mal. La préhension, le tact, l'ouïe, la vue, le goût jouent déjà en lui un rôle énorme et intéressant. Il possède une connaissance pratique de l'espace, et les divers mouvements et palpations qu'il fait devraient lui

avoir donné la notion de l'étendue de son corps. Malgré cela, se cacher pour lui c'est ne plus voir.

En fait, chez l'enfant au berceau, aucune distinction ne se fait entre le contenu de la sensation et le sujet sentant. Sa personnalité, son moi est loin d'être formé : sujet et contenu de perception se confondent en un tout, duquel ne se dégagera que progressivement l'élément permanent qui regardera ses événements psychiques comme étant, malgré leur caractère personnel, en dehors et distincts de lui-même.

Alors même que pratiquement il connaît l'organe de la vision, l'enfant n'a pas encore isolé la sensation visuelle. Elle fait partie de lui-même. Quand il voit, il n'existe que par elle. S'il parvient à annihiler cette sensation visuelle avec laquelle il se confond, il croit que, dans ce domaine sensoriel, il est annihilé également. Il parvient à se cacher les yeux : pour lui c'est comme s'il était caché entièrement.

Il en est de même pour l'autruche. Il en est de même encore pour l'enfant de quatre ans qui joue au cache-cache et ne dissimule que ses yeux. Mais chez celui-ci existe la possibilité de se corriger, et il le fait promptement.

Le bandit dont il est question rentre dans ce cadre. Il possédait une ruse ; se cacher en attendant sa victime. Mais il se cache mal et laisse passer les pieds. Or, dans une circonstance aussi grave c'est un oubli inexplicable.

Cet homme savait évidemment qu'il pouvait être vu tout en ayant la tête cachée. Il a pris ses dispositions pour cacher tout son corps. Mais il ne savait pas qu'il pouvait être vu en croyant ne plus l'être.

Ce qui lui manquait, ce n'était pas la distinction entre sa propre personnalité et les excitations sensorielles *qu'elle* perçoit, mais une distinction d'un ordre plus profond. Il n'avait pas franchi le pas établissant une distinction nette entre lui-même et son sentiment de certitude. Il s'identifiait avec sa certitude comme l'enfant avec sa sensation visuelle. A l'un comme à l'autre, l'idée même du doute est impossible.

Mon imbécile de dix-huit ans qu'on retrouva à la frontière hollandaise et qui voulait voir Arlon était victime de la même illusion. Il ne s'était pas dit que probablement ce chemin le conduirait à Arlon.

Il n'avait pas songé à choisir un chemin. L'idée que le chemin qu'il prenait pour réaliser son rêve pouvait n'être pas celui qu'il fallait ne pouvait pas lui venir.

Ainsi s'expliquent ces attitudes absurdes en apparence. Elles ne sont pas, comme on a tendance à le croire, le résultat de jugements imparfaits ou erronés, mais le produit du déroulement fatal d'un psychisme où il n'y a pas eu de place pour le jugement que nous supposons faux.

Nous en retenons que la personnalité ne se développe que dans la mesure où elle s'isole, pour les dominer, de ses états de conscience[1].

Les débiles, comme les enfants, n'ont d'eux-mêmes qu'une connaissance très imparfaite, subordonnée à la perfection à laquelle est parvenu le développement de leur personnalité.

§ 4.

Cela étant, il est aisé de comprendre qu'ils ne sauraient avoir de leur prochain qu'une connaissance proportionnelle à celle qu'ils ont d'eux-mêmes, proportionnelle à leur propre degré de conscience. Quelques exemples de ruse nous indiqueront clairement ce que nous entendons par là.

Voici un enfant de trois ans. Il joue au cache-cache. Il se fait prendre chaque fois en criant, lorsqu'il est bien caché : « Je ne suis pas ici ». Comment expliquer cela?

Ce cri de l'enfant paraît absurde à la grande personne qui assiste à ce jeu. L'enfant est bien caché, sa phrase ne peut que le faire prendre. C'est naturellement bien vrai. Mais l'enfant voit la chose tout autrement, et, quand il crie : « Je ne suis pas ici », il agit pour des motifs dont la grande personne ne se rend pas compte. Il est certain, lui, que l'ami à qui il envoie ce mensonge sait où il est : c'est pourquoi il essaie de le tromper. Ce qui nous apparaît d'abord comme une incompréhensible absurdité est en réalité une ruse, une ruse très logique. Cet enfant ignore encore comment il acquiert ses connaissances et ses certitudes : sensations, perceptions, jugements, joies, douleurs, tout cela c'est lui tout entier. Il ne s'en distingue pas.

1. Il s'agit ici, somme toute, du processus de « désubjectivation » dont parlent Delmas et Boll (*La personnalité humaine*).

Ignorant tout de lui-même, il ignore tout des autres. Il se voit en un endroit d'où il ne peut plus apercevoir son ami. Il sait cependant où cet ami se trouve. La réflexion lui étant impossible, faute des éléments nécessaires, il lui semble certain que cet ami connaît aussi bien que lui l'endroit où il se trouve. C'est pourquoi il crie : « Je ne suis pas ici ». Bien plus, il est incapable de s'imaginer que ce cri va précisément le faire prendre. Il faudrait pour cela qu'il pût se représenter un instant à la place de son ami. Cela lui est actuellement impossible.

Toute la psychologie du « petit doigt qui me l'a dit » tient là. L'enfant, même s'il a remarqué que le petit doigt ne parle pas, croit cependant l'affirmation de sa mère qu'elle sait tout, et cela parce qu'il ignore comment il se fait que ce qu'il connaît, lui, tout le monde ne le connaît pas nécessairement.

Deux débiles, deux frères, décident de voler. La maraude est leur mode d'activité le plus constant. Ils y sont habiles. Cette fois, ils s'adressent à une épicerie. Le plus âgé entre dans le magasin, pendant que le petit reste à la porte, la tenant entr'ouverte, la main sur la poignée pour la refermer. Ils épient l'intérieur de la boutique et entrent s'ils la croient vide. Ils ont cependant prévu le cas où quelqu'un serait au comptoir. Justement il y a quelqu'un.

— « Est-ce que vous avez du sucre? Ma nourricière l'a demandé.

— « Oui.

— « Je vais lui dire. »

Et ils sortent. Voilà un coup raté. Ils s'en sont bien tirés relativement. Seulement, alors que la plus élémentaire prudence leur commanderait de ne plus s'aventurer dans cette maison, au moins ce jour-là, ils reviennent un quart d'heure après. Même situation.

— « Ma nourricière a demandé le prix du sucre...

— « Tant... »

Un quart d'heure après :

— « Ma nourricière dit que c'est trop cher. Elle n'en prend pas. »

Naturellement l'attention est attirée par ces questions ridicules et ces visites répétées. On surveille.

Un quart d'heure après.

— « Avez-vous des prunes ?

— « Oui.

— « Je vais le dire à ma nourricière. »

Un quart d'heure plus tard ils reviennent encore. On s'est caché derrière la porte. On les prend sur le fait, occupés à voler des gâteaux, du chocolat, du pain d'épices. Et on me les amène. Ils nient.

La ruse ici n'est pas absurde en elle-même. Ce qui est absurde c'est de l'employer cinq fois de suite.

La cause de cette conduite ridicule réside encore ici dans l'inconscience relative de leur personnalité, entraînant, chez ces enfants, la méconnaissance de celle des autres. La ruse est préparée en tenant compte de la personne physique du boutiquier : « S'il est présent, je ne pourrai pas voler, je dois sortir, pour cela je demanderai quelque chose ».

L'idée que le commerçant peut trouver bizarre cette question ; qu'il va sûrement trouver étranges ces entrées répétées pour demander tant de choses au sujet d'un peu de sucre, alors que la nourricière n'a pas cette habitude, cette idée ne vient même pas à notre débile.

Pour qu'elle lui vînt, il eût fallu qu'il pût se transporter un instant dans l'intelligence du commerçant qu'il trompait, chose qui lui était impossible. Cependant nous sommes ici bien plus loin déjà que dans les premiers cas cités. Le petit voleur sait qu'il est le seul à connaître ses pensées, mais, trop peu déterminé encore, il n'arrive pas à se représenter la personnalité des autres et les moyens qu'ils possèdent pour arriver à la connaissance. L'idée qu'on peut connaître indirectement ce qu'il se croit seul à penser n'est pas de celles qu'il peut réellement comprendre. Il réalise déjà très bien l'idée d'un moi étanche, absolument personnel ; mais ce moi, il ne le dégage pas encore des modes de connaissance, ce qui l'empêche de pénétrer dans le psychisme d'autrui. Aussi ces enfants nièrent leur intention de voler, et je ne suis jamais parvenu à les faire avouer. C'est à ce degré de débilité que correspondent les négateurs de l'évidence dont on rencontre d'assez nombreux exemplaires parmi les délinquants[1]. Abstraction faite de ceux qui nient sachant que leur culpabilité n'est

1. On constate d'ailleurs que ce sont les personnes les plus intelligentes et les plus instruites qui, après un essai de négation, avouent le plus vite, quand elles se trouvent devant l'évidence. Elles sont forcées à l'aveu par leur propre intelligence. On est étonné souvent de voir des criminels qui, après avoir soigneusement arrangé leurs procédés de défense, ne résistent pas à l'interrogatoire habile, serré, minutieux du juge : c'est leur propre intelligence qui les force à admettre l'impossibilité de tenir plus longtemps devant l'ensemble des incohérences accumulées en quelques instants. Le débile, qui ne saisit pas toute la portée de ces incohérences et qui ne devine pas leurs effets sur autrui, est seul à même de nier encore quand l'évidence est contre lui, — à moins qu'il ne s'agisse de malades.

pas suffisamment établie et que leurs négations leur seront utiles, — de ceux qui par conséquent agissent très intelligemment —, il y a toute une catégorie de négateurs absurdes, légers débiles, qui, ayant été pris sur le fait, nient l'intention manifeste, se mettant par là quasiment dans l'impossibilité de profiter d'une faveur éventuelle, l'aveu de la faute pouvant être considéré comme un premier pas nécessaire vers l'amendement. Ils jouent en débiles un rôle qui exige de l'intelligence. Pour nier, il faut être certain que la chose niée ne peut être connue sans l'aveu, mais chez un débile le principe apparaît autrement : « On ne saurait savoir ce que je pense si je ne le dis pas ». Il nie donc, comme le fait l'homme normal, parce que comme lui il veut bénéficier du doute. Mais le premier tient compte de la vraisemblance, le second non. Le premier peut vivre sa négation *avant* de s'en servir, le second en est incapable. Le premier profite généralement de son attitude ; le second en est presque toujours victime ; il passe alors pour un mauvais sujet qu'il n'est pas nécessairement.

Revenons à notre bandit. La dame des faits divers vit en entrant à sa chambre des pieds dépassant le canapé. « Folle que je suis », dit-elle se parlant à elle-même, voici que j'ai oublié mon sable chaud. Je dois redescendre encore une fois.

Très à son aise elle redescendit. Le bandit ne bougea pas. Et, au lieu du sable chaud, remontèrent quelques agents de police.

Voici une ruse de degré supérieur. Non seulement cette dame ne méconnaît pas la personnalité du bandit, non seulement elle lui reconnaît de l'intelligence, mais c'est par l'intermédiaire de cette intelligence qu'elle l'immobilise en attendant la police. Elle ne prend pas le bandit pour un imbécile. Elle vit un instant à sa place, réfléchit et pense comme lui. « Si je dis cela, il va attendre que je remonte et ne bougera pas, car rien ne lui laisse supposer que je l'ai vu ». — Et c'est ce qui arriva.

Cette dame était pleinement consciente d'elle-même, et c'est ce qui lui permit de percevoir instantanément quelle allait être la conduite de son sinistre visiteur.

J'ai posé le même fait à des débiles leur demandant quelle serait leur attitude en pareille circonstance.

Aucun ne songea à se servir de l'intelligence du bandit.

J'obtins des réponses dans ce genre-ci.

— Je vais d'abord tirer le pied pour voir si c'est un homme.

— Je vais lui demander ce qu'il fait là.

— Je vais l'empoigner et l'arrêter.

— Je vais crier.

— Je vais aller voir en dessous du canapé pour voir ce qu'il fait, et, si c'est un voleur, je l'enfermerai dans la chambre, à clef, et j'irai chercher la police.

Cette dernière réponse me fut donnée par un criminel qui avait été longtemps au service d'un agent de change et qui avait pour mission de placer des titres dans les campagnes, besogne dans laquelle il excellait. Je lui fis remarquer la série d'absurdités qu'il me servait, lui demandant si, pendant ce temps-là, le bandit allait se laisser manœuvrer comme une poupée.

— « Pourtant, reprit-il, il n'y a pas d'autres moyens, vous pouvez réfléchir tant que vous voulez. »

Ces quelques exemples nous démontrent jusqu'à l'évidence que la connaissance d'autrui est conditionnée par la connaissance de soi-même.

Avant tout le « connais-toi toi-même » de Socrate ; on évalue autrui d'une façon d'autant plus précise qu'on se précise mieux soi-même.

Ceci nous permet de comprendre cette situation apparemment paradoxale des débiles accordant d'autant moins de valeur au reste des hommes qu'ils sont eux-mêmes plus inférieurs. Pour l'enfant normal, c'est entre sept et douze ans que se délimite suffisamment la personnalité, qu'il prend une conscience nette de lui-même. C'est à cet âge qu'il interprète et explique en les reliant entre eux les sentiments et les états d'âme des personnages d'une gravure[1] (Binet). Les résultats que nous avons obtenus concordent assez bien avec cet âge. En résumé, loin de signifier un hyperdéveloppement de leur personnalité, les *dimensions dans lesquelles les débiles se voient mesurent au contraire l'inachèvement et l'incomplétude de leur moi conscient.* Les dimensions qu'ils accordent aux autres sont justement les leurs.

1. Cette évolution de la personnalité peut se suivre très clairement sur les différents tests d'images de Decroly dont les difficultés croissent en quantité et en *qualité*.

§ 5.

Comprendre un débile, interpréter sa conduite, l'apprécier n'est donc pas une chose si extrêmement simple. Elle se complique encore du fait qu'il utilise les mêmes formes de langage que l'homme normal et que nous avons une tendance puissante à identifier dans l'ordre psychique deux choses verbalement identiques.

Or deux phrases exactement les mêmes correspondent à des attitudes de l'esprit très différentes selon la valeur mentale de celui qui les prononce. Prenons par exemple cette phrase : « La mort c'est l'anéantissement ». Elle peut être prononcée par un génie ou par un imbécile. Aura-t-elle le même sens interne pour les deux? Que le lecteur veuille bien essayer, non pas de décrire, mais de concevoir sa mort[1]. Il sera étonné de l'extraordinaire concentration de réflexion que cet acte intellectuel lui demandera[2]. Il se rendra compte en même temps que nous émettons de nombreuses idées sans en soupçonner la valeur réelle, tout en croyant bien les comprendre. Il ne s'étonnera plus que, employant les mêmes mots que nous, le débile ne les comprenne cependant pas exactement comme nous les comprenons et qu'un abîme insoupçonné de la part d'interlocuteurs parlant le même langage puisse exister entre leurs psychismes respectifs.

D'un autre côté, les ruses évidentes qu'emploie ordinairement le débile ne manquent pas de le faire estimer par son entourage beaucoup au-dessus de sa valeur intellectuelle réelle. — Ces ruses comptent presque chaque fois quelque chose d'intelligent, par exemple, l'attitude de mes petits maraudeurs. On s'extasie devant ces trucs, cette finesse. On proclame qu'ils savent très bien ce qu'il

1. Alors, elle va mourir, tante Claire....
Et quand on sait, un certain temps est nécessaire encore pour envisager tous les aspects de ce qui va arriver, même pour se rendre compte de ce qu'il y a d'effroyablement *définitif* dans la mort.
(Pierre Loti, *Tante Claire est morte*).

2. Voir encore *Revue Internationale de Médecine*, 1925, IV, un article de Molinery concernant Dartigues et les griffes testiculaires.
« Quelles que soient nos conceptions métaphysiques, dit-il, quelle que soit la fréquence de la mort autour de nous, il est rare que nous nous fassions l'aveu que nous aussi nous devons mourir. »
C'est parce que cet aveu est si difficile à « penser » que nous le faisons si rarement.

font, ce qui est vrai, et que, lorsqu'on peut employer des ruses aussi bien préparées, qui témoignent d'une prévoyance certaine, on est à même de tout prévoir et de tout comprendre.

Telle est l'attitude de la population en général et de bien des éducateurs devant ces cas.

Ce qu'on oublie de constater, c'est que ces ruses, si intelligentes soient-elles, se montrent absurdes dans l'emploi, parce qu'elles sont presque toujours facilement décelables.

Ces ruses ne trompent pas. Mais ce défaut n'est pas tenu en compte et on ne retient que l'ombre d'intelligence qu'elles contiennent.

Il arrive même qu'elles soient tellement grossières qu'elles réussissent. Elles trompent non par leur finesse, mais par leur bêtise, qu'on se refuse d'admettre [1].

Un certain S... vient me trouver un soir, percé jusqu'aux os, grelottant sous une pluie battante. Il me raconte son cas : On l'a jeté à la porte depuis le matin ; malgré la fête, on veut le faire travailler dehors, sous cette pluie; de plus, on ne veut pas lui donner à manger, de sorte qu'il doit travailler dehors sans manger, gelé, et mouillé. Ses dents claquent, et, comme l'eau ruisselle sur son visage, il lui est facile de pleurer. Il continue : Il y a déjà quelques jours que ça dure. On voudrait lui faire remettre les quelques économies qu'il a faites depuis qu'il est là. Naturellement il ne veut pas, et me demande s'il doit les rendre. Si je dis oui, il ira les rendre de suite, mais il pense bien qu'on ne peut pas l'obliger à cela. Aussi, pour ne plus avoir toutes ces misères, il demande un autre nourricier.

En réalité tout cela est possible. Un moment il me vient à l'esprit qu'il a peut-être volé (puisque c'est son habitude) et qu'on veut lui faire rendre l'argent, mais cela me paraît tellement fort que je ne m'arrête pas à cette idée. Car il est évident que, s'il s'agissait de lui faire rendre de l'argent volé, il ne viendrait pas me parler de cela, étant donné que je peux savoir quand je veux ce qu'il en est.

Je le laisse donc rentrer au centre, et le lendemain j'apprends que S... avait dérobé un billet de 100 francs et ne voulait pas le restituer. S... espérait me tromper au point même d'obtenir un autre nourricier. Son mensonge n'est évidemment pas absurde en lui-même; ce qui est absurde c'est de l'avoir employé. Seul un débile mental est capable de cela, parce que l'activité intellectuelle d'autrui lui échappe.

1. Dupré a d'ailleurs insisté sur l'extrême fréquence de la débilité chez les mythomanes. Ceux-ci la plupart du temps méconnaissent la personnalité de ceux qui les écoutent (Dupré, *Pathologie de l'imagination et de l'émotivité*).

C'est à ce caractère imparfait des ruses employées par les débiles qu'est liée sans doute la croyance à leur supériorité dans ce domaine.

Le normal le découvre instantanément, et, comme il ne lui viendrait jamais à l'esprit d'employer ces procédés[1] et que même ces idées ne lui viendraient pas, il en arrive à admettre lui-même une sorte de supériorité du débile dans l'art de tromper ; il est tenté d'y voir une forme de défense, ce qui est doublement inexact. Car, comme nous l'avons vu, le débile n'a pas à défendre son insuffisance intellectuelle — qu'il est le seul à ne pas connaître —, et d'autre part, les ruses qu'il emploie ayant pour caractère essentiel de méconnaître la personnalité des autres, ne le défendent que bien mal ; très souvent lui font elles-même du tort.

Pour nous, nous n'y voyons qu'une forme d'activité imparfaite ; nous ne pouvons les considérer comme ayant une valeur défensive particulière, ni comme étant la marque d'une activité plus ou moins spécialisée d'une intelligence par ailleurs insuffisante.

* * *

Au cours de ce premier chapitre, nous avons donc établi que le débile pur, du type que nous avons à Gheel, non dégrossi par une éducation spécialement soignée, se voit nettement émerger de l'ambiance.

Nous avons expliqué cette attitude par l'inachèvement de sa propre

1. Ces procédés ne viennent pas à l'esprit de l'homme normal, et lui viendraient-ils qu'il lui serait impossible de les employer. Aussi, quand un homme absolument normal et d'une belle intelligence, se trouvant dans une situation délicate, essaye de s'en tirer par un procédé en apparence tout à fait absurde, il faut toujours s'arrêter et contrôler si réellement il y a absurdité. L'homme normal n'emploie pas l'absurde comme moyen de défense. — Voici un cas.

Un bourgmestre est arrêté pour attentat à la pudeur. Il avait voulu abuser dans un café d'une jeune fille, d'ailleurs connue de tout le monde pour ses mœurs ultra légères. Mais, pour des motifs para-légaux sans doute, elle l'avait fait arrêter :

Comme moyen de défense, le bourgmestre incriminé prit cette thèse :

« C'est mon devoir de contrôler la vertu de mes administrées, j'ai voulu m'enquérir de la justesse des bruits qui couraient. »

Il est évident que l'auteur de cette explication ne tient aucun compte de l'expérience et de la finesse de ceux à qui il la sert. Cette phrase emporte le diagnostic de débilité mentale pour son auteur, chose *a priori* douteuse cependant puisqu'il s'agissait d'un bourgmestre. Il fut expertisé et en effet trouvé débile.

personnalité, entraînant une méconnaissance proportionnelle de la personnalité d'autrui.

En même temps que nous exposions ces vues, nous avons montré, par des exemples qui nous guidaient, comment elles peuvent servir à interpréter la conduite et les jugements des insuffisants mentaux, conduite et jugements qui extérieurement semblent absurdes. Nous avons vu que, pris par le dedans, le débile reste en tout temps, logique avec son contenu psychique[1].

II

COMMENT LE DÉBILE VOIT LES AUTRES

§ 1.

Si l'on veut retourner au tableau donné dans la première partie de ce travail, on verra que le « meilleur ami » a été bien mal traité. A part quelques exceptions, tous ces enfants considèrent leurs meilleurs camarades comme une quantité secondaire, ou du moins nettement inférieure à eux-mêmes.

Nous avions remarqué que, parmi les noms des « meilleurs camarades » que les enfants nous avaient donnés, il se trouvait une assez grande proportion d'anormaux de la section. Cette constatation nous orienta vers quelques autres recherches qui nous apprirent de nouveaux détails, et nous forcèrent de modifier les conceptions sous l'influence desquelles nous avions établi la suite de nos expériences.

Au cours de nos premières investigations, en parlant avec les enfants de ces « meilleurs camarades », nous avions vu que, s'ils

1. On a l'habitude, depuis Lévy-Bruhl, de qualifier de « prélogique » cette activité intellectuelle du débile comme celle de l'enfant tout jeune et du sauvage. Cette appellation paraît bien anthropomorphique. Évidemment l'enfant est prélogique par rapport à l'homme adulte, en ce sens que l'homme adulte qui se conduirait comme un enfant, quoique ayant les connaissances et l'intelligence de l'homme normal, ne serait pas suffisamment logique. Mais l'homme qui ferait cela n'existe pas. Ce terme prélogique ne me semble pas bien heureux. Il suppose l'existence d'une logique absolue, apanage de l'homme normal et adulte. Et cette logique absolue, où la rencontre-t-on ? Ne sommes-nous pas toujours prélogiques par rapport à ce que nous devenons dans la suite ? Mais évidemment, pour juger l'attitude de quelqu'un, il faut connaître les éléments qu'il a à sa disposition... En réalité il y a transformation, évolution continues, du berceau à l'âge mûr, il n'y a pas passage d'une forme d'activité dans une autre.

les considéraient comme inférieurs à eux-mêmes, nos débiles ne les en estimaient pas moins, vantant leur intelligence, leur finesse, leur force et souvent leurs vices. Force nous fut d'admettre que, malgré les apparences défavorables, rien ne prouvait, en somme, que ces débiles eussent expressément choisi comme amis d'autres débiles, afin de pouvoir leur être supérieurs.

Il se pouvait que, chez eux, le mépris apparent pour ce meilleur ami ne fût que la traduction de leur mode général d'appréciation du prochain.

Nous résistâmes donc à notre tentation première de voir dans le choix de ces meilleurs camarades une volonté plus ou moins orientée vers la « défense du moi » et ayant choisi ses amis, par le fait même, parmi ceux dont le contact ne pouvait donner lieu à des humiliations intellectuelles. D'ailleurs, lorsque nous eûmes expérimentalement constaté que, entre six et neuf ans d'âge mental, le débile quelles que soient ses paroles, n'a pas la notion de son infériorité, cette thèse de la « défense du moi » nous parut bien précaire. Nous avons cherché ailleurs. Un détail dans le graphique des premières expériences attira notre attention : des enfants du groupe III (moins de sept ans) accordent, dans l'ensemble, plus d'intelligence à leur ami qu'à leur nourricier. Or, c'était parmi les enfants de ce groupe que se rencontraient le plus d'anormaux dans le « meilleur ami » (7 sur 11). C'était donc dans ce groupe que théoriquement l'écart devait être le plus considérable, la proportion « d'anormaux amis » dans les autres groupes atteignant à peine 50 p. 100. Et au contraire leur ensemble était prisé plus haut que l'ensemble des nourriciers du même groupe.

Si ce n'est par la thèse de « défense du moi » — qui explique à peu près tout —, l'interprétation de cette attitude ne paraît pas très aisée. Cependant les réflexions émises au début de ce travail peuvent nous en suggérer une, formulable comme suit : *Plus il est bas, moins le faible mental est à même de comprendre et d'apprécier le normal. Le maximum d'intelligence et de qualités n'est pas situé pour lui là où il existe réellement, mais là seulement où son intellect mesure un maximum. Pour un imbécile, le génie devrait se trouver encerclé dans les limites de la débilité mentale.*

Nos débiles entre sept et dix ans d'âge mental appréciaient assez

bien leurs nourriciers. Nos enfants de moins de sept ans d'âge mental, frisant l'imbécillité, comprenaient beaucoup moins déjà leurs nourriciers, et de là vint cette appréciation différente et en faveur de leurs amis débiles, bien plus près d'eux.

Nous allons voir que notre point de vue s'est vérifié. Au cours de l'exposé va surgir un facteur nouveau dont nous aurons à tenir compte désormais : le temps.

§ 2.

Il est assez curieux de constater que, pour le faible mental, l'égalité d'autrui, même dans la personne de son meilleur ami, n'existe pas. Il se met en avant, au centre, au-dessus. Cette façon de faire est constante dans l'extrême majorité des réponses obtenues et traduit donc exactement la tendance de l'insuffisant : *dominer, ce qui, dans la pratique courante de la vie, signifie également : ne pas se sentir en dessous.*

Dominer, ne pas se sentir en dessous sont deux choses que dès maintenant nous retenons comme ayant un grand rôle à jouer dans l'équilibre social du débile. Car le normal qui a les mêmes tendances parvient à les surmonter, les atténuer, ou, si l'on veut, les sublimer. L'insuffisant, parce qu'il est insuffisant, est incapable de cette opération psychique, et il faut en tenir compte, dans tout ce qui regarde son éducation ou sa rééducation. Mais cela nous ramène au choix du meilleur camarade[1].

Nous avons avant tout un écueil à éviter : car dans toutes nos recherches nous nous sommes mis à un point de vue assez particulier en apparence du moins : « l'intelligence », et déjà on pourrait avoir l'impression que nous nous sommes laissé égarer. — Car d'une part nous nous informons de ce que ces enfants pensent de l'intelligence des personnes qu'ils voient évoluer autour d'eux, et nous paraissons donner à ces informations une portée trop étendue, en prétendant trouver dans les réponses la façon générale qu'ont ces débiles de juger les autres, et d'autre part nous demandons, à des

1. Ce qu'il sera dit ici des amis, à propos de débiles, ne signifie pas nécessairement que tout se passe autrement chez le normal. Nous ne nous en occupons pas ici.

êtres qui ne sont pas capables de s'apprécier eux-mêmes, d'apprécier les autres.

Avant tout, mettons ceci au point.

Il est clair que, dans le choix qu'avaient fait nos enfants pour leurs meilleurs amis, le point de vue intellectuel comme tel n'avait pu avoir aucune influence et que par conséquent il ne peut être question de voir, dans ce choix, la prédilection d'une intelligence donnée pour une autre forme d'intelligence plus ou moins correspondante. Ce n'est pas la règle entre gens normaux, — on ne peut y songer chez des inférieurs. Mais il faut cependant reconnaître que le degré d'intelligence a une influence certaine quoique indirecte sur toute la personnalité : elle lui donne son allant; elle a une influence manifeste sur les formes d'extériorisation des sentiments, sur les attitudes et la perfection des décisions à prendre dans certaines circonstances; elle dirige et détermine le comportement général de l'individu et par là suscite la multitude de situations identiques, qui constituent les occasions où s'élaborent les sympathies, d'autant plus vite et plus intégralement comprises que les intelligences ainsi rencontrées sont plus superposables. L'intelligence sans être mise en jeu est cependant objet de jugement. Pour la même raison, quand les débiles parlent d'intelligence, ce qu'ils jugent chez autrui n'est pas une abstraction, c'est, pour eux, ce quelque chose qui transparaît à travers le comportement de ceux qu'ils jugent, ce quelque chose qui les impressionne, qui les plonge dans l'admiration ou qui les fait sourire. Et c'est cette impression totale qu'ils nous livrent fidèlement.

Nous ne chercherons donc pas à connaître directement les motifs pour lesquels un débile choisit comme ami un autre débile : il ne les connaît pas lui-même; mais nous pouvons les connaître par voie détournée, notre hypothèse nous offrant une route. Il s'agira pour nous de savoir si le débile apprécie plus et mieux un normal que son ami faible mental. Nous saurons du même coup s'il a choisi son ami parce qu'il lui paraissait insuffisant, — de façon à se sentir supérieur en tout temps, ou bien s'il le choisit, inconscient de l'insuffisance de celui-ci. Dans le cas où l'insuffisant a choisi son ami sans en remarquer l'indigence mentale, alors que cependant il passe constamment des normaux autour de lui, et que, même ayant à choisir entre un normal et son ami, il place celui-ci plus haut que l'autre,

il n'y aura aucun doute : cela signifie que *l'ami choisi incarne à ses yeux une forme d'activité plus parfaite que celle rencontrée chez les autres ;* pour lui la norme descend d'un degré [1].

§ 3.

Voici les résultats de quelques expériences faites selon le type de celles que nous avons décrites au début et sur la technique desquelles il semble inutile de revenir.

A. — Le plus intelligent entre eux, leur meilleur ami, l'infirmière de section. — Je changeais ici constamment l'ordre de présentation, par exemple : meilleur ami, infirmière, eux ; infirmière, eux, meilleur ami. Car dans cette seconde série d'expériences il y a un assez grand nombre d'enfants qui avaient servi aux premières, et il semblait indiqué de ne pas leur proposer de façon uniforme un ordre dans lequel ils n'auraient qu'à reprendre la disposition des lignes utilisées la première fois, ce qui pouvait être regardé comme une suggestion. De plus, dans un certain nombre des tableaux qui suivent, nous les avons fait choisir en y mêlant leur propre personne ; grâce à l'importance qu'ils s'attribuent, les réponses aux autres questions sont l'objet d'une attention moindre et traduisent d'autant plus exactement leurs sentiments. Je dois dire que l'infirmière était très bien vue des enfants et très bonne et que les réponses ne peuvent s'expliquer par une antipathie quelconque.

AGE	EUX	MEILLEUR AMI	INFIRMIÈRE
6/10.	+++	++	+
8/18.	+++	+	++
7/17.	+++	++	+
7/14.	+++	++	+
8/14.	+++	+++	+
	15	10	6

Le nombre de croix représente l'importance relative des lignes. Il semble inutile de développer l'interprétation.

1. Ce que nous disons ici du débile, on l'a dit depuis bien longtemps pour l'homme moyen ; citons entre autres Antheaume et Dromard dans *Poésie et Folie* (Doin, Paris, 1908) : « La nature cherche avant tout l'uniformité de la race ; les exceptions, elle les ampute et les élimine. Niveleuse et démocratique, elle souffre avec impatience l'aristocratie des esprits géniaux. Par devant elle, l'homme vraiment normal n'est pas le supérieur, l'érudit, la profond, le raffiné ; ce n'est pas l'homme qui pense : c'est l'homme qui travaille et qui mange. Fruges consumere natus. »

Voir aussi Maxwell, *Le concept social du crime*. L'auteur y part du point de vue que l'organisation sociale, à son point de départ, a pour centre et pour but l'intérêt dans son sens le plus large, de l'homme, de l'homme adulte intelligent et fort, femmes, enfants, vieillards étant négligés.

B. — Le plus intelligent entre leur nourricier, le juge, le médecin de la section. — Ce tableau-ci n'a pas été recherché pour lui-même. Il a été pris occasionnellement dans des expériences destinées à fixer le temps d'adaptation d'un débile à un milieu familial nouveau ; ce questionnaire-ci y servit de contrôle, destiné à montrer que les réponses se donnaient dans une atmosphère de franchise telle que la personnalité de l'interrogateur était quasi sans effet sur la nature possible des réponses. Si les enfants croient qu'ils peuvent s'attirer des désagréments ou que, pour faire plaisir, ils doivent répondre dans un sens donné, ils ne manqueront pas de le faire. Je considère qu'il serait impossible à une institutrice d'obtenir des réponses obtenues par nous, et d'un autre côté je rappelle que le manque quasi complet d'éducation seul rend possible de prendre ainsi sur le vif les sentiments réels et primitifs du débile. La plupart des réponses discordantes m'ont été données par des enfants qui avaient séjourné longtemps à Moll ou qui venaient de Rixensart. Les quelques jeunes filles débiles interrogées également en d'autres circonstances se sont bien gardées de répondre.

AGE	NOURRICIERS	JUGE	MÉDECIN
8/13	+++	++	+
9/15	+++		+
7/11	+++	++	+
10/19	+	+++	++
12/18	+	+	+
9/18	+++	+	++
8/16	+++	+	++
9/15	+++	++	++
9/15	+++	++	++
7/20	+++	+	++
	26	15	16

Nous voyons donc que, dans l'ensemble, les nourriciers de Gheel, dont le niveau mental général se trouve — il semble du moins légitime de le supposer — plus près de celui des enfants examinés que n'est celui des juges et du médecin, sont estimés cependant supérieurs à ceux-ci. J'en vois la grande raison dans le fait que leur intelligence, par l'intermédiaire de leur comportement évidemment, est plus près du débile, plus accessible à sa compréhension. Au point de vue pratique c'est là un détail bien intéressant, car il doit y avoir peu de juges et peu d'éducateurs qui s'imaginent venir après l'homme souvent un peu borné qu'ils ont pu voir lors de leurs visites.

Toutefois la signification de ces deux tableaux A et B n'est pas aussi catégorique qu'il le paraît à première vue. La durée pendant laquelle ces enfants sont en contact avec les personnages qu'ils

jugent influence énormément leurs évaluations. Partant de là, nous pouvons nous demander si les expériences détaillées ici ont bien toute leur valeur et si leur signification apparente ne dépend pas du fait que les débiles sont beaucoup plus en contact entre eux qu'avec l'infirmière, le juge, le médecin. En réalité, nous ne pouvons pas supprimer le facteur temps et l'éliminer de nos expériences. Le temps existe d'une façon nécessaire et dans tous les cas dans les antécédents de nos expériences. Il ne nous est pas possible de dire quelle part d'importance lui revient dans les influences qui ont agi sur les réponses, justement parce qu'il ne nous est pas possible de l'isoler. Néanmoins cette influence ne peut être niée, comme nous verrons par les quelques tableaux qui vont suivre. Il nous suffira de montrer que ce facteur existe comme tel, et qu'il a une certaine importance dont il faut tenir compte en pratique, car le débile subit son influence beaucoup plus que le normal ; mais la signification réelle de nos expériences premières reste ce qu'elle était en apparence : le temps est une des multiples influences que le débile subit, alors que le normal peut s'en affranchir.

Déjà, dans le tableau B, on peut voir que le juge, forcément plus lointain que le médecin, reçoit moins d'hommages, mais cette influence du temps de contact est beaucoup plus en relief dans les deux tableaux suivants, — où ont été pris comme sujets des écoliers d'une part, — et d'autre part des enfants ayant peu fréquenté l'école et sortis de celle-ci, donc un groupe beaucoup plus en contact avec l'institutrice qu'avec l'infirmière, et un autre groupe plus en contact avec l'infirmière qu'avec l'institutrice.

C. — Écoliers.

	INSTITUTRICE	DOCTEUR	JUGE	INFIRMIÈRE
8/14.	++++	+	+	+++
8/13.	++++	+	++	+++
7/11.	++++	+		+++
6/15.	+++	++	+	++++
6/13.	++++	++	+	+++
	19	7	5	16

Non seulement la différence est frappante pour l'institutrice et l'infirmière, mais ce qui est remarquable c'est ce que deviennent le juge et le médecin !

D. — Non écoliers.

	INSTITUTRICE	DOCTEUR	JUGE	INFIRMIÈRE
7/14.	++	+	++	++++
6/19.	+	++	++	++++
7/20.	++	++	++	++++
8/15.	+++	+	+	++++
8/16.	+++	++	+	++++
	11	8	8	20

Ici l'influence du temps de contact est plus manifeste encore, mais d'un autre côté il faut savoir que pour ce dernier groupe la différence dans le temps de contact entre l'infirmière et l'institutrice est plus grande que dans le premier cas. L'institutrice était déjà pour eux un souvenir et ils ne la revoyaient plus que rarement.

§ 4.

Cette seconde partie comme la première nous démontre que les débiles, depuis celui qui émerge à peine de l'imbécilité jusqu'au subnormal, se considèrent comme supérieurs à tout ce qui les entoure. A peu d'exception près, nous les avons vus réellement supérieurs, à tous les individus avec lesquels ils ont pu être en contact.

Pour comprendre le débile, nous allons désormais le considérer comme il se considère lui-même : comme un centre. Nous allons essayer, pendant quelques instants, de voir par ses yeux et de penser par son cerveau, nous rendant compte ainsi de ce que peut être le monde extérieur vu par lui.

Les premiers regards que nous jetterons alors sur le monde nous étonneront considérablement. Une sorte de voile s'est comme interposé entre le monde et nous. Nous n'avons qu'une vague idée de notre existence, et pourtant jamais nous ne nous sommes vus si grands. La connaissance que nous avons de nous-même contraste singulièrement avec ce que nous savions d'habitude ; maintenant cette connaissance est comme indéterminée, à demi-consciente. Nous voyons autour de nous qu'on naît, qu'on meurt, qu'on passe, et cependant nous ne demandons rien de pareil concernant nous-mêmes. Nous existons, car nous souffrons, nous crions, nous rions, nous parlons, nous jouons : nous ne nous disons jamais « je suis ». Si nous entendons prononcer cette phrase autour de nous, nous écou-

tons, étonnés que cela puisse avoir un sens; nous ne comprenons pas.

Nous voyons autour de nous nos nourriciers, nos amis, nos supérieurs. A leur sujet, nous ne nous sommes jamais demandés que bien peu de choses.

Le nourricier, c'est celui qui sait si bien arranger les vaches pour les faire travailler ; il a une grosse voix, et, quand il frappe, ça fait bien mal ; il est malin : quand on a agi mal, il vous a vite arrangé.

Le médecin, c'est cet homme avec des lorgnons qui vient quelquefois. Il est beaucoup moins malin que le nourricier, et, quand je suis en défaut, il ne frappe pas. Si je dis que ce n'est pas moi, il le croit, et il lui faut quelquefois deux jours pour savoir si c'est moi ou non. Puis, quand il sait que c'est moi, il me dit que ce n'est pas bien, de ne plus recommencer, que ça lui fait de la peine. Il est facile de lui demander pardon, en lui disant qu'on ne le fera plus. Il faut toujours répondre oui à ce qu'il dit de faire.

Le juge, c'est ce vieux monsieur avec une longue barbe. Celui-là ne sait même pas parler. Quand il cause, il emploie toutes espèces de mots qu'on ne comprend pas ; il doit y avoir longtemps qu'il a quitté l'école. Si on ne sait pas lui expliquer ce qu'il a dit, il fait remarquer aux gendarmes ou aux garde-champêtres que je ne suis pas responsable. Cela veut dire que je ne sais pas ce que je fais et qu'on ne peut pas me punir. C'est toujours à lui que je m'adresse quand j'ai mal fait et il empêche de punir. Moi, si j'étais juge, je verrais tout de suite quoi.

Gaspard, mon camarade, est presque aussi malin que mon boer ; il fait des pieds de nez derrière le médecin, et celui-ci ne sait pas le voir. Quand on lui commande de travailler aux champs, il répond oui ; mais il se couche par terre. Et, si au soir on dit qu'il n'a rien fait, il répond qu'il a travaillé toute la journée. Ainsi on ne sait pas le punir. Il sait aussi grimper prendre les nids. Et quand il arrive en retard à l'école, il dit qu'il a dû travailler... Il entre souvent dans les magasins, et, quand il n'y a personne, il vole ce qu'il aime ; si la marchande est au comptoir il demande le prix du sucre et il sort tout de même. L'autre fois, il a été pris, mais il a été très fin : plutôt que de dire ce qu'il faisait là, il a dit qu'il venait faire une commission et qu'il ne volait pas, etc., etc.

Voilà ce que voient les yeux du débile. Pour eux, le point de perspective commun est abaissé par rapport aux yeux du normal. Ce point est fixé dans la zone de la débilité qui forme leur horizon naturel. Pour le débile existe avant tout le débile.

Mais pendant notre court séjour dans la conscience de l'insuffisant, beaucoup d'autres remarques nous sont venues, et notamment la difficulté de comprendre un tas de choses que nous connaissions auparavant.

C'est ainsi que les sentiments des autres nous deviennent quasi inaccessibles.

Nous continuons à savoir ce que c'est qu'avoir mal, et cependant les souffrances des êtres qui nous entourent ne nous parviennent que dans une perception bien atténuée. Nous ferions souffrir quelqu'un bien longtemps avant même de nous en douter : tout en sachant bien que nous les tuons, nous prenons plaisir à écraser la tête aux mouches et aux oiseaux, sans penser réellement à ce que nous faisons. Nous faisons souffrir les animaux, les malheureux, pour le plaisir de les entendre crier, de les voir furieux, d'assister à leur agonie, et ce que nous faisons, en réalité, nous le savons bien si on nous le fait remarquer, mais cependant au moment où nous agissons nous n'y pensons pas[1]. D'autres détails nous préoccupent

1. Voici un cas bien significatif :

Un médecin m'a raconté avoir été consulté pour un enfant de 15 mois qui, depuis 6 semaines dépérissait à vue d'œil, malgré que, depuis le début des troubles on lui eût doublé sa ration. Cet enfant ne présentait réellement aucun symptôme de maladie à part cette évolution incompréhensible vers l'athrepsie. Le praticien essaya de tout et épuisa en vain la série des hypothèses. Il avait annoncé la mort prochaine, lorsque l'idée lui vint de s'informer si, en fait, l'enfant mangeait tout ce qu'on disait. Tête des parents. C'était la servante qui nourrissait habituellement le bébé. On surveilla et on s'aperçut que celle-ci absorbait les biberons auprès du berceau.

Cette servante, jeune et débile, n'avait aucune idée du drame qu'elle préparait. Elle n'avait du reste aucune méchanceté. Elle avait trouvé très intelligent de boire la nourriture du bébé et ne réalisait nullement la seconde face du problème : drame de l'inconscience.

Cette attitude au sujet des aliments destinés à la petite sœur est normale et presque constante chez les garçons de moins de 4 ans. C'est même un moyen employé par les mamans pour faire manger leurs gamins : elles leur demandent de porter ce qu'elles veulent leur faire absorber à leur petite sœur.

Un autre cas : Il s'agit d'une personne d'un âge mûr et que sa famille a dû se résigner à placer à Gheel ; ce n'est évidemment pas sans motif. Cependant, au premier abord, elle paraît normale. Elle écrit et lit parfaitement et peut tenir une conversation banale sans qu'on puisse remarquer de déficiences bien grosses. Elle a subi une éducation hollandaise et est recouverte d'un opulent vernis. Pas de délire. Aucun signe de maladie mentale quelconque. Et voici

qui nous empêchent de voir ceux-là, lesquels d'ailleurs continuent à nous paraître accessoires.

Non seulement nous ne percevons plus la souffrance des autres, mais tous les autres sentiments nous échappent également. Nous ne comprenons plus les sourires ; l'ironie fine qui suppose évidemment la possibilité de connaître les sentiments de l'interlocuteur nous est devenue tout à fait étrangère. Un sourire a toujours pour tous un sens de félicitations et d'encouragement. Le sens du ridicule nous manque totalement, et il nous est quasiment impossible d'être timide. A moins qu'on ne nous parle carrément, nous ne comprenons rien aux simples jeux de physionomie des autres.

Ces quelques réflexions ne peuvent que nous donner un aperçu sur la compréhension tout à fait différente du monde qu'ont respectivement le débile et le normal, alors que le même langage, utilisé par l'un et par l'autre, leur fait croire, réciproquement, à l'identité de leurs conceptions.

Le débile méprise l'homme intelligent qui le plaint. *La méconnaissance habituelle de la personnalité d'autrui apparaît ainsi comme caractéristique de l'activité sociale du débile.*

* * *

Nous nous sommes attardés à ces démonstrations, parce que nous tenons à établir que le débile mental se sent complet, pense et agit en être complet et ne peut songer, laissé à lui-même, qu'il soit inférieur aux autres. Son psychisme forme un bloc parfaitement unifié, hermétique, trouvant en lui-même tous les motifs et toutes les raisons à ses réactions extérieures. Quelles que soient ses insuffisances, il se comporte absolument comme l'homme normal, lequel juge en fonction de lui-même et ignore la plupart du temps qu'un grand nombre de ses pensées, de ses théories, des rapports qu'il établit autour de lui, et qu'il s'imagine absolus, ne sont absolus qu'à son

qu'au cours de la conversation elle lance cette supplication : « Docteur, puis-je vous demander de vous joindre à moi et de faire votre possible pour déterminer M. le directeur Sano à fixer enfin le cours du franc. » Cette phrase emporte selon moi le diagnostic. Il ne peut s'agir que d'une débile mentale qui s'occupe, comme tant d'entre eux, de choses qui la dépassent et qui méconnaît en les rapetissant ou en les grandissant démesurément les personnalités qu'elle côtoie.

point de vue à lui. Si beaucoup d'intellectuels admettent le relativisme dans les théories des autres, il en est peu qui l'admettent pour les leurs; ils ont le sentiment de penser dans l'absolu, de penser du définitif. J'ai voulu montrer que ce sentiment de complétude, de quiétude totale au sujet de son activité intellectuelle, le débile le possède également et d'une manière plus indéracinable encore que le normal.

III

L'INAPTITUDE A PRÉVOIR

§ 1.

On a pu voir jusqu'à présent que ce qui nous intéresse presque exclusivement, c'est le dedans des actes et des pensées de nos sujets, la face interne de leurs attitudes psychiques. Ce qu'ils disent nous intéresse beaucoup moins que ce qu'ils pensent, ce qu'ils pensent ne nous intéresse que dans la mesure où ces pensées peuvent nous renseigner sur le répondant intime de leur comportement apparent. Leurs paroles se distinguent peu des paroles du normal, et cependant les idées dont ces paroles sont les signes identiques chez le débile et le normal n'ont entre elles, comme valeur psychique, que de lointains et discordants rapports. Nous essaierons au cours de ce chapitre de pénétrer un peu plus profondément encore cette dissemblance.

Ainsi que nous l'avons vu, le débile ne se distinguant pas de ses états de conscience avec lesquels il s'identifie et qui constituent son moi, ses idées et ses sentiments ne sont jamais, et ne sauraient être, dans le sens vrai du mot, objet de réflexion. Leur valeur exacte n'est par le fait même jamais bien déterminée, et c'est là une des raisons pour lesquelles l'abstraction chez le débile est fort difficile, impossible même quand elle comporte un degré de perfection telle qu'elle nécessite l'évasion de l'étendue et de la durée, comme par exemple dans l'étude de l'être. Et c'est avec raison qu'on trouve dans l'inaptitude à l'abstraction, à un âge où elle est ordinairement possible, un signe certain d'insuffisance mentale, alors même que par d'autres tests,

plus compliqués mais moins abstraits, cette insuffisance serait moins évidente[1].

Or, depuis la forme d'abstraction la plus simple : l'arbre a des feuilles, jusqu'à la plus compliquée : l'être est immuable, se retrouve la même nécessité poussée à des degrés divers de s'affranchir des déterminantes matérielles : couleur, forme, volume, surface, grandeur, durée. Cette faculté de s'affranchir complètement des qualités matérielles n'est concevable que dans un esprit lui-même affranchi de ces attributs et capable d'analyser en eux-mêmes, de disséquer pour ainsi dire ses états de conscience.

Le débile, lui, dont le moi se confond avec le contenu psychique lequel, évidemment, n'est nullement dépourvu des qualités matérielles spatiales et temporelles, ne peut arriver à concevoir une entité absolue, et son mode de connaissance le plus élevé ne dépasse pas le niveau des données immédiates des expériences et des associations qu'il subit.

Si on lui présente le concept « bonté », comme il ne peut séparer de la personne l'attitude et les actes qu'une telle qualité suppose, il le décrira en disant que la bonté, c'est quand on donne quelque chose, quand on est bien sage, quand on ne fait pas de mal ; ce qu'il décrit, c'est un geste, une scène, une attitude. Ce geste, cette scène, c'est pour lui toute la bonté : qualité purement sensorielle.

1. C'est par erreur que l'on s'imagine que les procédés d'expression par graphiques sont l'apanage des intelligences supérieures. En fait, on rencontre dans ce mode d'expression tous les degrés possibles d'abstraction, ainsi que dans les autres procédés qui peuvent traduire la pensée. La plupart des enfants qui ont répondu par un graphique aux questions que je leur ai posées n'étaient pas à même de m'expliquer un mot abstrait quelconque, comme bonté, douceur, ou justice. Si l'on s'en tient au sens métaphysique des mots, il y a abstraction dans le fait de traduire une impression théoriquement inétendue et toute en intensité par une certaine surface — représentée ici par une ligne —, car le passage d'un domaine étendu suppose l'isolement du concept « importance » abstrait d'un état de conscience et enfermé dans une ligne. C'est là un problème beaucoup trop compliqué pour que nos débiles aient pu le résoudre. Je ne crois pas qu'il y ait ici l'emploi d'une forme quelconque d'abstraction, mais, dès que la conscience entre en jeu, de telles manières de s'exprimer sont concevables tout en restant dans le domaine sensoriel. Du fait qu'elles peuvent coexister simultanément dans la conscience, deux images, qui, présentées isolément, seraient incapables d'éveiller une association quelconque, deviennent, par la perception de leurs différences et de leurs ressemblances, aptes à évoquer d'autres perceptions apparemment étrangères. Et, dans le cas qui nous occupe, on peut très bien imaginer que les différentes évaluations de ces débiles soient la traduction de perceptions différentielles, dans l'élaboration desquelles le concept grandeur — dans son sens abstrait et absolu — n'a rien eu à voir.

Non seulement il n'isole pas ce concept dans l'espace, mais, pour la même raison, il ne l'isole pas dans la durée. La bonté pour lui est fonction de son moi c'est-à-dire de son contenu psychique et de son contenu psychique du *moment*. La bonté, non seulement il ne se l'imagine pas existant en dehors et indépendamment de l'être chez lequel il trouve cette qualité, ce qui revient comme nous l'avons vu à ce qu'il lui est impossible de se l'imaginer en lui, distincte de lui, mais il ne se le représente pas non plus en arrière et en avant de lui dans le passé et dans l'avenir. — Et quand il dit : il y a toujours de bonnes personnes, il ramène à ses dimensions le mot toujours : Toujours c'est aussi loin qu'il peut se souvenir dans le temps passé, — c'est aussi loin qu'il peut voir dans l'avenir : et c'est ici que nous allons rencontrer l'obstacle infranchissable par excellence pour son intelligence : l'avenir.

§ 2.

Dans tout ce qui concerne la faculté de prévoir, laquelle pour certains auteurs constitue l'essence même de l'abstraction, le degré de perfectionnement atteint dans le développement du moi joue donc un rôle prépondérant. L'homme normal qui, théoriquement, raisonne dans le sens absolu, ne se doute pas de l'importance de ce facteur. Le débile évidemment ne peut y songer davantage. *Or celui-ci, confondu dans son contenu psychique, est confondu également dans la durée représentée par ce contenu, et, quand il raisonne, quel que soit son sentiment intérieur à ce sujet, il raisonne en fonction de ce contenu, et de la durée représentée par celui-ci, au-delà duquel il ne saurait se représenter.*

Cette durée est la moyenne de durée des différents événements qui constituent ce contenu, et est donc en rapport avec l'importance et l'envergure des préoccupations de notre sujet. — C'est la moyenne du temps dans lequel évoluent les désirs, les joies, les souffrances, les projets, les ouvrages des enfants en question et au-delà duquel, parce qu'ils ne sont représentés par rien, ils ne sauraient s'imaginer être. Ce moi qui va prévoir et organiser l'avenir va donc prévoir et juger pour un avenir égal au maximum à la durée qu'il peut se représenter réellement, à la durée dans laquelle il peut se projeter, vivre, « essayer » comme dit Janet, — et cette durée ne saurait dépasser celle de son moi. Ses jugements, ses projets seront donc d'autan plus parfaits qu'ils vaudront pour un plus grand laps de temps, plus

d'autant plus rudimentaires que ce laps de temps sera raccourci. L'expression populaire : « Ne pas voir plus loin que le bout de son nez » répond à une réalité très précise. Elle place dans le même plan l'aptitude à l'abstraction et l'aptitude à prévoir, celle-ci étant l'expression efficiente de l'autre.

Nous allons essayer d'établir, s'il est possible, la portée, dans le temps, du débile laissé à lui-même, n'ayant subi que peu d'éducation et ne possédant aucune instruction. Qu'il nous soit permis de traiter parallèlement le débile et le normal dont les processus mentaux diffèrent, semble-t-il, plus en quantité qu'en qualité.

Nous prendrons, en divers moments de l'existence, la durée maximum dans laquelle l'individu peut se projeter réellement, y emportant tout ce qui constitue son moi, la durée maxima dans laquelle par conséquent il peut « essayer » les solutions et les projets qui lui apparaissent à l'esprit, ce qui équivaut, somme toute, à sa capacité de prévoir.

Nous devons nous en tenir ici à l'homme normal d'éducation et d'instruction primaire, — car chez l'homme instruit, influencé par des conceptions et des théories multiples, la personnalité a subi une détermination extrême, quelquefois purement artificielle d'ailleurs, mais qui ne permet plus la comparaison.

De même, pour le débile, il faut choisir ceux qui possèdent un minimum de connaissances et un minimum d'éducation, celles-ci contribuant à déformer le psychisme et à en altérer la physionomie primitive.

Pratiquement l'enquête au sujet de cette maxima représentée par le moi comporte de sérieuses difficultés.

La première, c'est d'être certain d'avoir trouvé un moyen d'isoler l'élément à mesurer et un moyen qui ne mesurât que cet élément.

La seconde, c'est d'utiliser pour cette mesure des enfants qui, tout en étant à même de répondre avec une approximation suffisante, n'aient pas à leur disposition les moyens de préciser mathématiquement leurs réponses : car dans ce cas nous ne recueillerions plus une donnée émanant directement de la conscience, mais la solution d'un problème que nous posons. Il faut donc utiliser des enfants qui connaissent les chiffres mais qui ne peuvent employer les diverses règles de calcul.

Je m'empresse de dire que les expériences qui suivent n'ont pas été imaginées avec toutes ces conditions posées au préalable. Je les avais faites pour me rendre compte de l'orientation des débiles dans le temps; je n'avais aucune idée de la signification qu'elles allaient prendre à mes

yeux, et c'est en les faisant seulement que les conditions nécessaires me sont apparues.

J'avais donc choisi deux groupes d'enfants.

Groupe I

Enfants âgés de plus de quinze ans. Nous étions en 1925, ils avaient donc au moins huit ans à la fin de la guerre européenne. Je leur demandais s'ils se souvenaient de la guerre. Combien de temps elle avait duré, combien de jours cela faisait. Je posais ces questions dans la certitude que ces enfants allaient « traduire » en chiffres — étant dans l'impossibilité de calculer — l'impression que leur faisait la durée dont ils auraient à parler. Étant donné qu'ils ont des années à traduire en jours, ils vont donner comme nombre de jours le maximum de ce qu'ils peuvent voir en une fois, le maximum de jours qui peuvent être présents à la fois dans leur conscience. Ce maximum, que j'obtins d'ailleurs facilement, représente sans doute le degré de l'orientation de l'enfant par rapport au temps qui s'écoule, mais d'une façon beaucoup plus précise il représente les limites de son moi dans le temps, son horizon temporel. C'est à cette dernière signification que nous nous sommes arrêtés.

Les croix indiquent des enfants qui possèdent des notions de calcul.

AGE	COMBIEN DE TEMPS	COMBIEN DE JOURS
8/16 +	4 ans.	147 jours.
8/15 +	6 —	800 —
7/15	2 —	7 —
6/17	4 —	5 —
? +	3 — 1/2	150 —
10/15	6 —	2.175 —
7/18	7 —	15 —
7/12	10 —	20 —
7/15	5 —	16 —
8/18 +	4 —	750 —
7/15	3 —	7 —
7/16	4 —	15 —

Le nombre d'années est donné avec une approximation assez surprenante. Celui qui a donné dix ans est un enfant de douze ans qui ne pouvait pas se souvenir de cet événement. Il a donné dix ans, qui équivalent selon lui à vingt jours.

Remarquons cependant que leur propre intelligence n'entre pour rien dans ce nombre d'années si régulièrement citées. Ces enfants n'ont fait ici que répéter ce qu'ils avaient ouï répéter des centaines de fois autour d'eux. Le fait d'indiquer six ans, trois ans, deux ans ne prouve pas la débilité de l'enfant lequel ne saurait s'en souvenir par lui-même. Il suffit de savoir, pour comprendre ces différences, qu'il y a actuellement de nombreux adultes normaux qui ignorent eux-mêmes la durée exacte

de la guerre passée et qui parlent, indifféremment de deux, quatre et six ans.

Mais, quand il s'agit de déterminer combien de jours font quatre, trois six ans, alors leur propre évaluation intervient sûrement, leur intelligence réduite à ses misérables moyens est seule à même de répondre. Ceux qui possèdent quelques notions de calcul utilisent leurs connaissances et donnent des chiffres, fantaisistes souvent à cause de leurs erreurs de calcul et qui ne répondent pas à ce que nous voulons attendre d'eux : ce qu'ils nous livrent ce n'est pas l'équivalent d'une perception, c'est un produit de multiplication. Par contre, ceux qui n'ont aucune idée des manipulations arithmétiques sont forcées d'équivaloir deux impressions, sans que le calcul intervienne en le déformant ; leurs réponses donnent la mesure des représentations qu'elles veulent traduire.

Nous constatons ainsi que le débile assez profond et illettré n'a que des notions de temps totalement insuffisantes et que son orientation n'est sûre que pour ce qui concerne un nombre très restreint de jours. De même, leurs réponses établissent de toute évidence qu'ils parlent d'années sans savoir ce qu'ils disent, et que, dans ce domaine comme dans les autres, le peu qu'ils en voient n'a pas la même signification — et à beaucoup près — que chez le normal. Leur horizon normal ne s'étend pas au delà de quelques journées. Il va sans dire qu'au sujet de la guerre, il y en eût un certain nombre qui ne purent rien répondre.

Groupe II

Enfants de n'importe quel âge. Depuis combien de temps sont-ils arrivés à la colonie. Combien de jours cela fait-il?

Dans le tableau qui suit, quand le temps de séjour réel diffère par trop de celui donné par l'enfant, il se trouve écrit entre parenthèses à côté de la réponse donnée. Une croix signifie une réponse à peu près juste. Notons qu'ici nous n'avons plus affaire à un chiffre uniforme et constant, et dont tout le monde parle, comme dans le cas de la durée de la guerre, mais à un chiffre variable d'un enfant à l'autre, et pour un même enfant variable d'un jour à l'autre. Il lui est donc beaucoup plus difficile de le connaître exactement et nous voyons que même ici, dans la plupart des cas, l'enfant nous dit ce qu'il entend autour de lui ; sa propre appréciation étant beaucoup en dessous de ces possibilités.

7/17	4 ans +	50 jours.
6/9	2 — +	5 —
N/15 +	1 mois 1/2 +	45 —
N/15 Encéphalite	2 — +	60 —
6/19	? (+ de 2 ans).	3 —
6/12	10 mois (3 ans).	15 —
9/13	+	725 —
9/18 +	3 ans +	300 —

7/19	1 an +	25 jours.
8/15 +	1 an +	365 —
8/20	4 ans +	15 —
6/11	?	5 —
8/14	6 mois +	120 —
6/13	? (2 ans).	14 —
8/?+	4 ans +	?
6/17	2 ans (+ de 5 ans).	6 —
7/14	2 mois +	?
6/10	? (1 an).	5 —
8/14	1 an (2 ans).	15 —
7/12	? (2 ans).	15 —
6/12	3 ans (+).	15 —
8/11	? (5 mois).	8 —
6/10	? (1 an).	5 —

GROUPE III

J'avais également interrogé des enfants qui fréquentaient l'école pour anormaux de la section, leur demandant également depuis combien de temps ils venaient en classe, et combien de jours cela faisait.

Les réponses obtenues correspondent tout à fait à celles présentées dans les deux premiers groupes. Je n'oserais cependant pas les utiliser, car, ce questionnaire étant fait en novembre, il est possible que les enfants aient compris que je leur demandais depuis combien de temps ils étaient revenus en classe. Ce n'est que plus tard que j'ai songé à cette cause d'erreur très possible, alors qu'il n'était plus temps de recommencer. Je dois donc renoncer à utiliser ce groupe.

§ 3.

Le maximum trouvé pour les illettrés complets, n'ayant aucune possibilité en eux de trouver par le calcul les réponses demandées, ne dépasse pas vingt jours, sauf dans un cas. La plupart oscillent entre dix et vingt, et je prends vingt jours comme représentant la durée maxima que peut *réaliser* l'intellect d'un débile de ce genre, dépourvu de notions de calcul. La moyenne des diverses réponses donne seize jours pour un âge mental moyen de sept ans. Cet âge mental moyen nous montre qu'en fait ces débiles frisent de bien près l'imbécillité, — et d'ailleurs parmi les enfants examinés il y avait quelques imbéciles certains. Du reste, la limite entre l'imbécile et le débile n'est nullement précise, pas plus qu'elle ne l'est entre le débile et le normal. Il s'agit donc ici de l'échelle inférieure des débiles, et, à cause, précisément, de cette sélection dans les régions inférieures, ce qui est dit ici ne s'applique pas à tout débile indistinctement : il

ne faut y voir qu'une tendance nette chez les inférieurs et qui va s'atténuant à mesure qu'on se rapproche du normal moyen.

Évidemment, dans la moyenne en question il n'est pas tenu compte des chiffres élevés, exacts ou non, mais qui ne nous ont été donnés qu'après calcul. Ils n'ont pour ce que nous recherchons aucune signification positive.

Nous dirons donc que, d'une manière très grossièrement approximative, le moi conscient d'un débile profond représente au maximum une durée[1] de vingt jours, c'est-à-dire que, si nous comparons l'instant présent au sommet d'une vague, cette vague temporelle s'étend sur une surface de dix jours en avant et de dix jours en arrière. Nous pouvons même aller plus loin et remarquer que, comme la vague se déplace, sans emporter dans sa course l'eau qui la constitue à chaque moment, mais en se renouvelant constamment dans des eaux nouvelles, ainsi le moi conscient se déplace dans le temps, sans emporter avec lui tous les événements psychiques qui le constituent à un instant déterminé, mais en s'incorporant des notions nouvelles de durée qu'il peuple d'événements avant d'y être parvenu, événements

1. En fait, nous ne pouvons pas dire que les chiffres donnés ici représentent exactement la durée maxima que ces enfants donnèrent. En effet, nous constatons que les chiffres obtenus correspondent tout à fait à ceux que Marbe, dans son livre : *Grundzüge der forensichen Psychologie* (Munich, 1913), donne comme étant le produit de la ressemblance fonctionnelle des différents psychisme (Gleichförmigkeit). Les chiffres les plus fréquemment trouvés sur les tombeaux romains (l'âge étant alors donné à peu près) ainsi que ceux trouvés dans les évaluations de longueur faites en Amérique et dans les écoles d'Alabama sont rangés ici par ordre de fréquence. J'y joins par ordre de fréquence ceux donnés par nos débiles.

TOMBEAUX ROMAINS	AMÉRIQUE	ALABAMA	DÉBILES
0	0	0	5 +
5	5	5	0 +
8	8	8	7
2	2	2	8 +
3	3	9	6
7	7	3	3 +
6	6	6	
4	4	4	
9	9	7	
1	1	1	

De même, c'est 15 que nous retrouvons le plus souvent aussi, conformément à la règle donnée par cet auteur : les chiffres les plus fréquemment donnés sont 5 et ceux qui s'éloignent le moins de 5, le 0 venant seul en tête. De sorte que, pour nos débiles, donner un chiffre important représentatif de longues périodes équivaut à donner un nombre entre 5 et 10 ou entre 10 et 20. Si le chiffre ne représente pas la durée exacte dont j'ai parlé, il représente l'ordre de grandeur de cette durée, et ceci est en faveur de mon hypothèse : une grande longueur, celle qu'il faut rechercher pour exprimer un temps très long, est située entre 10 et 20.

qui ne sont que l'achèvement de ses activités précédentes, lesquelles, une fois réalisées, s'évanouiront l'une après l'autre ; de sorte que, à six semaines de distance, dans le moi conscient d'un débile donné il ne se retrouve presque rien de ce qu'il y avait précédemment, et, si on pouvait les mettre en face l'un de l'autre, ils se trouveraient totalement étrangers.

Le débile profond est mûré dans une courte portion de temps, même s'il est capable de quelque raisonnement logique ou admissible et qui peut donner le change sur sa véritable valeur.

Une situation identique se retrouve dans l'évolution psychologique du normal ; certes, celui-ci finit par s'affranchir de ses états de conscience, mais cet affranchissement ne se présente qu'au moment où la réflexion ou l'étude l'ont rendu pleinement conscient de lui-même. Dans de nombreux cas, normaux, cette émancipation totale ne se présente jamais.

*
* *

Bien que l'enfant d'un an soit déjà à même de prévoir certaines choses, personne ne s'attend à le voir se comporter en prévision d'un événement qui doit survenir le lendemain. Cet enfant vit dans l'instant et dans l'instant est capable de prévoir. Il fait déjà certains mouvements indirects qui permettent d'atteindre un objet convoité, alors que directement il ne pouvait y arriver. Il peut patienter quelques secondes, en attendant son repas, dès qu'il voit qu'on le lui prépare ; mais il ne voit pas au delà. Son moi ne représente comme durée qu'une petite fraction d'heure, au delà de laquelle il ne voit pas, en arrière de laquelle il ne voit plus. Il est prisonnier dans l'instant, et la portée de son intelligence y est limitée.

Tobie Jonckheere nous apprend, dans sa *Pédagogie expérimentale au jardin d'enfants* [1], que c'est seulement vers trois ans que l'enfant

1. Tobie Jonckheere. *Pédagogie expérimentale au jardin d'enfants.* Alcan.
Cf. Clara et William Stern, *Erinnerung, Aussage und Lüge in der ersten Kindheit,* Leipzig, 1920. Pour eux la notion de temps chez l'enfant est très confuse jusqu'à 4 ans. Après il commence à distinguer avant et après.
Pour Rasmussen (*Psychologie de l'enfant de 4 à 7 ans,* Paris, Alcan), c'est entre 4 et 5 ans que l'enfant commence à employer exactement demain, et même après-demain. Mais, comme le dit cet auteur : « Il ne faut pas confondre

se rend compte que les choses se passent à des heures déterminées ; c'est par conséquent seulement alors que sa conscience est à même d'enjamber — s'il est permis d'employer une expression tellement antropomorphique — plusieurs heures ; c'est-à-dire de se trouver suffisamment la même entre 8 heures du matin et midi pour que ces heures différentes puissent être situées par rapport à elle. — C'est seulement vers quatre ans qu'il emploie correctement le mot « aujourd'hui », nous apprend encore T. Jonckheere, — et c'est parce qu'à cet âge seulement son moi commence à dépasser la journée ; c'est vers cinq ans qu'il connaît la valeur du terme « hier », parce que c'est vers cet âge seulement qu'il peut s'étendre sur plusieurs jours. Dans la suite, il devient beaucoup plus malaisé de fixer des limites.

L'enfant commence à savoir se servir du calendrier, apprend le calcul, s'affranchit apparemment ; mais, en réalité, le développement temporel de son moi ne s'opère que très lentement, et vers huit ans il n'atteint pas encore un mois, — pour la majorité des enfants, il reste beaucoup en dessous [1].

A mesure que cette portée temporelle du moi s'allonge, les événements journaliers prennent de moins en moins d'importance, et les unités habituelles de mesure de temps, telles que l'heure, le jour, la saison, l'année, se raccourcissent et perdent de leur valeur. A cinq ans, l'enfant compte par jours. La journée constitue pour lui une par-

l'appropriation par l'enfant des dénominations conventionnelles des espaces de temps avec la connaissance de ces espaces en eux-mêmes. » De même, un enfant d'un an peut reconnaître une personne qu'il n'a plus vue depuis 3 semaines. Mais il n'évalue nullement le temps écoulé. Entre 3 et 4 ans, les enfants examinés par Rasmussen croient encore que la nuit ne dure qu'une heure.

1. L'enfant de 8 ans connaît toutes les mesures du temps et paraît par conséquent affranchi de ce facteur. Mais, en pratique, nous voyons qu'un enfant de cet âge se désintéresse totalement d'un événement *ordinaire* quoique important qui doit survenir dans un mois. Si, *abandonné à lui-même*, il dépose des graines dans la terre, il ne les surveille pas plus de 8 jours. Si, après ce temps, elles n'ont pas poussé, il les oublie et n'y retourne plus. De même, une vacance de 8 jours lui paraît d'avance une chose interminable, précisément parce qu'au delà de cette semaine *il n'y a encore rien de lui qui l'attend.*

A 15 ans, pour qu'une vacance donne encore cette impression d'infini, il faut qu'elle dépasse le mois.

A 20 ans, en même temps qu'une plus grande participation à la vie sociale, influencée par le rythme des saisons et par de nombreux facteurs de longue durée, le service militaire, les études à examen situé très loin peuplent l'avenir d'événements éloignés d'un an en moyenne, et c'est l'année qui devient unité. Cette unité continue à s'allonger dans la suite avec les formes d'activité spéciales de chacun.

tie considérable. A sept ou huit ans, il compte par semaines. A quinze ans, la semaine a perdu le caractère d'interminable qu'elle possédait sept ou huit années avant, et c'est le mois qui la remplace. Entre vingt et vingt-cinq ans, l'année est devenue unité ; et, vers quarante ans [1], il peut envisager à la fois des groupes d'années. — Or, la pensée consciente, dans son rôle qui est d'adapter l'individu le mieux possible aux exigences de la vie, dans son rôle de prévoyance, par conséquent, est tributaire de la durée représentée par le moi. Plus cette durée est considérable, plus parfait sera son rôle de préservation. Bien des enfants de sept ans raisonnent aussi parfaitement que des adultes : ils ne se conduisent pas moins d'une façon tout à fait différente dans la vie.

Il est bien certain que, lorsqu'il s'agit de mathématique ou de métaphysique pure, la valeur temporelle du moi doit avoir peu d'importance ; on se trouve dans l'absolu, la personnalité ne prend aucune part à ces raisonnements qui peuvent être tenus par des délirants aussi bien que par des normaux. C'est un travail d'abstraction simple et dans lequel les idées sont, ou du moins sont considérées, comme étant dépourvues de toutes charges affectives et pourraient à la rigueur être agencées à la machine. L'influence du moi, comme représentant de l'organisme et de la personnalité, y est pratiquement nulle, et aussi n'est-ce pas de l'aptitude à raisonner que nous traitons ici.

Prévoir n'est pas uniquement raisonner, c'est projeter dans l'avenir une attitude actuelle. Ce n'est pas penser un raisonnement, c'est déterminer le présent en fonction de l'avenir sur lequel le présent aura de l'influence. Or, cet avenir, dans lequel le sujet essaye à l'avance les diverses attitudes qu'il peut prendre, est fonction de la durée représentée par le moi, et c'est cette durée qui va donner la forme à l'activité de l'être en question.

Ainsi prévoir devient en quelque sorte penser en perspective.

1. Le printemps de cette année-là, j'en garde bon souvenir. *Bien que très court, comme me paraissent à présent toutes les saisons,* il fut un des derniers qui eût encore pour moi le charme, l'enchantement mystérieux de ceux de mon enfance. — Pierre Loti. *Vie de deux chattes.*

2. Nous sommes tous entrés à l'Université avec un cœur adolescent. Nous nous croyions des hommes. Mais nous étions encore des enfants pour *qui les menus faits de l'existence sont cause de grandes peines.* — Carl Beyaert. *A propos du jeune homme,* Nouvelle Équipe, nº 1, 1926. Louvain.

Si nous plaçons ce point de perspective à l'horizon temporel du moi, nous verrons combien l'aptitude à prévoir va être influencée par lui, et nous comprendrons mieux la signification pratique de ce que nous appellerons « la durée virtuelle du moi ».

Le présent est d'autant plus considérable par rapport à l'avenir que ce point de perspective est moins éloigné, et, dans la même mesure, ce que contient le présent prend d'autant plus d'importance comparativement aux possibilités de l'avenir que ce point est plus rapproché. Un événement d'une heure prend tout l'être d'un enfant de trois ans; pour éviter ou pour jouir de cette heure, il est capable de mettre en jeu toutes ses activités possibles, tandis qu'un événement d'une heure, triste ou gai, n'a quasi pas de valeur chez un homme de quarante ans.

Des voyages, des promenades qui nous avaient pris tout entiers lorsque nous étions enfants, et dont nous conservons un souvenir grandiose, ne nous procurent que des désillusions si nous les reprenons à vingt ans. C'est que, quand nous étions enfants, ils constituèrent dans notre vie, toute une étape, toute une gloire, et que, quand nous sommes adultes, ils ne sont plus pour nous qu'un infime détail, insignifiant dans l'ensemble de notre psychisme. C'est ce qui explique encore le fait qu'enfants nous aurions abandonné la maison paternelle et couru les pires dangers pour une aventure d'un instant ou pour éviter certains châtiments qui nous paraissaient alors immenses, et dont nous avons peine à nous souvenir plus tard.

A dix ou douze ans, l'enfant normal est à même de faire à peu près tous les raisonnements que l'homme ordinaire fait dans la vie, et, s'il se comporte si différemment, c'est précisément parce que cette perspective dont nous avons parlé déforme les objets si éloignés chez l'enfant au profit des avant-plans, tandis que chez l'homme ces mêmes objets ne subissent qu'un minimum de déformation.

Or, dans la conscience, ces déformations de perspective — qui ne sont ici qu'une façon imagée de s'exprimer — se traduisent par des différences d'intensité ou, si l'on veut, par des différences de potentiel.

Des événements qui seraient censés devoir se passer au delà de la limite du moi sont réduits à des proportions infimes, quelle que soit leur importance logique. De même, le temps qui s'écoule entre la succession des mêmes événements est réduit aux proportions temporelles du moi, et, si on

parle à un enfant de la fin du monde ou de la mort, ou bien cela ne l'influence pas ou bien il s'attend à la voir survenir immédiatement[1] : il ne peut la situer dans un plan où lui-même n'existe pas encore.

Je citerai le cas d'un théoricien féroce qui, père d'une charmante petite fille, qu'il laissa mourir d'inanition, sous prétexte de la désintoxiquer, voulait faire comprendre à cette enfant, alors âgée de deux ans et demi, les mystères de la mort. L'enfant ne comprenait pas ; lui revenait, chaque jour à sa macabre leçon. Il lui expliquait que sa maman allait devenir vieille, puis qu'elle s'en irait pour toujours. Et il s'étonnait, cet homme horrible, de voir sa fillette se cramponner à sa mère avec des cris d'angoisse et des accès de larmes, la suppliant de ne pas partir, de ne pas l'abandonner. Dans « longtemps », pour cette petite, c'était tout de suite : dix, vingt ans comme il lui disait, c'était bien au delà de son moi, elle ne pouvait comprendre cette durée ; elle rapprochait le départ de sa mère dans son horizon, et s'accrochait à elle.

Et cependant cette enfant nommait et désignait son sternum, et les différents os de son squelette ; elle indiquait au ciel Sirius, la Grande Ourse, l'étoile polaire et expliquait les phases de la lune. Elle raisonnait déjà, mais, malgré toutes les apparences, ses raisonnements ne franchissaient pas un intervalle de plus de quelques heures.

La pensée de l'enfant et du débile reste encadrée dans leur moi[2]. Dans la pratique de la vie, la plupart des raisonnements destinés à régir l'activité personnelle sont réglés par rapport au principe du maximum d'avantages, quelle que soit, d'ailleurs, la valeur intrinsèque de ceux-ci. A tout moment de son existence, l'être humain s'oriente vers le maximum de bien-être à éprouver, ce bien-être pouvant, d'ailleurs, être de nature différente selon les individus. Or,

1. On a souvent répété, après Comte, que l'humanité reprend au cours de son évolution les phases de la vie de l'homme. Remarquons qu'au point de vue spécial qui nous occupe les premiers chrétiens s'attendaient à la fin du monde d'un moment à l'autre ; plus tard, après quelques siècles d'attente, on relégua le cataclysme à l'an 1000. Il est actuellement remis à une date indéterminée. De même, le jeune enfant élevé dans les mêmes croyances s'attend à voir la fin du monde au moindre trouble atmosphérique ; plus tard, il espère qu'elle n'arrivera pas avant qu'il ait pu devenir grand, puis il comprend qu'il ne représente rien dans la suite des temps.

Voir encore à ce sujet, Rasmussen, *loc. cit.*, page 16 : Lorsque R... avait 4 ans, elle posa un jour un timbre poste oblitéré sur mon bureau en disant: « Il restera là jusqu'à ce que je sois devenue grande. »

2. L'égocentrisme de la pensée chez l'enfant, mis en relief par les belles études de Piaget sur la logique et le raisonnement enfantins, égocentrisme qui est à la base de toute leur activité intellectuelle, constitue non seulement une manière de penser, mais l'unique manière possible pour eux. D'une part, ils ne se connaissent pas et, dans la même mesure, ils méconnaissent les autres, et d'autre part, ils sont enfermés dans *un horizon étroit*, dont il leur est physiquement impossible de s'échapper.

prévoir, c'est être capable de conformer le présent à l'avenir, en se réservant dans l'un et dans l'autre le maximum d'avantages en question. Mais, nous l'avons vu, plus l'horizon est rapproché, plus l'immédiat prend de valeur relative; et plus le niveau intellectuel sera bas, plus le présent aura tendance à répondre aux sollicitations de bonheur contenues dans le présent, abstraction faite des suites autorisées par ces réponses.

Si, en plus, nous tenons compte du fait que les associations mentales sont également défectueuses chez le débile, nous comprendrons alors l'absurdité apparente de sa conduite en de nombreuses occasions. Il n'a vu qu'un côté des choses : la jouissance du présent; le reste est pratiquement en dehors de son appréciation.

Une chose désagréable qu'il doit accomplir en vue d'un bien qui ne surviendra que dans un temps donné est considéré comme une chose désagréable qu'on l'oblige à faire, le futur est perdu de vue étant en dehors de sa sphère de perception, et par ailleurs, étant donné son indigence associative, il est à peu près impossible d'arriver par le raisonnement à le détourner indirectement de sa façon de voir.

Par contre, une chose agréable dans le présent, mais dont la réalisation entraîne nécessairement des inconvénients graves, sera exclusivement considérée comme agréable, abstraction faite des conséquences, lesquelles, bien que pouvant être abstraitement représentées au sujet, restent inertes et sans effets : elles sont en dehors de lui et ne l'impressionnent pas.

Aussi le débile vrai est-il tenté de vivre exactement comme l'enfant dont il possède l'âge mental. Mais, comme les matériaux sur lesquels il exerce son activité ne sont plus ceux qui servent à l'enfant de l'âge dit, son attitude prend une allure spéciale, laquelle, sans être nécessairement absurde, détonne absolument sur l'attitude générale de ses semblables et le met en dysharmonie ou même en désaccord avec eux.

Dans cet ordre d'idées, prenons par exemple le mot « demain ». Le dictionnaire nous enseigne que demain signifie « le jour qui suit celui où l'on est ». L'enfant moyen de trois ans comprend demain, mais c'est d'une manière bien autre que nous, car c'est à peine s'il peut situer exactement dans le temps deux repas consécutifs. Demain pour lui a la même signification que l'heure de la mort pour l'homme adulte bien portant. Pour l'enfant de cinq ans, demain c'est exactement le jour qui suit celui où il

est, mais c'est bien loin encore ; c'est à bien longtemps d'ici. Pour l'adulte, demain est situé à quelques heures, c'est l'imminent, c'est quasi le présent. Dans les trois cas, demain est compris dans le sens du dictionnaire : il n'y a aucune ressemblance, cependant, dans le concept évoqué.

Pour un adulte débile, demain n'aura plus le sens qu'il a pour l'enfant de cinq ans, mais il n'aura plus le sens précis qu'il a pour un normal : il sera situé quelque part entre les deux ; et voici qu'il nous sera possible également de distinguer la débilité dans un aspect de son activité : le degré de prévoyance qu'elle suppose, celle-ci étant directement en rapport avec le développement de la personnalité. Et cela nous amènera à une classification sociale de nos débiles : par le développement de leur personnalité.

En attendant, bornons-nous à remarquer, à propos de ce mot demain, que tout passe comme si la signification logique de l'idée était négligée tout à fait, et comme si la réaction du sujet pensant vis-à-vis de cette idée avait seule l'importance ; comme si une idée jetée tout à coup dans notre conscience ne prenait son sens précis qu'après avoir provoqué une attitude de notre moi envers elle.

J'ignore si, au cours de cet exposé, je me suis fait parfaitement comprendre. En résumé, j'ai voulu établir qu'à chaque moment de notre existence notre moi représente une certaine durée, ou, mieux, la condensation d'une durée ; cette durée n'est pas perçue comme telle et n'est en réalité pas perçue directement. Mais, à chaque instant, l'ensemble de nos préoccupations, de nos travaux, de nos soucis, de nos plaisirs, de nos douleurs et de nos joies est présent dans notre psychisme d'une façon plus ou moins consciente[1]. Chacune de ces

1. Je voudrais souligner ici l'importance de cette conception, suivant laquelle une idée n'est comprise qu'après réaction de notre part, cette réaction était inhérente à l'acte de compréhension : « demain » jeté à notre oreille prend un sens très précis, mais qui se présente différemment d'un jour à l'autre. Si nous attendons fiévreusement un événement grave, le mot demain, quoique ordinairement passant inaperçu, va retenir notre attention, si nous l'entendons prononcer. C'est qu'en réalité, d'une façon inconsciente, nous nous comportons différemment devant « demain », selon notre situation par rapport à lui. Cette réaction personnelle fait partie de l'acte de compréhension, c'est une nuance qui s'ajoute à la matérialité du mot, qui n'a par lui-même, pour un adulte, qu'une signification uniforme. Notre propre réaction à cette idée la situe, l'encadre dans notre ensemble psychique, lui donne une valeur spéciale, celle qui lui est propre, et qui lui est propre à ce moment précis, valeur qui se présente pour la première fois et qui ne se représentera jamais plus exactement la même. Cette réaction est la condition *sine qua non* du sentiment du réel dont parle Janet. — Henri Piéron dit aussi in : *Le Cerveau et la Pensée*, Alcan, pp. 18-19, et en citant d'autres auteurs ; La perception exige l'intervention des données mnémoniques. — De même, Gilbert Ballet in : *Traité des maladies mentales*, Paris, Doin, chapitre Hallucinations : L'auteur pose à la base de son interprétation des hallucinations qu'une image ou une idée n'est pas un phénomène isolé, mais un complexe d'un grand nombre d'associations différentes.

préoccupations représente par sa nature même une durée. A chaque instant, la moyenne de toutes ces durées est présente à notre esprit et, quand il s'agit pour celui-ci de s'occuper de choses qui se passent dans le temps, cette durée moyenne intervient dans l'appréciation, car, plus cette durée est minime, plus tout événement y prend de proportion, tandis que, plus cette durée est longue, plus toute chose qui y est comparée a tendance à se rapetisser. Cette durée, quasi nulle pour l'enfant, augmente progressivement avec l'âge, jusqu'à atteindre des groupes d'années pour l'homme mûr. Pour le débile inférieur, elle est de l'ordre d'une ou deux semaines. C'est en fonction de cette durée que l'individu juge et prévoit, et, plus elle est développée, mieux les proportions des différents termes du jugement sont conservées, plus l'acte intellectuel est parfait[1].

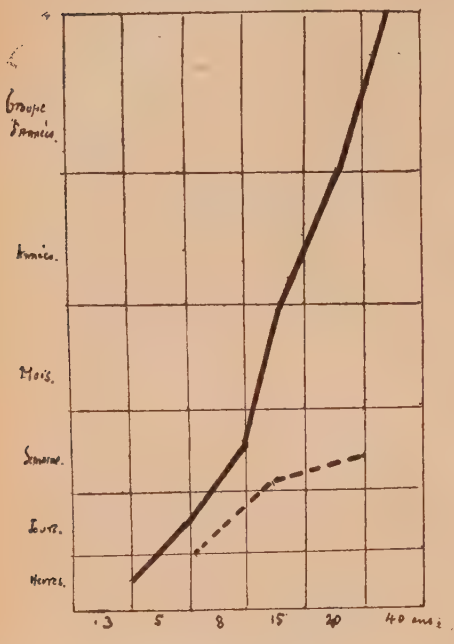

Fig. 2.

Graphique montrant pour le normal (trait plein) et pour le débile profond de 7 ans d'âge mental avec âge réel adulte ou adolescent (pointillé) la durée qu'ils dominent respectivement.— La durée est exprimée sur l'abcisse, et sur l'ordonnée on peut lire l'âge réel correspondant. Cette durée détermine la portée de leur aptitude à prévoir.

Un graphique (fig. 2) nous montre schématiquement l'écart existant entre les durées représentées par les psychismes d'un normal et d'un débile inférieur. Les courbes qui y sont dressées sont l'expression de la portée des jugements ordinaires des individus, le tonus émotif restant uniforme.

1. D'autre part, si nous ne comprenons pas toujours l'attitude du débile, adapté pour un très court espace de temps seulement, nous ne comprenons pas davantage ceux qui sont adaptés pour un laps de temps beaucoup plus long que celui de l'homme moyen.

C'est ainsi que la plupart des grands diplomates sont totalement incompris de leur époque, qui ne saisit pas le sens, leurs attitudes et leur activité. Pour ce

Qu'une idée se présente, entraînant avec elle un apport affectif plus qu'ordinaire, cette idée a immédiatement tendance à s'identifier avec le moi qui doit l'apprécier et cela par l'intermédiaire de la réaction émotive qu'elle suscite et qui fait d'ailleurs partie d'elle-même.

Elle accapare ainsi toute l'importance dans le présent, et sa valeur réelle en est exagérée. Si l'homme prend à ce moment une décision, celle-ci portera le reflet de cette émotion et sera toujours moins intelligente — moins prévoyante — qu'une décision prise par ce même personnage, la crise émotive passée. Il y a eu, en même temps que l'identification de cette idée avec le moi conscient, rétrécissement proportionnel de l'horizon : faveur exagérée pour le présent aux dépens du futur.

Par l'émotion, nous restons également rattachés à l'inconscient, dont nous n'aurions su tenir compte ici.

§ 4.

Dans la première partie de ce travail (« Comment le débile se voit »), nous avons attribué un rôle assez important à l'inachèvement de sa personnalité. Une des manières de constater était la méconnaissance de la personnalité d'autrui. Mais l'observation ne se présente pas toujours sous cet angle.

Arrivés à cet endroit de notre étude, nous pouvons comprendre que nous avons en main un élément nouveau pour juger d'une personnalité, qui sera d'envisager une des formes du retentissement dans la pratique du degré de conscience : d'envisager tout spécialement, *la longueur du temps que l'activité intellectuelle du sujet domine ordinairement.*

Si on admet, ce qui paraît d'ailleurs légitime, que l'intelligence, dans son sens le plus général, n'a pour raison d'être que de rendre l'adaptation de l'être humain à son milieu le plus parfaite possible, *nous pouvons prendre un acte d'adaptation au milieu comme l'acte intellectuel type, et, pour mesurer cette durée que l'activité*

qui est de la Belgique, on en trouve un exemple typique entre tous : Léopold II. La masse n'a jamais rien pu comprendre du rôle joué par une personnalité si puissante. L'histoire commence à l'entrevoir. Or, de son vivant, il fut qualifié de toutes espèces de noms, parmi lesquels il s'en trouve qu'on donne aussi aux débiles. Au-dessus et en-dessous de l'échelle moyenne, l'incompréhension est la même. (Comte Louis de Lichtervelde. *Léopold II*, Dewit, Bruxelles).

intellectuelle d'un individu domine ordinairement, nous pouvons donc prendre la moyenne des durées pour lesquelles les différents actes ordinaires d'adaptation du dit individu sont valables.

Je vais immédiatement donner quelques exemples. Mais remarquons dès à présent qu'il devient permis au point de vue social de parler de débilité mentale, lorsque, abstraction faite de son niveau intellectuel pur, le pouvoir d'adaptation d'un individu donné ne dépasse pas celui d'un enfant, — ce qui revient à dire : lorsque sa personnalité n'est pas plus développée que celle d'un enfant.

Dans ce fait se trouve l'explication de certains paradoxes. Par exemple, on remarque que, soumise aux tests, une population quelconque dévoile beaucoup plus de débiles que ce qu'on aurait pu deviner, et là précisément où on ne s'attendait pas à en trouver.

C'est qu'un grand nombre de personnes, en possession de moyens intellectuels inférieurs à la moyenne, réussissent leur vie et font fortune. Ce sont théoriquement des débiles. Si on les regarde vivre, ils ne le sont pas. Leur degré de conscience est suffisant, leur personnalité est normalement développée, ce qui leur permet d'utiliser une foule de procédés adjuvants, de s'adapter indirectement, de parer aux carences de leur intellect. Je connais un débile intellectuel léger qui n'en est pas moins un banquier. Par contre, des personnes douées d'une intelligence moyenne ou très légèrement inférieure peuvent en fait n'être que des débiles évidents. Les types « instable », « émotif » « puéril » de Vermeylen rentrent dans ce cadre.

Car c'est à tort qu'on s'imagine une corrélation parfaite entre le retard en âge mental d'un individu donné et la débilité réelle dans la vie. Il y a sans doute des rapports nombreux, et dans l'ensemble la corrélation peut se soutenir, — mais nous pensons qu'on ne peut juger de l'une par l'autre, et qu'il faut tenir compte toujours de deux éléments : le niveau mental d'une part, l'état de la personnalité de l'autre. Si, par le premier, nous connaissons les aptitudes, la seconde nous montre la manière dont elles peuvent être utilisées : et on ne peut nier l'importance de la manière dont les aptitudes peuvent être employées, quand on songe que ce n'est qu'en vue de l'utilisation que ces aptitudes existent.

A l'appui de ce qui vient d'être dit, voici deux exemples [1].

Il s'agit de deux récidivistes, de même niveau mental apparent, deux intelligences moyennes, jugées comme telles par les médecins qui les ont examinés. En fait, aux tests de Vermeylen, le n° 1 est cependant légèrement supérieur à l'autre.

1er *cas.* — Il s'agit d'un maître bonneteur. Il est un des principaux compères d'une bande de voyous qui parcourt les foires et les lieux où s'amusent les gens qui ont de l'argent. Ils jouent entre eux pendant que les compagnons s'enquièrent des personnages bien fournis, et tâchent de les amener dans le voisinage du jeu ; les joueurs parviennent à allécher l'étranger qui se met de la partie, et on lui vide son portefeuille, jusqu'à un certain point, de façon à ne pas le fâcher ; il leur arrive même, quand ils le jugent à propos, de lui laisser regagner quelques milliers de francs vers la fin du jeu. De plus, ils ont pris la précaution de connaître l'adresse de l'étranger qu'ils trompent, et, s'ils apprennent qu'il dépose plainte, se rendent chez lui et s'offrent à tout restituer s'il retire celle-ci : ce qui se fait couramment quand on a affaire à un homme intelligent, ajoutent-ils. Ce métier constitue pour l'individu en question son gagne pain régulier. Il a décidé froidement que de la sorte il pouvait vivre sans travailler, s'amuser follement, prendre une belle vie ; il a mis dans la balance un certain temps de séjour à passer en prison et il dit que ça fait partie de son genre de vie. Aussi, a-t-il soin de ne jamais avoir d'armes sur lui, de façon que, lorsqu'il est pris, il ne puisse être question que de vol.

La loi ne prévoit pour ces délits que des peines ridicules qui n'effrayent pas leurs auteurs et que ceux-ci font entrer dans les difficultés du métier.

Voilà des actes posés à longue échéance ; cet individu est voleur non pas occasionnellement mais par profession ; il ne s'agit pas d'un acte isolé et irréfléchi posé en vue d'un plaisir éphémère ou inconstant, mais d'une détermination bien nette, portant sur un groupe important d'années : les ruses employées lors du jeu, de même que la durée pour laquelle les déterminations ont été prises, avec le pour et le contre, savamment pesés, nous montrent, que nous avons affaire à une personnalité normalement développée. Quinze ans de prison à la file le guériraient à tout jamais, surtout si on lui ajoutait que, s'il rentre encore, c'est jusqu'à sa mort. Il verrait alors que son calcul est faux.

2e *cas.* — Fils d'alcoolique, orphelin, avec une tête de dégénéré, élevé par des parents adoptifs, qui ne l'empêchent pas de rentrer à l'école de correction pour vols nombreux et vagabondages. Avant son service militaire a été pris de nombreuses fois pour vols et fugues. Nous n'avons aucun détail au sujet des circonstances de ces vols, sinon qu'ils sont de peu d'importance, mais très nombreux. Voici les motifs qui nous l'ont amené.

1. Exemples pris aux prisons de Louvain.

Il devait rentrer à l'armée le 1er avril 1924. Il ne répond pas à l'appel de sa classe : on l'arrête le 12 mai suivant comme déserteur ; il affirme contre l'évidence qu'il n'a reçu aucun papier l'invitant à rentrer. — Remarquons ici le peu de valeur de cette ruse et comparons à celles citées dans le chapitre I. Elle est de l'ordre des débiles, mais en même temps remarquons la différence entre le comportement de ce cas II et le cas I. Il n'aime pas de rentrer à l'armée ; il n'y rentre pas. — Cela lui paraissait l'essentiel. Ce qui va arriver dans la suite, il le sait bien ; il sera saisi, mais il dira qu'il n'a pas reçu de papier. — Enfin il risque d'être pris comme déserteur et il connaît la gravité (en parole) de cette situation. Néanmoins il ne répond pas à l'appel de sa classe. — Le n° 1 n'aurait jamais commis une telle stupidité ; lui, a déserté pendant la guerre, mais s'est arrangé de façon à n'en rien subir. — Ce simple fait déjà nous montre un individu à courte vue et nous le rend suspect. Il continue. Au mois d'octobre suivant, la fantaisie lui prend d'aller en ville s'amuser : il vole une paire de souliers à un chef et part ; il se dit bien que c'est grave, mais ce n'est que pour quelques heures. Il veut alors rentrer, mais il se dit que, si on a remarqué le vol, il va être ridiculisé et sans doute puni. Aussi décide-t-il de ne pas rentrer et de déserter de nouveau. Ce qui va survenir s'il est pris une seconde fois comme déserteur est plus lointain, lui apparaît beaucoup moins grave que la punition qu'il pouvait subir en rentrant à la caserne. Déserter ! il faut loger et vivre ; il demande l'hospitalité chez un fermier qui la lui accorde ; il le quitte le lendemain matin, non sans s'être approprié un porte-monnaie chargé de 430 francs. Après ce coup, il songe qu'il va être poursuivi pour deux choses, désertion et vol, et que sa situation s'aggrave ; il doit donc se sauver au plus vite. Il voit un vélo contre une porte, il comprend que, s'il pouvait entrer en possession de ce vélo, il est sauvé. Il s'en empare et, grâce à ce dernier coup, il est ramassé aussitôt par la police, et le tribunal le condamne à cinq ans de prison.

Nous constatons ici une série d'adaptations successives à des situations de plus en plus complexes et rendues plus difficiles encore à chaque essai pour en sortir. Notre détenu a vu à chaque cas l'immédiat ; son intelligence aurait pu lui représenter les suites possibles de son attitude, mais il n'était capable de voir que par la déformation de perspective dont nous avons parlé. Le futur est minimisé aux dépens du présent. Pour éviter quelques jours d'arrêt, il se fait condamner à cinq ans de prison.

Naturellement tout le rôle ici n'est pas tenu par l'intelligence, et la crainte, l'émotivité du coupable peuvent avoir eu une part considérable dans la genèse de ce délit[1]. Mais, si on intègre ces données dans l'ensemble

1. P. Ribierre, *Le timide délinquant*, Baillière, 1914. L'auteur y présente un délinquant amené à des extrémités de ce genre par sa timidité. Ce n'est pas le cas ici.

de ses attitudes et de ses conflits précédents, il faut y reconnaître la même imprévoyance, la même inaptitude à s'adapter au futur. D'ailleurs l'émotivité et l'intelligence contribuent toutes deux à la formation de la personnalité et à l'adaptation de l'individu à son milieu, et il serait bien malaisé de séparer leurs actions. Bien que nous n'en ayons pas parlé ici, nous n'en négligeons pas l'importance, mais nous nous en tenons aux résultats généraux, abstraction faite des causes qui les produisent.

Pour résumer ce second cas, bien que, au point de vue des tests, ceux de Binet et de Vermeylen (sauf pour les tests d'attention et d'arrangements d'images où il est déficitaire[1]) aient été normalement résolus, nous n'hésitons pas à classer cet individu parmi les débiles — débile par retard et arrêt dans le développement de sa personnalité. Il possède les moyens ; il ne peut les utiliser. Il ne voit pas au delà d'un horizon très restreint ; les vues générales lui échappent ; il est absorbé dans le présent. Cinq ans de prison n'agiront sur lui que si pendant ce temps sa personnalité se développe un peu ; le séjour en prison passera sur lui comme l'incarcération dans une boîte d'allumettes passe sur le hanneton qu'un écolier y enferme ; pour cet insecte, qu'il s'agisse d'une heure, d'un jour, ou d'une semaine, le souvenir n'en sera pas différent.

Le 1er cas est récidiviste par calcul, et parce que la loi le punit trop peu ; le 2e cas est récidiviste par débilité, par inconscience.

J'ai cité ces deux cas en les mettant en parallèle, parce qu'ils sont typiques et que la débilité par défaut d'achèvement de personnalité coexistant chez le second avec une intégrité suffisante de l'intelligence est une preuve qu'il n'y a pas de rapport étroit et

1. Cette déficience dans les épreuves de concentration et de continuité de l'attention est donnée par Vermeylen comme un signe pathognomonique de l'instabilité mentale. Les instables, dit-il, s'y montrent, sans exception, très faibles, et cela quelque soit leur niveau mental global qui *peut être normal*.

Citons encore cet auteur qui a aussi décrit les instables : l'instable, surtout lorsqu'il est en même temps déficient mental, est incapable de passer au stade adulte de l'effort soutenu et de *l'intérêt à échéance*. L'activité coordonnée et persévérante est en effet une acquisition tardive dans l'évolution psychique des êtres, tout aussi bien que dans celle des individus. Certaines peuplades, certains anormaux n'y arrivent jamais. Elle demande, pour s'exercer efficacement, une éducation et un entraînement assez longs et un milieu social ayant atteint un développement assez élevé. C'est une activité d'effort, c'est-à-dire que, dans ses essais d'adaptation au but qu'elle poursuit, elle s'oriente dans le sens de la plus grande résistance. Parmi les mille sollicitations externes et internes, elle choisit celles qui peuvent servir et écarte impitoyablement les autres. *D'autre part, ces moyens une fois sélectionnés, elle les maintient en jeu pendant le temps nécessaire à l'obtention des résultats. Cela ne peut se faire que lorsque la vie psychique s'est suffisamment perfectionnée pour que les représentations mentales des satisfactions futures puissent contre-balancer victorieusement les sollicitations actuelles.* Aux intérêts immédiats l'individu doit alors substituer des intérêts à échéance dont la satisfaction reste toujours hypothétique et lointaine. (*Les débiles mentaux*. Paris. Institut Psychologique, p. 74).

nécessaire entre le pouvoir intellectuel et le développement de la personnalité[1].

Pour juger du développement de ce dernier récidiviste, regardons combien de temps il voit devant lui quand il prend une décision d'une importance sérieuse. Nous voyons avec une évidence très nette que ce temps ne dépasse pas quelques jours ; malgré son développement intellectuel normal, ce détenu agit comme agirait un enfant normal de huit ans placé dans les mêmes circonstances ; c'est pratiquement un débile certain.

Au cours de l'existence journalière, il n'apparaît pas naturellement que ce débile agit comme pourrait le faire un enfant de huit ans, car à son âge les besoins sociaux et physiologiques sont tout autres et l'activité du jeune homme s'exerce sur des matériaux différents de ceux utilisés par l'enfant : de plus, il déploie dans cette activité une forme d'intelligence accessible à tous, ce qui achève de voiler son infériorité. Cela ne l'empêche pas d'être un inférieur.

*
* *

Au point de vue social, le seul qui ait de l'importance au fond, il y aurait intérêt à classer les débiles non pas selon leur âge mental, mais selon le développement de leur personnalité ; et dans les quelques lignes précédentes nous avons trouvé quelques manières d'apprécier cette personnalité.

Si les psychiatres, en général, trouvent parmi la population moins de débiles que les pédagogues et que les théoriciens, c'est parce que, dans leurs appréciations, ils tiennent compte de la personnalité tout entière à l'état statique et à l'état dynamique. Or, le premier n'existe qu'en vue du second, et ce sont les psychiatres qui ont raison. Ces considérations peuvent servir à interpréter les résultats donnés par les tests.

§ 5.

Pour terminer cette étude, nous ne saurions mieux faire que de formuler l'objection qui peut venir à l'esprit à la lecture de ce qui précède, et d'y répondre. Cette objection est que nous pouvons paraître élargir d'une manière très grave le concept classique de la débilité mentale, au point d'y englober des déséquilibrés, des instables

1. Ce retard dans le développement de la personnalité est mis en évidence dans les tests d'arrangements d'images, notamment ceux de Decroly. Cette épreuve décèle les insuffisances de synthèse que d'autres épreuves peuvent laisser passer, comme cela se voit souvent.

sociaux, des demi-fous, qui ont pour caractéristique de ne pas s'adapter au milieu et qui cependant possèdent une intelligence telle qu'ils ne sauraient être considérés comme débiles.

Cependant, cette étude ne saurait être interprétée dans ce sens. Nous avons donné comme caractéristiques d'un manque de développement de la personnalité et par là de la débilité mentale :

1° la méconnaissance de la valeur et du fonctionnement de la personnalité d'autrui, à un âge ou normalement ces acquisitions doivent être faites; cet âge varie de huit à douze ans;

2° l'impossibilité de se situer par rapport à une durée égale à celle que dominent ordinairement des individus du même âge.

C'est chez des débiles profonds que nous avons établi ces données. Nous y sommes arrivés par des expériences auxquelles on pourrait reprocher, peut-être, d'être trop peu nombreuses ; cependant leur concordance presque complète est un signe non équivoque de leur signification réelle. Nous avons vu que, moyennant les interprétations légitimes que nous avons faites, l'activité des débiles en général perd son caractère d'absurdité apparente, et qu'il devient possible de faire rentrer leur fonctionnement mental dans l'ensemble de la psychologie normale. Ces deux caractères, nous les prenons comme critères de la débilité mentale, et, nous n'hésitons pas à qualifier de débile mental quiconque pense par rapport à elles. Mais ceci ne nous autorise nullement à faire rentrer dans le cadre de la débilité les déséquilibrés, les instables, les demi-fous.

Remarquons tout d'abord que nous ne faisons pas synonymes inadaptation sociale et inaptitude à prévoir. Ces deux états peuvent évidemment coïncider, et souvent on le constate, mais c'est loin d'être général. Bien des inadaptés sociaux sont à même de prévoir d'une façon remarquable. Le fait qu'ils prennent des décisions antisociales et qui peuvent retomber sur eux ne prouve pas nécessairement qu'ils ne prévoient pas; ils ont souvent prévu à leur manière. De même, une grande partie des débiles, inaptes à prévoir, sont facilement sociables. C'est qu'en fait, l'adaptation sociale, tributaire dans une certaine mesure de l'intelligence, l'est surtout du caractère, de l'affectivité des individus[1]. Un inapte à prévoir n'est pas nécessaire-

1. Ces questions ont été fortement débattues aux Congrès des aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française, Bruxelles, 1924. Voir

ment un inadapté. L'imitation, l'obéissance, la passivité, le psittacisme sont des qualités indéniables. A qui les possède il peut manquer beaucoup d'autres choses.

Reprenons le cas I, cité à la fin.

C'est un récidiviste, un insociable. En analysant sa conduite, nous trouvons qu'il emploie des ruses de qualité supérieure, nécessitant une détermination extrême de son moi conscient, nous constatons que son activité, son genre de vie est réglé d'avance sur un grand nombre d'années. Ce sera un instable, un déséquilibré, tout ce que l'on voudra, mais pas un débile.

Le récidiviste II emploie des ruses grotesques, et d'un autre côté ne parvient pas à voir plus que quelques jours devant lui; c'est un débile très marqué. Au lieu d'élargir par trop le concept de débilité, ces caractéristiques permettent d'en limiter très exactement le champ. Voici un cas tout spécial à cet égard.

B... est entré à la Ferme-École comme débile mental, venant de Moll. Il a dix-huit ans. C'est le fils d'une dégénérée contrebalançant un délire mystique par des périodes de prostitution au cours desquelles cet enfant apparut. Père inconnu. Il est mis à la disposition du juge des enfants de Bruxelles, parce qu'on ne peut le tenir nulle part : conflits avec l'entourage, instabilité sociale qui lui fait quitter son travail après une demi-journée de contact avec un patron. Avec cela une prétention sans bornes. Au tests, il est quasi normal. Il a lu beaucoup, est très littéraire, et tous ses livres sont encombrés de notes. Niveau d'instruction au-dessus de la formation primaire. Il écrit ses mémoires ; il y émet des jugements intéressants et originaux sur ses supérieurs. Un certain nombre de ces remarques supposent un don d'observation assez prononcé. Il y écrit également ses rêves d'avenir. Il veut un poste de travail qui lui permette de fréquenter l'école du soir, les cours d'adultes. Cela lui permettra de devenir chef de bureau ou secrétaire particulier. Il voyagera, et, dès qu'il sera riche, vers quarante-cinq ans, il va fonder une école de bienfaisance comme à Moll. Il y appliquera ses théories.

Notons qu'à son entrée à Moll il possédait en poche 72 objets différents. Bien que le diagnostic de débilité mentale puisse être envisagé ici, il faut remarquer que ses mémoires nous démontrent qu'il connaît et apprécie autrui; et son existence veut se dérouler selon un plan établi pour un temps très long devant lui : de dix-huit à quarante-cinq ans. Il se con-

encore D. Boulenger, *Journal de Neurologie et de Psychiatrie*, 1926, Bruxelles, p. 495 et sq.

forme à cette idée, et, dès qu'un poste ou un patron lui paraît vouloir marcher contre son but, il l'abandonne. Son instabilité, son imprévoyance apparente sont le témoignage d'efforts qu'il fait pour trouver de quoi se mettre d'accord avec le démon qu'il porte en lui.

Je ne saurais poser ici comme diagnostic causal celui de débilité mentale. Avec une semblable intelligence bien des gens deviendraient députés. Mais l'hypertrophie et l'exagération du moi, une susceptibilité extrême, une sensibilité extraordinaire à tout ce qui touche son plan de vie, une attitude généralement entêtée, et s'entêtant jusqu'à l'absurde, tout cela fait songer au tempérament paranoïaque. B... est peut-être un léger débile, mais il est surtout et avant tout un paranoïaque, et, depuis plus d'un an que je le poursuis, cette teinte ne fait que s'accentuer.

Remarquons qu'*a priori*, à le regarder agir de loin, à le voir quitter des postes excellents sans savoir où il pourrait dans la suite aller s'échouer, on pourrait croire à de l'imprévoyance totale. En fait, c'est parce qu'il prévoyait trop qu'il quittait.

J'insiste encore sur le fait que cette inaptitude à prévoir, pour être pathognomonique de la débilité, doit être une inaptitude habituelle, régulière, s'étendant aux choses banales de la vie, le tonus émotif restant uniforme. L'homme qui dans un moment d'aveuglement passionnel se conduit d'une manière totalement imprévoyante n'est pas pour cela un débile. — Mais personne ne jugera cet homme par ce qu'il fut au moment du paroxysme, on le juge par ce qu'il était avant, et par ce qu'il est dans la suite.

*
* *

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Bien que cette étude soit en elle-même fort théorique, je crois pouvoir en conclure ceci :

1° Quel que soit son rang, l'homme qui, dans son activité sociale, actions, langages, écrits, défense, méconnaît visiblement l'activité intellectuelle des autres, est très probablement un débile, — à moins qu'il ne s'agisse de démence. Le cas du bourgmestre cité en note est très suggestif. Il en est de même pour l'homme incapable de poser

dans le présent des actes harmonisés à un avenir s'étendant sur quelques années[1] ;

2° Une thèse en apparence tout à fait absurde chez un homme dont la normalité intellectuelle est dûment établie (par les tests et non par une conversation) doit être prise en considération ;

3° La notion de la « durée virtuelle du moi », qui introduit dans la mécanique de la pensée un élément de comparaison variable d'un âge à l'autre et d'un individu à l'autre, rompant avec l'absolu dans lequel on se suppose habituellemeut, me paraît une vue nouvelle, pouvant expliquer les différences entre des idées logiquement identiques et introduisant la troisième dimension dans l'acte intellectuel.

ÉTIENNE DE GREEFF.

1. *L'inverse est également vrai.* Partant de là, la religion de Yagan, analysée par G.-H. Luquet dans le numéro du 15 mars de ce *Journal*, religion qui tient parfaitement compte de la personnalité d'autrui, indiquerait que ce peuple possède une intelligence moyenne, normale.

NOTES ET DOCUMENTS

SUR LA PSYCHOLOGIE DE LA VIEILLESSE

La pathologie mentale de la vieillesse a été l'objet de nombreux travaux Au point de vue clinique ont été identifiés plusieurs syndromes qui peuvent pendant de nombreuses années devancer l'apparition de la démence, délire de dépossession, délire de préjudice présénile, mélancolie d'involution, presbyophrénie. Le plus prématuré et le moins manifestement pathologique est celui du radotage[1], qui consiste dans la complaisance qu'a le sujet à ressasser continuellementles mêmes propos. Il est semble-t-il prémonitoire d'artériosclérose ou au contraire de simple sénescence cérébrale, suivant que ces propos portent sur des sentiments ou sur des faits.

Au point de vue anatomo-pathologique, les connaissances n'existent guère que sur la démence sénile. Pendant longtemps, la sclérose fut considérée comme partie intégrante des lésions qui la constituent. Maintenant, grâce aux travaux de Klippel et Lhermitte[2], d'Alzheimer[3], de Kræpelin[4], de Spielmeyer[5], de Léri[6], on sait que ces lésions peuvent se limiter aux éléments ectodermiques du cerveau, c'est-à-dire aux neurones et à la névroglie. Ces démences séniles pures de Klippel et Lhermitte sont donc nettement différentes de la démence artérioscléreuse, puisque vaisseaux et méninges y sont intacts.

D'autre part, les lésions de la démence sénile sont différentes des modi-

1. Courbon. Le radotage. Essai de différenciation psychologique entre les effets de l'âge et de l'artériosclérose cérébrale sur la mentalité des vieillards (*Annales médico-psychol.*, janvier 1923).

2. Klippel et Lhermitte. Les démences. Anatomie pathol. et pathogénie (*Rev. de Psych.*, 1905).

3. Alzheimer. Ueber die Dementia senilis u. die atheromathose Gefässerkrankung, basierenden Gehirnkrankheiten (*Monatsschr. für Psych. et Neurol.*, 1898).

4. Kræpelin. *Lehrbuch der Psychiatrie*, 8e édition.

5. Spielmeyer. *Handbuch der Psychiatrie*, 1912.

6. André Léri. Le cerveau sénile (*Congr. des alién. et neurol.* Lille, 1906).

fications physiologiques du cerveau des vieillards. Celles-ci consistent simplement dans une atrophie des cellules corticales, où apparaissent des pigmentations granuleuses et des déchets de lipoïdes. Ce qu'on constate chez les déments séniles est, d'après Tinel, tout autre.

Blocq et Marinesco[1] avaient trouvé dans le cerveau de vieillards morts après de longue années de démence des placards arrondis, infiltrant les couches superficielles de l'écorce surtout au niveau de l'hippocampe et dans la région frontale. Plus récemment, Laignel-Lavastine et Tinel[2] trouvèrent dans le cerveau de vieillards décédés au début de la démence, des plaques constituées par des amas d'acides gras, donnant à la lumière polarisée, quand la coupe est fraîche, des amas de cristaux réfringents, cela dans les mêmes régions que celles où l'on rencontre des placards de Blocq et Marinesco. Fait important à souligner, de telles particularités n'existent pas sur les cerveaux de vieillards morts en possession d'une validité mentale parfaite. Il semble donc que plaques de Laignel-Lavastine et Tinel et placards de Blocq et Marinesco soient bien les deux étapes extrêmes du processus spécifique de la démence sénile.

Il s'ensuit que la vieillesse ne comporte pas fatalement la démence. « La démence sénile, écrit Tinel[3], apparaît comme une véritable maladie générale, spécifique et autonome, sans rapport avec l'artériosclérose cérébrale, non plus qu'avec la sénilité normale ».

Cette sénilité normale correspond à une psychologie sénile normale qui n'a rien de pathologique. La mentalité des vieillards a été fort bien décrite par les philosophes et les poètes. Tout le monde connaît les pages éloquentes des « Rêveries du promeneur solitaire » de J.-J. Rousseau. Mais la plupart des médecins qui l'étudient semblent soucieux de découvrir en elle les signes avant-coureurs de la démence. Le concept de démence est encore très mal délimité en psychiatrie, où l'on a une tendance à le confondre avec celui de chronicité[4]. Vinchon[5], dans un excellent article, a raison de protester contre l'étiquette démentielle appliquée à presque tous les malades âgés des colonies familiales. Lhermitte et Nicolas[6] insistent sur la différence entre la sénescence et la sénilité. En réalité l'affaiblissement psychique physiologique de l'âge n'est pas plus démentiel que n'est morbide le déclin des forces physiques sous le poids des ans.

L'histoire de la charmante octogénaire ci-dessous rapportée montre bien

1. Marinesco. Étude anatomique et clinique des plaques dites séniles. (*Encéph.*, févr. 1912).

2. Laignel-Lavastine et Tinel (*Soc. de Biologie*, 12 nov. 1921).

3. Tinel. Les processus anatomo-patholog. de la dém. sénile (*Rev. neur.*, 1924).

4. Courbon. Chronicité et démence. Voir discussion du Rapport de Robert sur les guérisons tardives (*Congr. des al. et neurol.* Paris, 1925).

5. Vinchon. Affaiblissement et dém. séniles (*Encéph.*, 1922).

6. Lhermitte et Nicolas. La démence sénile et ses formes anatomo-cliniques (*Encéphale*, 1924).

le caractère non démentiel de cet affaiblissement. Et elle met en évidence la forme ultime qu'il revêt quand une mort relativement prématurée n'empêche pas son évolution.

Marie est née le 5 janvier 1845. Elle vivait depuis des années dans une maison de famille près de Paris, jusqu'au moment de son entrée à Stéphansfeld, le 11 juin 1923. Elle nous fut amenée par sa nièce, qui demeure à Strasbourg et désirait avoir sa tante auprès d'elle. Elle y vient en souriant, déclarant accepter tout ce que l'on veut et commençant par dire qu'elle est vieille, qu'elle a près de 80 ans et n'a plus de mémoire. Elle dégage donc sa responsabilité pour les erreurs qu'elle pourrait faire... Maintenant, qu'on est averti, il ne faudra plus l'interroger. Pendant 30 ou 40 ans, elle a tenu la librairie de son père, qui est mort il y a longtemps, ainsi que sa mère. Elle ignore depuis quand cette librairie a été vendue. Elle arrive d'une pension de famille, où elle est restée pendant elle ne sait combien de temps. La vie est devenue chère, elle ne sait pourquoi. Alors sa sœur lui a dit de venir à la Toussaint. On est venu en chemin de fer. Elle ne sait plus le temps que cela a duré. Mais elle est très contente d'être ici.

Quand on lui demande qui l'a amenée, elle répond tantôt que c'est sa sœur, tantôt que c'est sa nièce. Donne spontanément le nom exact de sa sœur. Mais ne réagit aucunement devant le nom de sa nièce, qu'elle semble entendre pour la première fois. Interrogée sur la guerre, dont elle passa une partie en Suisse, parle de bombardement de la cathédrale de Strasbourg par les Prussiens, décrit la férocité des Allemands. A complètement oublié la dernière guerre, fait une description des remparts tels qu'ils étaient avant 1870, passe complètement sous silence les 48 années d'occupation allemande, qu'elle vécut cependant en grande partie en Alsace. Refuse de répondre en disant que cela fatigue. Mais en réalité a complètement oublié la victoire allemande de 1870, l'existence de Guillaume II, la présence de troupes allemandes en Alsace, l'époque où elle-même en partit, ce qu'elle fit depuis qu'elle ne travaille plus.

Rompt le premier entretien en disant qu'elle recommandera le médecin aux personnes qui veulent se faire brouiller la tête. Car il s'y entend pour fatiguer les gens et se recruter des malades par sa façon fatigante d'interroger.

Peu après, elle se vantait aux sœurs d'avoir intentionnellement simulé l'amnésie, pour ne pas satisfaire la curiosité mal placée de son interlocuteur.

A part quelques petites colères quand elle ne trouve pas un objet de toilette, ou un livre de messe, quand la sœur lui reproche d'avoir cueilli des fleurs, quand on veut changer sa chemise, est constamment souriante et sociable. Salue les médecins d'une façon charmante, mais ne les distingue pas l'un de l'autre et les appelle les deux jumeaux. Si par exemple un seul fait la visite, elle ne lui demande jamais spontanément des nouvelles de l'autre. — Un matin où l'on arrive après une de ses discussions avec la sœur, le médecin, en lui serrant la main qu'elle a froide, lui dit : « Mains froides, cœur chaud » — « Oh, s'écrie-t-elle en raillant gentiment, je n'ai pas le cœur aussi chaud que mes mains sont froides, demandez à la sœur, j'ai ma petite tête et l'on ne me mène pas facilement ». Quand un médecin essaye de lui faire préciser si elle l'identifie, elle répond : « Vous, vous êtes le mien, l'autre est l'autre. »

Recevant sa sœur et sa nièce, leur fait de grandes amabilités, leur répond en les tutoyant. Mais est incapable d'indiquer leur parenté. La nièce ayant rectifié l'âge que le médecin donnait à sa pensionnaire, celle-ci s'écrie : « Oh tu dis que je n'ai que 79 ans, tant mieux. Ça me fait un an de plus à vivre, car je croyais en avoir 80. » Le soir même ne se rappelait plus son âge, ni la visite, Et donnait le nom du mari de sa nièce pour celui du mari de sa sœur. La séparation fut aussi exubérante, aussi aimable que l'accueil.

Elle reçoit une lettre de faire part d'un deuil où figure son nom de famille, précédé d'un autre prénom que le sien. Elle lit le tout avec sérénité et dit : Ce doit être ma mère, pourtant elle est morte. On aura dû vouloir mettre le nom de ma mère parmi les membres de cette famille pour prouver que nous sommes parents. Comme on insiste, elle riposte : « Si vous voulez mettre le point sur tous les i, vous n'arriverez jamais à faire tout le tour de vos malades, partez! »

Un jour on lui propose de signer une demande de curatelle avec sa sœur comme curatrice, refuse sous le prétexte qu'elle a toujours été l'aînée de la famille et qu'elle a toujours su mener la maison paternelle. Se laisse néanmoins convaincre par le médecin. Dit à ce propos qu'elle avait une sœur avec un ou deux frères qui sont vraisemblablement morts et qu'elle aimait beaucoup.

Vit paisible, ordonnée, faisant ce qu'on lui dit, suivant le rythme de la collectivité, faisant mine de lire le journal ou son livre de messe, causant avec les voisines sur ce qu'elles lui demandent. Parfois fait des réflexions malicieuses. Si les sœurs ne sont pas là, c'est qu'elle sont allées à la cuisine manger de bonnes choses, plutôt qu'à la chapelle.

Quand ses parentes viennent, ce sont toujours des protestations d'affection. Elle leur dit ne pas laisser passer un jour sans penser à elles. Et en réalité, n'en parle jamais et ne leur écrirait pas les lettres de politesse qu'on lui fait leur envoyer. Parfois, se plaint de ne pas avoir assez d'argent de poche, quand elles lui demandent si elle en a suffisamment. Quand les conversations se prolongent, si ses interlocutrices ne la maintiennent pas sur le ton familial, elle se met à les vouvoyer et à leur parler comme à des indifférentes.

« Je ne garderai pas bon souvenir de vous, docteur, car vous tournez autour du pot avec vos questions et j'aime les choses franches. Vous savez déjà que je n'ai pas de mémoire. Vous m'amoindrissez en me demandant des précisions. Je n'ai pas de mémoire, mais je n'ai pas autre chose. Tous les effets que j'ai sur moi résistent encore, ils sont très propres. Je ne suis peut-être pas à la mode mais j'en suis satisfaite. Franchement, vous ne pouvez pas être sincèrement intéressé à la durée de mes promenades ou à ma capacité de faire tel ou tel geste. (Le médecin lui demandait de reproduire les épreuves que Haed fait faire aux aphasiques.) Parlez-moi de choses susceptibles de m'intéresser, de placements d'argent, par exemple. Quant à vos prétendus conseils médicaux, je n'en ai que faire. Je suis heureuse et serai contente de mourir pour aller retrouver les miens là-haut. Quand j'entende le glas sonner, je me dis : puisse-t-il bientôt sonner pour moi! »

On lui demande en quel honneur sont le gâteau et le vin qu'elle déguste; elle répond que c'est pour son mariage qui aura lieu demain à 5 heures du matin avec le médecin. Après quelques secondes de badinage, dit que c'est pour sa fête. Mais est incapable de préciser si c'est pour son anniversaire ou son nom patronymique. Interrogée sur les donataires, répond que c'est une indiscrétion et qu'on n'a qu'à regarder le calendrier.

Toujours sereine et aimable pour les personnes qu'elle rencontre, s'assied volontiers auprès d'une malade, lui demande d'où elle est, ce qu'elle fait, et lui raconte qu'elle a vendu pendant 40 ans les livres de son père, qu'elle faisait la joie des clients, qu'elle ne pouvait pas s'absenter, car cela eut porté un trop grand tort à la vente. Si on lui demande ce qu'elle fait pour l'instant, elle répond : Je me repose une minute, mais dès que la sonnette tintera, je passerai dans la boutique pour servir la cientèle.

Interrogée le jour du mardi gras sur sa sœur, dont elle n'a pas de nouvelles depuis très longtemps, répond avec un calme et un détachement parfaits : « Voilà 8 jours, tous mes parents s'en sont allés. Je suis peut-être une personne ennuyeuse; évidemment, j'ai mes défauts, et je comprends qu'il ne m'aient pas emmenée. Mais ils auraient dû au moins m'avertir, que je sache où ils se trouvent. C'est parce que je vous connais bien et que je vous estime que je vous parle ainsi de choses intimes. Ils ne m'ont pas laissé un sou. Les sœurs me disent que je suis ici chez moi. Je veux bien le croire. Mais cela au fond m'est égal, car je ne désire plus rien. J'ai 80 et quelques années. Je n'attends plus rien de la vie. Je ne désire plus que mourir, aller le plus vite possible trouver mon Dieu, s'il me trouve digne de Lui. Je crois l'être, car je n'ai jamais voulu que le bonheur des autres. Je ne me suis pas mariée. Toute la famille demandait après Marie, et Marie faisait le bonheur de chacun, autant qu'elle pouvait. Dans les familles, on ne sait jamais exactement ce qui se passe. Je n'ai peut-être plus un sou, et je ne peux plus faire le bonheur de quelqu'un. Je suis vieille. Je ne dois plus penser qu'au grand voyage. Tenez voilà qu'on apporte des gâteaux de carnaval. C'est Carnaval aujourd'hui. Il faut s'amuser. Je m'amuserai bien

volontiers. Mais regardez cette folle qui danse avec son habit mis à l'envers; c'est elle la plus heureuse ici. Moi je pense au grand voyage. »

Ces propos sont tenus sans une ombre d'émotion. La sage vieille, en nous quittant, s'installe à table en saluant aimablement son entourage, et mange avec appétit. Quant au nombre et aux noms des parents, dont elle ingore le séjour actuel, elle est incapable de le dire.

La mentalité de cette vieille demoiselle est donc constituée par le mélange paradoxal d'une perte formidable de la mémoire et d'une conservation déconcertante du jugement. Elle ignore son âge, la date actuelle, celle de sa naissance, le nom de sa résidence, le temps depuis lequel elle y est. Non seulement, elle oublie le nom des gens qui l'entourent, mais elle ne les reconnaît pas d'un moment à l'autre. Elle ignore si sa sœur et sa nièce sont encore en vie. Elle ne retrouve plus ses objets ne sachant plus où elle les a retirés. Et néanmoins, sa conduite est très adaptée aux circonstances momentanées où elle se trouve. Sa conversation est un délicieux badinage, plein de réparties et d'à propos spirituels. Consciente des troubles de sa mémoire, elle ne profère jamais d'absurdité.

Elle vit dans le général, peut-on dire; car d'une situation donnée elle n'identifie que les caractères qui la rapprochent des situations analogues. C'est ainsi qu'elle reconnaît la catégorie sociale et physique des gens, mais non les individus particuliers. Elle est respectueuse avec les religieuses, condescendante avec les infirmières, bourrue avec les domestiques mâles, déférente avec les vieillards, maternelle avec les enfants, aux petits soins avec les malades. Mais elle ne sait jamais si la personne avec qui elle cause lui est connue, si elle lui est parente ou étrangère. Rares sont ses fausses reconnaissances, car son affectivité est très modérée, et elle se rétracte dès qu'on les lui signale.

Son entretien avec le médécin est une escrime où elle pare habilement les feintes par lesquelles il cherche à la prendre en flagrant délit de contradiction ou de sottise. « Je vous ai dit une fois pour toutes que je n'ai pas de mémoire. Ce n'est donc pas malin de constater que j'ai des oublis! Fi, quel manque de galanterie pour un homme de mettre la conversation précisément sur un terrain où une femme ne peut pas répondre! Il est vrai que je ne suis qu'une vieille! Mais c'est très bête de la part d'un médecin, qui devrait remonter le moral de sa malade, au lieu de l'attrister en s'acharnant à lui prouver la faiblesse de son cerveau! — Le temps depuis lequel je suis ici? Je n'en sais rien, mais c'est sans importance, puisque je m'y plais et que la mort viendra m'y chercher aussi bien qu'ailleurs, quand il plaira à Dieu. — L'endroit ou nous sommes? dans un endroit charmant, dont le nom importe peu, puisque les religieuses sont bonnes et le médecin sait y être parfait quand il ne fait pas le maître d'école avec ses interrogations. — Si je suis privée de mes parents? Pas trop, car presque tous sont morts et se trouvent au ciel, où j'irai les rejoindre, et où viendront aussi ceux qui sont survivants, car ils ont tous été extrême-

ment bien élevés. — Si la mer est loin d'ici? assez, mais pas énormément, et le temps du voyage pour l'atteindre sera toujours trop court avec un agréable compagnon comme vous.

Surprise mangeant un gâteau sur lequel étaient inscrits en lettres de sucre son nom et son âge, elle explique que c'est un cadeau de fête, et pour préciser regarde sur le calendrier, après avoir demandé le mois dans lequel on se trouve, ayant oublié que la veille sa nièce lui a souhaité son anniversaire. On lui dit que c'est le mois d'août. « C'est en l'honneur de l'Assomption, déclare-t-elle alors, qu'on m'a donné ce gâteau ». Plusieurs fois par jour, elle aborde la même jeune femme du nom de Mademoiselle, s'enquérant sur son chagrin possible d'avoir quitté ses frères et sœurs. Chaque fois, l'autre répond être mariée et mère d'un petit enfant et s'attire une foule de considérations sur l'enfance et son éducation. Et la scène recommence à chaque rencontre.

Parfois, elle recourt à la fabulation de remplissage, mais d'une façon discrète la limitant au strict nécessaire. C'est un petit pâtissier qui a apporté le gâteau et qui, ayant reçu l'ordre de son patron directement, ignorait le nom de la personne qui l'a commandé.

A la chapelle, elle n'entrerait jamais sans s'être couvert la tête. Au salon, dans la salle à manger, à la cuisine, en visite, partout elle a la correction parfaitement nuancée qu'il convient.

Son humeur rarement assombrie par de menus incidents de la vie quotidienne : remontrance de la sœur pour des fleurs cueillies à la glycine, accusation de vol contre les infirmières pour la perte d'un objet qu'elle a égaré, refus de changer de linge, etc., est habituellement *sereine*. Elle obéit en souriant à la règle de la maison. On lui parle, on la quitte, on la reprend, on la mène promener, on la dépose au salon, sa nièce et sa sœur viennent la voir ou restent invisibles pendant des mois, rien n'altère sa tranquillité, ni sa sociabilité. « Je n'ai plus qu'à attendre la mort, mais je l'attends avec contentement et patience », dit-elle. C'est au fond le détachement complet des choses d'ici-bas, sans grandes aspirations vers celles de l'au-delà.

Une fois échangées de réflexions plus ou moins piquantes sur les incidents éventuels, elle a une tendance à parler de sa jeunesse, passée comme demoiselle de magasin chez son père libraire et à vanter le talent qu'elle avait de trouver pour chaque client des livres correspondants à son goût, sans qu'il ait eu la peine de le formuler. Mais elle ne peut citer aucun titre de livres. Et si la conversation se prolonge, elle se croit encore dans l'exercice de ses fonctions, déclarant se reposer un instant, avant de se retourner servir les chalands dans la boutique.

En somme, *elle vit dans le général et dans le présent*. Jamais en effet, elle ne songe à l'avenir, et les évocations du passé ne tardent pas à revêtir une forme d'actualité. Cette impuissance de l'anticipation et cette imperfection de la rétrospection conditionnent une insouciance, qui n'est pas de

l'indifférence mais de la sérénité. Sérénité et incuriosité dans l'ordre affectif, conservation relative du jugement dans l'ordre intellectuel sont les éléments caractéristiques de cet affaiblissement intellectuel, qui par eux, malgré l'intensité des troubles de la mémoire, échappe au domaine de la démence.

Telle quelle, avec cette adaptation à l'opportunité et cette perte des souvenirs, notre aimable octogénaire est l'incarnation parfaite de l'être exclusivement sensorimoteur, imaginé par Bergson[1]. Elle a conservé l'ensemble « des mécanismes intelligemment montés qui assurent une réplique convenable aux diverses interpellations possibles. Elle joue son expérience passée sans en évoquer l'image. » Par contre, elle a perdu le pouvoir de retenir et d'aligner, à la suite les uns des autres dans leur ordre chronologique, tous les états antérieurs de sa conscience. *Elle n'a plus de mémoire. Elle répond, comprend, agit par habitude* et non par réflexion immédiate. Elle se meut dans un présent qui recommence sans cesse, ne connaissant presque plus de passé, et complètement indifférente à l'avenir.

L'existence d'un détachement si complet du passé et de l'avenir, des êtres et des choses, avec conservation de l'adaptation au présent n'est peut-être que l'aboutissant normal de la mentalité humaine, quand l'organisme épargné par la maladie, subit, l'épuisement physiologique de l'âge. Cet état se retrouve, quoiqu'avec moins de netteté, chez beaucoup de vieillards, que l'on traite d'égoïstes, et qu'il vaudrait mieux qualifier de présentistes, car ils réalisent au suprême degré ce caractère de ne penser qu'à l'instant présent, étudié par Paulhan sous le néologisme de présentisme. Cette sérénité devant la mort, que Metschnikoff nous promet pour les temps où par suite des progrès de l'hygiène et de la médecine, l'on ne mourra plus de vieillesse, ne saurait avoir une meilleure explication.

Si cette interprétation est exacte, l'évolution normale de la mentalité sénile, qui en réalité est une involution, se fait en deux étapes, dont la seconde n'est pas la démence :

La première étape, que beaucoup ne franchissent pas est celle du radotage, celle du *laudator temporis acti*. L'homme sentant l'approche de sa fin dans la perte de ses forces, est saisi d'attendrissement sur l'objet d'une activité à jamais interdite et retourne inconsciemment la tête sur le chemin parcouru. L'esprit possède encore assez de vigueur pour s'élever jusqu'au plan de la mémoire, mais à la condition de ne s'y livrer qu'à de stériles et monotones rêveries sur le passé, car l'imagination des combinaisons à venir dépasse ses moyens.

La deuxième étape est celle de la sérénité, celle de la vie dans l'instant présent, celle de l'apaisement préparatoire à la paix du tombeau. Détaché de tout et de tous, ne regardant pas plus en arrière qu'en avant, inacces-

1. Bergson. *Matière et Mémoire.*

sible désormais à des excitations oubliées en même temps que perçues, l'homme, dont la vie et la sensibilité se retirent, s'avance impassiblement et tout à la minute présente, vers l'insensibilité éternelle de la mort. L'esprit, définitivement tombé sur le plan de l'habitude, n'a plus pour répondre aux appels du moment que le déclenchement automatique des systèmes de réaction appropriées légués par l'expérience.

Conclusions. — De même qu'au point de vue biologique on distingue dans la vieillesse les modifications physiologiques, résultant du seul vieillissement des organes, et les modifications pathologiques, résultant de leur atteinte par un agent pathogène surajouté, de même, au point de vue psychologique, il faut séparer dans la mentalité des vieilles personnes les modifications produites normalement par l'âge, et les modifications accidentellement produites par la maladie. La mort corporelle ou intellectuelle du vieillard, pourrait-on dire, est un phénomène physiologique ou morbide, suivant qu'elle a ou non pour cause unique l'usure des ans.

A. *La pathologie mentale de la vieillesse* se présente sous les formes cliniques les plus variées : manie, mélancolie, confusion, délire, démence. Elle réalise certains syndromes particuliers : presbyophrénie, délire de préjudice, syndrome d'Alzheimer. Au fond, elle peut intéresser n'importe quelle fonction psychique : attention, mémoire, imagination, perception, jugement, raisonnement, affectivité, émotivité, volonté, etc. Ce qui la caractérise, c'est la présence des traits spécifiques de la mentalité sénile dans le tableau clinique.

a. La démence ne constitue que l'un des cantons de la pathologie mentale sénile. Elle évolue en deux temps, d'abord comme simple affaiblissement démentiel ou prédémence, ensuite comme démence proprement dite. Elle a comme élément essentiel, outre la perte de la mémoire, suivant la loi de la régression de Ribot, les deux signes cardinaux de toute démence : perte du jugement et perte de l'affectivité, qui sont parfois masquées par de trompeuses réactions[1]. Son substratum anatomique est connu : atrophie des cellules corticales avec plaques séniles, hyperplasie névroglique, etc.

b. Les autres formes de pathologie mentale sénile, dont le substratum anatomique est moins connu, peuvent ne jamais aboutir à la démence.

B. *La mentalité normale de la vieillesse* se présente sous la forme d'un *affaiblissement non démentiel* des facultés psychiques, consistant en une restriction générale de l'affectivité, de l'activité intellectuelle et de la mémoire. Cette mentalité sénile correspond à l'involution physiologique du cerveau et de l'organisme, qui se produit normalement, après un nombre d'années différent, chez tous les individus.

a. Au début, elle se caractérise par un reploiement de l'intérêt du sujet

1. Courbon. Valeur sémiologique de l'indifférence affective (*Encéph.* 1912).

sur son passé et sur soi-même. Le vieillard commence par employer à la besogne facile, et presque spontanée d'ailleurs de l'évocation de ses vieux souvenirs, les restes d'une activité trop caduque pour organiser de nouveaux concepts et les fixer. Sa mémoire d'évocation est bonne, mais sa mémoire de fixation est impuissante. *C'est l'époque de la sensiblerie et du radotage,* où la conduite s'inspire consciemment des principes élaborés jadis.

b. Plus tard, elle est constituée par le détachement complet des êtres et des choses, par l'oubli instantané du passé au fur et à mesure de sa formation, et par l'insouciance de l'avenir. Le sujet sans imagination ni mémoire est condamné à un éternel présent, où il se meut avec l'impassibilité d'un automate dont l'habitude a monté une fois pour toutes les divers mécanismes réactionnels. *C'est l'époque de la sérénité et de la vie dans l'instant présent.*

La période initiale de la mentalité sénile est celle qui est le mieux connue, et qui a été le plus poétisée. Rappelons la belle description de Nodier : « Le plus doux privilège que la nature ait accordé à l'homme qui vieillit, c'est celui de ressaisir avec une extrême facilité les impressions de l'enfance. A cet âge de repos, le cours de la vie ressemble à celui d'un ruisseau, que sa pente rapproche, à travers mille détours, des environs de sa source et qui, libre enfin de tous les obstacles qui ont embarrassé son voyage inutile, vainqueur des rochers qui l'ont brisé à son passage, pur de l'écume des torrents qui a troublé ses eaux, se déroule et s'aplanit tout à coup pour répéter une fois encore, avant de disparaître, les premiers ombrages qui se sont mirés à ses bords. »

Cette image doit être complétée pour exprimer l'ultime transformation de la mentalité sénile. Après ce retour au pays du passé, le ruisseau de la vie vieillissant revient à celui du présent, où son flot, soudain insensible à la pente vers l'avenir, cesse de progresser. Il se fige alors en une nappe glacée, dont la surface impénétrable et lisse renvoie à la lueur décroissante du crépuscule, le reflet de plus en plus indistinct des rives, jusqu'à l'effacement de toutes choses dans la nuit de la mort.

Paul Courbon.

SOCIÉTÉ DE PSYCHOLOGIE

SÉANCE DU 13 JANVIER 1927

(Sorbonne, Archives de la Parole.)

Présidence de M. H. Wallon, *président.*

La séance est ouverte à 17 heures.

M. Ch. Lalo, *trésorier,* donne lecture du compte rendu financier pour l'exercice 1926 (10 mois : du 18 mars 1926, date de la clôture du compte précédent, au 12 janvier 1927). Le budget de la Société, au 12 janvier 1927, se présente ainsi :

En caisse le 18 mars 1926	328 fr. 10
Recettes du 18 mars 1926 au 12 janvier 1917.	570 fr.
	898 fr. 10
Dépenses du 18 mars 1926 au 12 janvier 1927.	129 fr. 40
Reste en caisse au 12 janvier 1927	768 fr. 70

Après rapport de M. Luquet au nom des commissaires aux comptes, la Société approuve la gestion du trésorier, l'en remercie et le félicite.

Elle décide de maintenir encore en 1927 sa cotisation à 10 francs.

Le *Secrétaire général* rappelle à la Société que le prochain congrès de l'A.F.A.S. se tiendra à Constantine pendant les vacances de Pâques.

La Société procède à l'élection de quatre membres titulaires : MM. Paul Alphandéry, directeur d'études à l'École des Hautes Études, Jean Baruzi, maître de conférences à la Sorbonne, professeur suppléant au Collège de France, Louis Massignon, professeur au Collège de France, Paul Masson-Oursel, chargé de conférences à la Sorbonne et à l'Ecole des Hautes Etudes, sont élus à l'unanimité.

L'AUTISME ET LES ATTITUDES SCHIZOPHRÉNIQUES

par E. Minkowski.

Dans l'introduction de son *Traité sur la schizophrénie,* Bleuler cite deux noms, celui de Kraepelin et celui de Freud. Il indique ainsi lui-même l'influence qu'ont exercée sur lui les idées de ces deux auteurs. Cette double paternité de la pensée originale de Bleuler se retrouve dans son œuvre ; nous pouvons y distinguer en conséquence deux parties : l'une qui se rattache aux travaux de Kraepelin et qui constitue le côté psycho-clinique de la conception bleulerienne, et l'autre qui est inspirée par Freud et qui en constitue le côté psychoanalytique.

Nous préciserons tout d'abord, dans ses grandes lignes, le côté psycho-clinique, pour passer ensuite à une étude plus détaillée du côté psycho-analytique et plus particulièrement de la notion de l'autisme.

Kraepelin avait constaté que des troubles mentaux paraissant entièrement différents à première vue, comme la catatonie, l'hébéphrénie et la démence paranoïde, aboutissaient à des états terminaux identiques ; de plus, des symptômes catatoniques se laissaient constater souvent au cours d'une hébéphrénie ou d'une démence paranoïde et *vice versa ;* enfin les recherches sur l'hérédité venaient confirmer l'affinité de ces divers tableaux cliniques, en ce sens qu'on les trouvait côte à côte dans la même famille. Fort de ces arguments, Kraepelin les réunissait dans une seule et vaste entité clinique à laquelle il conservait le nom de démence précoce. Cette démence précoce n'a cependant que peu de points communs avec la notion première de Morel. Chez Morel, ce sont réellement la précocité du début et l'évolution rapide vers un état démentiel vrai qui constituent les caractères essentiels de la démence précoce. Il n'en est plus de même

chez Kraepelin ; chez lui, ces facteurs n'interviennent qu'en deuxième lieu, ce qui a fait dire plus d'une fois que sa démence précoce n'était ni « démence » ni « précoce ». Un autre nom s'imposait dans ces conditions. Parmi les noms proposés, celui de schizophrénie, choisi par Bleuler, fit fortune rapidement. Ce succès était dû avant tout à la circonstance que Bleuler donnait en même temps une orientation nouvelle à toute la psychopathologie de la démence précoce kraepelinienne.

Si des formes cliniques aussi différentes en apparence que le sont la catatonie, l'hébéphrénie ou la démence paranoïde ne représentent que des variétés de la même affection, elles doivent toutes nécessairement reposer sur quelques troubles fondamentaux, identiques dans tous ces cas. C'est ici que Bleuler reprend l'œuvre de Kraepelin ; il s'efforce de dégager avant tout les *troubles essentiels* de la schizophrénie, troubles communs à toutes les formes de cette maladie mentale et consistant dans des modifications particulières des fonctions psychiques élémentaires, c'est-à-dire de l'idéation, de l'affectivité et de la volonté. Bleuler se rapproche ainsi d'une idée particulièrement chère à la psychiatrie française, à savoir de l'idée des *troubles générateurs* des délires et des diverses formes de l'aliénation mentale.

Ce qui caractérise les troubles schizophréniques, ce n'est pas tant la destruction d'un ou de plusieurs éléments de la vie psychique, comme par exemple de la mémoire dans les démences organiques, mais bien davantage une atteinte portée à la cohésion de ces éléments. Il se produit comme une scission entre eux. Leur jeu harmonieux s'en trouve singulièrement compromis.

Ainsi le schizophrène dispose de tous ses souvenirs et en général de tous les éléments nécessaires pour former une pensée correcte ; cette pensée cependant ne s'oriente pas vers un but utile et, tout en restant parfois irréprochable du point de vue de la logique pure, se montre « en désaccord avec les exigences du moment présent et se trouve ainsi en conflit avec la réalité » (Bleuler). Citons un exemple. Si un passant vous demande devant le Palais de Justice où se trouve le Châtelet, la réponse : « entre la Porte Maillot et la Porte de Vincennes », malgré qu'elle ne soit pas fausse à proprement parler, ne lui sera d'aucune utilité. Cette réponse aura un caractère schizophrénique. De même, un schizophrène, invité à raconter les campagnes de Napoléon, ne cherchera aucunement à ranger ses souvenirs de façon

à en faire un récit compréhensible pour autrui ; au contraire, il les sortira pêle-mêle, au petit bonheur. Si ce trouble s'accentue encore davantage, la pensée devient de plus en plus fragmentaire, les associations de plus en plus bizarres et incompréhensibles.

De façon analogue, dans le domaine de l'affectivité, il ne saurait être question d'abolition vraie. L'indifférence, mise d'habitude au premier plan, est souvent plus apparente que réelle. Bien plus caractéristique est la circonstance que l'affectivité ne suit plus ni les changements de la situation extérieure, ni la propre pensée du sujet. L'affectivité devient ainsi *fixe et rigide* (steife Affektivität). Bien souvent aussi elle paraît paradoxale.

Enfin, dans le domaine des manifestations volitionnelles, le phénomène caractéristique est l'*ambivalence*. Elle consiste en ce que le malade veut et ne veut pas la même chose au même moment. Là où elle se produit, elle démontre nettement toute la gravité de la désagrégation schizophrénique. Ici les deux contraires, le oui et le non, ne s'organisent même plus sous forme d'hésitation, de doute morbide ou d'indécision pénible, mais restent en présence, côte à côte, en étrangers et font dire simultanément au malade qu'il veut et qu'il ne veut pas la même chose.

Les troubles élémentaires de la schizophrénie sont ainsi, au fond, superposables à la notion de discordance de Chaslin. Bleuler l'a souligné lui-même. Ce parallèle se borne cependant au côté psycho-clinique de la conception bleulerienne. Il ne va pas au delà. Il laisse entièrement de côté la partie psycho-analytique de l'œuvre de Bleuler. C'est d'elle que nous aurons à parler maintenant, en mettant en relief les notions du *complexe* et de l'*autisme*.

Parmi les œuvres de Freud, c'est incontestablement la Traumdeutung[1] qui influença le plus les aliénistes de l'école de Zurich. Nous n'avons heureusement pas besoin de prendre position ici à l'égard des doctrines de Freud dans toute leur étendue. Il suffit de rappeler la façon dont Freud oppose le contenu manifeste et le contenu latent du rêve. Derrière l'incohérence apparente du contenu manifeste, se dissimule toujours, d'après Freud, le contenu latent, plein, lui, de sens et composé de désirs se rattachant étroitement à la vie psychique du sujet. Tôt ou tard devait surgir la question si, par

1. Trad. fr. : *La science des rêves* (Alcan, 1926).

analogie avec le rêve, un contenu latent ne se dissimulerait pas également derrière l'aspect incohérent de la folie. Jung et Bleuler, les premiers, répondent par l'affirmative à cette question dans le domaine de la schizophrénie. Les notions du *complexe* et du *contenu de la psychose* pénètrent ainsi dans la psychopathologie de cette affection.

Un seul exemple suffira. Il s'agit d'un cas de Jung. Une vieille schizophrène exécute depuis de longues années un mouvement stéréotypé. Ce mouvement rappelle singulièrement celui que fait un cordonnier en cousant des chaussures. Le personnel infirmier avait surnommé cette schizophrène : « la malade qui coud des chaussures ». La malade est plongée dans un mutisme absolu, elle se désintéresse de tout ; il n'y a pas moyen d'obtenir d'elle le moindre renseignement. Sa vie se réduit, dirait-on, au geste stéréotypé dont il vient d'être question. A sa mort, on apprend par hasard d'un parent, seul survivant de la famille, que la maladie a débuté il y a plus de vingt ans à la suite d'un chagrin intime : la malade fut abandonnée par son ami, *cordonnier* de sa profession.

Un événement à lourde charge affective vient se refléter ainsi, d'une façon symbolique, dans le geste de notre malade paraissant de prime abord entièrement incompréhensible. Il lui donne un sens. Cet événement est appelé *complexe*. L'ensemble des complexes dans un cas étudié constitue le contenu de la psychose.

Une remarque s'impose. La notion du complexe n'implique pas nécessairement la nature psychogène de l'affection à laquelle elle s'applique. Les complexes peuvent fort bien déterminer le contenu des symptômes, sans pour cela être la cause efficiente de la maladie. C'est ainsi que chez Bleuler l'idée du complexe traverse d'un fil rouge la psychopathologie de la schizophrénie. Cela ne l'empêche pas de voir dans la schizophrénie une affection d'origine organique et de considérer comme première manifestation de ce trouble organique, sur le plan psychologique, le relâchement particulier des associations habituelles, dont il a été question plus haut.

La notion de l'*autisme* naquit en même temps que celle du complexe. Voici ce que Bleuler en dit dans son traité :

« Les schizophrènes les plus avancés qui n'ont plus aucun contact avec l'ambiance vivent dans un monde qui n'est qu'à eux. Ils s'y sont enfermés, pour ainsi dire, avec leurs désirs qu'ils imaginent réalisés

ou avec la souffrance résultant des persécutions dont ils se croient les victimes. Ils limitent leur contact avec le monde extérieur au strict minimum.

« Nous appelons autisme ce détachement de la réalité, accompagné d'une prédominance relative ou absolue de la vie intérieure.

« Dans les cas plus légers, la réalité a perdu seulement de sa portée affective et logique. Les malades se meuvent encore dans le monde extérieur, mais ni l'évidence ni la logique n'ont plus de prise sur leurs désirs, ni sur leur délire. Tout ce qui est en contradiction avec le complexe n'existe simplement pas, ni pour leur pensée, ni pour leur affectivité.

« Une malade cultivée disait qu'elle avait construit comme une muraille autour d'elle, de sorte qu'elle avait souvent l'impression d'être dans une cheminée.

« Le mot *autisme* exprime, dans les grandes lignes, du côté positif ce que Janet appelle, du côté négatif, la « perte du sens de la réalité ». Nous ne pouvons cependant accepter, sans réserve, cette expression, parce qu'elle envisage le symptôme d'une façon trop globale. Le sens de la réalité ne fait pas entièrement défaut aux schizophrènes, sa perte n'apparaît qu'en présence d'événements et de choses qui sont en contradiction avec les complexes du malade.

« L'autisme ne se laisse pas toujours constater d'emblée. L'attitude de nombreux malades ne présente rien de particulier à première vue. Ce n'est qu'en les observant plus longuement qu'on s'aperçoit jusqu'à quel point, soucieux de suivre leur propre chemin, ils s'efforcent de ne pas laisser pénétrer jusqu'à eux l'ambiance. Même les malades chroniques semblent parfois avoir un bon contact par rapport aux choses indifférentes de la vie courante. Ils causent et prennent part aux jeux; mais ils gardent leurs complexes pour eux; ils n'en soufflent mot et ne veulent pas qu'on y touche. On comprend ainsi leur indifférence apparente justement pour ce qui devrait être du plus haut intérêt pour eux...

« Le monde extérieur, venant heurter de front les images forgées par leur fantaisie, doit parfois leur paraître franchement hostile. Dans d'autres cas cependant, cette séparation du monde extérieur est déterminée par des motifs d'un tout autre ordre. Certains malades, surtout au début, fuient le monde consciemment, parce que la charge

affective qu'ils portent en eux est trop forte et parce qu'ils cherchent à éviter toute cause d'émotion. L'indifférence à l'égard du monde extérieur est alors un phénomène secondaire, conséquence d'une émotivité trop grande.

« Chez beaucoup de malades l'autisme se reflète également dans leur attitude extérieure. Ces malades non seulement ne s'intéressent à rien, mais restent en outre immobiles, se détournent, ne regardent que le mur et cherchent à écarter toute excitation venant du dehors, en tirant la couverture ou le tablier sur la tête, en se recroquevillant sur eux-mêmes, pour diminuer, dans la mesure du possible, la surface exposée aux stimulants extérieurs.

« De même que l'activité autistique, la pensée autistique a ses propres lois. »

Voici ce que nous en disions dans notre premier exposé de la schizophrénie de Bleuler :

Nous appelons la pensée qui ne cherche plus à s'adapter à la réalité, et qui, au contraire, est détournée de celle-ci, pensée autiste (autistisches Denken); nous l'opposons à la forme ordinaire de la pensée, à la pensée réaliste (realistisches Denken), qui, elle, au contraire, est toujours déterminée par les exigences de la réalité et cherche de ce fait à atteindre, en fin de compte, le maximum de valeur pragmatique. Les procédés de la pensée autiste sont évidemment tout différents de ceux de la pensée réaliste. La pensée autiste n'a pour but ni d'être communiquée aux autres d'une façon compréhensible pour eux, ni de diriger notre conduite conformément aux exigences de la réalité ; elle ne se sert plus du verbe d'une façon intelligible. Elle n'a qu'une portée subjective; elle ne sert qu'à l'individu lui-même, et encore autant seulement qu'il est détourné de la réalité; elle peut ainsi faire usage librement de signes et de procédés spéciaux qui peuvent la rendre plus rapide, plus commode et, en général, plus appropriée aux caractères spéciaux des complexes qu'elle exprime.

« Je suis la clef principale » est un non-sens du point de vue de la pensée réaliste; dans le domaine de la pensée autiste, cette phrase peut fort bien avoir la signification suivante : la clef principale ouvre toutes les portes de l'asile; je voudrais quitter l'asile; il me faudrait la clef principale pour le faire. En raccourci et sous forme d'affirmation catégorique, sont exprimés ainsi un désir et les conditions

nécessaires pour sa réalisation. Mais le « désir » et la « condition » gardent leur teinte spéciale là seulement où ils sont opposés à la réalité ; là, par contre, où ce critérium vient à manquer, ils se trouvent placés sur le même plan que celle-ci ; le conditionnel n'a plus de raison d'être et peut sans inconvénient être remplacé par l'affirmation citée plus haut.

Nous ne serons plus surpris qu'un fragment de pensée puisse remplacer l'expression explicite de celle-ci, et ces fragments former ainsi une succession de bribes, dont le sens nous échappe et qui sont associées les unes aux autres par des liens tout d'abord invisibles et incompréhensibles pour la pensée réaliste.

La pensée autiste peut se servir également d'analogies, même vagues et lointaines, pour mettre un objet à la place d'un autre. Une malade qui avait eu jadis des démêlés sentimentaux avec un chef d'orchestre va faire une scène à un autre chef d'orchestre, qu'elle ne connaît même pas.

Cette pensée réunira également, sans inconvénient, dans le même objet, dans la même personne ou dans la même scène des traits appartenant en réalité à des objets, personnes et événements différents ; ce procédé n'est qu'une des formes du travail de condensation (Verdichtung) qui se produit très souvent dans ce domaine.

On retrouve ici au fond les mêmes mécanismes que dans les rêves.

Nous pouvons maintenant relever, dans la genèse et dans la définition première de l'autisme, les trois points suivants :

1° Cette notion est intimement liée à celle du complexe. Elle lui est même subordonnée, car la façon dont sont présentées les choses mène inévitablement à l'idée que les complexes, en raison de leur force attractive, absorbent toute l'énergie affective du sujet et, en le détachant ainsi de la réalité, conditionnent son attitude autistique.

2° Conformément à cette façon de voir, des phénomènes tels que l'intériorisation, le repliement sur soi-même, la rêverie, deviennent le prototype de l'autisme des schizophrènes.

C'est ainsi qu'il fut question d'introversion, quand il s'est agi de déterminer les traits de caractère susceptibles de créer un terrain propice à l'éclosion de troubles schizophréniques.

C'est ainsi également qu'il a été dit que les schizophrènes pouvaient être considérés comme des rêveurs à l'état de veille. C'est ainsi enfin,

quand au cours des dernières années on commença en France à s'intéresser à la conception de Bleuler, MM. Heuyer et Borel décrivirent le « délire de rêverie », et MM. Claude, Borel et Robin parlèrent de rêverie morbide et de rêveurs éveillés. De là aussi l'idée que la schizophrénie n'était rien d'autre qu'une exagération morbide de la tendance à la rêverie, à l'intériorisation ou encore au repliement sur soi-même.

3° Ce sont donc avant tout les schizophrènes passifs, immobiles, recroquevillés sur eux-mêmes, ne répondant pas aux questions, tirant la couverture sur la tête, comme pour fuir la moindre influence insolite venant du dehors, qui semblent être l'illustration vivante de l'autisme. La possibilité d'une activité primitivement autistique n'est même pas envisagée.

Or, tous ces trois points sont sujets à caution, et c'est cette circonstance qui devient le point de départ de la réaction qui se dessine actuellement contre la signification première donnée à la notion de l'autisme et qui mène à l'émancipation de celle-ci.

1° Les liens entre les complexes et l'autisme sont loin d'être aussi intimes qu'on l'avait cru tout d'abord. Le complexe déborde de beaucoup les limites de la schizophrénie. Nous retrouvons des complexes au cours d'autres troubles mentaux. L'existence d'un complexe dans un psychisme morbide n'entraîne donc pas nécessairement l'apparition de l'autisme et ne suffit pas à elle seule à expliquer sa genèse. D'autre part, chez certains schizophrènes, on n'arrive pas, malgré toutes les recherches, à déceler le rôle pathogène des complexes. Nous connaissons des schizophrènes chez lesquels on réussit à déchiffrer le contenu latent de leurs propos incohérents, mais il y en a d'autres qui semblent réellement parler dans le vide. Le « noyau profond » des schizophrènes se réduit ainsi parfois à néant. Maints auteurs ont insisté sur ce point. C'est à se demander si, sous l'influence de l'enthousiasme de la première heure, on ne s'est pas laissé entraîner parfois, dans la recherche des complexes, à remplacer les faits par des hypothèses.

2° Prendre la rêverie, l'intériorisation ou le repliement sur soi-même pour points de départ de la psychopathologie des schizophrènes ne paraît non plus admissible à la longue ; il s'agit là de phénomènes trop complexes pour cela. De plus, ne devrions-nous pas, là où il est

question d'entités cliniques, commencer par mettre en relief le trouble caractéristique, le *côté déficitaire* de l'affection, avant de rechercher les particularités par lesquelles celle-ci se rapproche des phénomènes de la vie normale ? Enfin, à y regarder de plus près, les schizophrènes-rêveurs ne s'intériorisent pas simplement davantage que les gens normaux, mais s'intériorisent *autrement*.

Archimède plongé dans ses réflexions s'est laissé trancher la tête, au cours du sac de Syracuse, sans mot dire. Le considérerons-nous comme schizophrène pour cette raison ? Certes, non. C'est que nous pouvons comprendre les mobiles auxquels il a obéi : nous admettons qu'à certains moments de la vie la science puisse paraître plus chère que « tout le reste ».

Voilà, par contre, un schizophrène qui nous dit qu'il évite depuis de longues années de lire et de parler à qui que ce soit, cela « pour ne pas être troublé dans ses pensées » ; il cherche à sauvegarder ainsi le caractère personnel de ses réflexions ; celles-ci aboutissent, en fin de compte, à une théorie, dénuée de tout sens, qui fait découler l'esprit de l'action des acides sur les terminaisons nerveuses.

Entre Archimède et ce schizophrène, il existe incontestablement une différence de nature, et non de degré. Il en est de même pour la rêverie normale et la rêverie morbide. Phénomène essentiellement éphémère, prêt à céder le pas à chaque instant aux appels venant de la réalité, la rêverie acquiert dans le psychisme des schizophrènes une autonomie particulière, se situe sur le même plan que la réalité, cherche à la subjuger et à l'éliminer entièrement.

La rêverie est ainsi loin d'être le mécanisme caractéristique de la schizophrénie. Il y a simplement des schizophrènes qui ont l'air de rêver, mais alors cette rêverie participe de la désagrégation schizophrénique et traduit, à côté d'autres manifestations, le trouble essentiel de cette affection. De plus, les schizophrènes sont loin d'être tous des rêveurs.

Très instructive, à ce point de vue, est la marche qu'ont suivie les travaux de l'école de Saint-Anne sur la schizophrénie. Tout d'abord il y a été question de rêverie morbide, puis Borel parla de bouderie morbide, enfin M. Claude avec ses élèves décrivait un malade qui, ni rêveur, ni boudeur, se signalait surtout par une discordance marquée entre « l'activité intellectuelle et l'activité pragmatique ». Ainsi ces

auteurs furent tout naturellement ramenés à la notion de discordance en tant que trouble essentiel de la schizophrénie. La rêverie et la bouderie n'apparaissaient plus dans ces conditions que comme des manifestations plus ou moins contingentes, comme des *attitudes* particulières pouvant venir se surajouter au processus schizophrénique.

3° Enfin, les schizophrènes sont loin d'être tous des êtres passifs, immobiles, repliés sur eux-mêmes. Ils agissent aussi, et cette activité porte bien souvent une empreinte profondément morbide et permet, à elle seule, de poser le diagnostic. C'est dire qu'elle traduit par elle-même le trouble essentiel de la schizophrénie.

Le schizophrène-philosophe dont nous avons parlé tout à l'heure [1] décide de protester contre la condamnation à mort en Amérique de deux anarchistes, condamnation qui avait fait beaucoup de bruit dans son temps et donné lieu à toute une série de protestations collectives en faveur des deux condamnés. Notre malade, lui, écrit une lettre de protestation, la signe de son nom, inconnu de tous, réussit, malgré le service d'ordre, à pénétrer jusqu'à l'ambassade d'Amérique et demande à voir l'ambassadeur pour lui remettre sa lettre. Il est tout surpris d'être conduit, à la suite de cette démarche, au commissariat de police et de recevoir un blâme de ses supérieurs.

Le désir de notre malade n'a en lui rien de morbide. Il se trouve même, à ce point de vue, en communion d'idées avec toute une partie de la société. Ce désir mène cependant à un acte qui est tout à fait en dehors de la réalité, qui est on ne peut plus « autistique ».

Un jeune ingénieur sorti de l'Ecole Centrale est congédié de sa place parce qu'il fait des erreurs dans ses calculs et ses dessins. Après quelques vaines tentatives de continuer son travail d'ingénieur, il se place comme simple « scribe » dans une compagnie d'assurance. Mais là encore c'est le même résultat ; il se trompe en faisant les quittances qu'il est chargé d'établir. Il rentre chez ses parents. C'est alors une déchéance rapide et profonde. Il ne fait plus rien du tout et sombre dans une inactivité complète. Ses parents désolés lui demandent de chercher une occupation. Il n'y prête d'habitude aucune attention. Mais un jour, soi-disant pour leur donner

1. Rogues de Fursac et Minkowski : « Contribution à l'étude de la pensée et de l'attitude autistes » (Le rationalisme morbide). *Encéphale*, avril 1923.

satisfaction, il fait cent cinquante demandes d'emploi et les envoie à des adresses différentes, sans se préoccuper le moins du monde si cette démarche avait la moindre chance d'aboutir. Une autre fois, il part, sans rien dire à ses parents, à Paris, pour chercher du travail. Il fait à pied en deux jours les quatre-vingt-dix kilomètres qui le séparent de la capitale, y arrive dans un état si piteux qu'il se fait arrêter pour vagabondage et passe plusieurs jours en prison.

Mû ainsi par une idée (nous n'osons pas dire par un désir) réaliste, l'acte par lui-même se montre, dans sa réalisation, on ne peut plus schizophrénique.

Nous pourrions citer toute une série d'exemples analogues.

Nous conservons pour les troubles de l'activité dont nous venons de parler le nom d' « autistiques », car nous y retrouvons ce détachement de la réalité dont parle Bleuler dans sa définition ; ils portent cette empreinte de « solipsisme » morbide qui caractérise toute la façon d'être des schizophrènes. Il devient ainsi nécessaire de décrire, à côté de la pensée et de l'affectivité autistiques, l'*activité primitivement autistique*.

Nous sommes amenés ainsi à supprimer dans la définition de Bleuler : « Nous appelons autisme ce détachement de la réalité, accompagné d'une prédominance relative ou absolue de la vie intérieure », la dernière partie de cette définition, en nous contentant simplement du « détachement de la réalité ».

Nous distinguons en conséquence un *autisme pauvre* et un *autisme riche*, en réservant ce dernier terme aux cas dans lesquels on constate, dans la genèse des symptômes, l'influence de facteurs de la vie intérieure.

La notion de l'autisme acquiert ainsi de plus en plus d'indépendance. Elle constitue à notre avis la véritable clé de voûte de toute la psychopathologie des schizophrènes [1].

Tout le côté psycho-clinique se laisse subordonner à l'autisme. D'autre part, nous pouvons en déduire l'apparition, au cours d'une schizophrénie, de manifestations secondaires sous forme d'attitudes particulières, comme celles de rêverie ou de bouderie. En tant que réactions de retrait par rapport à l'ambiance même dans la vie

1. E. Minkowski. « L'autisme ». *Journal de Neurologie et de Psychiatrie*, décembre 1926.

normale, ces phénomènes sont compatibles avec le psychisme des schizophrènes. Mais en même temps, ils participent ici de la désagrégation schizophrénique, deviennent figés et vagues, perdent tout lien pragmatique. La psychopathologie de la schizophrénie semble ainsi devoir comporter un chapitre spécial consacré à l'étude des *attitudes schizophréniques*[1]. La rêverie et la bouderie morbides ne l'épuisent point. J'ai étudié, dans ce sens, l'attitude de regrets[2] et, en collaboration avec M. Targowla, l'attitude interrogative[3]. Mais la liste des attitudes schizophréniques pourra vraisemblablement être allongée encore davantage.

DISCUSSION

M. Pierre Janet présente à la Société, à propos de cette communication, des réflexions et remarques sur la schizophrénie qui seront publiées ultérieurement sous forme d'article.

La séance est levée à 18 h. 30.

Le secrétaire général,

I. Meyerson.

1. E. Minkowski. « Symptômes et attitudes schizophréniques. » *Congrès des Médecins Aliénistes et Neurologistes.* Paris, 1925.

2. E. Minkowski. « Les regrets morbides » (Contribution à l'étude des attitudes schizophréniques). *Ann. médico-psych.* Novembre 1925.

3. E. Minkowski et R. Targowla. « Contribution à l'étude de l'autisme ». (L'attitude interrogative). *Ann. médico-psych.* Mai 1923.

Le gérant : R. Lisbonne.

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY

A PROPOS DE LA SCHIZOPHRÉNIE

M. Minkowski nous a présenté à la Société de Psychologie d'une manière très intéressante les théories de M. Bleuler sur la dissociation psychologique dans la schizophrénie. Il y a dans ces études un effort remarquable pour exprimer dans le langage psychologique moderne quelques-uns de ces grands troubles chroniques qui ont été rangés au point de vue clinique dans le groupe un peu confus de la démence précoce. C'est pour montrer l'intérêt que je prends à ces recherches que je voudrais ajouter une observation à celles que nous a présentées M. Minkowski et que je voudrais essayer de rappeler de quelle façon je serais disposé à interpréter cette dissociation.

I

Une jeune fille de trente ans que je désignerai sous le prénom de Sonia me paraît bien se rapprocher du type qui vient de nous être décrit.

Il y a dans cette famille des antécédents héréditaires et des troubles névropathiques, cependant cette jeune fille paraissait non seulement normale, mais remarquablement intelligente jusqu'à vingt-trois ou vingt-quatre ans. Elle parlait couramment plusieurs langues et s'intéressait vivement aux études surtout littéraires. Quoi qu'elle fût peu pratique et ne s'occupât guère du ménage et des questions matérielles, elle travaillait beaucoup, étudiait les poésies de divers pays, traduisait des livres et semblait fort capable de réussir dans une carrière de critique littéraire qu'elle ambitionnait. Sans doute elle avait présenté quelques cauchemars nocturnes, des cris pendant le sommeil, des périodes de tristesse peu marquée et des périodes de légère agitation

joyeuse, sans doute elle soutient encore maintenant qu'elle a toujours été une malade depuis son enfance, mais son entourage ne s'en rendait pas compte.

Cette jeune fille éprouva des bouleversements et des fatigues pendant la guerre; elle fut infirmière dans un hôpital et fut épuisée par les fatigues et les émotions; elle dut changer de ville et de pays et s'adapta difficilement. Vers l'âge de vingt-quatre ans, elle présenta pour la première fois une allure bizarre qui alarma. Elle cessait de s'intéresser à ses diverses occupations, se plaignait d'être fatiguée et se laissait aller à raconter des histoires bizarres. « Un jeune homme marié à une de ses amies, disait-elle, n'aimait pas sa femme, mais avait de l'amour pour elle; il avait l'intention de quitter son ménage et de l'épouser. » La tranquillité avec laquelle Sonia affirmait cette histoire d'ailleurs complètement inexacte, l'indifférence avec laquelle elle exprimait des idées qui pouvaient avoir de graves conséquences et la facilité avec laquelle elle semblait les abandonner déterminaient l'étonnement. La jeune fille reçut quelques soins et le rétablissement parut complet pendant quelques mois. Mais tout recommença et un certain nombre de symptômes mentaux se développèrent de plus en plus. Quoi qu'ils aient présenté des oscillations, ils n'ont jamais disparu et se sont plutôt aggravés pendant les six dernières années.

Le trouble de la conduite le plus apparent c'est une *inaction* de plus en plus complète : elle a supprimé peu à peu à peu près toutes les actions agréables, mais superflues; elle ne veut plus sortir, elle ne veut plus faire aucune visite, ni aller à aucun spectacle. Ce n'est pas qu'en fait on ne la conduise à quelque visite, mais c'est qu'alors on lui a imposé une sortie, car elle n'est guère capable de résistance et elle obéit assez facilement dès qu'on insiste. Mais elle se laisse traîner avec indifférence, ne regarde rien, écoute à peine et surtout refuse absolument de rien dire à personne. Chez elle ou chez les autres elle dit à peine bonjour et reste silencieuse dans un coin. Elle a renoncé à toute étude et à peu près à toute lecture, elle ne range aucun objet dans sa chambre, ne cherche aucun ordre ni aucun décor. Dès qu'elle est rentrée, elle s'affale sur un fauteuil, ou cherche à s'étendre sur son lit. Quelques rares actions habituelles sont conservées : elle mange correctement sans dire un mot, elle fait sa toilette, et,

quand sa mère ou son frère sont malades, elle leur donne quelques soins : elle n'a pas complètement supprimé l'action, elle l'a réduite à ce qui lui paraît l'essentiel. En dehors de ces actions habituelles, on ne peut fixer l'attention et l'intérêt que pendant un moment ; on peut quelquefois lui faire regarder un spectacle dans la rue, lui faire lire quelques lignes, l'amener à parler un peu, mais ces actions provoquées ou quelquefois spontanées durent très peu : elle écoute bien et répond justement pendant quelques minutes, puis devient indifférente et ne répond plus guère.

Dans ses paroles la malade exprime quelques sentiments ; en effet, elle a gardé quelques sentiments corrects : elle a de l'affection pour les membres de sa famille et exprime de temps en temps de l'inquiétude pour la santé de sa mère ou pour celle de son frère qu'elle paraît aimer. Elle a quelquefois des sentiments qui appartiennent à la série mélancolique et que j'ai décrits sous le nom de *sentiments de péjoration*. Les personnes qui l'environnent paraissent désagréables, laides, « des monstres de laideur, avec des yeux verts et des oreilles énormes » ; elles n'expriment que « de mauvaises mœurs, les vices, l'immoralité l'ingratitude ». La ville de Paris, le quartier où elle habite, les meubles de l'appartement, tout est devenu « affreux, vulgaire, sale ». Mais de tels sentiments sont rares et ne durent pas longtemps. Plus souvent on observe des sentiments de tristesse moins profonde, « les sentiments de morosité ». « Je suis triste et faible, triste de ma propre vie... je suis fatiguée, surfatiguée, jamais reposée, je ne m'intéresse à rien, pas même à vivre, tout m'est égal, rien me plaît, je ne veux rien faire. » Ces sentiments arrivent jusqu'à la série des *sentiments du vide* : « Plus rien ne m'alarme, plus rien ne me touche, tout est vide autour de moi, c'est comme si je venais de tomber du ciel dans un monde où il n'y a plus rien... tout est loin et absent... » Mais il faut insister sur ce fait que de telles expressions ne sont pas fréquentes et que la malade ne paraît pas souffrir de ces sentiments du vide. D'ailleurs ces sentiments du vide n'arrivent jamais chez elle à leur terme naturel, les *sentiments de l'irréel*. Enfin il faut noter plus fréquemment des sentiments d'un autre ordre : *les sentiments de tension ou de pression*, qui prennent chez elle la forme typique de l'inquiétude et de l'ennui. Elle s'ennuie toujours là où elle est, elle voudrait toujours être ailleurs : « Qu'on

change ma vie, j'en ai la nausée. » Mais, je le répète, ces sentiments ne semblent pas jouer un rôle considérable.

Un autre symptôme prend en effet un tel développement qu'il efface l'expression des sentiments, c'est *la rêverie* dans laquelle la malade paraît se complaire indéfiniment. J'ai souvent décrit « l'histoire continuée » au cours des névroses; il est rare qu'elle prenne un aussi grand développement. Sonia se raconte ou, si l'on préfère, se joue à elle-même continuellement, sous forme d'attitudes, de représentations et surtout de paroles intérieures, une foule de petits drames, dans chacun desquels elle a un rôle prépondérant. Voyons d'abord le contenu ou les sujets de ces interminables comédies. On est disposé à croire que ces représentations portent exclusivement sur des histoires d'amour. Cela paraît assez juste au premier abord, car un certain nombre de rêveries de Sonia portent souvent sur le mariage : elle se déclare rarement aimée et recherchée par quelqu'un, elle se considère presque toujours comme déjà mariée. Le nom seul du mari varie : pendant trois ans elle était mariée au prince russe T., puis à un prince allemand, puis à un prince anglais et enfin pendant une longue période à un prince à la fois allemand et anglais, descendant de la famille de Byron. La rêverie porte sur la famille illustre du mari, sur ses antécédents, sur le mariage qui s'est fait il y a longtemps, quand elle avait dix-huit ans; chose curieuse ce mariage lui-même et les débuts du ménage n'ont aucun intérêt pour la malade. Elle ne s'invente pas seulement un mari, mais elle se construit un frère, une sœur, avec qui elle a d'excellentes relations. La chose qui l'intéresse le plus dans le mariage, ce n'est pas le mari, qui joue un simple rôle officiel, ce sont les relations de famille et avant tout les enfants. Si on veut chercher dans ces rêveries une tendance qui se satisfait, ce n'est pas la tendance sexuelle qu'il faut mettre au premier rang, c'est la tendance maternelle : Sonia est beaucoup plus mère qu'elle n'est épouse. Quel que soit le mari adopté, elle a toujours trois enfants : l'aînée est « une fille charmante, blonde aux yeux bleus, un nez droit, une bouche fine et bien dessinée, l'idéal des petites filles, qui ressemble à sa mère, mais bien plus jolie ». Les deux autres sont des garçons délicieux, mais très jeunes encore. Sonia rencontre ces enfants dans les rues de Paris, surtout quand elle vient me voir, et elle me raconte « qu'elle est encore toute bouleversée, parce que la charmante petite

fille avait l'air bien triste. Cela est naturel, puisqu'on la sépare de sa mère et puisqu'il est impossible que sa mère l'embrasse quand elle la rencontre ».

La mère et le père, en effet, sont compromis dans de terribles conspirations : quoi qu'ils soient nobles et de race princière, ils ont des opinions socialistes avancées, et, pour délivrer les peuples des tyrans oppresseurs, ils n'ont reculé devant aucun crime, et il ne faut pas que leurs adorables enfants deviennent responsables des forfaits nécessaires de leurs parents.

Les crimes jouent un grand rôle dans l'imagination de Sonia : elle ne se borne pas à assassiner tous les grands personnages possibles, elle assassine toutes les personnes qui lui déplaisent le moins du monde. Une personne lui paraît-elle avoir « une tête de Chinois ou de Persan », c'est-à-dire est-elle perçue d'une manière déplaisante et incomplète avec sentiment de péjoration, « il faut qu'elle disparaisse, elle est déjà morte ; je la suppose (ou je la crois) déjà morte comme un insecte qu'on écrase » ; elle construit un long roman dans lequel elle-même ou ses affiliés exécutent la sentence. Les histoires de ces crimes contre les tyrans ou contre les personnes déplaisantes sont énormément compliquées : il y a des associations, comme celle « des chaînes brisées », des complots, des guet-apens, des combinaisons pour faire disparaître des cadavres, qui forment de beaux chapitres de ces interminables romans.

En même temps que ces romans criminels, il y a de simples romans ambitieux. Sonia se construit une famille : elle sacrifie ses parents, mais comme elle garde de l'affection pour eux, elle les réduit au rôle de grands-parents. Le plus souvent sa mère véritable est une actrice très célèbre d'une beauté éblouissante qui descend des anciens rois français Capétiens et en même temps de Richelieu. Par une généalogie bizarre, elle se rattache à Achille lui-même, ce qui ne l'empêche pas d'être une cousine de Renan. Cette actrice a été bien entendu mariée à un prince célèbre et a eu une carrière très brillante, ce qui a permis à sa fille Sonia d'entrer en relation avec les plus grands personnages de la politique et de la littérature.

Sonia, en effet, a eu les plus grands triomphes littéraires ; comme elle a beaucoup étudié toutes les littératures et qu'elle les admire, elle s'attribue à elle-même les œuvres qui lui semblent les plus inté-

ressantes et elle est l'auteur de plusieurs volumes de poésies célèbres. Ces livres sont publiés il est vrai sous un autre nom, mais c'est un malentendu : « C'est moi qui ai fait ces vers, on me les a volés, et c'est moi qui en réalité suis cette poétesse que l'on vante dans les journaux... Je suis aussi l'auteur de bien des romans dont une partie seulement a été publiée sous des noms d'auteurs conventionnels. » Non seulement elle se confond avec les auteurs des livres célèbres, mais quelquefois elle veut être aussi leurs personnages : c'est ainsi qu'elle imagine un roman pour montrer qu'elle est la Marguerite de Faust. Il est inutile d'insister davantage sur les détails de ces histoires qui seraient interminables ; il est plus important de noter la forme de croyance qui accompagne ces récits.

Il y a des périodes, en général à l'époque des règles, dans les jours qui les suivent, ou bien à la suite d'une fatigue, où Sonia perd la conscience de ses rêveries. Si elle se trouve seule avec une personne étrangère ou avec une personne qu'elle n'a pas vue depuis longtemps, elle se laisse aller à raconter ses étranges histoires avec conviction. Quelquefois elle lance devant sa mère un mot malheureux : « Enfin ! où sont mes enfants ? Pourquoi me les cacher indéfiniment ? » Il arrive même que les choses deviennent plus graves : Sonia écrit réellement des lettres absurdes à des personnages étrangers, à de grands écrivains morts depuis longtemps, ou même à la police pour se plaindre ou pour réclamer des renseignements. Tantôt elle laisse traîner ces lettres sans s'en inquiéter. Tantôt elle va jusqu'à les mettre à la poste, et il en résulte des désagréments. Dans sa conduite même, on note des attitudes qui sont en rapport avec tel ou tel rêve : elle manifeste de l'antipathie aux jeunes femmes récemment mariées, comme si elle en était jalouse ; elle se prend de passion pour de jeunes enfants qu'elle semble adopter comme les siens et les abandonne brusquement quand elle n'accepte plus la rêverie correspondante. Je suis disposé à croire que le symptôme des fausses reconnaissances qui apparaît à ce moment est un phénomène du même genre et dépend d'une croyance brutale sans critique.

Mais ces périodes sont rares et de très courte durée : presque toujours ces histoires se présentent sous la forme de rêveries conscientes, tout à fait analogues malgré leur exagération aux « histoires continuées » qui réjouissent bien souvent les individus les plus normaux.

Il est visible que Sonia ne prend pas au sérieux ce qu'elle se raconte à elle-même : elle refuse les enquêtes que je lui propose de faire pour vérifier, car elle sait très bien que « cela n'aboutira à rien ». Elle vient elle-même me raconter ces histoires en me priant de ne pas les révéler à ses parents, car « cela la rendrait ridicule ». Elle dit elle-même qu'elle a changé d'histoire : « L'autre était un thème épuisé ». Elle rit elle-même de certaines anecdotes : « Je me moque de moi-même quand je me surprends avec des injures à la bouche comme un perroquet contre tous les gens que je rencontre. » Elle se vante de temps en temps d'avoir moins rêvé : « Vous m'avez ramenée sur terre, heureusement je veux moins tuer les gens et je suis plus tranquille... Il faudrait que je puisse m'occuper à autre chose, que je change ma vie... J'ai tellement inventé ma vie que je ne sais plus ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas... Il y a des rêves dont je me réveille moi-même et je sais que ce n'est pas le fil de la réalité... Grâce à Dieu, je ne me suis jamais créé un ami imaginaire dont je ne puisse me débarrasser... Mais il y a des moments où cela m'est difficile, cela tourne dans ma tête comme une roue, j'embrouille tout, et il ne faut pas trop me faire honte de ces petites histoires amusantes ». Il y a là non seulement la conduite du jeu, mais une certaine conscience du jeu.

Si je ne me trompe, cette observation se rattache assez bien au groupe de malades que M. Bleuler a décrits sous le nom de Schizophrènes et que M. Minkowski vient de nous présenter d'une manière si intéressante.

II

Pour essayer d'interpréter un peu ces phénomènes, il me semble utile de rapprocher cette malade d'un autre groupe voisin que je me figure connaître un peu mieux, et je vous demande la permission de vous présenter une autre malade, Claudine, une jeune femme de trente-quatre ans. J'ai déjà eu l'occasion de la décrire dans une conférence à Genève sur « Les souvenirs irréels » qui a été publiée dans les *Archives de Psychologie* en janvier 1924. Il s'agit d'un beau cas d'épuisement nerveux, de cette asthénie psychologique qui commence à être mieux connue. Ici l'épuisement semble bien justifié par toutes sortes d'excès de travail et d'émotion. On a peine à se représenter ce

que cette personne d'une nature très active et même agitée a pu faire dans son ménage et dans une grande usine où elle travaillait avec son père. Pendant la guerre, elle a montré non seulement une grande activité, mais encore un grand courage, dirigeant les ouvriers, les réconfortant, allant les chercher dans les caves où ils se réfugiaient pendant les bombardements. Puis ce furent les épuisements d'une vie de ménage intéressante, mais compliquée, de grands voyages en automobile dans toute la France, deux grossesses trop rapprochées, une infection grippale, le bouleversement causé par la mort du père qu'elle adorait, etc...

Claudine est tombée assez brusquement dans un grand épuisement qui se rapproche d'une dépression mélancolique avec toutes sortes de troubles des fonctions du sympathique, qui existaient aussi, mais moins graves, chez la malade précédente, mais dont l'étude nous entraînerait en dehors de notre sujet.

Sur un premier point, si on considère l'activité extérieure, elle ressemble tout à fait à Sonia. Son inaction est à peu près complète, elle ne fait plus rien, ne s'occupe plus de rien, paraît se désintéresser complètement de son ménage et de ses enfants. Tout au plus peut-on remarquer qu'elle regrette beaucoup plus cette inactivité, qu'elle s'en afflige et se fait à elle-même de graves reproches ; c'est ce qui fait naître quelquefois des obsessions de scrupule de différente forme.

Mais il ne faut pas confondre ces obsessions avec les « histoires continuées » de Sonia. Nous ne trouvons chez Claudine rien de semblable : jamais elle n'a la moindre croyance délirante et jamais elle ne se raconte à elle-même la moindre histoire. Ce sont les sentiments qui se développent et qui remplissent la conscience. Les sentiments « de pression » sont rares et n'apparaissent que dans les meilleurs moments avec les obsessions ; j'ai souvent remarqué à ce propos que ces malades n'ont pas le sentiment de l'ennui : celui-ci est plutôt un signe du retour de l'activité. Les sentiments mélancoliques de péjoration existent dans les très mauvaises périodes, mais ne sont pas habituels. Ce qui prend un développement vraiment énorme, ce sont *les sentiments du vide* sous toutes les formes.

Je crois utile de distinguer *les sentiments de dévalorisation* propres à ce groupe des sentiments de péjoration propres aux mélancoliques : les choses ne sont plus belles, mais elles ne sont pas préci-

sément laides. Claudine n'a plus jamais aucun sentiment de plaisir ou de jouissance, toutes les choses ont perdu leur valeur. « Il n'y a plus de qualité dans rien, rien n'est intéressant, rien n'excite le moindre désir ». Les personnes environnantes ont perdu leurs qualités propres et les relations qui les rattachaient au sujet, le mari n'est plus le mari, les enfants ne sont plus les enfants : « Ce ne sont plus mes enfants, puisque, quand ils pleurent, cela m'est égal. Elle-même est transformée, « elle ne s'aime plus elle-même, elle ne se prend pas au sérieux, quoiqu'elle pense toujours à elle-même et quoiqu'elle se cherche sans cesse... Ce n'est pas moi qui mange, qui sens le goût... Ce n'est pas moi qui monte l'escalier, ce n'est pas moi qui regarde, je ne puis participer à rien, je ne suis jamais présente, il me semble que je ne suis pas là, que je suis partie quelque part, je ne sais pas où... Ce n'est pas moi qui parle; j'écoute ma parole avec étonnement, comme si je ne la suivais pas, comme si c'était la parole d'une autre, comme si cette parole n'avait pas d'écho en moi-même; non je ne pense pas ce que je dis... Je dois être morte, je suis morte, je meurs, je meurs... » Les objets surtout sont devenus étranges et étrangers : « La maison de campagne n'est plus sa propriété, les meubles, les vêtements ne sont plus les siens... Les hommes que l'on voit par la fenêtre sont étranges... Je les vois bien et ils sont loin, loin; est-ce que ce sont des hommes réels, est-ce qu'ils sont vivants?... La chambre à côté est si loin qu'elle n'est plus dans la même maison... est-ce qu'elle existe?... Les objets ne sont plus les mêmes... » Elle prend une fleur pour la regarder de près : « C'est pourtant bien un géranium, mais non ce n'est pas un géranium... Ce n'est pas une fleur, qu'est-ce que c'est? Ce n'est pas réel, c'est si étrange. Est-ce que je suis devenue aveugle ou est-ce que le monde a changé ? Suis-je dans une autre vie après la mort ? ».

C'est à propos de cette malade et de quelques autres du même genre que j'ai fait des études sur *les souvenirs irréels*. D'abord elle rejette tous les souvenirs très loin en arrière. Claudine vient de sortir de la maison de santé, il y a quelques jours; quand on lui parle de cette maison, elle répond : « Cette maison où j'étais il y a vingt-cinq ans... ». D'ailleurs, tout ce qu'elle raconte, elle le localise à cette même époque, vingt-cinq ans en arrière. « Quand j'ai eu mes enfants, dit-elle, il y a bien longtemps, il y a vingt-cinq ans. — Pardon, madame, comme

vous avez vingt-neuf ans maintenant, vous auriez eu vos deux enfants à l'âge de quatre ans, c'est un peu précoce. — C'est vrai, c'est bizarre ; il me semble que tout est très loin et tout à la même distance, avec un recul toujours le même pour tout, c'est pour cela que je dis toujours vingt-cinq ans. » Le plus souvent elle répète qu'elle a complètement perdu la mémoire, ce qui n'est pas vrai, mais, après avoir tout raconté, elle ajoute : « Ce ne sont pas des souvenirs réels, c'est insignifiant, ce n'est pas vrai, cela m'est trop indifférent... Je parle de la même manière de ma petite fille qui est vivante et de mon père qui est mort il y a deux ans, tout m'est indifférent, ce n'est pas un souvenir ».

Ces sentiments de vide extrêmement développés sont le symptôme qui frappe le plus chez Claudine et qui s'ajoute à son inaction ; ils semblent constituer une maladie distincte de celle de Sonia, qui ne présente que des traces de ces mêmes sentiments et qui ajoute à une inaction très analogue un développement tout à fait différent de la rêverie.

III

M. Bleuler a fait à propos des schizophrènes une observation très intéressante qui me paraît s'appliquer exactement à nos deux malades, c'est qu'il n'y a pas chez eux une véritable destruction d'une fonction psychologique, que toutes les opérations, perception, langage, mémoire, etc., peuvent s'exercer correctement. C'est ce que j'appelais autrefois l'absence de *détérioration* chez les névropathes, c'est ce que l'on traduit un peu grossièrement en disant qu'il n'y a pas chez ces malades de lésions organiques localisées.

Pour préciser ces notions, appelons *tendances primaires* les tendances qui sont mises en activation par des stimulations d'origine externe et qui aboutissent à des actes capables de modifier le monde extérieur. Toutes ces tendances primaires subsistent intactes chez nos deux malades, et je peux parvenir à faire faire une traduction difficile par Sonia tout comme à évoquer tous les souvenirs de Claudine. Les actes primaires ne manifestent aucun trouble ; même quand ils sont complexes, ils se présentent avec toutes la série des mouvements successifs qui les constitue.

C'est pourquoi je comprends moins bien un autre caractère de la

maladie schizophrénique décrit par M. Bleuler et sur lequel M. Minkowski a insisté : *la dissociation*; le mot me paraît employé d'une manière bien vague. On nous dit que ces malades répondent aux questions d'une manière générale et peu précise : si on leur demande où est la place du Châtelet, ils répondent qu'elle est entre la porte Maillot et la porte de Vincennes. Ce n'est guère un renseignement utile, la réponse n'est pas adaptée à la question et on trouve là une dissociation.

Il s'agit là simplement d'un défaut d'attention et d'effort, d'une absence de synthèse nouvelle. Ils ne construisent pas, avec les notions antérieures qu'ils ont sur la place du Châtelet, une réponse adaptée à la question posée par l'étranger, à sa situation, à la promenade qu'il désire faire. En réalité, comme on peut le vérifier, ils ont conservé toutes les notions sur la place du Châtelet, sur ses rapports avec la Seine et avec les rues avoisinantes; ils construisent mal une association nouvelle, c'est-à-dire qu'ils ne font pas bien une synthèse, mais ils ne détruisent pas les associations anciennes, ils ne montrent pas de dissociation. Le mot dissociation me paraît devoir être réservé à la rupture des associations déjà construites autrefois, à la rupture de l'association entre un mot et sa signification, entre les divers mouvements consécutifs d'un même acte, en un mot à la destruction d'une tendance primaire, constitutionnelle ou acquise. Or nous venons de voir que nous ne trouvons rien de pareil ni chez l'une ni chez l'autre malade.

J'ai même montré autrefois [1] que, chez ces malades en apparence si indifférentes, on pouvait mettre en marche le mécanisme des sentiments et de leur expression. On peut provoquer des changements de respiration et des pleurs chez Claudine en lui rappelant trop vivement la mort de son père. Elle n'en continue pas moins à répéter qu'elle ne sent rien, que le chagrin n'atteint pas son âme. Mais, en fait, il n'y a pas de dissociation du chagrin, qui reste constitué par les mêmes éléments groupés de la même manière. J'ai de la peine à comprendre que l'on parle de dissociation, quand on admet la conservation dans leur intégrité de toutes les tendances primaires, de tous les systèmes psychologiques.

1. Les souvenirs irréels. *Archives de Psychologie*, Genève, 1924, n° 73.

Reprenons l'observation de Claudine, et peut-être y pourrons-nous discerner un trouble de l'action, ou, si l'on préfère, une forme de la dissociation un peu différente et plus intelligible. Je viens d'entrer dans la chambre où la malade est couchée, et, un peu négligemment peut-être, j'ai jeté mon pardessus sur un fauteuil. Claudine, qui a les yeux fixés sur ce fauteuil, répète ses plaintes ordinaires : « Ce fauteuil avec votre pardessus me paraît si étrange, si loin de moi, si peu réel... je n'aurais pas vu cela autrefois comme je le vois maintenant. — Que manque-t-il donc ? Est-ce que maintenant vous distinguez moins bien, vous reconnaissez moins bien ce que c'est ? — En aucune façon ; je vois tous les détails comme autrefois ». En insistant beaucoup, j'arrive à lui faire dire : « Autrefois je n'aurais rien vu de plus, mais j'aurais peut-être fait quelque chose de plus ou j'aurais eu envie de faire quelque chose... Votre pardessus est jeté tout de travers, ce n'est pas sa place. Je l'aurais relevé, plié et suspendu ailleurs. Maintenant je n'ai aucune envie de me lever pour faire cela ; tout à l'heure je ne pensais à rien en le regardant, je ne pensais pas à dire à la garde de prendre votre pardessus, je ne pensais à rien, cela m'était égal... C'est peut-être en cela que je ne suis pas pareille à ce que j'étais. » Elle regarde des flambeaux sur la cheminée et les trouve « drôles, étranges, si loin de moi... — Qu'ont-ils donc de particulier ? — J'ai vu sur eux de la poussière. — Qu'est-ce que cette poussière a donc d'extraordinaire ? — Rien... Mais autrefois je les aurais essuyés ; on se moquait de moi parce que j'avais toujours un chiffon à la main... Et maintenant pas la moindre envie de les essuyer ou de les faire essuyer... Vous m'y faites penser maintenant, mais tout à l'heure je regardais la poussière sans penser à rien, et c'est peut-être cela qui était extraordinaire. » « Je marche comme si j'étais jetée hors la vie ; tout ce que je vois, un autre s'y intéresserait, mais pas moi : c'est comme si c'était seulement pour une revue, seulement pour le voir, pas pour le vivre. » Un autre jour, elle regarde par la fenêtre un accident qui vient d'arriver dans la rue où un cheval a été blessé par une auto et où on voit un petit groupe qui se forme : « Que c'est étrange, on dirait vraiment que cela vient d'arriver dans un monde immensément loin, dans la lune ». La famille me raconte qu'elle avait un caractère curieux et enfantin et qu'autrefois il était difficile de la forcer à rester dans la chambre quand il y avait un

attroupement sous les fenêtres : « il fallait aller voir ». Et c'est parce qu'elle n'a pas la moindre envie « d'y aller voir » qu'elle trouve cela lointain et inaccessible. Dans la convalescence, elle va nous dire que la chambre des enfants est bien loin de la sienne quand elle est à côté, parce qu'elle n'a pas envie de se déranger pour y aller si un enfant appelle et qu'elle traduit cette indifférence par l'idée d'éloignement.

Elle me raconte alors une impression éprouvée au début de la maladie et qui l'avait vivement frappée : « J'étais assise immobile et je voyais sans regarder mon enfant (une petite fille de trois ans) qui se roulait sur le tapis. L'enfant s'est avisée de grimper sur une chaise par derrière du côté du dossier, et le spectacle m'a paru si étrange, comme d'un autre monde... J'y ai réfléchi depuis : autrefois, la veille encore, j'aurais eu grand peur que la chaise ne se renversât sur l'enfant et je me serais précipitée. Cette fois, je suis restée immobile, sans envie d'intervenir ou d'appeler, sans idée de ne rien faire... Oui c'est cela qui était étrange, j'étais là et je n'étais pas là, comme dans l'éther où il n'y a rien à faire. »

Claudine ne pouvait autrefois penser à sa maison de campagne sans préparer sa prochaine visite à cette maison : « Il me faudra emporter telle provision qui manque, préparer des bagues pour mettre aux pattes des poules, dire telle chose au jardinier, compter les fruits, vérifier si cette réparation a été faite, etc. ». Pas d'image de la maison sans un cortège de projets, d'intentions, d'actes ébauchés au stade de l'érection. Les souvenirs de son père qu'elle avait beaucoup aimé étaient du même genre. Ils étaient toujours accompagnés d'une sorte de recommencement des actes accomplis avec lui, de conversations ébauchées : « Je recommence à rire en pensant à lui, comme s'il allait encore me faire ses plaisanteries coutumières ». Et maintenant plus rien : le souvenir verbal évoqué par la question apparait correct sans doute et affirmé, car cet acte de croyance est conservé, mais sans le cortège d'actions ébauchées, sec et vide ; c'est là ce qu'elle appelle le manque d'intérêt. C'est la présence ou l'absence de ces actes secondaires qui fait naître le sentiment normal ou le sentiment du vide.

Il est curieux de remarquer que les malades incapables d'exécuter une certaine action comme acte secondaire sont parfaitement capa-

bles de l'exécuter quand elle se présente comme acte primaire. Nous avons vu que Claudine a le sentiment du vide en regardant un pardessus sur une chaise, parce qu'elle n'a pas envie de se lever pour le ranger ; en voyant de la poussière sur des flambleaux, parce qu'elle n'a pas envie de les essuyer. Il ne faut pas croire qu'elle ait perdu ces actes. Je peux lui demander de se lever, la prier de ranger mon pardessus, lui donner un chiffon et la faire essuyer les flambeaux : elle le fera parfaitement. C'est uniquement quand cette même action se présente comme phénomène secondaire, à propos d'une contemplation qui ne contient pas d'ordre direct, qu'elle ne s'accomplit pas. Ces *actes secondaires* ne font donc pas partie intégrante de l'acte primaire, ils n'en sont pas des éléments qui se déroulent par association ; ils peuvent exister à part, ils peuvent manquer, quoique l'acte primaire continue à être complet. Ce qui les caractérise, ce n'est pas leur nature, ce sont les conditions de leur apparition. D'ordinaire l'activité latente d'une tendance est déclenchée par une stimulation appropriée venant de l'extérieur et déterminant une modification dans la périphérie de l'organisme. L'action secondaire a une autre origine ; elle n'est pas une association avec l'acte primaire, elle est une réaction à l'acte primaire, analogue aux réactions proprio-ceptives dont parlait Sherrington.

Ces actes secondaires dépendent surtout d'un mécanisme régulateur des actions, qui joue un rôle essentiel dans les sentiments. Tantôt il s'agit d'une augmentation, d'un perfectionnement de l'action, qui leur ajoute, comme dans les cas précédents, des actes secondaires plus ou moins nombreux. Tantôt il s'agit d'un arrêt momentané plus ou moins long, d'une halte de l'action primaire ; tantôt il y a une peur de l'action avec les actes secondaires de fuite, d'écartement, de repoussement de l'action ; tantôt il s'agit d'une terminaison définitive de l'acte primaire avec gaspillage des forces résiduelles dans le triomphe. Sans doute, il n'est pas facile de comprendre ce qui détermine le déclenchement de ces conduites : ces réactions proprioceptives ont pour point de départ, pour stimulations, certains caractères de l'exécution des actes primaires, des ralentissements, des irrégularités ou des facilités trop grandes.

La disparition presque complète des actes secondaires chez Claudine rentre dans un groupe de faits dont j'ai souvent signalé l'impor-

tance, les *rétrécissements* de l'esprit. Il est facile de constater chez ces malades bien des manifestations de ce rétrécissement, car chez eux les actions déterminées par les stimulations extérieures sont toujours réduites au minimum.

Ce rétrécissement lui-même se rattache à une conduite très fréquente, la *conduite de « l'inaction morose »*, dont l'étude est bien intéressante pour expliquer le mécanisme de la tristesse et de l'angoisse. C'est une disposition à la réduction, à l'économie des actes qui s'accompagne souvent, comme par une sorte d'expression symbolique, d'une économie d'argent, d'une avarice toute particulière. Le malade restreint sa vie, supprime tous les actes qui ne sont pas indispensables, et il croit facilement d'ailleurs que l'on peut se dispenser d'une action, car il répète à chaque instant : « à quoi bon ? » Il semble que ces actes secondaires surajoutés à la réaction primaire, ces surveillances, ces intérêts, ces peurs de l'action, ces triomphes soient jusqu'à un certain point des actions de luxe. Les avares suppriment tout ce qui ressemble à du luxe, sans se douter que, pour avoir assez, il faut avoir trop et qu'il y a des luxes qui sont nécessaires. Ils ont simplifié leur vie en supprimant les sentiments, et ils tombent dans l'irréel et dans le rêve. C'est un état d'épuisement qui est au fond de ces restrictions de l'action et de ces sécheresses de sentiment.

Malgré les différences apparentes, nous pouvons chercher si les troubles de Sonia ne sont pas susceptibles d'une interprétation analogue. L'inaction, la tristesse générale sont à peu près semblables quoique peut-être un peu moins fortes. L'extension de la rêverie, la substitution de la vie de rêverie à la vie réelle indiquent déjà que l'action réelle a perdu de son importance et que le sujet y est plus indifférent. Sans doute Sonia n'exprime pas, comme Claudine, les sentiments d'irréalité, mais elle se plaint de ne jouir de rien, de ne trouver aucun intérêt à la vie qu'elle mène. Il y a pour elle moins de différence que pour les autres entre la rêverie et la réalité et elle passe plus facilement de l'une à l'autre. L'abus de la rêverie est déjà par lui-même une preuve de la diminution des actes secondaires et du rétrécissement de l'esprit.

D'autre part cette rêverie elle-même joue un certain rôle dans la nature des sentiments. Il s'agit toujours de grandes situations, de

succès dans la famille ou dans les luttes politiques, de gloire littéraire. En réalité, Sonia qui ne triomphe pas dans la vie réelle triomphe constamment dans sa vie de rêverie. C'est là le propre du *jeu*, qui est une activité incomplète, incapable de déterminer des modifications réelles du monde extérieur et par là même peu coûteuse, mais capable de déclencher cependant intérieurement la réaction de triomphe et de déterminer dans l'esprit des gaspillages de force. Sans doute ce jeu ne peut donner lieu à de grandsg aspillages, mais il a cependant une certaine action pour relever l'esprit. On peut se demander si ce n'est pas ce triomphe perpétuel dans le jeu qui donne à Sonia cet aspect un peu moins triste et qui diminue les sentiments de l'irréel. La rêverie joue chez elle le rôle de l'alcool ou de la morphine chez bien d'autres, c'est le « Moral cocktail » de W. James.

Sonia est une asthénique psychologique comme Claudine : elle est comme celle-ci dans un état d'inaction morose avec réaction de rétrécissement, mais elle présente une autre répartition des forces à cause du développement de la rêverie triomphale. Les malades appelés des schizophènes ne sont-ils pas des asthéniques psychologiques qui se sont en quelque sorte installés dans leur maladie et qui l'ont rendue chronique à la suite d'un équilibre nouveau des forces réduites ?

Pierre Janet.

LA PSYCHOLOGIE

SELON COMTE, DURKHEIM ET TARDE [1]

II

LE POINT DE VUE DE DURKHEIM [2]

A la fin du siècle dernier et au début de celui-ci, deux auteurs surtout, Tarde et Durkheim, se sont attachés en France à l'étude de la vie mentale de l'homme en société. Leur notoriété fut rapide et considérable. Tous deux ont exercé une grande influence. Celle de Durkheim s'est accusée et maintenue par la formation d'une école, l'école sociologique française dont l'*Année Sociologique*, fondée par le maître en 1898, est demeurée l'organe.

L'œuvre de Tarde, l'œuvre de Durkheim sont intéressantes en elles-mêmes. Elles le seront pour nous bien davantage encore ici, si nous parvenons à leur trouver des points communs et si précisément elles s'accordent pour nous conseiller de voir dans la psychologie générale une partie de la psychologie collective et de faire passer la psychologie collective avant la psychologie individuelle. Une telle rencontre sera, en effet, tout à fait significative et même presque probante, car non seulement les doctrines de Tarde et de Durkheim s'opposent au point de se contrecarrer et de se contredire, mais il est difficile d'imaginer esprits et tempéraments plus dissemblables.

Il y a eu de l'inattendu dans la carrière de Tarde : on ne com-

1. Extrait d'une *Introduction à la Psychologie collective* qui paraîtra prochainement chez Armand Colin.

2. Voir le *Journal de Psychologie* du 15 mai, p. 381.

mence généralement pas par préparer Polytechnique pour devenir magistrat en province et finir professeur au Collège de France. Il y a eu des réalités dans sa vie : il ne l'a pas passée tout entière dans le monde des mots, à parler et à écrire; juge d'instruction, puis directeur au ministère de la Justice, il a, de longues années durant, mené des enquêtes et des interrogatoires à Sarlat, administré à Paris, il est entré en contact avec des événements et des hommes, il a connu leur résistance, il a eu à tout moment des décisions à prendre et, par conséquent, des responsabilités concrètes à assumer. Son activité intellectuelle n'a pas été exclusive : la poésie, la comédie de salon ont été son violon d'Ingres. Dans son œuvre proprement scientifique sa pensée vagabonde volontiers avec une libre fantaisie. Elle aime les aventures, les diversions hasardeuses, les amples rapprochements, les généralisations illimitées. Il a la métaphysique facile ; un individualisme exigeant ne lui inspire pas seulement ses conceptions centrales en psychologie et en sociologie, mais encore toute une néomonadologie, où il s'accorde avec Leibniz pour voir en des monades l'essence même de la réalité, mais où, en même temps, il s'écarte de lui en ouvrant toutes leurs fenêtres sur le dehors, car il faut bien que l'harmonie préétablie fasse place à l'imitation. Il n'a pas la superstition de l'ordre et de la logique : il écrit des notes, des articles, les rassemble, pose quelques joints et du tout fait un livre. Un certains dilettantisme enfin lui permet le sourire et lui dicte sur les sujets les plus graves des formules prestes et piquantes : « L'obéissance au devoir offre deux grands avantages : elle dispense le plus souvent de prévoir et toujours de réussir » (*Essais et Mélanges Sociologiques,* 1895, p. 411).

Pas de carrières plus unies, plus régulières, plus normales que celle de Durkheim, qui voulut être, fut et demeura professeur. Vues du dehors, peu de vies mieux closes par profession aux réalités quotidiennes et dont les actes, en eux-mêmes et par leurs effets, aient gardé plus continûment un caractère tout spéculatif. Peu d'œuvres plus concentrées, plus ramassées sur elles-mêmes, plus ignorantes des échappées, plus puissantes dans leur absorbante unité. Positiviste, rationaliste plus exactement, ainsi qu'il aimait le proclamer lui-même, épris de la science et de sa rigueur, farouche envers la métaphysique dont il redoutait les retours offensifs, Durkheim se

proposa de bonne heure de faire définitivement de la sociologie une science comme les autres. Rien ensuite ne put le détourner de son but. Il mit à le poursuivre toute l'ardeur systématique d'une pensée dont la virtuosité dialectique et la dogmatique rigidité lui valurent parfois d'être taxé par ses adversaires de sophiste (Lasserre : *Les Chapelles Littéraires*, p. 200) et de théologien (Augustin Cochin : *Les Sociétés de Pensée et La Démocratie*, p. 41). De fait la gravité quasi-religieuse de son esprit garde partout quelque chose d'implacable. Dans ses écrits il y a des enthousiasmes, des colères, des âpretés ; je ne me rappelle pas y avoir rencontré un sourire.

Ainsi Tarde et Durkheim, de leur nature, n'étaient pas faits pour s'entendre. Ajoutez à cela que tous deux, à peu près au même moment, ont abordé, presque découvert les mêmes problèmes et qu'ils ont, peut-être, éprouvé quelque mécontentement de cette coïncidence. En tout cas, leur tempérament aidant, il s'est de ce chef établi entre eux une rivalité, qui les a portés à se refuser à toute conciliation, à accentuer, au contraire, l'incompatibilité de leurs points de vue, et même à échanger à l'occasion quelques duretés : Tarde, devant Durkheim, crie à la scolastique, Durkheim, devant Tarde, à la littérature ; entre des chercheurs, dont le premier devoir est précisément de passer juste entre cette Charybde et cette Scylla, ce sont là presque des injures.

C'en est assez dire pour souligner le profit que nous tirerons de l'examen des conceptions de Tarde et de Durkheim, si leur confrontation nous permet de reconnaître que, malgré tout ce qui accuse sans cesse leur antagonisme, elles s'accordent du moins, en leur fond, sinon en leur forme, sur les points qui nous intéressent.

Si nous voulions respecter strictement l'ordre chronologique, nous devrions commencer par Tarde, qui, né en 1843, c'est-à-dire quinze ans avant Durkheim, a également commencé à écrire quelques années plus tôt. Mais, pour la commodité de l'exposition, nous adopterons l'ordre inverse. Durkheim est de la lignée de Comte, qu'il a déclaré « le maître par excellence » (*La Sociologie en France*, Revue Bleue, 19 mai 1900, p. 612). Il est donc tout naturel que l'étude du premier suive immédiatement celle du second.

L'idée maîtresse de Durkheim a été, nous l'avons dit, de faire définitivement de la sociologie une science comme les autres. Or

toutes les sciences de la nature sont sciences de choses. A toute science particulière doit répondre un objet particulier qui lui soit propre, un objet, c'est-à-dire une réalité qui s'offre et s'impose du dehors à notre observation, dont la connaissance n'est accessible que par la seule méthode objective. Une science, une science vraie ne va jamais des idées aux choses, mais, au contraire, des choses aux idées : son exactitude, sa rigueur, sa valeur sont à ce prix. Pour qu'une sociologie scientifique soit possible, il faut donc qu'il y ait une catégorie particulière de choses dont elle puisse être la science, il faut qu'il existe des choses sociales qui ne puissent se réduire et se ramener à aucune autre espèce de choses. S'il y a, en effet, de telles choses sociales, étant des choses, elles ne pourront être connues que du dehors et ne relèveront, par conséquent, que de la méthode objective. Dans ces conditions, la sociologie, ayant une catégorie spéciale de choses pour objet, et ne pouvant dès lors faire appel, pour étudier cet objet, qu'à la méthode objective, prendra rang de ce fait parmi les sciences de la nature, puisqu'elle satisfera ainsi à tous les points de leur définition.

Les faits sociaux pèsent sur nous, nous résistent, nous sont impénétrables, aussi bien que les choses matérielles. Il nous est aussi impossible de les modifier à notre guise et sans nous soucier de leurs lois propres que de nous insurger victorieusement contre les faits et la causalité physiques ; ils sont, par conséquent, des choses ; ils ont de plus, nous y insisterons encore, des caractères *sui generis*, qui les distinguent des autres choses ; ce n'est, par suite, ni à la biologie, ni à la psychologie qu'il revient d'en aborder l'étude, mais à une science nouvelle, la sociologie, qui doit, les traitant comme des choses et les observant du dehors, adapter cependant à cet objet nouveau les règles de la méthode objective et nous permettre ainsi d'aboutir à des résultats scientifiquement valables qui nous seraient autrement inaccessibles : voilà ce que, au cours de toute son œuvre, Durkheim s'est efforcé de prouver et de démontrer par l'exemple.

Seulement, si choses il y a en sociologie, ce sont choses bien spéciales et bien singulières, car leur essence est d'être humaines et, par conséquent, mentales. Derrière tous les faits sociaux, toutes les institutions, toutes les organisations, toutes les manifestations

sociales, ce qui se découvre en dernière analyse, ce sont partout et toujours des manières de sentir, de parler et d'agir collectives, communes aux membres de groupes plus ou moins étendus, qui se sont précisément concrétées pour ainsi dire et solidifiées de façon plus ou moins durable en ces faits, ces institutions, ces organisations et ces manifestations : « Tout ce qui est social consiste en représentations, par conséquent est un produit de représentations » (*La Prohibition de l'Inceste*, Année Sociologique, I, 1898, p. 69). Il n'y a rien d'original à vrai dire dans une telle constatation, devenue aujourd'hui presque banale. « Le contenu de la vie sociale est la pensée », déclare, par exemple, Baldwin (cité par Ellwood : *Principes de Psycho-Sociologie*, trad. fr., 1914, p. 213), et Kreglinger écrit : « Le problème de l'essence de la religion et de la magie est donc, avant tout, de caractère psychologique » (*La Religion et la Magie chez les Peuples Primitifs*, Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses, 1923, n° 6, p. 493). Aussi l'originalité de Durkheim n'est-elle pas de ramener tout ce qui est social à des états mentaux, mais de concevoir d'une manière toute particulière ces états mentaux, auxquels tout ce qui est social se ramène, et, quoiqu'ils soient mentaux, d'en aborder l'étude tout comme s'ils ne l'étaient pas. D'une part, ces états mentaux, ces représentations collectives existent, et, cependant, ils n'existent dans toute leur intégralité, dans toute leur pureté au sein d'aucune conscience individuelle, car, communs à tout un groupe, ils ne sont propres à aucun de ses membres et les débordent de toute part. Il nous faut donc imaginer pour eux une réalité psychique d'un nouvel ordre, qui ne se limite pas aux données de la conscience individuelle. Dans l'univers mental, tout de même qu'au-dessous de la conscience se sont maintenant ouverts les abîmes de l'inconscient, au-dessus d'elle les représentations collectives devront désormais élever leurs cimes. D'autre part, si les faits sociaux sont des représentations, il faut aussi qu'ils soient des choses. Autrement la sociologie ne serait pas scientifiquement possible. Nous aurons donc à traiter les représentations collectives comme des choses et à les étudier du dehors. Nous ne chercherons pas à expliquer les réalités sociales par de vaines entités psychologiques : sympathie, sentiment familial, instinct social ou grégaire. Car, ne nous y trompons pas, ces représentations collectives, auxquelles répondent en fin de

compte tous les faits sociaux, quels qu'ils soient, ne sont pas exactement comparables aux états mentaux qui nous sont familiers. S'imposant, en effet, du dehors aux consciences individuelles, les débordant à la fois dans le temps et dans l'espace, elles ne sauraient en être le produit. Il est trop évident, en conséquence, que l'introspection ne peut nous donner la clef ni des représentations collectives ni des faits sociaux correspondants. C'est à des données objectives, au milieu social et à sa morphologie, non à la subjectivité des consciences individuelles, qu'il nous faut faire appel pour en déceler les causes réelles et le déterminisme effectif.

Voilà, assurément, une conception de prime abord bien paradoxale et paradoxale doublement, puisqu'elle veut à la fois qu'il existe des états mentaux qui ne soient pas individuels, et que, tout mentaux soient-ils, nous considérions ces états comme des choses. Mais n'oublions pas qu'à lui seul le caractère paradoxal d'une conception ne nous autorise pas à la rejeter. Sinon il n'y aurait plus de découverte possible. Toute idée nouvelle, du fait même de sa nouveauté, selon qu'elle heurte plus ou moins violemment les idées jusque-là reçues, prend toujours un caractère plus ou moins paradoxal, qui se perd ensuite à l'usage. Du reste, ce qui nous intéresse ici avant tout, ce qui importe à notre dessein, c'est moins la conception que Durkheim s'est faite de la sociologie et du fait social que l'attitude qu'il a, en conséquence, été amené à prendre à l'égard de la psychologie et des faits psychiques.

Cette attitude est double. D'une part, Durkheim emprunte à la psychologie des arguments en faveur de ses thèses essentielles; d'autre part, établissant dans la vie mentale une distinction formelle entre ce qui relève de l'individu et, par conséquent, de la psychologie proprement dite, et ce qui relève de la société et, par conséquent, de la sociologie, il vise à rattacher à la sociologie quantité de problèmes tenus jusqu'alors pour psychologiques et à subordonner à la sociologie une partie considérable de la psychologie.

L'histoire de la psychologie justifie la prétention de la sociologie à l'objectivité et démontre que, dans les sciences morales comme dans les sciences physiques, cette objectivité est précisément la condition nécessaire de toute connaissance positive. La psychologie moderne, en effet, n'est devenue scientifique qu'en devenant objective. La

psychologie scientifique « n'a vraiment pris naissance que beaucoup plus tard [après Locke et Condillac], quand on fut enfin parvenu à cette conception que les états de conscience peuvent et doivent être considérés du dehors, et non du point de vue de la conscience qui les éprouve » (*Les Règles de la Méthode Sociologique*, 1re éd., 1895, p. 38). Par conséquent, en un cas où l'objet à étudier présente toutes les apparences de la plus irrémédiable et de la plus insurmontable subjectivité, il a cependant été possible d'en constituer la science, et la constitution de la psychologie scientifique n'a été possible que parce que, malgré toutes les apparences, il a été possible d'y substituer le point de vue objectif au point de vue subjectif. Le fait social a beau, en dernière analyse, se ramener à des représentations; la subjectivité n'en paraît pas cependant si radicale que celle du fait psychique. Ce qu'on a pu pour le second, il est donc tout naturel qu'on le puisse pour le premier. En sociologie il est aussi, sinon même plus légitime qu'en psychologie de substituer le point de vue objectif au point de vue subjectif et il est aussi nécessaire de le faire, car cette substitution, qui a été indispensable en psychologie pour la rendre enfin scientifique, n'est pas moins indispensable en sociologie, si celle-ci veut à son tour faire figure de science.

Avec nombre de psychologues, Durkheim soutient que la psychologie est une science autonome, qu'elle n'est pas une simple branche de la physiologie, mais il prétend en outre que la sociologie est également autonome, et qu'elle n'est pas simplement une branche de la psychologie. Vie physiologique, vie psychique, vie sociale sont pour lui irréductibles entre elles (*Les Formes Elémentaires de la Vie Religieuse*, 1912, p. 605). Si l'on admet que les phénomènes psychiques ne se résorbent pas et ne se retrouvent pas tout entiers dans les processus physiologiques qui leur correspondent, il n'y a aucune raison d'admettre, au contraire, que les représentations collectives, en quoi consistent les faits sociaux, ne soient rien en dehors des états mentaux qui les figurent dans les consciences individuelles. L'autonomie de la psychologie et du fait psychique prépare, entraîne et commande l'autonomie de la sociologie et du fait social. C'est à le démontrer que s'est attaché Durkheim dans un article intitulé : *Représentations Individuelles et Représentations Collectives* et paru en 1898 dans la *Revue de Métaphysique et de Morale*, p. 273. Article

tout à fait curieux et intéressant à tous égards à connaître, car, sans parler de sa valeur doctrinale, la puissance dialectique de Durkheim y montre une vigueur souveraine, et, quoique Bergson n'y soit jamais nommé, on croit cependant y deviner à plus d'une reprise le souvenir et l'influence de *Matière et Mémoire*, publié en 1896, ce qui suppose au moins, entre la pensée des deux maîtres, une rencontre assez rare pour mériter d'être signalée, quand même elle serait fortuite. Mais venons au contenu même de l'article pour en condenser les données essentielles.

Le parallélisme psychophysiologique, la conception épiphénoméniste de la conscience paraissent à Durkheim tout à fait inacceptables. La science ne connaît pas dans la nature de phénomènes superflus, c'est-à-dire qui, effets d'une cause, n'aient pas à leur tour des effets. Or, pour les épiphénoménistes la vie mentale est une superfétation, et tout se passerait aussi bien et de la même manière si elle n'existait pas. Dans la vie humaine comme dans la vie animale la succession des processus physiologiques suffit à elle seule à tout produire et, partant, à tout expliquer. Certains processus nerveux se trouvent donner naissance par surcroît à des états psychiques qui en sont plutôt le reflet que l'effet et qui jamais ne se comportent comme des causes. Quand un état mental nous semble en engendrer un autre, c'est, en réalité, que l'état physiologique dont le premier est la transposition a provoqué l'état physiologique qui se transpose à son tour dans le second. La conscience devient ainsi une sorte d'étroit cul-de-sac où, étouffés tour à tour, les phénomènes psychiques meurent sans postérité. C'est là, en fin de compte, rayer pratiquement du réel, comme inopérants et inutiles, toute une classe de phénomènes, et s'insurger, en conséquence, par excès d'ambition scientifique, contre la science même qui exige expressément que les phénomènes psychiques, étant des phénomènes, aient des effets aussi bien que des causes. Fausse dans son principe, la conception paralléliste et épiphénoméniste échoue d'ailleurs dans ses applications et ne parvient à expliquer le mécanisme ni de la mémoire ni de l'association des idées. Mais, si elle est ainsi fausse à tous égards, il faut donc que la mémoire ne s'explique pas uniquement par des processus physiologiques, qu'elle ne soit pas exclusivement une propriété organique, il faut qu'il y ait une mémoire proprement psychologique, que les

représentations passées conservent une réalité psychique tout en demeurant inconscientes, qu'en un mot les représentations soient « des réalités qui, tout en soutenant avec leur substrat [organique] d'intimes rapports, en sont pourtant indépendantes dans une certaine mesure » (*loc. cit.*, p. 293). « Mais, poursuit Durkheim, dire que l'état psychique ne dérive pas directement de la cellule, c'est dire aussi qu'il n'y est pas inclus, qu'il se forme, en partie, en dehors d'elle et que, dans la même mesure, il lui est extérieur » (*loc. cit.*, p. 293). Concluons donc que la vie psychique possède une réalité autonome, *sui generis*, qu'elle a sa manière propre d'exister et ses lois propres d'existence.

« Or, quand nous avons dit ailleurs que les faits sociaux sont, en un sens, indépendants des individus et extérieurs aux consciences individuelles, nous n'avons fait qu'affirmer du régne social ce que nous venons d'établir du règne psychique » (*loc. cit.*, p. 293). De même que le substrat de la vie mentale est constitué par l'encéphale, par les centres différenciés qui s'y coordonnent en système, et par l'ensemble des cellules qui les composent, de même le substrat de la société est formé par le groupe, par les sous-groupes qui s'organisent au sein du premier, et par l'ensemble des individus que tous ces groupements associent. Les représentations qui font la trame de la vie sociale se dégagent des relations qui interviennent au cœur du groupe entre les individus et entre les groupes secondaires. « Or, si l'on ne voit rien d'extraordinaire à ce que les représentations individuelles, produites par les actions et les réactions échangées entre les éléments nerveux, ne soient pas inhérentes à ces éléments, qu'y a-t-il de surprenant à ce que les représentations collectives, produites par les actions et réactions échangées entre les consciences élémentaires dont est faite la société, ne dérivent pas directement de ces dernières et, par suite, les débordent? Le rapport qui, dans cette conception, unit le substrat social à la vie sociale est de tous points analogue à celui qu'on doit admettre entre le substrat physiologique et la vie psychique des individus, si l'on ne veut pas nier toute psychologie proprement dite. Les mêmes conséquences doivent donc se produire de part et d'autre » (*loc. cit.*, p. 294).

Durkheim ratiocine, dira-t-on. Je le veux bien, mais reconnaissons que ce raisonnement par analogie est singulièrement vigoureux et

que, sur le moment au moins, il emporte la conviction avec une force presque contraignante. Constatons aussi qu'il est doublement habile. D'une part, il lie étroitement la cause de la sociologie à celle de la psychologie : si vous voulez que représentations individuelles et psychologie soient indépendantes de la physiologie, il faut du même coup que représentations collectives et sociologie le soient de la la psychologie. D'autre part, contre l'accusation de matérialisme si souvent encourue par les théories de Durkheim, en raison de leur *chosisme* social, il démontre victorieusement que, si l'on tient absolument à user envers elles d'injures métaphysiques, il convient bien plutôt de les traiter de spiritualistes, car non seulement elles tiennent la vie psychique individuelle pour une réalité indépendante, mais encore elles supposent l'existence, au-dessus et au delà du psychisme individuel, d'une sorte d'hyperpsychisme, constitué par les représentations collectives.

En tout cas, si Durkheim compare ainsi représentations individuelles et représentations collectives, c'est, on le voit, pour se justifier d'établir entre elles une distinction fondamentale et de creuser un véritable fossé entre la psychologie et la sociologie. « La vie collective, comme la vie mentale de l'individu, est faite de représentations ; il est donc présumable que représentations individuelles et représentations sociales sont, en quelque manière, comparables. Nous allons, en effet, essayer de montrer que les unes et les autres soutiennent la même relation avec leur substrat respectif. Mais ce rapprochement, loin de justifier la conception qui réduit la sociologie à n'être qu'un corollaire de la psychologie individuelle, mettra, au contraire, en relief l'indépendance relative de ces deux mondes et de ces deux sciences » (*ibd.*, p. 274).

Les représentations collectives n'ont pas leur équivalent dans des représentations individuelles. Elles ne dépendent pas pour exister des individus pris à part. L'expression que nous en rencontrons dans la diversité des consciences n'en est qu'une traduction approchée et insuffisante. Défense de les confondre avec ce qui les reflète dans les consciences particulières, « avec ce qu'on pourrait appeler leurs incarnations individuelles » (*Les Règles de la Méthode Sociologique*, 1re éd., 1895, p. 12). Encore une fois l'arbitraire des individus ne peut engendrer ni les représentations collectives, ni les faits sociaux

qui se ramènent à elles. Ce qui est social et collectif ne peut avoir de cause que sociale et collective. Rien de ce qui est social n'est le produit direct et immédiat d'inclinations, d'idées ou de volontés purement individuelles. Il n'y a pas, par exemple, inné en l'homme un sentiment familial qui soit à l'origine de la famille (*ibd.*, p. 131). C'est, à l'inverse, l'organisation de la famille, dans ses multiples modalités, qui a constitué autour d'elle une atmosphère affective dont la chaleur a graduellement pénétré les individus.

Sans doute, les représentations individuelles et les représentations collectives offrent du moins entre elles cette ressemblance d'être, les unes et les autres, des représentations. Comme telles, il est possible, il est vraisemblable qu'elles obéissent, les unes et les autres, aux mêmes lois abstraites d'attraction et de répulsion réciproques, lois de contiguïté, par exemple, de ressemblance, de contraste et d'antagonisme logiques, et on est en droit de concevoir « la possibilité d'une psychologie toute formelle qui serait une sorte de terrain commun à la psychologie individuelle et à la sociologie « (*ibd.*, 2e éd., Préface, p. XVIII). Mais cette concession s'accompagne presque aussitôt de réserves qui lui enlèvent pratiquement toute portée. Les lois abstraites qui régiraient à la fois le jeu des représentations collectives et celui des représentations individuelles nous sont encore absolument inconnues. Car en psychologie individuelle nous ne connaissons que les lois bien vagues de l'association des idées. « Et quant aux lois de l'idéation collective, elles sont encore plus complètement ignorées. La psychologie sociale, qui devrait avoir pour tâche de les déterminer, n'est guère qu'un mot qui désigne toutes sortes de généralités, variées et imprécises, sans objet défini « (*ibd.*, 2e éd., p. XVIII). En ce qui concerne donc les représentations collectives et les lois qui les régissent, le travail est tout entier à faire. Avant qu'il ne soit avancé, sinon achevé, il est manifestement impossible de procéder à une comparaison à laquelle manquerait au moins un de ses termes et de décider, par conséquent, si les lois de la psychologie sociale s'identifient ou non avec celles de la psychologie individuelle. On peut prévoir d'ailleurs qu'entre ces deux ordres de lois, à côté des ressemblances, il y a bien des différences. La nature et le contenu des représentations doit influer, en effet, sur leurs manières de se combiner, A ne considérer d'abord que la psychologie individuelle, il est peu

probable que les lois d'association soient exactement les mêmes pour les sensations, les images et les concepts. Il y a plutôt lieu de penser qu'à chaque classe d'états mentaux répondent ici des lois formelles particulières. A plus forte raison doit-on s'attendre à ce que les représentations collectives obéissent à des lois qui leur soient propres, à ce que la pensée sociale comporte des lois spécifiques, différentes des lois spécifiques de la pensée individuelle. Entre les représentations individuelles et les représentations collectives, cependant, nous pouvons, sans doute, présumer en outre des similitudes, mais nous ignorons encore ce que sont ces dernières et jusqu'où elles vont. « C'est dire qu'en aucun cas la sociologie ne saurait emprunter purement et simplement à la psychologie telle ou telle de ses propositions, pour l'appliquer telle quelle aux faits sociaux » (*ibd.*, 2e éd., p. XIX). Par conséquent, il est permis de conjecturer qu'il existe une certaine ressemblance entre la pensée sociale et la pensée individuelle. Il est probable que cette conjecture est en partie fondée, mais pour le moment elle n'a pas encore fait ses preuves. L'étude des représentations collectives ne peut, dans ces conditions, la prendre pour point de départ, puisqu'elle doit servir à la contrôler. Étudions donc d'abord isolément le contenu et le mécanisme de la pensée collective, sa forme et sa matière. Ensuite, mais ensuite seulement, nous pourrons examiner comment et jusqu'à quel point elle ressemble à la pensée individuelle.

D'ailleurs, il convient de remarquer qu'en se plaçant au point de vue même de Durkheim il est extrêmement difficile d'admettre qu'on puisse identifier les lois formelles de la pensée collective et celles de la pensée individuelle. Les représentations collectives « sont d'une autre nature » que les représentations individuelles (*ibd.*, 2e éd., Préface. p. XVI). Entre les lois qui régissent les unes et les lois qui régissent les autres il ne saurait, dans ces conditions, être question d'identité ; tout au plus peut-il y avoir entre elles, comme entre l'inertie et l'habitude, une analogie qui respecte la diversité essentielle des réalités mises en cause.

Ainsi la position de Durkheim est en tout cas très nette. Les représentations collectives, dont le rôle est essentiel dans la vie sociale et l'importance, par conséquent, primordiale en sociologie, sont autonomes. Elles sont indépendantes des représentations indi-

viduelles. Sans doute, Comte a proclamé que rien n'est réalisable socialement qui ne soit biologiquement, c'est-à-dire psychologiquement possible, et, pour Durkheim également, rien ne peut exister dans la société qui soit contraire à la nature mentale de l'homme. Le social a dans le psychologique sa condition virtuelle. Mais cette virtualité, laissée à elle-même, demeurerait inerte et impuissante. L'individu ne peut par son seul effort mental rien produire des effets qu'on lui attribue. Comme la pierre à fusil, il est riche de mille étincelles. Mais, pour tirer le feu de la pierre, il faut la battre avec un briquet et ce n'est pas la pierre qui donne le feu, mais bien le choc reçu par la pierre. Pour donner naissance aux représentations collectives, il faut de même que les individus, où elles ont leur condition virtuelle, entrent en contact et s'entre-choquent, afin précisément qu'elles jaillissent de ce contact et de ce choc. Et, de même encore que l'intensité de l'étincelle dépend de l'habileté et de la force avec laquelle le coup a été porté sur la pierre, de même la nature des représentations collectives dépend de la manière dont le contact s'établit entre les membres du groupe. Par conséquent, pour qu'il y ait des sociétés et des représentations collectives, il faut évidemment qu'il y ait des hommes capables d'association et des esprits humains capables de pensée. Mais, pour que les sociétés, pour que les représentations collectives soient telles ou telles, il faut de toute nécessité qu'entre les hommes et les esprits le contact s'établisse d'une certaine manière et non d'une autre. C'est la morphologie des groupes qui commande la nature des institutions et qui spécifie les représentations collectives correspondantes. Jamais l'analyse abstraite de la conscience individuelle ni la connaissance, si approfondie qu'on la suppose, de ce dont elle est virtuellement capable ne permettront de comprendre les diverses formes adoptées au cours des âges par les groupes humains ni les diverses orientations prises par leurs pensées. A toute explication psychologique des faits sociaux Durkheim oppose donc une fin de non-recevoir catégorique. Aucun passage n'existe, en ce sens, de la conscience individuelle à ce que, par commodité de langage, on peut appeler la conscience collective, étant bien entendu que, tout de même que l'expression « conscience individuelle » signifie simplement ici l'ensemble des états mentaux relatifs à un individu et n'implique

aucunement l'existence d'une réalité transcendante, de son côté, l'expression « conscience collective » désigne uniquement l'ensemble des sentiments, des représentations, des volitions communes à tout un groupe et n'est pas le moins du monde une invite, même discrète, à admettre l'intervention dans la vie des sociétés d'un Volksgeist, d'une âme des peuples, en vérité bien hypothétique.

Mais, point capital, la réciproque n'est pas vraie. Si des représentations individuelles aux représentations collectives le passage est impossible, la circulation, si l'on peut dire, est, au contraire, ininterrompue, elle est, au contraire, intense dans l'autre sens et quand on va des représentations collectives aux représentations individuelles.

Les représentations collectives ne sont pas des représentations individuelles et jamais elles ne sont intégralement présentes dans les consciences particulières. En revanche, bon nombre des représentations dites individuelles ne sont, en réalité, que le retentissement, au sein des consciences, des représentations collectives. On est même en droit de se demander s'il existe encore dans les mentalités adultes des représentations exclusivement individuelles (*Les Formes Élémentaires de la Vie Religieuse*, 1912, p. 22, note), si, par conséquent, toutes les représentations dites individuelles ne bénéficient pas d'un apport de représentations collectives, et si, à ce point de vue, elles ne diffèrent pas seulement par l'importance de cet apport. En tous cas, si « les faits sociaux ne sont pas le simple développement des faits psychiques », « les seconds ne sont en grande partie que le prolongement des premiers à l'intérieur des consciences ». C'est, par exemple, l'organisation de la famille qui a déterminé l'éclosion des sentiments familiaux, c'est au sein de la religion, que le sentiment religieux a pris naissance (*La Division du Travail Social*, 1893, p. 390, texte et note 2).

La conscience individuelle se formerait donc, pour une part plus ou moins considérable, par l'intériorisation croissante de données empruntées au dehors et, plus précisément, à la société. Cette manière de voir est familière aux sociologues de l'école de Durkheim : nous la retrouvons, par exemple, chez Fauconnet, dans son livre sur la *Responsabilité*, et chez Davy, dans son travail sur la

Foi Jurée. Mais elle ne leur est pas exclusive, et elle ne serait pas étrangère à Bergson lui-même, si sont exactes les paroles que Robert Dreyfus (*La Vie et les Prophéties du comte de Gobineau*, Cahiers de la Quinzaine, 9 mai 1905, p. 315) dit avoir été recueillies à son cours du Collège de France et selon lesquelles il aurait défini l'honneur : « une obligation envers autrui, qui prend peu à peu l'aspect d'une obligation envers soi-même ».

Seulement cette action de la société sur les consciences individuelles prend aux yeux de Durkheim une importance exceptionnelle. Il lui attribue une portée décisive. Il s'en autorise pour subordonner à peu près totalement l'individu à la société et la pensée individuelle à la pensée sociale. Ce ne sont pas, nous l'avons vu, les individus qui font la société. En revanche, c'est la société qui fait l'homme. La vie psychologique, si nous entendons par là, ainsi qu'on fait d'habitude, la succession des états mentaux par lesquels passe un individu, sans plus distinguer entre eux, la vie psychologique est l'effet de la vie sociale, loin d'en être la cause. Durkheim a, sur ce point, multiplié les déclarations avec une espèce d'acharnement. « C'est elle [la société] qui l'élève [l'homme] au-dessus de lui-même ; c'est même elle qui le fait. Car ce qui fait l'homme, c'est cet ensemble de biens intellectuels qui constitue la civilisation, et la civilisation est l'œuvre de la Société » (*Les Formes Élémentaires de la Vie Religieuse*, p. 597). « Les individus sont beaucoup plutôt un produit de la vie commune qu'ils ne la déterminent » (*La Division du Travail Social*, p. 378). « La vie collective n'est pas née de la vie individuelle, mais c'est au contraire la seconde qui est née de la première » (*ibd.*, p. 310).

Cette conception de l'homme et de la vie psychologique trouve son application la plus caractéristique dans la théorie sociologique que Durkheim a proposée des concepts et des catégories. L'homme n'est pas seul en face de la nature ; la société s'interpose entre elle et lui (*Les Formes Élémentaires de la Vie Religieuse*, p. 124), et c'est de la société que viennent à l'homme les moyens de comprendre et d'embrasser la nature.

Dès 1903, dans l'*Année Sociologique*, t. VI, nous trouvons, sous la signature de Durkheim et de Mauss, un article intitulé : *De quelques Formes Primitives de Classification, Contribution à l'Étude des*

Représentations Collectives, où les auteurs rappellent d'abord que « les facultés de définir, de déduire, d'induire, sont généralement considérées comme immédiatement données dans la constitution de l'entendement individuel » (p. 1), et constatent que « cette conception n'avait rien de surprenant tant que le devenir des facultés logiques passait pour ressortir à la seule psychologie individuelle, tant qu'on n'avait pas encore eu l'idée de voir dans les méthodes de la pensée scientifique de véritables institutions sociales dont la sociologie peut retracer et expliquer la genèse » (p. 2).

La science serait donc sociale et collective, au moins en ses origines. Soulignons cette idée au passage. Nous aurons plus tard à la reprendre et à la discuter, mais il est bon de noter, dès à présent, qu'elle n'est pas dans le système une simple pièce accessoire et qu'elle y a, au contraire, une importance vitale. Durkheim, toujours si convaincu, n'a pas de convictions plus entières.

Ces prémisses posées, Durkheim et Mauss analysent ensuite quelques formes primitives de classification et démontrent par cette analyse que « les premières catégories logiques ont été des catégories sociales ; les premières classes de choses ont été des classes d'hommes dans lesquelles ces choses ont été intégrées » (p. 67). Il serait possible de faire et il reste encore à faire le même travail « pour les autres fonctions ou notions fondamentales de l'entendement » (p. 72), temps et espace, par exemple, cause, substance, formes du raisonnement, etc. En attendant, le cas des classifications primitives prouve que « toutes ces questions, que métaphysiciens et psychologues agitent depuis si longtemps, seront enfin libérées des redites où elles s'attardent, du jour où elles seront posées en termes sociologiques. Il y a là du moins une voie nouvelle qui mérite d'être tentée » (p. 72). Ainsi, en ce qui concerne le problème de la connaissance, sommation est faite à la psychologie, qui n'a pas réussi à le résoudre, de céder la place à la sociologie, donnée comme seule susceptible d'en apporter la solution.

L'interprétation sociologique de la pensée conceptuelle, annoncée et amorcée dans l'article que nous venons de rappeler, se complète et se précise dans *Les Formes Élémentaires de la Vie Religieuse*.

L'essence du concept n'est nullement dans la généralité. Selon Durkheim, c'est, en particulier, parce qu'il a confondu à tort concept

et idée générale, que Lévy-Bruhl, constatant combien les sociétés inférieures sont pauvres en idées générales, a taxé la pensée primitive de prélogique et l'a, à ce titre, opposée aussi radicalement à la pensée logique (*Les Fonctions Mentales dans les Sociétés Inférieures*). Ce qui caractérise avant tout le concept, c'est qu'il est « relativement immuable », qu'il est, « sinon universel, du moins universalisable », qu'il est enfin « une représentation essentiellement impersonnelle » (*Formes Élémentaires*, p. 619). Autant de traits qui l'opposent formellement aux représentations proprement individuelles, subjectives, personnelles et précaires. Le concept est contemporain de l'humanité, car, à son défaut, à défaut de représentations qui fassent l'accord entre les esprits, il n'est pas de société concevable parmi les hommes. Commun à tous, il faut qu'il soit l'œuvre de tous, le produit de la communauté, de l'intelligence collective. « Toutes les fois que nous sommes en présence d'un *type* de pensée ou d'action, qui s''impose uniformément aux volontés ou aux intelligences particulières, cette pression exercée sur l'individu décèle l'intervention de la collectivité. D'ailleurs, nous disions précédemment que les concepts avec lesquels nous pensons couramment sont ceux qui sont consignés dans le vocabulaire. Or il n'est pas douteux que le langage, et, par conséquent, le système de concepts qu'il traduit, est le produit d'une élaboration collective. Ce qu'il exprime, c'est la manière dont la société dans son ensemble se représente les objets de l'expérience. Les notions qui correspondent aux divers éléments de la langue sont donc bien des représentations collectives » (*ibd.*, p. 620). Le mot résume une expérience collective qui dépasse la nôtre dans le temps et dans l'espace, et dont nous profitons, grâce à lui, sans que jamais elle nous soit présente tout entière, car, à chaque fois que nous employons des mots, toutes les applications qu'il a été, qu'il est et qu'il sera possible d'en faire sont bien loin de figurer à notre conscience actuelle et, cependant, nous sont en même temps une sorte de garantie latente dans l'emploi que nous en faisons. Or l'expérience collective ainsi résumée par le mot est précisément le contenu du concept. C'est d'elle que ce dernier tient toute sa fécondité et la valeur éminente qu'il revêt aux yeux des individus et qui l'impose à leurs consciences.

Si les concepts sont d'origine sociale, il est bien naturel que les

catégories le soient également. Ne sont-elles pas des concepts? Ne sont-elles pas même les concepts par excellence, c'est-à-dire, entre tous, les plus stables, les plus universels et les plus impersonnels (*Les Formes Élémentaires*, p. 627)? Durkheim s'attache donc à établir dans le détail la genèse sociale des catégories.

« Il existe, à la racine de nos jugements, un certain nombre de notions essentielles qui dominent toute notre vie intellectuelle; ce sont celles que les philosophes, depuis Aristote, appellent les catégories de l'entendement : notions de temps, d'espace, de genre, de nombre, de cause, de substance, de personnalité, etc. Elles correspondent aux propriétés les plus universelles des choses. Elles sont comme les cadres solides qui enserrent la pensée ; celle-ci ne paraît pas pouvoir s'en affranchir sans se détruire, car il ne semble pas que nous puissions penser des objets qui ne soient pas dans le temps ou dans l'espace, qui ne soient pas nombrables, etc. Les autres notions sont contingentes et mobiles ; nous concevons qu'elles puissent manquer à un homme, à une société, à une époque; celles-là nous paraissent presque inséparables du fonctionnement normal de l'esprit. Elles sont comme l'ossature de l'intelligence. Or, quand on analyse méthodiquement les croyances religieuses primitives, on rencontre naturellement sur son chemin les principales d'entre ces catégories. Elles sont nées dans la religion et de la religion; elles sont un produit de la pensée religieuse » (*ibd.*, p. 12). Or « la religion est une chose éminemment sociale » et « les représentations religieuses sont des représentations collectives qui expriment des réalités collectives » (*ibd.*, p. 13). Issues de la religion, les catégories sont donc issues de la société.

Quant aux catégories de genre et d'espèce, les *Formes Élémentaires de la Vie Religieuse* reprennent les idées déjà exposées dans l'article de l'*Année Sociologique*. Le système cosmologique des sociétés primitives est calqué sur leur organisation sociale. La tribu, qui est l'unité sociale primitive, se divise en phratries, qui se subdivisent elles-mêmes en clans. Mais, au même titre que les membres du groupe, chaque réalité naturelle, chaque saison, chaque région de l'espace, chaque espèce animale ou végétale, chaque montagne, chaque rivière, chaque phénomène matériel appartient à une phratrie de la tribu et, dans cette phratrie, à un clan. La tribu embrasse

donc dans sa totalité non seulement les individus qui composent le groupe, mais l'univers tout entier. Au sein de la Tribu-Univers, hommes, êtres animés, choses inertes, manifestations naturelles viennent se répartir et se ranger côte à côte dans les mêmes phratries et dans les mêmes clans. Clans et phratries sont donc les premières espèces et les premiers genres entre lesquels aient été distribués les trois règnes de la nature. Ils constituent le premier type de classification naturelle. Mais, comme on le voit, ces premiers cadres logiques ne sont que la réplique des cadres sociaux préexistants. L'organisation logique a commencé par être indistincte de l'organisation sociale. L'unité sociale est à l'origine de l'unité logique, les groupements sociaux à celle des groupements logiques et la hiérarchie sociale à celle de la hiérarchie des genres et des espèces (*ibd.*, p. 206 sq.).

Le totem se révèle à l'analyse comme la matérialisation sous des formes diverses d'une substance immatérielle, le *mana*, énergie physique et puissance morale à la fois, diffuse dans l'univers. Cette notion du *mana*, dont on sait la valeur et la portée religieuses, constitue précisément la première forme empruntée par la notion de force dans les consciences humaines (*ibd.*, p. 290 sq.).

Pour les sociétés primitives, la personnalité est faite de deux facteurs, un facteur d'individuation, qui est le corps, un facteur spirituel, qui est, en réalité, l'âme, non de l'individu, mais de la collectivité tout entière. L'impersonnalité, que Leibniz et Kant reconnaîtront plus tard à ce facteur spirituel, lui est donc originelle et l'âme ne serait d'abord et en son principe que la figuration de la société que nous porterions en nous (*ibd.*, p. 386 sq.).

La causalité est née des rites mimétiques. selon lesquel le primitif cherche, en les imitant, à assurer la production des phénomènes naturels et, par exemple, verse de l'eau pour faire pleuvoir. Ces rites ont, en effet, une certaine efficacité, mais une efficacité toute morale : le groupe, en les accomplissant, prend plus intensément conscience de lui-même. Et leur réelle efficacité morale a fait croire à leur imaginaire efficacité physique. Le précepte rituel, commandé par des nécessités sociales, a engendré le précepte logique que le semblable produit le semblable, et, avec lui, la première notion d'une causalité, à laquelle le *mana* impersonnel, la

force totémique diffuse, fournit l'indispensable facteur d'énergie (*ibd.*, p. 513 sq.).

Enfin temps et espace sont également d'origine sociale. Ils se sont primitivement définis pour les consciences en fonction des cérémonies religieuses qui dans les sociétés inférieures découpent le cours du temps, et d'après la manière dont les clans de la tribu, selon l'emplacement qui leur appartient ou qui leur est assigné sur le sol, se répartissent entre eux les directions correspondantes de l'espace, le nord, par exemple, se voyant attribuer le même totem que le clan campant au nord et le sud que le clan campant au midi (*ibd.*, pp. 14, 259, 498, 631).

C'est donc bien dans la société que les catégories trouvent véritablement leur genèse. Elles sont sociales. Elles sont même sociales doublement, car elles ne sont pas, comme les simples concepts, sociales seulement par leur forme, elles le sont également par leur matière. « Non seulement elles viennent de la société, mais les choses mêmes qu'elles expriment sont sociales. Non seulement c'est la société qui les a instituées, mais ce sont des aspects différents de l'être social qui leur servent de contenu : la catégorie de genre a commencé par être indistincte du concept de groupe humain; c'est le rythme de la vie sociale qui est à la base de la catégorie de temps; c'est l'espace occupé par la société qui a fourni la matière de la catégorie d'espace; c'est la force collective qui a été le prototype du concept de force efficace, élément essentiel de la catégorie de causalité » (*ibd.*, p, 628). Expression de choses sociales, comme la société est dans la nature et fait partie de la réalité, les catégories ne sont ni des conventions ni d'ingénieux artifices, car elles sont naturelles comme les réalités auxquelles elles correspondent (*ibd.*, p. 25).

Or les catégories sont l'armature non seulement de la pensée logique, mais encore de la science. Puisqu'elles sont d'origine sociale et, plus précisément, religieuse, c'est donc à la religion que la science les a empruntées (*Année Sociologique*, t. XII, 1913, Compte-rendu donné par Durkheim du livre de Lévy-Bruhl sur *les Fonctions Mentales dans les Sociétés Inférieures* et de son propre livre sur *les Formes Élémentaires de la Vie Religieuse*, p. 35). Entre la religion et la science il n'y a pas de différence de nature. « La pensée scientifique n'est qu'une forme plus parfaite de la pensée religieuse » (*Les*

Formes Élémentaires, p. 613). D'une manière générale, la religion est à l'origine de toute civilisation, quelle qu'en soit la forme. « La religion contient en elle, dès le principe, mais à l'état confus, tous les éléments qui, en se dissociant, en se déterminant, en se combinant de mille manières avec eux-mêmes, ont donné naissance aux diverses manifestations de la vie collective » (*Année Sociologique*, t. II, 1899, Préface, p. IV). La religion, en se développant et en se différenciant, a ouvert les voies à la plupart des institutions sociales, morale, droit, logique, science; mais elle-même est née de la société, dont tout ce qui est divin et sacré n'est que l'objectivation (*Les Formes Élémentaires*, p. 598). Par conséquent, la société, étant à la base de la religion, est par elle à la base des catégories et de toutes les formes de la pensée. La raison impersonnelle n'est que la pensée collective (*ibd.*, p. 636). La raison est née de la société, et c'est l'autorité de la mère qui fait l'autorité de la fille (*ibd.*, p. 24).

Ici encore, en présence de la théorie sociologique des catégories, ne crions pas trop au paradoxe.

Sans doute, il est paradoxal d'admettre que les cadres en lesquels la collectivité distribue ses membres, en s'appliquant à l'ensemble des réalités naturelles, puissent, en effet, leur convenir et même leur si bien convenir qu'ils finissent par nous en fournir la science, car la société a beau être dans la nature et, par conséquent, les cadres qu'elle utilise être aussi naturels qu'elle l'est elle-même, la réciproque n'est pas vraie, la nature n'est pas dans la société, la société n'est pas un microcosme, et ce qui est naturel à la société devient en soi-même parfaitement artificiel, une fois transféré au reste de la nature, c'est-à-dire ne peut nous en apporter aucune connaissance réelle. Si religion et société sont bien, comme le veut Durkheim, à l'origine des catégories, à première vue il semble tout de même qu'il a fallu qu'au cours des temps, par évolution lente ou par mutation brusque, elles se transforment radicalement, qu'elles se laïcisent, pour devenir capables de notre expérience, de notre logique et de notre science.

Mais il est paradoxal, aussi bien, de croire avec l'innéisme, que les lois de la pensée sont données avec la pensée, que les lois de notre pensée sont celles de toute pensée, que, de ce fait, les lois de notre pensée sont tout uniment les lois de toute réalité passée, présente et

future et que, par un merveilleux coup de dé, en mettant la nécessité dans la pensée, nous la mettons du même coup dans les choses, ou, avec l'empirisme, que les réactions particulières et contingentes d'esprits éphémères à des réalités fugitives puissent donner quoi que ce soit de permanent, d'universel et de nécessaire.

Quand, depuis que les hommes s'exercent à la réflexion, un problème n'a ainsi encore rencontré que deux solutions, toutes deux paradoxales, reconnaissons qu'il y a quelque mérite à en avoir enfin découvert une troisième, fût-elle aussi et même plus paradoxale que les précédentes.

Constatons, en outre, que les idées soutenues ici par Durkheim étaient depuis longtemps dans l'air et que, de nos jours, principes et conséquences, sans toujours se coordonner en un système aussi rigoureux, en semblent du moins posséder quelque crédit.

Dès 1817, Bonald écrivait dans *la Législation Primitive* (3e éd., 1829, I, p. 49) : « La connaissance des vérités morales, qui sont nos idées, est *innée* non dans l'homme, mais dans la société ; dans ce sens qu'elle peut ne pas se trouver dans tous les hommes, et qu'au contraire elle ne peut pas ne pas se trouver plus ou moins dans toutes les sociétés, puisqu'il ne peut même y avoir aucune forme de société sans connaissance de quelque vérité morale »

Évidemment, dans ce passage il ne s'agit que des seules catégories morales ; mais ce que le traditionnaliste et le conservateur Bonald vient de nous dire de la raison pratique, le socialiste et le révolutionnaire Karl Marx va nous l'affirmer de la raison théorique : « Les mêmes hommes qui établissent les rapports sociaux conformément à leur productivité matérielle, écrit-il en 1847 dans la *Misère de la Philosophie, Réponse à la Philosophie de la Misère de Proudhon* (p. 100), produisent aussi les principes, les idées, les catégories conformément à leurs rapports sociaux... Ainsi ces idées, ces catégories sont aussi peu éternelles que les relations qu'elles expriment, elles sont des produits historiques et transitoires ».

D'autre part, le principe même de la théorie sociologique des catégories, savoir que l'homme commence par voir la nature à travers la société, semble aujourd'hui à peu près acquis. « L'un des résultats, à première vue paradoxal, les plus intéressants de l'ethnographie, ces années dernières, déclare Arnold van Gennep (*Religions*,

Mœurs et Légendes, t. I, 1908, p. 193), c'est d'avoir reconnu que, loin de modeler son organisation sociale sur la nature, le demi-civilisé se représente la nature comme modelée sur l'organisation sociale ». *La Religion des Chinois* de Granet (Paris, 1922) nous montre dans le sentiment d'une étroite solidarité reliant le monde et la société, l'ordre humain et l'ordre naturel, le fond des croyances de la Chine primitive et la conception, toute chargée d'affectivité, dont son système dogmatique s'est lentement dégagé.

Enfin, ce qu'il y a de collectif dans la religion et dans la pensée, Ellwood, par exemple, dans ses *Principes de Psycho-sociologie*, le constate très nettement, sans toutefois donner à ses constatations la même portée systématique que Durkheim. La religion peut paraître, à première vue, chose toute individuelle ; en réalité, la vie religieuse n'en est pas moins profondément mêlée à la vie sociale et « chaque forme de civilisation semble reposer sur un type particulier de croyance religieuse » (p. 30). L'esprit se développe dans et par la vie sociale : perceptions, croyances, conceptions, connaissances sont des produits sociaux (p. 87) ; de même le langage, la pensée abstraite, le raisonnement logique (p. 97). La raison n'est pas d'essence individuelle. Elle est l'aspect universel de l'esprit. Au terme de son progrès, elle représente la race plutôt que l'individu. « Comme l'esprit tout entier, la raison a connu un développement essentiellement social » (p. 86), idée que nous rencontrons également chez Mac Dougall (*The Group Mind*, p. 5).

La théorie sociologique des catégories mérite donc en elle-même d'être prise en considération, car, on le voit, elle ne fait que systématiser, peut-être à l'excès, tout un ensemble de constatations et d'idées éparses dans la recherche et la spéculation contemporaines. Or, de telles systématisations sont toujours très utiles, car, alors même que, comme il arrive presque toujours, elles ne résistent pas intégralement à l'épreuve, elle nous montrent en tout cas clairement où nous allons ou, du moins, où nous irions, si les écueils auxquels elles se heurtent ne venaient pas nous mettre en garde contre elles.

Suivons donc ici la pensée de Durkheim dans les conséquences qu'elle comporte immédiatement au point de vue psychologique. Elles sont, nous allons le voir, capitales.

Si, en effet, les catégories, telles que Durkheim les définit et les

énumère, sont d'origine sociale, plus rien dans notre vie proprement mentale n'échappe à l'emprise et à l'empreinte collectives.

Si notre conception de l'espace est d'origine sociale, il n'est pas une de nos sensations externes, qui, dès que notre réflexion s'y arrête, dès que nous la pensons le moins du monde, ne se trouve pratiquement socialisée.

Si notre conception du temps est d'origine sociale, comme nous sommes des choses qui durent, il n'est plus en nous, dès l'instant que notre conscience s'y fixe et que nous essayons de les penser, de sensations internes, d'impressions même fugitives, qui ne se trouvent pratiquement socialisées, au moins du dehors et par le cadre où nous les situons.

Aussi la fameuse dualité de notre nature reçoit-elle tout naturellement chez Durkheim une expression et une interprétation nouvelles. L'homme est un animal dont la société opère la refonte (*Les Formes Elémentaires*, p. 92). Tout ce qui en lui dépasse l'animalité pure lui vient de la société. Dès qu'on veut donc étudier en lui ce qui fait de lui non un animal, mais un homme, c'est à la sociologie qu'il faut s'adresser ou c'est d'elle qu'il faut partir.

« Voilà ce qu'il y a d'objectif dans l'idée d'âme : c'est que les représentations dont la trame constitue notre vie intérieure sont de deux espèces différentes et irréductibles l'une à l'autre. Les unes se rapportent au monde extérieur et matériel ; les autres, à un monde idéal auquel nous attribuons une supériorité morale sur le premier. Nous sommes donc réellement faits de deux êtres qui sont orientés en des sens divergents et presque contraires, et dont l'un exerce sur l'autre une véritable prééminence. Tel est le sens profond de l'antithèse que tous les peuples ont plus ou moins clairement conçue entre le corps et l'âme, entre l'être sensible et l'être spirituel qui coexistent en nous » (*Les Formes Élémentaires*, p. 377).

A en croire ce seul texte, il pourrait peut-être sembler que, pour Durkheim, la dualité s'établisse entre le corps et l'âme, entre la matière et l'esprit, entre la connaissance des corps et la règle des cœurs, entre la science et la morale. En réalité, conformément à la thèse, d'autres textes vont nous le montrer, elle est entre la sensibilité animale et organique, d'une part, et de l'autre, la pensée, quelque forme qu'elle revête.

« Il y a réellement une partie de nous-mêmes qui n'est pas placée sous la dépendance immédiate du facteur organique : c'est tout ce qui, en nous, représente la société. Les idées générales que la religion ou la science gravent dans nos esprits, les opérations mentales que ces idées supposent, les croyances et les sentiments qui sont à la base de notre vie morale, toutes ces formes supérieures de l'activité psychique que la société éveille et développe en nous ne sont pas à la remorque du corps, comme nos sensations et nos états cœnesthésiques. C'est que, comme nous l'avons montré, le monde des représentations dans lequel se déroule la vie sociale se surajoute à son substrat matériel, bien loin qu'il en provienne » (*ibd.*, p. 389).

« Suivant une formule connue, l'homme est double. En lui, il y a deux êtres : un être individuel qui a sa base dans l'organisme et dont le cercle d'action se trouve, par cela même, étroitement limité, et un être social qui représente en nous la plus haute réalité, dans l'ordre intellectuel et moral, que nous puissions connaître par l'observation, j'entends la société. Cette dualité de notre nature a pour conséquence, dans l'ordre pratique, l'irréductibilité de l'idéal moral au mobile utilitaire, et, dans l'ordre de la pensée, l'irréductibilité de la raison à l'expérience individuelle. Dans la mesure où il participe de la société, l'individu se dépasse naturellement lui-même, aussi bien quand il pense que quand il agit » (*ibd.*, p. 23).

« Si, comme on l'a dit souvent, l'homme est double, c'est qu'à l'homme physique se surajoute l'homme social » (*Le Suicide*, 1897, p. 228).

Dans ces conditions, il est trop évident que la psycho-physiologie, dont la légitimité n'est pas scientifiquement discutable, n'est nullement en droit d'aborder ni en situation de résoudre l'ensemble des problèmes psychologiques. Son champ effectif d'observation est, en réalité, très restreint. Il se limite à cela seulement qui est individuel dans la vie mentale, savoir, somme toute, aux sensations tant internes qu'externes et aux réactions immédiates auxquelles ces sensations donnent lieu. Car, dès que la représentation intervient, et elle intervient toujours peu ou prou, au moins, chez l'adulte, la vie mentale cesse de relever de ses seules conditions biologiques, pour dépendre de causes sociales, et, dès ce moment, c'est au concours de la sociologie et non plus de la physiologie que la psychologie doit

nécessairement faire appel, si elle veut poursuivre son progrès. La psycho-physiologie est bien loin d'être toute la psychologie, elle est si loin de l'être qu'il lui faut, presque aussitôt, céder la place à une socio-psychologie, qui est, en revanche, pour sa part, bien près, tant sa compétence est étendue, de constituer la psychologie toute entière. « Quelques progrès que fasse la psycho-physiologie, elle ne pourra jamais représenter qu'une fraction de la psychologie, puisque la majeure partie des phénomènes psychiques ne dérivent pas de causes organiques... » Mais, « de ce qu'il y a une vaste région de la conscience dont la genèse est inintelligible par la seule psycho-physiologie, on ne doit pas conclure qu'elle s'est formée toute seule et qu'elle est, par suite, réfractaire à l'investigation scientifique, mais seulement qu'elle relève d'une autre science positive qu'on pourrait appeler la socio-psychologie. Les phénomènes qui en constitueraient la matière sont en effet de nature mixte ; ils ont les mêmes caractères essentiels que les autres faits psychiques, mais ils proviennent de causes sociales » (*De la Division du Travail Social*, 1893, p. 389-390).

Rien d'étonnant, dès lors, si nous voyons Durkheim, en 1906, dans *l'Année Sociologique*, tome IX, faire, précisément de ce point de vue, le plus grand éloge de la *Logique des Sentiments* de Ribot. Ce dernier est « un des psychologues qui ont le plus vif sentiment des lumières que l'étude des faits sociaux peut apporter à la psychologie ». Il l'a prouvé une fois de plus, en sachant reconnaître, dans le problème que pose la logique des sentiments, une question « proprement sociologique » (p. 156). « S'il est bien évident que cette logique sentimentale ne serait pas possible au cas où la conscience individuelle ne s'y prêterait pas, si, par conséquent, elle suppose des *processus* que le psychologue a compétence pour étudier, d'un autre côté, il n'est pas moins certain que les états mentaux qui sont la matière de ces opérations sont essentiellement collectifs. Pour s'en assurer, il n'y a qu'à voir où M. Ribot va chercher les faits sur lesquels il fait porter son analyse » (p. 157). Il n'a plus ici recours à la pathologie mentale, mais à la science comparée des religions, aux ouvrages de Tylor, de Frazer ou de Boucher-Leclercq, autrement dit à des études dont le caractère est essentiellement sociologique. « Il a ainsi démontré, avec l'autorité qui s'attache à tout ce qu'il fait, que les formes complexes de la vie

psychique de l'individu sont inexplicables en dehors de leurs conditions sociales, c'est-à-dire que la psychologie, quand elle est parvenue à un certain moment de son développement, devient inséparable de la sociologie ; et ce n'est pas un des moindres services rendus par son nouveau livre » (p. 158).

Mais Durkheim ne se contente pas de considérer avec Ribot que la psychologie ne peut s'élaborer sans prendre en considération les données sociologiques, il ne se contente pas de constater avec Ellwood que la vie mentale est une forme de processus vital à laquelle se trouvent intéressées non seulement la vie de l'individu, mais celles du groupe et de la race (*Principes de Psycho-Sociologie*, p. 88), ni d'affirmer avec lui : « La psychologie individuelle en vient à dépendre de la sociologie, pour une part, autant que celle-ci dépend de la psychologie. La vie mentale et la vie sociale sont inséparables, et de même la psychologie et la sociologie » (*ibd.*, p. 87). Selon Durkheim, pour constituer la psychologie, il faut, de toute nécessité, afin d'embrasser l'ensemble de ses problèmes, la dédoubler en psycho-physiologie et en socio-psychologie. Mais cette socio-psychologie n'est pas seulement inséparable de la sociologie. La dépendance des deux sciences n'est pas réciproque. La socio-psychologie est subordonnée à la sociologie et commandée par elle. La première ne peut venir qu'après la seconde. Elle peut, tout au plus, en contrôler les résultats, elle ne peut y collaborer. Durkheim conclut au fond, comme Comte, qu'entre la psycho-physiologie et la psychologie individuelle la sociologie constitue l'étape nécessaire. Nous reviendrons en détail sur cette conclusion après avoir étudié le point de vue de Tarde.

(*A suivre.*)

Ch. Blondel.

NOTES ET DOCUMENTS

AUTO-OBSERVATION D'HALLUCINATIONS VISUELLES

I

Un double mouvement de démembrement et de reconstruction se poursuit, depuis quelques années, sur l'hallucination.

Celle-ci a d'abord été attaquée dans une de ses plus fortes positions : les délires hallucinatoires chroniques. Longtemps, en effet, le type même de l'halluciné a été l'aliéné persécuté par des « voix ». Or on a établi qu'aucun des critères de l'hallucination n'est indiscutable, que tout le comportement des sujets peut s'expliquer sans faire intervenir d'hallucinations et que le recours à des voix est souvent, de la part du malade, le terme d'une déduction et non la constatation d'une perception.

Cependant, si les « voix » de beaucoup de délirants se réduisent à des interprétations, des illusions, des phénomènes psycho-moteurs, il reste un bon nombre de persécutés qui affirment irréductiblement percevoir des voix, et les délires hallucinatoires chroniques ne sont pas près de disparaître de la nosologie.

Il est un autre type classique d'hallucination : c'est celle du délire onirique, et le delirium tremens de l'alcoolique en est le type popularisé. Or, dès 1921, M. Legrain[1], ayant étudié près de 8.000 alcooliques, écrit ceci : « Je signalerai,... en contradiction avec les notions classiques, la rareté des hallucinations de la vue... Il s'agit le plus souvent de pures créations imaginatives..., de simples illusions suivies d'interprétations vicieuses de faits réels... » Plus récemment, M. Wallon[2] n'est pas moins sévère et n'hésite pas davantage à réduire les hallucinations des confus à

1. *Annales médico-psychologiques*, décembre 1921, p. 392-3.
2. *Psychologie pathologique*. Paris, Alcan, 1926, p. 54-8.

des illusions et à des « attitudes ». Pour ma part, après sept ans d'observation dans un grand asile, je n'ai pas encore observé une vision d'aliéné qui fût incontestablement une hallucination et non la simple interprétation de la réalité environnante et perçue.

Certes, les alcooliques de mon service voient, comme les autres, des rats, des serpents, des incendies, des assassins, la police; mais on retrouve aisément, sur le lit, le long des murs, au plafond ou dehors, l'objet, la tache, le reflet, le pli de rideau, l'infirmier, qui a servi de prétexte au cri : « un rat, « au feu », « à l'assassin », « voilà les flics », et aux réactions correspondantes. De plus, on n'a peut-être pas toujours assez dit que les états confusionnels et oniriques s'accompagnent volontiers de fuite des idées, de tendance aux associations par analogie ou par assonance, d'un certain goût de la mise en scène, de la plaisanterie, de l'à peu près et du mensonge. J'ai fait dire à des fébricitants, délirants, confus, agités, en plein délire onirique, qu'ils jouaient un peu la comédie; et l'alcoolique qui, dans son lit, à l'hôpital, tue l'image hallucinatoire de sa femme infidèle ne voit rien de ce qu'il dit voir, mais, avec plus ou moins de sincérité, fait la mime.

Telle est la tendance. Si elle arrive à ses fins, nos manuels de psychiatrie devront subir une assez importante modification. Le chapitre des délires toxi-infectieux s'y ouvre par l'aphorisme célèbre de Lasègue : « le délire alcoolique n'est pas un délire; c'est un rêve », et tous ces délires, tous ces rêves, sont groupés sous le titre de délire onirique. Mais si ces délires ne sont plus hallucinatoires — le rêve restant intact — ils ne sont plus oniriques.

Tout à l'heure, les délires hallucinatoires chroniques disparaissaient de la nosologie, c'est maintenant le tour du délire onirique. Il ne reste pas beaucoup de place en psychiatrie pour l'hallucination.

*
* *

Telles sont, à ma connaissance, les principales attaques dont l'hallucination a été l'objet. Par contre, et comme pour encourager les nombreux psychiatres qui croient toujours aux délires hallucinatoires et oniriques, l'hallucination bénéficie d'un large mouvement de reconstruction.

M. Rouhier[1], dans une thèse retentissante, vient de renouveler la question des hallucinations toxiques. La plante magique qu'il étudie n'est plus le chanvre indien[1], c'est une vilaine petite cactée américaine : le Peyotl, dont les Huichols ont fait un Dieu. — M. Rouhier étudie excellemment tout ce qui touche un semblable sujet, et notamment sa partie sociologique; mais ce qui l'intéresse, ce qui nous intéresse le plus, c'est que le

1. Baudelaire, qui a écrit ce qu'on possède de mieux sur le Haschich, note et répète que les visions qu'il procure ne sont d'ordinaire que des illusions.

Peyotl est un puissant générateur d'hallucinations visuelles, et, avec tous les détails voulus, M. Rouhier reproduit les auto-observations des sujets qui ont bien voulu, comme lui, « se peyotliser ».

Les visions décrites dans ces observations ne sont ni des interprétations, ni des phosphènes, ni des images vives, mais des hallucinations, c'est-à-dire des perceptions sans objet ayant même extériorité, même objectivité, matérialité, « vividité », même « agressivité », même infini détail que la perception la plus véridique.

Plus récemment encore, M. B. Leroy[1], qui connaît parfaitement tout ce qu'on a pu dire pour ou contre l'hallucination, vient de ramener à l'actualité les hallucinations hypnagogiques. M. Leroy, qu'on ne peut soupçonner de dire « je vois » pour « j'imagine », décrit des visions nocturnes où il est difficile de ne pas voir des perceptions sans objets. Il fait cependant, plus nettement que M. Rouhier, la réserve classique et tend à accorder un rôle considérable aux phosphènes, c'est-à-dire à des événements rétiniens, autant dire à des objets extérieurs.

Je m'en voudrais enfin de ne pas signaler l'ouvrage, trop souvent passé sous silence, du Dr Schatzman[2], véritable mine d'hallucinations et de rêves, fort bien distinguées des plus vives images.

En somme, si l'on répugne à croire que l'esprit soit capable, à lui seul, de construire une perception, on s'efforce de réduire les hallucinations à la perception incorrecte d'objets présents. C'est le démembrement des délires hallucinatoires et oniriques. — Si, au contraire, on se croit obligé de respecter les affirmations des hallucinés quand ils défendent contre tout leurs visions et leurs voix et les prétendent à jamais irréductibles à des illusions, on est ramené à la croyance où l'esprit, sans avoir besoin de matière, crée des perceptions.

II

Ayant récemment éprouvé des hallucinations visuelles, je crois devoir les rapporter, en précisant qu'elles se sont montrées opiniâtrement rebelles à toutes les tentatives que j'ai faites, soit pour les réduire à des images, soit pour les rattacher aux objets extérieurs présents ou à des phosphènes.

Atteint de grippe, et constatant un soir la température axillaire de 40°, je pris 1gr,50 d'aspirine. Deux heures après, à 37°, dans un état de bien-être parfait, je pus regarder et suivre, pendant une nuit sans sommeil mais sans malaises, de nombreuses hallucinations visuelles. Je n'ai pu les

1. *Les visions de demi-sommeil.* Paris, Alcan, 1926.
2. *Rêves et hallucinations.* Paris, Vigot, 1925.

noter que le lendemain matin et voici la plupart de celles que j'ai retenues.

I. — Tous les familiers des hallucinations visuelles décrivent d'abord ce qu'ils appellent des arabesques, des entrelacs, des tapis persans, dessins colorés dont ils ne se lassent pas de célébrer la richesse, la complexité, la perfection géométrique et le charme. Dans ce groupe, j'ai vu notamment ceci :

1° A mi-hauteur d'une cuve rectangulaire à grand axe oblique en avant et à droite, tendue comme un grillage, une splendide broderie d'or sur tulle noir;

2° Deux tapis formant un angle droit, l'un couvrant un plancher, l'autre un mur. Sur le plancher, c'est une luxueuse mais banale « moquette »; sur le mur, qui fuit vers ma droite, c'est une ravissante décoration : deux couples de fils verts; chaque couple est fait d'un fil superficiel et d'un fil profond, délicieusement parallèles; et ces deux couples montent en ondulant vers un invisible plafond, entrelaçant deux parfaites sinusoïdes; et ce motif vertical se répète indéfiniment, des centaines de fois sans doute, sur fond violet;

3° Négligemment étalé sur le sol, un tapis ne me montre que son bord, onduleux, d'où part une immense frange dont chaque brin est fait d'une centaine de perles rouges;

4° En haut et à droite, un papillon. Mais ce papillon, violet et rose, ailes déployées, est dessiné sur quatre pièces d'un jeu de cubes;

5° Un damier. Il ébrèche — j'y reviendrai — l'image consécutive de ma fenêtre. C'est un coin de damier horizontalement fiché à la partie supérieure droite de la post-image. Brillant, somptueux et, comme toujours, d'une parfaite géométrie, il est d'un très bel ivoire et, vivement éclairé, il contraste avec la très faible image consécutive qu'il mutile.

II. — Les curieux de leurs hallucinations hypnagogiques ont toujours insisté sur l'apparition d'objets étranges, surprenants, difficiles à désigner et à décrire, éloignés de tout ce qui nous est plus ou moins familier.

1° Une pente presque verticale, que je vois comme si je la survolais. Elle appartient à une sorte de muraille, mais lisse, polie, sans un joint et avec une crête aiguë. Elle plonge rapidement dans une obscure profondeur, elle est de teinte topaze très claire et couverte d'immenses arabesques noires; sa substance enfin rappelle un quartz très pur;

2° Sur un trépied d'argent est enchâssé quelque chose qui me fait penser à un billot d'un bois très précieux. Sa surface est hérissée de verrues et de loupes, et sa tranche, avec les courbes onduleuses des poussées annuelles, est polie comme un bel ivoire;

3° Sur un rocher tout piqueté par la mer, verdâtre et gluant, le long d'une fissure oblique en bas et à droite, une chose fusiforme et ventrue, faite d'anneaux successifs bleus et à reflets métalliques, brillant au centre

d'une sorte de ballon à demi dégonflé, d'un tissu très léger, très transparent, très blanc. En voyant cette « chose », je l'ai immédiatement nommée « la chrysalide »;

4° Sur un fleuve bleu indigo, qui coule devant moi et s'éloigne vers la gauche, entre des rives plates d'or pâle, s'élève, entouré d'une ceinture d'eau bouton d'or, un flottant et étrange édifice. Cela ressemble à une série d'arcades ou, plutôt, à une sorte de « tuyauté » dont les ondulations iraient s'abaissant et se rétrécissant vers la poupe et la proue. C'est un grand monument, blanc, d'une majesté romaine et fait d'une substance inconnue. Il tient dans l'étroit espace compris entre le bord des couvertures et le renflement de l'oreiller.

III. — Objets plus ou moins familiers.

1° Une rangée d'une trentaine d'éléphants, identiques. Chacun porte, brillant comme une aigrette électrique, un miraculeux cornac. L'ensemble, très « vivant », est un petit bibelot d'étagère;

2° Sur un mur, un revêtement de plaques en biscuit de Sèvres; ou, plutôt[1], pas de mur, pas de revêtement, mais une seule plaque, peuplée, sur fond bleu, d'une grappe d'amours en haut-relief. Un instant après, c'est un burg ruiné, au soleil couchant;

3° Un angle droit ouvert à gauche. La branche verticale est le flanc, vertigineux, d'un gros cargo dont mon regard frôle le profil; l'autre, la branche horizontale, est la surface d'une mer verte;

4° Verticale et à droite, une forêt sous-marine et, à sa lisière, s'échappant des troncs vers la gauche, un départ de méduses;

5° Un cheval, mais d'abord un cheval de zinc, obèse et d'un art résolument cubiste. Il se transforme soudain en une rossinante de bois portant sur son dos un grand toit de chaume;

6° Les rideaux de la vierge de Raphaël de Dresde. Tout en regardant ce qu'ils dévoilent : un berceau d'argent, je murmure les mots suivants : « Dans la lumière, un grand berceau d'argent, une adorable balancelle, pour un roi de Rome heureux »;

7° Un magasin de ficelles. A ma gauche, à l'extrême limite du champ visuel, un plancher, un mur, des rayons et, partout, des pelotons, des écheveaux de ficelles, en rangs, en paquets, en chapelets, en tas.

IV. — Les êtres vivants n'ont joué qu'un très faible rôle dans mes hallucinations.

1° Maupassant. Au sommet d'un rocher aigu, éclairé par une lumière jaune venant de gauche, une tête d'homme rappelant Maupassant, sous un large feutre, vivante et souriante, immobile;

1. Les besoins du compte rendu verbal entraînent parfois à des inexactitudes parfaitement et immédiatement conscientes. Il y en a d'autres.

2° Sur une banquette d'un très modeste wagon de... 4e classe, en route vers la gauche, un voyageur me regarde, il semble adresser des saluts et des sourires à quelque public resté sur le quai, puis, brusquement, je ne vois plus que... Pierrot, transi, pelotonné sur la banquette, ne laissant voir que sa souquenille blanche et le noir serre-tête.

V. — Je n'ai pas eu le plaisir de voir des scènes.

***

Quelles étaient mes conditions optiques? La perception visuelle, en pleine lumière et dans la pénombre, était normale, et ma très légère myopie ne m'a pas parue modifiée. Je n'éprouvais aucune difficulté à fixer les objets, à les parcourir, à déplacer le regard, à lire. Je n'avais pas de nystagmus, pas de tendance à la diplopie. Les images consécutives négatives ne m'ont paru ni plus aisées à obtenir, ni plus intenses, ni plus durables que normalement. Par contre, mes images consécutives positives, obtenues en regardant une lampe, étaient beaucoup plus intenses que normalement; c'est ainsi qu'il me suffisait de déplacer lentement les yeux, en sens divers, devant l'ampoule électrique pour obtenir, les yeux fermés, des chapelets de taches opalines s'entre-croisant sur champ obscur[1].

Les yeux fermés, après extinction des images consécutives, j'ai observé cinq ou six fois un petit phosphène lumineux, un très petit confetti jaunâtre un instant posé en un point quelconque du champ visuel. — Je dois également noter, au début de la période de bien-être, une sorte de ruissellement faiblement lumineux, comme un film à déroulement vertical réduit à des bandes alternativement noires et grises, également verticales, qui seraient descendues devant moi, en ondulant. — A part cela, je ne discernais rien dans le champ visuel. Ce n'était pas qu'il fût à coup sûr optiquement vide, et j'avais au contraire l'impression qu'il fourmillait d'objets, que des foules de choses y grouillaient, et que j'étais simplement incapable d'y distinguer les plages lumineuses des plages obscures et « quelque chose » de « rien ».

Les yeux ouverts, je n'observai rien qui rappelât une hallucination ou une illusion; toutes mes hallucinations survinrent les yeux fermés, disparurent dès que je les ouvris et ne reparurent plus[2].

Elles apparaissaient subitement, en un point quelconque du champ visuel, central ou périphérique[3], supérieur ou inférieur, droit ou gauche

1. Je crois avoir obtenu, en regardant la lampe tout en déviant mécaniquement un des globes, une image positive diplopique. Evolution des images positives, invisibles les yeux ouverts, ou remplacées alors par des images négatives : blanc, jaune, rose, violet, bleu, vert. J'aurai l'occasion d'y revenir.

2. Comme mes images positives.

3. Surtout périphérique.

et duraient, autant qu'il me fut possible d'en juger, quelques secondes.

Pouvais-je les fixer, pouvais-je les parcourir du regard, pouvais-je m'en détourner et les retrouver à la place où je les avais laissées; suivaient-elles au contraire les mouvements des yeux? — Je dois avouer que je n'en sais rien. Habitué à faire cette gymnastique avec les images consécutives, familiarisé avec ce qui a été dit de l'influence des mouvements des yeux sur les hallucinations et les rêves, désireux de le vérifier à l'occasion, je laissai passer cette nuit d'hallucinations sans tenter l'expérience. Je n'y pensai pas et ce gros oubli méritera d'être relevé quand je parlerai du sentiment d'hyperactivité intellectuelle qui accompagne certains états oniriques. — Voici cependant quelques particularités, en assez étroit rapport avec la question des mouvements des yeux dans les états hallucinatoires : dès que l'image était vue et tant qu'elle était vue, elle l'était tout entière, ne se déplaçait pas et ne présentait pas de parties se succédant dans le temps. Quand j'ai aperçu le magasin de ficelles, il a surgi à la limite inférieure gauche du champ visuel et il est resté là pendant les quelques secondes de sa durée. Je ne sais pas si j'ai tourné les yeux vers lui, mais je sais que ses limites ne se sont ni déplacées ni étendues et que la topographie des parties clairement perçues et des parties confuses n'a pas varié. J'ai dit que le fleuve bleu porteur de l'étrange monument blanc coulait vers ma gauche : je le *savais*, je ne l'ai pas vu. De même pour le train porteur du Pierrot : j'ai expressément constaté que, s'il était en mouvement, c'était sans changer de place ; il s'agissait d'un mouvement postulé mais non perçu. Quant au ruissellement lumineux du début de l'observation, j'aurais mieux fait de le comparer à l'ondulation d'une toile qu'au déroulement d'un film.

* * *

J'ai éprouvé ces hallucinations dans des conditions affectives et intellectuelles que tous les connaisseurs reconnaîtront.

Avant d'arriver au kief, cette béatitude, le haschichéen croit traverser une phase d'ardeur psychique pendant laquelle il se sent devenir Dieu. La grippe et l'aspirine ne m'ont valu ni cet honneur ni cette joie, mais quelque chose qui tenait de ces deux mensonges. C'était un bien-être neutre et paisible, avec la bienveillance molle et paresseuse dont parle Baudelaire. C'était, vis-à-vis des visions, une vive curiosité, mais passive; on se rappelle en effet qu'elles ne m'avaient déterminé qu'à un minimum d'action : pas un geste de la main, pas un mouvement volontaire des yeux; simplement, je l'ai déjà noté et j'y reviendrai, une grande activité verbale.

J'éprouvais surtout un très délectable sentiment d'hyperactivité intellectuelle. Je produisais avec abondance, aisance et rapidité les plus heureuses idées, je comprenais instantanément et à fond les pensées les

plus ardues, je les critiquais en toute rigueur et sévérité, sans risque d'erreur et sans appel.

J'éprouvais enfin une vive jouissance esthétique : couleurs, lignes, modelé, relief, texture, matière, tout cela doué de l'infinie complexité qu'a le moindre objet réel, tout satisfaisait la géométrie la plus minutieuse et l'appétit visuel le plus blasé.

Que valent cette fertilité intellectuelle, cette compréhension aiguë, cette hypercritique, ces splendeurs?

Baudelaire, dans ses *Paradis Artificiels*, où le Haschich est l'objet d'un réquisitoire d'ordinaire nuancé mais qui tourne quelquefois à la malédiction, traite ses pensées du haschichin de « rapsodiques » et « d'esclaves du hasard » ; ce seraient des « niaiseries de maniaque » ; leur orgueilleux et satisfait sujet n'aurait que l'illusion de comprendre, il serait en admiration devant des « oripeaux », ce serait un « ilote qui simule les grimaces de la jouissance » ; et Giraud, dans son baroque et amusant *Testament d'un haschichéen*, après avoir tant fait pour obtenir de l'Urtica mystica qu'elle devînt un instrument d'inspiration littéraire, renonce à appeler du désolant jugement du poète.

Je crois, après beaucoup d'autres, qu'il faut confirmer cet arrêt : les trouvailles dont on a joui au sein de l'ivresse haschichéenne, peyotlique ou... grippale ne valent d'ordinaire pas mieux que les associations verbales des maniaques et des confus, et voici une des « pensées » que j'ai un moment admirées et comprises : « Bismarck grava la formule : le mouvement ».

L'illusoire hyperactivité intellectuelle discutée ici touche donc au désordre, à la fuite des idées du maniaque et du confus dont les pensées, dans leur fuite et leur confusion, sont, plus que normalement, vives, *claires* et persuasives.

Quant à l'hypercritique dont on a par moments l'orgueil, ce n'est, au moins parfois, qu'une vaine minutie. En voici un exemple. Tout en guettant les visions, j'atteignis l'heure de la dernière potion vespérale, et, lorsqu'elle me fut apportée, j'adressai à qui de droit ce discours, minutieusement préparé : « Tu vois bien ce petit tas de papiers, sur la table, à gauche, près de la fenêtre? Prends-les, prends garde de ne pas en laisser tomber et va les déposer sur mon bureau, sur le bord gauche quand tu es dans le fauteuil, entre le gros livre et l'encrier... » etc., etc.

J'ai enfin signalé une des lacunes dont est susceptible ce travail de critique dont se satisfait l'halluciné. Gratifié de multiples hallucinations et préparé de longue date à leur appliquer les méthodes d'examen des images consécutives, j'ai totalement omis de le faire.

Et la beauté des visions? Couleur, Dessin, Matière? — Eh bien, le réveil ne ruine pas cette jouissance esthétique, d'un niveau d'ailleurs assez bas, comparable à celle qui s'épanouit à la vue d'une belle fusée, d'un halo

lunaire, d'une vitre givrée, d'une lumière d'aquarium. — Après un mois, je me rappelle avec un plaisir non diminué la broderie d'or sur tulle noir, l'entrelac des quatre fils verts, l'édifice blanc sur le fleuve bleu et or, le bibelot aux vingt éléphants, les amours, la muraille de quartz, le départ de méduses, le berceau d'argent, les pelotons de ficelle, ces lignes d'une complexité infinie, d'une géométrie si parfaite et d'une insurpassable clarté, ces couleurs peut-être morbides mais irrésistibles. Je trouve à les imaginer le plaisir que j'ai eu à les voir, et, si les constructions intellectuelles des rêveries toxiques ne laissent qu'une ridicule poussière, leur floraison hallucinatoire, même retombée parmi les images, reste amusante, plaisante, ensorcelante pour certaines, sans que les lignes perdent rien de leur pureté et les couleurs de leur éclat suspect.

Dans le concert d'admiration des hallucinés, quelques observateurs introduisent cependant une dissonance lorsqu'ils remarquent que leur plus grande jouissance esthétique s'est attachée à des objets et à des visions qui ne paraissaient pas la mériter : une réclame lumineuse, un couple sans grâce, un rectangle lumineux dessiné par les fissures d'une porte fermée (Cf. Rouhier).

Le sujet d'hallucinations toxiques s'abuse donc, beaucoup ou un peu sur la qualité, l'abondance et la cohésion de ses idées, la rigueur de sa critique et la beauté de ses visions; il est plus ou moins affecté de confusion ou de manie, et ses jugements, ses décisions, ses hypothèses pourront toujours être révisés. Nous allons voir qu'il a des opinions très nettes et très fermes.

III

Mes hallucinations, comme celles des familiers de l'hallucination hypnagogique et de l'hallucination toxique, m'ont apparu comme un fait psychique profondément original, séparé par deux abîmes, et de l'image, et de la perception.

Quand l'hallucination est là, on la voit; quand elle a disparu, on a son image, objective, vive, extérieure, localisée, agressive, colorée, plus riche bien souvent que l'hallucination elle-même, mais ce n'est que son image et on ne la voit pas, on ne voit plus rien. L'halluciné, à moins qu'il ne fasse — avec Taine — de ses images des sensations, ne comprend pas qu'on veuille réduire ses visions à de simples images; il veut qu'il y ait, entre celles-ci et celles-là, une différence de nature, spécifique, générique.

Si on *voit* l'hallucination, en quoi se distingue-t-elle donc d'une perception?

Leibniz, opposant le réel à l'imaginaire et la perception au rêve, a exprimé mieux que personne tout ce qu'on a trouvé jusqu'ici pour carac-

tériser la perception du réel; elle est « vivida, multiplex et congrua »[1].

Vive, c'est-à-dire vivante, et vivant d'une vie propre, objective, agressive, s'imposant à ce que le regard et la pensée ont de passif, l'hallucination l'est autant et plus qu'un objet.

Multiple, c'est-à-dire susceptible d'être indéfiniment détaillée[2], l'hallucination l'est ou paraît l'être comme l'objet, et, là-dessus, les hallucinés de la vue sont unanimes. Quand j'ai vu, un instant, une broderie d'or sur tulle, c'est avec le sentiment très vif que, si j'avais eu le temps, j'aurais pu la copier, fil par fil. Quand j'ai vu un berceau d'argent dont je ne me rappelle ni la forme générale ni un seul détail, c'est avec la conviction que tous ces détails étaient là, infiniment circonstanciés. Quand j'ai vu enfin un coin d'un damier, j'aurais pu, s'il n'avait pas disparu, scruter jusqu'au lendemain ses cases, la perfection de leurs joints, le poli et les imperceptibles veines de leur surface[3].

Vive et multiple, l'hallucination est-elle « congrua »?

C'est ici que le sujet averti et normal va trouver enfin le moyen de séparer l'hallucination de la perception.

Quand j'ai vu, les yeux fermés, dans le quart temporal inférieur de mon champ visuel gauche, un peloton de ficelle, pourquoi ai-je dit aussitôt : « hallucination »? C'est parce que je pouvais opposer une multitude de très fortes raisons à l'existence, à la présence et à la vue d'un peloton de ficelle à l'endroit, au moment, dans les circonstances et dans les conditions où je me trouvais. Je savais, d'une connaissance rationnelle et intuitive, immédiate et irréfutable, qu'il était impossible que cet objet fût là. J'ai vu, de mes yeux vu, ce qui s'appelle voir, un très sincère peloton de ficelle, mais ma vision n'a pas été marquée par la moindre phase de croyance, si brève fût-elle; avant même que la chose ait paru, elle était déjà dépouillée de son air d'objet réel et qualifiée : « hallucination ». On vient de voir pourquoi.

Si donc le tissu de notre vie psychique est d'ordinaire trop serré pour que l'hallucination soit acceptée comme perception du réel, ce n'est pas qu'elle soit d'une autre essence que les perceptions communes, c'est parce qu'elle ne s'accorde pas avec elles. Perception comme les autres, il lui est interdit de prendre place parmi elles, et elle est expulsée ou, plutôt, laissée dehors du fait de causes qui ne sont que des *raisons*. — Perception quand même, elle est alors qualifiée de perception fausse, mais, plus encore que le monde des perceptions, celui des images lui est fermé. Pour entrer

1. De modo distinguendi realia ab imaginariis.

2. Ce n'est pas tout à fait ce que dit Leibniz. Peu importe ici.

3. Une fois, une seule, j'ai eu le temps de vérifier que l'hallucination avait bien la deuxième qualité qu'exige Leibniz de la perception du réel : mais c'était dans un rêve.

dans ce dernier, elle doit, tout comme une perception vraie, cesser, s'éteindre, devenir quelque chose de passé.

Tel est l'incoercible sentiment de l'halluciné sur ses visions : un abîme, ce qu'on appelle une différence de nature, les sépare des images; un simple fossé logique, aisément comblé, les distingue de la perception ; et rien n'est plus blessant, pour un halluciné, que de s'entendre dire qu'il a cru voir et n'a fait qu'imaginer. Fort de l'examen qu'il a fait de ses visions à l'état de veille et de veille normale, il maintient sans peine l'idée claire, distincte, adéquate, intuitive, évidente, certaine, que sa vision est une perception, mon véridique peut-être, mais à coup sûr véritable.

***

On dit parfois que le rêveur et l'halluciné, contrairement à ce qui se passe dans la perception véridique, voient des choses *contradictoires ;* et l'exemple habituel est le suivant : vision d'un objet à travers un objet *opaque,* d'un homme à travers un mur si l'on veut.

Observer une perception qu'on puisse qualifier de contradictoire serait fort intéressant, et je reconnais volontiers qu'on a parfois l'impression d'avoir cette chance.

En ce qui me concerne, cela m'est arrivé deux fois. La première fois, en wagon, la vue d'une locomotive en marche sur une voie *transversale* me donna l'illusion que j'étais emporté, avec mon wagon, perpendiculairement à la direction de ma voie, dans une direction où il n'y avait rien qui pût me permettre de me déplacer ainsi, dans une direction contraire à ce que tout me permettait de prévoir, toutes mes habitudes du moins. J'eus alors la tentation de me croire gratifié d'une perception contradictoire, prétention dont je n'ai pas besoin de démontrer la vanité[1].

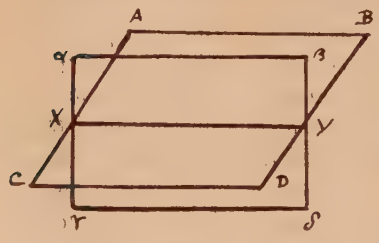

Fig. 1.

Une autre fois, ayant construit la figure ci-dessus (fig. 1), où le plan A B C D coupe αβγδ de façon que XYAB soit (si l'on veut) en arrière et XYCD en avant, j'eus et je fis partager l'illusion que, l'angle B étant en arrière, l'angle A s'obstinait à rester en avant, et que, de même, l'angle D étant, comme il se doit, en avant, l'angle C refusait de l'accompagner et restait en arrière. — Je crus que le dièdre que j'avais dessiné m'offrait une perception contradictoire, la vue d'une construction impossible.

Il me fut facile de voir qu'il n'en était rien et de fabriquer, avec deux fils

1. Auto-observation d'une hallucination et d'une illusion. *Journal de Psychologie,* 1922, p. 643.

de laiton, les dièdres paradoxaux où, B étant en arrière de β et D en avant de δ, A s'obstinait en avant de α et C en arrière de γ. Il ne fallut pour cela que quelques torsions convenablement disposées[1].

Les perceptions contradictoires échappant à mon auto-observation, je cherchai quelque chose d'analogue chez les aliénés. Eux aussi se refusèrent à rien me donner qui méritât vraiment le nom d'alogisme, d'illogisme ou de prélogisme. L'aliéné qui, arpentant une étroite cour, m'affirmait d'abord : « Je vais à Rome. J'y serai ce soir », finissait par me faire comprendre et même par me dire qu'il ne croyait pas ce qu'il affirmait. L'aliénée qui se plaignait de recevoir tous les coups de marteau d'une forge voisine finissait par me satisfaire avec une théorie de la multiprésence. Je viens de retrouver cette théorie, ce respect de la logique, chez une autre femme que les coups de canon d'un lointain polygone criblent d'éclats d'obus.

S'il est si difficile de trouver du vrai prélogisme chez l'aliéné et dans les perceptions ou illusions de la veille normale, le rêveur et l'halluciné seront-ils plus heureux, et la perception d'un objet à travers un objet opaque est-elle si distante de la perception normale que le terme « perception contradictoire » soit acceptable? Je ne le crois pas.

Voir un objet à travers un objet opaque est en effet un phénomène courant, et cela nous arrive cent fois par jour. — Regardons-nous dans une glace; nous nous voyons à travers le mur qui la double! Regardons-nous à travers une vitre doublée d'un morceau de papier, de drap, de bois; nous nous verrons à travers ce papier, ce drap, ce bois, et nous les voyons en même temps que notre propre image. Montons en chemin de fer, et que notre compartiment s'arrête, la nuit, à côté d'un obscur wagon de marchandises. Les lampes de notre compartiment, nos compagnons de voyage, nous montrent leurs images virtuelles à travers les parois, toujours visibles, du wagon de marchandises[2].

Quittons les images virtuelles et faisons la petite expérience que voici (fig. 2). Regardons, à deux ou trois mètres, un objet quelconque, un bouton de porte par exemple; puis, à 15 ou 20 centimètres de nos yeux, plaçons un petit objet opaque, une pièce de dix centimes, un petit carré de carton. — Que se passe-t-il? L'objet fixé reste correctement perçu, pourvu que l'objet-écran soit assez étroit et convenablement placé. Ce dernier nous donnera de lui-même deux images, qui flanqueront, à droite et à gauche, l'objet que nous regardons. Efforçons-nous de bien percevoir le tableau ainsi constitué; au centre : le bouton de porte; à droite et à gauche : les images du petit carré de carton. — Ce résultat obtenu, déplaçons latéra-

1. *Congrès pour l'Avancement des Sciences*, 1921, p. 1216-51.

2. Naturellement, les images virtuelles très lumineuses (comme les images consécutives positives très vives) effacent les objets réels peu éclairés.

lement l'écran vers la droite. Un moment arrive où celle de ses deux images qui est liée à l'œil droit masque les rayons que reçoit cet œil de l'objet fixé. A ce moment précis, le but de l'expérience est atteint : l'œil droit voit une image du carré de carton et ne voit plus le bouton de porte; l'œil gauche voit, fort mal, son image du carton et, fort bien, le bouton de porte. Résultat : la perception du bouton de porte à travers le carré de carton.

Si on ne pousse pas plus loin l'analyse de cette perception, on conclut

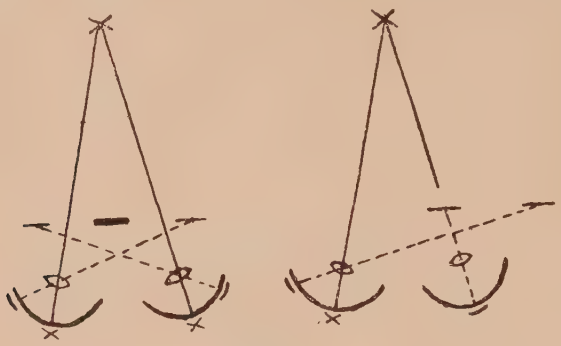

Fig. 2.

ainsi : « Je vois tous les détails du carré de carton et, simultanément, à travers cet objet opaque, tous les détails du bouton de porte ».

La perception d'un objet à travers un corps opaque est donc un phénomène de tous les instants, et l'hallucination ou le rêve, une fois de plus, ne créent rien.

Du reste, la perception dont nous parlons serait-elle spéciale au rêve et à l'hallucination qu'elle ne serait pas pour cela contradictoire ou, simplement, mystérieuse. Un objet n'est opaque que parce qu'il arrête les rayons lumineux. Mais, dans un rêve, il n'y a pas de rayons lumineux à réfléchir, il n'y a que des images « virtuelles », et leur transparence ou leur opacité dépendra soit de leur intensité lumineuse, soit de leur rôle dans l'aventure rêvée. Dans cette toute dernière hypothèse, un mur laissera voir ou masquera un homme, selon ce qu'exigera la logique du rêve ou de l'hallucination. — Il n'y a de place pour aucune contradiction là-dedans. Il en serait autrement si, de façon vraiment simultanée, le mur laissait voir l'homme et le masquait.

IV

Sur les causes psychologiques actuelles des hallucinations, l'halluciné sera très net. Que pense-t-il, d'abord, du rôle des perceptions, images, souvenirs, réflexions, processus verbaux, préoccupations?

L'halluciné sait bien qu'on décrit des hallucinations volontaires, et des hallucinations par auto ou hétéro-suggestion, on lui a affirmé qu'il n'y a pas d'hallucination sans objet actuellement perçu, il n'ignore pas enfin les images eidétiques. Mais ce qui le frappe, ce qui l'irrite ou le séduit, ce qu'il est obligé de signaler d'abord, c'est l'indépendance, la liberté, le caprice de l'hallucination. Nous pouvons nous mettre dans les conditions voulues pour avoir telle perception sensible; l'hallucination, jusqu'ici, ne se prête pas avec cette complaisance à nos artifices. Elle est ce qu'elle veut et elle survient où elle veut, comme elle veut, quand il lui plaît. Sa règle semble être de s'imposer quand on n'a que faire d'elle, et de se refuser quand on l'appelle. S'il lui arrive parfois de répondre à une image, à une préoccupation, à une suggestion, c'est parce que tel est son bon plaisir.

L'halluciné, « cannabiné », « peyotlisé » ou simplement grippé, qui assiste, gisant mais curieux et même pensif, aux jeux des automatismes qu'a déclenchés chez lui l'intoxication, est ainsi amené à croire, par moments, que sa vie mentale s'agite sur trois plans indépendants :

1° Ses perceptions, images et réflexions plus ou moins volontaires, celles qui méritent l'épithète leibnizienne de « congrua »;

2° Des pensées et images inattendues et plus ou moins saugrenues réalisant un petit syndrome maniaque et se déroulant, nombreuses, rapides, incohérentes, insolites, kaleïdoscopiques;

3° Les hallucinations, qui paraissent s'organiser, se matérialiser, instantanément et à intervalles capricieux, au sein d'une poussière hallucinatoire amorphe, d'un grouillement hallucinatoire obscur et confus, où le sujet ne distingue rien, jusqu'à l'instant où, dans quelque coin, s'impose une hallucination.

Naturellement, ces trois plans ne s'offrent pas simultanément à la conscience claire; ils s'illuminent tour à tour, et le sujet pourrait croire que sa vie psychique tient tout entière dans une série unique d'actes où figurent successivement une pensée « normale » et « saine », une idée plus ou moins incongrue, une hallucination; mais il ne peut secouer le sentiment que, lorsqu'il est dans le cadre de ses plus « saines » idées, les autres sont là, toutes petites perceptions obscures, mais vivantes et grouillantes, exerçant une pression toute bergsonienne sur la porte de la conscience, guettant la moindre « fissure » pour s'y glisser, s'efforçant d'échapper à quelque « contrôle », de profiter de quelque « libération fonctionnelle ».

Tel est, menteur ou plus ou moins expressif de quelque réalité, le sentiment que j'ai très vivement éprouvé.

Deux fois, j'ai pu, non pas discerner la « fissure » par où l'hallucination a pénétré dans la conscience, non plus que l'occasion qui l'a fait soudain se cristalliser dans le vague tourbillonnement du champ visuel, mais noter après quelle pensée ou quelle image l'hallucination surgissait.

Au cours de je ne sais quelles pensées normales, survint, me sembla-t-il, quelque chose comme un changement de plan et je me surpris à formuler, « il va me donner du sel de Seignette », idée dont je n'ai pu alors, et depuis, trouver le prétexte. Cette phrase se formula donc, et j'aperçus aussitôt un bassin féminin, pur comme une statue d'Aphrodite et légèrement voilé d'un tissu à raies blanches et mauves.

Quelques minutes après, je m'appliquais à rechercher si, oui ou non, mon champ visuel, en ce moment sans hallucinations, était optiquement vide, peuplé de phosphènes indiscernables, ou grouillant d'hallucinations embryonnaires, et je penchais pour la troisième hypothèse ; « elles sont là », me disais-je, « petites perceptions trop faibles et trop uniformes pour que rien s'y distingue, mais quelqu'une va tout à coup s'imposer à ma vue ». Aussitôt apparut une sorte d'instrument d'optique, fait de deux objectifs verticalement dressés aux deux extrémités d'une règle horizontale.

A ces faibles relations de l'hallucination avec les états « internes » où l'on voudrait pouvoir trouver ses causes, je dois ajouter un lien plus fort, constitué surtout par *des mots*.

Quand m'est apparu un berceau d'argent dont je ne peux rien dire sinon qu'il était charmant, j'ai formulé et peut-être murmuré « ... une exquise balancelle... ». Devant presque toutes mes autres hallucinations, la réaction verbale, moins complexe, a été aussi immédiate, aussi vive, même dans les cas où, après inventaire, la vision était peut-être plus près de se borner à quelques pauvres sensations que je ne le croyais d'abord. — Je crois bien que ma vision III, 3 : le flanc d'un cargo sur une mer verte, se réduisait à une verticale noire sur une horizontale verte ; et je suis près d'affirmer que mon « départ de méduses » n'était pas grand'chose de plus qu'une surface verdâtre accolée à une surface grise, avec, sur leur limite commune, quelques nuages blanchâtres.

Les observateurs plus habitués que moi à l'examen de leurs hallucinations notent qu'ils ont souvent, outre des visions infiniment détaillées, des hallucinations confuses, embryonnaires, qui vont être « ceci », qui tendent à être « cela », bijou, monstre, monument, figure ou scène, mais qui avortent. — Dans mon cas, les choses ne se sont pas tout à fait passées ainsi. J'ai d'abord formulé : « je vois un départ de méduses », et ce n'est qu'en examinant le souvenir laissé par la vision que j'aurais mieux fait d'avouer que je ne distinguais pas grand'chose.

Au total et pour résumer ce chapitre : l'hallucination visuelle semble une étrangère, une intruse, venue du dehors, par effraction, parasiter notre vie psychologique. Il lui arrive pourtant d'y trouver des complicités, et, quelquefois, devant une ébauche peut-être réduite à des lueurs entoptiques, le sujet se comporte et parle en halluciné gratifié d'une riche

vision. Mais cette restriction n'empêche pas l'halluciné visuel de croire que ses perceptions, images, souvenirs, réflexions, processus verbaux, préoccupations ne semblent jouer qu'un rôle insaisissable dans la genèse de ses hallucinations.

*
* *

Il n'y a pas non plus, pour l'instant, grand'chose à dire sur le rôle des sensations visuelles dans l'histoire des hallucinations dont il est question ici. Tous les sujets insistent avec raison sur la nécessité de les attendre la nuit et les yeux fermés. Quant à celles qui apparaissent les yeux ouverts et en pleine lumière, le sujet croit qu'elles naissent et se laissent apercevoir malgré la lumière, malgré les objets présents, malgré les perceptions.

*
* *

Autrement élaborée, chargée et compliquée est la question des rapports des hallucinations visuelles avec les phosphènes et les images consécutives. L'hallucination nous a laissé croire jusqu'ici qu'étrangère tant aux images et souvenirs qu'aux perceptions, elle s'élançait dans la conscience, venue on ne sait d'où, à la faveur d'un relâchement, d'un vide, d'une « fissure », d'une « libération ». Est-elle aussi distincte de tout ce qu'on peut voir les yeux fermés : images consécutives, positives ou négatives, phosphènes, lueurs entoptiques ?

Une fois de plus, l'halluciné répondra « Oui ».

Il a lu ou constaté qu'on peut voir une image consécutive ou un phosphène se muer en hallucination et inversement, et qu'on peut parfois forcer l'hallucination à suivre les mouvements des yeux comme un phosphène ou une post-image ; il sait que certains trouvent très simple, étant donné une perception pauvre, un phosphène par exemple, d'y *projeter* des images, de les y matérialiser et de faire ainsi une hallucination ; il n'ignore pas enfin que si l'hallucination n'a pas pour matière, à défaut de la perception d'un objet réel, au moins un accident rétinien, elle devient, toute perception qu'elle est, l'œuvre du seul esprit et rend aux idéalistes un prétexte à nier la matière.

Mais tout cela ne saurait, jusqu'à plus ample informé, prévaloir contre l'expérience ordinaire du sujet : il y a des phosphènes, des images consécutives, positives ou négatives, des lueurs entoptiques et, tranchant sur ces sous-produits de l'activité rétinienne, il y a l'hallucination. Ils peuvent parfois lui servir de fond, de prétextes, d'introducteurs, de cortège, mais l'halluciné acceptera malaisément que ses visions ne soient que des phosphènes nourris d'images. Il croit plutôt que les hallucinations sont d'autant plus à leur aise que le champ de ses yeux fermés est plus près d'être optiquement vide.

Pour ma part, voici les remarques de détail que j'ai pu faire sur ce sujet.

Tous mes efforts pour obtenir une hallucination en partant d'une image consécutive, et pour voir une hallucination finir dans une image consécutive ou un phosphène, ont été parfaitement vains.

Deux fois cependant, une hallucination et une post-image ou un phosphène ont été en relation, mais de telle façon que j'ai eu l'impression d'un antagonisme plutôt que d'une filiation.

Dans le premier cas, il s'agissait, comme je l'ai dit, de la post-image, très faible, de ma fenêtre et on se souvient que cette image présentait, en haut et à droite, une brèche qui laissait voir... un damier, le coin antérieur gauche d'un damier d'ivoire horizontal, parfait, charmant, et infiniment plus lumineux que l'image qu'il mutilait.

Dans le second cas, je considérais l'image hallucinatoire d'une vierge gothique, très pâle, très floue, lorsque surgit un petit phosphène jaune. Il tomba sur l'hallucination comme le faisceau d'un projecteur, et l'hallucination disparut aussitôt, annihilée.

J'ai essayé de comparer mes visions de tapis, de broderies, d'entrelacs et d'arabesques avec les grands phosphènes somptueusement géométriques que personne n'ignore. On admet généralement l'origine rétinienne de ces derniers, et, si on dresse quelque jour la carte histologique de la rétine, si on précise la topographie de ses cellules et fibres d'association, il se peut que ces éléments décèlent des dispositions géométriques, des symétries, dès facteurs de diffusion régulière de nature à rendre les grands phosphènes moins mystérieux.

Entre ceux-ci et mes visions d'arabesques, je n'ai pu trouver de quoi établir une parenté certaine. — Les phosphènes géométriques se déploient, chez moi du moins, dans un plan frontal, et leur périphérie se perd vers les limites indéfinies du champ visuel des yeux fermés. Or, tapis et broderies avaient de tout autres caractères : leurs limites étaient parfois nettes et leur orientation n'était jamais celle d'un plan frontal. Ce furent, je l'ai dit, une broderie sur tulle tendue dans une cuve rectangulaire à grand axe oblique en avant et à droite, deux tapis à angle droit, l'un pour le plancher, l'autre pour le mur, le bord d'un tapis, avec des franges de longueur déterminée, le dessin d'un papillon sur les pièces d'un jeu de cubes, etc.

On sait que de nombreux observateurs tendent à rattacher à des restes d'images consécutives les hallucinations qui suivraient les déplacements du regard, mais qu'il est plus malaisé de réduire à des phénomènes rétiniens les hallucinations qui, surgies devant les yeux fermés, resteraient à la même place malgré les mouvements des yeux.

Que les images consécutives suivent les mouvements des yeux, ce n'est pas douteux; qu'une perception d'origine oculaire ne puisse rester fixe

malgré les mouvements du globe, ce n'est pas aussi certain. Il n'est pas interdit de concevoir des phosphènes dont les conditions neuronales, vasculaires et musculaires ne se réaliseraient que pour une certaine position des yeux. Il n'est donc pas démontré qu'une vision fixe sous les déplacements du regard n'ait pas une origine périphérique.

Inversement, il ne me paraît pas prouvé qu'une hallucination mobile avec les yeux ne soit nécessairement qu'une image consécutive masquée. Le vouloir, c'est exiger que l'hallucination pure ait aux mouvements de nos yeux l'indifférence d'un objet réel, c'est assimiler l'hallucination pure à un objet. D'autre part, il n'est pas très difficile de se mettre dans les conditions expérimentales voulues pour qu'un objet fixe paraisse suivre les déplacements de la tête et des yeux. Nous pouvons enfin obtenir de nos images les plus mentales qu'elles suivent les déplacements du regard, et peut-être les suivent-elles spontanément. Pourquoi une hallucination pure, surtout si elle est obsédante, ne pourrait-elle en faire autant?

Bref, le fait de suivre ou non les mouvements des yeux ne me paraît encore rien établir en faveur ou à l'encontre d'une théorie rétinienne, centrale ou purement spirituelle de l'hallucination.

Voici qui serait peut-être plus décisif : les images consécutives ne sont pas seulement quelque chose qui suit le regard, ce sont aussi et en même temps des objets qu'on ne peut parcourir des yeux; elles se déplacent avec les yeux, les yeux ne peuvent se déplacer sur elles; seule le peut ou le pourrait une attention détachée des mouvements oculaires. — Ces notions élémentaires rappelées, peut-on parcourir du regard une hallucination visuelle? Ce n'est pas établi, mais, s'il en est ainsi, un argument nouveau sera peut-être fourni aux hallucinés, pour la défense de la pureté et de l'indépendance de leurs visions.

*
* *

Telles sont les impressions et les réflexions d'un halluciné après une série de visions d'origine toxi-infectieuse. J'espère pouvoir y revenir à propos de ce que m'a permis d'obtenir le peyotl, abominable et utile drogue. Grâce à lui, je pourrai revenir sur de nombreux points du très élémentaire exposé qui précède, y joindre quelques détails sur les hallucinations auditives et insister, par exemple, sur le rôle des perceptions réelles, des phosphènes et des images consécutives dans la genèse des hallucinations.

P. QUERCY.

SOCIÉTÉ DE PSYCHOLOGIE

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1927

(Sorbonne, Archives de la Parole.)

Présidence de M. H. WALLON, *président*.

La séance est ouverte à 17 h. 10.

M. le *Président* souhaite la bienvenue aux membres nouvellement élus, MM. P. ALPHANDÉRY, JEAN BARUZI, L. MASSIGNON, P. MASSON-OURSEL.

Le *Secrétaire général* informe la Société qu'il a saisi récemment la Société de Linguistique d'un projet de travail commun. Un certain nombre de questions de psychologie du langage peuvent actuellement être élucidés par une collaboration des linguistes et des psychologues. Les essais qui avaient été faits dans ce sens, il y a quelques années, lorsque M. Meillet présidait la Société de Psychologie, avaient donné les plus heureux résultats. La Société de Linguistique a, cette fois encore, adhéré à l'idée de séances communes d'étude. La première de ces séances aura lieu en mars. Elle sera consacrée à l'étude d'un problème de stylistique et d'un problème de psychologie grammaticale. Les exposés seront faits par MM. Marouzeau et Marcel Cohen. Une séance ultérieure sera donnée à l'étude des facteurs individuels et sociaux dans le langage. Le grand linguiste danois, M. Otto Jespersen, a bien voulu nous promettre une conférence sur cette question qu'il a traitée dans son récent livre : *Mankind, Nation and Individual, from the linguistic point of view.*

SUR QUELQUES VARIÉTÉS

DE

SOUVENIRS FAUX DANS LE RÊVE

par Eugène-Bernard Leroy.

Le titre donné à ma communication sur la feuille que vous avez reçue ne répond plus très exactement à mes intentions. Lorsque je l'ai proposé à notre dévoué secrétaire, mon désir était bien de me limiter à une seule catégorie de souvenirs faux dans le rêve ; en y réfléchissant, je me suis rendu compte qu'ainsi restreint, mon exposé manquerait de clarté et prêterait à une foule d'objections ; c'est pourquoi, sans avoir l'intention d'épuiser le sujet, bien entendu, ni même de passer sommairement en revue tous les genres de faux souvenirs que l'on peut rencontrer dans les rêves, je voudrais en signaler non pas une, mais deux variétés, appuyées chacune sur une observation particulière.

Il est une petite difficulté d'exposition qui se présente presque constamment dans les publications sur le rêve : si l'on donne les observations intégralement, telles qu'elles ont été recueillies, on se trouve attirer l'attention sans le vouloir, non seulement sur le point particulier que l'on traite, mais sur une foule de problèmes divers ; et, surtout s'il s'agit, comme ici, d'une communication orale, l'attention des auditeurs se disperse ; — si l'on élague au contraire tout ce qui ne se rapporte pas directement au sujet, on ne donne plus que des rêves incomplets, des moignons de rêves, et l'on peut être soupçonné d'avoir fait les coupures conformément à une thèse préconçue. Je prends le parti de faire le moins de coupures possible, et j'aurai besoin de toute votre attention et de toute votre bonne volonté.

I

Je commence par le genre de faits qui me paraît le plus simple, en donnant d'abord un rêve que j'ai fait le 20 janvier 1924 :

Observation. I. — Dimanche 20 janvier 1924, avant 3 heures du matin.

« J'entre dans mon cabinet de travail. Ce n'est exactement ni celui que j'occupe actuellement, ni celui que j'avais lorsque j'habitais Paris. Il comme l'un et comme l'autre deux fenêtres, mais le plafond paraît beaucoup plus haut que dans mon cabinet actuel, les fenêtres beaucoup plus allongées, le milieu de la pièce beaucoup mieux dégagé ; en revanche, la disposition du bureau sur lequel je travaille habituellement est celle de mon cabinet actuel. Je ne fais aucune de ces réflexions pendant le rêve : c'est *mon cabinet* et je ne m'étonne de rien. La lumière est un peu rougeâtre ou orangée (comme si elle était tamisée à travers la couverture de la *Revue des Deux Mondes*), elle est très douce, très abondante. Cette clarté, cette lumière agréable, un moindre encombrement par les meubles donnent à l'ensemble un aspect neuf, propre, que n'a pas mon cabinet actuel, assez encombré, et dont, surtout, le plafond très bas est très enfumé ; je sens cela et j'en conclus immédiatement que la femme de ménage a mis de l'ordre et a nettoyé.....

« Je suis à l'une des extrémités et non au milieu, et je distingue particulièrement la paroi la plus éloignée, avec les livres dont elle est tapissée du haut en bas. Je vois en outre, adossé à cette paroi, un meuble qui n'a, en réalité, jamais été chez moi, mais qui m'est familier pourtant : le bureau dont se servait mon beau-père, bureau de forme démodée, en bois noirci ; je remarque qu'il est beaucoup plus noir que la dernière fois que je l'ai vu, comme s'il avait été reteint ; je ne m'étonne pas du tout de le trouver chez moi, je m'étonne seulement qu'il ait été placé en cet endroit : c'est évidemment une initiative de la femme de ménage : pour désencombrer la pièce, elle a fait disparaître les meubles que j'avais disposés devant la fenêtre pour me préserver des vents coulis ; je me représente, je me rappelle, à ce moment, un empilement de casiers peints en couleur acajou (comme mes meubles réels) et placés entre mon fauteuil et la fenêtre. (Or ceci est un souvenir complètement faux, car je n'ai jamais installé rien de tel).....

« D'autre part, une ficelle est tendue en travers de la pièce, à hauteur de l'œil, et l'on y voit appendus, à la façon de serviettes qui sèchent, des rectangles de tissus que je juge être les deux pièces (six fois plus grandes en réalité) de cotonnade imprimée qui habituellement me servent à préserver de la poussière ma machine à écrire et mon bureau. La femme de ménage a, me dis-je, imaginé cette disposition nouvelle afin que mon

cabinet de travail soit séparé en deux parties égales, l'une destinée à ma secrétaire-dactylographe qui travaillera sur le bureau noir, et l'autre à moi-même : elle a jugé que de cette façon, nous pourrions travailler en même temps d'une façon indépendante et sans nous gêner l'un l'autre.....

« Au bord de mon bureau (qui est à sa place habituelle) je vois maintenant une petite barre rectangulaire pouvant mesurer une douzaine de centimètres de long sur un centimètre d'épaisseur et un centimètre et demi de large : c'est de la pâte de fruits, de la pâte d'ananas ; je me souviens fort bien que ma femme a apporté cela il y a peu de temps (c'est-à-dire tout à l'heure ou il y a quelques jours) ; je ne l'ai pas mangé, je l'ai oublié là (ces prétendus souvenirs sont encore faux de toutes pièces). Je goûte ce bâton, m'attendant à lui trouver un goût d'ananas et une consistance moelleuse ; je lui trouve en effet un goût ou un parfum d'ananas incontestable, quoique faible, mais une consistance sèche, rèche, comme si j'avais mordu un morceau de carton. Je m'explique cette consistance désagréable par le fait qu'il est demeuré là, exposé à la poussière. »

Dans mon petit livre sur *Les visions du demi-sommeil*, j'ai dit que le rêve était essentiellement, pour le rêveur, une *aventure*, et non pas simplement un spectacle auquel il assiste ; celui que je viens de vous lire semble intermédiaire entre les deux : ce n'est guère une aventure ; c'est un peu plus qu'un spectacle, parce que c'est un spectacle auquel le sujet ne s'intéresse pas seulement pour des raisons d'esthétique ou de simple curiosité, mais pour des raisons personnelles : ce que je vois, c'est *mon* cabinet, c'est *mon* bureau, ce sont *mes* affaires, c'est le milieu dans lequel je vis et sur lequel j'agis constamment. Le rêve n'a d'ailleurs consisté qu'en une série de visions accompagnées d'*interprétations ;* les faux souvenirs que nous y remarquons sont, eux aussi, des interprétations, ce sont tous de faux souvenirs « explicatifs », justificatifs de ce qu'il peut y avoir d'inattendu dans certains détails du spectacle.

Je crois que précisément, dans le rêve en général, les faux souvenirs ne sont que cela le plus souvent : ils sont une explication, une justification. Lorsque, le 20 janvier 1924, à mon réveil, je notai immédiatement mon rêve, j'écrivis, à propos de la pâte d'ananas, cette phrase que je crois encore fort juste : « C'est une interprétation de la présence de cet objet sur mon bureau ; ce qui est singulier, c'est que cette interprétation vraisemblable apparaisse sur le moment comme une certitude. » Mais nous savons que le doute vrai, le doute

intellectuel et justifié, n'est pas un état d'esprit fort commun dans les rêves.

II

Le deuxième rêve dont je veux vous parler est moins simple et appartient à un tout autre type :

Observation II. — Are., rêve du 17 janvier 1909. — « Je suis sur un pont de pierre, en compagnie d'une personne inconnue ; nous sommes au milieu du pont et il y a devant nous un groupe de personnages quelconques... (Ici se place une description du pont, extrêmement intéressante, mais sur laquelle je reviendrai une autre fois)... On voit entre les pierres (du pont) des lueurs rouges. Les pierres me tiennent chaud aux pieds et je sais que je vais assister à une catastrophe dans le genre de celle de Messine... (Suit une longue description du paysage que l'on voit du pont, à propos de laquelle je ne puis que renouveler la même observation que tout à l'heure)... Songeant à la catastrophe prévue, j'examine la possibilité de fuir par la route et je me dis qu'il sera difficile de franchir le fossé (qui la coupe perpendiculairement, à une certaine distance) ; cependant, les pierres du pont deviennent sous mes pieds de plus en plus chaudes, et même brûlantes, la catastrophe m'apparaît comme imminente : il faut maintenant se sauver.

« Dès que cette idée m'est venue, je me mets à décrire la catastrophe comme si j'en lisais à haute voix le compte rendu (sans toutefois m'entendre parler) ; au fur et à mesure que je décris l'incendie des monuments, je vois vaguement de grands édifices en flammes, à ma droite, au delà de la région où la rivière cesse d'être distincte. Je ne me rappelle qu'une phrase de la description : « Et seul, l'antique Palais des Princes restait « debout parmi les ruines fumantes ! » Comme je dis cette phrase, je vois le palais en question : quelque chose dans le genre du Louvre ou de l'ancienne Cour des Comptes, mais en beaucoup plus petit ; ce monument, tout gris, s'enlève sur un ciel gris plus clair ; il est sur la même rive que la route, mais au delà de la région où sont encore visibles la rivière et la route ; il est, comme tous les autres édifices incendiés, bien au-dessus du niveau de la rivière.

« Je vois ensuite une succession de tableaux que je ne puis me rappeler exactement : ce sont tantôt des rues pavées de gros pavés irréguliers, tantôt des routes avec des poteaux indicateurs. (A ces visions qui, pendant le rêve même, n'étaient, pas, je crois, très distinctes, correspondent les idées suivantes) : Nous nous rendons, mon mari et moi, dans un département normand (le Calvados peut-être) pour éviter le tremblement de terre *qui va avoir lieu ;* je sais que le cataclysme en prévision duquel je fuis est

celui auquel j'ai assisté dans les phases précédentes de mon rêve, et pourtant, je ne localise pas ces tableaux, que j'ai vus déjà, dans le passé, mais dans l'avenir ; en d'autres termes, tout en fuyant, j'ai le souvenir d'avoir assisté de loin à cette même catastrophe, et j'ai en même temps la conviction que cette même catastrophe, cause de ma fuite actuelle, est une catastrophe à venir. J'ai l'impression très nette d'avoir vécu les événements en quelque sorte à l'envers... »

Ce fragment de rêve a quelque chose d'extrêmement paradoxal qui avait fort impressionné Mme Are. Cependant, il me paraît possible de l'expliquer assez simplement, si l'on veut bien réfléchir à l'indépendance relative du langage à l'égard du reste de la pensée, que ce soit en rêve ou que ce soit à l'état de veille.

Il ne faut pas perdre de vue que les images du langage, outre certains caractères qui leur sont propres, se distinguent surtout par la façon dont elles entrent en jeu, par le genre d'automatisme très particulier qui préside à leur apparition. Elles se déterminent les unes les autres, elles se succèdent, indépendamment parfois des circonstances. Le langage est une fonction douée, jusqu'à un certain point, d'autonomie ; dans les cas surtout où l'attention est un peu lasse, la fonction-langage s'*émancipe ;* chacun sait, que dans les états de fatigue ou de maladie, des phrases peuvent être prononcées, qui ne sont pas incohérentes, mais qui n'ont pas été voulues, et qui n'ont pas de rapport avec les circonstances et avec la pensée même du sujet.

A l'état de veille, ce phénomène n'a d'autre résultat qu'une émission plus ou moins distincte de sons articulés. A l'état de rêve, il peut arriver que les mots évoquent en même temps les images appropriées et déterminent une série de tableaux visuels, dont la succession est très différente de ce qu'elle aurait été si le langage n'était pas intervenu.

Aujourd'hui, devant vous, il pourrait se faire que, par suite de je ne sais quelle aberration, je me souvienne faussement d'être allé, par exemple, me promener hier aux Champs-Élysées... Mais l'expérience nous montre que, tant que je demeure sain d'esprit, il est assez peu vraisemblable qu'apparaisse ainsi le souvenir faux d'une promenade imaginaire : le fait, s'il se produisait, serait un fait rare et d'explication délicate ; que je dise au contraire simplement : « Je suis allé me

promener hier aux Champs-Élysées », il s'agit de tout autre chose : cela peut être un simple lapsus, cela peut être une impulsion verbale, cela peut être un mensonge, cela peut être une explication hypothétique que je m'offre à moi-même pour expliquer tel ou tel fait, mais que je ne pose que pour la contredire immédiatement; cela peut même être enfin une affirmation fantaisiste proposée simplement à titre d'exemple, — comme en ce moment même. Rien *a priori*, ne prouve que cette proposition repose sur un *souvenir faux*. Et il peut en être de même dans le rêve. Mais à l'état de veille, un mensonge ou une affirmation fantaisiste ne créent que rarement le faux souvenir, du moins immédiatement et du premier coup ; même dans le cas légendaire du Marseillais qui finit par croire vraies les galéjades qu'il a racontées, l'illusion ne se produit qu'après un certain nombre de répétitions.

Dans le rêve au contraire, dans nombre de cas, ainsi que je me rappelle l'avoir montré autrefois, il arrive que les paroles prononcées (articulées ou entendues) évoquent des images correspondantes, non pas d'une manière vague comme à l'état de veille, mais avec une netteté, une vie, une « réalité » égales à celles des autres visions du rêve.

Ceci posé, dans le rêve qui nous occupe, il faut distinguer deux catégories d'épisodes, ou, si l'on veut, deux courants d'images. Le courant fondamental, la « chaîne » même du rêve, c'est la crainte d'une catastrophe imminente, crainte liée à l'apparition de lueurs rouges entre les pierres d'un pont, et en même temps à une sensation de chaleur croissante sous les pieds ; j'ignore à quoi attribuer les lueurs rouges, mais la sensation de chaleur était due à ce que la patiente souffrait à cette époque d'engelures aux pieds. Tandis que se développe ce courant fondamental, la patiente se met brusquement à déclamer ; le sujet de la déclamation est évidemment en rapport avec les événements qu'elle redoute, mais, ainsi qu'il arrive souvent, soit à l'état de veille, soit en rêve, la déclamation devance la pensée et la détermine ; Arc. ne décrit pas ce qu'elle voit, elle déclame comme si elle lisait un compte rendu pathétique, et, au fur et à mesure, les choses décrites lui apparaissent : tout en paraissant décrire ce qu'elle voit, elle voit au contraire ce qu'elle décrit, et ce qu'elle voit ainsi est suffisant pour donner lieu à des souvenirs évocables, à de vérita-

bles « faux souvenirs ». Cependant, le courant principal continue de couler, la fuite devant (ou plus exactement, *avant*) la catastrophe prévue, la crainte de cette catastrophe à venir, persistent et se développent avec des épisodes appropriés ; et comme le souvenir des images évoquées par le discours persiste aussi, il en résulte cet aspect paradoxal de la situation qui a si fort étonné la patiente. On pourrait résumer ainsi tout cet ensemble. Lorsque Mme Are dit : « En fuyant la catastrophe, j'ai le souvenir d'avoir assisté à la catastrophe », elle se trompe : elle n'a pas assisté à la catastrophe, elle en a parlé, ce n'est pas tout à fait la même chose.

Peut-être est-il téméraire de critiquer et de « réinterpréter » conformément à ces vues certains rêves qui, cités partout, sont dans la mémoire de tous les psychologues français qui se sont intéressés à la question ; nous en avons le droit, pourtant, à condition, bien entendu, de ne pas donner l'interprétation comme certaine, mais seulement comme vraisemblable ou probable. Deux de ces rêves me paraissent particulièrement frappants : l'un est d'Alfred Maury et l'autre de Victor Egger.

Voici d'abord celui de Maury [1].

« (Nuit du 7 avril 1861). — Je rêvais que j'étais en chemin de fer dans le train-poste et que j'avais été obligé de descendre à une station située près de Lagny. J'entrai dans un café d'où l'on découvrait toute la campagne ; l'on y apporta de la bière... Assis à une table, je reconnus un café où j'étais descendu jadis, lors d'un autre voyage, voyage purement fantastique que je racontais dans mon rêve, comme remontant à sept ou huit années, à ma femme qui m'accompagnait. J'étais dans ce rêve, persuadé que je reconnaissais les lieux, la table et toutes les circonstances de l'excursion antérieure, faite soi-disant avec mon frère cadet. »

Maury interprète cette illusion en l'attribuant à un rêve antérieur dans lequel il aurait fait le prétendu voyage, rêve complètement oublié et remontant probablement (à son avis) à plusieurs années. Comment ne pas remarquer que le fait saillant de cette observation de Maury, c'est que le rêveur *raconte* à sa femme son premier et illusoire voyage ? Évidemment, l'hypothèse que sous-entend l'auteur et qu'il considère comme « allant de soi » est celle-ci : « Puisque dans

1. Maury. *Le Sommeil et les Rêves*, 1861, p. 96 ; 1878, p. 122.

ce rêve, je raconte à ma femme un voyage, c'est que je me souviens de ce voyage ». En fait, c'est tout le contraire qui est arrivé, selon moi : Maury s'étant mis en rêve à raconter un prétendu voyage, a eu jusqu'à un certain point l'illusion de se souvenir d'un voyage.

Le rêve de Victor Egger auquel je faisais allusion il y a un instant est encore plus sommairement raconté ; le voici :

« Le 20 juin 1878, étant couché, contrairement à mon habitude, sur le côté, mon rêve me promène dans les bâtiments de l'École normale supérieure ; j'arrive en face d'une porte fermée, et je me dis (en des paroles intérieures dont le texte n'a pas été retenu, mais seulement le sens) : « C'est dans la salle qui est derrière cette porte que le docteur (anonyme) « m'a fait la résection de l'épaule, une terrible opération ! et pourtant je « n'étais pas malade, c'était une simple précaution préventive »[1].

Victor Egger s'est donné beaucoup de peine pour expliquer ce rêve ; voici ce qu'il a supposé : « Étant couché sur le côté, position anormale pour moi, j'éprouvais une certaine gêne dans l'épaule droite ; j'ai traduit cette sensation faible par un souvenir ; ..... un souvenir est un état faible ; rêver qu'on m'opérait l'épaule droite eût été ridicule ; rêver qu'on me l'avait opérée l'était beaucoup moins, puisqu'une épaule opérée doit rester sensible pendant bien des années, sinon pendant toute la vie. Maintenant, pourquoi ai-je déterminé l'opération avec cette précision ? C'est que, sept ans et demie auparavant, j'avais assisté à une résection de l'épaule ; l'opération, assez mal conduite, avait duré trois quarts d'heure, me laissant, comme c'est naturel, un souvenir très durable. Enfin, une opération ne se fait pas dans un escalier, ni dans un couloir, mais dans une salle ; il était donc assez logique de supposer une salle derrière la porte aperçue en rêve, ou d'imaginer une porte, signe d'une salle, étant donné que je pensais à une opération... Un état de conscience très faible, sensation dans le cas cité, image ou groupe d'images dans d'autres cas, serait interprété comme souvenir, à cause de sa faiblesse même ; parallèlement, simultanément aux états relativement forts que nous externons, la conscience du rêveur contient des états très faibles, subconscients ; leur extrême faiblesse est un prétexte à

1. Le Souvenir dans le Rêve, *Rev. philos.*, août 1898, p. 156.

reconnaissance, comme la force des autres est le prétexte de la perception externe par laquelle nous les interprétons à tort. »

Bref, Victor Egger suppose que la paramnésie est due à l'apparition d'une image ou d'une série d'images qui, en raison de leur faiblesse, sont interprétées comme des souvenirs. Mais, à mon avis, le seul élément qui soit à retenir dans cette interprétation, c'est que l'idée de « résection de l'épaule » avait été « introduite » par une légère douleur à l'épaule due à la mauvaise position. Dire que cette idée de résection de l'épaule s'est présentée comme un souvenir et non comme un fait actuel parce que la sensation provocatrice n'était pas assez intense et que rêver dans ces conditions d'une opération actuelle eût été « ridicule », c'est méconnaître ou oublier complètement les caractères généraux de la logique particulière aux rêves. L'explication proposée par Victor Egger n'était certes pas absurde, mais les probabilités en faveur de mon hypothèse me paraissent infiniment plus grandes. En outre de la sensation de gêne à l'épaule, que voyons-nous dans ce rêve? Un petit discours devant une porte fermée, un petit discours qui est l'interprétation de la douleur ressentie et qui, à ce titre, est la vraie cause du faux souvenir : le rêveur arrive devant une porte fermée, *et dit* : « C'est ici que j'ai subi une opération, etc. ». La « fonction verbale » de Victor Egger a (qu'on me passe l'expression) *menti*, elle a « émis » un petit récit pathétique à propos de deux détails insignifiants (une porte fermée et une douleur à l'épaule), et c'est ce mensonge, cette « fantaisie oratoire », si l'on veut, qui a créé les images, les faux souvenirs consécutifs.

III

Ainsi, je pense vous avoir montré deux origines pour les souvenirs faux qui apparaissent en rêve : les uns (ce sont peut-être les plus fréquents et les plus connus) sont en réalité des explications que le rêveur se donne à lui-même, les autres sont créés en quelque sorte par le langage parlé. L'exposé sommaire que j'ai fait de ces deux catégories est, comme je vous en avertissais en commençant, bien loin d'épuiser la question ; il est tout un côté de cette question que, notamment, j'ai volontairement laissé de côté, c'est le souvenir du rêve en rêve.

Vous savez que plusieurs auteurs, dont le plus notable est Alfred Maury, ont soutenu que les faux souvenirs apparaissant dans les rêves étaient ordinairement (sinon toujours) des souvenirs vrais de rêves antérieurs plus ou moins anciens. Je n'ai jamais trouvé d'exemples vraiment probants venant en confirmation de cette hypothèse ; je n'en ai jamais trouvé, du moins, remplissant les conditions que supposaient les auteurs en question, à savoir : deux rêves séparés par un intervalle notable, des années, des jours, ou même simplement des heures, et tels que le souvenir du premier apparaissant dans le second, y soit pris pour le souvenir de faits réels. Mais, on pourrait examiner ce que devient le souvenir d'un rêve dans ce que j'appelle les rêves « itératifs »; ce sont des rêves dont certains épisodes, aussitôt terminés (ou même avant que l'on ait l'impression qu'ils sont terminés), *recommencent*, et cela, parfois, à un grand nombre de reprises; ils ne recommencent d'ailleurs pas toujours d'une façon identique, mais ce qui ne varie guère, ce sont les sentiments qui accompagnent — et ces sentiments sont généralement pénibles. Le rêveur, par exemple, se propose une tâche difficile, ou, plus souvent, une tâche lui est *imposée*; il n'arrive pas à l'accomplir jusqu'au bout, souffre, est inquiet ou angoissé ; il a quelquefois un instant de repos pourtant, puis le cycle recommence. Le mécanisme général de ce genre de rêves me paraît analogue à celui qui, à l'état de veille, produit l'*obsession*. J'ai montré, dans mon récent petit livre, que l'on observe en ce genre, non seulement des rêves véritables, mais aussi des visions hypnagogiques.

On peut se demander si, dans un rêve itératif, à un instant donné, le souvenir des périodes qui ont précédé, pourrait apparaître sous une forme telle que l'hypothèse de Maury s'en trouvât confirmée ; en d'autres termes, il semblerait que, dans les rêves itératifs, les faux souvenirs (lorsqu'il s'en trouve) pussent s'expliquer par le souvenir vrai de faits rêvés dans une des phases précédentes du même rêve. Mais en fait, sur moi-même, et quoique j'aie fait à diverses époques un assez grand nombre de ces rêves, je n'ai jamais rien observé de tel. Dans une période quelconque d'un rêve itératif, le souvenir des périodes précédentes m'est toujours bien apparu comme faisant partie du même rêve, ou plus exactement, comme directement lié

aux événements actuels : j'ai toujours bien eu le sentiment de quelque chose qui venait de se passer, une ou plusieurs fois, et qui cependant recommençait encore : il n'y avait là aucun souvenir faux.

CONCLUSION

Quoique je n'aie traité devant vous que des points fort limités et que je me sois restreint le plus que j'ai pu, je crois que l'on peut tirer de ce que nous avons examiné aujourd'hui quelques considérations sur la méthode.

Les deux rêves que j'ai exposés, et dans lesquels les illusions de la mémoire reconnaissaient selon moi des mécanismes si différents, appartenaient dans leur ensemble à des *types de rêves* extrêmement différents aussi : le premier était un rêve aussi dépourvu d'action qu'il est possible de le concevoir, formé simplement par des représentations visuelles et des interprétations immédiates de ces représentations ; le deuxième était, au contraire, d'un bout à l'autre et d'une façon presque continue, dominé par un sentiment de crainte : le sujet croyait agir (fuir) et, en outre, parler ; je le qualifierais volontiers en disant qu'il était, avant tout, *émotif* et *oratoire*. Si nous joignons à ces deux rêves la catégorie, à laquelle j'ai fait allusion, des rêves *itératifs*, nous voyons que l'on peut avoir affaire, lorsque l'on étudie, dans le rêve, les phénomènes de souvenir, à trois espèces de rêves bien différentes, *au moins*. Je crois que, jusqu'à présent, l'on n'a pas suffisamment tenu compte de ces différences fondamentales ; de là peut-être, les opinions contradictoires, et toujours extrêmement confuses que l'on a émises sur la question.

ESSAI D'INTERPRÉTATION
DES PHÉNOMÈNES DE L'INCUBAT

par Jean Vinchon.

Les psychanalystes ont étudié les rêves surtout dn point de vue symbolique. Pourtant Freud lui-même[1] a insisté sur le rôle des excitations internes et externes dans leur genèse. Les excitations internes seraient pour lui les plus importantes (p. 93) ; mais, ajoute-t-il, la plupart du temps, le rêve ne reproduit pas l'excitation telle quelle ; il la transforme, la désigne par une allusion, la range sous une rubrique, la remplace par une autre chose.

Le rêve d'incubat échappe à cette loi. Nous allons le suivre chez différents malades et nous pensons établir qu'il se borne en général à amplifier les sensations internes, à broder sur le thème initial qu'elles ont fourni.

Avant d'aborder les observations et pour définir exactement l'incubat, il faut dire quelques mots de son histoire. Le premier médecin qui décrivit le tableau de ce trouble fut un contemporain des Antonins, Coelius Aurelianus, par qui nous sont connues les doctrines de Soranus d'Ephèse.

Coelius rangeait l'incubat parmi les affections du système nerveux. Il le considérait comme une hallucination pénible, qui se produit pendant le sommeil et s'accompagne de divers symptômes : poids sur la région épigastrique, impuissance de se mouvoir, de parler, de respirer ; auxquels s'ajoute l'illusion érotique. Il notait, en outre, au réveil, des sueurs abondantes, de la pesanteur de la tête, une toux légère, de la pâleur[2].

1. *Introduction à la psychanalyse*, trad. Jankélévitch, p. 92 et suiv.
2. Semelaigne. *Etudes historiques*. Asselin, 1869, p. 161 et suiv.

Les principales causes de l'incubat sont, pour lui, après l'abus des liqueurs fortes, les indigestions fréquentes. C'est parfois aussi un signe avant-coureur de l'épilepsie.

Cette excellente description de l'incubat devait dès le temps de Coelius se compliquer d'une exaltation imaginative qui en voilait les symptômes essentiels. Un médecin du nom de Télémaque, son contemporain, aurait vu à Rome une véritable épidémie d'incubat, analogue à celles du XVI^e siècle.

Après le triomphe du christianisme, l'incubat cesse d'être une affection du système nerveux, pour devenir une manifestation de Satan. Dans les descriptions de saint Augustin et de saint Thomas, l'illusion érotique passant au premier plan fait succéder le diable aux sylvains et aux faunes de Pline, visiteurs nocturnes de femmes solitaires.

Les démonologues Del Rio, Springer, Delancre et Bodin propagent à l'époque des épidémies de sorcellerie, la croyance à l'incubat en l'affirmant dans leurs livres, et il faut arriver à la fin du XVI^e siècle pour retrouver une description scientifique de cet état. Elle est l'œuvre d'un médecin, Jason a Pratis. Voici son observation principale rapportée par Jean Schenck à côté d'autres troubles de l'esprit, comme la manie et la mélancolie. Jason fait parler un de ses malades[1].

Naguère un prêtre vint me trouver : « Seigneur, dit-il, si tu ne secours pas un misérable affligé, c'en est fait de moi, je vais mourir, je suis déjà épuisé : ne vois-tu pas combien je suis amaigri et exsangue ; je suis à peine couvert d'une peau mince ; j'étais plein de santé et de bonne mine, et voilà que je suis devenu une sorte de spectre hideux, comme le fantôme de moi-même. — Qu'est-ce qui te ronge, lui répondis-je, et quelle est à ton avis la cause de ta maladie ? — Presque toutes les nuits, une petite femme (muliercula) que je connais bien vient vers moi, se jette sur ma poitrine, puis, l'ayant embrassée, la serre fortement et comprime mes voies respiratoires jusqu'à ne me laisser respirer qu'avec grand peine. Si je veux crier, le cri s'arrête dans ma gorge, Si, à cause de la peur, je veux me lever, la chose est impossible. Je ne puis ni me servir de mes mains pour repousser son attaque, ni de mes pieds pour prendre la fuite, son étreinte victorieuse m'écrase. — Eh, dis-je, ce que tu me dis n'a rien d'extraordi-

1. Laignel-Lavastine et Jean Vinchon. Une observation d'incube à la Renaissance, *Ann. médico-psychologiques*, mars 1922.

naire (j'avais compris à son discours qu'il s'agissait d'un incube), c'est vraiment un fantôme, une illusion qui te tourmentent. — Il n'est question ni de fantôme, ni d'illusion, répondit-il ; je le jure de par Dieu, puisque je l'ai vue de mes yeux et touchée de mes mains ; je la revois à l'état de veille et même quand je suis maître de moi-même ; je m'efforce de lutter contre elle, mais à cause de la langueur, de la crainte, de l'angoisse (angustia) et d'une force contraire, je ne puis rien. Aussi, je cours de tous côtés comme un fou, j'interroge l'un et l'autre ; je leur demande s'ils ne connaissent pas le moyen de secourir un homme qui meurt misérablement. Je me suis adressé à quelques-uns des plus habiles, pour qu'ils m'apportent une aide efficace, mais mon espoir a été complètement frustré, je n'ai pas trouvé le salut ; et je n'avais plus à recourir, d'après les conseils à moi donnés, qu'à des prières ferventes adressées à Dieu (très bon et très grand) que j'avais déjà fatigué de mes instances pour qu'il daignât écarter de moi cette horrible épreuve. Un jour, j'ai été trouver une vieille femme, sage et avisée, réputée dans le pays : elle m'a dit qu'aussitôt le crépuscule, après avoir uriné, je devais couvrir le vase avec ma chaussure droite, car c'était de ce vase que le fantôme sortait à l'heure du maléfice. Cela me paraissait inutile et contraire à la religion ; pourtant, vaincu par la faiblesse et le chagrin de cette interminable épreuve, j'essayai ce moyen, et voici comment la prédiction de la vieille se réalisa ; à la maison, l'incube m'envoya des douleurs atroces dans la vessie, je fus menacé d'une rétention d'urine, malgré mes prières, à moins que je ne lui permisse de revenir auprès de moi, pendant la nuit, suivant l'habitude déjà ancienne ; et en même temps, je me sentis étouffé par une angoisse atroce. » — Aucun moyen n'avait donc réussi à calmer l'angoisse de cet homme, mais, à la deuxième ou troisième consultation, il comprit la nature exacte de son mal, redevint gai et confiant dans sa guérison prochaine.

L'incubat était alors attribué, d'après le médecin rhénan Jean Schenck, à l'obstruction par « le suc mélancolique des vaisseaux qui unissent la rate à l'estomac ». Il représentait pour Jason et ses contemporains une variété de la mélancolie. C'est pourquoi, à l'exemple de Coelius Aurelianus, ils décrivent avec tant de soin la langueur, la crainte, l'angoisse dont souffrent leurs malades. Les écrivains ecclésiastiques modernes ont repris à leur tour, pour leur compte, les descriptions anciennes de l'incubat, sans s'attarder à des essais de retour aux croyances du Moyen Age, qui ont fourni le prétexte du pastiche habile de Liseux sous le nom de Sinistrari d'Ameno. Debreyne, trappiste et médecin, rejette, dans sa *Théologie morale*, comme des absurdités et des turpitudes qui déshonorent la raison,

toutes les histoires d'incubat que Huysmans, à la même époque, recueillait fidèlement de la bouche de l'abbé Boullan, un des prototypes de son chanoine Docre.

L'incube, d'après le P. Debreyne[1], est un espèce de songe dans lequel le patient éprouve un sentiment de suffocation, de forte pression qu'il attribue à un poids énorme et le plus souvent à un être couché sur sa poitrine ; cet état lui cause une anxiété et une angoisse inexprimables.

L'apparence des phénomènes est décrite ici selon les règles d'une bonne observation. Il reste maintenant à préciser la nature de ces phénomènes et à les expliquer, en les rapprochant de ceux que nous avons constatés chez les malades.

Parmi ceux-ci, ceux qui souffrent d'incubat dans le sens classique de ce mot sont assez rares. Mais un certain nombre de sujets, sans les expliquer par l'action du diable ou d'esprits, souffrent de troubles qui rappellent la description de Debreyne. La transition est insensible entre ces deux catégories. Voici deux malades appartenant à l'un et à l'autre de ces groupes.

La première, Suzanne, est une jeune fille de seize ans, servante de café. Depuis dix-huit mois, elle éprouve un malaise qui la prend régulièrement vers minuit. Elle s'endort sans peine, mais, au moment de la crise, elle a l'impression d'être étouffée sous sa couverture, s'assied brusquement sur son lit, pousse des cris effrayants. La poitrine est opprimée, et il semble à Suzanne qu'elle est incapable de rejeter l'air inspiré. Les crises, de plus en plus violentes, reviennent régulièrement chaque nuit et ne se reproduisent jamais dans la journée. La menstruation est irrégulière, c'est le seul trouble organique que l'on relève dans l'histoire de cette jeune fille. La recherche de l'hérédité apprend que sa mère est sensible aux émotions. Les crises reparaissent toujours dans les mêmes conditions. Suzanne, de par son métier, est obligée de manger très vite, tout en servant les clients. Elle est un peu gênée dès le début de la digestion par une poche d'air, que les procédés d'investigation médicale décèlent dans la partie supérieure de l'estomac : c'est une mangeuse d'air, une aérophage. Les signes de l'excitation des centres bulbaires de l'angoisse sont au complet; avec la nuit, cette vive tendance à l'angoisse augmente peu à peu, comme c'est la règle, et déclenche la crise au bout d'une heure environ. Pendant celle-ci, Suzanne est terrifiée; il lui semble qu'une force

1. *Théologie morale.* Poussielgue, 1884, p. 151.

venant d'en haut va écraser sa poitrine. Le traitement qui a calmé assez rapidement la malade a confirmé notre hypothèse.

Ici il n'est question que d'une force anonyme et l'illusion érotique manque. Andrée, notre seconde malade, lui donne un nom et une apparence. Cette jeune femme, devenue veuve brusquement, habite une vieille petite ville de province, goûtant peu la société et se réfugiant dans les lectures romanesques. Elle souffre de digestions difficiles, d'une sensation de plénitude gastrique presque continue. Andrée s'endort et est réveillée, comme Suzanne, une heure après le début de son sommeil. Ses sentiments sont alors plus complexes. Elle est à la fois anxieuse et baignée dans une étrange volupté. Elle frissonne comme à l'approche d'une présence masculine, qu'elle interprète comme celle de son mari mort : bientôt deux lèvres se posent sur les siennes. Elle reste quelque temps dans le trouble, puis s'arrache à ce rêve, reprend conscience, mais ne retrouve le sommeil qu'avec l'aide des hypnotiques. Les nuits, à certaines époques où les femmes sont plus sensibles, deviennent des suites ininterrompues de cauchemars, plus angoissants à mesure de l'approche de la matinée, mais sans lien avec le rêve du début. La malade est très fatiguée pendant la journée, sa santé s'affaiblit. Les mêmes troubles du système nerveux et de l'appareil digestif déjà observés chez Suzanne sont constatés chez Andrée. Les mêmes traitements généraux sont appliqués. Les sensations du début de la nuit s'espacent puis disparaissent, les cauchemars sont plus rares et l'état de la malade est redevenu normal après quelques mois de cure.

Ces deux observations établissent la cause et la nature exacte de ce rêve, effectué pendant la digestion. Dans ces cas, comme dans tous ceux que nous avons examinés, nous avons retrouvé par l'examen radioscopique la présence de la poche à air des aérophages, par l'examen des systèmes sympathiques les signes de l'excitation du système vague, qui explique aussi l'hypersalivation, origine de l'aérophagie. En interrogeant d'autre part des aérophages sur leurs rêves, nous avons retrouvé souvent des cauchemars avec sensation d'oppression, interprétés différemment suivant les sujets. Les uns se réveillent brusquement, se croyant assaillis par un voleur ou un animal qui cherche à les étrangler ; les autres croient qu'une pierre ou la chute du plafond de leur chambre leur écrase la poitrine.

Les anciens avaient bien observé la nature spéciale de ces rêves des aérophages ou des gros mangeurs. Coelius Aurelianus, le premier, a eu le mérite de ranger parmi eux l'illusion de l'incubat et Artémidore d'Ephèse recommandait avant d'interpréter un songe de

connaître la nature et la quantité des aliments absorbés par le songeur. Nos moyens d'investigation moderne confirment le résultat de leur expérience.

A côté de l'action de la poche d'air qui réduit le volume du thorax et de l'excitation des centres du nerf vague, chez ces sujets, il faut faire place à un autre facteur; la morphologie des aérophages. Ceux-ci appartiennent fréquemment au type digestif de Claude Ségaud et de Rostan, dans lequel le thorax est réduit par rapport à l'abdomen. L'aérophagie vient encore diminuer, comme l'a montré Leven [1], les dimensions verticales de ce thorax déjà réduit. Au moment où la poche à air est volumineuse, pendant la digestion, l'accès d'angoisse respiratoire sera donc la résultante d'une compression mécanique et d'une excitation nerveuse, ces deux facteurs mêlant intimement leurs actions.

Le trouble sexuel qui accompagne l'angoisse peut être expliqué par la diffusion de l'excitation du nerf vague à tout le sympathique et plus particulièrement au groupe des nerfs génitaux qui appartiennent au même système que le nerf vague. Dans la pratique, on peut vérifier souvent les relations de l'angoisse et de l'excitation sexuelle à propos des obsessions et des phobies par exemple. Chez des enfants sujets à des terreurs nocturnes, nous avons vu ainsi apparaître en même temps l'excitation sexuelle précoce, l'ensemble réalisant un tableau assez voisin de l'incubat. Cet avis est partagé par tous les auteurs qui ont étudié les anxieux et les ont vus sujets à l'éréthisme génital [2].

En analysant les troubles de nos sujets, nous arrivons à l'explication suivante. La suffocation accompagnée d'angoisse est due à la fois à la compression mécanique des organes du thorax par la poche à air des aérophages et à l'irritation des centres du nerf pneumogastrique ou vague, dont l'excitation expérimentale comme l'enseigne mon maître Laignel-Lavastine [3], provoque un spasme des bronches et une vaso-dilatation qui tendent à interdire le mouvement de l'air. L'éréthisme sexuel concomitant dépend de l'extension de cette irritation à tout le système parasympathique ou autonome, dont le

1. Leven. *L'aérophagie.* Paris, Doin, 1920, p. 152.
2. Devaux et Logre. *Les anxieux.* Paris, Masson, 1917, p. 32.
3. Laignel-Lavastine. *Pathologie du sympathique.* Alcan, 1924, p. 648.

pneumogastrique fait partie au même titre que les nerfs sacrés. Ici l'intervention du psychisme paraît tout à fait secondaire ; le refoulement freudien n'apporte de lumière que sur des détails plus ou moins pittoresques : il n'éclaire nullement le mécanisme des phénomènes. S'il en était autrement, le rêve d'incubat, au lieu de survenir à des heures presque constantes — celles des rêves des aérophages —, se reproduirait à n'importe quelle heure de la nuit. Or les malades nous avertissent eux-mêmes que leurs autres cauchemars reproduisent des tableaux tout à fait différents.

Nous ne voulons pas tirer de ces faits un argument contre la doctrine psychanalytique, mais seulement rappeler qu'elle doit être menée de pair avec les autres méthodes d'investigation, même dans des cas où, comme dans celui-ci, elle paraîtrait devoir prendre la première place.

La séance est levée à 19 heures.

Le secrétaire général,

I. MEYERSON.

ANALYSES ET COMPTES RENDUS

P. Guillaume. — **L'Imitation chez l'Enfant.** — 1 vol. de 235 pp. de la *Bibliothèque de Psychologie de l'Enfant et de Pédagogie*, Paris, Alcan, 1925.

Ce livre est le premier volume d'une collection consacrée à la psychologie de l'enfant. Depuis sa publication, trois autres volumes ont paru, celui de M. H. Wallon sur l'*Enfant turbulent*, celui de M. J. Piaget sur la *Représentation du monde chez l'enfant*, et celui de M. G.-H. Luquet sur le *Dessin enfantin*.

L'imitation a surtout jusqu'ici défrayé les controverses des écoles sociologiques, mais on en a peu fait la psychologie. L'idée vague d'imitation instinctive, spontanée, automatique a presque toujours paru une explication satisfaisante : la représentation d'un acte apparaissait comme une cause suffisante de son exécution. Il convenait, pour éprouver la valeur de ces idées, de chercher l'apparition et le progrès de l'imitation chez des enfants observés de près pendant leurs premières années.

La première partie du livre définit dans leur rapport avec le problème de l'imitation les principes dans lesquels la psychologie contemporaine a cherché l'explication des mouvements, et notamment ceux du transfert associatif et de l'adaptation par essais et erreurs, auxquels il sera fait souvent appel dans ce livre.

La seconde partie étudie au point de vue empirique et critique le problème de l'imitation vocale. Il paraît impossible d'admettre, sans simplifier des faits très complexes, que la perception auditive d'un son règle par des réflexes préformés les réactions par lesquelles l'appareil vocal arrive à reproduire ce même son. L'imitation vocale est une fonction qui s'acquiert du cinquième mois au milieu de la deuxième année, par une longue série de tâtonnements persévérants, dans lesquels le modèle n'est d'abord qu'un moyen de contrôle des essais, avant d'arriver à régler la voix elle-même. Toute cette imitation semble être essentiellement auditive ; l'auteur discute et rejette la théorie qui fait une place à l'imitation des mouvements vocaux visibles.

Ce dernier chapitre nous conduit au problème beaucoup plus obscur de l'imitation d'origine visuelle, étudiée dans la troisième partie. En effet,

l'enfant perçoit de la même façon la voix de son modèle et la sienne ; il n'en est plus de même pour la plupart des actes, qu'il perçoit avant tout par la vue chez les autres, tandis qu'il perçoit surtout les siens sous forme kinesthésique. Qu'on songe par exemple à l'imitation d'un mouvement des yeux ou de la bouche, d'une attitude générale du corps ou d'un jeu de physionomie. Comment s'expliquer la valeur de suggestion motrice de l'exemple, le progrès du conformisme et la conscience même de l'imitation ?

Ces difficultés disparaîtraient si l'on pouvait admettre une théorie de l'origine instinctive de l'imitation. Mais l'auteur rejette, après discussion, aussi bien l'idée d'un instinct général que celle d'une collection d'instincts spéciaux. L'automatisme de l'imitation lui apparaît comme un automatisme acquis, tardif, secondaire. — Il critique également les théories qui admettraient une traduction mentale des actes du langage d'un sens dans celui d'un autre, soit que l'enfant se représente visuellement ses propres mouvements, soit qu'il imagine ceux des autres sous forme tactile et kinesthésique. — Il reste à supposer qu'à mesure que le progrès de l'éducation motrice rend l'enfant, dans ses rapports avec les objets, maître d'un nombre toujours plus grand d'effets extérieurs, ce sont ces *effets*, éléments homogènes et comparables de son activité et de celle des autres, qu'il s'attache d'abord à reproduire. La valeur motrice passe peu à peu des effets extérieurs aux mouvements mêmes du modèle : on passe ainsi de l'imitation d'actes sur des objets réels, puis imaginaires, à celle de gestes ou d'attitudes « à vide », de sorte que ces formes, que les théories courantes considéraient comme primitives, seraient en réalité dérivées et tardives. Toute cette partie du travail s'appuie sur une analyse minutieuse du développement de l'imitation chez les deux enfants de l'auteur observés d'une façon continue pendant leurs deux premières années.

La conscience de l'imitation suit le progrès de cette fonction elle-même : elle est la conscience de l'identité d'effets objectifs obtenus avant d'être la conscience de la similitude des mouvements et des attitudes. Ce problème donne l'occasion d'étudier le développement de la conscience de soi chez l'enfant et le rôle important qu'y joue l'assimilation de sa personne à celle des autres : l'enfant se connaît d'abord comme un être semblable à ceux qu'il imite. L'étude du langage subjectif, c'est-à-dire de la manière dont l'enfant parle de lui-même, permet de suivre les étapes de cette assimilation.

L'imitation ne se sépare pas de ses aspects affectifs. On trouvera dans les chapitres consacrés au problème de la sympathie une nouvelle discussion de la théorie de l'instinct : l'observation de l'enfant montre combien l'idée d'un parallélisme affectif, et à plus forte raison d'une connaissance de la vie intérieure des autres, appelle de réserves, lorsqu'on essaie d'interpréter les faits de contagion émotionnelle apparente chez de très jeunes enfants.

Le livre est complété par une revue des principaux travaux expérimen-

taux — aujourd'hui assez nombreux — sur l'imitation chez les animaux. Elle confirme l'impression que l'imitation est une fonction caractéristique d'un niveau mental élevé, du moins dans ses formes pures, humaines, dont les animaux supérieurs eux-mêmes ne nous offrent pas d'exemples.

On voit, par ce trop bref résumé, l'intérêt du travail de M. Guillaume. Il est une contribution tout à fait importante à l'étude du développement mental chez l'enfant.

P. Rivet.

Dr H. Wallon. — **L'enfant turbulent** (*Bibliothèque de Psychologie de l'Enfant et de Pédagogie*). Paris, Alcan, 1925, 1 vol. in-8°, 653 pages.

Voici un livre très important. L'auteur y fait preuve d'une rare compétence clinique et psychologique. Son livre est d'abord un très précieux recueil d'observations sur les troubles du développement psychomoteur chez l'enfant. Ces observations, est-il besoin de le dire, constituent une mine inépuisable de faits sur le développement normal et les anomalies de développement des grandes fonctions psychologiques. Mais, en plus, de ces observations l'auteur tire une large esquisse du développement moteur et mental, de ses retards et de ses anomalies. Il étudie avec minutie et précision les grands syndromes psychomoteurs.

Devant cette abondance, dont la lecture seule du livre peut donner une idée, nous sommes contraints, pour ne pas désorienter le lecteur, de nous restreindre à quelques points essentiels. Nous nous contenterons de caractériser brièvement les trois stades que l'analyse des documents paraît dégager, et d'indiquer en quelques mots les conclusions générales de l'auteur. Nous laissons de côté non seulement les faits, non seulement les remarques cliniques, mais aussi les discussions psychologiques, si nourries et si intéressantes (par exemple la discussion des théories de l'émotion, p. 34 et suiv.). Procéder autrement et vouloir tout dire, reviendrait à ne rien mettre en relief.

* * *

On peut distinguer trois stades du développement psychomoteur.

1° Le stade émotif. De même que le tout jeune enfant ne semble d'abord réagir qu'à des impressions somatico-affectives, l'émotion apparaît comme le facteur dominant dans le comportement de nombreux idiots. Elle appartient donc aux formes les plus élémentaires de l'activité mentale : agitation diffuse de la colère, de la joie, de la peur ou de la tristesse qui semblent se succéder dans cet ordre. Incitée à se produire et à se manifester dans tous les cas où il y a inaptitude soit constitutionnelle, soit occasionnelle à des relations bien en rapport avec le milieu, l'émotivité s'accroît quand fléchissent les fonctions d'adaptation. Elle est à son maximum chez ceux qui sont incapables de soutenir avec le milieu des rapports objectifs.

2° Le stade sensitivo-moteur. L'enfant se met à distinguer entre les sensations diverses qui l'affectent.

« Il y a d'abord un stade, qui peut, dans le développement normal, ne pas être facilement identifiable, à cause de sa concomitance avec des manifestations répondant à d'autres niveaux de l'évolution fonctionnelle, mais auquel l'idiotie peut rester accrochée, et donne par suite une homogénéité manifeste : c'est celui des exercices par lesquels l'enfant se découvre morceau par morceau, sensibilité par sensibilité, et s'essaie à sortir de l'état total et diffus ; ici le sujet se confond avec ce qu'il éprouve, où l'état de conscience ne se dissocie pas de la réaction, comme c'est encore le cas dans l'émotion» (*Journal de Psychologie*, 1926, p. 970). On le voit alors insister sur ses sensations et sur ses mouvements, y revenir, jouer avec eux : par exemple ces jeux tactilo-kinesthésiques et auditifs qui sont à l'origine du langage. L'enfant se découvre par fragments. Il y a des idiots qui s'arrêtent à ce stade. Et, pour reprendre l'exemple de cette gymnastique laryngée, ils arrivent souvent à une diversité, à une subtilité incomparable de nuances articulatoires et acoustiques, « donnant ainsi un exemple de ces virtuosités spéciales qui sont de fâcheux augure, car l'enfant qui se développe tend toujours à dépasser ses moyens, ne reste pas indéfiniment sur une acquisition, l'intègre bientôt dans d'autres systèmes d'activité ».

3° Le stade projectif, avec l'avènement de la motilité intentionnelle et le maniement des notions et des symboles qui sont comme une reduplication des réactions directement commandées par la réalité extérieure. C'est surtout l'enfant épileptique que Wallon montre accroché aux degrés inférieurs de ce stade.

Dans la deuxième partie de son livre (Les syndromes psychomoteurs), Wallon étudie la débilité motrice et mentale, l'asynergie motrice et mentale, les syndromes psychomoteurs d'hypertonie, les syndromes d'automatisme émotivo-moteur, le syndrome d'insuffisance frontale. Il y a là une extrême richesse de description clinique et d'analyse psychologique que nous devons nous contenter de signaler. Il va de soi du reste que les troubles psychomoteurs n'épuisent pas la psycho-pathologie enfantine.

* * *

J'insisterai seulement sur quelques principes généraux qui me paraissent se dégager du travail de Wallon.

1° D'abord les chevauchements de fonction qui rendent toujours très délicate l'interprétation chez l'enfant d'une période déterminée et de ses caractères essentiels. « L'avènement et les effets de l'ère nouvelle » ne sont pas simultanément enregistrables dans tous les domaines ; il n'y a pas synchronisme entre les phases des différentes fonctions. Wallon reprend ici et confirme une intéressante théorie de W. Stern.

2° Certaines réactions apparaissent, puis disparaissent et ne reparaissent que beaucoup plus tard. C'est souvent changement, sous l'apparente similitude, et seconde acquisition, différente de la première. « Il serait donc absurde de lier un stade donné de l'évolution psychique à l'apparition d'un geste, d'un vocable, d'une réaction, sinon en spécifiant le système des circonstances et manifestations connues dont il fait partie. Mais le développement polymorphe de l'enfant normal peut rendre cette attribution difficile. »

3° L'étude des anormaux est un précieux instrument d'analyse du développement mental. Car, suivant leur degré de déchéance, il y a des stades qu'ils ne peuvent dépasser. Mais, si l'enfant normal se découvre dans l'enfant pathologique, c'est à la condition de ne pas tenter entre eux une assimilation immédiate. Car rien ne s'oppose plus que « l'ascension vacillante, entrechoquée, intermittente, progressive des fonctions chez l'un et la fixation de l'autre à certaines formes beaucoup plus stables et homogènes de réactions, qui marquent l'accomplissement total et définitif du stade où il est arrêté ».

En effet, les fonctions de l'enfant pathologique ont même limite, « puisqu'il lui manque celles qui les introduiraient tour à tour ou diversement dans de nouvelles combinaisons, et les subordonneraient à des formes plus variées d'adaptation ». C'est pourquoi, en stabilisant et systématisant les étapes de l'évolution normale, la psychopathologie enfantine permet de saisir leur sens et leurs rapports.

H. Delacroix.

J. Piaget. — **Le jugement et le raisonnement chez l'enfant**. Neuchâtel et Paris, Delachaux et Niestlé, 1924, 1 vol. in-12, 339 pages. — **La représentation du monde chez l'enfant** (*Bibliothèque de Psychologie de l'Enfant et de Pédagogie*). Paris, Alcan, 1926, 1 vol. in-8°, XLIII-424 pages.

Les travaux de Piaget se développent suivant les vues originales et les méthodes que nous avons signalées ici même à propos de son premier livre, *Le langage et la pensée chez l'enfant* (*Journal de Psychologie*, t. XXI, p. 257). Il nous faut signaler à nos lecteurs l'intérêt de ses deux derniers livres et d'abord celui sur *Le jugement et le raisonnement chez l'enfant*.

La pensée de l'enfant, qui se différencie de toute autre par les intérêts qui la dirigent, comme par ses moyens d'expression, se distingue aussi par sa structure et par son fonctionnement logique.

C'est ce qu'établissent les observations, les tests, les travaux sur le langage, le dessin, la perception chez les enfants.

Il ne s'agit pas simplement de sophismes et d'erreurs, dus au hasard des inadaptations. L'enfant possède une pensée cohérente *sui generis*. Son esprit a une structure propre.

Cette pensée est égocentrique. Elle travaille d'abord en toute indépendance et en toute affirmation. L'enfant joue avec les choses et croit sans chercher. C'est un état intermédiaire entre l'autisme et la pensée socialisée.

La vérification naît de la discussion. Le langage et le raisonnement discursif sont un produit des échanges interindividuels. De nombreux faits l'établissent. Les propos de l'enfant sont d'abord égocentriques. La discussion n'est d'abord qu'un heurt d'affirmations contraires. Les enfants d'abord ne se comprennent pas entre eux.

L'égocentrisme empêche l'enfant de prendre conscience des relations logiques. Dans la mesure où il pense pour lui-même, l'enfant n'a aucun besoin de prendre conscience des mécanismes de son raisonnement. Son attention est entièrement tournée vers le monde extérieur, vers l'action. Dans la mesure au contraire où il cherche à s'adapter aux autres, il crée un plan de pensée commune dont il doit devenir conscient.

Ce plan est du reste décalé par rapport à l'action. L'apprentissage d'une opération sur le plan verbal reproduit les péripéties auxquelles avait donné lieu ce même apprentissage sur le plan de l'action. L'expérience mentale, sur le plan verbal, est due à une désadaptation et à des besoins nouveaux, elle n'est pas la transposition pure et simple des expériences matérielles les plus récentes et les plus évoluées ; elle suppose tout un réapprentissage. La marche de l'intelligence est rythmique.

* * *

Voyons d'un peu plus près cette incapacité foncière à la logique des relations. L'enfant juge toujours tout à son point de vue propre. Il éprouve une difficulté considérable à entrer dans le point de vue des autres. Donc l'enfant tend à déformer les jugements de relation qu'on lui propose et à les ramener tous au type absolu des jugements prédicatifs. « Un jugement prédicatif, comme « Paul est un garçon » ne suppose qu'un point de vue, celui de Paul ou le mien, peu importe. Un jugement de relation, comme « Paul est mon frère » suppose au contraire deux points de vue au minimum, le mien, car Paul n'est le frère de personne d'autre, et n'est même pas son frère à lui, et le sien, car le jugement placé dans la bouche de Paul change de forme et devient « je suis le frère de ..., etc. ». Il en est ainsi de tous les jugements de relation, lesquels relient deux individus au moins et changent de forme suivant le point de vue de chacun. Or l'enfant est si habitué à penser son point de vue individuel, et si incapable de se placer à celui des autres, que des relations aussi simples que celle de frère ou de sœur donnent lieu pour lui à toutes sortes de difficultés, du moins sur le plan verbal. » (286).

L'étroitesse du champ de conscience favorise de telles erreurs ; conditionnée elle-même par la faiblesse d'organisation. La pensée enfantine est juxtaposition et syncrétisme, et non pas synthèse. De son incapacité

synthétique de l'enfant témoignent amplement son dessin, ses réactions aux tests logiques, son gauche maniement des conjonctions. Or, à défaut de liaisons objectives, pullulent les liaisons subjectives, ce qui est proprement le syncrétisme. Pour l'enfant tout tient à tout; tout se justifie grâce à des rapprochements et à des complications imprévues; mais nous ne soupçonnons pas la richesse de ces liaisons.

* * *

Nous avons dégagé à grands traits les thèses principales que ce livre développe avec richesse et puissance. Il nous faut donner une idée tout au moins de l'abondante documentation qui les supporte.

Un très important chapitre, Grammaire et Logique (10 à 82), étudie l'emploi des conjonctions de causalité et de connexion logique et des conjonctions de discordance. Piaget est en possession de divers relevés du langage intégral d'enfants observés à différents âges, pendant un mois chacun environ. D'autre part, il a expérimenté dans les écoles de Genève en priant les enfants d'inventer ou de compléter des phrases contenant des *parce que* ou autres conjonctions de causalité.

En gros, il a constaté que le nombre des *parce que* et des *puisque* logiques augmente avec l'âge et la socialisation de la pensée. Il a remarqué l'abondance des *parce que* psychologiques ou de motivation, la difficulté à manier le *parce que* empirique ou logique, à manier les *donc*, *alors*, à manier les termes de discordance. L'enfant a tendance à juxtaposer simplement ses affirmations, au lieu d'expliciter les liaisons causales. Le style de l'enfant et sa pensée elle-même sont comparables à son dessin : des détails juxtaposés sans ordre. Cette juxtaposition a pour complément le syncrétisme : vision globale, compréhension d'ensemble qui fait de la phrase un tout; tendance à tout lier à tout, à tout justifier par les liaisons les plus ingénieuses et les plus saugrenues.

Etudions les tests bien connus de phrases absurdes de Binet et Simon (voir Binet et Simon, *La mesure du développement de l'intelligence chez les jeunes enfants*, 56-58). Nous constaterons d'abord que les tests d'accidents sont plus faciles que les autres. Ils font appel directement au sens du réel, sans aucune présupposition dans les données. La question des trois frères et celle du vendredi sont plus difficiles; par exemple, dans la question, des frères l'enfant est obligé de se mettre à un point de vue qui n'est pas le sien : la famille dont on lui parle comprend trois frères, et l'on réclame de lui qu'il se place au point de vue de l'un d'entre eux pour compter les frères de ce dernier. La déduction formelle, qui consiste à tirer des conséquences, non pas d'un fait d'observation directe, ou d'un jugement auquel on adhère sans réserve, mais d'un jugement que l'on assume simplement, c'est-à-dire que l'on admet sans y croire pour voir ce qu'il comporte, n'apparaît guère que vers onze ou douze ans.

« Il n'est pas impossible que cette date de onze-douze ans soit en rapport avec le second âge critique de la vie sociale enfantine. On sait en effet que c'est vers onze-douze ans que les sociétés d'enfants prennent tout leur essor, et que, en particulier, le respect de la règle des jeux et des règlements de sociétés devient important et symptomatique de cette vie sociale. C'est donc à cet âge que les discussions entre garçons doivent devenir, non seulement plus serrées qu'auparavant, mais plus dirigées par le besoin d'entente et de coordination. » (96).

Il faut signaler tout particulièrement les pages très pénétrantes consacrées aux questions relatives aux frères et sœurs et à la gauche et la droite (128 et suiv.). L'enfant de cinq ans sait montrer sa main droite et sa main gauche. Mais, pour que l'enfant puisse dire si le crayon posé sur la table en face de lui est à droite ou à gauche de la pièce de monnaie, il faut sept ans ; il en faut huit pour montrer la main droite et la main gauche de l'expérimentateur assis en face de l'enfant, et pour dire s'il a le sou dans sa main droite ou dans sa main gauche ; il en faut onze pour dire, étant en face de trois objets alignés (un crayon à gauche, une clef au milieu et une monnaie à droite), si le crayon est à gauche ou à droite de la clef, et du sou, etc. Il faut douze ans pour satisfaire à cette dernière épreuve de mémoire, après n'avoir vu les objets qu'une demi-minute.

L'acquisition des notions de gauche et droite en tant que notions relatives passe par trois stades qui correspondent à trois socialisations progressives de la pensée : le premier stade (5-8 ans) au cours duquel la gauche et la droite ne sont considérées qu'au point de vue propre ; le second (8-11 ans) où elles sont considérées aussi au point de vue des autres et de l'interlocuteur ; enfin le troisième (11-12 ans) marque le moment où la gauche et la droite sont considérées par surcroît au point de vue des choses elles-mêmes (140) : donc stade d'égocentrisme pur, puis de socialisation, puis d'objectivation complète. Ces stades sont déterminés par des âges qui correspondent précisément aux âges de crise sociale chez l'enfant.

On arriverait à des résultats identiques en étudiant les définitions que l'enfant donne par exemple de sa famille, ou de son pays. Dans tous ces cas, la pensée de l'enfant passe, d'un stade « d'immédiatisme égocentrique », dans lequel la conscience ne connaît que des objets singuliers, pensés absolument, à un état de relativisme objectif. Cette incapacité au maniement des relations vient s'ajouter aux autres difficultés qui gênent la définition chez l'enfant. Les concepts enfantins sont un produit de la juxtaposition, et non de la synthèse d'un certain nombre d'éléments encore disparates. Leur unité apparente sera donc celle que donne le syncrétisme à des éléments divers, c'est-à-dire une unité subjective, non susceptible de servir de point de départ à un raisonnement logique. Il s'ensuit que chaque conception de l'enfant est surdéterminée ; qu'il est donc à certains égards insensible à la contradiction. « Cette surdétermi-

nation témoigne, non pas du tout d'une tendance mystique à se jouer de l'identité, mais simplement d'une incapacité de freinage et d'élimination. De telle sorte que l'enfant se trouvera incessamment en présence d'alternatives, et que, faute de manier la multiplication logique, il subira simplement les deux termes de l'alternative à la fois, et par conséquent la contradiction... Un même concept sera ainsi non un « système » mais, un conglomérat hétérogène et contradictoire, le résultat d'une « participation » entre plusieurs réalités à la fois. » (221).

Très justement en effet Piaget se rallie à cette théorie qui veut que les classes logiques soient sous la dépendance des relations; les ensembles, les concepts sont obtenus grâce aux relations et à leurs multiplications. La loi de construction des concepts est une combinaison de relations. Puisque la logique des relations échappe à l'enfant, faute d'une réciprocité établie, d'abord entre le moi et les autres et ensuite entre le moi et les choses, l'enfant ne peut raisonner qu'en projetant les uns sur les autres de vagues schèmes de compréhension.

* * *

Il conviendrait donc peut-être de mettre la pensée de l'enfant sur le même plan, par rapport à la pensée adulte, normale et civilisée, que la mentalité primitive, définie par Lévy-Bruhl, que la pensée autistique et symbolique, décrite par Freud. Fort sagement l'auteur préfère aux hypothèses un peu ambitieuses l'analyse patiente de la mentalité enfantine. Il a, on le sait, l'immense mérite de mettre à la base de toute hypothèse des groupements de faits très précis. Et si par hasard il lui était arrivé d'accentuer un peu trop dans la description théorique tel ou tel trait de la mentalité enfantine, ses ouvrages garderaient pourtant toute leur valeur, et les nombreux faits qu'il a établis continueraient de s'imposer aux psychologues.

* * *

Dans son livre sur *La représentation du monde chez l'enfant* (qui sera suivi prochainement d'un autre volume), Piaget étudie le contenu de la pensée de l'enfant et non plus sa forme : quelles sont les représentations du monde que se donnent spontanément les enfants au cours des différents stades de leur développement intellectuel?

Certes il est difficile d'atteindre ce contenu. Les tests ici ne sauraient réussir. Le vrai problème c'est précisément de savoir comment les questions se posent spontanément aux enfants. Il vaut mieux les faire parler librement, découvrir leurs croyances spontanées que de les canaliser et de les endiguer.

Mais l'observation toute pure ne livre pas tout ce qu'il y a dans l'esprit

de l'enfant. Et elle est impuissante à distinguer la croyance de la fabulation. D'où la nécessité de faire intervenir un examen plus serré, de pratiquer la conversation dirigée.

Cette méthode permet de constater l'extrême réalisme de l'enfant. Pour lui la pensée est liée à son objet, les noms sont liés aux choses nommées, les rêves ont une réalité extérieure. Il confond le signe et le signifié, l'interne et l'externe, le psychique et le physique.

Les enfants de six ans croient que l'on pense avec la bouche et la voix, parfois aussi avec les oreilles; ceux de huit ans croient que l'on pense avec la tête; ce n'est guère que vers onze ou douze ans que la pensée se distingue de la matière.

Ainsi, jusque vers onze ans, penser c'est parler, et parler consiste à agir sur les choses par l'intermédiaire des mots, les mots participant en quelque sorte des choses nommées aussi bien que de la voix qui les prononce. Le nom fait d'abord partie de l'essence des choses. Tout se passe comme si l'enfant découvrait peu à peu que les signes sont distincts de l'essence des choses, et comme si cette découverte l'amenait à intérioriser de plus en plus la pensée.

Mêmes remarques sur le rêve. L'enfant croit d'abord que le rêve vient du dehors, qu'il est situé dans la chambre, qu'on rêve avec les yeux (5 à 6 ans); il croit ensuite qu'il vient de la tête, de la pensée, de la voix (7 à 8 ans); vers neuf ou dix ans il croit enfin qu'il vient de la pensée et qu'on rêve intérieurement.

En somme, l'enfant commence par croire que tout ce qu'il sent existe en soi, objectivement. La conscience de l'intériorité ne résulte pas d'une intuition directe, mais d'une construction intellectuelle, et cette construction n'est possible que grâce à une dissociation de la conscience primitive. L'enfant découvre progressivement sa subjectivité.

Ce réalisme de l'enfant se prolonge nécessairement en « participation » et en magie. Par confusion de la pensée et des choses, par adhérence du signe, par fusion syncrétique des substances individuelles, le réel adhère au moi, l'univers est censé en communion avec lui et lui obéir. « Pour un esprit qui ne distingue pas ou qui distingue mal le moi du monde extérieur, tout participe de tout et tout peut agir sur tout. » Les sentiments de participation se trouvent renforcés du reste par le rôle de l'entourage, c'est-à-dire par la continuité entre la vie des parents et l'activité personnelle, par la puissance du commandement. Piaget a réuni un grand nombre de cas de magie enfantine, qu'il a analysés de fort près, et ce chapitre est un des plus précieux de son livre.

* * *

L'animisme diffus est une donnée première de la conscience de l'enfant. C'est l'attitude réaliste, avec, en plus, la notion d'objets.

L'enfant a tendance à considérer les corps comme vivants et intentionnés. La conscience, prêtée à tous les corps, se restreint aux corps mobiles (de 7 à 9 ans), aux corps doués d'un mouvement propre (de 9 à 13 ans), aux animaux. La vie est d'abord assimilée à l'activité en général, puis au mouvement, puis au mouvement propre, et enfin réservée aux animaux et aux plantes.

C'est dans la mesure où l'enfant prend progressivement conscience de sa personnalité qu'il en vient à en refuser une semblable aux choses. C'est dans la mesure où il découvre sa propre activité subjective qu'il refuse aux choses la conscience de soi. Au contraire, c'est l'ignorance du psychisme qui lui permet d'animer les choses.

L'animisme et la participation sont les phases interdépendantes du même processus de solidification du réel. Dans un premier stade, c'est la confusion totale, la participation entre tout et tout et l'action magique du désir sur la réalité. Dans un second, le moi se différencie des choses, mais les choses restent couvertes d'adhérences subjectives. Magie et animisme sont complémentaires. Dans un troisième, le moi se sépare des choses. Il n'y a plus de magie; il y a des rapports de personne à personne.

***

L'artificialisme.

L'enfant attribue d'abord l'origine des astres à la fabrication humaine. Puis il leur attribue une origine mi-naturelle, mi-artificielle; par exemple ils seraient dus à la condensation des nuages, issus eux-mêmes de la fumée humaine. Enfin l'origine des astres n'a plus rien à voir avec l'industrie humaine. Les explications deviennent de plus en plus mécaniques.

Mêmes remarques pour l'origine de la nuit, des nuages, de la pluie, de la neige, de la glace, du froid.

L'artificialisme vient de l' « intentionalisme » de l'enfant. *Fait par* vient de *fait pour*, puisque pour l'enfant ce qui est fait pour lui est fait par ses parents. Il commence par voir partout des intentions, et il s'occupe ensuite de les classer en intentions des choses elles-mêmes (animisme) et en intentions des fabricateurs des choses (artificialisme). Opération aidée par le lien de dépendance matérielle que l'enfant sent exister entre lui et ses parents, par la déification spontanée de ses parents, par le sentiment que l'enfant lui-même a d'être cause, de par son organisme et son activité manuelle.

***

« On a peut-être eu l'impression que nous prêtions aux enfants, sinon des théories, du moins des idées nettes et spontanément formulées sur la nature de la pensée, des noms et des rêves. Rien n'est plus éloigné de notre intention. Nous convenons volontiers que les enfants n'ont jamais

ou presque jamais réfléchi aux matières sur lesquelles ont porté nos interrogatoires. Les expériences que nous avons faites ont consisté, dès lors, non pas à examiner les idées déjà élaborées de nos enfants, mais à voir comment se construisent leurs idées sur des questions données et surtout dans quelle direction les mène leur orientation d'esprit spontanée. » (106).

Par cette remarque, Piaget assigne très sagement à ses recherches leur juste portée. « Une explication fournie par un enfant, en réponse à nos questions, ne peut être considérée comme « une idée d'enfant »; elle constitue simplement l'indice que l'enfant n'a pas cherché sa solution dans la même direction que nous, mais a présupposé certains postulats implicites différents des nôtres. » (108).

Et ailleurs Piaget fait d'autres restrictions encore. Il se peut qu'un enfant qui vient de prêter la conscience à tel objet la lui refuse peu après; il suffit qu'un nouveau facteur soit venu interférer avec les précédents, pour que l'enfant oublie tout ce qu'il a dit, se contredise, change de croyances. « Aussi faut-il se garder de considérer aucun de nos interrogatoires comme l'expression d'un diagnostic individuel solide. Cela n'empêche pas, naturellement, que la méthode ait une valeur statistique. » (183).

Et enfin (374) les exigences de la question entrent en jeu en même temps que l'orientation d'esprit de l'enfant; pour dégager sa pensée spontanée, il faut décortiquer ses réponses, et trouver le noyau d'explications, qu'il ne possédait certainement pas telles quelles en son esprit avant l'interrogatoire.

Comme le dit fort bien Piaget, lorsque la question posée ne provoque aucun travail d'adaptation, l'enfant répond n'importe quoi; c'est le *n'importequisme*. Quand il invente, en réponse, une histoire à laquelle il ne croit pas, ou à laquelle il ne croit que par entraînement verbal, il y a *fabulation*. Quand il cherche simplement à répondre dans le sens de l'examinateur, il y a *croyance suggérée*. Quand il tire la réponse de son propre fond, mais qu'elle est nouvelle pour lui, il y a *croyance déclenchée*. Quand il a une réponse déjà prête, et qui est le fruit d'une croyance antérieure et originale, il y a *croyance spontanée*.

Le travail de Piaget vise à déceler ces croyances spontanées. Les remarques critiques qu'il a présentées lui-même montrent combien c'est là une tâche délicate. J'accentuerai volontiers encore ces réserves; et j'ai un peu peur que par questions et réponses nous ne fassions dire à l'enfant non seulement beaucoup de choses qu'il ne pensait pas, mais encore beaucoup de choses auxquelles il n'attacherait qu'assez peu de valeur s'il y pouvait réfléchir. Une croyance spontanée lorsqu'elle ne se formule pas d'elle-même, et même lorsqu'elle se formule, est très délicate à saisir; et surtout le degré de croyance qu'elle implique; de cela nous instruisent les délires, les mythes religieux, etc.

Cette réserve faite, je suis tout à fait à mon aise pour louer l'ampleur et

la nouveauté du travail de Piaget. Son livre est une mine de renseignements utiles, pour commencer; et pour finir, une théorie profonde et subtile, séduisante — quelquefois même un tout petit peu inquiétante par sa rigueur et sa puissance de systématisation.

* * *

Je signale au passage deux très importants articles des *Archives de Psychologie :*

E. Margairaz et Piaget : *La structure des récits et l'interprétation des images de Dawid chez l'enfant.*

H. Krafft et Piaget : *La notion de l'ordre des événements et le test des images en désordre.*

Ces deux études fort importantes tendent à montrer, à l'aide du test de Dawid-Decroly, la difficulté que l'enfant, au-dessous de sept ou huit ans, éprouve à manier la notion d'ordre dans le temps. Très intéressants par eux-mêmes, les résultats de ces études sont très fertiles en suggestions, par exemple en ce qui concerne la mémoire enfantine.

* * *

Je signalerai aussi la parution de la 3e édition (sans changements) de la très importante étude de Charlotte Bühler sur l'adolescence : *Das Seelenleben des Jugendlichen* (Iena, Fischer, 1925).

H. Delacroix.

F. Gorphe. **La Critique du Témoignage.** Un vol. in 8° de 432 pages. Paris, Dalloz, 1924. — 2e édition. Préface de M. L. Hugueney, professeur à la Faculté de Droit de Paris. Un vol. in-8° de 478 pages. Paris, Dalloz, 1927.

M. Gorphe, juge d'instruction, a étudié la question du témoignage avec l'attention, la curiosité, la minutie d'un homme de métier. L'énorme bibliographie qu'il a dépouillée enferme tout ce que le droit et la psychologie ont produit sur ce sujet. Tout a été classé, expliqué, illustré d'exemples. L'auteur s'est informé auprès des spécialistes, et le public non spécialisé lui doit un bon ouvrage d'ensemble, mettant au point, autant qu'il se peut, une des questions les plus graves que pose la pratique.

L'Introduction rappelle l'importance du témoignage et la grave responsabilité qui pèse sur le magistrat, chargé de l'apprécier. La Science du témoignage n'est pas constituée. Le manuel de Hans Gross, les travaux de Binet, les recueils périodiques de Stern et Lipmann, les travaux multiples publiés dans les *Archives de Psychologie* de Flournoy et Claparède, les monographies parues de 1900 à 1914 et dont la plus complète est celle de Varendonck, n'éclairent qu'un aspect de la question. Il convient d'ajouter aux

expériences et aux analyses psychologiques les observations cliniques et les constatations judiciaires. Celles-ci n'ont pas été recueillies en général avec le soin qui convient. La France a longtemps méconnu l'importance d'une formation psychologique pour ses magistrats; les pays étrangers l'ont devancée depuis longtemps sous ce rapport.

La technique générale de la critique testimoniale doit être laissée au juge, les lois ne peuvent qu'entraver son action. Il doit garder la liberté de son appréciation. La cohérence d'une déclaration, la concordance inter-testimoniale n'ont qu'une valeur d'indice. La seconde, il est vrai, peut servir de contrôle, mais il faut pour cela que les témoins ne se connaissent pas ou qu'ils n'aient pas subi une même influence (contagion mentale ou habitude de perception). Le juge doit discerner la vérité qui est une, de l'erreur aux multiples visages. Comment l'y aider? « C'est à notre avis une tâche essentielle pour la critique testimoniale, que de classer et analyser les erreurs... Pour pouvoir être diagnostiquées et corrigées ou redressées, les erreurs, comme les maladies, doivent être analysées et déterminées avec soin dans leurs caractères, leurs causes et leurs symptômes; il faut en dresser la nosologie, l'étiologie et la séméiologie. » On a proposé diverses classifications. Celle de M. Gorphe se fonde sur la cause des erreurs normale ou pathologique. Il distingue ainsi les inventions, les hallucinations, les confabulations, les fausses interprétations, les illusions. Quelques exemples précisent sa pensée. Il peut dès lors affirmer que les erreurs testimoniales se ramènent à quelques catégories. Il importe de rechercher quels témoins y sont particulièrement sujets, quels objets y donnent spécialement lieu et dans quelles conditions elles tendent à se produire.

Le juge d'instruction dispose de témoignages oraux, qu'il recueille au cours d'un interrogatoire aussi habile qu'il se peut, et de renseignements, qui valent ce que valent leurs auteurs. On applique depuis peu l'expertise de crédibilité. Les laboratoires préparent des tests et essaient des appareils de psychodiagnostic : automatographe, psychogalvanomètre, pneumographe; on préconise enfin le diagnostic constellatoire.

Aucune de ces méthodes n'a été encore appliquée, aucune ne sera applicable, tant que des magistrats psychologues ne les auront pas mises au point.

La valeur du témoin dépend en partie de sa moralité, elle dépend aussi de son niveau intellectuel qui est lié à son âge, son sexe, son rang social.

Les enfants sont ordinairement dispensés du serment, mais admis à témoigner. Longtemps on a répété que la vérité sort de la bouche des enfants. Or la notion de vérité n'a aucun sens pour l'enfant, sa pensée est pénétrée de fictions, son activité est faite de jeu; ce n'est que vers huit ans que l'enfant peut mentir à la manière de l'adulte. Il faut dès lors distinguer les mensonges de défense, fréquents surtout chez les enfants maltraités ou honteux, les mensonges actifs, commis en vue d'un plaisir, les mensonges suggérés qui sont la règle dans les fausses accusations portées par l'enfant,

surtout en matières de mœurs. Des expériences sur la suggestibilité de l'enfant montrent qu'elle diminue avec l'âge. Notons qu'un enfant de douze ans, normal et intelligent, peut-être un observateur très fin et très attentif. Les enfants anormaux : débiles mentaux, pervers, mythomanes, sont de détestables témoins. Tout ceci ne saurait suffire pour supprimer le témoignage des enfants en justice, mais il faut le critiquer avec un soin particulier, inscrire les questions aussi bien que les réponses et souvent faire appel à un expert, médecin ou psychologue.

Les vieillards sont souvent de mauvais témoins, parce que leurs sens sont défectueux, parce que leur attention et leur mémoire sont affaiblies. Ils peuvent prononcer de fausses accusations, par illusion de la mémoire, ils sont très suggestibles, et il faut examiner attentivement leur état général, avant de les croire.

Les femmes sont souvent considérées comme de mauvais témoins ; la valeur de leur témoignage dépend du genre d'éducation qu'elles ont reçu.

Les hommes de métier paraissent avoir, selon leur profession, tel ou tel « vice de réfraction », mais aussi telle ou telle compétence technique.

On a essayé de diviser les témoins en catégories selon leur type intellectuel. M. Gorphe distingue les observateurs positifs, les interprétateurs, les inventifs, les harmonieux, les émotifs, chacun de ces types correspondant à des dispositions affectives et prédisposant à des états psychiques déterminés. Les dispositions affectives : intérêt, passion, sympathie, esprit de groupe, ont sur le témoignage l'influence qu'on imagine. Le mérite de M. Gorphe est d'avoir mis sous chacune de ces rubriques une série de faits typiques. L'état mental des arriérés et des diverses catégories d'aliénés est également étudié : des indications nosographiques et des exemples permettent de les reconnaître sommairement. Il faut s'efforcer de reconnaître l'anomalie qu'ils présentent et l'influence qu'elle a pu avoir sur leur témoignage, mais il n'est pas nécessaire de le récuser entièrement.

La valeur du témoignage est aussi étudiée selon son objet. Les sens inférieurs sont très peu sûrs. L'ouïe prête à de nombreuses illusions. Le témoignage visuel lui-même s'est révélé, à l'examen, des plus incertains. Il faut le critiquer de près, en comparant les divers témoignages et en examinant leurs conditions de formation. « Les erreurs de reconnaissance ne se comptent plus ». La reconnaissance, liée au sentiment du familier, est, en effet, un phénomène en grande partie affectif. Les erreurs de reconnaissance peuvent provenir de ressemblances imprévues, de mauvaises conditions de témoignage, d'un défaut d'attention, de la suggestion, du laps de temps écoulé. Elles sont frappantes quand il s'agit de reconnaître des cadavres, des photographies.

Les évaluations de durée, de vitesse, de date, de quantité, sont particulièrement subjectives.

Les conditions de formation du témoignage sont d'une part la durée de

la perception, le lieu, l'éclairage, de l'autre l'attention, l'habitude, l'émotion, l'intégrité cérébrale.

Les conditions de la conservation des souvenirs sont le temps, les diverses sortes de suggestions qui ont pu transformer le souvenir, la cristallisation autour des dispositions antérieures.

Il faut enfin tenir compte des conditions de la déposition et de l'état d'esprit des témoins. L'ébriété, l'approche de la mort transforment le témoignage. La solennité du serment n'est une garantie que pour qui s'y prête de bon gré. Seul le témoin lui-même peut savoir bien exactement quelle est la force de la certitude. L'interrogatoire doit être mené avec beaucoup de prudence pour ne rien suggérer. Il doit être inscrit tout entier à mesure.

L'ensemble de ces considérations conduit à des suggestions pratiques : il faut « abaisser les cloisons étanches entre le droit, la psychologie et la psychiatrie..., donner aux juges les moyens d'appliquer les procédés scientifiques, supprimer le formalisme archaïque..., faire participer le juge d'instruction au jugement..., lui réserver l'audition des enfants et de tous les témoins importants, — réformer la procédure des cours d'assises..., interdire à des agents officieux de questionner les témoins, avant l'audience... »

Le livre se termine par une bibliographie de 500 titres et une bonne table des matières, qui permet d'y trouver promptement les renseignements désirés.

M.

La seconde édition paraissant peu de temps après la première, montre le succès, si mérité, de cet important ouvrage. Il faut souhaiter que l'auteur puisse être bientôt en mesure d'appliquer ses idées en pratique et de poursuivre ses recherches de psychologie judiciaire dans un cadre plus large.

Le gérant : R. Lisbonne.

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY

L'INDIVIDU ET LA COMMUNAUTÉ LINGUISTIQUE[1]

Il n'est pas douteux que la linguistique du XVIII^e siècle a résolu un grand nombre des problèmes qu'elle s'était posés et qu'elle a remporté de grands triomphes en démontrant la continuité du développement des langues indo-européennes et en faisant voir d'une manière extrêmement claire qu'un grand nombre de langues qu'on avait jusque-là considérées comme n'ayant rien de commun sont en réalité des continuations d'une seule langue parlée dans une antiquité très éloignée. Là où auparavant on n'avait aperçu qu'une diversité qu'on ne pouvait s'expliquer que par le mythe de la tour de Babel, on voit à présent comment au cours du temps une unité originaire s'est différenciée d'une manière tout à fait naturelle. Et là où auparavant la grammaire n'était qu'un tas de règles fortuites dont on n'apercevait pas la raison, on voit maintenant que les faits grammaticaux se tiennent entre eux, qu'ils forment un système, et qu'il y a un rapport naturel entre tous les systèmes pourtant si variés des langues de la même famille. Pour les mots les plus importants on a aussi trouvé des explications naturelles en rapprochant ceux d'une langue de ceux des autres et en montrant les correspondances régulières entre leurs sons. L'étymologie a ainsi cessé d'être chose tout à fait arbitraire et est devenue beaucoup plus scientifique que dans les siècles précédents.

Il est donc vrai que la linguistique a fait énormément de progrès pendant les cent ans qui nous séparent des premières tentatives de

1. Conférence faite à la réunion commune des Sociétés de Psychologie et de Linguistique, à la Sorbonne, le 28 avril 1927. (Voir plus loin, p. 621.)

Rask, de Bopp et de Grimm. Mais à la joie qu'inspirent tous ces progrès se mêle un peu de déception et de mécontentement. Tout n'est pas pour le mieux dans le monde linguistique. Il y a un très grand nombre de problèmes non résolus, et, qui pis est, dont on n'entrevoit pas même comme possible une solution complètement satisfaisante. Prenons par exemple l'étymologie. Tout linguiste compétent est obligé d'admettre qu'il y a dans les langues indo-européennes une foule de mots qu'on ne peut pas du tout expliquer étymologiquement et que la valeur des nouvelles explications dont fourmillent encore les revues linguistiques est généralement assez minime, si on veut être sincère. Il paraît qu'on a déjà trouvé toutes les étymologies qui méritent le nom de scientifiques, c'est-à-dire dont personne ne peut douter et qui s'imposent ainsi à tout homme compétent ; la plupart des bonnes étymologies semblent même avoir été trouvées par les générations de savants qui sont mortes il y a longtemps. On comprend ainsi que beaucoup de linguistes abandonnent ce genre de recherche et se tournent vers d'autres problèmes où il y a plus de probabilité d'obtenir des résultats certains et de faire progresser la science.

C'est ici qu'interviennent la psychologie et la sociologie, qui promettent de jeter un jour nouveau sur beaucoup de problèmes linguistiques.

Vers le milieu du XIX^e^ siècle, on croyait encore que l'étymologie comparée nous permettait d'entrevoir une langue indo-européenne commune très proche du premier commencement de la parole humaine : on se figurait une société très primitive parlant cette langue dont on se croyait en état de reconstruire les grands traits, et on voyait l'état de cette société dans une lumière toute rose : on se figurait l'homme indo-européen primitif comme un être rationnel rempli de hautes idées morales et religieuses. Max Müller trouvait un monothéisme strict dans le vieux monde indo-européen, et d'autres savants trouvaient dans le vocabulaire primitif le témoignage d'une vie de famille vraiment idéale.

On sait que toute cette construction fantastique s'est écroulée devant une science plus réaliste, et que les faits rassemblés par les ethnologues de nos jours et coordonnés d'une manière si magistrale

par votre illustre confrère M. Lévy-Bruhl nous ont donné une idée tout autre de la mentalité de l'homme primitif qui nous apparaît maintenant beaucoup moins rationnel et beaucoup moins idéal qu'il n'apparaissait à nos ancêtres.

Considérons un peu une autre question : comment se font les changements linguistiques? Cette question n'intéressait guère la première génération des comparatistes, mais elle commença à occuper les linguistes vers 1870, période qu'on considère avec une certaine raison comme introduisant des méthodes nouvelles et des points de vue jusque-là négligés. Mais il faut s'avouer que le progrès qu'on a fait alors laisse encore beaucoup à désirer. On établissait une bipartition : les changements linguistiques sont dus, disait-on, ou aux lois phonétiques ou à l'analogie. D'abord on voyait dans cette bipartition un contraste entre des changements d'ordre physiologiques et d'autres qui étaient purement psychologiques. Mais bientôt on s'est aperçu qu'un élément psychologique entrait aussi dans les changements purement phonétiques, ce qui n'empêchait pas de maintenir la division nette entre les deux espèces de changements; et il faut admettre que cette division peut avoir une certaine valeur dans la pratique des explications linguistiques. Mais la manière dont on concevait d'habitude les changements phonétiques était sans doute trop mécanique, surtout quand on les envisageait comme des forces purement destructives qui tendaient toujours à créer un chaos là où il y avait auparavant un système : le résultat serait donc de produire une différentiation toujours grandissante entre des formes qui avaient commencé par se ressembler de très près. On oubliait qu'il y a aussi des forces phonétiques opérant dans le sens inverse et tendant à produire de plus grandes ressemblances ou même une parfaite identité entre des formes qui étaient d'abord assez différentes.

On considérait en outre les lois phonétiques comme opérant aveuglément, c'est-à-dire sans aucun égard à la signification des mots. Maintenant on commence à voir de plus en plus clairement que tout se tient dans une langue, et qu'on ne peut pas ainsi séparer forme et sens, mais que la signification des mots a une grande influence sur

la manière dont se développe leur matière phonétique : tout ce qui a une signification tend à être préservé, tandis que ce qui n'en a pas tend à être prononcé indistinctement et peut en fin de compte disparaître complètement. Mais, bien entendu, ce qui compte ici, c'est la signification actuelle, celle qui est présente à l'esprit des individus parlants, et non pas la signification originelle ou étymologique, — distinction qu'on a souvent négligée ou méconnue. A mon avis cette théorie est basée sur une psychologie plus vraie que celle de l'ancienne école linguistique, et on peut même montrer que la valeur symbolique peut préserver certains sons dans le corps de mots où, selon les règles ordinaires, ils devraient être changés en d'autres sons moins expressifs : je pense, par exemple, au son [*i*] comme expressif de ce qui est petit ou mince ou chétif, et au même son dans des mots comme anglais *peep*, *peer*, qui selon les règles ordinaires aurait abouti à *pipe*, *pire*.

La manière dont on a conçu ce que les linguistes entendent par formations analogiques a été, elle aussi, un peu trop mécanique, surtout quand on a parlé de formations proportionnelles (Proportionsbildungen) en ne tenant aucun compte des influences plus compliquées et plus insaisissables partant du fond de l'âme, où les mots ne sont pas toujours groupés aussi systématiquement qu'on se le figure trop volontiers. Ici encore les psychologues peuvent venir à l'aide des linguistes, comme aussi sur un autre domaine où on commence à faire entrer en jeu un côté de la vie psychique que les linguistes ont généralement méconnu, je veux dire le côté émotionnel ou affectif qui a été si bien étudié par M. Ch. Bally. Mais il faut me contenter ici de ces courtes allusions, puisque mon thème principal est l'individu et la société.

Au lieu de parler, comme on le fait souvent, de la vie du langage, ou de la vie des mots, où le mot *vie* est employé d'une manière figurée, donc nullement scientifique, il faut dire que ce qui vit, c'est l'homme qui parle ; la langue et ses éléments, les mots, les formes grammaticales, etc., ne sont que des actions de la part de l'individu vivant ; elles font partie de sa vie, mais ne vivent pas en elles-mêmes.

Il serait donc très précieux d'avoir un nombre assez grand de biographies linguistiques individuelles, mais dans la littérature on ne trouve guère que des commencements de biographies pareilles, à

savoir les nombreuses monographies consacrées dans plusieurs pays au développement du langage chez l'enfant. Vu l'extrême complexité de la vie, il est tout naturel que personne n'ait pu écrire la complète biographie d'un seul individu. Une première tentative dans ce sens se trouve dans un livre que vient de publier le professeur anglais W.-E. Collinson, *Contemporary English* [1], dans lequel il décrit ce que la vie de famille, l'école, l'université, la guerre ont signifié pour son développement linguistique ; il essaie ainsi de séparer les diverses stratifications du langage dont il a fait successivement la connaissance par les camarades, par les livres, etc.

Si on veut donner l'esquisse de la biographie générale de la vie linguistique chez l'individu, il convient d'abord d'examiner ce par quoi commencent presque toutes les biographies, à savoir les antécédants de l'homme avant sa naissance, en d'autres mots, l'hérédité. Et là nous rencontrons un problème des plus graves.

Est-ce que l'hérédité physique ou psychique de l'individu a une influence sur la manière dont il parle? Une réponse affirmative semble s'imposer tout naturellement. On a de plus en plus reconnu la grande importance dans toute la vie de ce qu'on hérite de ses parents, et l'étude de l'hérédité a acquis de nos jours un caractère scientifique de premier ordre : on a même dans plusieurs universités des chaires spéciales pour cette partie de la biologie. Il n'y a donc rien d'étonnant dans le fait que quelques linguistes éminents ont dernièrement cru à la possibilité d'expliquer par l'hérédité plusieurs phénomènes linguistiques, surtout dans le domaine phonétique. L'idée est sans doute séduisante, — et pourtant je suis convaincu qu'on en a exagéré l'importance, et que l'hérédité spéciale n'entre que pour très peu dans les changements qu'on observe partout dans le monde linguistique.

J'ai dit exprès l'hérédité spéciale, car on ne saurait nier que l'hérédité générale compte pour beaucoup dans l'acquisition du langage. Si les enfants n'avaient pas une structure tout à fait spécifique des organes de la parole, qui les distingue des autres mammifères, et à plus forte raison des autres animaux, ils ne seraient pas en état de proférer les sons caractéristiques qui forment la base nécessaire de

1. Leipzig, 1927 (B.-G. Teubner).

toute parole humaine. Et d'autre part, si nos enfants n'héritaient pas de certaines circonvolutions cérébrales et de certaines qualités psychiques, ils ne seraient pas en état d'apprendre à associer des idées aux sons proférés. Ceci est une vérité si évidente et si banale qu'il n'y a pas la moindre nécessité d'en dire davantage.

Mais est-ce qu'on peut aller plus loin et dire, par exemple, qu'un enfant né de parents français a par ce fait même une aptitude plus grande pour apprendre le français que les enfants nés de parents anglais ou allemands, etc., ou que leurs structures héréditaires empêchent ces derniers de jamais arriver à parler le français de la même manière que l'enfant des parents français?

Il est évident que, pour poser nettement le problème, il faut imaginer des conditions identiques : les enfants comparés doivent vivre dès la naissance dans des milieux tout à fait semblables ; rien n'est démontré pour ou contre l'influence héréditaire si on prend un enfant né de parents anglais ou allemands et ayant déjà dans les premières années appris ou du moins entendu parler l'anglais ou l'allemand avant d'apprendre le français, car alors il est tout naturel, quoi qu'on pense de l'hérédité, qu'il soit influencé dans son langage par la langue de ses parents ou de son premier entourage.

Le problème mérite un examen rigoureux, et il est probablement trop tôt pour vouloir le résoudre avec nos connaissances actuelles ; mais personnellement et provisoirement je crois que l'influence de l'hérédité physiologique et psychologique est en matière de langage minime et presque négligeable, et que ce qui compte pour le tout ou du moins pour plus de 95 p. 100, c'est l'imitation des parlers entendus dans l'âge enfantin.

Il est vrai que l'enfant hérite d'une certaine constitution, d'une certaine structure des lèvres, de la langue, du palais, des cordes vocales, de même qu'il est certain que la couleur de ses yeux, la forme de son front et les autres traits de son visage sont déterminés par l'hérédité ; mais on ne peut pas prétendre que cette structure des organes le prédispose à une certaine manière de prononcer. Il y a des faits qui s'opposent catégoriquement à une telle supposition.

On a à cet égard parlé des Juifs. Il est incontestable que cette race, qui s'est maintenue plus pure que la plupart des autres races, a beaucoup de traits héréditaires physiques et mentaux, et, si elle présen-

tait aussi, comme on l'a dit, des singularités linguistiques qui apparaissent dans n'importe quelle langue parlée par un Juif, cela démontrerait d'une manière incontestable l'hérédité linguistique. Mais le fait n'est pas aussi certain qu'on veut le prétendre. Il est vrai qu'il y a plusieurs traits caractéristiques de prononciation qui se trouvent chez bon nombre de Juifs, mais c'est surtout chez ceux d'un certain âge, qui ont été influencés dans leur enfance par le yiddisch ou par l'hébreu ou du moins par la langue mixte parlée dans leurs familles. Mais ces traits qui font reconnaître le Juif dès qu'il ouvre la bouche sont beaucoup plus rares dans la génération plus jeune qui n'a pas été dans l'enfance isolée du reste de la population du pays. Du moins il en est ainsi en Danemark, où heureusement on n'a jamais eu beaucoup l'esprit antisémite et où les enfants juifs sont depuis longtemps admis dans les écoles ordinaires, etc. Je ne dis pas qu'ils soient tous exempts des particularités sémites, mais il y en a beaucoup qui prononcent le danois de telle manière que même l'observateur le plus fin ne saurait découvrir leur race rien qu'à les entendre — et cela même parmi ceux qui portent sur le visage et dans les gestes l'empreinte la plus prononcée de leur origine.

Il y a une autre race encore plus distincte de la race européenne ou nordique, à savoir les nègres, mais je ne crois pas être dans l'erreur quand je maintiens qu'il y a aux États-Unis pas mal de nègres qui parlent l'anglais (ou disons plutôt l'américain) d'une manière qui ne trahit nullement leur race.

Il y a une autre série de faits qui me font regarder l'hérédité comme une quantité négligeable en matière de langue. Je fais allusion aux mariages inter-scandinaves qui ne sont pas du tout rares, où l'un des parents est norvégien ou suédois et l'autre danois. Les langues sont si proches l'une de l'autre, malgré une grande différence de sons et surtout d'intonation, que chacun des parents peut retenir dans les grands traits sa prononciation native en substituant çà et là un mot à un autre qu'on ne comprend pas aisément dans leur nouveau pays. Or, dans les cas que j'ai pu observer de première main, j'ai trouvé que les enfants nés en Danemark de ces mariages mixtes n'ont pas de trace héréditaire de la langue de leur mère norvégienne ou suédoise ; l'imitation de leur entourage danois a suffi à éliminer toutes les particularités qu'ils auraient pu hériter de leur mère.

Je me permettrai aussi d'invoquer l'exemple de trois générations que je connais personnellement. Un Norvégien a épousé une Suédoise aux États-Unis. Tous les deux ont gardé bon nombre des sons et des intonations de leur langue maternelle même en parlant l'anglais. Leur fille, née à Philadelphia et étudiant d'abord à l'Université de Bryn Mawr, avait et a encore une prononciation des plus américaines, et je n'ai jamais pu surprendre dans sa langue une trace de prononciation soit norvégienne, soit suédoise. Toute jeune, elle est venue achever ses études en Danemark, et là elle a épousé un Danois. Mais, quoiqu'elle vive en Danemark depuis vingt ou trente ans, elle parle le danois avec plusieurs particularités purement américaines. Or, ses enfants, nés en Danemark, parlent le plus pur danois sans une trace de ces prononciations norvégienne, suédoise ou américaine auxquelles il faudrait s'attendre selon les théories de l'hérédité.

Je me range donc entièrement à l'avis de M. Delacroix qui dit (*Le langage et la pensée*, p. 86) : « Il n'y a donc pas lieu de faire intervenir ici les notions d'hérédité... En tout cas, il faut éliminer tout ce qu'il y a d'obscur dans certaines hypothèses. On a l'air quelquefois de croire que les membres du même groupe sont unis par une sorte de parenté substantielle. »

La vérité toute simple est que la plupart des hommes modernes sont descendus de personnes venant de plusieurs provinces et même de plusieurs pays, ce qui n'empêche pas que les grandes langues communes se sont répandues pendant les derniers siècles plus que jamais et présentent une unité inconnue il y a cent ans.

A mon avis il est prudent pour le moment de ne pas parler d'hérédité linguistique, et à plus forte raison d'écarter toute idée d'une hérédité sautant plusieurs générations et apparaissant soudainement comme une rivière peut le faire après un long cours souterrain. Il faut des preuves très fortes pour nous faire croire à cette espèce de miracle.

L'histoire linguistique de chaque individu est l'histoire de sa socialisation linguistique : le tout petit enfant commence par un langage à part, une langue à lui que personne ne comprend, et passe à une imitation d'abord très défectueuse des mots de sa maman, imitation dans laquelle seuls les parents et les frères et sœurs aînés peuvent deviner ce qu'il veut imiter, et le devinent seulement grâce à une

extrême bienveillance. De temps en temps l'imitation devient moins défectueuse, et peu à peu l'enfant apprend à se conformer mieux aux habitudes des autres. C'est surtout quand il commence à parler à ceux qui n'appartiennent pas au cercle le plus intime de sa famille que l'enfant sent le besoin de prononcer d'une façon plus rapprochée de celle des autres. Il doit prononcer bien s'il veut être compris et, chose bien plus importante encore, s'il veut qu'on satisfasse ses désirs, et c'est ainsi que l'enfant apprend à parler à peu près comme le reste de la communauté dans laquelle il vit. Il imite, et imite encore, et imite toujours, et au bout de très peu d'années son imitation est devenue si parfaite qu'on ne parle plus de langage enfantin, même si naturellement il lui reste encore beaucoup de choses à apprendre dans sa langue.

Mais il est bon de retenir ceci, que ce qu'imite l'enfant, c'est ce qu'il a entendu prononcer par un individu, et si, comme c'est presque toujours le cas, l'enfant imite ce qu'il a entendu prononcer par plusieurs personnes, c'est toujours par une personne après une autre — et non pas par la « communauté » comme telle, car elle n'existe pas en elle-même, mais est toujours composée d'individus. L'enfant ne rencontre jamais que des parlers individuels, mais naturellement il imite surtout ce qu'il entend très souvent, en d'autres mots, les phrases, les expressions, les prononciations communes à plusieurs de ceux qu'il voit tous les jours. Il n'entend jamais la « moyenne » de tous ces parlers individuels, car la moyenne ne se trouve jamais dans le monde réel, mais existe seulement dans la pensée du théoricien, où elle peut naturellement acquérir une grande importance.

L'imitation d'autres individus est donc l'alpha et l'oméga de la vie linguistique. Et il faut remarquer que l'imitation linguistique est chose essentiellement différente des autres imitations qui jouent un rôle dans la vie pratique. On imite, ou on peut imiter, la façon dont sont habillés les autres, ou leurs manières à table, ou la manière dont quelqu'un joue au tennis ou au piano. Mais toutes ces sortes d'imitations, tout habituelles qu'elles soient, sont superficielles, si on les compare avec les imitations linguistiques. Car celles-ci sont beaucoup plus intimement liées à toute la vie intérieure de l'homme. On ne saurait prétendre qu'un homme quelconque parle ou entende parler tout le temps — quoiqu'il y ait des personnes qui passent beaucoup

d'heures tous les jours à babiller et à caqueter —, mais, même pendant les moments où l'on n'est pas engagé dans une conversation, on pense, et la plupart des pensées ont lieu dans le « langage intérieur » : on pense en paroles et en phrases, qui sont basées sur l'imitation des paroles et des phrases d'autrui.

Les imitations linguistiques occupent donc infiniment plus de temps et ont infiniment plus d'importance que les autres imitations dont j'ai parlé plus haut. En outre ces imitations sont caractérisées par un trait qui ne se trouve pas ailleurs, je veux dire un échange continuel entre plusieurs individus. Même en écoutant silencieusement on imite, car il semble que, pour identifier un son qu'on écoute, il faut l'imiter intérieurement : on prononce mentalement ce qu'on entend : cela se fait sans articuler de sons perceptibles, mais pourtant il y a des mouvements naissants des organes de la parole ou du moins des parties du cerveau qui y correspondent. C'est la théorie de Stricker qui me paraît extrêmement probable et qui peut être appuyée d'autres arguments que ceux qui se trouvent dans le livre de Stricker.

L'adaptation continuelle aux habitudes linguistiques d'autres individus a donc lieu non seulement dans la période dans laquelle l'enfant commence à parler, mais pendant toute la vie. Pourtant, ici comme ailleurs, il y a des différences individuelles assez importantes. Il est des personnes qui prennent facilement la contagion de l'entourage, de sorte que, par exemple, après un séjour de trois ou quatre mois en Jutland elles commencent déjà à parler un peu avec des intonations jutlandaises, tandis que d'autres n'ont pas la même facilité pour changer leur prononciation, et conservent très rigoureusement les habitudes qu'elles ont contractées dans l'enfance. Mais tout le monde est plus ou moins incapable de résister aux phrases et aux tournures qu'on entend tous les jours, comme, par exemple, les mots lancés dans les revues, dans les journaux ou dans la vie politique, et qui se répandent quelquefois avec une rapidité étonnante comme une contagion mentale, très souvent pour disparaître aussi vite qu'ils sont devenus à la mode.

En matière de prononciation je veux encore rappeler deux faits qui montrent l'importance d'une imitation qui ne cesse jamais. Si on a parlé de la forme héréditaire du palais à laquelle on a attribué

une influence sur les sons du langage, on n'a pas pensé au fait incontestable que de nos jours un assez grand nombre de personnes ont un palais artificiel fait par un dentiste et donc nullement héréditaire. Or on peut observer que pendant les premiers jours une telle personne a une prononciation distinctement différente de celle qu'elle avait auparavant ; mais généralement quinze jours ou trois semaines suffisent pour détruire cette impression. Sans le savoir, la personne a imité les sons habituels et a trouvé les petites modifications des mouvements de la langue qui rétablissent l'équilibre entre ses sons à elle et ceux des autres.

Autre fait : on a souvent observé que ceux qui par accident ou par maladie ont perdu l'ouïe complètement oublient peu à peu comment il faut faire pour émettre des sons corrects et commencent à parler indistinctement : on les comprend de plus en plus difficilement. Cela semble montrer qu'un contact perpétuel avec les sons des autres par l'oreille est nécessaire pour conserver la prononciation normale. Je me souviens aussi d'avoir lu quelque part que, quand on a trouvé Alexander Selkirk dans l'île de Juan Fernandez — on sait qu'il a été le modèle du Robinson Crusoé de Defoë, — « il ne prononçait les mots qu'à demi » (he spoke his words by halves), ce qui veut dire probablement qu'il articulait très indistinctement. Je tire donc de tout ceci la conclusion que l'imitation continue des parlers d'autrui est une condition de la plus haute importance pour la vie du langage.

Si on demande une définition du langage ou d'une langue, la réponse doit être que l'essentiel c'est toujours l'activité des individus, activité conditionnée par l'activité correspondante d'autres individus avec qui ils parlent. Il y a action et réaction perpétuelles entre les individus, sans qu'il soit possible de déterminer ce qui est action et ce qui est réaction dans ces influences réciproques. L'individu reçoit des impressions et y répond par des expressions ; il reçoit quelque chose du dehors et apporte lui-même quelque chose au dehors. Si nous désignons notre individu par la lettre *A*, nous disons que *A* entend parler les individus *B*, *C*, *D*, etc., beaucoup plus d'individus qu'on ne saurait indiquer par notre maigre alphabet, même si on a recours en outre à alpha, béta et à tout le reste des

alphabets grec et hébreu. Parmi ces innombrables individus, il y en a quelques-uns que notre *A* entend plus souvent que les autres et qui par ce fait même peuvent l'influencer très fortement ; il y en a aussi quelques-uns (pas nécessairement les mêmes) dont la façon de parler lui plaît mieux que celle des autres et qu'il prend conséquemment très volontiers comme modèles. Mais, qu'il le veuille ou non, il ne saurait se soustraire à l'influence exercée par ce qu'il entend dans sa vie journalière, et de son côté il exerce une influence, très petite peut-être, mais tout de même une influence sur les parlers de son entourage.

C'est cette manière d'envisager les faits du langage qu'on trouvera comme la base invariable de tout ce que j'ai écrit sur la linguistique générale. Je me suis efforcé ici de présenter mes points de vue aussi clairement que possible, vu quelques critiques qu'on a dernièrement adressées à mon petit livre *Mankind, Nation and Individual from a linguistic point of view* (Oslo, Aschehoug et Co., Paris, H. Champion, 1925).

On m'a reproché d'entretenir « certaines conceptions ultra-individualistes », de croire « qu'il n'y a pas de psychologie sociale ou collective, c'est-à-dire que la pensée individuelle n'est déterminée en rien par l'existence des hommes en société », que j'ai une « phobie de la psychologie collective » et que j' « affiche le parti pris d'individualisme » (Ch. Bally, *Journal de Psychologie*, 1926, p. 694-700). Qu'il me soit permis de citer quelques passages du livre incriminé pour faire voir que ces expressions ne correspondent nullement à ce que j'ai dit. « L'individu est seulement ce qu'il est, et son langage est seulement ce qu'il est, en vertu de sa vie dans la communauté, et la communauté n'existe que par les individus qui la constituent par leur vie d'ensemble » (p. 4). « La parole la plus individuelle est conditionnée socialement, puisqu'un individu n'est jamais complètement isolé de son entourage, et dans chaque mot ou phrase qu'il prononce (in every utterance of « la parole »), il y a un élément social » (p. 19) « Si je m'amuse à dire *finatjuskskia*, groupe de sons avec lequel ni moi même, ni personne d'autre que je sache, ne sait associer d'idée, mon action... tombe en dehors de ce que j'appellerais soit parole soit langue, parce que l'élément social y fait défaut..., l'empreinte sociale est nécessaire avant qu'un groupe pareil de sons

puisse faire part d'une langue » (p. 23). Je crois donc avoir pris dès les premières pages de mon livre toutes les précautions possibles pour éviter le reproche de méconnaître le point de vue social.

C'est pour cette raison aussi que je me suis opposé à la théorie de *langue* et *parole* comme elle a été élaborée d'abord par l'éminent linguiste Ferdinand de Saussure. Pour Saussure, la parole et la langue sont deux choses absolument distinctes : la parole est individuelle, et la langue est sociale ; la parole est une activité, « un acte individuel de volonté et d'intelligence » dont l'individu est toujours le maître. La langue, au contraire, est une institution sociale sur laquelle l'individu n'a pas d'influence ; elle est extérieure à l'individu ; il faut qu'il la prenne telle qu'il la trouve, sans pouvoir la changer à volonté. La langue peut être comprise dans un dictionnaire et dans une grammaire, ce qui n'est pas possible pour la parole. La science linguistique a pour objet la langue, tandis que la parole est pour le linguiste secondaire, accessoire et plus ou moins accidentelle.

Or ce contraste absolu entre la parole individuelle et la langue comme deux entités tout à fait distinctes me paraît exagéré des deux côtés : la *parole* de l'individu est chose sociale et non pas absolument individuelle, puisqu'elle est influencée et déterminée entièrement ou presqu'entièrement par les expériences linguistiques de l'individu ; de l'autre côté la *langue* n'est pas indépendante des individus et ne peut pas être appelée une institution qui s'impose aux individus et qui arrive à eux exclusivement du dehors. Là où Saussure voit deux choses séparées par un abîme et essentiellement différentes l'une de l'autre, je suis porté à voir deux activités humaines séparées seulement par une nuance. Et n'est-ce pas Ernest Renan qui dit que la vérité est dans une nuance.

Il y a dans l'activité linguistique quelque chose qui vient du dehors et quelque chose qui vient du dedans, mais il est impossible de séparer ces deux côtés nettement, puisque la vie psychique est trop complexe pour être coupée en deux d'une manière mécanique.

Dans mon livre j'ai cité consciencieusement plusieurs passages du livre posthume de Saussure, et je les ai critiqués ; mais maintenant M. Bally me dit que je n'aurais pas dû les prendre au pied de la lettre, qu'il aurait fallu les interpréter symboliquement. A quoi

je réponds que, quand un grand savant du rare mérite de Ferdinand de Saussure importe dans sa science une distinction nouvelle et à laquelle il attache une grande importance, les lecteurs ont le droit d'exiger du grand maître une précision de langage telle qu'on puisse voir ce qui doit être interprété littéralement et ce qui n'a qu'une valeur figurative. Si maintenant l'interprétation symbolique de ses élèves conduit à une conception de la vie linguistique pareille à celle que j'ai esquissée plus haut, alors je peux me féliciter d'être en accord substantiel avec un maître dont je révère les autres travaux; mais il faut avouer qu'en relisant ses expressions il m'est toujours difficile de voir comment quelques-unes de ses phrases les plus marquantes peuvent être conciliées avec les faits de la vie linguistique.

C'est justement parce qu'en matière de langue je ne crois pas à une psychologie tout à fait individuelle et exempte d'influence sociale, c'est justement parce que je me suis efforcé de montrer que les actions linguistiques de l'individu sont toujours et partout colorées socialement, c'est-à-dire par l'imitation des autres parlers, — c'est justement à cause de ce point de vue que j'ai pu partout parler d'individus, ce qui a pu produire l'impression chez un lecteur quelque peu superficiel que j'étais ultra-individualiste.

La langue française, ou la langue anglaise, est donc pour moi l'ensemble des activités linguistiques des individus parlant le français, ou l'anglais. Ou, mieux encore, la langue française est, par rapport à la « parole » individuelle de ceux qui la parlent, ce qu'une idée générique comme celle exprimée par les mots *le chien* dans une phrase comme « le chien est un animal intelligent » est par rapport à tous les chiens individuels qui existent. Il me semble qu'en regardant la « langue » ainsi comme une idée, platonicienne si on veut, on trouve une manière plus naturelle de rendre compte, d'une part, des variations individuelles, et d'autre part, de l'unité idéale entre ces variations, que si on établit comme le veut Saussure, un contraste absolu entre la parole et la langue.

Cette manière de voir nous permet de mieux comprendre aussi comment les langues changent et évoluent. Nul individu ne se contente de répéter seulement les phrases toutes faites qu'il a entendues ; la vie journalière le force de moment à moment à essayer des combinaisons nouvelles pour communiquer ses expériences personnelles

et souvent différentes en quelque détail de tout ce qu'il a vu ou vécu auparavant. D'un autre côté, nul individu ne peut en chaque moment avoir présent à son esprit tout ce qu'il a entendu préalablement en fait de mots et de formules grammaticales ; il est donc quelquefois obligé de former un mot nouveau ou de formuler une expression nouvelle. C'est ce qu'il fait le plus souvent sans s'en rendre compte, mais, quoi qu'il en soit, son innovation peut en quelques cas être acceptée par ceux qui l'entendent, et se répandre de la sorte dans la communauté. Naturellement ceci est moins improbable s'il s'agit d'une innovation capable d'être créée indépendamment par plusieurs individus, parce qu'elle répond à un besoin réel et parce qu'elle est conforme à l'esprit de la langue, c'est-à-dire qu'elle ressemble à ce qui se trouve déjà dans la langue. Les innovations les plus importantes dans l'histoire des langues ont été créées de cette manière par des hommes humbles qui non seulement parlent en prose sans le savoir, mais qui peuvent même quelquefois produire quelque chose qui n'a jamais existé auparavant dans leur langue.

Il faut se garder de la superstition des grands hommes et des grands auteurs. On croit souvent que la langue est, sinon créée par les grands auteurs, du moins influencée considérablement par eux, tandis que la vérité semble être que les grands génies peuvent çà et là créer un mot spécial dans la science ou donner à une phrase formée selon les lois ordinaires de la langue une signification spéciale ou une empreinte qui sera adoptée et retenue par la communauté, mais que la plupart des changements dans la langue sont dus à des anonymes, c'est-à-dire à des hommes ordinaires qui ne figurent ni dans l'histoire ni dans la littérature et même à des enfants qui ne savent pas encore à perfection leur langue maternelle.

Sous une autre forme on rencontre la superstition des grands hommes quand les grands auteurs sont censés élevés au-dessus des lois qui régissent les actions de tout le reste de la nation. Je me permettrai de citer un passage du dernier volume de la grande grammaire historique du français que publie mon excellent collègue Kr. Nyrop. Il s'agit d'Anatole France qui écrit quelque part :

« Dix minutes après, une femme tout habillée de rose, un bouquet de fleurs à la main, selon l'usage, accompagnée d'un cavalier en tricorne, habit rouge, veste et culotte rayées, se glissèrent dans la chaumière. »

Ce qui fait Nyrop s'écrier :

« Il ne faut pas demander qu'un grand auteur, maître souverain du langage et interprète inconscient du sens et des tendances linguistiques de son temps, écrive selon les règles souvent pédantesques, étroites et surannées des grammaires ; il est sa propre norme, sa propre règle. Les grammairiens dignes de ce nom et qui savent qu'une langue ne se fixe jamais, doivent s'empresser d'enregistrer un usage qui se présente sous les auspices et la garantie d'un Anatole France. »

Ici encore nous rencontrons l'expression « maître souverain du langage », seulement cette fois ce n'est pas l'homme ordinaire, mais le grand écrivain, et ce n'est pas seulement de la « parole », mais du « langage » qu'on dit qu'il est maître souverain. Mais, comme auparavant, il faut protester contre ce qui est une exagération évidente : pas même le plus grand écrivain est « sa propre norme, sa propre règle ». Comme tout le monde, il doit suivre les règles ordinaires s'il ne veut pas se rendre ridicule. Il ne peut pas dire : « une femme se glissèrent », ni « moi est » au lieu de « je suis », etc. Et si on regarde le passage cité sans se laisser éblouir par le grand nom d'Anatole France, on découvre qu'il a fait seulement ce que beaucoup d'écoliers ont fait d'innombrables fois : quand il est venu au verbe, il a simplement oublié le commencement de sa propre phrase un peu longue et a cru qu'au lieu de « une femme accompagnée d'un cavalier » il avait écrit « une femme *et* un cavalier », combinaison qui aurait exigé le pluriel du verbe.

Il y a une autre chose à apprendre par cet exemple : pourquoi est-ce que dans ce cas-ci le grand auteur, tout comme n'importe quelle personne insignifiante dans une lettre sans aucune valeur littéraire, est tenté de désobéir à la règle ordinaire? C'est que la phrase « accompagnée de » et la conjonction *et* sont ici synonymes, il y a addition dans les deux cas. Et puis la règle porte ici sur l'accord du verbe. Or cet accord est une de ces choses dont fourmillent les anciennes langues de notre famille, mais qui sont logiquement superflues : quand le pluriel est indiqué dans le sujet, il n'y a pas de nécessité logique pour l'indiquer aussi dans le verbe. C'est ce qu'on voit dans les langues artificielles modernes, telles que l'espéranto, l'ido, le latino sine flexione, etc., qui toutes se sont passées de ce trait caractéristique et qui n'emploient qu'une forme pour le verbe

dans n'importe quel nombre et dans n'importe quelle personne. Dans le développement des langues naturelles on voit aussi la même tendance : les langues modernes scandinaves emploient une seule forme verbale pour les trois personnes et pour les deux nombres; cela se fait de la même manière dans tous les préterits des verbes anglais et dans bon nombre de présents (ceux qui ont commencé par être préterits, tels que *can, may, must*, etc.). Même en français, qui a préservé tant de formes verbales, la langue prononcée fait voir la même tendance, puisqu'il n'y a pas de différence entre le son de *glisse* et celui de *glissent* au présent : *une dame se glisse*, et *plusieurs dames se glissent.*

Si donc Anatole France avait employé le présent au lieu du parfait historique dans le passage cité, personne n'aurait pu savoir, en entendant la phrase sans la voir écrite, s'il avait commis ou non ce que les grammairiens regardent comme une grave faute.

Je reviens donc à une théorie à laquelle j'ai déjà fait allusion, à savoir que dans les évolutions phonétiques la signification joue un rôle considérable : si la distinction des terminaisons verbales dans *je glisse, tu glisses, il glisse, les hommes glissent* avait eu une valeur nécessaire pour la compréhension des phrases, on ne les aurait jamais confondues dans la prononciation. Mais la distinction étant superflue, on s'est laissé aller, et le résultat a été une simplification qui malheureusement n'a pu se répandre à toutes les formes verbales, puisque les deux premières personnes du pluriel, *nous glissons, vous glissez*, ont résisté à cause de leurs sons trop différents et de leur forme accentuelle.

Les grandes tendances qui se trouvent partout et dans toutes les langues ont pour objet de se débarrasser de ce qui est superflu dans la langue traditionnelle : on prononce indistinctement ce qui n'a pas de valeur pour la compréhension, et malgré le conservatisme naturel des hommes on arrive ainsi à une simplification de plus en plus grande du système grammatical, ce qui n'empêche pas qu'au même temps la vie complexe des sociétés modernes conduit à une augmentation énorme du vocabulaire. Mais quand les linguistes sont si portés à accentuer les changements et à dire qu'une langue ne se fixe jamais, il faut de l'autre côté dire avec une certaine force que ce qui tend à changer, du moins dans le système grammatical, c'est seulement

ce qui ne répond pas exactement à une notion bien précise et logique. Là où une langue a déjà atteint une simplification parfaite, de sorte qu'une terminaison distincte correspond partout à une modification nette de la pensée ou de la réalité, l'homme parlant n'est pas tenté de la changer, et la langue peut à cet égard rester fixe pendant des siècles et des siècles. Pourtant il faut admettre que le nombre d'expressions grammaticales aussi précises n'est pas très grand dans nos langues indo-européennes, et conséquemment nous les voyons toujours dans une certaine fluctuation.

Les changements qui se glissent dans la langue sont toujours en dernier ressort causés par des individus, et si un individu peut influencer la langue qui après tout appartient à toute la nation, c'est tout simplement parce que l'homme est un animal social, zoon politikon, comme le disait déjà Aristote.

OTTO JESPERSEN.

P. S. — M. Bally me reproche d'avoir mal entendu la définition saussurienne de la parole « actes individuels de *communication* » : mais le mot mis en italiques par M. Bally ne se trouve pas chez Saussure. — Sur l'étude des langues mortes, je traduis ce que dit Saussure (p. 32, je ne connais que la première édition), mais M. Bally le représente (p. 695) comme si c'était mon commentaire sur un tout autre passage du livre de S. — A la même page (ligne 6 d'en bas) M. B. cite contre moi un passage que j'ai moi-même cité avec approbation (p. 17 : the truth lies on the contrary in Saussure's remark, etc.). — M. Bally parle (p. 696) comme si j'avais dit que l'école saussurienne croyait au fantôme d'un *mystical folk-mind* : je dis qu'elle ne va pas aussi loin que cela, mais qu'elle s'en rapproche un peu dans certaines expressions. — Partout où M. Bally trouve chez moi quelque chose qu'il peut approuver, il dit que je me contredis moi-même sans m'en douter (cette expression se trouve trois fois, p. 694, 697, 699) : c'est qu'il n'a pas vu la consistance de mes vues, comme j'ai essayé de les esquisser ci-dessus. — Je ne peux que me réjouir de ce que dit M. Bally que tout mon chapitre *Correct and good language* pourrait être contresigné par Saussure : je regrette qu'il n'ait pas traité ce sujet, mais il me semble que les vues exprimées dans mon chapitre peuvent difficilement s'harmoniser avec la distinction absolue entre la « parole » et la « langue ».

O. J.

LA PSYCHOLOGIE
SELON COMTE, DURKHEIM ET TARDE[1]

III

LE POINT DE VUE DE TARDE[2]

En présence de l'homme vivant en société, l'attitude de Tarde est toute différente de celle de Durkheim. Chez ce dernier nous avons vu la sociologie, proclamant son indépendance, se distinguer et se détacher de la psychologie pour en venir à la dominer et à la régenter presque tout entière. Tarde, au contraire, nous apporte « une sociologie nettement psychologique », « une psychologie toute prête à s'épanouir en sociologie » (Bergson, Préface des *Pages Choisies* de Tarde, p. 6). Entre le psychologique et le social, tandis que Durkheim souligne la discontinuité, Tarde saisit une continuité vivante.

Durkheim met toute son ardeur dialectique à faire ressortir tout ce qu'ont de réel, tout ce qu'ont de concret la société et les multiples manifestations de l'activité collective, combien elles ont une existence effective et efficace en dehors et indépendamment des individus qui en sont les membres ou les agents, comment enfin elles constituent proprement des réalités, tandis que, pris isolément, les individus et leurs activités contingentes ne sont en fait que des abstractions.

Avec un allègre enthousiasme Tarde affirme, en revanche, le primat de l'individu. « .... L'individuel écarté, le social n'est rien, et... il n'y

1. Extrait d'une *Introduction à la Psychologie collective* qui paraîtra prochainement chez Armand Colin.

2. Voir le *Journal de Psychologie* du 15 mai et du 15 juin, pp. 381-399 et 493-519.

a rien, absolument rien, dans la société, qui n'existe, à l'état de morcellement et de répétition continuelle, dans les individus vivants, ou qui n'ait existé dans les morts dont ceux-ci procèdent » (*Études de Psychologie Sociale*, 1898, p. 75).

Ainsi, en fin de compte, il n'y a de réel pour Tarde que l'individu, que les consciences individuelles, que les manières de penser, de sentir et d'agir individuelles. Société, milieu social, manifestations collectives de tout ordre ne sont que des abstractions, dont notre myopie intellectuelle nous rend l'emploi commode et même indispensable. Mais, en maniant ces abstractions, il ne faut pas les méconnaître comme telles et oublier qu'un regard plus perçant que le nôtre saurait en dissiper la nébuleuse confusion et discerner, un à un, dans leur sein, les individus qui les composent ou qui les suscitent et qui sont seuls ici à posséder réellement une existence concrète. A penser et à procéder autrement, on réaliserait des abstractions et on ferait de l'ontologie. Les fameuses représentations collectives de Durkheim, qui planent en dehors et au-dessus des consciences individuelles, ces représentations qui appartiennent à tout le monde et qui ne sont à personne, ne valent, à tout prendre, ni plus ni moins, que les idées de Platon (p. 69) : il est aussi absurde de croire que l'idée de sanction possède une existence indépendante des consciences individuelles que d'attribuer à l'Idée du Bien une réalité objective.

La vie sociale est faite, pour Tarde, d'inventions, qui en assurent le renouvellement et le progrès, et d'imitations, qui lui assurent la continuité et la stabilité.

L'invention est « l'adaptation sociale élémentaire » (*Les Lois Sociales*, 1898, p. 106). Mais, en son essence, elle est chose individuelle. D'une part, en effet, elle suppose que l'individu regarde, au moins momentanément, par dessus les œillères collectives et dépasse ainsi le niveau des idées reçues par l'ensemble de ses contemporains : « Pour innover, pour découvrir, pour s'éveiller un instant de son rêve familial ou national, l'individu doit échapper momentanément à sa société. Il est supra-social, plutôt que social, en ayant cette audace si rare » (*Les Lois de l'Imitation*, 2e éd., 1895, p. 95). D'autre part, l'imagination créatrice est un privilège personnel et « les lois de l'invention appartiennent essentiellement à la logique individuelle » (*ibd.*, p. 412). Si elle est sociale, c'est d'abord, en tous les cas, par

les circonstances de son apparition : chaque invention vient seulement à son heure, et tout inventeur emprunte nécessairement à son milieu les matériaux bruts de son invention. C'est aussi, éventuellement, par ses effets, car elle devient enfin sociale, en quelque manière, par accident, si elle suscite des imitations : à l'inverse, en effet, de « celle qui est destinée à être imitée », l'invention « qui reste close dans l'esprit de l'auteur ne compte pas socialement » (*Les Lois Sociales*, p. 129). Un phénomène individuel, susceptible à l'occasion d'avoir socialement d'incalculables conséquences, telle est l'invention pour Tarde.

L'imitation, dont on sait pour lui l'importance, est le fait social élémentaire. Mais elle n'en est pas moins, elle-même, individuelle en ses origines. Elle est imitation de soi dans la mémoire et l'habitude, où le modèle nous est fourni par nous-mêmes, et ne devient sociale que lorsque le modèle nous est fourni par autrui. La transition de l'imitation de soi-même à l'infinie complexité que l'immense variété des modèles à nous offerts dans la vie sociale permet et impose à l'imitation d'autrui se trouve dans l'hypnotisme, qui isole face à face l'expérimentateur et son sujet, le suggestionneur et le suggestionné, le modèle et la copie, et qui, ne l'oublions pas, au moment où débutait Tarde, était à l'apogée de son autorité et de sa gloire. « L'hypnotisme... est le point de jonction expérimental de la psychologie et de la sociologie ; il nous présente la vie psychique la plus simplifiée qui se puisse concevoir, sous la forme du rapport social le plus élémentaire » (*Philosophie Pénale*, 1890, p. 192). Un phénomène individuel, naturellement appelé, en s'épanouissant et en multipliant ses effets, à donner lieu à toute la vie sociale, telle est au fond l'imitation pour Tarde.

Dans ces conditions, sans doute, il juge indispensable de distinguer deux psychologies, savoir : la psychologie individuelle, d'une part, qui est « l'étude du moi isolé, impressionné par des objets tout autres que ses semblables », et, d'autre part, la psychologie intercérébrale ou inter-psychologie, qui est « l'étude des phénomènes du moi impressionné par un autre moi » (*La Psychologie Économique*, 1902, tome I, p. 112). Mais, du moment que l'individu est la seule réalité, du moment qu'invention et imitation, qui sont à l'origine de la vie sociale, ont leur source dans les consciences individuelles,

l'interpsychologie ne peut être que le prolongement et le développement de la psychologie individuelle. « Deux psychologies [psychologie des peuples et psychologie des individus], je tiens à le déclarer en passant, qui n'en font qu'une au fond, la dernière ; car, qu'il s'agisse des foules, des corporations, des églises ou des nations, la psychologie collective, si elle cherche à être autre chose qu'une extension et une projection multipliée de la psychologie individuelle, n'est qu'une chimère ontologique » (*Études de Psychologie Sociale*, 1898, p. 273).

Ainsi Tarde, tout comme Durkheim, estime que les faits sociaux sont des phénomènes mentaux. Mais, pour Durkheim, la sociologie ne se subordonne pas pour cela à la psychologie, au contraire, car les faits sociaux, tout mentaux qu'ils soient, ne dépendent pas des consciences individuelles pour exister, et, tout mentaux qu'ils soient encore, si nous voulons en faire la science, il faut oublier que nous les vivons et que nous les sentons intérieurs à nous, et se garder, par conséquent, de l'introspection, illusoire en sociologie, ainsi qu'elle l'est aussi bien en psychologie, pour les traiter comme des choses et leur faire application exclusive de la méthode objective : les sciences de la nature peuvent et doivent différer d'objets, mais elles ne doivent ni ne peuvent différer de méthode, car il n'est qu'une méthode applicable à l'ensemble de l'expérience pour la rendre scientifique. Tarde, au contraire, non seulement ramène, comme nous venons de le voir, la sociologie à la psychologie, mais encore il insiste sur le privilège dont nous jouissons en sociologie, comme en psychologie, de connaître en leur intimité les éléments qui sont les consciences individuelles et le composé que constitue l'ensemble des consciences (*Études de Psychologie Sociale*, p. 75 ; *Psychologie Économique*, tome I, p. 111). Par conséquent, d'une part, la sociologie a un objet propre qui se différencie, en particulier, des objets dévolus aux autres sciences de la nature, physique, chimie ou biologie, par la manière même dont il vient à notre connaissance. D'autre part, quand on possède un tel privilège, quand on peut ainsi connaître les choses du dedans, il serait absurde de renoncer à cet inappréciable avantage et de se condamner bénévolement à les découvrir de nouveau du dehors. Différant des autres sciences de la nature par son objet, étant donné précisément la nature de cet objet, la sociologie

en diffère également par sa méthode. « L'introspection, quand il s'agit d'observer des phénomènes inter-psychologiques, c'est-à-dire sociaux, est une méthode d'observation subjective et objective en même temps. Et c'est même ici la seule méthode qui atteigne sûrement son objet. Car cet objet, en matière sociale, est toujours, en somme, quelque chose de mental qui se passe dans la conscience ou la subconscience de nos semblables. Et où pouvons-nous mieux étudier cet objet que dans son miroir qui est en nous-mêmes? » (*Psychologie Économique*, tome I, p. 112). La méthode préconisée par Tarde ramène donc une fois encore le fait social au fait psychique et la sociologie à la psychologie.

Nous sommes ainsi en présence d'un ensemble de vues dont l'orientation semble très ferme et très nette. Seuls les individus sont réels. La société n'est qu'une abstraction. Il n'y a rien de plus dans la société que les membres qui la composent, rien de plus dans le fait social que les représentations, les sentiments, les tendances qui le constituent dans les consciences particulières. Tout ce qui est social se réduit, en dernière analyse, à des éléments d'ordre individuel. L'ordre génétique paraît donc évident. Il y a d'abord des individus et des manifestations individuelles, puis des groupes et des manifestations collectives ; la société et les phénomènes sociaux naissent du contact des individus. Corrélativement, c'est l'individuel qui explique le social, la sociologie doit se subordonner à la psychologie et se borner à la prolonger.

Mais un problème maintenant se pose, tout à fait capital pour nous. Si le développement historique s'est, en effet, produit de l'individuel au collectif, la recherche doit-elle pour cela s'opérer dans le même sens ? L'ordre de la connaissance doit-il se conformer à l'ordre génétique ? Faut-il commencer par étudier l'individu avant d'étudier la société ? De la psychologie individuelle et de l'interpsychologie, laquelle convient-il d'aborder la première ? Nous allons voir, en poursuivant notre étude, le système de Tarde, presque malgré lui, nous inviter peu à peu à pratiquer la recherche, pour ainsi dire, à reculons, du collectif à l'individuel, et s'accorder ainsi, pratiquement, sur ce point, avec les vues de Comte et de Durkheim.

Tout d'abord, le fait social a beau avoir sa condition dernière dans les individus ; il n'en a pas moins une importance immense e

une portée universelle. Tarde, on le sait, a imaginé, en partant de sa psychologie, toute une métaphysique. Dans sa néomonadologie, où nous sommes conviés à concevoir à notre image les atomes qui constituent finalement toute la réalité, par une conséquence naturelle les monades se comportent entre elles comme font les esprits. Tout dans le monde, sociétés animales, organismes, groupements atomiques, systèmes solaire et stellaire, naît de leurs contacts et de leurs interactions, et nous ne pouvons comprendre ces contacts et ces interactions qu'en en comparant et en assimilant les résultats aux sociétés humaines, qu'en les comparant et les assimilant eux-mêmes aux contacts qui interviennent entre les hommes et aux actions réciproques que ces derniers exercent les uns sur les autres, contacts et actions réciproques où les sociétés humaines ont précisément leurs causes. Donc, en fin de compte, *toute chose est une société* et « tout phénomène est un fait social » (*Essais et Mélanges Sociologiques*, 1895, p. 338). Loin de songer à constituer la science de l'humanité sur le plan des sciences de la nature, nous ne pouvons, au contraire, attendre la pleine connaissance de la nature que de celle de l'humanité.

Seul le fait social est donc en état de nous faire comprendre en leur intimité tout l'ensemble des choses. Et, de la sorte, la sociologie n'est pas seulement indispensable à l'intelligence de l'univers, elle l'est également à l'intelligence de l'individu et des phénomènes psychiques qui s'organisent en lui. Pour Tarde, comme déjà pour Comte, la sociologie est, « pour ainsi dire, le microscope solaire de l'âme, le grossissement extraordinaire et l'explication des faits physiologiques » (*La Logique Sociale*, 1893, p. 13).

Il y a beau y avoir continuité entre l'individuel et le social, il y a beau y avoir étroite parenté entre tous les faits mentaux, qu'ils soient de nature individuelle ou de nature sociale, il n'en faut pas moins distinguer, comme nous avons vu, en psychologie, la psychologie individuelle et la psychologie collective, qui sont entre elles comme l'espèce est au genre ou comme sont deux espèces du même genre : sur ce point, pourtant assez important, Tarde n'est pas toujours d'accord avec lui-même et semble un peu trancher au hasard des circonstances (*L'Opinion et la Foule*, 1900, p. v ; *La Logique Sociale*, p. 19). La sociologie recouvre ainsi une partie de son indé-

pendance. Elle ne peut songer à rompre les liens qui rattachent le collectif à l'individuel, mais elle ne peut cependant se réduire à la psychologie individuelle. Elle doit être psychologique, mais il lui faut se rattacher non à la psychologie individuelle, mais à la psychologie sociale. « Donc, comme Auguste Comte, comme Stuart Mill, comme Herbert Spencer, demandons à la psychologie, mais à la psychologie collective et à cette psychologie accumulée, à cette psychologie des morts qui s'appelle l'histoire, ajoutons à la logique [qui, selon Tarde, se divise, comme la psychologie, en logique individuelle et en logique sociale], le secret de la sociologie » (*Études de Psychologie Sociale*, p. 76).

La distinction en psychologie de ces deux champs de recherche, psychologie individuelle et psychologie collective, est indispensable, parce que sentiments, pensées et actions ne s'organisent pas en nous selon un type unique. Notre conscience individuelle est capable par elle-même de s'organiser d'une certaine manière, mais il est un autre mode d'organisation dont elle ne devient capable qu'à condition que nous vivions en société avec des êtres semblables à nous, dont nous soyons à la fois les modèles et les copies. A côté des fonctions mentales et des catégories proprement individuelles, il y a des fonctions mentales et des catégories sociales, distinctes et indépendantes des précédentes.

Chez l'individu pris à part, en se combinant et se composant entre elles, les manifestations isolées des cellules cérébrales se groupent en un double phénomène d'ensemble : la croyance et le désir, qui sont pour Tarde les deux pôles de la vie mentale. Autrement dit, les éléments sensori-moteurs, dont l'apparition à la conscience tient à des causes toutes physiologiques, se coordonnent logiquement entre eux pour donner finalement la volonté et le jugement, qui sont ainsi facultés individuelles. De même, quand les individus s'assemblent, leurs manifestations psychiques isolées, sensations, impulsions, jugements et volontés, se groupent à leur tour et se coordonnent logiquement, de manière à donner finalement la religion et le gouvernement, religion et gouvernement domestiques d'abord, quand il s'agit de la famille primitive, puis nationaux, quand s'établit la cité. Religion et gouvernement sont à l'esprit social ce que jugement et volonté sont à l'esprit individuel. Ils sont

les deux grandes facultés de l'âme sociale, qui, « double aspect du même moi social », se sont constituées selon le même principe et par le même procédé que les deux facultés individuelles correspondantes, « double aspect du moi individuel » (*La Logique Sociale*, p. 90).

Ce qui est vrai des facultés est vrai des catégories, et, de même qu'aux facultés individuelles répondent des facultés sociales, de même, en face des catégories qui règlent la connaissance et l'action individuelles, il existe des catégories selon lesquelles s'ordonnent la connaissance et l'action collectives. L'esprit social a donc ses facultés et ses catégories comme l'esprit individuel a les siennes, et il est possible d'établir entre eux un exact parallélisme, dont le tableau suivant enregistre les résultats (*ibd.*, p. 92) :

ESPRIT INDIVIDUEL	ESPRIT SOCIAL
Fonctions.	
Jugement.	Religion.
Volonté.	Politique.
Catégories logiques.	
Matière-Force.	Divinité.
Espace-Temps,	Langue.
Catégories téléologiques ou demi-catégories.	
Plaisir-Douleur.	Bien-Mal.

La notion des catégories logiques de l'esprit social est chez Tarde tout à fait curieuse. Elle mérite que nous nous arrêtions sur les explications et les commentaires qu'il en a donnés.

Ces catégories logiques de l'esprit social sont au nombre de deux : la langue et la divinité.

La langue est bien une catégorie, car elle « est un arrangement logique préexistant qui est donné à l'homme social, comme l'espace et le temps sont donnés à l'homme individuel » (*ibd.*, p. 103).

Elle est donc une catégorie, et elle est bien, par surcroît, une catégorie sociale, l' « *espace social* des idées » (*ibd.*, p. 104), car elle nous vient de la société. Elle exprime la manière dont le groupe dont nous faisons partie conçoit et décompose la réalité. Laissé à lui-même, l'homme élaborerait, sans doute, des notions, qui, d'ailleurs, toutes individuelles, n'auraient aucune chance de cadrer avec le système conceptuel qui s'impose arbitrairement avec le langage et que l'acquisition de ce dernier étouffe en fait dans leur germe au profit des concepts collectifs. « Chaque mot exprime une notion,

une découpure arbitraire du réel, imposée par la société, et qui d'elle-même ne se serait pas produite dans l'esprit de l'enfant, lequel, en revanche, livré à lui-même, eût conçu bien des notions que l'envahissement des idées sociales virtuelles, je veux dire des mots, empêche de naître » (*ibd.*, p. 103).

Et même, à serrer le problème de plus près, il est sans doute évident que l'enfant est capable d'idées générales, puisqu'il est à même d'accueillir et d'utiliser celles que la langue lui apporte toutes faites, mais il n'en résulte pas pour cela que, livré à lui-même, il pourrait par son seul effort en élaborer d'analogues. En fait, non seulement il n'en élabore pas, parce que l'existence du langage lui ôte le besoin et les moyens de le faire, mais encore, il ne lui serait pas possible d'en élaborer, parce qu'il n'y a pas d'idée générale possible sans expérience collective et sans langage.

Pas de généralisation sans une expérience qui se transmet et se propage à tout un groupe. « Il y a... toujours à tenir compte, si l'on veut expliquer une généralisation quelconque, *de la communication sociale des croyances ;* et je m'étonne qu'on ait cru pouvoir, par les seules ressources de la psychologie, sans faire appel aux phénomènes sociologiques, tenter cette explication » (*ibd.*, p. 29).

Pas de généralisation sans langage. Notre pensée ne dispose des genres, surtout des genres supérieurs, que si nous disposons des mots correspondants. Seul le vocabulaire peut nous en fournir la notion. L'enfant, réduit d'abord à la mémoire sensorielle, n'a pas d'idées générales, car le souvenir de nos intuitions sensibles, en s'aidant de signes-images pour rapprocher ou opposer entre eux les objets de notre propre expérience, peut bien ainsi nous permettre de classer vaguement ceux-ci, mais non de les distribuer entre des genres véritables.

La pensée s'acquiert donc en fait avec le langage, à mesure que, par l'intermédiaire de ce dernier, l'expérience collective vient lester notre propre expérience et la doter de son universalité, et, du moment que le langage est social, il faut bien que la pensée, dont il est la condition, soit sociale également. « Quand, devenu de la sorte tout verbal, l'esprit est devenu par conséquent tout social par son habitude de penser à l'usage où à l'adresse d'autres esprits, eux-mêmes orientés vers d'autres, il est clair que le jugement universel

ne saurait jamais se limiter à exprimer des expériences ou des analyses personnelles, jointes aux prévisions personnelles suggérées par ces expériences ou ces analyses, mais qu'il doit inévitablement, essentiellement, comprendre l'idée, implicite ou explicite, des expériences ou des analyses d'autrui, et des prévisions d'autrui » (*ibd.*, p. 30).

De telles constatations, de telles considérations mènent, en vérité, assez loin, plus loin peut-être que Tarde ne le croyait et ne le voulait. Son atomisme métaphysique, son individualisme peuvent bien lui faire proclamer, en même temps ou ailleurs, que le langage, que les mots n'existent pas sans les individus qui le parlent et qui les emploient, que, considérés indépendamment de ces individus, qui en ont fait, en font ou en feront usage, ils ne sont plus que des abstractions. Force nous est bien de faire état des textes que nous venons de résumer et de leur donner leur sens.

Le langage est chose sociale. Il est donc le fait, non de l'individu, mais des individus pris en groupe. Sans lui aucun système conceptuel ne serait véritablement ni possible, ni même imaginable. Par conséquent, aucun système conceptuel n'est réalisable en dehors d'une collectivité. Aucun individu, de lui-même et à lui seul, n'est capable de se faire ni un langage ni un ensemble cohérent de notions. Langage et idées générales sont indépendants de chaque individu pris à part. Ils existaient avant lui, existent autour de lui, existeront après lui. Mais quelque chose qui existait avant nous, qui existe autour de nous et qui existera après nous, nous est bien, en quelque manière, extérieur, et ce qui est reconnu successivement extérieur à chacun, se trouve en fin de compte extérieur à tous. Si les idées générales relèvent du langage et le langage de la société, il faut que langage et idées générales possèdent une objectivité d'un certain ordre.

Le langage, nous dit Tarde, est une catégorie sociale, comme l'espace est une catégorie individuelle. Si le langage était, en effet, une catégorie, il devrait, comme l'espace, avoir quelque chose d'objectif. Toute vraie catégorie apparaît comme une condition nécessaire de l'exercice de la pensée, qui échappe à l'arbitraire des consciences individuelles et qui s'impose à elles, à quoi que s'applique leur activité. Mais tout ce qui est loi de la pensée ne peut pas ne pas s'affirmer

du même coup comme loi des choses, autrement la pensée manquerait son but qui est d'atteindre la réalité, et, si notre expérience est vraiment objective, il faut que ses conditions nécessaires le soient dans les mêmes proportions.

Toutefois, l'argumentation que nous venons d'esquisser pèche en réalité par sa base, car elle suppose que Tarde était en droit de dire que le langage est une catégorie. En fait cette affirmation n'offre pas de sens. Elle est un exemple de ces laissez-aller dans l'expression et même dans la pensée dont Tarde ne savait pas toujours se défendre. Une catégorie, nous disait Durkheim à juste titre, est une notion essentielle dominant toute notre vie intellectuelle. Le langage n'est pas une notion. Il ne saurait donc être une catégorie, et il n'y a rien à tirer de valable d'une assertion mal fondée et contradictoire en ses termes.

Seulement, en voulant justifier son assimilation boiteuse, Tarde a été amené, peut-être sans s'en douter, à en indiquer en passant le sens et la portée possibles. Pour lui, nous l'avons vu, nous ne pouvons concevoir les genres et, surtout, les genres supérieurs qu'à condition de disposer du vocabulaire correspondant. Mais que sont ces genres supérieurs, sinon au premier chef les notions de temps, d'espace, de genre, de nombre, de cause, de substance, de personnalité, sous lesquelles nous subsumons l'ensemble de notre expérience, c'est-à-dire précisément les catégories ? Par conséquent, si les mots seuls peuvent nous fournir les genres supérieurs, seul le langage peut nous mettre en possession des catégories. Ainsi, en soutenant que le langage est une catégorie, ce qui ne présente pas de sens, Tarde nous invite incidemment à admettre que, nées du langage, les catégories sont sociales au même titre que lui, conception qui est peut-être paradoxale, nous l'avons constaté à propos de Durkheim, mais qui, du moins, en son expression même, ne rencontre pas une première et radicale difficulté.

Venons maintenant à la seconde catégorie sociale de Tarde, à la divinité, qui répond, parmi les catégories individuelles, à la matière, comme le langage répond à l'espace.

Dans les divers groupes humains, les énergies individuelles, les aspirations isolées à connaître et à agir convergent en faisceaux collectifs vers deux foyers, l'un de croyance, l'autre de désir, qui,

naturellement accouplés, figurent, par leur accouplement même, un être unique, « imaginaire », mais « nécessaire », « source supposée de tous les enseignements admis et de tous les ordres reçus », « objet créé et inévitablement affirmé par la pensée et la volonté collectives », qui, suivant les groupes considérés, est le « dieu particulier de la famille, de la tribu ou de la cité » (*La Logique Sociale*, p. 90).

La matière est l'objectivation du consensus des impressions sensorielles, et le moi prend conscience de lui-même en présence de cette matière qu'il a ainsi tirée de lui-même. De même, Dieu est l'objectivation du consensus des volontés et des jugements collectifs, et la société prend conscience d'elle-même à l'aide de cette divinité en laquelle elle s'est d'abord extériorisée. « L'idée de Dieu, si je ne me trompe, joue précisément dans la formation première d'une société le rôle joué dans la formation première du moi par l'idée de matière. Cet objet, dont l'affirmation est impliquée dans toutes les sensations du moi, cette réalité extérieure jugée à la fois substance et force, corps et âme, par l'invincible et naïf réalisme de tous les hommes, à l'exception de quelques philosophes tout au plus, n'est certainement pourtant que l'effet du travail d'objectivation dont il paraît être la cause, et qui consiste dans la collaboration des énergies cellulaires du cerveau, envisagées sous leur double aspect, moniteur ou impulsif » (*ibd.*, p. 90).

Ici encore l'expression semble avoir quelque peu trahi la pensée de Tarde. L'idée de Dieu est bien une notion, mais, comme Tarde le dit lui-même, elle répond à un être. Or, si les catégories sont des notions, elles ne répondent pas à des êtres. Donc Dieu n'est pas une catégorie. Mais laissons cette chicane et allons au fond des choses. Au lieu de la divinité, disons le divin et le sacré. Il y a une notion du divin et du sacré, qui n'est peut-être pas une catégorie, mais qui est du moins une notion du même genre, car elle ne se rapporte pas à un être unique, mais convient à toute une portion, variable d'ailleurs, de notre expérience. Or, selon Tarde, non seulement cette notion est d'origine sociale, mais encore la société y fait entrer tout ce qui la touche et tout ce qui l'intéresse, et, tout ce qui est divin tenant de la société, la société, qui est Dieu en fin de compte, puisqu'elle ramasse tout le divin en elle, est bien l'âme de la religion, la source de toute pensée et de toute activité religieuses.

Mais, si société et religion se confondent ainsi à l'origine, comme les notions naissent du langage et le langage de la société, Tarde est bien près de dire avec Durkheim que les catégories et, avec elles, la science, nous sont venues de la religion. S'il ne l'a pas dit, c'est, peut-être, qu'il ne se piquait pas de logique impeccable et implacable, et qu'il ne s'est pas soucié d'approfondir jusqu'où l'auraient mené ses idées, s'il les avait poussées jusqu'au bout.

Au contraire, Tarde s'en est tenu, en principe, à l'opposition des catégories qu'il appelle individuelles et de celles qu'il appelle sociales, et jamais il n'attribue à ses catégories individuelles une origine sociale. Toutefois il reconnaît qu'elles ne se développent et ne s'épanouissent pleinement que sous l'influence de l'esprit social et des catégories correspondantes. « L'Espace et le Temps, tels que nous les concevons, tels que la science les analyse, les ouvre et les fouille, en vue d'y trouver une explication toute mécaniste de l'univers, sont, autant que la Matière et la Force, le fruit d'une longue élaboration sociale et non pas seulement psychologique » (*La Logique Sociale*, p. 97).

C'est ainsi que, selon Bergson, nous prenons un mouvement pour exprimer le déroulement du temps et qu' « à vrai dire, nous le trouvons déjà pris. La société l'a adopté pour nous. C'est le mouvement de rotation de la terre » (*Durée et Simultanéité*, 1922, p. 66). Nous transposons de la sorte en temps spatialisé le sentiment immédiat et directement inexprimable que nous avons de la durée, et « la recette » de cette transposition « est déposée dans le langage » (*ibd.*, p. 70). Par conséquent, constatation dont l'importance est indéniable, les catégories fondamentales, espace et temps, matière et force, à supposer même qu'elles n'aient originairement rien de collectif, telles du moins que nous les appliquons à notre expérience, ne sont pas du ressort exclusif de l'activité mentale individuelle. La collectivité leur a fait de larges apports et, pour les ressaisir dans leur pureté originelle, besoin est d'une analyse préalable qui en dissocie tout ce qui en elles tient à l'intervention de la société.

Il ne saurait être, bien entendu, question de forcer la pensée de Tarde pour l'assimiler contre son gré à celle de Durkheim, mais il n'est que juste de reconnaître que, sur un point tout à fait capital, sa théorie des catégories souligne avec une énergie singulière

l'action que la collectivité exerce sur les mentalités individuelles.

Selon Tarde cette action chez l'homme est partout présente. Les tendances elles-mêmes, à commencer par les plus simples, par les plus physiologiques, n'y échappent pas. Elles ne se manifestent à nous, elles ne révèlent leur présence, elles n'ont d'existence concrète que sous les formes que la collectivité leur a fixées. Tant que la société ne leur a pas assigné des moyens particuliers de se satisfaire, tant qu'elle n'en a pas spécifié la mise en œuvre, elles ne se réalisent pas au dehors et demeurent à l'état virtuel. Sans les tendances qui sont propres à l'homme, la société ne trouverait pas en lui sur quoi exercer son influence ; mais, sans la société, les tendances ne sauraient comment s'actualiser en effets. « Sans doute, la suggestion sociale ne fait qu'imprimer sa direction propre, variable d'après les pays et les époques, à nos penchants naturels ; mais, sans cette direction qui leur permet seule de se réaliser, ceux-ci ne seraient que des tendances impuissantes. Et, quand on analyse de très près un besoin qui paraît naturel, on s'aperçoit le plus souvent qu'il ne serait pas ce qu'il est sans la société ambiante » (*La Logique Sociale*, p. 416, note I). C'est là une idée que Tarde a souvent reprise (*Les Lois Sociales*, p. 35 ; *Les Lois de l'Imitation*, p. 47 ; *La Philosophie Pénale*, p. 99), en l'appuyant de nombreux exemples, depuis celui de la soif, qui, suivant les groupements humains, est soif de vin, de bière, de cidre, d'eau ou de thé, et qui jamais, nulle part, n'est la soif tout court. C'est l'individu qui apporte les tendances, mais c'est la société qui, en leur fournissant les moyens et les voies pour se satisfaire, leur permet de se manifester et leur dicte ainsi leurs modes d'expression. Comme le veut Ellwood (*Principes de Psycho-Sociologie*, p. 150-158), les instincts humains sont modifiés par la vie sociale, ils subissent une « sélection sociale », ils varient selon les groupes, et le civilisé à ce point de vue même diffère du primitif. Par conséquent, une fois encore, si nous voulons tirer ici de la conception de Tarde ses conséquences pratiques, pour arriver à connaître les tendances humaines en ce qu'elles ont de proprement individuel, il nous faut les dépouiller au préalable du revêtement que la collectivité leur fournit.

Non seulement l'action de la société s'exerce partout en nous, mais encore c'est à elle que revient la première place parmi les

influences que les mentalités humaines sont appelées à subir. « Dans l'homme isolé, soustrait, par hypothèse, au contact d'autrui, les causes naturelles qui poussent à la destruction de soi continueraient à agir, mais en vain. Elles prendraient un autre cours. Si faible que soit l'action sociale, comparée aux actions physiques et physiologiques, elle est déterminante, parce qu'elle est immédiate » (*La Criminalité Comparée*, 1885, p. 174). Par conséquent, en ce qui concerne le suicide, en particulier, Tarde peut avoir eu tort, ainsi que le veut Durkheim, de l'attribuer avant tout à l'imitation, qui d'ailleurs n'est pas pour lui seule en cause, car il croit l'accroissement du nombre des suicides dû à la multiplicité des relations sociales qui favorise la contagion des exemples (*ibid.*, p. 177). En tout cas, il ne s'en accorde pas moins avec Durkheim pour proclamer que le suicide est de cause sociale et, plus généralement, que, dans la détermination des affections, des pensées et des actions humaines, les causes sociales priment toutes les autres, qui sans leur intervention resteraient, sans doute, impuissantes.

Si les catégories sont, primitivement ou secondairement, de nature sociale, si les tendances humaines ne se manifestent jamais que dans les formes que la société leur a consenties, si les causes qui agissent le plus directement, le plus constamment et le plus profondément sur les esprits sont les causes sociales, il faut donc dire que les individus civilisés ne sont tout entiers ce qu'ils sont que grâce à la société et par l'effet de son action. Leur originalité ne tient pas au fond à eux-mêmes, mais, essentiellement, à la multiplicité et à la diversité des influences auxquelles ils sont soumis, et des imitations qui s'offrent à leur choix. Elle est dans le groupement des éléments, et non dans les éléments eux mêmes, qui sont tous apportés du dehors. C'est la vie sociale qui fait ainsi la personnalité du civilisé, en ce qu'elle a de plus exquis et de plus rare. On ne saurait citer tous les textes où Tarde est revenu sur cette idée. Il nous faut nous contenter d'en rappeler quelques-uns.

« Son autonomie [de l'individu] s'alimente de leur diversité [des groupes sociaux dont il fait partie]. Plus se diversifient ces suggestions qui souvent se contrarient, et plus s'accentue, avec la conscience de lui-même, l'importance du caractère individuel qui révèle son originalité par la nature de son choix entre tant de modèles

offerts à la fois à son imitation » (*Etudes de Psychologie Sociale*, p. 187).

« Entendons-nous bien cependant sur cette similitude progressive des individus. Loin d'étouffer leur originalité propre, elle la favorise et l'alimente. Ce qui est contraire à l'accentuation personnelle, c'est l'imitation d'un seul homme, sur lequel on se modèle en tout; mais quand, au lieu de se régler sur quelqu'un ou sur quelques-uns, on emprunte à cent, à mille, à dix mille personnes, considérées chacune sous son aspect particulier, des éléments d'idée ou d'action que l'on combine ensuite, la nature même et le choix de ces copies élémentaires, ainsi que leur combinaison, expriment et accentuent notre personnalité originale. Et tel est peut-être le bénéfice le plus net du fonctionnement prolongé de l'imitation ». Le mérite, la valeur de la société tiennent à ce qu'elle affranchit l'individu, à ce qu'elle fait « éclore partout, non plus les couleurs d'âme voyantes et brûlantes d'autrefois, les individualités sauvages, mais des nuances d'âme profondes et fondues, aussi caractérisées que civilisées, floraison à la fois de l'individualisme le plus pur, le plus puissant, et de la sociabilité consommée » (*Les Lois de l'Imitation*, Préface de la deuxième édition, p. xx).

« La vie sociale, avec son appareil compliqué de fonctions assujettissantes, de redites monotones, apparaîtra enfin ce qu'elle est, comme la vie organique dont elle est la suite et le complément : à savoir, un long passage, obscur et tortueux, de la diversité élémentaire à la physionomie personnelle, un alambic mystérieux, aux spirales sans nombre, où celle-là se sublime en celle-ci, où lentement s'extrait, d'une infinité d'éléments pliés, broyés, dépouillés de leurs caractères différentiels, ce principe essentiel si volatil, la singularité profonde et fugitive des personnes, leur manière d'être, de penser, de sentir, qui n'est qu'une fois et n'est qu'un instant » (*Les Lois de l'Imitation*, p. 424).

Ainsi, de tous ces textes, et de bien d'autres encore, il résulte que, pour Tarde comme pour Durkheim, l'individualité humaine se trouve dédoublée en une individualité physiologique, élémentaire, toute organique et présociale, et une individualité supérieure, toute mentale et postsociale, qui constitue la personnalité proprement dite, et qui a dans la vie collective sa condition essentielle. Pas de vie

sociale possible pour Tarde sans une vie psycho-physiologique antécédente, mais, à coup sûr, pas davantage de personnalité, d'individualité civilisée sans vie sociale.

Dans ces conditions, nous ne sommes pas surpris d'apprendre de Tarde qu'il n'existe pas d'état psychique indépendant, à la fois, de toute cause physiologique et de toute cause sociale, et qu'aucune psychologie ne serait possible sans le concours de la physiologie ou de la sociologie.

« Notre moi s'allume, comme une flamme électrique, au point de rencontre de deux courants différents et combinés, le courant vital et physique d'une part, le courant social de l'autre, le premier hypo-psychique pour ainsi dire, le second hyper-psychique » (*La Logique Sociale*, p. 216).

« L'homme est un être social greffé sur un être vital; il n'est que cela : que resterait-il de la psychologie, la physiologie ôtée (comme l'a dit, je crois, M. Taine), si ce n'est ce qu'y ajoute la sociologie? » (*ibd.*, p. 449).

« La psychologie, en général, est l'étude de ce que la biologie et la sociologie ont de commun, c'est-à-dire le *moi* et le *sous-moi*, pour ainsi parler, qui est leur trait d'union ou plutôt leur point d'intersection. Aussi les psychologues ne sauraient-ils être que des biologistes sociologues, chez lesquels domine tantôt la préoccupation des rapports de la conscience ou de la subconscience avec les phénomènes de la vie — c'est le cas des aliénistes, des anthropologistes, des psychophysiciens —, tantôt la préoccupation des rapports de l'esprit individuel avec les phénomènes sociaux. Si l'on supprime de la psychologie, d'une part, toutes les informations que les naturalistes y apportent, d'autre part, toutes les lumières que les linguistes, les mythologues, les moralistes, les juristes, les économistes y viennent tour à tour allumer, il n'en reste rien » (*La Psychologie Intermentale*, Revue Internationale de Sociologie, 1901, p. 1).

Peu nous importe, pour l'objet de notre recherche, si et comment le nouveau point de vue ici présenté par Tarde peut se concilier avec la prééminence qu'il accordait d'abord à la psychologie individuelle, avec la subordination dans laquelle, tout à l'heure, il semblait tenir, par rapport à elle, la psychologie collective et la sociologie. Si le progrès de la psychologie tout entière, si sa possibilité même dépend

des enseignements qui lui viennent de la physiologie, d'une part, et de la sociologie, d'autre part, il semble en résulter nécessairement que la psychologie doit se diviser en trois branches, dont la première s'étudie après, ou, tout au plus, en même temps que la physiologie, la seconde après ou, tout au plus, en même temps que la sociologie, et la troisième, enfin, visant à rejoindre et coordonner les résultats des précédentes, ne peut dans ces conditions s'aborder qu'après elles et, du même coup, après la physiologie et après même la sociologie.

Mais, admettons, contre bien des apparences, que les considérations théoriques de Tarde que nous venons de signaler ne prêtent pas à de telles conclusions. Il reste un fait que Tarde est tout le premier à reconnaître et à proclamer. L'individu, au sens d'atome social, d'unique et d'ultime réalité morale, que tout homme est en droit, ne se présente jamais, en fait, à notre observation dans sa simplicité et sa pureté natives. L'individu vivant, l'homme réel, tel qu'il s'offre immédiatement à notre expérience, est un composé d'une complexité inextricable, dans la constitution duquel d'innombrables influences sociales sont intervenues. Individuel et collectif s'entrepénètrent en lui de telle sorte qu'on ne saurait opérer à leur égard « comme si l'on pouvait jamais séparer ces deux termes indissolubles » (*Essais et Mélanges Sociologiques*, 1895, p. 163). Ce que la réalité nous propose, c'est ainsi un entrecroisement complexe de l'individuel et du social. En conséquence, « c'est seulement en remontant aux premières années de l'enfance ou aux débuts hypothétiques des sociétés [c'est-à-dire, notons-le, soit, en un cas, en imaginant les faits, puisqu'il est impossible de les observer, soit, en l'autre, en y faisant nécessairement très large la part de l'interprétation, puisque l'observation en est très difficile et très douteuse] qu'on peut atteindre à des phénomènes de psychologie individuelle tout à fait séparés des phénomènes d'inter-psychologie. Ceux-là ne nous apparaissent jamais qu'à travers ceux-ci, verres déformants ou transfigurants qui exercent une réfraction de plus en plus forte au fur et à mesure des progrès de la vie sociale » (*La Psychologie Économique*, tome I, p. 113).

Tarde a donc beau affirmer impérativement que l'individu est en principe antérieur à la société et la précède dans l'ordre génétique.

Il n'en constate pas moins lui-même que l'homme réel, tel qu'il s'offre à notre observation, est profondément pénétré d'influences collectives et fait corps en quelque manière avec la société dont il est membre. Dans ces conditions, l'ordre génétique, en admettant que Tarde l'ait exactement déterminé, ne saurait en tout cas être celui de la recherche. Ainsi que l'ont vu Comte et Durkheim, pour atteindre l'individu en l'homme, il faut, du propre aveu de Tarde, commencer par déterminer ce qu'il tient de la société, et la psychologie collective doit précéder la psychologie individuelle.

Ch. Blondel.

SOCIÉTÉ DE PSYCHOLOGIE

SÉANCE DU 10 MARS 1927

(Sorbonne, Archives de la Parole.)

Présidence de M. Meillet, *ancien président.*

La séance est ouverte à 17 heures.

Les membres de la *Société de Linguistique* assistent à la réunion.

Le *Secrétaire général* prie la Société d'excuser M. Wallon, retenu. Il propose de confier à M. A. Meillet, ancien président de la Société, secrétaire de la Société de Linguistique, la présidence de cette séance où parleront deux de ses élèves et où il sera souvent question de son œuvre et de ses idées.

La société acclame M. Meillet.

M. Meillet, prenant la présidence, remercie la Société. Il est utile de faire des réunions comme celle d'aujourd'hui. Il est utile que les psychologues étudient le langage. Ils ne le font peut-être pas autant qu'on le souhaiterait.

Le *Secrétaire général* fait part à la Société de la correspondance échangée avec M. Otto Jespersen. Le grand linguiste danois a définitivement accepté de faire une communication à la Société. Le titre de son exposé sera : L'*individu et la communauté linguistique.* Il aura lieu le jeudi 28 avril. Les membres de la Société de Linguistique sont très cordialement invités à cette réunion, ainsi que tous ceux, philosophes ou philologues, que les questions de linguistique générale intéressent.

LE PARLER DES GENS MOYENS

INTERDICTIONS DES CONVENANCES ET TABOU DU SENTIMENT

par J. Marouzeau.

Quand on considère le langage dans l'usage qui en est fait communément, deux aspects attirent d'ordinaire l'attention : d'une part la langue écrite, fixée par les règles des grammairiens et par l'usage des gens cultivés, d'autre part la langue du peuple, indépendante de toute règle formulée, accessible aux altérations et aux innovations. On explique en conséquence le mouvement de la langue comme un processus d'adaptation entre deux tendances contradictoires : action conservatrice d'une minorité cultivée, action novatrice d'une majorité sans culture. Cet aspect du problème est trop simpliste ; il faut, pour expliquer les faits, tenir compte de données plus complexes, tant sociales et psychologiques que proprement linguistiques.

S'il n'y avait pour déterminer le mouvement de la langue que l'action concurrente des cultivés et des sans culture, le résultat serait non pas une adaptation approximative, mais une divergence rapidement accrue ; il y a, même dans nos sociétés démocratiques modernes, si peu de contact entre les sujets parlants cultivés et le vrai peuple que, à ne considérer que ces deux parties du corps social, on ne voit pas comment l'action conservatrice d'en haut pourrait modérer ou entraver l'action novatrice d'en bas. Il semble que les deux tendances divergentes devraient aboutir très vite à une séparation absolue, l'une des langues laissant l'autre très loin en arrière. Pour expliquer la lenteur relative de l'évolution linguistique prise dans son ensemble, on est conduit à rechercher parmi les facteurs possibles ceux qui sont susceptibles d'agir dans le sens d'une adaptation, d'un ralentissement, d'une conservation. On les trouvera si, au lieu de considérer

en bloc la masse du peuple, on s'applique à reconnaître certains aspects particuliers de la mentalité populaire.

Dans l'immense majorité des gens de culture sommaire qui sont supposés « faire » la langue parlée, il convient d'établir deux catégories bien distinctes, moins selon le degré de culture que d'après les conditions de vie et la mentalité qui en résulte. Il y a d'abord ceux qui ont leur parler franc, qui ne se sentent contraints dans leur façon de s'exprimer par aucune considération, qui ne redoutent pas le jugement de leur auditoire, pour qui est licite tout ce qui se dit et se comprend.

A cette catégorie appartiennent par définition ceux qui vivent en marge de la société, ceux qui par nécessité ou par bravade ignorent ou méprisent les conventions ; les hors-la-loi, pour qui la liberté de langage est une sorte de manifestation permanente d'anarchie ; le monde où se parle l'argot, j'entends non pas l'argot traditionnel qui est une sorte de privilège de caste, et à ce titre conservateur, mais la langue d'avant-garde qui adopte avec empressement les outrances, les décalages, les innovations, celle qui est à l'affût du mot du jour, qui pour renouveler son vocabulaire multiplie les synonymes (*tordant, crevant, mourant, marrant*, etc.), qui rajeunit par des dérivations nouvelles les mots usés et multiplie ainsi les doublets suffixaux (*rigol-o, rigol-ard, rigol-boche*).

Ont leur parler franc, d'une manière plus générale, ceux qui vivent habituellement avec leurs égaux et leurs pareils, et qui par là même sont affranchis d'obligations et d'égards sociaux : l'ouvrier à l'usine, l'ouvrière à l'atelier, la journalière au lavoir, le soldat à la caserne, le jeune bourgeois lui-même au lycée, au stade, au club, le passant dans la rue... Entre égaux, le sentiment qui règle d'ordinaire les attitudes est le désir de faire le malin, le besoin de fanfaronnade, l'affectation d'indépendance, qui se traduit par une disposition à renchérir sur le voisin, à se montrer « dessalé », « à la page » ; or le langage fournit une occasion sans cesse renouvelée de manifester cette liberté d'allures.

C'est dans de tels milieux surtout que se fait et se répand la langue dite vulgaire. Mal nommée, puisqu'elle n'est pas proprement et nécessairement la langue du « vulgus » ; elle peut être aussi une langue de cultivés, une langue des classes supérieures, lorsque par hasard

les cultivés et les « supérieurs » se trouvent dans les conditions requises pour se libérer de la contrainte sociale ou morale.

Langue des hommes plutôt que des femmes, parce que les femmes, même émancipées, même sans éducation, échappent plus difficilement à la contrainte traditionnelle qui régit la tenue et les convenances.

Langue des agglomérations denses, où la vie est active, et où la langue doit s'accommoder au rythme de la vie.

Langue de minorités, parce que dans les sociétés organisées peu d'individus échappent à l'emprise des idées, des conventions, des contraintes qui régissent les relations des individus et limitent leur liberté.

En regard de ces catégories d'individus qui manifestent leur indépendance jusque par la façon de s'exprimer, et dont l'activité linguistique est en quelque mesure novatrice, il faut considérer dans la masse du peuple l'immense majorité de ceux qui laissent déterminer leur langage par des considérations de convenance, d'éducation, qui subissent dans leurs relations les effets d'une contrainte morale ou sociale.

Le sentiment de « ce qui ne se dit pas » est surtout vif dans les milieux où l'on tient à « conserver son rang », c'est-à-dire en somme chez ceux d'en bas qui touchent de près ou veulent ressembler à ceux d'en haut : le petit bourgeois qui coudoie les « carrières libérales », le commerçant « qui a boutique sur rue », le travailleur « dit intellectuel », les « messieurs-dames » qui composent l'aristocratie du village, « l'homme rangé », la « femme d'intérieur », l'employé « modèle », l' « honnête ouvrier », le valet « de bonne maison ».

Tous ces gens évitent dans leur langage comme dans leurs actes ce qui pourrait être l'indice d'un rang inférieur, surtout en présence de ceux qu'ils estiment d'un rang plus élevé : le soldat aliène d'autant plus sa liberté d'expression que son interlocuteur a plus de galons ; l'ouvrier modifie son parler en présence du contremaître, du patron, de l'ingénieur ; le lycéen selon qu'il parle au surveillant, à son professeur, au proviseur, à l'inspecteur. La présence d'un supérieur bannit les familiarités, les incorrections, les originalités du langage ; elle banalise, elle uniformise, elle appauvrit l'expression.

La contrainte peut être déterminée aussi par l'éducation familiale : le lycéen qui a donné dans la rue libre cours à son argot

scolaire en refrène le dévergondage devant sa sœur, davantage devant son père, plus encore devant sa mère ; mieux que l'autorité et la discipline imposées, il y a un certain sens familial des convenances qui à la maison commande la retenue dans le langage comme dans les manières.

Enfin il ne faut pas négliger le rôle de l'éducation religieuse, qui donne la notion du « péché par paroles », qui à l'école congréganiste, au patronage, et d'une façon générale dans ce qu'on appelle « les milieux bien pensants » impose la « modestie » du langage.

Tous ces sentiments, toutes ces influences, et bien d'autres encore, comme le rôle joué par les personnes d'âge, par les femmes, entrent en jeu pour donner naissance à un certain idéal de bon ton qui s'impose à tous les degrés du corps social, mais d'une façon particulièrement tyrannique à l'immense majorité des « gens moyens » que n'a émancipés ni l'absence totale d'éducation ni une éducation suffisamment éclairée. C'est ainsi qu'on peut s'expliquer la constatation que faisait récemment dans sa chronique quotidienne un fin observateur (R. Dieudonné, dans *L'Œuvre*) : « Il n'y a plus que la toute petite bourgeoisie et les gens du peuple qui ne lâchent point de mots communs et bas dans la conversation. »

Naturellement, les prescriptions qu'édicte ce bon ton sont surtout d'ordre négatif : elles défendent plus qu'elles n'ordonnent. Ce qu'elles défendent, c'est d'abord ce qui passe pour « mal élevé », ce qui vient d'en bas ; mais la prescription n'est pas unilatérale : s'il y a une honte à mal parler, c'est-à-dire à parler comme les inférieurs, il y a une gêne non moins grande à imiter le parler d'en haut. Mal élevé dans un cas, on est ridicule dans l'autre. La voix publique blâme la jeune fille de bonne famille qui parle de « boulotter » et de « rigoler », et la tourne en dérision si elle fait avec trop de soin les liaisons ; « faire le malin, être poseur, phraseur » sont des griefs auxquels on ne s'expose pas volontiers dans le monde des petites gens.

Ni trop haut, ni trop bas ; la règle des gens moyens, c'est en somme de rester moyens ; c'est de n'admettre dans le langage, comme dans le costume, comme dans la conduite, comme dans les idées, que ce qui est sans originalité, ce qui « ne marque pas » : sur soi, pas de couleurs criantes, pas de dessins voyants, pas de coupe trop moderne, le moins de concessions possible à la mode (même

à celle des cheveux courts !) ; dans l'attitude, les gestes de tout le monde ; chez soi, les meubles qu'on a vus chez les autres ; dans la vie courante, les opinions, les lectures, les pratiques qui ne compromettent pas. La règle de beaucoup de gens, c'est d'éviter qu'on dise d'eux : « quel original ! », de leur conduite : « ça ne se fait pas », de leur langage : « ça ne se dit pas ».

Il est très important de noter, même au point de vue linguistique, que l'interdiction s'applique, en même temps qu'à la langue, aux idées et surtout aux sentiments.

Pour les idées, il n'en faut accuser que la paresse ou l'incapacité intellectuelle commune à ceux qui n'ont pas reçu les bienfaits de l'instruction et acquis l'habitude de la réflexion. Pour les sentiments, c'est autre chose, vu que chacun, sauf des différences de degré, est capable de les éprouver et exposé à les exprimer. Or, l'homme du commun a comme une gêne à traduire des sentiments nuancés ou profonds, même lorsqu'il agit de façon à témoigner qu'il les éprouve ; il a la pudeur des impressions affectives, comme on peut l'avoir de la nudité : « vouloir du bien, vouloir du mal, se sentir tout chose, être je ne sais pas comment, ne pas savoir ce qu'on se fait, avoir de l'ennui », voilà ce que deviennent les états affectifs, traduits par le parler courant ; ce qui est intime ne se dit pas. Les répercussions de cette espèce de pudeur du sentiment sur le développement du langage sont faciles à imaginer.

Au bout du compte, la langue commune se trouve régentée par des interdictions aussi sévères et plus sensibles que celles de la grammaire ; elle finit par en être à ce point appauvrie qu'elle se définit pour ainsi dire négativement ; toutes exclusions faites, elle n'est plus qu'un résidu de médiocrités et de banalités. Elle ne connaît guère que des mots à tout faire, sans spécialisation et sans caractère : « gentil » exprime toutes les qualités aimables, « drôle » tous les aspects du comique et de l'imprévu, « content » toutes les impressions de joie et de bonheur, « bien » tous les degrés de l'intensité... J'entendais l'autre jour une femme du commun qui, racontant la scène déchirante des adieux entre un mourant et sa femme tendrement aimée, ne trouvait pour exprimer tout l'amour et toute la douleur que cette pauvre phrase : « ils *étaient bien ensemble* ; ça les *ennuyait bien* de se quitter ».

Entre le vocabulaire cultivé et le vocabulaire vulgaire, l'un et l'autre abondants en synonymes, cette langue du milieu n'a jamais qu'un mot pour dire une chose, ou même pour en dire plusieurs Là où la langue cultivée dit « s'enfuir, s'échapper, s'esquiver » et la langue vulgaire « fich' » ou « fout' le camp, se tirer des pieds, les mettre, calter, etc. », notre langue moyenne ne connaît que « se sauver » ; entre « gronder, admonester, réprimander, tancer » d'une part, et de l'autre « engueuler » avec tous ses supplétifs occasionnels, elle dispose tout juste d' « attraper »; entre « comique, cocasse, drôlatique » d'une part et « rigolo, tordant, roulant, crevant, mourant... », elle ne possède guère que « drôle » ou « amusant »; elle n'a que « vilain » entre « laid » et « moche », « fort » entre « robuste » et « costaud »... Elle ne va ni jusqu'à « copine » d'une part, ni jusqu'à « compagne » de l'autre, et reste à « camarade ». Elle hésite même devant les termes d'argot qu'admettent couramment les gens cultivés : « chic, épatant, se ballader, boulotter, rigoler, type, gosse, môme... » ; ces mots, qui luttent avec des chances de succès pour s'imposer à la langue commune, doivent pour y réussir passer par dessus le bloc des gens moyens et se faire agréer directement par ceux des cultivés qui ne craignent pas de s'exprimer familièrement.

Bien mieux : pour de nombreuses notions, cette langue est démunie de toute expression directe, et réduite à recourir à la négation du contraire : « naturel » se dit « pas étonnant », « affable » = « pas fier », « bon » = « pas mauvais » ou « pas méchant », « fâcheux » = « pas drôle » ; ou bien au mot se substitue une formule : « riche » se dit « bien de chez lui », « honorable » = « comme il faut » ; « être habile » = « savoir y faire » ; cf. encore : « ce n'est pas à faire ; ça m'a fait quelque chose, c'est pas tout ça ; ça, c'est autre chose »... On peut entendre dans le monde des petites gens des conversations tout entières faites de formules, qui, ne mettant en œuvre que des mots communs, semblent faites pour dispenser le sujet parlant d'avoir un vocabulaire personnel. C'est dans ce milieu que prospère le mot « chose », mot passe-partout, supplétif de tous les termes précis dont on ne dispose pas couramment : « pas grand chose, c'est des choses que..., une chose ou une autre, la chose que vous savez, être tout chose, il m'a dit des choses, bien des choses à vos parents »..., jusqu'à devenir une sorte de nom propre supplétif dans les formules du

type « Chose » ou « le petit Chose ». Les écrivains savent à l'occasion tirer parti de cette qualité banale du mot : ainsi Verlaine, quand il affecte, avec le ton des humbles, un langage incolore et bon enfant : « Il faut, voyez-vous, nous pardonner les choses », ou Victor Hugo, quand, par un effet de contraste, il introduit dans un grand développement lyrique l'expression simpliste d'une philosophie populaire : « Ah ! demain, c'est la grande chose ! » (*Mil-huit-cent-onze*).

On dira peut-être : quel est l'intérêt d'une langue dont le principal caractère est la banalité et l'immobilité ?

Son intérêt, c'est d'abord qu'elle existe, qu'elle est une des formes, et une des formes les plus répandues de la langue ; en négliger l'étude, c'est fausser à plaisir l'image qu'on doit se faire du parler populaire ; c'est ensuite, d'une manière plus générale, renoncer à comprendre un des processus les plus importants de la vie du langage. De même que la langue littéraire est novatrice par plus d'un endroit, de même la langue populaire peut être dans une large mesure un facteur de conservation. N'y aurait-il pas là l'explication de bien des contradictions qui ont souvent embarrassé les historiens de la langue ? Pour rendre compte de certaines survivances, de certaines lenteurs d'évolution, ne convient-il pas de considérer, à côté des réactions littéraires qui n'agissent que dans des cercles restreints et sur des minorités, la résistance profonde des masses, de cette partie de la population obscure, inerte, qui peut exercer sur la langue par son inertie même une action comparable à celle qu'on lui reconnaît dans l'histoire des mœurs et des institutions ?

D'une façon plus générale encore, on sait que la considération des facteurs sociologiques suggérés par l'étude des sociétés primitives a conduit les linguistes depuis quelque temps à invoquer dans l'évolution du langage le rôle des interdictions du type « tabou » ; n'y a-t-il pas lieu de reconnaître, dans la mentalité de nos sociétés évoluées, quelque chose de comparable à ces interdictions des primitifs, et de tenir grand compte, dans la théorie des faits linguistiques comme des faits psychologiques et sociaux, de quelque chose qu'on pourrait appeler le « tabou des convenances et du sentiment » ?

ASPECT ET TEMPS DANS LE VERBE

par Marcel Cohen.

Le verbe (en allemand *Zeitwort*) apparaît à un Européen occidental comme un élément grammatical qui distingue des *temps*, et essentiellement le présent, le passé, le futur.

Mais dans beaucoup de langues les oppositions grammaticales qui s'expriment dans le verbe sont autres.

Ainsi les deux formes principales du verbe sémitique, qu'on ne saurait appeler proprement des temps, ne distinguent pas des moments ; ceci apparaît clairement quand on constate que le « parfait » d'un verbe « faire » en sémitique équivaut, suivant les phrases, à : « il a fait, il avait fait, il eut fait, il aura fait », tandis qu'un imparfait est, suivant les phrases, l'équivalent de « il faisait, il fait, il fera ». En réalité, on distingue ce qui est accompli de ce qui ne l'est pas, quel que soit le moment considéré. L'expression du temps proprement dit n'est obtenue en sémitique que rarement, ceci généralement par l'adjonction d'éléments additionnels au parfait et à l'imparfait.

Les faits sont sensiblement les mêmes non seulement dans des langues apparentées au sémitique, mais dans les langues négro-africaines.

La différence essentielle entre les distinctions de temps et les autres est la suivante. La distinction de temps est subjective, le temps étant situé par rapport à l'individu en train de parler, avant, en même temps ou après que la parole s'énonce. Au contraire, les autres distinctions, auxquelles on donne le nom commun d'*aspect*, concernent l'action prise en elle-même, sans considération du sujet parlant ; c'est ainsi qu'on peut distinguer si cette action est achevée (accomplie) ou non achevée (inaccomplie), si elle est momentanée ou

durable (distinction de durée, mais non de moment situé par rapport à un repère), si elle est déterminée ou indéterminée par rapport à un repère (indépendant comme elle-même du sujet parlant).

Les linguistes qui ont établi cette distinction ont reconnu que le système ancien de l'indo-européen comportait surtout des distinctions d'aspect ; c'est encore le cas en grec, où le temps a un rôle subordonné ; en latin la notion d'achèvement et celle de temps se balancent dans un système symétrique ; en français les distinctions de temps ont prévalu, mais il est impossible d'expliquer toute la conjugaison sans tenir compte de l'aspect ; l'aspect (momentané ou duratif) domine la conjugaison slave.

On a cru apercevoir qu'il y aurait, au moins dans l'ensemble indo-européen, évolution de systèmes où domine l'aspect (objectif, concret) vers des systèmes où domine le temps (subjectif, abstrait) ; une sorte de progrès allant vers l'expression du temps situé. Il y aurait peut-être l'amorce d'une évolution analogue en sémitique. Mais il ne faut formuler de pareilles conclusions qu'avec prudence.

Quelle que soit la conclusion qui s'imposera aux linguistes de l'avenir sur le sens de l'évolution des formes verbales, il faut dès maintenant ne jamais perdre de vue que la distinction nette de formes exprimant le temps situé n'est le fait que de quelques langues. Les ouvrages de grammaire modelés sur ces langues dissimulent trop souvent la réalité des autres langues, qui est différente : dans la plupart d'entre elles ce sont les distinctions d'aspect qui prévalent.

DISCUSSION

M. Meillet. — M. Cohen a montré qu'il convient de distinguer, dans l'expression linguistique, le procès lui-même et notre façon de considérer le procès. Cette manière de concevoir les faits marque un progrès notable dans l'étude comparée des catégories grammaticales. On comprend qu'il n'y ait qu'un type de distinction de temps situé, puisque c'est un cadre donné par l'esprit. Au contraire, il y a beaucoup de manières d'envisager les choses extérieures à l'esprit. C'est pourquoi les distinctions d'aspect ont un caractère très varié suivant les langues.

M. Masson-Oursel. — M. Cohen ayant indiqué l'intérêt qu'il y aurait à confronter avec les langues indo-européennes ses remarques si judicieuses sur l'emploi du parfait en sémitique, il nous sera permis de faire une observation qui confine au sujet. Le vocabulaire philosophique indien renferme moins des distinctions d'*états* que des différences d'*actions*. Or ce sont surtout les états de conscience qui se localisent dans le temps selon l'avant et l'après ; des actes diffèrent particulièrement selon que l'opération s'achève, est achevée ou se poursuit, c'est-à-dire selon des considérations d'aspect. Il semble y avoir ainsi prédominance du point de vue de l'aspect sur le point de vue du temps dans l'esprit indien.

La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général,

I. Meyerson.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1927.

(Sorbonne, Archives de la Parole.)

Présidence de M. Wallon, *président*.

La séance est ouverte à 17 heures.

Les membres de la *Société de Linguistique* et un grand nombre d'invités assistent à la réunion.

M. le *Président* remercie M. Otto Jespersen d'avoir bien voulu venir dire à la Société les résultats de ses plus récents travaux. C'est, pour les psychologues et les linguistes français, une grande joie et un grand honneur.

Il prie M. Meillet de faire à la Société de Psychologie l'honneur d'accepter la présidence de cette séance exceptionnelle.

M. Meillet remercie. Il prendra place au bureau comme « assesseur », pour avoir le plaisir d'être à côté de son collègue et ami M. Jespersen, mais la présidence de la séance doit rester entre les mains du président de la Société de Psychologie.

La Société procède à l'élection d'un membre associé étranger. M. Otto Jespersen est élu par acclamation.

Après avoir remercié la Société de l'accueil qu'elle lui fait, M. Jespersen fait une communication sur : *L'individu et la communauté linguistique*. (Le texte de cette communication figure en tête du présent numéro.) A la suite de cet exposé, une discussion s'engage à laquelle prennent part MM. Meillet, Vendryes, Delacroix, Brunot.

La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général,

I. Meyerson.

ANALYSES ET COMPTES RENDUS

M. Ghyka. — **Esthétique des proportions dans la Nature et dans les Arts.** Paris, Gallimard (N. R. F., Coll. *La Pensée Contemporaine*), 1927. 1 vol. in-16, 452 pages. (Illustrations.)

L'aspect schématique du livre de Ghyka est fort simple : sur 460 pages, 300 pages de formules algébriques, 50 planches de figures géométriques, autant de photographies de plantes ou de coquillages, autant de reproductions d'œuvres d'art... — Et le reste est de l'esthétique ?... — Non ! Cela même est l'esthétique des formes.

Quel livre paradoxal ! De l'esprit de géométrie et de l'esprit de finesse, une science certaine et du « bourrage de crâne », des appels aux plus hautes autorités de la science et de l'art et une complaisance contestable pour certaines fantaisies très suspectes ; car c'est dans ses applications esthétiques que la mathématique s'est montrée surtout féconde en mysticismes superstitieux.

Cahoté d'une équation à une ammonite, d'un dodécaèdre régulier à un canon d'anatomie, de x en Φ et de Platon en Einstein, l'amateur d'art, égaré dans cet antre d'alchimie mathématique, éprouve avec quelque angoisse l'émoi profane de Verhaeren :

Je suis l'halluciné de la forêt des nombres !

Et l'idée de se démettre lui vient plus souvent que celle de se soumettre à cette diabolique épreuve...

Toutefois, le démon des chiffres le reprendra. Et tôt ou tard il fera, entre deux intégrations, un rêve qui l'enchantera peut-être : par la magie de ce livre troublant, il ne vivra plus dans notre XX^{e} siècle, mais bien au VI^{e} avant Jésus-Christ, dans un cénacle pythagoricien, ou au IV^{e} à l'Académie, ou au XVI^{e} auprès de Léonard ! Ce jeu, qui n'est point de vilain, ne vaut-il pas une heure de peine ?

Plus j'y reviens, en effet, plus ce monstre récent me semble avoir été écrit vers la Renaissance par quelque disciple plus enthousiaste que critique, et qui aurait deviné toutes les sciences modernes sans abdiquer les

principes déductifs de son temps. Un disciple qui aurait tout appris, et rien oublié !

L'âme de cette ambitieuse construction, c'est la fameuse *section d'or* $\frac{a}{b} = \frac{a+b}{a}$ dont le mérite esthético-mathématique est de poser *le même rapport* entre les parties et leur tout, ou de retrouver une certaine *égalité* dans l'*accroissement*, bien que celui-ci semble le contraire de celle-là. On peut y voir encore une variété élémentaire du principe esthétique de l'unité dans la multiplicité, ou l'une des applications concrètes du principe universel de l'identité. Mais l'auteur préfère la rapprocher du *principe du moindre effort*, dont il constate l'application dans toute la nature, même vivante, malgré beaucoup d'apparences contraires.

Tous ces aperçus sont fort suggestifs. La mathématique est éternelle, et Müller-Freienfels prenait, récemment encore, le principe du moindre effort pour base de sa *Psychologie de l'Art*. Mais la jeune modestie de l'empirisme scientifique est-elle déjà si démodée ? Le passage de l'une à l'autre des données si profondément hétérogènes de ce livre gagnerait à être plus inductif. La mathématique viendrait alors la dernière, extrait et abstrait consécutif, non essence préalable des faits. En réalité, chez Ghyka comme chez les Pythagoriciens antiques ou renaissants, ce passage est foncièrement déductif, même quand il se présente autrement. Mathématiques d'abord ! Les œuvres d'art ou les faits naturels sont là pour *vérifier* leurs abstractions *a priori*, non pour y mener.

C'est ainsi que dans son long exposé des propriétés mathématiques et esthétiques de la section d'or, Ghyka n'accorde que quelques lignes aux laborieuses expériences et aux recherches statistiques de Fechner. (C'est même un des rares documents de son sujet qu'il n'utilise pas très sûrement; sans quoi il n'aurait pas affirmé sans réserves que les formats des livres ou des plaques de chocolat sont des sections d'or, contrairement aux données de la troisième méthode de Fechner; et il n'aurait pas attribué à deux Anglais contemporains la paternité d'un symbole spécial (Φ) pour ce rapport ; car Fechner en avait déjà proposé un autre, sans succès d'ailleurs). Il préfère de beaucoup les considérations mathématiques de Zeysing et leurs applications *après coup* tantôt à un œuf, tantôt au rectangle qui circonscrit le Parthénon, tantôt au corps humain divisé de haut en bas par le nombril, ou de bas en haut par la pointe du plus long doigt du bras abaissé, ou de dix autres façons, dont le simple énoncé rend la prétendue objectivité un peu inquiétante.

Tout cet art mathématique, ou cette mathématique d'art, est d'une rigueur implacable, et, comme il convient, d'autant plus impressionnante qu'elle est plus rébarbative. Mais usons de comparaisons pour en mieux juger la portée.

Il n'existe pas un intervalle musical qui ne soit *à peu près* réalisé par l'intervalle de deux sons harmoniques quelconques, ou de deux quintes

de la « progression triple » des pythagoriciens, dont le nombre est théoriquement infini. Il ne se produit pas un changement météorologique qui ne soit situé entre deux phases lunaires, et qu'on ne puisse dire un peu plus près de l'une que de l'autre. Il n'existe pas de rectangle ayant pour petit côté (1), dont le grand côté, si on l'allonge progressivement, ne passe forcément très près de valeurs croissantes telles que (1,2), (1,4), (1,6),... (2,7), etc.

Si, par malheur, vous êtes peu mathématicien, ces chiffres ne vous attireront aucunement; si vous l'êtes beaucoup, vous les appellerez « dynamiques », ce qui vous en imposera; et vous saurez que $(1,2...) = \sqrt{\Phi}$, que $(1,4...) = \sqrt{2}$, comme $(1,6...) = \Phi$; $(1,7...) = \sqrt{3}$; $(2) = \sqrt{4}$; $(2,2...) = \sqrt{5}$; $(2,6...) = \Phi^2$; $(2,7...) = e$, etc. : toutes formules plus ou moins classiques, dont la popularité (toute relative) sert perpétuellement ici d'argument sentimental.

Or, tout cela prouve-t-il que ce soient la phase lunaire, ou la perception (même inconsciente) de ces sons harmoniques, ou de ces quintes théoriques, ou de ces rapports irrationnels, qui sont la cause réelle des faits ou des valeurs à expliquer?

Par exemple, dans le domaine des sons, on peut admettre à la rigueur l'action concrète d'une perception ou représentation de la première quinte ou des tout premiers harmoniques; mais celle des suivants a-t-elle une réalité? Dans le domaine des formes, la perception directe d'un rapport de section d'or est parfois possible; mais celle de sa deuxième puissance ou de sa racine carrée, *en tant que telles*, a-t-elle un sens psychologique? On peut estimer la solidité trapue du rectangle $\frac{1}{1,2}$ et la sveltesse quasi-féminine du son allongement $\frac{1}{2,6}$, sans que ni la deuxième puissance de Φ, ni sa racine carrée, qui sont deux des *expressions* possibles les plus simples et les plus approchées des conditions formelles de ce jugement, en soient, de plus, les *causes* psychologiques. L'auteur nous avertit d'ailleurs que les rapports des côtés de ces rectangles non seulement *peuvent*, mais *doivent* être légèrement *inexacts*, pour avoir une valeur esthétique. Et l'on sait que des corrections du même genre rendent seules musicaux les intervalles de l'acoustique théorique. Nous voici à l'aise! Et, quand nous découvrirons un de ces rapports prestigieux dans « le profil principal » (?) d'un monument, nous trouverons bien autour de celui-ci un point de vue, et sur lui des points de repère assez heureusement choisis pour qu'ils réalisent un quelconque de ces rapports, et avec l'inexactitude désirable!

Il est mathématiquement impossible que des vérifications à options et approximations si multiples ne réussissent pas dans un nombre de cas pratiquement indéfini. Mais prouvent-elles ce que les auteurs de spéculations mathématiques voudraient qu'elles prouvent?

Si l'on ajoute que la récente théorie psychologique de la *forme* a bien montré que toute forme perçue dans un ensemble est transformée intimement par son entourage, l'exactitude tout apparente des mathématiques s'éloigne de plus en plus de la réalité psychologique.

Or, en matière d'art, il s'agit de psychologie, compliquée encore de sociologie! Il peut sembler ici que non seulement nous sommes à l'aise, mais que nous en prenons à notre aise avec les mathématiques! Nous jouons... Il faut crier « casse-cou » aux imprudents qui risquent de confondre le « moindre effort » très réel qui nous satisfait d'une certaine façon dans les abstractions mathématiques avec les « moindres efforts » de nos perceptions complexes, non moins réels assurément, et qui nous satisfont aussi, mais d'une autre façon, et qui ne coïncident sans doute pas exactement avec les formes abstraites que notre réflexion leur fait correspondre.

Est-ce à dire que l'étude des expressions mathématiques du beau soit vaine? Nullement! Il est également vrai que tout n'*est pas* mathématique dans le monde, et que tout *peut* l'être. L'essentiel est de juger, pour chaque cas, en quelle mesure cette expression mathématique est utilisable et jusqu'à quel point au contraire son artifice passe la mesure et l'intérêt.

C'est pourquoi, enhardi moi-même par les inconvénients autant que par les avantages de la méthode mathématique de l'auteur, je demanderai la permission de formuler ici deux modestes théorèmes en guise de prolégomènes à toute esthétique mathématique qui voudra se présenter comme science.

Théorème I. — *Toute expression mathématique suffisamment simple peut trouver des applications dans tout objet suffisamment complexe, si l'on choisit convenablement les points de repère parmi le nombre pratiquement indéfini de ceux qui sont possibles, entre des limites que fixent seuls des faits psychologiques et sociologiques.*

Théorème II. — *Toute autre expression mathématique s'y vérifierait aussi bien dans les mêmes conditions.*

Ce corollaire est rendu presque évident par la multiplicité, — scandaleuse en tout autre sens, — des « tracés générateurs » ou « régulateurs » que les divers architectes appliquent, chacun avec le même succès, à un même monument; ou par les mensurations si variées par lesquelles les multiples théories musicales expliquent également bien — ou également mal — la même gamme diatonique.

Il n'est permis qu'à Dieu, qui est géomètre, de partir des mathématiques. Aux hommes, qui ne sont que physiciens, il est donné seulement d'y aboutir. Il est vrai que nous serons peut-être dieux un jour en cela, comme certains le prédisent. Mais il faut savoir attendre! Le sophisme de la méthode déductive, c'est que l'esprit de géométrie ne soumet jamais à la vérification qu'une seule hypothèse préconçue. Dans ces conditions, l'es-

prit de finesse trouve toujours quelque moyen de la vérifier. La supériorité de la méthode inductive, c'est qu'elle peut toujours suggérer modestement plusieurs hypothèses possibles à la fois, de sorte qu'en principe elle ne peut jamais prétendre à l'absolu, même en esthétique!

CHARLES LALO.

ÉTIENNE SOURIAU. — **Pensée vivante et perfection formelle.** Paris, Hachette, 1925, 1 vol. in-8°, 308 pages.

Le contenu de cet ouvrage est assez bien représenté par le titre d'une de ses quatre parties : *L'exploration formelle du monde*. C'est dire que ce livre traite un peu de toutes les choses connaissables, sans compter les autres; depuis les plus hautes mathématiques jusqu'à la théorie de la liberté, naturellement, en passant par les plus subtiles applications esthétiques. Et tel titre de chapitre inoffensif recèle la matière de plusieurs ouvrages. Celui qui s'intitule : *De certaines progressions psychiques contingentes* discute en treize pages de l'intuition et de la discursion, du syllogisme et du diallèle, des propositions hypothétiques et de l'origine des propositions mathématiques. Ce serait un peu effrayant pour qui ne serait pas accoutumé aux *Discours de la méthode* en raccourci (si l'on peut dire) qui constituent traditionnellement une bonne partie, sinon la meilleure, des thèses universitaires de philosophie en France.

On ne songe d'ailleurs pas beaucoup à se plaindre de cette surabondance quand on trouve, comme ici, un livre plein de choses, une pensée raffinée et très érudite. Les références sont d'une variété extrême et presque étourdissante ; si bien que les omissions, car il y en a, ne peuvent être que systématiques.

L'auteur a résumé très clairement sa pensée dans les cinq propositions suivantes :

1° « L'instrument *nécessaire et suffisant* de la connaissance est la raison ». — Dans les deux mots que je souligne, il y a tout Spinoza, tout Hegel, tout Hamelin, et le germe de mille et une controverses. Ce rationalisme paraît intraitable.

2. « La raison c'est le choix et l'utilisation consciente, parmi les produits de notre idéation, de ceux qui sont caractérisés par des formes perpétuelles. » — L'auteur prend donc la *perpétuité*, forcément empirique et toujours incomplète, pour signe de la *nécessité*. Il qualifie de cercle vicieux la démarche inverse. Ne serait-il pas en cela plus empiriste qu'il ne croit?

3° « Sont perpétuelles les formes qui peuvent être supportées par des substances diverses. » — Truisme, à moins que *substance* n'ait ici un sens par trop métaphysique ou scolastique, ce qu'on peut craindre.

4° « La possibilité, pour une forme, de dépasser l'unité de substance a pour critère l'impression subjective de perfection, plaisir en repos de l'intelligence. » — Voilà qui redevient plus rationaliste, mais non sans

contredire la seconde proposition. La perpétuité discursive, irréalisable dans l'expérience, prend ici pour signe la perfection rationnelle, intuitive, dont elle était tout à l'heure le signe. Cercle vicieux, dira le critique à son tour. « C'est une même impression que celle de perfection dans les concepts les plus abstraits, de justice dans les choses morales, de beauté stylisée dans l'ordre plastique; ... d'ailleurs nous ne disposons pas d'un autre critère... »

5° « Vivre de raison, c'est penser en formes stylisées. » — Voilà le dernier point, et le plus notable, de ce « pancalisme » qui se dit rationaliste. Mais éclaircit-on la raison par la stylisation, alors que celle-ci contient, outre des éléments proprement rationnels, beaucoup d'autres choses propres à obscurcir ces éléments plus qu'à les éclaircir? On explique en partie le style par l'intelligence; mais expliquer l'intelligence par le style, c'est extraire les propriétés mathématiques de 2 de celles de 1.000.

Il plaît à Étienne Souriau de se ranger avec les Grecs, les Latins et les Français contre les Germains. Plus précisément, la *Pensée vivante* rappelle la conception confuse de ce vitalisme philosophique et esthétique de Guyau, Séailles, Zola, Geffroy et même Bergson, qui donne l'intuition du vivant comme la solution commune de tous les problèmes psychologiques, logiques, esthétiques, moraux, voire métaphysiques. C'est ramener ce que nous connaissons un peu à ce que nous connaissons beaucoup moins. Un pas de plus, et, malgré les plus rationalistes intentions de l'auteur, qui sont excellentes, nous verserions dans le mysticisme et la pensée prélogique, qui explique à plaisir ce que nous connaissons un peu par ce que nous ne connaissons pas du tout!

Voilà un rationalisme à la mode, certes, comme l'auteur s'en flatte (aux termes près); mais il est bien compromettant pour la raison! Quelle raison, pour qui la valeur de la « vie vivante », ce n'est pas d'être raisonnable, mais d' « être une aventure! » Qu'auraient pensé de cette formule d'abdication en faveur de l'irrationnel les grands rationalistes grecs, latins et français qu'on invoque ici? (Je crois connaître plus d'un Germain et beaucoup d'irrationalistes qui s'y complairaient davantage!) Et, si la raison universelle a si fort changé depuis eux, pourquoi en conserver le beau nom et le rassurant patronage? Adaptons à la « vie » le mot si profond que Chamfort, non sans impertinence, appliquait aux femmes : « Il faut choisir de vivre sa vie et de la connaître ».

Charles Lalo.

Étienne Souriau. — **L'abstraction sentimentale.** Paris, Hachette, 1925, 1 vol. in-8°, 144 pages.

Ce livre est composé de façon originale. Étienne Souriau a utilisé en psychologue ses impressions de captivité pendant la guerre de 1914, comme d'autres l'ont fait en romanciers ou en historiens. De ces sortes de *Mémoires*

il a édité une vingtaine de fragments de quelques pages, dont chacun est suivi d'un commentaire psychologique. Par exemple : « Une lettre de France m'a été l'occasion, ce soir, d'une impression bien singulière... ». Ce passage est analysé sous ce titre : « Distinguer reconnaissance et souvenir. »

Ces extraits rappellent à la fois Amiel et Marcel Proust. Les commentaires s'efforcent à montrer que, lorsqu'elles arrivent à l'état de *pureté* (ce qui ne signifie ni l'irrationalité, ni l'absence de complication des données élémentaires), « il y a des impressions affectives qui ont la valeur conceptuelle qui rend rationnellement utilisables nos idéations ».

Pour exprimer cette conception, l'auteur rejette, non sans raison, le terme de *schéma* dans le sens de *procédé de construction*, commun à Schelling et à Bergson. Il préfère celui de *stylisation :* tout style est un « abstrait affectif » ; « l'idée de sentiment est une impression affective stylisée ».

La conclusion la plus générale qui se dégage de ces analyses subtiles, c'est la notion d'une unité de la pensée, supérieure à toute distinction de *facultés* et même de *plans*. L'opposition romantique entre la *raison* et le *cœur* doit être abolie. Intelligence et affectivité sont distinctes, mais non opposées. « Du point de vue fonctionnel, la distinction essentielle est celle des pensées bien ou mal faites. Là comme ailleurs, la distinction capitale est celle du noble et de l'ignoble. »

Cette qualification inattendue appellerait bien des explications, que donneront sans doute de nouvelles œuvres. « Peut-être d'autres études attesteraient que, comme il y a des stades rationnels du sentiment (nous appelons rationnel ce qui est propre à donner satisfaction aux besoins de l'intelligence), et d'autres qui sont irrationnels, il y a de même des sensations, ou des imaginations, ou des conceptions, qui sont rationnelles ou irrationnelles. » Attendons ces études. Mais le problème est-il le même pour ces quatre fonctions si diverses ?

On peut critiquer cette méthode, fondée sur l'introspection d'un seul esprit bien armé ; mais il faut pourtant en arriver là en définitive, car la qualité prime ici la quantité ; on doit seulement craindre de généraliser cette observation toute personnelle, ses choix et ses interprétations, suspects de préférences accidentelles ou préconçues. Je serais tenté, pour ma part, d'approuver cette unification de l'esprit, si l'on pouvait y voir un retour à la conception cartésienne qui ne reconnaît que des idées claires et confuses et rejette tout le reste à l'organisme. Malheureusement, dans le domaine affectif, ce *reste* est capital. Et il subsiste des doutes sur la portée de cette observation intérieure quand on pense qu'une découverte sur l'influx nerveux, sur les propriétés de l'adrénaline ou les fonctions de quelque glande endocrine expliquerait tout autrement ce que nous nous efforçons de deviner si gauchement par la seule introspection de notre conscience, comme si elle épuisait, comme si elle atteignait même ici son véritable objet ! Pour les observateurs de soi-même, le commencement de

la sagesse ne serait-il pas de se borner à décrire les faits affectifs sans autres prétentions ? — Œuvre littéraire dont s'acquittent certains romanciers mieux que beaucoup de psychologues, et qu'on peut abandonner à ces artistes, faute de mieux faire par cette méthode, qui est la leur propre.

Enfin on peut hésiter à croire que le concept de style lève toutes les difficultés du schéma, et que l'un et l'autre soient d'essence particulièrement affective. L'harmonie d'une arabesque stylisée n'est-elle pas ausis bien intellectuelle que sentimentale ?

Expliquer le schéma ou l'abstraction par le style, c'est encore expliquer le simple par le complexe, le moins obscur par le plus obscur : l'inverse du vrai rationalisme, si ce mot conserve un sens précis.

CHARLES LALO.

MARGUERITE THIBERT. — **Le rôle social de l'art d'après les Saints-Simoniens.** Paris, Rivière, 1926, 1 vol. gr. in-8°, 75 pages.

Dans l'histoire de l'*art social* selon l'école Saint-Simonienne, il faut distinguer trois points : la part personnelle de Saint-Simon, — la théorie de l'art social, — la pratique de l'art social.

La contribution personnelle de Saint-Simon a été tardive et faible. Il ne s'est avisé qu'en 1819 de comprendre les artistes parmi les *producteurs*, au même titre que les savants, les industriels et les artisans. Quant à les mettre à la tête de tous, il n'y a songé que dans ses deux derniers ouvrages : les *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles*, et le *Nouveau christianisme*. Là les techniciens de l'art deviennent « l'avant-garde » de la future société industrielle, parce que le sentiment précède naturellement l'intelligence et l'action. Mais ce n'est jamais la valeur esthétique elle-même qui intéresse Saint-Simon : « S'il traite de l'*Art*, ou plutôt de son rôle, dit Mme Thibert, le mot *Beau* ne se rencontre pas sous sa plume. » La seule mission de l'art, écrit Saint-Simon, c'est de « passionner pour son bien-être la société ! »

Ce sont les disciples qui ont développé la théorie suggérée par le maître vieilli. Malheureusement, ils se perdent en déclamations très vagues sur la nécessité de conduire les sociétés par le sentiment ou par le cœur. La seule idée précise que le Saint-Simonisme aurait pu adapter à la philosophie de l'histoire des arts, c'est celle d'une alternance entre les périodes *critiques* et les périodes *organiques* distinguées par Saint-Simon. Aux dernières correspondrait l'art, aux premières le culte. Seul, Barrault s'est efforcé à développer cette indication. Mais il s'est heurté à la difficulté que rencontrait Comte vers le même temps : ne convient-il pas de dédaigner tout ce qui est *critique* (le positivisme dit : *métaphysique*) ? Or le magnifique siècle d'Auguste, l'essor fécond de la Renaissance, ou le classicisme français, ne relèvent-ils pas d'époques critiques, donc inférieures ? Barrault se contente de supposer que ce qu'il y a de meilleur dans les chefs-

d'œuvre de ces temps glorieux n'est qu'un héritage des époques organiques précédentes. Raphaël et Racine ne sont grands que comme héritiers et continuateurs du moyen âge ! La philosophie de l'histoire ainsi comprise est un genre facile !

Bornons-nous à des idées plus vagues, donc plus sûres ! L'artiste étant celui qui sait aimer, on imprime toujours dans l'école : ART, SCIENCE, *industrie*, pour marquer la prééminence de l'art dans la trilogie moderne.

A cette théorie superficielle correspond une pratique très médiocre. « Il y eut dans l'école Saint-Simonienne, dit Mme Thibert, un mépris systématique de la perfection technique. » Celle-ci se venge toujours. Elle inspira les sarcasmes des Théophile Gautier, des Stendhal, des Musset. Sans doute, proposer aux arts pour objet la vie moderne en un temps où l'académisme ou le romantisme pratiquaient surtout *l'évasion* vers l'Antiquité, le moyen âge ou l'exotisme, c'était une audacieuse et féconde nouveauté. Mais, en fait, les chefs-d'œuvre de l'école ne furent que quelques pâles proses rythmées de Duveyrier, accompagnées des improvisations du très jeune Félicien David.

« On peut, avec justice, faire remonter au Saint-Simonisme l'origine de l'important mouvement d'art social qui se développa en France, vers 1830, sous l'influence des aspirations réformatrices dont naquit le socialisme français. » Tel est le début du travail de Mme Thibert, et son idée directrice.

Cette idée est juste, si l'on identifie ce terme très confus d' « art social » avec ceux d' « art socialiste » ou d' « art réaliste », ou à la rigueur d' « art populaire », c'est-à-dire si l'on y voit en quelque sorte un des aspects de la division des classes et de leur moderne lutte. Mais si l'on appelle « art social » celui qui exprime une société en s'adaptant exactement à elle, — mais non forcément à une seule de ses classes, — alors l'art *social* d'une société aristocratique, c'est un art aristocratique ; et notre art n'est aujourd'hui démocratique que dans la mesure où nous n'avons plus guère d'aristocratie directrice. Or, en ce sens plus large et plus vrai, le Saint-Simonisme n'est qu'un héritier de presque tout le XVIIIe siècle. La thèse commune à la plupart des littérateurs « philosophes » de ce siècle n'est-elle pas celle de l'efficacité morale et sociale de l'art, et particulièrement du théâtre, pour la grande colère du seul Rousseau, ce contradicteur-né ? Depuis Voltaire et Diderot jusqu'à Mme de Staël et Quatremère de Quincy, l'art moralisateur ou socialisateur, si l'on peut dire, c'est le thème le plus banal de presque toute l'esthétique européenne, contre lequel réagira bientôt la théorie de « l'art pour l'art ».

Que ce thème change de ton aux approches du mouvement socialiste, cela ne modifie pas, au fond, le thème lui-même. Les Saint-Simoniens l'ont accommodé à la nouvelle mode, ils ne l'ont pas créé. Ils n'ont même pas créé cette mode, ils l'ont suivie (au même temps où les positivistes

tenaient un plus juste milieu). Car le thème de l'artiste-messie n'est guère socialiste que par occasion ; il est avant tout romantique. Le plus curieux dans toute cette affaire, c'est peut-être l'imbroglio d'idées où se débattirent les romantiques les plus artistes et en même temps les plus férus de vie sociale, tel Victor Hugo. Quant aux Saint-Simoniens, ils apparaissent comme de lourds « philistins » qui ont pris un moment contact avec l'esprit romantique en le tirant vers le réalisme et le socialisme pour des raisons fort étrangères à l'art, et, par suite, sans grave action sur lui.

Mme Thibert a rendu un service fort appréciable aux esthéticiens et aux sociologues en dépouillant très consciencieusement, à leur intention, le volumineux et confus dossier de ce chapitre un peu ingrat de l'histoire de l'esthétique moderne.

CHARLES LALO.

JEAN GOUDAL. — **Volontés de l'art moderne.**
Paris, Rieder, 1927. 1 vol. in-16, 231 pages.

Pour nous guider parmi les arts contemporains, où règnent tant de confusions, Goudal nous livre un « fil d'Ariane », grâce auquel il espère dégager les *Volontés de l'art moderne.* « Il nous semble, dit-il, que nous assistons à un double mouvement. D'une part l'Art tend à se rapprocher de la Vie, à se confondre avec l'ensemble du « donné ». D'autre part, la Vie tend à se hausser jusqu'au plan de l'Art. Il y a glissement simultané de l'Art vers la Vie et de la Vie vers l'Art. *Déjà les deux domaines coïncident en plusieurs endroits; l'on peut prévoir des contacts multipliés, et peut-être envisager pour l'avenir une étroite fusion.* »

D'après cette interprétation, un néologisme assez expressif peut résumer les tendances actuelles : nos arts se fondent de plus en plus en un *totalisme esthétique.* Depuis longtemps, mais surtout depuis la guerre, de puissantes influences sociales suggèrent cet idéal : telle l'ascension irrésistible des « nouveaux riches » sans « humanités » ; tel encore le discrédit des anciennes *valeurs*, au profit du *fait* brut, et même brutal. De celui-ci, en effet, la guerre a montré la nécessité, la presse la puissance, le cinéma la poésie.

De là une grave « crise de l'idée de choix ». Désormais, « tous les moyens sont bons pour dire tout à tout le monde ». Plus de logique, plus de technique même, finalement plus de critique, puisque plus de critères. Une liberté absolue devant des possibilités infinies. La plus récente conquête entreprise sur cet infini, c'est l'inconscient, ou le rêve, que le surréalisme explore avec succès.

Goudal vérifie les progrès de ce *totalisme* dans les domaines de la littérature, de la plastique et des arts mineurs d'aujourd'hui. Mais c'est surtout dans le cinéma qu'il voit la vérification la plus vivante de sa théorie. Aussi le chapitre qu'il consacre à « l'avenir du cinéma » est-il l'un des plus originaux de son livre. Dans les anciens arts, dit-il, les élans de la fan-

taisie allaient généralement bien plus loin et plus librement que les réalisations, asservies lourdement à la matière. Au contraire, et par un paradoxe assez neuf, « actuellement les possibilités techniques du cinéma *dépassent* le pouvoir d'imagination de l'artiste ». Un film qui use de toutes ses ressources est la totalisation naturelle de la vie : réalité et rêve, passé et présent, premiers plans et lointains...

D'autre part, si l'art nouveau rejoint la vie, la vie nouvelle rejoint l'art. La civilisation industrielle prend conscience de ses valeurs artistiques intrinsèques. La machine doit être jugée belle en elle-même, sans que son constructeur ait cherché à la rendre telle. Ce jugement n'est pas pour détruire l'art, à la condition que l'on distingue, pour les cultiver tous les deux, un art *aigu*, aristocratique, personnel, et un art *diffus*, populaire, en série.

Enfin, cette totalisation aboutit à concevoir une synthèse de toutes les valeurs en une « valeur supérieure », que l'auteur juge assez voisine d'une notion que j'ai autrefois esquissée à propos des rapports de *l'Art et de la Morale*. Toutefois, Goudal préfère remplacer *synthèse* par *fusion*, et *normal* par *humain*. « La valeur humaine » où coïncideront science, morale et esthétique, c'est « l'adaptation parfaite de l'homme à sa planète ». « Nous avons parlé, non d'une valeur normale, mais d'une valeur *humaine*. Nous avons voulu poser comme but idéal, non pas la somme des résultats positifs actuellement acquis, mais la réalisation complète de toutes les virtualités contenues en puissance dans le type humain. »

L'auteur est bien informé des mouvements contemporains. Il traite des plus récentes et brûlantes actualités artistiques sans être inféodé à aucun de ces cénacles fermés et bruyants, dont chacun ne cache pas qu'il détient seul la vérité absolue, mais qui ne font savoir à personne qu'ils représentent surtout les intérêts d'une firme commerciale, ou d'un consortium d'arrivistes. Ce mérite est rare de nos jours. Et l'on voit bien que l'auteur habite Genève, au-dessus de la mêlée artistique !

Il a judicieusement observé les principales manifestations actuelles du *totalisme esthétique*. Cependant, ne peut-on pas croire que cette conception de l'art est valable pour le présent plus que pour l'avenir ? Malgré les objections de Goudal, ne peut-on penser, et même espérer, que la fermentation actuelle est quelque peu comparable à celle des débuts de la Renaissance, et qu'elle aboutira tôt ou tard à un nouveau *choix*, précurseur de quelque futur classicisme ? Un *totalisme* ne peut avoir rien de plus définitif que tout autre conception historique qui fut toujours révolutionnaire pour s'imposer, avant de devenir réactionnaire pour se conserver. Dans la génération du cinéma, on nous dit que l'art exclut, autant que possible, toute logique réfléchie, et même parfois (et par impossible) toute technique. Mais, pour être « total », il lui manque donc tout au moins la logique et la technique elles-mêmes, qui sont bien une partie de l'esprit et de la nature !

Par définition, la nature sans style aucun ne sera jamais un art, c'est-à-dire à quelque degré un artifice. Le jour où son art « totaliserait » réellement, l'humanité se créerait un autre domaine où choisir et ajouter, où, détruire et construire selon ses modes, dans tous les sens de ce mot; et cet autre domaine serait seul celui du véritable art; le premier ne serait que celui de la vie.

On peut croire que notre art le plus avancé ne « totalise » pas autant qu'on le dit. Goudal lui-même a montré un goût fort estimable quand il a osé dire nettement que le cinéma n'est un art que dans la mesure où, de gré ou de force, il use d'une technique artificielle. Celle-ci peut seule l'élever au-dessus de la nature brute et de la photographie anesthétique. Le septième art est artistique, dit-il, *à la condition* de n'admettre que du noir et du blanc, que des mouvements saccadés et trop rapides ou trop lents, qu'une musique insignifiante et sans lien avec l'action, qu'une pantomine sans paroles synchroniques, etc. Les prétendus progrès qui veulent combler ces prétendues lacunes seraient, dit-il, des déchéances. — C'est très juste! Mais, parmi ces jugements excellents, que devient le *totalisme*?

La notion de totalité est toujours une solution commode et sûre, puisque tout est assurément dans tout! Et elle ne date pas du surréalisme! Dans l'esthétique contemporaine, — celle de Hamann et celle de Delacroix par exemple, sans compter celles des vitalistes et des métaphysiciens d'autrefois, — on en trouverait des équivalents très nuancés et d'ailleurs très variés; car il y a autant de totalités différentes que de totalisateurs!

L'art ne peut être une totalité ni objective, ni subjective, ni naturelle, ni métaphysique, dans la mesure où il est avant tout une activité technique spécialisée et organisée. Et comment pourrait-il renoncer à être cela sans se démettre?

CHARLES LALO.

M. BITES-PALEVITCH. — **Essai sur les tendances critiques et scientifiques de l'esthétique allemande contemporaine.** Paris, Alcan, 1926. 1 vol. in-8, IX-335 pages.

L'objet principal du livre de Mme Bites-Palevitch, c'est d'exposer et de critiquer les idées de trois représentants très notables de l'école contemporaine qui s'efforce à séparer l'esthétique ou le beau et l'Art. École très florissante, grâce à Dessoir, à son *Journal d'esthétique et de science générale de l'art*, à la *Société d'Esthétique* et aux *Congrès* périodiques, dans lesquels se fondent les trois grandes tendances actuelles de l'esthétique allemande : pure psychologie, — philosophie et métaphysique, — science générale de l'art.

Dans un premier chapitre, Mme B.-P. résume avec une solide érudition

les grands travaux récents. Elle remonte jusqu'à l'*Esthétique expérimentale* de Fechner, œuvre de portée restreinte, mais par le détour de laquelle l'esthétique allemande s'est affermie dans les méthodes positives. Elle expose et critique la théorie de l'*Einfühlung* et ses variantes, pour arriver aux principaux précurseurs de la récente science de l'art : Semper, Fiedler, des ethnologues comme Grosse, etc.

Le corps de l'ouvrage est consacré aux idées de Hamann, Müller-Freienfels et Utitz.

Ce qui est commun à ces trois esthéticiens de la nouvelle école, c'est le désir de séparer la science de l'art et l'esthétique comme deux disciplines relativement distinctes. Mais c'est de l'esthétique que s'occupe spécialement Hamann, pour en délimiter le domaine beaucoup plus strictement qu'on n'avait coutume de le faire jusqu'ici. Il dissocie *art, esthétique* et *beauté* : il y a un art anesthétique, et il y a une esthétique du laid. Pour lui, dit Mme B.-P., « l'expérience esthétique est une attitude *sui generis* vis-à-vis du monde ; sa marque est sa *valeur fin en soi*. L'acte esthétique est caractérisé comme perception pure désintéressée ». Trois données psychologiques assurent cette finalité propre : l'*isolement*, la *concentration*, l'*intensification*. A côté de l'art *pur*, où domine l'individualité, il y a l'art *décoratif*, où règne la forme, et l'art de la *réclame*, domaine des excitations sensibles. Les trois principales catégories esthétiques sont celles de la *musique*, de la *peinture* et de la *poésie* : trois attitudes psychologiques qu'on peut retrouver dans tous les arts, malgré leurs noms qui les désignent chacune par une technique privilégiée, mais nullement exclusive.

Müller-Freienfels sépare, lui aussi, la science de l'art et l'esthétique ; mais c'est la *psychologie de l'art* et non celle de l'esthétique qu'il essaie d'analyser directement. « Dans la création artistique, le moment esthétique n'est qu'un moment à côté d'autres, qui sont techniques et intellectuels. » Dans cette psychologie systématique, il faut noter d'abord la distinction des deux types du *sujet acteur* et du *sujet spectateur*, qui fait une place équitable aux deux théories de la sympathie et de la contemplation ; ensuite l'analyse des éléments moteurs dans l'attitude esthétique ; enfin la séparation des deux rôles des *sentiments*, — comme *mobiles* des œuvres et comme leur *objet*, — que le sentimentalisme a le tort de confondre. Une grande idée directrice anime toute cette psychologie : l'activité esthétique est une des applications de l'universel *principe du moindre effort*. Éprouver le maximum d'impressions en dépensant le minimum de forces, voilà le privilège de l'artiste et de l'amateur. L'art nous procure des « sensations régulatrices » qui sont salutaires à nos organes trop irrégulièrement excités dans la vie anesthétique. Les rythmes et les formes semblent être les applications les plus frappantes de cette grande loi d'économie.

Utitz est le théoricien le plus systématique et le plus complet de la

nouvelle *Science générale de l'Art*, à laquelle il a consacré deux volumes que j'ai analysés ici-même[1].

Pour lui, l'art est la représentation émotionnelle de valeurs de toutes sortes : religieuses, nationales, sexuelles (mais avec beaucoup de réserves), et même esthétiques. Mais celles-ci sont pour ainsi dire accessoires et presque facultatives. Cependant, vers la fin de son grand ouvrage, Utitz arrive à reconnaître qu'elles sont la condition *sine qua non* de tout art. En tous cas, le phénomène artistique dépasse de beaucoup le phénomène esthétique, que l'auteur définit fort étroitement comme une attitude calme de contemplation passive devant l'art, et surtout devant la nature (où il croit que cette contemplation est plus libre). La prétention de la science de l'art à l'objectivité se traduit notamment par la préoccupation d'étudier des *êtres d'art* indépendamment de leur *valeur d'art ;* ce qui peut sembler, d'ailleurs, discutable : en matière d'art, réalité, n'est-ce pas valeur ? Les univers de valeurs sont aussi réels à leur façon que les univers de perception ou de pensée, dit H. Delacroix.

Mme B.-P. critique chacun de ces systèmes, auxquels elle reconnaît avec raison une haute portée. Elle approuve presque complètement Hamann. Elle fait des réserves sur le principe de l'économie d'efforts de Müller-Freienfels. Plus défiante vis-à-vis d'Utitz, elle s'associe au reproche de confondre systématiquement toutes les valeurs, que je lui ai adressé moi-même dans ce *Journal*. « Il est évident, dit-elle, que la science de l'art ne peut exister que subordonnée à l'esthétique, ou plutôt que toutes deux doivent constituer une seule discipline, appelée esthétique *ou* science de l'art. »

L'exposé de Mme B.-P. est clair, consciencieux, fort bien informé. En raison de ces qualités sérieuses, on lui pardonnera aisément de nombreuses gaucheries ou incorrections dans l'expression ou dans l'impression (si ce n'est ici jouer sur les mots), et des répétitions d'idées qui auraient pu être évitées. C'est un des ouvrages récents d'information qui rendront les plus grands services au public français à qui n'est pas accessible la lecture directe des importants ouvrages allemands qu'il analyse.

Les critiques adressées par l'auteur à ces divers systèmes sont empreintes de sympathie. J'en ajouterais volontiers une ou deux autres, qui ne sont nullement hostiles.

En fait, d'abord, la *Science générale de l'Art* se présente surtout comme une *psychologie de l'art*. L'ethnologie, la sociologie, l'histoire de l'art sont bien invoquées comme des collaboratrices très utiles. Mais on croirait que les partisans de la nouvelle science visent plus à diminuer leur importance qu'à incorporer pleinement ces disciplines à la leur. Ils assurent même souvent que les variations historiques des arts n'ont pas grand

1. Ch. Lalo. L'esthétique allemande contemporaine, *Journal de Psychologie*, 1923.

intérêt. Elles sont très superficielles, en effet, si l'essence de l'art réside tout entière dans les fonctions de l'esprit individuel.

Cependant, depuis Du Bos, Herder et Taine, on peut et on doit penser qu'il n'y a pas de « psychologie de l'art » sans une « sociologie de l'art » qui la complète nécessairement. Pourquoi la nouvelle école allemande semble-t-elle négliger de parti pris ce point de vue qui lui serait si bien adapté, et dont l'esprit historique moderne suffirait à justifier l'intérêt ?

Il est visible qu'elle est poussée à cette attitude par son désir de séparer strictement l'*esthétique* et l'*art* : nouveauté paradoxale, qui est sa raison d'être. En effet, si l'on pose en principe cette séparation, l'étude de l'art ce n'est plus essentiellement l'étude du beau, mais celle des divers sentiments anesthétiques : religieux, nationaux, guerriers, familiaux, etc. Si cette étude était historique ou sociologique, elle serait une histoire ou une sociologie des religions, des nations, des guerres, des groupes domestiques, etc. Bref, elle serait l'histoire ou la sociologie tout court, et non une science spéciale de l'art. On pourrait ajouter seulement que ce Sosie assez inutile de l'histoire ou de la sociologie s'intéresse surtout aux plaisirs, émotions ou passions qui correspondent à ces diverses formes de la vie et qui se prennent pour des *fins en soi*. Mais cela suffira-t-il à lui garantir un intérêt spécifique ? Tout plaisir quelconque est toujours fin en soi, par définition, pour le psychologue, sinon pour le métaphysicien. Séparée de l'esthétique, la science de l'art n'a plus rien d'une discipline spéciale. C'est pourquoi elle se réfugie dans la psychologie, où la concurrence est moins redoutable. « L'autre danger? » Mais elle risque moins d'y être absorbée, parce qu'elle y introduit comme sien tout ce qu'elle emprunte — sans l'avouer —, à l'histoire et à la sociologie de « l'art esthétique » (puisqu'elle suppose qu'il y en a d'autres).

Une seconde anomalie n'est pas moins symptomatique. Si l'art n'est que l'expression de valeurs anesthétiques en vue d'une vie affective intense et aussi pure que possible, les valeurs affectives qu'il exprime le plus souvent et le plus profondément, ce sont incontestablement celles de la vie sexuelle. La science générale de l'art va-t-elle donc devenir une sorte de science naturelle du sexe, une psychanalyse plus ou moins orthodoxe ? Voilà bien l'occasion d'invoquer, à l'actif de la nouvelle science, des valeurs anesthétiques notoirement tenues pour artistiques par le consentement quasi-universel et même par celui de beaucoup d'artistes ! La nouvelle science de l'art a senti le péril : presque un suicide ! Aussi ses adeptes cherchent-ils à diminuer peu logiquement et jusqu'au paradoxe le rôle de la vie sexuelle dans la vie artistique, pour que celle-ci conserve une réalité caractérisée.

Une conception plus juste des rapports de l'art avec l'esthétique et le beau aurait rendus inutiles les excès de ces véritables *réactions de défense*. Il suffirait pour cela de considérer la science de l'art comme un élargis-

sement de l'esthétique, et non comme sa restriction. Il est vrai que cette science paraîtrait alors beaucoup moins nouvelle.

En réalité, *Science générale de l'Art* est une excellente formule pour une esthétique moderne d'esprit scientifique ; mais à la condition que celle-ci soit quelque chose comme une physiologie, une psychologie et une sociologie de l'activité *esthétique*, et non pas de n'importe quelles activités *anesthétiques*, c'est-à-dire de commensales ou de parasites souvent inséparables, mais toujours extrinsèques.

CHARLES LALO.

G.-H. LUQUET. — **L'Art et la Religion des Hommes fossiles.** Paris, Masson, 1826, 1 vol. gr. in-18°, 229 pages, 119 figures.

Jamais les trouvailles d'archéologie préhistorique n'ont été plus nombreuses ni suivies avec plus d'intérêt par un public de jour en jour plus large. Le livre de Luquet arrive donc à son heure pour présenter une vue synthétique des problèmes soulevés et des résultats obtenus.

Tous les lecteurs du *Journal de Psychologie* savent[1] que l'auteur est à la fois un ethnographe très érudit, un philosophe qui sait dominer les détails et un psychologue spécialisé dans l'étude du dessin enfantin. Cette triple compétence, rarement réunie, est par elle-même pleine de promesses, que l'ouvrage tient fort bien.

Luquet établit d'abord *l'orientation générale* des faits. On peut regretter qu'il ne discute pas davantage l'authenticité et la chronologie de tous ceux-ci. Car une certaine critique est de plus en plus nécessaire ici comme en toute autre étude d'archéologie qui devient à la mode : il faut toujours se méfier, non seulement des truquages devenus lucratifs, mais du « coup de pouce » inconscient d'interprétateurs trop ingénieux ou guidés par des idées préconçues. Une visite aux classiques Eyzies en convainc généralement beaucoup de profanes.

L'auteur connaît ces dangers. Il n'a que rarement abusé d'un certain dogmatisme archéologique : par exemple quand il affirme d'un bas-relief de Laussel (fig. 84) qu'il représente, non un accouchement, mais un coït. « Il n'y a pas d'hésitation possible », affirme-t-il très sérieusement. Cette gravure informe, examinée sans parti-pris, pourrait cependant avoir bien d'autres significations aussi vraisemblables !

Luquet nous avertit d'ailleurs scrupuleusement que les mêmes os creux ont passé tour à tour pour des éléments de flûtes de Pan et pour des étuis à aiguilles, que les mêmes gravures ont été données pour des bras

1. Voir *Journal de Psychologie :* Les bonshommes têtards dans le dessin enfantin (1920). — Un fait de rire (1921). — De la méthode dans l'étude des dessins d'enfants. — Genèse de l'art figuré (1922). — La narration graphique chez l'enfant. — L'étude statistique des dessins d'enfants (1924). — Le motif du cavalier dans l'art primitif (1925). — La narration graphique dans l'art primitif (1926). — Les origines de l'art figuré. *Ipek* (*Jahrbuch für prähistorische und ethnographische Kunst*), 1926. — *Le dessin enfantin*, Alcan, 1927.

tatoués, puis pour des poissons stylisés, et que même de telles ambiguïtés d'interprétation existaient peut-être déjà dans l'intention des auteurs préhistoriques. Le « thème du poisson dégénéré » a pu représenter *aussi*, pour le dessinateur lui-même, un œil, une feuille, une flèche, une tête animale, etc. : il faut respecter cette multiplicité des possibles, qui est un fait psychologique et esthétique. La schématisation résulte de nécessités matérielles, et la stylisation, d'exigences artistiques spontanées ; mais les ethnologues, par la « méthode des séries », remontent, à travers les types intermédiaires déformés, jusqu'au motif représentatif qui fut originaire. Cette reconstitution ne réussit pas toujours sans quelque subtilité arbitraire, qui fait songer à certaines étymologies fantaisistes d'autrefois. Luquet sacrifie peut-être à ce penchant un peu plus qu'on ne l'attendrait d'un psychologue, bon observateur, qui croit avec raison à un intérêt propre de la symétrie et du rythme, par exemple, en dehors de toute représentation d'objets.

Une des données les plus curieuses de l'art préhistorique, c'est la grande rareté des motifs géométriques dans le Magdalénien, où ils cèdent au réalisme ; et aussi leur abondance en Europe orientale, tandis qu'ils sont rares dans l'occident. Sur ces points capitaux, nos constatations sont encore imparfaites, et nos explications à peu près nulles.

Dans son étude sur *l'art décoratif* paléolithique, Luquet admet que l'art primitif a été déjà un art pur ou désintéressé, au moins en partie. Il n'hésite pas à supposer que certaines représentations de portions isolées du corps sont des croquis, de véritables études de professionnels, bien qu'il juge excessif de parler d'écoles d'art dès l'époque magdalénienne.

Quand il reconstitue la *signification de l'art figuré*, l'auteur applique naturellement ses idées personnelles, et notamment sa distinction bien connue entre le « réalisme visuel » et le « réalisme intellectuel ». Mais il n'est pas esclave des idées préconçues, même quand il les utilise méthodiquement. Il se garde, par exemple, d'attribuer *a priori* le « réalisme intellectuel » des enfants aux adultes paléolithiques ; car le réalisme de ceux-ci est surtout « visuel ». Tel celui des bêtes à tête retournée vers l'épaule par un mouvement délicat et d'un rendu difficile. Il est vrai que si nous étudions là une forme primitive, nous n'y trouvons nullement une origine radicale de l'art. Mais l'auteur a consacré presque tout le chapitre III à la recherche approfondie des traces de réalisme intellectuel qui se mélangent au réalisme visuel : tels les sabots ou les cornes de cervidés qui sont rendus en partie comme on les *voit*, en partie comme on les *sait* être. « Cette coexistence du réalisme intellectuel avec le réalisme visuel subsiste jusque dans le Magdalénien, qui est à la fois l'apogée artistique du Paléolithique et son terme chronologique. Par suite, si l'époque magdalénienne est fort éloignée dans le temps de l'enfance de l'art, l'esthétique que révèlent les œuvres figurées de cette période est encore, à un degré notable, une esthétique d'enfants. »

Dans les œuvres préhistoriques d'art figuré, l'école allemande croit voir souvent l'exercice d'une activité esthétique désintéressée, et l'école française, avec Salomon Reinach, une institution magique. C'est à la première tendance que se rattache ordinairement Luquet. La signification magique ne lui semble probable que pour les figures percées de flèches, qui font facilement penser à quelque opération d'envoûtement. Mais ni la situation au fond de grottes d'accès difficile, ni le genre des sujets représentés ne lui semblent supposer la magie. Dans certains spécimens érotiques il croit voir des images voluptueuses plutôt que des rites de fécondation, qui ne lui paraissent pas très importants pour des tribus de chasseurs peu intéressés à l'élevage ou à la surpopulation. Si une partie de l'art magdalénien a pu être magique ou décorative, « l'art figuré aurignacien est purement et simplement un art figuré, dicté par le plaisir que prenait l'artiste à créer des images des êtres réels dont l'idée occupait son esprit ».

Cette affirmation heureuse doit être soulignée. « Nous croyons constater dès le début de l'art préhistorique l'existence et la recherche d'un plaisir produit par certaines impressions sensorielles (ici visuelles) indépendamment de toute autre préoccupation, ce qui est l'essence même du sentiment esthétique et du sentiment artistique. »

Le problème traditionnel de l'*origine de l'art* doit être résolu par des faits objectifs, fondés sur des observations psychologiques. « Le plaisir résultant de la production d'une œuvre, de quelque nature qu'il soit, est forcément postérieur à l'exécution, tout au plus simultané dans le cas où il résulte de la création même, mais ne saurait être antérieur. L'individu qui n'a encore produit aucune œuvre figurée ne peut donc soupçonner le plaisir que lui causera cette production et par suite ne peut avoir l'intention d'en produire. Il en résulte que la première représentation figurée ne peut avoir été une création intentionnelle ; et la première exécution volontaire d'une œuvre figurée proprement dite ne peut avoir été que la répétition voulue d'une activité qui, si elle a produit en fait une image, l'a produite par hasard et non de propos délibéré. C'est seulement à la suite de cette production fortuite, si elle s'est révélée avantageuse ou agréable, qu'a pu prendre naissance le désir de la création intentionnelle. »

On aboutit à la même conclusion en envisageant, après l'élément affectif de la production d'une œuvre figurée, son élément intellectuel, à savoir « l'idée du pouvoir de créer des images, abstraction faite du plaisir résultant de l'exercice de cette faculté ».

A cet égard, l'origine première de l'art plastique ne peut guère être que la reconnaissance d'une ressemblance accidentelle entre deux objets ; faculté dont tout animal viable doit être capable. Comme le fait l'enfant de nos jours, l'homme primitif a pris plaisir à accentuer certaines de ces ressemblances remarquées par hasard, et à les produire lui-même. Ainsi

beaucoup de gravures rupestres se bornent à utiliser certaines bosses ou fissures naturelles de la roche pour figurer un animal en relief. Ainsi encore les mains imprimées ou décalquées au patron répètent les empreintes naturelles de mains appliquées sur l'argile molle.

La vertu magique attribuée par les primitifs à leurs œuvres d'art est une donnée psychologique, que l'on peut observer chez tous les enfants qui découvrent un jour leur pouvoir de représenter des êtres ou des objets ressemblants, et qui confondent cette représentation avec les réalités représentées. « C'est pour eux la révélation d'un pouvoir à la fois créateur et miraculeux qui, par ces caractères, participe de la magie. » — « Le caractère créateur de l'art figuré est le fondement commun, d'abord de son charme désintéressé pour l'artiste, ensuite de la croyance à sa vertu magique. »

La seconde partie du livre est la plus courte et la plus conjecturale. Elle traite de la *religion* des hommes fossiles. G. de Mortillet niait que cette religiosité fût primitive. Aujourd'hui, certains veulent la voir partout, du moins sous la forme d'une magie rudimentaire. D'après les quelques dizaines de squelettes paléolithiques qui ont été retrouvés, Luquet établit objectivement, d'abord l'existence de rites funéraires : fosses creusées avec intention et parsemées d'ocre rouge, bijoux, instruments, provisions, mobiliers tout auprès ou dans des cachettes voisines, décharnement ou emmaillottement probables des cadavres dont les os ont été repliés et parfois déplacés avant les obsèques. Peut-être l'auteur ne tire-t-il pas assez grand parti de l'orientation commune de beaucoup de crânes. De tels rites il conclut que nos ancêtres ont dû croire à une survie et prendre des précautions pour que les esprits des morts ne reviennent pas tourmenter les vivants. Au reste, crainte et respect devaient être mêlés déjà, comme ils le sont fréquemment chez les sauvages actuels.

La religion se caractérise par la dévotion. Celle-ci admet trois degrès selon l'efficacité utilitaire attribuée aux rites dans leur action sur les êtres supérieurs : piété, religion proprement dite, magie. A ces deux dernières formes, ordinairement mêlées, appartiennent très probablement certaines images, comme celles d'animaux percés de flèches. Mais l'auteur hésite à voir des cérémonies magiques dans les groupes peints sur parois en Espagne, et dans les mains décalquées au patron avec des doigts prétendus mutilés ; il croit que ceux-ci sont simplement repliés dans l'intention esthétique de varier les formes.

Nul ne s'étonnera que ces interprétations très délicates soulèvent des discussions, surtout en ce qui concerne les mécanismes psychologiques qui ont présidé aux origines des arts ou des religions. Luquet exagère peut-être le rôle, d'ailleurs certain, des occasions extérieures qui orientent ou déclenchent des impulsions spontanées. Celles-ci sont plus importantes que celles-là, mais aussi plus mystérieuses. Nous touchons ici au problème redoutable des instincts fondamentaux. Les philosophes trouveront avec

intérêt, dans cette très claire exposition, des faits précis qui permettent de le poser nettement.

Il convient de féliciter Luquet d'avoir su être psychologue en sociologie, aussi bien que sociologue en psychologie; d'avoir fait l'effort de dégager les caractères spécifiques de l'art et de la religion au lieu de les confondre à plaisir, comme font tant d'auteurs, avec tous les autres caractères de la vie; d'avoir utilisé clairement une érudition très sûre et très vaste, mais jamais encombrante; enfin, d'avoir publié un ouvrage abondamment et élégamment illustré, dont la présentation matérielle, qui est excellente, fait honneur à son éditeur comme à lui-même.

CHARLES LALO.

E.-G. WATERLOT. — **Les bas-reliefs des bâtiments royaux d'Abomey (Dahomey)**. Préface de L. LÉVY-BRUHL. *Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie de l'Université de Paris* (191, rue Saint-Jacques). T. I. Un vol. gr. in-8°, VI-10 p., 23 planches hors texte.

Félicitons d'abord les directeurs de cette collection et notamment celui qui en a été l'animateur : M. P. Rivet. Elle est intéressante, importante, utile ; elle comble une lacune. Alors que la Grande-Bretagne et les dominions, les États-Unis, l'Allemagne font dans le domaine de l'ethnologie l'effort que l'on sait, la recherche en France était peu active — et la publication moins encore. La création de l'Institut d'Ethnologie et de sa collection de monographies va lui donner une impulsion vigoureuse. Les travaux annoncés paraissent tous intéressants.

Le premier volume est consacré à l'étude des bas-reliefs polychromes ornant les bâtiments de l'ancienne résidence royale du Dahomey. Ces bas-reliefs apportent sur l'histoire politique, sociale et religieuse du pays des renseignements de premier ordre. Leur symbolique allégorique intéressera en même temps l'ethnologue et le psychologue. Elle est un langage, curieux dans sa concision et concentration.

M.

G.-H. LUQUET. — **L'art néo-calédonien**. Préface de L. LÉVY-BRUHL. *Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie de l'Université de Paris* (191, rue Saint-Jacques). T. II. Un vol. gr. in-8°, 160 pages, 241 figures dans le texte, 20 planches hors texte

Il était intéressant de présenter un tableau d'ensemble de l'art canaque au moment où il est sur le point de disparaître, comme d'ailleurs la race canaque elle-même. M. Luquet l'a fait avec son talent, sa compétence et son érudition habituelles, et son livre apporte beaucoup de choses.

Il semble qu'on puisse reconnaître dans l'art néo-calédonien une unité, un style. Au sein de cette unité se marquent deux tendances. La première est la tendance naturaliste. Elle est représentée surtout dans les gravures

sur bambous. Elle est proche de ce que l'auteur a appelé, dans ses belles études sur le dessin enfantin, le réalisme intellectuel, avec cependant un souci évident du détail caractéristique, souvent d'ailleurs bien rendu. La seconde est le goût du « beau en soi », de la ligne : sentiment esthétique pur, ou abstrait, ou « savant », comme on voudra. On la trouve sur les bambous et plus encore sur les pétroglyphes. C'est, semble-t-il, le plus souvent, de la stylisation intentionnelle des formes réelles : *homo additus naturae.*

L'esthétique est d'ailleurs généralisée et diffuse chez les Canaques. Les objets d'usage courant sont décorés soigneusement.

La comparaison avec l'art préhistorique européen est assez malaisée. Si certains des aspects de l'art canaque ressemblent à des figurations de paléolithique espagnol, la schématisation, la symbolisation, la stylisation sont plutôt du niveau de la pierre polie et même de sa phase finale, la période du Cuivre.

Mais ce ne sont là que les conclusions les plus générales de ce travail. Il vaut autant et plus par l'étude minutieuse et le commentaire savant des productions artistiques étudiées : objets de parure corporelle, bambous gravés, bois sculptés, figures gravées sur rochers ou blocs de pierre en plein air. Le chapitre consacré à l'étude des motifs, à l'évolution et au cheminement des motifs, est particulièrement plein et suggestif.

M.

Georges Vidalenc. — **L'art marocain.** Un vol. in-8° écu, de 132 p., XVI planches, de la collection *Art et Esthétique*. Paris, Alcan, 1925.

L'architecture religieuse marocaine est peu originale. Les éléments essentiels sont ceux de tout l'Islam. L'influence de l'Espagne a un peu assoupli le décor, introduit des lignes courbes ; ce ne sont là que détails.

Les matériaux de construction, qui ont varié selon les régions, ont seuls introduit quelque diversité. Les Marocains ont su, surtout, bien utiliser les matériaux de complément : marbres, porphyres, bois de cèdre, carreaux de faïence, bronze.

A côté des mosquées, les monuments où l'ingéniosité de l'architecte marocain s'est le mieux révélée sont les médersas, dont les plus belles sont du XIV^e^-XV^e^ siècle. Toutes témoignent d'un souci d'ornementation poussé à l'extrême, du désir de ne laisser libre aucune surface, même infime.

Peu de choses à dire de l'architecture civile et militaire.

L'art décoratif, par contre, est intéressant. Très traditionnel dans son style et dans sa technique, transmis de père en fils (au conservatisme des institutions s'ajoute celui des hommes), il garde une assez grande pureté. Il est, de plus, assez diffus, plus populaire que dans les pays d'occident. Le style de la décoration, c'est l'arabesque. Les domaines : le bois, le métal, le cuir, les tissus, les poteries.

M.

Claude Champion. — **Schongauer.** Un vol. in-8° écu de 126 pages, XVI planches, de la collection *Art et Esthétique*. Paris, Alcan, 1924.

On est assez surpris de lire ces phrases : « La Renaissance est un retour en arrière, une rétrogradation mentale. L'esprit humain, les ailes brisées, retombe du ciel sur la terre. La conception, la noblesse de l'inspiration ne comptent plus : seule l'habileté technique importe : c'est le règne du virtuose ». On est étonné aussi de les lire à propos de Schongauer.

Le maître rhénan a subi l'empreinte de la Renaissance comme tous les peintres de son temps ; son mysticisme même a dû en être influencé. En dehors des Flamands, Roger van der Weyden et d'autres, des Italiens ont dû avoir une action sur son esthétique et sa technique. M. Champion n'en parle pas ; il indique par contre, en quelques pages heureuses, l'atmosphère de mystique et de ferveur autour du cloître d'Unterlinden à Colmar, véritable centre de surnaturel, atmosphère qui a dû baigner l'enfance et la jeunesse de Schongauer et qui peut-être est à l'origine de la tendresse diffuse qui émane de son œuvre.

M.

Cipriano E. Oppo. — **Jean-Baptiste Corot.** Rome, Éditions d'Art « Valori Plastici », Paris, G. Crès et Cie, 1925. Un vol. in-8°, 24 pages, 33 planches.

L'école de Barbizon, lorsqu'elle apparut vers 1830, a semblé une chose toute nouvelle. Elle était préparée cependant : J.-J. Rousseau, Chateaubriand, Bernardin de Saint-Pierre, Sénancour en ont été les pères spirituels. Et si Joseph Vernet et Hubert Robert n'ont été que de vides et absurdes peintres d'orages et de ruines, ils n'en ont pas moins contribué à développer le goût du paysage, que les peintres de Fontainebleau n'ont plus eu qu'à cultiver. Ils avaient d'ailleurs encore d'autres inspirateurs : Van Goyen, Ruysdaël, Hobbema, Potter ont certainement aidé à préparer une atmosphère favorable au paysage naturaliste.

Corot s'écarte notablement des autres peintres de Barbizon : Théodore Rousseau, Dupré, Cabat, Flers. Des critiques l'ont même quelquefois taxé d' « idéaliste ». Son naturalisme est, en effet, assez particulier : « J'ai essayé de peindre mon émotion, mes impressions, et non le souvenir immédiat de la vision formelle ». « Cherchant la vérité et l'exactitude, n'oublions jamais de leur donner cette enveloppe qui nous a frappés. » De ce point de vue, Corot se rapprocherait un peu, pour M. Oppo, des primitifs italiens.

M.

Léon Werth. — **Puvis de Chavannes.** Un vol. in-8° carré, sous couverture repliée, de la collection *Peintres et Sculpteurs*, 57 pages, 6 figures dans le texte et 34 planches hors texte. Paris, Crès et Cie, 1926.

Si la peinture de Puvis est surtout décorative et monumentale, c'est que,

dès le début de son effort, il l'a délibérément voulue telle. Il avait une sorte de passion du mur en soi. Il savait abstraire le mur, le mur nu et plat, du reste de l'édifice; il savait ne pas voir l'horreur des édifices qu'il ornait. Nous oublions aujourd'hui quelquefois que la peinture à l'origine n'eut d'autre destination que de décorer les murs. Puvis nous le rappelle : il s'est voulu l'esclave et le serviteur de la muraille.

A part cela, son esthétique fut peu explicite et peu formulée.

Il disait : « Je suis plus qu'embarrassé de développer une esthétique quelconque, étant essentiellement un être instinctif et juste le contraire d'un compliqué. S'il m'arrive de penser à ce que j'ai pu faire jusqu'ici, j'y découvre non pas la recherche, mais le besoin de la synthèse. Sans jamais tomber dans l'épisodique, les scènes que j'imagine restent néanmoins probables et humaines... Je ne crois pas qu'on puisse analyser un artiste comme on décrit les rouages d'une montre. L'artiste est insaisissable ; en lui prêtant une technique et des intentions en dehors de l'évidence, on est à peu près sûr de se tromper. Sa technique n'est autre chose que son tempérament, et ses intentions, s'il est sain d'esprit, relèvent du simple bon sens — c'est déjà bien joli. Il n'y a qu'à regarder le tableau bien en face, tranquillement, et jamais par derrière, où le peintre n'a rien caché. »

Il était avant tout synthétique et constructeur. Pour le *Bois d'oliviers*, du Musée de Lyon, il n'eut comme modèle qu'une petite branche d'olivier. Avec cette branche, il construisit l'arbre et le bois. « Ainsi le savant reconstruit un animal antédiluvien dont il ne possède qu'un fragment d'os. »

M.

A. M. de Poncheville. — **Carpeaux**. Un vol. in-8° écu de 140 p., 16 planches, de la collection *Art et Esthétique*. Paris, Alcan, 1925.

Le 16 mars 1865, chez Burty, Carpeaux dit aux Goncourt : « Quand nous sortons de l'Ecole, nous sommes comme un fil de fer. Il n'y a qu'à Rome que nous trouvons le gras des contours ». Il avait vingt-huit ans.

Et le 3 septembre de la même année, revenant avec eux de chez la princesse Mathilde, il leur a fait sa profession de foi esthétique, qu'ils résument ainsi : « Le beau pour lui est toujours la nature : le beau trouvé comme le beau à trouver... Et encore pour lui le corps humain actuel, dans les beaux échantillons, offre d'aussi beaux modèles que la Grèce. Il y a encore des athlètes : ainsi ce cent-gardes qui fait un trou à une pièce de vin, et la boit en la tenant au-dessus de sa tête... Pour Carpeaux, il n'y a pas d'idéalisation du beau, il n'y a que sa rencontre et sa perception. »

Remercions M. de Poncheville d'avoir rappelé ces phrases admirablement nettes des Goncourt : ils étaient bien placés pour comprendre à la fois le naturalisme et le classicisme de Carpeaux. Mais regrettons qu'il n'y ait pas ajouté une analyse esthétique personnelle. On n'en trouvera pas dans ce volume.

M.

André Fontaine. — **L'art belge depuis 1830**. Un vol. in-8° écu, de 171 p., 16 pl., de la collection *Art et Esthétique*. Paris, Alcan, 1925.

Il y a, depuis 1830, et surtout depuis 1850, une renaissance de l'art belge, art héritier à la fois de la truculence et de la violence flamande et de la gaieté insouciante et spirituelle wallonne. Il y aurait même une poussée de régionalisme artistique : on parle des Écoles de Bruxelles, d'Anvers, de Liège, de Gand, de Mons. Cette renaissance n'a touché que la peinture et un peu la sculpture ; l'architecture et l'art décoratif semblent y avoir échappé jusqu'à présent.

L'histoire de la peinture depuis 1830 peut se diviser en trois périodes : période de recherches (jusque vers 1868) : Navez, Wappers, Leys, Henri de Braekeleer, Alfred Stevens, Ch. de Groux, A. Wiertz, Hippolyte Boulenger, Constantin Meunier peintre ; — période de lutte (jusque vers 1885) : Ch. Hermans, James Ensor, Theo van Rysselberghe, ami de Verhaeren ; — période d'affirmation : Frédéric, Laermans, Rik Wouters, Claus, Baertsoen, Delville, Montald, etc. L'auteur analyse avec précision l'art de ces peintres, mais, à travers son analyse, on a l'impression — que des expositions d'art belge fréquentes depuis quelque temps ne peuvent que fortifier — qu'il n'y a point eu au cours de la période qu'il étudie de découvertes : les techniques utilisées ont été découvertes ailleurs

La sculpture est dominée par le grand nom de Constantin Meunier. En dépit des efforts de M. Fontaine pour montrer un développement de la sculpture parallèle à celui de la peinture, on garde l'impression que Meunier a été un génie unique. A-t-il été aussi belge que M. Fontaine le dit? Il a été humain. M. Fontaine formule très bien le principe de son art : simplification en vue de l'expression complète du caractère essentiel. C'est bien le propre du grand art.

La gravure a toujours été l'art de prédilection des Belges. Presque tous les peintres dont nous avons cité les noms plus haut l'ont pratiquée. Rops, Marc-Henri Meunier et d'autres n'ont été que graveurs. Parmi les jeunes, la spécialisation se fait plus grande encore : Masereel, dont tout le monde connaît les admirables illustrations de Verhaeren, ne fait que du bois. M.

André Fontainas. — **Rops**. Un vol. in-8° écu, de 166 p., 16 pl., de la collection *Art et Esthétique*, Paris, Alcan, 1925.

M. Fontainas se donne beaucoup de peine pour prouver que Rops était vertueux et son art moral. Que voilà un effort inutile et un vain souci. Combien on préférerait qu'il se fût attaché à analyser l'art de Rops, à en montrer les sources, la filiation, le développement. Deux touches justes : c'est un art littéraire, c'est un art wallon Mais ces indications ne sont données qu'à contre-cœur, en quelque sorte, et la place de Rops dans l'art belge est mal précisée.

En revanche, on trouvera, dans ce petit volume, de bonnes descriptions des dessins et gravures, et on regrettera qu'ils soient, en majeure partie, dans des collections privées, inaccessibles.

M.

Gustave Geffroy. — **Claude Monet**. *Sa vie, son œuvre*. Paris, Crès et Cie, 1924. 2 vol. in-16, de la collection *Artistes d'hier et d'aujourd'hui*, IV-263 pages, 9 planches; 229 pages, 7 planches.

« Le soleil, qui luit pour tout le monde, dit-on, ne luisait pas pour la peinture. Longtemps, il aura été traité comme un ennemi personnel, ou tout au moins comme un visiteur indifférent auquel on essaie de condamner sa porte. Dans les musées, çà et là, apparaît une clarté, une illumination furtive des choses. Mais l'obscurité est vite rétablie... »

Chez ceux-là même qui ont la science de l'établissement des terrains, des fuites des perspectives, il y a une convention qui produit un assombrissement de la nature. Le paysage hollandais est métallisé, couleur d'encre; le soleil est éteint. Le paysage de l'école de David est pire : il est construit, schématique, théorique, historique ou mythologique, littéraire, fermé au monde extérieur.

L'école de Fontainebleau, la première en France, a essayé de voir le monde, les choses, la lumière. L'on sait combien âprement elle a été combattue. Eh bien, chose curieuse, c'est au nom des peintres de 1830 qu'on a essayé de barrer la route à l'impressionnisme, c'est au nom de Corot, Rousseau, David qu'on a combattu Monet, Pissarro, Renoir. On s'était habitué à un peu de lumière, on ne pouvait admettre beaucoup de lumière. On admettait le gris du matin et du soir, on a protesté contre la pleine lumière des arbres et des rivières à midi.

Surprise de l'esprit, inexpérience des yeux.

On peut dire que l'impressionnisme a brusquement révélé l'espace, les choses dans l'espace.

Et aussi les choses dans le temps. Renan disait : « De ce qu'une chose est éphémère, ce n'est pas une raison pour qu'elle soit vanité. Tout est éphémère, mais l'éphémère est quelquefois divin. » L'homme éphémère devant la nature éternelle est dans la vérité lorsqu'il saisit pleinement le moment, un moment entre deux éternités.

L'un des amis les plus chers de Monet s'irritait presque de le voir passer des journées interminables devant son étang à Giverny. Cette contemplation sans fin devant un « fragment répété de l'espace » révélait à Monet que toute la lumière était partout. Après avoir couru le monde en cherchant, en adorant la lumière, il l'a retrouvée tout entière dans les saules, les iris et les rosiers, l'eau et les nénuphars de son jardin.

On a beaucoup discouru sur la lumière de Monet. Duranty, qui a bien su la voir et comprendre, écrivait dès 1876, après la deuxième exposition du « groupe » : « La découverte... consiste proprement à avoir reconnu

que la grande lumière *décolore* les tons, que le soleil reflété par les objets tend, à force de clarté, à les ramener à cette unité lumineuse qui fond ses sept rayons prismatiques en un seul éclat incolore qu'est la lumière.

« D'intuition en intuition, les impressionnistes en sont arrivés peu à peu à décomposer la lueur solaire de ses rayons, en ses éléments, et à recomposer son unité par l'harmonie générale des irisations qu'ils répandent sur leurs toiles. Au point de vue de la délicatesse de l'œil, de la subtile pénétration du coloris, c'est un résultat tout à fait extraordinaire. Le plus savant physicien ne pourrait rien reprocher à leurs analyses de la lumière. »[1].

Et trente ans plus tard, G. Grappe disait : « Claude Monet traite les ondes lumineuses comme le musicien les ondes sonores. Les deux sortes de vibrations se correspondent. ... Deux tons se juxtaposent en peinture suivant des nécessités aussi rigoureuses que deux notes en harmonie. Mieux même : les différents épisodes d'une série s'enchaînent comme les différentes parties d'une symphonie. Le drame pictural se développe suivant les mêmes principes que le drame musical. »

On pourrait dire plus : il y a une sorte de musicalité dans le drame pictural de Monet. Ses séries : les Meules, les Peupliers, les Cathédrales, les Tamise, les Venise, et surtout les Nymphéas donnent ce sentiment extraordinairement.

Ce n'est pas vrai seulement pour la génération qui a connu Monet par les Nymphéas : elles sont pour elle l'une des plus pures et des plus puissantes impressions d'art qu'elle ait vécues. Les Meules et les Peupliers ont, vingt ans avant, donné le même choc à ceux qui savaient voir. Sur les Meules, des souffles errants, des clartés subites, les premiers rayons ou les dernières chaleurs viennent se marquer : elles vibrent au soleil et au vent, et ne s'apaisent qu'au silence de la neige. Les hautes tiges des peupliers sont des lueurs. Leurs feuillages tournent comme une ronde. Autour des arbres, au-dessus de l'eau, l'atmosphère se masse ou se vaporise, s'irise, se répand. Les feuilles frissonnent.

« J'ai repris encore des choses impossibles à faire, écrivait Monet en 1890 : de l'eau avec de l'herbe qui ondule dans le fond... c'est admirable à voir, mais c'est à rendre fou de vouloir faire ça. » Il aura travaillé un quart de siècle à « rendre ça ».

Derrière l'apparence mathématique des choses, il y a l'ineffable, le rêve. Derrière le métier qui semblait si rapide et précis, il y avait une âme inquiète et tourmentée, solitaire au milieu de sa vision changeante et immuable, éternelle et éphémère... On ne peut se consoler de sa disparition.

M. Geffroy, qui l'a précédé dans la mort, a dit de son ami les choses

1. L'on sait que la question a été reprise récemment du point de vue de l'optique physiologique (A. Polack, Le chromatisme de l'œil, *Société d'Ophtalmologie de Paris*, 1923).

graves et justes et aussi beaucoup de détails précieux. On aimera son livre.

M.

André Salmon. — **Henri Rousseau, dit le Douanier**. Paris, Crès et Cie, 1927. Un vol. in-8° carré, de 57 pages, 40 planches, de la Collection *Peintres et Sculpteurs*.

Il aura déconcerté ses contemporains, et aujourd'hui, dix-sept ans après sa mort, on ne sait encore comment juger sa peinture. Uhde écrivait : « On dit que Rousseau, en peignant ses tableaux, était si bouleversé par la puissance de ses propres visions que, saisi d'angoisse et oppressé, il lui fallait ouvrir la fenêtre pour reprendre haleine. Dans son grand tableau *le Rêve*, il porte à sa perfection la vision de la forêt vierge. Il y réunit tout ce qu'elle a de beau et de dangereux, de consolant et d'angoissant en une puissante symphonie... Rousseau n'est point issu d'une idée de coloriste qui veut produire des effets de contraste. Le sentiment qui l'inspirait était plus grandiose et d'une conception plus large : c'était l'émotion éprouvée en présence d'un monde étrange et mystérieux. » D'autres ont dit : « Il a du génie, mais point de talent ». D'autres l'ont trouvé horrible. « Auront-ils désarmé en 1941 ? » demande André Salmon...

M.

Gabriel-Joseph Gros. — **Maurice Utrillo**. Paris, Crès et Cie, 1927 Un vol. in-8° carré, de 53 pages, 40 planches, de la Collection *Peintres et Sculpteurs*.

On a dit de lui, comme du douanier Rousseau, qu'il était candide, naïf ; qu'il peignait ses visions intérieures, et l'on a beaucoup disserté sur lui. Le petit livre de M. Gros apporte sur l'esthétique du malheureux fils de Suzanne Valadon peu de renseignements. Il est utile surtout par l'illustration assez bien choisie.

M.

Victor Basch. — **Schumann**. Collection : *Les Maîtres de la Musique*. Paris, Alcan, 1926, 1 vol. in-8°, 222 pages.

Tous ceux qui peuvent suivre de près l'activité multiple de Victor Basch savent que ce professeur en Sorbonne est un homme d'action, cet homme d'action un orateur, et cet orateur un lyrique. D'autre part, ce poète est un esthéticien, artisan d'analyses et de synthèses réfléchies. Ces divers caractères se retrouvent mêlés à divers degrés dans toutes ses œuvres, et spécialement dans celle qui nous occupe ici.

Il serait à souhaiter que beaucoup de critiques d'art s'occupent d'esthétique, et que beaucoup d'esthéticiens s'adonnent à la critique et à l'histoire de l'art. L'œuvre de Victor Basch satisfait à ce vœu. A ses travaux d'esthétique théorique se sont ajoutés un éloquent et plastique *Titien*, des

Études d'Esthétique dramatique qui font grand honneur à la critique journalistique d'actualité, qui fut leur destination première ; enfin paraît un *Schumann*, que suivra une *Vie douloureuse de Robert Schumann*.

La première partie esquisse la biographie du grand musicien. Dans cette étude psychologique l'idée directrice de Victor Basch est la distinction de deux êtres opposés qui se partagent la personnalité du compositeur, et auxquels on peut donner les noms que Schumann lui-même aimait à prêter aux personnages de ses écrits dialogués sur la musique : « un *Eusebius* et un *Florestan*, l'un toute douceur, toute tendresse, toute nostalgie, l'autre toute flamme, toute véhémence, tout enthousiasme, personnifications des deux âmes que Schumann portait en lui, l'une douloureuse et mélancolique, l'autre vibrante de ferveur et d'allégresse créatrices ».

Cette opposition intérieure entre deux natures et leur lutte perpétuelle expliqueront toute l'œuvre et même sa technique. L'auteur reconnaît bien que les plus classiques sonates ou symphonies sont fondées de même sur la rivalité de deux thèmes. Mais il croit que ce schéma de tant de compositions musicales trouve son apogée dans le romantisme allemand de l'époque, dont il caractérise en quelques pages la conception du monde et de la vie avec une virtuosité brillante, qui semble toute romantique elle-même.

Victor Basch, en effet, ne saurait rester impassible. Il s'identifie dramatiquement à son héros pour souffrir et jouir avec lui, pour suivre le rythme maladif de ses exaltations sublimes et de ses dépressions profondes. « Toute la musique schumanienne n'est qu'une grande *Sehnsucht* inassouvie ».

Le théoricien de la « sympathie symbolique » sait reconnaître que chez beaucoup d'artistes l'œuvre et la vie divergent. Le cas de Schumann lui paraît particulier, sinon exceptionnel : chez celui-ci, pas de double moi, l'un profane, l'autre artiste ; son œuvre frémissante, exaltée et pudique, que n'apaise pas la *katharsis* beethovénienne, reflète fidèlement les angoisses, les tendresses et les extases de sa vie de névrosé, qui devait sombrer dans la folie.

Dans la seconde partie, Victor Basch aborde le problème si difficile de l'analyse littéraire appliquée à l'œuvre musicale. Ce travail, indispensable mais ingrat, risque toujours de verser ou dans le plus froid métier, ou dans la plus vide déclamation. L'auteur a pris le parti de tenir un juste milieu en nous présentant avec une chaleur éloquente et poétique des réflexions techniques précises, propres à satisfaire les « habiles » en même temps qu'à plaire au grand public.

Le fil conducteur, c'est toujours la rivalité d'Eusebius et de Florestan. Le résultat, c'est la composition par *juxtaposition* plus que par développement logique ou scolastique ; c'est la mélodie rendue expressive surtout par son *dynamisme*, ses élans, ses hésitations, ses chutes, toute cette vita-

lité intime qui déborde la carrure classique et semble toujours suggérer un peu d'un au delà intérieur ; c'est la prédilection pour les genres *intimes*, comme les petites pièces pour piano et les *Lieder*, quelle que soit la valeur incontestable des autres œuvres plus ambitieuses. La conclusion : « Pas le plus grand des musiciens, mais peut-être le plus émouvant... Un musicien dont toutes les œuvres sont imprégnées d'un parfum impérissable, du parfum si doux, et si amer à la fois, d'un grand lys qui, désespérément, tend vers le soleil ses pétales immaculés et qui, blessé par les ténèbres, expire en exhalant sa douce âme de fleur... »

Dans ces judicieuses analyses techniques, les pages consacrées aux *Lieder* sont peut-être les plus pénétrantes. En vue de caractériser définitivement « le génie romantique de Schumann », l'auteur a préféré altérer légèrement l'ordre chronologique des œuvres pour envisager en dernier lieu *Manfred* : « Schumann a été amené par un processus naturel et nécessaire de sa conception artistique à écrire un « mélodrame », romantique par le sujet, romantique par le décor, romantique par le caractère de la musique, romantique enfin par cette association de plusieurs arts qui était inhérente à l'esthétique même du romantisme ».

Il faut louer Victor Basch de reconnaître, en bonne psychologie, la possibilité d'une discordance entre l'œuvre d'art et la vie personnelle de l'artiste, bien que ce ne soit guère le cas de son héros. En bonne sociologie (s'il accepte ce nom quand il s'occupe d'histoire), pourquoi n'admettrait-il pas un semblable désaccord entre les courants esthétiques et les courants anesthétiques, ou entre les phases des divers arts ? En fait, le cas Schumann lui a paru être le même au point de vue sociologique et au point de vue psychologique ; c'est-à-dire que, selon lui, cette musique exprime directement son milieu social ou littéraire, tout comme le Schumann familial concorde avec le Schumann musicien.

Or, on peut croire que les développements des divers arts et des divers milieux ne sont pas forcément synchroniques. La musique de l'époque n'est pas nécessairement romantique parce que la littérature l'était. Si l'un des caractères du romantisme musical est le désir d'exprimer, par la *musique pure*, même *ce qui n'est pas musical*, ce désir d'impureté de la technique se réalise nettement dans le *poème symphonique* de Liszt et de Berlioz, ou dans le *Leit-Motiv* de Wagner. Voilà les novateurs que l'on nommerait très justement *romantiques*, quelle que soit la discordance des temps entre ce romantisme musical et le romantisme littéraire, qui fut plus précoce, surtout en Allemagne. A ce compte, Schumann, comme Mendelssohn, quoique moins complètement que lui, serait mieux nommé un *pseudo-classique*, si l'on veut bien ne pas donner un sens péjoratif à ce terme, qui note seulement une place exacte dans l'histoire. Si ce mot effraie, disons *pseudo-romantique*.

La raison la plus simple de ce « décalage » entre la musique et les lettres, c'est qu'au temps de la jeunesse de Schumann une littérature

pseudo-classique à peu près internationale se mourait d'épuisement, étant vieille d'un siècle déjà ; tandis qu'une musique classique, encore bien vivante, attendait les derniers chefs-d'œuvre de Beethoven pour remettre à la nouvelle génération l'héritage le plus écrasant, auquel il eût été surhumain de renoncer tout de suite.

Par suite, Schumann n'est plus un classique ; mais il s'est montré timide dans ses innovations. Il a pratiqué la sonate et la symphonie avec leurs coupes traditionnelles, non sans quelques particularités, que Victor Basch rappelle, mais qui n'ont rien de révolutionnaire. Lorsque, dans sa « musique pure », des titres suggestifs évoquent tout un petit « programme », les « sujets » ne sont nullement la vraie raison d'être de l'œuvre. Pour le *Carnaval*, qui n'est qu'une sorte de variation libre sur le thème imposé *Asch* (genre fort classique), Schumann nous a parlé lui-même des étiquettes si caractéristiques de chaque morceau : *Arlequin*, *Pierrot*, *Promenade*, *Chopin*, *Marche contre les Philistins*, etc. Mais c'est pour nous dire qu'elles ont été « ajoutées après coup ». De même pour les *Scènes enfantines*, en apparence pleines d'intentions si pittoresques et si précises. Qu'il ait pensé à ses souvenirs d'enfance et « vu passer des têtes d'enfants » en composant ces petits chefs-d'œuvre, ce n'est pas suffisant pour les rendre romantiques au sens historique du mot.

Lui-même d'ailleurs a contesté le principe du *programme* à propos de la *Symphonie fantastique*. Il ne sympathisait nullement avec « l'école de Weimar », celle de Liszt et de Wagner, vraiment romantique, celle-ci.

Au reste, ce *Schumann* n'est pas et ne veut pas être un chapitre détaché d'une histoire de la musique. Il vise surtout à rendre l'homme et l'œuvre vivants, à nous mettre en sympathie avec l'un et l'autre, à nous exalter, à nous faire vibrer à l'unisson en nous proposant, en même temps que l'esquisse d'une analyse technique naturellement indispensable, une sorte d'équivalent lyrique de l'œuvre musicale de son héros. « Sympathie symbolique », dira peut-être l'auteur : c'est-à-dire qu'en lui l'esthéticien ne peut pas s'empêcher d'être artiste.

CHARLES LALO.

L. CHESTOV. — **La Philosophie de la Tragédie. Dostoïewsky et Nietzsche** (Trad. B. DE SCHLOEZER). Paris, Schiffrin, 1926, in-16, 250 p.

« Il se peut que la plupart des lecteurs ne veuillent pas le savoir, cependant les œuvres de Dostoïewsky et de Nietzsche contiennent non pas une réponse, mais une question : peuvent-ils encore conserver quelque espoir, ceux qu'ont repoussés la science et la morale ? Autrement dit : la philosophie de la tragédie est-elle possible ? » Le tragique, dans la vie et l'œuvre de ces deux écrivains, qu'on peut dire anormaux en plusieurs sens, c'est le cheminement de « l'homme souterrain » qui creuse dans l'ombre sa route ardue vers une « aurore ». C'est le rejet des anciens

idéals, des anciennes normes, pour créer une nouvelle vie. Dostoïewsky avant et après le bagne ; Nietzsche avant et après l'amitié de Wagner (parallélisme singulier !) : chacun d'eux contient deux hommes, dont l'un renie l'autre avec violence.

Chacun d'eux contient même beaucoup d'incohérences parmi des idées très confuses. « Il est presque impossible de fixer la pensée de Dostoïewsky ; il est même difficile de la suivre. Elle glisse entre les mains comme une anguille et, pour finir, disparaît dans un brouillard de contradictions. Il en est de même chez Nietzsche. » « L'essence de la philosophie de Nietzsche, de même que celle des conceptions de Dostoïewsky, est dans ses contradictions. Nietzsche ne perd pas l'occasion de se moquer de ce qu'on nomme la solidité des convictions ». « Chez Nietzsche, penser signifie souffrir, se torturer, se rouler dans des convulsions. Les héros de Dostoïewsky ne pensent pas non plus selon les règles de la logique : ce ne sont chez lui que sanglots, grincements de dents, efforts frénétiques. »

Ce tableau, qui aurait consterné un critique d'autrefois, enchante Chestov. Il confronte ce grouillement putride et fécond avec la sécheresse stérile d'un Kant, d'un Mill, ou même d'un Tolstoï : ces hommes de l'ancienne science et de l'ancienne morale, qui ont la faiblesse de chercher à être conséquents avec eux-mêmes ! Il analyse avec pénétration ses deux personnages exceptionnels. Il communie pleinement avec eux. Et il semble se réjouir de quelques tragiques contradictions entre leurs idées ou leurs actes. Ainsi c'est au sortir du bagne que Dostoïewsky compose la nouvelle la plus optimiste, la seule optimiste de sa vie ! Et c'est au milieu de sa pénible vie de malade et de faible que Nietzsche a fait l'apologie de la santé et de la puissance !

J'avoue que de telles discordances ne m'impressionnent pas beaucoup. Elles ne sont point héroïques ou surhumaines, mais fort humaines ou normales (un mot que Chestov n'aime pas). Combien d'autres artistes ont cherché dans leurs œuvres l'oubli ou la revanche de leur vie ! La divergence entre l'œuvre et la vie est un des types les plus courants de la création artistique, et nullement une monstruosité tragique à l'actif de ces deux amoralistes ou immoralistes de marque.

Ne doit-on pas juger encore naïf l'étonnement de Chestov quand il constate que Dostoïewsky pleurait abondamment sur le sort malheureux de ses héros, et *en même temps* se réjouissait fort d'écrire leur vie ? En outre il attendait de chacun de ses lecteurs le même dédoublement ! Sans doute... Mais voilà un contraste qui ne lui est guère particulier !

Le titre du livre est trompeur. Malgré d'abondantes vues générales, la *Philosophie de la Tragédie* est avant tout un parallèle à la Plutarque entre Dostoïewsky et Nietzsche.

Il est très vrai que ces deux penseurs se sont « convertis » du rationalisme à l'irrationalisme, et qu'ils abondent en incohérences fort peu logiques. Mais on peut douter qu'ils soient grands *à cause* de leurs con-

tradictions. Ne le seraient-ils pas *malgré* elles ? Il n'est ni nécessaire ni surtout suffisant de se contredire pour être profond !

Pour le reste, les bas malfaiteurs de l'un ne ressemblent guère au fier surhomme de l'autre, qui n'a jamais confondu son héros avec le « pâle criminel ». Ces deux idéals sont d'ailleurs beaucoup plus négatifs que positifs. Enfin, bien d'autres penseurs ont subi une révolution dans leurs idées au courant de leur vie : Renan par exemple ; mais c'était pour passer de l'irrationalisme au rationalisme. Et cela aussi est une tragédie. Elle comporte une autre *voie souterraine* et une autre *aurore*. La philosophie de la tragédie de Chestov est certainement profonde, mais bien incomplète et bien partiale. Tout le monde accorde aujourd'hui qu'il y a beaucoup d'irrationnel dans notre pensée. La vraie « tragédie de la philosophie » (comme il vaudrait mieux dire) est de savoir si l'idéal humain est de l'augmenter ou de le diminuer.

CHARLES LALO.

GEORGES HÉRELLE. — **Etudes sur le théâtre basque. — I. La représentation des Pastorales à sujets tragiques**, 1923. — II. **Les Pastorales à sujets tragiques considérées littérairement**, 1926. Paris, Champion, 2 vol. gr. in-8°, 173, 148 pages. Illustrations documentaires.

Georges Hérelle, philosophe à ses heures, est bien connu comme l'auteur d'excellentes traductions françaises de d'Annunzio, de Fogazzaro, de Grazia Deledda, de Maltilde Serao, de Blasco Ibañez. Il a révélé ces auteurs à notre public. Suivant beaucoup de juges compétents, ses traductions sont souvent supérieures aux originaux. Depuis de longues années, il s'est spécialisé dans l'étude du très curieux théâtre basque. Et, dans ce domaine beaucoup plus restreint, il rend des services moins brillants, peut-être, mais aussi remarquables en un autre sens, au public qu'intéressent l'histoire locale, la psychologie collective et l'art populaire.

Le théâtre basque est presque entièrement localisé dans la petite vallée de la Soule. Il a un avantage considérable sur les théâtres populaires de Bretagne, de Flandre, de Roussillon, de Toscane ou du Tyrol, qui ont disparu au XIX^e^ siècle, ou qui ne survivent que par des caprices d'archéologues ou de snobs : il vit encore sous ses formes spontanées. On peut l'étudier sur place avec les méthodes scientifiques d'aujourd'hui. Mais il faut se hâter ; car il s'altère rapidement et sans doute il se meurt. Quelque entreprise de cinéma lui succédera...

Hérelle a pu assister, avant la guerre, à une dizaine de représentations vraiment populaires et dans l'esprit de la tradition. (Elles ont repris en 1922.) Il a pu se procurer chez les paysans spécialisés un assez grand nombre de manuscrits, dont il a fait don à des bibliothèques publiques. Et il a écrit sur ce théâtre tragique et comique trois volumes d'études qui sont de beaucoup les plus consciencieuses, les plus complètes, les plus intelligentes que ce sujet fort difficile ait suscitées. D'abondantes références

aux institutions populaires analogues du moyen âge et d'autres régions de l'Occident en font une excellente contribution à l'étude de la littérature comparée et de la sociologie esthétique.

Le nom même de « pastorales » est déjà une énigme. Ce n'est pas le sujet des pièces qui est pastoral, mais seulement les acteurs et le public. Il semble que les Basques ont emprunté ce terme exotique aux spectacles (pastoraux en effet) de la nativité, et à tous leurs dérivés plus ou moins dramatiques, qui étaient autrefois fréquents dans tout le midi de la France.

Sans qu'on puisse les rattacher directement au théâtre du moyen âge, même quand les sujets sont communs, les pastorales ont conservé presque intacte la technique des *Mystères*. Comme ceux-ci, elles sont des « histoires » ou des « vies » précédées d'une « montre » de la troupe ou « passerues », encadrées entre un prologue et un épilogue, sans unité de temps ni de lieu, sans actes ni scènes divisées, mélangeant perpétuellement le tragique et le comique. Des personnages malfaisants et grotesques, « satans » et « géants », y interviennent inopinément, quel que soit le sujet, dans des intermèdes chorégraphiques et amusants. Des « turcs » y sont toujours les adversaires des « chrétiens ». Cet usage doit dater de l'époque où les Turcs étaient en effet redoutables à l'Europe (xv^{e}, xvi^{e} siècles), avant de devenir les inoffensifs accessoires de comédie qu'ils sont déjà chez Molière.

Les « régents de tragédie » (ou « tragerie »), instituteurs (ou instructeurs) de pastorales, composent les pièces, distribuent les rôles, forment les acteurs volontaires (dont la moitié au moins ne sait pas lire), surveillent la construction du théâtre et tous les préparatifs, et « soufflent » pendant la représentation. Ce sont des cultivateurs, des cantonniers, des sabotiers ; trois seulement ont été des instituteurs publics. Leur vocation est d'ordinaire individuelle ; parfois elle est de tradition dans quelques familles.

Les acteurs sont des jeunes gens du pays, qui entreprennent cette fête pour la distraction et pour l'honneur du village, au printemps, quand il y a peu de travaux agricoles. Il ne s'agit pas de collaborer à une fête religieuse. Le clergé était plutôt hostile autrefois ; car, même si le sujet était religieux, les clowneries des satans et les beuveries occasionnées par la pièce ne l'étaient guère. La fête, occupant tout le dimanche depuis dix heures, était une concurrence pour le culte, au grand profit des aubergistes. Mais les idées évoluent vite : ce sont aujourd'hui des prêtres qui organisent volontiers des pastorales perfectionnées, c'est-à-dire dégénérées.

La troupe compte une vingtaine de jeunes hommes de vingt à trente ans, qui tiennent tous les rôles, même féminins. Elle choisit elle-même sa pièce (comme fait la Comédie française !). Elle est tout à fait temporaire. Beaucoup de ces acteurs ne jouent qu'une fois dans leur vie. Les profits ou pertes sont à parts égales. Il n'y a pas de véritable chef. La troupe ne va jamais contracter par devant notaire, comme il arrivait quelquefois au moyen âge.

Les jeunes filles d'un village ont assez souvent organisé et joué des pastorales. Alors ce sont les hommes qui sont exclus. Le mélange des deux sexes ne s'est produit que très rarement, pendant la Révolution. Leur séparation évoque d'antiques origines liturgiques.

La scène est une estrade en bois construite pour la circonstance sur une place de village ou de petite ville, soutenue par des barriques, entourée de draps de lit et de décorations dont les formes et les couleurs sont traditionnelles, comme celles des costumes. Ainsi le rouge est la teinte dominante des mauvais ou turcs, qui entrent et sortent du côté gauche, le bleu celle des bons ou chrétiens, à qui revient la droite de la scène. Le côté turc est toujours surmonté d'une « idole », pantin cornu que meut de temps à autre une ficelle derrière la toile. Pense qui voudra à quelque obscure survivance totémique !

Non seulement le costume, mais le débit, la marche et les gestes des rois, saints, diables, guerriers, etc., sont stéréotypés selon des traditions d'un symbolisme transparent. Ainsi un roi chrétien reste assis et il parle lentement; un roi turc est assis, mais il croise les jambes, frappe du pied, parle vite ou crie.

Ce hiératisme est barbare; il étonne et même il émeut l'étranger, accoutumé à notre réalisme. Et n'est-ce pas un réalisme à sa façon? Il s'agit de représenter des êtres supérieurs. « La *vérité* dans la représentation de ces personnages, dit Hérelle, c'est précisément l'exceptionnel et l'artificiel, en tant que, par leur étrangeté, ils doivent suggérer l'idée d'une condition surhumaine ». Au reste, dans les épisodes comiques, on revient tout à coup au langage et aux gestes naturels.

Il y a toujours cinq ou six « sorties générales », sortes de parades d'ensemble sous prétexte de batailles. Celles-ci sont des duels collectifs en musique, presque des danses guerrières. Au moment où l'un des combattants va être tué ou blessé, cinq ou six femmes de service, non costumées, viennent étendre sur la scène un drap de lit où le mourant puisse tomber sans salir son beau costume, qui a été loué chez un spécialiste. Et, à l'instant de la chute, l'un des deux ou quatre « gardiens de la scène » tire sans rire un coup de fusil à l'un des coins de l'estrade, même quand le drame se passe dans l'antiquité !

La musique intervient une centaine de fois, mais toujours brièvement, pendant les cinq ou six (et jusqu'à douze) heures de la représentation. Celle-ci est rigoureusement continue, ce qui explique la nécessité des épisodes. La musique instrumentale est confiée à deux, au plus à cinq musiciens, qui jouent les uns du tambour, les autres d'une sorte de flûte aiguë et en même temps d'un « tambourin de Gascogne » à six cordes. C'est un tout petit orchestre, aigre et sourd à la fois. Les airs sont traditionnels; ils sont souvent répétés. Beaucoup ne sont pas anciens. Le *Leit-Motiv* de l'entrée des Turcs, c'est *Marie, trempe ton pain...* Celui des batailles se trouve dans la *Clef du Caveau*. Ailleurs, c'est *Au clair de la lune*.

La musique vocale *alterne* avec l'instrumentale dans les récitatifs du prologue et de l'épilogue, qui sont psalmodiés sur un motif très proche de celui des Mystères bretons, qui est sans doute venu du moyen âge à ces deux théâtres, sans qu'ils aient eu de rapports directs.

Cette tragédie paysanne n'a qu'un public d'invités, comme nos théâtres de société. Comme l'étaient les anciens Mystères, elle est gratuite, sans doute grâce à ses origines religieuses; car les comédies basques sont payantes. Les organisateurs offrent aux spectateurs des verres de vin, qu'on ne paye que facultativement, sous la forme d'une quête discrète. Point de subventions. Mais les villages voisins se disputent aux enchères l'honneur de danser les premiers « sauts » qui ouvrent le bal après la représentation. Le public est extrêmement attentif. Il n'applaudit jamais.

De nos jours, tout se gâte : depuis la guerre, des autos de luxe amènent de riches spectateurs de bon rapport, mais réellement indésirables.

Les trois grands ressorts du théâtre tragique basque sont la religion, qui règne partout; puis la guerre (bien qu'autrefois ce pays frontière fût plus connu par le nombre de ses insoumis ou déserteurs que par celui de ses soldats); enfin l'amour, mais sous des formes très simples, et sans insistance.

A la différence des anciens Mystères (et des comédies basques), dialogues et situations observent toujours la décence; seuls les propos intercalés des satans et des trois géants sont souvent risqués.

Quant aux sujets de ces « trageries », on peut y distinguer le cycle de l'Ancien et du Nouveau Testament, le cycle hagiographique, celui des Chansons de geste, enfin le cycle historique. Il ne faut pas demander beaucoup d'invention à ces braves paysans, même à ceux qui se spécialisent dans cette littérature. La source principale de leur inspiration, ce sont les volumes de vulgarisation répandus autrefois dans les campagnes par le colportage. Chaque pastoralier suit scrupuleusement son livre. Il se borne à diviser en dialogues les récits des vulgarisateurs, qu'il s'agisse de la tradition biblique d'Abraham, de la légende apocryphe de sainte Hélène de Constantinople (seule pastorale connue en deux journées, objet d'une thèse du philosophe Albert Léon), ou de l'histoire de Clovis, de Roland (qui n'a rien gardé de local), de Jeanne Darc, de Cartouche, de Napoléon.

L'un des chapitres les plus neufs du dernier volume d'Hérelle traite de la versification.

Les pastorales sont rédigées en quatrains où les second et quatrième vers riment seuls. Ce sont donc en réalité deux grands vers à césure fortement marquée. Mais chaque hémistiche ou petit vers peut compter de cinq à quinze syllabes, sans aucune régularité, et sans qu'on puisse parler de pieds inégaux à l'antique.

Avec raison, semble-t-il, Hérelle voit dans cette prose poétique un calque du *verset* des psaumes d'église. Celui-ci comporte une « teneur » d'un

nombre indéterminé de syllabes, suivie d'une formule « médiante » (ou « flexe » s'il y a plus de deux membres) ; puis une nouvelle teneur, amenant une formule de « terminaison ». Le nombre des syllabes de la teneur est indéterminé. Il faut et il suffit qu'il n'empêche pas l'oreille et l'intelligence de saisir dans le membre de phrase un tout organique : un commencement, un milieu et une fin.

Or, un Souletin débite les quatrains du prologue et de l'épilogue sur un récitatif où les petits vers (ou hémistiches) à césure sans rimes jouent le rôle de teneur avec flexe ou terminaison. Tous les autres versets de toute la tragerie ont pu être chantés autrefois (ils le sont tous dans les Mystères bretons). Et d'ailleurs, même déclamés, ils conservent une analogie avec les versets liturgiques.

« Le verset basque, dit Hérelle, est donc une sorte de vers libre dont il semble que, jusqu'à ces derniers temps, personne n'avait soupçonné l'existence dans aucune langue ». Mais il signale de nombreux exemples analogues, depuis la cantilène latine consacrée à une victoire de Clotaire (VII^e siècle) et les drames de Hroswitha (X^e siècle), jusqu'aux Mystères provençaux et wallons (XV^e siècle). A ce vieux système reviennent, sans s'en douter, certains verslibristes contemporains.

Les origines du théâtre basque ont donné lieu à des hypothèses risquées. Hérelle ne croit pas à l'influence des pastorales de l'Aragon, ni à celle des cours de Pau et de Foix. Il rattache le théâtre basque aux Mystères français du moyen âge. Le plus ancien manuscrit de pastorales connu date de deux siècles seulement, et c'est Humboldt qui le premier a signalé le théâtre basque en 1801. Néanmoins les anciens noms de *mystères*, *vies* ou *histoires*, les épilogues et prologues propres à chaque journée, certains thèmes musicaux, enfin le nom traditionnel des Turcs permettent de penser à une importation ou imitation des Mystères vers la fin du XV^e siècle, suivie d'une longue survivance dans cette vallée relativement isolée.

Les ouvrages d'Hérelle présentent de ces faits une étude d'ensemble très approfondie et très vivante, issue de minutieuses enquêtes sur place, et débarrassée de toutes les superstitions dont on s'est plu si souvent à entourer ces vénérables institutions populaires.

Sociologues, psychologues, littérateurs et esthéticiens ont beaucoup à puiser dans ces travaux de première main, qui invitent les spécialistes à des comparaisons plus étendues à travers l'espace et le temps. Ils regretteront plus d'une fois que les obscurités des origines ne puissent pas être élucidées complétement, et que beaucoup de documents importants soient perdus sans espoir, ce qui ôte de l'ampleur au sujet. Mais ils sauront gré à Hérelle d'avoir fixé authentiquement dans tous leurs détails ces pratiques mourantes, au moment où des entreprises, qui se croient pieuses en plusieurs sens, travaillent maladroitement à « rajeunir ces reliques »...

CHARLES LALO.

GEORGES HÉRELLE. — **Etudes sur le théâtre basque. — Le théâtre comique.** Paris, Champion, 1925. Gr. in-8°, 242 pages. Illustrations documentaires.

Les pastorales *tragiques* basques ne sont jamais fondées sur l'observation de caractères individuels. Leurs personnages sont des types conventionnels et irréels. Au contraire, les productions *comiques* manifestent un certain esprit d'observation. Leurs types populaires, même quand ils sont tout d'une pièce, eux aussi, sont observés sur la réalité et caricaturent les mœurs du pays. Cela donne plus de vie et de piquant à cette forme du théâtre, bien qu'elle reste traditionaliste à sa façon. Le mari trompé, la mégère insupportable, l'ivrogne paresseux sont les personnages favoris de ces satires paysannes, comme il arrive dans bien d'autres pays. Le langage et les situations sont fort libres : Aristophane et Rabelais au village! Le ton élémentaire des plaisanteries rappelle souvent M. de La Palisse ou M. de Krack.

Outre les *injures traditionnelles* entre pâtres, en tercets qui ne se rédigent pas, cette production comique peut se répartir en cinq genres.

1° Les *mascarades souletines* sont dansées, mimées et parlées. Les jeunes gens d'un village, costumés en « Rouges » brillants et nobles et en « Noirs » minables et risibles, parcourent les bourgades voisines à partir du premier jour de l'an jusqu'au mardi-gras. On les reçoit derrière des barricades improvisées. L'assaut consiste en des danses et la victoire en des beuveries. Puis les personnages, après une visite intéressée aux notables, miment et chantent leurs « fonctions » de hongreurs, rémouleurs, chaudronniers, bohémiens, etc.

On a pu interpréter ces mascarades comme une survivance symbolique d'anciennes rivalités ou guerres locales et d'antiques divisions de classes sociales dans ce pays de petite propriété, sans noblesse et fort peu guerrier. D'après Hérelle, elles sont plutôt une représentation de l'ancien esprit de la Soule elle-même devant l'invasion de la civilisation. Les Noirs, les personnages ridicules ou les artisans sont toujours des étrangers ; les Rouges, toujours honorés, sont les vrais, les purs souletins.

2° Les *tragi-comédies de carnaval*, dont on ne connaît que trois manuscrits, représentent la lutte de Carême contre Carnaval. On y entend Bacchus mourant qui conseille à son fils : « Bois du vin pur et ne te fie pas aux femmes. Rappelle-toi toujours mes dernières paroles. » Cendres remarque malignement : « Les maîtres font gras, mais ils font faire maigre à leurs domestiques... »

Comme les pastorales tragiques, les farces carnavalesques ont leurs « sataneries ». Elles sont des sortes de parodies des tragédies, faites sur le même modèle, mais pour rire au lieu de pleurer. Elles ne dérivent pas directement des « moralités » et « débats » des clercs de la Basoche, ces grands amis des abstractions personnifiées. Les Basques voient plus con-

crètement leurs personnages. Mais il est certain qu'ils ont dû s'inspirer des farces analogues, très anciennes et très communes dans tout le midi de la France. Celles que nous connaissons d'eux remontent peut-être au XVIIIe siècle.

3° Les *charivaris* sont des manifestations injurieuses, organisées par les jeunes gens d'un village, en général contre un veuf qui se remarie ou contre un ménage mal assorti. Ces brimades collectives sont le prétexte d'un petit chantage traditionnel. Car les victimes peuvent racheter cette cérémonie humiliante, moyennant une somme que leurs persécuteurs dépensent au cabaret.

4° Les *parades charivariques* sont la synthèse improvisée, jamais rédigée, d'une mascarade de carnaval et d'un charivari dramatisé.

5° Dans les *farces charivariques*, les accusés sont invariablement punis par un procès, une rixe ou un mariage, assaissonnés de facéties fort triviales, proférées au nom de la morale familiale la plus austère. Car il s'agit de châtier le mal. Pour cela on le montre dans tous ses détails. En revanche, on ne représente jamais le bien, qui est sans doute au-dessus de toute discussion.

Castrations, accouchements, prises de clystères s'opèrent couramment sous les yeux des spectateurs. Les *satans* et les *géants* costumés tancent vertement leur public et l'insultent : « Renoncez, Messieurs, à trouver sur cette place des pucelles : il n'y en a que dans les berceaux ». Cela ne les empêche pas d'interpeller traditionnellement les assistants sous le nom de « Peuple admirable ! »...

Les gens de justice ont presque toujours un assez beau rôle, mais les médecins sont raillés. Un barbier-chirurgien vante ses talents : « Je connais une foule de remèdes, qui vous empêcheront de mourir avant que vous rendiez l'âme. — Les vaches, sur la montagne d'Élçar, m'ont appris à saigner en se crevant la panse les unes aux autres à coups de corne. — Lorsque les chiens avaient mal au ventre, ils m'ont appris à purger en mangeant de l'herbe-sifflet... »

Dans ce pays très pieux, le curé porte un nom propre traditionnel, qui semble tiré, non sans pittoresque, du mot basque *belo*, « couche-seul ». Il n'a jamais de mauvaises mœurs, mais il est avare et intrigant, et son langage est fort grivois.

De nombreuses analyses de ces chroniques scandaleuses du village, accompagnées d'extraits copieux, constituent des documents psychologiques et sociologiques fort intéressants. Il faut d'autant plus les connaître sous cette forme scrupuleusement objective et complète, qu'une certaine école contemporaine tend à édulcorer, affadir et idéaliser à tout prix tout ce qui sort de ce vieux pays basque, en vue de buts qui n'ont rien de scientifique, ni même d'artistique.

Ces œuvres comiques sont souvent offensantes pour les particuliers, même quand ils ne sont pas nommés, comme c'est le cas de nos jours.

C'est peut-être pourquoi elles tendent à disparaître plus vite que les œuvres tragiques.

Hérelle ne se fait point d'illusions sur la valeur littéraire de ces productions simplistes de quelques paysans. Modestie excessive, d'ailleurs, par ces temps où le nègre et le primitif sont à la dernière mode! Il fait, avec une grande sagacité, de nombreux rapprochements historiques qui éclairent singulièrement tous ces faits, et que la littérature comparée et l'ethnographie pourront encore étendre à beaucoup d'autres domaines, pour le plus grand profit des sociologues.

Ce livre alerte, pittoresque et sûr est une des monographies quasi-définitives auxquelles devront toujours recourir les amateurs de littérature et de théâtre authentiquement populaires, et d'esthétique comparée.

CHARLES LALO.

FERNAND DIVOIRE. — **Découvertes sur la danse.** Dessins de BOURDELLE, de REGO MONTEIRO et de A. DOMIN. Un vol. in-8° de 227 pages. Paris, Crès, 1925.

Série de notations sur l' « âme » de la danse et les « lois » de la danse, à propos de ballets russes, ou suédois, d'Isadora Duncan, des écoles de Jaques-Dalcroze, d'Irène Popard, de Simonne Rilhouët, etc.

La base de la danse au point de vue chorégraphique sont « les équilibres », définis : les rapports entre les gestes des différentes parties du corps. Ils sont anguleux chez les Asiatiques, ils offrent des courbes chez les Occidentaux. Ils fournissent la pierre de touche pour reconnaître la qualité d'une danse. Ils montrent que les chevaux peuvent être meilleurs danseurs que certaines ballerines.

Il ne faut pas confondre la danse avec ce qui n'est pas elle : la pantomime et la rythmique. Le rythme de la rythmique Dalcroze est un rythme musical, non un rythme naturel, humain, animal.

L'art de la danse est, doit être, une transmutation du son en mouvement corporel, et du mouvement en sonorité. Il s'allie avec la musique, mais garde son indépendance.

M.

P. MAC-ORLAN, A. BEUCLER, CH. DULLIN, Dr ALLENDY (t. I); — L. PIERRE-QUINT, Mme G. DULAC, L. LANDRY, A. GANCE (t. II); — E. VUILLERMOZ, A. LANG, A. BERGE, A. MAUROIS (t. III). — **L'Art cinématographique.** — 3 vol. in-16, 107, 104, 149 pages, nombreuses planches hors texte. Paris, Alcan, 1926-27.

Douze auteurs se sont réunis, — ou du moins ils se succèdent, — pour faire l'apologie du cinéma. Cette multiplicité des écrivains serait une bonne condition pour amener des répétitions inutiles et des contradictions choquantes. Par bonheur, ces douze apôtres sans Judas s'accordent à merveille sur l'éloge continu de l'avenir du film et sur le dénigrement de

son passé, comme aussi sur l'apothéose du génie mondial de Charlot, lequel revient toutes les dix pages environ : tel un *Leit-Motiv* obligé du septième art contemporain. De telles répétitions ont l'avantage d'imposer fortement dans la pensée du lecteur le sentiment de l'unité du but, sinon toujours celui de l'esprit critique. Ajoutons que ces articles ont parfois gardé la forme de la conférence qui en fut l'occasion, et que leurs signataires sont compétents à divers titres : ce sont des cinéastes, acteurs ou auteurs, des critiques, voire des psychologues ou esthéticiens plus ou moins spécialisés.

Bref, ce recueil ne constitue pas tout à fait une encyclopédie de l'esthétique du cinéma ; mais il donnera à ses lecteurs une précieuse occasion pour faire leur examen de conscience esthétique à propos du plus gros péché des arts modernes. — J'espère qu'on ne prendra pas pour une hostilité préconçue cette réminiscence d'une antique tradition, qui me fait nommer « péché » ce fruit de « l'arbre de la science » ! Cette intrusion paroxystique de la mécanique dans l'art pose avec acuité quelques-uns des problèmes les plus graves de l'esthétique contemporaine, qui font l'intérêt de ces trois petits volumes.

Les adversaires du cinéma parlent peu. Ils se contentent de n'y pas retourner, après quelques expériences malheureuses. On regrette que ce recueil n'ait jamais donné la parole à ces « cinéphobes ». Mais on sait assez qu'ils ne veulent voir dans le septième art qu'un perfectionnement de la photographie, laquelle n'avait jamais été rangée parmi les six autres. L'excellent critique Vuillermoz proteste, au nom de *La Musique des Images*. « Le cinéma était à l'origine assimilé très sottement et très grossièrement à la pantomime photographiée... On s'aperçut que l'éloquence dramatique ou poétique du film n'avait rien de commun avec la télégraphie optique de Debureau. »

Dira-t-on du moins que le cinéma est le collaborateur nouveau d'arts plus anciens, et seuls vraiment artistiques en lui ?

Le plus compromettant de ces alliés est le théâtre. Le cinéma serait-il au théâtre ce que le gramophone est à l'orchestre : un simple moyen de reproduction mécanique et de vulgarisation industrialisée ? Mais, dit Lang en comparant *Théâtre et Cinéma*, à part l'œuvre de quelques jeunes, qui transporte le cinéma au théâtre, celui-ci se meurt ! « Le théâtre est terriblement en retard sur l'époque. » « L'avenir du cinéma est immense, imprévisible, et le théâtre *pour commencer* [!] sera par lui ou transformé, — ou balayé. »

Le grand acteur et metteur en scène Dullin est un peu moins dur pour l'art de Molière et le sien. Mais il assure que, pour bien jouer, l'acteur doit outrer et grossir au théâtre, tandis qu'il doit être plus simple et plus sincère au cinéma. Le cinéma traduit donc mieux que le théâtre *L'Émotion humaine*. « Il exige avant tout un jeu intérieur, il veut une âme der-

rière le visage. » « Un acteur peut me donner le change au théâtre, pas au cinéma. » Dullin aussi croit, avec raison, que l'influence de l'art nouveau est en train d'agir fortement sur le théâtre actuel et de l'absorber en partie. Mais ce compliment est à double entente. « Le cinéma, dit-il, n'est à craindre que pour les théâtres purement commerciaux [parce qu'il est lui-même trop pur commerce !]. Le théâtre courant, le mieux défendu et le mieux achalandé, ne peut plus offrir au public ce que l'on trouve dans un programme ordinaire de cinéma de quartier. C'est indéniable. » Assurément! Mais certains cinéphiles intransigeants ne penseront-ils pas au pavé de l'ours fabuleux?...

La musique n'est pour le cinéma qu'une compagne un peu distante. Son rôle négatif est d'empêcher le silence, tout en couvrant le ronron indiscret de l'appareil.

Vuillermoz lui attribue aussi, avec raison, le rôle plus positif de suggestion sentimentale, que tant d'auteurs dramatiques ont su lui faire jouer par moments dans les coulisses du théâtre. Ce n'est sans doute pas sans humour que ce musicien délicat destine particulièrement la *Symphonie* de César Franck à « servir d'accompagnement parfait » à d'innombrables « drames mondains », à « ennoblir une séance de conseil d'administration d'hommes d'affaires américains ou une rupture de fiançailles ». Association, soit! Mais quelle pauvre synthèse !

Quant à la littérature, on tend à l'éliminer. Berge renonce à défendre la valeur artistique des explications lapidaires, que l'idéal serait de supprimer. Et il regrette que tant de films soient empruntés à des romans, dont ils ne donnent en général qu'une caricature tout extérieure et insupportable.

Après les *arts* associés, il faut examiner les *genres* favoris. Mac Orlan a traité du *Fantastique* avec beaucoup de fantaisie. Il paraît que le fantastique devient « social » quand il se produit dans la rue; et que le cinéma a révélé, ou même créé, un « romantisme d'après guerre » qui comporte neuf éléments exactement numérotés, depuis la publicité lumineuse jusqu'à la vitesse, en passant surtout par la peur.

Beucler se réfère à Bergson pour expliquer *Le Comique et l'Humour* au cinéma. Mais cela semble prouver que les ressorts n'en sont pas très différents dans cet art et dans les autres.

De ces éléments un peu extérieurs, passons à la technique propre du film.

Nos douze apôtres sont d'accord pour rejeter autant que possible ce qui n'est que copie ou transposition des techniques particulières du roman, du drame ou du tableau. Il reste à préciser ce qui appartient en propre au cinéma.

Pierre-Quint, dégageant *La Signification du Cinéma*, énumère les nouveautés matérielles : les *fondus*, les *surimpressions*, les *négatifs*, les *accélérés* et les *ralentis*, les *flous* et autres *truquages* innombrables.

Maurois, chargé de fixer *La Poésie du Cinéma*, décrit le nouveau « contrepoint d'images ». « Dans cet ordre d'idées, dit-il, presque tout est à faire, mais on constate déjà quelques essais de mélanges des rythmes. Dans la *Rue sans joie* il y a très évidemment un thème de la misère et un thème de la débauche qui se mêlent, se combattent et enfin s'unissent comme, dans l'ouverture de Tannhäuser, le motif du Venusberg et le motif des pèlerins ». Contre-point, rythmes, *Leit-Motiv*... Le romancier Maurois ne manie peut-être pas avec rigueur les termes techniques de la musique ! Mais son idée est juste, et reprise par plusieurs autres commentateurs.

Le propre du cinéma, est-ce la fidélité extrême dans le réalisme ? Ce ne serait pas très neuf, ce serait même très compromettant, grâce à l'exemple de la photographie. Aussi tous nos auteurs sont-ils d'accord pour exclure paradoxalement le réalisme du cinéma. « Si une foule de savants et d'ingénieurs, dit Pierre-Quint avec dédain, s'appliquent aujourd'hui à mettre au point toutes sortes d'idées stupides, comme le cinéma parlant, accompagné d'un gramophone, ou l'horrible cinéma coloré..., d'autres, par contre, cherchent dans la voie du cinéma en relief, et, plus généralement, dans l'inconnu. »

Il faut renoncer à ces espoirs fallacieux. Le comble du goût au cinéma, (comme chez nos classiques au théâtre), c'est de suggérer sans montrer. Ainsi dans *L'Opinion publique*, dit Maurois, Charlot, ayant à traduire l'angoisse d'une Française au départ d'un train, montre la Française, mais seulement l'*ombre* du train. Il est vrai que c'est parce qu'il n'y avait heureusement pas d'exemplaires de trains français à Los Angeles !

Il y a plus : la vraie voie du cinéma, c'est celle de l'irréel et du rêve. « On pourrait s'imaginer, dit Pierre-Quint, qu'il devrait triompher dans le réalisme, dans l'étude psychologique... Mais c'est cette erreur qui a failli le tuer. Le succès surprenant du cinéma allemand tient uniquement à ce qu'il s'inspire de tout ce qui est chimérique, extravagant et même incohérent : *Caligari*, par exemple, ou visions d'un fou ; les *Trois lumières*, qui se déroulent dans la légende; les *Nibelungen*. *Siegfried*... » Et le Dr Allendy souligne *La valeur psychologique de l'Image* au nom de la psychanalyse. Refoulement par la censure, surdétermination, renversement, condensation, déplacement, satisfaction symbolique des désirs sublimés... Ne croirait-on pas un langage de cinéaste ? Comme le *Leit-Motiv* wagnérien, il est certain que le cinéma se prête particulièrement à superposer à la réalité présente et consciente l'inconscience, le délire, le rêve, le souvenir ou l'anticipation.

Aussi Lang proteste-t-il vivement contre ces mots de Béraud : « Le cinéma tuera le rêve, il l'a peut-être déjà tué. Aux songeries de l'adolescence il a substitué la rigueur documentaire... L'impitoyable et photographique précision de l'objectif a guéri [les jeunes gens d'aujourd'hui] de nos chères nostalgies. A dix ans, ils avaient fait le tour du monde en suçant des sucres d'orge. »

Je crains que le débat ne repose sur une singulière confusion. Croit-on que l'on fait particulièrement rêver le spectateur en réalisant devant ses yeux des rêves authentiques ?

Rien ne vaut, pour remplir ce rôle, une bonne réalité, mais stylisée et incomplète. C'est ce que nos anciens arts avaient bien compris. Le songe d'Athalie n'a jamais fait rêver personne autant que le moindre vers mystérieux de Verlaine. Le cinéma ne semble pas échapper à cette règle, commune à tous les arts. Le rêve ne réside pas dans la sensation d'un certain objet privilégié, mais dans le procédé qui sait nous suggérer n'importe quel objet, sans nous le montrer.

La nuance la plus juste est donnée par Landry, qui analyse *La formation de la Sensibilité* : « les différends des écoles théâtrales se retrouvent à l'écran ; ceux qui préfèrent le théâtre réaliste louent l'écran de sa véracité ; ceux qui, à la scène, sont expressionnistes, de ses possibilités de mensonges ; Léon Moussinac, qui croit à la « spécificité » des arts, invite les cinéastes à s'inspirer de Gordon Craig ».

Mais envisageons plus directement cette forme supérieure de la technique, qu'on nomme ordinairement l'expression. Le cinéma en possède-t-il une qui lui soit vraiment propre ?

C'est l'expression psychologique qu'on lui refuse le plus souvent. Erreur, dit Vuillermoz : « Est-ce faire œuvre d'artiste ou d'artisan que d'ordonner intelligemment toutes ces forces féeriques pour recréer un univers « vu à travers un tempérament » ? Est-ce faire œuvre d'artisan que de découper et souder adroitement les mille petits éclats de réalité qu'on arrache aux forces vivantes, pour en constituer une superréalité trompeuse, plus intense que la vraie ? » Berge est également optimiste : « Le cinéma professeur de psychologie, cela paraît paradoxal, dit-il. » Pourtant, « l'art de l'écran est le premier qui ait su mêler le passé, le présent et l'avenir, selon les habitudes de notre pensée, et cela, non pas dans les films les plus psychologiques par l'intention, mais même dans les films d'aventures les plus typiquement américains, avec leurs poursuites en autos, enlèvements et coups de revolvers ».

Mais, en tout cela rien de très nouveau. Une expression *purement cinématographique* est-elle possible ? Y a-t-il, ou y aura-t-il un *cinéma pur*, comme il y a une « musique pure ? »

Landry a des doutes. « On s'en voudrait de décourager les chercheurs qui voient dans de pures combinaisons mobiles de lignes et de couleurs le cinéma de l'avenir » ; mais si cette forme d'art était possible, « elle aurait été créée depuis longtemps ». Ce qu'il a dit ailleurs de la musique pure, il l'applique ici à « l'art muet » : les formes dites pures ne vivent jamais que par leur contact implicite avec les formes complexes de la vie, d'où elles émanent comme les efflorescences d'un tronc vivace. Dans le film, elles ne seront qu'exceptionnelles.

Mais Vuillermoz croit davantage à la possibilité d'une « symphonie

visuelle pure » dans la *Musique des Images* comme dans celle des sons. Il découvre déjà dans maints films des *allegros*, des *strettes* finales, des contrepoints fugués à plusieurs parties simultanées. Pierre-Quint va plus loin : « Peut-être le cinéma pourra-t-il un jour se passer complètement des interprètes, et même des personnages, s'affranchir définitivement des scénarios d'intérêt dramatique ». Maurois assure qu' « on pourrait concevoir un *cinéma pur*, qui serait composé d'images ordonnées suivant un rythme, sans aucune intrigue ». Enfin c'est Mme Dulac qui est la plus affirmative : « Des lignes qui se déroulent dans leur ampleur suivant un rythme subordonné à une sensation ou à une idée abstraite peuvent-elles émouvoir, sans décor, par elles-mêmes, par le seul jeu de leur développement? » Sa réponse est très nette à propos de *La Cinégraphie intégrale :* « Le cinéma narratif ou réaliste est un genre, mais non le cinéma véritable, qui doit chercher son émotion dans l'art du mouvement des lignes et des formes. »

Il reste à juger l'évolution du nouvel art.

Sur le passé et le présent, tous nos auteurs sont d'accord. Les neuf dixièmes des films connus sont lamentables. La cause de cette infirmité réside surtout dans les conditions financières d'un art qui exige pour chaque œuvre importante des millions de francs et des millions de spectateurs. « Pour comprendre le cinéma, dit Pierre-Quint, il est nécessaire d'affirmer que l'ensemble de la production est médiocre, inexistant. » Sévère, mais trop juste !

Reste l'avenir. Unanimité encore : tous les espoirs sont permis. « Il ne s'agit pas de savoir si ce sera plus ou moins triste, plus ou moins navrant, plus ou moins avilissant, dit le moins optimiste de tous, Gance. *Cela sera.* » C'est-à-dire que le cinéma s'imposera à tous les arts, les transformera, voire les supprimera, de l'avis des plus utopistes...

Ségur a rapporté récemment ces mots d'Anatole France : « L'expansion universelle du cinéma est un des quatre cavaliers de l'Apocalypse... Il s'agit de... la fin de la civilisation !... Pour la plupart du temps, tout être intelligent, en sortant de ces salles obscures, se sent humilié d'être homme. »

Mais il ne faut rien prendre au tragique. Le cinéma c'est la vie, et non un art, dit L'Herbier : sa beauté est celle de la nature, et non celle de l'art. Sa plus grande valeur est de retourner aux formes primitives d'un genre syncrétique accumulant tous les arts à la fois, dit Gance : idéographie des sauvages, hiéroglyphie antique ; « et là est probablement sa plus grande force d'avenir (!) ». Pour la plupart de nos douze auteurs, il est seulement un septième art, le plus jeune, le plus vif, mais qui voudra bien laisser vivre ou vivoter les autres à côté et au-dessous de lui.

En réalité, le cinéma ne mérite peut-être pas tant d'émois en sens divers. Il introduit d'assez nouveaux moyens d'expression, et surtout il intensifie et il associe d'anciens procédés que l'on n'employait que séparément et faiblement. Il bénéficie aujourd'hui de la coïncidence de son invention et de sa vulgarisation avec un moment de l'évolution artistique qui lui est particulièrement favorable : celui du cubisme et du futurisme, qu'il n'a pas produits, mais accompagnés et autorisés. Il consacre la fin des trois unités classiques de temps, de lieu et même d'action, lesquelles se mouraient depuis plus d'un siècle. Mais on peut se demander si vraiment Wagner, écrivant cinquante ans plus tard, aurait conçu la *Tétralogie* pour le cinéma, comme l'insinue Vuillermoz. Supposez que le film ait pu être créé au XVII^e^ siècle, en plein âge classique : il n'eût aucunement passé pour un art. Il en est, il en devient un, dans le moment même où l'évolution interne de nos arts appelle normalement un surréalisme. Ou bien il en sera un surtout en Amérique, beaucoup plus qu'en France, comme le cirque était autrefois l'art national de Rome et la tragédie celui d'Athènes.

CHARLES LALO.

CHRONIQUE

IV[e] CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE PSYCHOTECHNIQUE

La IV[e] Conférence Internationale de Psychotechnique (président Ed. Claparède, 11, avenue de Champel, Genève ; secrétaire général : J.-M. Lahy, 22, avenue de l'Observatoire, Paris) se réunira à Paris, du 10 au 14 octobre 1927.

Le programme provisoire des travaux de la Conférence est établi comme suit :

I. — Questions de méthode (valeur des tests, vocabulaire psychotechnique, calcul des corrélations, mise au point de tests nouveaux).

Rapports et communications de MM. Piéron (Paris), Stern (Hambourg), M[me] Baugmarten (Soleure), MM. Claparède (Genève), Brugmanns (Groningue), Decroly (Bruxelles), Gudaitis (Kowno), Mattao (Lisbonne).

II. — Organisation de la psychotechnique.

Rapports et communications de MM. Myers (Londres), Moeller (Riga), Lahy (Paris), M[me] Baumgarten (Soleure).

III. — Éducabilité et constance des sujets.

Rapports et communications de M. Claparède (Genève), M[lle] Weinberg (Paris).

IV. — Étude du travail industriel.

Rapports et communications de MM. Lipmann (Berlin), Moede (Berlin), Lahy (Paris), Estout (Paris), Ranschburg (Budapest), Ahrend (Luxembourg), Biegeleisen (Cracovie), Wojciechowski (Varsovie).

V. — Sélection professionnelle.

Rapports et communications de MM. Myers (Londres), Lahy (Paris), Rubin (Copenhague), Marbe (Wurzbourg), Eng (Oslo), Vaña (Prague).

VI. — Orientation professionnelle.

Rapports et communications de MM. Christiaens (Bruxelles), Marderiaga (Madrid), Wesely (Budapest), Mme Lahy-Hollebecque (Paris), Mme Piéron (Paris).

VII. — La psychotechnique et l'hygiène mentale.

Rapports et communications de MM. Toulouse (Paris), Heuyer (Paris), Mlle Weinberg et M. Lahy (Paris).

Les séances auront lieu à l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

Le gérant : R. Lisbonne.

ÉVREUX. IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY

PSYCHOLOGIE ET PSYCHOLOGUES

L'objet propre de la psychologie, c'est la vie consciente partout où elle se manifeste. Il faut logiquement considérer comme psychologues tous ceux qui d'une façon quelconque s'appliquent à déterminer, décrire et expliquer des modifications conscientes, quel que soit le genre de celles-ci. Que ces chercheurs diffèrent par la façon de penser et d'étudier, qu'ils aient recours à tels procédés d'investigation de préférence à d'autres, qu'ils emploient une méthode unique ou plusieurs successivement ou concurremment, peu importe; ils font de la psychologie. Or ce point de vue, qui est le nôtre, est loin d'être admis par chacun.

Dans certains milieux, on continue à considérer comme psychologues uniquement ceux qui font encore de la psychologie à la façon d'il y a environ un siècle ; et si l'on ne fait pas absolument fi du mouvement scientifique commencé en Allemagne vers 1835, qui s'est étendu à tous les pays civilisés et a pris une ampleur qui va chaque jour en s'intensifiant, à tout le moins on considère cette façon d'étudier les modifications conscientes comme secondaire, voire accessoire. « Ce sont là quelques petites questions intéressantes, mais tout ce qui est essentiel en psychologie est l'œuvre des philosophes qui nous ont précédé », disait un jour devant nous un représentant de la psychologie traditionnelle. D'aucuns vont jusqu'à déclarer sans ambages qu'il y a deux psychologies distinctes, fort différentes entre elles, pour ne pas dire opposées. L'une, l'ancienne, basée sur l'introspection, révèle les faits conscients que l'on retrouve essentiellement chez tout homme par là même qu'il est homme. Depuis longtemps on les a classés, ces faits, suivant leurs aspects différents, et rapportés à un certain nombre de facultés. Cette psychologie essentiellement descriptive s'applique à expliquer la nature du moi cons-

cient, l'essence de l'esprit, les rapports entre celui-ci et la matière. Cette partie théorique ou plutôt philosophique de la psychologie traditionnelle varie suivant les opinions philosophiques et autres de ceux qui s'y consacrent. En résumé, les psychologues philosophes prétendent étudier la vie consciente d'une façon déterminée qu'ils estiment seule convenir à cette étude.

En face, en opposition selon eux, s'échafaude une psychologie science naturelle qui applique à l'étude de la vie consciente les procédés de recherche usités dans les sciences biologiques. Beaucoup de philosophes croient ou semblent croire que les psychophysiciens, les psychophysiologistes, les psychologues expérimentateurs se soucient avant tout de remplacer l'introspection par l'observation scientifique et l'expérimentation, font fi des données de la conscience, considèrent l'auto-observation comme sujette à caution, s'en défient profondément et s'efforcent de toute manière de s'en passer. On va jusqu'à dire que, si la psychologie philosophique, la science de l'esprit comme l'appellent d'aucuns, est tout indiquée pour étudier les modifications conscientes essentielles de l'homme, en tant qu'homme, elle ne saurait convenir pour l'étude de la vie consciente ni de l'enfant ni des animaux. On en conclut qu'il y a deux psychologies ayant chacune ses méthodes particulières, différentes. Un philosophe a été jusqu'à déclarer, dans un rapport officiel, que la psychologie scientifique ne forme qu'une province de la physiologie ! Ce qui prouve en passant qu'il ignore totalement l'une et l'autre de ces deux sciences différentes.

Au lieu de restreindre la *vraie* psychologie à une certaine façon unique d'étudier les modifications conscientes, il faudrait étendre le plus possible son champ de recherches.

Nonobstant, la psychologie malgré tout demeure une. Elle a eu de tout temps et partout le même objet : les modifications conscientes ; c'est encore la vie consciente que les psychologues explorent aujourd'hui avec toutes les ressources nouvelles que le développement prodigieux des sciences met chaque jour plus nombreuses à leur disposition, et pas seulement le développement des sciences, mais l'épanouissement progressif de l'esprit humain. Pourquoi exclure systématiquement du cadre des sciences psychologiques la linguistique, par exemple ? Croit-on réellement que l'étude des langues ne

nous apprend rien sur la façon de penser de l'homme ? Se figure-t-on que l'histoire n'a d'autre but que de former des hommes politiques, des conducteurs de peuple, et ne nous donne aucune clarté sur les façons de réagir de l'être humain ? Prétendrait-on qu'Aristophane, Shakespeare, et Molière ne nous ont rien appris sur la psychologie du caractère ? Si demain un chausseur réfléchi et observateur établissait que les hommes se divisent en deux catégories, les penseurs qui usent plus vite les semelles de leurs souliers, et les hommes d'action qui appuyent davantage sur leurs talons, tout psychologue qui aime vraiment cette science se réjouirait de cette découverte. Il ne faut rien abandonner des observations recueillies. Bref, la psychologie est une, les psychologues divers.

Lorsque l'on veut distinguer deux psychologies différentes l'une de l'autre au point de pouvoir paraître opposées, on tient compte beaucoup plus de certaines apparences que de la réalité.

En vérité, à l'époque actuelle tous ceux qui font de la psychologie d'une façon quelconque s'appuyent les uns comme les autres et sur l'auto-observation d'une part et sur les ou du moins certaines conclusions des sciences biologiques, et tous ont des idées générales, ont une philosophie. Ils ne diffèrent entre eux que par l'importance relative que chacun accorde à ces trois éléments. C'est une question de dosage, de plus ou de moins.

Le plus arriéré des professeurs de philosophie de l'établissement d'instruction le plus traditionnel n'oserait pas faire à ses élèves le plus élémentaire des cours de psychologie sans emprunter à des manuels d'anatomie et de physiologie la description de l'œil et l'exposé sommaire de ses fonctions. Le psychologue philosophe ne peut parler ni de la sensation, ni des émotions, ni des mouvements de l'homme sans s'appuyer sur les conclusions de l'observation scientifique et de l'expérimentation. A côté des données recueillies par le procédé de l'auto-observation des résultats de l'introspection pratiquée en fait par une douzaine de psychologues illustres, à côté des développements démesurés donnés à l'exposé des doctrines philosophiques dont il se réclame, le professeur de psychologie est obligé — et il s'y résigne — de tenir compte des résultats des recherches scientifiques. Personne, croyons-nous, ne songera à nier cette vérité de fait.

Ce que l'on sait moins — du moins parmi les philosophes — c'est que les expérimentateurs eux aussi se servent de l'introspection, et cela dans une mesure très large. Dans l'étude de certaines questions il leur serait tout à fait impossible de s'en passer, et dans toutes les recherches l'observation intérieure aide à préciser les conditions des expériences. Ils s'aident abondamment de l'auto-observation, mais ils pensent avec raison que l'introspection doit être contrôlée. Il y a plus d'un siècle, Maine de Biran écrivait dans son journal intime, dont nul ne suspectera la profonde sincérité, puisque cette œuvre n'était pas destinée à la publicité : « Chaque homme devrait être attentif à ces différentes périodes de la vie ; il devrait se comparer à lui-même en différents temps, tenir registre de ses sentiments particuliers, de sa manière d'être, en observer les changements, à de courts intervalles, et tâcher de suivre les variations dans l'état physique qui correspondent à ces irrégularités dans l'état moral. S'examinant ensuite, dans les périodes plus éloignées, il comparerait ses principes, sa manière générale de voir dans un temps déterminé, avec les idées qu'il avait dans un autre. Si on avait ainsi divers mémoires faits par des observateurs d'eux-mêmes, quelle lumière jaillirait sur la science de l'homme ! Si chacun, de plus, avait déterminé à peu près son tempérament, et les altérations qu'il a éprouvées, on pourrait connaître, par la comparaison, le rapport des sentiments moraux avec les divers états de la machine, et, par un relevé général, déterminer quel est le caractère moral correspondant à tel ou tel tempérament, et résoudre à peu près ce problème insoluble : tel état physique étant donné, déterminer l'état moral, et vice versa. Il me semble, quoique ma vue courte n'entrevoie ce projet que confusément, qu'on ne parviendra jamais autrement à une parfaite connaissance de l'homme, et qu'on ne le dirigera jamais par des moyens moraux, si on n'y joint la connaissance des moyens physiques. »

Un autre philosophe, Jouffroy, disait que l'observation intérieure doit être éduquée. Les expérimentateurs se trouvent donc en bonne compagnie quand ils déclarent qu'il faut le plus possible former l'œil de la conscience, lui enseigner à voir juste, tout comme on apprend à l'œil tout court à percevoir exactement les différences les plus menues de formes et de couleur. Mais les psychologues philosophes ont feint de croire que leurs confrères abandonnaient l'introspection

comme un outil trop peu précis. C'est là une erreur regrettable, hâtons-nous de la dissiper.

Si personne ne peut douter du rôle si effacé soit-il que la science expérimentale joue dans la psychologie philosophique, on verra que l'importance de l'introspection, et le développement des idées générales sont dans la psychologie expérimentale des appoints de tout premier ordre.

Nous choisissons trois psychologues scientifiques : Fechner, Wundt et Binet. Le premier est le fondateur de la psychophysique, le second est le plus important des représentants de la psychologie physiologique, et le troisième a mérité d'être appelé « le virtuose de l'expérimentation ».

Considérons d'abord le cas de *Fechner*.

Chez beaucoup de philosophes spiritualistes apparaît la déplorable tendance à regarder comme adversaires naturels tous ceux qui pour expliquer les phénomènes de la vie consciente ont recours à l'expérimentation ; ils redoutent, ces philosophes, que la position des matérialistes ne s'en trouve renforcée de quelque façon. S'ils n'accusent pas formellement la psychologie scientifique de nuire à la cause qu'ils défendent, ils s'en méfient et la tiennent pour dangereuse. S'il est un homme qui aurait dû trouver grâce devant eux, c'est assurément le fondateur de la psychophysique. C'était un professeur de physique, il est vrai, mais il s'intéressait beaucoup à la philosophie. Il regrettait que les problèmes les plus importants de la psychologie n'eussent pas trouvé jusqu'à lui une solution absolument indiscutable, il rêvait de donner aux questions psychologiques des conclusions aussi sûres que celles de la physique.

« Si, disait-il, les philosophes sont si peu d'accord entre eux, cela tient à l'infirmité des méthodes qu'ils emploient ; en adoptant celles des physiciens, ils arriveraient à des résultats très supérieurs. » « Moi-même, ajoutait-il, je tenterai de résoudre une question controversée, et je ne choisirai pas la plus facile, mais au contraire une des plus épineuses. J'établirai par des méthodes sûres une conclusion définitive sur la vraie nature des rapports entre l'âme et le corps, entre l'esprit et la matière. Je prouverai non seulement que l'âme existe, mais quel est le caractère de son activité. Toute perception de l'esprit est une traduction, je montrerai qu'elle est aussi une réduc-

tion. La conscience perçoit les modifications du monde extérieur capables d'ébranler les nerfs, comme des sensations diverses : rouge, éclatant, sombre, vibrant, salé, etc., mais toutes ces sensations, formes nouvelles écloses dans l'âme à la suite de stimulations diverses, nous apparaissent affaiblies, réduites : le propre de l'âme humaine est de traduire et de réduire, de réduire au logarithme. » Loin de nous l'idée de développer ici cette donnée générale, nous nous contenterons de citer quelques-unes des expériences innombrables entreprises pour mettre en relief l'idée générale, la conception philosophique de Fechner.

Pour rechercher de combien tout sujet réduit les stimulations qui retentissent dans sa conscience, le fondateur de la psychophysique a fait entre autres des milliers d'expériences sur les sensations de poids. Choisissant une série d'étalons : 500 grammes, 1 kilogramme, 2 kilogrammes, etc., il a cherché quels étaient les poids légèrement inférieurs que l'on parvenait à distinguer de ces étalons. On agissait par tâtonnement d'abord. Puis présentant successivement les étalons et des poids inférieurs : 480 grammes, 960 grammes, il priait le sujet de déclarer s'il sentait la différence de pression. Il fallait répondre *oui*, *non*, ou *je doute*.

Sur quoi se base l'expérimentateur dans ces milliers d'épreuves ? Essentiellement sur les impressions du sujet. Et comment le sujet lui-même perçoit-il ces impressions ? Uniquement par l'introspection. Que valent ces données ? Ce que vaut l'auto-observation de ceux à qui on s'adresse ; ce qu'elle vaut en précision, en sincérité.

On sait que Fechner, malgré la rigueur, la minutie apportées dans ses innombrables expériences, n'est pas parvenu à établir la conclusion qu'il avait entrevue. Il n'est pas vrai que chez tous les hommes et pour tous les organes des sens la réduction est toujours la même. Si l'expérimentateur avait été un biologiste, il aurait su qu'il n'existe pas deux êtres vivants identiques, que les hommes ne sont pas des thermomètres et ne ressemblent pas à des machines électriques ; mais il était physicien et philosophe, il savait que ce qui est vrai pour un thermomètre est vrai pour tous, et il croyait encore qu'il suffit de se connaître soi-même pour connaître les autres.

Il est juste d'ajouter que, s'il avait des idées fausses, la partie expérimentale de son œuvre, et par elle-même et par les recherches

qu'elle a provoquées, a porté des fruit, pas ceux qu'il espérait, d'autres au contraire qu'il n'avait pas prévus. C'est à la suite et par le développement des recherches psychophysiques que l'on a abouti aux déterminations du seuil de la sensation. C'est — le seuil — la plus faible stimulation capable de produire une sensation. Ce seuil diffère d'un organe des sens à l'autre, et surtout d'un sujet à l'autre. Plus un sujet est sensible pour un organe donné, plus le seuil correspondant est bas. Nous renvoyons pour cette question à notre étude parue dans la *Revue Philosophique* sur « La genèse des variétés psychologiques ».

Passons à *Wundt*.

Les plus importantes des très nombreuses recherches qu'il a entreprises sont sans doute celles qui portent sur les temps de réaction, celles ensuite qui s'attachent plus spécialement à la phase psychologique de ces temps de réaction et enfin celles qui essaient de fixer la durée des opérations intellectuelles les plus simples.

Le temps de réaction est, comme chacun sait, celui qui s'écoule entre l'instant précis où commence une stimulation extérieure et le moment où le sujet indique par un signe extérieur convenu qu'il a perçu le stimulant : Soit un coup de marteau sur une enclume; le contact produit par le marteau sur l'enclume en fermant un circuit met en marche les aiguilles d'un chronoscope marquant la durée en millièmes de seconde. L'ébranlement produit par la chute du marteau fait vibrer l'air, puis la membrane du tympan, la chaîne des osselets, les liquides de l'oreille interne, les cils vibratils des cellules acoustiques, puis se convertit dans le nerf acoustique en courant nerveux ascendant qui aboutit à l'écorce cérébrale du lobe temporal sous forme de bruit. Le sujet, sitôt l'a-t-il perçu, se décide à faire le mouvement convenu qu'il se représente nettement; cette représentation même se décharge en courant nerveux descendant, contracte les muscles de l'avant-bras et de la main, le bouton sur lequel celle-ci demeurait posée se relève, et ce faisant interrompt le circuit que la chute du marteau sur l'enclume avait fermé; les aiguilles du chronoscope s'arrêtent. Elles ont marché exactement durant le temps de réaction et durant ce temps seulement. Il est aisé de lire le nombre des millièmes de seconde écoulé depuis l'instant précis de leur mise en marche jusqu'à celui de l'arrêt.

Quelques mots sur les temps de réaction, afin de faire mieux comprendre le rôle de l'introspection dans les expériences de ce genre.

D'après des milliers d'expériences instituées un peu partout, on sait que la moyenne des temps de réaction pour les stimulations visuelles, auditives et tactiles varie entre 1/8 et 1/5 de seconde.

Sur cette durée totale de 125 à 200 millièmes, la phase inconsciente (le temps que met la stimulation à traverser le milieu, le nerf sensitif, à surgir à l'écorce comme sensation, le temps que met la représentation du mouvement à devenir courant nerveux, contraction musculaire, mouvement de lâcher le bouton interrupteur, ces temps-là réunis) représente à peu près 40 millièmes de seconde. Que si l'on déduit cette somme de 125 ou de 200, on voit que la phase consciente des temps de réaction représente deux à quatre fois la phase inconsciente. C'est cette phase-là qui varie, et c'est en s'appliquant à la faire varier, à l'allonger, à la réduire, que les psychophysiologistes se sont efforcés d'établir la durée moyenne des opérations intellectuelles les plus simples et de rechercher les diverses causes qui augmentent ou diminuent cette durée.

Qui ne voit qu'ici, comme dans les recherches de Fechner, l'introspection pratiquée par le sujet est d'importance capitale. Cela est vrai déjà pour la détermination des temps de réaction simples; c'est plus vrai encore dans l'étude des temps de réaction avec choix. Au lieu de proposer simplement à quelqu'un de lever la main quand il perçoit un bruit, on peut convenir qu'il lèvera la main droite dès qu'il aura aperçu une lumière rouge, la gauche au contraire sitôt qu'il aperçoit une lumière bleue. Dans ces conditions, la phase consciente du temps de réaction croît sensiblement, elle croît aussi lorsque l'attention du sujet s'émousse, lorsque par là même l'auto-observation devient moins nette et moins sûre; elle décroit au contraire lorsque l'observation intérieure se fait avec un redoublement d'attention.

Est-il nécessaire d'insister sur l'importance de l'introspection dans des recherches de ce genre?

Nous montrerons plus loin que, même lorsqu'on fait des recherches sur des questions de psychologie moins dépendantes de l'auto-observation, moins directement bâties sur les données de celle-ci, il faut toujours, pour peu que ces recherches se fassent en séries, interroger constamment le sujet sur « son état d'âme ».

Concluons donc que Wundt et tous les psychophysiologistes, loin d'en faire fi, se servent dans la mesure la plus large de l'introspection pratiquée par leurs sujets, et qu'il leur serait d'ailleurs impossible de s'en passer.

Ce premier point étant établi, examinons si Wundt, comme Fechner d'ailleurs, mais beaucoup plus que lui, a des idées générales ? Est-il vraiment nécessaire de poser la question ? Pour établir sans contestation possible que le protagoniste de la psychologie physiologique est un philosophe d'envergure, il suffit de citer l'opinion du cardinal Mercier dans ses *Origines de la psychologie contemporaine* : « Les ambitions de Wundt sont avant tout d'ordre scientifique. Étudier le fait, le fait physiologique, le fait physique, le fait psychologique ; l'observer par lui-même, le serrer de près, en dissocier les éléments, mesurer ceux-ci au double point de vue de leur intensité et de leur durée, étudier les « composés psychiques » qu'ils concourent à former et que l'expérience nous révèle sous la forme de *représentations* et d'*émotions*, fixer les lois empiriques de leurs associations et de leur répétition : telle est la préoccupation maîtresse de celui qui fut, sinon le créateur, assurément le plus vigoureux promoteur de la psycho-physiologie. »

Mais Wundt est à la fois homme de science et philosophe.

On peut voir dans ses *Essais*, dans son *Système de la Philosophie*, dans ses trois volumes de *Logique* et dans son *Ethique* qu'il ne partage pas, à l'endroit des spéculations philosophiques, le dédain qu'affectent pour elles trop d'hommes de science. Avec Volkert et Paulsen, il a vigoureusement renforcé un effort tenté par Lotze, Fechner et Lange en faveur d'une conception plus sientifique de la philosophie et d'une réhabilitation de la métaphysique.

La philosophie chez lui est l'aboutissant de la science, elle sort graduellement de ses travaux scientifiques; il la définit : « La systématisation des connaissances générales fournies par les sciences particulières »; ou encore : « La coordination des connaissances particulières en une conception générale du monde et de la vie, qui soit en harmonie avec les exigences de la raison et les besoins de la conscience. »

Il n'ignore pas l'histoire des systèmes; il s'attache à y découvrir la marche progressive de la pensée philosophique et la lente éclosion

des principales idées dont lui même élabore aujourd'hui patiemment la synthèse.

Toutes les doctrines répandues dans l'atmosphère de notre siècle, il les a respirées et en est pénétré jusqu'à la moelle, mais il les fait siennes cependant par un effort personnel, et trahit, sur plus d'un point, une tendance à s'en dégager. Après Kant, c'est avant tout à Herbart qu'il est redevable de sa formation philosophique. Lui-même en fait l'aveu dans la préface de ses *Principes de psychologie physiologique*.

A Descartes, à Locke, à Berkeley, à Kant, il doit sa tournure d'esprit réaliste. « Le monde ne se compose que de nos représentations », écrit-il; et lorsqu'au moment de conclure, il se demande ce que pourrait et devrait être la psychologie de l'avenir, il lui pose comme condition de ne point contredire la théorie idéologique et critique à laquelle il se montre inviolablement fidèle.

Enfin, *Binet* a-t-il fait fi de l'introspection? Manque-t-il d'idées générales? N'a-t-il pas une philosophie?

Pour préciser ses idées sur le rôle, en psychologie expérimentale, de la méthode de l'introspection, laissons-lui la parole : « Le mouvement nouveau, qui se dessine depuis plusieurs années, et auquel j'ai contribué de toutes mes forces, avec la collaboration de plusieurs de mes élèves, et en toute première ligne avec l'aide si précieuse de mon cher ami V. Henri, consiste à faire une plus large part à l'introspection, et à porter l'investigation vers les phénomènes supérieurs de l'esprit, tels que la mémoire, l'attention, l'imagination, l'orientation des idées. Deux ordres d'oppositions sont faites contre cette rénovation des études psychologiques : l'une vient de certains psychologues de l'époque Wundtienne, qui croient encore qu'en dehors des processus les plus simples de l'esprit aucune expérimentation sur le moral ne peut se faire scientifiquement; l'autre opposition vient des représentants, toujours officiels, de l'ancienne psychologie introspective, qui nous demandent si par hasard nous n'allons pas, par un retour en arrière mal déguisé, emprunter aux vieux philosophes de l'école de Cousin ces méthodes d'auto-contemplation dont nous avons tant ri.

Je crois donc utile de montrer, dans cette introduction, comment l'étude expérimentale des formes supérieures de l'esprit peut être

faite avec assez de précision et de contrôle pour avoir une valeur scientifique.

Une première objection vient de suite à l'esprit. Comment faire une étude expérimentale sur des phénomènes de conscience qui sont insaisissables?

L'expérimentation, de quelque manière qu'on la définisse, et on sait combien de définitions elle a reçue, implique une intervention active de l'expérimentateur dans les phénomènes à étudier; elle suppose l'existence d'une couple de faits, couple dont un des termes est placé hors de nous, hors de notre conscience, et devient par conséquent accessible à la prise de l'expérimentateur.

C'est dans cette sévère formule que Ribot enfermait autrefois la définition de la méthode expérimentale; et il concluait qu'il n'y a que deux éléments qui soient modifiables et maniables par l'expérimentateur, *les excitations*, pour provoquer des sensations, et *les actes*, qui traduisent des états de conscience.

Cette définition m'a toujours paru un peu étroite, et comme trop matérielle; elle convient surtout à une étude de sensations, comme celles qui consistent à poser des poids sur la main d'une personne à qui l'on demande de décider quel est le poids le plus lourd. Tout naturellement, ceux qui s'inspirent de la physiologie en sont venus à admettre que, pour qu'il y ait expérimentation, il faut la double condition suivante : que l'excitant soit un agent matériel, et que l'excitation soit un effet direct et presque immédiat de l'excitant. Je vais montrer comment on peut élargir cette conception.

Par excitation, nous devons entendre non-seulement l'application d'un agent matériel sur nos organes des sens, mais encore tout changement que nous, expérimentateurs, nous provoquons à volonté dans la conscience de notre sujet; ainsi le language est pour le psychologue un excitant bien plus précieux, et je dirai tout aussi précis que les excitants sensoriels; le langage permet de donner à l'expérimentation psychologique une amplitude considérable. D'autre part, nous devons cesser de nous borner à l'étude de l'effet immédiat que l'excitant produit; cet effet immédiat, c'est la sensation; du moins, on l'a pensé jusqu'ici; et on a fait de l'expérimentation psychologique en étudiant la sensation provoquée; en réalité, un excitant quelconque, sensoriel ou verbal, produit un ensemble de

réactions complexes, dont la sensation fait sans doute partie, mais qui comprend bien autre chose que la sensation: c'est par suite d'une analyse, qui est bien souvent artificielle, qu'on limite à la sensation l'étude de cette réaction; si on la prend dans son ensemble, on y trouve la mise en jeu d'un grand nombre de fonctions diverses; il y a de la mémoire, du jugement, du raisonnement, de l'imagination, du sentiment; l'être entier, avec toutes ses aptitudes, peut, selon les occasions, entrer en activité.

On arrive par divers artifices, qui sont l'affaire des expérimentateurs habiles, à faire jouer un rôle prépondérant à la fonction qu'on cherche à étudier. Le plus souvent, ont y arrive moins par un changement matériel de technique que par la manière dont on interroge le sujet; beaucoup de procédés qui ont été employés jusqu'ici pour l'étude de la sensation doivent être repris pour l'étude de fonctions plus élevées; il suffit, pour les y rendre propres, d'orienter autrement l'attention des sujets, et de leur poser d'autres questions.

En conclusion, je crois que, pour l'étude des fonctions supérieures, nous n'avons pas besoin d'une technique nouvelle, différant de celle qui a servi jusqu'ici à l'étude des sensations; l'ancienne technique sera suffisante, à la condition qu'on l'élargisse, qu'on entende par excitation non seulement la sensation proprement dite, mais la perception complexe, et même la parole; à la condition aussi qu'on entende, par réponse du sujet, non seulement ses mouvements simples ou son témoignage sur la sensation éprouvée, mais tout l'ensemble des réactions dont il est le théâtre; à la condition enfin qu'on donne dans ces recherches la première place à l'introspection attentive, détaillée et approfondie. »

Quant aux idées philosophiques, personne de ceux qui l'ont connu n'hésitera un instant à déclarer que Binet, dont la culture générale était considérable, ne fût débordant d'idées. Pour ceux qui n'ont pas eu l'avantage de le connaître personnellement, il suffit de lire les exposés de ses innombrables travaux de recherche, et plus spécialement son livre intitulé *L'âme et le corps* qui est purement philosophique. Voici quelques-unes des principales questions qu'il y traite : De l'objet extérieur nous ne connaissons que des sensations — Les théories mécaniques de la matière ne sont que des symboles

— L'acte et l'objet de connaissance — Définitions de la sensation, de l'image, des émotions, de la conscience (la relation sujet-objet; les catégories de l'entendement, l'idéalisme, l'inconscient). Enfin il consacre toute la dernière partie de son étude à la question de « L'union de l'âme et du corps ».

Disons donc bien nettement que chez tous les psychologues, à quelque école qu'ils appartiennent, interviennent toujours trois éléments : des idées générales, l'introspection, l'observation scientifique et l'expérimentation; mais que chacun de ces éléments prédomine tantôt plus, tantôt moins, d'après l'éducation préalable et la tournure d'esprit de chaque auteur.

Ceci établi, nous allons passer en revue chacun de ces éléments, les considérant en eux-mêmes, notant les formes qu'ils prennent dans la psychologie actuelle, esquisser les conclusions générales qui en découlent, en dégager la philosophie.

I. — Des idées générales

La psychologie étudie les phénomènes conscients et leurs lois, elle étudie aussi la nature de l'esprit; il y a en psychologie une partie scientifique et une partie métaphysique. Tout psychologue, après l'étude des phénomènes plus ou moins accessibles aux déterminations positives, se fera des idées, voire un système explicatif à la fois et des faits observés et de la nature du moi conscient.

Cette métaphysique spéciale est loin d'avoir chez tous les psychologues la même importance et la même valeur.

La métaphysique spéciale ou les idées générales d'une science quelconque ont d'autant plus de chance de durer qu'elles tiennent compte davantage des faits bien établis.

D'aucuns, et il faut bien avouer qu'ils sont beaucoup plus nombreux chez les psychologues que chez les chimistes par exemple, abordent l'étude de la vie consciente avec un système philosophique tout fait auquel ils adhèrent avant tout. Une semblable attitude mentale est fort défavorable et à l'observation des phénomènes conscients et à leur interprétation. Alfred Fouillée dit quelque part que la métaphysique a trop souvent trop peu tenu compte de l'expérience. La partie métaphysique d'une psychologie a d'autant moins de valeur

qu'elle a été formée plus tôt, par des penseurs qui connaissant peu ou mal les faits établis lesquels augmentent chaque jour avec une rapidité croissante, ont voulu formuler des théories explicatives. A mesure que les travaux innombrables de chaque jour éclaircissent les problèmes psychologiques, le champ des théories va en se rétrécissant; certaines hypothèses ne sont plus admissibles. Aussi longtemps que l'on ignorait que tout homme n'a pas une mémoire, mais des mémoires, on pouvait supposer que la faculté rétentive en bloc se développe par l'exercice, tandis que maintenant on sait pertinemment que l'exercice développe seul cette espèce de mémoire à laquelle il s'adresse. La métaphysique spéciale de la psychologie, pour être durable, ne devrait être conçue qu'après l'achèvement de sa partie scientifique; en attendant, elle devrait évoluer suivant les conclusions certaines des recherches en train, jouer le rôle que remplissent les théories dans toute science et qui consiste à faire fonction à la fois d'armature et de levier, armature, en groupant les vérités établies, levier, en déterminant de nouvelles découvertes.

Ce n'est certainement pas le cas chez ces philosophes classiques qui se sont contentés d'ajouter à leurs vieux cahiers quelques vagues notions d'anatomie et de physiologie puisées au petit bonheur dans un manuel scientifique dont le sens véritable leur échappe le plus souvent. C'est là une catégorie de psychologues retardataires à l'excès qui formulent des hypothèses et des théories avec d'autant plus de facilité et d'abondance que moins de faits connus par eux les arrêtent dans leurs constructions hypothétiques.

Nous reconnaissons volontiers que, depuis un siècle environ, à côté de ces derniers, ont surgi, dans les divers pays de haute culture scientifique, des psychologues d'envergure qui se sont efforcés de s'éclairer, soit par eux-mêmes en s'observant dans des conditions plus rigoureuses, soit par l'assimilation des données progressivement accumulées par les sciences. C'est grâce à eux que la psychologie s'est peu à peu rapprochée des manières de voir des biologistes et qu'une fusion a commencé à s'opérer entre la psychologie philosophique et la psychologie scientifique, au point que, comme nous le disions plus haut, on trouve actuellement chez tout psychologue à la fois des idées générales, l'introspection et l'expérimentation ou à tout le moins quelques-uns des résultats de cette dernière. On peut

supposer qu'à mesure que les recherches iront en se multipliant, les théories, les systèmes s'y adapteront davantage.

Déjà en 1793, Maine de Biran écrivait : « Les variations que chacun découvre en lui-même, dans différents temps, sont certainement proportionnelles à des changements dans l'état physique des organes intérieurs. Les songes et les fantômes, reproduits dans la fièvre, font bien voir que des mouvements intestins peuvent produire des idées sans la participation de l'âme. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans plusieurs circonstances où nous sommes tentés d'en juger autrement? Pourquoi n'y aurait-il pas des cerveaux tellement constitués qu'ils sont habituellement dans un état fiévreux, et qui, exposés à des mouvements intestins et irréguliers, produisent presque toujours des fantômes sans suite, sans liaison, dont l'âme n'est que spectatrice? Qui nous assure que les cas où nous croyons être les auteurs de nos idées ne sont pas ceux où les fibres du cerveau, étant moins agitées, s'ébranlent plus harmoniquement et dans l'ordre selon lequel les objets ont agi primitivement, de sorte que la succession réglée des fantômes, la conscience que l'âme éprouve de l'impression distincte de chacun, l'enchaînement qu'elle aperçoit entre eux, lui persuade que c'est elle qui les produit. Quand elle agirait, elle ne ferait pas mieux.

Un génie supérieur qui lirait dans les fibres intellectuelles verrait dans leur arrangement toute la série des connaissances des grands hommes. Quelle belle encyclopédie vivante, quel bel arrangement que celui des fibres du cerveau d'un Newton, d'un Euler, d'un Leibniz! Quelle délicatesse exquise, quelle mobilité surprenante, quelle variété dans le jeu de celles d'un Voltaire! Si un tel génie avait suivi la formation successive des anneaux de cette chaîne de perceptions, il saurait comment les premiers mouvements ont déterminé les autres, comment les besoins et les circonstances, d'où ces besoins dépendent, ont fait lier un certain nombre d'idées fondamentales, qui tiennent à des faisceaux de fibres correspondants et qui ont entre elles un lien physique; comment d'autres faisceaux s'en formant successivement et se liant aux premiers, il en résulte enfin une chaîne d'idées dont la trace se retrouvera, idées harmoniques, rangées avec ordre, lorsque l'éducation les a placées dans l'ordre qu'elles devraient avoir conformément aux objets existants, fantômes

incohérents, bizarre assemblage, lorsque le hasard, seul, joint à un certain tempérament déréglé, une mobilité vicieuse, un défaut de stabilité, de cohérence dans les fibres, a établi une liaison entre les idées les plus disparates, en sorte qu'elles se soient unies dans l'objet, uniquement parce qu'elles s'étaient offertes en même temps ou que les objets qu'elles représentent ont agi à la fois. C'est ainsi qu'en suivant tous les détours de ce labyrinthe, en observant ces ressorts délicats, lorsqu'ils sont en mouvement, ce génie supérieur, que je suppose, pourrait découvrir les rapports inconcevables qui existent entre les mouvements des fibres et les perceptions qui leur sont attachées. Il pourrait nous dire si la reproduction des perceptions ou des idées est due à l'âme comme cause active, ou bien si cette âme est simplement spectatrice de ses idées.

Quel génie que celui qui nous indiquerait quel est l'état physique auquel est attaché un certain état moral déterminé, je veux dire, une certaine conscience de son être ! mais les physiologistes ne sont pas moralistes, et vice versa.

A mesure que les phénomènes conscients seront mieux connus, que leurs lois apparaîtront plus précises, la métaphysique de la psychologie s'éclaircira.

II. — De l'introspection

L'introspection est l'observation par l'œil de la conscience des événements intérieurs, des modifications qui se produisent simultanément et successivement dans ce que chacun de nous appelle « moi ». Mais, suivant le but poursuivi dans cet examen, il convient de distinguer plusieurs sortes d'auto-observation.

Il y a tout d'abord l'observation vulgaire, spontanée, naturelle, de tout être humain normal qui prend connaissance des péripéties journalières de sa vie consciente, se regarde sentir, agir, penser, rêver, s'abandonner ou résister à des impulsions diverses. C'est en se basant sur cette auto-observation journalière qu'un homme croit posséder certaines qualités, et peut-être quelques défauts, qu'il se forme une opinion sur ses capacités, prend une idée de son caractère.

A côté de cette auto-observation ordinaire, se place celle qu'un certain nombre de penseurs entreprennent pour comprendre la vie

consciente, en noter les formes les plus caractéristiques, classer les phénomènes d'après leurs natures diverses, les rapporter à des principes, chercher les lois de leur apparition, de leur évolution et de leur disparition.

Cette introspection pratiquée dans un but scientifique est aussi vieille que la pensée humaine. Beaucoup s'y sont appliqués, et dans cette masse l'histoire de la philosophie ancienne et moderne a retenu un certain nombre de noms illustres. Ce sont les conclusions de cette douzaine d'auto-observateurs hors pairs qui constitue le fond de ce que l'on enseigne encore aujourd'hui sur les phénomènes essentiels de la vie consciente de tout homme. A part quelques exceptions brillantes, la grande majorité des professeurs de psychologie philosophique disent à leurs auditeurs : « Connais-toi toi-même et tu connaîtras les autres », mais ils ajoutent presqu'aussitôt : « Si tu t'observes avec attention, voici ce que tu verras » ; et ils donnent les conclusions dont nous parlions tantôt. En résumé, les auto-observations pratiquées par un certain nombre de psychologues éminents constituent le fond sur lequel vit la psychologie traditionnelle. Il va sans dire qu'il ne s'agit ici que de la vie consciente dans ce qu'elle a d'essentiel, des modifications conscientes qui se retrouvent chez tout homme.

Il existe une troisième espèce d'auto-observation, celle que pratiquent les chercheurs à tendances plus scientifiques, qui est proposée au sujet, dirigée, et autant que possible contrôlée. On invite un ou plusieurs êtres conscients à s'occuper d'une sorte déterminée de modifications qui se passent en eux, on provoque systématiquement l'apparition de ces modifications, on les fait se suivre dans un ordre prévu, on les renforce, on les atténue, en un mot on conduit chez un être conscient une introspection systématique.

Voilà trois sortes différentes d'observations de soi-même de valeur inégale, et dans chacune desquelles les défauts inhérents à la méthode même apparaissent plus ou moins.

Diverses causes interviennent pour vicier toute introspection.

D'abord lorsqu'on se regarde soi-même, que ce soit avec l'œil de la conscience ou avec l'organe visuel, il est presque impossible de ne pas s'attarder à certains aspects de préférence à d'autres. L'être le moins vaniteux, placé devant un miroir, regarde avec plus d'at-

tention certains traits de son visage; partant, dans la représentation qu'il s'en forme, ces traits là prédominent au détriment d'autres qui s'atténuent. Il en va de même chez celui qui observe son moi. Que de fois, depuis trente-sept ans que nous faisons de la psychologie expérimentale, avons-nous pu constater et prouver au sujet qui nous consultait que l'idée qu'il avait de certaines de ses facultés était fausse, que ce n'était pas celle dont il se plaignait qui était défectueuse, mais une autre qu'il croyait supérieure! C'est ce défaut-ci, la tendance à se voir en beau, qui vicie surtout la première espèce d'auto-observation, l'introspection vulgaire et spontanée.

Un deuxième défaut qui diminue la valeur de l'auto-observation, c'est l'idée préconçue, l'adhésion préalable à une doctrine, à un système philosophique. Aborder l'examen des modifications conscientes en étant convaincu que l'on doit y voir certaines choses, regarder de préférence les aspects de sa vie consciente qui s'accordent avec ses théories et passer plus rapidement sur ceux qui semblent les contrarier, c'est aviver les uns, atténuer les autres et, par conséquent, déformer son moi conscient, comme celui qui s'admire déforme son visage.

C'est ce défaut-là qui apparaît le plus aisément dans la seconde sorte d'introspection, celle qui fut pratiquée par les psychologues illustres dont les conclusions tiennent lieu d'introspection aux psychologues traditionnels.

Ajoutons en un second, c'est le manque d'envergure de cette auto-observation; elle ne porte en effet que sur les modifications conscientes essentielles de l'être humain; or, à un certain point de vue, ce sont celles-là qui sont les moins utiles à connaître; il importe bien plus de savoir en quoi un sujet donné se spécialise, diffère des autres, surtout lorsque l'on veut donner sa psychologie comme base à la façon de l'élever et de le diriger. Il apparaît d'emblée que ces deux défauts sont beaucoup moins accusés dans les expériences d'auto-observation dirigées et contrôlées; nous reviendrons sur cette idée dans l'étude de la méthode expérimentale.

S'il est admis d'une part que l'introspection est la méthode naturelle de la psychologie, s'il est vrai d'autre part que l'auto-observation n'est pas exempte de certains défauts essentiels, il est de la plus haute importance de s'appliquer à corriger ceux-ci, à améliorer

l'outil dont il faut se servir, à l'aiguiser convenablement, à y ajouter certains éléments qui en rendent le maniement plus aisé. C'est le rôle des compléments naturels de l'introspection.

Quels sont ces compléments?

Il en est un premier que les philosophes eux-mêmes, du moins certains d'entre eux, ont réclamé. Pour préciser et compléter les données de l'auto-observation, il faut en élargir les bases. C'est-à-dire, au lieu de tirer les conclusions de son auto-observation personnelle, compléter au préalable celle-ci de nombreuses auto-observations faites par d'autres ou par des introspections personnelles pratiquées à des époques différentes de la vie ou dans des circonstances variées. De nos jours, on s'attache volontiers à reconstituer la psychologie des personnalités littéraires ou autres dont on recherche avidement les confessions, le journal, la correspondance. Depuis une trentaine d'années surtout, on a introduit dans la technique psychologique les enquêtes, lesquelles sont destinées à provoquer ces confidences sur le moi; nous reparlerons plus loin de cette méthode. Mais l'auto-observation, même ainsi élargie et complétée, est-elle l'unique procédé qu'il faille employer pour connaître la vie consciente? ou — ce qui revient au même — le moi n'apparaît-il qu'à l'œil de la conscience? N'existe-t-il pas d'autres moyens de pénétrer dans cette citadelle qui semble inaccessible? Sûrement.

Pour comprendre la nature véritable des phénomènes conscients et surtout les lois auxquelles ils obéissent, il convient de les étudier non seulement sous l'aspect qu'ils prennent dans la conscience, mais dans leur phase de devenir, sous la forme rudimentaire et primitive qu'ils ont eue auparavant. L'inconscient est le laboratoire obscur où se forment les modifications qui apparaissent en pleine clarté dans la conscience. Tout phénomène conscient a commencé par être un mouvement extérieur, lequel est lui-même devenu courant nerveux sensitif, modification de centres inférieurs et supérieurs, et tout phénomène conscient, modification consciente, s'écoule sous forme de courant nerveux moteur et de contraction musculaire. De la lumière qui ébranle notre rétine, des sons qui font vibrer nos cellules acoustiques, des odeurs, des saveurs, du chaud, du froid, de toute modification, quelque soit sa nature, qui ébranle l'un quelconque de nos nerfs sensitifs, nous faisons finalement une même

et unique chose : des contractions musculaires tantôt directement sans en prendre connaissance, c'est le cas pour les réflexes ; tantôt au contraire après réflexion, connaissance des sensations et choix des mouvements appropriés.

La phase consciente elle-même est plus ou moins fonction de la sensation, comme le mouvement est lui-même fonction de la phase consciente.

Soit une sensation consciente de son. L'introspection nous révèle une modification que nous appelons de ce nom, l'expérience nous a appris que pareille modification est le résultat d'un certain ébranlement du nerf acoustique. Mais la conscience ne nous révèle pas seulement l'existence momentanée en nous d'une sensation, elle nous apprend encore si celle-ci est forte ou faible, rapide ou prolongée, agréable ou désagréable, déprimante ou stimulante. Voilà révélés par l'introspection des sons forts, faibles, riches, grêles, clairs, sourds, mélancoliques, stimulants. Le psychologue pur pourra observer tous ces phénomènes internes, les classer et philosopher sur leurs aspects différents. Mais la chaîne des phénomènes dont le milieu est conscient est accessible à l'expérimentateur par son bout initial et son bout final. On pourra rechercher avec précision dans quelles conditions déterminées la modification extérieure initiale produit chez ce sujet, chez tout sujet, un son fort, un son faible, un son grêle, un son riche, et constater par la détermination exacte des contractions musculaires finales si le sujet a été, par ces sensations, déprimé ou stimulé.

Et sans doute l'étude minutieuse de toutes les circonstances extérieures qui précèdent ou suivent la modification consciente donnera de celle-ci une compréhension plus claire et plus exacte. Toutefois convient-il de remarquer que, si par ses extrémités accessibles la modification est mesurée avec précision au moyen d'appareils délicats, la partie inaccessible, la phase consciente n'est pas mesurée, mais seulement *appréciée* par le sujet lui-même. Nous pouvons déterminer avec exactitude la hauteur de chute d'un corps sonore, la valeur en bougies d'un stimulant lumineux. Nous ne pouvons qu'estimer l'intensité des sensations de son et de lumière qui traversent le champ de la conscience. Et le fait que cette estimation intervient dans la recherche des lois psychophysiques, atténue, jusqu'à un cer-

tain point, la rigueur de ces lois. L'intervention de la personnalité du sujet, importante dans tant de sciences biologiques, voire dans d'autres — l'équation personnelle par exemple en astronomie — se fait surtout sentir ici ; voilà pourquoi les chiffres en psychologie n'ont jamais qu'une valeur approximative. C'est ce que Fechner n'a pas compris.

Quoi qu'il en soit, l'adjonction de l'observation scientifique, de l'expérimentation, l'introduction de la mesure même approximative à l'observation intérieure est à tous égards un progrès.

Nous venons de voir que certaines modifications conscientes ont commencé par être une sensation et fini par devenir un mouvement. Mais toute modification vue par le sujet seul dans le champ conscient, durant le temps même qu'il occupe ce champ, s'accompagne de modifications organiques dont le sujet n'a aucune connaissance, ou qu'à tout le moins il n'observe pas, tandis que ces modifications organiques, dites réflexes, révèlent aux initiés une foule de données que le sujet conscient croit cachées au plus profond de son moi.

On pourrait écrire un chapitre des plus intéressant sous ce titre : « Comment on pénètre, à l'insu du sujet, au plus profond de son moi ».

Choisissons quelques exemples pour illustrer ceci :

Posons d'abord en fait que la phase consciente des phénomènes débutant par des stimulations extérieures et se terminant par des contractions musculaires, si longue et si complexe qu'elle soit, est toujours accompagnée d'un nombre plus ou moins considérable de réflexes significatifs. L'homme renfermé en lui-même qui scrute un problème, ou se remémore avec effroi un ancien crime connu de lui seul, dont l'attention est fortement tendue sur des représentations qu'il cherche à rendre plus nettes, ou qu'il fixe avec angoisse, détermine une réaction et dans la tonicité de ses muscles et dans sa circulation sanguine. Ces modifications, à condition qu'elles atteignent un minimum d'intensité, sont apparentes et dans de nombreux cas révèlent les sentiments voire les idées de celui qui les subit. Parmi ces mouvements nous citerons en première ligne les jeux de physionomie. Un sujet très intelligent devenu aveugle disait : « Ce qui me gêne le plus pour comprendre les discours qu'on me tient, c'est que je ne puis plus constater l'expression du visage de mes interlocu-

teurs. » Victor Hugo n'a-t-il pas dit : « Dans la bouche d'une femme, *non* est très souvent le frère aîné d'*oui*. » Les mots par eux-mêmes ont un sens déterminé suffisamment précis ; mais s'il est vrai que la parole a été donnée à l'homme pour exprimer ou déguiser sa pensée, il est incontestable que les diverses contractions des muscles de la face peuvent modifier profondément, changer même du tout au tout ce que la parole exprime. Ces jeux de physionomie sont loin d'avoir la même importance chez chacun. Il est des visages fermés, impénétrables, qui n'expriment rien, ou presque rien ; il en est d'autres d'une variété d'expression tellement riche que l'on voit passer sur eux les pensées et les émotions comme les ondulations sur une eau mobile. Ces visages particulièrement expressifs se rencontrent parmi les personnes franches. Ce n'est certainement pas parmi elles que l'on choisira les diplomates. Mais il faut croire que ceux-ci mêmes ont des jeux de physionomie révélateurs, si contenus qu'ils soient par la volonté. M. Ch. Féré, dans ses exemples d'induction psychologique, cite le cas d'un homme distingué dans la carrière déclarant que, pour comprendre la pensée véritable de ses collègues en diplomatie, il ne les quittait pas des yeux tant qu'ils parlaient, qu'instinctivement les muscles de sa propre face prenaient la position, la tonicité de ceux de ses interlocuteurs et que par ce moyen il pénétrait le fond de leur pensée.

Cette projection des pensées, surtout celles que l'on considère attentivement, sur un groupe plus ou moins important de muscles, permet, lorsque le sujet agit en toute loyauté, à certains professionnels de lire ces pensées, comme si leurs regards plongeaient dans la conscience d'autrui.

Car tous ceux qui s'intitulent liseurs de pensées ne sont pas des charlatans ; il en est de fort sérieux qui s'appuyent uniquement sur certains faits, qu'ils se sont exercés à constater. Ils diront à la première personne venue : « Pensez intensément à un nombre, une date par exemple. » Puis, ayant placé dans la main du sujet un morceau de craie, et tenant cette main, lui feront tracer au tableau noir la date exacte à laquelle il pense. L'explication de ce fait d'apparence merveilleux est extrêmement simple. Toute représentation d'un mouvement est un mouvement qui commence. Pensez intérieurement à écrire un trait vertical descendant, il sera très aisé d'abaisser votre

main; si l'on tente au contraire de la porter de bas en haut on éprouvera une résistance accusée. Pensez à écrire un trait de gauche à droite, presque sans effort on pourra déplacer votre main dans cette direction, il sera relativement difficile de la porter de droite à gauche. Alors, le sujet qui pense intensément à un nombre présente successivement une tendance à former chacun des chiffres qui le composent. Avec un peu d'entraînement le liseur de pensée distingue successivement les tendances à former chacun de ces chiffres. Il saisit la main armée d'un morceau de craie, et d'un trait, inscrit au tableau noir la date à laquelle pense son sujet. Il a l'air de conduire cette main; c'est elle qui le guide. Cela est si vrai qu'il formera les *6*, par exemple, tantôt en les commençant par en haut, tantôt en les commençant par en bas, suivant que le sujet lui-même a l'habitude de le faire. Un de mes amis a pris en défaut tous les liseurs de pensée de cette sorte et cela, tout en suivant leur recommandation de penser intensément à une date; seulement il se représentait celle-ci en chiffres romains. L'expérimentateur qui s'attendait à sentir dans les doigts des mouvements formant les chiffres arabes, était désorienté par les mouvements rigides auxquels pensait très intensément mon ami.

Les exemples que nous venons de citer prouvent qu'il est possible dans certains cas, de forcer le moi intime et d'en retirer à l'insu du sujet, avec ou sans son consentement, une partie de son contenu, et ceci par des moyens tout à fait naturels. On peut aller beaucoup plus loin dans cette voie et savoir ce que contient la conscience d'un sujet, parce que, par la suggestion, on l'a remplie soi-même d'une certaine façon; c'est une autre manière de forcer le moi. Nous n'y insisterons pas.

A côté de ces visions fugitives sur le contenu de la conscience, il faut parler des révélations que certains réflexes habituels nous donnent sur les modifications conscientes habituelles et indirectement sur ce que l'on appelle le caractère des sujets observés.

Le caractère est un complexus d'éléments physiques et moraux, congénitaux ou acquis, qui font que deux ou plusieurs personnes réagiront de façon différente dans des circonstances identiques; qu'à l'approche d'un danger l'une se porte à l'attaque, l'autre demeure indifférente, la troisième prend la fuite. Chacun traverse la vie à sa

façon propre suivant son caractère. Or, s'il est une question dans laquelle l'introspection doit être contrôlée sévèrement, c'est celle là; chacun étant enclin à voir son caractère sous un jour plutôt favorable, il est relativement rare qu'à ce point de vue on se connaisse bien soi-même. Si le caractère apparaît confusément à celui qui s'observe lui-même, il se révèle parfois très clairement à ceux qui étudient les mouvements habituels du sujet en l'observant du dehors. Le maintien, la marche, la façon de donner la main, nous font distinguer immédiatement les caractères décidés des autres, l'activité de la paresse, la bienveillance de l'hostilité, la franchise de l'hypocrisie.

Nous dirons quelques mots de deux procédés d'usage courant : la graphologie et la chiromancie. Binet, qui ne dédaignait *a priori* aucune sorte d'étude de la vie consciente, a fait sur l'une et l'autre d'intéressantes expériences — nous avons assisté à quelques-unes de celles-ci —, et il concluait qu'elles donnaient déjà certains résultats appréciables. L'écriture d'un inconnu, c'est-à-dire la façon particulière dont ce correspondant déforme les modèles de la calligraphie, sa tendance à rapprocher ou écarter les uns des autres les mots alignés, son habitude d'exagérer ou de diminuer les majuscules, son souci de mettre régulièrement les points sur les *i* et même sur les *j*, sa façon de couvrir le papier de lignes régulières dans lesquelles les mots sont largement aérés, ou au contraire de serrer le texte de façon à mettre sur une carte postale ce qui devrait s'étaler sur deux feuilles de papier ordinaire, permettent non seulement aux experts d'identifier un écrit apocryphe, mais encore à l'observateur entraîné de fixer quelques-uns des traits caractéristiques de ce correspondant qu'il ignore. La graphologie n'est pas encore une science, elle est en train de le devenir.

Quant à la chiromancie, disons tout d'abord que, lorsqu'on prétend se baser sur elle pour prédire l'avenir, lorsqu'on se targue de lire dans les lignes de la main notre vie à venir, on fait de la fantaisie pure. Mais, quand on avance que les lignes de la main peuvent donner des indications sur le caractère, on a raison. La nature des mouvements que l'on répète le plus fréquemment développe davantage certains muscles de la main tout comme de la face; ces développements inégaux de certains muscles de préférence à d'autres creu-

sent des lignes, lesquelles, avec le temps, deviennent ce que pour le visage on appelle des rides. Ces plis et ces rides observés avec soin trahissent la prédominance habituelle de certaines réactions motrices et par là même fournissent des données sur le caractère. Ajoutons que le caractère étant formé entre autres d'éléments congénitaux, héréditaires, le développement de la main, sa forme, les doigts spatulés ou terminés en pointe, la largeur des paumes ou leur étroitesse accusent des hérédités fort différentes. Il est des mains qu'il a fallu plusieurs siècles de vie affinée pour amener à leur degré de perfection actuel, d'autres auxquelles tous les artifices des manucures et des instituts de beauté ne parviennent pas à enlever leur vulgarité native, des mains-témoins qui racontent l'histoire lamentable d'existences besogneuses et mesquines.

Les expériences de Binet pour déterminer la valeur de la chiromancie ont été faites dans les conditions suivantes. Des écoliers ont été examinés par une chiromancienne de Paris. Chaque enfant était placé derrière un écran, dans celui-ci deux ouvertures permettant de passer la main droite et la main gauche. La chiromancienne ne voyait des sujets présentés que les mains seules. Ses conclusions sur les caractères révélés par chaque paire de mains furent notées soigneusement, puis soumises à ceux qui connaissaient le mieux le caractère de ces écoliers pour les avoir longuement et longtemps observés. Les conclusions de la chiromancienne se trouvèrent être d'accord avec celles des observateurs habituels dans plus de 50 p. 100 des cas. L'expérience prouvait donc que l'examen des mains pratiqué par une professionnelle donne quelque chose. Nous répétons que la graphologie et surtout la chiromancie ne sont pas encore des sciences, mais à la longue elles le deviendront sans doute, et leur rôle dans l'étude de cette question psychologique — le caractère — deviendra certainement important.

De ces considérations générales sur l'introspection et ses limites, que faut-il conclure?

Tout d'abord que la méthode de l'observation interne demeure essentielle, indispensable pour l'étude de la vie consciente. Les expérimentateurs sont les derniers à le nier. Pour certaines de leurs recherches elle est absolument capitale. Comment veut-on déterminer chez un sujet quelconque les divers seuils des sensations, aussi

bien les seuils différentiels que les seuils tout court, si l'on ne s'appuie pas constamment sur l'introspection pratiquée par le sujet? Il n'est pas un homme de laboratoire qui ignore que toujours, dans toutes les expériences, même les plus objectives, il est nécessaire d'interroger à chaque instant le sujet observé. Pour notre part, nous n'avons jamais entrepris aucune recherche, qu'elle fût faite par nous ou par un de nos élèves, sans tenir à jour un cahier spécial sur lequel on consignait au fur et à mesure les remarques, observations, impressions émises par les sujets. Cette pratique s'impose à tout chercheur soucieux d'obtenir des résultats comparables entre eux. Pourquoi les temps de réaction du sujet A qui sont lundi, mardi et mercredi de 99, 97, 98 millièmes de seconde, sont-ils le jeudi de 125 millièmes alors que de nouveau vendredi et samedi ils se rapprochent de 100? Nous consultons notre journal et constatons que le jeudi le sujet nous a dit, sans y attacher, lui, d'importance : « Je suis mal disposé ce soir! » En conséquence nous barrons les résultats du jeudi comme anormaux, ce que nous n'aurions pas fait si aisément sans la remarque du sujet.

Mais si les expérimentateurs sont d'accord avec les philosophes pour attribuer une importance capitale à l'auto-observation, ils pensent avec Maine de Biran et Jouffroy que l'on ne saurait assez la préciser et la contrôler. De même que l'on forme l'œil de l'observateur en lui apprenant à regarder, c'est-à-dire à voir avec le maximum d'attention, que l'on aide l'œil en le renforçant par le télescope et le microscope, ainsi il convient d'enseigner à l'auto-observateur l'art de placer au foyer du champ de la conscience les modifications intérieures qu'il veut observer, à se défier des systèmes et des théories qui, lui donnant sur les problèmes psychologiques des réponses toutes faites, le dispensent de découvrir les données véritables de la conscience. Faire faire des séries d'auto-observations en enregistrant parallèlement les conditions extérieures des phénomènes internes, lui recommander de regarder plus attentivement quand on s'aperçoit que le parallélisme s'affaiblit, c'est éduquer sa conscience, c'est lui apprendre à préciser, à renforcer son attention centrale.

En agissant de la sorte, les expérimentateurs travaillent pour la psychologie introspective de l'avenir. En effet, si, au lieu de continuer

à vivre sur les résultats des auto-observations d'une douzaine d'hommes de génie, si, au lieu de « galvaniser ce cadavre », comme dit Musset, on créait une auto-observation vivante s'étendant à des milliers de jeunes sujets, on tirerait de cette méthode des résultats d'une richesse insoupçonnée. Par les temps où nous vivons ce serait peut-être là une démocratisation sans danger, une très utile démocratisation.

Quand on connait le cas d'Helen Keller parvenue à affiner ses sens musculo-tactiles au point de distinguer tous les êtres par le seul toucher, de distinguer les plus faibles différences entre les façons de marcher sur un plancher, et cela uniquement par les vibrations de ce plancher communiquées à ses pieds à elle, on conclut, comme nous l'avons montré dans *La genèse des variétés psychologiques*, que nous pourrions par un entraînement systématique regarder, écouter, flairer, goûter, etc., cent fois aussi bien que nous le faisons. Pourquoi ce qui est possible pour la vision extérieure ne le serait-il pas pour l'intro-vision? Développer chez tout homme, dès l'enfance, l'attention centrale ou réfléchie, mais cela non comme on le fait vaguement maintenant, en invitant les sujets à réfléchir, à se replier sur eux-mêmes, mais orthopédiquement, en leur faisant distinguer les impressions produites par des stimulations inégales dont l'écart entre elles irait en diminuant graduellement, en d'autres termes, abaisser par des exercices systématiques et gradués le seuil des diverses sensations : cela se fait, peu et mal, mais cela se fait pourtant. Un sujet soumis à des séries de contacts doubles par l'esthésiomètre à deux pointes ne perçoit au début, de contact double, que lorsque l'écart est de 20 millimètres ; au bout de très peu de jours, il percevra, en ce même lieu de la peau, un contact nettement double pour un écart de 14, de 12 millimètres. Nous avons constaté cela des centaines de fois, notamment dans notre travail sur l'asymétrie sensorielle.

Autre exemple : apprenez à un sujet à retourner mot par mot des textes retenus ; au début, cet exercice est très lent et souvent incorrect ; après quelques jours d'entraînement, la correction et la vitesse vont en augmentant, et l'on arrive à retourner un texte avec une rapidité déconcertante.

Quel avantage ne résulterait pas des exercices gradués d'auto-

observation, d'abord pour la netteté des représentations fixées dans la mémoire, et puis pour la perception des phénomènes conscients.

Qu'il serait dès lors facile d'obtenir des aperçus précis de la vie consciente des hommes de tout âge et de toute condition, de bâtir au moyen de la méthode introspective non plus une psychologie générale de l'homme, mais des psychologies individuelles révélant la vie consciente de chaque variété psychologique.

Nous n'en sommes pas encore là ; il faut bien à l'heure actuelle compléter l'introspection par d'autres méthodes : enquêtes, emploi de tests, observation scientifique, expérimentation.

III. — Des enquêtes

Il paraît bien que c'est l'Anglais Galton qui a inventé le procédé des enquêtes psychologiques. Il en a entrepris un certain nombre qui ont été de vrais succès, peut être pour la double raison qu'il s'entendait à poser des questions éminemment précises, et qu'il s'adressait à des sujets exceptionnellement doués pour répondre avec concision et exactitude. « Les Anglo-Saxons ont », disait Taine, « une tendance naturelle à s'analyser et un amour des faits exacts qui permettent de croire à la sincérité relative de leurs réponses. »

Il faut distinguer tout d'abord quatre formes d'enquêtes : l'enquête écrite, l'enquête orale, l'enquête faite sur un individu, l'enquête faite sur un grand nombre d'individus soit pris chacun à part, soit au contraire pris en bloc (c'est surtout le cas pour les enquêtes orales).

Les enquêtes ont été à la mode il y a une quarantaine d'années, on en a fait partout.

Les pédagogues se sont jetés sur cette méthode nouvelle avec l'enthousiasme qu'ils mettent d'ordinaire à appliquer hâtivement une nouveauté sensationnelle. Un matin le maître pénètre dans sa classe avec un air particulier : « Mes enfants, prenez chacun une feuille de papier, vous y inscrirez votre nom, et la date du jour, puis la réponse à cette question : Quel a été jusqu'ici le plus beau jour de votre vie? » On recueille les réponses. Il en est d'étonnantes à côté de déclarations quelque peu cyniques de potaches qui répondent : « Celui où j'ai reçu le minimum de pensums ». Celui emphatique de l'enfant qui écrit : « Celui où j'ai pour la première fois appuyé ma

tête sur l'épaule de ma mère ! », le cri du cœur de l'écolier qui répond : « Celui où les gendarmes sont venus arrêter papa pour le mener en prison ; ce jour-là nous n'avons pas été battus et nous ne nous sommes pas couchés en pleurant ! » L'exemple que nous choisissons intentionnellement est historique.

De semblables enquêtes n'apprennent pas grand'chose en fait de psychologie et sont à peu près de la valeur des questionnaires de salon sur les préférences de toute nature.

Il est de véritables enquêtes d'intérêt psychologique indiscutable, par exemple celle que dans le temps Ribot a organisée dans la *Revue philosophique* sur « la pensée sans images » ou encore celle que M. G. Saint-Paul a entreprise sur le langage intérieur. Mais toutes les enquêtes, qu'elles soient orales ou écrites, qu'elles portent sur des individus isolés ou sur des masses, ont deux, nous ne dirons pas défauts, mais imperfections presque inévitables. D'abord quelque précision que l'auteur mette à formuler ses questions, il n'est jamais certain d'avoir été rigoureusement compris par le ou les sujets ; puis, quelque consciencieux que soient les sujets, leurs réponses renferment toujours une certaine part d'interprétation. Ajoutons que dans toute enquête l'élément interprétation est toujours considérable, car il joue un rôle non seulement dans l'élaboration des réponses chez les sujets, mais encore dans la façon de comprendre ces réponses chez l'enquêteur.

Voilà pour les enquêtes en général.

Considérons maintenant le pour et le contre des diverses formes adoptées. Et d'abord l'enquête faite sur un sujet isolé ; elle peut revêtir deux formes : elle est écrite ou orale.

Généralement l'enquête écrite portant sur des sujets isolés se fait au moyen d'un questionnaire envoyé à un certain nombre — le plus grand possible — de personnes d'une catégorie déterminée. C'est ainsi qu'on envoie une suite de questions aux abonnés d'une Revue, parce qu'on suppose qu'ils s'intéressent à l'espèce d'articles qu'elle publie ; ou encore, poursuivant la solution d'un problème de psychologie professionnelle, on adresse son questionnaire uniquement à des représentants de la profession choisie ; ou encore, cherchant à résoudre un problème bien déterminé, on adresse son questionnaire à tous ceux que l'on croit plus ou moins compétents.

Cette sorte d'enquête par écrit, fréquemment employée, n'a donné jusqu'ici que des résultats médiocres, parce que tout d'abord, sur le grand nombre de personnes à qui elle est adressée, une minorité seulement y donne suite ; la plupart des personnes sollicitées traitent le questionnaire à peu près comme une circulaire réclame recommandant un produit quelconque, en prennent vaguement connaissance et puis n'y pensent plus.

Parmi le petit nombre de ceux qui répondent, s'il se trouve quelques zélés qui lisent consciencieusement les questions posées, les comprennent exactement et s'appliquent à y répondre aussi consciencieusement qu'il leur est possible, par contre d'autres, et c'est généralement le plus grand nombre, ayant compris à peu près ce qu'on leur demande, répondent approximativement, heureux souvent de parler d'eux-mêmes avec quelque abondance. En général, les réponses les plus succinctes sont les plus instructives.

Comment l'enquêteur qui n'a vu aucun de ses correspondants comprendra-t-il leurs réponses? Il ne sait de ses sujets que ce que ceux-ci veulent bien lui écrire, il ne voit même pas leurs attitudes, leurs jeux de physionomie, rien de ce qui pourrait préciser le sens des réponses fournies.

Ces inconvénients disparaissent en grande partie dans l'enquête entreprise sur des individus isolés, sous la forme orale.

Dans l'enquête orale l'enquêteur voit le sujet, se rend compte tout d'abord si oui ou non ses questions sont bien comprises ; il est là pour donner les éclaircissements nécessaires, faire comprendre exactement jusque dans les moindres nuances le sens précis de ses demandes ; il voit le sujet, saisit en observant ses attitudes le sens de ses réponses, il peut interroger, se faire élucider une réponse obscure, et puis le sujet ne peut divaguer, doit répondre d'emblée sans composer ni orner sa réponse. Il ne peut se donner le plaisir de parler longuement de lui-même sans être interrompu. La sincérité y gagne certainement.

Les enquêtes sur les masses ont été faites surtout dans les classes. Quand on leur donne la forme orale, elles ont le très grand inconvénient d'être influencées pour ne pas dire faussées par l'inter-suggestion ; les réponses, voire les attitudes des uns parmi les sujets agissant sur les attitudes et les réponses des autres.

Ce défaut est en partie évité lorsque l'enquête sur les masses se fait sous la forme écrite ; nous disons en partie, car nous avons constaté qu'il est pratiquement impossible dans une classe quelque peu nombreuse d'empêcher que certains sujets copient ce qu'écrivent leurs voisins.

Il y a dans l'histoire de la psychologie contemporaine un certain nombre d'enquêtes particulièrement bien conduites qui ont donné des résultats intéressants. Parmi les psychologues qui ont usé de ce procédé d'investigation nous avons cité Galton. Il convient de joindre à son nom ceux de Ribot et de Binet. Ce dernier a fait une enquête orale fort intéressante sur la façon de travailler de quelques-uns des principaux auteurs dramatiques du siècle dernier ; il a également fait — cette fois sous forme de questionnaire écrit — une enquête sur les joueurs d'échecs. Rappelons le questionnaire très précis portant sur un problème psychologique bien déterminé, entrepris il y a quelque trente-cinq ans par M. G. Saint-Paul sur le langage intérieur. L'auteur définit nettement son but. « Les hommes, pour penser », dit-il, « se servent d'images, mais tous n'emploient pas les mêmes sortes de représentations, ou, plus exactement, chez chacun ce n'est pas la même sorte d'images qui prédomine. » Parmi ces représentations, il ne s'est occupé que des images verbales. L'auteur a fait un questionnaire assez étendu et très judicieusement composé ; il l'a adressé à un grand nombre de sujets tous intellectuels d'une culture au-dessus de la moyenne. Se basant sur les réponses — dont quelques-unes extrêmement intéressantes —, il a cru pouvoir établir une classification des types verbaux. Nous pourrions citer d'autres recherches entreprises sous cette forme, car les enquêtes furent très à la mode à un moment donné, et l'on ne saurait nier qu'elles ont donné des résultats appréciables.

Cette méthode, tout comme d'autres, a ses avantages et ses inconvénients. Les enquêtes sont particulièrement utiles pour élucider certaines questions, elles élargissent et précisent les données fournies par l'introspection, elles complètent et contrôlent jusqu'à un certain point l'auto-observation ; et puis elles habituent ceux à qui elles s'adressent à faire attention à leur vie consciente, à renforcer et préciser leur attention réfléchie ; ce qui constitue un avantage évident pour la vie de l'esprit. Nous avons dit que, suivant leur

forme, écrite ou orale, le choix des sujets observés isolément ou en masse, elles sont plus ou moins riches en résultats. Nous ajouterons que leur valeur dépend surtout de trois facteurs : *Primo*, l'enquêteur lui-même. On pourrait presque affirmer : tant vaut l'enquêteur tant vaut l'enquête. Si le psychologue organisant une enquête conçoit nettement le problème à élucider, s'il le pose sous ses diverses faces avec le maximum de clarté, formule des questions tellement précises que nul ne puisse ne pas les saisir exactement, il y a de nombreuses chances que son enquête donne des résultats concluants. *Secundo*, il faut que les sujets auxquels on s'adresse soient plus que tous autres compétents dans la matière sur laquelle porte l'enquête ; qu'ils soient des professionnels, mieux encore, des spécialistes, que ces sujets en outre soient consciencieux, qu'ils ne soient ni bavards ni engoués d'eux-mêmes, qu'ils pratiquent à la lettre la vieille règle : « Avoir quelque chose à dire, le dire et se taire aussitôt qu'on l'a dit ». *Tertio*, une enquête conduite par un homme supérieur sur des sujets compétents, consciencieux et concis, aura d'autant plus de valeur que le nombre de ces sujets bien choisi sera plus considérable. Et ici, comme dans les recherches expérimentales dont nous parlerons plus loin, il faut s'efforcer d'obtenir le grand nombre non pas en s'adressant à des masses, mais en multipliant les observations individuelles jusqu'à ce qu'elles forment une masse, mais une masse sélectionnée, composée d'initiés donnant chacun toute sa valeur, une masse qui ait la précision de sujets compétents, et aucun des défauts d'une foule.

J.-J. VAN BIERVLIET.

(*A suivre.*)

EXPÉRIENCES AU JARDIN D'ENFANTS

Nous avons, depuis longtemps déjà, signalé qu'il y aurait lieu de revoir l'interprétation traditionnelle de la perception enfantine[1]. Cet avis ne paraît pas avoir été entendu. Des chercheurs récents parlent encore de « confusion », de « globalisation », de « syncrétisme ». Étant donnée l'importance du problème, nous avons cru devoir le reprendre par d'autres moyens. Nous avons remplacé l'observation par l'expérience. Au lieu de suivre quelques enfants dans leur famille, nous sommes allés en chercher un plus grand nombre au dehors et à l'école, soit : 20 au Jardin d'enfants du Lycée de jeunes filles ; 30 à l'Ecole maternelle annexe à l'Ecole normale d'institutrices ; 32 dans les deux classes enfantines du Lycée de garçons de Montpellier. L'âge de ces enfants commence à peu près où nous avons laissé les précédents et va de 4 à 7 ans, pour la majorité entre 5 et 6 et demi.

Précisons notre objet. Nous ne prétendons point instituer une recherche exacte et complète de la perception dans cette période. Nous voulons seulement en faire une exploration suffisante pour orienter une étude encore incertaine. Ceci pourra expliquer, et peut-être excuser, diverses lacunes. Nous ne tenons pas compte des temps, laissant aux sujets celui qu'ils désirent, sauf à noter leurs hésitations ; nous ne nous inquiétons pas de l'exercice ; nous ne déterminons pas l'âge mental ; nous n'indiquons pas même toujours exactement l'âge physique : il est entendu que, sauf les cas particuliers notés, nos sujets ont entre 5 et 6 ans et demi. Au-dessous, nous n'avons en général pas retenu les réponses, les enfants ne

1. *Le premier éveil intellectuel de l'enfant*, Alcan, 1911. *Ce que voient des yeux d'enfant*, Journal de Psychologie, 1924.

paraissent pas toujours en état de comprendre ou de réagir. Enfin nous nous sommes presque toujours contentés de notations qualitatives (succès — échec — succès facile ou difficile, etc.).

Cette dernière imperfection sera, sans aucun doute, celle que l'on regrettera le plus. Elle tient en grande partie aux faits. Certaines réponses sont faites pour obéir à la consigne, pour se débarrasser, pour faire plaisir. Voici un enfant à qui l'on demande quel est le plus lourd de deux objets, et qui nous le montre avant d'avoir reçu le second. Il suffit d'un petit luron pour que toute une série d'épreuves soit mauvaise. Tel qui n'a rien donné répond ensuite très bien, et inversement. Un autre, après avoir échoué dans une série d'épreuves faciles — qui ne sont pas toujours celles que nous avions prévues, — réussit dans une série d'autres qui sont vraiment difficiles. Comment reconnaître avec exactitude ce qu'il y a de solide dans ce terrain mouvant? Enfin on verra que nos procédés nous contraignent d'abandonner, au compte du hasard, la moitié des résultats. Bref, nous avons cru devoir renoncer à une arithmétique illusoire. Laissant la règle des trois quarts, nous avons seulement retenu, en principe, les succès qui peuvent être considérés comme constants, interprétant comme échec tout le reste. Notation qui nous fait perdre bien des nuances sans doute, mais qui a plus de chances de nous valoir des résultats larges et sûrs.

Voici du moins des soins que nous avons pris. Ces enfants sont de gentils oiseaux familiers, pleins de confiance et de bon vouloir. Mais comment les appeler? Un par un hors de la classe? Il faut alors craindre l'émotivité individuelle. Devant la classe? Il ne tardera pas à s'y produire des courants d'imitation, de dissipation, d'ennui. Nous avons de préférence pris à part des équipes de 5 ou 6. Nous avons tantôt proposé plusieurs épreuves successives au même sujet, tantôt appelé plusieurs sujets à la même épreuve. Il importe seulement, dans le premier cas, de s'arrêter avant la fatigue, dans le second, de modifier apparemment le dispositif de l'épreuve, afin d'éviter l'imitation. Nous n'avons pas toujours suivi, dans nos séances, l'ordre que nous suivrons ici. Plus d'une fois, nos épreuves se sont mêlées. Nous avons seulement, dans chaque série, tâché de commencer par les plus faciles.

Nous avons cherché les épreuves les plus simples. Nous nous

sommes tenus aux actes strictement perceptifs, laissant de côté ceux qui comportent une construction, une sériation, un recours à la mémoire. Notre procédé consiste à comparer des objets présents. La comparaison de plusieurs objets ayant paru trop compliquée, nous nous sommes, en principe, limités à deux. La recherche des ressemblances étant complexe et incertaine, nous n'avons demandé que des différences simples ou des identités.

L'une des difficultés, d'autant plus grave qu'elle n'est pas aisément aperçue, tient à la manière de poser les questions. Plusieurs essais sont souvent nécessaires, avant que l'on soit sûr d'être bien compris. Pour cela la présence de la maîtresse, qui connaît le vocabulaire des enfants et leur manière habituelle de parler et de penser, est des plus utiles[1].

Enfin il est souvent difficile de comprendre les réponses des enfants. Il n'est pas rare que ces réponses soient notées vraies ou fausses par quelque quiproquo, reconnu ensuite fortuitement. Ces erreurs sont faciles surtout pour les réponses verbales, et nous verrons qu'elles tiennent parfois à des causes plus profondes que la maladresse ou l'inexpérience du langage enfantin. C'est pourquoi nous avons toujours provoqué surtout des gestes ou des actes.

I

Perceptions simples

1° *Couleurs.* — Matériel : 50 carrelets de bois, épais de 1 centimètre, longs de 5, laqués deux par deux de 25 couleurs et nuances (5 bleus, 5 verts, etc.) et numérotés de 1 et 1′ à 25 et 25′. Après avoir mêlé et disposé les carrelets côte à côte, on en prend un que l'on remet au sujet : « Mets-le sur le pareil. »

Généralement l'enfant parcourt une ou plusieurs fois du regard l'ensemble de la série, d'autres fois il tombe en arrêt dès qu'il rencontre la couleur cherchée, et toujours place son carrelet sans hésiter.

1. Nous devons remercier particulièrement de leur collaboration Mlle Viala, de l'Ecole maternelle, et Mlle Lafoux, du Jardin d'Enfants.

Les erreurs sont rares. Elles sont plus fréquentes à 7 qu'à 5 ans.

Epreuve trop facile.

2° *Longueurs.* — Quarante carrelets de bois blanc (tous nos carrelets sont épais de 1 centimètre, à 1 millimètre près), longs de 20 à 30 centimètres, avec des différences d'un demi-centimètre par couple, et numérotés de 1 et 1′ (30 centimètres) à 20 et 20′ (20 centimètres). On en prend deux qu'on remet au sujet : « Donne-moi le plus long ».

L'enfant promène son regard sur l'un et l'autre objet, qu'il tient entre deux doigts et incline en divers sens. Les deux mains sont tenues à 25 centimètres environ l'une de l'autre.

A tous les âges, depuis 5 ans, une différence d'un centimètre sur 30 (1 et 3) est reconnue. Un demi centimètre (1 et 2) donne lieu à des hésitations et quelques erreurs. Aucun sujet ne résiste à la suggestion de la question et ne reconnaît l'égalité.

Les résultats sont moins bons quand les carrelets sont placés sur la table ou sur le sol.

Aux mêmes épreuves, des adolescents, élèves d'une classe de philosophie, distinguent mal 1 centimètre sur 30 (théoriquement le seuil est de 1/50).

3° *Poids.* — Deux carrelets de même longueur et autant que possible de même épaisseur, pesés au centigramme, sont mis aux mains du sujet : « Donne-moi le plus lourd ».

L'enfant tient les carrelets par le milieu, sur ses paumes ouvertes, soupèse, change de main si on l'en avertit.

A 5 ans, les différences entre 13 et 14 grammes sont perçues. Entre 13,6 et 14, elles le sont par quelques-uns. Les erreurs sont plus fréquentes chez les plus âgés. « Le plus lourd, c'est le plus gros », déclare un garçon de 7 ans, très éveillé.

L'égalité de poids n'est pas reconnue.

Nos adolescents distinguent mal 14 grammes de 13, certains même de 12. Le seuil théorique des adultes est 1/16. Mais en fait ceux qui ont pris en mains nos carrelets ont rarement distingué 14 grammes de 13, de 12 et même de 11. Quand les parents se sont avisés de reprendre les mêmes épreuves, ils ont été nettement et constamment battus par leurs enfants.

En somme, pour les perceptions simples de couleur, longueur,

poids, les enfants de 5 à 6 ans et demi sont au moins égaux aux adultes.

II

Perceptions complexes

1° *Groupement de couleurs.* — *A.* — Jeu de 4 carrelets longs de 15 centimètres et laqués, sur toute leur surface, par trois bandes égales, de trois couleurs : celles des deux bouts communes aux 4 carrelets, la troisième, au milieu, différant d'une nuance par couple. Dans une première série d'épreuves (*a*) les couleurs sont orientées dans le même sens. Dans une deuxième (*b*) en sens inverse. Il suffit, pour passer de *a* à *b*, de retourner deux carrelets, après les avoir mêlés.

Entre les 4 carrelets disposés côte à côte sur la table devant le sujet, on en prend un qu'on lui remet : « Mets-le sur le pareil. »

Epreuves *a* et *b* : succès rapide.

Epreuve trop facile.

B. — Jeu de 4 carrelets (long. 20 centimètres) laqués de 5 couleurs, celle du milieu différant d'une nuance par couple, les autres identiques et identiquement disposées dans les deux couples.

a. Succès facile.

b. Echec. Tous cherchent longtemps. Quelques-uns ont soudain l'idée de retourner le carrelet, le placent aussitôt correctement.

C. — Jeu de 4 carrelets (long. de 24 centimètres) peints de 24 couleurs, identiques et identiquement disposées par couple.

a. Succès facile.

b. Echec. Difficulté extrême. Quelques-uns renoncent. D'autres décident au hasard. Quelques-uns réussissent, après avoir retourné.

D. — Sur un jeu semblable au précédent, on a, au centre et à chaque bout, posé, avec la pointe du pinceau, trois points jaunes sur deux carrelets, rouges sur les deux autres.

b. Succès constant pour certains, échec constant pour d'autres.

E. — Même jeu. Sur la peinture fraîche des 3 points, on a passé le doigt, de manière à brouiller la couleur, sans l'enlever.

b. Succès analogue, avec plus de difficulté.

F. — Jeu de 4 carrelets en 6 couleurs identiques et identiquement disposées, sauf celles des deux extrémités, retournées par couple.

Succès difficile.

G. — Jeu de 4 carrelets en 6 couleurs disposées comme précédemment, sauf que chaque couleur terminale est divisée en deux nuances.

Succès plus facile.

H. — Jeu de 4 en 12 couleurs, dont deux en ordre inverse par couple, toutes les extrémités identiques.

Échec.

I. — Jeu de 4. 12 couleurs. Toutes extrémités identiques. Suite de 3 couleurs identiques par couple.

b. Succès. Un sujet a réussi sans retourner.

J. — Jeu de 4. 12 couleurs diversement disposées. Extrémités différentes par couple.

a et *b*. Succès facile.

K. — Jeu de 4. 24 couleurs. Toutes extrémités identiques. Le reste diversement disposé par couple. Un blanc à la même place sur deux.

Succès un peu lent. A notre surprise, tous ne disent pas avoir été guidés par le blanc.

L. — Jeu de 4 rondelles de bois (plaques de commutateur, de 6 centimètres de diamètre). Des diamètres déterminent 12 secteurs égaux, laqués chacun d'une couleur, identiquement par couple. Même épreuve que précédemment.

Les couleurs sont orientées de façon quelconque. Aucun n'a l'idée de retourner de manière à obtenir la même orientation des couleurs.

Recherche pénible. Echec. Deux des 4 témoins, qui prétendaient avoir vu, se trompent.

Enfin l'un d'eux (5 ans 6 mois) particulièrement éveillé, réussit. Questionné sur la manière dont il s'y est pris, il nous fait des confidences qui sont d'accord avec ce que nous avons pu observer de ses mouvements.

Il a remarqué sur les 4 rondelles une couleur, le blanc. Il a ensuite observé sur sa rondelle la couleur suivante, un bleu. Elle ne se trouvait que dans deux des trois autres : il a donc laissé la troisième. Observant de même la troisième couleur, un rouge, il ne l'a trouvée que dans l'une des deux rondelles restantes et il a laissé l'autre. Pourtant il a continué de suivre sur ses deux rondelles les 9 autres

couleurs, pointant chacune avec son doigt. Ce n'est qu'après avoir retrouvé le blanc qu'il a placé sa rondelle.

Dans une seconde épreuve, le même sujet réussit en procédant de même, mais il s'est contenté de vérifier la suite de 4 couleurs.

A la troisième fois il ne vérifie que deux couleurs, et se trompe.

Dans une quatrième épreuve, on a substitué deux rondelles où quelques couleurs sont changées. Il ne le remarque pas et, naturellement, se trompe.

M. — Jeu de 4 rondelles, où les couleurs sont disposées en ordre inverse, par couple.

Longs tâtonnements inutiles. Le même sujet réussit enfin.

Après avoir donné de son choix diverses raisons fausses, il trouve enfin la vraie : « Ici ça va comme ça, là ça va comme ça ».

Retenons ce fait important. Il arrive constamment que l'enfant donne des raisons fausses d'un choix juste : comme si sa perception se divisait en deux parts, l'une consciente, l'autre inconsciente ; ou comme s'il suivait d'abord une impression, dont il n'a pas encore la notion.

Il importe de dégager quelques conclusions de cette série d'épreuves.

Dans les objets de faible complexité (*A*), l'enfant saisit les détails et l'ensemble.

La complexité augmentant (*B*, *D*, *E*), un détail sert de repère. La perception est d'autant plus aisée que ce détail-signe est plus aisé à saisir. Dans certains cas, cette facilité du signe vient de sa complexité même, qui le distingue des détails voisins.

Quand le signe n'est pas donné, il est construit. C'est alors, le plus souvent, l'ordre de l'ensemble des détails (*C*, *a*) ou bien de quelques détails voisins pris pour signes (*F*, *J*).

Cet usage du détail-signe et de l'ordre-signe est encore prouvé par l'échec constant dans les cas où ces signes manquent (*H*) ou sont difficiles à trouver (toutes les séries *b*).

Le mouvement est essentiel, notamment dans la construction de l'ordre-signe : c'est ce que montrent et le succès dans les cas où le sujet retrouve ce mouvement (*C*, *I*) et l'échec là où il ne le retrouve pas (séries *b*).

Ce mouvement lui-même a besoin d'un point de repère, comme

le montre l'extrême difficulté de l'épreuve des secteurs (*L*). Ce repère peut être un point fixe à l'origine du mouvement (*M*).

Tout ce travail tend à être simplifié, réduit. Le sujet se contente volontiers d'un demi-signe, lorsque le signe entier lui a précédemment réussi (*K*). Il y a là un piège où l'enfant tombe d'autant plus aisément qu'il est plus éveillé [1].

Des épreuves un peu différentes vont nous permettre de vérifier et de compléter ces conclusions.

2° *Groupement de lignes.* — *A.* — Jeu de 4 cartons circulaires (8 centimètres de diamètre) où sont tracées en noir, et en sens divers, de manière à couvrir à peu près uniformément la surface, 6 droites de 2 centimètres. Trois questions : « Place-le sur le pareil » (*a*). — Pourquoi dis-tu que c'est pareil (*b*) ? — Place-le tout à fait juste, cette ligne sur cette ligne, cette autre sur cette autre (*c*). — (*c* seulement pour ceux qui ont réussi au moins *a*).

a. Succès difficile, pour quelques-uns.

b et *c.* Échec.

B. — Jeu de 4 cartons semblables aux précédents, mais portant, au lieu de droites, une ligne continue en arabesque formant 6 boucles. Cartons identiques par couple. On a tâché que l'aspect des 4 cartons fût aussi semblable que possible.

a. Echec de la plupart.

b. La plupart de ceux qui ont réussi *a* réussissent *b*.

1. Voici une épreuve analogue, qui fait appel à la mémoire.

On place sur le sol 3, 4, 6, 8, 40 carrelets (ceux de I, 2), suivant une disposition quelconque. On demande au sujet de bien regarder. On lui fait tourner le dos. Quand il se retourne : « Quel est celui, ou quels sont ceux qui ont changé ? »

La plupart des petits depuis 5 ans reconnaissent un, quelques-uns deux changements. Un garçon de 7 ans a reconnu un changement sur le tas de quarante. Vision photographique.

Nos jeunes gens reconnaissent jusqu'à trois changements sur huit. Mais cette reconnaissance se fait à peu près exclusivement dans l'ordre de l'orientation, non de la distance. Construction, plutôt que vision.

Les jeunes gens se rendent mieux compte que les enfants des carrelets ajoutés, et surtout ôtés. Résistance plus grande à la suggestion.

L'idée de cette épreuve nous est venue d'un jeu du Jardin, celui de la *statue animée*. La maîtresse, Mlle Lafoux, organise une ronde. Au signal, arrêt, chacun des vingt bambins prend une attitude qui ne doit plus changer. La maîtresse détache l'un deux : « Regarde bien chacun et vois comme il est. Tu as bien vu ? Tourne-toi. Regarde maintenant. Qui a changé ? » L'enfant fait le tour des dix-neuf bambins, et, sauf exception, reconnaît un pied avancé, une main sur la hanche, une tête tournée. Deux exercices avaient précédé ceux auxquels nous avons assisté.

c. Certains réussissent une fois, échouent une autre.

C. — Jeu de 4 cartons circulaires, avec une arabesque en lacis formant 40 boucles, identiques par couple de cartons. Les différences consistent en ce que les deux bouts de la ligne, placés en haut et en bas, sont droits dans deux cartons, enroulés dans les deux autres, et en ce que 5 boucles en série sont, dans deux cartons, parallèles, et, dans deux autres, opposées à 5 autres qui sont au-dessus. Du reste, la physionomie de l'ensemble est assez semblable pour que des adultes ne distinguent pas les différences, à moins d'être prévenus ou d'appliquer toute leur attention. A première vue, l'épreuve paraît très difficile.

a. Succès pour la plupart des sujets, toujours les mêmes.

b. Réponses justes. Presque tous ont remarqué un groupe de 4 boucles, que nous n'avions pas vues, et qui forment un trèfle.

c. Succès. Personne n'avait retourné jusque-là.

D. — Jeu de 4 cartes rectangulaires portant chacune, suivant un cercle de 6 centimètres de diamètre, et à intervalles égaux, de petits rectangles noirs, larges de 1 millimètre, longs de 2. Deux cartes en portent 16, les deux autres 18. Les deux couples ont un aspect assez différent, plus clair et plus sombre.

On prend une carte : « Mets-la sur la même ».

Succès.

Même épreuve avec 16 et 17 marques noires.

Echec.

Dans les deux épreuves les réponses ont été très promptes. Serions-nous enfin en présence d'une « vision globale » ?

Les épreuves suivantes vont nous le dire.

Nous représentons les cartes 16 et 17 « Où y a-t-il le plus de points noirs ? »

Le sujet montre 17.

« Comment le vois-tu » ?

— « Il y a plus de place là ».

Et du doigt, l'enfant montre l'un des intervalles.

Pour mieux nous assurer, nous présentons 17 et 16, celui-ci avec un diamètre plus petit de 3 millimètres.

« Où y a-t-il le plus de points ? »

L'enfant montre 16.

Aucun doute. Nous sommes au clair.

Tandis que nous, adultes, voyons l'ensemble, la figure plus ou moins dense ou rare, claire ou sombre, l'enfant voit un caractère particulier et local, qui lui sert d'indication pour le reste : un intervalle qui lui représente tous les intervalles, une distance dont il conclut le nombre.

Cette vision de l'enfant lui rend à peu près jusqu'à un certain moment les mêmes services que nous rend la nôtre. Au delà elle ne suffit plus. Ainsi l'enfant qui saisit bien un caractère a de la peine à en saisir à la fois plusieurs. Attentif à l'intervalle des points, il ne peut l'être en même temps à la grandeur du cercle. A plus forte raison ne peut-il saisir leur influence mutuelle. Il lui faudra bientôt remplacer sa vision enfantine, comme il a dû remplacer déjà son langage enfantin.

III

Perceptions synthétiques

(Celles qui dépendent tout entières d'un seul acte initial.)

1. — *Perceptions synthétiques simples.*

A. — Largeur. — Série de bandes taillées dans un fin carton japonais. Longueur 25 centimètres ; largeurs diverses.

On place sur la table deux bandes larges de 3 centimètres et $3^{cm},2$: « Quel est le plus large ? »

Echec.

La maîtresse soupçonne que les enfants n'ont pas compris. Elle place les deux bandes l'une sur l'autre, montre que l'une déborde.

Nouvelle épreuve.

Succès.

Pour la première fois, la plupart résistent à la suggestion et reconnaissent les largeurs égales.

Nous sommes probablement très au-dessus du seuil.

B. — Parallèles. — On place devant le sujet et en profondeur une bande de 25 centimètres, large de $3^{cm},6$ au bout le plus proche, de $3^{cm},2$ au bout le plus éloigné.

Succès très facile.

Bande retournée.

Même succès.

Bande de $2^{cm},8$ et 3 centimètres.

De même.

Épreuves trop faciles.

C. — *Perpendiculaires.* — Un demi-cercle de carton (diamètre 28 centimètres) porte une aiguille noire, large d'un demi-centimètre, qui tourne sur un diamètre horizontal noir de même largeur, et dont le talon tourne sur un autre demi-cercle plus petit, gradué en degrés et dixièmes, et pouvant être masqué. On place l'aiguille et l'on demande : « Est-ce droit? Ça penche? Montre avec ta main de quel côté ».

85°. Succès.

87°,5. Quelques sujets réussissent, la plupart échouent constamment.

88°. Échec.

Nos jeunes gens et la plupart des adultes distinguent 89°.

D. — *Carré.* — Deux rectangles de carton de 10 centimètres au petit côté sont partagés par le milieu. On taille dans un bout de l'un une patte, dans l'autre une fente, et l'on insère l'une dans l'autre, de manière à faire coulisser les deux moitiés. Au dos, une graduation en millimètres, à partir du carré. On règle l'un en carré, l'autre en rectangle avec un allongement latéral de 5 millimètres. « Quel est le plus carré ? »

Succès.

Même épreuve à 2 millimètres.

Échec.

Nos adolescents distinguent 2 millimètres.

E. — *Cercle.* — On a machiné de la même manière deux cercles de carton de 10 centimètres : « Quel est le plus rond ? »

Allongement latéral : 2 millimètres.

Succès.

1 millimètre.

Échec.

Nos jeunes gens distinguent $1^{mm},5$.

2. — *Perceptions synthétiques complexes.*

A. — *Ouverture d'un secteur.* — Sur des cartes rectangulaires de 9 centimètres sur 11, on a dessiné des lignes en éventail.

La longueur, l'ouverture, et le nombre des branches varient.

Jeu de 4 cartes portant chacune un éventail :

Deux à 7 centimètres de longueur, 70° d'ouverture.

Deux à 7 centimètres de longueur, 75° d'ouverture.

On en prend un : « Mets-le sur le même ».

Succès.

« Pourquoi as-tu choisi celui-là ? »

« Il est plus mince là », le sujet fait le geste de serrer l'angle entre deux doigts.

B. — *Ouverture et longueur.* — Jeu de 6 éventails.

2 à 7 centimètres de longueur, 70° d'ouverture.

2 à 7 centimètres de longueur, 75° d'ouverture.

2 à 7^{cm},5 de longueur, 75° d'ouverture.

Succès quant à l'ouverture, échec quant à la longueur.

C. — *Ouverture, longueur et nombre.* — Jeu de 6 éventails.

2 à 7 centimètres de longueur, 70° d'ouverture, 5 branches.

2 à 7^{cm},5 de longueur, 75° d'ouverture, 5 branches.

2 à 7^{cm},5 de longueur, 75° d'ouverture, 6 branches.

Succès quant à l'ouverture, échec quant à la longueur et au nombre.

Ce dernier échec est particulièrement marqué. Aucune insistance ne réussit à faire distinguer la différence de nombre. L'enfant paraît arrêté par la limite de sa manière actuelle de penser [1].

Dans toute cette série (perceptions synthétiques), l'enfant para nettement inférieur à l'adulte. D'autre part son exercice peut y être rapide, du moins pour les perceptions synthétiques simples. Pour les autres arrêts, on aperçoit aussi de fortes différences entre les enfants.

1. Nous avons constaté, à l'Ecole maternelle, que les enfants, qui connaissent et manient le nombre et le chiffre 5, doivent, pour compter 5 lignes parallèles, ou les distinguer de 4, les énumérer. La maîtresse nous dit que ce fait est constant.

IV

Mécanismes

Chez l'adulte, un certain nombre des précédentes difficultés sont atténuées par un mécanisme, qui ne va pas sans illusions. Ceci surtout à propos des proportions synthétiques. Voyons où en est l'enfant.

1° *Longueur et largeur.* — Deux bandes de même largeur (3 centimètres) et de longueur inégale (20 et 25 centimètre) : « Quelle est la plus large? »

Succès.

Deux bandes de même longueur que les précédentes, larges de 3 centimètres et $2^{cm},8$.

Succès. Épreuve trop facile.

Il se peut que l'attention ne porte encore que sur l'une des deux dimensions et que le mécanisme ne joue pas.

Les jeunes gens hésitent devant la dernière épreuve.

2° *Longueur des perpendiculaires.* — Deux carrelets sont disposés perpendiculairement sur le sol, à 5 centimètres l'un de l'autre. Largeur (L) constante de 30 centimètres. Profondeur (P) variable. On demande : « Quel est le plus long »?

A. A longueur égale, P paraît toujours le plus long.

B. P = 25 centimètres.

Échec pour la plupart. (P est désigné comme le plus long.)

C. P = 24.

Succès pour la plupart.

D. P = 27.

Échec pour la plupart. Succès bien net pour quelques-uns.

E. P = 28.

Échec général. Un enfant de cinq ans résiste à 29.

3° *Longueur de lignes ouvertes et fermées* (figure de Müller-Lyer). — Deux carrelets sont placés sur le sol (en profondeur et parallèlement). L'un de 30 centimètres, l'autre de longueur variable. L'un est penné en dehors (E), l'autre en dedans (I). Pennes de même épais-

seur, longues de 8 centimètres, taillées en biseau : « Quel est le plus long ? »

A. Les deux égaux. E paraît toujours le plus long.

B. E = 25 centimètres.

Succès.

C. E = 27 centimètres.

Échec constant pour la plupart.

Le même sujet (5 ans) a résisté à 1 centimètre.

Dans l'ensemble, le seuil est peut-être plus bas que chez les adultes. Mais il est, individuellement, plus inégal.

4° *Longueur apparente suivant la distance.* — Deux carrelets sont placés debout sur une table à la hauteur des yeux, l'un (L) derrière l'autre (P), sans se masquer, à des distances variant entre $0^{cm},5$ et 1 mètre.

A longueur égale, le plus rapproché paraît toujours le plus long. C'est l'illusion inverse qui se produit chez les adolescents et les adultes.

Les autres faits, assez peu nets, laissent l'impression que les enfants réussissent moins bien que les jeunes gens et les adultes, surtout aux plus grandes distances.

De l'ensemble, il apparaît qu'à cet âge les mécanismes étudiés sont déjà installés chez l'enfant, mais que le maniement en est inégal, incertain, et qu'il s'établit avec l'âge.

V

Conclusion

Rassemblons nos résultats.

Les perceptions simples, reposant sur une seule sensation, sont au moins aussi parfaites chez un enfant de cinq à six ans et demi, que chez un adulte.

Les perceptions complexes, qui ont pour base deux ou plusieurs sensations, se développent par groupement de sensations simples. Mais bientôt ce groupement, trop complexe, doit être simplifié par l'emploi de signes objectifs, que l'enfant choisit ou construit. Ces

signes consistent en un ou plusieurs détails, ou bien dans l'ordre partiel ou total de ces détails, joint au mouvement suivant lequel cet ordre a été établi. Ce mode de perception, suffisant pour les objets de faible complexité, et dont les caractères sont fixes et indépendants, cesse bientôt de l'être, à mesure que ces caractères se multiplient, se diversifient et se composent. L'enfant cherche alors à le remplacer par quelque autre plus large et plus rapide, et il en trouve de « globaux », de « synthétiques » et même de « confus », qui déjà ressemblent plus ou moins à ceux des adultes. Ce remplacement, qui paraît accompli vers l'âge de sept ans, est accompagné ou précédé par une régression de la perception enfantine.

Les perceptions synthétiques, qui dérivent d'un acte unique d'abord posé, se développent en deux temps. A l'âge où nous les prenons, les plus simples paraissent déjà constituées, et celles qui hésitent d'abord sont bientôt assurées par l'exercice. Les plus complexes paraissent dépasser la mentalité de cet âge, et l'exercice n'y a point de prise.

Les mécanismes qui, chez les adultes, facilitent ou remplacent le travail perceptif, le plus souvent au prix de quelque illusion, paraissent installés déjà, mais le maniement en est encore incertain. Ce maniement se parfait avec l'âge, et il arrive que ce soient les plus avancés qui s'en servent le mieux et se trompent le plus.

De ces résultats, certains sont inattendus pour nous comme pour le lecteur, et cette nouvelle étude ne nous a pas ménagé les surprises. Pourtant on nous permettra de remarquer que, dans l'ensemble, les résultats de ces recherches expérimentales confirment ceux de nos premières observations. L'enfant, disions-nous, saisit dans les objets un aspect, un détail. Il le saisit avec une finesse, une exactitude dont nous ne serions pas toujours capables, et dont, pour peu que nous examinions les faits d'un peu près, nous ne pouvons manquer d'être surpris. De même l'enfant reconnaît les objets par identités partielles, le plus souvent étroites et exactes jusqu'à l'absurde. Il fait ainsi des rapprochements inattendus, qui nous déconcertent, nous amusent, et parfois nous font penser.

Il est vrai que ces observations se rapportaient un âge antérieur. Mais celui-ci en prend la suite très exactement, si l'on tient compte des changements inévitables. Nous y retrouvons les vestiges des premières sensations neuves, et aussi de cette conscience naïve et tou-

chante, qui ne veut rien que d'exact, saisissant à plein ce qui est à sa portée, et laissant le reste. Encore mal doué pour les ressemblances, l'enfant reste habile aux identités. Nous n'avons plus les rapprochements charmants et fous de la première enfance. Nos expériences n'en apportaient d'ailleurs pas l'occasion. Peut-être aussi la vie, et pour sa part l'école, ont-elles commencé d'émousser la pointe fine et fragile de cet esprit, qui désormais dépend d'autres maîtres encore que sa fantaisie. En échange, de nouvelles habiletés sont venues ou se préparent, et l'enfant invente ou utilise des « trucs » pour saisir vite, sans peine, pratiquement. Dans la mesure où il abrège, simplifie, schématise, mécanise son travail perceptif, l'enfant se prépare déjà à être un « petit homme ».

Voici donc, à travers diverses mutations, l'unité d'un même développement. Mais les faits dessinent des lignes si subtiles que le système risque toujours de s'y glisser. Il ne sera pas inutile, pour le prévenir ou pour le dépister, de reconnaître le chemin suivi, et de compléter l'exposé des résultats par la critique de la méthode.

Nous croyons que, pour l'étude de l'enfant, l'observation a de précieux avantages. Elle est discrète, fidèle, pénétrante. Elle ne touche pas aux faits qu'elle recueille, et qui sont souvent ceux qu'on n'aurait pu prévoir. Mais la richesse de ces faits ne va pas sans rançon. Ils comportent des interprétations diverses, dont aucune ne paraît s'imposer. C'est le domaine des « impressions », des affirmations diverses, dont rien de constant ne semble pouvoir sortir.

L'un des avantages de l'expérience est d'exclure ces incertitudes. Les faits qu'elle apporte peuvent toujours être retrouvés. Pour les interpréter, elle les dépouille de tout ce qui leur est étranger, et les enferme dans un étroit défilé, qui n'a qu'une issue. Seulement cette contrainte ne risque-t-elle pas de tout fausser ? Comment, en l'espèce, l'enfant distinguerait-il autrement que par le détail, deux objets qui ne diffèrent que par là ? Il faut reconnaître que le résultat est sollicité. Mais il faut observer aussi que cette sollicitation ne rencontre point de résistance. Bien plus, il est des cas (II, 2, *D* — III, 2, *A*, etc.) où l'enfant ne quitte pas cette voie, alors qu'une autre pourrait lui être ouverte. Enfin nulle part on n'entrevoit la moindre indication d'une autre tendance ni d'un autre choix.

Enfin des objections peuvent venir d'ailleurs. Un enfant apprend

cent mots, sans savoir une lettre Un autre, arriéré, reconnaît immédiatement, entre beaucoup, une bande perforée de pianola [1]. N'est-ce pas vision de l'ensemble, impression de la physionomie générale? — A moins que ce ne soit remarque de quelque « trèfle » pour nous invisible, accrochage à la constellation de quelques trous. Quand on compare des séries d'épreuves perceptives, dit-on encore, on voit, avec l'âge, décroître les fautes et les temps [2]. Comment en serait-il autrement, si l'attention grandit? Notre interprétation reste au moins possible [3].

Tout ceci nous encourage à espérer que l'on voudra bien tenir compte des faits que nous apportons, et, le cas échéant, de ce qui nous a paru en résulter. « On », ce sont les psychologues. Quant au Jardin, ce coin tranquille et charmant de l'école n'a que faire de nos problèmes. Tout au plus la psychologie pourrait-elle reprendre ce qu'elle-même a apporté. Telles ces « leçons de choses » qui imposent la description d'objets utiles, mais insipides. Tous ces navets psychologiques ne valent pas pour l'enfant le brin d'herbe qu'il a choisi. On pense encore à certains dessins scolaires. Plus que tout autre, cet âge a besoin d'être préservé de la pauvreté et de la laideur. Les

1. Jonckheere. *Ar. de Ps.*, 1903, p. 266.

2. Segers. *J. de Ps.*, 1926, p. 715.

3. Claparède. *Ar. de Ps.*, 1907, p. 185.

Voici encore quelques exemples d'autres faits. Il s'agit d'exercices que nous avons suivis à l'École Maternelle :

1° La maîtresse a écrit au tableau, en minuscules d'impression :

le moka le kilo le képi

Les mêmes mots sont écrits, en mêmes caractères, sur trois cartes que l'enfant tient à la main, et qu'il doit placer sur la galerie au-dessous du mot correspondant.

A. — *a.* Un enfant (5 ans) place sans hésiter : kilo sous moka, moka sous képi.

Il réussit au deuxième essai.

b. « Comment as-tu fait? Comment l'as-tu vu ? »

« J'ai regardé o » (dans kilo).

c. « Vois-tu les lettres qui sont les mêmes partout ? »

L'enfant montre, sans les nommer : e, l, k.

B. — *a.* Un autre enfant (fillette, 5 ans, 2 mois) place les trois mots.

b. « Comment l'as-tu vu? »

L'enfant montre k (de kilo), p (de képi).

c. « Vois-tu les lettres qui sont partout les mêmes ? »

L'enfant montre e, k.

2° On a dessiné, au tableau et aux craies de couleur : un aigle, une graine, une mitaine, une caisse. A côté de chaque dessin le nom est écrit.

A. — Même épreuve que précédemment.

a. Un sujet (5 ans, 4 mois) place aigle sous graine. Il place caisse correctement. Après avoir beaucoup hésité, place mitaine sous graine. Ote graine et

dessins utiles sont ceux d'artistes qui savent lire la nature et l'interpréter. Enfin les Jardins s'encombrent d'un matériel destiné à la « culture des sens », où l'enfant ne recueille qu'ennui. Les maîtresses trouveraient bien mieux dans l'occasion choisie et leur ingéniosité inventive. Les « exercices sensoriels » dont on n'a que faire seraient remplacés sans dommage par la culture, si utile, de l'attention.

E. Cramaussel.

met correctement aigle à la place. Hésite avec sa dernière carte, graine ne lui paraissant pas convenir à mitaine.

b. « Qu'y a-t-il de pareil ici (graine) et là (aigle) ? »

L'enfant montre tout de suite g. Puis a, e.

c. « Qu'y a-t-il qui n'est pas pareil ? »

L'enfant montre r, l, n.

B. — Mêmes dessins, mêmes noms. Les noms sont voilés. Divers sujets sont ppelés à écrire chacun un nom à côté du dessin correspondant.

Ils écrivent : mitaine, kaisse, la gaine, unaile.

3° *A*. — La maîtresse écrit au tableau, en anglaise : la fontaine. Elle invite tout le monde à bien regarder, puis efface.

a. Divers enfants sont appelés à écrire le mot à la même place.

L'un d'eux écrit : la fointe.

b. La maîtresse demande à la classe : « Est-ce bien ? »

Réponses : « La dernière lettre est penchée. — C'est un peu barbouillé. — On ne voit pas a. — Le l n'est pas assez baissé. »

« Vous ne voyez pas autre chose ? Regardez bien. »

La maîtresse écrit à nouveau, après avoir effacé.

c. Nouvelles réponses : « Mademoiselle a écrit plus grand. — C'est bien fait. — C'est penché. — Il avait mis : oi. »

B. — Même épreuve, avec le mot : domaine.

a. Un enfant écrit : domèn.

b. « Est-ce bien ? »

— Elle a pas fait ai. — o à la fin.

On remarquera : 1° que les perceptions exactes se font par le détail (1 Ab) ; 2° que cette perception du détail est rapide et sûre (1 Ac, 1 Bb, 1 Bc, 2 Ab, 2 Ac) ; 3° que les perceptions d'ensemble (placement des mots 1, 2), sont lentes et difficiles, le dessin n'y apportant d'ailleurs pas d'aide appréciable ; 4° que les perceptions « globales » (3 Ab, 3 Ac) interviennent là où l'enfant ne réussit pas à voir exactement, ou bien quand il se dispense de faire effort.

SUR L'ORIGINE DU SENS DU RYTHME

Nous ne parlerons ici que du rythme existant dans les arts rythmiques.

La propriété essentielle d'adaptation à l'action du milieu ambiant, que possède la matière vivante, et au plus haut degré le tissu nerveux, nous fait aboutir à la conclusion suivante, nécessaire et pour nous fondamentale.

Tout le réseau de nerfs sensitifs (avec leurs centres) recevant les mouvements des ondes pulsatiles du sang s'est modelé pendant toute la période de l'existence des mammifères d'une façon spécifique, en se conformant à toutes les particularités de ces mouvements.

Les propriétés du jeu des ondes sanguines, telles que : 1° la symétrie des mouvements et leur élasticité ; 2° la coordination harmonique de ces mouvements dans le temps, la force et l'extensibilité ; 3° le rythme spécifique des ondes sanguines et autres, sont justement ces particularités auxquelles s'est adapté d'une façon profonde et parfaite notre système nerveux sensitif.

Ces particularités deviennent par là même pour nous des propriétés naturelles, organiques de tous les mouvements en général. D'autre part, les expériences actuelles ont formellement établi le fait de la spécificité des « accords » du système cardio-vasculaire avec chaque émotion déterminée ou avec chaque état déterminé de l'organisme. Aussi grand que soit le nombre de ces divers « accords » du système cardio-vasculaire, il n'est pas infini.

Or les mouvements caractéristiques des ondes du sang les plus fréquents et les plus uniformes sont ceux qui ont modelé les parties correspondantes du système nerveux sensitif le plus profondément et le plus spécifiquement.

Grâce à cette coexistence permanente des émotions avec l'action des ondes pulsatiles spécifiques pour chaque émotion, un lien étroit s'est formé entre le jeu « expressif » des ondes sanguines et les émotions, — tout comme s'est formé le rapport entre les émotions et leurs expressions externes (telles que les gestes, la mimique, etc.). En sorte que la reproduction du rythme, de la mesure et des autres particularités du jeu « expressif » des ondes sanguines peut susciter le reflet des émotions correspondantes, tout comme l'imitation des mouvements expressifs suscite le reflet des émotions.

Dès lors, le rythme du jeu des ondes sanguines nous apparaît vivant et organiquement proche pour deux raisons : 1° grâce au modelage de notre système nerveux par les mouvements des ondes sanguines, et 2° grâce au lien étroit existant entre le jeu d'ondes sanguines et le côté émotionnel de notre « moi ».

C'est précisément là, dans ce jeu des ondes sanguines et dans leur rapport étroit avec le monde des émotions, que se trouve la source du sens du rythme.

Autrement dit, la source première du sens du rythme se trouve dans l'action qu'exerce sur nous le jeu « expressif » de l'onde sanguine.

C'est son rythme, sa coordination harmonieuse dans le temps et la force, qui sert de prototype au rythme et à l'harmonie qu'expriment les œuvres des arts rythmiques, c'est-à-dire surtout celles de la musique et de la danse.

Plus une œuvre d'art rythmique reproduit exactement le rythme vivant du sang, plus vive est l'impression qu'elle produit.

Le rythme se manifeste le plus amplement et le plus exactement dans le *jeu des intervalles* du temps, fractionnés par l'onde sanguine. Aussi c'est selon ce jeu vivant des intervalles du temps que nous devons bâtir le rythme des œuvres d'arts rythmiques.

Voyons maintenant comment notre conclusion se trouve confirmée par les faits et les données expérimentales.

Dans l'examen de ces données, il importera évidemment de ne point oublier que les riches superpositions psychologiques qui se sont formées sur cette source première du sens du rythme, ainsi que les lois puissantes de l'association et des réflexes conditionnels peuvent obscurcir et masquer cette origine.

Afin d'être plus bref, nous n'examinerons ici que les conséquences principales de notre thèse.

*
* *

I. — Les parties molles de la caisse du tympan sont richement pourvues de vaisseaux sanguins, dont les pulsations produisent un changement dans le volume de cette caisse, ce qui provoque l'oscillation de l'air qui y est contenu.

La sensation subjective liée à ce fait se produit lorsque la résonance dans l'oreille et le pouls augmentent.

Ces oscillations aériennes produisent de la sorte une excitation « adéquate » des nerfs auditifs grâce à la sensibilité de l'oreille et à leur continuité. L'organe de l'ouïe s'est parfaitement et profondément adapté à ces excitations rythmiques fréquentes. Il est ainsi devenu très sensible à toutes les nuances et modifications du rythme des ondes sanguines et des oscillations de l'air. C'est aussi ce que nous observons dans la réalité.

II. — Ce mouvement rythmé des ondes sanguines fait se mouvoir toute la masse musculaire, selon son rythme.

Le corps tout entier subit des oscillations rythmées sous l'action des ondes sanguines (faciles à tracer graphiquement); il se produit une sorte de « danse » du corps.

Ces mouvements de la masse musculaire et ces oscillations du corps sont arrivés à adapter tout notre réseau de nerfs sensitifs avec leurs centres au rythme même de ces mouvements.

C'est pourquoi la simple reproduction artificielle de ces mouvements de la masse musculaire et des oscillations du corps conformes à ce rythme parvient à éveiller le sens du rythme. La danse sans musique appuie cette conclusion.

III. — Sous l'action (de pression) des pulsations des artères de la rétine, le champ visuel subit des éclaircissements et des obscurcissements rythmiques (les phosphènes de pression). Ce qui forme un rythme en « clair-obscur ».

D'autre part, le lien étroit existant entre les impressions visuelles et les mouvements du système musculaire fait que la représentation visuelle des mouvements à elle seule aboutit

à leur reproduction dans la réalité (ne serait-ce que dans une faible mesure).

Tout ceci nous permet de formuler la conclusion suivante : nous pouvons éveiller le sens du rythme en agissant d'une certaine manière sur la vue, ou bien en produisant des mouvements, ou encore en forçant les muscles oculaires eux-mêmes à se mouvoir par l'observation du rythme des formes plastiques. On sait que les yeux font dans ce dernier cas des mouvements de « tâtonnement ». De sorte que le mouvement rythmique des ondes pulsatiles élastiques excite l'appareil nerveux sensitif de l'ouïe, de la vue et du sens musculaire. De plus, les ondes sanguines, en produisant des oscillations de volume, provoquent les mouvements de la surface cutanée. L'ancienneté de ces mouvements a abouti à une adaptation des parties les plus sensibles de la peau à la perception du rythme des mouvements en général.

Le mouvement pulsatif du cerveau a modelé de façon correspondante les nerfs sensitifs qui se trouvent dans les méninges, ce qui n'est point indifférent pour la perception du rythme des mouvements de tout le corps aussi bien que de la tête seule (dans la danse ou dans la gymnastique rythmée).

Tous ces faits nous font conclure que nous ne pouvons éveiller le sens du rythme qu'en agissant sur les dites zones du système sensoriel et sensitif.

En effet, nous percevons le rythme des actions externes uniquement par l'ouïe, la vue, le sens du tact et le sens musculaire ; aucun autre sens, ni le goût, ni l'odorat, ne jouent là aucun rôle.

IV. — Étant donné que les ondes sanguines provoquent simultanément les oscillations rythmiques du corps, les mouvements de la masse musculaire et les excitations oculaires, en même temps que se produisent des excitations auditives « adéquates », toute reproduction artificielle de cet ensemble d'actions rythmiques des ondes du sang nous apparaît comme organiquement proche, naturelle et dès lors agréable.

Nous le constatons, en effet, dans le cas de la danse avec musique (cas où se reproduit tout l'ensemble des actions rythmiques dont nous venons de parler).

C'est ainsi que l'homme primitif, dans ses danses accompagnées

de tambours seuls, reproduisait cette combinaison harmonieuse des mouvements du corps et des excitations auditives.

*
* *

Passons maintenant à la *preuve expérimentale*.

Nous allons montrer d'une façon tangible que tous les airs musicaux rythmiques sans exception reproduisent avec exactitude le jeu respectif des intervalles de temps marqués par les crêtes des ondes pulsatiles. Autrement dit, tous ces airs musicaux reproduisent les rythmes respectifs des ondes sanguines exprimés par le jeu des « fractions basales » du temps.

Nous allons étudier ce jeu sur les tracés du pouls, c'est-à-dire sur les sphygmogrammes et les pléthysmogrammes.

Nous appelons « fractions basales » du temps les intervalles entre les crêtes contiguës des ondes pulsatiles produites par chaque systole. Nous appelons « module » du rythme sanguin le premier intervalle marqué par les deux premières crêtes de ces ondes (voir le tracé 1). Il est marqué par les deux plus fortes crêtes, ce qui le rend plus distinctement perceptible pour nous. C'est pourquoi aussi nous comparons inconsciemment avec ce module toutes les autres fractions de temps formées par les ondes de la série systolique, c'est-à-dire A, B, C.

Nos expériences nécessitent seulement les appareils suivants : 1° un appareil chronométrique enregistreur très sensible et exact pour tracer le pouls ; 2° un gramophone ; 3° deux tambourins de grandeur différente, reliés à un tambour de Marey.

C'est en nous servant de cet appareillage que nous allons composer les tableaux des rythmes des ondes du sang. Pour cela nous traçons les sphygmogrammes de l'artère humérale chez des hommes jeunes, forts, sains et sans embonpoint, âgés de dix-sept à vingt-cinq ans, de $1^m,80$ à $1^m,85$ de taille.

La fréquence du pouls doit être différente, dans les larges limites du pouls sain. L'âge de dix-sept à vingt-cinq ans est le plus probant pour nous, car le rythme du sang ressort le plus distinctement à cet âge.

Pour le tableau des rythmes des airs musicaux, c'est-à-dire le

tableau des « rythmogrammes », nous utilisons un tambour inscripteur quelconque avec la même vitesse des mouvements de la bande, en relation avec la membrane des tambourins, de façon que chaque coup soit clairement tracé par l'appareil. Puis nous faisons exécuter par le gramophone un air musical dont le rythme soit très marqué, et nous frappons le tambourin en suivant bien le rythme de l'air musical. Le tracé du rythme ainsi obtenu traduit avec exactitude le jeu des fractions de temps réalisé par cet air musical. Les figures que nous obtenons par ce procédé simple et accessible : sphygmogrammes et rythmogrammes (voir les tracés 2, 3, 4, 5, 6, 7), nous donnent la possibilité de prouver avec évidence notre affirmation fondamentale de l'identité du jeu des intervalles de temps dans l'onde sanguine et dans l'air musical, c'est-à-dire l'identité du rythme musical avec le rythme de l'onde sanguine (voir les tracés 2, 3, 4, 5, 6).

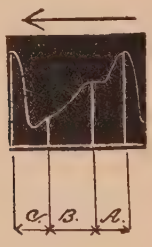

Tracé 1 [Sphymogramme].
A est le module du rythme.
B est le 2e intervalle basal.
C est le 3e intervalle basal.
S = (A + B + C) est la série systolique.

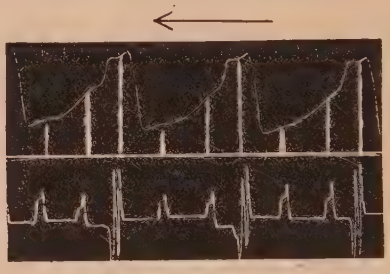

Tracé 2.
Sphygmogramme d'un homme de 30 ans et rythmogramme d'une valse.

En comparant les rythmogrammes d'une certaine fréquence et d'une certaine valeur du module avec les sphygmogrammes de la même fréquence et du même module, il faut tenir compte du fait que les fractions basales du temps par lesquelles se traduit le rythme de l'onde sanguine peuvent être exprimées dans l'air musical de différentes manières, par exemple, par les pauses, les modifications de la force du son, du ton, par le fractionnement des intervalles principaux en fractions plus petites mais dont le total est toujours égal au principal, etc.

Il est indispensable d'avoir le sens du rythme assez développé pour

pouvoir suivre avec exactitude le rythme de l'air musical en l'accompagnant par les tambourins.

La comparaison des tracés montre avec évidence que les intervalles

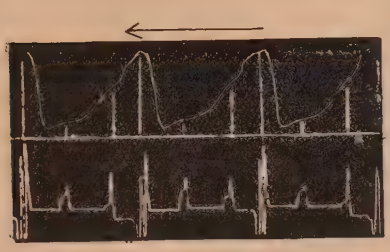

Tracé 3.

Sphygmogramme d'un homme de 30 ans et rythmogramme : La danse égyptienne.

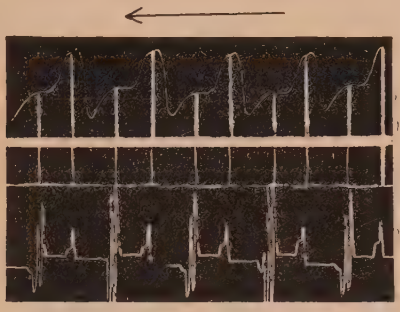

Tracé 4.

Sphygmogramme d'un homme de 25 ans et rythmogramme : « Valencia ».

du temps sur le rythmogramme coïncident avec les intervalles sur le sphygmogramme correspondant avec la même exactitude que les intervalles des deux parties d'un même tracé du pouls (voir tracé 7).

L'identité du rythme musical avec le rythme de l'onde sanguine

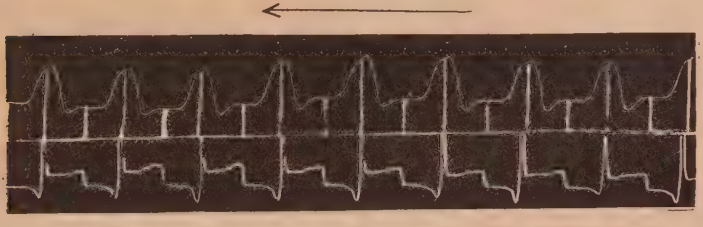

Tracé 5.

Sphygmogramme d'un homme de 35 ans et rythmogramme : Paso-doble « Madrinella ».

s'exprime non seulement dans la coïncidence des tracés, mais aussi dans la loi du changement du nombre des intervalles basaux dans chaque série sous l'influence du changement de la fréquence. Si F est la fréquence (le nombre de pulsations entières par minute) et N le nombre des intervalles basaux dans chaque pulsation, la formule de cette loi sera :

$$F.N = V$$

où V est la valeur constante pour chaque module du rythme, par exemple : pour le modute 0′20″, V = 260 ; pour le module 0′20″, V = 250, etc.

La dimension des intervalles mêmes se modifie sous l'influence de certains facteurs dont les plus importants sont : 1° le changement de volume des systoles ; 2° l'absorption des dernières crêtes par une nouvelle onde ; 3° l'augmentation générale de la pression sanguine.

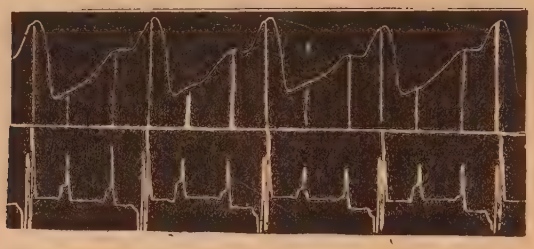

Tracé 6.

Sphygmogramme d'un homme de 19 ans et rythmogramme : valse « Des Amazones ».

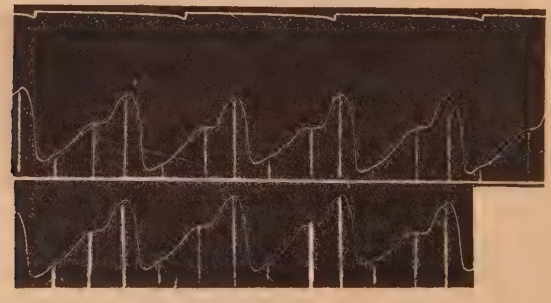

Tracé 7.

Deux parties d'un même tracé du pouls.

Dans le changement de volume normal de la systole on peut observer quatre cas : I) $Q > Q_n$; $F > F_n$. II) $Q > Q_n$; $F < F_n$. III) $Q < Q_n$; $F > F_n$. IV) $Q < Q_n$; $F < F_n$ (où Q est le volume donné de la systole ; Q_n le volume normal ; F la fréquence donnée ; F_n la fréquence normale).

Dans les cas I et II, le rythme sera plus accentué ; dans les cas III et IV, le rythme sera moins accentué.

L'absorption de la dernière crête est conditionnée par le fait suivant : quand la fréquence augmente, l'onde de la nouvelle systole apparaît avant que la dernière crête ait eu le temps de se former (tracé 8). Le dernier intervalle, $PP_1 = C$ ou $= B$, se compose toujours de PD et de P_1D, où seul peut se modifier P_1D, sous l'influence du chan-

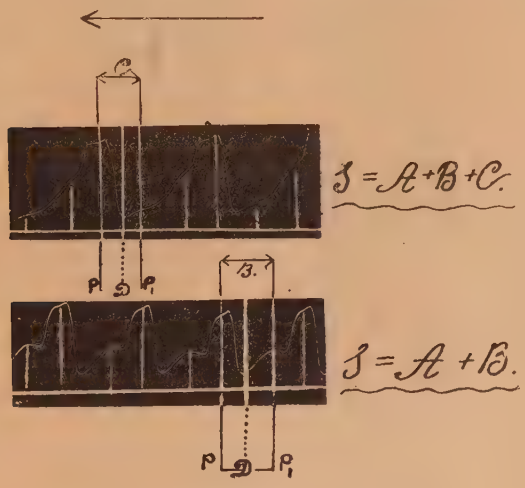

Tracé 8.

Ce tracé montre que le dernier intervalle C se trouve entre deux limites : $PD \leqq C \leqq (PD + DP_1)$.

gement de la fréquence, ce qui explique que cet intervalle C ou B ne peut se rétrécir que jusqu'à la limite minima = PD ; si la fréquence continue à augmenter, il se réduit à 0, et en même temps le deuxième intervalle basal, c'est-à-dire B, sera augmenté de PD. Il en sera ensuite de même pour ce deuxième intervalle. Nous voyons donc que ni B ni C ne peuvent être plus petits que PD. (D est le début de la série systolique).

Sous l'influence de ces facteurs, il est indispensable, dans la formule F.N = V, de compter toutes les fractions décimales qui sont $\geqq$ 0,6 comme 1, et celles qui sont $<$ 0,6 comme 0. Par exemple : pour le module = 0,20 et la fréquence = 110, nous avons $N = \frac{260}{110} = 2{,}36$, c'est-à-dire = 2 ; et pour la fréquence

$= 90$, nous avons $N = \frac{260}{90} = 2{,}88$, c'est-à-dire $= 3$. Les limites des variations N, F, V et S sont : $1 \leq N \leq 3$; $45 \leq F \leq 240$; $220 \leq V \leq 350$; $0{,}25 \leq S \leq 1'3''$. La limite minima pour B et C est : $\geq 0{,}06$ seconde.

L'augmentation générale de la pression sanguine accélère la dispa-

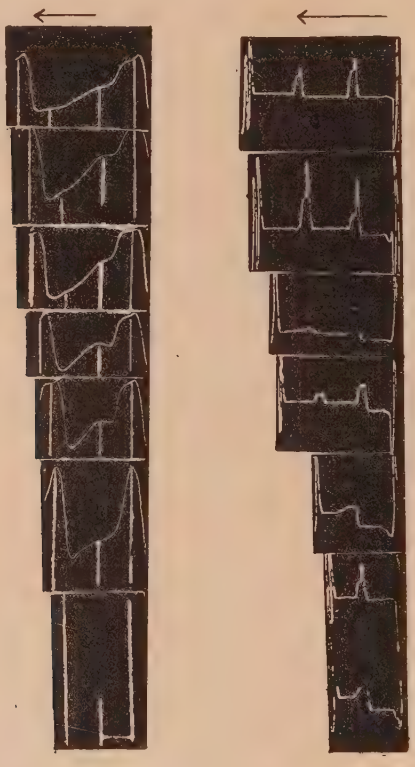

Tracé 9.

Modifications de la forme d'un sphygmogramme sous l'influence du changement de la fréquence du pouls ; modifications parallèles d'un rythmogramme.

rition de la troisième crête, sa formation étant entravée par la grande tension des artères. Il s'ensuit que l'intervalle C peut disparaître même s'il est réduit aux 2/3 de sa dimension normale (voir le tracé 9).

Parmi les facteurs qui provoquent des oscillations de la pression sanguine, il est nécessaire de mentionner les mouvements respiratoires. Ces mouvements provoquent des oscillations périodiques de la pression sanguine et par cela même ont une influence sur la hau-

teur des ondes pulsatiles, c'est-à-dire sur la « clarté » même de leur rythme. Il se forme pour ainsi dire un rythme de second degré : une atténuation périodique de la « clarté » du rythme.

Le rapport entre la durée de l'inspiration et la durée de l'expiration se modifiant spécifiquement pour chaque émotion, nous pouvons conclure que les caractéristiques du jeu de l'onde sanguine dans chaque émotion s'accentuent encore sous l'influence des mouvements respiratoires.

L'étude générale de la formule[1] F.N = V et des facteurs qui influencent le jeu des intervalles de temps et des amplitudes des crêtes nous montre que le jeu des intervalles et des amplitudes des ondes sanguines est très varié. L'étude approfondie de ce phénomène sera continuée ultérieurement.

L'expérience suivante pourrait compléter la preuve directe. Prenons un disque rotatif muni de dents mobiles, et fixons les à une distance telle l'une de l'autre qu'elle permette, une fois le disque mis en mouvement, de frapper sur un tambourin, à des intervalles qui seraient identiques aux intervalles d'un sphygmogramme donné. Mettons-nous ensuite à jouer avec cet accompagnement un air musical. Si l'exécution est bonne, l'air musical gagnera au point de vue du rythme. De même, on peut se rendre compte qu'un accompagnement qui ne correspond pas au rythme des ondes sanguines ne provoque aucun sens de rythme. Il est nécessaire dans ce dernier cas que l'accompagnement ne corresponde nullement au jeu des ondes sanguines, notamment il ne doit correspondre : 1° ni à la fréquence des séries ; 2° ni au nombre des intervalles basaux ; 3° ni à la dimension, ni à la proportion de ces intervalles ; 4° ni à l'ordre alternatif des pressions fortes et faibles.

Il peut donc être démontré d'une manière expérimentale que toutes les œuvres musicales qui donnent le sentiment du rythme reproduisent le rythme des ondes pulsatiles, et que celles qui ne reproduisent pas ces ondes n'éveillent pas le sens du rythme.

Il ne suffit pas d'avoir le sens du rythme même bien développé, il est nécessaire que l'expression extérieure de ce sens soit susceptible d'être soumise aux calculs et mesures objectifs.

1. Où V se trouve : $220 \leq V \leq 350$, d'après le module.

Les sentiments s'expriment généralement par des mouvements et des sons, mais d'une manière si imparfaite qu'il est impossible de les mesurer. Le sens du rythme présente une heureuse exception. Il s'exprime par des mouvements et des sons soumis à une loi précise, pouvant être étudiée et contrôlée par des calculs, tout comme les lois physiques des phénomènes du monde extérieur. C'est ce fait qui permet de prouver objectivement la thèse de l'origine du sens du rythme.

La base du rythme, son « canevas », sur lequel se dessine l'air musical, est exclusivement tissé d'intervalles de temps qui existent dans le jeu des ondes sanguines. Nous pouvons préférer tels ou tels rythmes, mais ce ne seront jamais que ceux qui existent dans les ondes sanguines.

Tous les rythmes des ondes sanguines spécifiques à un organisme normal nous sont agréables grâce au modelage de notre système nerveux par les mouvements des ondes sanguines.

C'est pourquoi nous étions en droit de limiter nos preuves à l'analyse générale des rythmes possibles dans le sang, sans faire de distinctions entre les rythmes spécifiques aux émotions et ceux qui ne se rapportent pas à une émotion spéciale.

MICHEL PAVLOV.

NOTES ET DOCUMENTS

L'AUTORITARISME COMME ABOULIE SOCIALE

Les idées maîtresses de M. Janet, à qui l'on doit l'expression « d'aboulie sociale », sont trop connues, dans leur évolution même, pour que j'aie besoin d'en donner ici un long exposé. Je me bornerai à ce qu'il est indispensable de rappeler pour l'application que j'en veux faire à la question de l'autoritarisme.

La clef de voûte de la psychologie de M. Janet se trouve, comme on sait, dans la notion de la *fonction du réel*, par laquelle il a résumé les conclusions de ses études sur les obsédés. Ces malades ont en effet pour trait commun essentiel l'impossibilité d'amener les processus psychiques — perceptions, sentiments, croyances, etc..., — au degré d'intensité requis pour modifier la réalité par un acte approprié et mettre dans la conscience le sentiment correspondant.

Mais les impulsions automatiques des hystériques aboutissent aussi à la réalité, et n'appartiennent pourtant pas à la fonction du réel : il faut quelque choses de plus ; cet aboutissement doit se faire *sur le plan de la pensée réfléchie*. La particularité spécifique de l'hystérie, c'est la tendance éminente des processus à échapper à la personnalité ; le scrupuleux garde davantage la conscience de ses états, mais il ne parvient plus à les faire sortir de la sphère subjective, à passer de la velléité à la volonté ; la notion de la fonction du réel permet de concevoir sous une forme neuve, et beaucoup plus féconde, celle d'*aboulie*.

Quand l'impulsion, après un arrêt plus ou moins long à la phase réflexive, et une confrontation plus ou moins minutieuse avec les intérêts essentiels de la personnalité, se réalise enfin par une démarche ajustée au réel, nous l'appelons une *conduite* : la conduite est la forme humaine du *comportement* : la pensée de M. Janet interfère ainsi un moment, mais pour se diriger vers un tout autre point de l'horizon scientifique, avec la psychologie objective, avec les « behaviorisme ».

Le milieu social vient en effet apporter un immense surcroît de diffi-

culté à l'exercice de la fonction du réel. Beaucoup d'individus qui font convenablement un acte quand ils sont seuls, en deviennent incapables en société ; ainsi le timide qui, lorsque des personnes non familières le regardent, ne peut plus exécuter les mouvements si simples de l'acte de manger qu'en multipliant les incohérences motrices dans une atmosphère de dépersonnalisation ; l'intervention de la société exige immédiatement un relèvement considérable de la *tension mentale* : c'est une dépense supplémentaire dont les *psychasthéniques* ne peuvent faire les frais ; à l'opération plus complexe, plus élevée hiérarchiquement, qui leur était réclamée, ils substituent une opération inférieure — telle l'émotion d'intimidation — où les forces qui n'ont pu être employées utilement *se dérivent* en une agitation stérile : *l'impossibilité d'élever assez la tension pour réaliser une conduite adaptée aux changements du milieu humain, voilà proprement ce qu'est l'aboulie sociale.*

L'*autoritarisme* me paraît devoir être regardé comme une variété de cette aboulie. Mais le sens commun va crier au paradoxe. L'autoritaire n'agit que trop ! il agit, il est vrai, surtout pour empêcher autrui d'agir (l'autoritarisme prend le plus souvent l'aspect d'une inhibition) ; mais si cette action inopportune est une tare morale, de quel droit en fera-t-on aussi une insuffisance biologique ?

Mais la clinique tranche la question. Dans *Les obsessions et la psychasthénie*, M. Janet avait déjà signalé la curieuse alternance dans une même famille de la disposition au scrupule et de l'autoritarisme : une mère excessivement scrupuleuse a une fille autoritaire à l'excès — ou réciproquement ; et cette succession est trop fréquente pour qu'on puisse y voir une simple coïncidence. Il s'agit bien d'une même diathèse névropathique qui se transmet héréditairement sous des formes différentes : le psychologue n'a donc plus qu'à essayer d'expliquer *pourquoi et de quelle façon précise l'autoritaire est un insuffisant de la tension mentale.*

* * *

On atténuera d'ailleurs le caractère paradoxal de cette entreprise par une distinction préalable : si une certaine variété d'insuffisance psychologique produit les manifestations de l'autoritarisme, inversement tout autoritarisme n'est pas produit par une telle insuffisance : à côté de l'autoritarisme *pathologique*, il y a un autoritarisme *normal*, dont il est indispensable de dire un mot.

Il aurait fallu commencer, semble-t-il, par dire ce qu'est l'autoritarisme lui-même ; mais, à la différence d'une foule d'autres phénomènes psychologiques, l'autoritarisme n'offre pas à la description scientifique une matière plus riche qu'à l'appréhension immédiate du sens commun. Tandis que la crise d'intimidation, par exemple, peut recevoir de nom-

breuses précisions par la détermination des troubles organiques qui l'accompagnent, et dont l'observation commune ne s'avise que confusément, le psychologue qui veut définir l'autoritarisme n'y peut voir, comme tout le monde, que l'exercice immodéré et intempestif de la fonction d'autorité.

Cette fonction a sa double racine indivise dans l'impulsion technique et dans le besoin d'intensifier le sentiment de puissance normalement lié à toute action efficace sur le monde extérieur. Elle est ce besoin utilisant comme instrument non plus un outil matériel — déjà lui-même prolongement de la main — mais l'activité même des autres hommes. Or rien n'est plus aisé que d'indiquer le concours de circonstances qui, en dehors de tout état psychasthénique, peut développer cette tendance au point de la rendre socialement intolérable. D'abord, au point de départ, un degré un peu plus élevé du besoin de direction ou de domination (on le trouve déjà à l'état rudimentaire dans le geste comique de l'individu qui, pour requérir plus sûrement l'attention, saisit son interlocuteur par le bouton de sa veste). Puis des occasions de s'exercer que l'expérience individuelle fournit en nombre plus considérable à la tendance, quelquefois des invitations pressantes ou de véritables mises en demeure de se déployer intensément. Enfin la réussite constante des démarches par lesquelles il y est répondu.

Une femme qui, toute jeune fille, s'était signalée par son aptitude à la direction, servie par une intuition très sûre des réalités, au point que ses frères et sœurs sollicitaient toujours ses conseils dans les conjonctures embarrassantes, devient veuve de bonne heure avec plusieurs jeunes enfants et en proie à de grosses difficultés matérielles ; elle sent que la première condition pour « en sortir », c'est que tous ses enfants suivent docilement ses impulsions ; elle n'a pas le temps de répéter ses ordres ; aussi appuie-t-elle sur le commandement et porte-t-elle le ton et toute la mimique de la décision au degré voulu pour être obéie aussitôt. L'habitude de cette obéissance immédiate et totale, le succès de ses initiatives, consacré par l'événement, et par les félicitations unanimes de ceux qui en sont témoins, développent au maximum la tendance primitive, font de son exercice un besoin permanent et impérieux, si bien que, quand les enfants ont grandi et ont acquis le droit à une existence indépendante, cette mère de famille incomparable devient pour son entourage un insupportable tyran.

Le point d'équilibre est en effet franchi, l'harmonie est rompue entre la tendance et les conditions de son exercice, quand la sphère où elle se satisfaisait jusque-là se trouve brusquement rétrécie. Un fonctionnaire chez qui le besoin d'autorité avait toujours été très vif, et qui l'avait, par surcroît, considérablement développé au cours d'une carrière sans cesse ascendante, est mis à la retraite quand il possède encore la plénitude de ses forces. Il avait eu, depuis longtemps, à diriger un assez nombreux

personnel et l'avait fait avec une énergie exempte de toute brutalité. Privée de son point d'application normal, la tendance s'exaspère à en chercher l'équivalent dans le cercle familial, et cet homme devient très rapidement le fléau des siens. Enfin la vieillesse survenant — c'est presqu'une loi qu'elle accentue les traits moraux déjà trop marqués et fasse du vieillard la caricature de l'homme qu'il a été ! — transforme le besoin d'autorité en une obsession sénile de domination domestique à la fois odieuse et grotesque.

Dans les cas les plus remarquables, le jeu combiné de ces divers facteurs peut porter la tendance à un point d'excès où l'on ne saurait la distinguer objectivement de l'autoritarisme le plus incontestablement pathologique. Mais c'est ce dernier seul qui nous intéresse.

* * *

L'autoritarisme morbide est un syndrome à la production duquel peuvent concourir des causes variées et d'inégale importance.

On doit citer tout d'abord l'autoritarisme *scrupuleux*, manifestation accidentelle de cette disposition qui est liée plus directement qu'aucune autre à la constitution psychasthénique : la crainte de l'action s'exprime non seulement par l'ajournement de la décision, mais par le souci de peser, au moyen d'une évaluation exagérément minutieuse, toutes les circonstances de l'acte (inquiétude de la prudence dont l'arithmomanie de beaucoup d'obsédés n'est que le symbole caricatural). Quand un de ces sujets se trouve assumer la direction d'une autre personne, il y apporte nécessairement ce même esprit de méticulosité scrupuleuse, descend dans le détail de sa conduite, pour lui prescrire, par le menu, tout ce qu'elle doit faire ou ne pas faire. Cet autoritarisme peut être pur de toute visée égoïste, il peut même s'associer à l'altruisme parental ou conjugal le plus sincère ou — chez un fonctionnaire — à un souci véritable du bien public, mais cette sollicitude tâtillonne devient pour l'être ou le service qui en est l'objet un réseau mortel où toute initiative périt étouffée.

* * *

Dans les indications qu'il lui est arrivé de donner çà et là sur notre problème, M. Janet a signalé lui-même une autre variété d'autoritarisme beaucoup plus intéressante, plus répandue aussi, et qu'il rattache, sans lui donner un nom particulier, à la *recherche de l'excitant social.*

Cette recherche rentre elle-même dans un genre beaucoup plus vaste. A côté des troubles qui se produisent chez les psychasthéniques au moment de l'action, ces sujets souffrent dans l'intervalle des crises, et d'une façon quasi permanente, d'un sentiment d'*incomplétude*, sorte d'onglée spirituelle contre lequel ils essaient de lutter par mille moyens.

Il ne s'agit pas — précisons-le — des procédés mis en œuvre pour s'entraîner à l'action, ou se défendre contre son éventualité (pactes, conjurations, simplifications de la vie, etc...) ; ce sont, plus directement, des tentatives pour relever la tension ou se procurer l'illusion d'un relèvement, pour dissiper ou alléger momentanément la souffrance d'incomplétude. Elles vont de la boulimie, recherche outrancière des sensations sthéniques, liées à l'excitation de l'appareil digestif et du sens du goût, jusqu'aux stimulations innombrables du sentiment du moi, par l'intermédiaire des satisfactions d'amour-propre. L'autoritarisme n'est chez certains individus qu'un recours instinctif à la dynamogénie de l'amour-propre : obtenir par contrainte, ou bénévolement, l'obéissance d'une autre personne leur procure une exaltation de la personnalité, comme à d'autres les compliments, les louanges, et toutes les distinctions honorifiques qui visent à donner une sorte de matérialisation sociale à la supériorité présumée d'un individu sur un autre.

Cet autoritarisme prêterait lui-même à tout une étude et l'on pourrait classer les autoritaires soit d'après la méthode — douceur ou violence — employée pour obtenir la soumission (distinction assez superficielle d'ailleurs, car beaucoup de sujets les utilisent indifféremment suivant les opportunités), soit d'après les points d'application de l'impulsion considérée, les uns cherchant indistinctement à se soumettre tout leur entourage, les autres — les plus nombreux — spécialisant leur autoritarisme à une personne déterminée, élue pour sa faiblesse, ou parce que sa conquête semble particulièrement flatteuse. Il y aurait surtout à chercher quel trait individualise les autoritaires entre tous les hyperesthésiés du moi chez qui le sentiment hypertrophié de la personnalité est comme une réserve d'abondance mentale (une réserve de souffrance aussi!) pourvu qu'on lui fournisse le stimulus approprié. Mais ce trait spécifique apparaîtra de soi-même dans la variété de l'autoritarisme morbide qu'on peut appeler *essentielle*.

* * *

L'autoritarisme semble en effet mériter d'être qualifié ainsi quand le besoin de contrôler l'activité d'autrui résulte non d'une autre tendance, comme le scrupule ou l'impulsion à la recherche des excitations dynamogéniques, mais d'un malaise que paraît déterminer, de façon immédiate, la seule perception d'une conduite étrangère. Ce sujet est ainsi organisé que, de voir seulement quelqu'un d'autre agir, lui cause une souffrance mystérieuse, d'où procède ensuite une impulsion à saisir, pour la maîtriser, cette activité ennemie. On pourrait définir l'autoritarisme morbide essentiel : *une intolérance immédiate pour la spontanéité d'autrui.*

Dans la détermination de cette singulière diathèse, il nous faut aller du plus général au moins général.

Tout aboulique, par définition, craint le changement autour de lui, puisque tout changement de milieu entraîne, ou peut entraîner, une obligation d'adaptation nouvelle. Il devrait donc, *a priori*, redouter la spontanéité d'autrui qui est l'une des sources les plus abondantes d'innovations. Et en effet cela ne laisse pas d'arriver souvent. Un mari, par exemple, met un veto immédiat aux projets les plus raisonnables que sa femme lui suggère; elle lui propose l'emploi le plus judicieusement prudent des fonds provenant d'un modeste héritage, mais la réalisation de cette entreprise exigerait une certaine collaboration de sa part, et, avant même d'avoir précisé cette éventualité, il s'y refuse avec une hâte irritée : « Est-ce que tu deviendrais folle?... »

Une forme particulièrement intéressante de cette inquiétude, c'est celle qui se produit quand le sujet redoute l'activité d'autrui non pour les obligations d'action future dont elle le menace, mais *pour le trouble qu'elle apporte à son action présente.* M. Janet en donne un certain nombre d'exemples. X... est occupé à lire dans son cabinet de travail; mais une servante balaie dans la pièce voisine; il entre en fureur et lui interdit de continuer : elle peut se féliciter qu'il ne l'oblige pas à lire elle-même! Telle est la pente naturelle des autoritaires : le malaise que leur cause la spontanéité d'autrui se précise en intolérance pour les dissidences de conduite et entraîne une impulsion consécutive à exiger l'homogénéité du milieu moral, le conformisme des actions, des attitudes, des sentiments.

« Quand je digère mal, j'entends qu'on m'obéisse. »

« Et quand je ne dors pas, tout le monde est debout! »

Pour le dire en passant, ce trait se retrouve même dans l'autoritarisme normal. Les Goncourt racontent que V. Hugo, à Jersey, exigeait que chacun fût au lit, comme lui-même, à neuf heures et demie et rageait de penser que Mme Lockroy, remontée dans sa chambre, n'était peut-être pas couchée.

Le mécanisme au moins superficiel du trouble est aisé à dégager. On sait que la similitude des actes exécutés par plusieurs personnes les rend plus faciles pour chacune d'elles. Mais, inversement, quand une personne offre à notre perception un acte différent de celui que nous accomplissons, le commencement d'exécution qui en résulte, tout au moins chez l'adulte, en qui l'expérience a monté un certain nombre de mécanismes imitatifs, tend dans une certaine mesure à substituer cet acte au nôtre. Mais l'homme normal résiste à cette « intoxication » par l'exemple. Et voici comment les choses semblent se passer chez lui. L'esprit conserve, à côté du processus central qui correspond à la conscience personnelle du moment, une certaine quantité d'attention latente qui lui permet d'accueillir dans la conscience marginale les excitations adventices : c'est en effet une exigence biologique primordiale que l'être vivant ne se ferme pas, par son action actuelle, aux actions plus utiles dont les changements inopinés du milieu montreraient la nécessité; une discrimination som-

maire et à demi-consciente lui permet de laisser retomber les excitations qui ne méritent pas d'être retenues. Plus précisément, ce partage apparent de la conscience n'est qu'un va-et-vient rapide de l'attention qui, de l'état central se transporte aux sollicitations survenantes pour revenir de celles-ci, reconnues sans intérêt, à l'état central. Or c'est ce retour de l'attention à son premier objet, identique en son fond à l'acte volontaire par lequel on inaugure une série motrice (au *fiat* de W. James), qui est plus spécialement difficile ou impossible à l'insuffisant de la volonté ; de là le sentiment d'être accroché, arrêté, barré dans ce qu'il fait par les modifications les plus insignifiantes du milieu, et notamment par le spectacle d'actions différentes, par les dissidences de conduites.

Mais cette explication est incomplète : pourquoi le sujet répond-il à cette gêne par une main-mise sur l'activité d'autrui? *A priori* d'autres réactions sont possibles, et l'expérience nous en présente un type absolument opposé : au lieu de supprimer brutalement l'excitation adventice pour maintenir sa formule propre, on peut abandonner celle-ci pour accueillir l'autre. C'est l'hystérie qui fournit naturellement les plus beaux cas de *suggestibilité*, puisqu'on a voulu la réduire tout entière au *pithiatisme*, et M. Janet a donné de pittoresques échantillons de « rêves polyidéiques » dans lesquels le sujet en somnambulisme change incessamment d'idée directrice au gré des circonstances ; en exécutant une certaine action, il rencontre un objet sans rapport avec elle, un balai par exemple, il le saisit et se met à balayer. Sur les frontières indécises de l'état normal et de l'état pathologique, on trouve des faits analogues ; en s'habillant à la hâte pour une course urgente, une femme a l'occasion de s'approcher de la fenêtre ; elle aperçoit un groupe dans la rue, elle s'arrête à contempler ce rassemblement, et à en chercher les causes, et, quand elle sort de sa rêverie, elle a triplé le retard qu'elle voulait regagner.

En quoi consiste donc la différence entre celui qui accueille ainsi les excitations adventices aux dépens de l'idée directrice primitive, et celui qui maintient cette dernière par la suppression des autres? Pour préciser la signification de l'impulsion autoritaire, il faut évoquer la classe de faits plus générale dans laquelle elle rentre, je veux parler des faits *d'irritabilité*.

* * *

Bien qu'appartenant à l'expérience la plus banale, l'irritabilité ne semble pas avoir retenu l'attention des psychologues, et seuls les médecins ou les psychiatres la mentionnent comme un symptôme qu'on retrouve dans un grand nombre de maladies mentales — essentiellement dans l'épilepsie — ou organiques, particulièrement dans les affections de l'appareil digestif (on sait qu'un entéritique est infiniment plus irritable par exemple qu'un bronchitique). Il y a pourtant autre chose à en dire. Examinons quelques-

unes de ses manifestations les plus communes. Un sujet affecté de ce tempérament rencontre sur son passage une chaise inopportune; il la repousse brutalement : « Qu'avait-elle besoin de se trouver là? » Il cherche dans sa poche, entre plusieurs autres, un objet — son canif par exemple — qui semble fuir ses doigts; il saisit tout le contenu de sa poche et le jette avec colère sur le sol : « Comme cela je verrai bien si tu t'y trouves! » Il interroge quelqu'un qui entend mal et fait : « Comment? » Il répète, mais avec une intonation irritée, agrémentée si son éducation le permet, d'une exclamation grossière : « Vous êtes donc sourd! »

L'élément commun à tous ces cas consiste en ceci : le sujet est inopinément invité à modifier son équilibre moteur, la forme sous laquelle l'énergie nerveuse se trouvait distribuée chez lui. La rencontre d'une chaise trouble l'automatisme de la marche : elle oblige ou à tourner l'obstacle, c'est-à-dire à changer sa direction, ou à s'arrêter un instant pour détourner la chaise. Celui qui cherche son canif dans sa poche a orienté son activité vers les mouvements qui utiliseront l'objet, et non vers ceux qu'il faut exécuter pour continuer de le chercher. Enfin l'homme qui a posé une question attend la réponse, c'est-à-dire que l'énergie nerveuse a pris la forme d'une réceptivité définie, qu'il lui faut modifier pour répéter sa question. Il s'agit toujours, en définitive, d'effectuer un remaniement imprévu de l'énergie nerveuse, c'est-à-dire une opération synthétique, donc *une dépense mentale*. Or, à tout psychasthénique l'exigence d'une dépense supplémentaire cause une souffrance. Mais la colère est l'un des modes biologiques fondamentaux de réaction à la douleur ; par un geste naturel, l'enfant bat l'objet qui l'a blessé; l'irritable développe une réaction irritée, colérique, une impulsion destructrice contre les circonstances qui, en lui réclamant un supplément d'énergie, lui font sentir douloureusement son épuisement.

Le premier bénéfice que nous procure le rapprochement de l'impulsion autoritaire et de la réaction irritable, c'est, à la lumière de celle-ci, de faire mieux apparaître la vraie physionomie de celle-là : le geste inhibitif de l'autoritaire qui supprime une conduite au dehors parce qu'elle le convie à une nouvelle dépense d'énergie, est déjà, pour cette seule raison, présumé de nature psychasthénique; mais l'accompagnement grondeur qui chez l'irritable s'ajoute au même geste confirme l'hypothèse puisque la colère atteste directement *la douleur d'épuisement* d'où elle procède.

Mais, serrée davantage, cette comparaison nous fournira un enseignement beaucoup plus précieux. Un caractère frappant de la réaction irritable, en effet, et qui apparaît même à l'observation superficielle, c'est sa faible teneur en éléments viscéraux, par rapport à ce que renferme une dérivation comme l'angoisse ou la peur : tout l'influx nerveux qui se dépense en réactions inférieures et stériles semble se déverser dans les organes de la motricité, et plus spécialement dans les muscles de la vie de relation ; c'est chez les individus caractérisés par une répugnance constitutionnelle — ou accidentelle — pour les innovations motrices, qu'on

rencontre en fait la disposition irritable. Tout se passe comme si chez eux la source du mouvement était naturellement appauvrie, j'entends la source du mouvement « qualifié », élaboré par l'écorce, et non du mouvement automatique produit par l'activité non contrôlée des centres inférieurs. Cela est confirmé encore par la liaison naturelle de l'irritabilité et de l'ennui (si remarquable par exemple chez Flaubert qui déclarait anti-philosophique toute attitude autre que la station assise dans un fauteuil!). On peut fixer au moyen d'une métaphore ce trait spécifique de la constitution mentale des irritables en disant que de tels individus sont affectés de *sécheresse motrice*.

Or, si nous y regardons de plus près, nous reconnaîtrons ce même trait, mais plus caractéristique encore, dans la forme la plus typique de l'autoritarisme morbide essentiel.

Tous ceux qui ont eu l'occasion d'observer des autoritaires vrais n'ont pu manquer de constater que leur intolérance pour la spontanéité d'autrui ne portait pas seulement sur des conduites déterminées, mais qu'elle s'étendait encore aux manifestations mêmes de la vie affective d'autrui, en particulier *aux expressions de la gaieté ou de la joie*. « C'est indécent de rire comme cela », disait, avec une colère concentrée, un autoritaire de cette sorte en entendant les éclats de rire de sa jeune belle-sœur, lesquels exprimaient seulement le riche équilibre de la santé physique et morale. D'où la compression monstrueuse que ces individus exercent parfois, en la maquillant de prétextes d'éducation et de convenances, sur les jeux et les rires des enfants. Cette forme de l'autoritarisme semblera d'abord étrange, car, si la perception d'une dissidence de conduite moleste un psychasthénique en l'obligeant à partager son attention entre deux schèmes moteurs, quelle gêne peut bien lui causer le spectacle de la spontanéité joyeuse d'un être jeune ?

Exactement la même, et aggravée ! Si, en effet, la vue d'une action différente incite, par la stimulation imitative d'un mécanisme préétabli, à commencer la même action, la joie d'autrui dont nous sommes témoins n'est pas une invitation moindre à instituer en nous un état similaire. Or M. Dumas a montré d'une façon magistrale que le *sourire* était produit par une heureuse innervation du facial; toutes les causes qui font baisser le potentiel nerveux amenant la diminution ou la disparition de cette mimique. De même pour la joie qui n'est que la consommation désintéressée, et comme le gaspillage somptuaire d'une surabondance vitale, surabondance dont l'exécution rapide, ajustée et agréable des adaptations motrices est un témoignage parallèle.

Seulement le déficit que cette impossibilité de la joie sympathique met en relief a une tout autre gravité que l'incomplètude ressentie pour une différence portant sur un acte particulier : il est plus général et plus profond; l'indigence vitale est en quelque sorte sentie à la source, la sécheresse motrice devient ici de la *sécheresse affective*.

Et conformément à la loi de la réaction irritable, le malaise lié au sentiment de ce déficit détermine une impulsion répressive sur sa cause : mais au lieu de s'exercer sur une conduite déterminée elle ira plus avant et visera l'être affectif d'autrui, son individualité morale elle-même.

Cette « sécheresse affective », forme aggravée de la sécheresse motrice, est l'essence du tempérament autoritaire.

Elle obéit avant tout, dans ses manifestations, à une loi psychologique qu'il convient de rappeler : tandis que les déficits mentaux profonds s'attestent davantage pour les stimuli intenses, au contraire les déficits légers cèdent à de tels stimuli. C'est le fondement d'ailleurs de l'impulsion à la recherche des excitations dynamogéniques. Dans les psychasthénies peu prononcées une excitation assez forte peut en effet mobiliser des réserves qui ne s'éveillent pas pour des excitations plus faibles. De là vient que beaucoup de « nerveux » très « agaçables » par les dérangements dus à des causes physiques, ou qui réagissent avec vivacité aux dérangements insignifiants provoqués par les personnes, s'abstiennent cependant des réactions qui pourraient causer de la souffrance : c'est que la préimagination de celle-ci en transposant en pitié l'exceptionnelle puissance énergétique de la douleur hausse assez le niveau de leurs forces pour rendre possible l'adaptation et supprimer la dérivation d'irritabilité.

Mais le contraire a lieu chez le sujet caractérisé par la « sécheresse affective ». Bien loin qu'une telle préimagination le tonifie et lui permette d'inhiber préventivement sa réaction, elle ne peut qu'intensifier le sentiment du déficit, et, consécutivement, l'impulsion répressive.

Et comme il arrive à beaucoup de psychasthéniques dont l'insuffisance se systématise pour des raisons souvent impondérables sur une fonction particulière au point de masquer le caractère général du déficit, l'insuffisance se polarisera ici autour du stimulus le plus intense ; c'est pourquoi les sujets de cette sorte seront souvent beaucoup moins irritables vis-à-vis des choses qu'ils ne seront autoritaires avec les personnes : ils trouvent en effet dans l'inhibition générale préventive de la spontanéité d'autrui un mode d'expression bien plus adéquat — quantitativement et qualitativement — à la nature et à la profondeur de leur déficit.

* * *

De la réalité de ce déficit, il est d'autres preuves expérimentales que le fait qui nous a permis de le dégager, l'intolérance immédiate pour les manifestations élémentaires de la vie affective d'autrui. On peut en effet reconnaître chez la plupart des autoritaires, un ensemble de traits, de *stigmates*, où l'analyse n'a pas de peine à discerner la même déficience. C'est essentiellement une disposition au *méthodisme* exagéré dans la pratique de la vie, à l'*ascétisme*, à l'*avarice*.

a) J'emprunte le mot de « *méthodisme* » aux Goncourt qui, dans l'anecdote rapportée plus haut, l'appliquent à Hugo exigeant que tous les hôtes de la maison fussent couchés à la même heure que lui, comme il exigeait, le lendemain matin, réveillé avant l'aube, que Juliette Drouet répondit immédiatement au billet d'amour qu'il lui faisait tenir dès son lever. (On a vendu aux enchères publiques, en 1926, 15 000 lettres d'amour de Juliette Drouet à Hugo !) « Une régularité extraordinaire dans cette vie, disent les Goncourt ; ainsi tous les jours une promenade de deux heures, toujours par le même chemin, afin de n'avoir pas une minute de retard... Il y a chez Hugo, dans le règlement de sa vie, un méthodisme incroyable. Le jour tombé, il ne lisait pas aux lumières une seule ligne d'un journal, une ligne même d'une lettre ; il la mettait dans sa poche disant qu'il la lirait le lendemain. Et Mme Lockroy nous racontait ce soir qu'au commencement de la guerre où tout le monde haletait après les nouvelles, un jour de brouillard où les journaux étaient arrivés à la nuit et où on se les arrachait, il n'avait touché à aucune des feuilles éparses devant lui, demandant qu'on lui racontât ce qu'il y avait dedans. »

Sans cet aménagement féroce de l'existence quotidienne, en fonction de son utilisation artistique maxima, nous n'aurions probablement pas la *Légende des siècles*, de sorte qu'on ne songe même plus à se demander si une telle conduite appartient encore à la psychologie normale. Il n'en est plus de même du trait suivant. Un médecin — le même qui s'indignait de la gaîté d'une jeune fille — était servilement soumis aux multiples habitudes dont la trame ininterrompue constituait sa vie. Il avait notamment celle d'éteindre, dès son réveil, la veilleuse qui avait brûlé près de son lit. C'était l'acte rituel, le geste propitiatoire sans lequel le reste de la journée eût été livré à tous les hasards, exposé à tous les caprices malfaisants du sort. Un matin, avant son lever, il est appelé d'urgence auprès d'un ouvrier qui venait de tomber d'un échafaudage. Emporté par l'automatisme professionnel, il s'habille et part. Au bout de quelques minutes sa femme entend un bruit de galop et le voit qui rentre, haletant : avant même d'être arrivé auprès du blessé, il s'était souvenu qu'il avait oublié d'éteindre la veilleuse et il avait fait demi-tour. Il n'est pas besoin de montrer longuement que ce *méthodisme* a le sens d'une réaction téléologique contre l'insuffisance de la spontanéité : en resserrant le courant mental dans des canaux très étroits, le sujet essaie d'en augmenter un peu le misérable débit et de se donner l'illusion d'un flot moins maigre.

b) James, en un raccourci admirable, a dégagé les principales racines de la *disposition ascétique*. Eminemment complexe, elle s'apparente dans certaines de ses formes, aux aspirations les plus héroïques de l'âme humaine. Celui qui cherche la souffrance par amour donne un témoignage éminent de richesse sentimentale, de puissance vitale. Mais si on considère l'ascétisme hors de toute connexion avec l'émotion tendre, on y

reconnaîtra sans peine l'expression translucide d'une insuffisance morale. La pratique même du méthodisme l'implique dans une certaine mesure; pour rester fidèle à ses habitudes, il faut se refuser bien des agréments! Mais la disposition *anti-hédonistique* tient par un lien plus direct à la pauvreté biologique. Le plaisir, la joie, sont des dépenses somptuaires dont la seule perspective, je l'ai déjà dit, rend plus sensible à l'autoritaire son épuisement et l'amène, conformément à la loi de la réaction irritable, à repousser brutalement de telles invitations, jusqu'à refuser « la caresse d'un chien ou le sourire d'un enfant », comme dit Hilarion à saint Antoine, dans la *Tentation*; l'ascète étouffe ses propres désirs comme il arrête les désirs des autres, par incapacité de fournir à la sollicitation de dépense qu'est un désir naissant. L'ascétisme proprement dit, codification, dans le cadre d'une religion organisée, de cette impulsion inhibitrice, n'est au vrai qu'un autoritarisme retourné contre soi-même, comme l'autoritarisme peut être appelé un ascétisme extériorisé. Les personnages qui ont été des incarnations historiques et quasi symboliques de la tendance autoritaire — tel Robespierre — fourniraient des exemples de cette association.

c) *L'avarice*, beaucoup plus fréquente en fait chez les autoritaires que les deux autres « stigmates », exprime la même tare et d'une façon plus significative encore. L'hypertrophie de la tendance à l'épargne procède directement aussi de la disposition anti-hédonistique ; elle atteste, comme cette dernière, l'indigence de la spontanéité : l'argent est le symbole familier de tous les plaisirs; le geste épargnant, le mouvement racourci de celui qui cherche à dépenser le moins possible, n'est en quelque sorte que la transposition sur le plan économique de la tendance à réduire au minimum aussi la dépense psychique. Dans *Eugénie Grandet*, Balzac a bien montré l'association de l'avarice à l'autoritarisme. On connaît aussi l'incroyable parcimonie de Hugo, le contraste si pénible qu'elle faisait pour ses proches avec sa philantropie littéraire et poétique — cette dernière aussi sincère d'ailleurs que les vers étaient beaux et pour la même raison. L'on sait qu'il faillit un instant refuser son obole — lui l'ancien proscrit de l'Empire — à une souscription pour faire évader l'un des condamnés de la Commune à qui le liait par surcroît une amitié personnelle. En fait, chez les autoritaires les plus caractérisés que j'ai pu observer, il y avait presque toujours un degré plus ou moins accusé d'avarice.

* * *

Les trois stigmates de l'autoritarisme sont donc à la fois des expressions de la déficience affective et des moyens de lutter contre elle, d'en rendre moins douloureux le sentiment : ils relèvent de cette finalité instinctive de l'esprit que M. Paulhan a si souvent et si finement étudiée. Le sujet, abondant en quelque sorte dans son propre sens, se prémunit — avec

l'outrance ordinaire des psychasthéniques — contre les occasions de dépenser la richesse qu'il n'a pas. Qu'est-ce notamment, que ce méthodisme dans la vie, que ce *compartimentage* des journées, ce respect superstitieux des cadres horaires rigides où toutes les actions sont tenues de s'emboîter ? Qu'est-ce que ce refus farouche de se prêter au plaisir, et cette obsession de thésauriser, sinon des façons diverses et équivalentes d'attester le tarissement de la vie psychique spontanée et aussi des tentatives pour en tirer le meilleur parti ? Dès qu'il y a abondance mentale, il y a spontanéité, et la spontanéité se rit des limites ; l'humeur ludique les franchit dans ses bonds comme l'inspiration artistique brise les formes classiques et les canons des écoles : « Nous avons démoli les vieux compartiments ! »

Mais ainsi transformées par la conscience en règle de vie, ces trois manifestations du déficit psychologique donnent à l'impulsion proprement autoritaire des points d'application plus nombreux et une direction plus précise. Ce n'est plus seulement la spontanéité d'autrui prise en soi que l'autoritaire ne peut tolérer, mais encore, et surtout, cette spontanéité en tant qu'elle vient heurter le système protecteur dont il masque et abrite sa misère. Les fantaisies d'autrui peuvent en effet compromettre l'intégrité des cadres où il a compartimenté son existence ; le plus sûr moyen de prévenir un tel danger, c'est de prendre en mains, une fois pour toutes, le contrôle de cette fantaisie, de la brider, de la mettre en cellule, de l'astreindre à la vie réglée et morne des prisonniers. — « On n'est pas au monde pour s'amuser », dira de son côté l'ascète, et la tendance de mieux en mieux organisée chez lui à réprimer ses désirs, se portera presque inévitablement à réprimer systématiquement ceux d'autrui.

Mais plus inévitablement encore l'avarice, l'impulsion à arrêter la dépense, s'étendra jusqu'au contrôle de l'activité d'autrui, tout au moins des êtres que leur destinée a placés dans le même organisme économique. Réprimer en eux, supprimer à sa source toute fantaisie somptuaire, c'est à la fois satisfaire immédiatement l'avarice et c'est en outre maîtriser cette spontanéité qui, par le seul luxe mental dont elle témoigne, lèse déjà spécifiquement la psychasthénie de l'autoritaire. Celui qui aime dépenser aime se distraire ! — L'avarice objectivée, extériorisée, devient l'axe principal autour duquel tend à s'organiser l'autoritarisme.

* * *

Voilà, je crois, l'essentiel de l'autoritarisme morbide. Mais d'autres facteurs peuvent intervenir pour en parfaire la systématisation et transformer l'impulsion autoritaire en une conduite quasi permanente ayant pour objet la domination totale d'une autre personnalité. Je n'en indiquerai qu'un : c'est ce tempérament que les psychiatres ont isolé à l'occasion de l'étude des délires d'interprétation, de la pensée *paranoïaque* et qu'ils ont appelé l'*autophilie* ou l'*hyperesthésie de la personnalité*. C'est le besoin

obsédant de prééminence, une sensibilité excessive aux moindres froissements d'amour-propre, à tous les jugements qui peuvent contester l'excellence de la personne. Or il n'y a nullement incompatibilité entre une telle constitution et la « sécheresse affective » : quand cette association se réalisera, l'autoritarisme prendra un aspect particulier; l'hyperesthésie du moi, chez un appauvri de la spontanéité, s'exprimera tout autrement qu'elle ne le fait par exemple chez l'excité maniaque en qui surabondent les processus automatiques (d'où chez lui la forme fastueuse et comme furibonde de l'affirmation du soi). Si un sujet déjà disposé à interdire qu'on bouge autour de lui, quand il est immobile, ou qu'on agisse autrement que lui, parce que ces différences d'attitudes ou de mouvements épuisent son attention et sa faible capacité de remaniement moteur, si un tel sujet, dis-je, a par surcroît le besoin intempérant d'avoir raison, d'être approuvé, de faire consacrer sa conduite par des jugements laudatifs ou par l'obéissance effective, l'ampleur et la sévérité du contrôle exercés sur autrui ne pourront manquer d'en être tragiquement accrus. Un autoritaire du type de Robespierre est vraisemblablement produit par la réunion de ces deux diathèses. Mais les apparences doivent varier suivant les objets auxquels l'hyperesthésié du moi — par tempérament ou par occasion — aura plus particulièrement attaché son besoin de primauté. Chez l'homme d'action, de petite ou vaste envergure, armé de quelque autorité publique, ce sera l'autocratie aboutissant à étouffer toute initiative chez ses subordonnés. Chez tous on observera l'*intolérance pour la contradiction* qui revêt une forme particulièrement intéressante quand un tel sujet est doué par surcroît de quelque aptitude pour les idées générales et pour la dialectique : son intolérance s'étendra non pas seulement aux contestations proprement dites, mais au défaut d'adhésion pur et simple : il le sentira comme un traumatisme pour ses idées; il réagira avec vivacité — ainsi qu'un épuisé réagit aux dérangements extérieurs —, mais ses dons oratoires et idéologiques permettront à sa psychasthénie de se *camoufler* sous les apparences de l'ardeur intellectuelle et de la ferveur prosélytique.

* * *

Cette forme de propagandisme dont l'autoritarisme est le ressort caché peut se manifester d'autre façon encore, et notamment par « l'hygiénomanie » dont tout le monde a pu voir des échantillons plus ou moins comiques autour de soi. L'autoritaire qui effectue le compartimentage de sa vie au moyen de petites règles d'hygiène, de menues précautions destinées à lui conserver la santé, cherchera presque inévitablement à imposer à son entourage ses observances plus ou moins chimériques : le conformisme du milieu achève de calmer l'inquiétude mentale d'où procède son souci de régime.

Mais l'hygiénomane n'est lui-même qu'une variété terne de l'*hypocondriaque*; et de l'hypocondrie on pourrait dire à la fois qu'elle est l'aboutissement ultime de la disposition mentale d'où sort l'autoritarisme, et qu'elle est quelque chose de tout différent. Cette préoccupation morbide de la santé physique, plus élémentairement, ce sentiment pénible de la vie organique a son fondement dans une altération des sensations viscérales, dans un amoindrissement, et une pesanteur tout ensemble, de la cœnesthésie, dus sans doute à un hypofonctionnement des centres nerveux qui président aux fonctions végétatives, et plus directement à l'hypotension des régions de l'écorce où les impressions liées à l'exercice de ces fonctions sont reçues et élaborées pour entrer dans la trame de la conscience personnelle. Or pourquoi ne considérerait-on pas cette « carence cœnesthésique » comme la variété la plus grave, la plus profonde de cette insuffisance de la spontanéité qui se défend contre la vie ambiante par un réflexe inhibitif?

Toutefois l'appauvrissement extrême de la vie organique, en rétrécissant à l'excès la sphère de la conscience, ne laisse pour ainsi dire plus au malade la possibilité même de l'autoritarisme vrai. « J'ai connu un gentilhomme, dit Montaigne, qui ne communiquait sa vie que par les opérations de son ventre : on voyait chez lui, en montre, un ordre de bassins de six à huit jours : c'était son objet, son étude, ses discours. » Enfermé comme en une cave dans sa raréfaction vitale, où les préoccupations hyponcodriaques, telles des toiles d'araignées, obscurcissent encore le soupirail, ce malade ne percevra même plus suffisamment autrui pour éprouver le besoin d'inhiber ses actions. Toutefois, si la possibilité lui en est offerte, il l'utilisera — quelquefois jusqu'à épuisement — pour l'allègement de ses infirmités. C'est le « Gnathon » de La Bruyère, « qui ne vit que pour soi... tourne tout à son usage, ne se contraint pour personne, ne plaint personne, ne connaît de maux que les siens, que sa replétion et sa bile, ne plaint la mort de personne, n'appréhende que la sienne qu'il rachèterait volontiers de l'extinction de tout le genre humain ». L'*égoïsme hypocondriaque* est peut-être sur la ligne de l'autoritarisme morbide, mais si en avant qu'il y aurait abus de langage à lui maintenir ce nom.

Et plus loin encore, sur la même ligne, il resterait à mentionner la *méchanceté*. Sans parler même des individus atteints d'une atrophie congénitale des tendances morales qui offrent à l'observation du médecin toutes les gammes de la cruauté instinctive, il y a parmi les normaux — ou prétendus tels — des sujets chez qui l'incapacité d'accueillir en soi la vie affective d'autrui ne va pas seulement à comprimer les autres, mais se porte à les faire souffrir, si bien que le sentiment de la douleur infligée devient le véritable moteur, le ressort essentiel de l'activité. Tel ce lord Heresford, encore cité par les Goncourt, chez qui l'on retrouvait « la méchanceté noire de sa famille et la haine de l'humanité. C'est de lord Heresford qu'on a cette terrible phrase qu'il aimait à répéter : « Les

hommes sont mauvais, et quand je mourrai, j'aurai au moins la consolation de n'avoir jamais rendu un service. » — Admirable systématisation de l'impulsion irritable sous la forme de la haine ! — Il est intéressant de noter que ce lord était par surcroît « un avare extraordinaire qui n'avait jamais donné à dîner à personne ».

C'est le maximum concevable de comportement anti-altruiste, l'extrémité de la ligne dont l'autre bout est occupé par un saint François d'Assise, un saint François de Sales, par tous ceux qui, suivant l'heureuse expression de Sainte-Beuve, « sont amoureux des âmes ». L'autoritaire se tient néanmoins en deçà du *méchant* ; il ne va pas jusqu'à *l'inversion* du sentiment altruiste, jusqu'à transformer en volupté de haine le malaise qu'il ressent de la seule existence d'autrui ; mais son geste inhibitif pour contrôler la conduite des autres, comprimer leur spontanéité est pourtant une *dérivation* ; il tient la place du relèvement de tension qui eût été nécessaire pour supporter la vue des dissidences, l'expansion des autres vies affectives : c'est incontestablement une « aboulie sociale ».

L. Dupuis.

L'ÉCRITURE ET LA LECTURE BILATÉRALES

Je voudrais indiquer dans cet article une idée à laquelle je m'intéresse depuis une quinzaine d'années et dont la vérité me paraît de plus en plus évidente. Je considère qu'elle a une signification assez générale et une importance assez grande pour mériter d'être soumise à une critique attentive. Il faudrait, à mon avis, remplacer la manière actuelle unilatérale de lire et d'écrire par un procédé plus commode, celui de la lecture et de l'écriture bilatérales. Au lieu de lire et d'écrire de gauche à droite — ou, comme certaines nations orientales, de droite à gauche —, il faudrait user des deux techniques à la fois. Et, pour qu'une telle réforme soit facile, il faudrait arriver à utiliser dans les deux sens, alternativement, l'une et l'autre main.

Cette idée se précisa en moi à la suite de nombreuses expériences; ma conviction se raffermit par l'adhésion des spécialistes. Je pus me rendre compte dès le début que l'écriture actuelle, qui est une conséquence du développement de la main droite, n'est pas aussi facile à exécuter par la main gauche. Je n'en continuai pas moins à vouloir exercer symétriquement la main gauche de l'élève, non seulement accidentellement dans le dessin, mais dans toutes les techniques graphiques, et en particulier dans le domaine de l'écriture. Après un certain nombre de vains essais, j'entrevis la solution de la question. Au lieu de m'attarder exclusivement à la réforme de l'écriture, je concentrai ma pensée sur le mécanisme non moins important de la lecture, qui avait été peu étudié encore, et qu'on avait envisagé également sous un seul point de vue.

Si nous avions un alphabet ne contenant que des lettres symétriques, telles que A, H, T, etc., dans une page d'imprimerie, on pourrait lire les lignes de rang impair de gauche à droite et les lignes de rang pair de droite à gauche. Ainsi, il y aurait égalité d'effort pour les deux parties du corps et pour les deux moitiés du cerveau. Dans une telle lecture, on ne réaliserait — par rapport à la manière actuelle de lire — aucune économie de temps; néanmoins ce procédé serait préférable à cause de ses avantages physiologiques.

Si on voulait se passer de la transformation radicale de l'alphabet actuel, il suffirait de choisir des caractères qui, en comparaison avec les nôtres, seraient retournés de droite à gauche et avec lesquels on pourrait imprimer

les formes particulières de l'alphabet normal aussi à l'envers, par exemple *d* comme *b*, *p* comme *q*, etc. Les caractères de l'écriture courante ne seraient que des imitations verticales des lettres d'imprimerie. Comme aujourd'hui, la main droite écrirait de gauche à droite, mais elle alternerait, après chaque ligne, et si c'était incommode, après chaque alinéa ou chaque page, avec la gauche écrivant de droite à gauche. D'ailleurs, dans une écriture verticale, le mouvement même de l'une ou de l'autre main opéré dans les deux directions ne ferait pas de difficulté particulière et, si l'on parvenait à un alphabet de caractères symétriques, il ne serait plus entravé par aucun obstacle.

Chose curieuse ! A l'origine de leur culture littéraire, les anciens Grecs, qui avaient appris leur écriture des Phéniciens, en transformèrent spontanément le mécanisme unilatéral (de droite à gauche) en un mécanisme bilatéral. Les inscriptions sur les monnaies et sur les monuments du temps de Solon sont exécutées pour être lues dans les deux sens. Cependant cette manière d'écrire ou plutôt de sculpter l'écriture n'était-elle qu'un terme intermédiaire et de courte durée ; elle ne tardait pas à céder de nouveau la place à l'écriture unilatérale actuelle.

La cause de la persistance de l'unilatéralité de l'écriture est comparable à celle pour laquelle, par exemple, l'homme n'est pas arrivé à se servir alternativement de chaque bras pour faucher le blé. Il ne peut arriver à le faire, son instrument ne s'y prêtant pas. Le paysan n'a même pas l'idée qu'on pourrait et devrait s'en servir autrement, et, tant que le cultivateur se contentera de sa faux, le fabricant ne la modifiera pas. Il en est de même pour les caractères de composition. Si l'on n'en a pas entrepris plus tôt la réforme, cela peut s'expliquer par leur dépendance, dès l'origine, d'une part des instruments pour écrire dont on disposait, d'autre part des habitudes contractées par notre main droite.

* * *

Rousseau surveille son Émile pour que, dès la première enfance, il ne « présente pas une main plutôt que l'autre ».

Le goût français a appris à l'Europe moderne à se servir des deux mains à table.

On connaît l'universalité de l'activité artistique de Léonard de Vinci ; elle se lie, à mon avis, à la faculté d'user autant de sa main droite que de sa main gauche. Il y a encore de nos jours des peintres et des musiciens se servant de l'une et de l'autre main avec autant d'adresse.

On raconte que les chevaliers d'un certain ordre polonais donnaient des coups d'épée indifféremment avec la main gauche et la main droite. Un auteur russe nous présente dans son roman un escrimeur invincible. Il a acquis son habileté à la suite de duels avec un ours. L'animal, enchaîné, se tenait sur ses pattes de derrière, et rejetait, avec celles de devant, les

coups de fleuret si promptement que jamais l'escrimeur ne réussit à l'atteindre. Il s'expliqua la supériorité de l'ours par la disposition symétrique de ses organes de défense. Rappelons encore que c'est de la main gauche que David atteignit le front de Goliath..·

Les expériences quotidiennes des artisans et, en général, des ouvriers, viennent confirmer ces exemples historiques. Comme le charretier qui change son fouet de main, ils se servent du marteau, du rabot, ou de l'aiguille, aussi bien de la main droite que de la main gauche. Il est reconnu que les instruments manquant de symétrie fatiguent davantage. « Tel forgeron est heureux qui martelle avec l'une et l'autre main », dit à ce propos et très judicieusement un proverbe tchèque.

Il n'est point d'importance secondaire que l'écriture et la lecture s'opèrent avec une facilité plus grande. De plus en plus l'avantage que depuis des milliers d'années l'homme s'est habitué à donner à sa main droite se retourne contre lui. Il faut donc chercher à fréner cette révolution.

Certains enfants, au commencement de l'âge scolaire, ne font pas de différence entre la main droite et la main gauche. Ils s'en servent avec la même adresse pour manger, s'habiller, etc. On les verra dessiner aussi bien de l'une que de l'autre main. S'il s'agit d'enfants doués normalement, de bonne heure on leur apprendra à écrire le mot CHIEN avec des majuscules d'impression simplifiées. Il arrive que l'enfant ait de lui-même recours à sa main gauche et réussisse à reproduire le modèle ; les lettres ainsi tracées nous apparaîtront renversées, comme réfléchies par un miroir. L'enfant commence à écrire le C devant le milieu du corps, mais il donne à ce demi-cercle la direction de droite ; en continuant, il renverse de la même manière aussi les deux lettres asymétriques (E, N). L'impression visuelle que donnent les deux sortes d'écriture, la normale et la renversée, est identique chez l'enfant (et chez tous ceux qui ne savent pas lire).

A l'école, l'enseignement traditionnel, l'exemple des camarades paralysent ces mouvements involontaires de l'enfant ; bientôt l'identification des impressions visuelles cesse, l'unilatéralité s'établit.

* * *

Tout exercice partiel est nuisible ; les inconvénients physiologiques et psychologiques de la lecture et de l'écriture unilatérales sont d'autant plus dangereux qu'il s'agit ici d'une déformation cultivée systématiquement. Pendant la lecture, les yeux, la tête, le cou sont tendus toujours dans la même direction. Le mouvement oscillatoire de la partie supérieure du corps ne s'éteint complètement que dans les membres inférieurs. Les phases de tension qui accompagnent la lecture des lignes successives d'une page alternent avec des pauses pendant lesquelles la tête retourne à sa position normale. Il est facile d'observer le mouve-

ment du lecteur qui passe de ce jeu oscillatoire des muscles, d'abord presque imperceptible, à un balancement distinct penchant vers la droite, mouvement comparable à celui de certains violonistes.

La tension due à ce travail unilatéral est atténuée, jusqu'à un certain point, par les mouvements de retour, après chaque ligne, qui correspondent à un certain relâchement musculaire. Mais ce n'est pas là un repos entier, véritable.

L'hypertrophie des groupes organiques, nerveux et musculaires, liée à l'activité prépondérante de la moitié droite du corps, l'affaiblissement de la moitié du corps inactive ou moins active et, par conséquent, la déséquilibration de tout l'organisme, sont l'inévitable conséquence de cet ensemble de faits, comme de toute action constamment unilatérale.

On peut comprendre la qualité artificielle, contre nature, des manières actuelles d'écrire et de lire par l'expérience suivante :

Supposons que, pour marcher, nous ne puissions pas user de nos pas habituels, parfaitement équilibrés, et qu'on nous force à nous mouvoir constamment dans la direction de gauche à droite. La jambe droite se déplaçant toujours la première, c'est sur elle qu'à chaque pas, pendant un moment, se concentrera le poids du corps tout entier; la jambe gauche ne fera que se traîner après la droite. Cette marche particulière, prolongée ou accélérée, deviendra vite très désagréable. Une sorte de fatigue et d'agitation se manifestera, qui, localisée d'abord au côté droit du corps et notamment dans le pied droit, atteindra bientôt aussi le pied gauche. On devra, si l'on veut éviter les déformations du corps, qui risquent de survenir rapidement, arrêter ce mouvement gênant et dangereux.

Il en est de même pour l'écriture. Le fait, pour être moins gros, n'est pas moins net.

Il est d'ailleurs confirmé par l'observation des faucheurs qui sont obligés de se déplacer sans cesse de gauche à droite et de travailler asymétriquement, c'est-à-dire surtout de la main droite. Un œil exercé les reconnaît à distance d'après leur démarche.

En écrivant, les enfants et les adultes se comportent comme le faucheur. Comme on n'écrit qu'assis, cela accroît encore le danger, notamment pour les petits corps enfantins, si frêles. Un grand nombre de déviations de la colonne vertébrale n'ont pas d'autre origine.

On a construit des bancs scolaires perfectionnés, on a fait des expériences avec l'écriture verticale, avec la machine à écrire : le mal est plus profond. L'altération de l'organisme est plus générale et plus diffuse. Elle atteint même l'équilibre intérieur, les appareils digestif, respiratoire et circulatoire. On a signalé, avec raison, son retentissement sur le cœur, sa position, son fonctionnement.

Des troubles psychiques viennent quelquefois accompagner ce déséquilibre organique : une fatigabilité plus grande, de l'irritabilité, quelques troubles de la mémoire.

L'homme qui travaille symétriquement avec les deux mains (simultanément ou alternativement) ne se fatigue pas aussi facilement ni aussi vite que celui qui ne se sert que d'une seule main. Quand bien même, dans un travail symétrique, un corps s'épuiserait jusqu'à l'extrême, après cet épuisement il continuerait à demeurer à l'état d'équilibre. A part la fatigue, il resterait normal, et il en serait de même pour l'esprit.

La symétrie donne l'équilibre et le repos.

L'agitation qui se joint à la fatigue causée par un travail unilatéral a son origine dans un épuisement asymétrique de l'énergie des centres nerveux. La tension inégale d'énergie nerveuse entraîne comme conséquence des déversements brusques et des explosions d'égalisation. C'est à ces explosions qu'il faut rapporter l'état irrité de l'organisme, origine des troubles du caractère. Il n'est pas besoin d'insister sur la répercussion qu'ont ces faits dans la vie sociale.

La réalisation d'un procédé d'écriture et de lecture plus psychologique présente donc un assez grand intérêt.

JAN NEPOKOJ.

(*Prešov* [*Tchécoslovaquie*], *1926*.

Adapté par RENÉE DE PICCIOTTO.)

ÉTUDES CRITIQUES

« LE LANGAGE ET LA VIE » DE CH. BALLY[1]

Il ne s'agit pas d'une simple réédition de l'ouvrage publié par M. Bally en 1913. L'ancien, « *Le langage et la vie* », très modifié, ne forme que la première moitié du volume; la seconde consiste en un essai inédit et en trois études partiellement retouchées qui ont paru dans diverses revues scientifiques. Le tout est une œuvre organique, coordonnant les théories personnelles de l'auteur et les insérant dans la science du langage. Le livre est indispensable pour qui veut être au courant de la linguistique actuelle et de ses rapports étroits avec la psychologie et la sociologie.

I

Ceux qui connaissaient la première édition ont peut-être ouvert l'ouvrage agrandi avec une certaine appréhension. C'est qu'on l'aimait, ce petit livre, qui dans une langue élégante et simple, vibrante encore de la voix du conférencier, nous initiait aux choses du langage à l'aide de découvertes et de théories aussi solides que géniales. La grammaire perdait son aspect froid et aride et, tout en gardant la précision et l'objectivité d'une science, se transformait en un roman captivant.

La nouvelle version a gardé tout ce qui fait l'attrait de l'ancienne : la tenue générale est conservée. Pour saisir les différences, il faut les confronter ligne par ligne. Et alors, au fur et à mesure qu'on les rencontre, on est forcé d'approuver les changements qui insistent davantage sur certaines distinctions, précisent des questions de détail et ajoutent des vues personnelles importantes.

L'auteur résume d'abord brièvement les « Diverses conceptions de l'étude du langage ». La linguistique à ses débuts était un art qui mettait

1. Charles Bally. *Le langage et la vie,* 2e édition revue et augmentée. Payot, Paris, 1926. Un vol. in-8° de 236 pages.

en relief les effets esthétiques et littéraires des langues. Lorsque, au commencement du XIX^e^ siècle, le langage fut analysé pour lui-même qu'il devint l'objet d'une science, on s'intéressa à son histoire et à ses transformations. C'est aujourd'hui seulement qu'on se met à observer les langues statiquement, en tant que systèmes. Ces recherches ont été inaugurées par Ferdinand de Saussure et continuées par ses disciples à Genève. M. Bally examine particulièrement le but du langage : « Le langage naturel, celui que nous parlons tous, n'est au service ni de la raison pure, ni de l'art; il ne vise ni un idéal logique, ni un idéal littéraire; sa fonction primordiale et constante n'est pas de construire des syllogismes, d'arrondir des périodes, de se plier aux lois de l'alexandrin. Il est simplement au service de la vie, non de la vie de quelques-uns, mais de tous, et dans toutes ses manifestations : sa fonction est biologique et sociale » (p. 18).

Mais cette vie, le langage est-il apte à l'exprimer? A première vue il ne le semble pas. En effet, l'auteur ne cesse de signaler l'antinomie foncière entre la nature et le but du langage. La vie est essentiellement affective. Le langage au contraire est essentiellement intellectuel, parce que la création d'un signe, quel qu'il soit, est une opération de l'intelligence. Pour être compris, le langage schématise la pensée individuelle, car il suppose une intelligence collective, si personnelle et émotive que puisse être la vie qu'il exprime : « Tout homme qui agit et qui exprime son activité intérieure par la parole pour la communiquer aux autres ou la leur imposer a besoin d'analyser et d'ordonner sa pensée; la première condition pour arriver à ses fins est d'être compris, et toute compréhension repose sur une analyse; les mots, leur enchaînement, l'ordonnance des phrases reflètent cette analyse. Il s'agit là d'une opération intellectuelle au premier chef » (p. 34).

Ce n'est donc qu'indirectement que le langage arrive à exprimer l'affectivité inhérente à la pensée humaine, en faisant appel à l'imagination et aux impressions sensorielles. Nous verrons dans le chapitre *Mécanisme de l'expressivité* par quels jeux d'associations il s'est créé tout un système de signes à cet effet. Cet ordre d'expressions est proprement la découverte de M. Bally qui en fait une discipline spéciale : la stylistique. Pour parer à un malentendu, il a soin de nous dire que la stylistique n'est pas l'étude d'une partie du langage, mais celle du langage tout entier observé sous un angle particulier. « Je n'ai jamais prétendu... que le langage affectif existât indépendamment du langage intellectuel, et que la stylistique étudiât le premier à l'exclusion du second; elle les étudie tous deux dans leurs rapports réciproques et examine dans quelle proportion ils s'allient pour composer tel ou tel type d'expressions »(p. 114).

La stylistique ainsi comprise accorde une grande attention aux facteurs sociaux du langage. Les individus d'une communauté linguistique ne parlent pas tous la même langue, leur syntaxe et leur vocabulaire

reflètent le milieu auquel ils appartiennent (métiers, arts, sciences, sports, etc.). Quand ces langues spéciales se rapprochent de l'usage ordinaire, elles font partie des deux grandes couches linguistiques qu'on appelle conventionnellement langue écrite et langue parlée. Tout ce qui est exprimé dans ces pages se retrouve en détail dans le *Traité de stylistique française* du même savant[1].

Cependant M. Bally n'ignore pas l'utilité des études historiques comme en témoigne toute une partie de son livre : *L'évolution du langage et la vie*. Il suggère de profondes réformes dans ce domaine, car l'évolution est rarement conçue objectivement. Tantôt on l'assimile au progrès, tantôt au déclin. D'après les uns, les langues se corrompent, d'après d'autres, elles deviennent de plus en plus parfaites. Ces considérations sont entachées de subjectivisme. Nous sommes incapables de définir le progrès linguistique. Tout ce qu'on peut dire, sans sortir de l'observation des faits, c'est que les langues évoluent sous l'action de deux tendances contraires comme « un accordéon, qui tantôt se distend et tantôt se replie ». Il y a les exigences de la communication à côté de celles de l'expressivité (cf. les chapitres : *Progrès logique et nécessité de l'expression*, *Tendance analytique et expressivité*).

Le besoin de compréhension favorise la tendance analytique qui se manifeste de deux manières. D'abord par l'univocité selon laquelle un signe linguistique a seulement une valeur et une idée est représentée par un signe unique. Puis par le caractère linéaire de ces signes : on cherche à les juxtaposer sur la ligne du discours ; aucun ne se superpose aux autres, ou ne reste sous-entendu. Or les besoins affectifs créent sans cesse des expressions nouvelles entravant l'univocité (cf. les variantes exagératives *très* beau, *extrêmement*, *excessivement*, *incomparablement* beau, etc.) ; la synthèse se réinstalle sous des formes multiples souvent difficiles à découvrir. Cela se vérifie pour les articles et en général pour les démonstratifs qui sont des outils analytiques très imparfaits cumulant plusieurs fonctions (par ex. la distinction du genre et du nombre, voir p. 76-80).

Quand on envisage l'évolution des langues dans leur ensemble, on constate le même jeu de bascule : progrès dans un sens et recul dans un autre. Si d'une part les dialectes disparaissent au profit de l'idiome unifié, d'autre part un fractionnement se produit au sein de cet idiome ; on y voit surgir en foule ces langues spéciales dont nous avons parlé plus haut.

Ainsi on ne peut, avec les méthodes et les connaissances actuelles, découvrir le progrès linguistique, ni dans les langues prises individuellement, ni dans le langage humain considéré dans l'ensemble de son développement. « Nous surprenons plutôt, dans toutes les phases de son évolution, un mouvement perpétuel à forme rythmique, une sorte d'oscil-

1. Ch. Bally. *Traité de stylistique française*, 2e éd.; Winter, Heidelberg, 1921.

lation décomposée elle-même en oscillations de moindre ampleur. Et ceci rappelle de très près l'histoire de l'art, où il n'est pas possible de découvrir un progrès, mais seulement un mouvement oscillatoire et des rythmes » (p. 92).

II

Après nous avoir donné un exposé des principaux problèmes que pose la linguistique, M. Bally nous fait pénétrer plus avant dans le champ de ses propres découvertes. D'abord par l'étude intitulée : *Stylistique et linguistique générale* dont le point central est la distinction entre la stylistique externe et la stylistique interne. La première a pour objet la langue maternelle, l'autre, sa comparaison avec une langue étrangère. « Ainsi il y a deux manières différentes de dégager les caractères expressifs d'une langue : on peut ou bien comparer ses moyens d'expression avec ceux d'une autre langue, ou bien comparer entre eux les principaux types expressifs de la même langue » (p. 105). Ces deux disciplines stylistiques sont complémentaires, car « les recherches sont toutes différentes selon qu'elles portent sur la langue maternelle ou sur une langue étrangère. Dans le premier cas, la parole apparaît — du point de vue du sujet parlant — comme un moyen d'action et d'expression, et — du point de vue du sujet entendant — comme une source d'impressions et de réactions. Tout autres sont les résultats d'une étude qui a pour objet un idiome étranger. Outre que la comparaison de deux langues est toujours un peu artificielle, les jugements qu'elle suggère ont une forme générale et abstraite. Les caractères qu'elle fait apparaître peuvent être exacts : ils sont vus en étendue plus qu'en profondeur »[1] (p. 107).

Ce principe de méthode se dégage d'une considération psychologique très simple que M. Bally formule et développe comme suit : « Au fond il en est ainsi de toutes les observations faites sur un sujet humain, selon que c'est ce sujet qui réfléchit sur lui-même ou qu'il est l'objet d'observations faites sur lui par d'autres personnes. Ces observations sont rarement de même nature, ce qui ne veut pas dire qu'elles s'excluent. Ce que le sujet surprend en lui-même, à chaque coup de sonde, c'est la succession ininterrompue de ses états de conscience, représentations, idées et émotions, la vie de son esprit dans sa mobilité, les manifestations diverses de son tempérament. Cette introspection toute spontanée permet rarement au sujet de s'objectiver; il ne se voit pas tel qu'il verrait un autre sujet. Inversement, ce que les autres aperçoivent de nous, ce sont les manifestations extérieures de notre être, ou plutôt ils n'en voient que les résultats et les symboles, sous forme d'actes, de mouvements volontaires ou involontaires, de paroles, etc. Cette symbolique peut être bien ou

1. Cf. Ch. Bally. *Copule zéro et faits connexes*. Bull. Soc. Ling., XXIII, p. 4 ss.

mal interprétée ; mais, même si cette interprétation est juste, si elle correspond bien à notre vie intérieure, elle n'en fait voir pourtant qu'une transposition ; c'est comme si l'on jugeait une action d'après ses conséquences et non d'après l'intention d'où elle est née » (p. 105).

Qu'on fasse de la stylistique externe ou de la stylistique interne, une méthode s'impose; elle consiste à comparer ce qui est expressif avec ce qui ne l'est pas, et pour cela il est nécessaire de délimiter et d'identifier toute unité linguistique, c'est-à-dire il faut trouver les limites d'une expression correspondant à une idée simple et ramener cette idée à un équivalent strictement logique. Ces analyses portent non seulement sur le vocabulaire et la grammaire, mais aussi sur la phonétique : « Il faut entendre par là tout ce qui produit des sensations musculaires et acoustiques : sons articulés et leurs combinaisons, jeux de timbres des voyelles, mélodie, intensité, durée des sons, répétitions, assonances et allitérations, silences, etc., etc. » (p. 115). Toutes ces recherches sont forcément statiques et concernent des états de langue, actuels ou passés.

III

L'étude sur *Le mécanisme de l'expressivité* est selon nous la partie la plus importante de cet ouvrage; elle met en lumière le principe central que nous avons déjà signalé : l'antinomie entre la nature du langage et son but, et décrit les procédés par lesquels l'expressivité arrive à se faire jour malgré tout. Voici le passage capital sur ce sujet : « Le langage, intellectuel dans sa racine, ne peut traduire l'émotion qu'en la transposant par le jeu d'associations implicites. Les signes de la langue étant arbitraires dans leur forme — leur signifiant — et dans leur valeur, — leur signifié —, les associations s'attachent soit au signifiant, de manière à en faire jaillir une *impression sensorielle*, soit au signifié, de manière à transformer le concept en *représentation imaginative*. L'une et l'autre catégorie d'associations se charge d'expressivité dans la mesure où la perception sensorielle ou la représentation imaginative concorde avec le contenu émotif de la pensée » (p. 155).

Ces associations implicites se font par superposition quand elles atteignent les signifiants. Il faut penser ici aux éléments mélodiques expressifs. La substitution, au contraire, caractérise les associations attachées au signifié. La plupart des figures (synecdoque, métonymie, métaphore, personnification) appartiennent à cette catégorie. Or, tous ces procédés sont synthétiques, car d'une manière ou d'une autre il y a infraction à la linéarité : « Dans toutes les langues, c'est l'expressivité qui est la grande ennemie du discours déroulé sur une ligne, puisqu'elle accroche à chaque signifiant une ou plusieurs valeurs non exprimées et cependant inhérentes au signe. La réciproque est également vraie ; si l'expressivité lutte systé-

atiquement contre la linéarité, inversement on peut affirmer que, pour un signe, la perte d'une valeur expressive se traduit par un retour partiel ou total au caractère linéaire, parce que cette perte suppose la rupture des associations implicites qui déclenchent une perception ou une représentation » (p. 174).

IV

Après ces questions fondamentales, l'auteur traite de problèmes moins importants, mais d'un intérêt tout aussi général. Il analyse en détail certains facteurs psychologiques et sociaux du langage. Le point de départ de *Langage transmis et langage acquis* est la thèse de Victor Henry[1] que le langage transmis fonctionne et évolue sans que les sujets parlants en aient conscience, tandis que dans l'assimilation du langage acquis la réflexion et la volonté jouent le principal rôle. Selon M. Bally, cette thèse est trop absolue. Même dans la langue transmise (langue maternelle), la conscience intervient.

Nous avons déjà vu que les langues évoluent sous l'action de tendances divergentes. Cette idée est reprise ici sous un autre angle. Les langues comme les sociétés obéissent tantôt à l'esprit de clocher, tantôt au besoin de rayonner. La cause du premier mouvement est le traditionalisme, l'hérédité sociale, l'acceptation passive du donné ; l'autre provient du désir d'innover, d'une activité intellectuelle plus ou moins réfléchie. La parole individuelle reflète ces deux courants dans l'attitude du sujet parlant et du sujet entendant vis-à-vis des changements linguistiques. Le premier, souvent inconsciemment, favorise les innovations, alors que le second, conscient de toute nouveauté, tend à conserver les traditions. D'ailleurs, sauf dans l'enfance, il n'y a pas inconscience absolue dans l'assimilation de la langue maternelle. L'adulte, pris dans l'engrenage de la vie sociale qui a pour corrélatif la complexité des moyens d'expression, se sert à la fois de plusieurs parlers spéciaux. Or leur coexistence dans son cerveau rend l'effort d'assimilation plus conscient (cf. p. 193).

Lorsque le matériel acquis s'accroît et qu'il s'infiltre dans le matériel transmis, les changements de langue se ralentissent et se régularisent : si, dans des cas-limites, l'acquis absorbe le transmis, l'évolution s'arrête, comme c'est le cas dans les langues mortes et les langues artificielles. Les grands idiomes modernes semblent marcher dans cette direction : « Ce n'est d'ailleurs que l'aspect linguistique de la tendance générale qui pousse les sociétés humaines vers plus de conscience. Les formes les plus spontanées, les plus traditionnelles de la vie sociale sont peu à peu amenées sous le contrôle de la volonté réfléchie. Il serait surprenant que le langage échappât tout à fait à cette loi » (p. 203). Mais là comme ailleurs il y a lutte

1. *Antinomies linguistiques*, p. 59 et suiv.

entre des forces opposées, et le triomphe de cette tendance est entravé par les besoins expressifs.

V

L'auteur ne se confine pas dans la théorie. Son désir est d'appliquer ses recherches à l'enseignement, ce qu'il fait dans : *La langue maternelle et la formation de l'esprit*. Il ne s'agit pas de révolutionner l'enseignement : les vraies réformes consistent moins à démolir qu'à déplacer et à coordonner » (p. 216). Pour les classes de français, le malentendu persistant vient de ce qu'on ne distingue pas nettement la langue parlée et la langue écrite. L'élève n'apporte à l'école que l'une, l'instituteur ne lui explique que l'autre et voilà pourquoi ils ont tant de peine à se comprendre : « Voici deux langues qui s'opposent au début et qu'il s'agit de concilier ; on n'exagère pas en disant que l'école s'applique à élargir, au lieu de le combler, le fossé qui les sépare » (p. 221).

Le maître doit d'abord se familiariser avec le parler de son élève, baser là-dessus ses analyses, puis lui faire connaître les différences entre sa langue et celle des textes. La méthode à suivre procède par comparaison et par associations spontanées[1]. On montre à l'aide de nombreux exemples comment, en partant du vocabulaire, cette étude, qui est au fond une vaste synonymie, prépare tout naturellement à celle des rapports grammaticaux et aux travaux de rédaction. Et par un enchaînement logique on est amené à traiter les problèmes évolutifs, puis à aborder les langues étrangères : « Ces quelques remarques montreront peut-être aux instituteurs quelle grande et belle tâche ils ont devant eux s'ils veulent travailler à la rénovation de la culture par le rajeunissement des études grammaticales. Ils ne failliront pas à cette mission s'ils consentent à se familiariser avec les grandes lois de la science du langage, et s'ils comprennent qu'ils peuvent, dans une large mesure, par leurs expériences propres, aider les linguistes eux-mêmes dans l'avancement de leur science » (p. 236).

Je termine ici le trop bref exposé de ce magnifique ouvrage. J'ai essayé d'en faire ressortir la structure organique. Mais je crains de n'avoir pas rendu l'impression qu'éveille l'art du maître, le charme qu'il répand sur cette science encore jeune, en nous faisant pénétrer jusqu'au tréfond de la pensée humaine.

MARGUERITE LIPS.

Genève, mai 1927.

1. Méthode exposée en détail dans le *Traité de stylistique française*.

« LA SCIENCE DES RÊVES » DE S. FREUD[1]

L'élégante et fidèle traduction que I. Meyerson a donnée de la *Traumdeutung* ajoute aux œuvres de Freud déjà publiées en français une pièce qui joue dans l'édification de la doctrine un rôle capital.

Pour Freud, en effet, le rêve fait le joint entre les modifications anormales des névroses et la psychologie normale. Sans lui elles manqueraient du point d'appui qu'il leur est nécessaire d'avoir dans la constitution de l'homme. « Pour comprendre le rêve, dit-il, je suis parti de mes travaux sur la psychologie des névroses... Je voudrais, suivant une direction inverse, retrouver, en partant du rêve, la psychologie des névroses » (578). Parmi les rêves il y a les cauchemars, qui appartiennent à la psychologie des névroses (570). Mais leur intérêt essentiel, c'est que, résultant des mêmes mécanismes psychiques que les symptômes névropathiques, ils sont pourtant par eux-mêmes un phénomène normal. Ils ne sont même pas, comme on le croit communément, un phénomène accidentel, épisodique et superfétatoire. « Le rêve contient les émotions et les intérêts de la vie » (578). Bien plus, il n'a pas d'activité propre. Celle qui lui est attribuée, c'est purement et simplement celle de l'inconscient, dans ses compromis avec le préconscient, c'est-à-dire le drame éternel de la vie psychique, selon Freud.

Sa pensée ne connaît pas de problèmes particuliers. Il n'y a que des points de vue différents sur une même et globale réalité, vers laquelle tous les faits observables convergeraient. Ils n'ont de sens, en effet, que par les fins, dont ils sont la réalisation, souvent ignorante d'elle-même. Leur explication mécaniste est accessoire, inutile. L'explication chez Freud est téléologique et totale.

Son thème fondamental est un antagonisme entre la nature primitive de l'homme et sa nature acquise, entre l'inconscient et le préconscient. L'activité de l'un débute avec la vie; le développement progressif de l'autre est plus tardif; et, par suite, les désirs issus de l'inconscient ne sauraient être recouverts ni supprimés par les opérations plus récentes du précons-

1. S. Freud. *La science des rêves*. Traduit sur la 7e édition allemande par I. Meyerson. Un vol. in-8° de VI-641 pages. Paris, Alcan, 1926.

cient. Mais c'est le préconscient qui commande l'accès de la motilité volontaire, et c'est lui qui règle l'envoi, sur les motifs et représentations psychiques, de cette énergie mobilisable, qui s'appelle attention et qui consiste, selon Freud, en « une force d'occupation », dont la présence active et actualise les états mentaux, sur lesquels elle s'est fixée (602).

Maître de ces deux issues : l'activité volontaire et la représentation consciente, le préconscient bloque l'inconscient. La censure qu'il exerce interdit irrémédiablement à ce qui procède de l'inconscient de pénétrer dans la conscience. Lui-même ne s'identifie d'ailleurs pas avec elle; il en est sans doute séparé par une seconde censure; et il ne saurait en tous cas se traduire en elle qu'à l'aide d'un intermédiaire, celui des mots, car le préconscient consiste en opérations abstraites et manque de qualités psychiques. Or la conscience n'est qu'une aptitude à percevoir les qualités psychiques, à savoir les excitations extérieures d'une part et l'agréable ou le désagréable de l'autre. La conscience est le sens des qualités psychiques (565). Mieux : « elle est comme un organe des sens, qui perçoit le contenu d'un autre domaine » (133). « Elle n'est qu'un organe qui permet de percevoir les qualités psychiques... Nous nous représentons ce système avec des caractères mécaniques analogues à ceux du système perceptif... L'appareil psychique, qui est ouvert sur le monde extérieur par les organes des sens de son système perceptif, est lui-même monde extérieur pour l'organe des sens de la conscience, qui trouve d'ailleurs dans ce rapport sa justification téléologique ». Complétant sans doute l'action du préconscient, « elle dirige et répartit utilement les quantités mobiles d'occupation » (603).

Aux fonctions et organes antagonistes ou complémentaires, qu'il superpose suivant les besoins de sa doctrine, Freud accorde une individualité aussi entière et tranchée que leurs attributs sont parfois fluctuants et ambigus. Ce qu'il commence par donner comme un schéma (532) devient ensuite à ses yeux une réalité topographique (542). Il voit en effet dans les phénomènes comme le rêve, qui attestent la persistante pluralité de l'activité psychique, trois sortes de régression, qui d'ailleurs se rejoignent habituellement et n'en font qu'une : régression topique, ou dans l'espace, en identifiant, sans autre explication, l'organisme à son schéma; régression formelle, c'est-à-dire reprise des modes d'expression et de figuration les plus primitifs; régression temporelle, ou retour aux anciennes formations psychiques, qui sont à la fois celles de l'enfant et celles de l'espèce humaine à ses débuts. Cette tendance à muer l'imaginaire en individualité substantielle et l'aptitude à faire coïncider toutes les séries entre elles jouent dans la pensée de Freud un rôle important et donnent leur caractère à nombre de ses conceptions particulières comme à l'ensemble du système.

Si étroitement qu'elles soient gardées par le préconscient, les forces primitives ne sont pourtant pas comme si elles n'existaient pas. Dans l'inconscient où elles persistent, « rien ne finit, rien ne passe, rien n'est

oublié » (568). Elles sont donc toujours là, prêtes à profiter d'un relâchement de la censure, toujours prêtes à la tromper en se travestissant. Elles sont la source du désir, la libido. Sans doute, dans le préconscient, certains désirs peuvent naître ; mais ils sont plus fugaces, plus épisodiques et parfois d'une telle débilité qu'ils n'arriveraient pas à se manifester, si l'inconscient, les utilisant en vue de ses fins, ne transférait sur eux son énergie. Ainsi les symptômes hystériques ne sont-ils pas autre chose que la fusion dans la même réaction de deux désirs contraires : celui qui surgit de l'inconscient et le désir antagoniste de moralité, qui en résulte dans le préconscient. De même le rêve n'est pas autre chose qu'une sorte de conciliation entre le désir préconscient de continuer à dormir et les désirs qui, à l'état de veille, sont maintenus refoulés dans l'inconscient.

L'inconscient étant impuissant à se révéler sous sa propre figure, il en résulte que le rêve, dans la mesure où il est une manifestation de l'inconscient, devra emprunter ses éléments à l'activité de la sensibilité périphérique ou à celle du préconscient, tels qu'ils s'y trouvent déjà élaborés. Ainsi une conversation tenue en rêve n'est jamais que le souvenir d'une conversation réellement tenue à l'état de veille ; elle y figure comme une sorte d'unité indivisible, dont le sens doit être cherché, non plus en elle-même, mais dans la pensée qui l'a utilisée pour surgir de l'inconscient. Les jugements qui paraissent se rapporter de la façon la plus adéquate aux images du rêve, ne sont pas non plus une opération faite en rêve sur les éléments du rêve, mais ils doivent être interprétés comme l'équivalent d'une pensée, qui sous leur couvert, se dérobe à la censure. Il peut y avoir de longues chaînes de représentations que le rêve trouve toutes prêtes et qu'il utilise tout d'un coup, ce qui lui fait parfois attribuer à tort une invraisemblable rapidité d'invention. Ce sont par exemple de longues rêveries poursuivies à l'état de veille et demeurées flottantes dans le préconscient, jusqu'au jour où une pensée de l'inconscient se projette en elles et les impose à la conscience. L'apparence logique, que ces éléments peuvent faire prendre au rêve, est encore accentuée par l'élaboration secondaire, œuvre du préconscient, qui en lui donnant ainsi un sens apparent en masque d'autant mieux le sens réel.

Il n'y a rien dont l'inconscient ou le rêve ne puissent faire usage, entre autres les sensations qui se produisent pendant le sommeil. Mais le tort habituel est de les considérer comme l'occasion et le noyau du rêve, alors qu'elles sont de simples matériaux rencontrés sur sa route. Ce qu'il utilise le plus couramment, ce sont les restes de la veille, c'est-à-dire les impressions les plus récentes, celles qui se sont produites depuis la dernière période de sommeil. Elles ne font toujours que servir à l'inconscient pour s'exprimer et par conséquent perdent leur sens initial. Sous le contenu apparent du rêve, il faut donc chercher son contenu latent, qui se confond avec la pensée du rêve. Le contenu apparent n'offre qu'un point de départ, d'où l'interprétation doit gagner en profondeur, jusqu'à son

contenu réel. Le rêve n'est pas un dessin, mais un rébus, dont chaque signe doit être interprété, non dans ses rapports visibles, mais par des associations qui lui sont propres.

L'interprétation du rêve consiste donc à remonter le cours des opérations, à la suite desquelles des éléments de la sensibilité ou du préconscient ont pu se laisser pénétrer par des pensées inconscientes. A vrai dire, il est probable que cette marche à rebours exige plus de détours que la progression de l'inconscient vers des représentations accessibles à la conscience, parce qu'elle est davantage entravée par la censure en éveil. Ainsi s'expliqueraient, en partie, les complications parfois invraisemblables, qu'exige l'interprétation d'un rêve.

Mais en elles-mêmes ces complications ne sont pas pour embarrasser Freud, car, à son avis, le temps où s'élabore un rêve dépasse de beaucoup celui où il se produit. Il n'y a jamais qu'un rêve par nuit, alors même qu'il y a réveil dans l'intervalle et que les fragments du rêve semblent sans rapports entre eux. Mais la nuit où il s'exprime peut très bien ne pas avoir suffi à son élaboration. Bien plus, il n'est pas seulement l'œuvre de plusieurs nuits, parfois pendant des semaines et des mois, mais encore des journées intercalaires, dans la mesure où l'inconscient peut, durant la veille, façonner subrepticement à son usage les éléments qui flottent dans le préconscient. Il n'est pas surprenant que le rêve puisse déborder sur la veille, puisqu'il n'a pas d'activité propre et résulte seulement des contacts qui peuvent s'établir entre l'inconscient et le préconscient. Et ainsi il n'y a pas jusqu'aux jugements ou aux sentiments consécutifs au réveil, qui ne puissent appartenir à la pensée du rêve, au même titre et de la même façon que les représentations du rêve.

Pour s'exprimer, la pensée du rêve doit réaliser deux sortes de conditions : se mettre en règle avec la censure et se traduire en images. Vis-à-vis de la censure elle dispose d'abord des procédés les plus courants de mystification. Elle se revêt d'absurdité, comme le langage d'un bouffon, qui veut faire entendre, sans péril, une vérité défendue. Elle change le sens des mots en leur contraire. Elle estompe ce qui est important, fait le silence sur ce qui est essentiel. Mais son procédé fondamental est le *transfert*. C'est par le transfert qu'elle infuse son énergie propre aux représentations sans rapport apparent avec elle, qui l'imposeront à la conscience. Elle utilise, pour ce transfert, certaines coïncidences du souvenir et les modes d'association les plus lâches, les plus discrédités, par conséquent les moins suspects à la censure. Elle peut franchir ainsi une chaîne assez longue, et se fixe de préférence sur des représentations, qui se trouvent, par un jeu semblable d'associations, pouvoir répondre également à d'autres désirs ou pensées de l'inconscient, en mal de se faire connaître aussi à la conscience. Dans la même représentation se trouvent donc *condensées* plusieurs pensées du rêve. Cette représentation est alors *surdéterminée*. Il en résulte que, dans l'interprétation du rêve, il faut

donner à un même terme plusieurs sens. Il n'y a pas de rêve qui ne soit susceptible de plusieurs interprétations. Un même rêve peut donner lieu à un gros volume d'interprétations. Peut-on même jamais savoir si son contenu est complètement épuisé ?

Ce fait qu'un rêve n'est qu'une suite d'images et qu'il doit avoir un sens amène Freud à rechercher par quels procédés toutes les relations de la pensée peuvent être exprimées dans une simple succession d'images. L'ingénieuse subtilité qu'il y déploie aboutit à des résultats souvent plus heureux que dans d'autres domaines. C'est ainsi qu'une action sera figurée par un objet, comme dans le langage des petits enfants, et la répétition d'une action par une multiplicité d'objets. La contradiction de deux circonstances juxtaposées disparaîtra, si l'on admet qu'elles sont les deux termes d'une alternative, ou si l'on affecte l'un de la conjonction « si », ou si l'une des deux est prise pour un simple souhait. L'absurdité peut-être aussi le symbole d'un non-sens à chercher dans le rêve, d'une critique ou d'une ironie contenues dans la pensée du rêve. Une parenthèse, dans le rêve, répond à une proposition incidente, conditionnelle. La division du rêve en deux parties, dont l'une forme prologue, indique une relation de causalité. Le « non » se traduit par un sentiment d'arrêt, par une contradiction, par la substitution à un objet de son contraire. Un renversement de termes exprimera un contraste, mais aussi le geste de tourner le dos à quelqu'un par mépris, et des tendances homosexuelles. De même, le sentiment d'une obscurité, d'une lacune, signifiera les organes génitaux de la femme.

C'est ainsi que l'esprit de Freud sait condenser dans la même modalité du rêve un rapport de syntaxe et le symbolisme sexuel, qui chez lui n'est jamais à court de moyens. Une impression de déjà vu équivaut à l'organe génital de la mère. Le dégoût de certains enfants pour le sang, pour la viande rouge, leurs nausées devant des œufs ou des nouilles traduisent des répulsions sexuelles. Avec une surprenante précision, il retrouve dans ces suites de mots, que la similitude de leurs syllabes fait parfois s'évoquer entre eux dans le rêve, le rappel des recherches que fait l'enfant dans un dictionnaire, quand les approches de la puberté lui inspirent des curiosités d'ordre génital. Ne considère-t-il pas tous les éléments sensoriels du rêve qui ne peuvent être ramenés à des impressions récentes comme des souvenirs infantiles ? Cette affirmation a presque la valeur d'une définition.

En effet, le rêve est essentiellement un fait de régression infantile. Par son mode d'expression d'abord. Car une pensée qui se traduit en images, une pensée à tendances hallucinatoires est infantile. Dans le schéma de l'activité psychique, elle s'intercale entre l'activité réflexe, ou physiologique, et l'activité volontaire, qui dépend du préconscient. Elle répond au désir, dont le foyer principal est dans l'inconscient, comme le moyen le plus immédiat qu'il ait de se satisfaire, par la simple contemplation de son objet. Satisfaction sans doute illusoire, ainsi que l'expérience vient à le

démontrer. Et c'est alors seulement que se développe l'activité du préconscient, qui prend au désir son but et y ajoute les moyens de se satisfaire réellement. Par son contenu le rêve est encore infantile, puisqu'en lui revit l'inconscient, qui était le psychisme des premières années de la vie, avant que le préconscient ne vînt le refouler.

Ainsi l'explication du rêve se confond-elle avec l'exposé du système total ; car Freud ne peut faire autrement que de projeter en chaque chose toute sa pensée ; et s'il tire argument, en faveur de ses multiples hypothèses, dont il ne dissimule par le caractère hypothétique, du fait qu'elles se confirment entre elles, c'est évidemment faute de se rendre compte qu'il ne saurait en être autrement, puisqu'elles sont les diverses images dans lesquelles sa pensée se contemple.

Ses thèmes essentiels sont manifestement d'origine plus romantique que scientifique. La poésie et la philosophie allemandes du dernier siècle sont pleines de ces conflits entre puissances élémentaires, primitives, passionnelles, anarchiques des premiers âges et l'action réfléchie, l'ordre, la raison, que leur triomphe final n'empêche pas d'être perpétuellement ébranlées par l'insurrection latente et les ruses de leurs prisonnières. S'il peut se rencontrer chez Freud certaines intuitions saisissantes, elles sont sans doute un effet de son génie. Mais leurs premiers contacts avec la psychologie objective et scientifique, ce sera d'être recueillies, contrôlées, utilisées par elle.

H. Wallon.

Le gérant : R. Lisbonne.

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY

LE RÉALISME INTELLECTUEL DANS L'ART PRIMITIF

I

FIGURATION DE L'INVISIBLE

Cherchant de l'art primitif une définition qui gardât au mot primitif son sens chronologique, seul exempt d'appréciations subjectives, nous avons trouvé celle-ci : *L'art primitif est celui qui, dans le rendu des formes, est guidé, quel que soit l'âge et le milieu de l'artiste, par la même conception de l'art figuré et par suite de la ressemblance que nos enfants tant qu'ils dessinent de la façon qui leur est propre et par laquelle ils s'opposent à l'adulte avant de le devenir.* Nous pensons avoir établi dans un travail antérieur[1] l'existence de l'art primitif ainsi défini en ce qui concerne la narration graphique ou représentation d'événements successifs, d'actions dramatiques ou d' « histoires ». Reste, pour achever notre démonstration, à étudier la représentation de tableaux statiques ou instantanés, c'est-à-dire d'objets isolés ou de groupes d'objets plus ou moins nombreux, mais qui dans la réalité auraient pu être embrassés d'un même coup d'œil.

L'art primitif est caractérisé par sa conception du réalisme. Par opposition au réalisme visuel, qui se propose de reproduire par le dessin l'aspect que les objets représentés offrent ou pourraient offrir à l'artiste, le réalisme de l'art enfantin et primitif est un réalisme

1. Luquet. La narration graphique dans l'art primitif, *Journal de Psychologie*, 1926, pp. 376-403.

intellectuel. Le rôle attribué ici au dessin est de décrire avec des traits l'objet figuré, comme le langage le décrit avec des mots. La représentation dans le dessin de tel élément du modèle est une sorte de proposition graphique qui pourrait s'énoncer verbalement : cet objet possède ce caractère.

Par suite, le réalisme s'oppose au réalisme de deux façons contraires : d'une part, le dessin contient des éléments du modèle qui ne se voient pas, mais que l'artiste juge indispensables ; inversement il néglige des éléments du modèle qui sautent aux yeux, mais qui sont pour l'artiste dénués d'intérêt. Examinons d'abord ce second point.

Dans les figures humaines, les bras sont fréquemment omis, par exemple, pour l'art rupestre paléolithique d'Espagne, à Minateda [1], dans un dessin au crayon d'un indigène de la Nouvelle-Guinée britannique [2], ou encore dans les gravures sur bambous de Nouvelle-Calédonie, en particulier dans deux dessins représentant des soldats français et où par contre sont soigneusement figurés les boutons de la tunique [3]. Les bras ne sont pas figurés davantage dans le portrait d'un Européen à cheval par un de ses soldats nègres [4], pas plus que les rênes qu'ils auraient servi à tenir. Dans le dessin d'un nègre de l'Afrique orientale, d'environ dix-huit ans, représentant une corvée d'hommes enchaînés, les cinq premiers ont des bras et les deux derniers en sont privés [5]. L'absence et la présence des bras concordent avec celles de récipients portés sur la tête pour la corvée d'eau ; les personnages où ces deux éléments font défaut sont les derniers dessinés et ont dû être exécutés plus hâtivement que les précédents. La liaison fréquente de la représentation des bras à leur utilité pour tenir quelque objet figuré dans le dessin est bien nette dans un dessin d'un autre nègre qui représente avec une intention ironique

1. Breuil. Minateda, *L'A.* (= *L'Anthropologie*), XXX, 1919-1920, pp. 1 sq., fig. 3, 5, 8, 27. Un bras au moins n'aurait cependant pas été superflu à deux de ces personnages pour tenir l'arc figuré devant eux.

2. Haddon. *Man*, IV, 1904, n° 21, fig. 12.

3. Bambou recueilli à Oubatche en 1873 ; Ambayrac, *Congrès préhistorique de France*, Lons-le-Saulnier, 1893, p. 277, 7°.

4. K. Weule. Ostafrikanische Eingeborenen-Zeichnungen. *IPEK* (*Jahrbuch für prähistorische und ethnographische Kunst*), II, 1926, pp. 87-127, pl. 37, n° 3.

5. *Ibid.*, pl. 35, n° 1.

une négresse habillée à l'Européenne : un seul bras est figuré, celui qui tient l'ombrelle [1].

Les jambes sont également omises dans de nombreux dessins de cavaliers, les artistes ayant jugé la posture du personnage suffisamment indiquée par le buste posé sur le dos du cheval, assez souvent muni d'une selle. J'en citerai comme exemples une gravure rupestre néolithique de la province de Soria (Espagne) [2], un pétroglyphe du Wadi Mokatteb dans la presqu'île du Sinaï [3], des gravures rupestres du Sud-Oranais [4], un décor incisé sur une urne cinéraire d'Œdenburg (Prusse occidentale) (environ v[e] siècle avant J.-C.) [5], des dessins sur un tambour magique tartare ou mongol [6], une peinture rupestre de Sibérie orientale [7], des gravures sur bambous de Nouvelle-Calédonie [8].

La bouche à son tour est assez souvent omise dans les figures humaines, par exemple sur un churinga d'un Niol-Niol de la baie du Beagle (Australie Nord-Ouest) [9]. Les diverses explications, en particulier magiques, qu'on a proposées de cette omission ne sauraient avoir une valeur générale, ne fût-ce que parce que la bouche est tantôt représentée, tantôt absente dans un même milieu, par exemple dans les dessins rupestres australiens ou dans les figures des grottes funéraires néolithiques de la Marne, sans parler des dessins de nos enfants. Dans le portrait d'un cavalier européen par un nègre déjà cité pour l'omission des bras [10], la bouche n'est pas figurée davantage, l'intention de priver son modèle de la parole. L'explication la plus et pourtant le dessin ne représente pas un mort et n'avait nullement

1. *Ibid.*, p. 117 et pl. 40, n° 2.

2. Luquet. Le motif du cavalier dans l'art primitif, *Journal de Psychologie*, 1925, pp. 446-456, fig. 1, n° 2.

3. R. Andree. Ethnographische Parallelen, Stuttgart, 1878, pl. II, n° 1 (sans référence).

4. Luquet. Le motif du cavalier dans l'art primitif, fig. 6 ; 7, n[os] 4 et 5 ; 8, n[os] 1, 2 et 3 ; 9 (les n[os] 1-4 sur un cheval, le n° 5 sur un chameau) ; 10, n° 2.

5. *Ibid.*, fig. 3, n° 3.

6. *Ibid.*, fig. 15.

7. *Ibid.*, fig. 14.

8. *Ibid.*, fig. 18, n° 2. — Luquet. L'art néo-calédonien. Paris, Institut d'Ethnologie, 1926, fig. 30.

9. H. Klaatsch. *Zeitschrift für Ethnologie*, XXXIX, 1907, p. 649, fig. 4.

10. Weule. *Op. cit.*, pl. 37, n° 3.

probable doit être cherchée, à notre avis, dans le rôle secondaire attribué par le dessinateur à cet élément. Les artistes dessinent les détails d'une figure dans un ordre correspondant à celui dans lequel ils y songent, et par suite à l'importance qu'ils y attachent, et ils en figurent plus ou moins selon que leur attention s'épuise moins ou plus vite. L'importance attribuée à un détail dépend principalement de l'utilité qu'il présente, dans l'esprit de l'artiste, pour l'être représenté. On en peut donner comme preuve les dessins des indigènes du Brésil. Les Bororo négligent quelquefois le nez, mais jamais la bouche ; les Bakaïri au contraire figurent toujours le nez et jamais la bouche. Leurs yeux ont bien vu également l'un et l'autre ; mais les Bakaïri s'intéressent au nez dont ils perforent la cloison, et les Bororo à la bouche dont ils percent la lèvre inférieure, dans les deux cas pour y passer ou y suspendre des ornements [1].

Comme autres exemples d'omission de détails jugés secondaires, nous pouvons noter l'absence des rênes ou des traits dans nombre de dessins de cavaliers et d'attelages. De même, dans les représentations paléolithiques d'animaux percés de flèches, celles-ci sont fréquemment réduites à leur pointe, et la hampe n'est pas figurée.

Un autre élément du corps humain plus ou moins souvent négligé est le contour de la tête ou du tronc. Un nègre adulte de l'Ouganda ne figure ni l'un ni l'autre dans une figure humaine ; dans un autre bonhomme dessiné par une femme Zoulou, la place du tronc reste vide entre la tête, les bras et les jambes [2].

Certains bonshommes sont d'une interprétation ambiguë, à savoir ceux où la tête surmonte deux longues lignes parallèles ou obliques, soit droites, soit en forme d'angles très obtus à sommet tourné en dedans. La partie inférieure de ces lignes, assez souvent terminée par des pieds, correspond certainement aux jambes ; mais la partie supérieure peut représenter, soit le haut des jambes, insérées dans la tête avec omission du tronc, soit le contour latéral du tronc, dont la partie inférieure ne serait pas figurée. De cette sorte sont des

1. K. von den Steinen. Unter den Naturvölkern Zentral-Brasiliens, 2e édit., Berlin, 1897, p. 236.

2. J. Sully. Studies of childhood, London, 1895, fig. 3 et 11 *b* (collection Pitt-Rivers).

dessins au crayon d'un indigène de la Nouvelle-Guinée britannique [1]. On en trouve de nombreux exemples dans les illustrations des chants magiques des Ojibwa [2] et dans les Winter-Counts des Dakota [3] (cette série doit être distinguée de figures d'aspect analogue des mêmes Winter-Counts où les personnages sont figurés en buste, sans que d'ailleurs l'absence des jambes ait une signification spéciale [4]). Du même genre sont divers pétroglyphes algonkins de l'île Cunningham (lac Érié) [5]. Des bonshommes de ce type sont juxtaposés à d'autres de types différents dans des pétroglyphes de la Guyane anglaise [6]. Un autre du même genre, mais de profil et non de face comme les précédents, est dessiné sur un rouleau en écorce de bouleau des Ojibwa de Red Lake, remontant au moins à 1810 [7]. Dans un bonhomme d'un pétroglyphe du Nicaragua, le contour du corps n'est représenté que par le bord supérieur de la tête, dont les extrémités se continuent à angle droit par des droites verticales terminées par un pied. L'espace ainsi délimité, ouvert à sa partie inférieure, contient dans le haut les yeux et la bouche [8]. Deux bonshommes analogues ont été dessinés par une femme du Queensland [9].

Mais dans bon nombre de spécimens, ce qui pourrait sembler n'être que la partie supérieure des jambes a certainement l'intention de représenter les contours latéraux du tronc, avec omission de sa partie inférieure, car l'espace compris entre ces lignes latérales contient ou supporte des éléments du tronc. Tels sont par exemple un dessin au crayon d'un indigène de la Nouvelle-Guinée britannique, où dans cet espace sont dessinés deux détails qui semblent repré-

1. Haddon. *Man*, IV, 1904, n° 21, fig. 3-5.

2. G. Mallery. Picture writing of the American Indians, *Annual Report of the Bureau of Ethnology*, X, 1888-89, pl. XVII, C, premier caractère à gauche; pl. XVIII, B, 2° et dernier caractères.

3. *Ibid.*, fig. 191, 217, 231, 233.

4. *Ibid.*, fig. 196-199 et beaucoup d'autres.

5. *Ibid.*, fig. 1090 (la figure donnée par J. Sully, *op. cit.*, fig. 40 *b*, sous le titre : inscription sur la peau d'un crâne, paraît n'être qu'une reproduction incomplète d'un de ces bonshommes).

6. *Ibid.*, fig. 1104.

7. *Ibid.*, fig. 825.

8. *Ibid.*, fig. 1103.

9. Brough Smyth, The Aborigines of Victoria, II, p. 151, fig. 253 et 254 = *L'A.*, XIX, 1908, p. 388, fig. 2 et 3.

senter le nombril et le phallus[1], des portraits dessinés par des Bakaïri et par un Nahuqua, où cet espace contient le phallus et en outre, dans le dessin Nahuqua, le nombril et l'anus[2]. Les bonshommes des Bororo comprennent, à côté de spécimens à tronc distinct, deux exemplaires (portraits de K. von den Steinen et d'une Indienne)[3], où les côtés du tronc se prolongent directement par les jambes. Mais comme ces lignes latérales sont coupées à mi-hauteur par des traits horizontaux représentant une ceinture, il en résulte que la partie de ces verticales située au-dessus de la ceinture correspondait dans l'esprit du dessinateur au tronc et non aux jambes. De même, dans des bonshommes des Dakota, l'espace ouvert dans le bas, situé au-dessous de la tête, contient des seins féminins[4] ou des taches de rougeole ou de petite vérole[5]. L'homme à côtes saillantes qui, chez ces Indiens, symbolise la famine, se simplifie chez les Pottawatomi en bonshommes à tronc non séparé des jambes, mais dont la place est indiquée par un trait horizontal correspondant aux côtes[6]. L'espace correspondant au tronc contient le cœur et la « ligne de vie » qui le relie à la bouche, figurés par transparence, dans des illustrations de chants magiques ojibwa[7] et dans le décor d'une cloche en fer du Japon remontant au moins au XVIII[e] siècle et peut-être fort antérieure[8].

Dans un autre type de bonhomme, ce n'est pas seulement la partie inférieure du contour du tronc qui fait défaut, mais le tronc tout entier. Les jambes s'insèrent directement dans le bas de la tête. Des bonshommes de ce type se rencontrent dans un pétroglyphe des îles Bahama[9], dans un pétroglyphe de l'Amérique du Nord[10], dans des

1. Haddon. *Man*, IV, 1904, n° 21, fig. 8.

2. K. von den Steinen. *Op. cit.*, pp. 234-235 et pl. III et IV (les reproductions châtrées qu'en donne J. Sully, fig. 4 *c*, 13 *e* et *f*, en dénaturent absolument le caractère).

3. K. von den Steinen. *Op. cit.*, pl. V et VI.

4. Mallery. *Op. cit.*, fig. 935 et 1070.

5. *Ibid.*, fig. 870.

6. *Ibid.*, fig. 1046.

7. *Ibid.*, fig. 165 *c*, 166 *c*, *h*.

8. K. Wakabayashi. *Bulletin of the Tokyo Anthropological Society*, VII, 1891; figures reproduites dans Mallery, *op. cit.*, pl. LII, *e* et *g*.

9. Mallery. *Op. cit.*, fig. 102.

10. J. Sully. *Op. cit.*, fig. 10 (d'après Schoolcraft).

gravures rupestres sud-oranaises de Thyout[1] et de Moghar-et-Tathani[2]. Les figures dessinées ou appliquées en relief en plâtre, dans une intention prophylactique, au-dessus des portes des maisons d'Ouargla, et qu'on a souvent considérées comme des survivances du symbole de Tanit[3], ne sont probablement que des bonshommes sans tronc. On y retrouve les trois variantes de ce type de bonhomme que présente le dessin enfantin : sans bras[4], avec bras insérés dans la tête ou au maximum à la jonction de la tête et des jambes[5], avec bras insérés sur les jambes[6].

Le motif de l' « orant » qui décore des agrafes de ceintures burgondes (v^e^ siècle après J.-C.) est parfois représenté sans tronc[7]. Il n'est pas sans intérêt de noter que les auteurs de ces ouvrages n'étaient pas seulement des adultes, mais en outre des professionnels, et que leur façon de rendre le corps humain devait sembler satisfaisante, comme à eux-mêmes, à leur clientèle, assurément aristocratique, notamment pour la pièce la plus informe à nos yeux, à bras insérés sur les jambes, et qui est un objet de grand luxe, plaqué d'argent.

Un autre bonhomme sans tronc, à bras insérés dans la tête, dont au surplus le contour inférieur n'est pas figuré, a été dessiné par un nègre de l'Afrique orientale. Il voulait représenter un danseur sur échasses ; mais en fait c'est un bonhomme ordinaire, car chacun des traits correspondant à une jambe montée sur échasse porte un pied placé non vers le milieu, mais à son extrémité inférieure[8].

Des bonshommes de ce genre se rencontrent non seulement dans le dessin, mais aussi dans la sculpture. Ainsi, parmi les fétiches anthropomorphes des Koryak et des Tchouktchi se trouvent des figurines en bois réduites à deux tiges cylindriques divergentes qui cor-

1. Flamand. Les pierres écrites... du Nord africain. Paris, Masson, 1921, pl. XXVIII, n° 9.

2. *Ibid.*, fig. 92.

3. Féraud. Pointes de flèches en silex d'Ouargla, *Revue africaine*, XVI, 1872, p. 141 et pl. II (fig. 136). — Pallary. Notes sur... la survivance du symbole de Tanit, *Revue tunisienne*, XVIII, 1911, pp. 136-137 et fig. 1-5 à la p. 135.

4. Féraud. *Op. cit.*, pl. II, *a* ; Pallary. *Op. cit.*, fig. 1, 3, 4, 5.

5. Pallary. *Op. cit.*, fig. 2.

6. Féraud. *Op. cit.*, pl. II, *b*.

7. Luquet. *Journal de Psychologie*, 1920, p. 694, fig. 5 (d'après Barrière-Flavy).

8. Weule. *Op. cit.*, pl. 35, n° 4 *a*.

respondent aux jambes, surmontées d'une tête parfois presque inexistante[1]. Un bonhomme du même type se trouve parmi les figures anthropomorphes plus ou moins stylisées qui décorent un oreiller en bois de Nouvelle Guinée[2].

Dans des spécimens d'ailleurs exceptionnels, le tronc n'est pas absolument absent, mais il est combiné avec la tête, dans un ensemble unique dont le contour est constitué par deux cercles concentriques ; le cercle extérieur joue le rôle de tronc, car il supporte les bras et les jambes, et le cercle intérieur le rôle de tête, car il contient les yeux et le nez. Je connais deux exemples de ce type étrange de bonhomme : l'un, représenté à quatre exemplaires à des degrés croissants de stylisation, sur un churinga d'un Niol-Niol de la baie du Beagle (Australie Nord-Ouest)[3], l'autre (peut-être néolithique) gravé à l'intérieur de la grotte de Bouzabaouine (département de Constantine)[4]. Ce qui me porte à croire que les deux ronds concentriques veulent représenter la tête et le tronc comme un ensemble indifférencié, c'est que dans la figure de Bouzabaouine, cet ensemble est surmonté d'une coiffure qui le caractérise comme tête en même temps qu'il est caractérisé comme tronc par les membres insérés dans le contour extérieur. Sur le churinga Niol-Niol, les deux ronds concentriques sont reliés par des traits en barreaux d'échelle semblables à ceux des bras et des jambes, ce qui semble en faire un contour unique, et surtout le rond central contient quatre points qui sont, d'après l'interprétation d'un indigène, les deux yeux et le nez, éléments de la tête, et le pénis, appartenant au tronc.

En même temps que le réalisme intellectuel s'oppose au réalisme visuel en ce que, comme nous venons de le montrer, il s'abstient de figurer des éléments de l'objet qui sautent aux yeux, mais n'intéressent pas l'artiste, inversement il ne peut se résigner à omettre des éléments qui, bien que non visibles, lui paraissent indispensables. Une manifestation particulièrement nette de cette tendance est la

1. Jochelson. The Koryak, *Jesup Expedition*, VI, fig. 3, 7, 10. — Bogoras. The Chukchee, *Jesup Expedition*, VII, fig. 250 *b* et 251 *b*.

2. H. Kühn, Die Kunst der Primitiven, pl. 56 (Museum de Vienne, Collections ethnographiques, n° 46. 306).

3. H. Klaatsch. *Zeitschrift für Ethnologie*, XXXIX, 1907, p. 649, fig. 4.

4. A. Robert. *Congrès préhistorique de France*. Chambéry, 1908, p. 147, fig. 1.

représentation d'éléments qui ne sont pas de nature visuelle. Des paroles prononcées par un personnage sont imperceptibles à la vue; mais comme c'est un des caractères du personnage de les prononcer, le réalisme intellectuel tient à les figurer dans le dessin. Nul n'ignore l'emploi de ce procédé dans l'art du moyen âge et dans les dessins humoristiques de nos jours, où les paroles sont inscrites dans un phylactère sortant comme une sorte d'ectoplasme de la bouche de celui qui les prononce; j'en ai relevé des exemples dans les graffiti actuels. Sur des vases peints grecs, les paroles sont simplement juxtaposées aux personnages. Sur un vase à figures noires du Vatican [1], Achille et Ajax jouent aux dés. L'un annonce trois, l'autre quatre. Un vase de Vulci figure la première hirondelle, considérée ici, contrairement au mot fameux d'Aristote, comme faisant le printemps. Trois personnages la regardent. L'éphèbe dit : Voici l'hirondelle. L'adulte s'exclame : C'est pardieu vrai! L'enfant conclut : C'est bien elle; c'est le printemps [2].

Le nom, propriété essentielle bien que non visuelle, est également représenté par le réalisme intellectuel. Les peintres de vases grecs juxtaposent le nom, non seulement aux personnages, pour lesquels on pourrait admettre qu'il est nécessaire à l'identification, mais même à des objets qui n'offrent aucune ambiguïté, par exemple une cruche ou un trône. Dans une gravure sur calebasse des Ba Bouende du Congo, représentant un homme qui conduit une chèvre, l'artiste a placé à côté du personnage l'inscription : « moi » [3]. J'ai vu en 1917, sur un abri d'une tranchée de première ligne de la région de Tahure, un dessin de pipe accompagné de la légende : Pipe. L'ensemble était de la même main et, d'après les circonstances, ne pouvait avoir été exécuté que par un adulte.

Le réalisme intellectuel figure également des parties d'un objet qui s'en distinguent pour la pensée abstraite, mais non pour l'œil. Ainsi, dans un dessin d'un nègre adulte de l'Ouganda, les joues sont représentées par un contour circulaire au même titre que les yeux et les

1. *Monumenti inediti*, II, pl. XXII; S. Reinach, Répertoire des vases peints, I, p. 95.

2. *Monumenti inediti*, II, pl. XXIV; Reinach, *ibid.*

3. E. Manke. Babwendes kalebassristningar som kulturdocument, *Ymer*, 1925, pp. 173-193, fig. 19.

oreilles, alors qu'en revanche le contour de la tête est omis[1]. Dans le dessin d'un poste fortifié, un nègre de l'Afrique orientale figure par deux lignes parallèles l'allée centrale, qui dans la réalité était délimitée uniquement par une rangée d'arbres de chaque côté[2]. Un autre nègre, dans le dessin d'une danse de femmes[3], figure le cercle purement idéal déterminé par leurs pieds sur le sol. Dans des dessins de milieux variés, le sol est figuré uniquement par une ligne sur laquelle s'appuient les êtres représentés dans le dessin; j'en citerai comme exemple des gravures magdaléniennes sur pierres de Limeuil (Dordogne)[4] et un dessin au crayon d'un Miriti du rio Tiquié (Brésil)[5]. Dans des figures où la perspective est rendue par étagement des plans, chaque registre a sa ligne de terre[6].

Alors que des êtres réunis en groupe ne présentent à l'œil, dans la réalité, que des relations topographiques, le réalisme intellectuel de l'art primitif tient à en figurer dans le dessin d'autres, purement pensées et qui ne se voient pas, en réunissant par une ligne les êtres en relation. Telle est par exemple la relation de parenté. Dans plusieurs peintures rupestres néolithiques de l'abri de los Letreros à Velez Blanco (province d'Almeria, Espagne), une figure anthropomorphe, très probablement féminine, est reliée par des lignes à des figures semblables plus petites, qui doivent représenter ses enfants[7]. Ici, il est vrai, l'interprétation est rendue contestable par l'extrême schématisation des figures. Mais il n'en est pas de même dans des gravures rupestres, probablement néolithiques, de Thyout (Algérie), où les personnages sont très nets. Ils forment des couples réunis par une ligne partant de leurs parties génitales. Dans un des exemplaires, de cette première ligne s'en détache une autre reliant le couple à un bonhomme plus petit[8]. Il semble difficile de ne pas reconnaître dans

1. J. Sully. *Op. cit.*, fig. 3 (collection Pitt-Rivers).
2. Weule. *Op. cit.*, pl. 36, n° 2 *b*.
3. *Ibid.*, pl. 34, n° 1.
4. L. Capitan et J. Bouyssonie. Un atelier d'art préhistorique; Limeuil, Paris, 1924, pl. II, fig. 1; pl. V, fig. 9, 11, 12, 13; pl. VII, fig. 20; pl. IX, fig. 30.
5. Koch-Grünberg. *Archiv für Anthropologie*, N. F. VII, 1908, p. 42, fig. 6.
6. Exemples cités ci-dessous, p. 788, notes 1, 6 et 7.
7. Breuil. Les peintures rupestres schématiques d'Espagne, *Butlleti de l'Associacio catalana d'Antropologia, Etnologia i Prehistoria*, II, 1924, pl. X et XII, n° 2, rangée du bas.
8. Flamand. Les pierres écrites, *op. cit.*, fig. 2, 4, 5, pl. XXXVII. — Tissot. Géographie comparée de la province romaine d'Afrique, I, p. 337, fig. 15.

ce groupe la représentation d'une famille. Un dessin de l'île Mioko (archipel du Duc d'York), pour exprimer que Tiliki (Dieu), après avoir créé Tombuikor (la première femme), l'a épousée, figure leur union par une maison dessinée entre eux ; entre les cuisses de Tombuikor est un petit bonhomme représentant leurs enfants ; Tiliki est placé dans un cadre garni d'étoiles qui figure le ciel, pour signifier sa nature divine[1]. Dans l'édition de Térence de J. Grüninger (Strasbourg, 1496), le frontispice de l'Eunuque réunit tous les personnages de la pièce en symbolisant leurs complications amoureuses par des lignes droites qui les relient[2]. L'emploi de ce procédé s'explique en partie par des raisons d'économie : les figures étaient obtenues par la simple juxtaposition plus ou moins habile de bois passe-partout, si l'on peut dire, représentant des personnages, des édifices, des paysages. Il n'en reste pas moins que cette représentation graphique des relations amoureuses convenait à la mentalité de la clientèle. La relation de possession est traduite de la même façon. Dans des Winter-Counts des Dakota et dans le recensement fait en 1884 par le chef Dakota Nuage-rouge, de nombreux personnages sont reliés par une ligne partant de leur tête au symbole de leur nom. Il en est de même dans un dessin sur un rouleau en écorce de bouleau des Ojibwa de Red Lake, antérieur à 1810, qui représente un guerrier portant le scalp d'un ennemi tué[3]. Dans un dessin eskimo représentant un shaman soignant un malade, la tête de ce dernier est reliée par une ligne au mauvais esprit cause de sa maladie[4]. Un autre dessin eskimo figure deux hommes voyageant avec un traîneau traîné par trois chiens. Le côté de la tête (vraisemblablet ment la bouche) de l'un des deux hommes est relié par une ligne à l'un des chiens, pour indiquer qu'il lui adresse la parole[5]. Hoffman ajoute à propos de cette figure : « Des « lignes de voix » sont fréquemment représentées de la même manière par les Cheyenne, les Arapaho et les Dakota. Dans les pictographies racontant les expéditions

1. Börstein. Ethnographische Beiträge aus dem Bismarcksarchipel, *Baessler Archiv*, V, 1916, p. 246, fig. 25.

2. W. Worringer. Die altdeutsche Buchillustration, München, 1921, fig. 60.

3. Mallery. *Op. cit.*, fig. 825.

4. W. J. Hoffman. The graphic art of the Eskimos, *Report of the U. S. National Museum for 1895*, fig. 142, signes *i* (le malade) et *j* (le mauvais esprit).

5. *Ibid.*, fig. 133.

de chasse et les divertissements, les Cheyenne sont peut-être une des tribus les plus avancées dans la représentation graphique des idées les plus difficiles, concernant aussi bien les états subjectifs que les circonstances objectives[1] ».

Un exemple intéressant de représentation graphique d'une relation temporelle est fourni par une peinture rupestre des Lillooet, qui représente un chasseur poursuivant un cerf. Pour indiquer qu'il était midi quand le cerf a passé le sommet de la montagne, il est surmonté du soleil d'où descend une verticale coupant le corps de l'animal[2].

Par la représentation graphique de tous ces éléments de nature non visuelle, l'art figuré dominé par le réalisme intellectuel était orienté vers la pictographie ; il était même déjà une pictographie en puissance. Il l'est devenu pleinement lorsque le dessin, d'abord simple extériorisation des représentations mentales de l'artiste pour sa satisfaction personnelle, s'est proposé expressément de les communiquer à autrui.

* * *

Si le réalisme intellectuel tient à figurer dans le dessin des éléments de nature non visuelle, il y figurera également, à plus forte raison, des éléments qui sont susceptibles d'être perçus par l'œil, alors même que dans les circonstances normales ces éléments sont effectivement invisibles, étant inclus à l'intérieur d'un contenant opaque. Il les représentera alors comme s'ils apparaissaient à une sorte de radioscopie, ou comme si leur enveloppe était pour l'occasion devenue transparente. Aussi donnerons-nous à ce procédé le nom de *transparence,* quitte à en préciser la nature après l'examen des faits.

La transparence présente pour l'étude du réalisme intellectuel un intérêt spécial et fournit en quelque sorte un cas privilégié. D'une manière générale, les procédés caractéristiques du réalisme intellectuel ne peuvent être observés que dans le dessin et non dans la

1. *Ibid.*, p. 910.

2. Teit. The Lillooet Indians, *Jesup Expedition,* II, pl. IX (en face de la page 282), n° 51.

sculpture. Le dessin n'ayant que deux dimensions et ne pouvant être vu que tout d'un coup, les éléments du modèle qui sont dans le dessin y sont, ceux qui n'y sont pas n'y sont pas, et il est aussi impossible à ceux qui y sont de cesser d'y être qu'à ceux qui n'y sont pas de s'y trouver. Tous les éléments que l'artiste tient à y mettre y doivent donc figurer en même temps, alors que dans la réalité ils ne seraient visibles que de points de vue différents et successifs. Le dessinateur est donc obligé de choisir, qu'il s'en doute ou non, entre les deux « partis » du réalisme visuel et du réalisme intellectuel, et par suite celui-ci dans son opposition au premier se manifeste à plein dans le dessin. Il n'en est pas de même pour la sculpture. Dotée de trois dimensions comme l'objet qu'elle reproduit, elle contient comme lui la possibilité de différents aspects successifs, bien que l'œil n'en puisse apercevoir plus d'un à la fois. Tandis que tout ce qui se trouve dans le dessin est simultanément visible, et que rien de ce qui ne s'y trouve pas ne l'est jamais, dans l'image sculptée comme dans le modèle tout ce qui s'y trouve n'est pas visible simultanément, mais l'est successivement. Par suite, réalisme visuel et réalisme intellectuel coïncident dans la sculpture; elle est donc en général incapable de mettre en évidence cette dernière conception de l'art figuré.

Mais lorsqu'il s'agit d'un élément masqué par une enveloppe opaque, c'est-à-dire à la fois invisible et réel, le réalisme intellectuel ne peut le figurer, même en sculpture, sans se mettre en contradiction avec le réalisme visuel. La transparence fournit donc dans les œuvres plastiques aussi bien que graphiques la preuve que l'artiste qui recourt à ce procédé considère le réalisme intellectuel comme le principe de l'art figuré.

Nous commencerons par écarter certains spécimens où la transparence pourrait n'être qu'apparente. Les différentes parties d'un dessin sont forcément exécutées les unes après les autres, en principe dans l'ordre inverse de l'importance que l'artiste leur attribue. Il arrivera donc que dans le dessin achevé, les lignes correspondant à des parties invisibles apparaissent sous les lignes tracées ensuite des parties qui les masquent, et celles-ci auront l'air de laisser apercevoir les autres. Un moyen d'éviter cette apparence serait assurément d'effacer les lignes qui « ne comptent pas ». Mais

d'ordinaire, l'artiste primitif ne se donne pas cette peine; il considère comme inexistante les lignes qui ne comptent pas et les biffe pour ainsi dire mentalement; c'est ce que j'ai appelé la *correction tacite*. La principale occasion de pseudo-transparence par correction tacite est fournie par les vêtements qui, dessinés après le corps, ont l'air de laisser transparaître les parties du corps qu'ils recouvrent et masquent. Tels sont par exemple, pour l'art paléolithique, le personnage masculin gravé sur l'une des faces d'un galet de la Madeleine, où l'on aperçoit la silhouette du visage sous le masque qui le recouvre[1], ou, parmi les dessins d'un nègre de l'Afrique orientale, le portrait d'un Européen où le haut de la tête est visible sous la coiffure[2] et la figure d'un danseur dans une fête d'initiation, où les hanches transparaissent sous le jupon en fibres[3].

Il est jusqu'à un certain point conforme à l'apparence visuelle que l'eau des rivières ou de la mer, au moins lorsqu'elle est calme, laisse transparaître les poissons ou autres animaux aquatiques. Cette transparence, fréquente dans l'art assyrien[4] et égyptien[5], se retrouve sur le relief d'une plaque votive en ivoire du temple d'Artémis Orthia à Sparte (IXe-VIIe siècles avant J.-C.), où des poissons sont visibles sous un bateau sur la poupe duquel est un pêcheur à la ligne[6], dans un dessin d'un nègre de l'Afrique orientale[7], dans des gravures sur bois des populations polaires[8], ou encore dans la miniature du baptême du Christ dans l'antiphonaire de Salzburg (1re moitié du XIIIe siècle[9]). Dans cette même miniature et dans une autre d'un manuscrit de la bibliothèque de l'Université d'Innsbrück (fin du XIIIe siècle[10]), on aperçoit par transparence toute la partie immergée du corps du Christ.

1. Luquet. L'art et la religion des hommes fossiles, fig. 112.
2. Weule. *Op. cit.*, pl. 37, n° 3.
3. *Ibid.*, pl. 39, n° 4 *b*.
4. Reliefs du palais de Sennachérib (autour de 700 av. J.-C.); Perrot et Chipiez. Histoire de l'Art, III, p. 34, fig. 8 et 9; Darenberg et Saglio, Dictionnaire, v° *navis*, fig. 5623.
5. Wilkinson. Manners and Customs. 1re série, III, p. 52.
6. Marshall. Discovery in Greek Lands, Cambridge, 1920, p. 30, fig. 8.
7. Weule. *Op. cit.*, pl. 33, n° 16.
8. *Archiv für Anthropologie*, XI, 1879, pl. VII.
9. K. Pfister. Die mittelalterliche Buchmalerei des Abendlandes, München, 1922, pl. 28.
10. Wickhoff. Beschreibendes Verzeichnis der illuminierten Handschriften in Oesterreich, I, Leipzig, 1905, p. 198, fig. 94.

Si la transparence de l'eau peut être dans une certaine mesure conforme au réalisme visuel, il n'en saurait être de même pour la terre. Cela n'empêche pas les racines souterraines des arbres d'être figurées, par exemple dans une gravure sur la paroi d'une tombe rupestre égyptienne antique à Arèg (oasis d'Ammon), représentant le sacrifice funéraire d'une vache [1].

La transparence des maisons pour leur contenu, meubles ou habitants, n'est pas moins fréquente dans l'art primitif que dans le dessin enfantin. Elle se rencontre par exemple dans des gravures sur bambous néo-calédoniens [2], dans des dessins eskimos [3] et tchouktchis [4], dans des dessins de nègres de l'Afrique orientale [5]. On peut en rapprocher des peintures rupestres des Lillooet, expliquées par des indigènes comme représentant sans doute des animaux dans leur terrier [6].

Les parois des bateaux ne sont pas moins transparentes pour l'art primitif que celles des maisons, par exemple dans les peintures de vases dipyliens [7] et d'un vase béotien représentant l'enlèvement d'Ariane par Thésée [8], dans des gravures sur bambous de Nouvelle-Calédonie [9], dans divers dessins d'un indigène de l'île Bougainville (îles Salomon) [10].

Le scrupule que nous exprimions plus haut à propos des vêtements n'est pas de mise lorsque les parties masquées dans la réalité et

1. G. Steindorf, Durch die lybische Wüste zur Ammonoase, 1904, p. 134 = *Archiv für Anthropologie*. N. F VI, 1907, p. 110, fig. 6.

2. Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 24, 35, 70.

3. Hoffman. The graphic art of the Eskimos, *op. cit.*, fig. 50, 79 (en haut à droite), 91. n° 7, 142, pl. 60, n° 6 (plusieurs spécimens). pl. 84, n°s 3 et 4.

4. Bogoras. The Chukchee, *op. cit.*, fig. 273, 282, 289.

5. Weule. *Op. cit.*, p. 102 et pl. 35, n° 6 (station missionnaire avec personnages dans l'église), pl. 36, 1 *a* (préparation du sel, par le même dessinateur) ; pl. 34, n° 3 (femme pilonnant du grain à l'intérieur de sa maison) ; pl. 41, n° 2 (repas au mess, par un nègre qui a reçu un enseignement du dessin).

6. Teit. The Lillooet Indians, *op. cit.*, pl. IX (en face de la p. 282), n°s 35 (où l'animal est un grisly représenté symboliquement par l'empreinte de son pied) et 45.

7. Darenberg et Saglio. Dictionnaire, v° *navis*, fig. 5625 et 5626.

8. A. Springer. Handbuch der Kunstgeschichte, 12e édit. (Wolters), Leipzig, 1923, I, fig. 294.

9. Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 10 et 46.

10. E. Frizzi. Ein Beitrag zur Ethnologie von Bougainville und Buka, *Baessler Archiv*, Beiheft VI, 1914, fig. 68.

figurées néanmoins ont été dessinées les dernières. Par exemple, dans un dessin gravé sur bambou, représentant un Blanc, l'artiste néo-calédonien a réservé en clair, pour les faire ressortir sur le reste hachuré, des détails du costume qui l'ont frappé, les poches et l'emplacement des boutons. Il figure de la sorte, non seulement ceux du veston, mais aussi ceux de la braguette, cachés dans la réalité par une patte d'étoffe[1].

Le procédé de la transparence est tout indiqué pour la représentation des organes internes dans des figures d'hommes ou d'animaux. Pour le Paléolithique européen, sans faire état de spécimens dont l'interprétation peut prêter à controverse, je citerai le poisson (truite ?) à contour découpé dans une lame d'os de Lorthet, qui montre sur une de ses faces la représentation schématisée du tube digestif et de l'estomac[2]. Il est extrêmement probable que la tache rouge à l'intérieur d'une biche noire d'Ardales (province de Malaga)[3] et d'un éléphant aurignacien à contour rouge de Pindal[4] correspondent également au cœur vu par transparence. Sur l'extrémité de bâton troué magdalénien en bois de renne de Gorge d'Enfer dont les prolongements latéraux ont été interprétés en phallus[5], l'un d'eux porte sur les deux faces la représentation des testicules (et peut-être du canal de l'urèthre) vus par transparence exactement comme dans de nombreux graffiti de nos jours.

Le cœur, généralement accompagné de la « ligne de vie » qui le relie à la bouche, est figuré par les Ojibwa non seulement dans les *muzzin-ne-neen* ou figures destinées à des pratiques d'envoûtement[6], pour lesquelles on pourrait admettre que ces organes n'ont pas été figurés dans une intention graphique, mais pour recevoir la substance qui devait produire l'effet magique sur l'être représenté, mais

1. *Ibid.*, fig. 69.

2. Luquet. L'art et la religion des hommes fossiles, fig. 76 = Piette. L'art pendant l'âge du Renne, pl. X, n° 3 (*Rép.*, p. 128, n° 4, ne reproduit que l'autre face de cet objet).

3. Breuil. *L'A.*, XXXI, 1921, p. 245, fig. 4.

4. Luquet. L'art et la religion des hommes fossiles, fig. 77; Luquet. Le réalisme dans l'art paléolithique, *L'A.*, XXXIII, 1923, p. 41.

5. *Rép.*, p. 82, n°s 1 et 2.

6. Mallery. *Op. cit.*, pp. 495-496 et fig. 700 et 701 (= Hoffman. The Midewiwim... of the Ojibwa, *Report of the Bureau of Ethnology*, VII, 1885-1886, fig. 20 et 21).

également dans des dessins dépourvus de rôle magique, faisant partie d'illustrations de chants magiques et représentant soit des Esprits ou manitous, comme « le Chat sauvage souterrain [1]» ou Minabozho (le Grand Lapin), révélateur de la magie [2], soit des magiciens représentés sous forme tantôt humaine, tantôt animale[3]. Des figures analogues ont été rencontrées parmi les gravures tracées sur les faces horizontales des couches de rocher à la carrière de Pipestone (Minnesota) [4] et parmi celles d'un abri sous roche de Virginie Occidentale[5]. On en retrouve dans la décoration céramique peinte des Zuñi [6], chez les Eskimos [7] et dans le décor d'une cloche en fer japonaise remontant au moins au XVIIIe siècle et peut-être très antérieure [8].

Des peintures rupestres des Lillooet montrent également le cœur et les côtes de quadrupèdes[9], la colonne vertébrale d'un poisson[10]. Dans des animaux dessinés au charbon sur les murs par un Baré du Brésil Nord-Ouest, deux oiseaux sont figurés avec le tube digestif et l'estomac[11], un fourmilier avec les côtes et le cœur [12].

Dans le Winter-Count que Battiste Good, Dakota Brûlé né en 1821, exécuta en 1879, mais d'après un exemplaire plus ancien, l'année 1826-1827 est caractérisée par l'événement suivant. Six Dakota sur

1. Mallery. *Ibid.*, fig. 670 *a* et *c* (d'après Tanner, Narrative of the captivity..., New-York, 1830, pp. 345 et 377).

2. Hoffman. *Ibid.*, fig. 6.

3. Hoffman. *Ibid.*, fig. 7, 8 ; pl. III, *c*. — Mallery. *Ibid.*, fig. 165 *c*, *e*, *g*, *h* ; 166 *c*, *h*, *i*.

4. Mallery. *Ibid.*, fig. 50 (= R. Cronau, Im wilden Westen, Braunschweig, 1889, p. 85) (un cerf, un ours, un autre quadrupède, deux bonshommes).

5. Mallery. *Ibid.*, pl. XXXI (= W. H. Holmes, *American Anthropologist*, III, 1890, p. 220, fig. 1) (deux quadrupèdes, avec cœur et ligne de vie peints en rouge).

6. M. Verworn. Zur Psychologie der primitiven Kunst, Jena, 1908 (extrait de *Naturwissenschaftliche Wochenschrift*, 1907), fig. 29. — H. Beuchat. Manuel d'Archéologie américaine, p. 222, fig. 91, n° 1.

7. Hoffman. The graphic art of the Eskimos, fig. 138 ; pl. 66, n° 2.

8. Mallery. *Op. cit.*, pl. LII, *d*, *e*, *g* (d'après K. Wakabayashi, *Bulletin of the Tokyo anthropological Society*, VII, 1891) (un bonhomme avec cœur, un animal (porc ?) avec cœur et ligne de vie, une tortue dont le corps porte une sorte de rameau représentant plus probablement le squelette que les dessins de l'écaille).

9. Teit. The Lillooet Indians, *op. cit.*, pl. IX (en face de la page 282), nos 28 et 29.

10. *Ibid.*, n° 38.

11. Th. Koch-Grünberg. *Globus*, LXXXIX, 1906, pp. 373 sq., fig. 1, *a* et *b*.

12. *Ibid.*, fig. 1, *e*.

le sentier de la guerre, presque morts de faim, rencontrèrent et mangèrent la carcasse pourrie d'un vieux buffle dévoré par les loups. Immédiatement ils furent saisis de douleurs d'entrailles, leur ventre se gonfla, ils émirent des gaz par la bouche et l'anus, et ils moururent « d'avoir avalé un sifflet ». Dans la figure[1], où le sentier de la guerre est symbolisé par un arc et une flèche, on voit les gaz sortant de la bouche. La volute qui, dans d'autres figures du même Winter-Count, signifie les douleurs d'entrailles, est figurée deux fois, l'une à côté du corps, l'autre à l'intérieur de lui, et y représente par suite les intestins vus par transparence.

Des statuettes humaines en bois de l'île de Pâques, représentant d'après leur face et leurs membres des personnages sans doute vivants et en tout cas non décharnés, montrent le squelette du tronc, non seulement les vertèbres, les omoplates, les clavicules et les côtes, qui dans la réalité se manifestent sous la peau par des reliefs, mais aussi l'appendice xyphoïde du sternum, recourbé en dedans[2].

D'autres objets contenus dans un corps sont également figurés à son intérieur. La gravure magdalénienne sur os de Laugerie Basse qui représente une loutre à côté d'un poisson a dans le ventre un autre poisson, qui est d'ailleurs peu visible et a passé longtemps inaperçu[3]. Un événement qui selon la tradition des Dakota se serait produit dans l'année 1850-1851, à savoir qu'un Dakota Minneconjou, ayant tué un buffle femelle, avait trouvé dans sa panse une vieille femme, est figuré dans les deux Winter-Counts de Lone-Dog et The Swan de la même façon, par un buffle dont le corps contient une forme humaine[4]. Un dessin exécuté et commenté par un Koryak maritime de la rivière Opuka représente la légende de deux sœurs qui, pour échapper aux mauvais traitements de leur beau-père, s'enfuient dans une baleine en bois fabriquée par elles et qui se transforme en une vraie baleine. Le dessin les montre par transparence

1. Mallery. *Op. cit.*, fig. 383.

2. Musée d'Ethnographie du Trocadéro, n° 21.497. — British Museum. Handbook to the ethnographical collections, 2e édit., 1925, p. 174, fig. 158. — *Anthropos*, II, 1907, p. 260, fig. 1, 2, 5, 6.

3. H Breuil et R. de Saint-Périer. Les poissons... dans l'art quaternaire, Paris, Masson, 1927, p. 35, fig. 13 (= *Rép.*, p. 115, n° 4, où ce détail n'est pas reproduit).

4. Mallery. *Op. cit.*, pl. XX et fig. 235 ; fig. 672.

dans le corps de la baleine[1]. Dans un dessin de l'île Mioko (archipel du Duc d'York) illustrant la légende d'après laquelle Tiliki (Dieu) créa Tombuikor (la première femme) dans un arbre, Tombuikor est vue par transparence dans le tronc de l'arbre[2].

On peut encore recourir à la transparence pour représenter la pénétration partielle d'un objet dans un autre, par exemple d'une flèche dans le corps d'un animal ou d'un homme. Déduction faite des spécimens où la transparence ne peut être reconnue avec certitude[3], elle est incontestable dans les figures où la pointe de flèche est figurée à l'intérieur du contour du corps ou le touchant du dehors, surtout lorsqu'elle est accompagnée de la représentation de blessures indiquant sans équivoque qu'elle a pénétré dans le corps. Des exemples de ce genre se rencontrent dans l'art paléolithique européen[4] et dans le Winter-Count du Dakota Battiste Good[5]. J'ai observé dans les graffiti des murs de nos rues des représentations analogues du symbole amoureux du cœur percé d'une flèche et également, parfois selon toute vraisemblance de la même main, d'organes sexuels en copulation.

On ne saurait s'étonner que l'art primitif recoure à la transparence pour représenter la gestation. Dans certaines gravures rupestres du Sud Oranais, l'inscription d'un quadrupède dans un autre plus grand[6] pourrait n'être le fait que d'une superposition accidentelle de dessins d'auteurs différents; mais il n'en est sans doute pas de même d'une gravure rupestre de Kef-Mektouba, où le corps d'un éléphant femelle contient un petit éléphant pourvu d'un cordon ombilical[7]. Parmi les figures eskimo dessinées sur une peau de morse pour

1. Jochelson. The Koryak, *op. cit.*, p. 20-21 et fig. 1.

2. Börstein, Ethnographische Beiträge aus dem Bismarcksarchipel, *Baessler Archiv*, V, 1916, p. 246, fig. 24.

3. Luquet. Le réalisme dans l'art paléolithique, pp. 42-44.

4. Notamment un bovidé et un bison gravés sur le sol à Niaux ; *Rép.*, p. 161, nos 2 et 3.

5. La plupart du temps, les flèches sont figurées au contact immédiat du corps et accompagnées d'une tache rouge correspondant à une blessure (exemple : Mallery, *op. cit.*, fig. 342). L'événement caractéristique des années 1750-1751 et 1830-1831 : « on a tué plusieurs buffles femelles blancs », est représenté par un buffle percé d'une flèche dont la pointe est visible à l'intérieur du corps (Mallery, *ibid.*, fig. 307 et 387).

6. Par exemple à Thyout : Tissot, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, I, p. 379, fig. 45; H. Kühn, *IPEK*, III, 1927, pl. 7, fig. 17 et pl. 8, fig. 19.

7. Pomel. Eléphants quaternaires, pl. XV, no 8.

représenter les événements d'une année se trouve une baleine pleine[1].

Deux spécimens sont particulièrement curieux, en tant que la représentation du jeune à l'intérieur de la mère y est appliquée à des animaux ovipares, oiseau sur une sorte de tasse à fond hémisphérique de Numance (environ IIIe siècle avant J.-C.)[2], raie dans un dessin d'un nègre de l'Afrique orientale[3].

Comme spécimens d'emploi de la transparence pour représenter des femmes enceintes, je puis citer d'abord celle qui est figurée sur une roche gravée néolithique espagnole découverte par le marquis de Cerralbo à Retortillo (province de Soria)[4], dans une composition réunissant les phases successives de la vie humaine (en puissance dans les parents, vie fœtale, naissance, enfance, âge adulte). J'ai moi-même observé parmi les graffiti des murs de nos rues quelques exemplaires de cette représentation de la grossesse. L'un d'eux, rappelant la gravure rupestre de Retortillo, juxtaposait deux tableaux figurant, l'un un couple humain effectuant l'acte sexuel, l'autre une femme enceinte à fœtus vu par transparence. Dans le Winter-Count de Battiste Good, l'événement caractéristique de l'année 1798-1799, décès de nombreuses femmes en couches, peut-être de la fièvre puerpérale, est figuré par le dessin d'une femme à ventre renflé contenant une petite figure humaine. En avant du ventre est dessinée la volute qui, comme dans plusieurs autres figures du même Winter-Count, représente les intestins tordus, symbole des douleurs d'entrailles[5]. Une figure de femme enceinte, à ventre contenant un fœtus la tête en bas, était peinte sur une porte en Nouvelle-Guinée[6]. L'art chrétien a employé à maintes reprises la transparence pour figurer la grossesse de la Femme de l'Apocalypse, de la Vierge Marie, de sa mère sainte Anne et de sa cousine sainte Elisabeth, réunie à Marie dans les

1. Hoffman. The graphic art of the Eskimos, pl. 81, n° 16.

2. Blas Taracena Aguirre. Arte ibérico, *IPEK*, I, 1925, pl. 27 (avant la page 83), fig. 6, au milieu de la rangée inférieure.

3. Weule. *Op. cit.*, pl. 33, n° 4.

4. J. Cabré. Arte rupestre gallego y portugués, *Sociedade portuguesa de Sciencias naturais*, 2e mémoire, Lisboa, 1916, pl. III, 2e fig. de la ligne 2.

5. Mallery. *Op. cit.*, fig. 355.

6. F. S. A. de Clercq. Ethnogr. Beschrijving van de... Nieuw-Guinea, Leiden, 1893, p. 56, n° 780 et pl. XXXIX, n° 8.

scènes de Visitation[1]. Il a recouru au même procédé pour représenter la conception par l'opération du Saint-Esprit. Un émail limousin du musée de Lille[2] figure la colombe symbolisant le Saint-Esprit sur le sein de la Vierge, c'est-à-dire en réalité dans son sein, comme le prouve la légende inscrite sur l'émail par l'artiste lui-même : l'intérieur de la Sainte Vierge. Un thème iconographique plus compliqué se rencontre, avec des variantes de détail, dans diverses enluminures, peintures ou sculptures du xv^e^ siècle représentant des Annonciations ou des Visitations : Dieu le Père est relié à la Vierge Marie par des rayons lumineux contenant Jésus et la colombe du Saint-Esprit[3].

Les exemples relatifs à la gestation nous permettent de préciser la nature véritable de la transparence et sa signification psychologique. L'artiste figure dans le corps de la mère non son contenu effectif, mais la forme achevée de son fruit. C'est ainsi que nous avons vu représentés dans le corps d'un oiseau et d'une raie un oiseau et une raie, qu'aucune dissection ne permettrait d'y apercevoir. De même, dans l'art chrétien, les enfants dans le sein de leur mère n'y sont nullement représentés à l'état embryonnaire. Ils sont fréquemment figurés dans l'attitude de la prière, Jésus dans celle de la bénédiction, Marie sous la forme d'une jeune femme portant Jésus dans ses bras. Que Jésus soit représenté dans le corps de Marie par une figure humaine ou, comme dans une miniature du xvii^e^ siècle[4], par son symbole IHS entouré d'une auréole, dans un cas comme dans l'autre le dessin est simplement la traduction de cette phrase : Marie est la mère de Jésus, la représentation graphique de la relation abstraite de filiation, au même titre que la ligne qui, dans la gravure rupestre de Thyout, relie l'enfant à ses parents. Par suite, soit dit en passant, il serait fort aventureux de tirer des figures de ce

1. J. Sarrète. Iconographie mariale; vierges ouvertes, vierges ouvrantes, Lézignan (Aude). 1913. — Luquet. Représentation par transparence de la grossesse dans l'art chrétien. *Revue archéologique*, 1924, II, pp. 137-149.

2. Musée de Lille, collection J. de Vicq, n° 180.

3. Wickhoff, Beschreibendes Verzeichnis der illuminierten Handschriften in Oesterreich, I, Leipzig, 1905, p. 226, fig. 103. — Ploss et Bartels. Das Weib, 8^e^ édit., Leipzig, 1905, I, pp. 832-834 et fig. 407 et 408. — *Monuments et Mémoires Piot*, XXIII, 1918-1919, p. 97, fig. 8 (= *Revue archéologique*, 1910, II, pl. XVIII); XXIV, 1920, pl. XII.

4. Barbier de Montault. Traité d'iconographie chrétienne, II, p. 219.

genre des conclusions sur les connaissances ou les croyances de leur auteur au sujet de la posture fœtale.

Mais ce que nous venons de dire de la gestation s'applique également aux autres cas de transparence. En figurant par exemple les habitants dans une maison ou les poissons dans la mer, l'artiste ne songe nullement à signifier que si l'on y pénétrait au lieu de la regarder du dehors, on pourrait les y voir avec les yeux, mais simplement qu'ils y sont pour l'esprit. Ici encore c'est d'une relation abstraite que le dessin donne une traduction graphique. C'est seulement dans une phase postérieure, chez des artistes dont la mentalité se rapproche de la nôtre, qu'à la relation intellectuelle de possession d'un élément par un objet se substitue la relation visuelle de possibilité d'être vu en même temps, par l'intermédiaire de la relation mixte, à la fois intellectuelle et visuelle, de contenant à contenu. Alors les Vierges enceintes par transparence sont remplacées par les Vierges ouvrantes, de même que les figures de nos livres d'anatomie, pour faire apparaître les organes internes, représentent les parties plus superficielles coupées et écartées, de la façon qu'elles se présentent effectivement dans une dissection. Mais ces procédés qui, pour satisfaire au réalisme visuel sans sacrifier le réalisme intellectuel, choisissent un cas privilégié où ils se trouvent coïncider, n'appartiennent plus à l'art primitif.

*
* *

Le réalisme intellectuel de l'art primitif ne s'oppose pas seulement au réalisme visuel en ce qu'il figure l'invisible, mais encore par la façon dont il figure le visible. Ce qu'il veut rendre de l'objet réel, c'en est non l'aspect, mais l'essence. Mais dans un dessin, qui n'est qu'un ensemble de lignes, l'essence ne peut être traduite que par un aspect. En conséquence, parmi tous les aspects que l'objet peut effectivement présenter dans la réalité, le réalisme intellectuel choisit, pour le rendre, son aspect essentiel, celui qui permet le mieux de le reconnaître. J'appelle *exemplarité* ce choix de l'aspect caractéristique, que l'artiste effectue spontanément et non en vertu d'une décision réfléchie.

En un sens, il n'y a rien là de spécial au réalisme intellectuel, et

l'art le moins primitif prétend, lui aussi, rendre la caractéristique de son modèle. Voici où apparaît la différence. Tout objet est composé de parties ou, si l'on préfère, dans son ensemble il contient des détails. Pour l'œil, l'ensemble n'est rien de plus que le total des parties. Par suite, pour le réalisme visuel, une fois choisi pour la représentation de l'ensemble le point de vue d'où il présente son aspect caractéristique, toutes ses parties doivent être figurées telles qu'elles apparaissent de ce même point de vue. Pour le réalisme intellectuel, les détails ne sont pas des parties d'un ensemble, mais des attributs d'un sujet; le rôle du dessin n'est pas de les faire voir, mais de les faire comprendre. Ils devront donc être rendus, comme l'ensemble lui-même, par leur aspect caractéristique. Chacun a, pourrait-on dire, sa forme en soi, que le réalisme intellectuel tient à lui conserver, même quand elle est incompatible pour l'œil avec celle des autres éléments qui lui sont réunis dans un même objet et avec celle de l'objet qui les rassemble tous en lui. Le dessin d'un objet traduit pour le réalisme visuel une image d'ensemble indécomposable, pour le réalisme intellectuel un assemblage d'idées indépendantes.

L'exemplarité pour l'ensemble d'un objet est particulièrement manifeste dans les thèmes les plus fréquents de l'art primitif, l'homme et les animaux. Bien que tous aient été certainement vus par les artistes d'une foule de points de vue, on pourrait dire de tous les points de vue possibles, il y a pour la représentation de chacun d'eux, dans les milieux les plus variés de l'art primitif à travers le temps et l'espace, un point de vue largement prédominant, parfois même presque exclusif. C'est la vue à vol d'oiseau pour les animaux bas sur pattes, lézards, crocodiles, tortues (ce qui, dans les exemplaires d'exécution grossière, leur donne l'apparence de bonshommes de face), et pour les poissons plats. Les mammifères quadrupèdes, les oiseaux, les cétacés et les poissons sont presque toujours figurés de profil. L'homme est le plus souvent représenté de face. Ces différents cas peuvent se résumer dans une formule générale : proscription du raccourci, qui modifie la forme caractéristique de l'être représenté.

L'aspect caractéristique d'un objet constituant son essence, il doit le conserver intégralement toujours et partout. Bon pour le réalisme

visuel de supprimer dans le dessin une partie d'un objet parce qu'elle est masquée par un autre ; le réalisme intellectuel représentera dans son entier l'objet situé au second plan et se contentera, pour indiquer qu'il est en arrière, de le dessiner au dessus ; la perspective sera traduite par un étagement des plans. Ceci se rencontre par exemple dans une gravure magdalénienne sur ardoise du Chaffaud pour la représentation de deux files de chevaux [1] ; dans deux peintures rupestres paléolithiques du Valltorta (Espagne orientale) figurant une chasse aux cerfs, les cerfs et en outre dans la seconde figure les chasseurs qui leur font face sont disposés en registres superposés [2]. Il en est de même dans une peinture bien connue des Bushmen représentant un combat entre des Matabélé et des Bushmen qui leur ont volé un troupeau de zébus [3]. L'étagement des plans se rencontre également dans des dessins australiens [4]. Des exemples analogues sont fournis par la représentation de rangées parallèles d'arbres [5], de soldats dans l'art égyptien, ou d'esclaves de corvée traînant une statue colossale dans l'art égyptien [6] et assyrien [7]. Il en est de même pour les attelages animaux. Les deux chevaux ou bœufs traînant une charrue sur des gravures rupestres de l'âge du Bronze du Bohuslän (Suède) [8], ou une voiture sur une pierre de la sépulture de Kivik [9] et sur des urnes cinéraires de Prusse occidentale (environ v[e] siècle avant J.-C.) [10], sont figurés en entier, l'un au-dessus, l'autre au-dessous du timon. Dans un dessin d'un Koryak représentant une course de traîneaux, les deux rennes attelés à

1. Luquet. L'art et la religion des hommes fossiles, fig. 59.

2. *Ibid.*, fig. 25 et 56.

3. Christol, Au Sud de l'Afrique, Paris, 1897 = R. Andree, Ethnographische Parallelen und Vergleiche, 2[e] série, Leipzig, 1889, pl. III.

4. Brough Smyth, The Aborigines of Victoria, I, p. 286, fig. 40 (= *L'A.*, XIX[e] 1908, p. 389, fig. 4), (dessin sur écorce de la région du lac Tyrrell), II, p. 251, fig. 253 et 254 (dessins à la plume d'un indigène du bas-Murray).

5. Fresque d'un temple de Yucatan (époque toltèque) ; A. Kühn. Die Kunst der Primitiven, München, 1923, pl. frontispice.

6. Wilkinson. Manners and Customs of the ancient Egyptians, 1[re] série, III, p. 328 (= Levinstein, Kinderzeichnungen, Leipzig, 1905, fig. 142).

7. Perrot et Chipiez. Histoire de l'art, II, p. 336, fig. 151 et p. 338, fig. 152.

8. Déchelette. Manuel d'Archéologie, II, p. 497, fig. 210. — H. Kühn. Die Kunst der Primitiven, München, 1923, fig. p. 79.

9. Hoernes et Menghin. Urgeschichte der bildenden Kunst, Wien, 1925, p. 239, fig. 5.

10. *Ibid.*, fig. p. 529, n° 12, fig. p. 531, n[os] 2 et 4.

chaque traîneau sont étagés de la même façon[1]. Sur le papyrus égyptien d'Ani, les deux paires de bœufs attelées de front pour traîner une momie sont disposées de la même façon que la paire unique des exemples précédents[2]. Dans un dessin eskimo sur peau de morse où sont figurés deux traîneaux attelés de trois chiens, ces derniers sont dessinés l'un au-dessus de l'autre, de sorte que les traits d'attelage forment un angle avec sa bissectrice[3]. Le désir de figurer dans son entier un être situé derrière un autre et partiellement masqué par lui se manifeste de la façon la plus curieuse dans une gravure pariétale magdalénienne de Font-de-Gaume, représentant une troupe de chevaux attaqués par un lion. Un cheval aurait eu en réalité ses pattes de devant masquées par un autre situé devant lui. L'artiste les a détachées du corps auxquelles elles appartiennent et les a transportées entre les deux paires de pattes du cheval du premier plan, de sorte que celui-ci a l'air d'avoir six pattes, l'autre en revanche n'en ayant que deux[4].

Les objets réunis dans un tableau d'ensemble et qui dans la réalité se masquent plus ou moins peuvent être situés non dans plusieurs plans inégalement éloignés du spectateur, mais dans le même plan. Ici encore le réalisme intellectuel représentera chacun d'eux dans son intégralité. Par exemple, pour éviter la suppression du haut de la tête d'un personnage par la coiffure qu'il porte, celle-ci sera figurée soit tangente au bord supérieur de la tête, soit en l'air au-dessus d'elle, comme dans une gravure, peut-être néolithique, de la grotte de Bouzabaouine (département de Constantine)[5]. Pareillement, des armes qui, dans la réalité, sont partiellement cachées par la main qui les tient, sont dessinées à côté, soit tangentes, soit à une distance plus ou moins grande ; la main, de son côté, quand elle est figurée, présente ses doigts ouverts et pour ainsi dire étalés[6]. Un

1. Jochelson. The Koryak, *op. cit.*, p. 724, fig. 243.

2. Lefebvre des Noëttes. La force motrice animale, Paris, 1924, pl. X, fig. 31.

3. Hoffmann. The graphic art of the Eskimos, pl. 81, n° 17.

4. Luquet. L'art et la religion des hommes fossiles, fig. 80.

5. A. Robert. *Congrès préhistorique de France,* Chambéry 1908, p. 147, fig. 1.

6. Exemples : Archer blanc d'une peinture rupestre paléolithique d'Albarracin (Espagne orientale) ; Breuil. *L'A.*, XXII, 1911, pl. II, en bas à gauche. — Stèle funéraire de Villafranca (1er âge du Fer) ; Hoernes-Menghin. *Op. cit.*, p. 219, fig. 4. — Gravures rupestres du Sud-Oranais ; Luquet. Le motif du cavalier,

nègre de l'Afrique orientale, dans tous ses dessins de bateaux, dessine régulièrement les rames à part, même dans la représentation d'une scène de pêche, alors que dans la réalité elles devaient nécessairement être dans le bateau[1]. Dans cette même scène de pêche, le pêcheur est figuré en l'air au-dessus du bateau. Il en est de même dans un dessin de l'île Mioko (archipel du Duc d'York) qui représente le chef d'une société secrète arrivant dans une pirogue[2]. L'équipage est dessiné de la même façon dans des pétroglyphes de l'âge du Bronze du Bohuslän[3]. Dans quantité de dessins de cavaliers, le personnage est représenté soit debout sur le cheval[4], soit en l'air au-dessus de lui[5]. Dans une gravure rupestre australienne représentant un émou couvant, les œufs, en réalité invisibles sous le ventre, sont figurés à une certaine distance au-dessous de lui[6].

Ceci permet de mieux comprendre un fait signalé pour le dessin enfantin par Barnes et Levinstein et dont ils ont donné une interprétation selon nous inexacte[7]. Dans la représentation de scènes mouvantes, d' « histoires », le dessinateur figurerait la « préparation » de préférence à la « catastrophe ». Par exemple, dans l'histoire de Jean Nez-en-l'air, il dessinerait plutôt Jean se dirigeant vers le chien qui le fera tomber que trébuchant sur lui. Il est exact que dans le dessin tel qu'il se présente à la vue, Jean est séparé du chien ; mais l'interprétation postule implicitement et arbitrairement que le dessin soit en réalisme visuel. Quand le chapeau d'un bonhomme est figuré

Journal de Psychologie, 1925, fig. 7, nos 2 et 3. — Gravure comanche sur os, *ibid.*, fig. 16. — Gravures sur bambous néo-calédoniens ; Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 16, 61, 62.

1. Weule. *Op. cit.*, pl. 34, n° 7 et 38, n° 1.

2. Börstein, Ethnographische Beiträge aus dem Bismarckarchipel, *Baessler Archiv*, V, 1916, p. 247, fig. 27.

3. Hoernes-Menghin. *Op. cit.*, p. 235, fig. 1.

4. Gravures rupestres du Sud-Oranais et du Tadmaït : Luquet. Le motif du cavalier, fig. 7, nos 2 et 3 ; fig. 10, nos 1 et 3. — Dessin d'un Karajá du Brésil : F. Krause. Die Kunst der Karajá-Indianer, *Baessler Archiv*, II, 1912, p. 15, fig. 104.

5. Gravure sur une stèle de la nécropole celtibérique d'Aguilar de Anguita (Espagne) (vers 400 avant J.-C.) ; *Revue des Etudes anciennes*, 1913, fig. p. 437. — Gravures rupestres du Tidikelt : Luquet. Le motif du cavalier, fig. 11, nos 1 et 2. — Gravure rupestre de la presqu'île du Sinaï : *Ibid.*, fig. 13, n° 1.

6. R. H. Mathews. *Journal of the Anthropological Institute*, XXV, 1896, pl. XVI, n° 4.

7. Barnes. A study on Children's drawing, *Pedagogical Seminary*, II, 1902, p. 461. — Levinstein, Kinderzeichnungen, Leipzig, 1905, p. 40.

en l'air au-dessus de sa tête, le dessin ne prétend évidemment pas signifier que ce chapeau se prépare à la coiffer ; et de même un cavalier en l'air au-dessus du cheval n'est pas pensé par le dessinateur comme se préparant à enfourcher le cheval, mais comme effectivement monté sur lui. Il est donc infiniment vraisemblable que dans la représentation d'une histoire, le dessin qui semble correspondre à la préparation en réalisme visuel veut en réalité, dans l'intention de l'artiste, figurer la catastrophe en réalisme intellectuel. Par exemple, dans des scènes où des flèches sont figurées, non dans le corps de l'être qu'elles blessent, mais en dehors de lui dans sa direction [1], l'artiste n'a pas selon nous voulu signifier qu'elles volaient vers lui, mais qu'elles l'avaient effectivement atteint ; mais il les en a détachées dans son dessin pour les figurer dans leur intégralité, au même titre que dans une autre façon, signalée plus haut, de traiter le même thème, leur pointe est comme vue par transparence dans le corps de la victime. On en dirait autant d'un motif fréquent dans les graffiti des murs de nos rues, celui du couple érotique, souvent réduit aux organes sexuels ; bien que dans le dessin ils se présentent d'ordinaire détachés l'un de l'autre, ce n'est pas la préparation, mais la catastrophe, que le dessinateur avait l'intention de représenter.

L'artiste primitif ne voit pas l'objet qu'il veut reproduire, il le conçoit ; dans son esprit, les parties de cet objet sont des idées, au même titre que l'objet total. Par suite, pour les traduire, il s'y prendra de la même façon que pour rendre des objets différents réunis dans un spectacle complexe. Il tiendra à ce que chacune conserve dans son intégralité son aspect caractéristique, et la figurera dans l'ensemble auquel elle est incorporée comme si elle était isolée. Par suite, pour un observateur interprétant le dessin en réalisme visuel, les parties auront l'air d'être détachées de leur entourage ou déplacées par rapport à lui pour les mettre en évidence.

Cette opposition du réalisme intellectuel au réalisme visuel se manifeste d'abord dans la représentation du feuillage des arbres, du pelage ou du plumage des animaux. Pour l'œil, ils forment une

1. Par exemple dans la gravure magdalénienne sur bois de renne de Fontarnaud, représentant un poisson ; Luquet. L'art et la religion des hommes fossiles, fig. 79.

masse indistincte ; l'art primitif en dissocie les éléments constitutifs. Ainsi, dans des exemples dont l'énumération pourrait s'étendre à l'infini, on trouve représentés individuellement les poils de la crinière des chevaux[1], de la queue des quadrupèdes[2], les plumes des oiseaux[3] ; dans les figures humaines, les cheveux[4], les poils de la moustache et de la barbe[5], du *pudendum muliebre*[6].

Dans un animal vu de profil, les organes pairs sont situés dans deux plans parallèles. Qu'il s'agisse d'organes mobiles comme les ailes des oiseaux, les pattes ou les oreilles des animaux, les membres de l'homme, ou d'organes rigides comme les cornes, leur insertion reste fixe, et celle de l'organe du second plan est toujours masquée par celle de l'organe du premier plan. Pour montrer dans toute sa longueur l'organe du second plan, le réalisme intellectuel le figure parallèle à

1. Peinture rupestre paléolithique d'Espagne orientale : Breuil, Minateda, *op. cit.*, fig. 18, n° 3. — Figure incisée sur une urne cinéraire d'Œdenburg ; Luquet. Le motif du cavalier, *op. cit.*, fig. 4, n° 3. — Décor peint de vases dipyliens (vers le VIII[e] siècle avant J.-C.) ; Morin Jean. Le dessin des animaux en Grèce d'après les vases peints, Paris, 1911, fig. 2 et 3. — Gravures sur bambous néo-calédoniens ; Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 30, 35, 39, 42.

2. Vases chypriotes ; Morin Jean. *Op. cit.*, fig. 12 et 18. — Bison dans un dessin exécuté vers 1840 par le chef Sioux Cerf-Blanc ; Mallery, *op. cit.*, fig. 567. — Dessin d'un Paressi-Kabisi du Brésil : Max Schmidt, die Paressi-Kabishi, *Baessler Archiv*, IV, 1905, p. 224, fig. 126. — Fourmilier dessiné au charbon sur un mur par un Baré du Brésil Nord-Ouest : Th. Koch-Grünberg, *Globus*, LXXXIX, 1906, pp. 373-380, fig. 1 *e*.

3. Deux cigognes dans les peintures paléolithiques du grand abri de la Visera : Breuil. *L'A.*, XXVI, 1915, p. 319, fig. 2. — Dessin eskimo ; Hoffmann. *Op. cit.*, fig. 14. — Peintures rupestres des Lillooet expliquées par des indigènes comme des aigles ; Teit. The Lillooet Indians, *op. cit.*, pl. IX (en face de la page 282), n[os] 27 et 50. — Gravures sur bambous néo-calédoniens ; Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 39 et 44. — Dessin d'une pintade par un nègre de l'Afrique orientale ; Weule. *Op. cit.*, pl. 33, n° 1. — Dessins au charbon de deux Baré du Brésil Nord-Ouest : Th. Koch-Grünberg, *Globus*, LXXXIX, 1906, pp. 373-380, fig. 1 *a* (ailes) et *b* (ailes et queue), 2 *b* (queue).

4. Dessins de l'île Mioko (archipel du Duc d'York) : Börstein, Ethnographische Beiträge aus dem Bismarckarchipel, *Baessler Archiv*, V, 1906, p. 246, fig. 24 et 25. — Bonhomme dessiné par une femme du Queensland : Brough Smyth, The Aborigines of Victoria, II, p. 151, fig. 253 = *L'A.*, XIX, 1908, p. 388, fig. 2. — Figures rupestres australiennes : Mathews, *American Anthropologist*, VIII, 1895, pl. I, fig. 1 (plusieurs peintures) ; *Journal of the Anthropological Institute*, XXV, 1896, pl. XVI, n° 2 (gravure). — Gravures sur bambous néo-calédoniens ; Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 16, 17, 18, 37, 43, 44, 63.

5. Dessins des Bororo et des Nahuqua ; K. v. d. Steinen, *op. cit.*, p. 236 et pl. Bororo I et Kulisehu II.

6. Statuette énéolithique en albâtre d'Almérie ; L. Siret. Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques, Paris, 1913, p. 249, fig. 83, n° 1. — Statuette en terre cuite d'Égypte, *ibid.*, fig. 83, n° 3. — Statuettes de Chaldée, Assyrie et Perse ; Perrot et Chipiez. Histoire de l'art, II, fig. 16, 231 ; V, fig. 209. — Gravures sur bambous néo-calédoniens ; Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 19, 30, 44.

l'autre par déplacement ou recul soit dans le sens horizontal pour les jambes des hommes [1], les pattes des oiseaux [2] ou des quadrupèdes [3], soit dans le sens vertical pour les bras des hommes [4], les oreilles [5] et

1. Gravures rupestres scandinaves de l'âge du Bronze ; *IPEK*, II, 1926, p. 240; pl. 12, fig. 3 ; pl. 13 et 15. — Dessins de nègres de l'Afrique orientale ; Weule. *Op. cit.*, pl. 37, n° 5 et pl. 39, n° 3 (deux dessins du même dessinateur) ; pl. 38, n° 1, pl. 40, n°s 2 et 5. — Dans une curieuse gravure rupestre de Nouvelles-Galles du Sud, le même procédé est appliqué à la fois aux bras et aux jambes ; Mathews. *American Anthropologist*, VIII, 1895, pl. II (en face de la p. 273), n° 30.

2. Peinture rupestre espagnole de l'extrême fin du Paléolithique, sinon néolithique ; Breuil, Minateda, *op. cit.*, fig. 41. — Reliefs sur palettes de schiste égyptiennes : *Journal of anthropological Institute*, XXX, 1900, *Miscellanea*, n° 22, fig. I *b* et X *b*. — Dessins de nègres de l'Afrique orientale ; Weule, *op. cit.*, pl. 33, n°s 1, 5, 9, 10. — Dessins des Karajá du Brésil ; F. Krause, *op. cit.*, pl. VI. — Dessins des Paressi-Kabisi du Brésil : M. Schmidt, die Paressi-Kabisi, *Baessler Archiv*, IV, 1905, pp. 224 sq., fig. 125, 127, 130, 131. — Oiseaux dessinés au charbon sur des murs par deux Baré du Brésil Nord-Ouest : Th. Koch-Grünberg, *Globus*, LXXXIX, 1906, pp. 373-380, fig. 1 *a* et *b*, 2 *b*.

3. Dessins digitaux sur argile (Aurignacien ancien) de la Clotilde de Santa Isabel ; *Rép.*, p. 175, n°s 7 et 13. — Peintures rupestres azilio-tardenoisiennes ou néolithiques d'Espagne ; Breuil, *L'A.*, XXVI, 1915, p. 319, fig. 2 (grand abri de la Visera) ; *ibid.*, p. 325, fig. 4 (Cueva Negra) ; *Rép.*, p. 56, n° 2 (chasse au cerf de Cogul ; Breuil. Les peintures rupestres schématiques d'Espagne, *Butlleti de l'Associacio catalana d'Antropologia, Etnologia i Prehistoria*, II, 1924, pl. IX en bas à droite, pl. X à droite et en bas à gauche (bouquetins de los Letreros) ; Breuil, *IPEK*, II, 1926, p. 235, pl. IX (cueva de la Graja) et pl. X (abri de los Tajos de Bacinete). — Gravures rupestres espagnoles néolithiques ou de l'âge du Bronze ; Luquet. Le motif du cavalier, *op. cit.*, fig. 1. — Figures incisées sur urnes cinéraires de Prusse occidentale ; *ibib.*, fig. 3 et 4. — Gravures rupestres algériennes et sahariennes, *ibid.*, fig. 7-12. — Gravures sur bambous néo-calédoniens ; *ibid.*, fig. 18 et 19. — Pétroglyphes scandinaves de l'âge du Bronze ; *IPEK*, II, 1926, pl. 13, fig. 1 ; pl. 14, fig. 2 ; pl. 15, fig. 1, 5, 8, 15. — Gravure sur une stèle de la nécropole celtibérique de Aguilar de Anguita ; *Revue des Études anciennes*, 1913, fig. p. 437. — Peintures murales et dessins de nègres de l'Afrique orientale ; Weule, *op. cit.*, pl. 32, pl. 33, n°s 6, 11, 13, 14, 15 ; pl. 34, n°s 5 et 9 ; pl. 37, n°s 3 et 4 ; pl. 39, n° 8. — Dessins d'Indiens du Brésil : K. von den Steinen, *op. cit.*, pl. Bororo II et Kulisehu II ; F. Krause, *op. cit.*, fig. 104 et pl. VI. M. Schmidt, die Paressi-Kabisi, *Baessler Archiv*, IV, 1905, pp. 224 sq., fig. 123 *a*, 124, 126, 128, 130. — Th. Koch-Grünberg, *Globus*, LXXXIX, 1906, pp. 373-380, fig. 1 *c* (crocodile), *d* (tortue), *e* (fourmilier). — Dessins d'un indigène de la Nouvelle-Guinée britannique ; Haddon, *Man*, IV, 1924, n° 21, fig. 12 et 15 (chiens), 19 (crocodile de profil). — Dessins d'un indigène de l'île Bougainville (îles Salomon) ; E. Frizzi, Ein Beitrag zur Ethnologie von Bougainville und Buka, *Baessler Archiv*, Beiheft VI, 1914, fig. 68.

4. Dessin d'un nègre de l'Afrique orientale, représentant un Européen photographiant une danse de femmes ; Weule, *op. cit.*, pl. 34, n° 1. — Dans une curieuse gravure rupestre de Nouvelles-Galles du Sud, le même procédé est appliqué à la fois aux bras et aux jambes d'un bonhomme assis ; R. H. Mathews, *American Anthropologist*, VIII, 1895, pl. II (en face de la p. 273), n° 30.

5. Peintures rupestres espagnoles paléolithiques ; *Rép.*, p. 41, n°s 4 et 5 (cerfs de Calapata) ; Breuil, Minateda, *op. cit.*, fig. 41 (quadrupède indéterminé de l'extrême fin du Paléolithique, sinon néolithique) ; Kühn, *IPEK*, II, 1926, pl. 37 (jeune cerf de l'abri de los Toros à Albarracin). — Peintures rupestres espagnoles néolithiques ; Breuil, *L'A.*, XXVI, 1915, p. 319, fig. 2 (grand abri de la Visera) ; *ibid.*, p. 325, fig. 4 (cueva Negra), — Reliefs sur palettes de schiste égyptiennes

les cornes des animaux[1]. Il arrive même que les cornes et les oreilles d'un même animal sont alignées toutes les quatre l'une à la suite de l'autre[2].

Des oiseaux ont leurs ailes détachées de la même façon[3].

Les pattes des ruminants et des suidés se distinguent de celles des équidés d'une part en ce que le sabot, au lieu d'être unique, est divisé en deux onglons, ce qui a valu à ces herbivores le nom de bisulques, d'autre part en ce que la jambe porte en arrière deux ergots. Dans diverses figures, l'organe du second plan est disposé parallèlement à l'autre et au-dessus de lui, en avant à l'extrémité inférieure de la jambe pour les onglons[4], en arrière et un peu plus haut pour les ergots[5].

Journal of the anthropological Institute, XXX, 1900, *Miscellanea*, n° 22, fig. II (lièvre), III *a* et *b* (divers animaux, dont une girafe), V (ânes), X *b* (girafe). — Gravure rupestre de la presqu'île du Sinaï ; Luquet. Le motif du cavalier, *op. cit.*, fig. 13, n° 1. — Peintures murales des nègres de l'Afrique orientale ; Weule, *op. cit.*, pl. 32. — Dessins des Karajà du Brésil : F. Krause, *op. cit.*, fig. 104 et pl. VI. — Lapins dans des pétroglyphes des Moki de l'Arizona ; Mallery, *Report of the Bureau of Ethnology*, IV, 1882-83, p. 47, fig. 7. — Cerf peint sur un vase zuni ; Werworn. Zur Psychologie der primitiven Kunst. fig. 29. — Dessin d'un indigène de l'île Bougainville (îles Salomon) : E. Frizzi, Ein Beitrag zur Ethnologie von Bougainville und Buka. *Baessler Archiv*, Beiheft VI, 1914, fig. 68. — Moutons dans une miniature du *Liber sententiarum* d'Henri II à München (x^e^ siècle) représentant l'Annonciation aux bergers ; K. Pfister, *op. cit.*, pl. I en couleurs.

1. Peinture pariétale paléolithique de la Pasiega ; *Rép.*, p. 164, n° 3. — Peintures rupestres paléolithiques et néolithiques d'Espagne : *Rép.*, p. 41, n^os^ 6 et 7 (bouquetin et chèvre de Calapata) ; Breuil, les peintures rupestres schématiques d'Espagne, *op. cit.*, pl. IX en bas à droite, pl. X à droite et en bas à gauche (bouquetins de los Letreros) ; Breuil, *L'A.*, XXVI, 1915, p. 329, fig. 6. — Reliefs sur palettes de schiste égyptiennes : *Journal of the anthropological Institute*, XXX, 1900, *Miscellanea*, n° 22, fig. II (antilope), III (divers animaux), V (bœufs). — Bouquetin sur une œnochoé chypriote du premier âge du fer ; Morin Jean, *op. cit.*, fig. 18.

2. Peinture rupestre paléolithique espagnole ; *Rép.*, p. 56, n° 3 tout en haut à droite (bouquetin de Cogul). — Capridé ou antilope d'une peinture rupestre des Indiens Pueblo de l'Arizona ; *Report of the Bureau of Ethnology*, XVI, 1894-95, p. 181, fig. 77.

3. Dessin eskimo ; Hoffman, The graphic art of the Eskimos, fig. 14. — Dessins au charbon exécutés sur les murs par un Baré du Brésil Nord-Ouest : Th. Koch-Grünberg, *Globus*, LXXXIX, 1906, pp. 373-380, fig. 1 *a* et *b*.

4. Capridé ou antilope d'une peinture rupestre des Indiens Pueblo de l'Arizona ; *Report of the Bureau of Ethnology*, XVI, 1894-95, p. 181, fig. 77. — Buffle peint sur peau des Indiens Mandan ; H. Kühn, Die Kunst der Primitiven, pl. 40. — Cerf peint sur vase zuni ; Verworn, Zur Psychologie der primitiven Kunst, fig. 29.

5. Peintures paléolithiques ; bison polychrome de Font-de-Gaume ; *Rép.*, p. 76, n° 2 (où ce détail n'est pas visible) ; grande biche, bison femelle et bison au galop d'Altamira : Luquet. L'art et la religion des hommes fossiles, fig. 75 ; *Rép.*, p. 11, n° 4 et p. 15, n° 6 ; cinq bovidés de la Vieja ; Breuil, *L'A.*, XXIII, 1912, pl. I ; un arrière-train de bovidé du petit abri de la Visera ; Breuil, *L'A.*, XXVI, 1915,

Alors que dans la réalité les lions n'ont de chaque côté de la mâchoire qu'une incisive, une hydrie de Caere place en arrière de l'incisive réelle celle de l'autre partie de la mâchoire masquée par la première, de sorte que ce lion a l'air d'avoir deux incisives par demi-mâchoire [1].

C'est encore en vertu de la même tendance à ne rien masquer dans le dessin des éléments constitutifs de l'objet que dans des figures féminines de profil, les seins sont étagés l'un au-dessus de l'autre d'un même côté du buste [2]. Dans des représentations féminines de face, ils sont écartés et pour ainsi dire étalés de part et d'autre du tronc [3]. Également dans des femmes vues de face, la vulve est remontée plus haut que sa position normale, pour la mieux mettre en évidence [4]. Par contre, dans des bonshommes gravés sur bambous de Nouvelle-Calédonie, les oreilles sont descendues, parfois jusqu'à s'insérer dans le menton, pour les détacher des cheveux [5]. Alors que dans les animaux de profil, le scrotum présente l'aspect d'un sac unique, le réalisme intellectuel tiendra à exprimer la dualité de son contenu. C'est ainsi que dans une gravure rupestre, probablement paléolithique, des environs d'Er-Richa (Sud-Oranais), représentant un duel de bubales, celui de gauche est doté d'un scrotum didyme [6]. Le scrotum d'un taureau est figuré non seulement didyme, mais divisé en deux bourses distinctes, simplement juxtaposées, sur

p. 315, fig. 1. — A Minateda, si ce mode de représentation du double ergot ne se rencontre pas pour les bovidés, il a été transféré par une analogie injustifiée à deux équidés : Breuil, Minateda, *op. cit.*, fig. 35.

1. Morin Jean, *op. cit.*, fig. 105 (Musée du Louvre, Salle E, n° 698).

2. Gravure rupestre néolitique espagnole de Retortillo représentant une femme enceinte ; J. Cabré Aguilo, Arte rupestre gallego y portugués, *Sociedade portuguesa de Sciencias naturais*, 2e mémoire, Lisboa, 1916, pl. III, 2e signe de la 2e ligne. — Dessin d'un nègre de l'Afrique orientale ; Weule, *op. cit.*, pl. 35, n° 5 *b*.

3. Figures australiennes ; Bassett-Smith, *Journal of the Anthropological Institute*, XXIII, 1894, pl. XIX ; R. H. Mathews, *ibid.*, XXIV, 1895, pl. XXI, n° 4 ; XXV, 1896, pl. XV et pl. XVI, n° 2 ; *American Anthropologist*, VIII, 1895, pl. I, fig. 1 ; Basedow, *Transactions of the royal Society of South Australia*, XXXI, 1907, pl. XI. — Nouvelle-Calédonie ; Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 19 et 30 (gravures sur bambous), 88 et 93 (pétroglyphes).

4. Figures australiennes ; R. H. Mathews, *American Anthropologist*, VIII, 1895, pl. II, fig. 2 et 3 ; *Journal of the anthropological Institute*, XXIV, 1895, pl. XXI, n° 4 ; XXV, 1896, pl. XVI, n° 2. — Nouvelle-Calédonie ; Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 19 et 30 (gravures sur bambous), 98 (pétroglyphe). — Dessins de l'île Mioko (archipel du Duc d'York) : Börstein, Ethnographische Beiträge aus dem Bismarckarchipel, *Baessler Archiv*, V, 1906, p. 246, fig. 24 et 25.

5. Luquet. *Ibid.*, fig. 43.

6. Flamand. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon*, XX, 1901, p. 191.

un plat rhodien[1]. De même, dans un bonhomme dessiné par un nègre de l'Afrique orientale, le scrotum est dissocié en deux bourses accrochées au bas du tronc de chaque côté et à une certaine distance de la verge[2].

Terminons par quelques exemples plus particuliers où des éléments de l'objet sont encore déplacés de leur position réelle pour les mettre en évidence dans le dessin alors que dans la réalité ils sont masqués à la vue. Dans des figures rupestres australiennes représentant un kangourou femelle portant son petit dans la poche marsupiale, le petit est figuré dans son entier, tangent extérieurement au contour abdominal de sa mère[3]. Sur une hydrie de Caere dont le décor représente la chasse au sanglier de Calydon, le chien qui vient d'être découpé est figuré par ses deux moitiés disposées tête-bêche, chacune avec des entrailles qui sortent, l'une au-dessus du sanglier, l'autre entre ses pattes[4]; le thème du personnage écrasé par une automobile est traité d'une façon analogue dans nos journaux humoristiques. Dans des dessins gravés sur bambous néo-calédoniens, la *tapa*, ceinture à franges caractéristique des femmes dont elle constitue l'unique vêtement, est souvent figurée se prolongeant horizontalement de chaque côté du corps, alors qu'en réalité elle est enroulée autour des reins[5]. De même, dans deux dessins d'un même nègre de l'Afrique orientale représentant l'un des hommes, l'autre des femmes enchaînés, le policier qui surveille le groupe a ses cartouchières étalées des deux côtés des cuisses pour les faire ressortir[6]. Dans diverses représentations égyptiennes d'une scène de labourage, le trait ou timon reliant la charrue au joug, qui dans la réalité passe entre les deux bœufs de l'attelage et est par suite masqué par le bœuf du premier plan, est figuré par dessus celui-ci[7].

1. Morin Jean. *Op. cit.*, fig. 29 (Musée du Louvre, Salle A, n° 306).

2. Weule. *Op. cit.*, pl. 38, n° 1.

3. R. H. Mathews. *American Anthropologist*, VIII, 1895, pl. I (en face de la p. 268), n° 1, en haut à droite ; *Journal of the Antropological Institute*, XXV, 1896, pl. XV.

4. Morin Jean. *Op. cit.*, fig. 119 (Musée du Louvre, Salle E, n° 696).

5. Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 19, 22-24.

6. Weule. *Op. cit.*, pl. 35, n°s 3 et 5 *b*.

7. Lefebvre des Noëttes. La force motrice animale, pl. VII, fig. 21.

Des déplacements analogues se rencontrent dans diverses représentations de bateaux. Dans une gravure sur bambou néo-calédonien représentant un navire européen, les chaloupes, qui dans la réalité sont suspendues aux bossoirs à la hauteur du pont, sont figurées accrochées au fond de la coque, comme si elles flottaient sur l'eau[1]. De même, dans un bateau dessiné par un nègre de l'Afrique orientale, pour mettre en évidence les écoutilles, qui ne seraient pas visibles dans la représentation en élévation donnée de l'ensemble du bateau, le dessinateur les a transportées du pont sur la coque, où elles se présentent sous la forme de deux grands sabords rectangulaires de chaque côté du mât[2]. Il est probable que les artistes ont procédé de la même façon dans des dessins de bateaux sur vases dipyliens où se voient deux rangées superposées de rames. Divers auteurs, en particulier C. Torr, interprètent ces figures comme représentant des dières. Je crois plutôt, avec Beloch[3], qu'il s'agit de bateaux à un seul rang de rameurs, dans la représentation desquels la rangée des rames du second plan, masquée en réalité par le bateau, a été ramenée à côté de celle des rames du premier plan pour en exprimer l'existence.

De même, dans deux portraits de Weule, l'un à cheval, l'autre à pied, dessinés par un de ses soldats nègres, l'artiste a ajouté après coup au cheval du premier et au personnage du second, tous deux de profil, deux yeux dont l'un à l'intérieur de la tête, l'autre en dehors[4]. Pour le second dessin, nous disposons du commentaire de son auteur. Comme il le montrait à Weule, celui-ci lui demande : « Qu'est-ce que c'est? — C'est toi. — Je suis donc aveugle ? » Immédiatement le nègre ajoute les deux points correspondant aux yeux. « Qu'est-ce que c'est que cela? — Tu as bien deux yeux; l'un est ici (en montrant le point à l'intérieur du visage); l'autre est de l'autre côté; pour que tu puisses le voir, je l'ai mis ici » (en montrant le point situé en dehors du contour).

G.-H. LUQUET.

(*A suivre.*)

1. Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 10.
2. Weule. *Op. cit.*, pl. 34, n° 7.
3. Beloch. Griechische Geschichte, I, p. 275.
4. Weule. *Op. cit.*, pl. 37, n^{os} 3 et 5.

PSYCHOLOGIE ET PSYCHOLOGUES

IV. — Des tests

Parmi les principales méthodes de la psychologie contemporaine, celle qui semble avoir les honneurs de l'actualité est sans doute la méthode des tests. Elle jouit, du moins dans certains pays, d'une vogue démesurée. Elle paraît éviter les principaux défauts des enquêtes, elle semble essentiellement objective, simple, rapide, d'emploi aisé, fournissant des résultats nets et décisifs ; et, de fait, dans quelques cas, elle offre quelques-uns du moins de ces avantages. Ces cas sont relativement rares.

Trop souvent mal conçue, appliquée à la légère par des gens qui n'en comprennent pas l'esprit et n'en ont pas suffisamment la pratique, elle sert à encombrer la psychologie de données approximatives, mal définies ou fausses.

Cette méthode consiste essentiellement à soumettre un ou plusieurs sujets, parfois des masses impressionnantes de sujets, à une épreuve déterminée, soit en lui présentant un objet unique, soit en lui soumettant une série graduée d'objets de grandeur croissante ou décroissante.

Quand l'Amérique préparait sa fameuse Salvation Army, elle constitua une commission de spécialistes pour en écarter ceux qui paraissaient incapables d'y jouer un rôle utile. On soumit tous les aspirants soldats à des séries d'épreuves graduées, dont les plus simples étaient éliminatoires.

Pour mesurer la fatigue intellectuelle, on a eu recours à des tests et prétendu par cette méthode résoudre une foule de questions spéciales du genre de celles-ci : Combien d'heures de classe un enfant de tel âge peut-il supporter sans en pâtir ? Combien de pauses faut-

il intercaler entre les leçons ? Quelle doit être la durée de ces pauses ? Comment parvient-on à reposer l'enfant tout en maintenant pour lui le bénéfice de l'entraînement antérieur ? Quelles sont les branches du programme qui fatiguent le plus, et celles qui fatiguent le moins ? etc.

On a essayé de former des tests qui permettent de distinguer sûrement si un enfant d'un âge déterminé possède le développement intellectuel qui normalement correspond à cet âge, et Binet — car c'est lui qui s'est attelé à cette dure besogne avec une patience inlassable — a déterminé un petit nombre de tests séries que l'on appelle l'échelle de l'intelligence, créée pour les enfants parisiens et plus ou moins heureusement adaptée pour les enfants de quelques autres pays.

Un exemple fera mieux saisir les détails de la méthode des tests.

Supposons que nous cherchions à déterminer sur les enfants d'une classe jusqu'à quel point les leçons qu'on leur fait depuis la première à huit heures du matin jusqu'à la dernière à onze heures fait croître peu à peu chez eux la fatigue intellectuelle.

Au lieu de se baser sur l'introspection qui ne donnerait que des conclusions évidemment approximatives, au lieu de procéder à des enquêtes écrites ou orales, on choisit une épreuve au moyen d'un test. Ce test sera tantôt une dictée éminemment facile dans laquelle ne se produiront qu'un genre de fautes, celles dites d'inattention, tantôt un calcul des plus élémentaires, additionner des chiffres disposés en colonnes verticales ou faire une multiplication de deux chiffres, tantôt, dans les classes supérieures, combler les lacunes produites par la suppression de certains mots dans un texte, etc.

Supposons le cas de la dictée facile d'une longueur de quarante lignes par exemple : On en présente un premier quart, dix lignes, avant la première heure de classe, puis encore dix lignes après la première heure ; les dix lignes suivantes après la deuxième heure, enfin dix après la troisième heure. Toujours, partout où on a employé ce test, on a constaté que le nombre moyen des fautes d'inattention allait en croissant du premier quart au dernier.

Même résultat pour les additions. Le nombre des fautes de calcul commis par les élèves d'une classe va en augmentant de la première heure à la dernière.

Citons à titre d'exemple les conclusions d'un travail de ce genre. Il s'agit de résultats obtenus dans une classe de 51 enfants.

Nombre de fautes commises le matin.

Avant la première heure	47	fautes d'inattention.
Après 1 heure.	70	— —
Après 2 heures (8 minutes de récréation).	122	— —
Après 2 heures (sans récréation). . . .	158	— —
Après 3 heures (2 récréations)	172	— —
Après 3 heures (1 récréation)	183	— —

Il suffit de jeter un regard sur ces chiffres pour constater que la moyenne des fautes commises, et par conséquent la fatigue, croît rapidement d'avant la première heure jusqu'à la fin de la troisième, et cela d'autant plus que ces heures ont été moins coupées de pauses.

Même résultat, lorsque le test, au lieu d'une dictée faite, a la forme d'un calcul simple.

Le matin avant la première heure de classe.	112	fautes de calcul.
Après la première heure	172	— —
Après 2 heures (8 minutes de récréation) . .	201	— —
Après 2 heures (sans récréation)	207	— —
Après 3 heures (2 récréations de 15 minutes).	201	— —
Après 3 heures (1 récréation après la première heure)	230	— —
Après 3 heures (sans récréation).	236	— —

On remarquera au premier coup d'œil qu'ici encore le nombre des fautes de calcul, tout comme celui des fautes d'inattention dans les dictées faciles, s'accroît depuis le début de la matinée jusqu'à la fin de la troisième heure, mais on constatera aussi que cet accroissement n'a pas la même allure que celui qui se manifeste quand le test est une dictée. Nous citons ces chiffres à dessein pour illustrer certaines conclusions que nous formulerons plus loin sur la méthode des tests, en particulier lorsque celle-ci s'efforce de déterminer la fatigue intellectuelle. Citons encore, comme exemple de la méthode des tests, le travail de Binet et Henri sur la mémoire immédiate des mots. Nous choisissons ce travail, comme d'ailleurs le précédent, parce que l'un et l'autre ont été parfaitement conduits et peuvent mieux qu'une foule d'autres faire connaître le fort et le faible de la méthode.

Binet et Henri eux aussi ont pris comme sujets les élèves dans

les classes. Les opérations ont porté sur 380 enfants fréquentant les écoles primaires de Paris et dont l'âge variait entre huit et treize ans.

Le directeur de l'école se rendait avec les psychologues dans les différentes classes, faisait donner à chaque élève une feuille de papier sur laquelle l'enfant inscrivait son nom, son âge, le nom de la classe et celui de l'école. Le directeur exprimait fort clairement comment on allait procéder, il annonçait le nombre des mots qu'il allait prononcer, avertissait les élèves qu'ils eussent à écouter avec le maximum d'attention, et leur recommandait de ne prendre la plume que lorsque le dernier mot de la série aurait été prononcé. On exerça pendant toute la durée des opérations la surveillance la plus minutieuse afin d'éviter que d'aucuns ne copiassent les réponses écrites par leurs voisins ; on a d'ailleurs, malgré cette précaution, cru devoir supprimer certaines copies quelque peu suspectes.

On énonçait régulièrement à une vitesse uniforme, sept fois sept mots, s'arrêtant après chaque série pour permettre aux écoliers d'écrire ce qu'ils avaient retenu.

On a considéré comme faute tout mot omis ou remplacé par un autre qui n'appartenait pas à la série et que l'écolier avait inventé, comme demi-faute tout mot placé à un autre rang que celui qu'il occupait dans l'énoncé.

Disons en passant quels furent les résultats de ce travail, nous nous attacherons plus loin aux considérations sur la méthode. Ce travail donc, — et il a été confirmé par d'innombrables recherches du même genre entreprises dans de nombreux pays, — établit que de huit à treize ans la mémoire immédiate des mots demeure à peu près stationnaire. On admet même que de huit à vingt ans elle ne gagne pas sensiblement, malgré toutes les leçons de mémoire que dans tous les établissements d'instruction on impose journellement aux élèves. Cette conclusion surprendra beaucoup de pédagogues, et ce qui mettra le comble à leur étonnement, c'est que la mémoire immédiate des mots est supérieure chez l'adulte, lequel ne pratique plus du tout le par cœur.

Montrons d'emblée les côtés faibles de ces deux recherches conduites l'une et l'autre avec une grande rigueur par des psychologues dont nul ne contestera le mérite.

Lorsque l'on considère, pour mesurer le degré de fatigue qu'entraîne le travail intellectuel, le nombre total des fautes d'inattention commises par les élèves d'une classe; lorsque l'on examine les différentes dictées faites par les élèves, on est d'abord frappé par ceci, que la fatigue intellectuelle se fait toujours sentir de la même façon dans le cours de l'exercice de dictée lui-même. Sauf pour le premier de tous les exercices, on trouve une courbe uniforme; la ligne des ordonnées monte depuis la première phrase jusqu'à la dernière; mais cette ligne présente une ou deux cassures. Il semble y avoir au cours de l'exercice lui-même un ou deux brusques regains d'attention; c'est là une indication dont il faut tenir compte, l'emploi du test lui-même accroît la fatigue.

Mais voici qui est plus important. En opérant comme il l'a fait sur les 51 élèves d'une classe, l'auteur s'est parfaitement rendu compte qu'on ne mesure pas même approximativement la fatigue croissante de *tous* les élèves; les médiocres et surtout les mauvais n'ayant prêté qu'une attention faible ou nulle n'ont pas dû se fatiguer sensiblement. Si l'on compare le nombre des fautes commises le matin avant la première heure, 47, à celui obtenu à chaque heure suivante, le premier de ces nombres, 47, et qui ne représente pas même une faute par élève, est composé surtout de fautes commises par les médiocres et les mauvais; il laisse supposer que, sur les 51 sujets observés, tous les bons élèves ont fait une dictée absolument correcte. Comme ce sont ceux-là qui suivent les leçons avec une attention plus ou moins soutenue, ce sont ceux qui se fatiguent, eux surtout et peut-être même eux seulement; les nombres obtenus d'heure en heure : 70-122-183 se sont accrus principalement si pas uniquement par le fait des meilleurs élèves, et cela d'autant plus qu'ils ont mieux travaillé. On voit d'emblée que, pour mesurer vraiment la fatigue produite par un travail intellectuel effectivement accompli, il faudrait limiter l'épreuve uniquement à ceux qui au début ne faisaient pas de fautes d'inattention. On a opéré sur un groupe, sur une masse, mais pour obtenir des résultats précis on ne peut retenir que ceux fournis par un certain nombre — quel nombre? — d'unités de cette masse : on aboutit à une résultante dont on ignore les composantes ou plutôt — car l'auteur a parfaitement vu ce côté faible de son travail — dont il est malaisé de tirer sans arbitraire les composantes à retenir. Dans

cette expérience faite au moyen du test *dictée facile*, expérience renouvelée pendant une période de six semaines, la fatigue produite après une heure par exemple, 70 fautes d'inattention comparées à 47 au début de la matinée, cette fatigue ne se mesure pas par 70-47 soit 23 fautes pour 51 élèves; mais 23 fautes pour x élèves seulement. Il n'y a qu'un moyen d'arriver à des données précises, c'est d'examiner après coup les copies fournies par chacun des élèves considérés isolément. Dès lors pourquoi ne pas commencer par là?

Le même défaut se révèle dans le travail de Binet et Henri sur la mémoire immédiate des mots. Mais où cette imperfection de la méthode des tests atteint un développement extrême, c'est dans les façons de procéder en usage dans certains pays où l'on veut faire grand et vite. Un psychologue invente un test, le reproduit à cent mille, deux cent mille exemplaires, l'envoie par ballots aux instituteurs et institutrices de certaines régions, avec des instructions qui lui paraissent suffisamment claires et précises; on opère sur cent ou deux cent mille enfants, on retourne les réponses à l'inventeur du test et celui-ci tire les conclusions de l'épreuve. Ce n'est plus de la science, c'est de la fantaisie. Cela fait songer aux appareils automatiques : « Mettez cinq sous dans la fente et tirez la poignée ».

Des épreuves de ce genre ne donnent jamais aucun résultat utilisable. La méthode des tests joue un rôle considérable dans la psychotechnique, dans la détermination des aptitudes professionnelles des jeunes gens et des jeunes filles qui cherchent à connaître dans quelle carrière ils ont le plus de chance de réussir, et, si l'idée de déterminer ces aptitudes par des épreuves appropriées est évidemment excellente, le choix des tests à employer présente des difficultés considérables que l'on est très loin d'avoir jusqu'ici surmontées.

Toutes sortes de tests ont été proposés, d'aucuns paraissent ingénieux, mais personne ne se hasardera à soutenir que la question soit résolue ni même en passe de l'être.

Nous croyons que l'on ne suit pas une voie suffisamment logique dans ces recherches si importantes.

Trop souvent on invente des tests en se basant sur des idées théoriques, sur des raisonnements plutôt que sur des faits.

Depuis quelque temps nous avons entrepris l'étude de l'orientation professionnelle en nous servant de tests, mais en suivant un procédé

quelque peu différent de ceux que l'on pratique communément.

Au lieu de raisonner ou d'inventer des appareils qui permettent de reproduire les gestes habituels de chaque espèce d'artisans, nous croyons préférable de nous baser sur l'observation directe des travailleurs manuels, sur les données fournies par les professeurs et les chefs d'ateliers des écoles professionnelles. Les diverses sortes d'activités caractéristiques de chaque profession supposent, chez ceux qui s'y consacrent, certaines performances psychophysiologiques; c'est à découvrir ces performances que nous appliquons la méthode des tests.

Ainsi nous avons entrepris de déterminer les aptitudes au métier de mécanicien de précision.

De nombreuses visites dans des ateliers, dans certaines écoles professionnelles nous ont révélé diverses façons de travailler; des épreuves élémentaires refaites par nous-mêmes sous la direction de chefs d'atelier; des conversations avec ceux-ci et avec des directeurs d'écoles professionnelles; la constatation du rôle essentiel que joue dans la formation d'un mécanicien de précision le dessin des pièces à exécuter, et le dessin en général; l'examen des meilleurs travaux produits par les élèves, etc., nous ont mené à conclure que : pour être bon mécanicien de précision, pour faire s'emboîter exactement les diverses parties d'une pièce compliquée, arriver à ce résultat qu'elles glissent les unes dans les autres sans frottement comme sans ballottement, il faut voir avec précision et manier avec précision, il faut en un mot avoir le compas dans l'œil et dans la main. Il faut avoir (ceci pour les dispositions congénitales ou acquises — et cette acquisition sera d'autant plus facile que les dispositions congénitales seront plus marquées) la faculté de voir avec précision les plus faibles différences de dimensions, et la faculté de réaliser les plus petites différences de dimensions. Au point de vue psychophysiologique cela consiste à être ou à devenir un visuel-moteur et un musculo-tactile.

Cherchons donc une série de tests qui mesurent la finesse du sens musculaire dans la vision et dans la manipulation. Il est aisé de trouver des tests pareils en nombre suffisant. Dès lors la méthode consiste à essayer ces tests sur le plus grand nombre possible d'ouvriers ou d'élèves d'écoles professionnelles; à chercher lesquels

parmi ces tests donnent les meilleurs résultats avec les bons ouvriers et les meilleurs élèves, et les moins bons résultats avec les ouvriers et les élèves moins bons, au point de vue seulement de la perfection du travail accompli, car on peut être mauvais ouvrier ou médiocre élève pour d'autres raisons encore que le manque d'aptitudes.

Lorsque l'on opère sur des élèves d'écoles professionnelles, on a un avantage précieux, c'est celui de pouvoir s'aider de l'expérience des chefs d'ateliers et des professeurs de dessin de ces écoles. C'est une ressource dont il serait fort peu intelligent de faire fi. Dans la recherche des tests les plus démonstratifs, on gagne beaucoup de temps en interrogeant ceux ou celles qui ont l'habitude parfois longue de former des ouvriers. Nous aimons à leur poser cette question : « A quel signe reconnaissez-vous qu'un tel ne réussira pas? » Et nous avons obtenu des réponses qui jettent un jour particulier sur la psychologie de certaines professions.

La principale condition pour obtenir de bons résultats d'une épreuve faite au moyen de tests, c'est de choisir ceux-ci aussi démonstratifs que possible. A l'encontre de la méthode dont nous parlions tantôt et qui consiste à se préoccuper avant tout du nombre de sujets à qui on les soumettra, il convient de n'opérer qu'avec des tests très exactement déterminés. La première façon d'agir, jeter un test vague à des milliers de sujets, fait songer à ces maisons de confection qui fabriquent à la grosse des vêtements de trois catégories ou dimensions : petits, moyens et grands. Ceux qui se fournissent dans ces magasins sont vêtus certes, mais pas habillés. Pour réaliser cette dernière condition, il faut se faire faire des vêtements sur mesure, et ceux qui s'adresseront aux premiers maîtres tailleurs seront les mieux habillés.

Une autre condition pour tirer des tests le maximum de données précises, c'est d'opérer non sur des masses, mais sur des sujets isolés, surtout quand le test est de nature telle qu'il offre plus d'intérêt à certains de ces sujets qu'à d'autres.

Une troisième condition est de faire un nombre suffisant d'épreuves pour obtenir des moyennes sérieuses. Nous dirons plus loin, en parlant de l'expérimentation, à quel signe on reconnaît que les moyennes fournies par un chercheur quelconque sont bonnes ou peu concluantes. Nous reconnaissons volontiers, pour l'avoir appris par une

longue pratique, que l'obligation de répéter les épreuves constitue une des plus grandes difficultés de la méthode. Le sujet intéressé par un premier exercice, dans lequel le test est nouveau, perd très rapidement cet intérêt quand on lui présente ce test une deuxième fois, et surtout une troisième fois. Il faut avoir une grande patience et une certaine ingéniosité pour soutenir constamment l'intérêt que le sujet porte à l'expérience.

Enfin dans la méthode des tests aussi il faut toujours recourir à l'introspection pratiquée par les sujets soumis aux diverses épreuves et fréquemment s'aider d'enquêtes auprès de ceux qui forment les diverses catégories d'apprentis ou conduisent des ouvriers.

IV. — De l'observation scientifique

L'observation scientifique parfois complétée par certaines expériences de laboratoire a fourni, depuis une trentaine d'années surtout, des données extrêmement intéressantes sur les phénomènes conscients et sur les facultés intellectuelles, et cela en s'attachant spécialement aux malades de l'esprit et aux sujets exceptionnels. Citons avant tout Ribot qui a recueilli une riche moisson de faits en étudiant les maladies de la mémoire, de la volonté, de la personnalité; Binet qui a disséqué pour ainsi dire la mémoire extraordinaire de Inaudi; M. Pierre Janet dont les ouvrages sur l'automatisme psychologique et les idées fixes ont éclairé une foule de questions de la première importance; M. G. Dumas dans son étude sur le mécanisme des émotions.

Pour se rendre compte de l'apport fait par ces travaux et beaucoup d'autres à la connaissance de la vie consciente, comparons les idées qui régnaient avant l'apparition de ces méthodes à celles qui s'imposent aujourd'hui.

Voici d'abord les maladies de la mémoire. Aussi longtemps qu'on a étudié cette faculté entre toutes précieuse par l'introspection traditionnelle seule, on croyait qu'elle était simple. On s'imaginait qu'un homme a une mémoire plus ou moins fidèle, plus ou moins précise, mais on la considérait en bloc, s'exerçant sur tous les phénomènes conscients. On admettait qu'elle se développait par l'exercice, mais on croyait que n'importe quel exercice entraînait la mémoire tout

entière. On se rendait compte de la nécessité de retenir avec exactitude, mais on supposait que s'efforcer à fixer exactement un texte donné suffisait à produire ce résultat. Durant des siècles, dans toutes les écoles de tous les pays civilisés, on a inscrit aux programmes ce que l'on appelait « la leçon de mémoire », étrange leçon en vérité, qui consistait à dire aux écoliers : « Demain tu me réciteras correctement ce texte dont je t'ai expliqué le sens exact, sinon tu seras puni. » Car, à part l'explication du texte à retenir, les maîtres ne disaient pas : « Tu liras autant de fois le texte, tu te l'écouteras dire, et puis tu le répéteras intérieurement jusqu'à ce qu'il te soit devenu familier, habituel. » Les maîtres ne songeaient pas à déterminer le mécanisme de la fixation des souvenirs, ils ne pouvaient le faire par la raison qu'ils l'ignoraient. Et durant des siècles, sur tous les points du globe, on a fait apprendre par cœur aux enfants et jeunes gens de six à vingt ans. Disons tout de suite que nous ne sommes pas du tout adversaire du par cœur; mais à la condition formelle qu'il soit pratiqué judicieusement. Il est fort sage de profiter de l'extrême plasticité des cerveaux jeunes pour y fixer à jamais de beaux textes littéraires. C'est une des joies de l'âge mûr et de la vieillesse de retrouver, au moment de la vie où l'on est capable de les comprendre, les fables de La Fontaine, certaines scènes de Corneille, de Racine, de Molière, de Shakespeare, d'autres encore, textes que l'on a sans beaucoup de peine logés dans sa mémoire à une époque de la vie où ils n'avaient pour le sujet qu'une signification plutôt vague. Que l'on fixe de même dans la mémoire jeune et qui demeure, les *faits* de l'histoire, les données de la géographie physique, les règles de l'orthographe, c'est parfait. Mais lorsqu'on veut y fixer les explications hypothétiques, les théories, les systèmes philosophiques, on commet un véritable crime contre l'évolution du savoir humain, on forme les rétrogrades, les retardataires, des ennemis presque nés de tout progrès.

La psychologie traditionnelle croyait, disons-nous, entraîner la mémoire sous toutes ses formes en en cultivant une sorte unique, celle des textes.

Il a fallu les observations et les expériences de la psychologie contemporaine pour porter un peu de lumière dans cette question. C'est en étudiant les diverses altérations de la faculté rétentive, en soumet-

tant les sujets à des procédés de mémorisation strictement déterminés, qu'on en est arrivé à comprendre ce cri lancé par Ribot en 1886 : « La mémoire, cela n'existe pas, il y a des mémoires. »

Des mémoires : en effet, en observant la perte graduelle de la mémoire dans divers états pathologiques, Ribot a établi que, chez tout homme, il y a au moins quatre sortes de mémoires : celle des mots, celle des faits, celle des sentiments et enfin la mémoire organique. Que ces catégories de souvenirs sont d'autant plus tenaces qu'on les considère depuis la première jusqu'à la quatrième. Qu'ils s'effacent dans un ordre régulier, et que, lorsqu'ils réapparaissent, leur restauration s'effectue dans l'ordre inverse. Il a encore montré que, dans chaque catégorie, il y a des distinctions à faire, que dans la mémoire des mots par exemple certains — les noms propres — s'effacent les premiers, que, lorsqu'on possède plusieurs langues et que ces langues s'effacent de la mémoire, c'est celle apprise en dernier lieu qui s'oublie d'abord, alors que la langue maternelle demeure la plus inaltérée — à condition bien entendu que l'on considère comme langue maternelle celle que notre mère ou notre nourrice nous a parlée effectivement et non celle que dans des intentions diverses on prétend imposer comme telle aux habitants d'une contrée déterminée.

Nous reviendrons sur cette question de la mémoire, parce que c'est elle dans laquelle apparaissent le mieux les apports faits par toutes les méthodes usitées en psychologie.

Que n'a-t-on pas dit et écrit sur la volonté, sur le libre arbître, sans pouvoir empêcher que depuis les origines de la philosophie les deux grands courants spiritualiste voire idéaliste d'une part, positiviste et matérialiste d'autre part, se combattant toujours avec la même violence acharnée, demeurent l'un et l'autre nettement marqués dans l'océan des idées philosophiques. L'étude des maladies de la volonté, l'observation de ceux qui ont, comme on dit en Justice, une responsabilité limitée, l'intervention de l'hypnotisme et de la suggestion, l'étude des tendances héréditaires, ont établi les causes qui diminuent la responsabilité et par conséquent la liberté de la volonté. Ces recherches ont montré qu'un même sujet est moins libre dans certaines circonstances, davantage dans d'autres; qu'il y a des moments où il voit clair dans ses voies, d'autres où il est

lamentablement culbuté par des mobiles auxquels il peut à peine résister.

Mais où les avantages de l'observation scientifique, l'étude des faits, se révèlent essentiellement supérieurs, c'est dans la question de la personnalité. S'il est une vérité que la psychologie philosophique a proclamée telle avec amour, c'est celle de l'Unité du moi! Nous rapportons toutes nos modifications conscientes, sensations et actes, émotions, pensées, opérations intellectuelles à une Unité que nous appelons moi. Or dans une foule de circonstances, aussi bien chez l'homme normal que chez certains malades, il existe par moments ou pendant des périodes quelquefois très longues, dans un seul et même organisme, deux, trois, plusieurs moi qui peuvent s'ignorer complètement l'un l'autre ou les uns les autres.

Le moi est effectivement une unité qui dans le présent s'étend aussi loin que la conscience, et dans le passé aussi loin que la mémoire. Mais cette unité varie avec les rétrécissements, les élargissements, les déplacements du champ de la conscience, et avec la dégradation passagère ou durable des souvenirs conservés. Ces modifications se produisent à la suite de changements organiques spontanés ou provoqués.

Tout le monde connaît le cas du somnambule qui se lève la nuit, se livre à toute une série de mouvements coordonnés, agit comme s'il était éveillé; puis se recouche et le lendemain ignore absolument ce qu'il a fait durant sa crise. On en cite des centaines de cas; par exemple des écrivains qui achèvent en état de somnambulisme la page commencée avant de s'aller coucher; des serviteurs qui se lèvent la nuit pour cirer les bottes de leur maître, les cirent exceptionnellement bien, vaquent à diverses besognes ménagères et constatent le lendemain avec stupéfaction la besogne faite sans eux. Ils ont pendant cette heure de double vie un moi sans relation avec le moi de l'état de veille. Le zèle extraordinaire du serviteur diligent la nuit étonnerait probablement beaucoup, s'il en avait conscience, le moi du serviteur éveillé,

A côté de ce dédoublement bien net que chacun a eu de fréquentes occasions de constater, combien d'autres plus accusés, plus prolongés, se répétant avec des alternatives plus ou moins rapides. Telle la dame américaine, femme du monde, intelligente, cultivée, qui,

après un sommeil quelque peu anormal, s'éveille avec l'âme d'une femme ignorante et sans éducation, demeure dans cet état second durant des semaines, des mois, puis brusquement à son réveil se retrouve la femme élégante et cultivée qu'elle était d'abord. Durant des années elle passait alternativement de l'état premier à l'état second et de celui-ci à l'état premier. Dans l'état normal elle avait une écriture élégante et quelque peu recherchée, dans l'état anormal une écriture d'enfant péniblement apprise durant les périodes où elle s'était retrouvée ainsi diminuée.

L'exemple le plus célèbre, celui de Félida citée par le Dr Azam et observée durant une période de plus de trente ans, révéla en cette personne, ou mieux, en cet organisme unique, deux moi si différents, si opposés, se succédant par intervalles irréguliers, constituant deux vies distinctes, au point que vers la fin de sa vie, Félida qui était vendeuse dans un magasin, et qui en était venue à passer presque de minute en minute d'un état dans l'autre, recevant les commandes des acheteurs dans l'état *1*, passait un moment après dans l'état *2*, et ne se souvenait aucunement de l'objet qu'on lui avait commandé ; mais la minute suivante, retombant dans l'état *1*, elle se souvenait et servait les clients avec autant d'exactitude qu'une vendeuse normale. La seule différence apparente entre cette dédoublée et la vendeuse normale consistait en retards — fort courts d'ailleurs — à exécuter l'ordre reçu.

Comment ces deux sujets, et même les somnambules, si un psychologue s'avisait de leur demander de se voir vivre et de fournir quelques données immédiates sur leur vie consciente, répondraient-elles si on les en priait? tout en étant consciencieux au plus haut point, et d'autant plus qu'ils le seraient davantage, si l'on prenait leurs réponses en bloc, elles constitueraient un tissu de contradictions. Cet amas de documents disparates deviendrait un exposé lumineux pour peu que l'on pût les assembler en tenant compte des périodes normales ou anormales auxquelles elles se rapportent.

Supposons qu'on veuille réunir sous le titre de « Confession d'une âme » le journal intime d'une Félida écrivant chaque jour ses impressions, on y trouverait la confession non pas d'une, mais de deux âmes; ces deux âmes seraient d'autant mieux connues et définies, qu'on aurait davantage pris soin de noter d'une part rien que ce

qui a été écrit dans l'état *1* et d'autre part tout ce qui fut observé par le sujet quand il se trouvait dans l'état *2*.

A côté de ces dédoublements spontanés qui ne peuvent qu'être observés avec le plus grand soin mais dans lesquels les expériences complémentaires sont nécessairement l'exception, les dédoublements provoqués permettent à la fois l'observation plus rigoureuse, plus scientifique et une certaine expérimentation.

On peut provoquer la multiplication des moi dans un organisme donné, depuis les dédoublements les plus fugitifs et les moins prononcés, jusqu'à ceux qui établissent dans un même organisme deux ou plusieurs personnes distinctes étrangères l'une à l'autre.

Si dans une compagnie vous voyez une personne complètement absorbée par un spectacle qui la fascine, approchez-vous d'elle sans être remarqué, prenez-lui doucement mais avec insistance la main droite; si elle est réellement absorbée, elle ne vous résistera généralement pas. Placez entre les doigts de cette main un bout de crayon, posez ses doigts sur un morceau de papier, et glissez doucement à l'oreille du sujet : « Écris ton nom, ton âge..... » Le plus souvent, après quelques hésitations apparentes, elle s'exécutera tout en demeurant absorbée par le spectacle qui l'intéresse. Plus tard présentez-lui ce papier sur lequel elle a griffonné quelques-unes des réponses sollicitées. Elle sera étonnée au delà de toute expression et s'écriera probablement : « Ce n'est pas moi qui ai écrit cela! » Une deuxième personne s'est momentanément ajoutée à la première; celle-ci l'ignore et doit l'ignorer, car elle a agi inconsciemment et n'a pas gardé souvenir de l'avoir fait; les actes posés dans de pareilles circonstances, n'ayant été ni conscients ni retenus, ne font pas partie du moi normal.

Quant aux dédoublements provoqués qui créent dans un même être humain deux ou plusieurs moi différents distincts non de façon passagère mais durable, qui fabriquent de véritables automates, non plus l'homme mécanique du moyen âge, ni la poupée répondant aux questions qu'on lui pose, ni cette étonnante « Ève future » que l'imagination de Villiers de l'Isle-Adam s'est complue à décrire avec autant d'humour que de talent; mais des êtres pensant, éprouvant ce que nous voulons qu'ils sentent et pensent, qui agissent comme nous voudrions et n'oserions pas agir nous-mêmes, jusqu'où, à l'heure,

actuelle sont-ils réalisables? — Un homme qui veut se venger d'une injure, par exemple, peut-il réellement faire exécuter par un autre qui l'ignore, un crime pour lequel il veut s'assurer l'impunité? Personne actuellement ne pourrait répondre de façon absolument certaine à cette question angoissante. On sait qu'il y a des crimes de laboratoire, nul n'en pourrait douter. Peut-on affirmer qu'il n'y en a jamais eu d'autres? Bien hardi celui qui croirait pouvoir trancher définitivement cette question.

Ce qu'il importe de remarquer ici, c'est que dans les nombreux travaux parus sur le dédoublement de la personnalité, l'observation scientifique aidée ou non par l'expérimentation a apporté aux données fournies par l'introspection une contribution aussi intéressante qu'importante. Ce moi que l'on se représentait comme simple et surtout comme unique, un et indivisible, sort de là singulièrement transformé, car, si le dédoublement n'empêche pas d'admettre l'unité du moi, la question de son unicité est désormais définitivement reléguée dans le domaine de la fantaisie.

L'étude attentive non plus des maladies mais des cas extraordinaires fournit elle aussi des données instructives autant que nouvelles sur la vie consciente. Tout le monde connaît Inaudi, la plupart de nos contemporains l'ont applaudi dans ses séances de calcul mental. Il est extraordinaire. Quelqu'un qui s'attarderait encore à croire à la mémoire, faculté simple, s'extasierait sans doute devant cet être prodigieux, et ne résisterait probablement pas à l'envie de demander à ce mémorisateur phénoménal le secret de sa supériorité. Car c'est une mode, et qui ne date pas d'hier celle-là, de croire que tout homme qui se distingue dans un sport quelconque, tout vieillard exceptionnellement vert, toute femme ayant gardé à cinquante ans la fraîcheur de la jeunesse, que tous ceux-là, disons-nous, ont un secret qui explique ce prodige et dont la simple connaissance mettrait chacun de nous à même d'en faire autant.

Binet a demandé à Inaudi quel était son secret: ou plutôt, comme il était avisé, il s'est efforcé de le découvrir lui-même, car il est toujours possible pour ne pas dire probable que les héros du sport, les aspirants centenaires ou les beautés exceptionnelles fournissent à la curiosité qui les assiège des réponses peu adéquates d'abord et surtout parce qu'ils ignorent eux-mêmes ces causes; et puis parfois,

parce qu'ils ont jusqu'à un certain point le goût de la mystification.

Binet a donc analysé, disséqué l'esprit d'Inaudi. Il a découvert que, si ce dernier possède une mémoire des chiffres équivalente à au moins cent fois la mémoire normale, il l'a acquise en passant son enfance à faire du matin au soir des calculs de tête; que, contrairement à ce qu'aurait conclu un psychologue introspecteur, sa mémoire générale est plutôt en dessous de la moyenne; qu'il n'a qu'une très faible mémoire des lettres — rien d'étonnant : il n'a appris à lire et à écrire que fort tard —; que personne plus facilement que lui n'oublie ses gants, son parapluie, ce qu'il a vu dans telle circonstance; bref qu'il n'a en fait de mémoire extraordinaire que celle que l'on appelle auditive-motrice; mais que celle-ci s'est développée outre mesure, parce qu'elle s'est exercée abondamment et constamment et peut-être aussi parce qu'elle n'a pas été contrariée par le développement des autres sortes de souvenirs formés en même temps.

VI. — De l'expérimentation

Nous voici arrivés à la dernière méthode que nous envisagerons dans ces considérations générales : à savoir la méthode de l'expérimentation proprement dite. Ce sujet, pour le traiter avec tous les développements qu'il comporte, est assez vaste pour y consacrer un long chapitre; nous ne disposons ni du temps ni de l'emplacement qu'il faudrait. Aussi bien, il y a une vingtaine d'années nous l'avons traité tel qu'il se présentait alors. Les traits essentiels ne se sont pas profondément modifiés depuis. Nous renvoyons donc le lecteur à notre « Psychologie quantitative » et nous nous contenterons ici d'une esquisse rapide avec l'intention de mettre en relief les caractères qui marquent le mieux le souci constant des expérimentateurs de s'appuyer autant que de besoin sur l'introspection, mais une introspection éduquée, précisée, contrôlée.

Tout d'abord dans cet ordre d'idées revenons un instant à Fechner, et disons quelques mots sur ses méthodes expérimentales.

Quand on compare deux poids, objectivement, en lisant les résultats de leur action sur l'échelle où l'aiguille se déplace suivant les mouvements du fléau d'une balance, on voit d'emblée et avec une précision déterminée par la sensibilité de la balance — car celle de

l'œil est ici presque négligeable — le rapport entre ces deux poids.

Quand on veut comparer des poids, mais cette fois subjectivement, en les plaçant sur la main, les conditions sont tout à fait autres : non seulement la sensibilité de la main est infiniment moindre que celle d'une balance de précision mais cette sensibilité moindre varie sous l'action de causes diverses, notamment les dispositions du sujet, la finesse congénitale ou acquise de ses nerfs du toucher, de son sens musculaire, le degré d'attention qu'il prête à la pesée, et enfin de la marche même des opérations. Suivant que l'on commence par des différences trop fortes ou des différences trop faibles, que l'on augmente ou que l'on diminue plus ou moins rapidement ces différences, que l'on procède par mouvements brusques ou lents, par poids à base large ou étroite, les résultats sont plus ou moins variables.

De là l'obligation pour le psychologue de rechercher des méthodes spéciales donnant le maximum d'approximation, malgré ces variations multiples.

Fechner a très consciencieusement examiné la valeur de ses méthodes, l'étude critique qu'il en a faite est peut-être la meilleure partie de toute son œuvre.

Citons d'abord la méthode des « différences juste perceptibles » ; Fechner ne l'a pas inventée, mais s'est appliqué à l'améliorer, à en faire un outil perfectionné.

Supposons une série de points noirs placés à côté les uns des autres de façon que l'intervalle entre chacun de ces points soit identique. Si on éloigne de l'œil le fond blanc sur lequel s'enlève cette ligne de points, à une certaine distance on verra non plus une série de points, mais une ligne continue. Cette distance étant, je suppose, pour cette ligne et pour cet œil, de 2 mètres exactement, il faudra en tâtonnant chercher à quelle distance l'illusion cesse. Pour cela on rapprochera l'image la portant à $1^m,98$ et progressivement à $1^m,96$, à $1^m,94$, etc., la déplaçant toujours de 2 centimètres à la fois, jusqu'à ce que le sujet perçoive les points séparés ; supposons que ce soit à $1^m,80$; on notera la distance à laquelle on s'est arrêté. Puis, présentant quelques moments après l'image, à une distance de $1^m,60$, par exemple, de façon que le sujet perçoive nettement les points séparés, on écartera l'image de 2 centimètres, puis encore de 2 centimètres,

et ainsi de suite, jusqu'à ce que le sujet perçoive une ligne continue. Supposons que ce soit à la distance de $1^m,90$. Si à différentes reprises on avait obtenu ces chiffres $1^m,80$ et $1^m,90$ ou des chiffres très peu différents dont la moyenne serait $1^m,80$ et $1^m,90$, on conclurait que la distance moyenne à laquelle la ligne apparaît continue est de $1^m,85$. On comprend que, si l'on veut obtenir une précision plus grande, il conviendra, quand on approchera de la limite dans chacune des séries ascendantes et descendantes, de diminuer l'étendue du déplacement, de la réduire de 1 centimètre, 1/2 centimètre au moins; de refaire les expériences un très grand nombre de fois de façon à obtenir le moindre écart possible entre la distance maxima obtenue dans les deux sortes de séries. Ainsi, $1^m,85$ par exemple, qui diffère de 5 centimètres d'avec les deux composantes $1^m,90$ et $1^m,80$, n'est pas une donnée très précise; mieux vaudrait à coup sûr $1^m,85$ obtenu par la moyenne des maxima $1^m,84$ et $1^m,86$.

Cette méthode des différences juste perceptibles ou des plus petites différences perceptibles est somme toute un instrument délicat, dont ne peut tirer tout le parti voulu que celui-là seulement qui en a fait un long et patient usage. Elle ne va pas sans de nombreux tâtonnements et il faut un doigté spécial pour s'en servir correctement.

Nous citons au long l'exposé de cette première méthode parce qu'elle est aujourd'hui encore employée journellement dans tout laboratoire bien conduit. Actuellement un expérimentateur sérieux ne songerait même pas à déterminer la sensibilité tactile d'un tégument quelconque sans appliquer les deux pointes de l'esthésiomètre d'abord en les écartant trop et en les rapprochant graduellement dans une série descendante; puis en les rapprochant trop et les écartant graduellement dans une série ascendante. L'écartement qui mesure la sensibilité tactile de ce tégument chez ce sujet en ce moment est une moyenne obtenue en additionnant le terme final de chacune des deux séries et en divisant ce total par deux.

Le souci de préciser la donnée introspective fournie par le sujet se traduit également dans la mise au point de ces deux autres méthodes, d'abord celle dite *des cas vrais et des cas faux*, ce qui veut dire celle dans laquelle on mesure un minimum de différence perceptible en comptant combien de fois le sujet a répondu correctement et combien de fois il s'est trompé.

Enfin une troisième méthode, et c'est sans doute celle qui exige le plus grand nombre d'expériences, est celle dite *des erreurs moyennes*. Etant donné qu'un sujet perçoit la différence d'intensité entre l'anneau 1/59 et celui de 1/60, trouver parmi un groupe d'autres disques les anneaux différant dans le même rapport. Le sujet estimera que des sensations produites par d'autres stimulants que ceux dont il a comparé les effets d'abord sont égales à celles qu'il prend pour unité ou terme de comparaison, alors qu'en fait il y aura entre ces derniers et les premiers une différence réelle. Cette différence sera positive ou négative, et plus ou moins considérable; le sujet en la jugeant égale commettra une erreur dont il faut déterminer la valeur moyenne. Celle-ci varie nécessairement avec différentes causes, mais surtout avec le sujet. On conçoit que l'erreur commise étant tantôt négative tantôt positive, variant en importance d'après certaines conditions matérielles même des expériences (par exemple quand on place les disques à comparer, à droite ou à gauche, plus haut ou plus bas que les disques servant de points de comparaison), l'interprétation des résultats est souvent difficile. La moyenne donnée comme égale est composée en ajoutant les résultats de nombreuses observations et en divisant la somme par le nombre de celles-ci; cette moyenne est souvent notablement différente de la première prise comme norme. Fechner appelle *erreur constante* la différence entre cette moyenne et la sensation servant d'unité et qu'il appelle la normale; il donne le nom d'*erreur pure* variable à la différence entre la moyenne et une de ses composantes, et il étudie ces deux éléments, notant la part qu'il convient d'attribuer à chacun d'eux dans la détermination exacte de la mesure de la sensibilité.

Ce contrôle minutieux de données révélées par des sujets se livrant à une auto-observation sur l'intensité apparente de leurs sensations est dans les recherches des psychophysiciens d'autant plus indispensable que l'importance des données subjectives est plus considérable; ici, comme dans l'étude expérimentale du seuil de la sensation, l'introspection joue un rôle capital; on ne saurait donc trop déterminer les conditions précises dans lesquelles elle se pratique pour aider le sujet à écarter de son attention intérieure tout ce qui pourrait le moins du monde la troubler ou l'affaiblir.

Ce même souci constant d'obtenir des sujets des réponses abso-

lument sincères, spontanées et qu'aucune influence étrangère ne vienne déformer se retrouve dans toutes les recherches psychophysiologiques de Wundt et de ses nombreux disciples. Aussi bien dans les travaux sur les temps de réaction que dans ceux plus spécialement consacrés à l'étude de la phase psychologique de ce temps de réaction et de la durée des opérations intellectuelles proprement dites, on prend garde avant tout de laisser le sujet libre de toute contrainte ou influence; c'est là une condition fondamentale pour obtenir des données utilisables. Précisons le dispositif habituel d'une recherche de ce genre. Nous avons il y a plus de trente ans cherché à déterminer l'influence de la circulation sanguine sur l'attention et cela par la méthode des temps de réaction. Pour assurer aux sujets observés le maximum de spontanéité, pour éviter de les influencer de quelque manière, nous opérions dans deux salles différentes, le sujet étant installé dans l'une, l'expérimentateur dans l'autre. Bien plus, toutes les fois que cela était possible, sans créer une difficulté de plus, on faisait l'obscurité dans la salle dite de réaction. Le sujet en observation entendait une sonnerie l'avertir qu'il allait voir quelque chose, puis une raie de lumière paraissait; dès qu'il l'avait aperçue il pressait le bouton sur lequel il tenait la main; aucun bruit autre que le signal et celui que produisait l'abaissement du bouton enregistreur, aucune stimulation visuelle autre que celle qu'il savait devoir se produire, des séries d'opérations répétées à une vitesse suffisante pour empêcher son esprit de divaguer. Et si par hasard, malgré toutes ces précautions, le sujet à un moment donné avait eu une distraction quelconque, s'il s'était momentanément, par suite d'un malaise ou pour tout autre raison, trouvé dans un état quelque peu anormal, comme il était soigneusement interrogé après chaque série d'expériences, il en eût été tenu compte dans le journal que l'expérimentateur tenait soigneusement à jour et cela eût permis de tenir pour suspects, de supprimer certains résultats différant sensiblement de l'ensemble de ceux qui furent recueillis.

Sans doute cette obligation d'user constamment de données introspectives et de les préciser, de les contrôler est la grosse, la principale difficulté de la psychologie expérimentale; le psychologue rencontre dans ses recherches cet élément essentiel dont le physiologiste, lui, n'a pas à s'inquiéter. Aussi un certain nombre de ceux

qui entreprennent des expériences sur la vie consciente s'attachent-ils de préférence à des questions dans lesquelles le rôle de l'introspection ne semble pas essentiel. C'est ainsi que l'on peut étudier la valeur d'une faculté intellectuelle par son rendement; la puissance de l'imagination par le nombre d'images qu'un sujet donné peut, durant un temps déterminé, cueillir dans un milieu donné; trouver que le sujet A pouvant, durant le même temps, dans le même milieu, toutes choses égales d'ailleurs et tous deux faisant le maximum d'attention, former douze images seulement alors que B en forme quinze; l'un et l'autre chiffre étant une moyenne formée en se basant sur les résultats d'un nombre suffisant d'expériences. C'est ainsi encore que l'on peut déterminer chez A et B la forme spéciale de la mémoire des mots. Constater que A en retient davantage lorsqu'on les lui présente sous forme visuelle, B au contraire lorsqu'on les lui énonce. Que A dans sa façon de mémoriser tire plus que B parti de la forme motrice, etc., etc. Mais qui ne voit qu'il est impossible même dans des cas pareils d'éliminer complètement le rôle joué par l'introspection, ne fût-ce que pour savoir si chacune des épreuves s'est faite dans les conditions voulues pour être comparable aux autres.

Pour terminer ces considérations sur l'expérimentation, nous passerons brièvement en revue trois questions dont l'importance apparaîtra à chacun : le choix des sujets, le nombre des expériences, la personne de l'expérimentateur.

Des sujets.

Après tout ce que nous avons exposé dans ce qui précède, on comprendra sans peine que, pour aboutir à des conclusions sérieuses, il faut opérer sur des sujets possédant des qualités solides et nombreuses, et que, partant, une première difficulté que l'on rencontre dans toute recherche, même dans les enquêtes et dans la méthode des tests, c'est le recrutement du personnel sur lequel on se prépare à expérimenter.

Celui qui consentira à servir de sujet dans une recherche psychologique doit être tout d'abord consciencieux, c'est-à-dire explorer le contenu de sa conscience psychologique avec le souci de satisfaire pleinement sa conscience morale. Il doit être guidé uniquement par

la préoccupation de saisir la vérité et de la traduire exactement sans y rien ajouter, en rien retrancher.

Il doit en second lieu s'intéresser aux expériences mais d'une façon toute particulière. Il ne faut pas qu'il connaisse le but des recherches entreprises. Il vaut infiniment mieux qu'il ne sache pas où l'expérimentateur veut en venir, ceci pour garantir de façon absolue l'impartialité de son observation intérieure. Nous avons reproché à Fechner d'avoir fait des milliers d'expériences — il y en a eu 24.576 sur les poids seuls — en se servant de trois sujets seulement lesquels étaient chacun parfaitement au courant du but poursuivi. Il faut que l'intérêt que le sujet porte aux expériences soit tout autre que celui qui pousse l'expérimentateur. Nous avons durant l'hiver dernier expérimenté sur dix jeunes filles d'une école professionnelle. Elles ont constamment fait preuve d'un zèle peu ordinaire. Elles ignoraient notre but, mais étaient persuadées que le classement que nous ferions à la fin des séries d'épreuves exprimerait exactement la valeur réelle de chacune d'elles; et comme elles étaient toutes désireuses d'atteindre un résultat qui devait leur faire honneur, toutes ont du commencement à la fin travaillé avec le maximum d'attention : la concordance remarquable entre les résultats de chaque séance le prouve surabondamment.

En troisième lieu un sujet doit avoir un minimum d'intelligence et cela d'autant plus que l'introspection joue dans la recherche un rôle plus important.

En quatrième lieu, le sujet doit pouvoir facilement fixer son attention, il faut pour ce motif éviter d'opérer sur des sujets qui sont déjà fatigués lorsqu'ils se présentent au laboratoire. Dans nos recherches sur l'asymétrie sensorielle, après avoir constaté que chez les droitiers la sensibilité de la rétine droite l'emporte de 1/9^{e} environ sur celle de la rétine gauche, nous avions entrepris l'étude de la vision chez les gauchers. A grand peine avions-nous pu rassembler une dizaine de sujets gauchers. Pendant des semaines, après des déterminations aussi rigoureuses que possible nous arrivions au résultat suivant : ces gauchers ont la rétine gauche plus sensible que la droite mais la supériorité de l'œil le plus affiné n'est pas de 1/9^{e} comme chez les droitiers ; elle est moindre. Cette conclusion était-elle légitime? existait-il vraiment chez les gauchers, entre

les deux rétines, une différence moindre que chez les droitiers? Après avoir longtemps réfléchi nous nous sommes avisés que nos expériences sur la vision des droitiers avaient eu lieu l'après-midi tandis que celles poursuivies sur les gauchers se faisaient à la fin de la matinée. Nous opérions sur des jeunes gens, étudiants de notre Université. Nous changeâmes l'heure de nos expériences, aussitôt la différence du 1/9e apparut. En opérant à la fin de la matinée nous nous trouvions devant des sujets ayant écrit et lu, voire regardé au microscope, tous exercices dans lesquels chacun spontanément se sert davantage de son œil le plus sensible. La même chose se serait produite pour les droitiers si nous les avions observés après trois ou quatre heures de travail. L'œil le plus sensible étant relativement plus fatigué que l'autre, la différence normale entre la sensibilité des deux en paraîtrait diminuée.

Enfin un bon sujet doit avoir un minimum d'endurance. Il ne faut pas que sa patience soit courte ni sa stabilité mentale précaire. Les nerveux — ce sont généralement les plus intelligents — ne doivent pas être arrivés aux confins de la neurasthénie ; ils doivent pouvoir faire effort avec régularité et constance. Toute expérience de psychologie demande essentiellement à être répétée, or, plus elle est répétée, moins elle intéresse le sujet — sauf des cas exceptionnels comme celui que nous citions tantôt. Il faut en général que le sujet consente à quelque ennui, qu'il soit endurant. Ceci nous amène naturellement à parler de la seconde question.

Du nombre des expériences.

Fixer ce nombre dès le début d'une recherche est impossible. A la question suivante : Sur un sujet donné le nombre des épreuves ou des expériences peut-il être déterminé, quand devra-t-il être considérable, quand pourra-t-on se contenter d'un petit nombre? La réponse est aisée : « Si les résultats obtenus dans les premières expériences faites à des jours différents et dans des circonstances variables sont cependant concordants, diffèrent très peu les uns des autres, il sera inutile de continuer. Si au contraire les différents résultats sont discordants, et plus ils seront discordants, il faudra répéter les expériences et les répéter constamment jusqu'à ce que...? jusqu'à ce

que la variation moyenne entre tous ces résultats soit descendue à un niveau suffisamment bas. C'est là une règle générale, absolue, simple.

Qu'un travail de recherches psychologiques ait été fait à Paris ou à Tombouctou, l'an dernier ou il y a vingt siècles, du moment que l'on connaît les composantes qui ont servi à constituer la résultante-conclusion, du moment donc qu'il est possiblede déterminer la variation moyenne, on peut dire si le travail a été fait avec une rigueur suffisante et au point de vue de la technique et au point de vue de l'attention prêtée par les sujets. Voilà pourquoi tout psychologue qui publie un travail de recherches expérimentales doit se préoccuper de fournir aux lecteurs la possibilité de contrôler ses variations moyennes ; si celles-ci sont petites, elles recommandent mieux une œuvre scientifique que toutes les préfaces, articles élogieux, prix et récompenses de toute nature.

Avant d'abandonner cette question encore un mot concernant le nombre des sujets qu'il faut recruter pour mener à bien un travail expérimental. Plus ce nombre est considérable — toutes choses égales d'ailleurs — plus les conclusions du travail auront de poids.

La meilleure recherche de psychologie expérimentale est celle qui a porté sur le plus grand nombre de sujets et dont les résultats sont les plus concordants. Une recherche faite sur 20 sujets et dans laquelle la variation moyenne est de 1/10e, est très supérieure à une autre entreprise sur 10 sujets seulement et accusant une variation moyenne de 1/5e.

Le plus souvent quand on se sert de nombreux sujets on opère sur des masses. Ce procédé a des inconvénients que nous avons déjà signalés plus haut. La méthode par excellence consiste à étudier chaque sujet isolément, puis de réunir le plus grand nombre de ces observations individuelles, à condition qu'elles soient suffisamment concordantes. En agissant ainsi on se base à la fois sur la précision des données et l'autorité du nombre.

Des expérimentateurs.

Enfin disons un mot des qualités que doit posséder le psychologue expérimentateur, ou du moins de quelques-unes des plus importantes de ces qualités, car il faut nous borner.

Nous n'insisterons pas ici sur les qualités que doit avoir tout homme qui entreprend une recherche expérimentale dans une branche quelconque des sciences physiques ou biologiques, elles sont suffisamment connues, mais bien sur celles que doit plus particulièrement posséder le psychologue. Dans cette science il ne suffit pas d'avoir une érudition étendue, de connaître les travaux entrepris par ses devanciers, d'être manipulateur habile ; il faut ici tout particulièrement inspirer confiance. Binet nous disait un jour : « Un bon psychologue doit être une sorte de confesseur laïque, les sujets doivent lui révéler tous les mouvements de leur moi. »

En psychologie l'expérimentateur doit essentiellement inspirer confiance au sujet, plus encore, il doit mettre celui-ci parfaitement à l'aise. En écrivant ceci, nous voyons l'attitude si différente de deux de nos anciens élèves procédant sous notre direction à des épreuves au moyen de tests. Ils sont bien entraînés, instruits, habiles tous les deux, mais l'un tranchant, autoritaire, pose ses questions sur un ton sans réplique qui intimide les sujets. L'autre s'informe avec intérêt de ceux qu'il doit examiner, prend garde qu'ils soient confortablement installés, leur demande s'ils ont bien saisi la question, compris exactement ce qu'on attend d'eux, en un mot leur témoigne tant de bienveillance et d'intérêt qu'ils répondent avec une simplicité, un naturel parfait.

Conclusion

La psychologie étudie la vie consciente sous tous ses aspects. Ceux-ci sont multiples et complexes : que l'on s'attache à comprendre les sensations brutes comme la faim et la soif, les sensations représentatives, vision, audition, toucher, etc., les émotions, les représentations schématiques, les facultés de retenir, d'imaginer, de connaître, de diriger l'attention, de vouloir, jamais on n'a affaire à quelque chose de simple. Ce que Ribot dit de la mémoire est vrai pour les sensations, les représentations, l'imagination, l'intelligence, l'attention, la volonté, les mouvements. Chacun de ces éléments est infiniment complexe, il varie d'un sujet à l'autre ; car sa forme actuelle est le résultat d'une évolution très longue poursuivie à travers plusieurs générations dans la période pré-natale et continuée

par chaque homme à travers les diverses péripéties de son existence.

Pas plus qu'elle n'est simple la vie consciente n'est logique. C'est une erreur de croire que la Nature suit dans ses évolutions les enchaînements que notre esprit prétend y découvrir. Le vulgaire dans ses observations croit volontiers qu'un homme qui réussit brillamment dans telle espèce d'activité, réussirait de même dans telle autre ; que l'auteur de mainte découverte scientifique eut été capable de réussir tout aussi bien dans les affaires. Par suite d'une sorte de paresse de l'esprit nous aimons distinguer les individus en espèces faciles à classer, à les faire rentrer dans des groupes. Nous aimons les classifications générales par conséquent vagues, en forts et en faibles, en bons et en méchants, ce procédé est simple, rapide mais faux, archifaux. Qu'est-ce qu'un bon? en quoi se montre-t-il tel ? existe-t-il des individus exclusivement bons toujours et en tout?

Que si l'on excuse pareille naïveté chez le vulgaire, on ne saurait l'admettre chez ceux qui veulent sérieusement comprendre et expliquer les phénomènes conscients. Les modifications conscientes sont innombrables, infiniment variées d'aspect, et différemment développées dans chaque individu.

Or selon leur point de vue préféré, les uns les étudient de telle façon, les autres de façon différente.

Il en est qui se contentent des conclusions les plus générales de l'introspection pratiquée par quelques grands esprits, se hâtent de rattacher ces conclusions au système philosophique qu'ils préfèrent. Pour ceux-là l'essentiel n'est pas d'apporter quelques clartés nouvelles sur la vie consciente mais de découvrir de nouveaux arguments confirmant la vérité de leur système et infirmant celui ou ceux de leurs adversaires.

D'autres moins préoccupés de sauver une philosophie déterminée se mettent résolument à réfléchir sur les données introspectives communément admises et fixées par la tradition ; ils se posent des questions dans le genre de celles-ci : Qu'est-ce que l'esprit? Qu'est-ce que la matière? Qu'est-ce que comprendre? Quelle est la différence essentielle entre le moi et le non moi?

D'autres encore non contents de penser indépendamment mais encore soucieux de contrôler les faits observés s'appliquent à renouveler, compléter l'introspection pratiquée avant eux; ils sont origi-

naux à la fois comme auto-observateurs et comme philosophes.

Certains, moins spéculatifs, et décidés à n'interpréter que des faits bien établis, s'occupent avant tout à éduquer et préciser l'introspection, non plus l'auto-observation entreprise par les penseurs ou par eux-mêmes, mais celle d'autrui dirigée de façon à lui faire porter tous ses fruits. Les uns s'efforcent d'élargir l'introspection par des enquêtes bien conduites, les autres imaginent des séries de tests, d'aucuns observent, certains enfin expérimentent.

Mais ce n'est pas seulement le caractère des chercheurs, leur compétence particulière qui fait qu'ils étudient la vie consciente tantôt en philosophes purs, tantôt en observateurs ou expérimentateurs, c'est encore et surtout la nature même des questions abordées. Il en est parmi celles-ci qui ne sortiront jamais du domaine de la philosophie. On pourra toujours se demander si la vie consciente est réellement différente de l'activité de l'organisme ou si elle n'en constitue qu'un aspect distinct? Si tout phénomène psychologique a deux faces, une face externe inconsciente et une face interne consciente? Si la conscience est purement une fonction des centres nerveux supérieurs ou si elle est encore autre chose? A côté de ces questions controversées depuis les origines de la pensée humaine, et qui le seront sans doute encore quand la vie intellectuelle sera près de s'éteindre avant la mort par le froid des derniers spécimens de la race humaine, il en est d'autres que l'on peut résoudre, que l'on a résolu, mais pas en philosophant; ce sont celles-là surtout auxquelles s'intéressent un nombre toujours croissant de chercheurs. Le caractère distinct de la psychologie à l'heure actuelle est de moins songer à interpréter que d'établir solidement des faits. Cette façon de procéder est moins intéressante au point de vue des doctrines, mais beaucoup plus utile par les applications qu'on en peut tirer. Comprendre la vie consciente c'est bien; pouvoir la conduire pour la développer c'est mieux.

Or de nos jours l'étude des diverses facultés se poursuit surtout dans le but de permettre à chacun de les cultiver, d'en augmenter le rendement dans le but de discerner les normaux des surnormaux et des anormaux, afin de choisir pour chacune de ces catégories d'élèves la forme d'enseignement appropriée. Ce n'est pas en philosophant que l'on arrive à des résultats pratiques; c'est par des

enquêtes, des tests, des observations scientifiques, des expériences de laboratoire. Chacune de ces méthodes ou plusieurs à la fois et même toutes à la fois conviennent pour arriver à résoudre certaines questions.

Prenons par exemple le problème de la mémoire, lequel peut être aujourd'hui considéré — au point de vue pratique s'entend — comme à peu près résolu : il n'y a plus en effet grand'chose à découvrir en ce domaine, l'essentiel est fait.

Les diverses méthodes que nous avons passées en revue ont été et sont encore appliquées à l'étude de la faculté rétentive. Celle-ci préoccupe encore les philosophes et les penseurs de toutes les écoles. Les uns vous diront que c'est l'âme qui retient alors, que d'autres proclameront que la mémoire de fixation est une propriété générale de la matière; et parmi les uns comme parmi les autres que de théories différentes! C'est ainsi que ceux qui la considèrent comme une propriété générale de la matière en font, les uns quelque chose comme une phosphorescence, d'autres des impressions réduites devenues momentanément subconscientes et s'avivant par moments pour redevenir conscientes; d'aucuns, des traces indéterminées, certains, une disposition à se reproduire, etc., etc.

C'est en observant la mémoire par l'introspection que les psychologues anciens furent amenés à établir cette loi dont on a fait un exemple de grammaire : « La mémoire diminue si on ne l'exerce. »

On a fait des enquêtes sur les conditions qui assurent l'exactitude de la mémoire et notamment celle que nous avons citée dans notre « Esquisse d'une éducation de la mémoire ». S'adressant à des sujets qui apprenaient par cœur un texte donné, on les interrogea pour savoir combien de fois chacun d'eux avait lu et relu ce texte. On apprit ainsi que ceux qui lisent le texte une seule fois le retiennent le mieux, que ceux qui le lisent deux fois commettent plus d'erreurs, que ceux qui lisent trois fois en font davantage encore; bref que pour retenir correctement un texte il faut le lire le moins de fois possible. Cette conclusion est d'ailleurs logique, moins on peut recommencer la lecture plus on la fait attentivement.

On a appliqué au problème de la mémoire la méthode des tests. Rappelons l'exemple que nous avons cité plus haut, l'étude de Binet et Henri sur la mémoire des mots.

Ribot, Binet et d'autres ont soumis à l'observation scientifique la mémoire dans certaines maladies mentales, la mémoire extraordinaire de certains sujets.

Enfin on fait couramment dans les laboratoires des expériences sur la supériorité ou l'infériorité de telle sorte de mémoire chez un sujet donné, on détermine le rôle particulièrement important de la mémoire motrice, etc.

Si l'on veut considérer l'ensemble de ces méthodes comme une série de recherches superposées, il est permis de dire que la question de la mémoire a été et est encore traitée à tous les étages de la psychologie.

Ce qui est vrai aujourd'hui pour la faculté rétentive sera vrai demain pour l'attention. Nous croyons que c'est la question dont l'étude par toutes les méthodes est actuellement la plus poussée. Après l'attention l'imagination puis l'intelligence s'épanouiront à eur tour et l'on peut sans témérité prévoir que dans peu d'années ces facultés tout comme la mémoire seront suffisamment connues pour permettre de faire à côté de la culture et de l'ornementation de l'imagination et de l'intelligence, l'orthopédie de ces facultés.

En même temps que la psychologie se précisera par le contrôle toujours croissant des données introspectives, son champ de recherches s'étendra. Des sciences qui y confinent se développeront et apporteront des contributions précieuses sur certains aspects de la vie consciente, linguistique, histoire, anthropologie, études des civilisations antiques, d'autres encore. Car il faut souhaiter que pour connaître de mieux en mieux les phénomènes conscients, objet unique de la psychologie, le nombre de ceux qui s'y intéressent, et les diverses façons d'en aborder l'étude aillent sans cesse en se développant.

J.-J. van Biervliet.

NOTES ET DOCUMENTS

DE L'INFLUENCE DU GROUPE SUR LES FONCTIONS DE LA MÉMOIRE

La psychologie expérimentale contemporaine commet une faute très importante dans l'étude des fonctions nerveuses supérieures de l'individu : elle les apprécie d'une manière expérimentale en isolant l'objet de l'observation du groupe et du milieu social où se passe sa croissance mentale.

Chacun de nous pendant une grande partie de sa vie est membre de différents groupes sociaux, qui peuvent porter un caractère varié dans le sens de leur contenu et de la durée de leur existence. Chacun de nous dans ce milieu social est tout à fait autre que hors de lui. Il en résulte qu'il faut étudier les fonctions psychiques de l'individu dans les conditions habituelles de la vie collective, qui seule présente un entourage naturel, normal. La question des changements que subit l'un ou l'autre processus psycho-nerveux au sein du groupe social n'est pas encore éclairée avec une plénitude suffisante. Et pourtant elle présente un grand intérêt, parce que de sa solution dépend une adaptation juste des méthodes expérimentales et aussi l'avenir de l'éducation sociale. On dit habituellement aujourd'hui que le problème pédagogique consiste dans l'éducation des membres de la société future par le groupe. Mais qu'est, de ce point de vue, le groupe social? Représente-t-il un milieu favorable pour la croissance mentale ou au contraire l'entrave-t-il? A cette question nous ne pouvons répondre que par les suppositions *a priori*, n'ayant aucune indication empirique vérifiée objectivement.

Gustave Le Bon suppose que l'individu perd beaucoup dans le groupe; il perd une grande partie de la force et de la précision de ses fonctions psychiques. Le professeur Kafka estime que tous les processus psycho-

1. Travail de la Station pédologique d'Odessa.

nerveux éprouvent des changements considérables dans les conditions sociales. Le caractère de ces changements dépend de la nature du processus, de la composition du groupe et des particularités de l'individu; mais ce ne sont que des suppositions qui n'ont pas encore été vérifiées par l'expérience. Notre but est de déterminer les changements que subissent nos processus psycho-nerveux dans la vie collective et d'indiquer la signification pédagogique de ces changements.

Nous nous sommes arrêtés dans cette première étude sur la fonction de la mémoire. Ce choix n'était pas accidentel. Les recherches expérimentales sur les fonctions collectives représentent de grandes difficultés de méthode. La mémoire offre, à cet égard, une heureuse exception, parce que son étude expérimentale, dans le groupe et hors de lui, est assez facile. D'un autre côté, elle peut être étudiée de façon objective, par opposition aux autres expériences psychologiques. Enfin la mémoire, quoi qu'on dise de sa relation avec l'intelligence, joue un rôle très important dans la vie psycho-nerveuse de l'enfant, parce qu'elle est la base de son expérience.

Pour notre recherche, nous avons pris quelques enfants dans une des classes de l'école du travail. Nous avons pris le groupe tel qu'il existe indépendamment de la volonté de l'expérimentateur, groupe qui jusqu'à un certain degré peut être considéré comme naturel.

Il y avait 40 enfants de huit à douze ans, 19 garçons et 21 fillettes, se répartissant ainsi : 19 enfants d'ouvriers, 6 d'employés, 3 de paysans, 12 d'artisans. Comme matériel expérimental, nous avons utilisé une série de 7 mots à une syllabe, assez répandus et connus des enfants. Nous avons pris aussi une série de nombres de 2 chiffres. On lisait aux enfants la série à haute voix, une seule fois. On mesurait la mémoire à l'aide de la méthode des fragments retenus, c'est-à-dire que la qualité de cette fonction était déterminée par la quantité des éléments de la série de mots ou de chiffres correctement reproduits. Nous avons considéré comme éléments correctement reproduits les mots ou chiffres qui dans la série reproduite par l'enfant occupaient la même place que dans la série proposée.

Nous notions 1 la reproduction ainsi placée. L'élément reproduit correctement, mais mis par l'enfant à une autre place, était noté 1/2. La somme des notes des éléments correctement reproduits, dans la série donnée, formait le coefficient de la mémoire, qui était directement proportionnel à la qualité de la reproduction.

La première épreuve était individuelle. Chaque enfant devait reproduire oralement les mots et les chiffres proposés. Le jour suivant il devait les répéter sans qu'ils eussent été redits par l'expérimentateur.

Dans une autre série d'expériences, on proposait des éléments de même difficulté aux enfants réunis en groupe. Les enfants reproduisaient les mots et les chiffres sur un bout de papier qu'ils rendaient ensuite à l'expérimentateur. Le lendemain ils devaient les reproduire de nouveau. Ainsi, la comparaison des résultats de l'expérience dans le groupe et hors de lui

permettait de juger des changements qui s'opéraient dans la mémoire des enfants dans les conditions du groupe social.

Il résulte de nos recherches que la mémoire dans le groupe est bien meilleure que lorsque les enfants sont isolés. Si le coefficient moyen de la mémoire des chiffres dans le groupe est de 2,4, il n'est hors du groupe que 2, 1. Donc la mémoire des chiffres dans les conditions sociales dépasse de 0,3 la mémoire individuelle.

Il est curieux d'observer que la mémoire dans le groupe s'améliore indépendamment de la place de l'un ou l'autre membre dans la série des chiffres ou des mots proposés.

Ainsi le coefficient moyen de la mémoire des premiers chiffres de la série dans le groupe est de 1,1; hors de lui 0,7. Les coefficients des derniers éléments de la série sont 0,4 et 0,1. Les coefficients des éléments moyens sont 0,7 et 0,3. Les propriétés du matériel ne jouent pas un grand rôle. Comme les chiffres, les mots sont retenus dans le groupe mieux que hors de lui. Le coefficient moyen de la mémoire des mots dans le groupe est de 2,4, hors de lui 2,1. Les coefficients de la mémoire des premiers mots de la série sont 1,6 et 1,2, des derniers mots 0,5 et 0,2, des moyens 0,7 et 0,5.

Nous pouvons ainsi constater que les fonctions de la mémoire dans les conditions du groupe social gagnent en facilité et en ponctualité. Comment s'expliquer ce fait? Ici on pourrait indiquer toute une série de facteurs qui excitent le souvenir dans le groupe. L'émulation en est un. Dans la vie du groupe, elle occupe une place très importante et souvent elle détermine le succès de l'un ou de l'autre membre. Les enfants tâchent de dépasser leurs camarades dans les résultats de leur activité; cela peut, certainement, agir aussi sur la mémoire. En tâchant de retenir le mieux possible le matériel proposé, tous les enfants donnent une meilleure reproduction dans le groupe que dans les conditions de l'expérience individuelle, qui exclut complètement toute rivalité. Un autre facteur, c'est la suggestibilité et la contagion psychique dans le groupe. Tarde déjà avait signalé que la suggestibilité de l'individu dans le groupe atteint des proportions très considérables. Cette suggestibilité s'exprime dans la reproduction inconsciente des actes moteurs des autres membres du groupe social. En les imitant, l'individu fait surgir les fonctions psychiques liées avec ces mouvements. Le caractère moteur des phénomènes psycho-nerveux de l'individu augmente dans le groupe, et c'est ainsi que s'améliorent les processus où le caractère moteur joue un grand rôle. La mémoire appartient à ces processus, comme nous l'ont montré certaines recherches expérimentales. Enfin, on peut encore souligner l'augmentation générale de tout le tonus psycho-nerveux chez l'enfant dans le groupe, que peut observer chaque pédagogue dans la classe; cette augmentation du tonus psycho-nerveux doit naturellement améliorer la mémoire à côté des autres processus psychiques.

Il est curieux que les éléments appris dans le groupe ne s'oublient pas aussi vite que ceux qui ont été appris par l'individu isolé. Ainsi, les chiffres appris dans le groupe donnent le lendemain le coefficient moyen 1,6; ceux qui ont été appris individuellement ne donnent que 0,4. Les mots appris dans le groupe donnent le coefficient 1,1; les mots appris individuellement 0,5. (Les coefficients des souvenirs des mots et des chiffres dans la reproduction directe donnent 2,4 dans le groupe et 2,1 hors de lui.) La comparaison des coefficients de la reproduction après un jour (1,6 et 0,4, pour les chiffres; 1,1 et 0,5 pour les mots) montre donc bien que le souvenir des mots et des chiffres dans le groupe s'efface beaucoup moins vite que dans l'expérience individuelle. L'oubli des chiffres appris dans le groupe est de 11,42 pour 100; l'oubli des chiffres appris individuellement est de 24,28 pour 100. L'oubli des mots dans le groupe est de 18,57 pour 100; dans les conditions individuelles, il est de 22,85 pour 100.

Mais alors la question suivante surgit : les conclusions auxquelles nous aboutissons sont-elles justes pour tous les enfants? C'est-à-dire, est-ce chez tous les enfants que le souvenir s'améliore et l'oubli diminue dans l'étude collective? Il paraît qu'il y a des enfants qui donnent des résultats inverses. Nos expériences montrent 5 enfants avec une reproduction moins satisfaisante dans le groupe que dans l'étude individuelle; leur coefficient de reproduction collective est inférieur de 0,2. A un examen plus attentif, ces enfants montrent en général une mémoire faible; leur coefficient moyen est inférieur de 2 points au coefficient moyen de reproduction des autres enfants. On peut supposer que le groupement améliore une mémoire assez développée, tandis qu'une mémoire peu développée subit un effet contraire. Les enfants qui ont la meilleure mémoire (coefficient moyen 3,6) donnent dans le groupe l'amélioration la plus grande (1,2). Plus la mémoire est fidèle, plus l'entourage social est favorable pour assimilation de l'un ou l'autre matériel.

Voilà les quelques résultats que nous ont suggérés nos expériences. Nous savons combien il est difficile de tirer des conclusions d'une observation aussi limitée. Il y aurait bien d'autres expériences à faire, celles notamment qui consisteraient à reconstruire le groupe qui était l'objet de notre travail. Nous n'avons voulu dans cette note, c'est notre excuse, qu'attirer l'attention sur la question.

D. Elkine.

UN TEST D'INTELLIGENCE POUR ADULTES

I

Introduction

Le terme d'intelligence en psychologie ne possède guère encore une exacte définition théorique.

Le professeur Claparède, en analysant les manifestations pratiques de ce que nous appelons intelligence, établit que chaque acte de l'intelligence contient trois processus fondamentaux, à savoir : 1° la question, 2° l'hypothèse, 3° la vérification. Ces trois termes accentuent seulement les étapes des manifestations objectives externes du développement de l'acte de l'intelligence intégralement conçu, et non son contenu psychique.

Dans un acte de l'intelligence peuvent entrer également les mécanismes d'association, de discrimination, de mémoire, de perception, de jugement, etc. Ce qui donne à ces processus le caractère de l'intelligence, c'est plutôt leur effectivité spécifique et leur plasticité d'adaptation que le contenu hétérogène des mécanismes qui entrent en jeu.

Pourtant un psychologue, afin de pouvoir profiter de l'effectivité d'une fonction pour l'analyse psychologique, doit préalablement se rendre compte des mécanismes purement psychiques qui déterminent cette effectivité.

Nous constatons que les effets de l'intelligence se manifestent dans l'aptitude à résoudre des problèmes (posés par l'expérimentateur, par le maître, par les conditions de la vie, ou par soi-même) de manière consciente et critique (question, hypothèse, vérification).

Le problème à résoudre par un psychologue ne doit pas être dans ce cas réduit à telle ou telle autre mesure de l'effectivité, mais, au contraire, l'investigateur doit s'efforcer à définir ce qui constitue dans un homme l'intelligence pour ainsi dire « potentielle », et ce qui rend son fond psychique apte aux actes dénommés actes de l'intelligence.

L'analyse théorique de ce problème doit servir de point de départ pour l'établissement des méthodes de mesure de l'effectivité, car c'est seulement après avoir déterminé les facteurs psychiques de l'intelligence « potentielle » que nous pouvons poser les questions des « tests » de manière qu'elles provoquent la mise en jeu et fassent ressortir particulièrement les

fonctions auxquelles l'analyse théorique attribue le rôle décisif dans l'ensemble des manifestations pratiques.

L'aptitude « potentielle » à la décharge dépend selon notre opinion de deux facteurs primordiaux : 1° de la réserve intellectuelle, constituée par l'étoffe recueillie pendant l'expérience passée ; 2° du genre de la décharge même; c'est-à-dire de la sélection, adaptée aux nécessités des mécanismes psychiques qui agissent, et de leur fonctionnement, plus ou moins parfait et coordonné.

L'étoffe psychique recueillie par la sensibilité sensorielle s'infiltre dans la réserve intellectuelle d'un individu et définit ses dispositions intellectuelles seulement après s'être transformée en matériel représentatif ou conceptionnel.

Les représentations et les conceptions, comme j'ai essayé de le démontrer dans mes travaux antérieurs[1], quoique possédant par les expressions verbales qui les désignent un certain degré d'objectivité apparente, naissent pourtant dans chaque individu et au moment donné de façon différente, subjective, comme séries de contenus partiels, discriminés dans l'extension de la parole et de l'objet. Ces contenus partiels sont subjectivement discriminés, et occupent successivement le foyer de la conscience comme unités psychiques propres à un individu donné, et c'est cette diversité des modes de former, — que nous appelons « représentations » —, qui détermine justement les caractéristiques individuelles des sujets qui forment ces représentations.

James a déjà établi les lois de formation de contenus discriminés (contenus que j'appelle « unités psychiques », formant les éléments constitutifs des représentations et conceptions). On peut formuler ces lois de la façon suivante : 1° nous discriminons les excitants, lesquels, représentant les différences objectives réelles avec l'ambiance, ont formé dans le passé un ensemble simultané qui impressionna notre conscience; 2° nous discriminons aussi les concomitants variables des autres contenus déjà discriminés.

L'étroitesse du champ de notre attention, résidant dans le fait que, dans chaque moment isolé, uniquement *un* contenu subjectif remplit le foyer de la conscience (cf. le « monoidéisme » de Ribot), est la cause de ce que, dans le courant continu et ininterrompu de notre conscience, les représentations et les conceptions se transforment en séries d'éléments constitutifs (« unités » psychiques intellectuelles) individuellement discriminés et individuellement rangés.

La discrimination étant une fonction première et indépendante de la

1. *Psychologie de l'association des représentations*, 1923, Varsovie (en polonais); *Psychologie de la pensée*, 1919, Varsovie (en polonais) ; Contribuição a psychologia das representaçoes, 1923, *Revista da Sociedade da Educaçao*, Sao Paulo ; Hygiene mental da creança baseada nas leis de psychologia, *Archivos Brasileiros de Hygiene mental*, 1925, Rio de Janeiro ; *Psychologia da imaginaçao*, 1926, Rio de Janeiro.

définition du matériel discriminé, il est parfois impossible d'exprimer verbalement les éléments discriminés. Le seul moyen de pénétrer dans leur caractère intime est de les décrire par des symboles verbaux de deux ou plusieurs représentations, dont l'élément discriminé constitue le facteur constitutif commun. Comme j'ai déja essayé de prouver, la discrimination de l'élément commun sert de base essentielle pour pouvoir considérer nos propres représentations comme associées.

Dans mes travaux antérieurs j'ai également défendu la thèse que la discrimination détermine plusieurs fonctions plus compliquées, comme non seulement la formation des représentations et conceptions, mais aussi l'association, la mémoire, le jugement et le raisonnement.

J'ai tâché de prouver en particulier que la discrimination définit l'essence des relations pensées entre représentations et conceptions.

La diversité de ces relations dépend[1] : 1° de la quantité variable des éléments communs discriminés; 2° de la quantité des éléments discriminés dans une des représentations relationnées, qu'on ne peut découvrir dans l'autre; 3° du caractère qualitatif et de la plus ou moins exacte définition des unités communes discriminées; 4° du mode plus ou moins immédiat de percevoir les éléments discriminés.

En basant la création des relations pensées sur la discrimination, nous pouvons utiliser l'observation de la discrimination pour déterminer dans un individu donné le degré quantitatif et le caractère qualitatif des contenus subjectifs (unités psychiques intellectuelles) qui lui sont propres.

En outre, l'effectivité et la facilité du développement des processus, qui créent les relations pensées, révèlent également le degré de perfection du fonctionnement et l'adaptabilité des mécanismes intellectuels.

La forme la plus simple de l'investigation de la discrimination dans les relations pensées serait au premier coup d'œil d'exiger du sujet de trouver les éléments communs dans des représentations ou conceptions objectivement différentes, sans une objective relation mutuelle. Pourtant de telles conditions de l'expérience provoqueraient la nécessité de définir verbalement l'élément commun, ce qui fait que, dans les cas où le sujet discriminerait un élément commun sans pouvoir le définir, la réponse pourrait s'en ressentir.

On a donc modifié la technique de l'expérience de manière que le sujet, au lieu de définir verbalement la liaison subjectivement perçue entre quelques représentations sans relation mutuelle objective, nomme seulement une représentation quelconque, relationnée subjectivement avec quelques paroles, sans liaison objective mutuelle, présentées par l'expérimentateur.

Les représentations ainsi créées, si elles possèdent des liaisons pensées subjectives avec plusieurs paroles présentées par l'expérimentateur, doi-

1. Radecki. *Psychologie de la volonté*, 1915, Varsovie (en polonais).

vent contenir des éléments constitutifs, subjectifs et identiques, discriminés dans les paroles présentées, n'exigeant pourtant pas la définition du discriminé.

L'expérience se transforme ainsi en un simple essai de l'association prédéterminée (*gezwungene Association*, Wundt), c'est-à-dire en une formation volontaire des représentations qui satisfassent à quelques conditions, établies *a priori*.

Les conditions posées par l'expérimentateur consistent dans l'exigence d'une réponse, relationnée avec deux, trois ou quatre paroles présentées par lui. Ces paroles dans leur contenu objectif sont privées de relation mutuelle; l'individu doit pourtant trouver une représentation possédant une relation avec chacune des paroles en particulier.

Une pareille technique de l'expérience a déjà été employée dans mes recherches antérieures[1], mais visant un autre but, celui d'analyser les mécanismes de la création volontaire des représentations. Déjà à cette époque j'avais été frappé par les énormes différences individuelles dans les réponses, ce qui m'a amené à adopter cette méthode comme test intellectuel, après avoir établi le moyen d'apprécier qualitativement ces différentes réponses.

II

Description de la technique de l'expérience

La technique de l'expérience est la suivante : on présente au sujet examiné, dans un appareil expositif ou par exposition verbale, successivement, des groupes de deux, trois ou quatre paroles sans relation objective mutuelle (par exemple, groupe : « pyramide, cravate, abeille »).

On prévient le sujet qu'après avoir lu les paroles du groupe présenté, il devra trouver et nommer une représentation possédant une relation pensée quelconque avec chacune des paroles inclues dans le groupe. On explique en outre au sujet que la réponse peut être également basée sur des relations qu'il considère comme objectives dans le monde extérieur, sur des relations provenant de sa propre vie et expérience subjective, et, enfin, sur des relations fantastiques, qu'il pourrait imaginer au moment de l'expérience, ou qu'il a imaginées auparavant.

Les temps des réactions sont notés à l'aide d'un chronoscope électrique ou d'un chronoscope à main. En cas de présentation dans un appareil expositif, on met en marche le chronoscope simultanément, et on l'arrête au moment de la réponse ; dans le cas de présentation verbale, on le met en marche au moment de prononcer la dernière syllabe accentuée de la dernière parole du groupe. Après chaque réponse, nous notons le temps et

1. Radecki et Bogucka. Recherches expérimentales sur la formation volontaire des représentations (en polonais). *Académie des Sciences de Cracovie*, 1917.

prions d'expliquer les liaisons que le sujet trouve entre les paroles du groupe excitant et la réaction nommée par lui.

Ces explications sont soigneusement protocolées.

Exemple du fragment d'une expérience protocolée.

EXCITANT	TEMPS	RÉACTION	EXPLICATION
Verre, guide . . .	7,6	Lunettes.	Elles sont en verre et guident ceux qui voient mal.
Panorama, savon, horloge	20,2	Excursion.	Pour voir des panoramas, on excursionne ; pendant les excursions, il est nécessaire d'avoir du savon et de consulter l'heure.
Soleil, buvard . .	10	Sécher.	Autant le soleil que le buvard sèchent.
Art, baignoire, sable, douane .	151,6	Porcelaine.	La porcelaine est liée avec le sable par la matière dont elle se compose : elle-même sert de matière pour produire des objets d'art et les baignoires ; elle vient principalement de l'étranger, en payant des droits de douane.

Les temps des réactions sont en général assez longs, atteignant une à plusieurs minutes. Le maximum de temps que nous concédons aux sujets pour résoudre le problème est de cinq minutes. Si pendant ces cinq minutes le sujet ne répond pas, on protocole ce fait comme manque de réaction.

Les mesures des temps représentent dans notre expérience un facteur secondaire dans les appréciations des réponses, pour la raison de la grande complexité des processus psychiques qui entrent en jeu. Les temps peuvent être comparés seulement dans les excitants équimembres, contenant le même nombre de paroles.

Les temps courts révèlent *grosso modo* la perfection et la promptitude de fonctionnement des mécanismes intellectuels et la facilité subjective à résoudre le problème, — mais ne peuvent naturellement pas servir de mesure quantitative des phénomènes.

III

Analyse des critères qualitatifs pour le classement des réactions

La définition qualitative des réactions et leur classification au point de vue qualitatif représentent le problème le plus difficile pour le psycho-

logue. Les données expérimentales sont représentées par l'excitant appliqué, la réaction verbale, c'est-à-dire la parole de la réponse, le temps de réaction et l'explication fournie par le sujet sur la liaison qui existe dans son imagination entre les paroles présentées comme excitant et entre la réaction. Ces explications protocolées possèdent la plus grande valeur, car c'est seulement en nous appuyant sur elles que nous pouvons classer les réactions.

Les qualités des réactions que nous avons établies sont les suivantes :

A. — Réactions par une parole coordonnée ou subordonnée (idée particulière), dont les relations avec chaque parole de l'excitant sont immédiatement perçues par le sujet;

B. — Réactions par une parole coordonnée, subordonnée (idée particulière) ou directement surordonnée, dont les relations avec les paroles de l'excitant sont médiates, artificielles et créées *ad usum experimenti ;*

C. — Réactions par une parole coordonnée, subordonnée ou surordonnée proche, qui exprime les relations dans le temps et l'espace, naturelles et objectivement existantes, excluant les paroles trop générales ;

D. — Réactions par une parole coordonnée ou directement surordonnée, dont la relation avec les paroles de l'excitant découle des histoires fantastiques, créées *ad usum experimenti,* et réunissant en temps et espace les paroles de l'excitant ;

E. — Réactions par paroles, exprimant des idées générales trop surordonnées ;

F. — Défaut de réaction, ou réactions dont les relations sont perçues seulement avec une partie des paroles de l'excitant, en omettant le reste (dans ce cas on prend en considération les catégories ci-dessus).

En déterminant les moyens pour évaluer les réponses, nous avons employé les termes « surordonné », « coordonné », « subordonné », qui introduisent dans l'évaluation des critériums de l'extension conceptionnelle. Dans mes travaux antérieurs[1], j'ai eu l'occasion de démontrer que l'extension psychologique d'une représentation ou idée exprime autre chose que l'extension logique. Celle-ci exprime le nombre des objets ou phénomènes qu'une parole donnée (représentation ou idée exprimée verbalement) peut englober. L'extension psychologique représente la quantité des représentations, d'où l'individu tire réellement le contenu de la parole, en les parcourant imaginativement.

Ainsi la conception « animal » logiquement englobe tout le monde animal. Psychologiquement elle peut dans un individu donné être limitée seulement à un groupe d'animaux, dont les images défilent par sa conscience.

Par conséquent, les extensions logiques sont pour ainsi dire « potentielles » théoriques, les extensions psychologiques sont « phénomé-

1. Radecki. *Psychologie de la pensée* (en polonais), Varsovie, 1919.

nales », factices, réelles. Au point de vue psychologique, chaque contenu représentatif possède son extension, qui dépend de l'actuelle disposition psychique de l'individu, qui forme la représentation. La détermination des extensions par le psychologue peut alors se baser presque exclusivement sur les données introspectives, fournies par le sujet. Par conséquent, les explications du sujet qui démontrent le mode de relier la réaction avec les paroles de l'excitant et la description verbale détaillée des réactions acquièrent une valeur très importante dans l'expérience.

Nous allons maintenant analyser plus profondément et expliquer psychologiquement la raison de la classification des réactions ci-dessus indiquées. Comme degré supérieur (cat. A), nous avons classé les réactions par paroles coordonnées ou subordonnées dont les relations avec les paroles de l'excitant représentent des liaisons pensées, possiblement proches, et perçues immédiatement par le sujet. Comme exemple d'une réaction de cette catégorie, nous pouvons citer la réaction « scarabée » à l'excitant de trois membres : « pyramide, cravate, abeille ». Le sujet explique les relations perçues de la façon suivante : « Le scarabée se relie à la pyramide par l'Égypte, à la cravate par le fait que les scarabées servent à faire des épingles de cravate, et à l'abeille par le fait d'appartenir au monde des insectes. » L'extension psychologique dans l'interprétation du sujet est subordonnée par rapport à la pyramide et à la cravate, coordonnée par rapport à l'abeille.

Nous avons classé ce genre de réponses comme symptôme de l'intelligence la plus développée, car, dans la recherche des relations pensées, lesquelles, comme nous l'avons établi plus haut, s'appuient toujours sur des éléments identiques discriminés et reconnus, seulement un individu possédant une riche réserve d'unités propres, subjectives et discriminées dans la vie antérieure pourra dissocier les contenus des paroles accidentellement choisies en un nombre assez grand de propres « unités » (éléments subjectifs) constitutives pour qu'un de ces éléments puisse servir comme conjonctif.

La faculté de découvrir un tel élément révèle par conséquent le fait que chaque phénomène observé ou chaque parole ouïe ne sont pas perçus par le sujet « en bloc » comme totalités indifférenciées, mais « compris », c'est-à-dire soumis à l'analyse consciente immédiate, qui permet de discriminer leurs éléments constitutifs subjectifs et le fond associatif sur lequel ils sont reconnus.

La facilité et la vitesse à effectuer l'analyse mentale, en plus de révéler la richesse de l'intelligence « potentielle », prouve aussi la perfection, la coordination et l'adaptabilité des mécanismes intellectuels.

Dans la seconde catégorie qualitative (cat. B), nous avons classé les réactions qui sont exprimées par des paroles surordonnées proches, coordonnées ou subordonnées dont les relations avec les paroles de l'excitant sont plus éloignées, artificielles et construites *ad usum experimenti*.

Comme exemple d'une telle réponse, nous pouvons citer la réaction « clown » au même excitant : « pyramide, cravate, abeille ». Commentaire du sujet : « Un clown porte un chapeau en forme de pyramide, il porte des cravates excentriques, et il fait des mouvements désordonnés, comme un homme piqué par une abeille. » « Clown » dans ce cas est étroitement surordonné à la pyramide et à la cravate, tandis que la dernière liaison avec l'abeille est un peu tirée par les cheveux et artificielle.

La seconde catégorie se rapproche d'ailleurs beaucoup de la première, et c'est surtout l'introspection du sujet qui décide de la classification. Des réactions de ce genre apparaissent en général dans le cas où l'individu n'est pas en état de discriminer un élément constitutif commun dans les paroles de l'excitant (élément subjectif), qui puisse servir comme source de l'association pour trouver la réaction prédéterminée. Dans ce cas, le sujet associe diverses représentations à l'une des paroles de l'excitant, cherchant ensuite la possibilité de relier ces représentations avec les parties de l'excitant qui restent.

Évidemment, il doit également discriminer dans les représentations associées et dans les paroles de l'excitant les éléments subjectifs communs ; pourtant il peut multiplier les essais en augmentant le nombre des représentations associées à une des paroles des excitants.

Les réactions de la seconde catégorie doivent être considérées comme positives, bonnes, dans l'appréciation des résultats de l'expérience.

Dans la troisième catégorie qualitative (cat. C), nous classons les réponses qui, n'étant pas trop générales, se basent sur des relations exclusives en temps et espace. De telles relations, étant les plus simples et les plus banales liaisons pensées, révèlent dans le sujet examiné des tendances à raisonner et à penser de manière plus banale et peu originale (comparer avec opinion de Flournoy).

Pourtant, dès que le sujet est capable de découvrir des liaisons proches et immédiates, les réponses de cette catégorie témoignent également qu'il possède la qualité d'adaptation mentale et la faculté de discriminer les « unités subjectives » dans le domaine du temps et de l'espace. Ainsi les réactions de la catégorie C peuvent révéler également une certaine richesse de la réserve représentative dans les domaines respectifs.

Comme exemple d'une pareille réaction, nous pouvons citer la réponse « chaleur » pour le même excitant. Commentaire introspectif : « Les pyramides se trouvent en Égypte, où il fait très chaud ; pendant la chaleur on dénoue la cravate ; les abeilles recueillent le miel pendant la saison chaude ». Comme nous remarquons d'après l'explication du sujet, sa réponse, en se reliant avec les paroles de l'excitant par des liaisons temporelles et spatiales, établit pourtant des relations réelles, naturelles et liées de manière individuelle avec chaque parole de l'excitant.

Dans la catégorie D, encore inférieure, nous avons placé les réactions dans lesquelles la liaison mutuelle des paroles de l'excitant incite avant

tout à la recherche d'une histoire fictive, qui cumule mentalement dans le temps et dans l'espace les idées qui sont contenues dans l'excitant. Dans ces cas, chaque détail fantastique de l'histoire imaginée est relié avec tout le contenu de l'histoire, et, par conséquent, avec les paroles de l'excitant qui fournissent l'étoffe de l'histoire même.

En opérant toujours avec le même excitant, nous pouvons citer la réponse : « jeune homme distrait ». Commentaire : « Je me suis représenté la scène suivante : Dans une société on mangeait des glaces, servies en forme de pyramide ; attirée par les glaces, apparut une abeille, qui piqua un jeune homme ; celui-ci, sautant à cause de la douleur, renversa la pyramide, salissant sa cravate. »

Ce genre de réponses ne révèle point de tendances à utiliser les relations créées par l'individu. Le sujet utilise au contraire une liaison banale et fictive dans le temps et l'espace pour pouvoir résoudre le problème posé. Il évite la nécessité de réunir la réaction par une liaison spéciale à chaque parole de l'excitant, car un détail quelconque de l'histoire imaginée est toujours lié avec l'histoire, considérée comme totalité.

Ainsi, par exemple, de la même manière qu'on a répondu : « jeune homme distrait », on aurait pu répondre : « fenêtre, société, table », car toutes ces paroles rentrent dans l'histoire imaginée.

Evidemment, même pour pouvoir imaginer une histoire fictive, il faut disposer d'une certaine réserve intellectuelle ; une réponse de ce genre est par conséquent preuve de présence d'une telle réserve.

Dans la catégorie E, encore inférieure, nous avons classé les réactions par généralités et paroles trop surordonnées. Comme exemple d'une telle réaction au même excitant, nous pouvons citer la réponse : « continent ». Commentaire : « La pyramide, la cravate et l'abeille se trouvent sur le continent ». Ce genre de réponse dispense de la nécessité de créer des relations pensées subjectives, individuelles. Le sujet cherche simplement une représentation ou idée à grande extension, englobant tout ou beaucoup, et place dans cette vaste extension les contenus des paroles de l'excitant, prises en bloc, et sans les soumettre à l'essai de l'analyse.

Les réponses : « temps », « espace », « atome », « vie », « univers », etc., sont typiques pour cette catégorie.

Nous avons classé cette catégorie (E) après toutes les autres, car la catégorie D exige au moins la création d'une liaison mutuelle immédiate, quoique fictive et banale, entre les paroles de l'excitant de l'histoire imaginée. Au contraire, les réponses de la catégorie E évitent le travail de la réunion mentale des paroles de l'excitant. Le sujet les place en bloc dans une vaste extension d'une idée trop surordonnée, qui les englobe seulement pour la raison d'englober le tout.

De telles réponses révèlent non seulement un degré bas du développement mental, mais aussi une certaine tendance à un cabotinisme facile.

Dans la dernière catégorie F, négative, nous avons placé les défauts de

réaction et les réponses où la réaction se relie seulement à une partie des paroles de l'excitant.

On prend évidemment en considération les liaisons pensées perçues par le sujet, et non les liaisons objectives, inaperçues, mais possibles à établir.

Les défauts de réaction doivent être différemment évalués en raison du nombre variable des paroles de l'excitant. Dans le cas des excitants composés de quatre paroles, le sujet peut par exemple réagir par une réponse dont il perçoit la relation avec trois paroles de l'excitant, sans pouvoir la lier avec la quatrième parole. Évidemment, la valeur négative du défaut est dans un tel cas moindre que la valeur du défaut dans un cas où le sujet fournit une réponse à l'excitant de deux paroles, et ne relie sa réponse qu'avec l'une d'elles.

En interprétant les défauts de réactions, nous devons aussi prendre en considération l'influence des processus affectifs sur les mécanismes associatifs. Si par hasard une des paroles de l'excitant rentre dans un complexus affectif plus prononcé du sujet, la réaction doit apparaître en premier lieu en relation avec la parole stimulante affective. Un sujet qui, au moment d'être soumis à l'expérience, était sous l'influence d'un complexus actuel d'entreprendre un voyage, répondit à l'excitant : « pyramide, cravate, abeille » par : « excursion en Égypte », en commentant la réponse de la façon suivante : « La pyramide se relie avec mon voyage comme but de l'excursion » (réaction et interprétation affective); « en préparant les malles pour le voyage, on prend une réserve de cravates » (relation en temps un peu artificielle) ; « quand à l'abeille, je ne sais comment la relier à *mon* voyage ».

Il va sans dire que, analysant les défauts de réaction, nous devons tenir compte de la fatigue du sujet ; c'est pourquoi on ne peut prolonger outre mesure l'expérience, à laquelle on ne doit d'ailleurs soumettre que des individus reposés.

IV

Technique d'évaluation des résultats

Pour un psychologue qui applique les méthodes des tests, c'est l'interprétation qualitative des résultats de l'expérience qui importe en premier lieu. Pourtant, en introduisant la conception du « degré » de l'intelligence, nous pouvons symboliser ce degré en adoptant une évaluation numérique. Il va sans dire que le chiffre joue dans ce cas le rôle de l'adjectif, — rôle purement conventionnel, — et ne prétend nullement à exprimer une mesure numérique exacte.

Nous proposons la technique suivante d'évaluation des réactions :

En adoptant les six catégories qualitatives de réponse décrites ci-

dessus, nous constatons que chaque réponse peut présenter en rapport avec chaque parole de l'excitant une relation de catégorie différente.

Par conséquent, nous adopterons comme base de mesure l'évaluation numérique (par points) de chaque relation particulière entre la réponse et chaque parole de l'excitant.

On attribue aux relations de la première catégorie (cat. A) la valeur de 5 points; aux relations de la catégorie B, 4 points; aux relations de la catégorie C, 3 points; aux relations de la catégorie D, 2 points; aux relations de la catégorie E, 1 point.

Les défauts de réaction (cat. F) sont évaluées par des points négatifs.

Un défaut de relation perçue entre la réponse et chaque parole de l'excitant, dans les cas où l'excitant est composé de quatre paroles, est évalué à raison de 5 points négatifs pour chaque relation qui manque.

Dans les cas où on applique un excitant de trois paroles, la relation qui manque s'évalue avec — 10 points, et enfin pour les excitants composés de deux paroles avec — 20 points.

Une telle évaluation est basée sur le fait que le nombre accru des paroles dans l'excitant augmente la difficulté de relier la réponse avec toutes ces paroles, par conséquent les défauts de relation sont plus justifiés dans les réactions à un excitant composé d'un grand nombre de paroles.

Les pénalités étant ainsi :

excitant de 4 paroles : — 5 points pour chaque relation qui manque ;

excitant de 3 paroles : — 10 points pour chaque relation qui manque ;

excitant de 2 paroles : — 20 points pour chaque relation qui manque, le manque de réponse donne :

vingt points (négatifs) pour un excitant composé de 4 paroles ;

trente points (négatifs) pour un excitant composé de 3 paroles ;

quarante points (négatifs) pour un excitant composé de 2 paroles.

Ainsi une réponse de catégorie A, par rapport à toutes les paroles d'un excitant de quatre membres (paroles), assure au sujet + 20 points (positifs). Un défaut complet de réaction dans le même cas vaut — 20 points (négatifs).

Une pareille réponse de catégorie A dans le cas de l'application d'un excitant de trois paroles est évaluée avec + 15 points (positifs), tandis qu'un complet défaut de réaction au même excitant vaut — 30 points (négatifs) :

Les quotients analogues dans le cas de l'excitant composé de 2 paroles valent respectivement : + 10 points (positifs) et — 40 points (négatifs).

Ainsi, par exemple, la réponse citée : « Excursion pour l'Égypte » vaut — 2 points (négatifs), qui résultent de l'évaluation suivante :

« Excursion pour l'Égypte » — « Pyramide » :

relation catégorie A : + 5 points.

« Excursion pour l'Égypte » — « Cravate » :

relation catégorie C : + 3 points.

« Excursion pour l'Égypte » — « Abeille » :
défaut catégorie E pour excitant composé de 3 paroles : — 10 points.
Total : 2 points.

Pour éviter la fatigue, une expérience ne doit pas contenir plus de 20 excitants (chiffre établi empiriquement).

Nous appliquons d'habitude 10 excitants composés de 2 paroles, 5 excitants de 3, et 5 de 4 paroles. Une telle combinaison facilite le calcul après établissement *a priori* du chiffre maximum possible à atteindre.

Pour les personnes se fatiguant vite, on peut employer la moitié de la série, par exemple 5 excitants de 2 paroles, 3 de 3 paroles, et 2 de 4 paroles.

Comme exemple de série, nous pouvons proposer la série suivante :

1. Haie, sucre ;
2. Cheminée, tango, fourchette ;
3. Allumettes, monument ;
4. Violette, chien, fermeture, violon ;
5. Ongle, train ;
6. New-York, cuvette, queue ;
7. Verre, guide ;
8. Poste, rose, sommeil, lait ;
9. Bague, nuage ;
10. Cigarette, fleur, écorce ;
11. Onde, porte ;
12. Lettre, fil, pierre, chat ;
13. Domestique, caoutchouc ;
14. Vase, soulier, port ;
15. Oiseau, brique ;
16. Glace, fer, écrire, veillée.
17. Pluie, crayon ;
18. Enclume, tapis, poire ;
19. Examen, choux ;
20. Jupe, noël, médecine, mur.

Il est évident qu'aucune série ne peut être appliquée à un sujet qui la connait déjà, même partiellement ; le grand avantage de la méthode réside justement dans la possibilité de changer chaque fois les paroles des excitants, ce qui empêche le sujet d' « apprendre » à répondre.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les excitants peuvent être présentés successivement au sujet dans un appareil expositif quelconque, ou même verbalement. Les temps des réactions sont notés à l'aide d'un chronomètre électrique, relié avec l'appareil expositif par l'intermédiaire d'une clef vocale, ou simplement à l'aide d'un chronomètre de poche.

Dans le cas de la présentation verbale, on met le chronomètre en marche en prononçant la dernière syllabe accentuée des paroles de l'excitant, et on l'arrête au moment où le sujet commence à prononcer sa réponse. Dans les cas où le sujet s'exprime avec difficulté, échafaude à

haute voix la réaction, il est nécessaire de se munir d'un autre chronomètre, qu'on met en marche après avoir arrêté le premier et au moment de formuler la réponse définitive. Dans ce cas, on additionne les deux temps, le temps marqué par le premier chronomètre entre la présentation de l'excitant et le commencement de la réponse, et le temps entre ce dernier moment et l'expression verbale définitive.

Entre la réponse précédente et la présentation du nouvel excitant, il faut laisser passer un intervalle de trente secondes à une minute, en tâchant de distraire le sujet dans le but de couper le fil des idées et d'éviter les persévérations.

Une série de 20 excitants, composée de :

10 excitants de 2 paroles
5 — 3 —
5 — 4 —

permet au sujet d'atteindre le maximum de + 275 points positifs et le minimum de — 650 points négatifs.

Maximum :

10 réponses aux excitants de	2 paroles	.	$2 \times + 5 \times 10$	$=$	$+ 100$
5 — —	3 —	.	$3 \times + 5 \times 5$	$=$	$+ 75$
5 — —	4 —	.	$4 \times + 5 \times 5$	$=$	$+ 100$
		Total.			$+ 275$

Minimum :

10 réponses aux excitants de	2 paroles.		$2 \times - 20 \times 10$	$=$	$- 400$
5 — —	3 —	.	$3 \times - 10 \times 5$	$=$	$- 150$
5 — —	4 —	.	$4 \times - 5 \times 5$	$=$	$- 100$
		Total.			$- 650$

Nous proposons de ranger en dix classes les totaux obtenus, savoir :

Classe	I	de + 275 à + 200	points	positifs
—	II	de + 200 à + 150	—	
—	III	de + 150 à + 100	—	
—	IV	de + 100 à + 50	—	
—	V	de + 50 à 0	—	
—	VI	de 0 à — 100	points	négatifs
—	VII	de — 100 à — 200	—	
—	VIII	de — 200 à — 350	—	
—	IX	de — 350 à — 500	—	
—	X	de — 500 à — 650	—	

Les intervalles inégaux qui séparent les classes sont dus au fait que les points négatifs, correspondant aux défauts de réaction, sont évalués en chiffres plus grands. A partir du moment où les défauts commencent à apparaître, l'accumulation des points négatifs suit une progression plus rapide.

En appliquant la série abrégée pour l'usage des personnes se fatiguant rapidement, et composée comme indiqué plus haut :

de 5 excitants de 2 paroles
3 — 3 —
2 — 4 —

les points obtenus permettent le classement suivant :

Classe	I	comprise	entre	+ 135	et	+ 100	points positifs
—	II	—	—	+ 100	et	+ 75	—
—	III	—	—	+ 75	et	+ 50	—
—	IV	—	—	+ 50	et	+ 25	—
—	V	—	—	+ 25	et	0	—
—	VI	—	—	0	et	— 50	points négatifs.
—	VII	—	—	— 50	et	— 100	—
—	VIII	—	—	— 100	et	— 175	—
—	IX	—	—	— 175	et	— 250	—
—	X	—	—	— 250	et	— 330	—

Les quatre premières classes peuvent être rejointes sans défauts de réactions (mais n'excluent pas leur possibilité) ; pour descendre au delà de la classe IV, est nécessaire la présence de défauts.

Les temps de réactions fournissent un autre critérium classificatif, ce dernier jouant pourtant un rôle très secondaire.

Comme maximum de temps pour une réaction isolée, nous accordons aux sujets cinq minutes. L'inaptitude à répondre dans ce délai est considérée comme un défaut complet de réaction (catégorie F par rapport à toutes les paroles de l'excitant).

Les moyennes des temps dans notre expérience oscillent généralement entre une et trois minutes.

Les réactions aux excitants de 2 paroles sont évidemment *grosso modo* plus rapides que celles qui correspondent aux excitants de 3 ou 4 paroles, les différences n'étant d'ailleurs ni très marquées, ni constantes.

Les temps des réactions interviennent dans le classement de la manière suivante :

Dans le cas d'un temps moyen inférieur à une minute, on ajoute, à la somme totale des points accordés à un sujet, un nombre égal à la moitié de la différence numérique entre les classes supérieure et inférieure à celle à laquelle appartient le chiffre, totalisé par le sujet en vue des qualités des réactions. Ainsi, par exemple, un sujet qui aura obtenu + 156 points (classe II) dans un temps moyen de cinquante secondes reçoit 156 + 25 = 181 points, les 25 points ajoutés représentant la moitié de différence séparant la I^re^ et la III^e^ classes.

Comme nous le voyons, un tel procédé peut changer le classement, ou ne pas le changer. Dans l'exemple cité, les 25 points surajoutés n'ont rien changé au classement du sujet, qui reste toujours en II^e^ classe, mais, si,

au lieu des 156 points, le sujet avait déjà à son actif + 180 points qualitatifs, les 25 points surajoutés l'auraient transporté en Ire classe (180 + 25 = 205, 205 points appartenant déjà à la classe I).

Si le temps moyen est supérieur à trois minutes, on déduit, de la somme totale des points qualitatifs obtenus, la moitié de la différence séparant les classes supérieure et inférieure à celle où est placé le sujet par le classement qualitatif de ses réponses. Une telle déduction (ou addition des points négatifs), comme dans l'exemple précédent, transporte ou non le sujet déterminé à une classe inférieure.

Ainsi, par exemple, un sujet qui obtient 60 points qualitatifs (classe IV) en un temps moyen de quatre minutes passera dans la classe V (60 — 25 = 35); un autre, qui a, par exemple, obtenu 210 points négatifs qualitatifs (classe VIII) en quatre minutes de temps moyen, restera dans la même catégorie VIII (210 — 75 = — 285), — 75 représentant la moitié de — 150, séparant la classe VII de la classe IX.

Dans les classes extrêmes (I et X) les nombres ajoutés ou déduits peuvent seulement augmenter les points qualitatifs. Un sujet qui obtient + 275 points qualitatifs en un temps moyen de trente secondes fait monter son total de points à + 312. Un autre, qui ne répond guère en cinq minutes moyennes, aura — 650 points négatifs qualitatifs et — 75, représentant la moitié de l'extension numérique de la classe X. Résultat : — 725 points négatifs.

Ces cas sont d'ailleurs plutôt théoriques, car les génies sont rares, et il ne vaut pas la peine de soumettre des idiots à notre expérience.

V

Exemple de l'expérience

Nous allons citer comme exemple un procès-verbal d'expérience complète avec le calcul des résultats. Cet exemple a été formé par la réunion de réponses de personnes différentes, afin de pouvoir citer des réponses de différentes qualités. Il est par conséquent un peu artificiel. Comme les procès-verbaux de nombreuses expériences nous l'ont démontré, les réponses du même sujet présentent en général une analogie qualitative, et seraient par conséquent moins instructifs au point de vue démonstratif de la variété des modes différents de leur appréciation technique.

Chaque procès-verbal contient les rubriques : excitant, temps de réaction, réaction, commentaire introspectif. Cette dernière rubrique sert de base au classement des réactions au point de vue qualitatif.

Procès-verbal de l'expérience.

EXCITANT	TEMPS	RÉACTION	COMMENTAIRE INTROSPECTIF
1° Haie, sucre . .	4,6	Café.	On boit le café avec du sucre ; les plantations de café sont entourées de haies.
2° Cheminée, tango, fourchette .	16	Bal.	Pendant le bal on danse le tango ; on emploie les fourchettes en soupant ; le chapeau haut de forme, dont on use pour se rendre au bal, ressemble à une cheminée sur la tête.
3° Allumettes, monument	9	Obélisque de la place de la Concorde.	C'est un monument en forme d'allumette.
4° Violette, chien, fermeture, violon.	34,8	Chopin.	L'amour de Chopin pour les violettes et les chiens est connu ; les nocturnes de Chopin résonnent très bien exécutés sur le violon ; à cause de sa maladie, Chopin fut enfermé à l'île de Majorka.
5° Ongle, train . .	5	Manucure dans le train.	Je me suis imaginé une personne qui fait de la manucure dans un train.
6° New-York, cuvette, queue . .	43	Grand.	New-York est une grande ville ; une cuvette et une queue peuvent être grandes.
7° Guide, verre . .	7,6	Lunettes.	Elles sont fabriquées en verre et guident les personnes qui voient mal.
8° Poste, rose, sommeil, lait. . . .	27,4	Employé nocturne de poste.	Il dort pendant le service ; boit du lait le matin ; appartient à la poste ; avec une rose je ne vois aucune liaison.
9° Bague, nuage .	5,8	Opale.	Une pierre précieuse, d'aspect nuageux, qui s'applique sur des bagues.
10° Cigarette, fleur, écorce	14	Fumer.	On fume une cigarette ; au moment de fumer, la fumée traverse la cigarette comme un fleuve ; le papier sert d'écorce au fleuve.

EXCITANT	TEMPS	RÉACTION	COMMENTAIRE INTROSPECTIF
11° Onde, porte. .	8	Porte qui va et vient.	Les portes oscillent en onde.
12° Lettre, fil, pierre, chat . .	42,4	Joujou pour le chat.	Pour amuser un petit chat, on attache une pierre enveloppée dans un morceau de papier à lettres à un fil.
13° Domestique, caoutchouc. .	34	Valeur.	Le domestique possède de la valeur, le caoutchouc également.
14° Vase, soulier, port	223	Clou.	Un vase de bois peut être orné avec des clous ; les souliers contiennent des clous ; les constructions des ports sont fixés avec des clous.
15° Oiseau, brique.	33	Ruines.	J'ai visité les ruines d'un vieux château; on n'y voyait que des briques et beaucoup d'oiseaux.
16° Glace, fer, écrire, veillée. .	162	Infirmière.	Elle surveille les malades; emploie la glace pour les compresses; prépare et stérilise les fers pour les opérations ; écrit les bulletins de température.
17° Pluie, crayon.	9	Feu d'artifice.	Ils ont une forme de crayon et produisent une pluie d'étincelles.
18° Enclume, tapis, orange	132	Siegfried.	Siegfried est lié avec l'enclume ; après le meurtre de Fafner, il s'est produit un tapis de sang dans le désert; il se nourrissait exclusivement de fruits, — l'orange est un fruit.
19° Examen, chou.	20	Médecin.	Le chou provoque l'indigestion, laquelle nécessite un examen médical.
20° Jupe, Noël, vaisseau, jaune d'œuf	105	Gâteau de Noël en forme de vaisseau.	Il est préparé par une cuisinière en jupe ; avec des jaunes d'œufs, pendant la Noël, on fait des gâteaux de formes différentes; on peut en préparer un en forme de vaisseau.

Calcul des points qualitatifs.

1° Haie, café	Cat. C.	+ 3	points positifs.
Sucre, café	— A.	+ 5	— —
	Total.	+ 8	points positifs.
2° Cheminée, bal	Cat. A.	+ 5	points positifs.
Tango, bal	— B.	+ 4	— —
Fourchette, bal	— C.	+ 3	— —
	Total.	+ 12	points positifs.
3° Allumettes, obélisque	Cat. A.	+ 5	points positifs.
Monument, obélisque	— A.	+ 5	— —
	Total.	+ 10	points positifs.
4° Violette, Chopin	Cat. B.	+ 4	points positifs.
Chien, Chopin	— B.	+ 4	— —
Fermeture, Chopin	— A.	+ 5	— —
Violon, Chopin	— A.	+ 5	— —
	Total.	+ 18	points positifs.
5° Ongle, manucure dans un train	Cat. D.	+ 2	points positifs.
Train, manucure dans un train	— D.	+ 2	— —
	Total.	+ 4	points positifs.
6° New-York, grand	Cat. A.	+ 5	points positifs.
Cuvette, grande	— E.	+ 1	— —
Queue, grande	— E.	+ 1	— —
	Total.	+ 7	points positifs.
7° Verre, lunettes	Cat. B.	+ 4	points positifs.
Guide, lunettes	— A.	+ 5	— —
	Total.	+ 9	points positifs.
8° Poste, employé nocturne	Cat. A.	+ 5	points positifs.
Rose, employé nocturne	— F.	— 5	— négatifs.
Sommeil, employé nocturne	— B.	+ 4	— positifs.
Lait, employé nocturne	— D.	+ 2	— —
	Total.	+ 6	points positifs.
9° Bague, opale	Cat. A.	+ 5	points positifs.
Nuage, opale	— A.	+ 5	— —
	Total.	+ 10	points positifs.
10° Cigarette, fumer	Cat. A.	+ 5	points positifs.
Fleuve, fumer	— B.	+ 4	— —
Ecorce, fumer	— B.	+ 4	— —
	Total.	+ 13	points positifs.
11° Onde, porte qui va et vient	Cat. A.	+ 5	points positifs.
Porte, porte qui va et vient	— A.	+ 5	— —
	Total.	+ 10	points positifs.
12° Lettre, joujou pour le chat	Cat. B.	+ 4	points positifs.
Fil, joujou pour le chat	— B.	+ 4	— —
Pierre, joujou pour le chat	— B.	+ 4	— —
Chat, joujou pour le chat	— A.	+ 5	— —
	Total.	+ 17	points positifs.
13° Domestique, valeur	Cat. E.	+ 1	point positif.
Caoutchouc, valeur	— E.	+ 1	— —
	Total.	+ 2	points positifs.

14° Vase, clou	Cat. B.	+ 4	points positifs.
Soulier, clou	— A.	+ 5	— —
Port, clou	— A.	+ 5	— —
	Total.	+ 14	points positifs.
15° Oiseau, ruines	Cat. C.	+ 3	points positifs.
Brique, ruines	— B.	+ 4	— —
	Total.	+ 7	points positifs.
16° Glace, infirmière	Cat. B.	+ 4	points positifs.
Fer, infirmière	— B.	+ 4	— —
Ecrire, infirmière	— B.	+ 4	— —
Veillée, infirmière	— B.	+ 4	— —
	Total.	+ 16	points positifs.
17° Pluie, feu d'artifice	Cat. A.	+ 5	points positifs.
Crayon, feu d'artifice	— A.	+ 5	— —
	Total.	+ 10	points positifs.
18° Enclume, Siegfried	Cat. B.	+ 4	points positifs.
Tapis, Siegfried	— B.	+ 4	— —
Orange, Siegfried	— B.	+ 4	— —
	Total.	+ 12	points positifs.
19° Examen, médecin	Cat. B.	+ 4	points positifs.
Choux, médecin	— A.	+ 5	— —
	Total.	+ 9	points positifs.
20° Jupe, gâteau	Cat. B.	+ 4	points positifs.
Vaisseau, gâteau	— D.	+ 2	— —
Noël, gâteau	— C.	+ 3	— —
Jaune d'œuf, gâteau	— B.	+ 4	— —
	Total.	+ 13	points positifs.

	TOTAUX DES POINTS QUALITATIFS	TEMPS EN SECONDES
1°	8	4,6
2°	12	16
3°	10	9
4°	8	34,8
5°	4	5
6°	7	43
7°	9	7,6
8°	6	27,4
9°	10	3,8
10°	13	14
11°	10	8
12°	17	42,4
13°	2	34
14°	14	233
15°	7	33
16°	16	102
17°	10	9
18°	12	132
19°	9	20
20°	13	105
Totaux	197 points positifs.	875,6 secondes.
Temps moyen		875 : 20 = 43,8

Calcul définitif.

Points qualitatifs . . . . . 197 points positifs : classe II.

La moyenne des temps étant inférieure à une minute (43,8 secondes) augmente le résultat qualitatif de 25 points positifs, le chiffre 25 étant la demie de la différence entre les classes I et II.

Résultat final : 197 + 25 = 222 points positifs ; classe I.

VI

Observations finales

La méthode décrite ci-dessus pourra évidemment présenter dans l'application pratique de nombreux défauts échappant à l'auteur. Si toutefois nous nous permettons de la publier, c'est uniquement dans le but d'essayer d'établir un test basé exclusivement sur les données théoriques de la psychologie.

La valeur essentielle de la méthode ne réside nullement dans le choix fixe des paroles employées comme excitants, ni dans l'application rigoureuse des catégories fixées et du mode d'évaluation technique des réponses. Les détails peuvent être évidemment modifiés et perfectionnés. Le test que nous publions, tout en laissant aux expérimentateurs la plus grande liberté d'adaptation pratique, établit pourtant un point de départ pour évaluer qualitativement les réponses, en fournissant le moyen de donner une preuve d'intelligence, non influencée par l'entraînement, l'habitude ou l'étude.

En possédant une quantité considérable de tests relativement faciles, la psychotechnique pâtit du défaut de méthodes plus difficiles, adaptables aux personnes adultes et intelligentes. Le test proposé est une tentative pour combler dans une certaine mesure cette lacune.

W. Radecki.

ANALYSES ET COMPTES RENDUS

Henri Delacroix. — **L'analyse psychologique de la fonction linguistique.** 1 plaq. in-8 de 28 pages. Oxford, Clarendon Press, 1926.

Dans son *Cours de linguistique générale,* Ferdinand de Saussure distingue, on le sait, deux aspects dans le langage : *la langue* et *la parole.* La langue est la partie sociale du langage ; c'est l'ensemble des conventions adoptées par le corps social pour permettre l'exercice du langage chez les individus. La parole, c'est l'acte individuel de volonté et d'intelligence par lequel le sujet qui parle utilise la langue que le groupe lui offre. On peut y distinguer : 1° les combinaisons à l'aide desquelles l'individu utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle; 2° le mécanisme psychologique qui lui permet d'extérioriser ces combinaisons.

Cette distinction est judicieuse, mais non entièrement suffisante. Il faut distinguer mieux le langage et la langue d'une part, la formulation verbale et la parole de l'autre. On aboutit ainsi à quatre aspects de la fonction linguistique.

1° *Le langage* proprement dit est la fonction humaine qui construit les systèmes de signes. C'est le thème dont les diverses langues ne sont que des variations.

2° *La langue* est l'ensemble des conventions linguistiques d'un groupe social, à un moment du développement de l'esprit et de la civilisation.

3° *Le parler* ou *la formulation verbale,* c'est l'acte de l'individu qui manie la langue, qui se soumet au langage. Le sujet subit la langue et réagit contre elle. En la formulant, il la maintient et la réforme. « La liberté et la contrainte s'entrecroisent dans son esprit. »

4° *La parole,* c'est le mécanisme psychologique qui permet au sujet d'extérioriser la formule verbale. C'est un système coordinateur sensitivo-moteur, un système d'ajustements, une « superstructure ».

Sous la diversité des formes, il y a une unité de fonction. Sous la variété des langues, il y a un langage humain, un esprit humain. Et la meilleure preuve, c'est qu'il y a une linguistique générale. Il y a des lois phonétiques qui s'appliquent partout; il y a un minimum de grammaire générale qu'on retrouve partout. L'esprit crée le signe. Le système de

signes « s'adosse à l'univers mental et se constitue en le constituant ». « Dans la mesure où nous pensons les notions, nous construisons des signes. Dans la mesure où nous construisons les signes, nous découpons et nous distinguons les choses et aussi nous les ordonnons. C'est ainsi que le langage est la première science. »

Une langue est une variation sur le thème du langage. Elle est un moment du développement du langage, un moment de l'histoire de l'esprit, un moment de l'histoire humaine, de l'histoire d'un groupe humain. La société humaine modèle le signe, en y faisant entrer tout le mouvement de la vie. De là l'étrange mélange d'arbitraire et de raison, d'incohérence et de logique que sont toutes les langues. De là aussi tous les avatars des langues, reflet des bouleversements sociaux.

La langue n'a qu'une existence virtuelle en dehors du sujet parlant. Elle ne s'actualise qu'en lui. Il la recrée en la parlant, même lorsqu'il se plie aux normes sociales, — et elles ne sont pas inflexibles. Virtuelle, elle se conserve en lui, non point comme une sorte de silencieux dictionnaire et grammaire, mais comme un réseau de possibilités et de connexions sémantiques, étymologiques, morphologiques, phonétiques, rythmiques. Un mot n'existe que par rapport aux autres. Un discours est établi sur une sorte de portée grammaticale avec un système de clefs. L'intention évoque une atmosphère de forme, des ombres de mots. Puis ces fantômes s'incarnent, le rêve devient action. L'intention, en se formulant, s'est découpée. Mais, même séparés ainsi en apparence, les mots, les valeurs d'expression n'existent qu'en se conditionnant les uns les autres. Il n'y a pas de mot sans phrase, comme il n'y a pas de concept sans jugement. Tout discours est une synthèse, dont la syntaxe figure la loi.

Si, se fondant sur ce qui précède, on voulait se représenter schématiquement et abstraitement la formation du langage, on pourrait marquer quatre stades. Le premier, c'est la formation d'habitudes articulatoires et auditives, le développement d'une praxie. Le second, c'est la liaison du signe et de la signification, liaison de plus en plus étroite, qui aboutit à la « transparence » du signe. Le troisième, c'est le « grammatisme », l'organisation des formes du discours. Le quatrième, c'est la pensée actuelle ajoutée aux automatismes intellectuels, c'est l'union de l'intention et de l'attention, de l'anticipation et de la mémoire immédiate.

L'étude de l'acquisition du langage par l'enfant, et surtout celle de la dissolution du langage confirment ces vues d'une manière éclatante. En particulier, la conception de l'aphasie que Head a développée au cours de ces années dernières, et qui paraît devoir s'imposer, concorde jusque dans les détails avec la théorie des quatre stades.

L'aphasie verbale de Head, c'est la maladie du premier stade. Les mots sont atteints dans leur structure sensitivo-motrice. Le malade est incapable de les prononcer, alors qu'il peut encore les écrire et les lire.

L'aphasie nominale de Head, c'est, pourrait-on dire, une maladie

du dictionnaire. Les mots sont atteints comme signes, le malade ne les comprend plus et ne les trouve plus.

L'aphasie syntactique de Head (l'agrammatisme de Pick), c'est la maladie de la grammaire. L'ordre des signes est détruit. Le schéma de la phrase est absent.

Dans l'aphasie sémantique de Head, le langage est atteint comme construction. Les signes ne s'emboîtent plus dans les formes; les formes ne s'évoquent plus. Le malade peut manier le détail, mais non point l'ensemble. L'intention ne se traduit plus en discours, ne sait plus porter le discours.

On voit combien pleines sont ces quelque trente pages d'analyse de la fonction linguistique. Elles sont, avec « La remarque finale » du livre sur *Le langage et la pensée*, une sorte de bréviaire de la psychologie de l'expression. On voudrait les citer en entier ; on a l'impression qu'à les paraphraser ou les résumer, on altère leur pensée infiniment riche et leur forme parfaite.

M.

Albert Sechehaye. — **L'école génevoise de linguistique générale.** Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève. (Extrait de *Indogermanische Forschungen*, t. XLIV, p. 217-251, 1927.)

L'œuvre de Ferdinand de Saussure et de ses élèves, Ch. Bally et A. Sechehaye, auxquels on peut ajouter M^lle^ M. Lips, élève de Bally, présente une unité profonde et réelle. M. Sechehaye a bien fait d'essayer d'en marquer les tendances générales et la place dans la recherche linguistique.

Tout le monde a lu le *Cours de linguistique générale* que Saussure a professé pendant trois semestres entre 1906 et 1912, et que MM. Bally et Sechehaye ont pieusement reconstitué d'après leurs notes, ordonné systématiquement, complété sur certains points, et publié en 1916. Rappelons-en seulement quelques développement particulièrement importants et féconds au point de vue doctrinal.

D'abord la distinction entre la langue et la parole. La langue : convention sociale, système des signes en usage, que le groupe impose à l'individu ; la parole : acte individuel de volonté et d'intelligence, acte du sujet parlant. On a souvent discuté et critiqué cette division. Elle est exacte en gros. Peut-être pourrait-on l'améliorer en adoptant la division que propose M. H. Delacroix dans sa très remarquable *Analyse psychologique de la fonction linguistique* dont nous parlons plus haut. Peut-être pourrait-on dire aussi qu'il n'est pas de fonctions exclusivement sociales ni exclusivement psychologiques, mais plutôt des aspects, des points de vue sociaux ou psychologiques. Il est peu de fonctions qui ne se prêtent à une double analyse conçue ainsi, ou, mieux : à un double examen externe et interne. Cela est vrai surtout du langage, « pont entre le subjectif et l'objectif ».

Un second point essentiel, c'est l'analyse du signe, de la nature et des propriétés d'un système de signes élaboré dans une communauté par adaptation réciproque. Le signe est arbitraire et collectif. Il peut être arbitraire parce que collectif : son efficacité reposant sur un usage et un accord, il n'a pas besoin d'être expressif par lui-même. La langue est un système de correspondances entre des découpures arbitrairement faites dans la matière phonique, et des découpures non moins arbitraires de la matière pensée.

Ce système ne tient que par son ensemble. Chaque signe n'a d'existence et d'efficacité que par rapport au reste. Il en résulte que, si l'ensemble est relativement stable, les détails sont fragiles. D'où les changements phonétiques, sémantiques, etc., et aussi toutes les bizarreries et imperfections, le désordre de la langue.

La langue évolue entre la vie et la logique, la nature et l'esprit. On pourrait dire que les deux disciples de F. de Saussure se sont partagé les deux aspects du problème linguistique. M. Bally a étudié le langage vécu, la stylistique, M. Sechehaye la logique de la phrase et des formes d'expression.

Pour étudier un terme expressif, il faut, dit Bally, le prendre dans sa pleine réalité linguistique, dans son contexte, en fonction de la phrase dont il fait partie. L'ayant pris ainsi, il faut le délimiter, non point selon la tradition orthographique, mais selon des rapports de cohésion réels, vivants. Il faut ensuite en dégager le motif expressif, la valeur, examiner et classer nos jugements de valeur et leurs formes expressives générales ou spéciales.

Lorsque, dans son ensemble, on étudie la langue vivante, parlée, elle apparaît comme un équilibre entre la poussée psychologique et la contrainte sociale. La logique et la grammaire qui se dégagent de cet équilibre, — de ces équilibres d'une stabilité toute relative —, n'ont rien de systématique.

Les langues tendent-elles vers une logique plus rigoureuse ? On l'a souvent affirmé, M. Jespersen notamment dans ses remarquables ouvrages. M. Bally l'accorde en partie, mais il ne considère pas cette évolution comme un progrès. Ce qu'elles gagnent en perfection logique, les langues le perdent en expressivité. La convention est claire, mais elle est froide. Elle ne se maintient d'ailleurs qu'avec difficulté. Le langage spontané, illogique et approximatif, sinon paradoxal ou faux, réagit. La langue populaire se dresse contre la langue écrite, dissocie la langue écrite.

Les recherches propres d'Albert Sechehaye ont porté sur la logique de la grammaire. Dans son premier livre : *Programme et méthodes de la linguistique théorique*, il a essayé, à l'aide d'une classification par emboîtement imitée de celle de Comte, d'ordonner systématiquement les investigations dans le domaine de la science du langage. Dans son ouvrage

récent sur *La structure logique de la phrase*, il a examiné la langue dans les principes de son organisation. Sa conclusion est qu'à la base de la phrase on trouve un très petit nombre de données psychologiques et logiques diversement combinées et dosées. Mais la conception grammaticale de la phrase n'est pas tout. L'activité du sujet parlant se dédouble en quelque sorte : il se sert, en même temps, de l'outil conventionnel de la grammaire et de l'outil vivant de la parole spontanée. Cette utilisation offre des modalités et des règles qu'il importe d'étudier.

La linguistique est à la fois la science du langage vivant et la science des principes de l'expression. L'école génevoise en a bien aperçu les deux aspects. La solidité de l'œuvre des linguistes de Genève tient à ce constant effort convergent.

M.

J. Marouzeau. — **La Linguistique ou Science du langage.** Paris, Geuthner, 1923. Un vol. in-12 de 188 pages.

Ce petit livre constitue un excellent manuel de linguistique. Parfaitement informé, très clair, judicieux, critique, il traite successivement des sons (phonétique), des mots (vocabulaire, morphologie, sémantique), de la phrase (syntaxe), de l'expression individuelle (stylistique) ; puis de la constitution de la langue (grammaire descriptive), de l'évolution de la langue (grammaire historique), de la parenté des langues (grammaire comparée) ; enfin des grandes lois du langage (grammaire générale), des rapports de la linguistique avec l'histoire et la philologie, de l'histoire de la linguistique.

Sur toutes les questions, l'auteur nous présente une mise au point très ramassée et très synthétique, dont l'objectivité n'exclut nullement l'originalité ; c'est ainsi par exemple que sur les lois générales du langage, et sur le rôle des lois élémentaires de l'esprit dans le langage, son exposé est vraiment très intéressant.

H. Delacroix.

C.-K. Ogden and I.-A. Richards. — **The Meaning of Meaning.** *A Study of Language upon Thought and of the Science of Symbolism.* London, Kegan Paul, 1923. Un vol. gr. in-8° de xxxii-544 pages.

La Pensée, les Mots et les Choses. — Le Pouvoir des Mots. — La théorie des Signes. — Les Signes et la Perception. — Les Canons du Symbolisme. — La Définition. — Le « Meaning » selon les philosophes. — La Symbolisation et le Langage. Voilà les principaux thèmes de l'ouvrage, sans compter un supplément très précieux sur le problème de la signification dans les langues primitives, supplément dû à l'excellent ethnographe qu'est Malinowski.

Il n'y a pas de sens des signes à part de leur contexte, de leur situation dans un ensemble de symboles. Tout symbole suppose un processus

mental. Telle est la thèse fondamentale de l'ouvrage, laquelle est, je crois, incontestable. C'est peut-être moins par ces généralités, exposées parfois sous une forme un peu compliquée, que par les remarques très concrètes et très riches sur les formes élémentaires du langage, que l'ouvrage doit se recommander à l'attention des psychologues. Le chapitre sur le « Pouvoir des Mots » est tout à fait remarquable. Le ravage des superstitions verbales et de la « logocracie » dans les sociétés civilisées y est marqué avec beaucoup de finesse. La « magie verbale » des sociétés élémentaires y est étudiée avec beaucoup de soin. Je signalerai en particulier le paragraphe sur la médecine verbale (82-100).

H. D.

Grace Andrus de Laguna. — **Speech, Its Function and Development.** Yale University Press, 1927. Un vol. in-8° de 363 pages.

Il y a beaucoup de vues judicieuses dans ce livre très clair et qui se lit fort agréablement. Mais la doctrine d'ensemble est bien hypothétique et souvent bien fragile.

Contre les théories qui placent l'essence du langage dans la construction d'un système de symboles, de valeurs conventionnelles, et dans l'équivalence des signes et des éléments de l'expérience (l'auteur passe brièvement en revue les indications concordantes de Wundt, de Sapir, de Sweet, de Whitney, de Hermann Paul, de Bertrand Russell, etc.), l'auteur s'attache à montrer que le langage est avant tout une fonction de coordination de l'activité sociale. Comme tel, il se rattache essentiellement au cri, et le premier problème de la psychologie linguistique est de comparer et de différencier le type d'action sociale que réalise le cri de l'animal et celui que réalise la parole dans la société humaine.

Il y a des pages très intéressantes sur « le cri animal comme mode de réponse sociale ». L'auteur prend ici comme base un livre de Whitmann et une bonne étude de Craig : *The Voices of Pigeons regarded as a Means of Social Control.*

Le cri de l'animal est un élément de la réponse totale de l'individu à une situation qui a une valeur affective directe, et il provoque chez les membres du groupe une réponse appropriée. Mais comment peut-il devenir langage, puisque le langage est une réponse spécifique et indépendante à une situation complexe qui n'a qu'une valeur indirecte, cette réponse étant du reste composée d'éléments qui peuvent varier indépendamment les uns des autres ? Tel est le problème.

La transition du cri à la parole n'est qu'un moment de la large évolution, par laquelle les réponses instinctives de l'animal, devenues insuffisantes, se sont effacées et ont été remplacées par des systèmes plus compliqués. L'abandon de la vie « arboricole » par les anthropoïdes, l'adoption de la vie sur le sol ont beaucoup compliqué les réactions primitives. Le système des cris a dû suivre la différenciation de la conduite du groupe.

Mais la spécialisation du cri selon les différents dangers par exemple n'est pas encore sur la voie du langage. La condition essentielle pour l'apparition du langage c'est la séparation des deux valeurs du cri, la proclamation d'une part, le commandement d'autre part. Le cri doit cesser d'être un commandement immédiat. L'annonce ne doit plus déclencher automatiquement une action, elle doit se borner à préparer l'action, déterminer une attente.

Dans le même sens agit la division du travail, au sein du groupe de chasse par exemple. La stratégie du groupe dépend de l'espèce du gibier, de la nature du sol. Ici encore la « proclamation » doit se séparer du « commandement ». Toute la réorganisation de la vie humaine (construction d'abris, protection et éducation des jeunes, etc.) aboutit au même besoin.

La « proclamation » n'annonce pas seulement qu'il y a quelque chose d'intéressant en vue, elle annonce ce que c'est.

Voici comment se classent les cris selon leur aspect « proclamatoire » : 1° proclamation de présence ou d'existence ; 2° proclamation prédicative, c'est-à-dire qui attire l'attention sur un caractère de l'objet plutôt que sur l'objet ; 3° proclamation d'action en voie d'accomplissement ; 4° proclamation d'action accomplie.

La fonction primaire du langage est donc la coordination de l'activité sociale. Son évolution, à partir du cri, a été déterminée par les nécessités d'élargissement et de spécialisation de cette fonction. En même temps, du point de vue psychologique, il ne fait qu'étendre le caractère médiat et indirect que prend le comportement de l'individu dans la poursuite des fins individuelles, extension qui marque le développement de tout le comportement intelligent. Les fonctions mentales supérieures — mémoire, imagination, croyance, pensée — dépendent étroitement du langage. Elles sont sociales dans leur origine, étant dues au développement de la conversation, qui prépare l'action concertée du groupe, exactement comme la perception de distance prépare la réponse immédiate de l'individu.

Ce qui fait l'intérêt du livre, malgré la fragilité de l'hypothèse, c'est l'intelligence de l'auteur qui n'ignore pas l'extrême difficulté du problème qu'il traite. Il est au courant de la structure du langage ; il en aperçoit la complexité ; il connaît dans leurs grandes lignes tout au moins quelques uns des travaux qui permettent de se rendre compte de ce que c'est qu'une langue. Néanmoins avec beaucoup de courage il poursuit l'analyse du développement du langage à partir de cette forme élémentaire, qui paraît bien ne pouvoir devenir langage qu'à condition d'abord de renoncer à ce qui la constitue.

L'auteur signale loyalement les difficultés. Ce ne sont que des individus déjà doués d'une certaine organisation psychologique qui peuvent avoir répondu par la formation du langage au changement de conditions sociales qu'il a exposé (241).

Le cri animal varie selon l'appel affectif de la situation. Le langage est fonctionnellement indépendant; la structure articulée du langage est déterminée par les traits objectifs de la situation (242).

Le langage ressemble aux outils. Mais encore faut-il le considérer comme quelque chose de plus. C'est un instrument universel, et par lequel la nature humaine peut s'exploiter elle-même (245).

Le caractère assez fragile des théories exposées ne doit pas nous empêcher d'apercevoir ce que le livre apporte d'utile. Il a le mérite de « rafraîchir » et de remettre au point la vieille thèse évolutioniste. Il donne à la thèse behavioriste plus de consistance, par un sentiment plus juste du problème et une compréhension plus exacte de la structure du langage. Enfin sur un point il me paraît souligner une vérité. Le cri est une expression affective sans aucun doute; mais dans certaines circonstances il est capable de prendre ce caractère « proclamatoire », c'est-à-dire ce caractère de désignation que signale l'auteur. C'est par là qu'il est sur la voie du langage. Mais tout le problème psychologique du langage apparaît dans ce simple changement de valeur. Et je ne puis pas dire que l'auteur ait réussi à le résoudre.

H. Delacroix.

R.-M. Yerkes and B.-W. Learned. — **Chimpanzee intelligence and its vocal expressions.** — Baltimore, Williams and Wilkins, 1925. Un vol. in-16, de 157 pages.

Les réactions vocales sont fréquentes et variées chez les jeunes chimpanzés, mais la parole au sens humain est absente. Quoique l'appareil phonateur de ces animaux soit capable de fonctionner comme celui de l'homme, il n'y a pas chez eux de tendance à imiter les sons. Chim et Panzee imitaient beaucoup des mouvements de Yerkes, mais il ne les a jamais entendu imiter un son et rarement répondre par un son à un son. Leur tendance à l'imitation est aussi remarquable par sa spécialisation que par sa force. Elle est dirigée surtout vers les excitations visuelles. Ce qui est entendu n'est pas reproduit. Yerkes s'est appliqué en vain à enseigner quelques mots à ses deux élèves. Il attribue à ce défaut d'imitations auditives l'incapacité verbale des chimpanzés.

H. D.

Albert Dauzat. — **Les noms de lieux.** — Paris, Delagrave, 1926. Un vol. in-12 de 264 pages.

Étude intéressante, utile, agréable, sur les noms de lieux, parallèle à celle que l'auteur nous a donnée déjà sur les noms de personnes.

De même que les noms de personnes, les noms de lieux se présentent à nous comme d'anciens mots à sens précis, cristallisés et vidés de leur sens originaire.

Tandis que les noms de famille les plus anciens remontent à peine aux XI^e^-XII^e^ siècles, la plupart des noms de villes remontent à l'époque gauloise ou gallo-romaine.

Les noms de lieux ont été formés par la langue parlée dans la région à l'époque de leur création et ils se sont transformés suivant les lois phonétiques. D'où des difficultés considérables que seul le linguiste peut résoudre.

L'auteur étudie les phénomènes généraux de la toponymie, puis il passe en revue les noms de localités et les noms de lieux divers. L'ouvrage se termine par un index de tous les noms étudiés.

H. D.

A. Heintze. — **Die deutschen Familiennamen, geschichtlich, geographisch, sprachlich**. Sechste vermehrte Auflage, herausgegeben von P. Cascorbi. Un vol. gr. in-8° de VIII-396 pages. Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1925.

Cet excellent ouvrage bien documenté et très méthodique se compose de deux parties : une longue Introduction et un Dictionnaire.

L'Introduction signale l'intérêt qui s'attache à l'étude des noms de personnes et attribue aux noms allemands une triple origine : les noms les plus anciens qui remontent au paganisme, les noms étrangers de l'époque chrétienne, les désignations tardives. Elle passe rapidement en revue les manières de nommer grecque, romaine, hébraïque et s'attache à montrer à quel point l' « esprit » de chaque peuple se révèle dans ses noms favoris. Dès l'origine, l'esprit germanique est guerrier. Les racines les plus fréquentes : *Hild*, *Gund*, *Had*, *Bad*, *Wig*, désignent la lutte, la bataille, la guerre. Les armes : couteau de guerre : *Sax*, framée : *Gar*, épée : *Brand*, fer : *Eisen*, bouclier : *Rand*, se retrouvent dans un grand nombre de noms, ainsi que les vertus guerrières : la force : *Magan*, la hardiesse : *Bald*. La prudence, le bon conseil : *Rat*, *Ragan*, l'esprit réfléchi : *Hugu*, la victoire : *Sieg* sont aussi des radicaux fréquents. Les animaux qui symbolisent la force : *Ber*, *Ur*, *Eber*, *Aar*, ou ceux à qui la mythologie prête des vertus particulières : loup : *Wulf*, corbeau : *Rabe* ; les dieux ou les génies inférieurs : *Ansen*, *Albe*, *Elfe*, *Hünen*, *Thursen*, jouent un rôle important dans les dénominations païennes.

Le seul intérêt de la seconde couche de noms de personnes serait, selon l'auteur, dans l'adoption de saints chrétiens qui correspondraient aux héros païens traditionnels : saint Christophe représentant le dieu Thor, saint Georges, Siegfried, saint Michel, Wotan.

Avec les migrations (croisades), les agglomérations, les noms de famille deviennent nécessaires. Ils peuvent provenir de la première couche ou de la seconde, mais ils peuvent aussi traduire la condition sociale, le métier, les qualités, l'origine, le lieu où réside l'individu, ils peuvent rappeler

l'enseigne de sa maison. Tous ces noms sont des désignations tardives (troisième couche).

Les noms des Juifs sont les derniers venus. Quelques-uns datent du XVI^e siècle, mais il a fallu les édits de Joseph II et de Hardenberg pour astreindre la masse des Israélites à porter des patronymes. Ils ont choisi en général des noms de qualités, d'animaux qui jouaient un rôle important dans l'ancien testament, de villes, de métaux précieux, de fleurs ou de professions. Quand ils n'ont pas voulu choisir, on leur a imposé des noms souvent grotesques.

Enfin un certain nombre de noms allemands ont été francisés, polonisés, italianisés, etc.

Les derniers chapitres de l'Introduction sont consacrés à l'étude de la répartition géographique des noms dans les diverses régions d'Allemagne et de la « vie » des noms. Les noms paraissent se transformer parce que certains meurent avec les familles qui les ont portés, d'autres sont modifiés, enfin des noms nouveaux apparaissent par composition, pour désigner des enfants trouvés ou même des convertis.

Le Dictionnaire, très complet, donne les différentes formes des noms dans les diverses régions aux diverses époques et renvoie aux pages qui expliquent l'origine et l'évolution de chacun.

Cet excellent livre est animé par un nationalisme candide, à l'usage des écoles, on dirait volontiers des distributions des prix. La « race germanique » continue la Grèce antique, ses noms sont les mêmes, elle est caractérisée par la bravoure, elle est conquérante. Il y a infamie et sottise à transformer, à latiniser son honnête nom allemand, etc. Ce parti-pris est fâcheux surtout là où il agit sur l'interprétation des faits linguistiques. Cela paraît avoir été le cas pour la division en trois couches : païenne, chrétienne, tardive. Pourquoi ne pas reconnaître dans les noms guerriers des désignations analogues à celles que nous donnera le troisième âge, celui des métiers ? Pourquoi ne pas voir dans les désignations emphatiques la vantardise naïve, le désir d'effrayer ? Tout ceci n'empêche que l'étude est documentée, ingénieuse, intéressante et que le dictionnaire est utile. M.

Le gérant : R. LISBONNE.

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY

LES SENTIMENTS DU VIDE

Pour étudier les sentiments de la même manière que les autres phénomènes psychologiques et leur donner une place dans une psychologie de la conduite, nous avons essayé, dans nos cours au Collège de France, de les rattacher aux actions et de les exprimer en termes d'action. Les sentiments du vide, c'est-à-dire ce groupe considérable de sentiments pathologiques qui expriment la diminution ou l'absence des sentiments normaux, ce groupe qui contient les sentiments de la sécheresse religieuse, les sentiments de la perte de l'intelligence, de la mémoire, de la personnalité, les sentiments de l'automatisme, de l'irréel, de la mort, nous ont fourni une entrée en matière. Les premières parties du chapitre dont cet article est extrait[1] ont décrit les nombreuses formes de ces sentiments du vide et ont étudié les diverses interprétations qui ont été proposées. Nous arrivons à une explication qui nous semble intéressante, parce qu'elle nous fournit une méthode susceptible d'être appliquée à l'étude des autres sentiments.

I

La conservation de l'action primaire

Après avoir constaté l'insuffisance de ces interprétations, je dois rappeler que, dès mes premiers travaux sur les troubles du sentiment du réel, en 1898, et surtout dans mon livre sur « *Les obsessions* », j'avais proposé une autre direction des études. J'insistais sur ce point essentiel qu'une psychologie scientifique doit considérer les faits

1. Cette étude forme un chapitre du second volume de mon ouvrage « *De l'angoisse à l'extase* », qui paraîtra prochainement.

comme des actions et les exprimer en termes d'action. Le sentiment du vide est un trouble de l'action et non de la sensibilité ou de la conscience mal comprise. Je présentais ensuite ce trouble de l'action comme une insuffisance, une faiblesse, j'en faisais une psychasthénie. J'insistais sur ce point que les actions qui agissent sur le réel, qui sont accompagnées du sentiment du réel sous toutes ses formes, sont des actions plus fortes, plus compliquées, tandis que les actions qui portent sur l'imaginaire, sur l'irréel sont plus simples, plus abstraites. Je montrais par de nombreux exemples que les malades se réfugient dans l'imaginaire et dans l'irréel quand le réel est trop difficile pour eux. « Je vis dans les espaces et j'y vis très bien, mais je ne peux pas jouir des choses de ce monde, ma vie est nécessairement imaginaire et factice... Le présent me fait l'effet d'un intrus »[1]. Pour essayer de mettre en évidence avec un peu plus de précision la nature de cette réduction de l'action qui accompagne le sentiment du vide, on peut appliquer une méthode simple à l'examen des malades. On peut faire une comparaison, autant que possible chez le même malade, entre deux formes de conduite : on peut comparer la conduite que présente le malade quand il est normal et celle qu'il présente quand il accuse le sentiment du vide. Cela est facile quand on suit les sujets pendant un certain temps, car ils n'ont pas toujours présenté et ne présentent pas constamment ces troubles bizarres. Ils ont été normaux auparavant; ils guérissent ; enfin, comme la plupart des névropathes, ils présentent au cours même de la maladie des oscillations qui les transforment momentanément.

Si nous considérons par exemple le sentiment du vide dans les souvenirs, la veuve Now. présente assez régulièrement quelques « instants clairs » aux environs de l'époque des règles. C'est là un fait fréquent chez les femmes atteintes de névroses dépressives : il y a une excitation à ce moment, déterminée par les modifications de la circulation, des excrétions, des sécrétions internes. Dans ces instants clairs, Now. éprouve un sentiment poignant : « Une lueur arrive de temps en temps, un voile se déchire, j'ai du chagrin, du vrai. Mes regards tombent sur une revue : c'est vrai, mon mari m'y avait

1. *Obsessions et Psychasthénie*, 1903, I, p. 443-444.

abonnée, je sens qu'il était tout pour moi, que c'est lui qui m'a abandonnée. Je retrouve sa personnalité qui faisait mon bonheur, le souvenir que j'ai de lui est le souvenir de quelqu'un. Je retrouve l'impression de ce qui remplissait mon cœur et que j'appelais mon bonheur; c'est là cette souffrance trop fugitive que je voudrais toujours avoir. A ce moment-là, quoique triste et malheureuse, je suis beaucoup mieux adaptée à la vie, je vois les choses telles qu'elles sont. C'est comme si tout était tout à coup éclairé par un réflecteur qui s'éteint. A ce moment, j'ai l'impression d'être dans le réel; cela me rend plus normale en tout, je sors du rêve, j'ai l'impression qu'on relève un store, ne le laissez donc pas retomber... »

Les autres malades présentent des transformations du même genre dans diverses circonstances, les uns quand on les étend horizontalement, les autres quand on les fait reposer quelque temps absolument immobiles, ceux-ci après un effort, ceux-là après diverses excitations. « Le soleil contre le mur, dit Lætitia, m'a donné tout d'un coup une impression plus nette; cela ne dure pas, mais cela a été meilleur : la lumière anime davantage les choses et les rend plus réelles, ainsi que mes souvenirs... La vue de la neige dans la cour et sur les arbres noirs m'a frappée, les objets sont devenus plus réels ainsi que mes souvenirs. » Nous aurons à étudier beaucoup de faits de ce genre; en ce moment ils nous indiquent seulement la possibilité des changements. Ce sont ces changements momentanés ou durables qui nous permettent de comparer l'activité pendant ces instants clairs avec la conduite pendant l'état anormal.

Si nous examinons la conduite de cette manière, nous devons d'abord constater qu'il y a une action ou, si on préfère, une partie de l'action qui reste immuable, qui est la même dans les deux états. Tous les auteurs ont déjà remarqué avec plus ou moins de précision que la conduite reste correcte même pendant les crises où le sentiment du vide est très fort. Le malade décrit par Ball disait très bien : « Il faut que j'agisse comme avant sans savoir pourquoi, quelque chose qui ne me paraît pas résider en moi me pousse à continuer comme avant, et je ne peux pas me rendre compte que j'agis réellement... » M. Revault d'Allonnes remarquait que : « Les inclinations peuvent subsister tout en étant inémotives. Par raison et aussi par habitude et par instinct, cette femme continue à manger, sans

ressentir la faim émotionnelle... Elle continue à se conduire en mère, en épouse, en amie, sans jamais ressentir l'émoi »[1].

La plupart de nos malades continuent à agir correctement, tout en disant qu'ils sont morts ; ils continuent à nous saluer et à nous parler, quoique nous ne soyons pas réels. Xz., f., 50 ans, sent la petite douleur à la nuque et tombe dans sa crise, pendant qu'elle reçoit du monde dans son salon ; elle cesse de prendre plaisir à rien, elle se sent complètement indifférente et vide et se croit transportée dans un monde irréel, mais elle répond aimablement et cause avec tout le monde comme auparavant : personne ne s'est aperçu de rien. Lætitia le remarque elle-même : « Mes crises d'irréel me prenaient en pleine action, mais je n'interrompais pas l'action : je continuais à faire ce que je faisais, tout en sentant que c'était irréel et vide... J'étais une personne étrangère que je ne connaissais pas, que je ne sentais pas et qui agissait tout de même... Mes parents, je ne leur reconnaissais pas de parenté avec moi, mais ce qu'il y avait de plus extraordinaire, c'est que j'agissais avec eux, comme si j'avais eu conscience qu'ils étaient mes parents... Sans avoir eu le sentiment de commander à ce corps, il se trouvait que j'avais accompli l'acte qu'il fallait... Qui donc me conduit, qui me fait agir, puisque je ne sens pas que ce soit moi? ». C'est en réalité ce fait de la persistance des réactions correctes aux stimulations qui s'oppose aux théories précédentes, car la supposition d'une anesthésie quelconque impliquerait tout justement la suppression des réactions à des stimulations qui seraient inefficaces.

L'étude que j'ai faite du sentiment du vide dans les souvenirs met ce fait particulièrement en évidence, car elle montre que les malades, malgré leurs protestations, ont en réalité conservé une mémoire assez complète. A toutes les questions que l'on pose à Now. ou qu'elle se pose à elle-même dans ses manies de recherche sur son mari, elle répond correctement avec beaucoup de détails. Elle le reconnaît d'ailleurs : « Mes souvenirs manquent de vie et de relief, mais ils sont nombreux et je puis donner beaucoup de détails qui ne me disent rien. » Il est curieux de l'entendre décrire la manière dont son mari mettait ses pantoufles, comment il tenait le journal après

1. Revault d'Allonnes. *Journal de Psychologie*, 1906, p. 152.

dîner, tout en répétant qu'elle n'a pas le sentiment de l'abandon par un époux, qu'elle ne se souvient de rien à propos de lui.

Claudine nous décrit minutieusement les chambres et le jardin de sa propriété de campagne, tout en disant qu'elle ne prend pas à ce qu'elle dit le moindre intérêt, qu'elle a tout oublié sur cette maison. Le capitaine Zd. a présenté quelques troubles de la mémoire au début, puisque l'observation prise à l'hôpital note qu'il oubliait les événements récents et qu'il présentait beaucoup de distractions. Mais il n'en était plus ainsi quand j'ai étudié le malade : il racontait tout ce qui s'était passé devant lui, même quand il était dans le noir, et nous venons de voir qu'il pouvait même retrouver ses premières impressions quand il avait été atteint par la balle. Il est vrai qu'il ajoute toujours : « Ce que je raconte n'a aucune importance, ce n'est pas de la vraie mémoire, car je ne vois rien de ce que je dis et tout cela m'est indifférent. »

Quant à Lætitia, elle n'a jamais eu de véritables amnésies : dans ses premières crises à l'âge de douze ans, quand elle rentrait de vacances passées chez des amies, elle répétait : « Ai-je donc connu ces gens-là ? Ont-ils une existence réelle dans quelque coin du continent ? Je n'en sais absolument rien. » Mais elle leur écrivait cependant des lettres de remerciements en rappelant le détail des promenades : « Il fallait bien le faire, ajoute-t-elle, pour conserver une apparence de vie normale. » Aujourd'hui elle dit mieux que jamais : « Des ombres ont passé, des êtres fantastiques ont peuplé mon rêve. Ont-ils réellement existé ? M'ont-ils réellement parlé ? Je n'en sais rien ; je n'ai rien senti de mon existence ni de celle des autres ; je n'ai aucune mémoire de rien. » Mais, en fait, elle raconte tous les plus petits détails de sa vie passée, surtout si on la laisse parler, sans lui faire voir que l'on examine sa mémoire.

On pourrait tenir compte de cette conservation des souvenirs malgré le sentiment du vide de la mémoire dans la discussion précédente des explications du sentiment du vide par l'anesthésie. Cette explication suppose que le trouble se trouve dans l'acte élémentaire de la perception ; elle devrait admettre également que le trouble doit se trouver dans l'acte élémentaire de l'évocation des souvenirs. Dans ces théories, une amnésie devrait expliquer le sentiment du vide des souvenirs, comme une anesthésie doit expliquer le

sentiment du vide des perceptions. Nous venons de constater que cette amnésie n'existe pas plus que l'anesthésie.

Cette considération doit aussi nous rendre prudents quand nous sommes disposés à admettre, à propos des sentiments exprimés par le malade, un trouble correspondant de son action. Dans les études auxquelles je viens de faire allusion à propos du sentiment d'automatisme, je vois souvent confondues et employées l'une pour l'autre deux expressions : « le sentiment d'automatisme » et « l'état d'automatisme ou l'automatisme lui-même ». A mon avis, il s'agit là de deux choses très différentes qu'il ne faut pas confondre : le sentiment d'automatisme est un fait clinique, une expression que l'on note dans la bouche des malades et qu'il s'agit d'interpréter; l'automatisme n'est pas un fait clinique, c'est déjà une théorie psychologique, une interprétation des médecins dont le sens est fort variable suivant les différents auteurs. Les uns prennent le mot « automatisme » dans un sens très général, comme je l'ai fait dans mon premier ouvrage sur « *L'automatisme psychologique* » (1889). Ils entendent par là la partie régulière, mécanique de notre action, qui a été organisée autrefois et qui se reproduit maintenant sans adaptation nouvelle à la situation présente. L'automatisme s'oppose à la synthèse psychologique qui crée des adaptations nouvelles et qui devient le point de départ des automatismes futurs. D'autres auteurs prennent le mot « automatisme » et surtout « état d'automatisme » dans un sens plus restreint, que j'ai d'ailleurs adopté en grande partie dans mon livre sur « *L'état mental des hystériques* » et dans mon livre sur « *Les obsessions* ». Les tendances forment une hiérarchie dans laquelle les actions sont de plus en plus complexes et perfectionnées : j'ai essayé dans le premier volume de cet ouvrage de donner un résumé de ce tableau. Une action est automatique quand elle est exécutée sous une forme inférieure, surtout si on la compare à une autre qui peut prendre une forme supérieure. Une action sous forme réflexe est automatique si on la compare à une action sociale ou à une action intelligente, une croyance suggérée est automatique si on la compare aux croyances réfléchies dont le même individu est capable à un autre moment. Enfin, dans un sens tout à fait restreint, une action automatique est une action faite sous une forme inférieure, sans conscience personnelle et sans mémoire personnelle.

Toutes ces interprétations délicates sont très différentes du simple sentiment d'automatisme qui est une forme du sentiment du vide.

Le sentiment d'automatisme coïncide-t-il avec l'automatisme entendu d'une façon ou d'une autre, c'est un problème fort délicat. Un homme normal exécute toujours un nombre énorme d'actes automatiques quand il mange, quand il marche, quand il parle, et il n'a aucunement à propos de ces actes le sentiment d'automatisme. Les malades qui ont à propos de tout le sentiment d'automatisme font-ils toujours à ce moment un acte que nous devions appeler automatique? Dans certains cas c'est possible, et nous avons cité des malades qui ont des abaissements de tension en même temps que des sentiments du vide. Le plus souvent ce n'est pas exact : les malades que j'ai cités qui se disent inspirés par le ciel, quand ils combinent un changement au menu de leur déjeuner ou quand ils désirent un traitement ne sont pas du tout à ce moment des automates. Il y a des discours, des œuvres d'art, des inventions qui ont été faites avec le sentiment d'automatisme et qui révèlent une part de synthèse et de construction personnelle évidente. Une étude précise doit être faite dans chaque cas particulier, et il ne faut pas confondre le sentiment d'automatisme avec l'automatisme, car les sentiments du vide n'impliquent pas nécessairement l'altération de l'action sur laquelle ils portent.

En constatant tous ces faits, en voyant qu'une certaine action est conservée chez ces malades qui semblent cependant avoir perdu quelque chose, quelqu'autre action, je suis amené à faire dans des cas de ce genre une distinction entre les actions que je propose d'appeler primaires et les actions que nous étudierons plus tard sous le nom de secondaires. On peut appeler action primaire l'action qui est provoquée primitivement par la stimulation venant du monde extérieur. La secousse de la jambe qui suit la percussion du tendon rotulien est une action primaire, élémentaire, réflexe; l'acte de mâcher et de déglutir un aliment mis dans la bouche est une action primaire du même genre. L'acte de porter à sa bouche, de manger des aliments placés devant les yeux à l'heure du repas est une action primaire perceptive; la perception d'un objet n'est pas autre chose qu'une action de ce genre arrêtée à la phase de l'érection où l'acte

garde ses caractères distinctifs tout en étant suspendu à une phase du début. « Reconnaître un objet usuel, disait M. Bergson, consiste à savoir s'en servir. » L'acte de saluer de son nom une personne qui entre est une action primaire du niveau intellectuel. La réponse à une question posée : « Où avez-vous passé les vacances l'été dernier? — J'ai été en Bretagne », est aussi une action primaire intellectuelle, mais d'un degré plus élevé. La plupart de nos actions peuvent se présenter ainsi sous forme d'actions primaires, et en particulier les actions que nous provoquons en interrogeant les malades.

Dans la mémoire comme dans les autres opérations psychologiques il y a un élément fondamental qui est toujours présent aussi bien dans les périodes de vide que dans les instants clairs[1]. C'est ce que l'on peut appeler l'action primaire de la mémoire, l'élément essentiel qui se conserve tant qu'il y a mémoire. Il est curieux de remarquer que cet élément essentiel de la mémoire est chez l'homme une opération du langage. « On peut continuer à parler bien, nous disait le capitaine Zd, même quand on est un idiot réduit à zéro ». Le noyau de la mémoire est l'acte de raconter, de décrire, de réciter ; l'exercice essentiel pour développer la mémoire des enfants n'est-il pas de les exercer à raconter ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont fait ? Qu'est-ce qui caractérise l'acte de raconter ? Ordinairement une tendance ne s'active de nouveau qu'au moment où se renouvelle la stimulation initiale qui lui a donné naissance : nous montons sur une bicyclette quand nous touchons de nouveau une bicyclette. Mais la tendance à raconter ne peut pas obéir à cette loi, parce que les événements passés ne se reproduisent pas. Elle n'attend pas la réapparition de l'événement pour s'activer de nouveau, elle se borne à attendre une stimulation spéciale, celle de la question. « Avez-vous fait un voyage au mois d'août? » C'est la question qui amène la réponse : « Oui, j'ai été au congrès de psychologie d'Oxford », quoique le congrès même ne se reproduise pas. Cette tendance spéciale s'est formée à un niveau mental peu élevé, le niveau intellectuel élémentaire, elle continue à fonctionner tant que l'esprit ne descend pas au-dessous de ce niveau comme dans les confusions mentales. Il y a des lois curieuses qui

1. Cf. *Les médications psychologiques*, 1919, II, p. 272 ; La tension psychologique, *The British Journal of Psychology, Medical Section*, July 1921 ; Les souvenirs irréels, *Archives de Psychologie*, 1924.

nous obligent à fixer sous cette forme de souvenirs non sans doute tous les événements de notre vie, mais un grand nombre d'entre eux, à tenir au courant cette sorte de fiche d'observation de notre vie que nous sommes chargés de prendre et qui joue un si grand rôle dans l'édification de notre personnalité. Sans doute, il y a de temps en temps chez nos malades quelques modifications dans la manière dont sont évoqués ces souvenirs. En général, ces malades retrouvent mieux et plus vite les souvenirs quand la question leur est posée par un individu étranger, ils se répondent plus mal et plus lentement à eux-mêmes, quand ils posent eux-mêmes la question. On sait que nous répétons vis-à-vis de nous-mêmes les conduites qui ont d'abord été organisées vis-à-vis des autres. Mais l'excitation déterminée par l'action sociale d'autrui est plus grande et la seconde opération est souvent plus faible et plus difficile que la première. Quelles que soient ces petites modifications, on peut dire d'une manière générale que, chez les malades qui ont des souvenirs irréels, l'évocation du souvenir lui-même comme récit verbal est conservée et forme une action primaire en réaction à la question, de même que, chez ceux dont les perceptions se présentent comme irréelles, les sensations et les perceptions elles-mêmes subsistent après la stimulation appropriée.

Non seulement cet acte primaire est conservé, mais il est fort possible que, dans certains cas, il soit plutôt augmenté chez ces malades qui ont le sentiment du vide. Comment comprendre autrement cette impression de précision exagérée, de brutalité des couleurs que nous avons notée dans plusieurs cas et qui se retrouve aussi dans l'observation de M. A. Wimmer[1]. Dans certains cas ce n'est pas la précision et la force des actes perceptifs qui sont accrues, c'est le nombre des actes qui suivent les stimulations extérieures qui paraît fort augmenté. Toutes les stimulations innombrables qui assaillent la périphérie du corps ne déterminent pas toutes chez l'homme normal des actes primaires. Chacun de ces actes, surtout quand il appartient à un stade psychologique un peu élevé, occupe un certain temps et pendant une période inhibe les autres stimulations. Je n'ai pas rappelé l'observation de Dh., f., 22 ans, parce que ses plaintes répétées sur le vide, le rêve, l'irréel étaient banales et n'ajoutaient rien

1. A. Wimmer. Stupeur, délire de négation, *Annales médico-psychologiques*, 1919, p. 19.

à la description. Mais il faut maintenant noter un détail de cette observation, c'est que cette jeune fille est manifestement une agitée : elle remue trop, elle parle trop, elle commence à propos de toutes les stimulations une foule d'actions de stade inférieur et que d'ailleurs elle laisse inachevées, et cette agitation ne l'empêche pas d'éprouver constamment le sentiment du vide. On répète souvent que les maniaques ont des sentiments bienveillants et euphoriques; c'est possible dans certains cas, et nous aurons à les étudier plus tard, mais je ne crois pas que ce soit général. Les maniaques que j'ai observés étaient beaucoup moins joyeux qu'on ne le croit, et je suis disposé à penser que bien souvent ils n'éprouvaient aucun sentiment et qu'ils étaient dans l'état de vide. Cet état comme le sentiment du vide s'accorde très bien non seulement avec la conservation de l'acte primaire, mais même avec son exagération.

II

La disparition des actes secondaires

Quoique cette action primaire soit conservée dans les perceptions et dans les souvenirs, il n'en est pas moins vrai que les malades se plaignent de ces perceptions et de ces souvenirs : ils se disent insensibles, aveugles et déclarent que cette mémoire ne mérite pas le nom de mémoire. Suivant le degré du trouble intellectuel simultané, suivant le degré de conservation de la croyance réfléchie, cette appréciation péjorative donne naissance à des obsessions ou à de véritables délires. « Oui, je vois les mêmes détails qu'autrefois, mais ce n'est pas la même chose; il doit y avoir quelque chose que je ne vois pas, puisque l'impression est toute changée... Je n'ai plus la même forme de mémoire que les autres, que j'avais autrefois. Il y manque quelque chose. »

Nous sommes d'ailleurs assez disposés à partager l'opinion de ces malades et à dire comme eux qu'il leur manque quelque chose, car dans l'ensemble leur conduite ne nous paraît pas normale. Un grand caractère apparent dont il faut tenir compte, c'est qu'en général leur conduite ne réussit pas, n'aboutit à aucun succès. Ceux qui constamment ont besoin du secours d'autrui pour conserver leur situation

ou même leur vie ne sont pas normaux. Or il en est ainsi de tous ces individus qui expriment le sentiment du vide et qui ne pourraient pas vivre s'ils étaient abandonnés. Ces mêmes personnes sont parfaitement capables de se conduire seules et même de réussir dans la vie pendant les périodes de relèvement, quand ce sentiment a disparu. Ces remarques nous conduisent à examiner davantage les actes accomplis pendant ces deux périodes et à rechercher si, malgré l'exécution apparente des actes primaires, il n'y a pas des lacunes dans la conduite.

Le capitaine Zd. arrive chez moi au bras d'un soldat qui le conduit. Il a été fatigué par une petite marche, et cela exaspère encore son sentiment d'irréel, d'isolement, de vide : « Je suis ici, dit-il, dans un désert sans issue; il faut que je me gourmande, que je me raccroche à vous pour ne pas avoir trop peur. — De quoi avez-vous peur? — J'ai peur, parce que je ne sais pas où je suis, dans quelle partie du monde je suis perdu. — Mais vous savez très bien où vous êtes, puisque vous récitez correctement mon adresse et la vôtre. — Oui, je la récite comme un perroquet, mais je ne me représente pas ce qu'elle signifie... Quand je suis assis dans ce fauteuil je ne sais plus,... je ne comprends plus, je ne sens plus où est la porte de la chambre, où est l'escalier, où est la rue, dans quelle direction peut bien être Auteuil et ma maison... Je nomme les objets, je les reconnais bien si vous voulez, mais c'est tout, je ne pense pas à m'en servir, je ne les situe pas, je ne les encadre pas. Je ne peux même pas recourir à une carte, je ne comprends pas une direction en avant ou une direction en arrière, c'est joli pour un officier ».

Dans ce cas typique, la perte de l'orientation à propos des perceptions surtout visuelles est probablement rendue plus nette à cause de la blessure de la région occipitale; nous aurons à rechercher si cette explication est suffisante[1]. Retenons seulement que, dans la perception normale, des directions, des représentations de mouvement dans tel ou tel sens se joignent à l'acte même de la perception. Nous ne nous bornons pas en voyant un fauteuil à prononcer le mot « fauteuil », à faire ou à esquisser l'acte de s'asseoir, nous avons encore le désir de nous y asseoir nous-mêmes, nous avons des attitu-

1. Cf. Deny et Camus, *Revue neurologique*, 1905, p. 401.

des, des gestes de direction en rapport avec la place du fauteuil, sa situation par rapport à la porte, à l'escalier, à la rue et même, si nous nous interrogeons en songeant au retour, en rapport avec la place de notre propre maison. C'est ce que Bonnier appelait « le schéma représentatif », et un malade comme Zd. a de « l'aschématie représentative » [1]. Sans aller peut-être aussi loin, un grand nombre de malades psychasthéniques ont souvent des pertes de l'orientation et des phénomènes de ce genre [2].

Il n'est pas nécessaire de rechercher des phénomènes aussi élémentaires que les mouvements d'orientation; bien d'autres actions ou esquisses d'action plus compliquées se joignent aux perceptions normales et disparaissent quand apparaît le sentiment du vide. Voici quelques observations recueillies sur Claudine qui sont bien démonstratives. Je viens d'entrer dans la chambre où la malade est couchée, et, un peu négligemment peut-être, j'ai jeté mon pardessus sur un fauteuil. Claudine qui a les yeux fixés sur ce fauteuil répète ses plaintes ordinaires : « Ce fauteuil avec votre pardessus me paraît si étrange, si loin de moi, si peu réel... je n'aurais pas vu cela autrefois comme je le vois maintenant. — Que manque-t-il donc ? Est-ce que maintenant vous distinguez moins bien, vous reconnaissez moins bien ce que c'est ? — En aucune façon, je vois tous les détails comme autrefois ». En insistant beaucoup j'arrive à lui faire dire : « Autrefois je n'aurais rien vu de plus, mais j'aurais peut-être fait quelque chose de plus ou j'aurais eu envie de faire quelque chose... Votre pardessus est jeté tout de travers, ce n'est pas sa place. Je l'aurais relevé, plié et suspendu ailleurs. Maintenant je n'ai aucune envie de me lever pour faire cela; tout à l'heure je ne pensais à rien en le regardant, je ne pensais pas à dire à la garde de prendre votre pardessus, je ne pensais à rien, cela m'était égal... C'est peut-être en cela que je ne suis pas pareille à ce que j'étais. » Elle regarde des flambeaux sur la cheminée et les trouve « drôles, étranges, si loin de moi... — Qu'ont-ils donc de particulier ? — J'ai vu sur eux de la poussière. — Qu'est-ce que cette poussière a donc d'extraordinaire ? Rien,... mais autrefois je les aurais essuyés, on se moquait de moi

1. Bonnier. *Revue neurologique*, 1905, p. 607.
2. *Obs. et Psych.*, 1903, I, p. 185.

parce que j'avais toujours un chiffon à la main... Et maintenant pas la moindre envie de les essuyer ou de les faire essuyer... Vous m'y faites penser maintenant, mais tout à l'heure je regardais la poussière sans penser à rien, et c'est peut-être cela qui était extraordinaire. » « Je marche comme si j'étais jetée hors la vie; tout ce que je vois, un autre s'y intéresserait, mais pas moi; c'est comme si c'était seulement pour une revue, seulement pour le voir, pas pour le vivre... » Un autre jour elle regarde par la fenêtre nn accident qui vient d'arriver dans la rue, où un cheval a été blessé par une auto et où on voit un petit groupe qui se forme : « Que c'est étrange, on dirait vraiment que cela vient d'arriver dans un monde immensément loin, dans la lune ». La famille me raconte qu'elle avait un caractère curieux et enfantin et qu'autrefois il était difficile de la forcer à rester dans la chambre quand il y avait un attroupement sous les fenêtres : « il fallait aller voir ». Et c'est parce qu'elle n'a pas la moindre envie « d'y aller voir » qu'elle trouve cela lointain et inaccessible. Dans la convalescence, elle va nous dire que la chambre des enfants est bien loin de la sienne quand elle est à côté, parce qu'elle n'a pas envie de se déranger pour y aller si un enfant appelle et qu'elle traduit cette indifférence par l'idée d'éloignement.

Elle me raconte alors une impression éprouvée au début de la maladie et qui l'avait vivement frappée : « J'étais assise immobile et je voyais sans regarder mon enfant (une petite fille de trois ans) qui se roulait sur le tapis. L'enfant s'est avisée de grimper sur une chaise par derrière du côté du dossier, et le spectacle m'a paru si étrange, comme d'un autre monde... J'y ai réfléchi depuis : autrefois, la veille encore, j'aurais eu grand peur que la chaise ne se renversât sur l'enfant et je me serais précipitée. Cette fois, je suis restée immobile sans envie d'intervenir ou d'appeler, sans idée de ne rien faire... Oui, c'est cela qui était étrange, j'étais là et je n'étais pas là, comme dans l'éther où il n'y a rien à faire. »

Nous retrouvons la même réduction, la même simplification des actions, si nous étudions les troubles de la perception sociale ou de la perception personnelle. Ces expressions de Flore me paraissent tout à fait caractéristique : « Je suis entrée dans une église qui me paraissait si étrange, si ridiculement irréelle... Je n'avais aucune envie de prier, aucune envie de dire à Dieu : « je vous aime », aucune

envie de me redresser réconfortée... Voir un livre et n'avoir aucune envie d'en lire une ligne, de lire le nom de l'auteur, c'est comme si le livre n'existait pas... Oh ! entendre les siens près de soi, qui jouent, qui parlent, et n'avoir aucune envie de se mêler à leur vie, n'avoir aucune sympathie pour ce qu'ils font, ne pas continuer en dedans leur conversation, ne pas vibrer avec ce qu'ils sentent, ne pas partager leurs douleurs... Entendre et c'est tout, quelle horreur !..... Pour être moi, il faudrait que j'aie les goûts et les désirs qui sont moi. Ce n'est pas être moi que de ne s'intéresser ni aux joies, ni aux peines des autres; je n'étais vraiment moi que quand j'avais fait du bien ou du plaisir à quelqu'un d'une manière quelconque, et maintenant je n'en ai nulle envie. »

Nous notons encore cette réduction des actes en étudiant les réactions à la parole. Ces malades paraissent très bien comprendre la parole et répondre correctement, aussi paraissent-ils normaux. C'est ce qui provoquait l'indignation de Zd. : « Vous me croyez normal parce que je parle bien, je réponds bien, mais la parole n'est rien, on peut bien parler et n'être qu'un idiot réduit à zéro. » C'est qu'en effet la simple réponse à la question ne suffit pas, l'échange des paroles, la conversation suppose bien autre chose. On remarque vite que ces malades n'entretiennent pas la conversation, c'est toujours moi qui parle le premier et qui détermine une réponse. Si je n'éveille pas une autre idée, le malade se taira très rapidement. C'est ce que Flore exprime dans cette description d'elle-même : « Je vis séparée des miens. Vous me dites leurs noms, je sais bien de quoi il s'agit. Mais ces noms sonnent le creux et tombent syllabe par syllabe dans le vide. Je n'ai même pas envie de vous demander ce qu'ils deviennent... Vous me dites que ma mère a la grippe, eh bien, oui, elle a la grippe, je ne pense rien de plus, et, si vous ne me l'aviez pas proposé, je ne vous aurais même pas demandé si c'était sérieux ou non... Vous m'annoncez la mort de ma tante, eh bien, oui, elle est morte, et puis après ? Vous me demandez comment j'aurais accueilli cette nouvelle auparavant? J'aurais bien regretté de ne pas l'avoir revue, j'aurais voulu aller à son enterrement, j'aurais demandé comment elle était morte, si elle avait souffert, j'aurais eu surtout beaucoup de chagrin, car je l'aimais beaucoup... Mais en ce moment je n'ai rien de tout cela, c'est vous qui me faites penser à quelque chose

en m'interrogeant, de moi-même je ne penserais à rien du tout. »

On note un trouble du même genre dans les sentiments que les malades éprouvent pour leur propre corps : au lieu de cette chaude sympathie que nous éprouvons pour notre petite santé, des précautions et des soins qu'éveillent les plus petits troubles, ils restent inactifs quand ils sentent ces troubles et ne songent pas à les soigner. D'une manière générale, la conduite des malades vis-à-vis des objets et vis-à-vis de leur corps est énormément simplifiée et n'est correcte qu'en apparence. Tout un groupe d'actes accessoires qui dans la vie normale s'ajoute à l'acte primaire a complètement disparu.

J'ai eu l'occasion d'étudier particulièrement ces opérations accessoires quand elles s'ajoutent à l'acte du récit qui est l'acte primaire de la mémoire, et je crois que cette étude met bien en évidence la simplification de l'action qui caractérise « les souvenirs irréels ». Dans le cas le plus grave que nous a fourni l'observation de Lætitia, le souvenir paraît irréel à la malade parce qu'elle « n'a pas le sentiment que son souvenir soit un souvenir », parce qu'il ne se rattache pas dans son esprit à un fait ayant réellement eu lieu dans le passé et effacé par le cours du temps. Elle n'est pas capable de classer son souvenir parmi ces différents groupes de formules verbales que William James appelait des mondes différents, le monde des événements passés réels, le monde des imaginations, celui des idées, etc.. Ces distinctions et ces classifications des récits dépendent de la croyance et des différents modes de la croyance. Quand nous parlons du lac de Genève sans le voir, nous croyons à son existence actuelle ; quand nous parlons du congrès d'Oxford au mois d'août 1923, nous croyons à son existence passée ; quand nous considérons notre récit comme imaginaire, nous croyons que ces événements n'existent en aucun point du temps ou de l'espace : c'est encore une forme de la croyance. Dans le premier volume de cet ouvrage, nous avons étudié longuement la croyance et son élément principal : l'acte de l'affirmation. Celui-ci, que l'on voit apparaître dans les promesses, les pactes, les serments, établit un lien entre la parole et l'action des membres. Cette interprétation est bien simple quand il s'agit de la croyance à l'existence permanente d'objets que l'on se borne à décrire parce qu'ils ne sont pas présents. Quand je dis que je crois à l'existence

du lac de Genève, je fais à mes auditeurs de Genève la promesse de les conduire facilement au bord d'un lac sans quitter la ville, et ma croyance est vraie, parce que je puis réussir à tenir ma promesse. Si je leur dis, au contraire, que je crois à l'existence de la tour Eiffel dans Genève, ma croyance sera fausse, parce que je suis dans l'impossibilité de les conduire à son pied sans quitter Genève.

Mais s'il s'agit d'un récit relatif à un fait passé, le problème devient bien plus compliqué. Quand je dis que je crois avoir assisté avec M. Claparède à un congrès psychologique dans la jolie ville d'Oxford au mois d'août dernier, quelle promesse d'acte cette croyance peut-elle contenir? Je ne peux plus, comme tout à l'heure quand il s'agissait du lac, conduire mes auditeurs par la main à ce congrès et leur faire entendre les orateurs, parce que je peux bien retrouver la ville d'Oxford, mais je ne retrouverai pas le congrès du mois d'août dernier. Il est disparu et je ne sais plus où il existe : c'est là la grande difficulté de la croyance du passé qui est mort ou qui semble être mort. Je ne suis pas tout à fait sûr que le passé soit entièrement mort et disparu et j'ai un faible pour le roman de Wells, « la machine à remonter le temps » : un jour viendra où l'homme saura se promener dans le passé comme il commence à se promener dans l'air, un jour il saura même faire des transports dans le temps et on cherchera dans le passé les événements disparus et les personnages morts pour les rapporter dans le présent, ce qui donnera lieu à des romans d'aventures plus merveilleux que ceux de Jules Verne et dont nos romanciers d'aujourd'hui pauvres d'imagination n'ont aucune idée. Mais aujourd'hui je suis obligé de convenir que la machine indispensable n'est pas encore tout à fait au point et que ce moyen de justifier ma croyance n'est pas à ma disposition. Ma promesse à propos de ma croyance à l'existence du passé doit porter sur un autre genre d'action. La parole se complique : elle n'est pas seulement considérée comme une copie, un double de l'action, elle devient action elle-même. Quand je dis que le congrès d'Oxford a eu lieu, je promets d'en parler toujours de la même manière, de réussir à maintenir mon récit sans changement dans toutes les circonstances, devant tous les témoins, devant tous les documents. Si je dis que pendant ce congrès nous avons fait une charmante promenade sur la rivière Isis, je réussirai à maintenir mon récit devant les autres personnes qui

ont été au congrès et devant les documents du congrès. Mais si je dis que le congrès s'est terminé par un bal masqué où toutes ces dames sont venues avec des perruques vertes et bleues, je vois déjà surgir l'indignation de M. Claparède et je n'ose pas continuer.

On voit donc bien que le sentiment de l'existence du passé suppose, à côté du récit, une conduite assez compliquée; il suppose la promesse de continuer la même affirmation, l'acceptation de la lutte contre les contradicteurs, l'assurance que l'on triomphera de leur opposition et que l'on pourra maintenir l'affirmation envers et contre tous. Ajoutez qu'il y a un choix à faire entre cette attitude et l'attitude contraire qui se dispenserait d'affirmer le récit et de s'exposer à ces risques. Ce choix peut se faire de différentes manières : d'une manière immédiate selon la force des tendances qui sont éveillées par le récit, ou avec réflexion, évocation et comparaison de toutes nos tendances qui peuvent ici jouer un rôle; et, suivant que le choix de l'affirmation sera fait de l'une ou de l'autre manière, la croyance aura un niveau plus ou moins élevé. Les malades présentent des perturbations dans cette affirmation et dans ce choix : les uns essayent le choix réfléchi et, ne pouvant le terminer, restent dans le doute; les autres affirment sans réflexion et tombent dans la suggestion; d'autres enfin, comme la pauvre Lætitia, ne sont même plus capables de joindre au récit l'affirmation même élémentaire et tombent dans le vide.

Les autres malades dont nous avons décrit les souvenirs irréels ne vont pas aussi loin que Lætitia; ils sont capables de reconnaître que leurs souvenirs sont des souvenirs, c'est-à-dire qu'ils font cet acte de croyance, mais ils continuent à les considérer comme irréels, car il y a bien d'autres actions surajoutées d'ordinaire au récit qui leur manquent. Zd. a perdu les représentations qui accompagnent le souvenir comme il a perdu les représentations qui précisent et orientent les perceptions : « Autrefois, dit-il, quand j'avais de vrais souvenirs, je pouvais non seulement faire le récit, mais à propos du récit évoquer des figures, faire défiler devant moi des panoramas. Quand je parle maintenant des plaines de la Champagne, de ma blessure, de l'hôpital, je dis les choses en paroles, mais je n'y ajoute rien... Vous appelez cela des souvenirs, pour moi c'est le noir, le vide. »

Il serait difficile et long d'étudier ici en quoi consistent ces repré-

sentations qui accompagnent les souvenirs normaux et qui manquent chez ce malade. Il faudrait entrer dans la théorie de l'image étudiée au point de vue de l'action et exprimée en termes d'action, ce qui est à mon avis la seule manière de la comprendre. Remarquons seulement toutes les actions ou tous les commencements d'action qui sont supprimés chez ce malade. Il ne peut plus se représenter dans quelle direction est Auteuil. « Car, dit-il, je ne sais plus dans quelle direction il faut tourner la tête quand j'y pense, je ne sais même plus s'il faut lever ou baisser la tête pour voir le toit de ma maison... Et pourtant je dis qu'elle est grande, est-ce assez bête? » On constate bien la réapparition de ces attitudes et de ces gestes intérieurs quand le malade est bien reposé et qu'il fait des progrès : « J'ai rencontré aujourd'hui deux dames de mes amies et je me représente cette rencontre d'une manière étonnante... C'était au coin d'une rue, il me semble que je tourne le coin, il me semble même que je salue ces dames et je sens même comment j'ai dû me retourner après les avoir quittées pour reprendre mon chemin ». Ce sont ces petits actes de direction surajoutés au récit qui lui donnent l'impression de souvenirs réels, que l'on a vécus et agis, quand ils disparaissent et qu'il ne peut plus rien mettre autour du récit : « Il est enfermé sans savoir dans quoi, il est prisonnier dans une bouteille transparente ».

D'autres actes de toute espèce doivent se joindre au récit et font défaut quand il y a sentiment du vide. Claudine ne pouvait autrefois se souvenir de sa maison de campagne sans préparer sa prochaine visite à cette maison : « Il me faudra emporter telle provision qui manque, préparer des bagues pour mettre aux pattes des poules, dire telle chose au jardinier, compter les fruits, vérifier si cette réparation a été faite, etc. ». Pas d'image de la maison sans un cortège de projets, d'intentions, d'actes ébauchés au stade de l'érection. Les souvenirs de son père qu'elle avait beaucoup aimé étaient du même genre. Ils étaient toujours accompagnés d'une sorte de recommencement des actes accomplis avec lui, de conversations ébauchées : « Je recommence à rire en pensant à lui, comme s'il allait encore me faire ses plaisanteries coutumières ».

Et maintenant plus rien : le souvenir verbal évoqué par la question apparaît correct sans doute et affirmé, car cet acte de croyance est conservé, mais sans le cortège d'actions ébauchées, sec et vide ;

c'est là ce qu'elle appelle le manque d'intérêt. C'est la présence ou l'absence de ces actes secondaires qui fait naître le sentiment normal ou le sentiment du vide.

Lætitia trouve sous sa main un volume des poésies de Verlaine qui lui a été donné par un ami dans des circonstances assez particulières. Elle trouve ce livre « étrange, irréel, les souvenirs qu'il évoque font un vide dans ma tête... Je vois le volume, je puis dire qu'il m'a été donné par un tel, et puis après... Il me manque tant de choses ». Il lui manque l'esquisse de l'attitude qu'elle avait en face de celui qui lui a donné le volume, l'esquisse des remerciements qu'elle a faits, la trace d'une petite scène émotionnante.

Comme on le voit par ces derniers exemples, ce sont surtout les souvenirs des personnes qui ont besoin d'une superstructure compliquée. Le développement intense de ces attitudes surajoutées à l'acte primaire du souvenir d'une personne et, comme nous le verrons plus tard en étudiant la joie, le développement des actes secondaires qui caractérisent le succès, le triomphe, font naître le sentiment de sa présence réelle. Si, en pensant à sa belle, l'amoureux prend intérieurement toutes les attitudes affectueuses et intimidées qu'il a devant elle, il sentira sa présence, quoiqu'elle ne soit pas là : « C'est comme si elle était dans la chambre ». Si la représentation de ces conduites secondaires est moins intense et si le triomphe qui caractérise la consommation complète des actes ne s'y ajoute pas, il n'y aura pas l'illusion de la présence, mais il y aura encore un sentiment de la vie réelle de cette personne et un sentiment de la relation que nous avons avec elle : « Je sens bien que c'est mon fils, mon ami, mon mari ». Cette diminution donne seulement le sentiment de son absence actuelle, mais non de sa disparition complète. Au contraire, si la disparition de ces attitudes secondaires est complète, le personnage représenté n'est plus ni fils, ni ami, ni mari. Flore nous répétera : « J'ai perdu Ernestine », quoiqu'elle soit toujours capable de faire tous les récits sur Ernestine et même de la situer d'une manière suffisante. Il s'agit d'autres actions secondaires et d'autres attitudes qui sont nécessaires pour en faire une amie vivante.

Il est bon de rappeler en quelques mots que l'évocation de l'avenir réclame le même travail pour que celui-ci devienne intéressant et

réel et que les mêmes suppressions amènent les mêmes troubles dans l'avenir que dans le passé. Claudine ne peut pas s'intéresser à un nouvel appartement dans lequel elle va entrer ; son mari fait l'installation sans elle et elle n'a à ce propos aucune curiosité, aucun souhait : « Je comprends très bien ce que l'on veut dire quand on me parle de telle chambre, mais il me semble que cela ne me regarde pas, car je ne pense pas que j'aurai un jour à y faire quelque chose. C'est comme si vous me parlez des tramways, je comprends ce que c'est qu'un tramway, mais il ne me semble pas que je puisse jamais y monter, c'est comme si vous me parliez de choses préhistoriques ».

Ces études nous permettent de comprendre une forme de mémoire qui autrefois a attiré l'attention de Ribot, la mémoire affective[1]. Il nous rappelle que ce problème avait déjà été étudié par Maine de Biran, par Spencer, par Bouillier. Après les études de Ribot on doit rappeler celles de M. Dugas, de M. Paulhan, de M. Mauxion[2]. Ces auteurs s'accordent à peu près sur ce point que l'apparition du sentiment dans les souvenirs n'est pas un fait de mémoire proprement dite, que le souvenir peut exister complet sans que le sentiment intervienne : je crois que nous venons de constater ce fait d'une manière bien plus précise. Le sentiment est surajouté au récit comme une sorte d'action secondaire plus ou moins complète.

Cette action secondaire a sa raison d'être dans la première, dans le récit lui-même et dans la manière dont le récit est fait, soit par les autres, soit par nous-mêmes. « D'abord, comme disait Ribot, en vertu de la loi de réintégration, de totalisation, le souvenir tend à se compléter, et les processus organiques qui accompagnaient la perception tendent à renaître. » Sans doute, je ne suis pas disposé à croire qu'il s'agisse simplement de processus organiques, c'est-à-dire de modifications viscérales et circulatoires, comme le croyait Ribot. La théorie périphérique ou viscérale des sentiments, qui a séduit tant d'auteurs par son apparence pseudo-physiologique, me paraît bien insuffisante, et les processus dont il s'agit sont pour moi des conduites et des actions; mais ils conservent ce caractère d'être secon-

1. Ribot. La mémoire affective, *Rev. philos.*, 1894, II, p. 396 ; *Les sentiments*, 1896, p. 140 ; *Problèmes de psychologie affective*, 1910, p. 39.

2. Dugas. *Rev. philos.*, 1904, II, p. 638 ; Paulhan. *Rev. phil.*, 1907, II, p. 587 ; Mauxion. *Rev. philos.*, 1911, I, p. 139.

daires, d'être évoqués par l'acte primaire du récit, et d'être en général analogues aux réactions qui ont été primitivement éveillées par la perception de l'événement. D'ailleurs, la perfection même de la narration à soi-même consiste précisément à faire renaître des sentiments de ce genre. Le récit est une opération qui exige un certain talent littéraire, et un bon narrateur doit savoir faire naître par son récit des sentiments analogues à ceux que l'événement eût provoqués.

Mais il n'en est pas moins vrai que le sentiment éveillé par le discours que nous appelons souvenir ne se trouve pas en général dans de bonnes conditions pour se développer complètement. Il y a autour du récit des circonstances actuelles qui ne sont pas les mêmes que celles du passé. L'événement n'est présenté que par des paroles et non par des perceptions; ces paroles sont forcément soumises à des règles de simplification et d'abréviation. En un mot, nous reconnaissons qu'il s'agit d'un souvenir, c'est-à-dire que nous l'accueillons par une conduite que j'ai désignée sous le nom de conduite de l'absence, en le considérant comme passé, nous traitons l'événement comme un absent qui ne reviendra plus. Il en résulte que le sentiment évoqué par le récit est moins fort, moins précis et surtout plus fragile que le sentiment éveillé par la perception de l'événement.

Très souvent il y a lutte entre le sentiment éveillé par le récit du passé et celui qu'inspire la perception du présent; il en résulte une combinaison ou une oscillation des deux sentiments. Le souvenir d'un événement pénible éveille d'abord un sentiment de lutte, de fatigue, d'angoisse, de tristesse, puis le contraste de la perception présente change cette état en satisfaction : « forsan et hæc olim meminisse juvabit ». L'évocation du souvenir d'une personne aimée amène un sentiment de joie en rapport avec un sentiment de présence plus ou moins complet. Mais cette joie est arrêtée par une constatation de l'absence réelle de cette personne dans le présent et elle est remplacée par une tristesse. C'est cette oscillation entre la joie, la déception et la tristesse qui constitue le regret. « Tous les sentiments délicieux qui remplissaient autrefois mon âme, disait Jean-Jacques Rousseau dans la nouvelle Héloïse, s'y retrouvaient pour l'affliger, voilà ce qui me jetait dans des accès de fureur et de rage. »

Quelquefois ces mécanismes réducteurs assez compliqués jouent mal et la mémoire affective est exagérée : des malades ont à propos d'un récit des sentiments aussi violents ou même plus violents que ceux qu'ils avaient au moment de l'événement. Cela peut être dû à la puissance artistique du récit qui donne à celui-ci une influence particulière. Cela peut être dû aussi à un trouble de la fonction mémorielle qui ne s'accompagne plus de l'attitude de la mémoire, mais qui donne naissance à l'attitude de l'hallucination [1]. Dans d'autres cas c'est l'inverse : le récit n'évoque aucune réaction, il n'est accompagné ni des sentiments analogues à ceux de la perception passée, ni des sentiments opposés en rapport avec la perception présente. Il reste simple, purement intellectuel; la mémoire n'est plus du tout une mémoire affective, c'est une mémoire purement intellectuelle. Le sujet n'apprécie pas cette mémoire désintéressée, et il présente tous les troubles que nous avons décrits sous le nom du sentiment du vide.

III

Le rôle des actions secondaires dans les sentiments

Les études précédentes nous ont conduits à la notion des actions secondaires. La source principale des phénomènes psychologiques est en dehors de notre corps dans les stimulations périphériques auxquelles répondent les actions primaires d'un ordre plus ou moins élevé suivant la tension psychologique. Mais d'autres faits psychologiques viennent s'y ajouter sans avoir besoin d'une nouvelle stimulation extérieure, ils apparaissent à la suite des premiers ou à propos des premiers ; ce sont les actions secondaires, dont il est important de connaître la nature et le rôle.

Les actions secondaires n'ont pas une nature spéciale, ce sont des actes de progression ou d'arrêt, des actes de sortie pour aller voir un spectacle, des actes pour ranger un pardessus, pour essuyer des flambeaux, des actes de parole, des acceptations ou des refus, etc., en un mot des actes quelconques qui auraient parfaitement pu se produire comme actions primaires. En fait, tous ces actes ont été dans

1. Cf. *Les médications psychologiques*, II, p. 274 ; Les souvenirs trop réels, *Problems of personality*, in *Studies in honour of Morton Prince*, Londres, 1925, p. 141.

d'autres circonstances des actes primaires et c'est même sous forme d'actes primaires qu'ils ont été acquis pour la première fois.

Ce qui caractérise maintenant ces actions, ce sont les conditions de leur production ; leur stimulation se trouve non dans une circonstance extérieure, mais dans l'exécution même de l'acte primaire. La première interprétation qui vient à l'esprit, c'est qu'il s'agit du phénomène classique de l'association des idées. On a beaucoup exagéré le rôle de l'association des idées et on a grossièrement mis sous ce nom une foule de phénomènes très différents. Si nous prenons le mot dans un sens plus précis, il désigne une liaison mécanique entre divers mouvements qui font partie d'une même action complexe; ce n'est pas autre chose que la *restitutio ad integrum*. L'association des idées prise dans ce sens n'est pas disparue chez nos malades, et, quand la réponse primaire à la question comporte deux mots : « oui, monsieur », il y a déjà une association des idées ; d'ailleurs il est évident que des malades présentant à un haut degré le sentiment du vide et la suppression des actes secondaires, comme Claudine, peuvent réciter sans difficulté de longs morceaux de poésie qui comportent bien des associations.

L'acte secondaire est quelque chose de plus complexe : c'est une sorte d'action particulière qui s'est élaborée à un certain stade du développement psychologique, à la fin du stade perceptif avec les réflexes d'équilibre et d'attitude et surtout au stade socio-personnel avec les collaborations sociales. C'est une action qui est faite en réaction à l'acte primaire lui-même, comme celui-ci était une réaction aux stimulations extérieures. M. Sherrington distinguait les réflexes extéro-ceptifs qui ont pour point de départ une modification à la périphérie du corps et les réflexes proprio-ceptifs qui ont pour point de départ une modification musculaire ou nerveuse déterminée par les actions primaires elles-mêmes. Ces actes secondaires n'existent pas seulement dans les régulations des mouvements et de l'équilibre, ils se présentent à propos de conduites bien plus complexes. Si à une question qu'on me pose je réponds étourdiment une sottise, c'est l'acte primaire extéro-ceptif, et si, immédiatement après, je murmure en m'adressant à moi-même « imbécile », c'est l'acte secondaire proprio-ceptif. Il est facile de voir que chez l'homme normal il y a énormément d'actes secondaires de ce genre

autour de toutes nos conduites, et qu'ils jouent un rôle important.

Ce sont ces actions secondaires ainsi entendues qui nous semblent supprimées ou très réduites chez les malades que nous considérons. Sans doute ils ont conservé quelque chose de cette réaction secondaire, puisqu'ils expriment le sentiment du vide. Ils font encore à propos de l'action une certaine réaction secondaire qui consiste dans une critique et un effort pour perfectionner cette action. Mais cet effort bien incomplet est impuissant, puisqu'il n'amène pas l'action complète; d'ailleurs il ne persistera pas toujours aussi net. Adèle et Agathe qui se sont plaintes pendant longtemps du caractère artificiel et irréel de leur perception ont cessé de s'en plaindre, et le sentiment du vide a abouti chez elles à l'état de vide où la perte des réactions secondaires est encore plus considérable.

Il est curieux de remarquer que les malades incapables d'exécuter une certaine action comme acte secondaire sont parfaitement capables de l'exécuter correctement quand elle se présente sous la forme primaire. Nous avons vu que Claudine a le sentiment du vide en regardant mon pardessus sur un fauteuil et qu'elle n'a même pas l'idée vague de le ranger; qu'en voyant de la poussière sur des flambeaux elle n'a pas envie de les essuyer. Il ne faut pas croire qu'elle ait perdu ces actes; je puis lui demander de se lever et de ranger mon pardessus, ou d'essuyer des objets : elle le fera parfaitement. C'est uniquement quand cette même action se présente comme acte secondaire à propos d'une contemplation qui ne contient pas d'ordre direct qu'elle ne s'accomplit pas. Sophie nous a soutenu que, si elle voit le banc par la fenêtre ou si on lui parle du banc, elle ne pense plus que l'on peut s'asseoir sur un banc, mais, si, au même moment, je la conduis auprès du banc et lui commande de s'y asseoir, elle le fait immédiatement. Lætitia, en causant avec moi, se plaint que je suis étrange, qu'elle n'a pas en me parlant le sentiment de me connaître, de savoir ce que je suis pour elle. Nous savons que cette dernière action dont elle déplore l'absence rentre dans les actes de présence, dans l'attitude particulière que nous prenons en face de telle ou telle personne, et nous l'avons souvent appelé l'acte de salutation. Mais, quand Lætitia m'a vu entrer, elle m'a très bien accueilli avec l'attitude qui convenait, elle a donc très bien fait ce même acte de salutation quand il prenait la forme primaire.

Il n'y a de difficulté sur ce point qu'à propos de l'observation intéressante du capitaine Zd., blessé à la région occipitale, qui, lorsqu'il raconte quelque chose, se plaint de l'absence totale de représentation imaginaire. Ne doit-on pas parler de perte totale des images visuelles par lésion occipitale, « d'aschématie représentative »? Cela semble d'autant plus vraisemblable qu'il a présenté, au début, de la cécité complète, puis de l'hémianopsie. Il se peut qu'au début les choses aient été ainsi, mais la maladie a pris maintenant une tout autre forme. Quand il est calme, au repos, quand on le prie d'obéir au commandement direct, il peut parfaitement se représenter la figure de sa femme ou celle de ses enfants, il peut imaginer des arbres, des fleurs, des canons, des soldats. Nous avons déjà remarqué qu'il fait des réflexions sur ces représentations, sur le mouvement qu'il sent dans les yeux et même dans la main « qui a envie de dessiner les images ». La lésion occipitale a simplement rendu plus difficile l'évocation des images visuelles : celle-ci ne se fait plus que dans les bonnes conditions de l'acte primaire, elle a disparu sous la forme évidemment plus compliquée de l'acte secondaire. Que signifie cette complication et pourquoi l'acte disparaît-il, sous cette forme, c'est ce que nous aurons à étudier ultérieurement à propos de l'inaction morose et du rétrécissement.

Pour le moment constatons seulement que cette disparition joue probablement un grand rôle dans le sentiment du vide. Nous avons vu qu'on la constate toutes les fois que le sentiment existe. Il y a sur ce point une petite difficulté, car la réciproque n'est pas vraie, les malades en état de vide complet n'ont pas ce sentiment. Bien mieux, j'ai signalé autrefois, à propos des observations de dépersonnalisation de Bei. et de Ver., que, dans l'état de distraction complète, quand les malades agissent rapidement, ils font des actes corrects sans accuser le sentiment du vide. C'est qu'il faut une certaine activité secondaire surajoutée pour donner naissance au sentiment du vide et à son expression. Quand cette activité manque, soit par dépression plus grande, soit par suite de la rapidité de l'action, le sentiment fait défaut. Il en est de même chez l'homme le plus normal qui exécute une foule d'actions en marchant, en montant un trottoir, en toussant, etc., sans actes secondaires et sans le sentiment du vide. Il faut non seulement que l'acte soit réduit, mais que cette réduction puisse être remarquée.

Inversement, je crois avoir observé dans quelques expériences de traitement que, si on peut rétablir plus ou moins complètement les actes secondaires, on amène la cessation du sentiment du vide. J'ai montré autrefois que je faisais disparaître momentanément le sentiment de dépersonnalisation de Bei. et de Ver. en attirant fortement leur attention sur l'objet, en les forçant d'en examiner les détails ou d'évoquer les souvenirs qui s'y rapportaient. Lætitia, quand je parviens à l'intéresser à un effet de lumière, aux arbres noirs qui se détachent sur le fond blanc de la neige, remarque que les objets deviennent plus réels. Quand elle s'intéresse davantage à moi et désire me raconter bien des choses, elle daigne me trouver un peu plus réel que les autres. M. E. Bernard Leroy qui discutait mes anciennes observations notait que j'avais fait deux remarques contradictoires en disant que le sentiment de dépersonnalisation disparaissait à la fois dans la distraction et dans l'attention extrême [1]. La contradiction ne me paraît pas importante : dans la distraction le sujet ne remarque pas la disparition des actes secondaires qui d'ordinaire n'accompagnent pas des actes primaires de cette nature ; dans l'attention extrême et surtout dans l'attention imposée et dirigée par un autre il retrouve des actions secondaires plus ou moins suggérées, et dans les deux cas il ne se trouve plus dans les conditions du sentiment du vide.

La disparition des actes secondaires explique aussi la singulière inertie de ces malades qui obéissent toujours aux stimulations extérieures, mais qui ne font rien par eux-mêmes. Nos actions dites spontanées ne sont spontanées qu'en apparence ; elles sont le développement de désirs, c'est-à-dire d'actions qui commencent en nous et qui restent plus ou moins longtemps aux premiers stades de l'activation. Ces ébauches d'action se formulent par des paroles plus ou moins nettes dont l'ensemble constitue ce courant de pensées qui emplit notre esprit dans les périodes où le monde extérieur ne détermine pas l'apparition d'actions primaires. Ces désirs et ces paroles sont, en effet, des actions secondaires, résonances quelquefois lointaines des actions primaires précédentes. Nos malades n'ont plus d'activité sous cette forme. « Quand on ne me parle plus, quand on ne me

1. Bernard Leroy. Sur l'illusion dite « dépersonnalisation ». *Congrès de Psychologie*, Paris, 1901, p. 485.

secoue pas, je ne sais plus ce qui se passe en moi, il ne se passe plus rien, je ne dors pas, je ne suis pas éveillée, je ne rêve pas, je ne pense pas, je ne m'ennuie pas, je ne fais rien, rien ! Au fond, quand vous m'y faites penser, je trouve cela très drôle. » De ce néant il ne sort rien, et l'action spontanée a disparu en même temps que les résonances prolongées de l'action primaire.

Ce sont ces mille résonances constituées par les actions secondaires qui remplissent l'esprit pendant l'intervalle des stimulations extérieures et qui donnent l'impression qu'il n'est jamais vide. Zd. exprime très bien par diverses métaphores la gêne produite par « la suppression de ce murmure continuel, de ce grouillement lumineux qui remplissait autrefois son esprit et qui est remplacé par le fond noir du cerveau ». Cette activité complexe surajoutée aux actions déterminées brutalement par le monde extérieur donnait l'impression de vie, de spontanéité et en même temps de sécurité, parce que les actions primaires étaient complétées, contrôlées par toutes ces actions surajoutées. Isolée, l'action primaire, si correcte qu'elle soit paraît étrange : une mère qui voit son enfant en danger et qui n'a pas la moindre envie de bouger pour le secourir ne se sent plus dans le monde réel, et tous les sentiments du vide que nous avons noté peuvent se développer.

Si le sentiment du vide et plus encore l'état de vide dépend de la suppression d'une foule d'actes secondaires, d'une foule d'échos et d'harmoniques qui d'ordinaire accompagnent l'action normale, il est bien probable que le phénomène inverse, le développement de ces actes secondaires, doit jouer un rôle dans les sentiments normaux. Le sentiment d'intérêt, le sentiment de la valeur des choses, le sentiment de l'horreur ou du dégoût doivent contenir des actions particulières surajoutées à la perception et à l'action primaire. Cette étude sur un sentiment anormal et exceptionnel nous a montré un aspect particulièrement intéressant du sentiment qui permet de l'étudier comme les autres faits psychologiques au point de vue du comportement. C'est à ce point de vue que nous nous placerons dorénavant pour analyser d'autres sentiments plus positifs.

PIERRE JANET.

LE RÉALISME INTELLECTUEL DANS L'ART PRIMITIF

II

LE RENDU DU VISIBLE

Nous venons de voir comment l'art primitif rend — ou plus exactement qu'il s'abstient de rendre — une certaine relation spatiale entre les objets qu'il figure, à savoir la situation devant ou derrière, sur des plans inégalement éloignés du spectateur. Cette relation topographique soit entre objets différents réunis dans un même tableau d'ensemble, soit entre parties d'un objet unique, est traduite d'une façon extrêmement lâche et inadéquate, par simple juxtaposition ; parfois même des éléments qui non seulement pour l'œil, mais aussi pour la pensée conceptuelle sont inséparables de l'objet qu'ils contribuent à former, sont dessinés à une certaine distance en dehors de lui. Il y a là un fait surprenant, car c'est précisément un des traits de l'art primitif que de tenir à rendre, parmi les caractères des objets qu'il figure, les relations que ces objets possèdent avec certains autres. Dès lors, pourquoi ne désirerait-il pas rendre la relation de situation devant ou derrière au même titre que les autres? A notre avis, il le désire tout autant, mais cette tendance se trouve inhibée par une autre également issue du réalisme intellectuel et encore plus forte en tant que plus fondamentale, celle à laquelle nous avons donné le nom d'exemplarité. En effet, il n'est pas possible au dessin de rendre cette relation sans priver les objets situés au second plan d'une plus ou moins grande partie de leur aspect essentiel, à savoir celle qui est masquée par les objets situés entre eux et le spectateur.

Mais il se trouve que, dans un cas particulier, il devient possible

de traduire dans le dessin cette relation spatiale sans sacrifier l'exemplarité. Aussitôt l'art primitif s'empresse de la rendre par un procédé aussi spontanément et universellement employé qu'il choque le réalisme visuel. Cette relation est celle qui existe entre objets se faisant face, et ce procédé est celui du *rabattement*.

Commençons, pour fixer les idées, par un exemple particulièrement net. Soit à exprimer dans un dessin que deux rangées d'arbres sont situées de part et d'autre d'un chemin. Alors que des arbres simple-

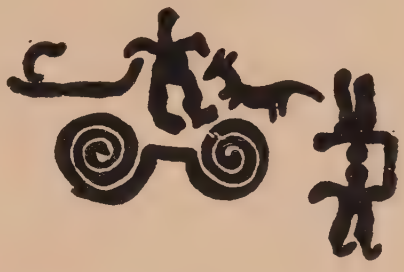

Fig. 1. — Pétroglyphe de Björnerŏd (Suède). Échelle : 1/24 (d'après Almgren). Voiture attelée. Absence des traits d'attelage (p. 768). Déplacement des oreilles du cheval (p. 793, n. 5) et des pattes des deux animaux (p. 793, n. 3). Rabattement de l'attelage (p. 892, n. 2) et des roues (p. 893, n. 1).

Fig. 2. — Pétroglyphe de Ryland (Suède) (d'après Almgren). Figure humaine de face à jambes de profil déplacées (p. 910, n. 2). Quadrupède (chien ?) avec déplacement des oreilles (p. 793, n. 5) et des pattes (p. 793, n. 3). Personnages en rabattement (p. 891, n. 4).

ment réunis dans une disposition quelconque sont représentés étagés les uns au-dessus des autres, tous avec leur feuillage en l'air, ici, au contraire, ils sont figurés symétriquement de chaque côté du chemin, l'une des rangées ayant, si l'on peut dire, la tête en bas, comme si elle était le reflet de l'autre. Tout se passe comme si, l'intersection de chacun des deux plans verticaux contenant les arbres avec le plan horizontal du sol étant constituée par une charnière, on avait fait pivoter les plans verticaux autour de ces charnières pour les rabattre dans le plan horizontal, ce qui justifie le nom de rabattement que nous avons donné à ce mode de représentation graphique.

Ce qui vient d'être dit des arbres vaut également pour les maisons bordant une rue. Le procédé du rabattement leur est appliqué dans un plan de la ville de Reims dressé en 1677 par Robert Lajoye, arpen-

teur royal[1]. Il est appliqué à la fois aux arbres et aux habitations dans un motif fréquent sur les bambous gravés néo-calédoniens. Deux huttes sont figurées symétriquement, opposées par leur base, de part et d'autre de l'espace qui les sépare, représenté par un rectangle. Le long des deux autres côtés de ce rectangle, des cocotiers et parfois aussi des personnages sont opposés de la même façon, dans une direction perpendiculaire à celle de l'axe des huttes[2].

Des personnages dressés de part et d'autre d'un objet central ont entre eux la même relation topographique que des arbres ou des maisons bordant un chemin ou une rue; cette même relation sera rendue de la même manière. Une gravure sur os magdalénienne de Chancelade où deux rangées de bonshommes, dont l'un porte une sorte de palme, sont opposés par leurs têtes au-dessus et au-dessous d'un avant-train de bison, est considérée avec une assez grande vraisemblance comme pouvant représenter une procession[3].

Si l'interprétation de cette figure reste conjecturale, dans un dessin koryak représentant la cérémonie qui suit la capture d'une baleine, les personnages sont rabattus, opposés par la tête, de part et d'autre de la baleine[4].

Les acteurs d'une scène de copulation se présentent dans une relation topographique du même genre. Dans divers spécimens de l'art primitif, les deux personnages qui dans la réalité devaient être accolés sont rabattus dans le même plan de part et d'autre de leur intersection. Il en est ainsi dans un relief de Laussel, d'âge aurignacien, qui est l'unique groupe humain connu de l'âge du Renne franco-cantabrique[5]. Il ne nous paraît pas possible de considérer, avec divers auteurs, cette figure comme représentant un accouchement, car le personnage symétriquement opposé au corps féminin ne saurait être qu'un adulte, caractérisé comme tel par une barbe à deux pointes très nettes. Au demeurant, des coïts incontestables sont figurés de cette façon dans des gravures sur bambous néo-calédo-

1. P. Hildenfinger. La léproserie de Reims. Reims, 1906, pl. frontispice.
2. Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 20, 36, 45, 72.
3. Luquet. L'art et la religion des hommes fossiles, fig. 113 *a*.
4. Jochelson. The Koryak, *op. cit.*, fig. 28.
5. Luquet. L'art et la religion des hommes fossiles, fig. 84.

niens[1], dans des reliefs appliqués sur les murs d'argile des temples et des magasins à provisions dans le Tombo et le Mossi au sud de la boucle du Niger[2], et vraisemblablement dans un dessin eskimo sur peau de morse[3].

Peut-être faut-il rapprocher de cette série un énigmatique pétroglyphe de Bohuslän, qui réunit deux personnages opposés par leur tête[4]. Il nous paraît absolument arbitraire d'y voir des divinités et

Fig. 3. — Gravure pariétale aurignacienne de Hornos de la Peña (d'après Obermaier). Homme. Orteils vus d'en haut (p. 917, n. 5).

Fig. 4. — Stèle funéraire d'Aguilar d'Anguita. Échelle : 1/20 (d'après le marquis de Cerralbo). Cavalier. Déplacement des pattes du cheval (p. 793, n. 3). Cavalier de face (p. 900, n. 3) et en l'air (p. 790, n. 5).

Fig. 5. — Relief sur la façade de la maison des prêtres de Kani-Kombole. (d après Frobenius). Oaristys. Rabattement (p. 891, n. 2).

d'interpréter la figure comme symbolisant la parenté et l'opposition du jour et de la nuit[5]. Il est également plus que douteux qu'elle veuille représenter une scène de gymnastique où le personnage supérieur se tiendrait en équilibre sur la tête de l'autre. On doit aussi hésiter à y voir une scène de coït, aucun des personnages ne présentant d'attributs sexuels. L'interprétation la plus vraisemblable est qu'il s'agit de deux personnages se faisant face, d'une conversation ou

1. Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 37.
2. L. Frobenius. Das unbekannte Afrika. München, 1923, p. 163 et fig. 2-4.
3. Hoffman. The graphic Art of the Eskimos, pl. 81, n° 5.
4. *IPEK*, II, 1926, pl. 13, fig. 3.
5. J. Bing. *IPEK, ibid.*, p. 244.

d'une rencontre ; si l'on tient compte, en outre, du fait que les bras d'un côté sont réunis comme si les personnages se serraient la main, la figure voudrait peut-être représenter une alliance ou un contrat.

En ce qui concerne maintenant non plus des objets ou êtres différents, mais des éléments symétriques d'un même objet, nous nous bornerons à mentionner, sans y insister, les nombreuses figures d'oiseaux, soit posés, soit volant, à ailes étalées des deux côtés du corps, où l'emploi du procédé du rabattement n'est que vraisemblable et non certain. En effet les ailes, à cause de leur mobilité, peuvent se présenter effectivement à la vue dans cette position, et par suite rien ne permet d'affirmer que les figures d'oiseaux en question n'ont pas été inspirées par le réalisme visuel.

Mais ce scrupule n'est plus de mise lorsqu'il s'agit, non plus d'ailes, mais de pattes. Un quadrupède ne saurait s'offrir à la vue avec deux pattes insérées dans le ventre et deux dans le dos, comme dans une hyène dessinée par un nègre de l'Afrique orientale [1]. Ce mode de représentation étrange s'explique sans peine par le rabattement. Les pattes d'un animal sont situées dans deux plans verticaux de part et d'autre du plan horizontal du ventre, c'est-à-dire dans la même disposition que des arbres bordant un chemin, avec cette seule différence qu'à partir de leur intersection avec le plan horizontal, elles se dirigent vers le bas et non vers le haut, que ce sont, pour ainsi dire, non des montants, mais des supports. Il est donc naturel que l'art primitif recoure dans ces deux cas analogues au même procédé. On en dirait autant des deux animaux d'un attelage, qui sont rabattus de part et d'autre du timon, opposés par leur dos, celui du second plan ayant les pattes en l'air, dans un pétroglyphe du Bohuslän [2]. Dans d'autres spécimens, malheureusement détériorés par les intempéries, il semble que les animaux étaient, au contraire, opposés par les pieds [3]. Dans un dessin koryak représentant un traîneau traîné par des chiens, les deux chiens de chaque paire sont pareillement adossés [4]. Le rabattement est également appliqué aux roues de voi-

1. Weule. *Op. cit.*, pl. 33, n° 3.
2. *IPEK*, II, 1926, pl. 14, n° 2.
3. *Ibid.*, pl. 17, n°s 4 et 5.
4. Jochelson. The Koryak, p. 724, fig. 244.

tures à deux ou quatre roues dans des pétroglyphes scandinaves[1], sur des urnes cinéraires de la Prusse occidentale[2], dans des miniatures de manuscrits des XIV^e^ et XV^e^ siècles[3].

Un autre exemple de rabattement est fourni par diverses représentations de casques figurés, notamment sur des vases grecs, avec deux cimiers opposés symétriquement. Comme on sait qu'il existait dans l'antiquité des casques à plusieurs cimiers, ces figures peuvent fort bien représenter des casques à deux cimiers. Mais, dans certains cas, la disposition des cimiers dans le dessin ne saurait être considérée

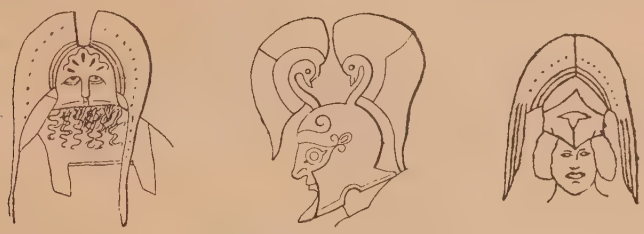

Fig. 6. — Détail du décor d'une coupe grecque à figures rouges de style sévère (d'après Gerhard). Tête de Memnon. Rabattement des cimiers (p. 893, n. 5).

Fig. 7. — Détail du décor d'un vase grec archaïque (d'après Helbig). Tête de guerrier. Rabattement des cimiers (p. 893, n. 4).

Fig. 8. — Détail du décor d'une amphore grecque à figures rouges (d'après Murray). Tête d'Athéna. Rabattement du cimier (p. 894, n. 1).

comme conforme à la réalité. En effet, les cimiers multiples étaient situés dans des plans parallèles, perpendiculaires à la ligne des oreilles, de sorte que si la tête casquée était vue de face, on n'apercevait de chaque cimier que son arête antérieure, et si la tête était vue de profil, le cimier du premier plan masquait celui du second plan. On doit donc considérer comme des spécimens de rabattement les figures de casques à deux cimiers de profil disposés symétriquement, affrontés pour ainsi dire par leur arête antérieure, aussi bien pour des casques de profil[4] que pour des casques de face[5].

1. *IPEK*, II, 1926, pl. 14, n° 2 ; pl. 17, n^os^ 4 et 5.

2. Hoernes-Menghin. *Op. cit.*, fig. p. 529, n° 12 ; p. 531, n^os^ 2 et 4.

3. Lefebvre des Noëttes. *Op. cit.*, pl. XXXIX, fig. 104 et pl. XL, fig. 105.

4. A. S. Murray. Perspective as applied in early greek art, *Journal of hellenic Studies*, II, 1882, pp. 318-320 et atlas des t. I-VIII, pl. XV (marquée par erreur 1881), n° 6 (vase grec archaïque du British Museum). — W. Helbig. Das homerische Epos, 2^e^ édit., Leipzig, 1887, p. 304, fig. 116.

5. Helbig. *Ibid.*, p. 302, fig. 114. — Casque du guerrier Laoptolemos sur une œnochoé corinthienne (Louvre, E 648) : Perrot et Chipiez. *Histoire de l'Art*, IX, p. 667, fig. 357.

Dans ces exemples, il est possible, comme nous le disions, que l'artiste ait voulu représenter un casque à deux cimiers. Mais d'autres semblent s'être proposé de figurer un casque à cimier unique. Il s'agit de dessins de casques de face dans lesquels les deux parties opposées symétriquement, au lieu d'être séparées l'une de l'autre, forment un ensemble compact uniquement divisé par une verticale médiane[1]. Le dessin semble donc vouloir représenter, non deux cimiers rabattus de part et d'autre de leur axe de symétrie idéal,

Fig. 9. — Dessin papou (d'après Haddon).
Maison à trois côtés visibles (p. 894, n. 3).

mais les deux faces d'un seul cimier rabattues de chaque côté de leur arête antérieure commune.

La substitution de deux profils symétriques à la vue de face, dans laquelle des parties de l'objet sont masquées, se rencontre encore dans des figures de personnages agenouillés ou accroupis, dont les jambes sont écartées latéralement pour les mettre en évidence[2].

Il faut sans doute considérer comme des exemples analogues de rabattement les dessins de maisons à trois côtés visibles, comme dans un dessin papou[3], ou les dessins de tonneaux qui montrent les deux fonds, aussi bien sur des méreaux en plomb du xv^{e} siècle que sur des enseignes de tonneliers actuelles.

1. Murray. *Op. cit.*, pl. XV, n° 5 (tête d'Athéna sur une amphore à figures rouges du British Museum).

2. Peintures rupestres néolithiques espagnoles de la Piedra Escrita (Fuencaliente) : Breuil. Les peintures rupestres schématiques d'Espagne, *op. cit.*, pl. III, panneaux 2, 4, 5. — Gravures rupestres préhistoriques du Sud-Oranais : femme à genoux de l'Oued Medsous (Flamand. *Op. cit.*, fig. 179), personnages accroupis de Moghar-et-Tathani (*Ibid.*, fig. 126 *a* et pl. XLI). — Gravures sur bambous néo-calédoniens : Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 31 (accouchement), 42, 43. — Art décoratif polynésien : Stolpe. *Evolution in the ornemental art of savage peoples*, Rochale, s. d., fig. 17, 21, 22, 25, 28-31.

3. Haddon. British New Guinea native drawings, *Man*, IV, 1904, n° 21, pl. C, fig. 1.

Peut-être le rabattement se retrouve-t-il encore à l'origine d'un motif dont on connaît une foule d'exemplaires depuis les temps mycéniens jusqu'à nos jours, à savoir celui qui représente un animal soit réel, soit fantastique, avec une tête de face de part et d'autre de laquelle se déploient deux corps de profil symétriques[1]. Dans les figures de ce genre, les deux corps de profil pourraient vouloir, dans l'intention de l'artiste, représenter, si l'on peut dire, l'endroit et l'envers du corps de l'animal unique dont la tête est figurée de face ; en d'autres termes, de même que dans les cimiers de casques mentionnés ci-dessus, un objet de face serait traduit par la réunion de deux profils symétriques. Cette interprétation, bien que possible, n'est pas la seule possible ; une discussion approfondie du problème exigerait de longs développements dont le seul résultat serait de faire ressortir sa complexité et d'établir qu'il admet plusieurs solutions dont aucune ne s'impose. Aussi jugeons-nous inutile d'insister.

Dans les divers exemples qui précèdent, les objets ou parties d'objets figurés en rabattement se faisaient face par rapport à un axe unique. Une relation analogue, quoique plus complexe, existe entre des objets disposés autour d'une surface polygonale ou circulaire limitée par un contour soit réel, soit purement idéal. Dans ce cas encore, l'art primitif traduit cette relation topographique par un rabattement dont nous exprimerons à la fois la parenté et la différence avec le précédent ou rabattement linéaire par le nom de rabattement circulaire. Ce nouveau rabattement peut, comme l'autre, être soit interne soit externe, c'est-à-dire que les objets qui se font face peuvent être rabattus en dedans ou en dehors de la surface autour de laquelle ils sont situés ; en d'autres termes, ils s'opposent dans le dessin tantôt par celle de leurs extrémités qui touche le sol, tantôt par l'autre.

Ainsi, dans un dessin d'un nègre de l'Afrique orientale d'environ vingt-quatre ans, des femmes dansant sont rabattues, opposées par leurs pieds, autour du cercle, figuré, bien qu'idéal, qu'elles déterminent sur le sol[2]. Du même genre sont diverses gravures sur bambous

1. Murray. *Op. cit.*, pp. 318-323. — Levinstein. *Op. cit.*, p. 67. — Morin Jean, *Op. cit.*, p. 87. — André Michel. Histoire de l'Art, I, p. 888-889. — Edmond Pottier. Histoire d'une bête, *Revue de l'art ancien et moderne*, XXVIII, 1910, II, p. 428.

2. Weule. *Op. cit.*, pl. 34, n° 1.

néo-calédoniens. Des pêcheurs sont rabattus en cercle autour du filet dans lequel ils emprisonnent des poissons[1]. Dans l'intérieur d'une hutte censément vue d'en haut, les habitants sont rabattus en dedans, leurs têtes convergeant vers le centre[2]. Des cocotiers sont rabattus en cercle autour d'un enclos[3]. Une lagune entourée de rochers est

Fig. 10. — Gravure sur bambou néo-calédonien (d'après Luquet). Scène de pêche. Rabattement (p. 896, n. 1).

figurée de la même façon dans un dessin au crayon d'un Koïtapu de Port-Moresby (Nouvelle Guinée britannique) âgé de vingt-trois ans[4].

Dans divers dessins d'Indiens de l'Amérique du Nord représentant des campements, les tentes sont rabattues autour de l'espace central[5]. Dans un dessin d'un Indien Winnebago représentant la bataille de Hard River entre le général Sully et les Sioux, la disposition en carré

1. Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 46 *bis*.

2. *Ibid.*, fig. 70.

3. *Ibid.*, fig. 23.

4. Haddon. British New Guinea native drawings, *Man*, IV, 1904, n° 21, pl. C, n° 4.

5. Levinstein. *Op. cit.*, fig. 139 (original au Musée d'ethnographie de Leipzig). — Mallery. *Op. cit.*, pl. XXI-XXIII (Winter-Count de Battiste Good).

des troupes blanches est rendue de la même façon, sous cette réserve que seules les deux rangées latérales sont opposées par les pieds; les rangées qui font face au spectateur ont toutes deux les têtes en haut[1].

Dans diverses figures, par exemple une peinture murale égyptienne d'une chapelle funéraire d'Abd-el-Kurna[2] et un dessin australien sur

Fig. 11. — Dessin cheyenne (d'après Levinstein). Arrivée d'un marchand dans un camp de Cheyenne. Rabattement des tentes (p. 896, n. 5).

écorce des environs du lac Tyrrell[3], maintes fois reproduit d'après Brough Smyth, les arbres qui entourent une pièce d'eau sont rabattus extérieurement autour de ses bords. Ces figures me semblent fournir la clé d'un motif des pétroglyphes scandinaves de l'âge du Bronze, interprété d'ordinaire, comme c'est l'usage pour les figures qu'on ne comprend pas, comme un symbole religieux. Il se compose d'un cercle dont le contour supporte extérieurement des figures ayant en général la forme d'une fourchette ou de la lettre grecque ψ, mais

1. Mallery. *Op. cit.*, p. 559, fig. 785.

2. Levinstein. *Op. cit.*, fig. 137 = Wilkinson, Manners and Customs, 1re série, II, p. 99.

3. Brough Smyth. The Aborigines of Victoria, I, p. 286, fig. 40 = Grosse. Les débuts de l'art, pl. I = *L'A.*, XIX, 1908, p. 389, fig. 4.

présentant parfois plus de deux branches latérales[1]. Il me semble tout indiqué de voir dans ce motif la représentation, sous forme schématique, d'un étang entouré d'arbres.

Dans une peinture rupestre des Lillooet expliquée par des indigènes comme représentant sans doute un grizly dans sa tanière surmontée par un bois ou un buisson, les arbres ou arbustes sont figurés par des traits droits rabattus en dehors du contour de la tanière[2]. Dans un dessin tchouktchi représentant une maison où se fait une cérémonie, les objets placés sur une espèce de cadre construit avec

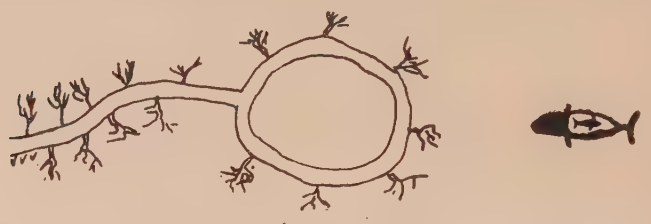

Fig. 12. — Dessin dakota (d'après Bastian). Sanctuaire du dieu de l'eau. Rabattement linéaire et rabattement circulaire (p. 898, n. 4).
Fig. 13. — Dessin eskimo sur peau de morse (d'après Hoffman). Baleine pleine. Transparence (p. 784, n. 1).

des rames et placé à mi-hauteur du poteau central sont rabattus extérieurement autour de ce cadre[3].

Certains dessins réunissent les deux sortes de rabattement. Tel est par exemple un dessin dakota représentant le sanctuaire du dieu de l'eau. C'est un marais entouré d'arbres en rabattement circulaire auquel conduit un chemin bordé d'arbres en rabattement linéaire[4]. Dans un dessin d'un nègre de l'Afrique orientale qui représente avec une fidélité absolue un poste fortifié, les arbres et les constructions figurés avec leur nombre et leur situation exacts sont rabattus de part et d'autre de l'allée centrale ; dans le même dessin, les pieux de

1. *IPEK*, II, 1926, pl. 13, n° 1. — F. Adama van Scheltema, Rhythmus in ethnologischer Beleuchtung, *Zeitschrift für Aesthetik und allgemeine Kunstwissenschaft*, XXI, 1927, p. 113, est arrivé de son côté à une interprétation analogue, avec cette seule différence que le cercle central où je vois un étang est pour lui une enceinte sacrée.

2. Teit. The Lillooet Indians, *op. cit.*, pl. IX (en face de la p. 282), n° 35.

3. Bogoras. The Chukchee, *op. cit.*, fig. 282.

4. Bastian. Bunte Bilder für die Spielstunden des Denkens, pl. XV = Levinstein, *Op. cit.*, fig. 136.

la palissade entourant le poste sont représentés en rabattement circulaire [1].

*
* *

La perspective n'a pas seulement pour effet de supprimer pour la vue une partie plus ou moins grande d'un objet lorsqu'elle est masquée par un autre objet situé entre lui et le spectateur. Même pour un objet placé au premier plan, elle donne à certains de ses éléments une forme différente de leur aspect caractéristique. Le réalisme intellectuel tient au contraire à ce que tous ces éléments conservent dans l'objet dont ils sont des parties la forme exigée par l'exemplarité ; chacun d'eux est figuré comme s'il était aperçu du point de vue d'où il présente cet aspect. On peut donc donner à ce procédé le nom de *changement de point de vue*. Mais il doit être bien entendu qu'il n'y a là qu'une façon de parler commode, une traduction dans le langage du réalisme visuel d'un mode de représentation graphique dicté en réalité par le réalisme intellectuel. L'artiste primitif ne songe pas le moins du monde à signifier par la forme qu'il donne à chaque détail dans son dessin que si l'on regardait l'objet de tel point de vue, ce détail y apparaîtrait avec cet aspect ; il veut simplement figurer ce détail tel qu'il le pense en soi. Si la forme que présente dans le dessin chaque élément d'un objet est forcément de nature visuelle, cette forme n'est que la traduction de son essence, c'est-à-dire d'une idée de nature intellectuelle ; on pourrait dire que dans l'ensemble de l'objet, chacune de ses parties est rendue par un idéogramme.

Une fois admise, sous cette réserve, l'expression de changement de point de vue, il sera commode de classer les innombrables exemples de ce procédé graphique d'après les différents points de vue correspondant à la représentation des éléments d'un même dessin. Nous envisagerons successivement les dessins dont toutes les parties sont figurées en élévation, mais de points de vue différents ; les dessins où se rencontrent à la fois l'élévation et le plan ou vue à vol d'oiseau ; enfin les dessins où intervient en outre le rabattement.

1. Weule. *Op. cit.*, pl. 36, n° 2 *b*.

Lorsque plusieurs objets sont réunis dans un tableau d'ensemble, chacun d'eux est figuré avec son aspect exemplaire. Ce fait est particulièrement manifeste dans les dessins de cavaliers. Comme nous l'avons vu (p. 787), l'exemplarité requiert la représentation de profil pour les animaux et préfère la représentation de face pour le corps humain. Aussi rencontre-t-on fréquemment un personnage de face posé sur une monture de profil, par exemple dans des gravures rupestres espagnoles néolithiques ou de l'âge du Bronze[1], dans des

Fig. 14. — Pétroglyphe du Ouadi Mokatteb (presqu'île du Sinaï) (d'après Andree). Cavalier. Déplacement des jambes du cheval (p. 793, n. 3). Cavalier de face (p. 900, n. 5) sans jambes (p. 767, n. 3).

Fig. 15. — Peinture murale des Indiens Pueblo de l'Arizona (d'après Mindeleff). Capridé ou antilope. Déplacement des cornes et des oreilles (p. 794, n. 2). Sabots avec déplacement des onglons ou figurés en plan (p. 918, n. 1).

Fig. 16. — Dessin sur écorce des Ojibwa du Minnesota. Échelle : 3/8 (d'après Hoffman). Bison de profil à deux yeux superposés (p. 901, n. 1) et cornes de face (p. 903, n. 3).

figures incisées sur des urnes cinéraires de Prusse occidentale d'époque hallstattienne[2], sur une stèle funéraire de la nécropole celtibérique d'Aguilar d'Anguita (province de Guadalajara)[3], dans une peinture rupestre de Sibérie[4], dans des pétroglyphes de la presqu'île du Sinaï[5], dans de nombreuses gravures rupestres de la région de l'Atlas et du Sahara[6], dans le décor d'un tissu en raphia de la région de la Côte d'Or ou des Esclaves[7], au Brésil chez les Karaja[8] et les

1. Luquet. Le motif du cavalier, *op. cit.*, fig. 1.

2. *Ibid.*, fig. 3 *a* et *c*.

3. *Revue des Etudes anciennes*, 1913, fig. p. 437.

4. Luquet. Le motif du cavalier, *op. cit.*, fig. 14.

5. R. Andree. Ethnographische Parallelen. Stuttgart, 1878, pl. II, n° 1 (sans référence).

6. Luquet. Le motif du cavalier, *op. cit.*, fig. 6, 7 *a*, *b* et *c*, 8 *b*, *c* et *d*, 9 *a*, *b*, *c* et *d*, 10 *a* et *c*, 11 *a* et *b*, 12.

7. Musée d'Ethnographie de Berlin, n° III C 26.802 (B. Ankermann. *Baessler Archiv*, VI, 1922, fig. p. 205, n° 10).

8. F. Krause. *Baessler Archiv*, II, 1912, fig. 104.

Paressi-Kabisi [1], dans des gravures sur bambous de Nouvelle-Calédonie [2].

De même et pour la même raison, dans les graffiti des murs de nos rues représentant soit des personnages, soit des organes sexuels en copulation, l'acteur mâle est généralement figuré de profil, l'autre de face.

Passons aux représentations d'objets isolés. Parfois, le dessin d'un être vu de devant contient un détail qui ne peut être vu que de derrière. Ainsi, dans un portrait dessiné par un Nahuqua du Brésil, l'anus est juxtaposé au nombril et au phallus [3]. L'anus est également figuré dans un fourmilier de profil dessiné au charbon sur un mur par un Baré du Brésil [4]. De même, dans un relief sur bois des Toradja de Célèbes, un crocodile vu à vol d'oiseau a l'anus figuré dans le dos [5].

Cet exemple nous amène à des dessins réunissant la vue de face et la vue de profil. Des têtes de profil sont fréquemment dotées de deux yeux, figurés tantôt à côté, tantôt au-dessus l'un de l'autre; on en trouve des exemples dans des figures humaines [6], des quadrupèdes [7]

1. W. Schmidt. Die Paressi-Kabisi, *Baessler Archiv*, IV, 1905, p. 230 et fig. 131 (p. 228).

2. Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 24, 30, 45.

3. K. v. d. Steinen. Unter den Naturvölkern Zentralbrasiliens, *op. cit.*, p. 235 et pl. Kulisehu II (la reproduction châtrée, sans doute par scrupule de décence, donnée de ce dessin par J. Sully. *Op. cit.*, fig. , en dénature complètement le caractère).

4. Th. Koch-Grünberg. *Globus*, LXXXIX, 1906, pp. 373-380, pp. 373-380, fig. 1 *e*.

5. Temple de Boejoe en Bajaoe : W. Kaudern. Structures and Settlements in Central-Celebes. Göteborg, 1925, fig. 234, nos 1 et 2 (d'après Adriani et Kruijt).

6. Archer, gravure rupestre de Thyout : Flamand. *Op. cit.*, fig. 167, 1. — Gravure rupestre de Nouvelles-Galles du Sud, personnage avec un boumerang derrière lui : R. H. Mathews. *Journal of the anthropological Institute*, XXVII, 1897-1898, pl. XXX, no 26. — Gravures sur bambous néo-calédoniens : Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 35 et 36.

7. Gravures rupestres du Sud-Oranais : Bubales de Ksar-el-Ahmar (Flamand. *Op. cit.*, pl. XIII-XV); éléphants de Zenaga (*ibid.*, fig. 25, 1), Guebar-Rechim (*ibid.*, pl. XXI, nos 7 et 9) et Thyout (*ibid.*, fig. 124 *a* et *b*); félins de Thyout (*ibid.*, pl. XXX, nos 3 et 4) et El-Kharrouba (*ibid.*, fig. 196). — Bison dessiné sur le rouleau en écorce de bouleau servant de sac à objets magiques d'un sorcier Ojibwa du Minnesota : Hoffmann. The Midewiwin, *Annual Report of the Bureau of Ethnology*, VII, 1885-86, pl. XX; il ajoute (p. 288) que cette représentation des deux yeux dans une tête de profil est peu fréquente chez les artistes Indiens. — Panthère d'un pétroglyphe algonkin de Virginie occidentale : Mallery. *Op. cit.*, fig. 1088 *a*. — Quadrupède d'une peinture sur abri de Virginie occidentale : Mallery. *Ibid.*, pl. XXXI. — Kangourou, gravure rupestre de Nouvelles-Galles du Sud : Mathews. *Op. cit.*, pl. XXX, no 18; il spécifie (p. 358) que la représentation des deux yeux du même côté de la tête n'est pas rare dans les dessins australiens pour des animaux variés.

ou des oiseaux [1]. Lorsque le dessin se rapproche du réalisme visuel en ne figurant qu'un seul œil, il arrive encore que cet œil soit représenté de face. Ce mode de représentation, bien connu pour l'Égypte et l'Assyrie, se rencontre aussi dans d'autres milieux, notamment dans l'art égéen ; il est appliqué non seulement à l'homme [2], mai aussi aux animaux [3].

L'artiste primitif, en plaçant deux yeux dans une tête de profil veut exprimer qu'une tête a deux yeux ; peu lui importe qu'un seul soit visible. Pour la même raison, quand il songe à figurer les

Fig. 17 à 20. — Gravures rupestres de Nouvelles Galles du Sud. Échelle de 17 : 1/20 ; des autres figures : 1/10 (d'après Mathews). Cétacé de profil à deux yeux et deux évents et poisson de profil à deux yeux (p. 920, n. 3). Homme assis de profil à deux yeux superposés (p. 901, n. 6). Kangourou de profil à deux yeux (p. 901, n. 7).

narines, il lui arrive d'en mettre deux dans le nez d'un homme ou le mufle d'un animal de profil. C'est le cas par exemple, pour l'art paléolithique, dans une gravure primitive de Castillo représentant une tête de jeune capridé, où les deux naseaux sont figurés à côté l'un de l'autre, le second empiétant sur la bouche [4], et dans le cheval polychrome d'Altamira [5] ; dans l'Afrique du Nord, pour les deux bubales se battant d'une gravure rupestre d'Er-Richa [6].

1. Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 44 (gravure sur bambou).

2. Fresques de Cnossos (« le porteur de vase », « la Parisienne »). — Terre cuite représentant des personnages écrasant du blé à la meule, d'une tombe du premier âge du Fer de Curium (Chypre) : Dussaud. Les civilisations préhelléniques, fig. 128 *h*.

3. Vache peinte sur un larnax de Gournia (Crète) (Minoen récent III) : M. Oulié. Les animaux dans la peinture de la Crète préhellénique. Paris, Alcan, s. d. (1926), fig. 4.

4. Cavernes cantabriques. *Op. cit.*, p. 159, fig. 135. (Ce détail n'est pas reproduit dans *Rép.*, p. 49, n° 4, en haut à droite.)

5. *Rép.*, p. 10, n° 1.

6. Flamand. *Op. cit.*, fig. 201.

L'art primitif recourt également au procédé du changement de point de vue, concurremment à celui du déplacement signalé plus haut (p. 793), et qui n'est comme lui qu'un corollaire de l'exemplarité, pour faire ressortir la dualité des cornes ou des oreilles. Celles-ci, par suite de leur mobilité, peuvent, chez des animaux sans cornes, présenter effectivement le même aspect que dans une vue de face ; il n'est donc pas possible de décider dans ce cas si le dessin obéit au réalisme intellectuel plutôt qu'au réalisme visuel. Mais cette

Fig. 21. — Pétroglyphe d'Aspeberg (Suède) (d'après Baltzer). Scène de labourage. Bœufs de profil à pattes déplacées (p. 793, n. 3) et cornes de face (p. 903, n. 3). Etagement des plans (p. 788, n. 8).

ambiguïté n'existe pas pour les bêtes à cornes, chez qui, dans la vue de profil, les cornes masquent au moins l'insertion de l'oreille du second plan. On doit donc rapporter au changement de point de vue les figures de têtes de profil à oreilles divergeant de chaque côté des cornes[1], parfois même d'une corne unique[2].

Les cornes, à leur tour, sont figurées de face sur une foule de têtes de profil. Pour les bovidés[3], comme la forme et la direction des

1. Exemples des peintures rupestres espagnoles paléolithiques : deux bœufs de la Visera (Breuil, *L'A.*, XXVI, 1915, p. 319, fig. 2, en bas à droite) ; deux bœufs de la Vieja (*Rép.*, p. 5, n° 1, au milieu du bas ; « les oreilles y sont figurées à la base de chaque corne et du côté externe » : Breuil. *L'A.*, XXVIII, 1917, p. 541) ; deux bœufs de Minateda (Breuil. Minateda, *op. cit.*, fig. 29, en bas au milieu ; fig. 35, en bas à droite). — Marques de poteries égyptiennes prépharaoniques : Flamand. *Op. cit.*, fig. 101, n° 1 et 103, n° 1. — Bœuf, gravure rupestre de la vallée de Telizzharen : *Ibid.*, fig. 7.

2. Un bouquetin de Minateda : Breuil, Minateda, *ibid.*, fig. 9, au milieu de la ligne du haut.

3. Art paléolithique : Bison solutréen de la Grèze (*Rép.*, p. 90, n° 3) ; Capridé aurignacien de Pair-non-Pair (*Rép.*, p. 163, n° 12) ; Bovidés tracés avec le doigt sur l'argile à la Clotilde de Santa Isabel (Aurignacien ancien) (*Rép.*, p. 175, n°s 6-8) ; Bison gravé de Cargas (*Rép.*, p. 81, n° 4) ; Tête de bœuf primitive à contour pointillé rouge de Font-de-Gaume (*Rép.*, p. 78, n° 5) ; Bœufs et bisons

cornes dans la réalité sont extrêmement variables, il n'est pas impossible que dans tel ou tel dessin déterminé, l'aspect présenté par ces organes soit celui qu'il offrait à la sensation visuelle, et qu'aurait pu fixer une photographie instantanée. Mais cette explication ne saurait avoir qu'une portée restreinte. Il est impossible d'invoquer le réalisme visuel pour les figures de bovidés où les cornes de face sont, soit encadrées par les oreilles également de face[1], soit accompagnées d'oreilles figurées de profil avec déplacement[2].

Il est également impossible d'expliquer par le réalisme visuel les

de la Pasiega (La Pasiega, pl. XVI, au milieu vers la droite; pl. XVIII, nos 27 et 28; pl. XI, no 35; pl. XXI, no 55); Deux bœufs, l'un jaune et l'autre noir, de la Pileta (La Pileta, pl. VII, no 32; pl. XIII, en bas à gauche); Une des plus anciennes figures du Charco del Agua amarga (J. Cabré. La val del Charco. Madrid, 1915, fig. 2); Bœufs de Minateda (Breuil, Minateda, *op. cit.*, fig. 23 au milieu en bas; fig. 29 au milieu en bas; fig. 35 en bas à droite), des Toricos d'Albarracin (*Rép.*, p. 2, nos 3-6; cf. *L'A.*, XXII, 1911, pp. 644-645), de la Vieja (*Rép.*, p. 4 et p. 5, no 1), de la Visera (Breuil, *L'A.*, XXVI, 1915, p. 319, fig. 2); Trois bœufs de Cogul, dont les deux du haut semblent avoir les cornes en arrêt (*Rép.*, p. 56, no 3); Bouquetins les plus anciens des Batuecas (Breuil, *L'A.*, XXIX, 1918-1919, p. 4, fig. 2). — Peintures rupestres espagnoles néolithiques : deux taureaux peints en jaune, affrontés et semblant lutter, des Carasoles del Bosque à Alpera (Breuil, *L'A.*, XXVI, 1915, p. 329, fig. 6). — Gravures rupestres de l'Afrique du Nord : Bubales, sans doute paléolithiques (Flamand. *Op. cit.*, fig. 13 et pl. XIX, nos 1 et 3 (les Delaas), fig. 33 et 250 et pl. XIII-XV (Ksar-el-Ahmar), fig. 123 (Gara Touidjin), 180 (El Kharrouba), 201 (Er-Richa); Bovidés de Taghit (*Ibid.*, fig. 24, no 6), de Zenaga (H. Kühn, *IPEK*, III, 1927, pl. 9, no 22), de Telizzharen (Flamand, *Op. cit.*, fig. 7, d'après Barth); Ruminants de Bou-Alem (Flamand. *Ibid.*, fig. 18) et de Guebar-Rechim (*Ibid.*, fig. 121). — Art égyptien : Taureau sur plaque de schiste prépharaonique : *Ibid.*, fig. 228 *a*; Gravures sur palettes de schiste (*Journal of the anthropological Institute*, XXX, 1900, *Miscellanea*, no 22, fig. I *a*, II, III); Bas-relief de Tourah (Lefebvre des Noëttes. La force motrice animale, *op. cit.*, pl. IX; Peinture murale d'un tombeau (British Museum) (Hourticq. La peinture, fig. p. 17); Sacrifice funéraire d'une vache gravé sur paroi d'une tombe rupestre à Arèg (oasis d'Ammon) (G. Steindorf. *Archiv für Anthropologie*, N. F. VI, 1907, p. 110, fig. 6). — Décor peint d'un vase étruscoionien (Musée du Louvre, D. 149) (Morin Jean. *Op. cit.*, fig. 171.) — Pétroglyphe de l'âge du Bronze d'Aspeberg (Bohuslän) représentant une scène de labourage (H. Kühn. Die Kunst der Primitiven, fig. p. 79). — Bison dessiné sur le rouleau en écorce de bouleau servant de sac à objets magiques d'un sorcier Ojibwa du Minnesota (Hoffmann. The Midewiwin, *op. cit.*, pl. XX). — Bison dessiné par Cerf-Blanc, chef Sioux vivant vers 1840 (Mallery. *Op. cit.*, fig. 667). — Bison peint sur peau des Indiens Mandan (Musée d'Ethnographie de Berlin, no IV B 205). (H. Kühn. Die Kunst der Primitiven, pl. 40).

1. Exemples des peintures rupestres espagnoles paléolithiques : deux bœufs de la Visera (Breuil. *L'A.*, XXVI, 1915, p. 319, fig. 2, en bas à droite); deux bœufs de la Vieja (*Rép.*, p. 5, no 1, au milieu du bas); deux bœufs de Minateda (Breuil. Minateda, *op. cit.*, fig. 29, en bas au milieu; fig. 35, en bas à droite). — Gravure rupestre de Telizzharen (Flamand. *Op. cit.*, fig. 7, d'après Barth).

2. Peinture rupestre espagnole néolithique de la Cueva Negra : Breuil. *L'A.*, XXVI, 1915, p. 325, fig. 4. — Vache peinte sur un larnax de Gournia (Crète) (Minoen récent III) : M. Oulié. *Op. cit.*, fig. 4.

cornes de face attribuées dans divers dessins à d'autres ruminants, en particulier à des capridés[1].

La même représentation de face sur une tête de profil est également fréquente pour les bois de cervidés, où elle est parfois associée, comme pour des bovidés, à des oreilles de profil avec déplacement[2]. Mais ici, en particulier pour les cerfs mâles adultes, le problème du rendu se complique du fait des ramifications de la tige dirigées vers

Fig. 22. — Décor peint sur un vase zuñi (d'après Verworn). Cerf. Bois de face et oreilles déplacées (p. 905, n. 2). Ligne de vie figurée en transparence (p. 781, n. 6). Sabots avec déplacement des onglons ou vus en plan (p. 918, n. 1).

Fig. 23. — Décor peint d'un larnax de Gournia (d'après Oulié). Vache et son veau. Représentation individuelle des poils (p. 792, n. 2). Œil de face (p. 902, n. 3). Cornes de face et déplacement des oreilles (p. 904, n. 2).

l'avant, notamment les deux andouillers basilaires recourbés en forme de crochet. Cette difficulté est escamotée, si l'on peut dire, ou simplement inaperçue, dans des figures où chaque bois est rendu

1. Art paléolithique : Petite protome jaune de la Pileta (La Pileta, pl. X, n° 27, où elle est par erreur colorée en rouge) ; Bouquetin des plus anciennes fresques de la Vieja (*Rép.*, p. 6, n° 1, sous les pattes de derrière du cerf de gauche) ; Bouquetins de la série la plus ancienne (en brun foncé) des Cabras pintadas de la vallée des Batuecas (Breuil, *L'A.*, XXIX, 1918-1919, pp 4 5, fig. 2-4). — Art égyptien : Marques de poteries (ruminants) (Flamand. *Op. cit.*, fig. 100, n° 4 ; 101, n° 1 ; 103, n° 3) ; Gravures sur palettes de schiste (*Journal of the anthropological Institute*, XXX, 1900, *Miscellanea*, n° 22, fig. III et V). Troupeau de chèvres du tombeau de Ti (Maspéro. Histoire ancienne des peuples de l'Orient. Les origines, Égypte et Chaldée, fig. p. 343). Le dieu Khnoumou est figuré avec des cornes semblables : Maspéro. *Ibid.*, fig. p. 157 (temple de Louxor) et p. 239 (temple de Khnoumou à Eléphantine). — Art assyrien : Chèvres en relief sur la porte de bronze de Balawat (Perrot et Chipiez. Histoire de l'art, II, fig. 244) ; chèvres sur une intaille chaldéenne (Maspéro. Histoire, *op. cit.*, p. 767, fig. du bas).

2. Peintures rupestres paléolithiques de Calapata (*Rép.*, p. 41, n°s 4 et 5) ; Cerf peint sur un vase zuñi (Verworn, *op. cit.*, fig. 29).

d'une façon schématique par une sorte d'épine dorsale de poisson [1]. Mais dans d'autres dessins, l'artiste s'est attaché à rendre d'une façon plus naturaliste la disposition des andouillers, tout en conservant à l'ensemble des bois la forme en V qu'ils présentent dans une vue de face. Ce problème a reçu deux solutions différentes. Tantôt les bois ont tous deux leurs andouillers dirigés vers l'avant ; tantôt, par une application du procédé signalé plus haut sous le nom de rabattement, les andouillers sont figurés symétriquement

Fig. 24 et 25. — Peintures rupestres de Calapata (d'après Breuil). Têtes de cerfs. Bois du type de Calapata (p. 906, n. 2) avec oreilles de profil déplacées (p. 905, n. 2.)

Fig. 26. — Décor céramique incisé des Millares (d'après Siret). Cerf. Déplacement des pattes (p. 793, n. 3). Bois du type des Millares (p. 906, n. 4).

de part et d'autre de l'ensemble des bois. Le premier type, que j'ai appelé type de Calapata, est caractéristique des peintures rupestres paléolithiques de l'Espagne orientale [2]. Le second, ou type des Millares, est plus répandu dans le temps et dans l'espace. On le rencontre dans des peintures rupestres espagnoles néolithiques [3], sur des fragments de céramique énéolithique des Millares [4], sur des poteries et fusaïoles d'Hissarlik [5], dans le décor incisé d'une urne

1. Pétroglyphe de l'âge du Bronze d'Aspeberg (Bohuslän) (*IPEK*, II, 1926, pl. 13 (en face de la p. 240), fig. 1. — Décor gravé sur la situle de bronze de Trezzo (début de l'âge du Fer) (Montelius. Civilisation primitive en Italie, I, pl. XLVI, n° 19 *a*). — Ornement d'une poire à poudre en argent des Indiens Navajo (*Report of the Bureau of Ethnology*, II, 1880-81, pl. XVI).

2. Luquet. Le réalisme dans l'art paléolithique, *L'A.*, XXXIII, 1923, p. 32-34.

3. La Visera (Breuil, *L'A.*, XXVI, 1915, p. 319, fig. 2, vers le centre). — Los Tajos de Bacinete (Breuil, *IPEK*, II, 1926, p. 235, pl. 10). — Velez Blanco. (Luquet. Art néolithique et peintures rupestres en Espagne. *Bulletin hispanique*, XVI, 1914, p. 4, fig. 18 et 19).

4. Luquet. *Ibid.*, p. 2, fig. 2 et 3.

5. Déchelette. *Revue archéologique*, 1908, II, p. 225. — Schliemann, Ilios, pl. 19,

funéraire hallstattienne de Silésie [1], sur le vase en argent de Gundestrup (Jutland) (IIe siècle après J.-C.) [2], dans un pétroglyphe de la carrière de Pipestone (Minnesota), qui semble attribuable aux Ojibwa [3], dans un dessin sur le fond d'un plat en écorce des Shuswap [4]. Exceptionnellement, les andouillers sont encore rabattus symétriquement, mais en dedans et non vers l'extérieur [5].

Le sabot des ruminants et suidés est divisé en deux onglons par une fente longitudinale. Cette séparation n'est pas visible de profil ;

Fig. 27. — Peinture rupestre paléolithique d'Albarracin (d'après Breuil). Bœufs. Cornes de face (p. 903, n. 3). Pieds bisulques (p. 908, n. 1).

Fig. 28 à 31. — Peintures rupestres des Batuecas). Échelle : environ 1/3 (d'après Breuil). Bouquetins. Pattes déplacées (p. 793, n. 3). Cornes de profil déplacées (p. 794, n. 1) et cornes de face (p. 903, n. 3).

on peut à la rigueur, dans une vue de trois-quarts par devant, l'apercevoir au pied de devant et au pied de derrière situés en avant de l'axe longitudinal du corps par rapport au spectateur, mais non aux deux autres pieds. Le réalisme intellectuel tient cependant à mettre en évidence cette particularité caractéristique, et les jambes, figurées de profil comme le corps, se terminent par des sabots qui ont l'air d'être vus de face. Des spécimens de ce type se rencontrent dans l'art paléolithique européen, aussi bien de la région franco-canta-

1. *Globus*. LXXII, 1897, II, p. 294, fig. 1-5.

2. H. Kühn. Die Kunst der Primitiven, pl. 125, n° 3.

3. Mallery. *Report of the Bureau of Ethnology*, X, 1888-89, fig. 50.

4. Teit. The Shuswap Indians, *Jesup Expedition*, II, p. 482, fig. 206.

5. Gravures de l'âge du Bronze ou plus anciennes sur la pierre de los Ballotes à Carril (Galice) : H. Obermaier. Die bronzezeitlichen Felsgravierungen von Nordwestspanien, *IPEK*, I, 1925, pl. 19 (en face de la p. 56), fig. 15.

brique que de l'Espagne orientale [1], dans les peintures rupestres néolithiques espagnoles [2], dans les décors peints de la céramique grecque [3], dans des miniatures médiévales [4], dans des gravures rupestres, probablement paléolithiques, du Sud-Oranais [5], dans l'art assyrien [6], dans des tatouages de cuisses birmans [7], dans un buffle du Winter Count du Dakota Lene-Dog [8], dans un cerf du décor, représentant le paradis terrestre, gravé sur une pipe des Payagua [9].

De même que dans des animaux bisulques entièrement figurés de profil, les sabots sont vus de face pour en faire ressortir la séparation, la saillie de la rotule est figurée par un cercle couvrant le genou dans un bonhomme de profil pour tout le reste, dessiné par un nègre de l'Afrique orientale [10].

Il n'y a pas lieu de porter au compte du réalisme intellectuel le thème de l'animal de profil à tête de face. A la vérité, le profil correspond à la forme exemplaire du corps d'un animal et la face à celle de sa tête ; mais les animaux peuvent, dans la réalité, se présenter à la vue sous cet aspect, au même titre que sous celui de la tête

1. Luquet. Le réalisme dans l'art paléolithique, *op. cit.*, pp. 36-39.

2. Abri des Carasoles del Bosque à Alpera (Breuil, *L'A.*, XXVI, 1915, p. 329, fig. 6 ; le second taureau est indiqué comme ayant le pied fourchu aux deux pattes de devant, seules subsistantes, *ibid.*, pp. 328-330).

3. Morin Jean. *Op. cit.*, fig. 12, 51, 54, 57, 182, 184, 217, 218, 220, 221, 222, 223, 224, 270, 271. — Biche sur une amphore du Musée de l'Ermitage, *Monumenti antichi dell'Instituto*, VI, p. 66. — Truie sur la kylix de Skythes (*Monuments et Mémoires Piot*, XX, 1913, pl. VI). — Taureau sur l'hydrie de l'enlèvement d'Europe : Perrot et Chipiez, Histoire de l'Art, IX, p. 565, fig. 279.

4. Moutons dans une miniature du Liber sententiarum d'Henri II à München (xe siècle) représentant l'Annonciation aux bergers (Pfister. *Op. cit.*, pl. I en couleurs). — Agneau de l'Apocalypse dans une miniature de l'Apocalypse de Bamberg (xe siècle). Pfister. *Ibid.*, pl. 25). — Sanglier dans une miniature du Manassesche Liederhandschrift à Heidelberg (xive siècle). (Pfister. *Ibid.*, pl. 39). — Cerf sur une miniature d'un missel de 1526 (Bibliothèque de l'Université d'Innsbrück, ms. no 100) : Wickhoff, Beschreibendes Verzeichnis, *op. cit.*, I, p. 156, fig. 55.

5. Flamand. Les pierres écrites, *op. cit.* : Bubales (fig. 13 et pl. XIX, fig. 33 et pl. XIII, fig. 123, 180, 201), ruminant (fig. 18), chevreau (?) (fig. 227 B), béliers à tiare et collier de Bou-Alem (pl. IV et pl. X, no 1).

6. Décor en briques émaillées de Khorsabad : Perrot et Chipiez. Histoire de l'Art, II, pl. XV, no 2. — Maspéro, Histoire, *op. cit.*, fig. p. 559 (urus sur un bas-relief de Nimroud), 560 (bovidés et même un âne sur un bas-relief de Koyoundjik), 561 (truie et ses petits sur un bas-relief de Koyoundjik).

7. *Journal of the anthropological Institute*, XXX, 1900, *Miscellanea*, no 64.

8. Mallery. *Report of the Bureau of Ethnology*, X, 1888-89, pl. XX et fig. 235.

9. Musée d'Ethnographie de Berlin, no V C 28 (K. v. d. Steinen. *Ethnologisches Notizblatt*, II, 1901, fig. p. 62).

10. Weule. *Op. cit.*, pl. 40, no 2.

entièrement retournée en arrière, qui n'est pas moins fréquemment reproduit par l'art figuré, bien que le réalisme intellectuel n'ait aucune raison de préférer cette position de la tête à la position normale, puisque, dans un cas comme dans l'autre, elle se présente de profil.

Mais la possibilité de torsion latérale de la tête par rapport au tronc est beaucoup plus limitée dans la réalité chez l'homme que chez l'animal. Par suite, il paraît légitime de rapporter au réalisme intellectuel les représentations humaines qui associent à un corps de profil une tête de face, comme c'est le cas par exemple dans une figure

Fig. 32. — Dessin d'un nègre de l'Afrique orientale (d'après Weule). Corvée de femmes enchaînées. Corps de profil à seins étagés (p. 795, n. 2) et bras de face (p. 909, n. 4), avec le *pelele* vu d'en haut (p. 921, n. 5). Déplacement des cartouchières du policier qui les surveille (p. 796, n. 6).

masculine paléolithique de Minateda[1], dans une gravure rupestre de Nouvelles-Galles du Sud représentant un bonhomme assis[2], dans une gravure rupestre de Thyout (Sud-Oranais)[3].

C'est encore par le réalisme intellectuel que s'explique l'attribution de bras de face à des personnages figurés de profil[4].

Le même souci de donner aux diverses parties du corps humain leur forme exemplaire se manifeste également pour les jambes, que l'art primitif représente avec prédilection de profil, même dans des personnages de face. C'est en effet de profil qu'apparaît le mieux l'articulation du genou et l'angle que la cuisse forme avec la jambe dans la flexion. Assez souvent, l'artiste primitif, pour faire ressortir cet angle dans des figures de face, dessine les jambes cagneuses ou « en manches de veste », autrement dit toutes deux de profil, mais

1. Breuil. Minateda, *op. cit.*, fig. 19 et pl. I.

2. R. H. Mathews. *American Anthropologist*, VIII, 1895, pl. II (en face de la p. 273), n° 3.

3. Flamand. *Op. cit.*, pl. XXXVII, n° 3.

4. Exemples : Personnages assis se faisant face sur une bague en électrum de travail babylonien trouvée dans une tombe crétoise du début de l'âge du Bronze (Dussaud. Les civilisations préhelléniques, fig. 126 *b*). — Dessin d'un nègre de l'Afrique orientale (Weule. *Op. cit.*, pl. 35, n° 5 *b*).

en sens inverse, l'une et l'autre avec le genou en dehors, ce qui donne au personnage une apparence de danseur[1]. Mais ce mode de représentation des jambes a un inconvénient. En effet, chaque jambe se terminant par un pied qui forme avec elle un angle droit ayant comme sommet le talon, les pieds devront être, comme les genoux, tournés en sens inverse: le personnage aura ainsi l'air de marcher

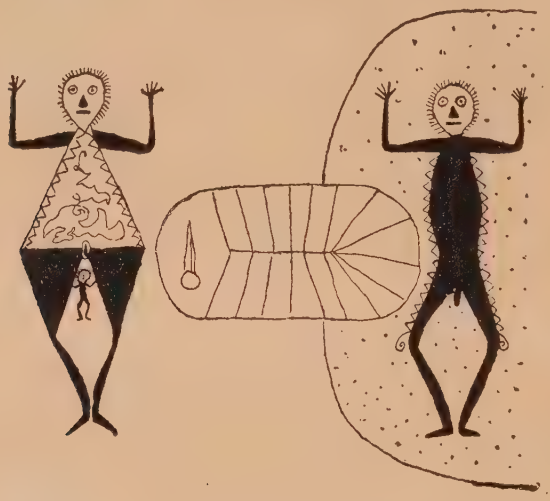

Fig. 33. — Dessin de l'île Mioko (d'après Börstein). La première famille. Représentation de relations (p. 775, n. 1). Cheveux figurés individuellement (p. 792, n. 4). Vulve remontée (p. 795, n. 4). Jambes de profil symétriques (p. 910, n. 1). Mélange d'élévation et de plan (p. 914, n. 4).

simultanément dans deux directions opposées. Le moyen d'éviter cette apparence insolite est de figurer les deux jambes de profil, même dans des personnages de face. Entre autres spécimens de ce mélange de la face et du profil, on peut citer des gravures rupestres scandinaves de l'âge du Bronze[2], une Gorgone sur un plat de Camiros (environ VII^e siècle avant J.-C.)[3], une représentation du

1. Nombreux exemples sur les bambous gravés néo-calédoniens : Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 12, 19, 30, 43, etc. — Dessin de l'île Mioko représentant la première famille : Börstein, Ethnographische Beiträge aus dem Bismarcksarchipel, *Baessler Archiv*, V, 1916, p. 246, fig. 25. — Dans les nombreuses figures de ce type de l'art australien, bon nombre doivent vouloir effectivement représenter des danses (corroboris); il en est probablement de même pour une peinture rupestre paléolithique de la Vieja : Luquet. L'art et la religion des hommes fossiles, fig. 117.

2. *IPEK*, II, 1926, p. 240, pl. 12, n° 3; pl. 13, n° 3; pl. 15, n^os 2, 11, 12, 14.

3. Daremberg et Saglio. Dictionnaire des antiquités, v° Gorgones, p. 1619, fig. 3633.

dieu Bès sur un bijou d'or du trésor d'Egine[1], un guerrier sur une stèle funéraire de Villafranca (premier âge du Fer)[2], diverses figures d'Indiens du Brésil[3], un dessin d'un indigène de l'île Bougainville (îles Salomon)[4].

Le mélange de la face et du profil est particulièrement remarquable dans un type de figure humaine qui réunit une tête de profil à œil unique de face, un tronc de face et des jambes de profil. Ce type, traditionnel dans l'art égyptien[5], se rencontre également dans l'art égéo-mycénien[6], dans l'art assyrien[7], dans l'art grec archaïque[8], dans les gravures sur bambous de Nouvelle-Calédonie[9], sur une tablette de pierre trouvée dans le Tennessee[10], dans des gravures rupestres du Sud-Oranais[11].

Les caractères intellectuels d'une partie d'un objet comprenant non seulement sa forme essentielle, mais aussi ses relations topographiques avec les parties voisines du même objet, le réalisme intellectuel désire exprimer ces relations dans la mesure où c'est pos-

1. Hoernes-Menghin. *Op. cit.*, fig. p. 60, n° 1.

2. *Ibid.*, fig. p. 219, n° 4.

3. M. Schmidt. Die Paressi-Kabisi, *Baessler Archiv*, IV, 1905, pp. 224 sq., fig. 123 *a*, 124 (dessins sur calebasses), 132 (dessin au crayon). — Th. Koch-Grünberg, *Archiv für Anthropologie*, N. F. VII, 1908, p. 42, fig. 6 (dessin au crayon d'un Miriti).

4. E. Frizzi. Ein Beitrag zur Ethnologie von Bougainville und Buka, *Baessler Archiv*, VI, 1914, fig. 68.

5. Parmi une infinité d'exemples, la peinture murale des porteurs de tributs de la tombe de Rekhmara à Thèbes (première moitié du xv[e] siècle avant J.-C.) : Glotz. La civilisation égéenne, Paris, Renaissance du livre, 1923, p. 239, fig. 35. — Dans diverses figures de ce type, la tête de profil est en outre surmontée d'une coiffure de face (Perrot et Chipiez, Histoire de l'art, I, fig. 527-530, III, p. 77, fig. 26; Maspéro, Histoire, *op. cit.*, lettrine de la p. 81, fig. p. 98, 135, 155, 239, 263.

6. Pêcheurs portant des poissons, peinture céramique de Phylacopi (Minoen récent I) : Glotz. *Ibid.*, p. 197, fig. 29. — Femmes sur des bagues d'or de Mycènes : *ibid.*, pp. 274-276, fig. 37 et 38.

7. Perrot et Chipiez. Histoire de l'Art, II, fig. 4, 26, 71, 80, 162, 233, 252. — Maspéro, Histoire, *op. cit.*, fig. p. 541, 555, 557, 608, 690, 707, 768, 769.

8. Perrot et Chipiez. Histoire de l'Art, IX, pl. VI, n[os] 6, 8, 16, 18 (monnaies), pl. XIV (métope du temple de Thermos). — Hydrie attique de style orientalisant d'Analatos près d'Athènes (environ première moitié du vii[e] siècle avant J.-C.) : Dugas. La céramique grecque, Paris. Payot, 1924, p. 75, fig. 51.

9. Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 15-18.

10. Mallery. *Op. cit.*, pl. LI.

11. Flamand. Les pierres écrites, *op. cit.*, fig. 229, n° 1 (« Homme au bouclier rond » de Bou-Alem), pl. IV (« Homme au fourreau libyen » d'El Kharrouba), pl. VII (« Homme au boumerang » de la même station). Le soi-disant « gynandre » de Ksar-el-Ahmar (*Ibid.*, pl. XII) est tout simplement un homme du même type, sous cette réserve que le tronc est vu, non de face, mais de dos, montrant l'anus.

sible sans sacrifier l'exemplarité. L'organe sexuel, et en particulier le membre viril, est trop caractéristique pour que l'art primitif ne tienne pas à le représenter, souvent même alors qu'il devrait être caché par le costume. Or cet organe, situé si l'on peut dire à la frontière du tronc et des jambes, a avec eux des relations topographiques qu'il est bien difficile de rendre à la fois avec exactitude lorsque le tronc est de face et les jambes de profil. Pour un tronc de face, il est placé entre les cuisses ; pour des jambes de profil, il est situé au bord antérieur de la cuisse du premier plan. Donc, lorsque le tronc est figuré de face et les jambes de profil, le réalisme intellectuel réclame à la fois deux situations différentes du phallus. L'art primitif a résolu ce problème de façons variées, mais qui se ramènent toutes à une même formule générale extrêmement ingénieuse, quoique, selon toute apparence, trouvée d'instinct et non par réflexion. Elle consiste à subdiviser en deux régions l'une des deux parties entre lesquelles est situé le phallus, et à donner à celle de ces régions qui est la plus voisine de lui (ventre pour le tronc, cuisses pour les jambes) un aspect correspondant au point de vue adopté pour l'autre partie tout entière. Quand le phallus est placé entre les jambes, ce qui correspond à une vue de face pour le tronc, tantôt les jambes de profil sont tournées en sens inverse, le genou en dehors pour les deux; tantôt elles sont tournées dans le même sens, mais détachées l'une de l'autre par le procédé que nous avons appelé déplacement; dans un cas comme dans l'autre, l'aspect des cuisses envisagées toutes seules, en faisant abstraction de la partie de la jambe située au-dessous du genou, correspond aussi bien à une vue de face qu'à une vue de profil. Inversement, quand le phallus est placé en avant des jambes figurées correctement de profil, la partie inférieure du tronc peut être considérée comme de profil, bien que sa partie supérieure (épaules et insertion des bras) soit de face. Le problème de la position du phallus par rapport au ventre et aux cuisses est ainsi résolu. Il est vrai qu'il est remplacé par cette nouvelle difficulté d'une torsion anatomiquement impossible de l'abdomen par rapport au thorax ou des jambes par rapport aux cuisses ; mais cette difficulté est moins apparente que l'autre, parce qu'il n'y a pas, à la frontière des deux parties du corps figurées chacune d'un point de vue différent, d'organe intermédiaire pour lequel chacun des points de vue exigerait,

comme dans le cas du phallus, une position différente. Au surplus, on rencontre dans l'art égyptien, bien qu'il n'ait pas à se préoccuper du problème du phallus, qui dans cet art est caché par le vêtement, la division du tronc en deux étages vus chacun d'un point de vue différent : les épaules sont de face, mais le buste ne montre qu'un seul sein comme s'il se présentait de profil, principalement dans des figures féminines [1], mais aussi dans des figures masculines [2].

*
* *

Passons aux dessins qui associent des éléments figurés en élévation et d'autres en plan. Dans des représentations égyptiennes de jardins, les bâtiments, arbres et personnages sont en élévation, les bassins en

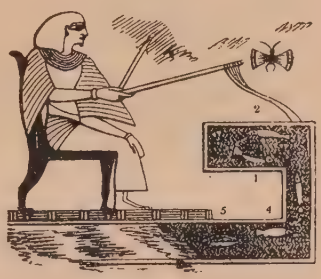

Fig. 34. — Figure égyptienne d'une chapelle funéraire d'Abd-el-Kurna (d'après Wilkinson). Personnages puisant de l'eau dans un bassin. Mélange de l'élévation et du plan (p. 913, n. 3). Rabattement des arbres (p. 897, n. 2).

Fig. 35. — Figure égyptienne (d'après Wilkinson). Pêcheur à la ligne. Personnage en élévation, à « corps égyptien » (p. 911, n. 5) et bassin en plan (p. 913, n. 3). Transparence de l'eau (p. 778, n. 5).

plan [3]. Dans la représentation d'un tombeau, l'édicule bâti sur le sol est en élévation, ainsi que le puits conduisant à la demeure du mort. Celle-ci est figurée en plan, avec les portes de communication des différentes pièces rabattues sur le sol. Le mobilier et le tombeau proprement dit avec la momie sont en élévation [4]. Dans un tableau du tombeau de Khnoumhotpou à Beni-Hassan, qui représente deux femmes

1. Maspéro, Histoire, *op. cit.*, fig. p. 71, 82, 149, 155, 239, 254, 263, 279, 321.

2. *Ibid.*, fig. p. 297.

3. Wilkinson. Manners and Customs, *op. cit.*, 1re série, II, p. 99 ; III, p. 52. — Maspéro. Histoire, *op. cit.*, fig. p. 201 et 340.

4. Maspéro. *Ibid.*, fig. p. 198.

tissant au métier horizontal, les femmes accroupies sont en élévation, le métier est vu d'en haut et a dans la figure l'apparence d'être vertical[1]. Dans une autre figure égyptienne représentant le siège d'une ville, les fossés entourant celle-ci et les ponts qui la traversent sont vus d'en haut, la ville elle-même et les soldats rangés en dehors des fossés sont vus de front[2]. Dans un dessin eskimo[3], des huttes et des montagnes en élévation entourent un marais vu à vol d'oiseau. Dans un dessin d'un indigène de l'île Mioko (groupe du Duc d'York dans

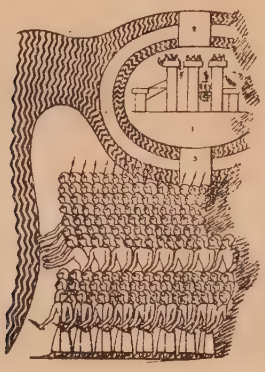

Fig. 36. — Figure égyptienne (d'après Wilkinson). Siège d'une ville. Mélange de l'élévation et du plan (p. 914, n. 2).

Fig. 37. — Fresque du palais de Cnossos (d'après Evans). « La Parisienne ». Tête de profil à œil de face (p. 902, n. 2).

l'archipel Bismarck), représentant la première famille, les deux personnages sont figurés de face de part et d'autre de leur maison vue à vol d'oiseau[4]. Dans une gravure rupestre australienne représentant un émou couvant, les œufs sont figurés en plan, l'oiseau de profil[5].

Dans un dessin de maison de l'île Bougainville (îles Salomon), les pilotis, l'échelle et le toit sont figurés en élévation, le plancher est vu d'en haut[6]. Dans un dessin tchouktchi d'une maison en élévation,

1. Maspéro. *Ibid.*, fig. p. 321.

2. Wilkinson. *Ibid.*, I, p. 382.

3. Hoffman. The graphic art of the Eskimos, *op. cit.*, pl. 81, nos 23-26.

4. Börstein. Ethnographische Beiträge aus dem Bismarcksarchipel, *Baessler Archiv*, V, 1916, p. 246, fig. 25.

5. R. H. Mathews. *Journal of the anthropological Institute*, XXV, 1896, pl. XVI, n° 4.

6. E. Frizzi. Ein Beitrag zur Ethnologie von Bougainville und Buka, *Baessler Archiv*, Beiheft VI, 1914, fig. 68.

le filet suspendu horizontalement dans le haut de la maison est figuré

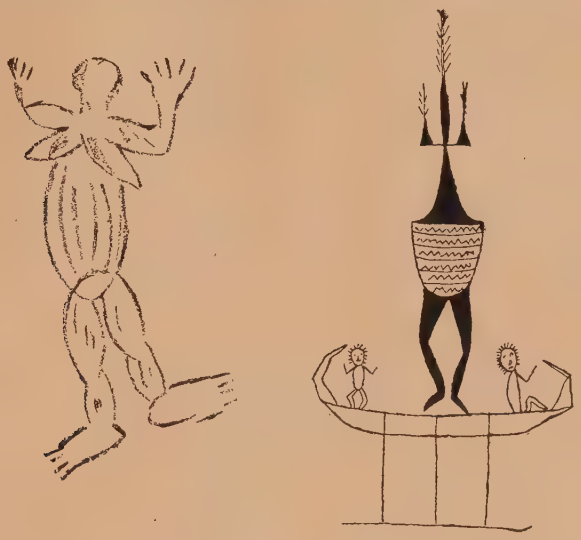

Fig. 38. — Dessin au crayon d'un Woolwonga (d'après Bassett-Smith). Femme. Seins étalés (p. 795, n. 3). Orteils vus d'en haut (p. 917, n. 5).

Fig. 39. — Dessin de l'île Mioko (d'après Börstein). Arrivée en pirogue du chef d'une société secrète. Celui-ci est en l'air au-dessus de la pirogue (p. 790, n. 2). figurée en élévation avec balancier à vol d'oiseau (p. 916, n. 4).

comme vu d'en haut, dans le même plan vertical que les figurines d'oiseaux et de rames qui, dans la réalité, sont suspendues à ses

Fig. 40. — Décor céramique peint de Phaestos (d'après Oulié). Oiseau de profil à queue vue d'en haut (p. 916, n. 6).

Fig. 41. — Décor céramique peint de Mycènes (d'après Oulié). Serpent vu de profil pour la partie antérieure, d'en haut pour la partie postérieure enroulée (p. 916, n. 5).

bords[1]. Dans un autre dessin tchouktchi d'une maison en élévation, la représentation en plan est également appliquée à l'espèce de cadre

1. Bogoras. The Chukchee, *Jesup Expedition*, VII, p. 395, fig. 273.

fait avec des rames qui est placé à mi-hauteur du poteau central [1]. Dans des vaisseaux européens vus de profil, la « barre » du gouvernail est figurée à vol d'oiseau, pour en manifester la forme circulaire, dans une gravure sur bambou néo-calédonien [2] et dans un dessin au crayon d'un indigène de Port Moresby (Nouvelle-Guinée britannique) [3].

Dans le dessin d'une pirogue à balancier de l'île de Mioko (groupe du Duc d'York dans l'archipel Bismarck), tandis que la pirogue est vue de profil, l'armature du balancier est figurée en projection verticale [4].

Sur un fragment céramique de Mycènes (Minoen récent III), un serpent est vu de profil pour sa partie antérieure; la partie postérieure, enroulée, est figurée à vol d'oiseau pour en manifester la forme spiralée [5]. La queue d'oiseaux de profil est vue d'en haut, pour la montrer étalée dans un plan horizontal, dans la céramique peinte du Minoen récent III de Crète [6] et de la Grèce archaïque [7]. Des quadrupèdes (chiens?) gravés sur bambous néo-calédoniens ont le corps de profil et la tête vue d'en haut [8]. Sur d'autres bambous de même origine, des chevaux à corps de profil ont la tête figurée à vol d'oiseau pour mettre en évidence les deux yeux et les rênes aboutissant des deux côtés de la bouche, ce qui n'empêche d'ailleurs pas les oreilles d'être placées à côté l'une de l'autre comme dans le haut d'une tête de face [9]. Sur le même bambou, les rênes conservent la même disposition dans un autre cheval à tête de profil [10].

Des animaux figurés en plan ont la tête de profil : tortue peinte sur le plat de l'anse d'un vase corinthien [11], lézards gravés sur bam-

1. *Ibid.*, fig. 282.

2. Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 10.

3. Haddon. *Man*, IV, 1904, n° 21, p. 36, fig. 22.

4. Börstein. Ethnographische Beiträge aus dem Bismarcksarchipel, *Baessler Archiv*, V, 1916, p. 247, fig. 27.

5. M. Oulié. *Op. cit.*, fig. 142 *b*.

6. M. Oulié. *Op. cit.*, fig. 45 (Calyvio), 46 *a* et *b* (Phaestos), 47 (Gournia).

7. Perrot et Chipiez. Histoire de l'art, IX, fig. 247 et 248 (Coupes de Cyrène, musée du Louvre, E 668 et 669), fig. 336 (Aryballe à décor représentant Ulysse et les Sirènes).

8. Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 13 et 23.

9. Luquet. Le motif du cavalier, *op. cit.*, fig. 18, n° 5.

10. *Ibid.*, fig. 18, n° 3.

11. Morin Jean. *Op. cit.*, fig. 80 (Musée du Louvre, salle E, n° 616).

bou néo-calédonien [1] et sur une pipe des Payagua [2]. Dans des crocodiles en plan, la queue est figurée de profil pour faire ressortir la forme dentelée de son arête supérieure dans une peinture sur vase égyptien énéolithique de Ballas [3]. Il en est de même pour le dos dans un crocodile en plan dessiné par un nègre d'Afrique orientale [4].

Les orteils sont assez fréquemment figurés à vol d'oiseau dans des représentations humaines [5] ou animales [6] en élévation. Il faut d'ailleurs reconnaître que ce caractère n'a pas la même valeur comme indice du réalisme intellectuel dans tous les exemples où il se rencontre. En effet, les pieds d'un homme ou d'un animal sont vus de hauteur d'homme ; en d'autres termes, le rayon visuel fait avec leur surface un angle aigu d'ouverture variable selon l'éloignement et qui, au contact, se confond pratiquement avec un angle droit, c'est-à-dire avec la vue à vol d'oiseau. L'artiste a donc pu voir des pieds d'hommes ou d'animaux domestiques offrant effectivement cet aspect, et dans ce cas, la représentation des orteils vus d'en haut est conforme au réalisme visuel. Mais il n'en est pas de même pour des

1. Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 16.

2. K. von den Steinen. *Ethnologisches Notizblatt*, II, 1901, fig. p. 62 (Musée d'Ethnographie de Berlin, n° V C 28).

3. Flinders Petrie et Quibell. Naqada and Ballas, pl. XXXV, fig. 77.

4. Weule. *Op. cit.*, pl. 33, n° 12.

5. Figures paléolithiques : Altamira (*Rép.*, p. 7, n^{os} 1 et 5) ; Hornos (H. Obermaier, El hombre fosil, 2^{e} édit., p. 140, fig. 61 *b*), la Vieja (*L'A.*, XXIII, 1912, pp. 529 sq., fig. 2, 3, 10 et pl. I), Minateda (Breuil, Minateda, *op. cit.*, fig. 20, 24, 33, 39), Valltorta (H. Obermaier et P. Wernert. Las pinturas rupestres del barranco de Valltorta. Madrid, 1919, fig. 38 et 53). — Stèle funéraire de Villafranca (premier âge du Fer) : Hoernes-Menghin, *op. cit.*, p. 219, fig. 4. — Dessins d'un nègre de l'Afrique orientale d'environ vingt-quatre ans (Weule. *Op. cit.*, pl. 34, n^{os} 1, 2, 4 *b* ; pl. 37, n° 2 *a* ; pl. 40, n° 3) et d'un autre nègre (*Ibid.*, pl. 34, n° 9). — Dessin au crayon d'un Woolwonga de la rivière Adélaïde (Australie Nord-Ouest) : Bassett-Smith. *Journal of the anthropological Institute*, XXIII, 1894, pl. XIX. — Gravures sur bambous néo-calédoniens : Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 12, 13, 14, 16 (pieds de face), 15, 16, 17 (pieds de profil). — Gravures rupestres du Sud-Oranais : « Homme au boumerang » d'El-Kharrouba (Flamand. *Op. cit.*, pl. VII), « Homme à la hache » (*Ibid.*, pl. I) et « gynandre » (*Ibid.*, pl. XI) de Ksar-el-Ahmar.

6. Figures paléolithiques : carnassiers à Minateda (Breuil, Minateda, *op. cit.*, fig. 38 et 41), carnassier de la Visera (peut-être azilio-tardenoisien ou néolithique (*L'A.*, XXVI, 1915, p. 319, fig. 2), *Felis spelaea* de Bruniquel (*Rép.*, p. 40, n° 1), rhinocéros et ours de la Colombière (Mayet et Pissot. Abri de la Colombière, *Annales de l'Université de Lyon*, nouvelle série, I, 39, 1915, fig. 56 et 61), ours de Teyjat (*Rép.*, p. 181, n° 8) ; échassiers à Minateda (Breuil, Minateda. *op. cit.*, fig. 3 et 30). — Quadrupèdes gravés sur bambous néo-calédoniens : Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 13 et 14. — Gravures rupestres du Sud-Oranais : félins d'El Kharrouba (Flamand. *Op. cit.*, fig. 196 et pl. VI), d'Er-Richa *Ibid.*, fig. 213), de Ksar-el-Ahmar (fig. 244, n^{os} 1 et 2, fig. 246).

animaux non domestiques qui se laissent difficilement approcher et, pour ceux-ci au moins, cette représentation des orteils doit être rapportée au réalisme intellectuel.

La fente qui divise en deux onglons le sabot des ruminants et suidés et a valu à ces herbivores le nom de bisulques, invisible de profil, est visible soit de devant, soit d'en dessus, soit d'en dessous. Nous avons signalé plus haut (p. 907) des spécimens où, pour la rendre, le sabot était figuré comme s'il avait subi par rapport à la

Fig. 42. — Peinture sur peau des Indiens Mandan. Échelle : environ 1/2 (d'après Kühn). Représentation individuelle des poils (p. 792). Cornes de face (p. 903, n. 3). Sabots en plan (p. 918, n. 2).

jambe une torsion de 90° selon un axe vertical. Le même résultat est également obtenu par une torsion de 90° selon un axe horizontal, qui amène le sabot à se présenter non plus de face au bout d'une jambe de profil, mais en plan à l'extrémité d'une jambe en élévation. Dans certaines figures, le rendu schématique du sabot ne permet pas de discerner si c'est ce dernier procédé qui a été employé ou simplement le même déplacement en hauteur que pour le double ergot des mêmes animaux [1]. Mais dans d'autres représentations plus naturalistes, la forme au sabot correspond sans équivoque à une vue en plan [2].

Un bison mugissant polychrome d'Altamira [3] est particulièrement

1. Capridé ou antilope d'une peinture rupestre des Indiens Pueblo de l'Arizona : *Report of the Bureau of Ethnology*, XVI, 1894-95, p. 181, fig. 77. — Cerf peint sur vase zuñi : Verworn, Zur Psychologie der primitiven Kunst, fig. 29.

2. Bufle peint sur peau des Indiens Mandan (Musée d'Ethnographie de Berlin, n° IV B 205) : H. Kühn. Die Kunst der Primitiven, pl. 40.

3. Altamira, pl. XVI.

curieux. L'artiste, pour rendre à la fois les deux onglons et les deux ergots, s'est avisé du procédé extrêmement ingénieux de figurer l'un des pieds comme s'il était vu d'en dessous par derrière, représentation tout à fait conforme au réalisme visuel pour cette partie du

Fig. 43. — Détail des pattes de la biche polychrome d'Altamira (d'après Breuil). Déplacement des ergots (p. 794. n. 5) et torsion des onglons (p. 908, n. 1).

Fig. 44. — Détail des pattes de devant d'un bison polychrome d'Altamira (d'après Breuil). Mélange de points de vue (p. 918, n. 3).

membre considérée isolément, mais inconciliable avec le point de vue adopté pour le reste de l'animal. Un parti analogue semble avoir été employé dans le bouc casqué de Bou-Alem[1].

La représentation des deux yeux dans une tête de profil, qui pour les quadrupèdes et oiseaux correspond à un mélange de la face et du

Fig. 45 et 46. — Dessins sur le sable des Bororo (d'après K. von den Steinen). Poissons de profil à deux yeux (p. 920, n. 1).

profil, correspond plutôt à un mélange du plan et de l'élévation pour les poissons, cétacés et reptiles; mais elle dérive du même principe. J'en citerai comme exemples des poissons du carnet de modèles d'un tatoueur tunisien[2], des poissons dessinés sur le sable par des

1. Flamand. Les pierres écrites, pl. IX.

2. *Zeitschrift für Ethnologie*, 1904, p. 473, feuillet 1, dans le carré de droite en haut du n° 5; feuillet 3, n° 11.

Bororo du Brésil[1], un requin gravé sur bambou néo-calédonien[2], un poisson et un cétacé (qui a en outre deux évents) des gravures rupestres de Nouvelles-Galles du Sud[3], des dugong dessinés par des Papous[4], un serpent gravé dans le décor, inspiré du Paradis terrestre, d'une pipe de Payaguá (tribu des bords du Paraguay, près d'Asuncion)[5], deux serpents peints sur les poteaux de deux *maloka* (maison commune) des Uanána du Uaupès moyen[6]. Il est intéressant de relever que dans leur explication de la seconde de ces figures, les indigènes ont déclaré, de la partie voisine des yeux, que c'était

Fig. 47. — Dessin de l'île Bougainville (d'après Frizzi). Maison. Mélange d'élévation et de plan (p. 914, n. 6).

Fig. 48. — Dessin d'un indigène du détroit de Torres (d'après Haddon). Crocodile. Mélange de points de vue (p. 921, n. 4).

« les joues ou la mâchoire inférieure », preuve qu'eux-mêmes étaient embarrassés pour savoir s'ils devaient considérer la tête comme vue de profil ou en plan.

Des spécimens du même genre remontent à l'époque magdalénienne. Sur l'extrémité de bâton troué en bois de renne de Laugerie-Basse dont l'une des branches est interprétée en phallus, l'autre branche est traitée, sur chacune de ses faces, en poisson stylisé, mais encore bien reconnaissable, avec les yeux vus d'en haut, tandis que les autres détails, bouche, ouïe, ligne latérale, queue, corres-

1. K. v. d. Steinen, Unter den Naturvölkern Zentralbrasiliens, *op. cit.*, fig. 61 et 62.

2. Luquet. L'art néo-calédonien, fig. 29.

3. R. H. Mathews. *Journal of the Antropological Institute*, XXVII, 1897-98, pl. XXX, nos 7 et 10.

4. Haddon. Evolution in Art, p. 16; Haddon. *Man*, IV, 1904, no 21, fig. 13.

5. Musée d'Ethnographie de Berlin, no V C 936 : K. v. d. Steinen, *Ethnologisches Notizblatt*, II, 1901, fig. p. 65.

6. Th. Koch-Grünberg. *Archiv für Anthropologie*, N. F. VII, 1908, p. 49 et fig. 25 *a* et 26 *a*.

pondent à une vue de profil[1]. De même, un lézard ou salamandre en relief sur un objet de la Madeleine, figuré en plan pour l'ensemble, a la bouche de profil[2].

Un crocodile dessiné par un indigène du détroit de Torrès est vu d'en dessus pour l'ensemble, de profil pour la queue, d'en dessous pour l'anus [3].

Le mélange du plan et de l'élévation se retrouve à plusieurs reprises dans des figures humaines dessinées par des nègres de

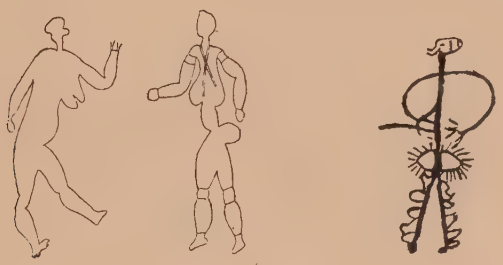

Fig. 49 et 50. — Peintures rupestres des Bushmen (d'après Moszeik). Femmes. La première a les seins de profil étagés (p. 795, n. 2) ; la seconde les seins de face étalés (p. 795, n. 3).

Fig. 51. — Dessin d'un nègre de l'Afrique orientale (d'après Weule). Danseur dans une fête d'initiation. Corps de face et tête de profil ; jupon vu d'en haut avec fibres en rabattement circulaire (p. 921, n. 4).

l'Afrique orientale. Dans l'une, qui représente un danseur dans une fête d'initiation, l'ensemble du corps est de face, la tête de profil; le jupon en fibres est figuré comme vu d'en haut par un cercle autour duquel rayonnent les fibres[4]. Dans un dessin représentant une corvée de femmes enchaînées, figurées de profil avec les bras étendus de face, le *pelele* (plateau de lèvres) est rendu par son aspect exemplaire d'un rond, comme s'il était vu d'en haut[5]. Le *pelele* est encore

1. H. Breuil et R. de Saint-Périer. Les poissons... dans l'art quaternaire, *op. cit.*, p. 74, fig. 30.

2. *Ibid.*, p. 142, fig. 67, n° 2.

3. Haddon. Evolution in Art, p. 18. Il ajoute (p. 24) que l'anus est fréquemment représenté sur les crocodiles ornementaux tout à fait primitifs du détroit de Torrès.

4. Weule. *Op. cit.*, pl. 39, n° 4 *b*. Cf., pour l'aspect dans la réalité, la photographie pl. 39, 4 *a*.

5. *Ibid.*, pl. 35, n° 5 *b*.

figuré de la même façon dans trois dessins d'un même nègre d'environ vingt-quatre ans[1].

*
* *

Pour terminer cette revue des spécimens du mélange de points de vue par le cas le plus complexe, nous citerons diverses figures qui, en même temps que certains éléments sont représentés en élévation (face et profil) et d'autres à vol d'oiseau, recourent en outre au procédé du rabattement.

Voici d'abord des exemples empruntés à l'art assyrien. Dans un tableau représentant les exploits de Sennachérib, les collines boisées bordant une rivière sont rabattues de part et d'autre de ses rives[2]. Sur la porte de Balawat, un pont sur lequel passe un cheval, figuré en élévation, est entouré d'une enceinte en plan dont les tours sont rabattues en cercle autour d'elle[3]. Dans une figure de Nimroud représentant une ville fortifiée, les édifices, tentes et personnages sont figurés en élévation, la perspective étant rendue par étagement des plans ; ils sont entourés de l'enceinte avec tours en rabattement circulaire externe[4]. Une autre figure de Nimroud représente une sorte de donjon par son plan circulaire, divisé par des murs suivant deux diamètres perpendiculaires en quatre salles, dans chacune desquelles les personnages et les meubles sont figurés en élévation. Les tours entourant la muraille de cette forteresse sont rabattues extérieurement[5].

Dans un dessin d'un nègre de l'Afrique orientale d'environ vingt-quatre ans, qui représente un Européen photographiant une danse de femmes, l'Européen et ses aides sont vus de profil, l'appareil photographique est vu d'en haut, le groupe des femmes dansant est figuré en rabattement circulaire[6]. Un autre dessin du même nègre

1. *Ibid.*, pl. 34, n° 1 (danse de femmes), pl. 35, n° 2 (deux femmes transportant de l'eau), pl. 37, n° 2*a* (femme portant son enfant).

2. Layard. Discoveries in the Ruins of Nineveh and Babylon, p. 341 ; cité dans Perrot et Chipiez, Histoire de l'art, II, p. 345.

3. Perrot et Chipiez, *ibid.*, II, pl. XII, en bas à gauche.

4. *Ibid.*, fig. 156.

5. *Ibid.*, fig. 155.

6. Weule, *op. cit.*, pl. 34, n° 1.

représente le même Européen photographiant des femmes qui préparent la farine. Le groupe d'Européens (à gauche) est en élévation, de même que la chambre photographique, y compris la poire pour le déclanchement de l'obturateur; mais le pied qui la supporte est vu d'en haut. Au milieu du dessin, une femme portant son enfant est de face avec le *pelele* vu d'en haut. Le groupe de droite représente les travailleuses. Les trois qui pilonnent le grain sont disposées de face, rabattues par rapport à leurs bras autour du mortier vu d'en haut dans lequel pénètrent les pilons. Deux autres femmes qui broient le grain sont figurées de face, debout (dans la réalité elles sont accroupies), en rabattement interne, c'est-à-dire opposées par leurs têtes au-dessus et au-dessous du groupe des pilonneuses, devant la pierre à broyer le grain prolongée par la corbeille pour recevoir la farine, qui sont vues d'en haut. Tout à fait à droite sont figurées, vues à vol d'oiseau, les deux corbeilles, l'une pour vanner le grain, l'autre pour le recevoir une fois débarrassé de ses impuretés, qui correspondent à l'opération du vannage intermédiaire entre le pilonnage dans le mortier et le broyage sur la pierre. Dans ces deux dessins, comme dans la plupart de ceux du même auteur, les orteils des personnages sont figurés à vol d'oiseau, même ceux des Européens, pourtant chaussés dans la réalité [1].

Dans l'art eskimo, une figure comprise dans un ensemble gravé sur ivoire de morse et expliquée par un indigène représente une habitation souterraine (hutte d'hiver) dans laquelle les membres d'une société exécutent des danses magiques. Ces danseurs, au nombre de quatre, sont disposés en deux rangées figurées en rabattement interne, c'est-à-dire opposées par les têtes. Aux quatre angles du toit de la loge, quatre jeunes gens armés d'arcs et de flèches pour écarter les intrus éventuels étrangers à la société sont figurés en rabattement externe, c'est-à-dire opposés par les pieds; les axes de leurs corps sont perpendiculaires aux axes des corps des danseurs. Le couloir en pente qui conduit de l'extérieur à la loge est figuré en plan, ainsi que le sol de la loge représenté par un carré et le foyer central représenté par un petit rectangle. Le rectangle figurant le sol représente en même temps, d'après la position des guetteurs,

1. Weule, *op. cit.*, texte pp. 104 et 108, pl. 37, n° 2 *a*; cf. les photographies pl. 37, n°s 2 *b* et *c*.

le toit de la loge, qui par conséquent est figuré également en plan. La partie interne du plafond n'est pas représentée par le toit qui lui correspond à l'extérieur, mais par un rectangle inscrit dans celui du sol ; ses côtés forment le bord supérieur des parois latérales de la hutte, figurées en élévation comme si chacune était vue de devant et rabattues à l'intérieur[1].

Un autre dessin eskimo représente également une maison d'hiver. De ses trois habitants, deux sont figurés en élévation comme la maison, l'un assis sur une banquette, l'autre debout. Le troisième a l'air d'être la tête en bas ; il est donc dessiné en rabattement interne par rapport aux deux autres ; par conséquent la ligne droite sur laquelle s'appuient ses pieds correspond à l'intersection de la paroi du fond de la hutte avec le sol, qui par suite est figuré en plan[2].

Dans un dernier dessin eskimo, qui représente un shaman soignant un malade, la loge est figurée en plan, ainsi que le foyer (*b*) ; mais le lampadaire placé près du foyer (*c*), le malade et le shaman sont en élévation ; les musiciens jouant du tambour (*d*) et les assistants (*e*) assis le long des parois de la loge sont figurés en rabattement externe (la tête en dehors), ainsi que les acolytes du sorcier (*m* et *n*) placés de chaque côté de l'entrée à l'intérieur[3].

Des exemples analogues sont fournis par diverses images mnémoniques de magiciens Ojibwa du Minnesota[4]. Les loges magiques (*midewigan*) servant aux différents degrés d'initiation sont figurées en plan par des rectangles (III *a* et *c*, IV), à pans coupés dans VIII, avec ouverture au milieu des deux petits côtés. Dans VIII, à ces loges magiques en plan sont juxtaposées des tentes d'habitation, à usage profane, figurées en élévation. Les arbres entourant les loges magiques sont figurés en élévation sous les deux premières loges de III *a*, en rabattement linéaire externe pour la troisième loge de IV. Les poteaux sacrés de l'intérieur des loges sont figurés tantôt en plan (dans la petite loge du bas à gauche dans III *a* et les deux loges de III *c*), tantôt en élévation, insérés soit sur l'axe longitudinal de la loge (dans les quatre loges de IV et les deux dernières de VIII), soit

1. Hoffman. The graphic art of the Eskimos, fig. 91, n° 7.
2. *Ibid.*, fig. 49.
3. *Ibid.*, p. 920-921 et fig. 142.
4. Hoffman. The Midewiwin, *op. cit.*, pp. 165 sq. et pl. III *a* et *c*, IV et VIII.

sur le bord inférieur du contour (deux premières loges de VIII). Les quatre loges de ce dernier dessin présentent en outre en élévation, suspendus à un bâton horizontal, les objets offerts en cadeaux par les candidats à l'initiation.

Les personnages qui participent aux cérémonies d'initiation (can-

Fig. 52. — Dessin au crayon d'un Miriti (d'après Koch-Grünberg). Maison. Personnages de face à pieds de profil (p. 911, n. 3). Mélange de points de vue (p. 926, n. 1).

didat, magiciens, esprits protecteurs) sont figurés tantôt en élévation, comme perchés sur le bord supérieur du contour (première et deuxième loges de III *a*), tantôt en rabattement linéaire externe, opposés par les pieds de part et d'autre soit des deux grands côtés du rectangle figurant la loge, soit de l'entrée de celle-ci (troisième loge de III *a*, III *c*, IV). Le dessin VIII est particulièrement intéressant, car on y voit employés par un même artiste différents modes de traduction de la perspective. Dans les loges d'initiation, les per-

sonnages qu'elles contiennent sont figurés en élévation à l'intérieur, tantôt en une seule rangée horizontale sur le bord inférieur (dans les deux premières loges), tantôt en deux rangées superposées, celle du dessous comme dans le cas précédent, celle du dessus sur l'axe longitudinal de la loge (deux dernières loges). Mais les personnages qui se trouvent dans la loge de l'esprit révélateur de la magie (en haut à droite du dessin) sont figurés en rabattement linéaire interne, opposés par la tête et appuyés par les pieds à l'intérieur des grands côtés de la loge.

Nous terminerons par une *maloka* dessinée au crayon par un Miriti du rio Tiquié (Brésil). Le toit est figuré en plan avec son faîte à direction longitudinale et ses chevrons, disposés d'une façon correspondant à la forme de l'édifice, rectangulaire avec une sorte d'abside arrondie à son extrémité postérieure. Les personnages placés devant la maison sont vus de face, ainsi que les deux sortes de portiques (dans la réalité il y en a trois) composés chacun de deux poteaux réunis par une poutre transversale qui supportent la partie du toit la plus voisine du faîte, et que la poutre transversale située à la limite de la partie rectangulaire de la maison et de l'abside, à laquelle sont suspendus, représentés par de petits traits verticaux, les épis de maïs conservés comme provisions. Le reste de la maison est figuré en rabattement : les deux parois antérieure et postérieure, chacune avec son ouverture d'accès médiane, rabattues intérieurement, c'est-à-dire opposées par leur bord supérieur, les quatre rangées latérales (deux de chaque côté des portiques mentionnés ci-dessus) de poteaux verticaux reliés par une poutre longitudinale, rabattues extérieurement, c'est-à-dire opposées par les extrémités inférieures des poteaux ; les poteaux des rangées extérieures sont plus courts que ceux des rangées intérieures à cause de la pente du toit[1].

*
* *

Concluons, *more geometrico*, par un C. Q. F. D. Une revue de l'art figuré à travers le temps et l'espace, bien que forcément très som-

1. Th. Koch-Grünberg. Das Haus bei den Indianern Nordwestbrasiliens. *Archiv für Anthropologie*, N. F. VII, 1908, p. 42, fig. 6.

maire et incomplète, nous a mis en présence de modes de représentation graphique inacceptables pour l'esthétique des civilisés adultes, telle qu'elle se manifeste par exemple dans l'art européen classique. Ces façons de traduire les formes d'objets réels se rencontrent dans des spécimens trop nombreux et émanant de régions et d'époques trop diverses pour que leur concordance puisse être attribuée au hasard. D'autre part, à la différence des phénomènes naturels dont la régularité ne peut être pour la science que l'objet d'une constatation brute, ces œuvres d'art sont des productions humaines où se reflète la psychologie de leurs auteurs. Elles sont donc l'indice de tendances esthétiques à la fois générales et restreintes à certains milieux. La représentation d'éléments de nature non visuelle, le rabattement, l'exemplarité et ses corollaires : transparence, détachement et déplacement des parties d'un même objet, étagement des plans, mélange de points de vue, nous ont paru n'être que des expressions variées d'une même tendance fondamentale, le réalisme intellectuel, qui se rencontre également sous les mêmes formes dans les dessins de nos enfants. Par là ce type d'art figuré mérite bien le nom d'art primitif.

G.-H. Luquet.

LA REPRÉSENTATION SPATIALE DE LA MUSIQUE

Il est aisé de concevoir un être possédant un jeu d'automatismes parfaitement adaptés aux diverses circonstances de sa vie et qu'il ne songe ni à connaître, ni à faire connaître. Tel est probablement le cas des animaux appartenant aux espèces où l'éducation n'existe pas, où les générations s'ignorent, où l'individu naît avec ses instincts tout aménagés.

Le problème de l'éducation, qui se pose à un degré supérieur, soulève celui, tout pragmatique d'abord, de la communication des procédés, des « recettes » — laquelle se fait originellement par suggestion imitative. Quand il y a lieu de communiquer des notions, des jugements, interviennent des signes, des symboles, des langages ; ici seulement il est permis de parler de connaissance.

La portée de la leçon, suivant qu'elle est donnée par le geste destiné à être imité ou par le signe conventionnel, est bien différente. Le geste possède, en tant que mode de communication, une compréhension très faible, de ce qu'il s'applique à un cas particulier ; mais sa valeur est immédiatement comprise de tous. Le symbole est susceptible de recevoir les significations, de porter les conséquences les plus riches et les plus variées ; mais il n'est saisi que des initiés.

A cet égard il existe, entre les divers symboles ou signes, un écart presque aussi grand, mais qui n'apparaît pas toujours à première vue. Lorsque le signe est encore proche du geste (interjection, onomatopée), sa signification s'impose aisément ; qu'il suppose au contraire des jugements, des notions appuyées sur des siècles de tradition et d'histoire, rien de plus illusoire que l'unité apparente des sens ; le mot de « Dieu » proféré comme cri de détresse, ne corres-

pond peut-être pas, d'un homme à un autre, à des attitudes mentales très différentes ; ici, la pensée, individuelle ou collective, participe encore de l'action. Inclus dans une proposition métaphysique, il est susceptible de significations tellement diverses que le désaccord est d'avance certain entre les lecteurs. Comment préciser la portée de termes comme « beau », « existence », « vérité » ? Ou bien encore prenons une formule en vogue à notre époque : « La propriété intellectuelle est une propriété comme les autres » ; elle présente peut-être un sens pour celui qui la reproduit, s'il admet qu'il y a une notion type — et même archétype — de la propriété ; elle n'en a pas pour le sociologue.

La difficulté existe à un moindre degré — et ceci explique pour partie la plus grande sûreté de leurs résultats — en ce qui concerne les sciences physiques : elle n'est pas abolie. Pour le profane, le mot « nickel » correspond à une notion simple, une; le métallurgiste apprend très vite non seulement que ce mot désigne diverses qualités de métal, différentes de propriétés, et entre lesquelles les clauses des marchés marquent des distinctions nettes, mais encore que, de deux nickels définis par la même clause, conventionnellement semblables, l'un sera propre à certains usages industriels, l'autre ne le sera pas.

Il est pourtant une catégorie privilégiée de signes qui s'imposent de la même manière à tous les esprits (peut-être parce qu'il est aisé, à l'origine, de les ramener au geste) : ce sont les signes numériques *supposés vides de tout contenu.* Il est probable qu'ils n'ont pas été tels initialement ; c'est par l'élimination progressive des éléments concrets que les mathématiques sont arrivées à fournir les éléments de communication interintellectuelle les plus sûrs et les moins contestables.

Mais, vides de contenu, les mathématiques ne constituent que des formes, ne nous enseignent rien sur la réalité ; dès qu'on leur en impose un, elles commencent à perdre leur caractère d'absolue certitude, la perte étant d'autant plus faible que la signification de ce contenu est moins douteuse. Toute science tend donc vers une forme comportant un minimum de *supports* représentés par des termes de valeur aussi peu contestable que possible et un maximum de *rapports* numériques.

*
* *

Le premier ordre de connaissance où l'on se soit approché de cet idéal est l'astronomie ; une fois les astres identifiés, baptisés, catalogués *ne varietur*, il ne restait plus qu'à étudier les relations numériques qui les unissent dans l'espace et le temps ; ce n'est qu'à une époque toute moderne qu'on s'est avisé que l'espace et le temps n'étaient pas des données exemptes d'équivoque.

Sur le modèle proposé par l'astronomie, des résultats frappants ont été obtenus par la *musique ;* terme qui recèle une confusion profonde dont nombre d'esprits ne se sont pas encore dégagés.

Les anciens désignaient par ce mot un complexe où nous distinguons un système de phénomènes sonores susceptibles de projection et d'étude objective dans l'espace et le temps spatialisé, et une suite d'impressions enregistrées dans la vie intérieure, dans l'écoulement de la durée. Leur esthétique était à cheval sur notre physique et notre psychologie.

Aujourd'hui l'on conçoit assez généralement la physique des sons et la psychologie de l'audition musicale comme des recherches distinctes, susceptibles naturellement d'entr'aide, mais comportant des méthodes différentes. La difficulté est de trouver, entre deux, la place exacte de l'esthétique. Les disciples attardés de Helmholtz la rattachent à l'acoustique, s'obstinent à en chercher les secrets dans les caractéristiques matérielles des vibrations ; d'autres, après Wundt, y voient un chapitre de la psychologie ; d'autres enfin, s'inspirant de la plus ancienne des mystiques scientifiques, prétendent expliquer la beauté musicale par des considérations formelles qui, par dessus l'acoustique et la physique, se lieraient directement aux propriétés transcendantes des nombres.

*
* *

Il n'est pas impossible que cet esprit mystique, insufflé aux premiers théoriciens de la musique par une coïncidence quasi miraculeuse entre des résultats géométriques et des résultats artistiques, n'ait inspiré dans une certaine mesure la belle et intéressante étude

de M. Étienne Souriau sur l'*Algorithme musical,* parue dans la *Revue philosophique* d'octobre 1927, et où l'auteur développe un système ingénieux et clair de représentation numérique de la musique, avec le double objet :

1° De faciliter, dans les publications d'ordre esthétique, la figuration des exemples musicaux ;

2° De comparer la valeur formelle des courbes obtenues au moyen de ce système avec celle d'arabesques ressortissant aux arts plastiques.

Avant d'aborder la critique de l'algorithme proposé par M. Souriau, il convient, revenant à l'aspect général de la question, de rechercher quelles conditions doit remplir un système de représentation numérique.

La première, qui est essentielle, est de permettre l'exacte description des faits. La formule de M. Souriau y satisfait, en ce sens que, répondant à la désignation 65, par exemple, il existe une note et une seule [1].

La seconde est de se prêter à l'étude du fait en se conformant à sa genèse. Pour bien faire comprendre ma pensée, j'emprunterai un exemple aux arts plastiques. Dans l'étude d'une statue, d'un tableau, d'un dessin, on attache, à juste titre, grande importance à l'exécution technique, aux mouvements du ciseau, du pinceau, du crayon. Il est aisé de concevoir des représentations numériques d'une œuvre plastique ; par exemple on peut placer un bas-relief sur un tour à réduire, en faire suivre toutes les saillies et tous les creux par une touche qui décrit une spirale et projeter longitudinalement la courbe ainsi obtenue ; en partant de cette projection et en accomplissant l'opération inverse, l'œuvre sera reconstituée. Or il est bien évident qu'une représentation numérique de ce genre ne fournit que le cadavre du bas-relief, ne laisse nullement voir les gestes d'exécution qui lui donnent sa personnalité. L'esthéticien n'en pourrait tirer aucun parti ; il a besoin d'un mode de représentation qui soit en rapport avec la nature et l'origine même du phénomène étudié.

1. Il convient toutefois de noter que l'emploi en est assez délicat ; dans l'exemple donné p. 232 — le seul que j'aie vérifié —, l'auteur lui-même a commis un certain nombre d'erreurs — *ré* et *sol* naturels au lieu de bémols — qu'il eût aperçues dans tout autre système, et qu'il n'a pas reproduites dans ses courbes.

J'emploie à dessein ces mots pour provoquer le reproche d' « ontologie » qui s'attaque à toute méthode où, sans se borner à l'établissement de relations numériques, on aborde l'étude des causes ; nous verrons à la fin de la présente étude le cas qu'il en faut faire en l'espèce. Examinons d'abord ce que, de ce second point de vue, on doit penser de l'algorithme proposé par M. Souriau.

Du fait que l'octave s'y trouve partagée en douze parties égales (notre échelle tempérée), il confère un aspect simple et logique à toutes les constructions fondées sur l'hypothèse d'après laquelle la gamme se serait formée par division duodécimale de l'intervalle d'octave [1].

Cette idée sans doute n'a jamais été soutenue explicitement ; elle n'en est que plus dangereuse, car elle domine implicitement de nombreuses conceptions esthético-mathématiques, notamment celle du « Cycle musical » de M. Auguste Serieyx [2].

Évidemment un algorithme qui révélerait tout à la fois la position et la raison d'être de chaque degré serait un incomparable instrument de travail ; est-ce là chose réalisable ? Pour répondre à cette question nous voici amenés à examiner l'origine de la gamme.

*
* *

M. Souriau ne retient sur ce point que deux théories, celle qui la fait naître des sons harmoniques, celle qui l'engendre de la succession des quintes. Je crois avoir montré [3] que ni l'une ni l'autre n'est satisfaisante ; considérant que les échelles musicales se sont formées en dehors de toute étude théorique possible, j'ai recherché si l'on ne pourrait pas reconstituer non seulement notre échelle musicale, mais encore celle des Hindous et des Persans, en partant des seules données ci-après :

1° Sentiment de l'octave ;

1. C'est précisément pour éviter ce reproche que, dans l'étude des échelles (*La sensibilité musicale*, Paris, Alcan, 1927), je n'ai pas voulu adopter la division de l'octave en 1 200 parties proposée par Ellis ou Hornbostel et que j'ai préféré la division par 1 000 qui aboutit généralement à des résultats irrationnels,

2. Cf. aussi P. Ghoisnard, *La Chaîne des Harmonies ou la Spirale dans la Nature* (Paris, 1926).

3. *Op. cit.*, chap. IV.

2° Notion de l'intervalle indépendante de la hauteur [1] ;

3° Tendance première vers une division inégale ;

4° Tendance seconde vers la congruence des parties inégales ainsi obtenues [2].

Voyons comment, de ces quatre données, la gamme pourra naître :

Nous diviserons l'octave en deux parties inégales : une *majeure* et une *mineure* ; nous subdiviserons ensuite chacune de ces parties en deux parties inégales ; l'octave comportera ainsi quatre parties définies par leur seule inégalité.

Faisons intervenir maintenant la tendance modulaire. Deux éléments de commune mesure interviennent. L'un naît de ce fait que la plus petite partie de la mineure est forcément proche de la différence entre la majeure et la mineure ; nous les supposerons équivalentes (sans en fixer la valeur) et dénommerons cet intervalle le *ton*. L'autre est égal à la différence entre les deux subdivisions de la mineure, nous le dénommerons *minime*.

Il est à noter que les rapports entre la majeure et la mineure, d'une part, les deux subdivisions de la mineure de l'autre, sont, dans les gammes usuelles, très voisins — par exemple, dans notre gamme tempérée, $\frac{20}{28}$ et $\frac{21}{28}$.

Dans les échelles modulaires, le *minime* constitue module ; le système est déterminé par le nombre de minimes contenus dans le ton.

Notre système tempéré n'est qu'une des solutions possibles ; il comporte deux minimes au ton, trois pour l'*hyperton* (tierce mineure), cinq pour la mineure, douze pour l'octave. Ce nombre douze n'apparaît nullement ici pour ses vertus « mystiques » en tant que multiple de trois ou de quatre, mais comme représentant un multiple de cinq plus deux, résultat auquel doit forcément conduire la division inégale dont on vient de voir le mécanisme.

1. Quoi que dise Stumpf, une telle notion me paraît loin d'être première ; je la vois liée à la construction des instruments. Pour qui vocalise, deux quartes, dont l'une est comprise dans la tessiture, dont l'autre en sort, sont choses différentes ; pour l'instrument, et quelle qu'en soit la hauteur absolue, deux quartes correspondent à une même disposition de cordes ou de trous.

2. La tendance fondamentale vers l'inégalité des divisions s'affirme dans toutes les formes de l'art, elle a partout comme antagoniste la tendance vers la congruence, vers les proportions modulaires.

Le système persan comporte trois minimes pour le ton, quatre pour l'hyperton, sept pour la mineure, dix-sept pour l'octave ; ainsi s'explique très simplement ce chiffre en apparence singulier. La division subséquente de l'octave en 68 parties, chère à la musique arabe, correspond au désir d'imiter les effets des gammes hindoues et de partager la mineure en trois intervalles décroissants.

Le système hindou comporte quatre minimes pour le ton, cinq pour l'*hyperton* (lequel se divise en deux *hypotons*, l'un de trois, l'autre de deux minimes), neuf pour la mineure, vingt-deux pour l'octave [1].

Le système de Pythagore sacrifie l'unité modulaire à la commodité de l'accord ; il comporte un ton et un hyperton incommensurables entre eux, ce dernier se divisant en un ton et un demi-ton sensiblement inférieur à la moitié du ton. Je ne parlerai pas de la « gamme des physiciens », laquelle n'a commencé à exister dans la pratique que depuis le développement des instruments à harmoniques.

Supposons maintenant que l'on veuille expliquer ce système complexe d'inégalités qui aboutit à notre gamme en se servant de l'algorithme de M. Souriau ; le processus semblera absurde ; personne ne comprendra l'idée saugrenue de partager en 17, 22, 68 morceaux un intervalle égal à 12 ; la solution duodécimale apparaîtra comme la seule logique et raisonnable, alors qu'elle est simplement un des résultats possibles de la formule $m5 + 2$. Comment, par ailleurs, faire saisir dans ce système l'effet de l'enharmonie, sur laquelle M. Souriau a dit des choses si justes ?

*
* *

Passant de l'arithmétique à la géométrie, M. Souriau réduit en courbes (au sens mathématique du mot) deux exemples musicaux ; il refait ainsi, avec plus de précision et de justesse, une expérience indiquée par Combarieu, réalisée dans des conditions assez contestables par MM. Bourguès et Déneréaz. La figure obtenue lui paraît équilibrée, architectonique, apparentée à certaines arabesques plas-

1. On remarquera que la marche de la reconstitution est un peu différente de celle qu'indique l'ouvrage précité : c'est que j'ai tenu à montrer qu'il était possible d'en exclure tout raisonnement géométrique.

tiques. M. Souriau, esprit philosophique et critique, ne va pas plus loin ; aussi n'est-ce pas à lui que je m'adresse, mais à ceux qui, reprenant l'idée combattue par Combarieu, voudraient poursuivre ce rapprochement des arabesques plastique et sonore. A ceux-là, je propose deux expériences.

La première consisterait, après avoir mis en courbe un adagio de Bach ou de Beethoven, à traiter de même une romance de Delmet ou de Flégier, et à inviter une personne non prévenue à discerner, sans lecture, laquelle des deux « arabesques » correspond à une œuvre de génie, laquelle à une rengaine.

Pour la seconde, on renverserait le processus ; on prendrait d'une part une ligne, ou un ensemble de lignes d'une beauté reconnue — l'épaule de la Vénus de Milo, la hanche de la duchesse d'Albe, les horizons des *Bergers d'Arcadie*, ou même l'arabesque reproduite par M. Souriau — de l'autre des « arabesques » choquantes par leur déséquilibre et leur mauvaise construction ; et on les transcrirait musicalement. Si quelque laboratoire voulait entreprendre l'essai, j'ai déjà pensé aux dispositifs adéquats.

C'est au fond la question du formalisme dans l'art qui est en jeu ; et, à moins qu'elle ne soit d'ordre métaphysique, ou purement verbale, elle doit comporter la possibilité d'une expérience décisive, celle de la synthèse. Si réellement la beauté d'une œuvre d'art tient aux proportions, il doit être aussi facile de créer de la beauté, *a priori*, en combinant des proportions, qu'à l'artilleur d'atteindre, en se servant des seules coordonnées, un but invisible.

Mais l'expérience est-elle à faire ? Au fond n'a-t-elle pas déjà été faite ? N'a-t-on pas, à diverses époques, dégagé des canons dont la consciencieuse observation devait, à elle seule, assurer la réussite artistique ? Et ne constatons-nous pas que les périodes où ces canons ont régné souverainement sont les plus mornes dans l'histoire de l'art ?

*
* *

Peut-être aurait-il fallu nous demander, préalablement, s'il est possible de donner dans l'espace une représentation adéquate d'œuvres sonores. Notons à cet égard le reproche fait à Auerbach par M. Sou-

riau (parallèle d'ailleurs à celui que MM. Bourguès et Déneréaz adressaient à Combarieu) d'avoir lié « par un trait direct horizontal ou oblique des points dont chacun figure la hauteur relative de chaque note, comme si chacune d'elle n'avait point de durée ». L'observation est capitale ; elle nous conduit au nœud même de la question.

La musique s'organise à la fois dans la durée et dans les dimensions particulières du monde sonore, dont la plus remarquable est l'acuité. Mais ces catégories se commandent, comme l'espace et le temps dans notre représentation du monde physique ; on ne peut imaginer la continuité d'un côté, la discontinuité de l'autre. Du seul fait que la durée musicale est hétérogène, comporte des temps forts, une organisation rythmique, l'échelle sonore doit devenir également hétérogène, certains degrés (généralement ceux qui sont situés sur les temps forts) prenant une importance prépondérante. De même que notre perception groupe par deux, ou trois, ou quatre, suivant notre caprice conscient ou inconscient, des sons de force égale, d'intervalles égaux (il suffit pour s'en rendre compte d'écouter, la nuit, le battement d'un pendule), de même une montée continue se résoud pour nous en une succession de degrés, un cri de sirène en une gamme chromatique.

Rien d'analogue n'existe pour l'arabesque plastique, qui apparaît aux yeux dans la simultanéité, ou, si le regard se promène le long des lignes, dans une succession non organisée, susceptible de reculs, de retards, de reprises, et faite d'ailleurs d'une suite de simultanéités de détails.

La ressemblance signalée par M. Souriau entre une ligne musicale *qui ne peut pas ne pas présenter de paliers* et une ligne plastique *qui par exception en présente* est donc illusoire. Le thème musical qui offre le plus incontestable caractère de continuité — par exemple le début de l'*allegro* dans la III[e] symphonie de Saint-Saens, ou encore celui de la fugue en *la mineur* du *clavecin bien tempéré* (1[er] volume) — devrait avoir comme analogue décoratif l'arabesque la plus ondulante, la plus exempte de ressaut : la méthode spatiale ne peut le traduire que par des dents de scie ; ce n'est pas une traduction, c'est une trahison !

*
* *

Arithmétiquement ou géométriquement, la représentation spatiale ne peut donc donner qu'une idée fausse de la musique. Certes un philosophe comme M. Souriau, doué d'un sens critique suffisant pour distinguer les réalités des symboles, pourra s'en servir sans danger ; mais ce tour d'esprit est rare : beaucoup plus fréquemment ceux qui rêvent d'appliquer les mathématiques à l'esthétique sont des hommes de système, pénétrés d'esprit de géométrie, et qui n'ont jamais pensé qu'il pût exister, dans le monde, autre chose que ce dont rêve leur philosophie. Nulle part n'apparaît mieux la métaphysique inconsciente que dénonce M. Goblot, la tendance à conclure des conventions numériques aux faits, des méthodes aux choses.

Il y a deux dangers pour la recherche scientifique. L'un consiste à maintenir inutilement du divers, des « êtres créés sans nécessité » ; l'autre à ne pas voir que, d'un degré à l'autre, il s'est introduit des éléments de complexité nouveaux, que la question se pose sur un autre plan. La chimie ne s'est sérieusement constituée que du jour où renonçant à une unification prématurée, elle a pris comme point de départ les propriétés qualitatives des corps simples[1] ; la chimie organique n'aurait jamais pu progresser si elle n'avait pas admis hypothétiquement des groupements intermédiaires. Or l'esthétique, phénomène humain et social, est située sur un plan autrement complexe que la chimie ; en vouloir résoudre directement les problèmes par de simples considérations numériques, c'est se vouer d'avance à l'insuccès.

LIONEL LANDRY.

1. Cf. E. Meyerson. *La déduction relativiste*, pp. 272-281.

ANALYSES ET COMPTES RENDUS

Draguicha Lapcevic. — **La philosophie de l'art classique.** Paris, Alcan, 1927. Un vol. in-16, 123 p.

« Une œuvre d'art classique de l'antiquité contient, sous une forme noblement simple, tout un ensemble de motifs éternels; ces motifs éternels s'y trouvent réunis grâce à la synthèse créatrice du Génie Artistique de l'Humanité et ils représentent une Réalité Supérieure (un naturel supérieur). » L'auteur applique ces critériums à quatre œuvres principales : l'*Iliade*, l'*Odyssée*, l'*Apollon du Belvédère* et la *Vénus de Milo*. Il considère aussi comme classiques, sans souci des différences d'époques, les grands artistes de la Renaissance, Beethoven, ou encore Gœthe et Schiller, mais en faisant quelques réserves sur ces derniers, trop entachés de romantisme. C'est que toute œuvre grande, pure, simple, noble, universelle, lui semble classique. Il ne fait aucune allusion à nos classiques français, et il exclut expressément tout le Moyen Age, sans penser qu'on peut et qu'on doit y trouver précisément les phases classiques de l'architecture gothique et du plain-chant. Et il n'explore pas l'Orient...

Cette *Philosophie de l'Art classique* est donc dogmatique et abstraite à la mode de l'ancienne rhétorique, et volontairement dépourvue de l'esprit historique ou sociologique qui a renouvelé la question. On peut reprocher à cette dissertation de négliger ainsi les problèmes capitaux que pose aujourd'hui un si beau sujet d'esthétique comparée, si l'on y voit avant tout un grand fait d'évolution collective.

Charles Lalo.

Subodh Chandra Mukerjee. — **Le Rasa. Essai sur l'esthétique indienne.** Paris, Alcan, 1926. Un vol. in-8°, 128 p.

Dans la langue religieuse très ancienne des Indo-Aryens, le terme *rasa* désignait la jouissance éternelle que procure la grâce. Il s'est progressivement spécialisé dans la signification de « sentiment littéraire ». La théorie en a été faite et refaite pendant des siècles dans des traités de rhétorique ou de poétique fort scolastiques, dont Mukerjee nous donne l'analyse, et aussi la critique.

Le plus ancien traité sur le *rasa* qui nous soit parvenu est celui de Bha-

rata, qui, après de nombreux remaniements, a pris sa forme actuelle vers le VIII^e^ siècle de notre ère. Au IX^e^ se dessinent quatre écoles; deux sont objectivistes et deux subjectivistes, dont l'école *rasa*. C'est au XVII^e^ que le dernier traité original a paru sur ce thème. Depuis lors, les auteurs n'ont fait que copier servilement les anciens.

Selon cette curieuse théorie traditionnelle, les sentiments littéraires sont l'érotique, le comique, le pathétique, l'héroïque, l'odieux, le merveilleux, le furieux et le terrible. Certains auteurs y ajoutent la paix intérieure et l'affection pour les enfants. La description de ces sentiments est subtile et stéréotypée à l'extrême. Ainsi il est communément admis que le héros peut avoir quatre caractères dans quatre situations, soit seize façons de se présenter. De son côté, l'héroïne peut avoir huit situations vis-à-vis de lui. Or, $16 \times 8 = 384$. Il y a donc 384 expressions différentes du sentiment érotique!

Un *rasa* est un complexe intuitif qui combine des « caractères permanents » avec des « déterminants » subdivisés en « essentiels, excitants, conséquents, involontaires, accessoires ». Les illusions, les affinités et les incompatibilités de ces données inégales sont minutieusement analysées. Toute cette théorie se ressent des hypothèses religieuses ou philosophiques sur la transmigration des âmes, sur la complexité de notre moi, et elle s'allie au symbolisme des couleurs, car chaque catégorie de *rasa* a la sienne, comme elle a sa divinité tutélaire.

Selon l'auteur, cette doctrine consacrée n'exprime pas seulement un affreux pédantisme, comme on pourrait le craindre, mais encore un sentiment délicat de la complexité des sentiments esthétiques. Il est certain qu'à côté de pseudo-problèmes sans intérêt (par exemple : peut-on créer quelque chose qui n'existe pas?), l'esthétique hindoue a su poser avec pénétration quelques questions précises (Comment des sentiments douloureux dans la vie peuvent-ils être agréables dans une œuvre d'art? En quoi un sentiment esthétique diffère-t-il d'un sentiment anesthétique? Quelle sorte de sympathie plus ou moins intuitive lie l'acteur, le personnage et le public qui communient dans les mêmes états affectifs?) C'est beaucoup d'avoir bien — ou assez bien — posé de tels problèmes. Quant à leurs solutions, celles de l'Orient scolastique ne semblent avoir aucun profond secret à révéler aux Occidentaux modernes, qui ont quelque droit à croire cet âge dépassé par eux.

L'exposé de Mukerjee est très informé et très consciencieux. Sa critique veut être trop objective et aussi trop exclusivement psychologique pour être largement historique ou sociologique. Une étude des rapports de cette théorie avec la pratique de l'art hindou et avec toute la civilisation correspondante aurait ajouté un intérêt plus vivant à cette œuvre d'érudition très spéciale et un peu ingrate, mais qui, telle qu'elle est, offre un sérieux intérêt d'information.

CHARLES LALO.

J. Jahn. — **Die Kunstwissenschaft der Gegenwart in Selbstdarstellungen**. T. I, Leipzig, Meiner, 1924. Un vol. in-8°, 227 p.

L'éditeur Johannes Jahn constate l'existence d'une « crise des sciences de l'esprit ». Il espère contribuer à l'atténuer par la publication de cette collection, où chaque auteur est chargé d'exposer lui-même d'une part sa biographie et la formation de sa pensée, d'autre part l'état actuel de sa science et ses vues personnelles sur son avenir. De pareils ouvrages sont publiés parallèlement sur la philosophie, l'économie politique, le droit, l'histoire et la médecine.

La dualité du but poursuivi enlève un peu d'homogénéité à ces recueils, parce que certains auteurs insistent surtout sur leur biographie, et certains autres surtout sur leurs idées. On peut s'étonner que l'éditeur n'ait pas toujours constitué une bibliographie méthodique des œuvres de chaque écrivain, au lieu de la laisser dispersée le plus souvent sans systématisation dans le récit biographique. Chaque travail est paginé à part et précédé d'un portrait.

Ce premier volume sur la science de l'art contient huit petits mémoires personnels d'auteurs importants : C. Gurlitt, qui fut quelque temps « l'homme du baroque », et plus longuement l'historien de l'architecture et de l'urbanisme en divers pays; A. Schmarsow, qui applique surtout à l'architecture la théorie de l'*Einfühlung;* J. Strzygowski, qui cultive la science de l'art comparée, en adoptant le plus grand nombre de points de vue possibles; H. Tietze, qui sépare l'esthétique et l'histoire de l'art comme le général et l'individuel, mais qui nous avertit qu'il interpréterait de façon assez différente aujourd'hui sa *Méthode de l'Histoire de l'Art;* enfin, C. Neumann, K. Porter, I. von Schlosser, K. Wœrmann.

Ces collections d'autobiographies, dont beaucoup sont des professions de foi ou des programmes de travail, rendront des services appréciables au public lettré, et même à leurs propres auteurs, en les obligeant, au milieu d'une carrière marquée par des succès, à une confession publique, presque à un testament anticipé! Et elles ont, à certains égards, quelques supériorités sur les *Extraits* et *Pages choisies* que l'on préfère multiplier chez nous.

Charles Lalo.

R. Harms. — **Philosophie des Films**. Leipzig, F. Meiner, 1926. Un vol. in-8°, 192 p.

Le but de tous les arts est le même; c'est par leurs moyens d'action que chacun d'eux s'individualise. Harms décrit donc les diverses caractéristiques du cinéma, et leur signification sociale et morale.

Il simplifie quelque peu les difficultés pour les résoudre plus facilement. Par exemple, appliquant au film les quatre « normes » fondamentales de toute valeur esthétique selon son maître Volkelt, il ne semble

pas sentir combien le nouvel art, si riche en sautes brusques, risque de troubler la quatrième règle, qui prescrit « l'unité organique » à toute œuvre belle.

Mais j'avoue que c'est au « moment métaphysique » que j'attendais les principales révélations. Malheureusement, c'est la musique que l'auteur a chargée de verser de l'universel et de l'absolu dans le septième art. Pour le reste, il faut se rappeler que, dans une certaine philosophie allemande, on rend métaphysique tout ce que l'on veut, dès qu'on lui ajoute le préfixe *Ur*. Or, le geste n'est-il pas la langue primitive de l'humanité? *Ursprung*... Il y a donc du cosmique dans l'art du geste. Telle est, en toute simplicité, la métaphysique du film.

Ces idées sont présentées clairement, en phrases brèves, un peu trépidantes, annoncées souvent par des titres sensationnels : l'auteur a vécu son sujet jusqu'à en adopter le style.

CHARLES LALO.

CHRONIQUE

PREMIER CONGRÈS GÉNÉRAL DE PSYCHOTHÉRAPIE

(*Baden-Baden*, 17-19 *avril* 1926.)

Un compte rendu de ce Congrès serait incomplet, si l'on ne se rendait compte de ses origines et des conditions qui ont imposé sa constitution et fait son succès. Disons tout de suite, pour n'y plus revenir, les conditions extérieures. Dans les grands congrès médicaux, et plus particulièrement dans ceux de neurologie et de psychiatrie, on ne se souciait guère de la thérapeutique psychique, et, lorsque d'aventure quelqu'un abordait cette question, il se heurtait infailliblement à une réaction défavorable des cliniciens et des anatomistes. Lors même qu'on ne le disait pas, on pensait : ce n'est pas de la science, c'est du charlatanisme.

Tandis que c'était là la position officielle, il s'est créé, au cours de ces trente dernières années, dans des milieux extra-universitaires et en silence, une nouvelle science, qu'on peut appeler, reprenant le terme de Hermann Lotze, la psychologie médicale.

Cette nouvelle discipline considère les problèmes posés par le groupe de sciences connexes qui va de la biologie à la psychologie d'un point de vue particulier. Elle les assemble en « un tout tendant vers un but », la personnalité (William Stern). Elle ne renonce à aucune des acquisitons de la biologie, faits ou méthodes. Elle n'abandonne qu'un dogme, qui a sévi en science naturelle au début de la seconde moitié du XIX^e^ siècle, et en médecine bien plus longtemps encore : le dogme de l'objectivation et de la matérialisation, qu'on peut formuler ainsi : n'est connaissable que ce qui est objectif ; plus particulièrement, tout événement est lié à un mouvement de particules matérielles. Ce dogme, la psychologie médicale ne l'admet point. Elle ne suppose ni l'objectivité, ni l'hypothèse d'après laquelle chaque tout n'est que la somme, l'addition des parties.

Cette orientation nouvelle ne s'est pas précisée dès le début. Vers 1880, la psychothérapie semble refléter surtout l'orientation théorique des sciences naturelles d'alors. On s'efforce de comprendre la suggestion et l'hypnose uniquement comme des effets de certains contenus psychiques

isolés et de processus élémentaires. C'est dans cette période que se place le travail de Freud. Ce qui est grand et durable dans sa conception de la personnalité, c'est la notion qu'il y a une évolution typique de l'âme individuelle. Les événements sont élaborés au sein d'une constitution instinctive héréditaire d'après des lois d'évolution égalements héréditaires.

La nouvelle théorie a été créée pour servir à des besoins pratiques. C'est la pratique qui a imposé partout la préoccupation de la personnalité, dans la pédagogie, dans la psychotechnique, dans la justice pénale, aussi bien qu'en clinique, et en particulier en clinique psychiatrique.

Cette conception de la personnalité psychologique a singulièrement élargi le domaine du psychique en général. Le fait s'est traduit en clinique par l'apparition successive de nouvelles névroses. Ces névroses se présentaient évidemment d'abord — s'appuyant sur le schéma traditionnel — sous la forme de névroses organiques : cardiaques, gastriques, etc. On accordait que les symptômes et les plaintes des malades n'avaient pas de base organique, mais on croyait toujours que les symptômes étaient déterminés en premier lieu par un organe. La clinique s'est assez vite rendu compte qu'il y avait là un problème, et elle a contribué dès lors à élargir nos connaissances. Car elle-même y avait un intérêt de diagnostic différentiel. Et, grâce à ses observations, elle a incontestablement réussi à nous faire mieux comprendre la détermination organique des symptômes. Nous n'avons pas besoin d'insister sur les théories qui ont été émises à ce sujet. Ce qu'il importe de noter ici, c'est que les constatations fragmentaires de la clinique ont offert à la psychothérapie une matière très précieuse qui était à synthétiser.

C'est ce que le Congrès a essayé de faire. Il a prêté l'oreille à toutes les variétés d'expériences individuelles, d'où qu'elles vinssent. On a pu voir comment la médecine générale, la gynécologie, la pédiatrie, la dermatologie se représentaient théoriquement la formation de symptômes névrotiques. On a vu notamment quelles étaient les indications et les résultats des différents traitements appliqués par les médecins spécialistes. Il est certain que la réunion de toutes ces expériences isolées aura des résultats importants. Un mot du gynécologue Meyer (Tubingen) montre la signification pratique du développement de la pensée psychothérapeutique. Dans toute une série d'affections, il intervient de plus en plus rarement : au lieu d'opérer, il fait venir le mari.

C'est cette étude clinique des exemples de traitements psychiques qui a été la tâche essentielle du Congrès. Son mérite aura été d'avoir su utiliser l'apport théorique de la clinique et d'avoir soumis à cette tâche les grands systèmes psychothérapeutiques. Les grands systèmes psychothérapeutiques ne peuvent plus désormais se soustraire à cette discipline ; il est à espérer d'ailleurs qu'ils pourront en tirer profit, notamment pour la solution de certaines questions demeurées en litige.

On a l'impression, depuis longtemps déjà, que bien des discussions d'école tournent autour de faux problèmes. Allers, Sommer, J.-H. Schulz ont particulièrement insisté là-dessus et indiqué comment, sur certains points, cet état pourrait être modifié. Allers a touché, à n'en pas douter, un point très important en attirant l'attention sur l'insuffisance de la terminologie psychothérapeutique et sur l'hostilité injustifiée des psychothérapeutes à l'égard de la psychologie scientifique. Cette hostilité est liée à la méfiance dont les médecins témoignent à l'égard de la psychologie générale, de sa terminologie et de sa manière de poser les problèmes. Bien à tort. Des travaux comme ceux de Sommer, d'Allers, des recherches expérimentales sur l'hypnose comme celles de Levy-Suhl montrent très nettement que les faits qui intéressent le psychothérapeute se prêtent aussi bien aux recherches expérimentales qu'à une interprétation théorique.

La psychothérapie a besoin non seulement de bases empiriques, mais aussi, et d'une façon toute particulière, de fondement philosophique. Les valeurs qui doivent être réalisées par la psychothérapie, les relations sociales dans lesquelles se trouvent malade et médecin, la clinique considérée comme un organisme avec des conditions de vie déterminées dans lesquelles la psychothérapie est incorporée, — tout cela exige, en définitive, une attitude métaphysique. Mais il y faut une métaphysique empirique. Le sens, l'essence, la tenue, la norme de l'action psychothérapeutique ne peuvent être développés qu'à partir de l'expérience. V. Weizsäcker (Heidelberg) a posé ces problèmes dans des termes particulièrement justes. Ils n'ont pas qu'un intérêt esthétique. Plus on aura égard, en psychothérapie, aux bases empiriques, plus on retiendra l'attention d'un public médical.

Le Congrès a été un congrès médical. Une intervention active dans le domaine psychique ayant pour but la guérison requiert en premier lieu une formation médicale sérieuse. Mais il est de fait que précisément la psychothérapie, plus que toute autre branche de la médecine, est pratiquée sans responsabilité et sans connaissance des processus cliniques, des bases somatiques et des rapports étiologiques. On se sert de tous les procédés possibles : de la simple suggestion jusqu'à la psychanalyse, souvent tout à fait inconsciemment et souvent même avec succès. Le problème du charlatanisme est par conséquent de la plus haute importance pour la psychothérapie.

Les rapports de Seif, élève d'Adler, et de Grünthal (Berlin), ainsi que les observations présentées au cours de la discussion par Trœmner (Hambourg) ont bien montré les conceptions fondamentales qui se sont fait jour dans le corps médical. Les uns réclament, pour protéger la santé publique, des mesures de rigueur. Il faut en finir avec les « guérisseurs ». Les autres veulent chercher la solution du problème dans l'étude des motifs psychologiques du succès, et ils demandent, avant tout, une réforme des relations entre médecin et malade. Tout malade, même s'il

n'est pas atteint d'une affection nerveuse caractérisée, doit avoir droit à un traitement compréhensif, adapté à son état. Mais comment accorder cette exigence avec l'organisation des caisses de maladies telles qu'elles fonctionnent actuellement? Le guérisseur, on le sait, échappe à cette organisation.

Le heurt des opinions dans cette première réunion a été assez vif. La tâche du prochain Congrès sera de discuter les solutions qui seront élaborées par des commissions. La Société de Psychothérapie sera alors en mesure de demander au législateur un statut légal.

Un autre problème encore qui a été étudié par le Congrès, et qui présente un intérêt très général, est celui de la névrose traumatique. Avant la guerre déjà, des économistes et des médecins ont cru voir des dangers dans la législation allemande sur les assurances sociales. L'assurance mènerait à la névrose. Réformons les lois sur les assurances. Les difficultés économiques d'après guerre ont renforcé cette position. Que faut-il en penser?

La question a fait l'objet d'un rapport de Klœsi (Bâle) et de Eliasberg (Munich).

Il n'est pas douteux que, chez des psychopathes plus facilement que chez des normaux, l'accident provoque la névrose. Mais il serait injuste de refuser les indemnités aux sujets qui présentent des antécédents psychopathiques. La preuve est bien difficile, d'ailleurs. On risque d'aboutir à un cercle vicieux : de considérer comme un psychopathe constitutionnel tout sujet atteint d'une névrose traumatique, ce qui serait tout à fait inadmissible.

Mais, même lorsque la preuve est irrécusable, le refus d'indemnité n'est encore nullement justifié.

1° Le législateur a voulu que tout travailleur, quel qu'il soit, fût assuré pourvu qu'il travaille. Qui oserait prendre la responsabilité de proposer la supression de l'assurance aux névropathes?

2° Le désir de profiter de l'assurance n'a rien de particulièrement psychopathique. Par ailleurs, le désir d'une rente, c'est-à-dire d'un revenu garanti, si petit soit-il, est une réaction tout à fait compréhensible à ce fait qu'un grand nombre de travailleurs vivent dans la dépendance, et, partant, qu'ils ont d'autant plus besoin de sécurité.

3° Il est de même très compréhensible que, chez des nerveux, ces motifs mènent à des réactions particulièrement vives.

4° Il est, d'autre part, difficile de contester que les conséquences aiguës et immédiates d'un accident, les effets d'une frayeur, etc., jouent un rôle décisif. C'est sous l'action de la peur que l'état morbide se fixe et que les réactions sociales se déclenchent. L'accident et ses effets psychiques directs sont donc une condition *sine qua non*. La névrose qui les suit est donc bien une névrose traumatique et doit donner droit à indemnité. Cela peut n'être pas toujours une rente; la forme de l'indemnisation

pourrait être établie de concert avec des groupements professionnels.

5° Que devient le névrosé renvoyé sans indemnité? On nous rapporte qu'il n'y a plus de procès en cours. Que fait le névrosé qu'on renvoie en lui disant : « Vous n'êtes pas malade »? Il défend son droit : il va chez le charlatan. Le névrosé sans rente, si la misère l'oblige à travailler, n'est pas guéri pour cela. Si son sens social est encore assez vivant, il ira grossir l'armée des mécontents; — c'est à quoi les hommes politiques devraient penser. Sinon, il s'isolera dans le mépris des hommes, et des tendances paranoïaques risquent de se développer.

6° C'est pourquoi à l'indemnité il faut ajouter un traitement médical, pour libérer l'accidenté de l'emprise de son état morbide. Klœsi montre comment la psychothérapie peut intervenir lorsque — comme c'est souvent le cas dans la névrose traumatique — il s'est établi de véritables chaînes de symptômes.

7° Ce qu'il importe de savoir — H. Maier (Zurich) l'a rappelé — c'est que le traitement a peu de prise sur la constitution psychopathique elle-même. L'expérience suisse montrerait aussi, selon Maier, qu'il est bon de combiner indemnité et traitement médical, et, lorsque cela est possible, d'accorder l'indemnité après la fin du traitement.

Une série de communications ont été présentées sur la formation professionnelle du psychothérapeute (Hahn, Kronfeld, Ernst, Simmel, Steckel). On s'est demandé dans quelles circonstances le médecin praticien pourrait appliquer lui-même le traitement psychique, et dans quels cas il devrait avoir recours au spécialiste. Une commission a été chargée de préparer un rapport sur la question pour le prochain Congrès.

* * *

Si l'on veut apprécier le travail du Congrès, on devra considérer, non seulement qu'il a été très vivant et qu'il a abordé des problèmes nouveaux, mais qu'il a posé des jalons pour leur développement et leur solution organique en quelque sorte.

L'une des idées fondamentales de la psychothérapie — nous l'avons dit en commençant — est celle d'une constitution par couches de l'esprit. La conception de Freud sur les phases typiques de la psychogenèse pose la question des traitements typiques selon l'âge. Y a-t-il des indications spéciales pour l'enfance, la puberté, l'adolescence? Faut-il faire varier le traitement selon le sexe, le degré d'instruction, la culture?

Ce problème sera abordé dans le second Congrès qui aura comme sujet principal : Psychothérapie des anomalies mentales de l'adolescence.

W. Eliasberg.

Le gérant : R. Lisbonne.

TABLES DES MATIÈRES

TABLE DES SOMMAIRES

15 JANVIER

P. Guillaume. — Les débuts de la phrase dans le langage de l'enfant 1
A. van Gennep. — La Saint-Jean dans les croyances et coutumes populaires de la Savoie 26

NOTES ET DOCUMENTS

B. Bourdon. — Illusions provoquées par une diplopie 78

SOCIÉTÉ DE PSYCHOLOGIE

Séance du 18 mars 1926

P. Kucharski. — Le rôle du temps dans l'excitation auditive 83

Séance du 15 avril 1926

P. Masson-Oursel. — Les techniques orientales de la concentration. 87

15 FÉVRIER

H. Piéron. — La psychologie comme science du comportement et le behaviorisme 93
L. Dugas. — La psychologie pathologique 99
L. Bard. — De la transmission par l'influx nerveux des tonalités affectives des sensations. 113

NOTES ET DOCUMENTS

L. Landry. — La psychologie du cinéma 134
P. Courbon. — Sur la pensée mystique et la pensée morbide. . . . 146

G. Dwelshauvers. — Le chronoscope de d'Arsonval en circuit direct, avec un nouveau dispositif pour présentations 159

SOCIÉTÉ DE PSYCHOLOGIE

Séance du 20 mai 1926

L. Massignon. — Documents de psychologie différentielle musulmane (*Discussion :* P. Masson-Oursel) 163

ÉTUDE CRITIQUE

Ch. Lalo. — La « *Psychologie de l'Art* » de H. Delacroix 169

CHRONIQUE

Congrès de l'A. F. A. S., de Pâques 1927 184

---

15 MARS

G.-H. Luquet. — La critique de la raison pratique chez les Yagan de la Terre de Feu 189
P. Guillaume. — Le développement des éléments formels dans le langage de l'enfant 203
J. Piaget. — L'explication de l'ombre chez l'enfant 230

NOTES ET DOCUMENTS

E. Passemard. — Quelques observations sur des Chimpanzés 243

SOCIÉTÉ DE PSYCHOLOGIE

Séance du 10 juin 1926

H. Magne, A. Mayer, L. Plantefol. — Une sensibilité spéciale des premières voies respiratoires : la sensibilité drimyosmique 255

ANALYSES ET COMPTES RENDUS

E. Rousselle : *Mysterium der Wandlung (der Weg zur Vollendung in den Weltreligionen).* — H. Keyserling, K. Hardenberg, K. Happich : *Das Okkulte.* — G. B. Phelan : *Feeling experience and its modalities. An experimental study.* — Havelock Ellis : *Etudes de psychologie sexuelle. V. Le symbolisme érotique ; le mécanisme de la détumescence.* — J. Bodin : *Contre Freud.* — H. Baruk : *Les troubles mentaux dans les tumeurs cérébrales* 279

---

15 AVRIL

H. Delacroix. — L'aphasie selon Henry Head 285
Ch. Lalo. — Sur la psychologie comparée de l'artiste, de l'amateur et du public 323

NOTES ET DOCUMENTS

V. Benussi. — Sur l'autonomie fonctionnelle émotive 341
H. Wallon. — Réponse à M. Benussi 344
V. Benussi. — Rectification à la réponse de M. H. Wallon 345
H. Wallon. — Dernière mise au point 346

SOCIÉTÉ DE PSYCHOLOGIE

Séance du 18 novembre 1926

P. Janet. — Le VIIIe Congrès international de Psychologie 348

Séance du 9 décembre 1926

J.-M. Lahy. — Méthode de mise au point et d'étalonnage d'un test d'aptitude professionnelle : le test du tourneur 356
J. Abramson. — Essai d'étalonnage de deux tests d'imagination et d'observation 370

CHRONIQUE

XXXIe Congrès des Aliénistes et Neurologistes 380

---

15 MAI

Ch. Blondel. — La psychologie selon Comte, Durkheim et Tarde. — I. Le point de vue d'Auguste Comte 381
Et. de Greeff. — Essai sur la personnalité du débile mental 400

NOTES ET DOCUMENTS

P. Courbon. — Sur la psychologie de la vieillesse 455

SOCIÉTÉ DE PSYCHOLOGIE

Séance du 13 janvier 1927

E. Minkowski. — L'autisme et les attitudes schizophréniques 465

---

15 JUIN

P. Janet. — A propos de la schizophrénie. 477
Ch. Blondel. — La psychologie selon Comte, Durkheim et Tarde. — II. Le point de vue de Durkheim. 493

NOTES ET DOCUMENTS

P. Quercy. — Auto-observation d'hallucinations visuelles. 520

SOCIÉTÉ DE PSYCHOLOGIE

Séance du 10 février 1927

E.-B. Leroy. — Sur quelques variétés de souvenirs faux dans le rêve. 539
J. Vinchon. — Essai d'interprétation des phénomènes de l'incubat . 550

ANALYSES ET COMPTES RENDUS

P. Guillaume : *L'imitation chez l'enfant.* — H. Wallon : *L'enfant turbulent.* — J. Piaget : *Le jugement et le raisonnement chez l'enfant.* — J. Piaget : *La représentation du monde chez l'enfant.* — *Archives de Psychologie.* — Ch. Bühler : *Das Seelenleben des Jugendlichen.* — F. Gorphe : *La critique du témoignage* 557

---

15 JUILLET

O. Jespersen. — L'individu et la communauté linguistique 573
Ch. Blondel. — La psychologie selon Comte, Durkheim et Tarde. — III. Le point de vue de Tarde. 591

SOCIÉTÉ DE PSYCHOLOGIE

Séance du 10 mars 1927

J. Marouzeau. — Le parler des gens moyens. Interdictions des convenances et tabou du sentiment 611
M. Cohen. — Aspect et temps dans le verbe (*Discussion* : A. Meillet, P. Masson-Oursel). 618

Séance du 28 avril 1927

Bulletin de la séance 624

ANALYSES ET COMPTES RENDUS

M. Ghyka : *Esthétique des proportions dans la nature et dans les arts.* — Et. Souriau : *Pensée vivante et perfection formelle.* — Et. Souriau : *L'abstraction sentimentale.* — M. Thibert : *Le rôle social de l'art d'après les*

Saint-Simoniens. — J. Goudal : *Volontés de l'art moderne.* — M. Bites-Palevitch : *Essai sur les tendances critiques et scientifiques de l'esthétique allemande contemporaine.* — G.-H. Luquet : *L'art et la religion des hommes fossiles.* — E.-G. Waterlot : *Les bas-reliefs des bâtiments royaux d'Abomey.* — G.-H. Luquet : *L'art néo-calédonien.* — G. Vidalenc : *L'art marocain.* — C. Champion : *Schongauer.* — C.-E. Oppo : *Corot.* — L. Werth : *Puvis de Chavannes.* — A.-M. de Poncheville : *Carpeaux.* — A. Fontaine : *L'art belge depuis 1830.* — A. Fontainas : *Rops.* — G. Geffroy : *Claude Monet.* — A. Salmon : *Henri Rousseau.* — G.-J. Gros : *Utrillo.* — V. Basch : *Schumann.* — L. Chestov : *La philosophie de la tragédie. Dostoïewsky et Nietzsche.* — G. Hérelle : *Etudes sur le théâtre basque. I. La représentation des pastorales à sujets tragiques. II. Les pastorales à sujets tragiques considérées littérairement.* — G. Hérelle : *Etudes sur le théâtre basque. Le théâtre comique.* — F. Divoire : *Découvertes sur la danse.* — P. Mac-Orlan, A. Beucler, Ch. Dullin, R. Allendy ; L. Pierre-Quint, G. Dulac, L. Landry, A. Gance ; E. Vuillermoz, A. Lang, A. Berge, A. Maurois : *L'art cinématographique* 622

CHRONIQUE

IV^e^ Conférence internationale de Psychotechnique. 667

---

15 OCTOBRE

J.-J. van Biervliet. — Psychologie et psychologues (I). 669
E. Cramaussel. — Expériences au jardin d'enfants. 701
M. Pavlov. — Sur l'origine du sens du rythme 719

NOTES ET DOCUMENTS

L. Dupuis. — L'autoritarisme comme aboulie sociale. 731
J. Nepokoj. — L'écriture et la lecture bilatérales. 747

ÉTUDES CRITIQUES

M. Lips. — « *Le Langage et la Vie* » de Ch. Bally. 752
H. Wallon. — « *La Science des Rêves* » de S. Freud 759

---

15 NOVEMBRE

G.-H. Luquet. — Le réalisme intellectuel dans l'art primitif. — I. Figuration de l'invisible 765
J.-J. van Biervliet. — Psychologie et psychologues (*fin*) 798

NOTES ET DOCUMENTS

D. Elkine. — De l'influence du groupe sur les fonctions de la mémoire 827
W. Radecki. — Un test d'intelligence pour adultes. 831

ANALYSES ET COMPTES RENDUS

H. Delacroix : *L'analyse psychologique de la fonction linguistique.* — A. Sechehaye : *L'école genevoise de linguistique générale.* — J. Marouzeau : *La linguistique ou science du langage.* — C. K. Ogden and I. A. Richards : *The meaning of meaning. A study of language upon thought and of the science of symbolism.* — G. A. de Laguna : *Speech, its function and development.* — R. M. Yerkes and B. W. Learned : *Chimpanzee intelligence and its vocal expressions.* — A. Dauzat : *Les noms de lieux.* — A. Heintze und P. Cascorbi : *Die deutschen Familiennamen, geschichtlich, geographisch, sprachlich* 851

15 DÉCEMBRE

P. Janet. — Les sentiments du vide 861
G.-H. Luquet. — Le réalisme intellectuel dans l'art primitif. — II. Le rendu du visible. 888
L. Landry. — La représentation spatiale de la musique. 928

ANALYSES ET COMPTES RENDUS

D. Lapcevic : *La philosophie de l'art classique.* — S. C. Mukerjee : *Le Rasa. Essai sur l'esthétique indienne.* — J. Jahn : *Die Kunstwissenschaft der Gegenwart in Selbstdarstellungen.* — R. Harms : *Philosophie des Films.* . 938

CHRONIQUE

W. Eliasberg. — Premier Congrès général de Psychothérapie. . . . 942

TABLE ALPHABÉTIQUE

Bard (L.). — De la transmission par l'influx nerveux des tonalités affectives des sensations. 113
Biervliet (J.-J. van). — Psychologie et psychologues. . . . . 669 et 798
Blondel (Ch.). — La psychologie selon Comte, Durkheim et Tarde — I. Le point de vue d'Auguste Comte 381
— La psychologie selon Comte, Durkheim et Tarde. — II. Le point de vue de Durkheim 493
— La psychologie selon Comte, Durkheim et Tarde. — III. Le point de vue de Tarde. 591
Cramaussel (E.). — Expériences au jardin d'enfants 701
De Greeff, v. Greeff (de).
Delacroix (H.). — L'aphasie selon Henry Head. 285
Dugas (L.). — La psychologie pathologique 99
Gennep (A. van). — La Saint-Jean dans les croyances et coutumes populaires de la Savoie. 26
Greeff (Et. de). — Essai sur la personnalité du débile mental . . . 400
Guillaume (P.). — Les débuts de la phrase dans le langage de l'enfant. 1
— Le développement des éléments formels dans le langage de l'enfant. 203
Janet (P.). — A propos de la schizophrénie 477
— Les sentiments du vide 861
Jespersen (O.). — L'individu et la communauté linguistique 573
Lalo (Ch.). — Sur la psychologie comparée de l'artiste, de l'amateur et du public. 323
Landry (L.). — La représentation spatiale de la musique. 928
Luquet (G.-H.). — La critique de la raison pratique chez les Yagan de la Terre de Feu. 189
— Le réalisme intellectuel dans l'art primitif. — I. Figuration de l'invisible. 765
— Le réalisme intellectuel dans l'art primitif. — II. Le rendu du visible 888
Pavlov (M.). — Sur l'origine du sens du rythme. 719
Piaget (J.). — L'explication de l'ombre chez l'enfant. 230
Piéron (H.). — La psychologie comme science du comportement et le behaviorisme. 93
Van Biervliet, v. Biervliet (van).
Van Gennep, v. Gennep (van).

NOTES ET DOCUMENTS

Benussi (V.). — Sur l'autonomie fonctionnelle émotive. 341
— Rectification à la réponse de M. H. Wallon. 345
Bourdon (B.). — Illusions provoquées par une diplopie 78
Courbon (P.). — Sur la pensée mystique et la pensée morbide . . . 146
— Sur la psychologie de la vieillesse. 455
Dwelshauvers (G.). — Le chronoscope de d'Arsonval en circuit direct, avec un nouveau dispositif pour présentations. 159
Dupuis (L.). — L'autoritarisme comme aboulie sociale. 731
Elkine (D.). — De l'influence du groupe sur les fonctions de la mémoire 827
Landry (L.). — La psychologie du cinéma. 134
Nepokoj (J.). — L'écriture et la lecture bilatérales 747
Passemard (E.). — Quelques observations sur des Chimpanzés. . . . 243
Quercy (P.). — Auto-observation d'hallucinations visuelles 520
Radecki (W.). — Un test d'intelligence pour adultes 831
Wallon (H.). — Réponse à M. Benussi 344
— Dernière mise au point 346

SOCIÉTÉ DE PSYCHOLOGIE

Communications :

Abramson (J.). — Essai d'étalonnage de deux tests d'imagination et d'observation 370
Cohen (M.). — Aspect et temps dans le verbe (*Discussion :* A. Meillet, P. Masson-Oursel). 618
Janet (P.). — Le VIIIe Congrès international de Psychologie 348
Jespersen (O.), v. Articles de fond, en tête de la table.
Kucharski (P.). — Le rôle du temps dans l'excitation auditive. . . . 83
Lahy (J.-M.). — Méthode de mise au point et d'étalonnage d'un test d'aptitude professionnelle : le test du tourneur. 356
Leroy (E.-B.). — Sur quelques variétés de souvenirs faux dans le rêve 539
Magne (H.), Mayer (A.), Plantefol (L.). — Une sensibilité spéciale les premières voies respiratoires : la sensibilité drimyosmique . . 255
Marouzeau (J.). — Le parler des gens moyens. Interdictions des convenances et tabou du sentiment 611
Massignon (L.). — Documents de psychologie différentielle musulmane (*Discussion :* P. Masson-Oursel). 163
Masson-Oursel (P.). — Les techniques orientales de la concentration. 87
Mayer (A.), v. Magne (H.).
Minkowski (E.). — L'autisme et les attitudes schizophréniques. . . . 465
Plantefol (L.), v. Magne (H.).
Vinchon (J.). — Essai d'interprétation des phénomènes de l'incubat. 550

Affaires courantes. Elections. 81, 254, 347, 355, 464, 538, 610, 621

ÉTUDES CRITIQUES

LALO (CH.). — La « *Psychologie de l'Art* » de H. Delácroix 169
LIPS (M.). — « *Le Langage et la Vie* » de Ch. Bally 752
WALLON (H.). — « *La Science des Rêves* » de S. Freud 759

ANALYSES ET COMPTES RENDUS

ALLENDY (R.), v. MAC-ORLAN (P.).
BARUK (H.) : *Les troubles mentaux dans les tumeurs cérébrales* 282
BASCH (V.) : *Schumann*. 648
BERGE (A.), v. MAC-ORLAN (P.).
BEUCLER (A.), v. MAC-ORLAN (P.).
BITES-PALEVITCH (M.) : *Essai sur les tendances critiques et scientifiques de l'esthétique allemande contemporaine* 633
BODIN (J.) : *Contre Freud* 282
BÜHLER (CH.) : *Das Seelenleben des Jugendlichen*. 569
CASCORBI (P.), v. HEINTZE (A.).
CHAMPION (C) : *Schongauer*. 643
CHESTOV (L.) : *La philosophie de la tragédie. Dostoïewsky et Nietzsche* . . . 651
DAUZAT (A.) : *Les noms de lieux*. 858
DELACROIX (H.) : *L'analyse psychologique de la fonction linguistique* 851
DIVOIRE (F.) : *Découvertes sur la danse* 660
DULAC (G.), v. MAC-ORLAN (P.).
DULLIN (CH.), v. MAC-ORLAN (P.).
ELLIS (HAVELOCK) : *Etudes de psychologie sexuelle. V. Le symbolisme érotique; le mécanisme de la détumescence*. 280
FONTAINAS (A.) : *Rops*. 645
FONTAINE (A.) : *L'art belge depuis 1830*. 645
GANCE (A.), v. MAC-ORLAN (P.).
GEFFROY (G.) : *Claude Monet*. 646
GHYKA (M.) : *Esthétique des proportions dans la nature et dans les arts* . . 622
GORPHE (F.) : *La critique du témoignage*. 569
GOUDAL (J.) : *Volontés de l'art moderne* 631
GROS (G.-J.) : *Utrillo*. 648
GUILLAUME (P.) : *L'imitation chez l'enfant* 557
HAPPICH (K.), v. KEYSERLING (H.).
HARDENBERG (K.), v. KEYSERLING (H.).
HARMS (R.) : *Philosophie des Films* 940
HAVELOCK ELLIS, v. ELLIS (HAVELOCK).
HEINTZE (A.) und CASCORBI (P.) : *Die deutschen Familiennamen, geschichtlich, geographisch, sprachlich* 859
HÉRELLE (G.) : *Etudes sur le théâtre basque. I. La représentation des pastorales à sujets tragiques. II. Les pastorales à sujets tragiques considérées littérairement*. 653
— *Etudes sur le théâtre basque. Le théâtre comique* 658
JAHN (J.) : *Die Kunstwissenschaft der Gegenwart in Selbstdarstellungen*. . . 940
KEYSERLING (H.), HARDENBERG (K.), HAPPICH (K.) : *Das Okkulte* 279
LAGUNA (G.-A. DE) : *Speech, its function and development*. 856
LANDRY (L.), v. MAC-ORLAN (P.).
LANG (A.), v. MAC-ORLAN (P.).
LAPCEVIC (D.) : *La philosophie de l'art classique*. 938
LEARNED (B.-W.), v. YERKES (R.-M.).
LUQUET (G.-H.) : *L'art et la religion des hommes fossiles*. 637
— *L'art néo-calédonien* 641
MAC-ORLAN (P.), BEUCLER (A.), DULLIN (CH.), ALLENDY (R.); PIERRE-QUINT (L.),

Dulac (G.), Landry (L.), Gance (A.); Vuillermoz (E.), Lang (A.), Berge (A.), Maurois (A.) : *L'art cinématographique* 660
Marouzeau (J.) : *La linguistique ou science du langage* 855
Maurois (A.), v. Mac-Orlan (P.).
Mukerjee (S.-C.) : *Le Rasa. Essai sur l'esthétique indienne* 938
Ogden (C.-K.) and Richards (I.-A.) : *The meaning of meaning. A study of language upon thought and of the science of symbolism* 855
Oppo (C.-E.) : *Corot* 643
Phelan (G.-B.) : *Feeling experience and its modalities. An experimental study.* 280
Piaget (J.) : *Le jugement et le raisonnement chez l'enfant* 561
— *La représentation du monde chez l'enfant* 565
Pierre-Quint (L.), v. Mac-Orlan (P.).
Poncheville (A.-M. de) : *Carpeaux* 644
Richards (I.-A.), v. Ogden (C.-K.).
Rousselle (E.) : *Mysterium der Wandlung (der Weg zur Vollendung in den Weltreligionen)* 279
Salmon (A.) : *Henri Rousseau* 648
Sechehaye (A.) : *L'école genevoise de linguistique générale* 853
Souriau (Et.) : *Pensée vivante et perfection formelle* 626
— *L'abstraction sentimentale* 627
Thibert (M.) : *Le rôle social de l'art d'après les Saint-Simoniens* 629
Vidalenc (G.) : *L'art marocain* 642
Vuillermoz (E.), v. Mac-Orlan (P.).
Wallon (H.) : *L'enfant turbulent* 559
Waterlot (E.-G.) : *Les bas-reliefs des bâtiments royaux d'Abomey* 641
Werth (L.) : *Puvis de Chavannes* 643
Yerkes (R.-M.) and Learned (B.-W.) : *Chimpanzee intelligence and its vocal expressions* 858
Archives de Psychologie 569

CHRONIQUE

Congrès de l'A. F. A. S., de Pâques 1927 184
XXXIe Congrès des Aliénistes et Neurologistes 380
IVe Conférence internationale de Psychotechnique 667
Ier Congrès général de Psychothérapie 942

ÉVREUX. IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY